



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3433 00100228 0









ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME DIX-NEUVIÈME.

Première Partie.

✱

IMPRIMÉ

PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGER.

AUX DE VERMOREL, N° 4.

★

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE,

RÉPERTOIRE UNIVERSEL

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

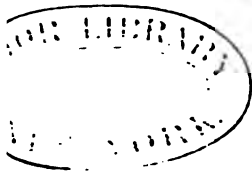
AVEC DES NOTICES

SUR LES PRINCIPALES FAMILLES HISTORIQUES
ET SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES, MORTS ET VIVANTS;

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE SAVANTS, DE LITTÉRATEURS ET D'ARTISTES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

TOME DIX-NEUVIÈME.



PARIS,

LIBRAIRIE DE TREUTTEL ET WÜRTZ,

RUE DE LILLE, N° 17;

A STRASBOURG, GRAND'RUE, N° 15

1843

1000

SIGNATURES

DES AUTEURS DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

MM.		MM.	
ARTAUD (l'inspecteur gé- néral)	A. D.	LECLERC-THOUIN	O. L. T.
AUDIFFERT	H. A. D. T.	LEMONNIER (à Bagnères- de-Bigorre)	C. L. R.
AVENEL	M. A.	LOUVET	L. L.
BARON (le capitaine), au Havre	Cap. B.	MEYNIER (M ^{me} Mary), à Dunkerque	M. M. EU.
BIET	J. B. T.	MOLÉON (de)	V. DE M. N.
BUCHE	G. B. M.	MOROZEWICZ	C. M. CZ.
BOULATIGNIER	J. B. R.	PASCALLET	E. P. C. T.
CABIN	S. C.	PÉLICOT	E. P.
CHAMROBERT (de)	P. C.	PONCEVILLE (de)	DE P.
DIADDE	D. A. D.	RATHERY	R. Y.
DENÈQUE	F. D.	RATIER (le docteur)	F. R.
DEPPING	D. G.	REGNARD (Émile)	E. R.
FER (à Strasbourg)	A. F.	SAUCEROTTE (à Luné- ville)	C. S. TR.
GALAIS	L. G. S.	SAUNOIS	V. S.
GARDEN (le comte de)	C ^{te} DE G.	SCHNITZLER	J. H. S. et S.
GOLBÉRY (de)	P. G. Y.	SIMON (Max.), à Mont- mirail	M. S. N.
HAAC (Émile)	EM. H. G.	SOYER	L. C. S.
HAAC (Eugène)	E. H. G.	SPACH (Édouard)	ÉD. SP.
JELLIEN	B. J.	SPACH (Louis), à Stras- bourg	L. S.
LA FAGE (Adrien de)	J. A. DE L.		
LAFAYE (à Marseille)	L. F. E.		
LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX	O. L. L.		

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.		MM.	
TAILLANDIER	A. T-R.	VIEILLARD	P. A. V.
TRAVERS (à Caen)	J. T-v-s.	VILLENAVE	V-VE.
VERNY (le pasteur)	E. V-Y.	VOGEL	CH. V.

Les lettres *C. L.* indiquent qu'un article est traduit du *Conversations-Lexicon*, ou de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le plus souvent avec des modifications (*m.*). *Enc. amer.* signifie *Encyclopædia americana*. Enfin la signature *Enc. austr.* se rapporte à l'*Encyclopédie nationale autrichienne*.



ADDITIONS ET ERRATA.

TOME XVIII.

- pag. 27, col. 2, ligne 22, *ajoutez le renvoi* : **MOMENT**, voy. **MOUVEMENT**.
- p. 30, col. 1, ligne 29, *au lieu de* 50,000, *lisez* 5,000.
- p. 5, col. 2, ligne 35, *au lieu de* et bientôt après dans celui des dragons, *lisez* puis comme sous-lieutenant dans les dragons.
- col. 2, ligne 50, *au lieu de* le comte de Montalivet, *lisez* le jeune Montalivet.
- p. 6, col. 1, *effacez* partout le titre de comte devant le nom de Montalivet père, qui ne le possédait pas encore à cette époque.
- col. 1, ligne 31, *effacez* le comte *devant* le nom de Saint-Germain : ce n'est pas du comte de Saint-Germain qu'il s'agit.
- col. 1, ligne 44, *au lieu de* sergent, *lisez* caporal.
- col. 1, ligne 49, *au lieu de* préfecture, *lisez* mairie.
- p. 77, col. 1, ligne 20, *au lieu de* toute la puissance, *lisez* la toute-puissance.
- p. 78, col. 1, ligne 18, *au lieu du* comte de Peyronnet, *lisez* du ministère Peyronnet.
- col. 1, ligne 34, *au lieu de* caractère sain, *lisez* caractère sûr.
- col. 2, ligne 22, *au lieu de* seul, sans escorte et sans armes, *lisez* avec une faible escorte.
- p. 79, col. 2, ligne 20, *au lieu de* entra dans le cabinet, *lisez* refusa d'entrer dans le cabinet.
- col. 2, ligne 22, *au lieu de* vit surgir un nouveau ministère, *lisez* après la retraite de M. Guizot, il contribua à la formation d'un nouveau ministère.
- col. 2, ligne 37, *au lieu de* cependant, *lisez* toutefois.
- p. 80, col. 1, ligne 4, *après* départements, *ajoutez* et des conseils municipaux.
- p. 96, col. 2, ligne 34, *ajoutez* : L'héritier du titre de l'abbé duc de Fezenzac est M. le lieutenant général RAIMOND-AIMÉRI-PHILIPPE-JOSEPH, duc de Fezenzac, auparavant vicomte de Montesquion. Il est de la branche de Marsan. M. le comte Anatole de Montesquion-Fezenzac appartient à une autre branche de la famille, celle d'Artagnan. Son fils, M. le vicomte NAPOLÉON-ANATOLE, né en 1810, est, depuis 1841, député de l'arrondissement de Saint-Calais (Sarthe). Le général en chef républicain, marquis de Montesquion-Fezenzac, était le grand-père de M. le comte Anatole, le père du sénateur puis pair de France, comte Élisabeth-Pierre, dont la femme fut nommée, en 1811, gouvernante du roi de Rome.
- p. 97, col. 2, ligne 38, *au lieu de* de se sauver, *lisez* à se sauver.
- p. 116, col. 2, ligne 38, *au lieu de* Sainte-Antoine, *lisez* Saint-Antoine.
- col. 2, ligne 46, *au lieu de* à elle adressée, *lisez* à elle adressé.
- p. 135, col. 1, ligne 22, *au lieu de* p. 480, *lisez* p. 477 et suiv.
- p. 160, col. 1, ligne 47, *après* Würtz, *ajoutez* 1824 et suiv., *et après* in-8°, *mettez que* 12 seulement ont paru.
- p. 169, col. 2, *après* la ligne 32, *mettez* le renvoi : **MORTEMART**, voy. **ROCHOUART**.
- p. 204, col. 2, ligne 16, *au lieu de* MM. P. Bernard, *lisez* MM. Lemaout, P. Bernard ; *et* ligne 17, *après* in-8°, *ajoutez* av. suppl.
- p. 314, col. 2, ligne 52, *au lieu de* se sont plus, *lisez* se sont plu.
- p. 334, col. 1, ligne 48, *au lieu de* ceux-là, *lisez* ceux-ci.
- p. 335, col. 1, ligne 48, *au lieu de* rattachés, *lisez* rattachée.
- p. 333, col. 2, ligne 30, *au lieu de* simple et sublime, *lisez* simple et féconde.
- p. 349, col. 2, ligne 8, *au lieu de* Tronbridge, *lisez* Trowbridge.
- p. 359, col. 2, ligne 44, *au lieu de* Le Directoire lui offrait d'entrer dans son sein, *lisez* Une dispense d'âge lui eût ouvert le Directoire.
- p. 364, col. 1, ligne 10, *au lieu de* ces armements, *lisez* ses armements.
- p. 365, col. 2, ligne 46, *au lieu de* acheva Friedland, *lisez* acheva à Friedland.
- p. 366, col. 1, ligne 49, *au lieu de* peuples malléables, *lisez* états malléables.

- Pag. 367, col. 1, ligne 33, au lieu de vers le sud, lisez vers le Nord.
 — col. 1, ligne 47, après s'y montra, ajoutez encore, et effacez ce mot à lignes plus bas.
 p. 370, col. 1, ligne 39, au lieu de à ses raisons, lisez à son système.
 — col. 2, ligne 5, au lieu de Baltique, lisez mer du Nord.
 p. 371, col. 2, ligne 6, au lieu de cette logique, lisez ces conséquences.
 p. 373, col. 1, ligne 46, au lieu de s'en étonner, lisez s'en indigner.
 p. 374, col. 1, ligne 26, au lieu de ce qu'offraient, lisez ce qu'offrent.
 p. 376, col. 2, ligne 47, au lieu de Se justifiait-il, lisez La justifiait-il.
 p. 389, col. 2, ligne 9, au lieu de Gertraydenbourg, lisez Gertruidentberg.
 p. 457, col. 1, ligne 42, aux renvois de l'art. NEUSTATS, ajoutez NORMANDIE, p. 546.
 p. 496, col. 2, ligne 19, au lieu de indépendante, lisez indépendantes.
 p. 506, col. 1, ligne 54, au lieu de 1622, lisez 1222.
 p. 508, col. 2, ligne 25, après Rodda, ajoutez (voy. p. 689).
 p. 522, col. 1, ligne 44, au lieu de édit de 1660, il faut sans doute lire édit de 1606.
 p. 523, col. 1, ligne 43, ajoutez ce renvoi : Pour divers ouvrages sur la noblesse, voy. notre art. HÉRALDIQUE.
 p. 531, col. 1, ligne 34, aux renvois de l'art. NOIX, ajoutez MUSCADIER.
 p. 546, col. 2, ligne 31, au lieu de genre, lisez génie.
 p. 593, col. 2, ligne 45, au lieu de c'est de lui seul dont, lisez c'est de lui seul que.
 p. 604, col. 1, ligne 3, au lieu de Ile d'Ortygie, lisez Ile d'Ogygie.
 p. 630, col. 1, ligne 41, au lieu de de Mémoires sur l'Irlande, lisez d'un Mémoire sur l'Irlande indigène et saxonne (trad. en franç. par Ortaire Fournier, 1843).
 p. 663, col. 1, ligne 47, à l'art. O'HIGGINA, ajoutez : Ce premier président de la république de Chili, l'un des fondateurs de son indépendance, est mort dans la pauvreté, à Lima, en 1843.
 p. 686, col. 2, ligne 24, au lieu de (651), lisez (661).
 p. 694, col. 2, ligne 17, au lieu de ses malades, lisez les malades.
 p. 708, col. 1, ligne 13, au lieu de qu'il, lisez qu'elle.
 p. 709, col. 1, après la ligne 47, ajoutez ce renvoi : **OPERCULE**, voy. BRANCHIER, T. IV, p. 137.
 p. 721, col. 1, ligne 39, ajoutez : L'oke des Iles Ionniennes pèse 1,2245 kilogr.
 p. 769, col. 1, fin de la note. On a oublié de citer les ouvrages suivants, parmi les plus remarquables publiés sur l'Orient dans ces derniers temps : E. Boré, *Correspondances et Mémoires d'un voyageur en Orient*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°; Esaié de Salle, *Péripétrations en Orient*, 1840, 2 vol. in-8°.
 p. 793, col. 1, ligne 4, au lieu de qu'on va célébrer, mettez qu'on a célébrés le 20 avril 1843.
 — col. 1, ligne 7, ajoutez que M. le prince de Joinville a épousé, à Rio-Janeiro, le 1^{er} mai 1843, la princesse FRANÇOISE-CAROLINE, née le 2 août 1824, fille de don Pedro (voy.), et 3^e sœur de l'empereur actuel du Brésil.
 — col. 1, ligne 41, au lieu de résident à Médéah, lisez résidant à Médéah. — En écrivant les lignes auxquelles cette correction se rapporte, nous ne pouvions encore parler d'un beau fait d'armes, acte de courage, acte de résolution, qui illustre à jamais la campagne d'Afrique de 1843, pour S. A. R. M. le duc d'Anmale, dont le directeur de l'*Encyclopédie des Gens du Monde* se glorifie d'être un des professeurs. La prise de la smala d'Abd-el-Kader, à Taguin, non loin de Boghar, au sud de Médéah, le 16 mai dernier, avec des forces très inférieures à celles qui étaient chargées de la défendre, n'a pas moins contribué à populariser dans l'armée le jeune prince héritier des Comédes, que son bon cœur, ses manières affables et simples, son enjouement naturel, sa valeur et son infatigable activité. Il vient de rentrer en France, par les ordres du Roi, pour se serrer contre son auguste famille au moment où l'anniversaire du 13 juillet, r'ouvre une plaie à peine cicatrisée et renouvelle une affreuse douleur que même les sympathies de toute une nation n'émousseront pas de longtemps. Voy. notre art OULIANS.
 p. 796, col. 2, ligne 7, après othomane, ajoutez : après avoir été l'un des signataires de la paix d'Andrinople (voy. ce mot et DIKALTSCH, T. VIII, p. 176).

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

O (suite de la lettre).

ORME, genre propre à l'hémisphère septentrional, et renfermant plusieurs des arbres les plus importants des climats tempérés; classé par Jussieu dans la famille des amentacées, il est devenu, pour les botanistes plus modernes, le type de la famille des *ulmacées*.

Les ormes sont des arbres à feuilles alternes, simples, dentées, courtement pétiolées, plus ou moins scabres, accompagnées de stipules caduques. Les fleurs sont petites, latérales, vernaies, beaucoup plus précoces que les feuilles, hermaphrodites, régulières, dépourvues de corolle. Le périanthe est coloré, marcescent, en forme de cloche ou de toupie, à bord plus ou moins profondément lobé : le nombre des lobes varie de 3 à 9, mais le plus généralement il est ou de 5 ou de 8. Les étamines, en même nombre que les lobes de périanthe, s'insèrent au fond de celui-ci. L'ovaire est uniloculaire, uniovulé, ovale, comprimé, couronné de deux stigmates linéaires-lancéolés, papilleux au bord intérieur. Le fruit est membraneux, lenticulaire, indéhiscent, uniloculaire, monosperme, bordé d'une aile membraneuse.

L'espèce la plus commune en France et dans la plus grande partie de l'Europe (à l'exception des régions arctiques), est l'*orme champêtre* ou *orme commun* (*alnus campestris*, L.), qu'on désigne vulgairement par les noms d'*orme* ou *ormeau*. Dans les terrains frais et fertiles, il forme un arbre susceptible de s'élever jusqu'à environ 100 pieds, sur 3 à 4 pieds de diamètre; mais dans les localités dont

le sol est maigre ou aride, il atteint rarement 20 pieds de haut, et son tronc devient plus ou moins noueux : dans cet état, on l'appelle *orme tortillard*, *orme à moyeux* et *orme mdle*; il y en a même une sous-variété, connue sous le nom d'*ormille* ou *orme nain*, qui ne forme que des buissons de quelques pieds de hauteur, à feuilles très petites. L'écorce des vieux troncs est épaisse et plus ou moins crevassée. Le vieux bois est d'un brun roux ou d'un blanc grisâtre, souvent marbré de veines plus foncées. Les rameaux sont étalés ou inclinés, disposés en tête arrondie ou irrégulière; leur écorce brune, ou grisâtre, ou verdâtre, est ou lisse, ou garnie de crêtes saillantes ayant la consistance du liège (les arbres dont les rameaux offrent cette conformation, qui n'est d'ailleurs qu'une variation individuelle, ont été distingués par beaucoup d'auteurs sous le nom d'*ormes à liège*, ou *ormes subéreux*). Les feuilles sont tantôt glabres, tantôt plus ou moins pubescentes (surtout en dessous), de forme et de grandeur très variables (suivant l'âge des arbres ou la nature des localités qui les produisent), le plus souvent ovales, ou obovales, ou oblongues, pointues, ordinairement luisantes et d'un vert foncé en dessus, plus ou moins rugueuses, à base oblique et souvent cordiforme ou demi-cordiforme. Les fleurs sont agrégées en glomérules presque globuleux; dans le nord de la France, elles se développent en général dès le milieu de mars; leur périanthe est roussâtre, ou panaché de vert ou de roux, turbiné, en général à

cing lobes et à cinq étamines; celles-ci sont saillantes, à anthères pourpres avant l'émission du pollen. Le fruit, long de 4 à 12 lignes, est arrondi, ou elliptique, ou obovale, profondément bilobé au sommet, d'un jaune verdâtre avant la maturité, puis d'un brun clair tirant sur le gris, ou couleur de paille, et à loge d'un brun foncé. Ce fruit mûrit au commencement de mai, avant le complet développement des feuilles (particularité qu'on n'observe dans aucun autre genre d'arbres indigènes); tout le monde a pu remarquer la quantité vraiment prodigieuse de ces fruits qui, à cette époque, couvre les rameaux des ormes, et qui, grâce à leur légèreté, sont emportés au loin par les vents.

L'orme champêtre ne constitue point à lui seul des forêts; on le rencontre plus ou moins épars parmi les essences de chênes ou de hêtres, ainsi que dans les buissons et aux bords des rivières; aucun arbre, du reste, n'est planté plus fréquemment le long des routes et des chemins; il prospère en tout sol et en toute exposition, les terrains marécageux exceptés. Quoiqu'il puisse vivre environ deux siècles, il atteint toute sa hauteur et une grosseur considérable dans l'espace de 60 à 100 ans: accroissement de beaucoup plus rapide que celui du charme, du chêne et autres arbres à bois dur. Le bois de cet orme sert à de nombreux usages dans les arts et dans l'économie domestique. De tous les bois indigènes, c'est celui qui résiste le mieux aux alternatives de sécheresse et d'humidité; sous l'eau, il est presque aussi incorruptible que le chêne. En raison de son extrême ténacité, on le recherche de préférence à tout autre bois pour le charonnage et autres ouvrages qui exigent les mêmes qualités; il paraît qu'il est inférieur au chêne pour la charpente, mais il l'emporte sur lui à titre de combustible; on en fait de beaux ouvrages de tour et d'ébénisterie: pour cet usage, on recherche surtout le bois des nœuds des ormes tortillards, qui offrent des membranes très élégantes. Le tissu filandreux de l'écorce interne (*liber* des botanistes) des jeunes branches et des rameaux sert à faire des nattes et des cordages; cette écorce interne est astringente

et mucilagineuse: sa décoction a été préconisée comme un spécifique contre les maladies dartreuses. Toute l'écorce des jeunes troncs contient presque autant de tannin que l'écorce de chêne, et sa décoction s'emploie à teindre les laines en jaune. Les feuilles des ormes, soit en vert, soit séchées, fournissent un fourrage excellent pour le bétail, les bêtes à laine et les porcs; le principe mucilagineux qui y abonde les rend plus nutritives que les feuilles de la plupart des autres arbres: on prétend toutefois que, sous ce rapport, les feuilles d'acacia, ainsi que celles des frênes, sont préférables. Enfin, dans les terrains trop arides pour la culture du charme, on substitue à cet arbre l'orme, pour l'établissement de charmilles et de palissades vivantes.

La multiplication des ormes se fait sans difficulté par greffes, par boutures, par marcottes et par rejetons enracinés; mais on n'a guère recours à ces moyens, si ce n'est pour propager les variétés de culture, car la voie des semis est plus expéditive et elle fournit des sujets plus robustes. Les graines d'ormes ne germent qu'étant semées, dès leur maturité, presque rez terre, ou tout-à-fait à la surface du sol, et tenues constamment humides jusqu'à ce que le jeune plant ait pris racine; traitées convenablement, elles lèvent au bout de 5 à 8 jours.

Comme arbre d'agrément, on donne la préférence à une variété de l'orme commun, connue sous les noms d'*orme de Hollande*, *orme-tilleul*, *orme à larges feuilles*, *orme gras* et *orme à grandes feuilles*. Cette variété, ainsi que l'indiquent une partie de ses noms, se distingue à ses feuilles plus amples, plus rugueuses et plus pubescentes que dans le type normal de l'espèce; elles ont en général 4 à 6 pouces de long, sur 3 à 4 pouces de large; celles des scions vigoureux atteignent même souvent jusqu'à 9 pouces de long sur 3 à 5 pouces de large. L'arbre se couronne d'une cime arrondie et très touffue; ses rameaux inférieurs sont inclinés ou pendants. L'accroissement de cet arbre est plus rapide que celui des autres variétés de l'espèce; mais par contre, son bois est moins dur et d'un grain plus grossier.

pedunculé ou *orme à grappes pedunculata*, Foug.) diffère de l'orme commun par ses fruits portés sur de longs filiformes, disposés en corymbes et pendants. Le périanthe en forme de cloche à 8 ou 9 autant d'étamines; le fruit est dur. Cette espèce, assez rare en France, est très commune en Allemagne et en Russie (contrées plus septentrionales de la Sibirie (surtout dans le nord de la Sibirie), par contre, l'orme commun est plus abondant). Son bois sert aux mêmes usages que celui de l'orme commun; il est encore plus dur, plus tenace et plus compacte.

Orme rouge (*ulmus fulva*, Mich.) *Orme blanc* (*ulmus americana*, L.), autre indigène de l'Amérique du Nord, se cultivent comme arbrustiques; mais leur bois est loin d'être de la même qualité que celui de l'orme indigène.

L'orme auquel on donne vulgairement le nom de *orme de Sibirie*, est originaire du Caucase. Éd. Sp.

ORMESSON (D'), famille française dont plusieurs membres se sont fait un nom dans l'administration des finances et dans la magistrature. Un des plus connus qu'on connaisse, OLIVIER D'ORMESSON, mort en 1600, fut premier conseiller général des finances, comtesse descendant HENRI-FRANÇOIS-DE-FRÈVRE D'ORMESSON D'AMBOILE, qui fut question à l'art. LOUIS XVI. En 1761, il fut élevé à ce poste important à l'âge de 31 ans, à la place de Lamoignon, et eut presque aussitôt pour successeur, en 1783, le comte de S.

ORMAZD, voy. OROMAZD.

ORNE (DÉPARTEMENT DE L'), dans la région occidentale, est borné à l'est par le département de l'Eure-et-Loir, au sud par ceux de la Vendée et de la Sarthe, à l'ouest par ceux de la Manche, et au nord par ceux de l'Orléans et de l'Eure (voy. tous ces départements). La rivière qui lui donne son nom prend sa source dans le département de l'Eure, y reçoit les rivières de Cancé, Udon et la Sarthe, et passe dans le département du Calvados à laquelle s'unit, à l'ex-

trémité du département, le Sarthon, la Mayenne, l'Ifon et d'autres rivières, prend également naissance dans ce pays, traversé par des coteaux le long desquels s'étendent des vallées fertiles. Les principales de ces rivières sont navigables dans leur cours inférieur seulement. Le département ayant une superficie de 610,561 hect. ou 309 lieues carrées, contient 333,400 hect. de terres labourables, 26,295 de landes, 65,406 de bois communaux et 23,600 de bois de l'état, dont le produit est de 138,145 stères. Environ 1,300 hect. sont occupés par des étangs et 500 par des marais. Faut de vignes, on cultive beaucoup de pommiers et poiriers qui y prospèrent ainsi que le châtaignier et le noyer, et l'on fait une quantité considérable de cidre et de poiré. On élève une belle race de chevaux, on engraisse beaucoup de volailles, et la pêche est assez bonne dans les rivières et dans les étangs. Le sol renferme des gîtes de minerais de fer, sous diverses formes, que l'on fond et apprête dans une douzaine de hauts-fourneaux et une vingtaine de forges. On tire encore du sol de la magnésie, du kaolin, de la mine de plomb, et l'on exploite des carrières de granit et de pierres calcaires. L'industrie manufacturière s'occupe de l'affinage de l'acier, du tréfilage du fer, de la fabrication des épingles et aiguilles, de la tisseranderie et de la confection des dentelles (voy.) connues sous le nom d'Aleçon. Il y a de plus des distilleries de cidre, de grandes tanneries, des fabriques de sucre de betterave, des verreries, faïenceries, papeteries, et fabriques de tissus de laine, de coton, etc. Quelques milliers d'ouvriers vont annuellement exercer leurs métiers au dehors, tandis que beaucoup de jeunes femmes mariées vont chercher des nourrissons à Paris.

Le département de l'Orne se compose des quatre arrondissements administratifs d'Aleçon, Argentan, Domfront et Mortagne, qui comprennent 36 cantons et 534 communes, ayant ensemble, d'après le recensement de 1841, une population de 442,072 hab. En 1836, on en comptait 443,688, présentant ce mouvement : naissances, 9,594 (4,976 masc., 4,618 fem.), dont 438 illégitimes; décès, 8,405 (4,036 masc., 4,369 fem.);

mariages, 3,386. Pour les élections des députés, faites en 1842 par 2,660 électeurs, le dép. est divisé en 7 arrondissements, savoir : Alençon, Sées, Argentan, Gacé, Domfront, l'Aigle et Mortagne. Pour la justice et l'instruction publique, il est du ressort de la cour royale et de l'académie de Caen; il fait partie de la 14^e division militaire, dont le chef-lieu est à Rouen; et forme un diocèse dont l'évêque siège à Sées. Il se compose de l'ancien comté d'Alençon et du Perche qui, très anciennement, avait aussi ses comtes et dont le chef-lieu était Mortagne, quoique Bellesme prétendit au même titre.

Alençon, chef-lieu du dép., au confluent de la Sarthe et de la Briante, est bien construit; il possède une cathédrale gothique, une préfecture qui est l'ancien palais des ducs, un palais de justice, deux hôpitaux, des halles et des casernes. Nous avons parlé de sa fabrique de dentelles; aux environs on trouvait autrefois des cailloux de quartz qu'on gratifiait du nom de *diamants d'Alençon*. Sa population est de 13,934 âmes. A trois lieues de cette ville est située Saint-Cenery, jadis place forte protégée par un château, qui est réduite à l'état d'un bourg chétif, et n'a plus de ses anciens édifices qu'une très vieille église. Sées, sur l'Orne, appelée du temps des Romains *ciuitas Saggiurum*, a une cathédrale ancienne et un beau palais épiscopal. A une lieue de là, on trouve le château gothique d'O. Sur la même rivière est située Argentan (5,772 hab.), au-dessus d'une grande plaine bien cultivée. On y fait de la dentelle et des toiles de lin et de chanvre. Auprès de la petite ville d'Hyèmes ou Exmes, ancien chef-lieu du pays *Hyémois*, on voit le haras du Pin, avec un ancien château, maintenant siège de l'administration, et entouré de beaux pâturages. Sur un rocher autrefois bien fortifié auprès de la Varenne, s'élève la petite ville de Domfront, mal bâtie et renfermant 2,417 hab. A quatre lieues de là, les malades prennent les eaux thermales de Bagnolles, petit village sur la rivière de Vée. Ces eaux ont + 26° cent., et servent surtout à un établissement de *bains militaires*. Les deux villes de Mor-

tagne et de l'Aigle sur la Rille ont chacune plus de 5,000 âmes. La dernière possède la principale fabrique d'épingles et d'aiguilles qu'il y ait en France, et à Mortagne il se fait un grand commerce des toiles fortes tissées dans le pays. Le château des Forges, à deux lieues de Mortagne, a été la résidence de Catinat; enfin la petite ville de Bellesme, peuplée de 3,400 hab., est sur le bord d'une grande forêt et fait commerce de bois de marine et d'ouvrages en bois. Il n'y a plus de trappistes à Soligny-la-Trappe, où l'on voit quelques restes de l'ancien couvent. D-o.

ORNITHOCÉPHALE, petite plante parasite des Antilles, appartenant à la famille des orchidées (*voy.*) et qui doit son nom (*ὄρνις*, oiseau, *κεφαλή*, tête) à la forme de son anthère unique, qui ressemble à la tête d'une bécasse. C. S.-TZ.

Scemmering a donné ce même nom à un animal vertébré fossile (*voy.*), que les uns croient appartenir à la classe des reptiles, ordre des sauriens, ou à celle des mammifères, et que d'autres considèrent comme intermédiaire entre les oiseaux et les reptiles; il a été décrit par Colini et Cuvier sous le nom de *ptérodactyle* (*πτερόν*, aile, *δάκτυλος*, doigt). Z.

ORNITHOGALE (d'*ὄρνις*, oiseau, et *γάλα*, lait), genre de plantes de la famille des liliacées (*voy.*), tribu des asphodélées. Ce sont des herbes acaules, à racine bulbeuse, à feuilles linéaires ou lancéolées, radicales; l'inflorescence est en grappe ou en corymbe: elle termine une hampe droite, garnie d'une bractée à l'origine de chaque pédicelle. La plupart des espèces de ce genre se font remarquer par l'élégance de leurs fleurs, et, par cette raison, plusieurs ont trouvé place dans les parterres. On cultive fréquemment surtout l'*ornithogale pyramidale* (*Ornithogalum pyramidale*, L.), qui doit à la couleur de ses fleurs le nom vulgaire d'*épi de lait*. Éd. Sp.

ORNITHOLITHES, *voy.* OISEAUX, T. XVIII, p. 670.

ORNITHOLOGIE, histoire naturelle des oiseaux (*voy.* ce mot), de *ὄρνις*, oiseau, et *λόγος*, discours, science. Depuis Linné, Brisson, Latham, Cuvier, Lacépède, Dumeril, Illiger se sont occupés de la classification des oiseaux. Teut

à la les brillants
 Le Vaillant, Sonner, Bruce,
 Wolf, Temminck, etc.,
 Gannemann, Savigny, MM. Les-
 bigny, Garnot, se sont aussi
 éminemment distingués dans l'ornithologie.
 On doit enfin un *Systema avium*
 à G. Cuvier, Stuttgart, 1827. X.
OROTHORINQUE (ὄροτις, et ὄροθινος),
 genre de mammifères rangés
 dans l'ordre des édentés, fa-
 monotrèmes, et que caractérise
 la forme singulière de leur mu-
 gnage en une espèce de bec corné
 aplati, et garni sur ses bords
 de denticules transversales, ce qui lui donne
 un aspect de ressemblance avec le bec
 du perroquet. Leur corps est allongé, leur
 tête latérale, leurs membres extrêmes
 courts et terminés par des doigts
 courts et palmés. Cette conformation
 s'accorde avec la vie aquatique de
 ces animaux; aussi ne les trouve-t-on
 que dans les rivières et les mares.
 On les trouve en Nouvelle-Hollande, où ils bar-
 boient comme des canards, et se con-
 duisent comme des terriers garnis
 de mousse. L'espèce la mieux
 connue est l'*orothorinque roux* (*O. para-*
urus) qui se nourrit de vers et de petits
 insectes aquatiques qu'elle pêche avec
 à peu près comme le font nos
 canards; elle n'a d'ailleurs, en place
 de bec, que des espèces de tubercules
 et l'extrémité de sa langue est
 garnie de papilles de même nature. La
 femelle dépose ses petits au fond d'un
 trou, dont les points restent encore à
 l'éclosion dans l'histoire de ces mammi-
 fères. On trouve les différences que présente
 cette espèce de génération avec les véritables
 canards, voy. les art. ÉDENTÉS,
 MONOTRÈMES, etc. C. S-T. E.
OROSCOPIE, voy. AUGURES.
OROS, ὄρος, T. VIII, p. 335.
OROGRAPHIE (de ὄρος, montagne,
 γράφω, j'écris, je décris), description des
 montagnes, partie de la géognosie et de
 la géographie physique (voy. ces mots). X.
ORAZD ou ORAMUZD (en zend
Ormazd, c'est-à-dire maître très
 d'après le Zend-Avesta (voy.),
 le premier, l'auteur de tout bien,

ayant pour éternel adversaire Ahriman
 (voy.), le génie du mal. Créateur du ciel,
 des astres, du feu, de la terre et des hom-
 mes, il donna à ces derniers une sainte
 loi suivant laquelle il les jugera après
 leur mort. La lumière est son symbole,
 la pureté son essence. Il soutient l'homme
 dans sa lutte contre le mal, et les
 Perses l'invoquaient avec ferveur dans
 leurs prières. — On le représente quel-
 quefois tenant à la main un anneau, sym-
 bole du pouvoir. Voy. FEU (culte du),
 GÉNÉRAL, MAGES, ZOROASTRE, etc. Z. ;
ORONGE, voy. AGARIC.

ORONTE, fleuve de la Syrie, appelé
 aussi *Axius* et aujourd'hui *Asi*. D'après
 les anciens, il avait sa source dans la Célé-
 Syrie, non loin d'Héliopolis (Baalbek),
 entre le Liban et l'Anti-Liban. Il coule
 au nord-ouest, se perd deux fois sous
 terre, puis reparait de nouveau, baigne
 dans son cours les villes d'Apamée et
 d'Antioche (voy.), et se décharge, à peu
 de distance de cette dernière, dans la mer
 de Syrie. L'île de Mélitée, située à son
 embouchure, était renommée dans l'an-
 tiquité pour sa pourpre. Voy. OTTO-
 MAN (empire) et SYRIE. CH. V.

OROSE (PAUL), historien et contro-
 versiste né à la fin du IV^e siècle, proba-
 blement à Tarragone. Il embrassa l'état
 ecclésiastique, et se distingua par son ar-
 deur dans les disputes de son temps. Pour
 combattre ses adversaires avec plus d'auto-
 rité, il passa en Afrique (414), eut de longs
 entretiens avec S. Augustin, qui lui
 adressa un écrit contre les priscillianistes
 et les origénistes, et qui, dans l'embarras
 où le mettait la question de l'origine de
 l'âme, l'envoya consulter S. Jérôme en
 Palestine. Orose y alla, et les prêtres de Jérusalem
 l'appelèrent à la conférence qui
 se tint, le 28 juillet 415, au sujet de l'hé-
 résie de Pélagé (voy.). Deux mois après,
 il fut accusé de blasphème par l'évêque
 Jean, secret partisan de Pélagé, et se vit
 forcé d'écrire son *Apologie*. Au prin-
 temps de l'année 416, il retourna près
 de S. Augustin, qui lui commanda d'é-
 crire une *Histoire du monde* dont il lui
 traça le plan. On reprochait aux chré-
 tiens les malheurs de l'empire : il fallait
 dérouler le tableau des guerres, des ma-
 ladies, des famines, des tremblements de

terre, des inondations, des éruptions de feux, des événements tragiques, etc., qui avaient épouvanté les siècles passés (*Préface d'Orose*). Le prêtre ardent obéit, et dédia, l'année suivante, à l'évêque d'Hippone son résumé des misères de l'humanité, dont il intitula le 1^{er} chapitre : *De miseriâ hominum per peccatum ab initio*. Cette histoire, sorte de long factum en faveur de la cause chrétienne, est en sept livres, qui embrassent le temps écoulé depuis l'origine du monde jusqu'à l'année 417, c'est-à-dire, d'après lui, 5,618 ans. Il y a peu de critique dans cet ouvrage, et le style nous paraît au-dessous des éloges que lui ont donnés quelques savants. Gennadius dit qu'Orose florissait dans les dernières années d'Honorius, mort le 15 août 423 : on ne sait pas de combien il lui a survécu.

Outre son Histoire, qui paraît avoir été traduite en arabe, et son Apologie, Orose a laissé un mémoire en forme de lettre, que l'on a imprimé dans les OEuvres de S. Augustin. La meilleure édition des deux ouvrages est celle de Sig. Havercamp : *Adversus paganos Historiarum libri VII, ut et Apologeticus contra Pelagium*, Leyde, 1788, in-4°. On a une traduction de l'Histoire d'Orose faite par le roi Alfred, à la fin du IX^e siècle, et publiée à Londres, en 1778. On recherche la traduction française publiée par Verard, 1491, in-fol. L'article de Bayle sur Orose est intéressant à consulter. J. T-v-s.

ORPAILLEUR, voy. Or et MÉTALLURGIE (T. XVII, p. 588).

ORPHANOTROPHE, voy. ORPHELINS (*maisons d'*).

ORPHÉE, nom mythique sous lequel on a personifié la plus ancienne école de poètes fondés en Grèce par des chantres de la Thrace. La tradition ordinaire fait d'Orphée un fils de la muse Calliope et du fleuve OËagre ou, selon d'autres, d'Apollon, et lui donne pour maître Linus. Il chantait si merveilleusement et jouait de la lyre à sept cordes avec tant de charme, que les arbres et les rochers quittaient leurs places, les fleuves suspendaient leur cours, les bêtes les plus féroces s'assemblaient autour de lui, les tempêtes faisaient silence pour l'écouter. Des poètes l'appel-

lent roi de la Thrace, et dans les *Argonautiques*, qui portent son nom, on le qualifie de chef des Ciconiens, riches en troupeaux. C'est aussi dans le pays des Ciconiens qu'Ovide place son mariage avec Eurydice ou Argriope. Au désespoir de la perte de sa femme qui mourut le jour même de ses noces de la piqûre d'un aspic*, il renonça au mariage, ce qui irrita tellement les Ciconiennes qu'elles le massacrèrent pendant les fêtes de Bacchus. Selon une autre tradition, il vint dans sa jeunesse un grand nombre de pays, entre autres l'Égypte, répandit en Grèce les mystères de Bacchus et d'autres dieux, enrichit la mythologie, et introduisit un genre de vie dont la première condition était la pureté. Il avait déjà atteint un âge avancé, selon les *Argonautiques*, lorsqu'il s'embarqua avec les Argonautes. On lui attribue l'invention de la cithare. Les auteurs anciens parlent fréquemment de ses ouvrages; cependant il est vraisemblable qu'il n'a rien écrit, et que ses idées, ses doctrines et ses fables, revêtues des formes de la poésie, ne sont transmises que par tradition, et ont ensuite été recueillies et renfermées dans leurs chants par un cycle (voy.) de poètes dits *orphiques*. De bonne heure, ces poésies se répandirent en Grèce; mais déjà les anciens doutaient de l'authenticité des poèmes qu'on lui attribuait; il est même probable que, dès le temps d'Aristote, il n'existait rien qui fût avec certitude de lui. Le poème des *Argonautiques* que nous possédons, sans parler de nombreux fragments, est évidemment d'une époque postérieure. Il a été publié par Schneider (Iéna, 1803). On y joint des *hymnes*, et un traité sur les *vertus des pierres*, qui ne remonte pas vraisemblablement au-delà du IV^e siècle de notre ère, et qui a été publié par Tyrwhitt (Londres, 1781). La meilleure édition

(*) Suivant la légende, Orphée descendit aux enfers pour réclamer son amante chérie (*Georg.*, IV, 452 et suiv.), qui lui fut accordée à la condition de ne pas regarder derrière lui avant d'avoir passé les portes du sombre séjour. Cependant, emporté par la passion, il jeta les yeux en arrière et vit Eurydice, mais pâle et comme un fantôme qui s'évanouit. Il essaya de la forcer encore une fois, par ses chants, l'entrée de l'Érèbe; mais le passage lui en resta interdit.

Les prétendues œuvres d'Orphée est celle de Hermann (Leipz., 1805). M. Lobeck a compilé, dans son *Aglaophamus*, ce qui se trouve des poètes orphiques. — On ne voit sur la poésie à laquelle ce nom est resté attaché et qui embrasse tout le côté de la religion érotérique et de la magie, l'ouvrage de Bode intitulé *Orpheus poetarum graecorum antiquissimus* (Gœttingue, 1824, in-4°). C. L. ORPHELINS (MAISONS D'), établissements fondés par la bienfaisance publique ou la charité privée pour venir au secours des enfants à qui la mort a enlevé leurs parents. On les a appelés, dans plusieurs pays, *orphantotrophes*, mot grec composé de ὄρφανός, *orphanos*, orphelin (dit être manquant de quelque chose, orphelin des parents), et τροφή, je nourris. Dans tous les temps et dans tous les pays, une émulation généreuse a ouvert ses bras à ces malheureux, ou tout au moins leur est venue en aide. En vingt endroits, le législateur des Hébreux recommanda de secourir la veuve et l'orphelin. En Grèce, Solon et Pisistrate ordonnèrent que les enfants d'un père mort sur la défense de la patrie fussent élevés dans le Prytanée aux frais de l'état. Hippodamo de Milet fit adopter une loi semblable. La loi romaine prit sous sa protection spéciale la fortune des orphelins qui, sous Auguste, furent compris dans les distributions d'argent et de vivres qui se faisaient au peuple. Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Pertinax et Alexandre Sévère érigèrent pour eux des asiles où ils eurent au moins une subsistance assurée. Le christianisme enfin, fidèle aux recommandations de son fondateur, leur prodigua toujours une tendre sollicitude. Dès l'an 335, on trouve dans l'histoire la mention d'une maison spéciale d'orphelins à Constantinople. Au VI^e siècle, Rome, et au VII^e, la France possédaient des établissements semblables. Les moines, surtout en Orient, se distinguèrent par leur charité envers ces infortunés. Les ordres hospitaliers rivalisèrent avec eux; et nous voyons Innocent III en charger un de l'administration d'un hospice (voy. ce mot) où les orphelins étaient confondus avec les enfants-trouvés.

Les établissements plus spécialement destinés aux orphelins ne commencèrent à se multiplier en Italie d'abord, puis dans le reste de l'Europe, qu'à partir du XVI^e siècle. Il s'en forma deux à Rome, l'hospice *dei Orfanelli* et celui de Saint-Michel, qui existent encore, mais qui ont beaucoup perdu de leur importance. Les autres villes italiennes suivirent promptement cet exemple. Dès le milieu du même siècle, Turin fonda une maison d'orphelins. Aujourd'hui, Milan entretient deux orphanotrophes, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles; Pavie, Bergame, Parme, Lodi, Gênes, Nice et d'autres villes du Piémont, possèdent de semblables instituts.

La plupart des maisons d'orphelins de l'Allemagne ne remontent pas non plus au-delà du XVI^e siècle. Les villes riches et commerçantes des Pays-Bas et les villes impériales eurent les premières des orphanotrophes. Plus tard, de simples particuliers et des princes en érigèrent en différents endroits : la maison de Gotha, par exemple, devait son origine à la bienfaisance d'Ernest-le-Pieux. Berlin compte cinq établissements publics d'éducation pour les orphelins, et l'un d'eux, celui de Frédéric, entretient jusqu'à 1,500 de ces infortunés. Celui de Hambourg contient plus de 600 enfants, et passe pour un modèle de sage organisation. L'institut des orphelins de Francfort, fondé en 1647; celui de Wurzburg, plus ancien encore et peut-être le plus riche du monde; ceux de Bamberg, de Nuremberg, de Cologne, de Mayence, de Stuttgart, et surtout la grande et belle institution de Halle (voy.), jouissent d'une réputation méritée. Les asiles ouverts aux orphelins par les villes de Bâle, de Berne, de Zurich et de Schaffhouse, sont dignes aussi d'une mention honorable. Saint-Petersbourg renferme deux maisons particulièrement destinées aux orphelins, qui sont admis d'ailleurs dans les hospices d'enfants-trouvés des deux capitales de la Russie. En Angleterre, le gouvernement n'a rien fait jusqu'ici pour les enfants sans parents; c'est la charité privée qui a fondé toutes les maisons où sont reçus les orphelins sans distinction de classe, et celles où ne peuvent en-

terre, des inondations, des éruptions de feux, des événements tragiques, etc., qui avaient épouvanté les siècles passés (*Préface d'Orose*). Le prêtre ardent obéit, et dédia, l'année suivante, à l'évêque d'Hippone son résumé des misères de l'humanité, dont il intitula le 1^{er} chapitre : *De miseria hominum per peccatum ab initio*. Cette histoire, sorte de long factum en faveur de la cause chrétienne, est en sept livres, qui embrassent le temps écoulé depuis l'origine du monde jusqu'à l'année 417, c'est-à-dire, d'après lui, 5,618 ans. Il y a peu de critique dans cet ouvrage, et le style nous paraît au-dessous des éloges que lui ont donnés quelques savants. Gennadius dit qu'Orose florissait dans les dernières années d'Honorius, mort le 15 août 423 : on ne sait pas de combien il lui a survécu.

Outre son Histoire, qui paraît avoir été traduite en arabe, et son Apologie, Orose a laissé un mémoire en forme de lettre, que l'on a imprimé dans les OEuvres de S. Augustin. La meilleure édition des deux ouvrages est celle de Sig. Havercamp : *Adversus paganos Historiarum libri VII, ut et Apologeticus contra Pelagium*, Leyde, 1788, in-4°. On a une traduction de l'Histoire d'Orose faite par le roi Alfred, à la fin du ix^e siècle, et publiée à Londres, en 1778. On recherche la traduction française publiée par Verard, 1491, in-fol. L'article de Bayle sur Orose est intéressant à consulter. J. T.-v.-s.

ORPAILLEUR, voy. On et MÉTALLURGE (T. XVII, p. 588).

ORPHANOTROPHE, voy. ORPHELINS (*maisons d'*).

ORPHÉE, nom mythique sous lequel on a personnifié la plus ancienne école de poètes fondée en Grèce par des chantres de la Thrace. La tradition ordinaire fait d'Orphée un fils de la muse Calliope et du fleuve Oëagre ou, selon d'autres, d'Apollon, et lui donne pour maître Linus. Il chantait si merveilleusement et jouait de la lyre à sept cordes avec tant de charme, que les arbres et les rochers quittaient leurs places, les fleuves suspendaient leur cours, les bêtes les plus féroces s'assemblaient autour de lui, les tempêtes faisaient silence pour l'écouter. Des poètes l'appel-

lent roi de la Thrace, et dans les *Argonautiques*, qui portent son nom, on le qualifie de chef des Ciconiens, riches en troupeaux. C'est aussi dans le pays des Ciconiens qu'Ovide place son mariage avec Eurydice ou Argiope. Au désespoir de la perte de sa femme qui mourut le jour même de ses noces de la piqûre d'un aspic*, il renonça au mariage, ce qui irrita tellement les Ciconiennes qu'elles le massacrèrent pendant les fêtes de Bacchus. Selon une autre tradition, il visita dans sa jeunesse un grand nombre de pays, entre autres l'Égypte, répandit en Grèce les mystères de Bacchus et d'autres dieux, enrichit la mythologie, et introduisit un genre de vie dont la première condition était la pureté. Il avait déjà atteint un âge avancé, selon les *Argonautiques*, lorsqu'il s'embarqua avec les Argonautes. On lui attribue l'invention de la cithare. Les auteurs anciens parlent fréquemment de ses ouvrages; cependant il est vraisemblable qu'il n'a rien écrit, et que ses idées, ses doctrines et ses fables, revêtues des formes de la poésie, ne se sont transmises que par tradition, et ont ensuite été recueillies et renfermées dans leurs chants par un cycle (voy.) de poètes dits *orphiques*. De bonne heure, ces poésies se répandirent en Grèce; mais déjà les anciens doutaient de l'authenticité des poèmes qu'on lui attribuait; il est même probable que, dès le temps d'Aristote, il n'existait rien qui fût avec certitude de lui. Le poème des *Argonautiques* que nous possédons, sans parler de nombreux fragments, est évidemment d'une époque postérieure. Il a été publié par Schneider (Iéna, 1803). On y joint des *hymnes* et un traité sur *les vertus des pierres*, qui ne remonte pas vraisemblablement au-delà du iv^e siècle de notre ère, et qui a été publié par Tyrwhitt (Londres, 1781). La meilleure édition

(*) Suivant la légende, Orphée descendit aux enfers pour réclamer son amante chérie (Georg., IV, 452 et suiv.), qui lui fut accordée à la condition de ne pas regarder derrière lui avant d'avoir passé les portes du sombre séjour. Cependant, emporté par la passion, il jeta les yeux en arrière et vit Eurydice, mais pâle et comme un fantôme qui s'évanouit. Il essaya de former encore une fois, par ses chants, l'entrée de l'Érèbe; mais le passage lui en resta interdit.

nombreuses œuvres d'Orphée est celle de Mann (Leipzig., 1805). M. Lobeck a li, dans son *Aglaophamus*, ce qui est des poètes orphiques. — On s'occupe sur la poésie à laquelle ce nom est attaché et qui embrasse tout le la religion érotique et de la ogie, l'ouvrage de Bode intitulé *us poetarum græcorum antiquis-* (Göttingue, 1824, in-4°). C. L. PHÉLINS (MAISONS D'), établissements fondés par la bienfaisance publique la charité privée pour venir au des enfants à qui la mort a enlevé parents. On les a appelés, dans les pays, *orphanotrophes*, mot grec (*ορφανός*) formé de *ορφανός*, *orphanos* — dire manquant de quelque chose, et *τροφή*, je nourris, et *τροφή*, je nourris tous les temps et dans tous les une éducation généreuse a ouvert ites à ces malheureux, ou tout au leur est venue en aide. En vingt ta, le législateur des Hébreux re- nade de secourir la veuve et l'or- . En Grèce, Solon et Pisistrate or- rent que les enfants d'un père mort a défense de la patrie fussent éle- ns le Prytanée aux frais de l'état. dame de Milet fit adopter une loi e. La loi romaine prit sous sa protec- ciale la fortune des orphelins qui, Auguste, furent compris dans les sions d'argent et de vivres qui se t au peuple. Nerva, Trajan, Adrien, tomains, Pertinax et Alexandre Sé- rigèrent pour eux des asiles où ils rent au moins une subsistance as- Le christianisme enfin, fidèle aux mandations de son fondateur, leur ma toujours une tendre sollicitu- ès l'an 335, on trouve dans l'his- la mention d'une maison spéciale elins à Constantinople. Au vi^e Rome, et au vii^e, la France poss- nt des établissements semblables. oines, surtout en Orient, se dis- rent par leur charité envers ces in- és. Les ordres hospitaliers rivali- avec eux; et nous voyons Inno- II en charger un de l'administra- l'un hospice (*voy.* ce mot) où les lins étaient confondus avec les en- trovés.

Les établissements plus spécialement destinés aux orphelins ne commencèrent à se multiplier en Italie d'abord, puis dans le reste de l'Europe, qu'à partir du xvi^e siècle. Il s'en forma deux à Rome, l'hospice *dei Orfanelli* et celui de Saint-Michel, qui existent encore, mais qui ont beaucoup perdu de leur importance. Les autres villes italiennes suivirent promptement cet exemple. Dès le milieu du même siècle, Turin fonda une maison d'orphelines. Aujourd'hui, Milan entretient deux orphanotrophes, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles; Pavie, Bergame, Parme, Lodi, Gênes, Nice et d'autres villes du Piémont, possèdent de semblables instituts.

La plupart des maisons d'orphelins de l'Allemagne ne remontent pas non plus au-delà du xvi^e siècle. Les villes riches et commerçantes des Pays-Bas et les villes impériales eurent les premières des orphanotrophes. Plus tard, de simples particuliers et des princes en érigèrent en différents endroits: la maison de Gotha, par exemple, devait son origine à la bienfaisance d'Ernest-le-Pieux. Berlin compte cinq établissements publics d'éducation pour les orphelins, et l'un d'eux, celui de Frédéric, entretient jusqu'à 1,500 de ces infortunés. Celui de Hambourg contient plus de 600 enfants, et passe pour un modèle de sage organisation. L'institut des orphelins de Francfort, fondé en 1647; celui de Wurzburg, plus ancien encore et peut-être le plus riche du monde; ceux de Bamberg, de Nuremberg, de Cologne, de Mayence, de Stuttgart, et surtout la grande et belle institution de Halle (*voy.*), jouissent d'une réputation méritée. Les asiles ouverts aux orphelins par les villes de Bâle, de Berne, de Zurich et de Schaffhouse, sont dignes aussi d'une mention honorable. Saint-Pétersbourg renferme deux maisons particulièrement destinées aux orphelins, qui sont admis d'ailleurs dans les hospices d'enfants-trouvés des deux capitales de la Russie. En Angleterre, le gouvernement n'a rien fait jusqu'ici pour les enfants sans parents; c'est la charité privée qui a fondé toutes les maisons où sont reçus les orphelins sans distinction de classe, et celles où ne peuvent en-

trer que les enfants dont les parents ont exercé une profession déterminée. Aux États-Unis, ce sont également des sociétés particulières qui se chargent de l'éducation des orphelins.

La France doit la fondation et l'entretien de la plupart de ses maisons d'orphelins à des associations charitables. Outre les hospices de Lyon, de Rouen, de Nancy, de Montpellier, de Strasbourg, qui pourvoient à l'entretien d'un certain nombre d'orphelins, on cite ceux de Grenoble, de Dijon, et de Paris. Les neuf ou dix asiles qui existaient dans cette dernière ville avant 1789 ont été réduits successivement à deux, puis à un seul, espèce de lieu de passage où séjournent les orphelins des deux sexes, jusqu'à ce qu'ils soient envoyés à la campagne ou mis en apprentissage. Ce système, adopté aussi dans les duchés de Nassau et de Saxe-Weimar, d'une manière encore plus rigoureuse, et combiné, dans le Wurtemberg, dans plusieurs cantons de la Suisse et dans d'autres pays, avec le régime d'une éducation commune, présente certainement des avantages lorsque les particuliers chez qui on place les enfants offrent des garanties suffisantes; il les initie, entre autres, aux douceurs de la vie de famille et aux devoirs de la vie civile.

Généralement, on élève les orphelins pour les professions industrielles; on en fait des ouvriers ou des servantes. Les hospices de Rome font une exception à cet égard: les orphelins y sont instruits non-seulement dans les arts mécaniques, mais dans les arts libéraux. La maison de Potsdam, plus généreuse encore, se fait un devoir de procurer à ses élèves le plus haut degré de culture intellectuelle. La réunion des deux sexes dans un même local peut entraîner des inconvénients; mais ce qui en offre un plus grand encore, c'est la confusion déplorable qui a lieu, en certains hospices, des orphelins avec de jeunes mauvais sujets. Afin de prévenir une contagion morale presque inévitable, on a établi, à Berlin, une division séparée pour les enfants d'une moralité douteuse. Cependant cette mesure semble encore insuffisante, et l'on aimerait à voir fonder partout, comme en Suisse, des écoles ru-

rales où l'on pourrait recevoir, ou orphelins, des enfants de familles p mais honnêtes. E.

ORPIMENT (*auri pigmentum*) ORPIN, combinaison d'arsenic et d'fre (*voy.* ces mots) qui se sublime les fissures des matières volcaniques dont on se sert pour peindre en jaune.
ORRENTE (PIERRE), peintre en 1644, *voy.* ESPAGNOLE (*école*), p. 23.

ORSEILLE, pâte tinctoriale consistante solide, d'une couleur foncé ou lie de vin, d'une odeur désagréable. Elle est en masses de l'oseille du poing; quand on les brise, on se voit dans l'intérieur des débris partiels de la plante avec laquelle se prépare. L'orseille contient beaucoup de la chaux, et des urates de chaux et d'ammoniaque. Elle sert à aviver d'autres couleurs; mais elle n'est pas solide; la lumière suffisante pour lui enlever son éclat. On s'en sert pour colorer les thermomètres. Suivant Tournefort, c'est la cette pourpre d'Amorgos que chez les anciens, servait à teindre les étoffes.

On prépare l'orseille avec un peu de la *roccella tinctoria*, Ach., qui croît sur les roches marines de tous les mers; elle a une tige cylindrique aplatie, simple ou rameuse, ressemblant à un petit arbrisseau; les ramifications sont comme saupoudrées d'une poussière blanche présentant çà et là de petits paquets blancs poudreux et arrondis. Les organes fructiformes ou scutelliformes sont de couleur noire. Le genre *roccella* renferme une dizaine d'espèces, quoiqu'en veuille dire l'épithète de *tinctoria* donnée à l'une d'elles, pour toutes servir à la préparation de l'orseille. C'est au commencement du xiv^e siècle qu'un négociant florentin a découvert la propriété tinctoriale de ce lich. Le mode de préparation est fort simple: la plante étant broyée est accumulée dans une cuve mise en contact avec de la chaux vive, ou de la soude; on laisse de temps en temps de nouvelles quantités d'urine et de chaux, jusqu'à ce que la masse ait acquis la couleur qui est

que l'orseille. Cela fait, il ne s'agit plus que de la mettre en boules, et de la faire brasser à l'air libre et à l'ombre. A. F.

ORSINI, *voy.* URSINS.

ORTELS, *voy.* PIERD.

ORTELES, groupe de montagnes dont la principale pointe a plus de 4,000 mètres de hauteur. *Voy.* ALPES et TYROL.

ORTELIUS (ABRAHAM ORTEL, en latin), l'un des restaurateurs de la géographie, surnommé pour cette raison le Protémée de son temps, né à Anvers en 1527, mort le 28 juin 1598. *Voy.* CARTES GÉOGRAPHIQUES, T. V, p. 16.

ORTHODOXIE, mot que les Grecs ont formé de δέξα, opinion, dogme, et de ὁρθός, droit, juste, qui par conséquent signifie opinion juste, vraie croyance, et que, dans toutes les églises, une ou plusieurs sectes se sont appliquées, en l'opposant à des sectes dissidentes, basées néanmoins sur les mêmes principes généraux. Le contraire de l'orthodoxie est l'hétérodoxie (ἕτερος, autre, différent), dénomination plus douce que celle d'hérésie (*voy.*) et qu'on peut expliquer par dissentiment, dissidence. Le paradoxe (*voy.*) est une opinion à côté (παρά) de l'opinion commune : ce mot n'est pas restreint comme les deux autres aux idées religieuses, et même il s'applique de préférence à celles qui appartiennent à un tout autre ordre.

Les catholiques et les schismatiques, les musulmans chiites ou sounites, se regardent comme les vrais croyants, traduction du mot *orthodoxes* ; mais ce dernier est officiellement pris par l'Église d'Orient, par opposition aux grecs-uniens, aux latins et à diverses sectes (*voy.* RASKOLNIKS).

Au sein du protestantisme, l'orthodoxie est la croyance strictement conforme aux symboles, aux confessions de foi (*voy.*), auxquels tiennent encore certaines églises contraires au rationalisme moderne et qu'on s'est habitué à nommer *methodistes* (*voy.*). Cette dénomination est impropre : généralement celle d'*orthodoxes* leur conviendrait mieux, si sous la première désignation on ne comprenait pas en même temps le reproche d'un esprit d'exclusion, d'un orgueil religieux peu conformes à la loi fondamentale du christ-

tianisme, qui est la charité. J. H. S.

L'orthodoxie est donc l'opinion qui doit servir de règle aux fidèles dans toutes les questions dogmatiques en matière de religion. Voyons tout ce que recèle cette reconnaissance d'une doctrine officielle, réputée seule vraie, et destinée à servir de règle à tous les esprits et dans tous les temps. D'abord, elle satisfait à un double besoin : d'une part, dans les esprits puissants et les caractères dominateurs, ce besoin d'affirmation et de fixité dans les idées qui n'admet aucun doute ; d'autre part, dans la multitude, ce besoin de croyances toutes faites, partage de l'immense majorité des hommes qui n'ont pas le loisir de discuter la solution de ces problèmes compliqués : la foi aveugle est le lot obligé de ceux que la pensée fatigue.

Pour l'établissement d'une orthodoxie, la condition première est l'unité de doctrine, l'invariabilité des dogmes : la multiplicité des opinions est, dit-on, le signe de l'erreur, tandis que la vérité est immuable. Mais cette prétention de l'orthodoxie à posséder la vérité tout entière, suppose que la vérité a été trouvée, donnée au monde à un jour marqué, et qu'à partir de ce jour, elle n'est plus susceptible d'accroissement ni de diminution, en un mot elle suppose une révélation, c'est-à-dire que Dieu lui-même s'est manifesté aux hommes, et leur a communiqué une fois tout ce qu'il leur est permis de savoir jamais. La révélation (*voy.*), à son tour, entraîne à sa suite une tradition (*voy.*) et un corps dépositaire de cette tradition, qui la transmet de siècle en siècle sans qu'elle puisse jamais s'altérer : ce qui nous conduit à un nouveau caractère de l'orthodoxie et de ceux qui en sont les organes, ce caractère indispensable, c'est l'infailibilité (*voy.*). Si les dépositaires de la tradition n'étaient pas infailibles, elle pourrait se mêler d'un faux alliage, et à la longue se corrompre et se dénaturer ; elle n'échapperait pas à la condition des choses humaines qui changent et se renouvellent avec le temps. Mais grâce à ce don spécial de l'infailibilité, la perpétuité de la foi reste inaltérable.

Pour la maintenir intacte, le corps

gardien de l'orthodoxie enseigne l'horreur des nouveautés, impose une soumission aveugle, et proscriit la pensée comme un libertinage d'esprit. Toute spéculation indépendante sur les problèmes qui touchent à notre nature, à notre origine et à notre fin est dangereuse. Le moyen le plus sûr pour éviter les égarements est de rester immobile ; la foi suffit à l'homme. L'Église se charge de penser pour le compte du genre humain.

Tel a été le programme de toute théocratie dépositaire d'une doctrine orthodoxe. C'est là ce que l'Église a parfaitement bien compris ; c'est là en effet le côté par lequel elle a mérité l'admiration et a joué un si grand rôle dans l'histoire ; elle a été un gouvernement. Avec quel tact, avec quelle mesure elle a toujours rempli cette mission de gouverner les intelligences ! Quelle haute prudence elle a fait éclater dans ses longs efforts pour garder l'orthodoxie ! Dans les nombreuses controverses engagées pour la constitution des dogmes, tout en tenant compte de la vérité en elle-même, elle appréciait avec un soin scrupuleux l'opportunité, la valeur sociale de chaque opinion, son côté politique, si l'on peut s'exprimer ainsi, consacrant d'abord et surtout le côté pratique de la vérité, laissant dans l'ombre la vérité purement spéculative lorsqu'elle n'avait pas d'application directe ou qu'elle aurait pu jeter le trouble dans les esprits qui avaient encore besoin de tâtelle. Elle a montré un exemple frappant de cette haute prudence dans l'affaire du pélagianisme, au v^e siècle, et dans la controverse sur la grâce (*voy. ces mots*), au xvii^e, évitant de sanctionner les doctrines exagérées, même sous le patronage des noms les plus révéraés, et suspendant son jugement lorsque le débat roulait sur des points trop subtils et trop peu pratiques.

Toutefois, quelque glorieuse qu'ait été la longue domination de l'Église catholique sur le monde moderne, la légitimité de cette domination a été contestée, et surtout les principes qui sont la base de toute orthodoxie ont été battus en brèche. D'après une manière de voir tout opposée, la vérité n'a pas été révélée tout

entière à l'homme à un jour marqué ; il ne la possède jamais que par fragments, elle se dévoile à lui par découvertes successives ; en un mot, la vérité, par rapport à l'intelligence humaine, est susceptible de progrès. Selon ces hardis penseurs, l'immutabilité des doctrines est une chimère ; le mouvement n'est pas moins nécessaire au monde intellectuel qu'au monde physique. L'histoire religieuse de l'humanité a ses révolutions comme l'histoire du globe. Malgré la permanence des noms, rien ne ressemble moins au dogme d'une société naissante que le dogme d'une société vieillie, et sans doute il ne serait pas impossible de raconter aussi l'histoire des variations de l'orthodoxie.

Il est trop vrai, quelle que soit la docilité apparente de la multitude, quelque-elle puisse pendant des siècles porter sans murmurer le joug de la foi, le genre humain ne peut se résigner à charger qui que ce soit de penser pour son compte. Un jour vient où quelques esprits rebelles se révoltent contre la domination d'une orthodoxie immobile. En vain ferait-elle appel au bras séculier : le glaive est impuissant contre la pensée. « Il faut qu'il y ait des hérésies, » a dit saint Paul avec un sens profond ; il faut que l'erreur puisse s'essayer, non-seulement pour que la vérité fasse l'épreuve de ses forces, mais aussi pour que l'homme travaille par de constants efforts à découvrir des vérités nouvelles. Notre lot ici-bas est de chercher ; l'homme doit conquérir à la sueur de son front la vérité, la pâture de l'âme, comme les aliments de son corps. La vérité n'est pas moins perfectible dans le domaine de la religion, que dans les autres sphères où s'exerce notre intelligence, et désormais l'orthodoxie devra être progressive. A-D.

ORTHOGRAPHE. C'est, comme le mot l'indique (*γράφειν*, écrire, et *ὀρθός*, droit, correct), l'art d'écrire correctement les mots d'une langue. Mais que faut-il entendre par ce mot correctement ? Si l'écriture est, comme on l'a dit, l'art de *peindre la parole*, plus la peinture est ressemblante, plus elle est parfaite. Il faut donc écrire les mots comme on les prononce. C'est par là en effet que l'on

nce dans toutes les langues, que qu'elles deviennent savantes, elles, que, par la multiplication des sens écrits, elles s'adressent aux yeux à l'intelligence autant qu'aux oreilles, il s'opère un divorce entre le son et l'écriture ; on demande à celle-ci de reproduire, non plus le son des lettres, mais la physionomie que leur ont donnée la logique et l'étymologie, ou le caprice et l'usage*. Ce divorce n'est pas complet dans certaines langues, mais dans d'autres : ainsi l'orthographe s'approche beaucoup de la prononciation dans l'italien ; elle s'en éloigne davantage dans le français et plus encore dans l'anglais**. Malgré les inconvénients de cette différence, les essais à différentes époques*** pour la rapprocher brusquement et radicalement ont toujours échoué, pour n'avoir pas assez tenu compte de l'étymologie et de l'usage. Effacer les signes orthographiques d'une langue, c'est rayer ses généalogiques et gratter son visage. Cependant on ne peut méconnaître une loi naturelle d'après laquelle les mots sont plus chargés de lettres dans l'enfance des langues que dans leur

tous sommes accoutumés à telle orthographe, elle a servi à fixer les mots dans notre mémoire ; la bizarrerie fait souvent toute la physionomie d'une expression, et prévient dans la langue les fréquentes équivoques de la langue parlée, dès qu'on prononce un mot nouveau, naturellement nous demandons l'orthographe, afin de l'associer aussitôt à sa lecture. On ne croit pas savoir le nom d'une chose, si on ne l'a vu par écrit. » Riva-
* *Universalité de la langue française.*

En général, elle en est plus près dans les langues originales que dans les dérivées. Ce qui est même pour ces dernières, de graves inconvénients naissent souvent de l'imperfection de l'orthographe employée. Cette observation s'applique, par exemple, aux langues slaves qui, le polonais et le bohème, emploient les lettres latines ou allemandes, insuffisantes pour représenter toutes les articulations simples de ces langues. Le vieux slave, le russe, le grec ont leur propre alphabet, n'offrent aucun inconvénient. Il se remarque au contraire dans l'anglais, mais par une tout autre

au ^v siècle, Jacques Sylvius, Mevgret, Pelletier, Ramus ; au ^{xvii}, Nicolas Buffier, Regnier Desmarais ; au ^{xviii}, de Saint-Pierre, Rétif de la Bretonne, nos jours. M. Maris et quelques au-

maturité ; la prononciation rejette peu à peu telle ou telle lettre, ajoutant rarement, retranchant toujours, et, quoique l'habitude conserve ces lettres dans le langage écrit, longtemps après qu'elles sont mortes pour la langue parlée, l'influence lente, mais sûre, de la prononciation finit par en dépouiller l'écriture. Disons donc, avec les grammairiens de Port-Royal, que « l'orthographe doit suivre la raison et l'autorité : la raison, lorsqu'elle a égard à l'étymologie des mots, l'autorité, lorsqu'elle se conforme à la manière d'écrire la plus ordinaire dans les bons auteurs. »

En France, c'est sous François I^{er} que l'orthographe se sépara de la prononciation ; auparavant, ni l'une ni l'autre n'avaient de règles fixes, et les manuscrits offrent souvent pour le même mot jusqu'à vingt variantes, dont plusieurs dans la même page, à quelques lignes de distance. L'imprimerie avait commencé à introduire quelque régularité ; le ^{xvi} siècle ramena l'orthographe dans la voie de l'étymologie. Les règles posées à cette époque, complétées par l'Académie Française au commencement du siècle suivant, légèrement modifiées par Beauzée et par Voltaire au ^{xviii} siècle, sont celles que l'on suit encore aujourd'hui.

Rivarol trouve à l'orthographe française trois inconvénients : d'employer trop de lettres pour écrire un mot, ce qui embarrasse sa marche ; d'en employer qu'on pourrait remplacer par d'autres, ce qui lui donne du vague ; enfin d'avoir des caractères dont elle n'a pas le prononcé, et des prononcés dont elle n'a pas les caractères. » Ajoutons qu'elle a consacré des anomalies, telles que *consonnance* et *dissonance*, *diagnostic* et *pronostic*, *dilemme* et *analème*, *rhythme* et *eurythmie* ; elle écrit *satire* (littérature) et *satyre* (mythologie), quoique ce soit le même mot ; *tisane* et *ptyalisme*, quoique tous deux viennent de πτύω. C'est également par une anomalie qu'elle écrit *fantôme* et *philosophie*, *vil* et *servile*, *public*, *laïc*, *ombilic* et *catholique*, *hérétique*, *pratique* ; *ma mie* et *m'a-mour*, etc. Enfin on peut signaler de véritables erreurs, comme *le lierre* pour *l'hierre* (*hedera*), *êtres* d'une maison

pour *aitres* (*atria*); de par le rot, pour *de part*, etc.

Relativement à l'orthographe des noms propres, nous renvoyons à ce qui a été dit aux art. NOM et GÉOGRAPHIE. R-Y.

ORTHOPÉDIE ou **ORTHOMORPHIE**, science et art tout modernes, ayant pour but de remédier aux diverses difformités corporelles qui résultent des maladies ou qui même datent de la naissance. Ce redressement a plus ordinairement lieu dans l'enfance et dans la jeunesse comme l'indique le mot *orthopédie* (de *ὀρθός*, droit et *παῖς*, enfant *); cependant on peut l'entreprendre à toutes les époques de la vie, ce qui a fait créer le mot plus général d'*orthomorphie* (de *μορφή*, forme), comme on a quelquefois désigné sous le nom d'*orthophrénie* l'art (trop peu avancé, et bien distinct de la pédagogie) de corriger les dispositions vicieuses du cœur et de l'esprit (*πρᾶξις*).

L'orthopédie (pour nous servir du mot que l'usage a consacré) est plus étendue qu'on ne le croit vulgairement. Dans le monde, on ne l'applique guère qu'au redressement des courbures anormales survenues dans les os : elle devrait avoir pour objet de prévenir les difformités plutôt que de les guérir, et dans ce sens, elle devrait faire une partie importante de l'éducation physique (*voy.*); car il est bien rare que nous apportions en naissant une constitution assez parfaite pour qu'il n'y ait rien à y réformer.

Si l'orthopédie curative est plus cultivée chez nous, ce n'est pas qu'elle ait été ignorée des anciens; leurs écrits subsistent pour prouver le contraire; mais l'orthopédie prophylactique était chez eux l'objet d'une étude si approfondie et d'une application si intelligente, que la beauté des formes était la règle générale, et la difformité une exception chez les personnes de condition libre (*voy.* GYMNASE, PALESTRE, ONCTION, etc.). On nous raconte qu'à Sparte on précipitait dans les apothètes les enfants qui naissaient débiles : et quant aux ilotes (*voy.*), on ne s'occupait guère de les per-

fectionner ni au physique ni au moral.

Quoi qu'il en soit, malgré tous les soins il peut survenir après la naissance des difformités diverses, ou bien le sujet les a apportées en venant au monde, et l'art peut y remédier souvent, soit d'une manière complète, soit au moins pour en borner les progrès. En effet, il faut bien se le persuader, telle est la solidarité des différentes parties du corps, que tout dérangement survenu dans un point quelconque tend à se propager graduellement d'une manière incessante, et à entraîner un trouble des fonctions qui rend l'existence pénible et peut même l'abréger.

Les difformités ont leur siège dans les os ou dans les parties molles, souvent dans les unes et dans les autres; dans le premier cas, elles dépendent presque toujours d'une maladie qui a empêché les os de se consolider régulièrement, ou qui plus tard a diminué leur consistance et qui les a livrés ainsi à des tractions musculaires qui les ont courbés. Quant à celles qui occupent seulement les parties molles, elles consistent tantôt dans des réunions anormales, tantôt dans des divisions contre nature, ou bien encore dans des indurations partielles, suites d'inflammations chroniques.

Les moyens de corriger ces diverses altérations de forme sont empruntés à la mécanique, à la gymnastique ou à la chirurgie, et il est tel cas où l'on a besoin de les faire concourir tous au même but simultanément ou successivement. On leur a donné un grand développement en apparence; mais au milieu de ce luxe si varié, il est facile de voir que les principes et les indications peuvent se rapporter à un petit nombre de chefs.

Les moyens mécaniques, d'abord simples, ne consistaient qu'en quelques courbures, des attelles et des bandages très faciles à établir. Plus tard, on a imaginé des appareils complexes garnis de ressorts, de poulies, de crémaillères, etc., dont les uns sont fixés au lit, tandis que les autres s'adaptent aux parties affectées et permettent une certaine locomotion. Mais en définitive, tous ces appareils se réduisent à un petit nombre d'actions, savoir : de tirer ou de pousser, d'étendre les

(*) A vrai dire, le mot est dérivé de *παιδεία*, éducation, et non pas de *παῖς*; les Grecs ne s'en servaient jamais servis dans le sens de redressement corporel des enfants. S.

de les refouler. Aux avantages que présentent se joignent des inconvénients souvent graves et qui gênent le traitement. La compression excessive produit de la douleur, et si l'on prend garde, elle détermine la formation d'escarres gangréneuses; lorsqu'elle amène pas ces fâcheuses suites, elle gêne le libre jeu des organes qu'elle soumet à l'immobilité. Souvent d'ailleurs les appareils sont tout-à-fait insuffisants pour la guérison; ils se bornent à retarder les progrès ultérieurs de la guérison, et même, après la guérison, ils ne peuvent encore être employés pour empêcher le retour.

Les sources de la gymnastique (voy. le chapitre) sont une partie puissante de l'orthopédie. Les exercices qui prennent les patients à un exercice continu, l'aide de machines où tombent celles qui sont contraincues à une immobilité plus ou moins longue, sont des raisons suffisantes de préférer les exercices partiels comme les plus efficaces, il faut qu'ils soient combinés et gradués, et plus ils peuvent être employés avec une persévérance et une régularité malheureusement trop rares. D'ailleurs, outre l'effet direct et spéciale des parties affectées, la gymnastique générale est un grand secours; en effet, de concert avec d'autres moyens hygiéniques et les médicaments, elle modifie heureusement la constitution et tend à rétablir l'équilibre.

On a joint, dans ces derniers temps, à ces deux ordres d'agents thérapeutiques la section des tendons. L'observation plus attentive a démontré, en de nombreux cas, que la contracture spasmodique des muscles fléchisseurs et extenseurs était une cause permanente de difformité, et que la section de ces tendons y remédiait avec une promptitude et une efficacité surprenantes. Des succès très multipliés ont tout fait prouver l'innocuité de cette opération pratiquée sous la peau, c'est-à-dire un moyen d'un petit crochet tranquille s'introduit par une incision superficielle d'un centimètre de long, tel qu'on a souvent peine à en retrou-

ver la trace. On peut dire que la section des tendons a commencé une ère nouvelle pour l'orthopédie, ou plutôt qu'elle est venue compléter cette partie de l'art de guérir, malheureusement devenue bien nécessaire de nos jours.

Aux yeux de la raison désintéressée, et nonobstant des prétentions exclusives, aucune des trois méthodes précédemment indiquées ne constitue à elle seule l'orthopédie, car les causes des difformités sont trop différentes entre elles pour pouvoir toutes être corrigées par un même ordre de moyens. Si l'on récapitule sommairement leurs avantages respectifs, on est obligé de reconnaître :

1° Que les appareils orthopédiques (les machines de tout genre), ne s'adressant que dans des cas exceptionnels aux causes premières des difformités, doivent être regardés surtout comme des moyens accessoires, propres à seconder l'action des exercices ou des opérations et à en consolider les bons effets. Ne voir dans l'orthopédie que l'art de construire et d'appliquer des machines, c'est assurément une erreur grave dans l'état actuel de la science. En effet, elles sont loin de présenter l'application la plus étendue et les résultats les plus complets;

2° Que, sans admettre que par la gymnastique on puisse guérir des difformités très avancées, cependant il est rationnel de dire que, dans un grand nombre de cas, les organes en quittant leurs rapports naturels, n'ont fait que céder à des tractions musculaires, et de prétendre ramener les choses à l'état normal par des tractions antagonistes des premières;

3° Que la rétraction ou le raccourcissement musculaire produit par quelques affections nerveuses, étant, comme l'expérience l'a fréquemment démontré, la seule cause qui retient l'organe dévié, la section du muscle ou du tendon est évidemment le seul moyen de le ramener à la ligne droite, pourvu que les surfaces articulaires aient conservé leur forme;

4° Enfin que, dans un très grand nombre de cas, la guérison d'une difformité exige l'emploi successif ou même simultané des trois ordres de moyens précités: ainsi la section d'un muscle ou d'un tendon pour forcer la partie déviée à re-

prendre sa direction normale; les machines pour la maintenir dans ses nouveaux rapports; la gymnastique pour donner une nouvelle énergie aux muscles que le tiraillement continu a dû frapper d'engourdissement ou même de paralysie.

Surtout pour les machines et pour la gymnastique, il importe que le traitement soit complet et durable. Que peuvent quelques exercices isolés? que peut l'application d'un appareil si elle a lieu d'une manière inexacte ou interrompue? La volonté intelligente du malade et de ceux qui l'entourent n'est pas moins nécessaire au succès : voilà pourquoi le traitement réussit mieux chez les sujets d'un certain âge, et notamment chez les jeunes filles, qui en comprennent mieux l'intention et le but. Au contraire, les jeunes enfants négligent l'application des appareils, l'exécution des exercices prescrits, et plus souvent encore peut-être s'appliquent à en annuler les effets.

A plus forte raison, les résultats favorables ne seront-ils jamais obtenus lorsque les malades ne seront pas soustraits aux causes productrices de la maladie et placés dans les conditions favorables, au moyen du régime, des bains, des frictions et des moyens hygiéniques et médicamenteux dont l'expérience a démontré l'efficacité, tant pour la guérison que pour prévenir les rechutes.

Ajoutons que les traitements orthopédiques exigent généralement que les malades soient transportés dans des établissements spéciaux dirigés par des médecins ayant une grande expérience du traitement des difformités, et pourvus de toutes les ressources qu'il est difficile de réunir dans une maison particulière. Grâce à des études multipliées, l'orthopédie est arrivée à un degré bien satisfaisant sans doute, mais qui n'empêche pas de faire des vœux ardents pour les progrès d'une éducation physique et d'une hygiène pratique plus en rapport avec le degré de civilisation et de lumière dont nous jouissons aujourd'hui. F. R.

ORTHOPTÈRES (de ὄρθος, et πτερόν, aile), ordre d'insectes (voy.) comprenant les espèces munies de 4 ailes, dont les deux antérieures constituent des

élytres (voy.), tandis que les deux postérieures sont membranées et pliées longitudinalement pendant le repos. A ce caractère, qui peut faire défaut par l'absence des ailes, il faut ajouter : une bouche armée de mandibules et de mâchoires disposées pour la mastication, celle-ci présentant en dedans une pièce cornée et dentelée, recouverte par une lame voûtée nommée *galette*; le corps est allongé, moins consistant que celui des coléoptères; la tête est grosse, verticale; les yeux composés, très grands et accompagnés de 2 ou 3 petites ocelles; le prothorax présente quelquefois des formes très bizarres; l'abdomen est souvent muni d'une tarière ou d'un oviducte, à l'aide duquel l'animal loge ses œufs dans le lieu qui lui convient; les pattes de la première ou de la dernière paire se modifient quelquefois, soit pour le saut, soit pour fouir. Tous ces insectes sont terrestres, même à l'état de larve. La plupart se nourrissent de plantes et sont très voraces. Leurs métamorphoses sont incomplètes; la larve et la nymphe diffèrent peu de l'insecte parfait, soit pour l'organisation, soit pour la manière de vivre; seulement elles sont aptères. Ces insectes font des dégâts incalculables, quand ils se multiplient beaucoup, dans les jardins potagers, dans les champs, etc.

On les répartit en deux familles bien distinctes : 1° celle des *orthoptères-courseurs*, dont les pieds, tous égaux, sont propres à la course; 2° les *orthoptères-sauteurs*, dont les pattes postérieures sont conformées pour le saut.

Dans la première famille sont les *forficules* (voy.), les *blattes*, les *mantes*, les *spectres*. Les *blattes* ont le corps orbiculaire, aplati, la tête cachée sous le corselet et ne laissant apercevoir que leurs longues antennes. Malgré la lourdeur de leurs formes, leur agilité est extrême; elles sont nocturnes, très voraces. Plusieurs espèces vivent dans nos maisons, et surtout dans les cuisines, dans les boulangeries; elles attaquent aussi les étoffes, le cuir, etc. On en voit beaucoup aux Antilles, où on les connaît sous le nom de *caherlacs*. Les *mantes*, qui ont le corps étroit et très allongé, se font surtout remarquer par le développement des

le leurs pattes ar trières, avec
elles saisissent l proie. Les
se distinguent à trie de
nes; il en est dont le corps aplati
anneaux pourrait être pris de loin
feuille; d'autres ont le corps
semblable à un bâton. Ces est
propres aux pays méridionaux.
la famille des sauteurs, on range
lières, les criquets, les grillons,
relles, auxquels nous consacrons
es spéciaux. C. S.-T. R.

IE, genre type de la famille des
Les orties sont des herbes plus ou
risées de soies raides et acérées.
soudes sait que l'attouchement de
cause sur la peau une irritation
use et accompagnée d'ampoules.
même est dû à une liqueur vé-
sécritée par les soies de la plante,
stroduit dans la petite plaie qui
la piqûre. A l'état de dessicca-
n peut impunément manier les
orce que la matière malfaisante
tilisée.

especes de ce genre sont très
s en France et dans toutes les
strées de l'Europe, savoir : la
tie ou ortie grêche (*urtica*
), plante annuelle qui infeste
s et autres lieux cultivés ou voi-
habitations de l'homme; et la
ortie ou ortie vivace (*urtica*
), qui croit de préférence dans
les buissons, les décombres et
salités incultes; elle est plus hé-
l'autre, et par conséquent plus
de; néanmoins c'est une excel-
ste fourragère, qui offre l'avan-
prosperer dans les terrains les
les, et d'être très précoce; en
la cultive, de temps immémo-
cet usage, et, dans tout le Nord,
scherche les jeunes pousses à
rbe potagère; ses tiges four-
filasse inférieure en qualité au
mais qu'on emploie avec avanta-
des tissus grossiers et du papier;
s de cette ortie sont une excel-
lriture pour la volaille. ED. SP.
DCIDES ou ORTOKIDES, dy-
irque, ainsi nommée d'Ortok,
nda à Jérusalem, vers l'an 1090.
acs et SELDJOUCIDES. X.

ORTOLAN (*emberiza hortulana*),
petit oiseau du genre des brants et de
la famille des passereaux-conitostres, au
milieu de laquelle il se distingue par son
dos brun olivâtre et par sa gorge d'un
jaune paille. On le trouve en tout temps
dans le midi de l'Europe, qu'un certain
nombre quitte, au printemps, pour se
rapprocher des pays plus tempérés. C'est
vers le mois de mai qu'on les voit ar-
river dans l'intérieur de la France; ils en
repartent en septembre pour regagner
les contrées d'où ils étaient venus. Ce
n'est qu'à leur passage d'automne qu'ils
sont chargés de graisse et recherchés des
gourmets. Ceux que les oiseleurs pren-
nent au printemps sont très maigres, et
soumis à l'engraissement avant d'être li-
vrés à la consommation. L'ortolan niche
dans les haies, sur les ceps de vigne, ou
même à terre au milieu des champs; la
femelle pond dans ce nid, fait assez né-
gligemment avec des feuilles desséchées
quatre ou cinq œufs de couleur gris-
âtre; la ponte se renouvelle deux fois
l'an. C. S.-T. R.

ORVIÉTAN, nom d'un électuaire
jadis célèbre, et dont le nom seul nous
reste dans la dénomination de *marchand*
d'orviétan appliquée à ceux de nos char-
latans qui se montrent sur la place pu-
blique. C'était une de ces compositions
galéniques formées d'une foule de sub-
stances, dont une seule, l'opium, domi-
nait toutes les autres, qui étaient géné-
ralement aromatiques. On en comptait
54; un réformateur le réduisit à 26, en
lui donnant le nom bien pompeux d'*or-
vietanum præstantius*. Ce réformateur
est le célèbre Hoffmann (*voy.*), qui,
heureusement, a d'autres titres de gloire.
Quant à l'inventeur, son nom est resté
inconnu; on sait seulement qu'il était
d'Orviète, petite ville des États Romains
(Viterbe), et qu'il vint à Paris dans le
xvii^e siècle, annonçant un antidote in-
faillible, et proposant, pour en prouver
l'efficacité, de se soumettre lui-même à
l'action des poisons. Les épreuves ne réus-
sissant pas, il fut honni, ce qui n'empêcha
pas sa drogue de rester dans les pharma-
copées. L'orviétan est d'ailleurs fort ana-
logue à la thériaque (*voy.*). F. R.

ORVILLE (JACQUES-PHILIPPE D'),

philologue distingué, naquit le 28 juillet 1696, à Amsterdam, d'une famille française réfugiée en Hollande. Après avoir fait de brillantes études à Leyde sous Gronovius et Burmann, il parcourut divers pays pour y visiter les bibliothèques et former des relations avec les savants. Nommé, en 1736, professeur d'histoire, d'éloquence et de langue grecques, il se démit de sa chaire, en 1742, pour se vouer tout entier à ses travaux littéraires. Il mourut dans sa ville natale, le 14 septembre 1751. D'Orville a coopéré aux meilleures éditions d'auteurs classiques qui se publièrent de son temps. On lui doit la première édit. de Chariton (*voy.*), accompagnée d'un excellent commentaire (Amst., 1741); sa relation d'un voyage en Sicile (*Sicula*, etc.), comprenant l'explication des anciens monuments de l'île, fut publiée, en 1764, par les soins de P. Burmann, Amst., 2 vol. in-fol. Le recueil des *Miscellanæ observationes*, fondé par Burmann, fut continué par d'Orville. Z.

ORVILLIERS (LOUIS GUILLOUET, comte D'), vice-amiral, était fils d'un gouverneur de Cayenne, et naquit à Moulins, en 1708. Après plusieurs campagnes dans les mers de l'Amérique septentrionale, il obtint, en 1754, le grade de capitaine de vaisseau, et, vers le commencement de 1777, celui de lieutenant général, chargé du commandement de l'armée navale qui était réunie dans le port de Brest. A la tête de son escadre, le comte d'Orvilliers battit la flotte anglaise, commandée par l'amiral Keppel, le 27 juillet 1778 (*voy.* OUESSANT). L'année suivante, il tenta d'opérer une descente sur les côtes d'Angleterre, conjointement avec une flotte espagnole; mais cette expédition ne réussit pas. D'Orvilliers donna alors sa démission. En 1783, il se retira au séminaire de Saint-Magloire, à Rochefort, et y resta jusqu'à la révolution. Ayant quitté la France à cette époque, il finit ses jours en pays étranger. On ignore l'époque et le lieu de sa mort. Z.

ORYCTOGRAPHIE, ORYCTOGNOSIE, description, connaissance des fossiles et des gisements des roches, du grec *ὄρυκτος*, creusé, trouvé en terre à l'aide de fouilles (adj. formé d'*ὄρυσσις*,

creuser, fouiller la terre), et *γνώσις*, j'écris, ou *γνώσις*, connaissance. *Voy.* FOSSILES, PALÉONTOLOGIE, MINÉRAL (règne), T. XVII, p. 696. Z.

OS. En français, comme en latin, on donne le nom d'*os* aux parties dures, à la fois gélatineuses et calcaires, servant d'appui, de points d'attache; souvent même d'étui protecteur aux autres portions moins résistantes du corps des animaux supérieurs. Les os constituent la charpente solide du corps des vertébrés. C'est au mot **SQUELETTE** que nous aurons à parler de leur arrangement pour former un tout continu; ici nous nous bornerons à exposer brièvement ce qui a rapport à leur conformation générale, à leur texture, à leur composition chimique, à leur mode de développement et d'accroissement.

Considérés sous le rapport de la forme, ils sont de trois sortes : longs, plats ou courts. Une seule dimension domine dans les premiers, la longueur; deux s'observent en proportion à peu près égale dans les seconds, la largeur et la longueur : ces deux dimensions, plus l'épaisseur, toutes trois égales et fort réduites, caractérisent les os courts.

Les *os longs* appartiennent en général à l'appareil locomoteur, où ils forment des espèces de leviers mus par les muscles (*voy.*), exemples : l'humérus ou os du bras, le fémur, ou os de la cuisse (*voy.* les art.), etc. Ils ont tous une conformation analogue : épais et volumineux à leurs extrémités, ils sont, dans leur partie moyenne nommée *corps*, rétrécis, ordinairement triangulaires et tordus sur eux-mêmes. Le volume des extrémités osseuses présente le double avantage d'offrir des surfaces articulaires plus larges et de concourir à la régularité des formes. En effet, les muscles et les os longs sont juxtaposés en sens inverse, la partie moyenne des premiers qui est plus épaisse, correspondant à la partie moyenne des seconds qui est la plus mince, et réciproquement les extrémités tendineuses des premiers qui sont grêles, correspondant aux extrémités volumineuses des seconds. Le centre des os longs est creusé par une cavité cylindrique appelée *canal médullaire* (*voy.* MORÈLLE) qui, tout en les ren-

légères, augmente en même temps la force de résistance.

Os plats ont en général peu de force avec la locomotion qu'ils ne favorisent que par les insertions des muscles qui vont de là se rendre aux os. Cette nature les destine surtout à former des cavités, telles que celles du crâne. Ils sont presque tous plats sur eux-mêmes, convexes et en sens opposés, ce qui augmente singulièrement leur résistance.

Os courts sont placés en général dans les parties où doivent se trouver une mobilité et la solidité, comme dans le bassin vertébrale (voy.), le tarse et le carpe (voy.). Toujours minces, ils se trouvent ramassés en grand nombre dans les régions capitées, de manière que les épaulements de chacun, venant à se réunir, il en résulte des ossements fort étendus.

Les os courts présentent soit des saillies, soit des cavités. Les premiers ont reçu la dénomination générale de *apophyses* (voy.). Les unes servent à la réunion des os entre eux, c'est-à-dire aux articulations (voy.), ou bien à la formation des poulies de renvoi; d'autres sont destinés à servir de points d'insertion des tendons, des ligaments, des aponévroses, de la dure-mère et des membranes. Parmi les cavités, il en est de simples, qui ne concourent à l'union des os en rien; d'autres correspondent à des saillies voisines; d'autres logent des nerfs, des vaisseaux, soit étrangers à la nutrition, soit spécialement destinés à elle.

Plusieurs, en offrant une surface plane, ont l'avantage de multiplier les insertions des organes fibreux, tout en conservant la largeur des os. Il en est de saillies, qui, situées en général aux extrémités des os longs, constituent des rainures dans lesquelles glissent les tendons des muscles. D'autres, en outre des éminences et des saillies correspondantes, déterminées, ou produites, par la pression d'un organe dur, d'où résulte une dépression ou une cavité dans le tissu osseux dans le point correspondant à l'organe comprimant, et

une saillie ou hypertrophie du tissu osseux dans les points voisins non soumis à la pression.

Le *tissu osseux* se présente sous deux aspects différents connus sous la dénomination de *tissu aréolaire* ou *spongieux* et de *tissu compacte*. Le premier constitue la portion centrale des os courts et des extrémités des os longs, la couche moyenne des os plats, enfin l'étui médullaire des os longs: c'est un assemblage de lamelles, de filaments, interceptant des cellules, des mailles plus ou moins larges, mais toujours parfaitement visibles à l'œil nu. Le tissu compacte est aussi appelé *tissu cortical*; il sert en quelque sorte d'écorce au tissu aréolaire, car il forme l'enveloppe générale de tous les os. Il constitue en outre le corps des os longs et compense la diminution apparente de force résultant du petit diamètre de cette portion, par l'augmentation de résistance qui naît de la densité de sa substance.

Les os de l'homme et des animaux offrent aussi quelquefois des cavités qui ne contiennent pas de moelle et qui portent le nom de *sinus*; elles communiquent plus ou moins immédiatement avec l'extérieur. L'homme en a dans le frontal, dans le sphénoïde, dans les os maxillaires supérieurs qui communiquent avec la cavité nasale et semblent avoir pour usage d'augmenter la surface de la membrane pituitaire et de perfectionner l'odorat. Dans plusieurs mammifères, ces sinus s'étendent beaucoup plus loin; ils vont jusqu'à l'occiput dans le cochon, et ce sont eux qui gonflent si singulièrement le crâne de l'éléphant. Ils pénètrent jusque dans l'épaisseur des os des cornes, dans les bœufs, les boucs et les moutons. L'homme possède aussi d'autres sinus dans l'os temporal, les *cellules mastoïdiennes*, qui communiquent avec la caisse du tympan et en augmentent la capacité; c'est surtout dans les oiseaux que ces sinus s'étendent, et principalement dans les oiseaux de proie nocturnes, tels que les hiboux, les chouettes. On doit aussi regarder comme de véritables sinus les vastes cavités aériennes qui occupent le centre de presque tous les os des oiseaux.

Le *tissu osseux* est généralement plus

grossier dans les quadrupèdes que dans l'homme; cela est surtout visible dans les cétacés, chez eux les cellules sont fort grandes, et la simple macération rend les fibres de la partie corticale, des côtes et des mâchoires des baleines aussi distinctes que celles d'un bois à demi pourri. Les os des oiseaux sont d'une substance mince, ferme, élastique et qui semble formée de lames collées les unes sur les autres. Les reptiles et les poissons montrent en général plus d'homogénéité, la matière calcaire semble plus uniformément répandue dans la gélatineuse, et cela devient d'autant plus marqué qu'on s'approche davantage des poissons cartilagineux (voy.) dans lesquels la gélatine prend le dessus et semble masquer les parcelles de phosphate de chaux qui s'y mêlent.

La dureté considérable des os, ainsi que leur coloration blanchâtre, dépend de leur composition chimique; d'après M. Berzélius, les os humains privés d'eau et de graisse sont composés ainsi qu'il suit : matière animale réductible en gélatine par la décoction, 32.17; substance animale insoluble, 1.13; phosphate de chaux, 51.04; carbonate de chaux, 11.30; fluat de chaux, 2.00; phosphate de magnésie, 1.16; soude et hydrochlorate de soude, 1.20. Cette analyse ne s'accorde pas entièrement avec celles d'autres chimistes : ainsi Fourcroy et Vauquelin ont reconnu l'existence des oxydes de fer et de manganèse, de la silice, de l'albumine dans les os, tandis qu'ils n'y ont point trouvé de fluat de chaux. On sait que de nouvelles recherches ont démontré la présence de proportions fort minimes d'arsenic dans les os de l'homme et de beaucoup d'autres animaux; mais il est probable que des travaux ultérieurs feront la part des éléments réellement constitutifs et permanents des os, comme aussi de ceux que la différence de nourriture ou d'autres influences tant intérieures qu'extérieures peuvent y introduire accidentellement, quelquefois peut-être passagèrement. On sait déjà, sans parler des différences observées aux divers âges d'un animal, que les quantités relatives de phosphate et de carbonate de chaux que l'on rencontre dans les os des animaux vertébrés varient avec leur genre de

nourriture : ainsi, les os du lion et de la grenouille, qui vivent de proie, offrent seulement $2\frac{1}{2}$ pour 100 de carbonate de chaux et 95 pour 100 de phosphate, tandis que les os du mouton, exclusivement herbivore, ne présentent seulement que 80 pour 100 de phosphate de chaux et 19 pour 100 de carbonate.

On distingue trois états dans le développement des os : l'état muqueux, l'état cartilagineux et l'état osseux. L'état muqueux propre à l'embryon succède à l'état liquide originel commun à tous les organes et à tous les animaux. La portion albumineuse ou gélatineuse (voy. ALBUMINE et GÉLATINE), puisque cette dernière n'est que le produit de l'action de la chaleur sur la première, prend tous les jours plus de consistance par suite d'une sorte de coagulation résultant d'une déperdition d'eau et d'une fixation de carbone et d'azote. Bientôt cette base albumineuse, dont la forme commence à se dessiner, passe à l'état cartilagineux (voy. CARTILAGE), phénomène qui se manifeste généralement chez l'homme 2 mois environ après la conception. Presque en même temps se montre l'état osseux pour continuer à se produire jusqu'à 10 ou 12 ans après la naissance dans les os les plus tardifs. Il est même certains points osseux accessoires qui ne commencent guère à se former que vers 15 à 18 ans. Le phosphate de chaux ne se dépose pas uniformément dans les cartilages, encore moins s'y mêle-t-il à la gélatine, de manière à former avec elle un tout homogène. Il s'y développe des grains qui, dans les vertébrés inférieurs, les poissons cartilagineux, se distribuent assez uniformément dans la masse; dans certaines parties du corps, comme le rocher des mammifères, ils s'accroissent et se condensent par degré au point de prendre la consistance d'un marbre homogène; mais presque toujours ils forment des lames cellulaires ou s'alignent en filets et comme en fibres qui, en se multipliant et s'étendant en tous sens, finissent par donner à l'os la consistance qu'il doit avoir. Ce travail de formation osseuse a lieu généralement de la surface au centre, en même temps qu'une sorte de retrait, résultant de la disparition de

meu cartilagineuse qui semble se rer dans les parties ossifiées, providés qui viennent à être occupés ement par la matière grasse conpurement sous le nom de *moelle* [el est le mode d'origine des cellissu spongieux et même du caral des os longs.

ification des os ne s'effectue pas ur totalité à la fois, mais elle a e dans certains points déterminés *points d'ossification*. C'est centres, uniques ou multiples aque os, que naissent autant de os osseuses envahissant successt le cartilage entier. Mais il réla durée fort longue que metos à se consolider entièrement, intervalles considérables, occuement par la substance cartilaseparent, jusqu'à un âge assez 20 ou 25 ans, quelquefois beaus tard, les divers centres d'ossid'un même os. C'est vers les exdes os longs que ces points d'osnon soudés se rencontrent: on me sous le nom d'*épiphyses*. En on au défaut de soudures des osseux d'un même os, il peut se e, par excès de vitalité et par voisinage immédiat, des soustre les centres d'ossification d'os ts; aussi est-il presque impossible miner d'une manière positive le réel des os, même dans l'espèce e, puisque ce nombre semble, au n apparence, aller toujours en unt à mesure que le travail d'oson se complète. La confusion augquand de l'anatomie humaine e à l'anatomie comparée: tel os simple chez l'homme, peut, en composer dans un animal de six os, ayant chacun un nom disssi faut-il, pour avoir le nombre os de chaque espèce, remonter x premiers noyaux osseux, tels e montrent dans le fœtus. Cette qui a pris beaucoup d'importance s derniers temps, constitue la e de l'anatomie appelée *ostéogéteios*, os, et γεννάω, j'engendre). croissance sensible en longueur, eur et en épaisseur dans les os, a

lieu par l'addition successive de nouvelle substance osseuse autour de celle qui a été la première formée. Ce mode de développement, quant à l'épaisseur, rappelle beaucoup celui des corps bruts; quant à la longueur et quelquefois à la largeur, il se rapproche un peu plus de la manière de croître des corps vivants, et rappelle, sous certains rapports, l'augmentation en hauteur des arbres dicoty-lédonés. Mais, outre l'accroissement sensible, il en existe un qui est vraiment vital et interstitiel, et qui pénètre jusque dans les portions formées sous l'influence d'une simple juxtaposition.

Une membrane fibreuse, blanche et résistante, connue sous la dénomination de *périoste* (*περι*, autour, *οστίου*), enveloppe tous les os, excepté sur les points correspondants à des articulations mobiles; elle adhère à leur face externe par une foule de prolongements vasculaires, qui, après ou sans s'être ramifiés en elle, pénètrent dans le tissu osseux et y entretiennent la nutrition. Cette membrane ne sert donc pas directement à la nutrition des os; mais il paraît qu'elle contribue à leur accroissement en épaisseur par une sécrétion albumineuse effectuée à la surface interne. C. L.-r.

Les os de certains animaux ont une désignation particulière; ceux des poissons se nomment *arêtes*.

Après la mort des animaux, les os peuvent servir à différents usages. Dans un grand nombre de cas, ils remplacent l'ivoire (*voy.*). Par la pulvérisation, la décomposition, la calcination, on en obtient des produits divers, une sorte de graisse, de la gélatine (*voy.*), propre à la nourriture, du phosphore, de l'alcali volatil (*voy.* ces mots), des cendres qui entrent dans la coupellation (*voy.*) des métaux, du charbon ou noir animal (*voy.*), etc. Z.

OSAGES, peuple indien de l'Amérique septentrionale qu'on trouve répandu dans plusieurs parties des états de Missouri et d'Arkansas. Une rivière, affluent du Mississipi, porte le même nom, ainsi que le fort établi sur le Missouri et appelé aussi Fort-Clark. Leur véritable nom paraît être *Ouaouasach*. Ceux de l'état de Missouri ont en partie abandonné leurs

mœurs sauvages, sont devenus agriculteurs et ont même adopté la religion chrétienne. Ceux qui sont restés païens croient comme autrefois à un grand esprit, ont des jongleurs, sont très superstitieux, et entretiennent, lorsqu'ils en ont le moyen, plusieurs femmes. En 1827, quelques individus de cette race, conduits par un Américain, se sont fait voir pour de l'argent à Paris : leur vêtement consistait en un pantalon à guêtres fait en peau de chevreuil, et en une couverture de laine blanche ou bleue; la nuit ils s'enveloppaient dans une peau d'ours ou de bison; ils portaient des colliers et d'énormes pendants d'oreille en verroterie, se peignaient le visage de vermillon et de vert-de-gris, et les principaux s'armaient d'une sorte de casse-tête muni de grelots. Leur tribu compte à peu près 20,000 guerriers; elle a ses chefs et tient des assemblées générales. Entre l'Arkansas et la rivière Rouge, dans des plaines couvertes d'efflorescences salines, habitent d'autres Osages qui sont souvent en guerre contre les Pawnees. Les Kansas, voisins de ces deux tribus, ont paru au capitaine Sibley être de la même origine que les Osages. Les marchands d'Amérique apportent à ces races des lainages, du tabac, de la coutellerie et chaudronnerie, des armes, des munitions, etc., qu'ils échangent contre des peaux de daims, d'ours, de castors, de loutres et de blaireaux. Les Osages, comme tous les Indiens d'Amérique, diminuent en nombre et finiront par disparaître. D.-C.

OSCAR - JOSEPH - FRANÇOIS, prince royal de Suède, fils du roi Charles-Jean XIV (voy. ce nom et BRANADOTTE), est né à Paris, le 4 juillet 1799. Il suivit son père dans sa nouvelle patrie, et y reçut d'abord le titre de duc de Sudermanie, qu'avait porté, avant son avènement, le roi Charles XIII (voy.). Le jeune prince eut bientôt appris le suédois, au point de le parler comme un enfant du pays. Son éducation, dirigée avec une haute sagesse, développa de la manière la plus heureuse ses dispositions naturelles. Il acheva ses études à l'université d'Upsal, dans le patronage de laquelle il succéda à son père, comme chancelier, en 1818, et qu'il a constamment favorisée depuis de sa sol-

licitude éclairée et de ses libéralités. Il s'appliqua avec un égal succès aux mathématiques, à l'art militaire et aux études académiques. Dès 1811, chef d'escadron dans la garde à alors commandée par M. le comte Lœwenhielm (aujourd'hui ministre de la guerre à Paris). Il fit avec son père la campagne de 1814 en Norvège. Aujourd'hui général en chef, commandant momentanément la 4^e division militaire et la brigade de cavalerie; il réunit en sa personne les dignités de grand-maître de l'Ordre de l'Éléphant, de grand-amiral de Suède et de vice-roi de Norvège, et en 1818 fut nommé régent du royaume pendant la maladie du roi son père.

Le prince Oscar est chéri de ses sujets. A un esprit juste, large, pétri de connaissances variées, il joint une raison calme et vigoureuse; l'austérité et l'enjouement n'excluent pas de son caractère ce vif sentiment des convenances et de la dignité sérieuse dont il a l'exemple dans les yeux. Partout dans ses voyages, en Suède, en Allemagne, en Italie et en Russie (1830), il a laissé une réputation des plus avantageuses. Les ordres et instructions qu'il a rédigés pour l'armée témoignent de sa sollicitude pour elle et de sa capacité. Écrivain distingué, le prince n'a pas dédaigné de se faire connaître au public par la voie de la presse. Un *Traité sur l'éducation militaire* (1829) et un écrit relatif à la culture des grains ont été favorablement accueillis, même parmi les hommes de l'Opposition; et plus récemment a paru son ouvrage *Des peines militaires*, qui a été traduit dans plusieurs langues. Un opéra et quelques autres compositions attestent ses goûts artistiques; de plus, bon musicien, il était naturellement désigné pour être le protecteur de l'Académie des Beaux-Arts, titre qui lui a été conféré.

Le prince Oscar a épousé, en 1829, Joséphine-Maximilienne-Augustine de Leuchtenberg (voy.), princesse Eugène de Beauharnais, beauté, les grâces et les hautes qualités ont conquis tous les cœurs. Quatre filles sont issues de cette union.

ant : Charles-Louis-Eugène , duc de Saxe, né le 3 mai 1826; François-Gustave-Oscar , duc d'Upland , né le 18 juin 1827 ; Oscar-Frédéric , duc d'Osloppshie, né le 21 janvier 1829; la princesse Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 avril 1830, et Nicolas-Auguste, duc de Dalécarlie, né le 24 août 1831.

G. B.-M.

OSCI, *roy.* OSQUE.

OSCILLATION, mouvement d'un corps pesant qui va et vient alternativement en sens contraire comme fait une balançoire (*oscillum*), *roy.* PENDULE.

OSÉE : en hébreu *Hoshea*, nom qui veut dire Sauveur), le premier des douze petits prophètes (*roy.* de l'Ancien-Testament. Nous savons peu de chose sur lui; la suscription de son livre nous fait seulement connaître le nom de son père, Bouri, et l'époque où il a vécu. C'est un des prophètes qui ont fourni la plus longue carrière; car il paraît avoir vécu sous quatre rois de Juda : Osias, Jotham, Achaz, Ézéchiass, et sous un roi d'Israël, Jéroboam, fils de Joas (IX^e et VIII^e siècle av. J.-C.). Son style est généralement simple; il exhorte, fait des reproches plus qu'il ne prophétise. Le sujet de ses discours est la corruption de ses contemporains, qu'il représente sous l'image de la femme infidèle. Il paraît avoir eu sous les yeux les travaux des prophètes qui l'ont précédé; mais loin de les avoir servilement copiés, il revêt leurs pensées de tournures qui lui sont propres. S. C.

OSEILLE. Le genre *rumex* dont cette plante fait partie, et qui renferme plusieurs autres espèces usuelles, est de la famille des polygonées. L'oseille (*rumex acetosa*, L.) ou surelle est une herbe vivace, commune dans les pâturages et les prairies. On la cultive, comme tout le monde sait, à titre de plante potagère, remarquable par la saveur acidule de toutes ses parties, saveur due à l'oxalate de potasse (vulgairement *sel d'oseille*) qu'elle renferme, et qui se fait surtout sentir dans les jeunes feuilles. Personne n'ignore que l'oseille s'emploie non-seulement comme aliment, mais qu'elle entre aussi dans la composition des sucs d'herbes et autres potions rafraîchissantes.

Ed. Sp.

OSIAS, roi de Juda, *roy.* HERRUX, T. XIII, p. 570.

OSIER, *OSERAIE*, *roy.* SAULE.

OSIRIS, un des dieux les plus vénérés de l'ancienne Égypte, représentait le soleil qui éclaire, échauffe et féconde la terre. L'étymologie de son nom n'est pas bien constatée. D'après Diodore et d'autres historiens grecs, Osiris, en égyptien, signifiait *celui qui a beaucoup d'yeux*, et se rapporterait à ce que le soleil voit tout sur la terre. On lui donne pour père le dieu Phtha et pour femme la déesse Isis. On reconnaît facilement dans le mythe d'Osiris les différentes apparences du soleil aux diverses époques de l'année, et leurs effets sur la terre. On croit aussi qu'Osiris fut l'un des premiers maîtres de la terre des Pharaons; qu'il en civilisa les habitants, fonda parmi eux les beaux-arts et les arts utiles, et même qu'il étendit ses bienfaits au-delà des limites de l'Égypte. Il fut en butte aux persécutions de Typhon, son frère dénaturé. Il est ordinairement représenté sous la forme d'un homme à tête d'autour, tenant un fouet et portant sur la tête un globe surmonté d'un croissant. *Roy.* ISIS et ÉGYPTÉ, T. IX, p. 271 et suiv.

C. L.

OSMAN, *roy.* OTHMAN et OTHOMAN.

OSMANLIS, *roy.* TURCS et OTHOMAN (*empire*).

OSMAZOME (de *ὀσμή*, odeur, *ζωμός*, bouillon). Le nom d'osmazôme a été donné par M. Thénard au principe savoureux et odorant du bouillon, obtenu par l'action de l'eau sur les muscles. On évapore à une douce chaleur, et on traite par l'alcool concentré; on sépare l'osmazôme par évaporation de l'alcool. L'osmazôme est d'un brun jaunâtre; chauffée, sa saveur et son odeur rappellent celles du bouillon; elle existe dans le bouillon, par rapport à la gélatine, dans la proportion de 1 à 7. Les meilleurs bouillons sont ceux qui en contiennent davantage. L'auteur de la *Physiologie du goût* dit de l'osmazôme que « c'est elle qui fait le mérite des bons potages; c'est elle qui, en se caramélisant, forme le roux des viandes; c'est par elle que se forme le rissolé des rôtis; enfin, c'est

d'elle que sort le fumet de la venaison et du gibier. » V. S.

OSMIUM, l'un des 55 corps simples aujourd'hui connus des chimistes. Ce métal a été découvert, en 1803, par Smithson Tennant; on ne l'a rencontré jusqu'à ce jour que dans le minerai de platine: il y existe sous la forme de grains blancs doués de l'éclat métallique, très durs, infusibles, tantôt arrondis et inégaux, tantôt lamelleux et cristallins. Les minerais de platine de l'Oural en contiennent souvent des grains remarquables par leur volume et leur texture lamelleuse.

Dans cet état, l'osmium est en combinaison avec un autre métal qu'on ne trouve également que dans le minerai de platine, l'iridium (voy.). Cette combinaison est un alliage connu sous le nom d'*osmiure d'iridium*; il se rencontre en quantités variables dans le platine natif lui-même, et il reste, lorsqu'on prépare ce dernier métal pour les besoins des arts, sous la forme de petites paillettes cristallines, après que le platine a été dissous dans l'eau régale.

Les propriétés de l'osmium ne sont jusqu'ici qu'imparfaitement connues. Son caractère le plus important est de former avec l'oxygène un oxyde volatil qui n'a ses analogues que parmi les acides formés par les corps non métalliques: l'*acide osmique* est le seul oxyde métallique qui soit volatil à une température peu élevée. Cet acide a une odeur particulière, âcre et pénétrante; sa vapeur irrite fortement les yeux et exerce sur l'économie en général une action très délétère. C'est au moyen de l'acide osmique qu'on obtient l'osmium; cet acide se réduit avec la plus grande facilité sous l'influence du charbon, de l'hydrogène et de la plupart des métaux.

L'osmium est un métal très combustible; allumé sur un point, il continue à brûler et se transforme en acide osmique volatil: de sorte qu'il brûle sans laisser de résidu. Si l'on met un peu d'osmium sur le bord d'une feuille de platine et qu'on chauffe celle-ci dans la flamme extérieure d'une lampe à alcool, la flamme devient brillante, parce que l'acide osmique qui se mêle avec la flamme est réduit par elle de telle sorte que l'os-

mium et le charbon qui se forment recouvrent dans la flamme et concourent à lui donner de l'éclat. Cette propriété est souvent employée pour reconnaître la présence de l'osmium. E. P.

OSNABRUCK (PRINCIPAUTÉ DE VILLE D'), voy. HANOVRE. Voy. aussi WESTPHALIE (paix de).

OSQUES, peuple italique que Niebuhr regarde comme le même que les Opiques (*Opici, Oscii*), tout en faisant remarquer que Strabon appelle *Osques* les peuples Ausones non mélangés. Pour les Grecs, l'*Opica* ou l'*Ausonie* était le pays situé entre l'Oënotrie et la Tyrhénie, et le Latium même était une contrée de l'*Opica*. Hécatée qualifie Nole de ville d'Ausonie. Parmi les Osques, que déjà il considère comme éteints, il désigne les Sidicins. M. Micali, dans son *Italia avanti il dominio de' Romani*, regarde les Osques, les Opici, les Aurunces comme formant le tronç principal de la grande souche italique primitive; il y ajoute une nomenclature des peuples qui proviennent des Osques: ce sont les Sabins, les Piceni, les Pretuzi, les Casci ou *Prisci Latini*, les Rutules, les Herniques, les Éques, les Volsques, les Aurunces, etc. La langue des Osques avait une grande affinité avec le latin; Strabon dit que les atellanes (voy.), pièces de théâtre écrites dans ce dialecte, étaient jouées et comprises à Rome. L'écriture était à peu près celle des Étrusques (voy.). Il paraît même, dit Otr. Müller, que dans la Campanie on trouve des inscriptions étrusques. P. G. v.

OSSA (auj. *Kissavos*) est une montagne de Thessalie devant le golfe Thermanique, que le Pénée et la vallée de Tempé séparent de la chaîne de l'Olympe (voy. ces mots), qui se prolonge au nord. Le point culminant de l'Ossa s'élève de 1,800^m au-dessus de la mer. Cette montagne est célèbre dans la mythologie comme ayant été la patrie des Centaures, et parce que les géants s'entassèrent sur le Péliion pour escalader le ciel, *subjecto Pelio Ossam* (Ovide, *Mét.*, I, 155). F. D.

OSSAT (ARNAUD D'), cardinal célèbre, était né, en 1536, à Laroque en Magnoc, village du diocèse d'Auch. Orphelin et sans ressources, il fut recueilli

par un gentilhomme nommé de lequel, charmé de sa bonne mine et sa intelligence, le plaça comme son d'étude près d'un de ses neveux à cette éducation, qu'il mit et qui développa en lui une capacité extraordinaire, il put, pour se produire, le double de la plus chétive position et de la plus basse de sa naissance. Devenu précepteur des autres pupilles de son patron, le duc d'Armand les avait accompagnés à Paris, encore étudiant lui-même, il fut le disciple fervent de Ramus; dit sa doctrine contre Jacq. Charpentier par un écrit qui eut quelque retentissement dans les écoles : *Expositio de J. Carpentarii de methodo*, in-8°. Il alla ensuite à Bourges, à la science du droit sous le célèbre J. J. Jusseu; puis il revint suivre à Paris, sous le célèbre J. J. Jusseu, les audiences du Parle-

ment en 1574, il accompagna dans une mission à Rome, Paul de Foix, évêque de Meaux, et lorsque l'opposition de son chef devint l'objet d'injonctions menaçantes, d'Ossat le défendit par un mémoire apologétique, et fut nommé au titre de secrétaire d'État, qu'il refusa de quitter pour aller à la messe que lui fit offrir Henri III, à la disgrâce de Villeroi.

En 1585, négociateur de la réconciliation de France avec la cour de Rome, il mena à bien cette tâche délicate. Nommé conseiller d'État et évêque de Renne, continua de diriger presque toutes les affaires diplomatiques qui se traitèrent sous Henri IV en Italie, notamment le mariage de ce prince avec Marguerite de Lorraine. Il reçut le chapeau de cardinal en 1603, fut nommé l'année suivante à l'évêché de Bayeux, qu'il aimait mieux gouverner, et mourut le 13 mars 1604, après avoir ressenti cruellement, dans ses dernières années, le poids de dignités auxquelles il n'essayaient une représentation au-delà de ses faibles ressources pécu-

Vie du cardinal d'Ossat a été publiée par M^{me} d'Arconville, Paris, 1771, in-8°. Ses Lettres au ministre Vil-

leroi, longtemps considérées comme un ouvrage classique en diplomatie, n'offrent plus qu'un faible intérêt. Elles ont été imprimées pour la 1^{re} fois, à Paris, 1624, in-fol. La meilleure édition est celle qu'a donnée Amelot de la Houssaye, Paris, 1697, 2 vol. in-4°. P. C.

OSSÈTES, voy. CAUCASIENS (*pays et peuples*), T. V, p. 161. C'est un peuple très ancien dont on rapporte la langue à la famille persane, et qui a été étudié, dans ces derniers temps, par M. Sjœgren. Les recherches de cet érudit jetteront sans doute quelque lumière sur l'origine jusqu'ici incertaine de ce peuple, que Klaproth croit identique avec celle des Ases ou Asses (Alains), dont le nom d'*Ossi*, *Ossètes*, semble en effet le rapprocher. Les Ossètes qui, régis par leurs propres princes, ont joué un rôle considérable dans les premiers siècles après J.-C., ne forment plus aujourd'hui qu'une petite peuplade d'environ 26,000 âmes, réparties dans 206 villages de l'Ossétie, située au centre de l'isthme caucasien, dans le pays des montagnards indépendants (voir la *Description russe officielle de la Transcaucasie*, t. II, p. 183 et suiv.). D'après Klaproth (*Tableau du Caucase*, p. 65), ils s'appellent eux-mêmes *Iron* : de là le nom d'*Ironistan* donné à leur pays. Les Géorgiens les convertirent de nouveau au christianisme, dont les doctrines, par les soins des empereurs grecs, avaient déjà fait quelques progrès parmi eux; mais ils ne conservèrent de cette religion que quelques formes extérieures : les besoins religieux ne paraissent pas avoir un grand empire sur eux. S.

OSSIAN, ou, plus exactement, **ORISSIAN**. On est convenu de désigner sous ce nom un barde (voy.) écossais, dont les chants, composés en langue erse ou gaëlique (voy. ces mots), ont été pour la première fois révélés au monde littéraire vers le milieu du xviii^e siècle. D'après la tradition, Ossian aurait vécu dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; son père Fingal aurait été un héros célèbre parmi la race gaëlique; Ossian lui-même, à la fois poète et guerrier, aurait survécu à toute sa famille, et il aurait terminé sa carrière, privé de la vue comme Homère,

et comme lui chantant les exploits de son peuple.

Le nom de ce bardes se trouve mentionné pour la première fois par Gerald Barry (*Giraldus Cambrensis*), au XII^e siècle; celui de Fingal ou Fion-Gal est cité dans un manuscrit anglais de 1489, dans un livre de prières de 1567, enfin dans quelques poèmes irlandais insérés dans une grammaire gaélique qui parut à Rome, en 1677. On savait d'ailleurs par Buchanan, l'historien de l'Écosse, que dans la Haute-Écosse et dans les îles Hébrides le peuple avait conservé de vieux chants nationaux. En 1760, l'attention publique s'attacha plus vivement à ces chants et au nom d'Ossian. A cette époque, un jeune théologien, jusqu'alors inconnu, James Macpherson (*voy.*), traduisit et publia quelques-uns de ces poèmes^(*); puis, encouragé par Robertson et Home, il visita les montagnes de l'Écosse, et fit paraître successivement, en 1762 et 1763, *Fingal*, *Temora*, et cinq morceaux poétiques d'une plus petite dimension que ces deux chants épiques. En 1765 enfin, la collection complète des poèmes attribués par Macpherson à Ossian vit le jour^{**}.

Un long cri d'admiration salua ces deux volumes, qui révélaient, au milieu d'un peuple réputé barbare et dans un siècle reculé, un poète doué à la fois d'une imagination originale et d'une délicatesse de sentiment qu'on ne s'attend à trouver ordinairement que chez les poètes des sociétés modernes. Les littérateurs allemands surtout, ennuyés de chercher des métaphores et des réminiscences dans l'Olympe de la Grèce et de Rome, puisèrent à grands traits dans cette hypocrène septentrionale, qui jaillissait fraîche et pure au milieu des rochers d'un pays presque inconnu. Les brouillards des Hébrides enveloppèrent un instant le beau soleil de Grèce, les ouragans de la mer du Nord imposèrent silence aux zéphyrs; et les formes vaporeuses des an-

cêtres d'Ossian prirent la place des riçantes divinités helléniques. Un instant, les bruyères mélancoliques parurent aux poètes un séjour plus désirable que les flûtes et les côtes où verdit l'olivier de Minerve: l'ineffable tristesse que respirent les poèmes d'Ossian répondait mieux aux exigences d'une société blasée que les jeux et les ris de la poésie classique.

Mais au milieu de ce concert d'éloges qui se fit entendre autour de Macpherson, s'élevèrent aussi des voix rudes et sévères qui attaquèrent en face le jeune éditeur en l'accusant de supercherie. L'authenticité des chants ossianiques fut dès le principe révoquée en doute par les uns, niée par les autres. Johnson, Malcolm Laing, William Shaw, Adelung s'établirent comme les antagonistes du barde et de son restaurateur; ils s'étonnaient de trouver chez un peuple barbare cette sensibilité presque malade, qui est le triste privilège d'une civilisation avancée, et ne comprenaient pas comment, pendant quatorze siècles, la simple tradition avait pu conserver des chants aussi longs, aussi complets. Macpherson, d'un autre côté, rencontra des amis non moins chauds que ses détracteurs étaient vobémens: Hugh Blair, Graham, Clarke, Home, Arthur Young cherchèrent à prouver la sincérité du traducteur; et lorsque ce dernier mourut (1796), le public apprit que par testament il avait légué 1,000 liv. st. à son ami Mackenzie à l'effet de publier le texte original des poèmes gaéliques. Cette édition toutefois ne parut qu'en 1807, par les soins de Macfarlane^{*}, avec une traduction littéraire en latin. Dès 1797, la Société des antiquaires d'Édimbourg avait établi une commission pour examiner l'authenticité de la collection de Macpherson, et dans le sein de cette commission se forma un comité, qui procéda à des enquêtes dans les Highlands^{**}. On arriva, grâce à de

(*) *The poems of Ossian in the original gaelic with a literal translation into latin, by the late R. Macfarlane*, Londres, 1807, 3 vol. in-8^o; puis une autre édition à Édimbourg, en 1808, sous le titre de *Dana Ossian*.

(**) *Report of the committee of the Highland Society of Scotland, appointed to inquire into the nature and authenticity of the poems of Ossian drawn up by H. Mackenzie*, Edimb., 1805.

(*) *Remains of ancient poetry, collected in the highlands of Scotland and translated from the gaelic or erse language.*

(**) *The works of Ossian, the son of Fingal, translated by J. Macpherson*, 2 vol. in-4^o. Puis (Glasgow, 1799); Londres, 1823, 2 vol., par Hugh Campbell.

des minutieux, à prouver que Macpherson n'avait ni inventé ni composé une des poésies gaéliques ; car on trouve parmi les Highlanders des fragments de vers en manuscrit qui correspondent aux traductions de Macpherson, l'antiquaire, une légende ou une tradition qui avait conservé le souvenir de l'épique ; mais on ne parvint point à retrouver entièrement Macpherson contre l'accusation d'avoir altéré ou travesti les poésies primitives. Macpherson n'était autre que le compilateur des poésies de *Fingal* et de *Ulster*, par exemple, qu'en réunissant les fragments des anciens poésies gaéliques, imposée par cet ingénieux auteur aux pièces déjà citées, est une œuvre étrangère aux vers originaux. Les poésies gaéliques un peu rudes transformées par lui en noms plus beaux, et les situations sur lesquelles il a fondé son héroïsme guerrier répandent quelque intérêt, reçurent, sous la plume de l'écrivain du XVIII^e siècle, un caractère modeste, dont les anciens poésies gaéliques, dans leur style abrupte, étaient sans aucun doute la ressemblance, même au risque de déchoir dans l'opinion des lecteurs modernes. Les amis de Macpherson et les membres de la société des antiquaires arrivèrent bientôt encore à prouver la haute valeur de ces vers gaéliques que Macpherson plaçait au IV^e siècle ; ils ne réussirent point à démontrer qu'un barde d'Ossian était le seul auteur de tous ces poésies traduits par le théologien Macpherson. Certes nous nous garderons bien de nier de supercherie volontaire le traducteur ; mais Macpherson était le maître de l'enthousiasme irréfléchi et de presque tous les éditeurs, et les entraîne à doter leur auteur de tous les genres de mérite. Macpherson ne croyait pas trop faire pour son époque en reculant son existence jusque dans les siècles de l'histoire romaine, et en transformant quelques petits chefs de guerre ébriés ou de l'Irlande en rois de Rome qui luttent avec les maîtres du monde.

Sur quelle époque présumable faut-il reporter les poésies gaéliques attribuées à Ossian, éditées par Macpherson, et

arrangées par Macpherson ? Dans le poème de *Fingal* se trouvent mentionnés plusieurs rois des mers danois et jutlandais ; Eirian (l'Irlande) est défendue par Fiongal contre les attaques de Suaran, roi de Lochlin (probablement la Norvège). L'époque de Harald-Harfager, qui le premier réunit la Norvège en un seul royaume, semblerait le mieux cadrer avec le sujet que traitent plusieurs chants ossianiques. Jamais il n'y est fait mention de la partie méridionale de l'Angleterre ; ce qui s'explique par l'attitude des Anglo-Saxons, lesquels, occupés à repousser les invasions danoises, ne pouvaient guère songer à l'Écosse et à l'Irlande. Nous placerons donc, avec quelque probabilité, au X^e ou XI^e siècle l'époque de la composition de ces chants, qui deviennent par là contemporains de l'*Edda* islandaise.

Presque tous ces vers ossianiques célèbrent les hauts faits de *Fingal*, ou du moins y font allusion. Ossian lui-même, en chantant ses aïeux, devient, ainsi que son père, le centre de presque tous les récits que renferment ses poésies. L'on peut distinguer toutefois plusieurs séries de chants : les uns ont pour sujet la délivrance de l'Irlande, d'autres racontent les courses des Gaëls en Norvège et la vengeance de *Fingal* ; d'autres enfin chantent quelques amants malheureux, ou présentent quelque scène tragique sans rapport direct avec le père d'Ossian.

Dans ces vers élégiaques ou épiques, Ossian, et les poètes inconnus qui s'abritent à l'ombre de ce nom désormais consacré par l'histoire littéraire, font preuve partout d'un talent original, en ce sens que le lecteur n'y voit point la trace d'une imitation quelconque, et qu'il est attaché par des descriptions succinctes, simples et vraies, par une expression passionnée, par un sentiment profond, qui se traduit plutôt par des élans spontanés que par une analyse verbeuse. Les contours de quelques gracieuses figures, les linéaments de quelques nobles caractères se dessinent au milieu d'un récit précipité, elliptique. Les héros du barde parlent peu, ils agissent ; quoique braves, ils sont calmes ; ils luttent avec leurs ennemis, sans exaltation, presque sans colère

et sans haine. Fingal, après le combat, est généreux, doux, modeste; il aime à reconnaître le mérite de ses adversaires; dans ses rapports avec Oscar, son petit-fils, et avec Ossian, il révèle une âme pleine d'affection et de délicatesse. Les femmes ou les jeunes filles d'Ossian sont pâles, mais chastes et dévouées; lorsqu'elles viennent pleurer sur la tombe d'un amant ou d'un père, et que leur chevelure flotte au vent, elles sont en harmonie avec le paysage mélancolique au milieu duquel glissent leurs pas. Les ombres des héros qui apparaissent dans les nuages, ou qui effleurent le sol brumeux, sont les seuls êtres surnaturels dont Ossian semble avoir quelque notion. Dans ses chants, tout est à l'unisson: les hommes, la nature, les héros trépassés et le poète lui-même. Sa harpe est bien cette harpe éolienne si plaintive, dont les cordes ne s'ébranlent que sous le souffle du vent. L'ouragan, qui soulève la mer du Nord, qui déracine les pins et passe en gémissant sur les rochers et la bruyère, apporte au barde aveugle ses plus belles inspirations. Il est des dispositions de l'âme où ces accords, qui ressemblent à des soupirs, enivrent de mélancolie: Werther, avant de se tuer, fait à son amante la lecture des chants de *Selma*; mais c'est rendre un triste service à Ossian et à Macpherson, que de mettre leur œuvre en regard de celle d'Homère.

Il a paru des traductions d'Ossian dans toutes les langues de l'Europe: Cesarotti l'a fait connaître en Italie (Padoue, 1763 et 1783, 4 vol.); Letourneur (Paris, 1777, 2 vol. in-12) et Baour-Lormian (*voy.*) l'ont imité en français; en Allemagne, Gœthe, Herder, Bürger en ont traduit des fragments; Denis (sous le pseudonyme de Sined) a reproduit en entier la paraphrase de Macpherson; Ahlwardt (Leipz., 1811, 3 vol.) et Förster (Quedlinb., 1827, 3 vol.) ont donné une traduction littérale, d'après le texte de Macfarlane.

L. S.

OSSONE, en espagnol *Ossuna*. Ce nom d'une ville de la province de Séville, est devenu célèbre par une maison espagnole qui l'a porté et dont le fondateur fut Pierre Giron, fils d'Alphonse

Tellez Giron, seigneur de Frechoso et de Belmonte. Pierre (mort en 1482) profita de la faiblesse du gouvernement pour agrandir considérablement ses domaines: il se fit entre autres céder la seigneurie d'Ossuña, qu'il transmit à ses descendants. Le premier de ceux-ci reçut du roi le comté d'Uruenna. Pierre, 5^e comte d'Uruenna, fit ériger Ossuña en duché, en 1562, et devint, en 1581, vice-roi de Naples. Son petit-fils, don PEDRO TELLEZ y Giron, duc d'Osone, l'homme le plus remarquable de sa race, était né à Valladolid, en 1579. Son humeur caustique lui attira l'inimitié des courtisans, et le fit éloigner deux fois de l'Espagne; mais s'étant concilié la faveur du duc de Lerme, il fut nommé vice-roi de Sicile (1610-15) et bientôt après vice-roi de Naples (1616). Une victoire complète que ses escadres remportèrent, en 1617, sur les Vénitiens fit dominer à leur tour sur la mer Adriatique les pavillons espagnol et napolitain. Mais accusé de vouloir enlever Naples à la couronne d'Espagne, pour en faire un royaume indépendant à son profit, il fut rappelé en Espagne. Cependant il ne fut pas disgracié. C'est seulement après l'avènement de Philippe IV, qu'il fut arrêté et renfermé au château d'Almeida, où il mourut le 26 septembre 1624. Une sentence qui le déclarait innocent fut rendue peu de temps après sa mort. Depuis, les ducs d'Osone ont souvent encore figuré parmi les hauts dignitaires du royaume d'Espagne, où leur famille subsiste toujours. *Cm. V.*

OSTADE, *voy.* VAN OSTADE.

OST-ANGLIE ou **EST-ANGLIE**, c'est-à-dire le pays oriental des Angles, *voy.* HEPTARCHIE.

OSTENDE, ville forte et port de Belgique (Flandre occidentale), dont le nom signifie extrémité orientale, est située sur la mer du Nord. Des services réguliers de paquebots venant de plusieurs points, un beau canal qui la lie à Bruges, et un chemin de fer qui la met en rapport avec Bruxelles, Anvers, Liège, Mons, etc., lui donnent une importance commerciale qui va croissant. Le mouvement de son port (cabotage non compris) consiste annuellement dans les arrivages et les départs de plus de 900 navires jau-

ensemble environ 120,000 ton-
 . La pêche de la morue, du ha-
 et surtout des *huitres d'Ostende*,
 des principaux objets de son com-
 maritime. On trouve à Ostende des
 ries de sucre, des corderies, des
 reries, des scieries de bois pour les
 actions navales, des manufactures
 es, de limons, de batistes, de linges
 le, de dentelle. La ville est régu-
 ent bâtie et renferme une popu-
 de plus de 12,000 hab. Dans le
 le, l'emplacement où est Ostende
 sentait qu'un groupe de quelques
 s. Dans le XI^e, son port commença
 fréquenté; ce fut Philippe-le-Bon
 it entourer de murailles, en 1445;
 ne fut régulièrement fortifié qu'en
 par le prince d'Orange. Les Espa-
 assiégèrent, en 1601, les Hollan-
 ni ne se rendirent qu'au bout de
 ns à Ambroise Spinola. Les alliés
 parèrent en 1706, et en 1715 les
 dans la cédèrent à l'Empereur.
 KV la prit en 1745, après 18 jours
 , et la rendit en 1748. Les Français
 irent encore à la Révolution. X.

ENSOIR (*d'ostensio*, manifes-
 montre), pièce d'orfèvrerie plus
 ms riche, représentant ordinaire-
 n soleil d'or ou d'argent, élevé sur
 d et dans lequel les catholiques
 et l'hostie (ce qui lui fait donner
 ément le nom de *Saint-Sacre-
 sa* des reliques qu'on y voit à tra-
 ve glace. Z.

ÉOGÉNIE, *voy.* Os. On donne
 d'**OSTROGRAPHIE** (*d'οστρίον*, os, et
 j'écriis), à la description des os.
OLOGIE (*λόγος*, discours, théorie)
 branche de l'anatomie (*voy.*) qui
 se de ces organes. Leur dissection
 le nom d'**OSTÉOTOMIE** (*τέτομα*, j'ai
 . *Voy.* SQUELETTE.

ERMANN (HENRI-JEAN-FRÉ-
 comte D'), qu'on appela en Russie
 i *Jeanovitch*, l'homme d'état en
 personnifia pour ainsi dire la di-
 mie moscovite dans une période de
 ans (1711-41), né en 1686, était
 un pasteur luthérien de Bochum,
 ville du comté de la Mark en
 Prusse. Un duel, dans lequel il eut
 le bonheur de tuer son adversaire, l'o-

bligé à fuir de Iéna, où il avait fait ses
 études. Ne sachant comment gagner sa
 vie, il s'adressa, à Amsterdam, au vice-
 amiral Cruys, Hollandais au service de
 Pierre-le-Grand, qui l'engagea d'abord
 comme pilote (1704), et en fit bientôt son
 secrétaire. Recommandé au tsar par son
 protecteur, ce prince s'attacha Ostermann
 en la même qualité, et ne tarda pas à lui
 accorder toute sa confiance. Employé
 dans la chancellerie de l'empire, le jeune
 Allemand, qui avait appris le russe en très
 peu de temps, suivit le vice-chancelier
 Chafirof dans la campagne de Turquie
 (1711), et il eut beaucoup de part à la paix
 qui, sur le Prouth, préserva le tsar d'une
 ruine complète. La conclusion de celle de
 Nystadt (*voy.*) lui valut le titre de baron
 et le rang de conseiller privé. En 1723,
 après la chute de Chafirof, Ostermann
 fut son successeur naturel; cependant il
 ne fut investi du titre de vice-chancelier
 que le 26 déc. 1725, sous Catherine I^{re},
 qui lui continua la faveur dont il n'avait
 cessé de jouir près de Pierre-le-Grand,
 et le décora du cordon de Saint-André.
 Elle le désigna pour diriger l'éducation
 de Pierre II (*voy.*), son successeur, et le
 nomma, par son testament, membre du
 conseil de régence pendant la minorité
 du jeune prince. Ostermann s'acquitta
 avec un zèle éclairé de la tâche qui lui
 était confiée, ainsi que l'atteste son plan
 d'études et d'éducation qui nous est par-
 venu. Pendant la maladie (la petite-vé-
 role) qui enleva le jeune souverain, Os-
 termann ne quitta pas un instant son lit;
 mais après sa mort, il feignit d'être lui-
 même gravement malade, la prudence
 lui conseillant de se tenir à l'écart. Ce-
 pendant, à peine l'élévation d'Anne
 Ioanovna* fut-elle décidée, non sans la
 participation du prétendu malade, à qui
 le grand-chancelier Golovkine (*voy.*), em-
 barrassé de son rôle et craignant pour sa
 tête, venait de faire des ouvertures, qu'on
 vit Ostermann reparaitre et diriger de
 nouveau la politique extérieure de la Rus-
 sie. Anne, dont il acquit toute la con-

(*) Cette princesse avait reçu les leçons de
 JEAN-CHRISTOPHE-THIERRY Ostermann, frère
 aîné du vice-chancelier, arrivé en Russie pres-
 qu'en même temps que lui, et qui avait été char-
 gé, à *Ismailof*, près de Moscou, de l'éducation
 des princesses filles de Ioann V Alexévitch.

fiance, l'éleva, le jour de son couronnement, à la dignité de comte. Il conserva pendant toute la durée de ce règne la direction des affaires étrangères, et sut se maintenir en crédit sans alarmer la jalousie du favori tout-puissant de l'impératrice, le fameux Biren (*voy.*). Il fut de ceux qui déterminèrent Anne à désigner pour son successeur le jeune Ioann son petit-neveu, pendant la minorité duquel Biren aurait la régence. Mais après la mort de l'impératrice, en 1740, un orage éclata sur la tête du favori, et porta à la régence la duchesse de Brunswic Anne Carlovna, mère de l'empereur au berceau. Ostermann sut non-seulement échapper à tout danger, mais encore obtenir la dignité de grand-amiral et ruiner l'influence du feldmaréchal Munnich (*voy.*), principal acteur de la révolution qui venait de s'accomplir. Confident plus intime du duc de Brunswic que de la régente son épouse, Ostermann, qui avait recouvré la direction des affaires étrangères, s'était déclaré pour le parti prussien contre le parti autrichien, et luttait d'autorité contre le grand-chancelier Golovkine, tout dévoué à la régente. Mais la révolution subite qui, en 1741, porta au trône Élisabeth (*voy.*) Petrovna, amena la perte d'Ostermann. La nouvelle impératrice fit arrêter cet homme d'état, et une commission instituée pour le condamner prononça son arrêt de mort. Il devait subir le supplice de la roue et avait, quoique malade, déjà le pied sur l'échafaud lorsqu'arriva sa grâce (27 janvier 1742). Sa peine fut commuée en un bannissement perpétuel en Sibérie, et on le déporta à Bérésouf, dans le gouvernement de Tobolsk, où sa femme, dame russe d'une famille très distinguée, le suivit. Ainsi que Munnich, il supporta son infortune avec constance et dignité, et tous les deux passèrent leur temps d'exil à instruire les enfants du gouverneur et d'autres notables. Ostermann mourut à Bérésouf, le 25 mai 1747. Peu de temps après, sa veuve, autorisée à revenir à Saint-Petersbourg, fut remise en possession de ses biens.

Le comte Ostermann avait laissé en Russie deux fils et une fille. Ses fils arrivèrent aux hautes dignités : l'un, *Фѣдоръ* (*Fœdor Andréievitch*), devint géné-

ral en chef ; l'autre, *Жанъ* (*Ivan Andréievitch*), grand-chancelier. Leur sœur, *Анна Андрѣевна*, après le malheur de son père, épousa le général Tolstoï. Les frères de cette princesse, n'ayant pas eu d'enfants, adoptèrent les siens, qui formèrent ainsi la branche de *Толстои-Остерманн*, dont le nom fut illustré à Kulm (*voy.* ce nom et *Толстои*). — Il existe, en allemand, une *Vie* d'Ostermann (par Hempel), Brême, 1742, in-8°. On doit une notice plus courte, écrite en russe, à M. le prince Pierre Dolgorouki. J. H. S.

OSTERWALD (*JEAN-FRÉDÉRIC*), théologien et prédicateur célèbre de l'Église réformée, dont la traduction de la Bible (*voy.* T. III, p. 463) est encore celle qui est le plus en usage dans cette communion et dans les églises luthériennes françaises. Né à Neufchâtel en Suisse, le 29 novembre 1663, il y devint pasteur en 1699, et y mourut, le 14 avril 1747, environné du respect de ses collègues et de toute la population de la ville et du canton. Ce fut après avoir été témoin du grand succès de ses *Arguments et Réflexions sur la Bible*, Neufch., 1720, in-4°, traduits en anglais, en hollandais, en allemand, qu'il entreprit, déjà âgé de 80 ans, la révision des traductions françaises de l'Écriture sainte, laquelle parut accompagnée des arguments à Neufchâtel, 1744, in-fol. S.

OST-FRISE, *voy.* **FRISE**.

OSTIAKS. Ce nom, qui, d'après son étymologie tatare, est un terme de mépris et signifie barbares ou étrangers, sert encore aujourd'hui à désigner trois peuplades sibériennes, tributaires de l'empire Russe, mais qui diffèrent d'ailleurs par l'origine et le langage. Ce sont les Ostiaks de l'Obi, ceux de Narym et ceux de Ieniceisk, ainsi appelés des lieux qu'ils occupent.

Les premiers, qui habitent sur les bords de l'Obi (*voy.*) et de l'Irtysch, dans les gouvernements de Tomsk et de Tobolsk, sont les plus considérables ; ils appartiennent à la race finnoise, dont ils forment la branche la plus reculée à l'est. Ils sont subdivisés en plusieurs tribus et se nomment eux-mêmes, ceux du sud *Ар-Талхс*, et ceux du nord *Кхонди-Кхонди*. On a approximativement évalué leur nombre

0, dont environ 36,000 portés
les pour le paiement du tribut.
Ils vivent de pêche et de chasse
orité de chefs indigènes; ils sont
sont malpropres, paresseux et
s. Ils se servent plus souvent
t des flèches que des armes à feu,
ent leurs cabanes en bois et en-
nt beaucoup de chiens et de
ont les peaux leur procurent des
s. Ils ont pour la plupart em-
christianisme, mais en y mêlant
le d'anciennes pratiques et de
ions chamaniques, parmi les-
l faut aussi compter leur singu-
ération pour les ours.

aux deux autres peuplades aux-
n a donné le même nom d'Ost-
es ont une existence encore plus
e, sont peu nombreuses et en
peu connues. Elles montrent
s dans leur genre de vie et dans
age plus d'analogie avec les Sa-
(voy.) qu'avec les Ostiaks de
CÆ. V.

IE (en latin *Ostia*, les bouches),
lée, dit-on, par Ancus Martius,
Rome, à l'angle méridional du
endroit fameux où la tradition
ebarquer Énée et que célèbre
Ostie était pour Rome le port
sable à son approvisionnement,
u'il n'offrit qu'un mouillage peu
u commode, il fut néanmoins,
a création de la marine romaine
a fin de la république, le lieu de
ordinaire des vaisseaux.

e réalisa l'œuvre qu'avait déjà
Jules César, en faisant construire
frais, vis-à-vis d'Ostie, sur la rive
du Tibre, un port fortifié dont
ameliora la disposition. La ville
lit encore florissante, mais bien-
lut suivre la décadence de Rome,
anslation du siège de l'empire à
tinople lui porta le dernier coup.
ses très productives de ses envi-
sont l'établissement remontait au
e sa fondation, furent abandon-
augmentèrent par leurs exhalai-
salubrité naturelle du lieu.

os jours Ostie, qui anciennement
it jusqu'à 80,000 hab., n'est qu'un
droit sans importance, à une lieue

de la mer, où l'on voit une église, un
palais épiscopal et quelques ruines. Les
fouilles qui y ont été faites depuis 1783
ont fait découvrir de curieuses antiqui-
tés.

CÆ. V.

OSTPHALIENS, voy. SAXONS.

OSTRACÉS (d'*ostrea*, hultre; ou
plutôt du grec *ὄστρακον*, terre cuite,
écaille, *testa*), famille de mollusques
(voy.) de la classe des acéphales ou lam-
mellibranches, et qui se compose d'un
assez grand nombre d'espèces manquant
de pieds, ou n'en ayant qu'un très petit,
et vivant, en général, fixés aux corps
sous-marins par leurs coquilles ou par
leur byssus (voy. ces mots). Leur man-
teau est ouvert en arrière comme en
avant, et ne se réunit dans aucun point
de sa circonférence pour former des ou-
vertures particulières, ainsi que cela a
lieu chez les autres acéphales. Ces mol-
lusques ont pour type l'hultre commune
(voy.). Ils ont tous une coquille à deux
valves inégales, dont l'une inférieure plus
grande et plus bombée; l'autre supé-
rieure plus petite et plus plate. Ces val-
ves n'adhèrent que par le moyen des
muscles qui vont de l'une à l'autre.

Parmi les genres principaux qui com-
posent ce groupe, nous citerons, outre
les *hultres* proprement dites, les *peignes*,
vulgairement connus sous le nom de *pé-
lerines* ou *coquilles de S. Jacques*, parce
que les pèlerins en portaient suspendues
autour de leur cou: ces mollusques ne
sont pas adhérents et peuvent même na-
ger en ouvrant et en fermant alternati-
vement leurs coquilles; les *marteaux*,
ainsi nommés par analogie avec leur
forme; les *spondyles* ou *hultres épineu-
ses*; les *arondes perlières*, ou *hultres à
perles* (*avicules*, *pintadines*), célèbres par
la nacre (voy.) dont l'intérieur de la co-
quille est revêtu, et par les perles qu'on
y trouve (voy. PERLES); les *jambon-
neaux* ou *pinnes*, qui ont deux valves
égales en forme d'éventail, et dont une
grande espèce qu'on trouve dans la Mé-
diterranée, fournit un byssus brillant
comme de la soie, et avec lequel on tisse
sur les côtes d'Italie des étoffes précieu-
ses.

C. S.-TE.

OSTRACISME, nom d'une loi grec-
que (*ὄστρακισμός*), plus particulièrement

usitée à Athènes, et qui emporte, chez les modernes, une idée défavorable aux Athéniens. On se rappelle involontairement Aristide (voy.), et l'on en veut, après plus de 2,000 ans, au peuple ingrat qui le bannit. Un blâme absolu nous semblerait cependant peu raisonnable.

L'ostracisme était un jugement du peuple assemblé, jugement trop solennel pour qu'on donnât son suffrage en levant la main, même pour qu'on le donnât avec les petits cailloux usités dans les scrutins. Il fallait procéder avec réflexion dans une telle mesure. Un *ὄστρακον*, petit morceau de terre cuite, si ce n'était pas une coquille, était le bulletin dont on se servait en cette occasion. On écrivait dessus le nom du citoyen dont la supériorité semblait menaçante pour la république; on l'exilait pour dix années, si telle était la volonté de 6,000 citoyens. Aucun déshonneur n'était attaché à ce bannissement temporaire; le condamné jouissait de ses biens à l'étranger, et rentrait dans sa patrie à l'expiration de sa peine, qu'on pourrait dire généralement glorieuse. Elle n'atteignait guère, en effet, que les hommes éminents, que les personnages dont les talents inspiraient des craintes à des démocrates jaloux à l'excès de leur liberté. Le peuple, honteux d'en avoir fait un indigne usage en l'appliquant au méprisable Hyperbolus, renonça pour toujours à l'ostracisme. Jusque-là, on n'avait eu recours que rarement à cette loi, que Montesquieu déclare admirable; car « l'ostracisme, dit-il, doit être examiné par les règles de la loi politique, et non par les règles de la loi civile. »

Nous ne regardons pourtant pas cette loi « comme très propre à prouver la douceur du gouvernement populaire » (*Esprit des lois*, XXVII, 17). Une autorité plus grave en ce point que Montesquieu, c'est Aristote, lequel avoue, au milieu d'un éloge de l'ostracisme, que « l'on n'a point considéré le moins du monde dans cette loi l'intérêt véritable de la république, et qu'on en a fait une simple affaire de faction. » Voici, du reste, la théorie d'Aristote sur l'ostracisme, au liv. III de sa *Politique* (trad. de M. B. Saint-Hilaire). « Si, dans l'état, un individu, ou même plusieurs individus, trop peu nombreux

toutefois pour former entre eux seuls une cité, ont une telle supériorité de mérite que le mérite de tous les autres citoyens ne puisse entrer en balance, et que l'influence politique de cet individu, ou de ces individus, soit incomparablement plus forte, de tels hommes ne peuvent être compris dans la cité. Ce sera leur faire injure que de les réduire à l'égalité commune, quand leur mérite et leur importance politique les mettent si complètement hors de comparaison.... La loi n'est point faite pour ces êtres supérieurs, ils sont eux-mêmes la loi.... Voilà l'origine de l'ostracisme dans les états démocratiques, qui, plus que tous les autres, se montrent jaloux de l'égalité. Dès qu'un citoyen semblait s'élever au-dessus de tous les autres par sa richesse, par la foule de ses partisans, ou par tout autre avantage politique, l'ostracisme venait le frapper d'un exil plus ou moins long.... Les principes de l'ostracisme, appliqués aux supériorités bien reconnues, ne sont pas dénués de toute équité politique. Il est certainement préférable que la cité, grâce aux institutions primitives du législateur, puisse se passer de ce remède; mais si le législateur reçoit de seconde main le gouvernail de l'état, il peut, dans le besoin, recourir à ce moyen de réforme. »

Nous comprenons, après un tel passage, que l'ostracisme parût propre au maintien de l'égalité, et qu'il valût mieux sauver la liberté par l'exil que par le meurtre de César.

J. T-V-S.

OSTRACITES, **OSTRÉITES**, noms donnés aux coquilles fossiles du genre des hultres.

OSTROGOTHS, Goths orientaux, voy. **GOths**, **MIGRATION DES PEUPLES**, et **THÉODORIC**.

OSTROLENKA, petite ville du royaume de Pologne (gouvernement de Plock*), située sur le Narew, au milieu de la grande lande, entrecoupée de forêts et de marécages, qui en a pris son nom. Elle est surtout connue par deux batailles qui s'y livrèrent : la première, gagnée par les Français sur les Russes, le 16 février 1807, suivit de près celle d'Eylau (voy.); la seconde bataille d'Ostrolenka, du 26 mai 1831, a été la plus meurtrière et,

(*) Prononcez Plotzk.

près celle de Grochow, la plus importante de la guerre de l'indépendance polonoise (voy. POLOGNE, SKRZYŃECKI, HENTSCHE, etc.) X.

OSWALD (JAMES), ecclésiastique écossais du XVIII^e siècle dont nous ne savons pas la vie, mais qui, marchant sur les traces de Beattie et de Reid (voy.), et plaçant comme eux dans le sens commun le *criterium* de la vérité, fit l'application de ses principes à la morale et à la religion. Ce philosophe de l'école écossaise (voy.) réfuta les doctrines de Locke, de Clarke, de Berkeley, et particulièrement celles de Hume. Il a développé ses opinions dans un ouvrage intitulé : *Appeal to common sense in behalf of religion*, Edimb., 1766-72, vol. in-8^o. CH. V.

OSYMANDYAS, voy. ÉGYPTE, T. IX, 266 et 273. Pour la tombe d'*Osymandyas*, voy. *ibid.*, p. 263.

OTAGE, nom sous lequel on désigne une personne remise au pouvoir d'autrui pour assurer l'exécution d'une promesse ou d'un engagement. On suppose que le mot *otages*, en latin, n'est qu'une corruption du mot *hospes*, qui signifie hôte, et que d'abord l'otage, entré dans la langue du créancier pour la garantie de sa créance, devait y être traité avec tous les égards qu'impose l'hospitalité; mais l'usage ne dut pas tarder à tomber en désuétude dans les transactions particulières. Il subsiste dans les relations publiques: ainsi lorsque deux nations ennemies veulent traiter de la paix, elles commencent souvent par exiger la réunion de plusieurs otages comme garantie de la bonne foi des contractants. Cette habitude s'applique aussi à des portions de territoire qui restent en la possession de l'une ou de l'autre partie, jusqu'à ce que toutes les clauses du contrat soient exécutées. La conduite à tenir envers les otages a été traitée par tous les auteurs qui ont écrit sur le droit public; mais la loi du plus fort, qui est toujours le résultat d'une convention d'otages, empêche la régularisation de pareils droits. Aussi les nations civilisées ont-elles en général renoncé à exiger des otages, si ce n'est lorsqu'elles traitent avec les peuples barbares qui ont d'autres idées sur les

droits de la guerre, ou avec des peuples de mauvaise foi qui mettent ce moyen en pratique parmi eux. La France en exige, par exemple, souvent dans l'Algérie. On demande aussi quelquefois des otages quand il s'agit de simples suspensions d'armes entre des corps de troupes prêts à en venir aux mains. Les otages sont réciproquement rendus à l'expiration de la trêve.

D. A. D.

OTAITI ou TAÏTI, voy. SOCIÉTÉ (des de la).

OTALGIE, OTITE, ΟΤΟΡΡΗΞ, dénominations de diverses maladies (ἄλγος) de l'oreille (οὖς, ὠτός). La première est, à proprement parler, la névralgie des nerfs auditifs, et se caractérise, comme toutes les affections de ce genre, par des douleurs subites, violentes, intermittentes, presque toujours sans fièvre, et disparaissant quelquefois d'elles-mêmes, tandis que souvent elles persistent avec une inconcevable opiniâtreté. Les narcotiques, associés aux révulsifs, sont les moyens qui réussissent le mieux en général contre cette maladie, dont les conséquences ne sont pas sérieuses.

L'otite, ou inflammation de l'oreille externe ou interne, est, au contraire, une affection qui, souvent légère au début, peut amener en définitive la perte de l'ouïe. L'otorrhée (ρέω, je coule) n'est autre chose que le flux muqueux ou purulent qui a lieu par l'oreille, à la suite de l'otite devenue chronique ou ayant présenté dès le début un caractère de lenteur et de chronicité.

Dans les conditions et par les causes ordinaires de l'inflammation, l'otite se manifeste par des douleurs ordinairement accompagnées de fièvre, mais aussi moins aiguës et plus continues que dans l'otalgie. Ces douleurs sont contusives et se répandent par toute la tête, du côté malade, car rarement les deux oreilles sont affectées simultanément; elles s'expliquent d'ailleurs par la compression que les parties nerveuses renfermées dans des cavités inextensibles éprouvent par suite du gonflement inflammatoire et de l'épanchement des liquides. Telle est souvent en effet la terminaison de l'otite, que du pus s'amasse dans la caisse et se fait jour au dehors, soit en perçant la

membrane du tympan, soit en passant par la trompe d'Eustache. Une surdité passagère accompagne cette période de l'otite; mais elle devient souvent permanente et quelquefois irréremédiable, quand l'inflammation, par son étendue et par sa durée, a entraîné l'altération des nerfs si délicats, ou la destruction des lamelles osseuses ténues qui entrent dans la composition de l'oreille (*voy.* ce mot). De plus, le voisinage du cerveau est tel que les désordres peuvent s'y propager avec une grande facilité, ainsi qu'on en a beaucoup d'exemples; aussi faut-il combattre avec énergie et par tous les moyens possibles les inflammations de l'oreille. Il n'y a guère lieu à l'expectation et les moments sont précieux. Saignées générales et locales, émollients locaux, calmants, révulsifs puissants sur les extrémités, dérivatifs sur le canal intestinal, doivent être employés tant simultanément que successivement. On doit prendre garde qu'un reste d'inflammation mal éteinte ne continue sourdement et n'amène à sa suite des caries des osselets de l'ouïe ou des parties plus compactes du temporal, et par suite la perte de l'ouïe. Cet accident résulte trop fréquemment d'inflammations chroniques et peu douloureuses de l'oreille interne qui se développent sourdement chez les sujets lymphatiques ou décidément scrofuleux. F. R.

OTCHAKOF (les Polonais écrivent *Oczakow*, mais en prononçant comme les Russes), petite ville autrefois turque, faisant actuellement partie du gouvernement russe de Kherson, avec un port, et située à l'entrée du Dniéper, qu'elle domine par sa citadelle. Sous le régime turc, Otchakof était une forteresse des plus importantes, contre laquelle échouèrent plus d'une fois tous les efforts des armées moscovites. Les sièges qu'elle a soutenus ont rendu son nom fameux. En 1737, le feldmaréchal Munnich (*voy.*) s'en empara après un assaut qui lui coûta 18,000 hommes; la même année, les Turcs essayèrent de la reprendre, mais ils furent forcés à la retraite. A la paix de Belgrade (1739), cette place leur fut rendue, mais démantelée. Ils en relevèrent les fortifications en 1743, et en

restèrent maîtres jusqu'en 1788. Le 17 décembre de cette même année, le prince Potemkine (*voy.*), qui était revenu en faire le siège, secondé par la flotte russe, réussit, après cinq mois d'inutiles efforts, à triompher de la résistance des assiégés à la suite d'un terrible assaut commandé par Souvorof (*voy.*). La forteresse fut du nouveau rasée et définitivement cédée à la Russie par le traité de Jassy (1792); elle a depuis perdu toute importance.

Autour d'Otchakof s'étend la steppe du même nom, ou de l'ancienne Bessarabie; et non loin de cette place désertée près de l'embouchure du Bong, on voit encore quelques ruines qu'on croit être celles d'Olbie, colonie de Milet, fondée en 655 av. J.-C. CH. V.

OTHMAN ou **OSMAN IBN-AFFAN**, le 3^e des khalifes (*voy.*) successeurs de Mahomet. Il était de la tribu des Koréichites (*voy.*) et arrière-cousin du prophète, dont il se montra un des premiers et des plus zélés partisans. Mahomet le prit pour secrétaire et lui fit épouser deux de ses filles. Othman fut un des six commissaires chargés par Omar I^{er} du choix de son successeur; élu par ses collègues, il prit possession du khalifat l'an 23 de l'hégire (644 de J.-C.) Les armes musulmanes continuèrent leur progrès sous son règne; elles pénétrèrent dans le Khorasân, soumirent la Perse, rendirent Chybre tributaire. Mais trop enclin à protéger sa famille, il commit des injustices et excita contre lui le mécontentement général par son faste et son orgueil. Il finit par succomber sous le poignard de quelques rebelles, le 18 juin 656, à l'âge de 82 ans.

Pour l'orthographe adoptée à l'égard des empereurs turcs de ce nom, *voy.* l'art. suivant. X.

OTHOMAN, **OTHMAN** ou mieux **OSMAN**. Ce nom a été celui du fondateur de la monarchie turque (*voy.* l'art. suiv.), appelée pour cette raison empire des Osmanlis, et de deux empereurs postérieurs.

OTHOMAN I^{er}, surnommé *el Ghazi* ou le Conquérant, est le père de la dynastie qui règne encore actuellement à Constantinople. Né en 1258, on dit qu'un songe lui révéla la grandeur future de sa race. Aux qualités du guerrier ce Turc joignait

lence et la modération, et sa justice venue proverbiale chez les Orientaux expira en 1326, après avoir donné de bons conseils à son fils Orkhan, et la sépulture à Brousse (l'ancienne), que les armes de ce dernier venaient seulement d'ajouter à sa domina-

OSMAN II, 16^e sultan de sa race, né des sept fils d'Achmet I^{er}, et pas 14 ans lorsqu'il succéda, en 1617, à son oncle Moustapha I^{er} (voy.), avait été préféré d'abord, mais sa débilité fit déposer au bout de six mois seulement. Son règne s'ouvrit sous des auspices favorables et ne présenta rien de remarquable jusqu'à sa fin tragique et prochaine. À son extrême jeunesse, le nouveau sultan se montrait avide de gloire, ambitieux, plein de courage, ennemi de la paresse et des plaisirs. Jaloux de relever les armes de sa nation, il se mit à la tête de ses troupes et entra, en 1621, en Hongrie avec une armée formidable. Mais une épidémie avec laquelle les Polonais lui résistèrent rebuta la fureur aveugle des musulmans, et ni l'opiniâtreté du sultan, ni l'exemple de son courage ne parvinrent à ranimer l'ardeur du corps immense des janissaires (voy.). Ses revers ne firent que les aigrir contre lui, obligé de signer une paix peu honorable. Othoman II ne songea plus dès lors à punir cette milice dégénérée et à réformer qu'elle lui avait fait. Des conseillers téméraires, notamment son précepteur Omar-Elfendi, le tentèrent à transférer en Asie le siège du gouvernement : de là, en s'entourant de favoris, de favorites, de favorites syriennes et égyptiennes, il tenta de réprimer l'arrogance des janissaires et des spahis et les faire plier sous son autorité. L'insoumission du prince des Turcs et un pèlerinage à la Mecque de son père lui servirent de prétexte pour exécuter son dessein, dont quelques membres du divan voulurent en vain le dissuader. Mais le bruit s'en étant répandu, il mit en rumeur la soldatesque et déclencha l'orage. Lorsqu'enfin le sultan vit le danger, il était trop tard pour jurer : la révolte avait forcé les portes du sérail; Moustapha I^{er} fut replacé sur le trône, et l'infortuné Othoman traîné

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIX,

au château des Sept-Tours, accablé d'insultes par une populace égarée, et étranglé le lendemain par le chef du mouvement, Daoud-Pacha, beau-frère de Moustapha. Cet événement eut lieu le 20 mai 1622. Othoman fut le premier sultan que ses sujets osèrent mettre à mort. Son trop de confiance en quelques favoris indignes fut la cause de sa perte, qui du reste ne tarda pas à être regrettée et vengée sur ses meurtriers.

OTHOMAN III, fils de Moustapha II, succéda à son frère Mahmoud I^{er} (voy. ces noms), en 1754, après avoir passé une grande partie de sa vie dans la prison du sérail. Sa carrière sur le trône fut courte et marquée par l'incapacité, l'indécision et la cruauté. De terribles incendies qui ravagèrent la capitale (1755 et 1756) et le pillage de la caravane de la Mecque par les Arabes (1757), furent les seuls événements marquants de son règne. Après avoir successivement destitué ou fait décapiter six grands-visirs, ce tyran imbécile et cruel mourut subitement, en 1757. Sa mort sauva la vie et donna le trône à son cousin Moustapha III (voy. ce nom).

CH. V.

OTHOMAN (EMPIRE). Ce vaste empire du Croissant, ainsi nommé de ses dominateurs les Turcs Othomans ou Osmanlis, autrefois la terreur du monde chrétien, offre l'exemple d'une puissance élevée par le glaive au milieu des contrées les plus fortunées de la terre, mais déchue, à force de barbarie et de despotisme, à un tel point que les efforts de la diplomatie européenne semblent seuls arrêter encore sa complète dissolution.

I. *Géographie et statistique*. La domination othomane s'étend encore sur les contrées le plus anciennement célèbres de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Les villes saintes de l'Arabie et les trois grandes vassalités d'Égypte, de Tripoli et de Tunis avec leurs dépendances, quoique soumises de nom plutôt que de fait à l'autorité du chef de l'empire, devaient également y être comprises. Cependant l'importance ou l'éloignement de ces états nous déterminant à les traiter chacun séparément, nous n'avons à nous occuper ici que de l'empire Turc ou Othoman proprement dit, c'est-à-dire de

l'ensemble formé par les deux grandes régions appelées *Turquie d'Europe* et *Turquie d'Asie*, avec les îles nombreuses qui s'y rattachent encore, après l'affranchissement d'une partie de l'Archipel avec la Grèce (voy.). Comprises entre 13° et 47° de long. or. et 30° et 48° de lat. N., les limites de cet empire sont : d'abord en Europe, au nord, la Russie et la monarchie Autrichienne; à l'ouest, après cette dernière, la mer Adriatique et la mer Ionienne; au sud, le nouveau royaume de Grèce et l'Archipel, qui communique au nord-est, par le détroit des Dardanelles, avec la petite mer intérieure de Marmara, laquelle trouve elle-même du côté opposé, par le Bosphore de Thrace ou canal de Constantinople, une issue dans la mer Noire. Le bassin de celle-ci, qui baigne la Turquie d'Europe à l'est et la Turquie d'Asie au nord, forme avec les bassins des deux précédentes la région maritime intermédiaire entre la première de ces contrées et toute la partie septentrionale de la seconde ou l'Asie-Mineure des anciens, aujourd'hui Natolie, qui se projette vers l'ouest sous la forme d'une large péninsule. À l'est de cette vaste province, la limite asiatique, qu'en second lieu nous avons à faire connaître, va presque en ligne droite du nord au sud, depuis la mer Noire jusqu'à l'embouchure du Chatt-el-Arab dans le golfe Persique, le long de la nouvelle province russe d'Arménie et du royaume de Perse. À l'ouest du golfe, la frontière méridionale se replie autour des déserts brûlants de l'Arabie sous la figure d'un immense angle rentrant, dont le côté occidental aboutit à l'isthme de Suez, sur les confins de l'Égypte. Enfin la Méditerranée borde tout le reste des côtes de la Turquie d'Asie, depuis l'origine du littoral syrien jusqu'à la fin du contour méridional de la péninsule de l'Asie-Mineure, où elle rejoint l'Archipel.

Dans cette circonscription, la superficie totale de l'empire peut être évaluée à environ 28,600 milles carr. géogr., dont à peu près 8,000 appartiennent à l'Europe et le reste à l'Asie*. Les îles y sont

comprises pour 725 milles carr. Dans les diverses contrées qui composent le faïnceau mal uni de cette domination si étendue, le monde civilisé révère l'antique foyer de ses croyances et de ses lumières, le berceau de la poésie et des arts de l'Occident.

Les côtes de la Turquie d'Europe, de même que celles de l'Asie-Mineure, offrent une variété infinie de baies et de golfes hérissés de promontoires ou caps. Excepté les rivages du Pont-Enxiz (voy. mer Noire) et de la Syrie, qui présentent une structure plus plate ou du moins plus uniforme, elles sont assez généralement montagneuses et riches en accidents sauvages ou pittoresques. Une grande chaîne de montagnes parcourt la Turquie d'Europe de l'est à l'ouest dans toute sa largeur et la couvre presque tout entière de ses ramifications. Arrivée près de l'Adriatique, elle se replie vers le nord en suivant une direction parallèle aux côtes de la Dalmatie autrichienne qu'elle compare du territoire othoman, pour se rattacher aux Alpes Juliennes et Dinariques. Toute la contrée se trouve ainsi partagée en deux grandes moitiés dont l'une, septentrionale, comprend la Bosnie, les trois principautés danubiennes et la Bulgarie; l'autre, méridionale et occidentale, la Thrace, la Macédoine, la Thessalie et l'Albanie. Sur les confins de la Croatie, ces montagnes portent d'abord le nom de Vellebich ou de Vistogo. Au nord de la Macédoine, où elles atteignent leur point culminant dans l'Orbelus, élevé de près de 9,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, les Turcs les appellent Karatağ ou montagnes Noires. Le Balkan (voy.), l'Hémus des anciens, qui en forme la continuation vers l'est, se divise lui-même en différentes branches dans le voisinage de la mer Noire, mais ne dépasse nulle part la hauteur de 4,000 pieds. La chaîne moins importante de Despoto (Rhodope), qui borde la Thrace à l'ouest jusqu'au littoral de la mer Égée, dérive de la même souche. D'autres rameaux de la haute chaîne macédonienne se propagent dans la même direction ou s'étendent en sens opposé jusqu'au lit du Danube. Au-delà de ce fleuve, les Karpathes (voy.) de la Hongrie se dressent sur ses bords, sem-

(*) Pour établir un point de comparaison, nous dirons que la France a moins de 10,000 milles carr. géogr. d'étendue.

à un rempart d'ardoise, et, l'anant ensuite, continuent de mar-frontière le long de la Transylva-ne vers la Bukowine et le Prouth. à la chaîne du Pindo, dont les bscurs de Mezzovo et d'Agrafa eine soupçonner l'antique illus-et qui traverse la péninsule hel-dans toute sa longueur, elle se du nœud principal des monts de e. Le majestueux Olympe (au-ti Lacha, 6,120 pieds) et les monts de l'Ossa (Kissavos) et du Pélion forment la plus imposante dé-de ce système en Thessalie. *Voy.* les.

que abondamment pourvue de eau sur les flancs de ses monta-Turquie d'Europe n'offre pour-un seul grand fleuve, le Danube Parmi ses nombreux tributaires, us bornons à citer la Save, gros-aux de la Drina, de la Bosna, du et de la petite rivière d'Unna; la , en Servie; l'Isker ou Esker, en ie; et le Prouth (*voy.*), qui forme ère orientale de la Moldavie. Le méridional des montagnes de la d'Europe n'offre que des cours médiocre étendue, dont les plus ables sont la Marizza, dans la le Kara-Sou (Nestus) et le Var-ius), en Macédoine. Le Pénée ria), en Thessalie, qui arrose la se vallée de Tempé et se jette, les précédents, dans l'Archipel, e la chaîne transversale, d'où dé-aussi, à l'ouest, l'Aspri ou Aspro- (*voy.* ACHELOUS) et l'Arta, qui nt dans la mer Ionienne; enfin , dans la Haute-Albanie, que e golfe du même nom.

ré son imposante structure oro-ue, la Turquie d'Europe ne ren-rière de lacs étendus. Les plus ables se trouvent dans la région geuse du bas Danube et en Al-où l'on remarque le lac de Janina, asia palus des anciens, et celui da (*Lychnitis*).

urquie d'Asie n'est pas moins hé-e montagnes. Le Taurus (*voy.*), l'ouest à l'est, parcourt toute la en plusieurs branches, jusqu'aux

hautes montagnes de l'Arménie, avec lesquelles il se confond étroitement dans les gouvernements d'Erzeroum et de Kars, forme le système dominant de cette vaste région. Il établit comme une barrière entre l'Asie-Mineure et les provinces méridionales de l'empire; mais ses ramifications s'étendent partout et le rat-tachent à presque toutes les autres chaî-nes. Les Turcs n'ont point de nom général pour le désigner; ils appellent Ildistag la chaîne moyenne qui s'élève dans la direction de Sivas et d'Erzeroum, ancien-nement connue sous le nom d'Anti-Taurus. Ce système présente des som-mets couverts de neiges éternelles, et at-teint sa plus grande hauteur sur les con-fins de l'Arménie russe, dans l'Ararat (*voy.*) ou Arghir. On estime l'élévation du haut plateau de la partie turque de cette province à 7,000 pieds; et les mon-tagnes qui le couronnent le dépassent encore de 4 à 5,000 pieds. La chaîne kourde, qui s'en détache du côté de la Perse, aboutit aux monts Zagras, der-nière limite du Kourdistan, vers l'Irak-Arabi (*voy.* ces noms). Parallèles à ces derniers, les monts Rouges ou Djébel Hamran s'élèvent en Arabie, ouvrent pas-sage à l'Euphrate et au Tigre, et tirant le long de la province persane de Khou-sistan, se rabattent vers le golfe Per-sique. Les plaines de la Mésopotamie sont aussi fortement entrecoupées par des rameaux du Taurus, qui, au nord-ouest de cette contrée, est nommé Kouroun, et communique par une autre branche méridionale, l'Almatag, avec la double chaîne du Liban (*voy.*) et de l'Anti-Li-ban. Celle-ci, parcourant la Syrie du nord au sud, s'élève jusqu'à une hauteur de 8 à 10,000 pieds, couvre la Pales-tine de ses embranchements, et pousse quelques chaînons jusque dans l'Arabic Pétrée.

Sous le rapport hydrographique, la Turquie d'Asie offre beaucoup d'analogie avec la Turquie d'Europe. Les cours d'eau que la Turquie d'Asie envoie dans la mer Noire, dans l'Archipel et dans la Méditerranée, sont nombreux, mais peu importants. Le Kisil-Irmak (Halys), qui descend de l'Anti-Taurus, et se jette dans la mer Noire, mérite seul d'être

distingué sur la côte septentrionale, car un autre plus considérable, le Kous (voy.), qui reçoit l'Aras (Araxe), comme lui originaire de l'Arménie, quitte bientôt le territoire othoman, et a son embouchure dans la mer Caspienne. Les rivières des deux autres côtés de l'Asie-Mineure ne sont pour la plupart remarquables que par les souvenirs classiques qui s'y rattachent. A ce titre, nous mentionnerons le faible Mendéré (Simois), qui, après avoir reçu le Scamandre, se perd dans les Dardanelles; le Grimakli (Caicus); le Kodos (l'Hermus au rivièrè des anciens); le Mendres (Méandre), qui en est la plus considérable; l'Essenide (Xanthe); l'Eurymédon et le Kara-Sou ou Tarsous (Cydnus). Toutes versent leurs eaux dans différents golfes de l'Archipel et de la Méditerranée; enfin celle-ci reçoit sur la côte de Syrie l'Asi (voy. ΟΜΟΝΤΕ), qui naît du Liban, tandis que le Jourdain (Arden), courant en sens opposé, traverse le lac de Tabarié (Génézarèth), en Palestine, et se perd ensuite dans le grand lac bitumineux appelé mer Morte (voy. ce nom et les précédents).

Bien que la Turquie d'Asie ne touche au golfe Persique que par l'extrémité sud-est du gouvernement de Basra, c'est pourtant là, dans la baie profonde de Khour-Allah, que se déchargent les eaux de ses deux plus puissants fleuves, l'Euphrate (Frat) et le Tigre (Didjlet, voy. ces noms), réunis depuis Korna, à environ 30 lieues de leur embouchure commune, sous le nom de Chatt-el-Arab (fleuve des Arabes). Outre les lacs déjà nommés en Palestine, il faut encore citer celui de Vàn en Arménie.

Les deux Turquies, depuis les hauteurs majestueuses de leurs vastes chaînes de montagnes jusque dans le fond le plus retiré de leurs vallées, présentent une nature généralement belle en même temps qu'une merveilleuse fécondité. Les crêtes nues des monts pierreux de l'Albanie, les steppes marécageuses du Danube, et quelques districts sablonneux au cœur de la Macédoine, en Europe; diverses parties du littoral et les vastes déserts de sables de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Irak-Arabi, en Asie, sont les seules régions entièrement stériles;

le haut plateau de l'Arménie est moins propre à l'agriculture qu'à l'élevage du bétail; mais partout ailleurs le sol est d'une fertilité sans égale, l'influence d'un des ciels les plus doux et les plus heureux de la terre. Quoiqu'il y ait une différence des latitudes et l'inégalité des hauteurs apportent dans le climat de fortes gradations, cependant, même dans les provinces au nord du Balkan, où il est le plus rude, il est rare que la température descende en hiver à — 8 ou 10°. A Constantinople, il est arrivé 7 fois seulement de temps immémorial, que le Bosphore ait gelé (pour la dernière fois en 1741). Mais, à côté de ces faveurs du ciel, il y a aussi des inconvénients, et quelquefois des maux, aussi répandus quelques fléaux. Sur tout le midi de l'Asie turque, le moum (voy.) vient des déserts de l'Arabie, et vient de l'ouest, et il est très-bien mélangé avec le vent du sud-est, qui est très-chaud et qui est mortel aux chaleurs excessives de l'été. Plusieurs maladies, telles que la peste, la petite-vérole, les fièvres, la gale, la typhoïde, les fréquentes, ainsi que la cécité, sont très-communes, et sont causées par l'excès de la chaleur, surtout en Natolie. Enfin la peste (qui est une calamité propre au Levant) est très-terrible de toutes; l'Égypte, qui est très-chaude, est en étre le foyer, la transmet souvent à la Syrie; mais on la voit d'ailleurs dans toutes les saisons se déclarer dans les grands ports de l'empire et y frapper un grand nombre de victimes.

La végétation de la Turquie n'est pas moins variée que sa géographie. D'antiques et superbes forêts couvrent la plus grande partie des montagnes de l'Arnaut, de Trébizonde, de l'Adana, sont renommées pour la quantité et l'excellence de leurs bois de construction. A côté de nos espèces communes, on remarque le cyprés, le pin, le châtaignier, le platane, le cèdre si commun dans la province de Merasch et du Libanon, le mûrier, l'olivier, le figuier, etc. Dans l'Irak-Arabi, le dattier; l'érable et l'érable à térébenthine, dans le Diarbékir, le peuplier, commun dans l'Arménie, les arbres pauvres en bois; des arbres fruitiers de toute espèce, cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers, noyers, etc., de la province de Sivas, en Anatolie, offrent des forêts entières, tandis que la plaine de Konieh est entièrement fertile et que la plaine de

vne d'arbres. Les îles aussi sont plupart richement boisées; dans Chios se récolte le mastic (*voy.*), fort estimée des Orientaux, qui du lentisque.

ol, tant en Europe qu'en Asie, toutes les espèces de blés, qu'on n'y fait pas l'objet d'une sérieuse : le froment, l'orge, le millet et surtout le maïs, du is insuffisamment pour la conon du pays à laquelle l'Égypte t pour une forte partie; du tabac ités fort estimées, du chanvre, du coton, du safran, des pavots, en Asie, qui servent à la prépa-le l'opium; le sésame, dont s'ex- le huile douce; des fèves, nour- abitudinelle des Grecs, et en général es plantes alimentaires et légu- s de nos climats. Les melons, les les abricots, les amandes, les ci- oranges, les fruits éblouissants adier, et ceux du pistachier, des le la plus grande espèce mûrissent plus délicieux encore que dans inces méridionales de la Turquie e. Quoique l'usage du vin soit aux Musulmans, on n'en donne ins de soins à la culture de la our en obtenir des raisins secs, t exquis. Les vins des îles habitées Grecs jouissent d'ailleurs d'une réputation. La passion des Otho- our les fleurs est justifiée par la sse de formes et par la magnifi- e couleurs qu'elles déploient dans ys.

Le règne animal se distingue égale- par la beauté et par l'utilité des i. Les chevaux de race arabe, e et turque, en Asie et dans les ces méridionales d'Europe, et de olomane ou tatar dans celles du e, sont renommés pour leur vi- et leur agilité; la première l'est s pour sa noblesse. Le chameau animal précieux pour les nomades sic; même en Europe, où il est nécessaire, on le trouve aux en- de la capitale et dans une partie Bulgarie. Les gras pâturages des ces danubiennes sont également variables à l'éducation du gros bé-

tail, que, dans les provinces asiatiques, on ne rencontre qu'en Arménie et sur le Liban. Les buffles le remplacent pour le labour, et servent en outre à fouler le grain et comme bêtes de somme. Les ânes et les mulets de l'Asie sont fort beaux. Les moutons de la Macédoine et de la Bosnie se recommandent par leur toison; ceux à grosses queues de la Thrace et des contrées que parcourent les Arabes, par le bon goût de leur chair; mais la production de la laine ne reçoit aucun soin. La longueur et la finesse de leur poil ont rendu fameuses les chèvres d'Angora. Le porc n'est commun qu'au nord du Balkan et dans les îles. Le gibier abonde ainsi que la volaille. Les abeilles privées et sauvages donnent de riches produits en miel et en cire. Ceux de l'éducation du ver à soie autour de Brousse s'élèvent tous les ans à plus de 5,000 quintaux de cette matière précieuse. L'ours, le loup, le lynx et le renard sont les hôtes dangereux des montagnes septentrionales. L'autruche et un lion de petite espèce hantent les déserts du sud. Le pays ne manque pas non plus de caméléons, de tortues, et d'animaux nuisibles, tels que serpents, lézards, scorpions. Les sauterelles, que le vent apporte au printemps de l'Arabie en grosses nuées qui s'abattent jusque sur les îles de l'Archipel, causent souvent de terribles ravages. Enfin, la mer, principalement dans les détroits, n'est pas moins poissonneuse que les fleuves et les rivières.

L'empire othoman renferme de grandes richesses minérales dont on ne tire pourtant qu'un médiocre parti. On y trouve les marbres les plus beaux et les plus variés, du jaspé, de l'albâtre, du gypse, de l'ardoise, de l'asbeste, de la houille, des terres de couleur, du pétrole, de la naphte, du salpêtre, du sel, et même des pierres précieuses, telles que la cornaline, l'améthyste et la topaze. La terre sigillée de Lemnos (*voy.*) est regardée comme une panacée par les Orientaux, et la Natolie possède toujours la plus belle écume (*voy.*) de mer. Les mines, mal exploitées, fournissent pourtant, entre autres métaux, de l'argent, du fer, du plomb, du mercure, et même de l'or; et celles

de Sivas, de Maden et du Diarbékir une immense quantité de cuivre.

A défaut de recensements officiels et de tous autres renseignements certains, on est réduit aux conjectures pour établir le chiffre de la population de l'empire Othoman : aussi les estimations qui en ont été faites varient-elles singulièrement. Celle de la Turquie d'Europe est évaluée, par les uns, à 10, par les autres, de 12 à 13, et même par un voyageur récent, M. A. Boué, de 14 à 15 millions. En adoptant un chiffre moyen, 12,500,000, voici comment elle se répartirait approximativement sur les différentes provinces :

TURQUIE D'EUROPE.

Principautés vassales.	Superficie en milles carr. géogr.	Population.
Valachie	1,180	2,400,000 hab.
Moldavie.....	570	1,400,000
Servie	600	1,000,000
	<hr/>	<hr/>
	2,300	4,800,000
Possessions immédiates.		
Bosnie	1,060	1,000,000
Boulgarie.....	1,740	2,000,000
Thrace, Macédoine, Albanie, Thessalie et îles.....	2,900	4,700,000
	<hr/>	<hr/>
	8,000	12,500,000

Dans la Turquie d'Asie, autrefois beaucoup plus florissante, la dépopulation a fait d'effrayants progrès. C'est à l'anarchie qui désole cette contrée et aux émigrations continuelles des Grecs et des Arméniens en Europe et dans les provinces russes du Caucase, qu'il faut principalement l'attribuer. Les campagnes y sont désertes et presque tous les habitants sédentaires groupés autour des villes, sans que pourtant celles-ci aient pu se maintenir au niveau de leur ancienne importance. De toutes ces cités d'Orient, jadis si commerçantes et si peuplées, telles que Smyrne, Brousse, Alep, Damas, Bagdad, etc., aucune ne paraît avoir conservé 100,000 âmes, et on assure même qu'à l'exception de la première, elles sont toutes tombées bien au-dessous de ce chiffre. Aussi la population totale de la contrée, qu'on avait estimée à plus de 10 millions, ne paraît plus devoir être évaluée actuellement qu'au quart environ

de ce nombre, de la manière indiquée dans le tableau suivant :

TURQUIE D'ASIE.

Provinces.	Population.
Natolie et îles.....	800,000 hab.
Arménie.....	400,000
Kourdes et Druses.....	300,000
Al Djézireh (Mésopotamie) et Irak-Arabi.....	300,000
Syrie	700,000
	<hr/>
	2,500,000

La réduction à ce chiffre est peut-être exagérée. Quoi qu'il en soit, on ne saurait admettre pour tout l'empire Othoman plus de 15 à 18 millions d'habitants dont certainement plus des deux tiers appartiennent à l'Europe. A ce nombre on peut ajouter 5 $\frac{1}{2}$ millions pour les états qui, sans être compris dans notre description, relèvent néanmoins de l'empire, savoir :

Les villes saintes de l'Arabie.....	200,000 hab.
L'Égypte.....	2,600,000
Tunis.....	1,800,000
Tripoli.....	900,000

Cette population est un amalgame d'une foule de peuples très différents d'origine, de mœurs et de langage, vivants entre eux dans des rapports fort inégaux unis par le lien fragile d'une autorité sans vigueur et à chaque instant méconnue, les uns courbés sous le joug traditionnel d'un despotisme sans frein, les autres dans une indépendance plus ou moins parfaite et sans respect pour une suprématie purement nominale. On peut les ranger en neuf races principales : Turcs, Grecs, Slaves, Valaques, Albanais, Arméniens, Juifs, Arabes et Kourdes, et en plusieurs autres secondaires.

Les Turcs (*voy.*) Othomans, qui s'appellent eux-mêmes *Osmanlis*, forment le peuple dominant. Répandus dans tout l'empire, c'est dans les provinces rapprochées de la capitale et en Natolie qu'ils sont le plus nombreux ; ils constituent tout au plus un tiers de la population totale. Le funeste usage de l'opium, le pipe, le café, les sorbets et le pilaw, tels sont les jouissances favorites des Turcs. La polygamie s'unit avec les préjugés religieux et nationaux du musulman, pour le retenir dans la paresse et l'absorber dans cette hétéritude grossière (*voy. Kur*

522), qu'il poursuit dans cette me une image de la félicité que on lui promet dans l'autre. Le plein de mépris pour le chrétien. ΓΕΝΙΑΟΥΡΑ). Généreux et bien il fait volontiers l'aumône. Les sont condamnées à une réclusion dans le harem (voy. ce mot).

recs, qui habitent encore le terthoman au nombre d'environ 2, dont les $\frac{2}{3}$ sont fixés en Europe, tous les peuples sujets de l'empire qui est le moins arriéré en civilisation. Négociants habiles ou cultivateurs de Grecs possèdent des terres dans les provinces où, comme en Thessalie les îles, ils dominent absolument le nombre.

ce slave, composée de différentes tribus, occupe, dans la partie septentrionale de la Turquie d'Europe, tout compris entre le Danube, le Balkan, l'Albanie, et compte près de 4 millions d'individus. Ce sont des Serbes, des Bulgares, des Bosniaks, des Monténégrins, des Morlaques et des Monténégros (voy. tous ces noms). Les provinces sont aujourd'hui gouvernées par un gouverneur, vassal de la Porte, et ces provinces vivent dans une parfaite indépendance, sous une forme de gouvernement qui est à la fois théocratique et autocratique.

les Valaques (voy.) qui, au nombre de 3 millions, forment le noyau principal de la population des deux principautés transdanubiennes (Valachie et Moldavie), mais qu'on retrouve aussi dans le nord jusqu'en Thessalie, ne sont que les descendants des anciens Slaves, fortement mélangés de Slaves, Albanais, Arnantes, Skipétars, habitants des montagnes qui portent leur nom, brigands redoutés et fameux, sont un bizarre amalgame de diverses tribus d'origine illyrienne et même asiatique, dont quelques-unes, telles que les Mirdites, les Souliotes et les Souliotes (voy.), n'ont pas encore énoncé à leur indépendance.

Les Arméniens (voy.), le plus disséminés de tous ces peuples, sont encore au nombre d'environ 700,000 individus, et sont établis en Europe. Gens

paisibles et uniquement occupés du négoce, dans lequel ils passent néanmoins pour être plus rusés encore que les Juifs et les Grecs, du reste actifs, parcimonieux, et sachant se rendre utiles aux autorités turques, qui, en Asie, les emploient ordinairement à la perception des impôts, ils ont été appelés par les Turcs *la perle des Infidèles*. Les Juifs (peut-être 800,000), que le mépris des Musulmans poursuit plus vivement encore que les Chrétiens, sont nombreux en Palestine et dans toutes les villes de commerce. Les Arabes forment une grande partie de la population sédentaire de la Syrie, et parcourent en tribus nomades (voy. BÉDOUINS), simplement tributaires de la Porte, les contrées voisines du golfe Persique. Ainsi que ces derniers, les Kourdes, brigands cruels et indomptés dans leurs montagnes (surtout les terribles Yézides), à l'est desquelles ils sont aussi fort répandus, n'obéissent qu'à des chefs de leur nation, faiblement dépendants du pouvoir impérial (voy. KOURDISTAN).

Parmi les peuplades moins importantes, celles qui méritent le plus d'être citées sont les montagnards du Liban, Druses, Moutualis, Nossairis ou Ansariés, et Maronites (voy. ces noms et les suiv.), tous amis de l'indépendance. Des Turcomans, agriculteurs ou nomades hospitaliers, parcourent, avec leurs tentes, leurs chevaux et leurs chameaux, la Syrie septentrionale et l'intérieur de la Natolie. Une de leurs hordes, les Yeuruks, a été transplantée dans les montagnes de la Macédoine, et il en existe pareillement quelques autres dans celles de la Bulgarie. Les Lazes, d'origine géorgienne, établis sur la mer Noire, dans le gouvernement de Trébizonde, suivent aussi leurs propres chefs et se font craindre par leurs rapines. Des Tatars, venus de la Crimée, habitent la Dobrouitcha, c'est-à-dire le littoral au nord du Balkan jusqu'à l'embouchure du Danube: c'est dans cette tribu, fidèle, brave et très attachée au Koran, que le gouvernement turc choisit ses courriers. Les Bohémiens ou Zingares errent dans toute la Turquie d'Europe en bandes plus nombreuses que partout ailleurs, et vont jusqu'en Natolie et en Syrie. Enfin,

de Sivas, de Maden et du Diarbékir une immense quantité de cuivre.

A défaut de recensements officiels et de tous autres renseignements certains, on est réduit aux conjectures pour établir le chiffre de la population de l'empire Othoman : aussi les estimations qui en ont été faites varient-elles singulièrement. Celle de la Turquie d'Europe est évaluée, par les uns, à 10, par les autres, de 12 à 13, et même par un voyageur récent, M. A. Boué, de 14 à 15 millions. En adoptant un chiffre moyen, 12,500,000, voici comment elle se répartirait approximativement sur les différentes provinces :

TURQUIE D'EUROPE.

Principautés vassales.	Superficie en milles carr. géogr.	Population.
Valachie	1,180	2,400,000 hab.
Moldavie.....	570	1,400,000
Servie	600	1,000,000
	2,300	4,800,000
Possessions immédiates.		
Bosnie	1,060	1,000,000
Boulgarie.....	1,740	2,000,000
Thrace, Macédoine, Albanie, Thessalie et îles.....	2,900	4,700,000
	8,000	12,500,000

Dans la Turquie d'Asie, autrefois beaucoup plus florissante, la dépopulation a fait d'effrayants progrès. C'est à l'anarchie qui désole cette contrée et aux émigrations continuelles des Grecs et des Arméniens en Europe et dans les provinces russes du Caucase, qu'il faut principalement l'attribuer. Les campagnes y sont désertes et presque tous les habitants sédentaires groupés autour des villes, sans que pourtant celles-ci aient pu se maintenir au niveau de leur ancienne importance. De toutes ces cités d'Orient, jadis si commerçantes et si peuplées, telles que Smyrne, Brousse, Alep, Damas, Bagdad, etc., aucune ne paraît avoir conservé 100,000 âmes, et on assure même qu'à l'exception de la première, elles sont toutes tombées bien au-dessous de ce chiffre. Aussi la population totale de la contrée, qu'on avait estimée à plus de 10 millions, ne paraît plus devoir être évaluée actuellement qu'au quart environ

de ce nombre, de la manière indiquée dans le tableau suivant :

TURQUIE D'ASIE.

Provinces.	Population.
Natolie et îles.....	800,000 hab.
Arménie.....	400,000
Kourdes et Druses.....	300,000
Al Djézireh (Mésopotamie) et Irak-Arabi.....	300,000
Syrie	700,000
	2,500,000

La réduction à ce chiffre est peut-être exagérée. Quoi qu'il en soit, on ne saurait admettre pour tout l'empire Othoman plus de 15 à 18 millions d'âmes dont certainement plus des deux tiers appartiennent à l'Europe. A ce nombre on peut ajouter 5 ½ millions pour les états qui, sans être compris dans notre description, relèvent néanmoins de l'empire, savoir :

Les villes saintes de l'Arabie.....	200,000 hab.
L'Égypte.....	2,600,000
Tunis.....	1,800,000
Tripoli.....	900,000

Cette population est un amalgame d'une foule de peuples très différents d'origine, de mœurs et de langage, vivants entre eux dans des rapports fort inégaux unis par le lien fragile d'une autorité sans vigueur et à chaque instant menacée, les uns courbés sous le joug traditionnel d'un despotisme sans frein, les autres dans une indépendance plus ou moins parfaite et sans respect pour une suprématie purement nominale. On peut les ranger en neuf races principales : Turcs, Grecs, Slaves, Valaques, Albanais, Arméniens, Juifs, Arabes et Kourdes, en plusieurs autres secondaires.

Les Turcs (voy. Othomans, qui s'appellent eux-mêmes *Osmanlis*, forment le peuple dominant. Répandus dans tout l'empire, c'est dans les provinces rapprochées de la capitale et en Natolie qu'ils sont le plus nombreux ; ils constituent tout au plus un tiers de la population totale. Le funeste usage de l'opium, le pipe, le café, les sorbets et le pilaw, tel sont les jouissances favorites des Turcs. La polygamie s'unit avec les préjugés religieux et nationaux du musulman, pour le retenir dans la paresse et l'absorber dans cette béatitude grossière (voy. Les

522), qu'il poursuit dans cette e une image de la félicité que n lui promet dans l'autre. Le plein de mépris pour le chrétien (ΓΡΗΓΟΡΙΑΝ). Généreux et bien fait volontiers l'aumône. Les nt condamnées à une réclusion ans le harem (voy. ce mot).

es, qui habitent encore le terroman au nombre d'environ 2 ont les $\frac{3}{4}$ sont fixés en Europe, us les peuples sujets de l'em qui est le moins arriéré en ci. Négociants habiles ou cultivate de Grecs possèdent des terres rovinces où, comme en Thes as les îles, ils dominent abso r le nombre.

slave, composée de différen es, occupe, dans la partie sep e de la Turquie d'Europe, tout mpris entre le Danube, le Bal bbanie, et compte près de 4 ndividus. Ce sont des Serbes s, des Boulgares, des Bosniaks, s, des Morlaques et des Mon (voy. tous ces noms). Les pre aujourd'hui gouvernés par un rticulier, vassal de la Porte, et rs vivent dans une parfaite ince, sous une forme de gouver ni est à la fois théocratique et ine.

laques (voy.) qui, au nombre 3 millions, forment le noyau de la population des deux prin transdanubiennes (Valachie et), mais qu'on retrouve aussi dis un loin jusqu'en Thessalie, ne es que les descendants des an es, fortement mélangés de Sla Albanais, Arnauts, Sképétars étars, habitants des montagnes nt leur nom, brigands redoutés fameux, sont un bizarre amal iverses tribus d'origine illyrien e et même asiatique, dont quel s, telles que les Mirdites, les es et les Souliotes (voy.), n'ont noncé à leur indépendance.

arméniens (voy.), le plus dissé ous ces peuples, sont encore au d'environ 700,000 individus, tiers établis en Europe. Gens

paisibles et uniquement occupés du négoce, dans lequel ils passent néanmoins pour être plus rusés encore que les Juifs et les Grecs, du reste actifs, parcimonieux, et sachant se rendre utiles aux autorités turques, qui, en Asie, les emploient ordinairement à la perception des impôts, ils ont été appelés par les oulémas *la perle des Infidèles*. Les Juifs (peut-être 800,000), que le mépris des Musulmans poursuit plus vivement encore que les Chrétiens, sont nombreux en Palestine et dans toutes les villes de commerce. Les Arabes forment une grande partie de la population sédentaire de la Syrie, et parcourent en tribus nomades (voy. BÉDOUINS), simplement tributaires de la Porte, les contrées voisines du golfe Persique. Ainsi que ces derniers, les Kourdes, brigands cruels et indomptés dans leurs montagnes (surtout les terribles Yézides), à l'est desquelles ils sont aussi fort répandus, n'obéissent qu'à des chefs de leur nation, faiblement dépendants du pouvoir impérial (voy. KOURDISTAN).

Parmi les peuplades moins importantes, celles qui méritent le plus d'être citées sont les montagnards du Liban, Druzes, Moutualis, Nossairis ou Ansariis, et Maronites (voy. ces noms et les suiv.), tous amis de l'indépendance. Des Turcomans, agriculteurs ou nomades hospitaliers, parcourent, avec leurs tentes, leurs chevaux et leurs chameaux, la Syrie septentrionale et l'intérieur de la Natolie. Une de leurs hordes, les Yeuruks, a été transplantée dans les montagnes de la Macédoine, et il en existe pareillement quelques autres dans celles de la Bulgarie. Les Lazes, d'origine géorgienne, établis sur la mer Noire, dans le gouvernement de Trébizonde, suivent aussi leurs propres chefs et se font craindre par leurs rapines. Des Tatars, venus de la Crimée, habitent la Dobroutcha, c'est-à-dire le littoral au nord du Balkan jusqu'à l'embouchure du Danube: c'est dans cette tribu, fidèle, brave et très attachée au Koran, que le gouvernement turc choisit ses courriers. Les Bohémiens ou Zingares errent dans toute la Turquie d'Europe en bandes plus nombreuses que partout ailleurs, et vont jusqu'en Natolie et en Syrie. Enfin,

l'on comprend généralement sous le nom de Francs d'Orient (*voy.*) les chrétiens non sujets qui résident dans l'empire.

La multiplicité des races explique la diversité des langues. Constantinople surtout est, sous le rapport de la variété des idiomes dont les oreilles y sont frappées, une ville unique dans le monde. Le turc (*voy. langue et litt. TURQUES*), comme langue de la nation dominante, est aussi celle de la cour et de l'état; l'arabe, qui domine de son côté au sud du Taurus jusqu'en Égypte, et le persan, sont les langues de la religion et des savants, que tout Othoman de distinction s'honore de connaître. Le syriaque s'est conservé chez les Maronites et les Ansariés, mais comme langue du culte seulement. Le grec moderne, l'arménien et l'hébreu, servent aux peuples de ces différentes races. Le slavon, plus ou moins altéré, se parle en plusieurs dialectes, dont les trois principaux sont le serbe et les idiomes grossiers des Bosniaks et des Boulgares; l'illyrien tient à la même famille. Le skipe, ou la langue des Albanais, que l'on prétend aborigène, n'offre pas moins de variétés. Les Valaques parlent le roman; les idiomes des Tatars et des Turcomans, peuples de même origine que les Turcs, ont beaucoup de ressemblance avec la langue de ces derniers. Ceux des Kourdes et des Zingares ont aussi leurs formes particulières. Quant à la *lingua franca*, c'est un italien corrompu, usité parmi les chrétiens depuis longtemps établis en Orient.

Les Turcs sont mahométans sounites (*voy. MAHOMÉTISME*) ou orthodoxes, et suivent, pour tout ce qui concerne le culte, les préceptes de l'imam Abou-Hanifah (*voy. HANIFITES*). Cette doctrine, qui est celle de l'état, est professée par environ la moitié de la population de l'empire, qui comprend, outre les dominateurs, une partie des Bosniaks et des Arnantes, un petit nombre de Boulgares, les Tatars, les Turcomans, les Lazes et beaucoup de tribus arabes et kourdes. Quant à la croyance dissidente des chiites (*voy.*), elle compte parmi ses partisans en Turquie les Moutualis, quelques tribus arabes et kourdes, et même plusieurs

peuplades de l'Albanie: une aversion règne entre eux et leurs saires, qui les traitent d'hérétiques; le nombre des chrétiens peut être évalué à 6 à 7 millions; ils appartiennent majeure partie, à l'église grecque sont les Grecs proprement dits, la totalité des Slaves, les Valaques, une partie des Albanais. L'église compte des adhérents que par les Croates, les Morlaques, les Bosniaks, les Albanais autrefois dépendants de la Hongrie et les Francs. Les monophysites ou jacobites, ont leur principal siège en Syrie et de nombreux partisans en Égypte, en Kourdes, ainsi que les nestoriens dont la secte est encore plus répandue en Syrie. Les Arméniens, les Maronites, et leurs cultes distincts; mais ces derniers et une partie des autres se sont soustraits à l'autorité du Saint-Siège. Quant aux Druses et aux Nossairis, on n'est encore parvenu à bien saisir le caractère de leurs croyances. Les Ismaélites (ces noms), en Palestine, et les Ismaélites (ces noms), en Syrie, sont les faibles restes de deux anciennes sectes d'ismaélisme.

À la tête du clergé grec (*voy. ORIENTALE*) se trouve le patriarche de Constantinople. Ce prélat, élu par le peuple et confirmé par la Porte, tient son autorité des archevêques et des évêques, qui, dans les principales villes, ont le titre de métropolitains. Trois patriarches résident à Antioche, à Jérusalem et à Alexandrie, quoique indépendants dans leurs ressorts respectifs; toutefois qu'une influence subordonnée à la sienne. Les trois patriarches grecs de Constantinople, d'Erzeroum, du Liban, reconnaissent pour chef le pape romain, le *katholikos* du couvent de Saint-Sabas (*voy.*), aujourd'hui dans les possessions russes, et qui a au même temps la pépinière du haut clergé de leur culte. Les nombreux évêques grecs et arméniens suivent en Égypte la règle de S. Basile. L'archevêque de Constantinople est préposé aux affaires spirituelles de l'église catholique en Orient, où la cour de Rome exerce sa propagande par le zèle d'une foule de religieux de divers ordres et de

in un éréché protestant, sous
e de la Grande-Bretagne et de
été fondé par la première à
en 1842.

z, qui ne reçoivent en général
ruction très élémentaire, sont
timbus de préjugés. Ce n'est
le règne du dernier sultan
erché dans la classe la plus
nation à se familiariser avec
s de l'Europe, et que le gou-
a fait voyager des sujets de
ns un but d'instruction et de
l'imprimerie n'a servi jusqu'ici
chez les Musulmans qu'un
rt restreint d'ouvrages et de
s officielles. Les beaux-arts ne
estimés, parce que le Koran
production en peinture ou en
e la figure humaine. L'archi-
lourde; et quoique la musique
aucoup les oreilles turques, cet
re encore dans l'enfance chez
aux chrétiens de l'empire, pri-
ils mesont pas moins ignorants
rea. Le peu d'instruction qui
e parmi eux, s'est réfugié dans
rgé et au fond de quelques
l faut pourtant faire une ex-
faveur des Grecs, et notam-
eux du Fanar (voy.) qui ont
mps seuls en possession de
drogmans à la Porte et aux
européennes, et des hospo-
incipautés du Danube.

t en général la dégradation
ts de l'empire Othoman, que
unificence de la nature échoue
r apathie et les vices profonds
anisation sociale. En dépit de
du sol, l'agriculture est dans
éplorabile. L'oppression qui
e cultivateur, les rapines et
os auxquelles il est exposé
bentes, que chacun dans les
craint de récolter plus qu'il
saire à sa propre consumma-
éfaut de sécurité des commu-
a fait désertier complètement
res même les plus fertiles. On
ine le soin de fumer les terres.
ultivateurs, les Grecs sont les
gents, et les Slavons les plus

Les entraves mises à la production
naturelle contribuent, avec d'autres cau-
ses encore, à étouffer l'industrie et à
comprimer l'essor du commerce, que la
richesse des produits et la position du
pays sembleraient devoir rendre si flo-
rissant. Il est certain que l'industrie
othomane était autrefois beaucoup plus
prospère. On trouve néanmoins des ou-
vriers pour répondre à tous les besoins,
circoncrits dans un cercle assez étroit.
Les branches les moins négligées dans le
pays, quoique les Turcs, en Europe du
moins, y restent complètement étrangers,
sont la filature et le tissage de la soie,
du coton et de la laine; la fabrication
des tapis, la teinture, les impressions
d'indiennes, les ouvrages et ustensiles
en cuivre, fer et acier; les tanneries, la
poterie, dans les îles; la fabrication du
salpêtre et les savonneries. Parmi les pro-
duits de l'industrie asiatique, on estime
encore les camelots d'Angora, les satins
de Damas, les brocards d'Alep, et les
velours de Bagdad; les toiles peintes de
Trébizonde, le feutre noir de Kaldestag,
le maroquin azur de Konieh, la faïence
d'Isnik, et les têtes de pipe de Kutayeh;
mais le procédé de fabrication des armes
blanches, jadis si célèbres, de Damas, s'est
tout-à-fait perdu.

D'excellents ports, distribués sur une
vaste étendue de côtes, et qui rendent
partout facile la communication des mers,
devraient naturellement concourir à fa-
voriser la navigation en Turquie, et
ont en effet de tous temps assuré une
haute importance au commerce maritime
de cet empire, appelé aussi commerce
du Levant (voy. ce mot et ÉCHELLES).
Mais à l'intérieur, des défenses d'expor-
tation et des monopoles oppressifs survi-
vant à l'abolition qui en a été ordonnée,
paralyseraient l'activité commerciale. En
Asie, c'est principalement par caravanes
(voy.) qu'elle s'exerce. On a néanmoins
commencé, en 1835, à établir des routes
et des postes dans l'empire. L'Autriche
et l'Angleterre ont également fait, pour
utiliser à leur profit les grands cours
d'eau du Danube et de l'Euphrate,
des efforts couronnés d'un plein succès
*sur le premier. Les principaux entrepôts
maritimes sont les ports de Constanti-*

nople, de Gallipoli, d'Enos, de Salonique et de Varna; et en Asie, ceux de Smyrne, de Tarsous, de Ladakia, de Saint-Jean-d'Acre et de Trébizonde (voy. tous ces noms et les suiv.). Dans ce dernier, sur la mer Noire, s'est concentré tout le commerce que la Turquie fait avec la Perse. Bagdad et Basra, par le moyen du Chatt-el-Arab, correspondent avec le golfe Persique. Brousse, Angora, Koniéh, Alep et Damas, et pour l'Europe, Siliastrie, Sophia et Sérés, sont les marchés les plus considérables de l'intérieur. Presque toutes les nations de l'Europe participent aux profits du commerce du Levant. Elles y envoient les produits de leur industrie, des denrées coloniales et jusqu'au café des Antilles, malgré le voisinage de l'Arabie, et en retirent des fruits du sud, dont l'exportation annuelle s'élève à plus de 100,000 quintaux, du coton, de la soie, de la gomme, des drogues, des parfumeries, des noix de galle, de la cire, du bois de construction, du poil de chèvre et de chameau, et quelques produits de l'industrie. L'Angleterre, la France, la Russie et l'Autriche ont les plus fortes parts dans ce commerce.

Le gouvernement de l'empire Othoman a toujours été despotique; mais la religion, les vieilles traditions, et les préjugés nationaux, qui souvent donnèrent lieu à des révoltes et à des massacres, affaiblissent le pouvoir du chef de l'état. C'est ce qui a fait dire à un écrivain que *le gouvernement turc était un despotisme absolu tempéré par le régicide*. Dans le langage diplomatique, ce gouvernement prend le nom de *Porte* (voy.) précédé de l'épithète de *Sublime*. L'empereur ou sulthan, chef temporel de l'état, est en même temps considéré par les sunnites comme le chef spirituel de l'islamisme, comme l'imam successeur des anciens khalifes. On lui donne le titre de *padichah* (voy.) ou grand-seigneur, et il est qualifié de *Hautesse* (voy.) dans ses rapports avec les cabinets de l'Europe. Les décrets émanés de sa volonté immédiate se nomment *hatti-chérif* (voy.). Ce n'est que depuis fort peu qu'il a consenti à donner un frein au pouvoir absolu de vie et de mort qui lui appartenait sur tous ses sujets. Longtemps il suffisait

pour arrêt de mort de l'envoi du fatal lacet, que le musulman devait baisser respectueusement. La justice est prompte et sommaire en Turquie. Les châtimens habituels sont la bastonnade, la mort (par strangulation, décollation, immersion, crucifiement ou pal). La transmission du souverain pouvoir, héréditaire dans la famille d'Othoman (voy.), eut lieu longtemps sans ordre régulier; elle est aujourd'hui réglée en faveur du fils aîné, et les actes sanglants qui marquaient l'avènement de chaque souverain, par le massacre ou la réclusion de tous les princes de sa famille, paraissent également ne plus devoir se renouveler. Le *padichah* n'est pas couronné, mais ceint du sabbé d'Othoman dans la mosquée d'Éyoab, après avoir juré de défendre la loi de Mahomet.

Le personnel des officiers et gardiens qui entourent le sulthan (voy. *SINAI*), agents dont le nombre, considérablement réduit par Mahmoud II, s'élevait autrefois jusqu'à 12,000, forme une classe à part dans l'ordre général des fonctionnaires de l'empire. Les *Osmanlis*, oppresseurs des rayahs (voy.), jouissent de l'exemption de presque toutes les charges, ainsi que d'une foule de privilèges. Il n'existe pas en Turquie de caste nobiliaire proprement dite. Longtemps les peuples chrétiens y furent seulement tolérés pour ainsi dire, sous la condition de se soumettre au *kharatch* (voy.). Exposés à toutes les avanies et à des extorsions sans fin, ils supportaient à eux seuls tout le fardeau des impôts. C'est en vain que l'espèce de constitution octroyée par le *hatti-chérif* de Gulhané, du 3 nov. 1839 (voy. T. XIII, p. 512, note), a proclamé l'égalité civile de tous les sujets de l'empire, sans distinction de religion; dans l'état où se trouvent encore les mœurs et les esprits en Orient, cet édit n'est tout au plus qu'un témoignage des bonnes intentions du gouvernement, malheureusement impuissant à les réaliser.

Il est difficile aujourd'hui de donner une idée exacte de l'organisation administrative de la Turquie. On peut diviser les fonctionnaires en trois classes, sans compter les offices de la cour et l'administration des provinces.

nière classe, qui est la plus vé-
 musulmans, est celle des hom-
 la loi. Elle comprend tous les
 de l'ordre religieux et judi-
 un mot, tout le corps des ou-
 or.). Son plus éminent digni-
 e grand-moufti (voy.). Il nomme
 de tous les tribunaux supérieurs
 ire, mais ces nominations doi-
 confirmées par le sultban. Parmi
 quatre degrés de juridiction in-
 les derniers sont les kadis (voy.
 et les suiv.). Les cheiks et les
 rment le clergé proprement dit,
 lamment duquel il existe en-
 nombre très considérable de
 ou moines. La théologie et
 ont enseignés dans les *médres-*
 es écoles supérieures de la Tur-
 vastes biens des mosquées,
 endent ces établissements d'in-
 , sont régis d'après un code par-
 Quant aux écoles inférieures, di-
 eb, elles sont ouvertes aux en-
 nous les pauvres, mais l'enseigne-
 borne aux notions les plus élé-
 a.

onde classe est celle des digni-
 la plume. Elle se compose de tous
 fonctionnaires chargés des ré-
 administration publique. A leur
 placé le grand-visir (voy.) ou
 kem. Chef du pouvoir exécu-
 and-chancelier de l'empire, il
 médiatement après le sultban,
 réside dans tous les actes du
 ement temporel, publie les or-
 es ou *firmans* (voy.), et réunit
 le sa personne le *divan* (voy.) ou
 uprême. A ces fonctions, il joint
 e direction du département de
 ur, auparavant confiée au *kiaja-*
 et la dignité est aujourd'hui sup-
 Un *kaimacan* (voy.) est adjoint
 d-visir. Les trois autres ministè-
 les importants sont celui des af-
 étrangères, celui des finances et
 a commerce. Le *reis-effendi*,
 premier, est chargé des relations
 autes les puissances de l'Europe
 correspondance avec les ambas-
 de la Porte auprès des diverses

Les autres chefs, secrétaires et
 rs principaux de la haute ad-

ministration, au nombre d'environ 40
 membres, qui prennent tous le titre de
khodchagans, c'est-à-dire maîtres ou
 seigneurs du divan, y ont également leur
 place marquée, selon le rang qu'ils occu-
 pent. Les finances de l'empire forment le
 département du *malié-nazyri* (ministère
 des finances et du trésor public). Elles se
 composent du *miri*, ou fisc, qui est la
 véritable caisse de l'état, et du *kasne*,
 ou *khasine odassi*, trésor particulier du
 sultban. Le *miri* a pour revenus princi-
 paux une contribution foncière à régler
 par communes, substituée, en 1840, au
 kharatch, les fermes des gouverneurs,
 les patentes industrielles, les droits de
 douane, ceux établis sur le tabac, sur les
 successions, etc. : on les évaluait en tota-
 lité, dans les dernières années, à près de
 60 millions, dont environ $\frac{2}{3}$ provenant
 de l'impôt direct. La cassette particu-
 lière du sultban est ordinairement mieux
 remplie que le *miri*, par suite des présents
 que rapporte au chef de l'empire la dis-
 tribution solennelle de ses faveurs, offi-
 ciellement publiées chaque année après
 la fête du Beïram (voy.); ainsi que par
 les tributs des princes vassaux, les con-
 fiscations, le produit des monopoles du
 commerce, etc. Depuis 1776, il existe
 aussi une dette qui doit se monter au-
 jourd'hui à environ 225 millions de fr.,
 dont plus de la moitié date de 1826.
 Cette somme, qui serait sans importance
 s'il existait en Turquie un crédit public,
 a été en grande partie empruntée gratui-
 tement (car le Koran défend le prêt à
 intérêt) sur les fonds de réserve amassés
 par les sultbans antérieurs pour les cas
 de nécessité extrême. Ce furent aussi les
 embarras financiers qui déterminèrent,
 en 1840, une première émission de pa-
 pier-monnaie, dont la quantité s'éleva
 bientôt à près de 17 millions de fr. L'en-
 tretien des forces de terre et de mer
 constitue la dépense la plus onéreuse
 pour l'état, car les frais d'administration
 sont déjà presque tous arbitrairement
 déduits dans la perception qui se fait,
 en partie en nature, par les *dester-*
dars (voy.).

Dans la 3^e classe de fonctionnaires, se
 rangent les chefs de l'armée et de la
 flotte. Celle-ci a pour chef le *kapudan-*

pacha (voy.), ou grand-amiral de toute la marine de l'empire; celle-là pour généralissime le *séraskier* (voy.), qui a remplacé l'ancien aga des janissaires. Le *mouschir-asakir*, ou chef des gardes, tient après lui le premier rang. L'armée se compose de troupes régulières recrutées aujourd'hui par la conscription, après avoir été, en 1826, entièrement réorganisées sur le pied européen, et de troupes irrégulières ou milices, comprenant les contingents des pachas et feudataires turcs. Le nombre de ces dernières avait été fixé, à cette époque, à 120,000 hommes d'infanterie et d'artillerie et 50,000 de cavalerie. L'armée régulière permanente comptait, en 1834, 4 régiments d'infanterie de la garde, 20 d'infanterie de ligne, 20 bataillons d'infanterie provinciale, 3 régiments de cavalerie de la garde, 2 de cavalerie de ligne et une division d'artillerie, présentant ensemble un effectif de 90,000 hommes; mais on a beaucoup renforcé dans ces derniers temps la cavalerie et l'artillerie, qui doit former actuellement un corps de 4,500 hommes, avec 480 pièces. Pour la flotte, l'état de 1838 indique 15 vaisseaux de 74 à 100 canons, 16 frégates, 33 corvettes, bricks et schooners, et 52 bâtiments moindres, chaloupes canonnières, etc.

Enfin, dans une dernière classe se trouvent compris les gouverneurs et administrateurs en chef des provinces. L'administration provinciale ne dépend en général du divan que dans les possessions immédiates de l'empire; car, pour les principautés de Valachie et de Moldavie, placées sous la protection spéciale de la Russie, et pour celle de Serbie, sans compter plusieurs autres districts et tribus dont nous avons déjà fait mention, la soumission se réduit à un simple tribut et au droit de confirmer le prince; et il en est de même pour les états vassaux de l'Afrique. Encore, les provinces mêmes dont la souveraineté est demeurée pleine et entière au sultan, sont-elles pour la plupart totalement abandonnées à l'arbitraire des pachas (voy.) ou gouverneurs. Ceux-ci, dans les territoires dont l'administration leur est confiée, exercent pour la plupart un pouvoir civil et militaire non moins absolu

que celui de leur maître, et d'autant plus difficile à contrôler que leurs provinces sont plus éloignées de la capitale. Cette indépendance explique le fréquent abus qu'ils font d'une autorité possédée même héréditairement par quelques-uns, et les tendances ambitieuses si communes chez eux. Afin d'y remédier, la Porte a récemment fait beaucoup de efforts pour séparer l'administration des autres attributions des pachas; et dans l'impossibilité de trouver des agents propres à assurer l'accomplissement de son projet, elle s'est vue forcée d'y renoncer. Il ne lui est resté pour limiter leur pouvoir d'autre moyen que de révoquer fréquemment et de fractionner les gouvernements autant que possible, l'instabilité qui les pousse à pressurer davantage encore les pays placés sous leur autorité. On sait, et nous dirons plus tard, qu'il y a des pachas de trois grades. Les uns n'ont aucun commandement, ils ne perçoivent que l'impôt dont ils s'acquittent par un simple tribut; d'autres sont comptables de gestion comme fermiers (*moutesel*) du trésor. Les anciens *eyalets* ou gouvernements généraux, administrés par des pachas au titre de *beglerbegs* dont les principaux étaient ceux de Roumélie et de Bosnie en Europe, d'Asie mineure et de Damas en Asie, ont été divisés en grande partie en provinces. Quant à la division actuelle, elle est tracée d'une manière si peu régulière, et varie si souvent, qu'il serait difficile et sans objet de la donner exactement: elle se compose de *pachaliks*, ou gouvernements provinciaux dits, de *sandjaks* (bannières) et de *voïvodies*. Les derniers, placés sous l'autorité de beys ou de voïvodes, ne sont ordinairement que des subdivisions premières; cependant il en est aussi beaucoup qui ont leur administration distincte et quelques sandjaks sont même à raison de leur importance, gouvernés par des pachas; d'autres sont annexés au titre de *mohassilik* (province non fermée) aux gouvernements de pachas d'un rang supérieur, ou relèvent directement du fisc. En 1833, on comptait officiellement, d'après M. de Hammer, 28 pachaliks (en y comprenant

gouvernements d'Égypte, de Nubie et de villes saintes, de Tripoli et de Tunis), indépendamment de 30 sandjaks et 50 vicariats distincts. Le littoral et les îles ont toujours formé un gouvernement séparé, celui des *Djezairs* (chef-lieu Galipoli), placé sous la dépendance et la juridiction exclusives du kapudan-pacha. Le projet conçu par Mahmoud II d'une division générale de l'empire en 10 préfectures, qui seraient régies chacune par un *waschir* (dignitaire du rang de maréchal), n'a reçu qu'une exécution partielle, en 1836, par la création des 4 préfectures de Brousse, Angora, Aidin et Izzeroum, embrassant la Natolie et l'Arménie, et de celle d'Andrinople en Romélie. Il paraît avoir été abandonné depuis.

Les armes de l'empire, adoptées par Mahomet II, après la conquête de Constantinople, sont un bouclier au champ vert, avec une lune d'argent en croissant. Selim III a fondé, en 1799, l'ordre du Croissant, divisé en trois classes. Celui du *Nichani Istikhar* (signe de la gloire) a été créé par Mahmoud II, en 1831, et se compose de quatre classes. Sur le médaillon, plus ou moins garni de diamants suivant les classes (et sans garniture dans la dernière), on voit le *toughra* ou chiffre du sultan, avec l'inscription dont cet ordre du mérite a tiré son nom.

On pourra consulter sur l'empire Othoman M. d'Obsson (*voy.*), *Tableau général de l'empire Ottoman*; et *Tableau de sa population*; L. Mayer, *Vues des provinces ottomanes en Europe et en Asie, et de quelques îles de la Méditerranée*, exécutées d'après les dessins originaux faits pour M. R. Ainslie, avec une Relation historique de ces pays, Londres, 1810, 4 part. formant 2 vol. gr. in-fol., enrichis de 72 planch. coloriées; Félix de Beaujour, *Voyage militaire dans l'empire Othoman, ou Description de ses frontières, soit naturelles, soit artificielles*, Paris, 1830, 2 vol.; Ami Boué, *La Turquie d'Europe, ou Observations géographiques, la géologie, l'histoire naturelle, la statistique, etc., de cet empire*, Paris, 1841, 4 vol. in-8°, avec une nouv. carte de la Turquie.

II. *Histoire*. Nous consacrerons un article spécial à la grande famille des

Turcs; les Othomans en sont la tribu la plus célèbre. On commence à les voir paraître sous Soliman-Chah, que Tchinghiz-Khan (*voy.*) poussa, en 1224, avec 50,000 des siens, du Khorasân (*voy.*) où il régnait, dans les régions de l'ouest, et qui se noya dans l'Euphrate en voulant regagner sa patrie. Une partie seulement de sa troupe, sous la conduite de ses deux fils aînés, reprit possession de ses premières demeures, au-delà de la mer Caspienne. Le plus grand nombre, demeuré sans chef, se répandit en Natolie et en Syrie, où ils errent encore en nomades sous le nom de Turcomans (*voy.*). Enfin, 400 familles suivirent un autre fils de Soliman, le jeune Ertoghroul, qu'Aladin, sultan seldjoukide de Konia (*voy.*), prit à son service. Les brillants exploits de ce chef contre les Mongols et surtout contre les Grecs de Byzance lui valurent, à titre de fief pour lui et sa postérité, les districts qu'il avait enlevés aux derniers en Phrygie. Ce poste, où ils devaient garder la frontière, fut le berceau de leur grandeur. En 1289, Osman ou Othoman I^{er} (*voy.*), fils d'Ertoghroul, agrandit son territoire par la prise de Kara-Hissar. Les circonstances se montraient favorables à l'essor de la puissance naissante de ce prince, qui attacha son nom à sa tribu. La dissolution de l'empire des Turcs Seldjoukides, qui se consumma vers la fin du siècle, à la suite des coups terribles que lui portèrent les Mongols, rendit indépendants tous ses anciens vassaux; un vaste champ était ouvert à l'ambition de chacun d'eux. Les Grecs dégénérés de Byzance (*voy. empire BYZANTIN*), déjà battus par Othoman, ressentirent plus vivement encore la force du bras de son successeur. Belliqueux et juste comme son père, et de plus adroit politique, Orkhan s'empara de Pruse, en 1326, y établit bientôt sa résidence (1330), et soumit à ses armes Nicée, le plus fort boulevard de l'empire d'Orient; Nicomédie eut le même sort en 1339. L'empereur Jean Kantakuzène (*voy.*) dut consentir à lui donner sa fille en mariage. Promoteur zélé de l'islamisme, Orkhan sut enflammer d'une ardeur fanatique tous les Musulmans; il forma le premier

des cavaliers en corps réguliers ou *spahis*, et pour noyau de l'infanterie turque, il créa cette milice fameuse des janissaires (voy. ces mots), qui, maintenue par une discipline sévère, devint, sous sa main ferme, un instrument formidable pour briser les forces incohérentes des armées occidentales, alors encore retenues dans les liens de la féodalité. Déjà vers la fin du règne d'Orkhan le Croissant franchit victorieusement l'Hellespont. Orkhan prit le titre de *padichah*. Il avait décoré l'entrée de son palais, dont il existe encore de magnifiques ruines, du titre de *Sublime-Porte*, d'où ce nom est resté à la cour du sultan. Secondé par un affreux tremblement de terre, le valeureux Soliman, fils d'Orkhan, s'empara de Gallipoli, en 1357. Une chute de cheval coûta la vie à ce jeune prince, dont l'œuvre fut continuée avec non moins de succès par son frère Mourad I^{er} (voy. AMURAT). Celui-ci perfectionna les institutions militaires de son père, et, maître d'Andrinople, en 1361, il transféra dans cette ville le siège de son empire. Constantinople se vit encore plus menacée de l'invasion turque qui franchissait déjà le Balkan et jetait l'épouvante parmi les peuples slaves. Mourad vainquit à Iconium (voy. KONIK) les forces de la Caramanie, dont les princes, autres feudataires de l'empire écroulé des Seldjoukides, pouvaient lui arracher la domination de l'Asie pendant qu'il était occupé en Europe. Puis il marcha contre le despote de Serbie; mais la victoire de Cassovie (voy.), où il triompha d'une nouvelle coalition de peuples slaves, fut aussi le terme de sa carrière, en 1390.

Bayessid ou Bajazeth I^{er} (voy.), son fils, dont le bouillant courage avait décidé le gain de la bataille, poursuivit le cours de ses succès, consolida son pouvoir en Asie en y écrasant toutes les principautés rivales, assiégea Constantinople, en 1393, et réduisit à l'état de dépendance le plus humiliant le triste fantôme de l'empire grec. Sigismond (voy.), roi de Hongrie, était entré en Bulgarie, à la tête d'une armée de 60,000 croisés. Bajazeth le défait complètement à la célèbre bataille de Nicopolis (voy.), en 1396. Justifiant par la rapidité de ses exploits le surnom

d'*Illérim* ou de *Foudre*, il remplit à tour de l'éffroi de ses armes les du Danube, l'Euphrate et les riva la Grèce. Il menaçait de nouveau stantinople, lorsque Timour (voy MERLAN) fondit sur l'Asie-Mineure couru pour arrêter le torrent de Bajazeth s'engagea, en 1402, à (voy.), dans cette lutte de géants fut battu et fait prisonnier.

Cette catastrophe faillit amener le membrement de l'empire. Pendant les quatre fils de Bajazeth s'en disput l'héritage, les anciennes principautés vales des Othomans dans l'Asie-Mineure cherchaient à se relever sous les auspices des Mongols. Enfin, après 10 ans de lutte, pendant lesquels l'aîné, Soliman (voy.), s'était maintenu en Europe qu'en 1410, Mahomet I^{er} (voy.) parvint à rétablir l'unité du pouvoir, en devenant le prince vraiment grand employé de génie pacifique à raffermir sa domination plutôt qu'à l'étendre. Reconnaisseur de l'empereur Manuel de l'Asie-Mineure qu'il avait trouvée en lui contre ses compétiteurs, il n'inquiéta point Constantinople, et se montra clément envers les princes de la Serbie, de la Bulgarie et de la Valachie, devenus ses tributaires. Prompt à réprimer l'audace de la Serbie, il appliquait ensuite tous ses soins à relever la prospérité de ses sujets, sa religion de religion. Son fils Mourad II (voy.), qui lui succéda en 1421, joignit à la dévotion d'un soldat le courage d'un soldat. La mauvaise fortune de ses ennemis et une révolte des Turcs, le firent à deux reprises, sortit de l'éclat d'un couvent de derviches à Thessalonique, où il s'était retiré. En 1430, il avait pris Thessalonique aux Vénitiens et dépouillé les Grecs de presque toutes leurs places sur la mer Noire; de nouvelles armes pénétraient dans la Grèce par le détroit de Bosphore, et renversaient dans le défilé les murailles de Patras et de Troie, en 1446; mais au sein des montagnes de l'Albanie et sur les bords du Danube, deux héros chrétiens, Skanderbeg et Souda (voy. ces noms), arrêtaient le progrès des Infidèles. Forcé par le sultan, qui, en 1443, s'était victorieusement avancé jusqu'à l'Hémus, de

a paix peu avantageuse de Szegeourad II se vengea l'année suivante violation de ce traité par la défaite de Ladislas V, le posthume, roi de Hongrie, qui périt dans la bataille sous les murs de Varna (voy.). En 1448, le champ de *Campo Cassovo* fut témoin pour la première fois de la déroute des chrétiens, provoquée par Hunyade lui-même; l'opiniâtre résistance de Skanderbeg en Épire fit échouer tous les efforts de Mourad et de son successeur. En 1451, le terrible Mahomet II (voy.), monta sur le trône, en 1451, avec l'apogée des sciences et des lettres, le génie créant et les hautes capacités de l'État; mais la mauvaise foi et l'ambition le font tache à sa gloire. Il donna une organisation solide au corps sacré des sultans (voy.), fixa la hiérarchie de fonctionnaires de l'empire, et crut la source des révoltes et des guerres civiles, en érigeant en loi le fratricide des successeurs au moment de leur avènement. Les dernières victoires avaient le repos aux armes ottomanes. Mahomet II en profita pour donner le nom à l'empire d'Orient, réduisit ainsi dire à la seule ville de Constantinople. En 1453, il assiégea par terre et par mer cette capitale, qui, défendue

à l'extrémité par le beau dévouement de son dernier empereur, Constantin Paléologue (voy.), retrouva quelques vestiges de gloire à la fin de sa longue existence (voy. T. VI, p. 640). Le vainqueur ne permit pas au pillage, mais accorda aux chrétiens le libre exercice de leur culte et s'appliqua par de sages mesures à maintenir la prospérité dans les lieux qui furent frappés son glaive.

Un grand coup planta l'étendard du christianisme sur les coupoles d'une des plus belles métropoles du christianisme. Le vainqueur de Constantinople ayant voulu reprendre ensuite Belgrade (voy.), échoua, de, par un dernier exploit, y tailla une brèche avec son armée (1456). Cependant le succès de cet échec s'effaça par une suite de victoires. La Serbie était soumise en province ottomane et la capitale tombée. L'année 1461 vit la chute de la chersonèse (voy.) et le supplice de Jean Comnène, son dernier souverain.

La conquête de la Bosnie, qui renforça de 30,000 de ses enfants le corps des janissaires, fut assurée, en 1467, par celle de l'Herzégowine, après la mort de Skanderbeg. La Caramanie, incorporée à la domination ottomane, en 1466, tenta en vain de s'y soustraire par la révolte; et sur les frontières du nord, les *Akindjis* ou corps irréguliers de pillards turcs causèrent bientôt plus d'effroi que les armées mêmes du sultan, par leurs excursions dévastatrices sur les territoires de la Hongrie, de l'Autriche et de Venise. En 1470, cette république perdit Négrepont; en 1475, Caffa (voy.), le riche entrepôt des Génois sur la mer Noire, se rendit à la flotte de Mahomet II, et la Crimée devint un fief de la Porte entre les mains des khans tatars ou plutôt turcs, qui y dominèrent pendant trois siècles. La prise de Scutari, en 1478, amena la paix avec les Vénitiens, qui renoncèrent à une partie de leurs possessions grecques et illyriennes. L'occupation de la Moldavie par les Othomans vainqueurs du prince Étienne, qui s'était allié à la Pologne, fut balancée par quelques succès des Hongrois et du voïvode de Transylvanie, Étienne Bathori, tandis que sur la mer les infidèles signalaient leur audace par la destruction d'Otrante, sur la côte de la Pouille; mais une formidable expédition contre Rhodes (voy.) échoua en 1480, et, l'année suivante, Mahomet II mourut au milieu de nouveaux préparatifs de guerre.

Après tant d'agitation, l'avènement du pacifique Bajazeth II fut encore une faveur du ciel. Plusieurs états d'Italie, le pape lui-même, en partie par jalousie contre les Vénitiens, recherchèrent son alliance. Une première guerre contre les Mamelouks (voy.), maîtres de l'Égypte (1486), ne fut pas heureuse; mais les Vénitiens accablés ne purent sauver les restes de leur domination en Grèce et dans les îles voisines qu'avec le secours des forces navales de la France et de l'Espagne. En 1512, Bajazeth II dut céder le trône à son fils, Sélim I^{er}.

L'extrême rigueur avec laquelle ce prince traitait ses sujets aussi bien que ses ennemis l'a fait surnommer *Jonous ou le Cruel*. Amateur passionné de la

poésie, il était bon poète lui-même. Il sut aussi tenir le glaive avec une rare vigueur. La vieille terre asiatique, où les Turcs ne possédaient encore que la Natolie, fixa d'abord ses regards. Un massacre général de tous les chiïtes de son empire fut le prélude de la guerre contre la Perse, dans laquelle il vainquit, en 1514, Ismaël-Chah, fondateur de la dynastie des Sofys (voy. PERSÉ), et lui arracha Tébriz, la Mésopotamie supérieure et le Kourdistan. Il soumit ensuite la Syrie et l'Égypte. La conquête de cette dernière fut consommée au bout de trois mois, en 1517, et le Caire, tombé au pouvoir du vainqueur, vit clouer à l'une de ses portes le vaillant Touman-bey, le dernier de ses souverains mamelouks. Tous les princes du nord de l'Afrique, et le chérif de la Mecque, accoururent pour déposer leurs hommages aux pieds de Sélim, qui revint de son expédition chargé d'un immense butin (voy. T. IX, p. 285). Mort peu de temps après (1520), il laissa à son fils Soliman II (voy.), dit *Kanouni* ou le Législateur, la gloire de porter à son comble cette puissance othomane qu'il avait lui-même étendue sur trois parties du monde.

Le magnanime Soliman commanda lui-même, dans treize campagnes, d'innombrables armées, tandis que ses flottes semaient l'épouvante sur toutes les côtes de la Méditerranée, et depuis le golfe Arabique jusqu'aux bords de l'Indostan. Le choix que, dans la paix et dans la guerre, il sut faire de ses lieutenants, produisit une activité extraordinaire et un accroissement prodigieux de toutes les forces de son empire; mais en même temps le faste de sa cour y sema des germes de désorganisation. Les triomphes de ce prince furent facilités par les débats de la maison d'Autriche avec l'aristocratie hongroise, par le travail de la réforme religieuse en Allemagne, par l'impuissance du pape et des autres états d'Italie, et par-dessus tout par la longue rivalité des deux plus puissants monarques de l'Occident, Charles-Quint et François I^{er}. En 1526, à l'instigation de ce dernier, le sulthan, déjà maître de Belgrade, ouvrit par la victoire de Mohacs (voy.) une nouvelle campagne contre la Hongrie,

qui l'amena jusqu'à Bude. Quatre ans auparavant, Rhodes avait succombé après un siège fameux par l'héroïsme de ses défenseurs. S'emparant de la cause du prétendant, Jean Zapoliya, contre Ferdinand I^{er} d'Autriche, couronné roi de Hongrie, Soliman fonda à deux reprises en 1529 et en 1532, à la tête d'une armée de 300,000 hommes, non-seulement ce royaume, mais sur la Styrie et l'Autriche. La première fois, il arriva jusque sur les murs de Vienne, et, en 1533, la paix fut conclue sous des conditions humiliantes pour l'Empereur, obligé de renoncer à la Hongrie. En Asie, la conquête de Bagdad, de la Géorgie et du Chivan couronna pour lui le début de sa longue lutte avec la Perse qui se prolongea au-delà de deux siècles. Maître d'Adger, son grand-amiral, Chereddin Barberousse (voy.), prit encore Tunis (voy.) qu'il reperdit néanmoins, en 1535, contre Charles-Quint. Venise abandonna la paix, en 1539. Pendant que l'hospodar de la Moldavie était soumis au tribut, la Bessarabie, réduite en *sandjak*, Bude avec une grande partie de la Hongrie en pachalik, et la Transylvanie érigée en principauté vassale de la Perse, en faveur de la maison de Zapoliya (1541) les Turcs soumettaient l'Égypte, l'Inde et l'Yémen, et menaçaient de leurs vassaux la colonie portugaise de Diu, de l'Inde. En 1547, Charles-Quint se résigna lui-même à payer un tribut annuel de 30,000 ducats, pour obtenir un trêve de 5 ans; mais à la reprise des hostilités, la conquête du Banat de Temeswar par les Infidèles fut suivie pour eux en 1552, de grandes pertes devant Lau; et lorsqu'en 1566 le sulthan, de sa dernière campagne contre la Hongrie, fut obligé de livrer vingt assauts pour s'emparer de Sigeth, le dépit qu'il éprouva de cette résistance, illustrée par le dévouement de Nicolas Zriny, avançant terme de ses jours.

Sous Soliman II, la puissance othomane avait atteint son apogée. Après sa mort, elle commença à déchoir; mais le génie de quelques visirs sut encore pendant quelque temps en maintenir le prestige. La série des grands empereurs s'en close. L'impulsion qu'ils avaient donnée

n morale qu'ils avaient su entre-
 faiblir au détriment de leurs in-
 s, sitôt que les sultans ne furent
 ables de les dominer par leur
 et personnel. Le fanatisme mu-
 en perdant sa force contre les
 du dehors, reporta ses effets de
 re la plus funeste sur les peuples
 ont l'oppression croissante accé-
 triellement aussi la ruine de l'em-
 successeurs du grand Soliman,
 dans les voluptés du harem, ne
 plus que rarement à la tête des
 abandonnant aux mains de leurs
 à des créatures indignes les rênes
 . La loi impitoyable de Maho-
 répéta les meurtres les plus atro-
 princes du sang d'Othoman qu'é-
 le chef régnant de leur famille,
 et corrompus dès leur éducation
 par un vil entourage de femmes
 ives, étaient plus tard relégués
 cabots du sérail, d'où ils ne mon-
 quelqfois sur le trône que pour
 orer. De basses intrigues de pa-
 it oublier la tradition de l'an-
 olitique. La dynastie était main-
 respect pour les vieux usages,
 e le seul lien subsistant entre les
 disparates de cette vaste domi-
 mais elle n'était guère ménagée
 personne de ses membres, pour
 il n'y avait d'autre alternative
 eptre ou la prison et la mort. La
 s janissaires (voy.) ne tarda pas
 trer moins jalouse de sa gloire
 es privilèges, qui finirent par se
 tre héréditairement dans les fa-
 : ses nombreux affiliés. L'esprit
 et de licence l'envahit, et ses pré-
 grossissant tous les jours, elle se
 en une masse turbulente qui fit
 évoltes sur révoltes. Ou la vit
 concert avec les oulémas, les ora-
 superstitieux de la populace, dis-
 trône, créer, déposer et quel-
 même égorger les sultans. Enfin,
 ments moraux de dissolution il-
 lter l'appauvrissement occasion-
 : déplacement du commerce de
 la suite de la découverte d'une
 route maritime.
 é l'incapacité de Sélim II, prince
 : et adonné à l'ivrognerie, les
 clap. d. G. d. M. Tome XIX.

armes musulmanes continuèrent à se faire
 craindre sous la conduite énergique du
 grand-visir Mohammed Sokolli, formé
 à l'école de Soliman II. Cependant les
 Turcs, au siège d'Astrakhan, dont la
 possession leur importait comme point
 d'attaque contre la Perse du côté de la
 mer Caspienne, furent repoussés par les
 Russes, et la brillante victoire navale de
 Lépante (voy.), où don Juan (voy.)
 d'Autriche anéantit leur flotte, en 1571,
 commença à triompher de l'ancien pres-
 tige. Déjà sous Mourad ou Amurat III
 (voy.), l'insubordination des janissaires
 agita l'empire. Néanmoins, les Turcs for-
 cèrent les Persans à la cession définitive
 de l'Arménie, en 1590. Sous les règnes
 du sanguinaire Mahomet III et du
 luxurieux Ahmed ou Achmet I^{er} (voy.
 tous ces noms), la Porte dut renoncer
 au tribut que lui avait payé l'Autriche ;
 elle fut aussi malheureuse contre Chah
 Abbas (voy.), souverain de la Perse.
 La décadence continua sous Moustapha
 I^{er} (voy.), frère d'Achmet, puis sous
 son neveu Othoman II (voy.) ; et quoique
 son autre neveu, Mourad ou Amu-
 rat IV (voy.), qui lui succéda en 1623,
 sût manier le glaive avec succès, il ne
 réussit pas à arrêter les progrès de la dés-
 organisation. Bagdad, qu'il enleva défi-
 nitivement aux Persans, en 1638, fut sa
 principale conquête. Après la mort d'I-
 brahim, son indigne successeur, égaré
 par les janissaires, en 1649, la minorité
 de Mahomet IV (voy.) replongea l'em-
 pire dans les plus affreux désordres. Mais
 il se releva sous l'autorité de deux hom-
 mes dont l'un, malgré sa vieillesse, se
 montra surtout propre à dompter la ré-
 volte par sa sévérité, et dont l'autre, plus
 généreux, fut aussi le plus capable de
 rendre de l'éclat aux armes othomanes.
 Ces deux hommes étaient les grands-vi-
 sirs Mohammed et Ahmed Kœprili (voy.).
 Le dernier réussit à vaincre la résis-
 tance de Candie (voy. CAÏRE), et lutta
 avec succès contre les Vénitiens sur
 mer. Malgré la victoire de Montecuc-
 culi (voy.) à Saint-Gothard, en 1664,
 avant laquelle les Akindjis n'avaient
 pas craint de pousser leurs ravages jus-
 qu'en Moravie et en Silésie, il con-
 clut à Vasvar une paix profitable à la

Porte, et la bataille de Choczim (Khotine), gagnée par Jean Sobieski (voy.) en 1673, n'empêcha pas le grand-visir de se maintenir contre la Pologne en possession de la Podolie et de l'Ukraine, jusqu'à sa mort en 1476. Mais déjà Kara-Moustapha, son gendre et son successeur, détermina par sa tyrannie, par son faste insensé et surtout par ses téméraires entreprises, la perte de presque tous les avantages acquis par le génie de Kœprili. Il fit d'abord sans succès la guerre aux Russes, puis appelé par le rebelle hongrois Tœkœli (voy. T. XIV, p. 208), il ouvrit, en 1683, une nouvelle campagne contre l'Empereur. Marquant partout son passage par les plus horribles excès, il conduisit lui-même les masses turques jusque sous les murs de Vienne (voy.), qui courut les plus grands dangers dans ce second siège. On sait que le prince Charles de Lorraine et Sobieski devinrent les sauveurs de la ville impériale, et, malgré l'immense supériorité du grand-visir, firent de son armée un épouvantable carnage. Ce désastre, qu'il paya de sa tête, n'était encore que le commencement d'une longue série de victoires des chrétiens, dont la principale fut celle de Mohacs (voy.), en 1687. Conduits par le prince Louis de Bade (voy.), ils transportèrent le théâtre de la guerre au sud du Danube et de la Save. Venise en profita aussi pour reconquérir la Morée (voy. MOROSINI); mais Sobieski, bien qu'il eût fait alliance avec les Russes, ne put reprendre Kaménietz. Victime des janissaires, exaspérés par tant de défaites, Mahomet IV avait dans l'intervalle cédé le trône à Soliman III (voy.), dont les négociations de paix échouèrent à Vienne. La mort de l'incorruptible grand-visir Moustapha Kœprili, frère d'Achmet, défit et tué à Salankemen, en 1692, après avoir repris les forteresses de la Servie, fut un nouveau malheur pour la Porte. Le règne de Moustapha II, prince bien intentionné, qui succéda, en 1695, à son oncle Achmet II (voy. ces noms), eut pour début quelques succès; mais dès l'année suivante, la prise d'Azof par Pierre-le-Grand et surtout, en 1697, l'éclatante victoire de Zentha, où le prince Eugène (voy.) détruisit complètement

l'armée othomane prête à franchir la Theiss, anéantirent toutes ses espérances et déterminèrent, en 1699, la conclusion du traité de Karlovitz (voy. l'article).

Ce traité marque une nouvelle période dans l'histoire de l'empire Othoman. La puissance turque avait constamment tenu en échec les états et les peuples voisins. La guerre contre les Infidèles était alors regardée par tous les chrétiens comme un devoir sacré. La France seule, plus rassurée par sa position, sacrifiant ses intérêts de sa politique les rêveries chevaleresques de son roi Charles VIII (voy.), avait pu songer sérieusement à traiter d'alliance avec les ennemis de la foi, qui lui ménageaient une diversion formidable contre sa puissante rivale, la maison d'Autriche. Mais voyant baisser l'énergie des conquérants musulmans, et les éléments de leur force se consumer, l'un songea moins désormais à détruire la Porte qu'à s'arrondir à ses dépens par des spoliations partielles.

Achmet III (voy.), prince doux et humain, qui, en 1727, établit la première imprimerie à Constantinople, régna depuis 1703. Grâce au génie de Pierre-le-Grand, la Russie, qui convoitait la Crimée, commençait à prendre vis-à-vis du sultan une attitude menaçante. Sur les exhortations de Charles XII (voy.), réfugié sur son territoire, la Porte déclara la guerre au tsar, et elle eut d'abord l'avantage sur lui par le traité du Pruth (voy.), en 1711. D'un autre côté, elle reprit la Morée sur les Vénitiens (1715); mais les Impériaux, vainqueurs à Pétervaradin (1716) et à Belgrade (1717), le firent souscrire au traité humiliant de Passarowitz (voy.), qui valut à l'Autriche le Banat et une partie de la Valachie, provinces qu'après la reprise des hostilités, elle l'obligea de rendre, à la paix de Belgrade (voy.), en 1739, malgré les avantages que son alliée, la Russie, profitant d'une puissante diversion que lui ménageait Chah Nadir (voy. THAMASP KOULI-KHANI) du côté de la Perse, avait remportés en Crimée et en Moldavie.

A l'extravagant Othoman III, succéda, en 1757, son cousin, Moustapha III (voy. ces noms). Ce prince, inquiet des progrès de la Russie, qui, sous le gou-

de la grande Catherine, devint en plus formidable, rompit sa alliance avec elle, en 1768 ; mais ne firent qu'essuyer des revers. En 1770, toute sa flotte fut anéantie par le désastre de Tchessmé (voy. OTH, GALITSYNE, etc.). Les révoltes des Mamelouks en Égypte et des révoltes dans les provinces ajoutèrent encore à l'embarras du divan, et précipitèrent au fin de Moustapha (1774). Le traité de franchissement du Danube, et les révoltes nombreuses, mais indisciplinées du nouveau sultan, Abdul-Hamid (voy.), aussi faible que borné, finit à faire marcher, n'arrivèrent Roumantsof (voy.). Ce général eut pour avoir cerné le grand-visir à dicta lui-même, en 1774, les conditions de la paix de Koutchouk (voy.), qui détacha entièrement de la domination de la Porte, et servit de base de tous les triomphes de la Russie contre les Turcs. Ce qui qu'ils en ressentirent le poussa, à de nouvelles hostilités contre l'Autriche, qui, pour les écraser d'avance, même gagner à ses desseins l'empereur Joseph II. Mais la prise de Belgrade en 1789, fut le seul succès de l'Autriche dans cette guerre, et le changement de politique de l'empereur Léopold II détermina la restitution de la Hongrie; seulement il n'arrêta pas, les succès de leurs exploits, les Russes furent par Souvorof. La prise de l'île de l'Otchakof, en 1789, l'assaut, en 1790, et la bataille de Zimora en 1791, les avaient successivement menés aux portes de la Boukhara de Jassy (voy. ces noms), en 1792, sous la médiation de la Russie, sauva la Porte et marqua à l'égard de Prouth la limite de la Catherine. Le libéral et généreux Sélim III (voy.), en succédant à son père Abdul-Hamid (1789), avait sur le trône l'esprit du bien et de la justice, alors que la guerre grondait de dehors et la révolte au dedans. Le sultan Sélim III, et assisté par son père, dès l'enfance, le moufti Velieff, le capudan-pacha Houssein, il se prépara à faire triompher ses in-

novations. Lors de l'expédition française en Égypte (voy. l'art.), la Turquie, entraînée par l'influence de l'Angleterre à s'unir, en 1798, avec cette puissance et avec les plus grands ennemis du Croissant, les Russes, prit part aux hostilités contre les Français dans cette contrée et en Syrie. L'occupation des îles Ioniennes (voy.), nominale ment cédées au sultan, fut un des résultats de cette alliance ; mais la paix conclue en 1802 ne ramena point sous l'obéissance de la Porte l'Égypte, tyrannisée de nouveau par les beyes des Mamelouks, pendant qu'en Arabie, les sectaires Wahabis (voy.) s'emparaient des villes saintes, en 1804, et qu'en Europe, la Serbie (voy.), à laquelle on refusait un hospodar, se révoltait sous le fameux Tsérny-George (voy.). Le rapprochement opéré entre le divan et la France, par les habiles négociations du général Sébastiani (voy.), ralluma aussitôt la guerre avec la Russie, qui prit, en 1806, Jassy et Boukarest, pour tendre la main aux Serbes insurgés. Une flotte anglaise força les Dardanelles et parut devant Constantinople, le 20 février 1807; mais le général Sébastiani dirigea avec autant de talent que de succès la résistance des Turcs. Le peuple cependant était mécontent. La jalousie des janissaires contre les *nizam-djédid*, ou nouvelles troupes régulières de Sélim III, éclatait en même temps contre lui en émeutes sanglantes; fomentées par les intrigues du nouveau moufti, elles finirent, le 29 mai 1807, par la déposition de ce prince, auquel on substitua son cousin Moustapha IV (voy.). L'intrepide et loyal pacha de Roustchouk, Moustapha Bairakdar (voy. BEIRAKTAR*), voulut en vain, les armes à la main, rétablir son ancien maître. Il força les portes du sérail, mais n'y trouva plus que le cadavre de l'infortuné Sélim, dont il fit passer la couronne sur la tête de Mahmoud II (voy.), second fils d'Abdul-Hamid. Le génie hardi et novateur de cet homme remarquable qui, élevé au rang de grand-visir, promettait de rendre de si grands services à sa patrie, échoua par trop de rigueur et de précipitation. Assailli dans son palais par les janissaires aidés d'une populace

(*) Voy. aussi la note, T. XVIII, p. 225.

en fureur, il s'y fit sauter, le 14 novembre 1808. Sa mort entraîna la suppression des *seymens* ou nouveaux corps réguliers de sa création.

Lerègne contemporain de Mahmoud II ne fut qu'une longue suite de calamités qui achevèrent l'abaissement de la Porte. Obligé de composer d'abord avec les auteurs de la terrible sédition qui avait englouti Baïrakdar, Mahmoud avait pourtant résolu dès lors d'abattre la milice orgueilleuse qui entourait de tant de périls le trône des sultans. Il s'appliqua donc à gagner les oulémas, sans le concours desquels il n'espérait pas atteindre son but. Enfin, en 1826, il se débarrassa des janissaires par un massacre général (*voy.* T. XV, p. 257). La lutte avec la Russie, interrompue par la paix de Tilsitt (*voy.*), s'était ranimée peu de temps après et avait valu au tsar de nouveaux succès sur le Danube (*voy.* КАМЕНСКОИ); elle s'était terminée, en 1812, par la paix de Boukarest (*voy.*), qui régla entre les deux empires, en Europe, la limite qui les sépare encore maintenant. Ce traité fut peut-être une faute de la Porte, à cette époque où Napoléon venait assaillir Alexandre au cœur même de son empire. Les stipulations qu'il contenait en faveur de la Servie n'éteignirent pas non plus la révolte dans cette province. Après la fuite de Tserny-George, elle se ralluma même avec beaucoup plus de violence, en 1815, sous Milosch Obréno-vitch (*voy.*), et triompha déjà, en 1817, par l'élection de ce chef habile, que le sultan se vit à la fin forcé de reconnaître comme vassal héréditaire, en 1834. La trahison le débarrassa, en 1822, d'Ali (*voy.*), pacha de Janina, le plus indomptable de ses satrapes. Les efforts des Turcs pour s'emparer de l'Épire, que ce monstre avait si longtemps tyrannisée, firent éclater l'insurrection hellénique, depuis longtemps préparée par l'hétérie (*voy.* ce mot et ГАУЧК, T. XIII, p. 31 et suiv.). L'obstination du sultan, qui détermina, en 1827, l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie, fut brisée après le désastre de Navarin (*voy.*). Les mouvements insurrectionnels de la Valachie et de la Moldavie (*voy.* ces noms), *avant-coureurs de cette grande lutte, n'a-*

vaient pas répandu moins d'irritation nord du Danube; ils servirent l'attention de la Russie, protectrice naturelle des hospodarats, qui se prévalut de ce rôle pour stipuler au traité d'Andrinople (*voy.*), en 1826, des garanties en faveur de ces provinces. Mais l'inobservation des engagements contractés par la Porte termina contre elle de nouvelles hostilités de la part des Russes qui, après une première campagne perdue en vains efforts, franchirent le Balkan et marchèrent sur Constantinople. Ils s'arrêtèrent toutefois à Andrinople, où ils dictèrent (1829) les conditions de la paix (*voy.* АНДРИНОПЛЕ, NICOLAS, NESSELDORF, DIEBOLD et ПАСКÉВИЧ). Mahmoud II fut forcé de reconnaître solennellement le protectorat grec, ainsi que le protectorat russe sur les principautés; il renonça même temps à la ville et au district d'Akhaltzikhé, qui venaient de lui être enlevés par son ennemi en Asie mineure. Ce traité, qui sanctionnait les précédents démembrements de l'empire Turc, le cabinet de Saint-Petersbourg devenait ainsi l'arbitre de tous les différends futurs entre la Porte et les nomades coreligionnaires des Russes qu'il comptait parmi ses sujets.

Ce dénouement, quoique fatal, permit au divan de respirer un peu; de nouvelles révoltes des pachas, à Scodra et à Scodra en Albanie, et de nouvelles révoltes en Bosnie, ramenèrent en 1831, l'agitation plus vive que jamais. Les réprimés, non sans peine, mais n'ayant pas daigné plier à son tour devant une ambition rebelle, d'autant plus formidable que c'était un homme de génie qu'il nourrissait. Depuis 1811, Mohammed-Ali (*voy.*) n'avait pas cessé d'étendre sa puissance, fondée sur les débris de la domination des Mamelouks (en Égypte, et des Wahabis en Arabie). Il aspirait à de nouveaux agrandissements et à une indépendance complète. Les secours considérables qu'il avait fournis à son maître contre les Grecs insoumis lui fournirent un prétexte pour ses entreprises; mais le suzerain irrité de son indépendance ne tarda pas à engager la lutte. Deux fois, en 1832 et en 1839, l'armée de Mohammed-Ali, secondée par l'

belliqueux de son fils Ibrahim (voy.), s'était devenu fatale à l'existence même de la Porte, que son épuisement acheva à faire tomber alors sous la tutelle des grandes puissances de l'Europe, désormais seule ancre de salut. La première campagne des Égyptiens, en 1832, qui termina le 21 décembre par la victoire de Konieh (voy.), d'où ils menaient Constantinople, aurait pu enlever le renversement de la dynastie ottomane, sans la prompte arrivée de secours russes sur le Bosphore, et sans la sergienne entremise de la France. La convention de Kutayah (4 mai) rétablit en un instant l'accord entre le sultan et son vassal. L'empressement de la Russie à secourir la Porte dans sa détresse fut réglé par le fameux traité d'alliance offensive et défensive entre le tsar et le sultan, conclu secrètement pour 8 années, le 8 juillet 1833, à Unkiar-Iskélessi, le dont une clause révoquait au profit des Russes la défense de l'entrée du Bosphore, auparavant interdite aux vaisseaux armés de toutes les puissances. La bataille de Nézib (23 juin 1839) fut pour la Porte une leçon plus accablante encore que celle de Konieh; la mort en personne de son successeur. Le 14 juillet, le kapudan-pacha, désertant les intérêts du sultan, livra la flotte turque au pacha d'Égypte. L'inimitié personnelle de Khosrew et de Mohammed-Ali formait obstacle à tout arrangement direct entre la Porte et son vassal. Cependant l'intérêt des puissances européennes était d'empêcher l'Orient de tomber sous la dépendance d'aucune d'elles. On était d'accord sur ce point, qu'il fallait essayer de relever la force du pouvoir; mais il était difficile d'aplanir les difficultés qui existaient dans les rapports du prince souverain et du pacha victorieux. La note collective des représentants des cinq cours, remise le 27 juillet par l'amiral Roussin, avait pour objet de rassurer le

sultan; mais la divergence réelle des vues et des intérêts des puissances les empêchait de parvenir à s'entendre sur les moyens d'arriver au but, et maintenait la question dans le *statu quo*. La France et la Russie, mues par des sentiments opposés, voulaient, la première détourner du pacha tout moyen de contrainte, la seconde, n'imposer à la Porte le désistement d'aucun de ses droits; l'Angleterre voyait d'un œil jaloux l'intimité de nos rapports avec le maître de l'Égypte et de la Syrie. Ainsi que nous, cette puissance et surtout l'Autriche, à cause de sa position commerciale sur le Danube, étaient vivement intéressées à prévenir tout empiètement ultérieur de la Russie. Un instant, le crédit de la sultane-valide, favorable à Mohammed-Ali, pouvait faire espérer un accommodement; mais les ouvertures du pacha ne furent pas écoutées du divan, malgré la destitution du grand-visir Khosrew, qui avait succombé, le 10 juin 1840, sous l'influence hostile du parti des oulémas. Accusé de concussion et de participation à des complots dangereux, le ministre déchu fut même bientôt après condamné à l'exil dans une forteresse. La France poussait à un rapprochement entre le pacha et son maître; mais la Russie devait craindre cette réconciliation. Aussi, profitant des dispositions envieuses du cabinet de lord Palmerston (voy.), prit-elle, par l'organe du baron de Brunnow, son envoyé à la conférence de Londres, l'initiative du fameux traité du 15 juillet 1840. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse conclurent cet acte sans la participation de la France (voy. THIERS), mais avec l'adhésion de la Porte. On connaît les événements et les résultats de l'exécution de ce traité, à laquelle l'Angleterre prêta sa flotte, secondée pour la forme par une petite escadre autrichienne, tandis que la Russie se réservait, le cas échéant, d'agir par terre. Les opérations victorieuses des forces navales austro-britanniques, commandées par l'amiral Stopford, contre le littoral de la Syrie, et l'appui qu'elles trouvèrent dans l'insurrection de la Montagne, forcèrent Mohammed-Ali, le 27 novembre, à évacuer cette contrée et à restituer la flotte

othomane. La France, tenue à l'écart, se contenta d'appuyer à Constantinople, par des négociations, les réclamations du pacha, rentré dans l'obéissance envers le sulthan. Enfin celui-ci, se débarrassant aux intrigues d'un parti du divan et aux suggestions de l'animosité personnelle de lord Ponsonby, l'ambassadeur britannique, contre le vice-roi, se décida, par le hattî-chérif du 12 janvier 1841, à lui conférer le gouvernement héréditaire de l'Égypte, dont le firman d'investiture du 1^{er} juin régla définitivement les conditions. Le concert fut aussi rétabli entre la France et les autres puissances, par le nouveau traité conclu à Londres, le 13 juillet 1841, qui consacra, à l'égard des bâtimens de guerre de toutes les nations, l'ancien principe de la clôture des détroits turcs.

Ce dénouement heureux pour l'empire Othoman n'a pu faire rentrer cependant la sève et la vigueur dans ce corps délabré. Peu de temps après l'avènement du jeune souverain, le hattî-chérif rendu le 3 novembre 1839, au kiosq de Gulhané, avait proclamé un avenir d'institutions nouvelles pour l'empire, des garanties pour la vie, l'honneur, les biens de tous ses sujets, sans distinction de religion, et contre l'arbitraire des despotes et du recrutement. Mais à lui seul l'octroi de cette espèce de charte, malgré le zèle éclairé de quelques nouveaux hommes d'état de la Turquie formés, comme Reschid-Pacha, dans les ambassades de l'Europe, ne créait point les moyens et les ressources nécessaires pour donner aussitôt la vie aux principes qu'elle tend à consacrer. Cependant, la rédaction d'un code pénal marqua l'entrée réelle dans la voie du progrès. Des troubles qui avaient éclaté dans le pachalik de Sivas et en Bosnie furent étouffés, en 1840; mais Candie, la Syrie et les villes saintes échappées à la domination du pacha d'Égypte, n'opposèrent pas une résistance moins vive à l'autorité des nouveaux fonctionnaires turcs, pendant que les Grecs de la Thessalie et de la Macédoine tentaient de se soulever à leur tour. Nous parlerons à l'article SYRIE des troubles de cette contrée et des concessions récentes que le gouvernement turc, sur les instances de la diplomatie,

s'est décidé à y accorder aux populations chrétiennes (voy. LEBAN). En Serbie et en Valachie, des révolutions, sur lesquelles nous reviendrons en traitant de ces principautés, se sont aussi opérées depuis 1842. Ainsi l'agitation se perpétue dans l'empire, l'hydre de l'anarchie s'y soulève partout contre un pouvoir affaibli dont les mesures sans suite et l'incertitude constante dans le choix de ses ministres trahissent continuellement l'impuissance et les embarras.

CHRONOLOGIE des Sulthans othomans.

OTHOMAN 1 ^{er} , avènement en	1280
ORKHAN	1326
MOURAD 1 ^{er}	1359
BAJAZET 1 ^{er}	1389
SOLIMAN 1 ^{er}	1443
MAHOMET 1 ^{er}	1481
MOURAD II.	1481
BAJAZET II.	1481
SÉLIM 1 ^{er}	1512
SOLIMAN II.	1520
SÉLIM II.	1566
MOURAD III.	1574
MAHOMET III.	1584
ACHMET 1 ^{er}	1603
MOUSTAPHA 1 ^{er}	1617
OTHOMAN II.	1618
MOUSTAPHA 1 ^{er} , rétabli	1623
MOURAD IV.	1623
IBRAHIM	1639
MAHOMET IV.	1649
SOLIMAN III.	1687
ACHMET II.	1689
MOUSTAPHA II.	1695
ACHMET III.	1703
MAHMOUD 1 ^{er}	1730
OTHOMAN III.	1754
MOUSTAPHA III.	1767
ABDUL-HAMID	1774
SÉLIM III.	1789
MOUSTAPHA IV.	1807
MAHMOUD II.	1808
ABDUL-MEDJID	1839

L'Histoire de l'empire Othoman, par M. de Hammer (voy.), Pesth, 1834, 10 vol., traduite en français, est le monument le plus remarquable qui existe sur cette matière. Une autre *Histoire des Othomans*, faisant partie de la collection de Heeren et M. Uckert, a été commencée par M. le docteur Zinkeisen, t. 1^{er}, Hamb., 1839, in-8°.

CH. V.

OTHON (MARGUS-SALVIUS), Étrusque,

Tibère, naquit l'an 32 de J.-C. la belle Poppée, que Néron lui fit envoyer questeur en Lusitanie aimer son administration. Sous (voy.), il devint consul; mais sans son espérance d'être désigné par son successeur, il se révolta et clamor empereur par les troupes, a fortune l'ayant trahi à Bedriac, ma la mort, le 15 avril de la unce, en disant qu'il valait mieux al périr pour tous, que tous pour . Vitellius, son vainqueur, se le trône. Voy. ROMAINS, et la non, par Plutarque. X.

ON, nom qu'on écrit en allemand *Odo* et qui, primitivement, ne pas de celui d'Eudes. Quatre rs d'Allemagne, dont trois de la le Saxe, l'ont porté.

ON, dit le *Grand*, naquit en Henri l'*Oiseleur*, duc de Saxe, empereur. Après avoir surmonté obstacles que lui opposaient et sa ses frères pour l'éloigner du trôfit couronner à Aix-la-Chapelle, , roi des Romains et empereur agne. A peine eut-il saisi le scep- l se vit obligé d'entreprendre une guerre contre le duc de Bohême, , assassin de son propre frère Wen- : qui, mécontent de ce que l'em- refusait de le reconnaître, tra- rendre l'indépendance à son Bavière essaya de suivre l'exemple ohême; mais, vaincus par Othon, la feu duc Arnolphe cédèrent la se à leur oncle Berthold (939). Le erhard de Franconie, allié au ère de l'empereur, Tanckmar, prit ar les armes et fut aussi contraint amettre. Eberhard, d'abord exilé, ntégré dans son duché, forma une e ligue dans laquelle il fit entrer ère d'Othon, et Giselbert de Lor- on beau-frère, appuyés par le roi ce, Louis d'Outremer. Cette guerre ina, en 940, par le double trépas ard et de Giselbert, et par l'union de France avec la sœur d'Othon. ilie avec son frère Henri, l'Empe- nvestit, en 947, du duché de Ba- et il donna à son fils Ludolphe : Souabe, devenu vacant, en 949,

par la mort du duc Hermann Billung.

Othon ne fut pas moins heureux dans ses guerres contre l'étranger. Il vainquit les Danois et les poursuivit jusqu'au bord du détroit qui sépare le Danemark de la Norvège et qui a conservé le nom d'*Ot- ten-Sund*. Il secourut son beau-frère, le roi de France, contre ses vassaux révol- tés, et délivra les Italiens du joug de Bé- rengier II. Époux, en secondes noces, d'Adélaïde, veuve du roi Lothaire, il se fit couronner, en 951, roi des Lombards, à Pavie. L'insolence de son frère, le duc de Bavière, suscita contre l'Empereur une nouvelle ligue de la part de son propre fils Ludolphe et de son neveu Conrad de Lor- raine, qui, tous deux, succombèrent et perdirent leurs duchés. A peu près à cette même époque, les Hongrois osèrent envahir l'Allemagne; Othon, se portant à leur rencontre, remporta sur eux, le 10 août 955, une victoire éclatante dans les plaines du Lech (voy.), auprès d'Augbourg. Rappelé en Italie, par une révolte de Bé- rengier, il se fit couronner, en 961, roi d'Italie, par l'archevêque de Milan, et empereur romain à Rome, par le pape Jean XII, l'année suivante. Mais à peine Othon eut-il quitté les états du saint- père que celui-ci, honteux d'avoir subi sa loi, brava son autorité. Othon, alors à Pavie, accourut et déposa Jean XII pour mettre à sa place Léon VIII (963). Une révolte des habitants de Rome le rappela une troisième fois dans cette capitale, qu'il punit d'une manière exem- plaire. Les Grecs de Constantinople se refusaient encore à le reconnaître en qualité d'empereur d'Occident : il les battit dans l'Italie inférieure, et força l'empereur Jean Zimisès de donner sa fille, Théo- phanie, à son propre fils. Cet exploit fut le dernier de tous ceux qui ont élevé si haut la puissance et le nom d'Othon- le-Grand. Il mourut dans la Thuringe, le 3 mai 973, après avoir eu la gloire de rétablir, en Italie, l'empire de Char- lemagne, et il fut enterré à Magdebourg, dont il avait édifié la cathédrale.

OTHON II, dit le *Roux*, fils d'Othon I^{er} et d'Adélaïde, était né en 955, et avait été couronné roi des Romains à la mort de ses frères. Fatigué du joug que faisait peser sur lui sa mère, il abandonna la

cour et suscita par là une révolte à la tête de laquelle se plaça son cousin Henri de Bavière. L'Empereur le dépouilla de son duché qu'il donna à son autre cousin Othon, déjà investi du duché de Souabe (978). La guerre éclata bientôt entre lui et la France, à l'occasion de la Lorraine. Othon II, d'abord repoussé, revint à la charge, ravagea la Champagne et s'avança jusque sous les murs de Paris. La paix fut conclue en 980, et la Lorraine resta à l'Empire. L'année suivante, les Grecs, qu'il avait refoulés dans l'Apulie et la Calabre, appelèrent les Arabes à leur aide et leur fournirent l'occasion de s'emparer de la Sicile. Othon, battu le 13 juin 982, à Basantello, en Calabre, se vit forcé de se jeter à la mer pour échapper aux Arabes. Recueilli sur un vaisseau grec, il allait être conduit à Constantinople, lorsqu'il réussit à se sauver à la nage. Mais accablé par tant de fatigues et de malheurs, il mourut à Rome, le 7 décembre 983, lorsqu'il était sur le point d'attaquer de nouveau les Grecs et les Arabes, pour reconquérir la Sicile.

ΟΘΩΝ III, fils unique d'Othon II, n'avait que trois ans lorsqu'il fut élu, en 983, à Vérone, pour succéder à son père. Sa tutelle fut confiée à Théophanie, sa mère. Henri de Bavière, à la nouvelle de la mort de l'Empereur, courut s'emparer de la personne de son fils, et le retint à Magdebourg; mais les évêques l'arrachèrent à sa garde et firent proclamer Othon III à Weissenstadt. Des guerres civiles troublèrent sa minorité; Rome refusa de le reconnaître, et Théophanie essaya en vain d'obtenir satisfaction. Cette princesse étant morte, en 991, à Nimègue, l'impératrice Adélaïde, grand'mère de l'empereur, malgré son âge avancé, saisit les rênes du gouvernement. En 996, Othon passa les Alpes et se fit couronner à Milan roi des Lombards. Grégoire V, son parent, le couronna aussi empereur à Rome. Les incursions des Slaves l'ayant rappelé, en 997, en Allemagne, Crescentius chassa de Rome le pape Grégoire V, et fit élire à sa place un Grec sous le nom de Jean XVI. Othon revint à la hâte, assiégea Crescentius dans le château Saint-Ange et le fit décapiter. Après avoir conféré la Pologne à Boleslas, il résolut de chasser d'Italie

les Grecs et les Arabes; mais dans Rome par les habitants révoqua la fuite avec le pape, et mourut empoisonné à Paterno par la veuve de centius. En lui s'éteignit, le 17 j 1002, la dynastie impériale de Sa

ΟΘΩΝ IV, né en 1174, était duc Henri-le-Lion (voy.), de la race des Guelfes, et de Mathilde d'Angleterre. Il fit ses premières armes en France son oncle Richard Cœur-de-Lion ennemi acharné de Philippe-Auguste ravagea les deux rives de la Loire pelé en Allemagne, après la mort d'Henri VI, par un parti puissant, élu empereur à Cologne, tandis que Philippe de Souabe était proclamé à Rome. En 1207, après l'assassinat de ce duc Othon reparut et mit fin aux dissentiments en épousant Béatrix, la veuve de Richard. Le pape Innocent III le couronna à Rome, en 1209; mais quelques années qui survinrent bientôt le firent communier, et ce même pape ajourna l'empire Frédéric II, duc de Souabe, la grande lutte de la France et de l'Angleterre, Othon prit parti pour cette dernière puissance; il s'avança jusque dans les plaines de Bouvines (voy.). à Brunswic, il vécut dans la honte et mourut à Harzbourg, le 11 mai 1218, laissant à Frédéric II la possession de l'Empire. D.

ΟΘΩΝ, voy. WITTELSBACH (de) et BAVIÈRE, T. III, p. 184.

ΟΘΩΝ I^{er} (FRÉDÉRIC-LOUIS) de Grèce (voy.), second fils du roi de Bavière Louis (voy.), est né à Salzbourg le 1^{er} juin 1815. Les puissances européennes de la Grèce l'ayant choisi pour roi du nouvel état, le 7 mai 1832, ce traité fut ratifié par le congrès, le 8 août même année, il monta sur le trône le 2 février 1833 (voy. T. XIII, p. 43) il ne prit en main les rênes du gouvernement que le 1^{er} juin 1835, c'est-à-dire lorsqu'il eut accompli sa 20^e année. Le 22 novembre de l'année suivante épousa Marie-Frédérique-Amélie, princesse d'Oldenbourg. Son premier acte de souveraineté fut d'ordonner la liberté de Kulokostroni le père et

accusés tous deux de conspiration contre la révolte. Il fit ensuite distribuer ces chartes aux Palicars, et ratifia le traité conclu avec l'Autriche. Devenu à lutter contre l'état d'anarchie qui régnait encore dans le pays, à pénurie du trésor public et concurrence rivale des trois puissances voisines. Il n'a point cédé jusqu'ici à aucune des Grecs qui désireraient un changement constitutionnel, et son règne se termine encore sans héritier. X.

OTHON, dit de Freising. Ce fils de l'empereur Frédéric I^{er}, margrave d'Autriche, et d'Aléa, entra dans le monastère de Neubourg. Le désir de nouvelles connaissances à Paris : il y étudia avec passion la philosophie d'Aristote à l'école de l'abbé. Ses études terminées, il retourna en Allemagne, où ses talents et sa haute naissance lui promettaient une brillante carrière ; mais son père, mort à Morimond, il fut tellement

attaché à la vie simple et austère que prit l'abbé de cette abbaye, qu'il prit la résolution de vivre avec eux. Il venait d'y être élevé à la dignité d'abbé, lorsque son beau-père, l'empereur Conrad III, l'appela à occuper le siège épiscopal de Freising ou de Freisingen, en Bavière, en 1137. Il accompagna le prince dans son expédition de Palestine. A son retour, en 1149, il prit l'administration de son diocèse ; quitta plus qu'en 1158, pour assumer le chapitre général de l'ordre de Cîteaux, et pour visiter encore une fois son père à Morimond, dont il avait conservé un doux souvenir. Ce fut dans cette abbaye qu'il mourut, le 22 sept. 1158. Ce célèbre prélat nous a laissé une histoire de 7 livres, improprement appelée *gesta*, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'en 1146, et qui a été complétée jusqu'en 1209 par Othon de Blaise. Les 4 premiers livres n'ont qu'un intérêt médiocre : ce sont des compilations d'historiens chrétiens, tels qu'Éusebe, Orose, Isidore de Séville. En revanche, les 3 derniers sont d'autant plus intéressants pour l'histoire de l'Allemagne

en général, et en particulier pour celle de la lutte du sacerdoce et de l'Empire ; car l'auteur ne raconte guère que des faits dont il a été le témoin oculaire ou qu'il tenait de personnes haut placées et dignes de foi. Malgré la délicatesse de sa position, comme prêtre et comme membre de la famille impériale, il a su se montrer historien aussi impartial que judicieux. On a reproché avec raison à son style de manquer de simplicité et de naturel. Les mêmes qualités et les mêmes défauts se font remarquer dans son *Histoire de l'empereur Frédéric I^{er}*, que Muratori a insérée dans le t. VI de ses *Scriptores rerum italicarum*. Sa Chronique a été publiée plusieurs fois. La meilleure édition est celle qu'a donnée Usermann dans le t. II de son *Hermannus contractus*. E. H.-G.

OTHONIEL, voy. JUGES et HÉBREUX, T. XIII, p. 568.

OTITE, voy. OTALGIE.

OTRANTE (DUC D'), voy. FOUCHÉ. Pour la ville et le golfe de ce nom, voy. APULIE (Pouille).

OTRÉPIEF (GRISCHKA), voy. FAUX-DIMÉTRIOUS, DIMITRI et GODOUNOF.

OTTAVE RIME ou OCTAVE. Les Italiens appellent ainsi les stances (voy.) de 8 vers, rimées de telle sorte que deux rimes se croisent dans les six premiers, tandis que les deux derniers offrent une rime plate : on appelle ceux-ci la *chiave* ou *chiusa*, clef ou conclusion de la stance. La *Jérusalem délivrée* est écrite en *ottave rime*. Boccace a eu le mérite de faire prévaloir cette forme dans la poésie épique ; elle avait déjà été essayée avant lui ; son invention a été attribuée par quelques-uns aux Provençaux. Z.

OTTFRIED (LE MOINE), élève de Raban Maur, et natif vraisemblablement de la Souabe, passa la plus grande partie de sa vie dans le monastère des Bénédictins de Wissembourg en Alsace. Pour faire tomber les chansons profanes, il eut l'idée, l'an 870, de mettre en vers les Évangiles, et il dédia son travail à Louis-le-Germanique. Ce poème, un des plus anciens monuments de la langue allemande, est divisé en strophes de deux vers rimés. Outre l'intérêt qu'il offre à la philologie, il renferme des passages où l'on est frappé

des efforts que fait le poète pour triompher de la dureté d'un langage encore barbare. Il a été publié pour la première fois, en 1571, par Flaccus Illyricus. La dernière édition critique est celle de Graff, qui a paru, sous le titre de *Christ*, Königsberg, 1831, in-4°. C. L.

OTTOBONI, voy. ALEXANDRE VIII.

OTTOKAR, v. BOHÈME, AUTRICHE.

OTTOMAN, voy. OTHOMAN.

OTUS ET ÉPHIALTE, voy. ALOÏDES.

OTWAY (THOMAS), poète anglais, auteur de tragédies, naquit, le 3 mars 1651, à Trotting (Sussex), où son père était recteur d'une paroisse. Le jeune Otway commença ses études à Winchester et passa de là au collège de *Christ-Church*, à Oxford; mais il n'y obtint aucun grade. Étant allé à Londres, il essaya, sans grand succès, la carrière d'acteur. En 1675, parut sa première tragédie, *Alcibiade*, et, l'année suivante, son *Don Carlos*, qui eut un succès éclatant. Sa réputation dramatique lui valut le patronage du comte de Plymouth, fils naturel de Charles II, qui lui procura le grade de cornette dans un régiment de cavalerie destiné pour la Flandre, où Otway servit quelque temps, et d'où il revint aussi pauvre qu'à son départ d'Angleterre. Il continua d'écrire pour le théâtre; mais cette occupation lui fournissait à peine de quoi vivre. Il donna, en 1677, *Titus* et *Bérénice*, imitée de Racine, et les *Fourberies de Scapin*, d'après Molière : ces deux pièces réussirent sur le théâtre anglais. L'année suivante vit paraître *l'Amitié à la mode*, comédie qui fut suivie, en 1680, de ses tragédies de *Caius Marius* et de *l'Orphelin*, et, en 1682, de celle de *Venise sauvée* : c'est sur ces deux dernières que s'appuie surtout la réputation dramatique d'Otway. Ses comédies étaient grossières et licencieuses, même pour le temps où il écrivait. Il mourut, le 14 avril 1685, dans une taverne, près de la Tour de Londres, où il se tenait caché, en proie à une extrême pénurie. Cette indigence du poète à qui l'on doit quelques-unes des scènes les plus touchantes de la tragédie anglaise, a excité la plus vive compassion; mais la dissolution des mœurs

d'Otway et l'impudeur de ses envers les grands ont dû beaucoup battre de l'intérêt qu'on lui a porté. Comme auteur de tragédies, il est d'un rang élevé, et personne n'a su mieux que lui le malheur domestique avec pureté et d'énergie; son style est facile et naturel; les sentiments et les incidents sont touchants. Les poésies diverses sont de peu de valeur. Thornton a publié une édition estimée de ses Œuvres, Lond. 1812, 3 vol. in-8°.

OUANKARAH, voy.

T. XIII, p. 296, et DAHOMEY.

OUATE, espèce de bourre lustrée, que l'on tire de l'apocye *asclepias syriaca*. Ce produit se sert à garnir des couvertures et à recouvrir des vêtements entre le dessus et le dessous, pour leur procurer plus de chaleur sans en augmenter presque le poids. Maintenant on remplace généralement l'ouate par du coton mis en feutres et gommées. La préparation de l'ouate pour ce genre de commerce est particulière à la France, qui en fait l'exportation, mais n'en importe pas.

OUBLIETTES, nom que l'on donne dans les grands manoirs à des sortes de cachots souterrains, où l'on enfermait des prisonniers destinés à périr dans ces horribles cachots n'ayant pour toute nourriture du pain et de l'eau. On a supposé que la Bastille contenait de pareils cachots comme presque toutes les prisons de l'ancien Paris. S'il faut en croire les romans et les chroniqueurs, chaque cachot, avait au-dessus de lui des oubliettes où l'on enfermait les condamnés à l'injure (voy.). La Bastille se représentait les oubliettes comme un supplice inventé au moyen âge, consistant en un puits très profond, dont les parois étaient garnies de lames aiguës, et dans lequel précipitait le patient à l'aide d'un treuil. Les oubliettes du château de Blois ont ce nom (T. XI, p. 267), que les geôles vont encore visiter, sont des puits souterrains divisés en plusieurs chambres, dont les plus reculées sont au moyen d'une grosse pierre tournant sur des gonds en forme

ne pouvait plus ouvrir quand
 ait retombée derrière un prison-
 Cependant on y montre aussi un
 où on laissait choir les victimes
 jetées par le tribunal vehmique,
 venant à manquer sous elles au
 cas où elles baisaient une image de la

D. A. D.

OUD, ou mieux **AOUDH**, ancienne
 nom ou soubah de l'Indostan, au
 le Rohilkound, et sur le Gange,
 est encore en majeure partie pos-
 par un prince mahométan tribu-
 les Anglais. L'état d'Oude est en-
 tous les côtés dans les possessions
 compagnie. Nous avons indiqué sa
 étendue et sa population à l'art. IX-
 T. XIV, p. 626. La ville d'Oude,
 anciens temps, une des plus cé-
 de l'Inde, et qui a donné son
 pays, n'offre presque plus au-
 que des ruines. Fyzabad, ré-
 les souverains jusqu'en 1775, a
 été cet honneur à Lucknow,
 sa capitale, quoique
 mal bâtie, est pourtant remplie
 de somptueux, et passe pour con-
 100,000 âmes*.

Les rois d'Oude, nababs de Luck-
 les descendants des anciens
 rois (vice-rois) de l'empire Mo-
 rosés à cette province, qui pro-
 cure l'alliance britannique pour
 indépendants. Soufder-Djoung,
 rigine persane, et favori du fils et
 roi d'Avreng-Zeyb, a été le fonda-
 leur de sa dynastie. Choudjah-oud-
 son fils aîné qui régna après
 complètement défait par les An-
 1764, devint ensuite leur ami
 (1765), et acquit, en 1774, dans le
 des dépouilles des Rohillahs
 avait aidés à détruire, quelques
 détachées des provinces d'A-
 le Delhi. Ces princes ne se si-
 d'ailleurs que par un faste ex-
 sur le despotisme de leur admi-
 nistration. Un des derniers cependant,
 Asaf-ouddoula, qui parvint au trône en 1798,
 sous le nom comme poète en Orient,
 a écrit, outre, publié un grand diction-
 naire de la langue persane, qui a paru, en
 1822, dans l'imprimerie royale de Luck-

now, sous le titre suivant : *The seven
 seas, a Dictionnary and Grammar of
 the Persian language, by his majesty
 the king of Oude*. On a parlé de lui
 comme d'un prince unissant au goût de
 la magnificence celui des sciences et des
 arts, et enflammé d'un grand zèle pour
 les ingénieux travaux des Européens.
 Aussi fit-il construire, en 1810, un pont
 en fer sur le Gumty, et s'est-il procuré,
 en 1820, un bateau à vapeur pour na-
 viguer sur le Gange. CH. V.

OUDENDORP (FRANÇOIS DE), un
 des philologues hollandais les plus dis-
 tingués, naquit à Leyde, le 31 juill. 1696,
 étudia à l'université de cette ville sous Pe-
 rizonius, J. Gronovius et P. Burmann,
 et y obtint une place qu'il quitta pour celle
 de recteur de l'école de Nimègue, en
 1724. Deux ans plus tard, il fut appelé
 en la même qualité à Harlem, où il resta
 jusqu'en 1740, époque à laquelle il fut
 nommé professeur d'éloquence et d'his-
 toire dans sa ville natale. Il y mourut en
 1761. On estime ses éditions de Julius
 Obsequens (Leyde, 1720), Lucain (1728,
 in-4°), Frontin (1731), César (1737,
 in-4°), et Suétone (1751, 2 vol.). C. L.

UDINOT (NICOLAS-CHARLES), duc
 DE REGGIO, pair et maréchal de France,
 gouverneur des Invalides, né à Bar-le-
 Duc, le 26 avril 1767, a débuté à 17
 ans comme soldat volontaire dans le ré-
 giment de Médoc, où il a porté le mous-
 quet jusqu'en 1787. A cette époque, le
 vœu de sa famille l'arracha au métier des
 armes, vers lequel allait bientôt le rap-
 peler sa vocation, encore exaltée par
 le patriotisme élan de 1791. Ainsi, c'est
 dans toute la rigueur des termes qu'on
 peut le glorifier d'être un soldat qui a
 fait sortir de sa giberne le bâton de ma-
 réchal de France.

Porté par le vote de ses concitoyens
 au commandement du 8^e bataillon de la
 Meuse, lors de la formation des batail-
 lons volontaires, il se trouva en mesure
 d'utiliser son modeste apprentissage. En
 septembre 1792, sa défense du château
 de Bitche, contre les Prussiens auxquels
 il fit 700 prisonniers, lui valut le grade
 de colonel du régiment de Picardie ; et
 au mois de juin suivant, il fut fait géné-

litter, Géogr. de l'Asie, t. IV, 2^e partie,

ral de brigade à l'armée de Rhin-et-Moselle, en récompense de sa conduite à Moorlautern, où, pendant quatre heures, il tint bon, à la tête de son régiment, séparé du reste de l'armée, contre un corps ennemi de 10,000 hommes. Le lendemain, l'armée recevait pour mot d'ordre le nom d'Oudinot; et la conduite du régiment de Picardie était proposée aux soldats comme un digne modèle.

Maître de Trèves après une manœuvre hardie (19 therm. an II), et ayant eu la jambe cassée, il y fut laissé comme commandant; fait prisonnier l'année suivante, après avoir reçu cinq coups de sabre à l'attaque de Neckarau (26 vendém.), il subit une captivité de cinq mois; puis rendu par échange, il prit successivement Nœrdlingen, Donauwœrth et Neubourg. Il fut encore atteint d'un coup de feu, et reçut plusieurs coups de sabre à Ingolstadt, où, pendant dix heures, il soutint le choc de l'armée autrichienne aux ordres du général Latour; puis, dans une charge qu'il fit, ayant encore le bras en écharpe, à la tête des 7^e hussards, 10^e et 17^e dragons, il contraignit plusieurs bataillons à mettre bas les armes. Il fut fait général divisionnaire, le 23 germinal an VII, à la suite du combat de Feldkirch, et après avoir délogé de Manheim et de Constance l'armée de Condé et le corps autrichien qui l'ap-
puyait.

Devenu chef d'état-major de Masséna (voy.), il eut part en cette qualité aux habiles dispositions de la bataille de Zurich, et il y reçut encore un coup de feu. Le vainqueur de Souvorof, et après lui Brune (voy.), maintinrent Oudinot dans les mêmes fonctions pendant leurs laborieuses campagnes de 1799 à 1801 en Italie; il y signala en toute occasion son activité, sa bravoure et son héroïque abnégation. Pendant le mémorable siège de Gênes, ce fut Oudinot qui dirigea les principales sorties; deux fois on le vit affrontant un péril presque certain, traverser les lignes anglaises sur un frêle esquif, aller de Gênes dans le comté de Nice, prendre communication avec Suchet. Le succès de la bataille du Mincio fut pareillement le résultat d'un coup d'audace qu'il effectua à la tête d'une

faible escorte, principalement composée d'officiers de son état-major : il s'éleva tête baissée, sur la batterie autrichienne, de la redoute de Monzembano, droyait les bataillons français, et il leva. La propriété d'une des pièces de batterie lui fut décernée, avec un d'honneur, par le premier consul, comme trophée de cette belle action, qu'après la prise de Vérone et de Vienne il vint apporter à Paris les conventions préliminaires de Trévise et les nombreux drapeaux enlevés à l'ennemi.

A l'institution de la Légion-d'honneur, le général Oudinot fut décoré grand-cordon de l'ordre. Napoléon l'ayant pas compris dans la première promotion de ses maréchaux, l'investit d'un titre presque égal, du commandement de dix mille grenadiers et voltigeurs de sorte d'avant-garde pour les six corps composant l'armée d'expédition destinée contre l'Angleterre, et qu'au moment où le bruit d'une nouvelle coalition allait lancer du camp de Boulogne l'Allemagne (voy. T. XVIII, p. 34)

Ce furent en effet les grenadiers d'Oudinot qui ouvrirent, avec Murat, la glorieuse campagne de 1805. Ils se jetèrent à Wertingen 18,000 grenadiers autrichiens en quelques heures. L'ennemi fut refoulé, la baïonnette aux reins, qu'à Achstetten (non loin d'Ulm), se disposa de nouveau à recevoir le combat. Le général Oudinot, avec un détachement de 200 éclaireurs de sa troupe, réussit à rendre la défaite complète en se jetant sur le village de Turnbach : elle eut pour conséquence d'ouvrir à Napoléon les portes de Vienne. Les grenadiers réunis versèrent cette capitale sans brûler d'ammorce, et à la vue d'une artillerie formidable qui en défendait le passage franchirent le Danube en passant dessus la mine et les artificiers autrichiens chargés de faire sauter le pont et qui furent saisis de panique en voyant accourir sur eux le général Oudinot à la tête de son état-major, et leur arracher la poudre des mains. Il alla aussitôt s'emparer du parc d'artillerie de Spitzen, composé de 180 pièces de canon et de 300 caissons; puis il s'établit dans la position de Korn-Neubourg, après avoir envel-

cette marche rapide six bataillons
biens et divers détachements de ca-

combat d'Hollabrunn, le général
ot eut la cuisse traversée d'une
ce qui, à peu d'intervalle de là,
spécha point de figurer glorieuse-
à la bataille d'Austerlitz (voy.).
l eut l'occasion de s'honorer par
rta plus rare que la bravoure,
mission qui lui fut donnée d'oc-
rvec ses grenadiers la principauté
schâtel, cédée à Napoléon par la
15 février 1806). Touchés des
nages qu'il leur avait donnés de
sintéressement et de sa loyauté,
étants, à son départ, lui offrirent,
se épée d'honneur, le titre de ci-
de Neuschâtel, transmissible à ses

grenadiers d'Oudinot eurent part,
e réserve de la grande-armée, aux
gnes de 1806 en Prusse, et de 1807
logne : la victoire d'Ostrolenka,
de la reddition de Dantzig, mais
a l'héroïque et sanglante jour-
e Friedland, que couronna la paix
lait (voy. ces noms), compo-
principal trophée du général Oud-
pendant cette guerre. Il lui valut
e de comte et une dotation d'un
n. L'année suivante, Napoléon, au
nt d'ouvrir le congrès d'Erfurt, fit
de lui comme gouverneur de cette
Son corps de grenadiers fut porté
bataillons, au commencement de
, pour l'avant-garde dans la cam-
d'Autriche, qu'il ouvrit par la
te affaire de Pfaffenhoffen (19
A peu de jours de là, celle de Ried
nai) laissa en son pouvoir 1,500
niers; puis eut lieu le mémorable
at d'Ebersberg, dans lequel une des
es du général Oudinot eut 300
tes tués et 600 blessés, et où 7,000
ais écrasèrent 35,000 Autrichiens.
ra à Vienne le 13 mai, et sur le
p de bataille d'Essling (voy.), où,
né par les boulets, il avait eu
chevaux tués sous lui, il remplaça
le commandement du 2^e corps le
de Montebello, frappé dans cette
te journée. Ce ne fut toutefois qu'a-
la bataille de Wagram (voy.), au

succès de laquelle il avait si puissamment
contribué, qu'il reçut enfin le bâton de
maréchal, auquel l'empereur joignit le
titre de duc de Reggio, avec une dotation
de 100,000 fr. de rente.

Chargé, en 1810, d'occuper la Hol-
lande avec son corps d'armée, il dut se
rendre maître d'Amsterdam, et il gou-
verna plus d'un an cette capitale de Louis
Bonaparte (voy.), qui du moins se plut
à louer, dans le ministre des rigueurs de
son frère, un grand esprit de droiture et
de modération. Deux fois gouverneur de
Berlin, en 1812, le duc de Reggio sut,
là aussi, se concilier la confiance et l'es-
time de la nation et du monarque.

Il eut sa part de mécomptes et de ter-
ribles épreuves dans la funeste campagne
de Russie. Après avoir franchi le Nié-
men à la tête du 2^e corps, fort de 36,000
hommes, il enleva le camp retranché de
Polotsk, et reçut ordre de l'empereur
d'occuper cette place, qu'il regardait
comme la clef de l'opération dirigée par
lui sur Moscou. Mais le maréchal Oudi-
not se trouva réduit à moins de 20,000
combattants après quelques semaines de
lutte contre les forces plus considérables
du général Wittgenstein chargé de lui
disputer le terrain, et auquel il livra vai-
nement une série de glorieux combats,
tels que ceux de la Drissa et de Spass
(17 août). Grièvement blessé dans cette
dernière action, il remit son commande-
ment au général Gouvion Saint-Cyr, que
l'empereur venait de lui envoyer comme
renfort avec 15,000 Bavares, et qui,
blessé à son tour, le lui résigna dans les
premiers jours de novembre, après avoir
enfin pris le parti d'abandonner Polotsk,
mais non sans y avoir noblement gagné
le bâton de maréchal.

Le duc de Reggio était à peine con-
valescent lorsqu'il se fit transporter de
Vilna au quartier-général de Tchiia (gou-
vernement de Vitebsk). Les conjonctures
étaient devenues menaçantes; le duc de
Bellune, à la tête du 9^e corps, s'était
rapproché pour agir de concert avec le 2^e;
les deux maréchaux allaient tenter en com-
mun quelque coup de vigueur pour reje-
ter Wittgenstein derrière la Duna: tout à
coup arrive la nouvelle de la catastrophe
de Moscou. Le duc de Reggio juge dès lors

que le parti le plus utile, en vue d'assurer la retraite aux débris de la grande-armée, serait de se rendre maître de Borissof (gouv. de Minsk); il fonda sur la division russe aux ordres du général Lambert qui couvre cette place, et l'enlève après avoir culbuté l'ennemi. Mais, par malheur, la colonne de voltigeurs qu'il a lancée pour s'emparer du pont de la Bérézina (voy.) n'arrive que pour le voir sauter (23 novembre). Il tourne aussitôt ses efforts sur l'un des points réputés guéables, Studzianka, et il s'y établit. Le 26, au point du jour, Napoléon rejoint le maréchal, et quelques heures après commence, en bon ordre, le défilé du 2^e corps sur le premier des deux ponts qu'on est parvenu à jeter sur la Bérézina. Oudinot se porte aussitôt contre l'ennemi à la tête des 7,000 combattants qui restent de son armée, et le refoule dans la direction de Borissof. Cette manœuvre, complétée par l'occupation du village de Zemin, assura la route de Molodetchno à l'empereur, sur le point d'être pris par l'amiral Tchitchagof. Deux jours après avait lieu la bataille de la Bérézina, et le duc de Reggio, qui, le lendemain, avait eu le corps traversé d'une balle, tandis que s'achevait le passage du fleuve, était proclamé le sauveur de l'armée.

Il eut part à la campagne de 1813 en qualité de chef du 12^e corps de la nouvelle grande-armée; mais le soldat avait perdu son enthousiasme et le temps des triomphes était passé. Oudinot, qui avait contribué au succès de la bataille de Bautzen (voy.), fut chargé de prendre commandement de trois corps d'un effectif total de 65,000 hommes pour pénétrer dans Berlin, que couvrait le prince royal de Suède, Bernadotte, avec des forces bien supérieures. Il avait l'ordre exprès d'attaquer au plus tôt et il s'avancait par Trebbin sur trois colonnes parallèles; il conduisait lui-même celle de gauche, celle de droite était sous les ordres du général Bertrand, le centre était commandé par le général Reynier. Sans lui laisser le choix des positions, l'ennemi attaqua son centre engagé dans un terrain coupé de bois et de marais. Il fut battu et fit retraite sur Wittenberg (24 août). *A la nouvelle de cet échec, Napo-*

léon remit le commandement des réunis au maréchal Ney, qui bien sept.) essaya lui-même un revers beaucoup plus rude à Dennewitz (voy.), où les Français ne s'élevèrent pas à moins de 10,000 hommes, 43 pièces de canon, 170 caissons. Le maréchal Oudinot le corps avait souffert le plus et était le dernier sur le champ de bataille retira en bon ordre qu'après avoir vert vaillamment la retraite.

Le 16 octobre, il commanda le combat de Wachau les deux divisions de jeune garde, qui, de concert avec le duc de Bellune, rejetèrent Wittgenstein sur Stœrmthal et Gossa, et, le 19, firent des prodiges de valeur à la bataille de Leipzig (voy.). (de l'arrière-garde pendant toute la retraite, le duc de Reggio, abattu par un déchirant spectacle de la déroute et de privations, des souffrances de ses soldats, décimés par un typhus et tomba lui-même dangereusement malade, et fut obligé de quitter son commandement.

Il reparut à la tête d'un nouveau corps de jeune garde, à l'ouverture de la campagne de 1814, et ajouta encore à sa vieille gloire par la conduite qu'il eut aux combats de Brienne, de Chambray, de Nangis, de Bar-sur-Aube, d'Arcis (21 mars), où, quoique blessé pour la 32^e fois, il voulut assister à la fin de l'action.

Le duc de Reggio, qui n'avait quitté l'empereur à Fontainebleau, tendit qu'il fût par lui délié de ses engagements avant d'adresser son adieu au gouvernement de Louis XVIII. Il n'en fut pas pendant les Cent-Jours par délié aussi sincère envers ce monarque de qui il avait reçu les plus hautes distinctions, ayant été nommé successivement gouverneur de la 3^e division militaire, ministre d'état, pair de France, colonel général des grenadiers et de ses royaux.

A la seconde restauration, le maréchal duc de Reggio accepta le titre de général de la garde royale, puis le commandement en chef de la garde nationale de Paris, qu'il garda jusqu'à la chute d'Espagne (1823), où il eut le co-

du 1^{er} corps d'armée. L'opibérale, qui lui reprochait alors re séparé d'elle, lui tint compte aut de sa protestation, d'ailleurs remée, qu'il fit le premier contre ention diplomatique qui contes- légitimité des titres nobiliaires ts par l'empereur Napoléon à ses lustres lieutenants.

uis la révolution de 1830, à la- il adhéra comme pair de France me maréchal, le duc de Reggio : plus en plus attaché à la nou- ynamstie. Il fut nommé grand-chan- de la Légion-d'Honneur le 19 39, puis il a succédé au maréchal y, comme gouverneur des Inva- e 22 octobre 1842.

file aîné du maréchal, M. le mar- badinot (NICOLAS-CHARLES-VIC- lieutenant général, député, com- sur des ordres de Saint-Louis et de ion-d'Honneur, est né à Bar-le- e 3 novembre 1791. Admis dès par l'empereur Napoléon au nom- : ses pages, il en fut nommé le r au congrès d'Erfurt, et il fit te qualité la campagne de 1809. s il a eu part à toutes les campa- e l'empire, et il a conquis chacun grades sur le champ de bataille. son signa son brevet de colonel l'abdication de Fontainebleau; et nomination fut confirmée par le d'Artois, en qualité de lieute- général du royaume. Étranger à commandement dans les Cent- , il obtint, en 1822, celui du 1^{er} ent de chasseurs à cheval de la royale, avec le rang de maréchal- mp. Appelé à l'exercice actif de fonction, puis chargé de l'orga- m de l'école de Saumur, il y dé- beaucoup de zèle et d'activité. marquis Oudinot a été promu au de lieutenant général dans la que de 1835 en Algérie, où il a pelé par le noble désir de venger rt de son frère puiné, le brave co- du 2^e régiment de chasseurs à l d'Afrique, frappé mortellement fié de Muley-Ismaël. M. le mar- badinot est membre de la Chambre tpatés, ayant été nommé dans le

département de Maine-et-Loire, aux élections de 1842. Comme écrivain, il a traité avec succès, non-seulement des questions qui intéressent les études mili- taires, mais encore des questions d'éco- nomie politique d'un ordre élevé. P. C. OUDNEY, chirurgien de la marine anglaise attaché à une expédition chargée par le gouvernement d'explorer l'in- térieur de l'Afrique; mort en janvier 1824, dans le cours de ses recherches. Voy. AFRIQUE, T. I^{er}, p. 236. X.

OUESSANT (ILE D'). Située dans l'Océan (voy. FINISTÈRE), cette île, la principale de celles qui sont placées à l'entrée de la rade de Brest, fut érigée en marquisat, en 1597, en faveur d'une branche de la maison Jourdac-Rieux. Elle doit quelque célébrité au combat naval qui fut livré dans ces parages, en 1777. La guerre ayant éclaté entre l'An- gleterre et la France qui avait reconnu l'indépendance des États-Unis d'Amé- rique, une flotte de 32 vaisseaux de ligne fut armée dans le port de Brest, et le 8 juillet, elle prit la mer, suivie de 15 frégates ou autres bâtiments. L'amiral anglais Keppel sortit, le 12, de Plymouth à la tête de 30 vaisseaux de ligne. Les deux flottes se rencontrèrent à 30 lieues d'Ouessant et à égale distance des îles Sorlingues. Le 27, au point du jour, l'ennemi n'étant plus qu'à quatre milles, et les Anglais se disposant à attaquer la queue de l'escadre française afin de la prendre entre deux feux, le comte d'Or- villiers (voy.) fit exécuter une manœuvre qui déconcerta leurs projets, et les força enfin d'en venir aux mains. La ligne française était composée de trois divi- sions : l'avant-garde, de 9 vaisseaux, commandée par le comte Duchaffault, le centre, occupé par le comte d'Orvilliers à la tête de 9 vaisseaux, enfin la troisième escadre, où se trouvait Lamothe-Piquet, et qui était commandée par le duc de Chartres (voy. ORLÉANS, T. XVIII, p. 785). Pendant trois quarts d'heure, l'avant- garde soutint seule le feu de l'ennemi; mais l'engagement devint peu à peu général, et le comte Duchaffault, en cherchant à dégager la Ville de Paris, fut blessé d'un biscayen au bras. Enfin, après deux heures de combat, les deux

flottes se séparèrent et s'arrêtèrent à environ trois milles l'une de l'autre. Quelque temps après, le comte d'Orvilliers fut prévenu qu'une division anglaise faisait mine de l'attaquer de nouveau ; il donna aussitôt le signal de se former en bataille, et se porta droit au-devant de l'ennemi. Alors les Anglais se replièrent sur la flotte, et la retraite commença sur Plymouth, où en effet l'amiral Keppel rentra le 29 et le 30, laissant l'honneur du combat à la France. D. A. D.

OUEST, *voy.* COUCHANT et POINTS CARDINAUX.

OUIE (du latin *auditus*), sens par lequel les animaux perçoivent les vibrations sonores des corps, et dont les instruments ont été décrits à l'art. OREILLE. Plus parfaite chez l'homme où aboutissant à un cerveau mieux organisé, l'oreille sert non-seulement à recueillir les bruits, elle perçoit encore les sons, juge leurs nuances, apprécie leurs combinaisons musicales ou parlées, soit qu'ils viennent du dehors, soit qu'ils émanent de l'individu même qui doit réagir sur eux par son intelligence. *Voy.* BRUIT, SON, VOIX et PAROLE.

Plus vigilante que la vue, l'ouïe est pour l'animal une sentinelle avancée qui n'a pas besoin de la lumière ; comme la vue, elle est indispensable au complet exercice de la vie, et elle ne peut manquer naturellement ou accidentellement sans y laisser un vide profond. Comme elle aussi, elle se développe et s'améliore sous l'empire de l'exercice, et arrive à une sensibilité et à une précision qui tiennent du prodige.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des conditions extérieures de l'ouïe, savoir de l'origine et de la transmission du son, non plus que des modifications que lui impriment les corps qu'il frappe et ceux qu'il traverse (*voy.* ACOUSTIQUE). Nous arrêtant au jeu des organes, nous voyons les rayons sonores recueillis et dirigés par la conque de l'oreille dans un canal étroit et court formé par la membrane du tympan. Cette conque, sur laquelle ont été copiés les cornets acoustiques, est chez quelques animaux assez mobile pour se diriger vers le son et aller en quelque sorte au-devant de lui. Le

tympan renferme dans sa cavité une certaine quantité d'air chauffé à la température du corps, et semble avoir pour préserver des accidents extérieurs un rôle réel et intime de l'ouïe. Des muscles qui tendent et relâchent à propos la membrane, précisément comme la corde d'une caisse ou d'une flûte. Elle transmet donc les vibrations dont nous venons de parler et qu'elle transmet par la trompe d'Eustache au fond de la gorge : ce qui explique comment on entend le mouvement même montre qu'on tient entre les dents. Successivement, les nerfs renfermés dans le limaçon et dans les canaux d'osculaires reçoivent l'ébranlement transmettent au cerveau qui le perçoit. Les expériences et plus les faits pathologiques ont démontré le rôle que chaque partie de l'appareil joue dans la fonction de l'ouïe. C'est ainsi, par exemple, qu'on a vu que la perforation du tympan n'était pas une cause absolue de surdité, et qu'elle pouvait être pratiquée dans des cas thérapeutiques. Il en est de même des études d'anatomie et de physiologie comparée, qui expliquent les différences faites par l'oreille, chez les animaux reptiles et les poissons.

La liaison de l'ouïe avec la parole est parfaitement prouvée par la surdité des sourds de naissance (*voy.* MUETS, Sourd-muets), ainsi que par l'imperfection de la faible utilité de la parole chez les sourds-muets auxquels on l'a restituée.

OUIES, *voy.* BRANCHIES, p. 137.

OUKASE, *OUKAZ*, mot russe qui signifie édit, ordonnance, et qui exprime la pression de la volonté du souverain dans l'empire moscovite. Nous lui donnons le genre masculin en russe. Le verbe *oukasath*, dont il dérive, se trouve déjà dans une antique formule : *Velikii Gogokasall, i boiari prigovorili* (le grand seigneur a ordonné, et les boïars s'accordent sur ce point). Même d'hui, il n'y a pas d'autre législateur en Russie que les oukases impériaux.

était, soit en saint-synode, soit en conseil; car le Digeste (voy. CODRUS et NICOLAS I^{er}) n'est autre chose que le résultat d'une concordance d'ouls finissant par cette formule *Bythou*, Qu'il en soit ainsi! comme les ordres de nos rois finissaient par : *Cartel est notre plaisir*. S.

RABINE, voy. UKRAÏNE.

ANSOU HULANS, nom de plusieurs ordres de cavalerie légère de l'armée ottomane. Leur principale arme est le sabre, ornée sous le fer d'une flamme de couleur nationale; mais ils ont en outre des pistolets. Leur coiffe est le *chapska* avec une aigrette. C'est chez les Polonais qu'on trouve la première mention des oulans, et chez d'autres nations, les Français, les Prussiens, etc., les ont imités (voy. LANCIERS). Le nom propre d'un chef tatare nommé Oulankan qui s'est distingué à la tête des ouliars.

X.

IMAH, nom arabe qui signifie savant, lettré, et qui fut primitivement donné aux jurisconsultes musulmans. Ce corps se divisait en trois classes : les *mouftis*, docteurs de la loi; les *kadhis* ou *kadhis* (voy. tous ces mots). Chacune de ces classes était divisée en plusieurs autres, suivant les fonctions de ceux qui les composaient.

Cette organisation subsistait sous les khalifes et sous les sultans qui démembrement l'empire musulman presque partout et toujours, mais elle n'a jamais eu de représentants sur ceux de la religion, et le *kadhi-al-koudhat* ou *kadi* était le chef des oulémahs.

Dans l'empire Ottoman, les membres de ces ordres sont à la fois ministres de la religion, de la loi et de la justice. Depuis le commencement du 18^{me} siècle, le moufti de Constantinople est le chef des oulémahs. Ainsi que nous l'avons dit à l'art. KADI, ceux qui se destinent dans le corps des oulémahs à faire des études dans des médresses ou mosquées (voy. MOSQUÉES). Lorsqu'ils ont accompli les dix degrés d'études, ils passent, au bout de 40 ans, et après avoir subi des examens, au degré de *scholap. d. G. d. M. Tome XIX.*

léimanié, qui est le premier de tous.

C'est parmi les *muderiss* de Constantinople, d'Andrinople et de Brousse qu'on choisit les magistrats des 1^{er}, 2^e et 3^e ordres; mais dans les provinces, ils ne peuvent obtenir que des charges de *kadis* ou de *mollahs*. Parmi ceux de la capitale, les soléimaniés deviennent par ordre d'ancienneté *mollahs* de 1^{re} classe, dont fait partie la magistrature de *sadr-roum* qui donne droit à la dignité de *cheikh-ul-islam* ou *moufti* de la capitale.

Après le moufti qui, dans sa spécialité est l'égal du grand-visir et jouit des mêmes prérogatives et des mêmes honneurs, les principaux oulémahs, magistrats du premier ordre sont le *sadr-roum* ou *kadi-asker* de Roumélie et le *sadr-anadoly* ou *kadi-asker* d'Anatolie, l'*Istamboul-kadissi*, grand-juge et chef de la police de Constantinople; le premier *mollah* de la Mecque et de Médine; ceux d'Andrinople, de Brousse, du Kaire, de Damas, puis ceux de dix autres villes. Ces *mollahs* ont les mêmes fonctions que l'*Istamboul-kadissi*. Le *nakib-ul-achraf* est choisi parmi les *kadi-askers* et l'*Istamboul-kadissi*, en activité ou en retraite; il est le chef de tous les *chérifis*, *émirs* ou *seïds*, noms qui servent à désigner tous les descendants de Mahomet ou d'Ali qui existent dans l'empire ottoman.

Les magistrats du 2^e ordre sont les *mollahs* de dix villes du second rang; ceux du 3^e ordre sont les trois *murejtichs* de Constantinople et les deux d'Andrinople et de Brousse; les *kadis* des villes inférieures forment le 4^e ordre des magistrats, et le 5^e se compose des *naïbs*, substitués des *mollahs* et des *kadis*. Tous ces magistrats jugent en dernier ressort, sans être assistés de conseillers, de syndics, ni d'assesseurs.

Les oulémahs, ministres de la religion, parmi lesquels on ne compte pas les *derwiches* (voy.), sont bien moins rétribués que les autres. Ils sont divisés en 5 classes : les *cheikhs*, prédicateurs ordinaires, dont un est attaché à chaque mosquée; les *khatibs* (anciens), qui remplissent les fonctions sacerdotales le vendredi; les *imams*, qui en sont les véritables curés; les *muezzins* (voy. ces noms), crieurs ou chantres qui, du haut des minarets, ap-

pellent les musulmans à la prière; enfin les *cayms*, gardiens des temples. Tous ces ministres sont nommés par un des trois principaux personnages du corps des oulémahs. Ce corps ne paye ni taxe ni contribution, et a le privilège exclusif de n'être exposé à aucune confiscation. Ses membres n'ont aucun costume particulier et ne sont distingués que par la forme variée de leurs turbans.

Quelques sultans ont vainement tenté de mettre un frein à l'ambition et surtout à l'orgueil des oulémahs, qui, par leur organisation, doivent jouir de la plus grande influence dans le pays. Les chefs de ce corps ont figuré dans plusieurs révolutions et ont contribué à la déposition et à la mort de plus d'un monarque ottoman.

H. A-D-T.

OUPANICHADS, voy. *VEDAS* et *INDIENNE (religion)*.

OURAGAN (nom que les Espagnols ont, dit-on, emprunté aux Caraïbes), voy. *ORAGE* et *VENT*.

OURAL, **MONTS OURALIENS**. « La chaîne, ou plutôt l'assemblage de chaînons à peu près parallèles qui porte ce nom, dit M. A. de Humboldt dans son *Asie centrale* (t. 1^{er}, p. 412), est le plus grand soulèvement dans la direction du sud au nord qu'offre le relief de l'Asie, » dont, suivant la géographie moderne, il forme, avec le fleuve Oural ou Ialk, la limite du côté de l'Europe. « C'est une chaîne méridienne, poursuit l'illustre voyageur, presque entièrement isolée et continue, sur une longueur de plus de 700 lieues (de 20 au degré équatorial), si l'on regarde comme son prolongement austral le plateau de l'isthme des Troukhmènes, entre le lac Aral et la mer Caspienne; comme son prolongement septentrional, les montagnes de la Nouvelle-Zemble. » En la prenant seulement de Gouberlinsk sur le fleuve Oural (près d'Orsk), à l'extrémité boréale de l'île de Vaigatch dans la mer Glaciale, on trouve encore, même pour l'axe de la chaîne, une longueur de près de 20 degrés (de 50° 40' à 70° 25'), ou de 400 des mêmes lieues. Quant à la longitude, elle varie du 53° au 58° méridien à l'est de Paris.

Le nom d'Oural paraît signifier *ceinture* (du turc *kirghiz ouralmak*, ceindre),

comme les noms russes de *Zem. Poïas**, *Kammenoi Poïas*: aussi l' traduit, déjà dans un vieux voya recueilli de Ramusius, *Montes Cingulus terræ*. Quelques géog modernes avaient adopté le nom *monts Verkhotouriens*, de la petite de district Verkhotourié (gouvernement de Perm, en Asie); ou peu aussi de Verkh-Ouralsk, petite ville au point où le fleuve Oural commence à former la frontière. On trouve en les noms de monts *Iougriens* et *Oug*. Chez les anciens, la même chaîne connue sous celui de monts *Hypréens* ou *Ryphéens*, et quelquefois Ptolémée) de monts *Rhymniques*.

D'abord bifurquée au sud du Oural, la chaîne se trifurque de berlinsk à Kyschtim. M. de Hue indique les noms des différents noms; c'est le chaînon occidental, si encore d'un faible soulèvement. *Obchtchet-Syrt*, qui conserve d'ailleurs le nom d'Oural: aussi y remarque-t-on les plus grandes hauteurs; cependant même prend, à mesure qu'il avance vers le nord, ceux d'*Ilmen-rak*, d'*Iam*, d'*Iremel*, de *Iæroktau*, d'*Ouren*, *Grand-Taganai*, de *Iourma*, et l'Oural passe au chaînon central ne justifie pas cette préférence par élévation. « Au nord de Miask Slatoust**, continue le savant qu'on a pris pour guide, la tripartite l'Oural s'évanouit peu à peu... La chaîne occidentale ou *Ilméne*, si remarquable par la beauté et la grande variété de ses minéraux, s'abaisse au nord du Oural... La ville de Catherinebourg déjà placée à la pente orientale de l'Oural sur un plateau qui n'atteint qu'à peine l'élévation. » Là est le passage du chaînon de l'Europe en Asie; le voya soupçonne à peine la présence de la grande chaîne de montagnes (voy. l'ouvrage: *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 650). Le point culminant de toute la chaîne paraît être le *chakovskoi-Kamen*, au nord de l'Oural; on lui donne une élévation

(*) L'orthographe de M. de Humboldt écrit *Samléani*, *Waigats*, etc., laissez à l'usage.

(**) Il faut lire *Zlatoust*.

ises, ou environ 8,000 pieds ; n'a que 883 toises ; les monts , 780 ; et le Grand-Taganaï, 545 *. Les dominantes, granite, diorite, viennent se joindre des sub-bétérogènes souvent très précieuses. La petite chaîne de l'Ilmène, et Humboldt (p. 475), au nord de Miask, composée en grande partie d'une roche granitique dans laquelle le quartz est remplacé par l'éléonite à elle seule 28 espèces minérales et 4 n'ont point encore été trouvés ailleurs. La même richesse se trouve dans le gîte de Moursinsk, célèbre pour ses émerails, ses topazes et ses cristaux de quartz d'un pied de diamètre ; dans les mines d'or de Bérésoufak et le mica de la Takovaïa. »

Les deux tiers de l'Oural, depuis le pôle de la région polaire jusqu'au gouvernement d'Orenbourg, sont couverts de forêts impénétrables de sapins et de bouleaux. Le tiers du sud en grande partie marécageux, est traversé par l'eau qui en descendent vers le sud sont navigables à peu de distance de sources. Dans la partie méridionale, au contraire, les bois disparaissent et les montagnes ne se garnissent que d'une verdure chétive bientôt détrempée par les chaleurs de l'été qui dessèchent les rivières à sec. Les forêts du sud sont habitées que par quelques chasseurs : dans la partie centrale, une population plus nombreuse se groupe autour des mines et des usines. Des Russes ont formé des colonies agricoles, et les Tchukirs demi-nomades mènent une vie errante sur le bord des fleuves. Consultez avec fruit et intérêt sur cette matière : Erdmann, *Reisen durch Russlands*, t. II, p. 44 et l'ouvrage trop peu connu ou trop peu cité, de M. Ferd.-H. Müller, *Der uralische Volksstamm*, Berlin, in-8° ; la nouvelle publication de Humboldt (Paris, 1843, 3 volumes) dont nous venons de donner quelques extraits ; et le Voyage de M. Rose, 1835, comme on sait, conjointement avec Humboldt et Ehrenberg et dans le tome de Humboldt ne fait pas mention du

Ural.

décrit par lui, ouvrage non moins curieux, quoique plus spécialement adressé aux géologues et aux minéralogistes, et intitulé *Mineralogisch-geognostische Reise nach dem Ural, dem Altai und dem Kaspischen Meere*, Berlin, 1837 et 43, 2 gros vol. in-8°, avec planches et cartes, notamment une carte détaillée de l'Oural dressée par M. Berghaus.

Nous ferons suivre cet aperçu général de quelques détails traduits de l'allemand. J. H. S.

L'Oural est remarquable surtout par les richesses métalliques qu'il renferme. La première forge y fut établie en 1623, et le premier martinet à cuivre en 1640. Les mines d'or de Bérésoufak sont exploitées depuis 1754 ; mais les lits de sables aurifères ne sont connus que depuis 1774. La couronne possédait, vers 1835, neuf mines et forges pour le fer, 51 mines de cuivre, un lavoir pour l'or, un hôtel des monnaies ; 81 mines de fer et 18 de cuivre appartenant à des particuliers. On évaluait le produit annuel en cuivre à 200,000 pouds*, celui en fer à 5,500,000, et celui en fer de fonte à 8,500,000. Les salines du gouvernement donnent annuellement 1,300,000 pouds de sel ; celles des particuliers en donnent 6,136,000. Le nombre des ouvriers employés dans les mines s'élève à plus de 120,000. On ne trouve point d'étain dans l'Oural, et presque point de plomb et d'argent. On peut estimer le produit annuel des mines à 45 millions, et, en y comprenant l'or de lavage, à 50 millions de roubles. Outre la foire qui se tient chaque année à Irbit pour la vente des produits des mines et des fabriques du pays, les principaux lieux d'entrepôt sont, pour l'intérieur, Nijni-Novgorod, et pour l'extérieur, Archangel, Pétersbourg et Taganrog (voir ces noms). Depuis quelques années, l'exploitation des mines d'or de l'Oural offre les résultats les plus satisfaisants. Le lit de sable aurifère couvre une surface de 36,000 verstes carrés. Ce sont vraisemblablement les débris d'anciennes montagnes. L'or des mines s'obtient ainsi : on broie le minerai dans des mortiers de fer, et après l'avoir réduit en poussière, on le jette dans le lavoir. L'eau emporte la terre et

(* Le poud répond à 16.28 kilogr.

les parties les plus légères, tandis que les parties métalliques plus lourdes tombent au fond sous la forme de petits grains. L'or des sables aurifères est soumis simplement à un lavage et tamisé. Les propriétaires des lavoirs particuliers paient à l'état 10 p. 0/0 du produit net. Jusqu'en 1817, on n'avait pas retiré de l'Oural plus de 18 pouds d'or par an, terme moyen; mais depuis 1835, le produit de l'exploitation s'est élevé à près de 300 pouds par an, ou 4,920 kilogr. (voy. O_U). En 1824, 200 pouds d'or ont été envoyés à la monnaie et ont donné 10 millions de roubles en papier (équivalent à 1 fr. 10 cent.). Un peu plus du quart appartenait au gouvernement. Parmi les particuliers qui possèdent les mines les plus importantes de l'Oural, on doit citer les familles Demidof (voy.), Iskovrief, Strogonof (voy.), et la maison de commerce Goubine. L'exploitation du platine (voy.) est aussi très importante dans l'Oural. Elle s'est élevée, en 1835, à 115 pouds, et en 1836 à 118. Nous avons parlé ailleurs du malachite (voy.). On a trouvé près de Iékatherinenbourg un béryl très pur de couleur verte et du poids de six livres. Au nord de Verkhotourié sont les mines de Bérésosfak, Gouméschefak (surtout pour le cuivre, et célèbre par ses malachites) et Bogoslofsk. On a trouvé dernièrement aussi des diamants (à Bisserek) et du succin dans l'Oural. L'exportation de tous ces riches produits est facilitée par les nombreux cours d'eau qui prennent leur source dans cette chaîne de montagnes (Tchousovaïa, Iceth, Pétchora, etc.). La plus considérable de ces rivières, en ne comptant pas la Kama, grand affluent du Volga (voy.), est l'Oural, nommé jadis Iaïk et plus anciennement *Rhymnus*, qui naît sur le versant oriental, et qui, après un cours de 2,000 verstes ou 300 milles géogr., se jette dans la mer Caspienne, par plusieurs embouchures, auprès de Gourief. Ce fleuve est peu profond, mais il est très poissonneux; on y pêche surtout l'esturgeon, dont les œufs servent à préparer le caviar (voy.). La steppe qui s'étend sur sa rive droite jusqu'à la mer Caspienne, et qui a environ 560 verstes de long sur 60 de large, est habitée par les Kosaques de

l'Oural; les Kirghises (voy. ces mots) errent sur la rive gauche. On sait quelle part les Kosaques du Iaïk prirent à la révolte de Pougatchef (voy.): après sa mort Catherine leur accorda, le 16 janvier 1775, une amnistie générale et leur rendit toutes leurs franchises; mais elle voulut qu'on changeât le nom du Iaïk en celui d'Oural, et qu'ils s'appelaient eux-mêmes à l'avenir Kosaques de l'Oural. Ils mettent 20,000 hommes en campagne. C. L.

OURALIENS (PEUPLES). A l'exemple de Klaproth (*Asia polygt.*, p. 182), nous avons appelé ainsi (*La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 586 et suiv.) la grande famille finnoise divisée en trois branches dont l'une prend encore plus spécialement le nom de Finnois ouraliens, comme habitant à proximité de cette chaîne de montagnes. Nous renvoyons pour les détails au même ouvrage et à l'art. FINNOIS. M. Müller, dont nous avons cité les savants travaux sur la page précédente, a préféré le nom de famille *ougrienne*, sans nous expliquer suffisamment en quoi ce nom diffère, suivant lui, de celui des Iougriens, qu'il comprend sous la même dénomination comme un des éléments constitutifs. Il ne confond pas sans doute les Ougriens avec les *Ouigours* qui, selon Klaproth, sont manifestement des Turcs. S.

OURCQ (CANAL DE L'). Ce canal de dérivation de la rivière de l'Ourcq commence dans le dép. de l'Oise, et, après avoir passé près de Meaux, vient alimenter le bassin de la Villette, d'où les eaux traversent le nord de Paris pour se jeter dans la Seine, au-dessus de l' Arsenal. La longueur de ce canal est de 94 kilom. Voy. CANAL. X.

OURIQUE, petite ville et chef-lieu d'un district de la province d'Alentejo en Portugal, où Alphonse I^{er} (voy.) comte de ce pays, remporta sur les Maures, en 1139, une victoire éclatante, qui le fit proclamer roi par le peuple portugais. X.

OURS (en latin *ursus*), genre de mammifères carnassiers de la tribu des carnivores plantigrades, et auxquels leur grande taille, leurs formes trapues, leurs membres épais, armés d'ongles palmés,

ment un aspect redoutable, bien que, sans audacieux que ils nesoient nre a craindre que dans une attaque à rce ouverte. Leur système dentaire déte d'ailleurs des habitudes peu carnicières; aussi ne mangent-ils de chair nstant que la contrée qu'ils habitent a la saison ne leur fournissent pas les nits et les racines qu'ils préfèrent. La nformation de leurs membres, peu favorable à la course, leur permet de se nir dressés sur les pattes de derrière t de grimper avec agilité aux arbres, où s vont souvent chercher les nids des uilles. Ils doivent aussi à la grande nité de graisse dont leur corps est nimairement chargé, la faculté de nar avec facilité. Leurs yeux sont petits, nis vifs, leurs oreilles mobiles; leur nnon terminé par un cartilage égaleent mobile, où sont percés les narines, nique l'activité de l'odorat. Les ours nt entendre une sorte de grondement illé d'un frémissement de dents. Le ngs se compose chez eux de poils nés, longs et brillants. Leur force musculaire est très grande, et leur intelligence est loin d'être en rapport avec la urdeur de leur allure. Cependant ils nient une vie solitaire et indolente, nés dans les antrès qu'ils creusent, ou ns les huttes qu'ils construisent à l'aide s branches d'arbres, au sein des forêts s plus épaisses; c'est là qu'ils passent nt l'hiver, plongés dans une léthargie nplète, dont ils ne sortent même pas ur prendre de nourriture; aussi sont-ils, lorsqu'ils sortent de leur retraite, lme maigreux extrême. La prudence t un des traits saillants du caractère s ours, et bien qu'il ne paraisse pas susceptible de peur, il ne s'approche n'avec lenteur et circonspection des tés qu'il ne connaît pas. Quoique doux t obéissant quand il est apprivoisé, le met quelquefois en colère, et il est ne de se tenir sur ses gardes. La femelle lénd ses petits *oursons*, quand ils nt menacés, avec le courage du désesir, et devient alors terrible. C'est dans s pays les plus froids, là où sa fourre est plus belle, qu'on fait à l'ours la huse la plus active. Souvent on lui nd des pièges, dans lesquels on l'attire

à l'aide du miel, pour lequel il a un goût effréné. Quelquefois on l'attaque corps à corps, en se servant d'un pieu qu'on cherche à enfoncer dans le ventre de l'animal, lorsqu'il se lève sur ses pattes de derrière pour étouffer son ennemi entre ses bras; mais cette lutte présente beaucoup de danger, ce mammifère devenant furieux dès qu'il se sent blessé. L'usage des armes à feu offre seul quelque sécurité. On trouve des ours dans toutes les parties du monde et sous toutes les latitudes, excepté dans la Nouvelle-Hollande et au sud de l'Afrique. C'est surtout du nord des deux continents que l'on tire les fourrures livrées au commerce; on emploie aussi leur graisse comme cosmétique. Leur chair est bonne à manger; on fait surtout cas des pattes.

On connaît une douzaine d'espèces d'ours; l'Europe possède l'*ours brun* (*u. arctos*), commun dans les hautes montagnes et dans les grandes forêts de cette partie du monde. Il a 1^m.50 de hauteur, mesuré au garrot, le pelage brun ou jaune; il niche parfois très haut dans les arbres; ses petits naissent en hiver, au nombre d'un à cinq, après sept mois de gestation. Cet animal paraît vivre 30, 40 et même 50 ans. Quand il est pressé par la faim, il attaque les quadrupèdes en leur sautant sur le dos, ou en les saisissant par le cou. L'*ours noir* d'Europe n'en diffère pas essentiellement. Pris jeune, l'ours d'Europe s'apprivoise facilement et se montre susceptible d'une sorte d'éducation. Parmi les espèces exotiques les plus remarquables, nous citerons l'*ours noir d'Amérique*, l'*ours jongleur*, l'*ours blanc* de la mer Glaciale. Le premier (*u. Americanus*), plus grand que notre espèce d'Europe, est très commun dans le nord de l'Amérique. Il a le poil d'un beau noir luisant, rarement fauve; il pêche, dit-on, avec assez d'adresse, habite le creux des arbres. On recherche sa chair. L'*ours jongleur* (*u. longirostris*), qui se fait remarquer par l'allongement de sa lèvre inférieure, l'élargissement du cartilage nasal et par les poils touffus qui hérissent sa tête, est noir, de la taille de notre ours d'Europe. Il vit dans les montagnes de l'Inde, où les bateleurs l'instruisent et le donnent

en amusement au peuple. Enfin l'ours blanc (*u. maritimus*), célèbre par sa voracité, qu'on a toutefois exagérée, se distingue à la couleur de son pelage, à la forme allongée et aplatie de sa tête, à l'allongement de ses pieds de derrière; il acquiert quelquefois plus de 2^m de longueur. Ne pouvant vivre de végétaux dans les régions glacées qu'il habite, il poursuit les poissons et les phoques, plongeant avec une admirable facilité. Dans nos ménageries, il s'habitue facilement au régime végétal; à l'inverse des autres espèces de ce genre, on le rencontre souvent en troupes nombreuses. Dans notre climat, il souffre beaucoup des chaleurs de l'été.

Les ossements d'ours sont communs dans les brèches à ossements et dans les cavernes ossifères; ils appartiennent à plusieurs espèces différentes de celles qui vivent actuellement. C. S-TE.

OURSE (GRANDE, PETITE), *voy.* CONSTELLATION, T. VI, p. 647.

OURSIN, sorte de vers à coquilles calcaires garnies d'épines mobiles, aussi nommés *hérissons*, *châtagnes de mer*, et rangés par Cuvier parmi les zoophytes (*voy.* ÉCHINODERMES).—Quelques voyageurs ont encore donné le nom d'oursin à un phoque du pôle arctique. X.

OUSELEY (sir GORE), orientaliste célèbre, naquit le 24 juin 1770, d'une ancienne famille du pays de Galles. Tout jeune encore, il partit pour les Indes, où il se distingua tellement que le sultan d'Aoudh (*voy.* OUDH) le prit à son service comme adjudant secrétaire intime et capitaine de sa garde du corps. Le souverain de l'Indostan, Chah Al-lum, lui conféra de son côté des lettres de noblesse, et le roi d'Angleterre, en 1788, le titre de baronnet de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. En 1810, le gouvernement anglais l'envoya auprès du chah de Perse avec ordre de traverser les projets de Napoléon, qui cherchait à entraîner ce prince dans une alliance contre l'Angleterre (*voy.* GARDANNE). Il s'acquitta parfaitement de sa mission. Il est mort en 1835.—Sir WILLIAM Ouseley, son frère, non moins célèbre que lui comme orientaliste, est né dans le Monmouthshire, en 1771. En 1787, il se

rendit à Paris pour se perfectionner la langue française; l'année suivante entra comme officier dans un régiment de dragons en garnison dans l'Inde et tout le temps que lui laissait le service il le consacra à l'étude des langues orientales. Ce goût, prédominant chez lui, le conduisit, en 1794, à l'université de Leyde, où il publia ses *Miscellanea orientales* (Leyde, 1795). Son régime ayant été dissous, il alla s'établir à Göttingue, qu'il quitta pour accompagner son frère en Perse. A son retour de ce voyage il publia ses observations complètes sous le titre : *Voyage en différentes contrées de l'Orient, et particulièrement en Perse* (Londres, 1820, 2 vol.). Outre cet ouvrage capital, on lui a attribué des *Collections orientales* (1797, in-4^o), extraits et traductions de manuscrits arabes, persans, turcs, accompagnés de quelques traités, ainsi que *Observations sur quelques médailles et pierres gravées, portant des inscriptions en pehlwi*, etc. (1801, in-4^o). Il a publié aussi un grand nombre de traductions du persan, et un catalogue raisonné d'une collection considérable de manuscrits persans, turcs et arabes (t. 31).

OUTARDE (*otus*), genre d'oiseau de la famille des échassiers (*voy.*) proprement dits, et qui, par leurs caractères extérieurs, tiennent à la fois des oiseaux de proie et des gallinacés. Ils ont de ces deux familles la lourdeur des formes, la palmure des doigts, la forme voûtée du bec et le régime granivore; tandis qu'ils se rapprochent aux premiers par les autres caractères de leur anatomie, la nudité de leurs jambes, la longueur de leur cou, et celle de leur cou, la saveur musquée de leur chair. Ils n'ont que trois doigts volent mal et en rasant la terre. Ils ont la brièveté de leurs ailes, qui les aide moins dans leur course agile. Ce sont des oiseaux très défiant, sauvages et farouches qui fréquentent surtout les plaines, ne perchent pas et se nourrissent de leurs œufs à terre, au milieu de l'herbe ou des céréales.

La grande outarde (*o. tarda*), est le plus gros des oiseaux d'Europe, car il atteint, en général, 1^m de long, a

a fauve vif et traversé de traits le dos, grisâtre sur tout le reste. Les plumes des oreilles forment le côté de la tête des sortes de es. La femelle est d'un tiers te. Cette espèce se trouve en e, en Italie principalement, ques parties de la France, etc. est très recherchée, surtout nimal est jeune. La *petite oucannepetière* (o. *tetrax*), de indre, est brune, piquetée de dessus, blanchâtre en dessous. a le cou noir, avec deux colliers ette espèce, beaucoup plus rare écédente, nous arrive au prin-nous quitte en automne. Elle ne jamais vers le Nord; sa chair est estimée. Parmi les espèces exous citerons l'*outarde houbara*, able par l'espèce de mantelet de ongues, effilées et blanchâtres, stries noires qu'elle a de chaque cou. Elle est originaire d'Afri-on la recherche comme un bon

C. S-TE.

IL (de *utensile*, ce qui peut ser- uile). On appelle outil tout ce qui ain dans l'exécution de travaux moins matériels. L'outil diffère ument (voy.) en ce qu'il est une usuelle, simple, servant dans t métiers, tandis que l'instru- plutôt une invention ingénieuse liquée que les arts et les scien- e emploient pour faire des opé- et des ouvrages d'un ordre plus s outils d'un peuple peuvent ré- at de son industrie; les instru- lui de ses arts, de ses sciences. rions des outils propres aux dif- nétaires aux articles qui leur sont a.

Z.

REMER (*ultramarino*), voy. AZULI.

OUVAROF (SERGE SÉMÉNOVITCH), r privé actuel et membre du con- empire de Russie, ministre de l'in- a publique, sénateur, président démie imp. des Sciences de Saint- bourg, associé étranger de l'Institut ce, etc., etc., est né dans la capitale ire russe, le 25 août 1786. Son lonel en second des grenadiers-

gardes-du-corps, était en même temps aide-de-camp de l'impératrice Catherine II; mais il ne faut pas le confondre avec ФОРДОА ПЕТРОВИЧ ОУВАРОВ, qui mourut en 1824, général (en chef) de la cavalerie, adjudant général de l'empereur et chef du corps de la garde. Voué très jeune au service public et placé au collège de l'empire, M. Serge Ouvarof fut attaché, en 1806, à l'ambassade de Vienne; puis (1809) envoyé à Paris, avec le grade de secrétaire. Mais la carrière des lettres répondait mieux aux goûts du jeune savant que celle de la diplomatie. Son *Essai d'une Académie asiatique*, imprimé en langue française (Saint-Petersb., 1810), attira les regards sur lui, et ne fut pas sans influence sur l'essor remarquable qu'ont depuis pris, à Saint-Petersbourg, les études orientales. Cette première publication fut bientôt suivie d'un *Essai sur les Mystères d'Éleusis* (1812), qui, rédigé dans la même langue, eut l'honneur d'être réimprimé à Paris, en 1816, sous les auspices du baron Silvestre de Sacy. Nommé au poste important de curateur de l'université et du district universitaire de la capitale, dont il remplit les fonctions jusqu'en 1821, M. Serge Ouvarof fut, en outre, élu président de l'Académie imp. des Sciences, en 1818; il se trouve encore aujourd'hui à la tête de cette illustre compagnie, prenant part à ses travaux quand le service de l'état lui en laisse le loisir, et justifiant par des titres littéraires réels une distinction qu'une haute position sociale a quelquefois suffi à faire obtenir. Dès 1816, ces titres avaient été reconnus par l'Institut de France, lorsqu'il élut M. Ouvarof associé étranger. Cependant, en 1821, il donna sa démission de curateur; il fut alors chargé de la direction des manufactures et du commerce intérieur, ainsi que de celle des banques d'emprunt et du commerce; et après avoir rempli ces fonctions pendant trois ans, il resta encore membre du conseil des finances. La dignité de sénateur lui fut conférée en 1826. Rappelé, toutefois, à sa première vocation, il fut adjoint, en 1832, au ministre de l'instruction publique, chargé, l'année suivante, de l'administration de ce département, et confirmé en qualité de

en amusement au peuple. Enfin l'ours blanc (*u. maritimus*), célèbre par sa voracité, qu'on a toutefois exagérée, se distingue à la couleur de son pelage, à la forme allongée et aplatie de sa tête, à l'allongement de ses pieds de derrière; il acquiert quelquefois plus de 2^m de longueur. Ne pouvant vivre de végétaux dans les régions glacées qu'il habite, il poursuit les poissons et les phoques, plongeant avec une admirable facilité. Dans nos ménageries, il s'habitue facilement au régime végétal; à l'inverse des autres espèces de ce genre, on le rencontre souvent en troupes nombreuses. Dans notre climat, il souffre beaucoup des chaleurs de l'été.

Les ossements d'ours sont communs dans les brèches à ossements et dans les cavernes osifères; ils appartiennent à plusieurs espèces différentes de celles qui vivent actuellement. C. S.-T.

OURSE (GRANDE, PETITE), *voy.* CONSTELLATION, T. VI, p. 647.

OURSIN, sorte de vers à coquilles calcaires garnies d'épines mobiles, aussi nommés *hérissons*, *châtagnes de mer*, et rangés par Cuvier parmi les zoophytes (*voy.* ÉCHINODERMES).—Quelques voyageurs ont encore donné le nom d'oursin à un phoque du pôle arctique. X.

OUSELEY (sir GORE), orientaliste célèbre, naquit le 24 juin 1770, d'une ancienne famille du pays de Galles. Tout jeune encore, il partit pour les Indes, où il se distingua tellement que le sultan d'Aoudh (*voy.* OUDH) le prit à son service comme adjudant secrétaire intime et capitaine de sa garde du corps. Le souverain de l'Indostan, Chah Al-lum, lui conféra de son côté des lettres de noblesse, et le roi d'Angleterre, en 1788, le titre de baronnet de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. En 1810, le gouvernement anglais l'envoya auprès du chah de Perse avec ordre de traverser les projets de Napoléon, qui cherchait à entraîner ce prince dans une alliance contre l'Angleterre (*voy.* GARDANNE). Il s'acquitta parfaitement de sa mission. Il est mort en 1835.—Sir WILLIAM Ouseley, son frère, non moins célèbre que lui comme orientaliste, est né dans le Monmouthshire, en 1771. En 1787, il se

rendit à Paris pour se perfectionner la langue française; l'année suivante entra comme officier dans un régiment de dragons en garnison dans l'Irlande et tout le temps que lui laissait le service il le consacra à l'étude des langues orientales. Ce goût, prédominant chez lui, le conduisit, en 1794, à l'université de Leyde, où il publia ses *Miscellanea orientales* (Leyde, 1795). Son régiment ayant été dissous, il alla s'établir à Dresde, qu'il quitta pour accompagner son frère en Perse. A son retour de ce voyage il publia ses observations sous le titre : *Voyage en différentes contrées de l'Orient, et particulièrement en Perse* (Londres, 1820, 2 vol. in-8). Outre cet ouvrage capital, on lui doit des *Collections orientales* (1797, in-4^o), extraits et traductions de manuscrits arabes, persans, turcs, accompagnés de quelques traités, ainsi que *Observations sur quelques médailles et pierres gravées, portant des inscriptions en pehlwi*, etc. (1801, in-4^o). Il a publié aussi un grand nombre de traductions du persan, et un catalogue raisonné d'une collection considérable de manuscrits persans, turcs et arabes (1831).

OUTARDE (*otus*), genre d'oiseau de la famille des échassiers (*voy.* échassiers), et qui, par leurs caractères naturels, tiennent à la fois des oiseaux de proie et des gallinacés. Ils ont de ces deux familles la lourdeur des formes, la palmure des doigts, la forme voûtée du bec et le régime granivore; tandis qu'ils se rapprochent aux premiers par les autres parties de leur anatomie, la nudité du buste, la longueur de leurs jambes, et celle de leur cou, la saveur même de leur chair. Ils n'ont que trois doigts volent mal et en rasant la terre, brièveté de leurs ailes, qui les aide moins dans leur course agile. Ce sont des oiseaux très-détendants, sauvages et farouches qui fréquentent surtout les plaines, ne perchent pas et déposent leurs œufs à terre, au milieu de l'herbe ou des céréales.

La grande outarde (*o. tarda*), l'un des gros oiseaux d'Europe, car le mâle atteint, en général, 1^m de long, a l'

un fauve vif et traversé de traits
r le dos, grisâtre sur tout le reste
a. Les plumes des oreilles forment
que côté de la tête des sortes de
ches. La femelle est d'un tiers
orte. Cette espèce se trouve en
gne, en Italie principalement,
quelques parties de la France, etc.
ir est très recherchée, surtout
l'animal est jeune. La *petite ou-*
na cannepetière (o. *tetraz*), de
moindre, est brune, piquetée de
dessus, blanchâtre en dessous.
e a le cou noir, avec deux colliers
Celle espèce, beaucoup plus rare
précédente, nous arrive au prin-
t nous quitte en automne. Elle ne
e jamais vers le Nord; sa chair est
es estimée. Parmi les espèces exo-
nous citerons l'*outarde houbara*,
nable par l'espèce de mantelet de
longues, effilées et blanchâtres,
s stries noires qu'elle a de chaque
cou. Elle est originaire d'Afri-
a on la recherche comme un bon

C. S-TE.

OUTIL (de *utensile*, ce qui peut ser-
venir). On appelle outil tout ce qui
s'emploie dans l'exécution de travaux
à moins matériels. L'outil diffère
de l'instrument (voy.) en ce qu'il est une
chose usuelle, simple, servant dans
différents métiers, tandis que l'instru-
ment est plutôt une invention ingénieuse
appliquée que les arts et les scien-
ces emploient pour faire des opé-
rations et des ouvrages d'un ordre plus
élevé. Les outils d'un peuple peuvent ré-
véler l'état de son industrie; les instru-
ments de ses arts, de ses sciences.
Parlons des outils propres aux dif-
férents métiers aux articles qui leur sont
consacrés.

Z.

OUVRIER (*ultramarino*), voy.
LAZULI.

OUVAROF (SERGE SÉMÉNOVITCH),
général, le plus jeune et membre du con-
seil de l'empire de Russie, ministre de l'in-
struction publique, sénateur, président
de l'Académie imp. des Sciences de Saint-
Pétersbourg, associé étranger de l'Institut
français, etc., etc., est né dans la capitale
de l'empire russe, le 25 août 1786. Son
grade en second des grenadiers-

gardes-du-corps, était en même temps
aide-de-camp de l'impératrice Cathé-
rine II; mais il ne faut pas le confondre
avec FÉDOR PÉTROVITCH Ouvarof, qui
mourut en 1824, général (en chef) de la
cavalerie, adjudant général de l'empereur
et chef du corps de la garde. Voué très
jeune au service public et placé au col-
lège de l'empire, M. Serge Ouvarof fut
attaché, en 1806, à l'ambassade de Vien-
ne; puis (1809) envoyé à Paris, avec le
grade de secrétaire. Mais la carrière des
lettres répondait mieux aux goûts du
jeune savant que celle de la diplomatie.
Son *Essai d'une Académie asiatique*,
imprimé en langue française (Saint-Pé-
tersb., 1810), attira les regards sur lui,
et ne fut pas sans influence sur l'essor re-
marquable qu'ont depuis pris, à Saint-
Pétersbourg, les études orientales. Cette
première publication fut bientôt suivie
d'un *Essai sur les Mystères d'Éleusis*
(1812), qui, rédigé dans la même langue,
eut l'honneur d'être réimprimé à Paris,
en 1816, sous les auspices du baron Sil-
vestre de Sacy. Nommé au poste impor-
tant de curateur de l'université et du dis-
trict universitaire de la capitale, dont il
remplit les fonctions jusqu'en 1821,
M. Serge Ouvarof fut, en outre, élu pré-
sident de l'Académie imp. des Sciences, en
1818; il se trouve encore aujourd'hui à la
tête de cette illustre compagnie, prenant
part à ses travaux quand le service de l'état
lui en laisse le loisir, et justifiant par des
titres littéraires réels une distinction
qu'une haute position sociale a quelque-
fois suffi à faire obtenir. Dès 1816, ces
titres avaient été reconnus par l'Institut
de France, lorsqu'il élit M. Ouvarof as-
socié étranger. Cependant, en 1821, il
donna sa démission de curateur; il fut
alors chargé de la direction des manu-
factures et du commerce intérieur, ainsi
que de celle des banques d'emprunt et du
commerce; et après avoir rempli ces fon-
ctions pendant trois ans, il resta encore
membre du conseil des finances. La di-
gnité de sénateur lui fut conférée en
1826. Rappelé, toutefois, à sa première
vocation, il fut adjoint, en 1832, au mi-
nistre de l'instruction publique, chargé,
l'année suivante, de l'administration de
ce département, et confirmé en qualité de

ministre, en 1834. Un très grand nombre d'établissements nouveaux lui doivent leur existence; et il ramena dans son ministère l'excellent usage des comptes-rendus annuellement publiés, établi déjà dans les premières années du règne d'Alexandre. Ces rapports, traduits dans plusieurs langues et répandus avec profusion en Europe, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en signaler ici l'esprit et la portée. Du reste, secondant les vues de l'empereur Nicolas (*voy.*), le nouveau ministre s'efforça de soustraire le plus possible l'éducation et l'instruction publique, en Russie, à l'influence, autrefois prépondérante pour lui-même, des idées et même des instruments étrangers; il se proposa pour tâche de leur imprimer le cachet national, qui, si longtemps, avait paru y manquer. Cependant l'avenir nous dira jusqu'à quel point la nation russe peut se suffire à elle-même dans le domaine de la pensée, surtout tant qu'un clergé plus instruit et d'une plus haute moralité ne sera pas mieux en état que maintenant de concourir à une œuvre accomplie souvent, il est vrai, suivant une fausse direction par les maîtres appelés du dehors en grand nombre, mais qui produisait néanmoins des résultats que la Russie n'avait pas toujours à regretter.

Indépendamment de l'ouvrage déjà cité de M. Oubarof, cet homme d'état, dont les lettres ont toujours dignement rempli les rares loisirs, a composé en russe, en français et en allemand (langue dans l'usage de laquelle il paraît avoir eu pour aide M. l'académicien Græfe), différents mémoires et opuscules, dont nous citerons les principaux, tous imprimés à Pétersbourg: *Le poète Nonnus de Panopolis*, 1817, en allemand; *Sur l'âge anté-homérique*, 1821, *idem* (il en a paru une 2^e éd.); *Mémoire sur les tragiques grecs*, 1823, en français; *Notice sur Goëthe*, 1832, *idem* (trad. en allemand), etc. J. H. S.

OUVERTURE, pièce de musique instrumentale qui précède l'exécution d'un drame lyrique. Lully, le premier, donna aux morceaux de ce genre une forme déterminée, qui, pendant longtemps, fut la seule en usage; elle consistait à présenter d'abord un motif d'un mouve-

ment lent et d'un style soutenu, répétait deux fois et était suivi allegro fugué, après lequel on retournait au motif grave. Les Italiens adoptèrent cette disposition et la conservèrent plus d'un demi-siècle; telle même chez eux la réputation de vertures de Lully, que fort souvent les employait pour les drames lyriques italiens sans essayer d'en écrire de nouvelles. Ce genre cependant finit par être abandonné. Pour attirer l'attention sur l'auditoire au silence, on ne pouvait plus donner à l'ouverture un début brillant; venait ensuite un andante s'exécutait le plus souvent à deux temps et se terminait par un allegro ornemental à trois temps, auquel on revenait tout l'éclat possible. Cependant en France on préféra toujours n'avoir que deux mouvements différents dans l'ouverture, et cet avis a finalement prévalu.

De nos jours, l'usage le plus général est d'écrire les ouvertures à la manière d'un allegro de symphonie; *voy.* commence par une introduction d'un mouvement large qui ne doit être fort développée; puis on revient à l'allegro qui se continue jusqu'à la fin sans reprises. Au reste, cela n'est pas obligatoire, non plus que la mesure de couper le morceau; tout est au musicien dans la composition d'une ouverture, s'il observe d'ailleurs les règles ordinaires relatives à l'encadrement régulier des modulations, les mélodies ont de l'attrait et de l'élévation si le morceau n'a pas une longue mesure, etc.

Quel que soit le plan d'une ouverture, il arrive souvent qu'elle doit se terminer à l'action de la première scène: on alors paraître les chœurs, et c'est à ce moment que le musicien a un nouvel avantage qu'il n'a pas auparavant; mais si les chœurs entrent trop tôt en scène, la symphonie perd quelque chose de son véritable caractère, et semble plus à un chœur avec accompagnement qu'à une pièce purement instrumentale.

Il est très permis d'introduire dans une ouverture un air national caractéristique du pays qui sera le théâtre de l'action, ou bien même un air pr

la pièce, pourvu qu'il ait une mélodie bien tranchée et soit de nature à frapper vivement l'auditeur. Des auteurs justement célèbres ont peut-être poussé en cet usage jusqu'à l'abus, en composant entièrement leurs ouvertures des airs qui devaient s'entendre dans l'opéra même; elles devenaient alors de véritables *pots-pourris*. C'est ainsi que sont conçues, dans le vieux répertoire, les ouvertures du *Déserteur* et de la *Belle Arsène*, et, dans le répertoire moderne, celle de la *Gazza Ladra*, du *Freyshütz*, de *Zampa*; mais en ces dernières la distribution est si heureuse, les soudures qui unissent les morceaux les uns aux autres sont si fortes, les surprises se succèdent avec tant de rapidité, et la conception de tout l'ensemble est si vigoureuse, que l'on n'aperçoit pas le défaut capital du fond. D'ailleurs, il faut considérer que l'ouverture, telle que nous venons de l'indiquer, présente des airs que le public est censé ne pas connaître, et ce n'est qu'en les entendant à leur véritable place qu'il aperçoit l'artifice du compositeur: il lui pardonne aisément alors d'avoir donné l'argument de sa pièce (l'ouverture n'est pas autre chose) en citations. Ce n'est pas la faute des grands maîtres, si les imitateurs, en marchant sur leurs traces, n'ont pu donner naissance qu'à ces misérables miseries si communes de nos jours au théâtre, à ces plates et mesquines conceptions instrumentales, dans lesquelles on n'entend que des pas redoublés ou des galops accompagnés de grands éclats d'instruments de cuivre avec grosse caisse et cymbales, véritable musique de barbares, qui ne dit rien à l'âme et ne fait qu'assourdir les oreilles.

Ce n'est pas ainsi que les grands compositeurs ont conçu leurs symphonies d'ouverture, quel que fût d'ailleurs le plan qu'ils s'y fussent tracé. Ce qu'ils se proposaient surtout, c'était d'offrir à l'auditoire un tableau qui le disposât aux émotions que la pièce devait produire sur leur âme; c'est dans ce but qu'a été traitée la sublime ouverture d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, d'après laquelle paraissent avoir été construites le plus grand nombre d'ouvertures composées jusqu'à ces derniers temps. Vogel, dans

celle de *Démophon*, s'est élevé à la même hauteur. Dans les siennes, Mozart a su introduire une admirable variété; si c'est *Don Juan* qu'il doit mettre en scène, son ouverture est toute empreinte du tumulte des passions, ce sont des contrastes perpétuels, de continuelles alternatives, au milieu desquels apparaît sans cesse la coupable et séduisante figure de son héros qui conserve à l'œuvre cette admirable unité si précieuse dans les beaux-arts; une autre fois, lorsque l'adroît et pétulant *Figaro* va célébrer son mariage, l'ouverture sera impétueuse, roulera aussi rapidement que les saillies du plus gai et du plus intrigant des valets; plus tard, dans la *Flûte enchantée*, où ce n'est plus que de la musique, Mozart montrera toute la puissance de la science unie à l'imagination; il saura faire courir parmi les instruments une phrase délicieuse, toujours plus désirée à mesure qu'on l'entend davantage. Voulez-vous une ouverture qui offre le plus animé des tableaux? écoutez la chasse du *Jeune Henri*, qui aurait suffi pour immortaliser le nom de Méhul. Enfin, avant tous ces chefs-d'œuvre, n'avait-on pas entendu en France ces ouvertures à peu près nulles sous le rapport de l'harmonie et de l'instrumentation, mais si riches de mélodie et si justement devenues populaires, dans lesquelles Grétry avait, avec tant de bonheur, offert dans la *Caravane du Caire* la tendre et voluptueuse suavité des parfums de l'Orient, et dans *Panurge*, l'idée de l'un des personnages les plus originaux et les plus vrais qu'ait mis en scène le génie de Rabelais?

Le petit nombre d'ouvertures vraiment supérieures prouve assez la difficulté d'en écrire. Aussi de notre temps avouons-nous vu des compositeurs les supprimer absolument en les remplaçant par quelques accords ou par une sorte d'introduction d'un petit nombre de mesures: c'est, comme l'on dit, s'en tirer à bon marché; mais aussi c'est tromper l'attente de l'auditeur dont l'esprit ne se trouve point suffisamment préparé; la pièce devient à quelques égards un corps sans tête. Un seul cas pourrait excuser cette façon d'agir, ce serait celui où le début de la pièce offrirait une telle élévation,

une conception tellement hors de ligne, que tout ce qui précéderait ne pourrait être que fade et superflu, et qu'il vaudrait mieux surprendre et émerveiller tout d'abord l'auditeur dont parfois l'oreille peut se plaire à une émotion subite, comme l'œil des voyageurs jouit plus parfaitement d'un beau site qui se déploie subitement au sortir d'un défilé où rien n'était susceptible d'attirer ses regards.

A l'ouverture se rattache un morceau qui est bien loin d'avoir la même importance, l'*entr'acte*, pièce d'exécution destinée à remplir l'espace de temps qui, dans les représentations scéniques, sépare les différents actes et laisse l'action dramatique en suspens : c'est en quelque sorte l'ouverture de l'acte qui va suivre. En Italie et surtout en Allemagne, on joue pour entr'acts des symphonies ou parties de symphonies, des concertos, airs variés, etc. En France, on n'emploie des portions de symphonies que dans les tragédies et comédies ; pour les opéras on compose souvent des morceaux spéciaux et analogues au sujet de l'ouvrage. Souvent aussi l'on n'en écrit point, et peut-être a-t-on raison, car ces morceaux sont peu écoutés, inutiles en eux-mêmes, et ne peuvent attirer l'attention qu'aux dépens de ce qui suit. Si l'on voulait donner à la musique des mélodrames (*voy.*) une importance qu'on ne lui accorde presque jamais, l'entr'acte pourrait y produire un véritable effet, puisque les airs et autres pièces de chant ne viendraient pas en atténuer l'impression. Dans le cas où le compositeur tient à écrire un entr'acte, il ne risque jamais rien en le faisant court. *Voy.* SYMPHONIE.

J. A. DE L.

OUVRÉ, OUVRAGE. Le premier de ces deux mots, dont le sens est à peu près le même, est le participe du verbe *ouvrir*, travailler. On appelle fer ou cuivre ouvré ces métaux façonnés en ouvrages, à la différence du fer en barres, du cuivre en lames. Ce mot s'emploie particulièrement en parlant d'une sorte de linge (*voy.*) façonné de manière à représenter des figures, des fleurs, des compartiments. *Ouvragé* est le participe du verbe inusité *ouvrager*, et ne se dit que de certains objets qui demandent beaucoup de

travail de la main, comme les ornements de damasquinerie, de filigrane et c.

OUVRIER, « Celui qui travaille habituellement de la main, dit l'Académie et qui fait quelque ouvrage pour sa vie. » Say définit l'ouvrier celui qui loue sa capacité industrielle, et qui conséquemment renonce à ses profits personnels pour un salaire (*voy.* SALAIRE). L'ouvrier, en effet, travaille pour le compte d'autrui ; il reçoit les ordres des premières des mains du fabricant et lui rend après leur avoir appliqués ses efforts d'œuvre (*voy.*), sans s'inquiéter de la vente et du placement. Il n'a aucun intérêt dans les profits ni dans les pertes de l'exploitation, quoiqu'il fournisse une bonne partie de la production, son travail, dont le maître procure les débouchés. En France, les règlements antérieurs classaient les ouvriers par corporations, et leur imposaient des conditions d'admission et statuaient sur leurs relations avec les maîtres. Ces entraves, qui gênaient l'essor de l'industrie, privaient l'ouvrier de sa liberté, mais lui assuraient pour ainsi dire une existence. La révolution moderne a voulu autant qu'elle a pu également protéger les intérêts pécuniaires du fabricant et de l'ouvrier, et exige que l'ouvrier soit muni, avant d'entrer en apprentissage (*voy.*), d'un livret où il fait constater par chaque maître l'occupation qu'il est sorti de ses ateliers sans engagement. Cet engagement a la forme d'un contrat de louage. Les coalitions (*voy.*) pour faire baisser le taux des salaires sont punies d'un emprisonnement, ainsi que la divulgation des secrets de fabrique. Dans les grandes villes, des conseils de prud'hommes sont institués pour prononcer sur les différends qui surviennent entre les patrons et les ouvriers. *Voy.* ATELIER, FABRIQUE, MANUFACTURE, METIERS (*arts et métiers*), COMPAGNONNAGE, etc.

Par l'organisation actuelle du travail, l'ouvrier n'est, au fond, considéré comme un instrument de production dont l'emploi est utilisé, suspendu ou primé suivant les circonstances, les besoins et les frais ; les machines qui remplacent avantageusement lui sont

les, et des crises fréquentes viennent jeter dans la détresse (voy. INDIEN). De son côté, le travailleur s'insoûvent trop peu au succès du . L'insuffisance d'un salaire que la rence tend toujours à faire diminuer même temps qu'elle augmente gues du labeur, l'oubli trop frèdes principes d'ordre, d'économie, voyance (voy.), qui peuvent seuls r l'avenir; les malheurs domestiques maladies, l'éducation des enles soins de la famille, qui pèsent si ment sur l'ouvrier; les perturba-sociales et commerciales qui lui son travail, et que la bienfaisance ne (voy. TAXE DES PAUVRES, HÔTELS, etc.), en admettant qu'elle n'ait s dégradant, est cependant impuis à remplacer, toutes ces causes de et de danger ont ému l'âme des thropes. Quelques-uns (voy. FOU-OWEN, SAINT-SIMON, etc.) ont e les moyens de faire participer le leur à la répartition des bénéfices riels; mais leurs diverses combi-s d'association (voy.) n'ont eu auc-cess. Et cependant, si les intérêts rvier se confondaient mieux avec du fabricant, l'accroissement des ces serait grand sans doute; si une le propriété dans l'établissement coordée à l'ouvrier, il s'attacherait brique; le jeu des machines lui det profitable, il en soignerait mieux rail, et en rechercherait le perfec-ment; si enfin une portion quel-e des profits lui assurait forcée-une réserve pour l'avenir, il se ait plus de courage pour sa tâche esse. La quantité et la qualité des its augmenteraient, et avec elles la se générale; la surveillance du mai-ait plus facile et plus bienveillante. obtenir ce résultat, il faut surtout es classes laborieuses s'éclaircissent; es soient par l'esprit et par le cœur eam des classes bourgeoises; qu'el-ent des efforts pour s'élever jus-elles. Que l'instruction se répande dans les masses; que le travail des eannobli par l'exemple du Sauveur, mener facilement à la propriété, indépendance justement acquise,

et l'on verra alors cesser cette sorte d'exploitation de l'homme par l'homme; et chacun, loin de vouloir la désertir comme aujourd'hui, voudra s'enrôler sous la noble bannière du travail! L. L.

OUVROIR, vieux mot qui servait à désigner l'endroit où quelques ouvriers se livraient à leur industrie. Il se dit particulièrement, dans les couvents de filles, du lieu où elles s'assemblent à des heures réglées pour travailler à différents ouvrages. Certaines communautés religieuses ont aussi établi des *ouvroirs* pour des personnes étrangères à leur ordre qu'elles occupent à des travaux qui leur sont confiés. La bienfaisance publique et privée en a également fondé de nos jours: ce sont des espèces d'asiles (voy.) où le malheureux est abrité, et où il jouit du feu, de la lumière et quelquefois d'une nourriture commune. Z.

OUZBEK, voy. UZBEK.

OUZES, voy. TURCS.

OVAIRE (d'*ovum*, œuf). Depuis Sténon, qui le premier assigna à ces organes leur véritable rôle physiologique, on donne le nom d'*ovaires*, en anatomie humaine, à deux petits corps de la grosseur environ des testicules de l'homme, situés chez la femme, dans l'excavation du bassin des deux côtés de la matrice (voy. UTERUS). Chaque ovaire est formé par une membrane extérieure fibreuse, et à l'intérieur par un tissu cellulaire particulier, spongieux, de couleur grisâtre et légèrement humecté par un fluide contenu dans ses aréoles lâches et faciles à rompre. Dans ce parenchyme apparaissent de petites vésicules variables pour le nombre comme pour le volume; on en compte souvent 12 ou 15, isolées les unes des autres. Elles renferment un liquide variable pour la couleur, au milieu duquel nage un corps globuleux qui est le véritable œuf. Tels sont, pour l'anatomie des vésicules regardées par de Graaf et Swammerdam comme des *ovules*, de véritables œufs, les résultats des dissections et des expériences délicates tentées dans ces derniers temps par M. de Baer de Kœnigsberg, et auxquels semblaient devoir conduire les travaux analogues et antérieurs de MM. Prévost et Dumas. Ainsi donc, il faut bien distinguer l'œuf lui-même

de la *capsule ovarienne* qui n'en est que la loge temporaire. En effet, une fois l'ovule échappé et recueilli par le pavillon de la trompe, la vésicule vidée paraît rompue vers son centre. Bientôt elle est marquée d'une cicatrice plissée, enfin la cicatrice s'oblitére ainsi que la capsule elle-même qui prend une couleur jaune; ce qui a fait donner à ces débris de vésicule le nom de *corpus luteum*.

Longtemps, la question de savoir si l'ovule abandonne sa capsule avant ou après sa fécondation, a été indécise; une étude attentive des faits ne permet pas de douter que la fécondation n'ait lieu dans l'ovaire même; en effet, il n'est pas rare de trouver dans cet organe des mâchoires, des dents, des cheveux et même des embryons complètement formés. Dans les oiseaux, et surtout chez les poules, il suffit d'un seul rapprochement sexuel pour que beaucoup d'œufs soient fécondés et pondus; ce qui ne saurait avoir lieu si la fécondation avait lieu dans la trompe, qui ne peut admettre qu'un seul ovule. Enfin la nature présente l'expérience toute faite et sans réplique dans certains poissons ovovivipares, tels que les blennies, etc. : non-seulement la fécondation s'opère dans l'ovaire, mais encore l'œuf n'est expulsé de cet organe qu'après l'entier développement du petit et lorsqu'il est viable.

On a cependant trouvé le *corpus jaune* chez des femmes qui n'avaient pas conçu, chez des femelles d'animaux naturellement stériles, comme les mules; mais cela prouve seulement, que la présence du sperme sur l'ovaire n'est pas une condition absolument essentielle pour que des ovules non fécondés ne puissent sortir des capsules ovariennes qui leur servaient de réceptacle.

De même que les testicules des enfants mâles n'offrent pas de sperme muni d'animalcules spermatiques; de même, l'ovaire des très jeunes filles ne présente pas de vésicules et partant pas d'ovules. Voy. CONCEPTION, FÉCONDATION, GÉNÉRATION, EMBRYON, SEXE, etc.

Toutes les femelles de mammifères possèdent des ovaires à peu près semblables à ceux de la femme; il est à remarquer seulement, que ces organes se rappro-

chent un peu de la forme de *g* dans quelques rongeurs et dans les chydernes. Il est à noter aussi le volume des vésicules n'est pas en rapport avec la grosseur de l'animal; elles sont, par exemple, fort petites chez l'éléphant. Dans les oiseaux, l'ovaire unique, situé sur la ligne médiane devant de la colonne vertébrale, les deux reins. Il se compose d'une quantité de vésicules variables en nombre et pour la couleur. Toutes ces vésicules, dont l'aggrégation constitue l'ovaire, sont unies les unes aux autres par une trame cellulaire assez lâche, et cette position pédiculée, vacillante, leur donne le nom de *grappe*. Chez les poissons écailleux, l'ovaire est double, il a la forme d'un chapelet; cette disposition est surtout évidente dans les poissons charbonniers et les tortues. Chez les reptiles à peau nue, tels que les grenouilles, l'ovaire, quoique double, ressemble à celui des oiseaux. Dans les poissons, l'ovaire constitue deux sacs assez volumineux à la naissance des mâles; ils sont situés sur les côtés de la colonne vertébrale. Chez les poissons cartilagineux, l'ovaire est constitué par une poche fermant des œufs très différents de ceux des autres et en nombre infini, dans les précédents. Le cas excepté chez les mammifères et les oiseaux, le germe non fécondé abandonnant l'ovaire, est ici la loi commune. En effet, chez les poissons, la fécondation est extérieure et la liqueur séminale n'est projetée sur les œufs que par leur sortie du corps de la femelle. Chez les blennies et les anabrops jouissent d'une fécondation ovarienne. Parmi les mollusques, les uns ont les sexes séparés, les autres ont les sexes réunis sur le même individu et par conséquent un seul ovaire, soit simple, soit double. La réunion des deux sexes n'a lieu dans l'embryonement des articulés que dans les annélides, l'ovaire, unique dans les lombrics, est double dans les sangsues. L'ovaire est simple chez les crustacés, les aranéides et les insectes, par une série de va et vient. On trouve encore des espèces de mollusques à double ovule dans les échinodermes.

ctinies et les polypes composés; séparation des germes s'effectue par et par sorte de bourgeons, hydres, les éponges, etc.

otanique, on donne le nom à l'organe des plantes qui sert tacle aux ovules, c'est-à-dire le corps qui, dans le règne vé- rrespondent aux œufs des ani- ovaire, toujours placé au centre r (voy.), a le plus souvent une oide ou globuleuse; il ne con- général d'adhérence avec le e par sa base, et l'on dit alors 'bère ou sapère; on appelle par n ovaire adhérent ou infère t la paroi externe se soude inti- avec le tube du calice; enfin, ne ovaire semi-infère celui soitié, ou à peu près, est visible le la fleur. On désigne sous le raires pariétaux, une réunion , en apparence infères, parce sont pas visibles au fond de la t le calice est supérieurement rre, mais qui ne sont cependant , par leur base qu'avec la paroi e du calice: les rosiers en of- emple. On donne enfin la dé- on d'ovaire gynobasique à celui é sur un disque charnu nommé e, d'où semble naître le style, ndément divisé en un certain de lobes correspondant à celui , qui, à la maturité, se séparent nt constituer chacune un fruit Cette particularité d'organisa- l'ovaire est propre à plusieurs telles que les labiées, les borra- le.

istil ou carpelle n'étant qu'une ansformée et dont les bords se proches et soudés, il s'ensuit ractère spécial de l'ovaire est une cavité centrale renfermant sieurs ovules, fixés à un corps e vasculaire nommé *placenta sperme* (voy. FAUIT), constam- ce sur la ligne de réunion des : la feuille carpellaire. Tout nfermant plus d'une seule loge raire composé: il résulte né- ent de la soudure de plusieurs rpellaires; mais il peut arriver

qu'un ovaire ne renfermant qu'une seule loge soit cependant un ovaire composé, ayant une origine multiple. L'examen de la position des trophospermes, ainsi que le nombre des styles ou des stig- mates, ne permettent jamais de confon- dre un ovaire uniloculaire simple avec un ovaire uniloculaire composé.

L'ovaire des plantes représente à la fois l'ovaire et la matrice des mammifères; en effet, il est le siège de la fécondation et du développement de l'ovaire fécondé; enfin sa *déhiscence*, c'est-à-dire sa rup- ture pour livrer passage aux graines, re- présente également bien la parturition des animaux vivipares; mais les phénomènes qui précèdent et amènent ce résultat n'ont pas moins de similitude. Les grains de pollen (voy. АНТЕНАХ), poussière sou- vent jaunâtre contenue dans les organes mâles des plantes, les étamines (voy.), représentent les véhicules séminales des mammifères mâles; mais ces organes sont, seulement ici, susceptibles de se séparer de l'individu; la liqueur nommée *fovilla* qu'ils renferment est l'analogue du sperme; enfin les granules qui y na- gent sont les analogues des animalcules spermatiques.

Une fois les grains de pollen placés sur l'organe végétal femelle, qui remplace la vulve des femelles vivipares, une sorte de *copulation* a lieu. En effet, chaque grain de pollen émet un ou deux tubes qui pénètrent dans le stigmate et le style, comme l'organe mâle des animaux dans la vulve et le vagin des femelles. Puis vient l'éjaculation de la semence, par suite de la rupture de l'extrémité des tubes. C'est alors que la fovilla et les granules polliniques ont à pénétrer jus- qu'aux ovules en traversant les étroits intervalles qui séparent les cellules de la partie inférieure du style. Cette trans- mission pénible rappelle assez bien, ce nous semble, celle non moins difficile de la liqueur spermatique dans les canaux capillaires des trompes chez les animaux. Le phénomène même de la fécondation n'est pas plus connu dans les végétaux que dans les animaux; cependant, tandis que l'on admet généralement que le germe préexiste dans l'ovule chez ceux-ci, les observations de beaucoup de bota-

nistes rendent probable que le germe, fourni par le pollen dans les plantes, vient se loger dans l'ovule pour y prendre son développement. Les analogies que nous avons fait remarquer entre les phénomènes préparatoires de la fécondation chez les animaux supérieurs et les végétaux, ainsi que la simplicité ordinaire des lois naturelles, s'opposent à ce qu'on admette un mode de fécondation opposé dans les deux règnes; la ressemblance que chaque animal et que chaque végétal partage à la fois avec l'individu mâle et avec l'individu femelle qui l'a engendré n'indiquerait-elle pas que le germe est un produit mixte participant de la nature des deux parents, mais plus cependant de celle de l'un que de celle de l'autre, prédominance d'où résulterait le sexe chez les animaux supérieurs ? C. L.-a.

OVALE (d'*ovatus*, qui a la figure d'un œuf, *ovum*), voy. ELLIPSE.

OVAS, voy. MADAGASCAR.

OVATION, petit triomphe chez les Romains. On est partagé sur l'étymologie de ce mot. Les uns, comme Denys d'Halicarnasse et Festus, le dérivent d'*ὠασμός*, l'action de pousser des cris de joie, dont les Latins ont fait le verbe *evari*, puis *evatio**, et par corruption *ovatio*; les autres, comme Plutarque, le dérivent d'*ovis*, brebis, parce que ceux à qui on décernait le petit triomphe, ou l'ovation, immolaient une brebis à Jupiter, au lieu d'un taureau que sacrifiaient ceux qui avaient obtenu les honneurs du grand triomphe (voy.). « L'ovation avait lieu, dit Aulu-Gelle, quand le général n'avait des succès que d'un médiocre éclat **. » Dans l'ovation, le triomphateur, revêtu de la prétexte, entrait à pied ou à cheval dans Rome, mais non en char, comme dans le grand triomphe; couronné de myrte, et non de laurier; précédé du son des flûtes, et non de ce-

(*) Ce verbe *evari* ou *ovare* ne serait-il pas formé de l'invocation à Bacchus, *Evos!* Crier *Evos!* serait ainsi devenu synonyme de fêter, exalter, élever aux nues. S.

(**) *Cam aut bella non rite indicta, neque cum justo hoste gesta sunt; aut hostium nomen humile et non idoneum est, ut servorum piratarumque; aut, deditiois repente factâ, impulsera, et dici solet, in-cruentique victoria obvenit.*

lui des trompettes; une branche d'olivier à la main, et non un sceptre. Seule aux acclamations de la foule pouvait se mêler, comme dans le grand triomphe, des improbations, des brocards, et des chants satiriques. J. T.

OVERBECK (FRÉDÉRIC), l'un des premiers peintres allemands contemporains, est né à Lubeck, le 3 juillet 1789. Il étudia son art à Vienne, en 1806, et partit, en 1810, pour Rome, où il se fit connaître. Une *Madone* qu'il exposa en 1812 et qui depuis a été gravée, commença sa réputation. Son *Adoration des Mages* est un bel échantillon de sa première manière. Il appartient à cette école qui cherche à se rapprocher de la simplicité de l'ancienne peinture italienne et à se rendre à l'art allemand son caractère national, religieux et romanesque. Comme il travaille lentement, ses tableaux ne sont pas nombreux; le plus connu est son *Entrée de Jésus à Jérusalem*, qui se voit dans l'église de *S. Mari* à Lubeck. Chargé par le marquis de *Sax* d'exécuter une partie des fresques de sa villa et de peindre quelques scènes relatives des ouvrages du Tasse, M. Overbeck s'en acquitta avec tant de succès, que son carton surtout qui représente *Othello* et *Sophronie* excita l'admiration générale. Il a peint également pour M. de *Tholdy*, consul de Prusse, *la Vente de Joseph et les Sept vaches maigres*. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons *Jésus bénissant les petits enfants*, *Je prêchant dans le désert*, *la Résurrection du jeune homme de Nain*, *la Récolte de la manne*. On lui doit aussi les deux *Triomphe d'Alexandre de Thors* et *sen*, un des chefs-d'œuvre modernes. Les sentiments de piété qui animent l'artiste expliquent sa prédilection pour les sujets religieux. Malgré ce rapport qui existe entre lui et les anciens maîtres, et une certaine dureté qui leur est aussi particulière, ses derniers tableaux prouvent qu'il s'affranchit de plus en plus de toute influence exclusive, et que son propre sentiment triomphe des sentimens qu'il puise dans son respect pour ses illustres devanciers. C. L.

OVIDE. PUBLIUS OVIDIUS NASO, l'un des plus illustres poètes de l'antiquité

quit à Sulmona dans les Abruzes, le 2 mars de l'an 43 av. J.-C. (an de Rome 706), époque où les oppresseurs de la terre se soumettaient eux-mêmes à un joug, où Rome avilie et ensanglantée avait fleuri les lettres au milieu des troubles civils. César et Cicéron avaient découvert les prodiges de l'éloquence antique. Virgile, Horace, Varius, successeur de Lucrèce et de Catulle, venaient élever la poésie à son plus haut degré de splendeur. Ovide aperçut quelle place il restait après ces maîtres. Doué d'un talent fécond, d'un esprit facile et soutenu, il tira parti de la tendance littéraire de son époque et visa bien moins à égaler les modèles qu'à plaire par des formes nouvelles et brillantes à un peuple impatient de chefs-d'œuvre. Ainsi Ovide dépassa la limite où s'arrêtent les progrès de la littérature, où commence son déclin. Voy. LATINE (litt.).

Ovide, qui appartenait à l'ordre équestre, ne semblait point destiné à cultiver exclusivement la poésie ; son père lui répétait avec raison que la littérature mène rarement à la fortune et jamais au bonheur. Contraint par l'autorité paternelle, le jeune homme promettait de ne plus versifier, mais sa promesse il l'écrivait en vers. Son imagination l'emportait sur la prudence. L'indifférence, le préjugé, la sagesse antique, lui présentèrent des obstacles, il les surmonta, et dans sa carrière périlleuse il trouva la gloire. Rome fatiguée des tourmentes politiques, assoupie sous le joug brillant du maître qu'elle avait accepté, redemandait aux arts les plaisirs que lui avaient fait goûter ses grands rivaux. Elle applaudissait le nouveau poète, qui, par la richesse de ses fictions et la vivacité de son esprit intarissable, semblait à peine apercevoir par quel intervalle il se séparait de la perfection de ses devanciers.

La renommée d'Ovide à l'apparition de ses *Métamorphoses* remplit le monde antique. Imitateur et vainqueur d'Hésiode, il avait, en poète et en philosophe, rendu agréables aux esprits les plus sérieux les traditions religieuses et les fictions historiques. Sa féconde imagination lui fit briller la grandeur et pardonner la faiblesse des héros et des dieux. Les ou-

vrages d'Ovide excitaient l'admiration, et son caractère commandait l'estime. Partisan des plaisirs, mais délicat dans leur choix, courtisan avec indépendance, philosophe aimable, il savait se concilier la faveur de la cour voluptueuse du nouveau César, sans abaisser la dignité du poète.

Ovide avait les goûts simples et tous les sentiments généreux qui sont inconnus aux hommes dépravés. Il fut père tendre, ami fidèle, favori sans ambition, opulent sans vanité et triomphateur sans orgueil. Souvent il se retirait dans les délicieux jardins qu'il possédait auprès de Rome ; il aimait à cultiver son verger, à greffer des arbustes, à arroser des fleurs. Sa sobriété était remarquable ; quoique ami d'Horace, il ne vantait ni le falerne, ni les plaisirs des festins, ni le délire de l'ivresse. Trop supérieur pour être jaloux, il rechercha, comme il le dit lui-même, et chérit les poètes, ses contemporains, qu'il se plaisait à regarder comme des intelligences au-dessus de l'humanité.

L'Art d'aimer, poème qui précéda de peu de temps la disgrâce d'Ovide et qui en fut le prétexte, célèbre les ardeurs de l'amour, et non pas les plaisirs grossiers. Dans ses tableaux les plus érotiques, le poète ne donne aucune place à l'infâme volupté, odieuse méprise des sens, que l'antiquité toléra et que chantèrent Virgile, Horace, Auguste lui-même. Les *Tristes* et les *Épîtres pontiques* qu'il composa depuis dans l'exil, sont comme les mémoires justificatifs de sa vie : ils prouvent quelles étaient sa candeur, sa sensibilité, sa noblesse d'âme ; à quel point il réunissait les qualités aimables aux dons brillants du génie.

Les personnages les plus illustres de l'état recherchaient son amitié ou s'honoraient de le connaître. Les traits chéris du poète, reproduits de mille manières, décoraient les lieux publics ; on les trouvait gravés sur les pierres précieuses qui ornaient les doigts des jeunes beautés ou des graves sénateurs. On s'empressait de rendre hommage au génie fécond qui avait rassemblé, dans les *Métamorphoses*, tout ce que la poésie peut offrir de charme, de richesse et d'éclat ; on admirait le talent flexible qui savait à

la fois triompher sur la scène tragique, peindre les plus doux sentiments de la nature et qui éternisait les fastes glorieux du peuple souverain.

Octave venait de recevoir le titre d'Auguste. Ce nouveau maître de la terre, né avec le goût des arts, leur demanda un refuge contre les souvenirs de sa première vie et un ornement pour la grandeur de son dernier rôle. Celui qui avait admiré Virgile, Horace, Varius, sut apprécier Ovide, qui fut longtemps l'homme de la cour brillante où tant de rois venaient des extrémités de la terre implorer un coup d'œil du maître des Romains. Pendant vingt ans, Ovide fut enivré de tout ce que la gloire et la fortune ont de flatteur, et tout à coup il tombe dans un abîme de malheurs. Ses malheurs sont célèbres comme ses talents. On sait qu'au signal d'un tyran débauché, le grand poète, accusé d'immoralité, est arraché à sa patrie, relégué sous un affreux climat, au milieu d'un peuple demi-sauvage, dont il n'entend pas l'idiome barbare*. La cause réelle de cette proscription resta profondément cachée. Chaque investigateur a commenté les vers où le poète parle de ses malheurs. Son silence affecté, les réticences de ses plaintes ont donné lieu à de nombreuses interprétations. Pour nous, nous adopterons de préférence l'opinion que notre savant collaborateur, M. Villenave, le plus habile traducteur en prose des *Métamorphoses*, a publiée sur ce sujet intéressant. Ovide, selon lui, avait pris part à un complot dont le but était de rétablir les droits des enfants d'Auguste à l'empire. Si l'on interroge les faits historiques, on voit qu'Ovide fut relégué en Scythie à l'époque même où l'empereur chassa de Rome le plus proche héritier de son trône et bannit Julie, sœur d'Agrippa. Au surplus, conspirateur malheureux ou indiscret, Ovide ne fut qu'imprudent, et non pas criminel. Dans une de ces épîtres écrites du fond de son exil, il adresse ces paroles à Pomponius

(*) Sur la situation de Tomes (Tomr), dans le pays des Gètes, et sur le véritable nom moderne de cette ville, on peut voir les savantes recherches de M. Villenave, soit dans la *Vie d'Ovide placée en tête de sa traduction*, soit dans la *Revue universelle*. S.

Græcinus : « Lorsque mon vauait à pleines voiles, on pouvait de prendre garde aux écueils tenant que j'ai fait naufrage, inutile de m'enseigner la route rais dû suivre. » Dans une vision, il mande à son ami Car-teur des enfants de Germani-étais le seul à qui je confiais secrets, tous, excepté celui ma perte, et, si je te l'avais co-tu jouirais encore de la présen-ami ; par les sages conseils j'i-ma disgrâce. » Ovide appelle faute, *imprudence, malheur*, n'ignore à Rome, écrivait-il nus, que je ne fus coupable d'me. » Il reconnaît néanmoins mérité d'être puni plus sévère loue la clémence d'Auguste ; i-jure pas de finir, mais seuleme-ger son exil. Il invitait ses protecteurs à ne rien négliger chérir Auguste. Il osait l'implor-me ; mais il ne s'adressait jam-jamais à Tibère. Une seule f-succomber aux misères de l'e-seille à sa femme de hasard-marche auprès de Livie.

Le prétexte dont on se sert pour perdre Ovide rend ses persécutions odieuses. Il fut condamné comme auteur des mœurs, dans une courte temps corrompue, qui se livra à débauche effrénée, avait protégés les plus licencieux et donnés le plus débauché incestueux, avait composé des vers que le *l'Art d'aimer* n'aurait pas dû rougir.

Dix années d'exil avaient marquées ces d'Ovide, sa vie s'éteignait tristesse et la douleur. Son amour son unique consolateur. Lui-même, sur les bords de l'Eu-ri-de périls, seul Romain parmi res, le poète reprit sa lyre, faire entendre des peuples gé-apprit le langage, il composa dans leur grossier dialecte. C-phée, il attira et charma les habitants de la Scythie. Les chefs de ces peuples n'avaient à l'envi saluer le poète ; tandis que les Romains, au

ne, affectaient d'oublier leur il-
compatriote, les Barbares, enthousi-
as de son génie, lui décernaient le
gla. Ils lui accordèrent de nom-
privilèges; en l'honneur du poète
tut à leurs yeux un homme sacré,
libèrent une fête publique.

de, qu'on regarde généralement
ne un homme léger et frivole, sup-
le malheur avec une noble résigna-
lumi de sa patrie, il faisait des
pour elle; oublié ou froidement
de, il portait toujours dans son
ceux qu'il avait aimés. Sa peine la
cruelle était de mourir loin d'eux,
leur femme qu'il chérissait et de sa
dont il avait développé le talent
que. Il n'avait pas même obtenu la
légitime de la serrer dans ses bras, le
fatal qui l'arracha de Rome : sa fille
allors en Afrique auprès de son mari
ses enfants. Son génie heureuse-
ment l'abandonna point au milieu de
de souffrances. Il chantait la terre
qu'il la revoyait dans les doux rêves
poésie. Mais ses ouvrages composés
l'ont portés l'empreinte de son
sort. Plein de grâce et de charme
exprimant sa plaintive douleur, son
s'épandit en abordant des sujets qu'il
sent plus qu'à travers le nuage de ses
pensées; il s'éclipse entièrement
dans les louanges prodiguées à son ty-
ran. On voit avec peine l'abaissement
de lui-même en suppliant un
tyran maître, en lui érigeant un au-
tel dans les déserts. Cette faiblesse lui a
été vivement reprochée. On a dit qu'on
avait ce qu'on devait le plus blâmer,
la rigueur du tyran ou de la servilité
du poète. Mais si Auguste n'était que
le principal instrument de la persécution
d'Ovide, si le poète connaissait par
son intérêt que lui conservait l'em-
pire, effrayé lui-même du joug de Li-
vius, il devait le moins haïr, il pouvait par-
ler et espérer. Une idée horrible le
trouvait sans cesse : il entrevoyait le
de sa vie, ses souffrances le lui
venaient à chaque instant; il craignait
de mourir sans revoir sa femme et ses
enfants, de mourir loin des lieux qui
lui valaient sa gloire et son bonheur; en-
trevoyait la soif dévorante de la
yclop. d. G. d. M. Tome XIX,

patrie. La nature n'accorde pas à l'hom-
me de supporter sans fléchir de pareils
tourments. Le poète qui se reprochait
des torts involontaires envers Auguste,
connaissait le pouvoir de l'adulation sur
son ancien bienfaiteur. En effet, à la
mort d'Auguste, les plaintes d'Ovide ces-
sèrent : il savait donc qu'il ne lui restait
que des ennemis dont il ne désarmerait
jamais la haine. Il mourut à Tomes, près
des bouches du Danube, l'an 17 de J.-C.
Il désirait vivement que l'on transportât
ses cendres sur les bords du Tibre : il
n'obtint pas même cette triste faveur!
Les Scythes lui érigeaient un tombeau, et
ce grand poète reçut d'un peuple demi-
sauvage les honneurs que lui refusa son
ingrate patrie.

DE P.

Les éditions d'Ovide sont extrême-
ment nombreuses : nous nous bornerons
à citer les principales. La première est
celle de Bologne, 1471, in-fol., qui
est en même temps le premier livre im-
primé dans cette ville; elle fut suivie de
près par celle de Rome, 1471, 2 vol. in-
fol. : on trouve une description détaillée
de l'une et de l'autre dans le *Diction-
naire bibliographique* d'Eberrt. Vinrent
ensuite celles des Aldes, Venise, 1502-3
et 1515-16, 3 vol. in-8°. Parmi les édi-
teurs suivants, il faut nommer D. Hein-
sius, Leyde, 1652, 3 vol. in-24, et Am-
sterdam, 1658-62, 3 vol. in-12; P. Bur-
mann, Utrecht, 1713, 3 vol. in-12, et
Amsterdam, 1727, 4 vol. in-4°; Fischer,
Leipz., 1758, 2 vol. in-8°; Mitscher-
lich, Gœtt., 1796-98, 2 vol. in-8° (éd.
incompl.); Iahn, Leipz., 1828-32, 2 vol.
in-8°. L'édition de Deux-Ponts, 3 vol.
in-8°; celle de Parme et Milan, 1806-8,
6 vol. in-fol.; celle de Lemaire, etc.,
etc., méritent encore d'être mentionnées.
Il existe aussi un grand nombre d'éditions
de chacun des ouvrages d'Ovide : des poë-
mes élégiaques sur l'amour, qui parais-
sent avoir été les premières productions
du poète, et qui sont : *Amorum lib. III,*
De arte amandi, aussi en III livres, et
Remedia amoris, en un seul; des *Héroï-
des*, au nombre de 21; des *Métamor-
phoses* (*Metamorphoseon lib. XV*); des
Tristes (*Tristium lib. V*); des *Ponti-
ques* (*Epistolæ ex Ponto*), en IV livres;
des *Fastes* (*Fastorum lib. VI*), qui,

restés inachevés, ne se rapportent qu'aux six premiers mois de l'année. Nous passons sous silence diverses compositions qui ont été faussement attribuées à Ovide, ou dont il ne nous reste que quelques fragments. Quant aux traductions françaises, on a déjà parlé plus haut de celle des *Métamorphoses*, par M. Villenave (en prose, Paris, 1806 et suiv., 4 vol. in-8°); celle des *Tristes* et des *Pontiques* est due au P. Kervillars (1724); la 1^{re} version des *Fastes* est de l'abbé de Marolles (1661). La vie d'Ovide a été écrite en latin, par J. Masson (Amst., 1709); en italien, par Rosmini (Roveredo, 1795), et en français, par M. Villenave (Paris, 1809, in-8°). S.

OVIPARE, OVOVIVIPARE, voy. OËUF, T. XVIII, p. 656.

OWAHL, ou HAWAII, voy. SANDWICH.

OWEN (JEAN), *Audæus*, un des poètes latins modernes les plus distingués, naquit à Armon, dans le pays de Galles, et étudia le droit à Oxford. Sa pauvreté l'obligea à tenir école à Tryleigh, en 1591, et à Warwick, en 1594. Il mourut dans la misère à Londres, en 1622. On a de lui un grand nombre d'épigrammes (éd. compl., Leyde, 1628, in-24, Amst., 1647, in-12, Elzeviers), remarquables par la simplicité et la pureté du style. A.-L. Le Brun a fait un choix des meilleures et les a publiées en vers français, 1709, in-12; A.-A. Renouard en a donné une des éditions les plus correctes, à Paris, en 1794, 2 vol. in-18. C. L. m.

OWEN (ROBERT), un de ces hommes appelés *utopistes*, qui, mus par une généreuse sympathie pour les classes souffrantes et frappés de l'insuffisance de toutes les améliorations compatibles avec l'ordre social actuellement établi, ont cherché, en dehors de cet ordre, un remède à tant de maux.

Né à Newtown, dans le Montgomeryshire, de parents pauvres, en 1771, Owen dut à son intelligence, à sa probité, à son esprit d'ordre et de persévérance, de sortir d'une position subalterne; il parcourut tous les degrés de la hiérarchie commerciale, et son mariage avec la fille d'un riche industriel de Man-

chester le mit, à 30 ans, à la filature importante, dans une des méridionales de l'Écosse.

Ce succès inespéré aurait vœux d'une ambition vulgaire fortune et la considération, que les hommes ordinaires un but pour lui qu'un moyen. Lo avait gémi sur les vices du manufacturier, sur l'étrange an exclu des bienfaits de la pro agents les plus énergiques, que tre les privations individuelle directe de la richesse nation cherchait avec ardeur les moy cilier ces intérêts divergents. il publia ses *New views of essays upon the formation of h racter*; mais ce fut seulement qu'eut lieu la première expo blique de sa théorie, à l'occai verture d'une salle d'asile, he novation dont il a laissé la vénérable pasteur Oberlin v

Là, invoquant le témoign: auditoire tout entier, des 3,00 de New-Lanark, il leur rapp souffrance physique et de d morale dans lequel ils étaie lorsqu'il vint parmi eux, et, c parant au bien-être matériel, sances intellectuelles, devenu tage, il les conjura d'avoir ass fiance dans leur guide pour conduire par lui dans une voi ment progressive. Il leur ra s'inquiétant peu des cas part vol, de recel, de rixes me n'avait voulu combattre que tudes d'ivrognerie, de fraude et de mensonge, sources im tous ces vices jaillissent à la f pour guérir ces maladies in l'âme, dans sa défiance pou plication directe de morale cherché à extirper du systèm morbifique. C'est ainsi qu'il cesser la lutte de l'ouvrier con tre, en lui démontrant que mesures prises par celui-ci av but incontestable l'avantage c lation; l'ivrognerie, en offrai vailleur des jouissances plus celles du cabaret; les rixes m

en multipliant les relations entre supérieurs et inférieurs, et en y introduisant des formes douces et polies, qui, s'infilant par l'imitation dans les rangs les plus infimes, répriment d'une manière si efficace les explosions d'une colère brutale; le vol et le recel, par la déconsidération qu'ils entraînaient dans une société basée sur le respect pour les droits de tous, et où les chefs donnaient l'exemple de la probité la plus chevaleresque dans leurs rapports commerciaux, réalisant des bénéfices aux quels leurs concitoyens, moins scrupuleux, ne purent jamais atteindre.

En agissant sur les hommes faits, il lui vint fallu créer un milieu qui les attirât naturellement à l'exercice de la vertu, leur faire, pour ainsi dire, une morale extérieure; en agissant sur les enfants, il se proposait de façonner leur esprit de manière à faire de la bienveillance l'habitude prédominante de leur nature. La bienveillance, c'est là le mot d'ordre de son système, le but vers lequel il tend, le moteur de toutes ses actions, la cause de ses succès. Ce principe, fort normal de son âme, lui paraît le résultat d'un raisonnement métaphysique qu'il reproduit sous toutes les formes.

Tout homme naît avec une organisation qui lui est propre, qui diffère de celle de tous les autres hommes, et qui, modifiée à l'infini par les circonstances extérieures, le font ce qu'il est. Cette organisation et ces circonstances étant en dehors de sa volonté, il ne peut être responsable ni des dispositions qui en sont le produit, ni des actes qui découlent de ses dispositions. Néanmoins, la société punissant le criminel en s'appuyant sur son droit de légitime défense; mais, en toute justice, elle ne peut exercer avec équité son droit de répression qu'après avoir épuisé tous les moyens préventifs. C'est en droit, jusqu'à présent, elle s'est peu inquiétée, et c'est ce qui préoccupe surtout le réformateur Owen.

Conséquemment avec ses principes, il n'emplit pour l'éducation ni éloge, ni blâme, ni peines, ni récompenses, ni injonction, ni défense; considérant l'homme comme un être passif, il agit sur lui par voie indirecte. Le prenant dès avant sa nais-

sance, il écarte une foule de causes morales et matérielles qui condamnent l'enfant encore dans le sein de sa mère à une vie triste et incomplète, et multiplie les chances favorables à une organisation puissante; puis, créant pour l'âme et le corps un milieu où ils peuvent se développer en pleine liberté, il s'attache à façonner des êtres qui trouvent leur bonheur dans le bonheur de tous. Les visiteurs de New-Lanark, et ce fut pendant plusieurs années un pèlerinage à la mode, adoptèrent sans peine ces riantes espérances; ils y voyaient 5 à 600 enfants, le rebut des hospices, déployer non-seulement une aptitude merveilleuse pour tous les travaux auxquels leurs forces physiques pouvaient suffire, mais une douceur de mœurs, une élégance de goût qui frappaient surtout les personnes accoutumées à la dépravation précoce, à l'effroyable grossièreté des enfants employés dans les manufactures. Ces jeunes ouvriers cherchaient dans le chant, la danse, les représentations scéniques, la gymnastique et l'étude, une heureuse diversion au travail monotone et abrutissant de la filature, et toujours et partout régnait le plus touchant accord. Sa thèse favorite de la formation du caractère par une sage combinaison des circonstances ambiantes, valut chaque jour à M. Owen de nouveaux et d'enthousiastes partisans.

Sa théorie de l'irresponsabilité humaine le conduisit à revendiquer pour tous une participation égale aux bénéfices de la vie sociale, droit fondé sur la valeur identique de tous; mais la valeur morale n'est pas la valeur sociale, et c'est sur celle-ci que doit se régler la part qui doit revenir à chacun. Le reproche d'injustice, s'il est mérité, porterait plus haut. L'inégalité morale et physique est un fait, inexplicable si l'on veut pour ceux qui croient que tout se termine ici-bas, mais universel et qu'il faut accepter avec toutes ses conséquences. Une organisation nouvelle de la société peut et doit remédier aux inconvénients les plus graves de cet ordre de choses, élever le dernier échelon au niveau de celui qui est aujourd'hui le premier; mais celui-ci s'élevant à son tour, les positions relatives restent à peu près les mêmes. La

force, l'adresse, l'activité, ne sont pas des vertus, il est vrai, mais ce sont des instruments, et c'est à ce titre que la société les préconise, donnant à chacun un dividende proportionné à son apport et le rétribuant en raison de son utilité, sans avoir la prétention de le récompenser en raison de son mérite. La théorie de la communauté, comme tout ce qui est en contradiction flagrante avec les lois naturelles, échoue dans la pratique; elle exclut l'émulation, offre une prime à la paresse, soumet à un joug uniforme les goûts les plus divers, ne tient compte des unités que pour en extraire le terme moyen, et absorbe l'individu au profit d'une masse, dont la médiocrité est le cachet, où les supériorités s'effacent et le génie s'étiole. Les sociétés formées par M. Owen sur cette base ne font pas exception à la règle. Lorsqu'en 1824, quittant New-Lanark, où s'appliquait la loi du salaire et cherchant un théâtre plus vaste, il fonda aux États-Unis (Indiana) une société (*New-Harmony*, sur le Wabash), où accourut tout ce qui était malheureux et endetté ou mécontent; le désenchantement fut complet. Il est juste cependant de dire que, même ici, l'esprit d'association portait ses fruits; l'exploitation en grand augmentait les produits, la consommation en commun les économisait; les profits commerciaux ne diminuaient pas les recettes; les frais de justice étaient supprimés, ceux du culte étaient facultatifs; on faisait au jeune âge des avances que remboursait plus tard et avec usure un travail consciencieux et intelligent, et l'influence personnelle du fondateur, cette influence dont le charme est irrésistible, servait de lien aux parties hétérogènes. Mais lorsque, mécontent des résultats et convaincu qu'avec de pareils éléments une réussite complète serait impossible, il alla poursuivre ailleurs l'œuvre de la propagande, tout croula; et s'il existe encore en Amérique, dans un grand état de prospérité matérielle et de pauvreté intellectuelle, plusieurs sociétés ayant pris la *Nouvelle-Harmonie* pour modèle, c'est qu'elles ont pour mobile et pour frein le fanatisme religieux.

Or M. Owen est si peu fanatique, que l'écuil contre lequel se brisa sa popu-

larité est précisément sa complète pour les diversieux qui partagent le non, écartant le voile d'une parente, il rompit ouverte glise, les obstacles s'accum pas; on calomnia les intentions cette âme si pure et si éle qui a été une série non i travaux et des sacrifices, corloppement non-seulement idée, mais encore de tout pouvaient plus ou moins francs de ses semblables progrès, est restée à l'abtaque.

Cette vie a eu des phas Tantôt il se vit comblé d'h d'éloges, chaudement app ces du sang et par les men privé; recevant à New-I du grand-duc de Russie Hollande la première idé taillé de ses colonies agr pour être gouverneur du sant, par respect pour l liberté religieuse, une v territoire offerte par le M nant par une négociatic et habile des différends s États-Unis et l'Angleter dispersant, par la seule parole douce et ferme, 1 100,000 hommes qui p naçant, et rendant ains ment et au peuple un qu'on pardonne difficile ment les mauvais jours: i calomnié, oublié; mais to sorbé dans la conviction valeur de sa découverte, de son triomphe prochain rent pour ce qui lui est j dédaigneux de la fortune et de la popularité pour ces vicissitudes, à l'âge de ble vieillard, que les ch ques n'ont point épargn ses essais de réalisation a moins vive, un dévouen chaleureux que le dévou qui signalèrent ses pren cette carrière si longue e M. Owen a publié en

mais qui ont été réimprimés en 1812, à New-York, en 1825. Ils se répandirent en France, dès la traduction de l'ouvrage du H. Grey Macnab, intitulé : *Examen impartial des nouvelles vues de Owen*, trad. de l'anglais par le Ladebat (Paris, chez Treuttel et Weyrich). Plus tard, M. Desfontaines les traduisit plus directement dans son *Essai sur le système d'éducation suivi aux écoles de New-Lanark*, Paris, 1812. — On peut voir sur le système philanthrope les *Études sur les fondateurs ou Socialistes modernes*, L. Reybaud, t. I^{er}, Paris, 1840, art. ASSOCIATION. M. M-KU. **OXIDES**, voy. ACIDES. **OXALIQUE** (ACIDE), OXALATE (d'oxalate), voy. ACIDES et SELS. **OXENSTIERNA** (Axel, comte d'), ministre suédois, naquit à Fanoë, le 1^{er} mai 1583. Destiné d'abord à la théologie, il étudia la théologie à Wittemberg, Léna; mais il changea de projet, résolut d'entrer à la carrière politique, et vint étudier les cours de l'Allemagne. Il fut rappelé en Suède avec tous ses frères pour prêter serment au roi Charles IX, qui, au bout de quelques années, le chargea d'une mission en Mecklembourg. En 1608, il fut élu au sénat, où avait siégé successivement ses ancêtres. Son caractère public fut l'accommodement sans contestations qui s'étaient faites entre la noblesse de Livonie et la Suède. Dans cette affaire, il fit preuve d'un talent que le roi, affaibli par l'âge, le mit à la tête du conseil. Quand Gustave-Adolphe monta sur le trône, Oxenstierna fut nommé chancelier, et, en 1613, il parut comme plénipotentiaire dans les négociations de paix entre la Suède et le Danemark. L'année suivante, il accompagna le roi en Allemagne et eut bientôt occasion de voir les hostilités entre la Suède se terminer par la victoire de Stolbova. En 1622, il fut nommé roi dans la Livonie. Plus tard, il fut nommé en Prusse avec plusieurs ré-

des districts soumis aux armes suédoises. Il réussit enfin, à l'aide de la médiation anglo-française, à conclure une trêve de six ans avec la Pologne. Quand le théâtre de la guerre fut porté au cœur de l'Allemagne (voy. TRENTE-ANS), Gustave-Adolphe appela son chancelier auprès de lui afin de s'aider de ses lumières. Il fut donc chargé, avec un pouvoir illimité, de la direction politique et militaire des affaires suédoises sur le Rhin, et tint son quartier-général à Mayence, tandis que Gustave-Adolphe avançait en Bavière et en Franconie. L'accablante nouvelle de la mort du roi sur le champ de bataille de Lutzen (1632) ne découragea point Oxenstierna. Il rassembla une armée nombreuse pour mettre à couvert la Suède et ses alliés, et alla à Dresde et à Berlin prendre des mesures pour la continuation de la guerre. Le gouvernement suédois lui accorda alors des pouvoirs sans bornes. Il rassembla un congrès à Heilbronn, et y fut reconnu directeur de la ligue évangélique. Il alla lui-même en France et en Hollande pour déterminer ces deux puissances à soutenir la cause qu'il défendait. Mais ce fut avec douleur qu'à son retour en Saxe il trouva tout dans le plus grand désordre. A la suite du désastre de Nördlingen, son esprit fécond en ressources put cependant sauver encore de la ruine son parti presque abattu. Quand il eut terminé les négociations (1636), il revint en Suède, dont il avait été absent pendant dix ans. N'aspirant qu'à une carrière paisible, il résigna le pouvoir qui lui avait été confié, et prit place au sénat comme chancelier et comme l'un des cinq tuteurs de la jeune reine. Son principal but fut dès lors d'instruire cette dernière dans tout ce qu'exige l'art de gouverner. Comme il avait fort à cœur de mener à bonne fin la guerre d'Allemagne, il envoya son fils Jean dans ce pays en qualité de plénipotentiaire suédois. En 1645, il se rendit à Bræmsebro, où des conférences étaient ouvertes avec le Danemark, et à son retour, la reine Christine lui conféra la dignité de comte. Il fut élu à la même époque chancelier de l'université d'Upsal, et exerça cette charge avec le plus grand zèle. Lorsque Christine fit connaître son dessein de se choisir

sir un successeur, Oxenstierna s'y opposa de tout son pouvoir; il s'opposa encore avec plus de force à son dessein d'abdiquer la royauté, et quand il vit la reine inébranlable, il prétexta une maladie pour ne pas prendre part à une mesure qu'il regardait comme la source de grandes calamités. Dès ce moment, il prit peu de part aux affaires et conçut un grand chagrin en voyant les finances de l'état tomber dans le délabrement. Il mourut en août 1654. Oxenstierna, un des plus grands hommes de son siècle, avait fait de profondes études; il était très versé dans le grec et parlait le latin avec facilité. Sa perspicacité était grande; ses intentions honnêtes et nobles, et sa fermeté égalait sa prudence. Le plan de gouvernement qu'il composa par ordre supérieur, et qui fut adopté en 1634 par les États suédois, est un chef-d'œuvre de politique. Une partie seule de ses écrits a été livrée à l'impression. C. L.

OXFORD, ville d'Angleterre, chef-lieu du comté auquel elle donne son nom, est située à 58 milles N.-O. de Londres, sur la pente que forme en se relevant une délicieuse vallée au confluent de l'Isis et et du Cherwell, qui, plus loin, prennent le nom de Tamise. Elle est le siège d'un évêché et d'une université, et compte, y compris les étudiants, environ 19,000 hab. Peu de villes égalent Oxford en beauté; quand on la contemple de l'une des éminences qui la dominent, on est frappé du nombre, de la diversité et de la magnificence de ses clochers, de ses dômes, de ses tours et autres édifices, lesquels ne perdent point à être ensuite examinés en détail. La grande rue est une des plus belles qu'on puisse voir en aucun pays. La ville possède une cathédrale, treize églises paroissiales d'un bon style; des chapelles pour les catholiques, pour les quakers, pour les méthodistes, pour les anabaptistes; une maison de ville et une de comté, une prison, une maison de correction, un hôpital, une halle, des écoles de charité, etc.... Quant aux maisons habitées par les marchands, elles n'ont rien de remarquable. Oxford ne se livre à aucun commerce spécial; c'est surtout l'université qui fait sa vie. La ville, qui est fort ancienne, a été la résidence d'Al-

fred, et plusieurs monarques anglois ont tenu des parlements.

L'UNIVERSITÉ D'OXFORD, par l'antiquité et le nombre de ses établissements des édifices qui en dépendent, et par la richesse de ses revenus provenant de donations, tient en Europe le premier rang. Quelques auteurs disent qu'elle fut fondée, d'autres, rétablie par Alfred; mais enfin lui assignent une origine beaucoup plus récente. Tout le monde sait qu'elle s'est montrée constamment attachée aux principes torys ou aristocratiques, et qu'elle a toujours été l'ennemie de l'enseignement classique en France, tandis que Cambridge a plus particulièrement les sciences exactes. L'université d'Oxford se compose de plusieurs collèges, fondés de 1264 à 1740, et de *halls* ou collèges n'ayant ni *fellowships*, fondés de 1200 à 1740. Chacun de ces établissements est ouvert à des étudiants particuliers, ses professeurs, ses revenus et ses règles sont cependant tous sous l'empire d'une discipline commune. Les officiers qui ont un accès immédiat sur l'université entière sont le chancelier, le grand-intendant, le vice-chancelier et les deux *proctors* (procureurs). Outre les officiers particuliers de chaque collège et à chaque *hall*, il y a des *proctors* chargés de veiller à ce que la discipline règne partout, et de faire le service dans toutes les branches de l'enseignement. Pour que l'enseignement des sciences libérales soit régulier, il y a des professeurs et 8 lecteurs dont les appointements sont publics. Le nombre des étudiants portés sur les registres est de 5,000 plus, dont un tiers environ sont entretenus sur les revenus de l'université et le tiers en tout à la somme de 120,000 liv. st.; les autres s'entretiennent de leur propre frais. Les étudiants ont un costume particulier. Un certain nombre de bacheliers d'agrégés, sous le nom de *fellow* (voy. FELLOW), sont accordés des revenus de chaque collège, aux gens qui se sont le plus distingués par leurs études. Le nombre des *fellow* de tous les collèges d'Oxford pris ensemble est de 480 et la dépense de 130,000 liv. st. Chaque collège a aussi un certain nombre de bourses (*scholarship*);

éges réunis ce nombre est de dix-huit édifices appartenant à l'université, sept collèges et sept écoles publiques, la bibliothèque Bodléienne (voy. T. III), la galerie de tableaux, le théâtre, environ 4,000 personnes, l'immeuble Clarendon, la bibliothèque de la ville, le musée Ashmoléen, l'observatoire et le jardin botanique. L. G. S. FT, grande mesure de capacité liquide, en usage dans l'Allemagne, en Hollande, en Suède, et en Russie. Cette sorte de mesure est principalement dans le commerce des eaux-de-vie et quelquefois dans celui des huiles. La mesure de Foxhoff varie selon les lieux mais elle dépasse le plus souvent les autres.

CH. V.

Le nom donné par les anciens à ce fleuve de l'Asie intérieure, est appelé *Amou Dariah* ou *Amou* formait en quelque sorte l'antiquité, la limite des lieux où la civilisation était à peu près connue quoiqu'il ait été franchi par les Grecs et qu'il se trouve fréquemment par les écrivains de la Grèce; les géographes n'avaient sur sa partie de son cours que des notions peu exactes. Il arrose, en direction du nord-ouest, la région qui est actuellement comprise sous le nom de Turkestan (voy.), et un grand nombre de rivières se jettent dans les hautes montagnes du Turkestan (Paropamisse), dans le khanat de Boukhara, sur les confins du petit Turkestan, et correspond à l'ancienne Oxus, et à la Sogdiane, qu'il sépare de la Khovaresm (Khiva) et se jette par plusieurs branches dans le lac d'Aral (voy.) et non dans la mer, comme les anciens, dans la mer Caspienne. A son origine, par 37° N. et 71° 20' de long. or., il se jette dans un beau lac que les indigènes appellent Goul, et qui, situé à plus de 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer, est alimenté par les glaciers qui l'entourent. L'Oxus, par sa situation est facile, était autre-

fois pour le commerce de l'Asie centrale une voie d'échanges très importante.

CH. V.

OXYDATION, action par laquelle l'oxygène, en se combinant avec un corps, produit un oxyde. Voy. l'art. suiv., CALCINATION et OXYGÈNE.

OXYDE. Pris dans son acception la plus large, ce nom, dont on trouvera l'étymologie à l'art. OXYGÈNE, désigne tous les composés binaires qui résultent de la combinaison de l'oxygène avec les corps combustibles; mais comme on est convenu d'appeler *acides* (voy.) *oxacides* ceux de ces composés qui ont une saveur aigre, qui rougissent la teinture bleue de tournesol et qui se combinent avec les bases pour former des sels, la classe des oxydes se trouve réduite aux composés binaires oxygénés qui sont dépourvus de ces caractères, ou qui sont doués de propriétés opposées à celles des acides. Les premiers sont les *oxydes neutres* ou *indifférents*: ils n'agissent pas sur la teinture de tournesol bleue ou rouge; ils ne se combinent ni avec les acides ni avec les bases (voy.). Les seconds sont les *oxydes basiques*, qui forment une classe de corps très nombreuse et très importante; ces oxydes, quand ils sont solubles dans l'eau, ramènent au bleu la teinture de tournesol rougie par un acide; solubles ou insolubles, ils se combinent avec les acides pour former les différents sels (voy. ce mot).

Les corps non métalliques unis à l'oxygène (voy.) engendrent beaucoup d'acides et quelques oxydes indifférents. Les métaux, combinés avec le même corps, donnent naissance à beaucoup d'oxydes basiques ou indifférents et à quelques acides. Les oxydes basiques qui sont solubles dans l'eau, sont habituellement désignés sous le nom d'*alcalis* (voy.). On appelle *métaux alcalins* les métaux qui, en s'unissant à l'oxygène, produisent les alcalis: ces métaux sont le potassium, le sodium, le baryum, le calcium, le strontium et le lithium; l'usage ayant conservé aux alcalis des noms univoques, non conformes à la nomenclature chimique, ces corps sont connus sous les noms de potasse, soude, baryte, chaux, strontiane, lithine. La plupart des métaux fournis-

sent plusieurs oxydes; chacun donne naissance à un oxyde basique au moins; cet oxyde est presque toujours celui de tous qui renferme le moins d'oxygène, le *protoxyde**. Quand un métal donne naissance à un ou plusieurs acides, ceux-ci se trouvent au contraire toujours dans les degrés supérieurs d'oxygénation.

Un grand nombre de métaux (*voy.* ce mot) se rencontrent dans la nature à l'état d'oxydes. On y trouve notamment les oxydes de fer purs ou combinés avec l'eau : ce sont les minerais de fer les plus abondants; puis l'oxyde d'étain (acide stannique), le protoxyde et le bi-oxyde de cuivre, plusieurs oxydes de manganèse, etc. Il existe aussi beaucoup de métaux à l'état de sulfures (*voy.*) : les sulfures de zinc, de cuivre, d'antimoine, de plomb, sont les minerais les plus abondants employés à l'extraction de ces métaux.

C'est en réduisant les oxydes métalliques par le charbon à une haute température qu'on obtient, dans les arts, la plupart des métaux. Quand ceux-ci sont offerts par la nature à l'état de sulfures, on leur fait subir une opération préalable qui a pour but de les amener à l'état d'oxydes : à cet effet, on les grille. Le grillage (*voy.*) consiste à chauffer les sulfures au contact de l'air, dans des fours convenablement construits : l'oxygène atmosphérique, agissant tout à la fois sur le

(*) Quand l'oxygène ne peut fournir, avec un corps simple, qu'un seul composé, on désigne celui-ci sous le nom d'*oxyde*. Si, au contraire, il peut s'unir avec un même corps en plusieurs proportions, le premier composé est appelé *protoxyde*; le second *sesquioxyle*, s'il contient une fois et demie autant d'oxygène que le premier, et *bioxyde* s'il en renferme deux fois autant. Lorsque, en se combinant avec l'oxygène, un même corps peut donner naissance à plusieurs oxydes, et que ceux-ci ne sont pas soumis à la loi de composition que nous venons d'indiquer, on désigne les produits sous les noms de *protoxyde*, de *deutoxyde* ou de *tritroxyde*; on appelle *peroxyde* celui qui est le plus oxydé. M. Berzélius désigne sous le nom de *sous-oxyde* le composé qui n'est pas assez oxydé pour s'unir aux acides, de *sur-oxyde* celui qui l'est trop, et d'*oxyde* celui qui l'est à un degré convenable. Lorsqu'un métal peut fournir plusieurs oxydes susceptibles de se combiner avec les acides, il termine le moins oxydé en *eux*, celui qui est plus oxydé en *ique*, et le plus oxydé de tous en *sur-oxyde*. Pour la combinaison d'un oxyde avec l'eau, *voy.* HYDRATE. 8.

soufre et sur le métal, transforme le premier en gaz acide sulfureux et le second en oxyde. L'oxyde ainsi produit est, dans une seconde opération, réduit par le charbon. *Voy.* MÉTALLURGIE.

Un métal combiné avec l'oxygène perd son éclat métallique; il est converti en un corps d'apparence terreuse, tantôt incolore, tantôt coloré. Les anciens chimistes donnaient aux oxydes les noms de terres et de chaux métalliques, par une sorte de pressentiment de l'identité de composition entre les terres et les oxydes.

Les oxydes métalliques sont généralement dépourvus de la malléabilité et de la ductilité qui sont deux des plus précieuses propriétés des métaux; ils sont au contraire toujours cassants, faciles à pulvériser. Soumis à l'action de la chaleur, ils n'éprouvent, pour la plupart, aucune altération; les oxydes des métaux les plus précieux tels que l'or, le platine, l'argent, le mercure, et quelques suroxydes, tels que celui de manganèse, de plomb, de bismuth, sont seuls décomposables par le feu; les premiers perdent la totalité de leur oxygène, tandis que les seconds n'en laissent dégager qu'une partie, quelle que soit la température élevée à laquelle ils sont soumis.

Tous les oxydes métalliques, à l'exception du peroxyde d'osmium, sont fixes; les métaux volatils donnent peu conséquent des oxydes qui ne sont pas susceptibles de se volatiliser. Quelques oxydes deviennent liquides par l'action de la chaleur : ceux-là appartiennent aux métaux les plus fusibles.

Les oxydes prennent naissance dans des circonstances nombreuses : la plupart des métaux peuvent s'unir directement avec l'oxygène, soit à la température ordinaire, soit à une température élevée; les métaux qui n'ont pas cette faculté ont une valeur beaucoup plus grande que celle des métaux qui la possèdent; on les appelle *métaux nobles* : ce sont l'or, l'argent, le platine.

Beaucoup de métaux sont trop oxydés pour qu'il soit possible de les employer à des usages industriels autrement qu'à l'état d'oxydes et à celui de sels : tels sont les métaux alcalins, et le magnésium, l'aluminium, l'uranium, l'

inc, le cobalt, le chrome. Les autres métaux peuvent être rangés dans un ordre, en commençant par ceux qui se brûlent le plus facilement sous l'influence des agents atmosphériques : le fer, le zinc, le cuivre, le plomb, l'étain, le bismuth, le mercure ; et ensuite les métaux nobles, qui sont les plus difficiles à brûler.

La réduction d'un métal au contact de l'oxygène est quelquefois employée pour économiquement son oxyde : les oxydes du zinc, d'étain, de cuivre, de fer, se préparent par ce procédé.

Le gaz de la chaleur sur plusieurs composés salins offre un moyen général de produire des oxydes : tous les nitrates sont décomposés par la chaleur, et laissent pour résidu un oxyde qui était uni à l'acide nitrique ; les carbonates, à l'exception de ceux de la chaux et de soude, et tous les sulfates, à l'exception de ceux qui forment les acides, la magnésie et l'oxyde de fer, fournissent également leurs oxydes qu'on vient à les soumettre à une température suffisamment élevée.

On énumérera d'une manière succincte les caractères des oxydes formés par les corps non métalliques dont deux sont les plus importants : le carbone et l'azote (voy. ces articles) donnent naissance à des oxydes.

L'oxyde de carbone est, de toutes les oxydes connues du carbone et de l'azote, celle qui contient le moins d'oxygène. Quand du charbon brûle librement à l'air, il se transforme en un gaz gazeux, en acide carbonique ; cet acide est mis en contact avec un corps incandescent, il s'unit avec une certaine quantité de carbone, et il se forme un oxyde de carbone. C'est un gaz incolore, insoluble dans l'eau ; sa densité est représentée par le nombre 1,25, est un peu plus faible que celle de l'oxygène ; il est inflammable ; il brûle dans l'air avec une flamme bleue, se combine avec une quantité d'oxygène atmosphérique suffisante pour passer à l'état d'acide carbonique. C'est la combustion du charbon qui produit cette belle flamme qui sort des foyers contenant un tas de charbon allumé. Comme on le voit, ce gaz est lui-même beaucoup de chaleur

en brûlant, on l'a, dans ces derniers temps, utilisé avec un plein succès dans la fabrication du fer pour produire, au moyen de ce combustible gazeux qu'on recueille au sortir du haut-fourneau, des opérations qui exigeaient une grande quantité de charbon de bois, de houille ou de coke.

On a reconnu récemment que l'oxyde de carbone est un gaz éminemment vénéneux, alors même qu'il n'existe dans l'air qu'en assez petite quantité ; il est plus vénéneux que l'acide carbonique, dont les propriétés délétères sont si connues.

Le protoxyde d'azote est un gaz incolore, inodore, très peu soluble dans l'eau. Il offre une anomalie singulière : tandis qu'il entretient la combustion mieux que l'air, il est impropre à la respiration, et asphyxie promptement les animaux et l'homme, en leur causant une sorte d'ivresse et de gaieté insolite, qui lui a fait donner d'abord le nom de gaz hilariant. Ses effets sur l'économie animale ne sont pas d'ailleurs constants : souvent il détermine des vertiges et la syncope ; respiré pendant quelques minutes, il produit une véritable asphyxie.

Lorsqu'on plonge dans une éprouvette remplie de ce gaz une bougie qui présente quelques points en ignition, elle se rallume aussitôt comme si elle était plongée dans une atmosphère d'oxygène. Le gaz est décomposé et son azote est mis en liberté.

Pour préparer le protoxyde d'azote, on chauffe graduellement, dans une petite cornue de verre, du nitrate d'ammoniaque desséché ; ce corps se décompose en eau qui se condense, et en gaz protoxyde d'azote qu'on recueille dans des cloches pleines d'eau ou de mercure.

Le bioxyde d'azote est également un gaz sans couleur, très peu soluble ; il éteint les corps en combustion. Son caractère essentiel est de s'unir directement à l'oxygène, en donnant naissance à un acide qui apparaît sous la forme de vapeurs rutilantes, et qui possède une odeur désagréable exerçant sur nos organes une action très délétère : c'est l'acide hyponitrique. L'air atmosphérique agit sur ce gaz par l'oxygène qu'il contient et le transforme en cet acide.

Le bioxyde d'azote résulte de la décomposition de l'acide nitrique par les métaux oxydables, tels que le cuivre, l'argent, le mercure; ces métaux se transforment en oxydes en prenant à l'acide nitrique une partie de son oxygène. L'acide nitrique, ainsi partiellement dés-oxydé, se trouve transformé en bioxyde d'azote.

Il nous resterait à traiter des oxydes métalliques; mais l'énumération de leurs principaux caractères a déjà été ou sera donnée dans les articles qui concernent les différents métaux. Voy. aussi CHAUX, POTASSE, SOUDE, etc. E. P.

OXYGÈNE, corps simple, élémentaire. Ce nom, qui vient de *ὄξυς*, aigu, acide, et *γεννάω*, j'engendre, fut donné à ce corps par Lavoisier à cause de la propriété qu'il possède de produire beaucoup de composés acides lorsqu'il s'unit à d'autres corps élémentaires. L'abondance avec laquelle l'oxygène se rencontre dans la nature, le rôle immense qu'il joue dans les phénomènes naturels et dans les procédés des arts, l'influence que sa découverte a exercée sur les progrès des sciences chimiques et physiques, lui donnent une importance exceptionnelle plus grande que celle de tous les autres corps connus.

L'oxygène entre pour $\frac{1}{4}$ environ dans le volume de l'air atmosphérique qui enveloppe notre planète. L'eau en contient près des $\frac{1}{10}$ de son poids. La plupart des substances minérales, végétales et animales en renferment une si forte proportion, qu'on peut admettre que l'oxygène forme à lui seul le tiers du poids de la matière pondérable qui existe au sein ou à la surface de la terre. L'oxygène se présente toujours à nous sous la forme de gaz (*οξυ.*); toutes les tentatives qu'on a faites pour l'amener à l'état liquide ou à l'état solide ont échoué; dans l'état d'insuffisance de nos moyens actuels d'investigations, c'est donc un gaz *permanent*, comme l'hydrogène et l'azote. Ce gaz est sans couleur, sans odeur, sans saveur; rien ne le distingue de l'air dans ses caractères extérieurs. Lorsqu'on vient à peser, dans une balance d'une grande précision, un même volume d'air et d'oxygène pris à la même température et sous

la même pression, on trouve que le volume d'oxygène est fort que celui de l'air, et que si la densité de l'air est représentée par 1.000, celle de l'oxygène sera égale à 1.1026 d'après MM. Dulong et Berzélius, étant un élément que d'une haute importance minérale par plusieurs chimistes célèbres; le nombre de Dulong et Berzélius, bien qu'adopté par tous les savants jusque dans ces derniers temps, paraît être un peu faible; MM. Biot et Arago a trouvé 1.1036; M. Th. de Saussure, enfin, tout récemment, M. Bousisingault, conduits par leurs expériences sur la composition de l'air atmosphérique à révoquer l'exactitude du nombre adopté, ont trouvé par des expériences directes, faites avec un soin extrême, que le nombre représente la véritable densité de l'oxygène. L'oxygène se dissout dans l'eau pure : de ce liquide dissolvent 4 volumes d'oxygène à la température ordinaire.

Le caractère chimique de l'oxygène consiste en ce qu'il se combine avec tous les autres corps; il se combine avec tous les autres corps simples connus, excepté le fluor, que les chimistes ne sont pas encore parvenus à isoler. Avec la plupart des autres corps on se fait d'une manière directe, comme par la distillation du composé qui contient déjà l'oxygène; le corps qui doit s'y unir est pris isolément. Quelquefois on peut citer le chlore, l'azote, dans la classe des corps non métalliques, et l'argent, l'or, le platine, et les métaux.

Tous les phénomènes de combustion qui s'accomplissent dans l'air, se produisent avec beaucoup plus d'intensité dans l'oxygène; car l'air n'agit que comme un agent de réactions chimiques que

et qui s'y trouve mélangé : fois environ son volume d'a-
 orte, impropre à la combus-
 analyse en partie les proprié-
 de l'oxygène. Dans ce gaz, une
 la mèche offre encore quel-
 en ignition se rallume et brûle
 inaccoutumé; du phosphore
 une petite coupelle en terre,
 trémité d'un fil de fer, étant
 plongé dans un flacon en verre
 trois à quatre litres d'oxygène,
 rec une lumière telle que les
 nent pas la supporter long-
 e lumière est comparable, par
 la lumière solaire : on l'em-
 ent dans les théâtres lorsqu'il
 oduire, pendant quelques in-
 vive clarté. Le soufre brûle
 ce gaz avec une belle flamme
 tains corps qui ne brûlent pas
 qui ne brûlent qu'à une tem-
 passivement élevée, s'enflam-
 ment avec facilité dans l'oxy-
 , par exemple, le fer.
 l vivant, qu'on enferme dans
 ère d'oxygène pur, ne meurt
 tement, ainsi que cela arri-
 it placé dans tout autre gaz,
 ; loin de là. Si son séjour
 ne n'est pas trop prolongé, il
 fois plus longtemps dans ce
 un égal volume d'air atmo-
 e là, le nom d'*air vital* qu'on
 principe donné à l'oxygène.
 ite on vient à retirer l'animal
 osphère, on trouve son sang
 us rouge que d'habitude, et
 s témoignent d'un état in-
 marqué. Si le séjour dans
 t prolongé au-delà d'un cer-
 l'animal succombe, ses or-
 habitués à ne recevoir que
 e mélangé avec une grande
 zote, laquelle mitige dans
 riétés trop actives de l'oxy-
 L'animal succombe, parce
 trop vite; de même qu'une
 vapeur éclate, parce qu'on
 aire, dans un temps donné,
 e de vapeur plus considéra-
 ble que ses dimensions lui
 le fournir.

agit du sang récemment

extrait de la veine d'un animal, dans un
 flacon rempli d'oxygène, sa couleur fon-
 cée disparaît et fait place à une belle
 teinte d'un rouge vermeil. Le sang des
 animaux vivants subit ce changement
 dans l'acte de la respiration; le sang
 veineux se transforme dans les poumons
 en sang artériel, par suite de l'absorp-
 tion de l'oxygène de l'air. Cette transfor-
 mation constitue une véritable oxyda-
 tion (*voy.*); sous l'influence de l'oxy-
 gène absorbé, les matières solubles du
 sang se convertissent en acide lactique;
 celui-ci se convertit lui-même en lac-
 tate de soude, puis en carbonate, qu'une
 nouvelle portion d'acide lactique vient
 décomposer à son tour; de cette décom-
 position provient l'acide carbonique qui
 se trouve en si grande quantité dans l'air
 expiré par les animaux.

Rien n'est plus digne de notre admi-
 ration que la succession des phénomènes
 qui président à la vie des animaux et
 des plantes; rien n'est plus propre en
 même temps à constater l'importance de
 l'oxygène; car, sans ce corps, la vie, le
 mouvement n'existeraient pas sur la terre.
 L'air atmosphérique, qui constitue le
 chaînon liant le règne végétal au règne
 animal, est composé d'oxygène, d'azote,
 d'acide carbonique et d'eau à l'état de
 vapeur. Les plantes, pendant leur vie
 normale, s'approprient l'acide carboni-
 que; elles en fixent le carbone, qui con-
 court ainsi à leur accroissement, et elles
 en dégagent l'oxygène; elles décomposent
 l'eau pour s'emparer de son hydro-
 gène et pour en dégager aussi l'oxygène;
 enfin elles empruntent de l'azote à l'air,
 tantôt directement, tantôt indirectement,
 en détruisant l'ammoniaque et l'acide
 nitrique formés eux-mêmes par la réu-
 nion des éléments de l'air. Les animaux
 absorbent dans leur alimentation les
 matières végétales ainsi produites; tantôt
 leur nourriture est empruntée directe-
 ment au règne végétal, tantôt ils la trou-
 vent dans d'autres animaux, qui, comme
 les herbivores, ont accompli la mission
 d'assembler et d'élaborer les éléments
 nutritifs des plantes pour les transmettre,
 plus directement assimilables, aux car-
 nivores. Les phénomènes de la vie ani-
 male s'accomplissent alors; les animaux,

en œuvre pour l'obtenir à un peu nombreux. Ses effets tellement énergiques, s'est uni à un autre corps, inairement très difficile de combinaison produite. On peut érer cette désunion en sous-oxides et certains sels la chaleur. L'oxyde rouge nommé autrefois *précipité* es pharmacies, est le premier ait été employé à la pré-oxygène. A l'état de pureté, n prix fort élevé : aussi l'a-ongtemps remplacé par un up moins cher, le peroxyde ; un kilogramme de per-anganèse ordinaire fournit 0 à 60 litres d'oxygène. besoin d'obtenir de l'oxy-lait pur, on le prépare en par la chaleur, dans une de verre, un sel très riche le chlorate de potasse ; ce nit ainsi les 40 centièmes de xygène pur.

orte de l'oxygène ne remonte que éloignée de nous : elle 1774, presque simultanée par Lavoisier, en An-Priestley, et en Suède par ces noms et l'art. CHIMIE). ouverte date la naissance de sidérée comme science, et ue la question de priorité te découverte soit devenue de gloire nationale.

1772, Lavoisier avait très abli, dans une note déposée des Sciences de Paris, l'ad-rie de la combustion qui a son nom, et qui est devenue tructible de la chimie mot dans cette note : « Depuis irs, j'ai découvert que le ûlant donne naissance à un mentant de poids ; il en est phosphore. Cette augmen- ds vient de la fixation d'une quantité d'air. Si les métaux mentent également de poids, également fixation d'air, et fixation certaine je puis dé- il en est ainsi. »

En 1774, Lavoisier lut à l'Académie royale des Sciences un mémoire sur la calcination de l'étain dans des vaisseaux fermés et sur la cause de l'augmentation de poids qu'acquiert ce métal pendant cette opération. Dans ce travail il dit : « On vient de voir qu'une portion de l'air est susceptible de se combiner avec les substances métalliques pour former des chaux, tandis qu'une autre portion de ce même air se refuse constamment à cette combinaison. Cette circonstance m'a fait soupçonner que l'air de l'atmosphère n'est point un être simple ; qu'il se compose de substances très différentes ; et le travail que j'ai entrepris sur la calcination et la revivification des chaux de mercure m'a singulièrement confirmé dans cette opinion. Sans anticiper sur les conséquences qui résultent de ce travail, je crois pouvoir annoncer ici que la totalité de l'air de l'atmosphère n'est pas dans un état respirable ; que c'est la portion salubre qui se combine avec les métaux pendant leur calcination, et que ce qui reste, après la calcination, est une espèce de mofette incapable d'entretenir la respiration des animaux, ni l'inflammation des corps. » N'est-il pas évident, quand on lit ces paroles si simples et si précises, qu'en 1774, Lavoisier avait préparé et connaissait l'oxygène ?

Priestley publia à Londres, en 1775, ses *Expériences et Observations sur les différentes propriétés de l'air*. On lit dans cet ouvrage : « Avec cet appareil je tâchai (le 1^{er} août 1774) de tirer de l'air du mercure *précipité per se* ; je trouvai sur-le-champ que par le moyen de ma lentille j'en chassais l'air très promptement. Ayant ramassé de cet air environ 3 ou 4 fois le volume de mes matériaux, j'y fis passer de l'eau et je trouvai qu'elle ne l'absorbait point ; mais ce qui me surprenait plus que je ne puis l'exprimer, c'est qu'une chandelle brûla dans cet air avec une flamme d'une intensité remarquable. » Priestley, doutant de la pureté du *précipité per se* (oxyde rouge de mercure), en acheta chez les droguistes les plus renommés de Londres ; il remarqua avec grande surprise que le résultat de son expérience fut toujours le même. « Me trouvant, continue Priestley, à Pa-

ris au mois d'octobre suivant et sachant qu'il y a de très habiles chimistes dans cette ville, je ne manquai pas l'occasion de me procurer une once de *précipité per se* préparé par M. Cadet, et dont il n'était pas possible de suspecter la pureté. Dans le même temps, je fis part plusieurs fois de la surprise que me causait l'air que j'avais tiré de cette préparation à MM. Lavoisier, Leroy et autres physiciens qui m'honorèrent de leur attention dans cette ville et qui, j'ose dire, ne peuvent manquer de se rappeler cette circonstance. »

Quant au chimiste suédois Scheele, auquel la science doit de nombreuses et importantes découvertes, il a obtenu de son côté l'oxygène à peu près dans le même temps que Lavoisier et Priestley, sans avoir eu connaissance des recherches de ces deux chimistes. Ses travaux ont beaucoup contribué à en faire connaître les propriétés.

Enfin quelques auteurs attribuent à un chimiste français, Bayen, la priorité

de la découverte de l'oxygène. Il paraît constant qu'en calcinant de l'oxyde rouge de mercure, Bayen avait obtenu antérieurement à Priestley un gaz qu'il considérait comme de l'air; mais ce fut seulement quand la nouvelle de la découverte de Priestley arriva à Paris que Bayen reconnut que ce gaz était l'oxygène.

En résumé, on voit qu'en 1774 la découverte de l'oxygène était devenue possible que nécessaire par suite des admirables conceptions de Lavoisier. En admettant même qu'il ne doive pas être considéré comme le véritable auteur de cette découverte, en reportant cet honneur à Priestley, personne ne niera que c'est Lavoisier, Lavoisier tout seul, qui a fondé la science moderne en démontrant à tous les chimistes, à Priestley lui-même, le rôle immense et jusqu'alors inconnu que l'oxygène joue dans les phénomènes naturels. E. H.

OZOLES, ou Locriens occidentaux voy. LOCRIENS.

P.

seizième lettre et la douzième de notre alphabet, est une lettre, très voisine du *b* (labiale faiblue), mais qu'il faut néanmoins traiter soigneusement. Pour la prononcer, les deux lèvres se réunissent; puis, cartant, on expulse fortement le son, lequel le nez prend aussi quelque

part dans presque toutes les langues on fait un bruit avec cette lettre; elle manque cependant dans l'arabe, et la plupart des autres langues sémitiques la modifient habituellement en *ph*, la prononçant presque comme un *f*. En effet, comme le *b* (*Bruder*, frère), le *p* a une affinité avec cette dernière lettre, ainsi qu'on le voit souvent les mots allemands *Vater* (père) et *Fater*, signifiant *pater*, père; le latin *pes*, pied; *fünf*, cinq, et de même avec le *v*, comme on le voit dans les mots *loup*, *louve*; *rave*, de *ropa*; *lèvres* et *Lippen*, du latin *labium* même affinité se fait remarquer en espagnol et dans l'idiome allemand, surtout de la Haute-Allemagne. En revanche, quoiqu'on intervient un *p* entre *m* et *t* (*somptuosus*; *préemption*, de *pro*; *dompter*, de *domare*, etc.), nous ne trouvons pas qu'entre *m* et *p* il y ait une affinité bien grande, comme le prouve l'usage de l'art. P dans l'Encyclopédie de Diderot, textuellement reproduit dans des ouvrages postérieurs de la même nature; et celle avec le *k*, quoique elle se trouve sur quelques mots grecs, nous paraît aussi très problématique. On remarque même que nous donnons au P, analogue qu'il a dans l'alphabet sanscrit, quelquefois on voit à gauche le trait arabe qui est ici à droite, paraît être emporté à celle du Π (*pi*) grec, conservé dans l'alphabet russe; seulement, le son, d'abord raccourci de moitié, a été arrondi vers le premier. Nous croyons pas du reste, comme on le voit par cette forme, on ait voulu

peindre la bouche avec les dents supérieures.

Ainsi que dans beaucoup de mots anglais, le *p* est souvent muet dans les mots français, et surtout à la fin, comme cela arrive aussi en espagnol. On ne le fait pas entendre dans *drap*, *camp*, *loup*, *exempt*, *temps*, *je romps*, etc., pas même, quant aux trois premiers mots, pour former la liaison qu'admettent d'autres mots se terminant en *p*, tels que *trop*, *beaucoup*, qui, alors seulement, font sonner la finale. Au contraire, on le fait toujours entendre dans *cap*, *cep*, *top*, etc.

Ph, en grec φ (*phi*), n'est que l'articulation simple *f*, car *philosophie* se prononce exactement *filosofie*; mais le ψ (*psi*) grec est une lettre double qu'il est inutile de rendre par un seul signe. Une autre lettre double, *pf*, s'est introduite dans l'allemand, sans toutefois affecter un signe particulier. *Palatinat* se dit en allemand *Pfalz*, mais dans le pays même on prononce *palz*, suivant l'étymologie (*palatium*), l'organe du peuple se refusant à cette combinaison désagréable, à la fois dure et sifflante. Dans la même contrée, on évitera de dire *Pforte* (*porta*, porte), et l'on prononcera *perd* le mot *Pferd*, cheval; *pund* (*pondus*), le mot *Pfund*, livre.

Comme abréviation, P., chez les Romains, signifiait *Publius*, quelquefois *Prætor*, *Princeps*, *Pater*, *Pius*, *Posuit*, etc. Dans S.P.Q.R. (*senatus populusque romanus*), le P est l'abréviation de *populus*; dans R.P., de *Respublica*; dans P.C., de *Patres conscripti*, sénateurs; dans P.P., de *Pater patriæ*; dans C.P., de Constantinople. Chez les modernes, P.P. signifie *professor publicus*; P.S., *postscriptum*; p.p.c., *pour prendre congé*; p.c., *pour cent*; p.e., *par exemple*; p., *page* ou *piano*; pp., *pages* ou *pianissimo*, etc. Pour les jurisconsultes, P. peut signifier *Pandectes*; p.p., *præmissis præmittendis*; et sur une lettre de

change, P veut dire *protesté*; A.S.P., *accepté sans protesté*, etc.

Comme lettre numérale, P̄ avec la barre indiquait le nombre 400,000, ou 40,000 suivant d'autres. Il est douteux que le P simple ait eu la valeur de cent réservée au C.

Autrefois, les monnaies frappées à l'hôtel de Dijon étaient désignées par la lettre P.

J. H. S.

PAC* (COMRKS), illustre famille lithuanienne, dont les généalogistes font remonter l'origine aux Pazzi (*voy.*) de Florence. Au xv^e siècle, nous voyons NICOLAS PAC, staroste de Lida, représenter Casimir Jagellon, grand-duc de Lithuanie, à la diète d'élection convoquée à Parczow, en Pologne, après la mort du roi Ladislas. Au xvi^e siècle, la famille des PAC compta plusieurs évêques, palatins, castellans et autres dignitaires en Lithuanie; mais ce fut surtout dans le cours du siècle suivant que les richesses et l'influence politique de cette maison, dans le grand-duché, atteignirent leur apogée, grâce au mérite et aux hautes fonctions de MICHEL-CASIMIR PAC, grand-général et palatin de Vilna, de CHRISTOPHE PAC, grand-chancelier, et de NICOLAS, évêque de Vilna, son frère. Le nom du premier se rattache glorieusement à la victoire de Choczim (Khotine), en 1674; le second fut le fondateur d'une des plus magnifiques abbayes de l'Europe, érigée à Pozyscio ou *Mons Pacis*, près de Kowno. Au xviii^e siècle, MICHEL PAC, staroste de Zislow, se fit remarquer parmi les principaux chefs de la confédération de Bar (*voy.*), et s'étant réfugié en France, continua à y servir la cause de cette confédération auprès du cabinet de Louis XV. Son petit-neveu, LOUIS-MICHEL, comte PAC, né à Strasbourg en 1780, se distingua dans presque toutes les guerres de l'empire, d'abord comme chef d'escadron des cheveu-légers de la garde, puis comme colonel du 15^e de cavalerie polonaise, enfin comme général de brigade et général de division attaché à l'état-major de Napoléon. Rentré dans la vie

privée, en 1814, le général I seigneur d'une grande fortune, protecteur éclairé de l'agriculture, beaux-arts en Pologne. Il fit sa terre de Dospuda (palatintow) un château dans le style et à Varsovie un beau palais à l'architecture italienne, et ne démentit sa réputation de citoyen indépendant qu'appelé au sénat, il fit partie de la haute-cour qui eut à juger des associations secrètes, en 1811. Pendant la dernière révolution, PAC siégea à la diète, comme commanda, pendant quelque temps, un corps de réserve composé de volontaires, fut blessé de deux coups à Ostrolenka, puis s'opposa, après la chute de Varsovie, à toute honteuse démission; il préféra émigrer et cultiver de vastes domaines, qui furent le résultat de son adhésion pour sa personne et son ordre de choses introduites en Pologne. Le général PAC est mort, le 15 mai 1835, à Smyrne, pendant un voyage qu'il avait entrepris en Orient. Par sa volonté, il disposa encore généralement d'un tiers des débris de sa fortune pour un but tout patriotique et en faveur de ses compagnons d'exil. En lithuanien, la ligne masculine des PAC; sa femme, Louise, épousa le prince pieha.

PACANIER, *voy.* NOYER.
PACABET, ou **PAXARÈT** (vin de).

PACCA (BARTHÉLEMI), camériste, prodataire et camerlingue des papes, est né à Bénévent le 25 décembre 1756. Revêtu de la couronne romaine par le pape Pie VII le 20 mai 1801, il donna des preuves de son zèle pour ce souverain pontife, qu'il accompagna en son exil en France. Mais il fut renvoyé à Grenoble et enfermé dans la prison. Les événements de 1815 dirent ses dignités. Évêque de Grenoble en 1820, préfet des études en 1821, il donna sa démission de camériste le 15 mai 1824. Ce prélat a rassemblé une grande quantité de matériaux pour une histoire

(*) Le c final polonais ayant la même valeur que le c italien ou allemand, il faut prononcer *Pata*. Cs se prononce *tsch*, p. ex. dans *Parczow* (*Partschow*) qui vient plus bas. S.

(*) On en trouve une description dans *le tableau de la Pologne* par Malte-Brun de M. Chodzko, t. 1^{er}, p. 309.

tapirs, les rhinocéros et les cochons (voy. tous ces noms). On a encore rangé dans la famille des pachydermes propres plusieurs mammifères dont les débris ne se trouvent qu'à l'état fossile, notamment dans les carrières à plâtre des environs de Paris. De ce nombre sont particulièrement les *paléothérium* (voy. ce mot).

La troisième famille des pachydermes, celle des *solipèdes*, tire son nom de la forme des pieds, qui se terminent par un seul doigt renfermé dans un sabot unique. Leur taille élevée, leurs formes généralement bien proportionnées, leurs jambes fines, offrent d'ailleurs, un contraste frappant avec les espèces précédentes, et semblent justifier les zoologistes qui les en ont séparés pour en faire un ordre à part. Quoi qu'il en soit, le groupe des *solipèdes* ne comprend qu'un seul genre : le *cheval*, dans lequel rentrent aussi l'*âne* et le *zèbre* (voy. tous ces noms). C. S.-T.

PACHYMÈRE (GEORGES), un des écrivains les plus distingués de l'histoire byzantine (voy.), naquit vers l'an 1242, à Nicée, où sa famille s'était réfugiée après la prise de Constantinople par les croisés. Il suivit l'empereur Michel Paléologue lorsque celui-ci reprit cette ville aux Latins (1261), et parvint aux plus hautes dignités de l'Eglise grecque. Pachymère mourut dans la première moitié du XIV^e siècle. Ses ouvrages historiques ont été imprimés sous les titres de : *Palæologus, seu hist. rer. a M. Pal. ante imperium et in imp. gest.*, publ. par P. Poasino, Rome, 1666-69, 2 vol. in-fol. ; *Andronicus Palæologus, seu hist. ab Andr. seniore in imp. gest.*, Rome, 1669. Parmi ses ouvrages philosophiques, qui se rapportent surtout aux doctrines d'Aristote, nous ne citerons que le suivant : *Epitome logicæ Aristotelis*, en grec, Paris, 1647 ; 2^e édit., 1548, in-8^o. Z.

PACIFIQUE (MER OU Océan), voy. **SUD** (mer du).

PACOME (SAINT) naquit dans la Haute Thébaidé de parents idolâtres, vers l'an 292 de J.-C. Il embrassa la carrière des armes, puis, s'étant fait baptiser, se mit sous la discipline d'un saint solitaire nommé Palémon, et devint l'instituteur de la règle des cénobites. Il mourut le 3 mai 348. On a de lui *Præcepta, judicia*

et *monita*, traduit en latin Jérôme, et onze lettres. Voy. **QUESTS** (ordres), T. XVIII, p. 31

PACTA CONVENTA, voy.

PACTE (du latin *pacum*) français, ce mot est synonyme de convention. On nomme *pacte de de réméré* la convention par laquelle le vendeur se réserve la faculté de racheter la chose vendue, en remboursant à l'acheteur le prix et les frais de acquisition (voy. **VENTE**). Le *pacte litis* est la convention par laquelle le créancier promet une partie de sa dette à celui qui la lui fera recouvrer. Cette convention est interdite aux avoués.

PACTE DE FAMILLE, voy. **FA**

PACTOLE, fleuve de la Lydie qui prenait naissance dans la montagne du mont Tmolus, traversait la Lydie et allait se jeter dans le fleuve de l'Égée en Ionie. Plinius le nomme *Tmolus* et les trésors que Crésus y avait trouvés, lui valurent le surnom de *sorrhoeus* ; selon d'autres, il est éphémère au bain que Midas y prenait. Il porte aujourd'hui le nom de *Sarabat*.

PACUVIUS (MARCUS), un dramaturge romain, neveu de Cicéron (voy.), né à Brindes, vers l'an 100 J.-C., et mort à Tarente, à l'âge de 90 ans. De toutes ses pièces nous ne possédons que des fragments recueillis par H. Estienne, Paris, 1564, et insérés depuis dans les dissertations du *Corpus poetarum*. L'éloge que fait Cicéron de Pacuvius. Voy. **LATINE** (litt.), p. 251.

PADICHAH, de *pad*, pro trône, et de *chah*, roi ou prince qui prend le sulthan (voy. **emp. OTTHOMAN**). Autrefois le sultan n'accordait ce titre qu'au prince de France; ils appelaient simplement *kral*, emprunté au slavon et

(*) De là l'expression métaphorique *Pactulus fuit* (Que le Pactule coule c'est-à-dire que vous ayez les richesses). C'est aussi ce qui fait dire à Bouteiller *mot son bonheur à veul chez lui la f*

les autres souverains. Aujourd'hui le donnet aussi aux empereurs de France et de Russie.

C. L.

PADILLA (don **JUAN DE**) et **dona PACHECO**, sa femme, furent les héros de cette lutte mémorable du seizième siècle, contre les généraux de Philippe le Quint. Ce monarque, dès son avènement sur le trône d'Espagne, avait proclamé l'indépendance du corps mutuel des cortès (voy.). Les commandants ne tardèrent pas à témoigner leur dévouement par une révolte générale. Philippe donna le signal, en partant pour Burgos, Ségovie, Zamora, Valladolid, résidence de l'archiduc, que Charles avait investie de ses pouvoirs en partant pour l'Italie. Padilla, fils du commandant de Castille, à la tête des comuneros, adressa de vives réclamations au roi et dispersa les troupes que Philippe avait envoyées contre Ségovie, rassemblement des représentants de la *junte*. Padilla fit présider par Jeanne-la-Comtesse de reine, dont il s'était marié à Tordesillas pour donner à cette ville un caractère officiel. Informé de ces événements, Charles fit des offres de paix générale; mais les comuneros refusèrent de nouvelles réclamations et continuèrent la lutte, commandés par don Juan de Giron, que les nobles avaient nommé chef de Padilla; l'incapacité de ce chef perdit la cause de la cause. Les députés furent faits prisonniers et ceux qui parvinrent à s'échapper furent pendus à Valladolid et rendirent hommage à Padilla. Celui-ci donna d'argent pour solder les troupes de cette extrémité, Maria Pacheco, tête d'une procession, se jeta dans le feu des saints, et les priés de se soulèver momentanément de leur place. Padilla eut bientôt les fonds nécessaires pour tenir la campagne, et les troupes du roi en plusieurs rencontres mais la désertion de ses soldats et l'habileté des autres chefs de la cause, le perdirent; malgré ses efforts il fut vaincu et fait prisonnier à Madrid le 23 avril 1522. Dès le lendemain

il fut condamné à mort et décapité. Avant de mourir, il avait écrit deux lettres, l'une pleine de tendresse et d'énergie était pour sa femme, l'autre respirait le plus beau patriotisme, c'étaient les adieux du martyr à Tolède, sa ville natale.

Avec Padilla finit la fameuse ligue des comuneros; toutes les villes se soulevèrent, à l'exception de Tolède, qui renfermait dans ses murs l'héroïque veuve de Padilla; ce ne fut qu'au bout d'un long siège que cette ville se rendit, après avoir chassé Maria Pacheco qui se réfugia en Portugal, où elle mourut dans la misère et l'obscurité.

C. B. S.

L'histoire parle encore d'une autre **dona MARIA** da Padilla, qui inspira une passion violente à Pierre-le-Cruel, dont elle eut plusieurs enfants. Morte à Séville en 1361, ce prince lui fit rendre des honneurs royaux. — L'Espagne eut aussi un chroniqueur du nom de **LAURENT** Padilla, né à Antequera, au commencement du XVI^e siècle. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et l'empereur Charles-Quint le nomma son historiographe. Il mourut vers 1540.

Z.

PADOUE (*Padova*), chef-lieu de la délégation de même nom dans le royaume Lombardo-Vénitien, situé dans une plaine magnifique sur le Bacchiglione qu'un canal unit à la Brenta. Padoue a une lieue et demie de circonférence et une population de 48,000 âmes. C'est une ville antique (voy. **ANTÉNOB**), mal pavée, à rues étroites et sales, rendues plus sombres encore par les arcades qui les bordent. La rivière la divise en deux parties que réunit un pont suspendu. Le *Prato della Valle*, grande place entourée de beaux bâtiments, sert de *corso* aux habitants. Un canal sur les bords duquel s'élèvent 80 statues, forme au milieu une île de 528 pieds de long et disposee en forme de parc. La cathédrale, malheureusement inachevée, contient le monument de Pétrarque. L'église de Saint-Antoine se fait remarquer par ses cinq coupes et ses trois tours; celle de Sainte-Justine, par le fameux tableau de Paul Véronèse représentant le martyre de la sainte; l'hôtel-de-ville (*Palazzo della Giustizia*), par une salle immense où se

trouvent le monument de Tite-Live, le Padouan, et les colonnes égyptiennes de Belzoni (voy. ces noms). Padoue est le siège d'un évêché, de la délégation et de la congrégation provinciales, etc. Sa célèbre université fondée, selon les uns en 1222, ou plus probablement en 1260, et confirmée en 1263 par Urbain IV, compte 60 professeurs avec 1,200 étudiants, et possède une bibliothèque de 70,000 volumes, un jardin botanique, un observatoire. Ses autres établissements d'instruction publique consistent en deux gymnases, une école supérieure, un séminaire avec une bibliothèque de 55,000 volumes et 800 manuscrits, une école de rabbins et une Académie des Sciences et des Arts. Parmi ses monuments publics, on doit citer les deux théâtres, l'hôpital civil, l'hôpital militaire, l'hôtel des invalides, la maison de travail, la maison des enfants-trouvés et des orphelins. Le café Pedrocchi, construit en marbre, passe pour le plus beau de l'Europe. L'industrie des habitants se borne à peu près au tissage de la soie et à la préparation des cordes de boyaux; mais ils font un commerce assez important en bestiaux, vin, huile et grains.

Charlemagne enleva Padoue aux Lombards. Plus tard, cette ville tomba sous la domination du tyran Ezzelin da Romano (voy. ITALIE, T. XV, p. 146). Elle adopta ensuite un gouvernement républicain, et en 1405, elle fut soumise par Venise. Ayant passé avec cette ville sous le sceptre de l'Autriche, elle fut comprise dans le royaume Lombardo-Vénitien, après avoir été (1805-1814) momentanément réunie au royaume d'Italie. Un tremblement de terre l'avait détruite en partie en 1756. C. L.

PADOUE (DUC DE), voy. ARRIGHI.

PÆAN (παῖάν), voy. HYMNE.

PÆONIA, voy. PIVOINE et PÉONIE.

PAËR (FERNANDO), né à Padoue, en 1774, et élève de Ghiretti, célèbre professeur du Conservatoire *della Pieta*, n'avait que dix ans lorsqu'il fit représenter à Venise son opéra de *Circe*, qui obtint un succès complet. Une pension que le duc de Parme, son parrain, lui accorda, le mit en état de visiter les principales villes de l'Italie. Il était de retour à Parme

lorsque les Français entrèrent en péninsule, en 1795. Ayant obtenu son protecteur la permission de retourner dans sa patrie, il se rendit à Vienne où il gagna, en 1798, comme compositeur de théâtre national, tandis que sa femme traita comme première cantatrice le théâtre italien. Dès l'année suivante il joua son opéra de *Camilla*, qui fut présenté sur tous les théâtres de France. En 1802, Paër fut appelé à Dresde, où sa femme entra en qualité de première cantatrice. Après la paix de Tilsitt, il les rejoignit à Paris, où il fut nommé directeur de l'Opéra italien. Accueilli avec la plus grande faveur à la cour de France, Paër fut nommé directeur du Conservatoire; il fut chargé de la direction de la musique de l'empereur et eut à donner des leçons de chant à l'impératrice. La Restauration lui fit perdre cette brillante position; il mourut à Paris, le 3 mai 1839. Ses compositions les plus remarquables sont : *Sergio*, *la G. Leonora*, *Achille*, *la Locanda gabondi*, *Sofonisbe*, *Dido*, *Ag. Olinte e Sofronia*. On lui doit aussi : *Cinna*, *Il principe di Tarento*, *neo*, *Numa Pompilio*, *I Baccanti*, *vra d'Almieri*, sans parler d'un grand nombre de romances, de canzonettes et de duos avec accompagnement de piano. Toutes ses compositions sont riches en mélodies et pleines de grâce, mais la pression y est plus vive que dans les autres. On le regarde avec raison comme un grand compositeur de Rossini. C.

PESTUM, voy. PESTUM et L.

PÆTUS, voy. ARRIA.

PAEZ (JOSE-ANTONIO), général de la république de Venezuela, né en 1780, dans le bourg d'Arragua, la Nouvelle-Barcelone, d'une famille d'Indiens convertis. Il passa sa jeunesse au milieu des Llaneros (voy. LLA). Il étonnait ces hommes rustiques par son audace et son courage. A l'âge de 20 ans il entra chez un riche colon, comédien de ses troupeaux. Lorsque C. Bolívar proclama, en 1810, son indépendance

mêla sous les drapeaux de la et bientôt, grâce à son influence Laneros, il se vit à la tête d'une si devint la terreur des Espagnols. vance de Varinas, en fondant sa ion, lui valut un grade dans l'armée sar (voy.). Il rendit de nouveaux dans les années 1813 et 1814, mat les Espagnols à plusieurs re- En 1818, après la bataille d'Or- couvrit la retraite à la tête de la ie, et déploya tant de courage et té qu'il sauva l'armée d'une des- complète. En 1821, grâce à osité avec laquelle Paéz enleva tions de l'ennemi, il décida de la qui assura l'indépendance de la ie. L'année suivante, il défît Mo- r les hauteurs de Birgirama. Ve- récompensa ses services en le et son député au sénat. Cette ville rs divisée en deux partis, dont lait se séparer de la Colombie, r un état indépendant. Paéz, qui ox de la gloire de Bolivar, se de diriger le mouvement révo- ire; et lorsqu'en 1830, Vene- 17.) se donna une nouvelle con- , il fut élu président de la répu- 'endant son administration, il ne rien pour encourager l'agricul- 'industrie; et quand les quatre e sa présidence furent expirées, a dans ses terres; mais la révolte a peu de temps après contre son r, Vargas, le força à reparaitre ne politique. Il se mit à la tête e pour défendre la constitution it fondée, marcha rapidement ccas, qui lui ouvrit ses portes stance, et remplaça dans le fau- la présidence Vargas, qui avait ber un refuge dans l'île de Saint-

C. L.

PAGANINI (NICOLÒ), le célèbre vion- naquit à Gênes, en février 1784. , Antonio Paganini, était mar- : grand amateur de musique, eût peu de dispositions pour Devinant les étonnantes facultés s, il le mit tout jeune à l'étude n, sous la direction de Costa. de neuf ans, le jeune Nicolo se bre dans des concerts, où il joua

des variantes de sa façon sur l'air de la Carmagnole. A 12 ans, son père l'ayant mené à Parme, il y prit des leçons de contrepoint de Rolla et de Paër, et com- posa, sans instrument et à titre d'étude, 24 fugues à quatre mains. En quittant Parme, Paganini fut placé comme premier violon à Lucques, où il passa plusieurs années tout occupé de son art au milieu des violentes agitations politiques de l'Italie. La princesse Élisa, sœur de Napoléon, qui désirait le retenir auprès de sa personne, le nomma chevalier d'honneur et lui accorda les entrées de la cour. Son fameux jeu sur une seule corde date de cette époque *. Il quitta cepen- dant Lucques, en 1813. Cette année et les deux suivantes, il les passa à Milan, où il donna des concerts avec un tel suc- cès que la *Gazette musicale* de Leipzig le proclama le premier violon du monde. En 1816, il se rencontra à Venise avec M. Spohr, l'auteur de *Jessonda* : avec une impartialité qui fait honneur à son caractère, il nomma lui-même ce rival le premier chanteur sur le violon. Paganini visita successivement les principales villes d'Italie, Vérone, Gênes, Turin, Plai- sance (où il joua avec Charles Lipinski, que sa réputation avait attiré en Italie), Rome, Florence, Naples et Milan. En 1823, la cantatrice Antonia Bianchi, avec laquelle il avait entrepris un voyage artistique, lui donna un fils qu'il fit baptiser sous les noms de Achille-Cyrus-Alexandre, et qui est ce jeune Achillino, l'idole de son père, qui le forma dès sa première enfance à tenir l'archet. En 1827, le pape Léon XII accorda l'ordre de l'Éperon-d'Or au virtuose. L'année suivante, Paganini quitta pour la pre- mière fois l'Italie et se rendit à Vienne, où il fut l'objet (1828) d'un accueil en- thousiaste, qui se répéta pour lui dans toutes les villes de l'Allemagne qu'il alla ensuite visiter. On n'admirait pas seule- ment la magie de son jeu et sa facilité sans égale : son aspect extérieur excitait aussi une vive attention; on voulait voir en lui quelque chose d'un démon, et l'on fit courir sur son compte les bruits les plus absurdes. Après avoir visité toute

(*) Voir la notice de M. G.-E. Anders, Paris, 1831, p. 15.

l'Allemagne, Paganini passa en Angleterre et en France : dans ces deux pays, il gagna des sommes énormes que le jeu dévorait souvent avec plus de rapidité encore qu'il ne les avait gagnées. Tout le monde connaît l'accusation portée contre lui par le père de miss Watson, qui, séduite par son jeu, l'avait suivi en France. On sait aussi à quelles attaques il fut en butte de la part de certains critiques parisiens, jusqu'au moment où un acte de générosité envers M. H. Berlioz imposa silence à l'accusation d'avarice qu'on avait surtout portée contre lui. En 1834, Paganini retourna dans sa patrie, où il acheta, dans le duché de Parme, la villa Gajona. Il mourut à Nice, le 27 mai 1840. Les critiques allemands l'ont proclamé le Beethoven du violon. On retrouve souvent, en effet, dans ses variations et ses concertos, dont quatre numéros seulement ont été publiés jusqu'ici, la richesse et la profondeur de pensées de cet illustre compositeur. — Voir G.-E. Anders, *Niccolo Paganini, sa vie, sa personne, et quelques mots sur son secret*, Paris, 1831, in-8°; et la Biographie plus détaillée (*Leben und Treiben P's*) de M. Schottky, Prague, 1830, in-8°. C. L. m.

PAGANISME. Notre intention n'est pas de revenir sur la religion des *païens* (*pagan*) ou idolâtres (*voy.* ce mot) : elle a été suffisamment caractérisée à l'art. DIEUX, DEMI-DIEUX, et dans le travail, qu'on nous permettra de nommer remarquable, d'un savant académicien sur la MYTHOLOGIE; travail qui a son complément aux mots INDIENNE, SCANDINAVE, CHAMANISME, FÉTICHISME, FO-HI, et dans tous les articles de détail consacrés aux divinités des différents peuples (*voy.* aussi MYSTÈRES, ORACLES, DIVINATION, SACRIFICES, etc.). Nous aurons d'ailleurs à reparler du principe de la pluralité des dieux au mot POLYTHÉISME, et, déjà dans l'introduction de l'art. CHRISTIANISME, nous avons donné une idée de l'état de décadence où se trouvait la religion des Grecs et des Romains au moment de sa rencontre avec la religion nouvelle. Tout ce qui nous reste donc à faire ici, c'est de rappeler les conséquences de cette rencontre, ainsi que les destinées ultérieures du paganisme,

sur lequel on peut d'ailleurs les ouvrages suivants : *Tzs Fall des Heidenthums* (La ganisme), ouvrage incomplet, t. 1^{er}, Leipzig., 1829. A. Beugnot, *Histoire de la du paganisme en Occident* 2 vol. in-8°.

En montant sur le trône-le-Grand (*voy.*) s'était accorder à tous ses sujets un berté de culte : c'était n comprenait sa position; thésisme était encore trop être bravé ouvertement. M fut-il débarrassé de son ce nius, qu'aux moyens de se s'était borné à mettre en ce là, il en fit succéder d'autr giques. Les temples furent sacrifices interdits, les stat livrées aux flammes, les bi ples confisqués et attribu partie aux églises chrétienn fils héritèrent de son zèle pagation du christianisme; veu, Julien (*voy.*), à peine trône, employa tous ses soi efforts pour rendre un peu cienne religion, qui était à mort précoce lui sauva la chouer dans ses tentatives; seurs se hâtèrent de rentrer tracée par Constantin. Grat premier de se revêtir des insign rain pontife. Théodose rend cien culte toute une suite d' e gueur dont Dioclétien seul l'exemple, lors des persécution tiens. Quelques voix cepen encore s'élever pour defend proscrite et demander la des chefs-d'œuvre de l'art. rent point écoutées; et les p allèrent sans cesse en s'aff bien qu'on en entend à pe écho dans les écrits d'Amr lin et de Thémistius *voy.* Cependant le christianisme triomphé depuis de longues les villes, que la religion a minait encore dans les villa, nom de païens (*pagan*, v la racine *pagus*), sous lequ

designer ses sectateurs vers l'é-
 règne de Théodose-le-Jeune.
 noyen-âge, ce terme de mépris
 né à tous les idolâtres et même
 métemps; mais aujourd'hui, qu'on
 n'ait la religion de ces der-
 nières; qu'on sait que comme les
 chrétiens, ils n'adorent qu'un
 Dieu, le vrai Dieu, on ne flétrit
 pas les croyances religieuses du nom
 de païen; on le réserve exclusiver-
 ment aux sectateurs de la pluralité
 des dieux, en y attachant même une
 barbarie sauvage et grossière, telles
 que les rencontres plus guères que
 dignes de l'Afrique, de l'Amé-
 rique, de l'Océanie et de certaines par-
 ties septentrionales. C. L. m.
 Ce nom nous vient de l'italien
pagano, dérivé par contraction du latin
paganus, lequel désignait, chez les
 Romains, une troupe de jeunes garçons
 qui se distinguaient par leur
 tenue et entretenaient pour leur
 amusement. Ces enfants, choisis
 par leurs parents, se distinguaient par leur
 tenue et entretenaient pour leur
 amusement. Sous
 le nom de chevalerie, les hauts barons
 entretenaient de jeunes gentilshommes
 pour faire près d'eux l'appren-
 tissage des armes (voy. CHEVALIER, T.
 6). Ils accompagnaient leurs
 maîtresses à la chasse, dans
 leurs visites ou pro-
 fesaient leurs messages et mé-
 naient à table. Les pages por-
 taient de leurs maîtres, et con-
 tribuaient à l'éclat de leur maison et de
 leur fortune. Ce contact avec les che-
 valiers a donné au monde peut seul donner l'ha-
 bitude aux dames se chargeaient de leur
 instruction, leur catéchisme et la galante-
 rie de Dieu et l'amour des dames.
 Les gentilshommes étaient *mis hors*
 à l'âge de 14 ans, et reçus
 par une cérémonie religieuse.
 Les pages ou près d'un grand
 survécurent à la chevalerie, et se
 virent en France jusqu'à la révolution.
 On rétablit des pages dans son pa-
 lais, sous le nom de *enfants d'honneur*,
 un proverbe (*hardi comme un*
page) a même peu regretter cette in-

stitution, qui tombe à peu près partout
 en désuétude. Z.

PAGÈS (GARNIER-), député qui,
 pendant sa courte carrière, marchait à la
 tête du parti radical, était né à Mar-
 seille, le 27 décembre 1801; il sortit du
 collège en 1817, fit son droit, et se fit
 inscrire au barreau de Paris. Rien n'a-
 vait encore attiré sur lui l'attention pu-
 blique, lorsque la publication des fameu-
 ses ordonnances de Charles X devint le
 signal d'une résistance universelle. Elle
 fut organisée en différents lieux, entre
 autres chez le jeune avocat qui habitait,
 avec son frère et sa sœur, dans l'hôtel
 Saint-Aignan, rue Sainte-Avoye. Des ci-
 toyens du 7^e arrondissement s'y réuni-
 rent en armes; on y passa la nuit à faire
 des cartouches et à fondre des balles;
 et cette maison devint ainsi l'arsenal
 et le quartier-général des insurgés qui
 se portèrent avec tant d'ardeur à la
 Porte Saint-Martin et sur l'Hôtel-de-
 Ville. Quand, en 1831, la société *Aide-
 toi, le ciel t'aidera* se reforma, Garnier-
 Pagès, nommé membre du nouveau com-
 mité, se chargea, en cette qualité, de la
 haute direction et de la correspondance
 de la société. Il venait d'atteindre l'âge
 de 30 ans requis par la loi, lorsque,
 sur la fin de la même année, le collège
 électoral de l'arrondissement de Vienne
 (départ. de l'Isère), le nomma son re-
 présentant à la Chambre des députés:
 il fut élu le jour même où la loi lui
 ouvrait les portes de la Chambre. Le
 début politique de Garnier-Pagès n'eut
 rien de brillant; il perdit même conte-
 nance dans l'un de ses premiers discours,
 ce qui s'explique par le peu de faveur
 que ses opinions rencontraient; cepen-
 dant, il se montra dialecticien habile,
 orateur riche en ressources, courageux,
 hardi, mais sans véhémence et froid plutôt
 qu'exalté. Il vota constamment avec les
 membres de l'extrême gauche, et con-
 serva ses liaisons avec les partis extra-
 parlementaires. Bientôt, lors des événe-
 ments des 5 et 6 juin, un mandat d'ame-
 ner ayant été lancé contre le député de
 l'Isère, il fut obligé de se cacher pour se
 soustraire à la juridiction des conseils de
 guerre; du fond de sa retraite, il pu-
 blia, de concert avec M. Laboussière, son

collègue, une énergique protestation contre la suspension des lois protectrices de la liberté du citoyen. « Nous promettons sur l'honneur, écrivaient les deux députés, de nous présenter devant la justice aussitôt que force sera revenue à la loi. » Ils tinrent parole; mais presque aussitôt, la chambre des mises en accusation déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre eux, et les renvoya de la plainte. Garnier-Pagès reprit sa place au sein de la représentation nationale, à l'ouverture de la session de 1832 à 1833.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ses votes pendant cette session et la suivante : il combattit toutes les propositions ministérielles, appuya toutes les réclamations, et créa aux cabinets qui se succédèrent après la mort de Casimir Périer le plus d'embarras qu'il put. Son talent grandit par l'usage de la tribune et l'expérience qu'il acquit dans les luttes parlementaires : bientôt il réussit à se faire écouter d'une assemblée à laquelle cependant ses discours et ses opinions étaient antipathiques. « M. Garnier-Pagès a un talent tout-à-fait parlementaire, a dit Timon (voy. ГОУМЭНИН), en 1836. Il ne dit que ce qu'il veut dire; et, comme un nautonnier habile, il conduit sa parole et ses idées à travers les écueils dont sa route est semée, sans y toucher, sans faire naufrage... Sa discussion est serrée et substantielle. Il déduit nettement ses propositions les unes des autres, en commençant par les principales pour arriver aux secondaires; et ses raisonnements se pressent et s'unissent sans se confondre... M. Garnier-Pagès est l'un des meilleurs dialecticiens de la Chambre. Il a infiniment de grâce spirituelle et enjouée. »

Cependant aux élections générales qui suivirent, le député républicain ne fut pas réélu dans l'Isère; mais, peu de temps après (1835), l'arrondissement du Mans (Sarthe) le renvoya de nouveau à la Chambre. Il fut réélu dans le même collège aux élections de 1837 et de 1839.

Jusqu'en avril 1838, il n'avait pas justifié cet autre jugement de Timon : « M. Garnier-Pagès aurait les qualités propres à un ministre, » car il s'était contenté de faire de l'opposition et de plaider la cause de tous ceux qui avaient en-

couru la réprobation ou du gouvernement. Mais dès qu'il fut élu sur la conversion des lois le 20 avril, il montra, en maniant et en traitant des matières de finances, une science, une expérience, une supériorité à tout ce qu'il y avait de lui jusqu'alors. Après cette mesure comme étant sage, utile et légale, donnant lecture d'une proposition pour objet de conserver le principe, mais en même temps en ouvrant aux porteurs des nouvelles obligations pendant 5 ans; enfin de ne pas le remboursement ou la conversion le 1^{er} septembre 1842. Il fit un discours prononcé sur cette mesure une improvisation qui eut en lui une véritable supériorité.

Indépendamment de sa science goureuse que Garnier-Pagès porta à la tribune de la Chambre au nom du parti républicain de l'Opposition radicale et en lui un collaborateur infatigable.

Dans les déplorables circonstances qui accompagnèrent la coalition de 1838, contre le ministère de M. Molé (voy. MOLÉ), Garnier-Pagès fit des propositions moins avancées de renverser le ministère, car ils étaient réunis les hommes de plus dissemblables. Le discours nonça, le 9 janvier, dans la fameuse adresse en réponse au discours de la couronne, fut déclaré appuyer le projet de loi de M. Odilon Barrot, dont d'ailleurs d'assez fortes nuances et à qui il ne s'abstint pas en passant quelques traits. La majorité se trouvait voulue qu'il avait toujours voulu et suivait depuis huit ans (1830 p. 317).

Voici le jugement que l'on fit dans les *Débats* (10 janvier 1839) député radical : « M. Garnier-Pagès jouit seul dans la Chambre de l'audace d'attaquer la constitution et de l'adresse avec laquelle il s'abstint ainsi dire, la vigilance du g

« dans les passages délicats lui a rité de réputation. On est moins fond des choses qu'à l'art qu'il ser a pensée à bon port au mille écueils. M. Garnier-Pagès influence politique; mais qui personnellement l'espèce : qui s'attache toujours à un esprit. »

maladie de poitrine enleva le uté le 25 juin 1841, à Paris. re M. Garnier-Pagès, frère du , nommé lors des élections gé- : 1842, dans le département de ge du même côté de la Cham-

E. P-C-T.

DE, nom formé par contrac- tons persans *pour*, idole, et mple, et qu'on donne indis- : aux temples païens de la plu- cuples de l'Asie, *voy.* CHINE, ИДЫ (religion), T. XIV, p. te.—On appelle aussi pagode renfermées dans ces temples, sion de petites figurines gro- rdinairement de porcelaine, us souvent la tête mobile. Ces rent fort à la mode pendant emps. Quelques-unes venaient . — On nomme encore pagode monnaie d'or en usage dans slant à peu près 10 fr. Ce nom des figures d'idoles dont elle aprinte.

Z.

ATIDES, *voy.* ARMÉNIENS.

IN (VON DER), famille livo- ancienne qui entra au service e et reçut d'elle le titre de ba- ré, le 18 octobre 1679, aux AN CARSTENSOHN von der Pahn- nant-colonel dans les armées iance alors très importante.

Livonie changea de maître, entrèrent au service de l' xiste encore aujourd'hui dans ace ainsi que dans l'Esthonie, de ce nom; mais la branche èbre est celle qui fut élevée, er 1799, à la dignité de comte i, possessionnée surtout en , s'y est alliée aux familles de de Hahn. A cette branche t le fameux comte PIERRE de nt il sera question à l'occasion

de la mort de l'empereur Paul I^{er}, évé- nement sur lequel le lecteur peut con- sultier l'ouvrage de Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, etc., t. I, p. 430-50. Gouverneur général de Saint-Pétersbourg à cette époque (mars 1801), avec le grade de général en chef, il fut renvoyé dans le gouvernement général de Livonie qu'il avait administré appa- ravant et dont il était resté titulaire; mais il aimait mieux prendre sa retraite, et vé- cut depuis ce temps dans sa terre de Hof zun Bergen en Courlande, où il termina paisiblement ses jours, le 13 février 1826, âgé de 82 ans.

De ses cinq fils, les trois aînés ont rendu à son nom un vif et noble éclat. « La loyauté de leur caractère, dit avec raison le prince Dolgorouki, leur a conquis l'estime universelle. » Puis il ajoute : « Le général comte PAUL (PÉTROVITCH), mort en 1836, fut un militaire distingué. Le comte PIERRE (général de la cavalerie, adjudant général de l'empereur, chevalier de l'ordre de Saint-André, etc., etc.), l'un des plus brillants généraux russes, conquit une belle part de gloire dans les campagnes de 1812, 1813 et 1814, ainsi que dans les guerres plus récentes de Turquie et de Pologne : ce général va- leur et loyal est aujourd'hui ambas- sateur de Russie à Paris (depuis 1835 ; mais depuis le commencement de 1842 absent de son poste par suite de petites mésintelligences entre sa cour et celle des Tuileries), et membre du conseil de l'em- pire où siège également son frère, le comte FRÉDÉRIC, aussi noble et aussi loyal que lui. » Ce dernier, alors gouverneur de Kherson, fut, en 1829, l'un des signa- taires de la paix d'Andrinople (*voy.*) S.

PAIEMENT, *voy.* DETTE, ACQUIT, ÉCHÉANCE, DÉLAI, etc.

PAIENS, GENTILS, *voy.* PAGANISME, et la note de l'art. NOBLESSE.

PAILLASSE, de l'italien *paiazza* ou plutôt *pagliajo*, *pagliaccio*, homme de paille. C'est le farceur du théâtre populaire napolitain, pauvre diable qui couchait sur de la paille hachée. Intro- nisé chez nous sous la *toile de paille* à carreaux qui le recouvre, il est le héros des parades (*voy.*) en plein vent, et amuse un instant gratis le public, auquel un

compère vient ensuite offrir les amusements de la foire, les spécifiques du charlatan, ou l'explication des cartes. Z.

PAILLE. Sous ce terme général, on comprend les tiges de toutes les céréales quand elles sont séchées par la maturité et dépouillées de leur grain. Par exception la paille de maïs n'est point la tige, mais bien les feuilles et les spathes, la balle de cette utile graminée. Les usages de la paille sont très variés; on l'emploie surtout avec succès pour la nourriture des bestiaux. Elle sert de litière (voy.) aux animaux dans les écuries et les étables, et c'est de là qu'elle sort en fumier et constitue ces engrais (voy.) si importants en agriculture et dans le jardinage.

La paille de seigle, moins estimée comme fourrage (voy.), sert à rempailler les chaises et à la confection d'une foule de petits objets, tels que jouets d'enfants, boîtes, etc. Différentes espèces de paille servent à la fabrication du papier; dans beaucoup de ménages, la *paillasse* fait encore la base du coucher. On recouvre en chaume (voy.) l'habitation modeste du campagnard. La paille forme en outre la ruche de l'abeille; elle sert à l'emballage, etc. C-n-s.

La paille devient un objet de luxe pour la confection des chapeaux (voy. CHAPELLERIE). Elle demande alors à être nattée, assemblée en spirale brin par brin, et cousue. Florence a le monopole des chapeaux de paille d'une grande finesse. Celle qui sert à ce travail provient d'un froment barbu cultivé exprès. Le grain est semé très épais dans un terrain médiocre; la paille arrachée est exposée au bord de l'Arno et s'y blanchit; elle est choisie ensuite avec attention et divisée soigneusement en lanières. C'est ce qu'on nomme *paille d'Italie*. Le royaume Lombardo-Vénitien fabrique des chapeaux moins beaux, connus sous la dénomination de chapeaux *suisse*s. On en fait aussi en France, mais de qualité inférieure. La paille tressée sans être fondue sert à fabriquer des chapeaux grossiers et des cabas. On obtient encore des chapeaux très légers avec de la paille non tressée, en cousant simplement les brins à côté les uns des autres. Les chapeaux *dits de paille de riz* sont faits avec des fila-

ments de bois blancs fort n

PAIN. Base en quelque nourriture de l'homme, et composé de farine, d'eau. L'usage du pain est fort ancien; voyons déjà Abraham en offrir à ses anges qui lui apparurent dans Mamré. Les Grecs faisaient l'invention du pain au dieu Enée ne fut d'abord, sans doute, qu'une galette mince et cassante qu'on cuisait sous la cendre chaude ou dans une poêle. L'emploi du pain déjà connu du temps de Moïse fut au pain plus de légèreté et

L'aptitude plus ou moins diverse des farines (voy.) à fermenter se mesure à la proportion (voy.) qu'elles renferment. Et à l'action continue d'un fil de certaine quantité de farine et d'eau, l'amidon est entraîné, le sel reste le gluten, de couleur très élastique tant qu'il est humide, obtenu et réparti dans de la farine on le saupoudre, il s'imbrasse; qu'on y verse en petite quantité de gaz acide, il se gonfle et se gonfle; si on le laisse trop longtemps à elle-même, il se putréfie; si on le laisse dans l'eau et qu'on y ajoute un peu de sucre, la fermentation s'étend à toute la masse et elle devient bonne à faire du pain. La première portion de pâte ainsi préparée s'appelle *levain* (voy. LEVAIN). Le gluten, la féculose ou l'amidon (ces mots) n'offrirait, après qu'une masse compacte et lisse a été faite, plus de gluten dans la farine que dans celle des autres céréales; l'orge et l'avoine contiennent des produits dont la saveur est différente de celle du pain.

Le choix des farines a une grande influence sur la bonté du pain. Voici comment s'op-

le levain jeté dans le pétrin y est puis épaissi par une nouvelle farine dont on fait une pâte ferme et qu'on place dans un pétrin que l'on ferme sur elle ; sous l'expression technique, la *fontaine*. Quand on l'a ainsi fermenté pendant un temps déterminé est renouvelée avec des farines surajoutées une seconde, puis une troisième, et ensuite la pâte. A ces trois degrés du ferment on répondent les noms de *première levain de seconde* et *levain intus*. C'est à ce dernier qu'on ajoute du sel et aussi, surtout à la levure de bière délayée dans l'eau, rend la pâte plus légère. On la masse en pâtons, savoir : par exemple pour un pain de 2 kilogr. placés dans des *bannetons* ou osiers doublés de toile, sont posés sur le four ; la pâte s'y gonfle ; puis, sur couche, le four est saiblement chauffé, l'ouvrier enfourne les pâtons placés sur des bois fleuris avec un peu de levure et doit avoir des *jocos* ou pains plats d'enfourner, on y fait, avec des entailles qui, donnant passage au gaz renfermé dans la pâte, empêchent de se boursouffler à ces endroits. On ferme le four et on y laisse les pains jusqu'à ce qu'ils soient assez cuits convenable. Là, l'intérieur de la pâte est travaillé par l'eau chaude, par les gaz formés avant la cuisson et par ceux que produit la fermentation à haute température du four. Si le four est trop chaud, la croûte se forme trop vite et empêche les gaz de s'échapper ; si elle est moins cuite, il se dégage plus de vapeur d'eau et de levain au four trop longtemps

opérations les plus importantes de la panification est le *pétrissage* ; pour faciliter les réactions chimiques et empêcher de petites farines de former des grumeaux, il faut que le pétrissage atteigne toutes les parties de la pâte. Pour cela, on la divise en petites portions, qu'on prend successive-

ment au fond du pétrin, pour la reprendre, les déchirer, les battre encore, exercice fatigant que les ouvriers ont l'habitude d'accompagner d'une espèce de gémissement qui leur a fait donner le nom de *geindres* ; cependant on appelle plus particulièrement ainsi l'homme qui enfourne. Pour faire ce travail pénible, on a imaginé différents instruments mécaniques destinés à pétrir la pâte, et il n'est pas douteux qu'ils ne donnent de bons résultats. Si la pâte est d'abord travaillée dure, puis qu'on y met de l'eau, ce qu'on nomme *bassinage*, cette préparation est favorable à la qualité du pain, mais fatigante pour l'ouvrier. Le pétrin mécanique offre l'avantage de préparer un bon bassinage. Comme objection au pétrin mécanique, certains boulangers allèguent qu'il introduit moins d'air dans la pâte que le travail à bras ; mais il est reconnu que c'est le gaz acide carbonique qui fait lever la pâte ; l'air ne ferait que la feuilletter. Le sel, non-seulement donne plus de goût au pain par sa saveur particulière, mais encore augmente l'absorption de l'eau par la farine. Comme la pâte est d'autant plus légère qu'elle a été plus travaillée par la fermentation, on y introduit quelquefois diverses substances fournissant du gaz acide carbonique ; la meilleure est le sirop de dextrine (*voy.*), qui communique au pain une saveur légèrement sucrée. *Voy.* BOULANGER, BOULANGERIE. L. G-s.

On a aussi mêlé dans la pâte du pain, soit pour activer la fermentation, soit pour la blanchir, des sels dangereux, tels que le sulfate de cuivre et de zinc, l'alun, etc. ; ces falsifications ne sauraient être trop sévèrement punies. La chimie donne heureusement des moyens faciles de les reconnaître.

On nomme *pain d'épices* une sorte de gâteau serré fait avec de la farine de seigle, de la mélasse, du miel, et différentes substances aromatiques. Quelquefois on le recouvre de petites dragées nommées *nonpareilles* ; d'autres fois, on y ajoute des substances actives qui en font un médicament. Les *mélilates* des anciens étaient sans doute une espèce de pain d'épices. Son usage paraît nous être venu d'Asie. Reims (*voy.*) est renommé

en France pour l'excellence de cette préparation. Sous le nom de *Leckerle*, on confectionne à Bâle de petits pains d'épices glacés très connus comme friandises. — Le *pain à cacheter* ou *oublie* est une sorte de petit pain sans levain, très mince, coloré diversement, dont on se sert depuis environ deux siècles seulement pour cacheter ou sceller les lettres. On fait aussi avec de la gélatine des pains à cacheter transparents. — On appelle *pain à chanter* cette même pâte, blanche, sans levain, coupée en rond pour en faire des hosties (*voy.* ce mot) par la consécration. — Le *pain béni* ou *eulogie* (*voy.*) est celui que les fidèles offrent à l'église pour être béni et distribué à tous les assistants. On fait remonter cet usage au VII^e siècle (*voy.* aussi ANTIQON). — Dans l'Ancien-Testament, les *pains de proposition* ou *d'offrande* étaient les pains sans levain qu'on offrait à Dieu tous les samedis dans le tabernacle et ensuite dans le temple de Jérusalem. Il y en avait douze d'après le nombre des tribus ; on les posait sur une table dorée vis-à-vis de l'arche d'alliance. On les renouvelait chaque jour de sabbat, et il n'était permis qu'aux prêtres d'en manger. Z.

PAIN (ARBRE A), *voy.* JAQUIER.

PAIR (comm.), du latin *par*, égal, d'où est venu l'italien *al pari*, *voy.* CHANGE.

PAIR, PAIRIE. Cette dignité date, en France, de l'établissement de la féodalité, et non pas du règne de Charlemagne*. Dans l'origine, tous les vassaux immédiats du roi étaient *pairs* (*pares*), c'est-à-dire égaux entre eux, de même que tous les vassaux immédiats d'un grand fief. Le nombre des pairs fut réduit plus tard ; mais il serait difficile de préciser l'époque où cette réduction eut lieu. Dans le X^e siècle, lorsque Hugues-Capet monta sur le trône, il n'y avait plus en France que sept pairs laïques : les ducs de France, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Normandie et les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne (*voy.* T. X, p. 774). On se servait déjà alors de l'expression *être jugé par ses pairs*, c'est-à-dire

(*) *Voir* Hénault, *Abrégé de l'histoire de France*, à l'année 974. S.

par ses égaux, comme par naturels. Le duc de France : de la couronne, il ne r pairs, auxquels on adjoit ecclésiastiques : l'archevêq et ses suffragants, les évêq de Beauvais, de Noyon. et de Langres, dont les di soumis immédiatement au cienne pairie, qui n'exer influence considérable s des affaires, s'éteignit à n grands fiefs furent réunis i en sorte que les pairs conservèrent seuls leur tit on ne tarda pas à établir pairs laïques. La Bretagne duché-pairie en 1297, l'A à la même date, la Bourg Cette dignité, accordée d'a princes du sang, le fut ens bres les plus influents de l en 1505, le comté de Ne VERNAIS fut la première j faveur d'un prince étrang au juste à quelle époque c nombre des pairs, nomb passé de beaucoup dans l tout sous Louis XIV, et moment où la révolution la pairie la plus ancienne duc d'Uzès, instituée en l même temps les privilèges furent considérablement r duits à un siège au parle Abolie pendant la révolu fut reconstituée sur d'aut Charte de 1814 (*voir* les de cette charte** modifié

(*) Sur les familles de l'anc çaise, on peut consulter l'*Atti Sage*, n° XII, et l'*Atlas constitu de M. J. de Mancy*, n° 5. On tr ques renseignements dans l'*Ann in-complet*, de M. d'Hauteriv in-12), destiné, ce semble, à de de *Péage* français. *Voy.* d' LORRAINE (Elbeuf), ROMAN, RICHELIEU, BOUTILLON, M LUXEMBOURG, GRAMONT, NO HARCOURT, FITE-JAMES, BR BIRON et GONTAUT, AIGUI VAUGUYON, CHOISEUL, LA CLERMONT-TONNERRE, etc.

(**) L'art. 23 resta d'abor cien art. 27, mais sous la rése l'art. 68 : qu'il sera soumis à

n. 20 à 29 actuels). Aujourd'hui, la pairie, en France, n'est plus qu'une institution que compose la chambre des pairs et le conseil de justice : à ce dernier, voy. l'art. suivant, et pour son organisation en qualité d'un des trois pouvoirs de l'état, voy. CHAMBRES LÉGISLATIVES*.

En Angleterre, la pairie s'établit de la même manière qu'en France et vers le même temps, avec cette différence importante : tout membre de la haute noblesse anglaise fait partie de droit, s'il est le plus âgé ou l'aîné de la famille. Le plus âgé des pairs passe même quelquefois avec le domaine auquel elle est attachée. Les pairs d'Angleterre jouissent aujourd'hui de plusieurs privilèges et siègent dans la Chambre haute (PARLIAMENT) et sont par droit de conseil privés de la cour. Un pair accusé du crime de haute trahison ne peut être jugé que par le conseil des lords. Dans les affaires civiles, ils ne peuvent être mis en état de prison. La calomnie envers eux est punie plus sévèrement qu'envers tout autre citoyen. Ils ont le droit de demander au roi une audience quand il leur plaît, et de lui faire des remontrances pour le personnel de la Cour. Voy. Debrett, *Complete Peerage of Great Britain and Ireland*, existe déjà une vingtaine d'édits royaux avens consacré des articles à des familles principales de la pairie.

Z.

S (COUR DES). L'institution de la cour des pairs, voy. l'art. précéd.) comme cour d'appel remonte à des temps fort anciens. L'origine des sociétés, on sen-

tion de 1831. En effet, la loi du 29 mai 1831 y substitua un art. nouveau, très différent, qui abrogea l'hérédité de la pairie.

S. La nouvelle pairie française eut pour point de départ la promotion collective du 4 mai 1830 à laquelle Napoléon substitua, le 2 juin 1831, une nouvelle promotion de 18 pairs. Mais les anciens ne tardèrent pas à reprendre leurs droits, et leur nombre fut porté jusqu'à 210 par l'ordonn. roy. du 18 mai 1831. L'ordonn. du 19 août 1831 accorda l'hérédité. On peut voir les détails dans l'ouvrage de M. J. de Mancy, et la composition actuelle de la Chambre dans l'*Almanach*.

S.

tit que toute querelle s'élevant entre deux hommes devait être jugée par leurs égaux. On convoquait des vieillards ou des voisins pour vider ces démêlés. De là naquit l'institution des jurés, des prud'hommes, des pairs. Ce fut plus tard que les progrès toujours croissants de la civilisation firent instituer des cours de justice et des tribunaux permanents et réguliers, chargés de prononcer tant sur les actions civiles que sur les actions criminelles qui viendraient à naître entre les particuliers.

Dans les temps de la féodalité, on appela plus spécialement *cour des pairs*, l'assemblée des seigneurs ecclésiastiques et laïques réunis autour de leur suzerain pour juger les différends dans lesquels l'un d'entre eux était en cause. La plus élevée de ces cours était celle que présidait le roi de France, lorsqu'il était entouré des principaux dignitaires ecclésiastiques et de ses grands vassaux. Au commencement du XIII^e siècle, on aperçoit cette cour composée des douze pairs de France. L'acte le plus solennel qu'elle fit alors, fut l'arrêt qu'elle rendit, au mois d'avril 1203, contre Jean-sans-Terre (voy.), par lequel ce roi d'Angleterre fut convaincu du meurtre de son neveu Arthur, condamné à mort et dépossédé de ses terres mouvantes de la couronne. Il n'avait pas répondu à l'ajournement qui lui avait été donné et n'était pas présent à ce procès.

Plus tard, le roi, pour acquérir probablement plus d'influence dans les décisions de la cour des pairs, y fit adjoindre les grands-officiers de la couronne, c'est-à-dire le chancelier, le connétable, le bouteiller et le chambrier. Ce fut en 1224 que cet arrêt fut rendu, contre les pairs, dans le procès de la comtesse de Flandre.

Les femmes faisaient aussi partie de la cour des pairs, lorsqu'elles possédaient un fief érigé en pairie. Du Tillet en cite beaucoup d'exemples tirés des registres du parlement. Nous n'en indiquerons que deux. Au commencement du XVI^e siècle, Mahaut, comtesse d'Artois, belle-mère de Philippe-le-Long, assista, comme pair de France, au jugement rendu contre le comte de Flandre, et sous Henri II, en 1550, Diane de Poitiers, sa maîtresse,

pair de France comme propriétaire du duché de Valentinois, fut récusée par le duc de Nivernais, dans un procès qu'il avoit au parlement pour le comté de Dreux.

Les ajournements ou citations devant la cour des pairs étaient originairement donnés par deux pairs. C'est ainsi que, dans un démêlé qui eut lieu entre Philippe-le-Bel et Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, en 1292, et dans lequel ce dernier était accusé de félonie contre le roi son seigneur, l'ajournement fut fait par les évêques de Beauvais et de Noyon. Plus tard, des chevaliers furent chargés de ces ajournements, et à la fin c'étaient les greffiers de la cour qui avaient cette mission.

Le jugement rendu par la cour des pairs, en 1331, contre Robert III, comte d'Artois, est célèbre par toutes les formalités qui y furent observées et qui nous ont conservé, dit le P. Hénault, la forme dans laquelle étaient jugés les pairs de France dans les procès criminels.

Enfin, un dernier procès qu'on peut citer, parce que diverses questions fort importantes sur la constitution de l'ancienne cour des pairs y furent résolues, est celui qui eut lieu sous Charles VII, en 1457, contre le duc d'Alençon, comme fauteur de la révolte du dauphin (depuis Louis XI).

La cour des pairs finit par se fondre avec le parlement de Paris. Les pairs figuraient dans les lits de justice (voy.) et tenaient dans le parlement le premier rang, qui leur était toutefois disputé par les présidents.

La cour des pairs fut réinstituée par la Charte de 1814. En effet, l'art. 33 de cette Charte porte que la Chambre des pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'état, qui seront définis par la loi. L'art. 34 ajoute qu'aucun pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre et jugée par elle en matière criminelle.

Il est vrai que ces textes ne portent pas les mots *cour des pairs*; mais dès que la Chambre des pairs était chargée de juger certains faits déterminés, il était

(*) Ces deux articles portent les nos 28 et 29 dans la Charte révisée en 1830.

naturel qu'une dénomination judiciaire lui fût donnée, et c'est ce qui eut lieu dans l'ordonnance qui, en 1820, constituait cette chambre pour juger Louis XVIII, et, depuis, dans toutes celles qui ont eu pour objet le même objet.

C'est en 1815, dans la triste affaire du maréchal Ney (voy.), que la cour des pairs eut, pour la première fois, occasion d'exercer le pouvoir judiciaire. Cette loi n'avait déterminé le mode de procéder qui y devait être employé; mais une ordonnance du 12 novembre de cette année vint remplir cette lacune en rendant applicables aux procédures à suivre et à juger par la cour des pairs les formes principales réglées par le Code d'instruction criminelle, pour les cours spéciales, notamment en ce qui concerne l'intervention du ministère public, la publicité des débats, la liberté de la défense, l'audition des témoins et la délibération de l'arrêt.

Une loi serait nécessaire pour régler définitivement le mode de procéder de la cour des pairs dont les membres, d'après l'état actuel des choses, sont, contrairement aux principes du droit criminel, tout à la fois juges d'instruction, jurés constatant le fait, juges appliquant la peine et législateurs proportionnant arbitrairement la peine au crime. Les travaux que cette cour a suivis jusqu'ici ont été réunis dans un ouvrage intitulé : *Précédents de la Cour des pairs*, recueillis et mis en ordre par M. E. Carré de la Croix, garde des archives de la Chambre des pairs (1 vol. in-8°, 1839).

La Chambre des pairs devient cour des pairs lorsqu'elle juge les crimes très mis en accusation par la Chambre des députés, en vertu de l'art. 47 de la Charte. Dans cette circonstance, il est aussi à désirer qu'une loi vint régler les formalités auxquelles donnent lieu des procès aussi graves. A. T.

PAISIELLO (GIOVANNI), célèbre compositeur italien, naquit, le 9 septembre 1741, à Tarente, où son père était médecin-vétérinaire. Il eut pour maître le chanteur Carlo; et en 1755, il entra au conservatoire di S. Onofrio, où professaient alors Durante (voy.). A l'âge de 16 ans, il avait déjà publié un grand ouvrage

mes, de psaumes, d'oratorios plus pur, dont quelques-uns se t à la Bibliothèque du Roi. En composa deux opéras pour le : Bologne, et le succès qu'ils le décidèrent à suivre une car-laquelle l'entraînaient ses dis-naturelles. Dès lors, il écrivit béâtres de Modène, de Parme, , de Rome, de Naples, une lamirables opéras qui répandi-nom dans toute l'Europe. En consentit à se rendre auprès de rice Catherine ; puis, de la ca-la Russie, il partit, en 1778, one, où il composa pour Jo-partition de *Il re Teodoro*. De retour à Naples, après s'é-à Rome, il fut nommé maître le, avec un traitement considér-le roi Ferdinand IV. Mais lors-union des Français força la cour s à s'enfuir en Sicile, Pafsiello la gouvernement républicain la maître de musique de la nation, i attira la disgrâce de la famille , et le fit suspendre de son em-dant deux ans. Bonaparte, qui ait comme le premier composi-on époque, le manda à Paris, en le chargea de composer un *Te* l'occasion de la conclusion de la miens. Le gouvernement fran-aita d'ailleurs avec la plus grande on, et lui proposa plusieurs pla-ortantes ; mais il se contenta de maître de chapelle. Ce fut alors oposa son opéra de *Proserpine*, meurs messes, motets et prières. 4, il demanda et obtint la per-de retourner à Naples. Deux ans l, lorsque Joseph Bonaparte y vint manteau royal, ce prince confir-ello non-seulement dans les places apait, mais le nomma président ction du Conservatoire et le fit membre de la Légion-d'Hon-mourut, le 5 janvier 1816, à 76 ans.

nd compositeur a considérable-t. Nous mentionnerons parmi ses bres opéras : *La molinara*, *Il di Seviglia*, *Nina*, *La serva* *L'amor contrastato*, *L'innocente fortunata*, *Il matrimonio inas-*

pettato, *I filosofi imaginari*, *La grotta di Trofonio*, *L'olimpiade*, etc. Il a composé 27 grands opéras, 51 opéras buffons, 8 intermèdes, et un nombre infini de motets, d'oratorios, de messes, moins connus que ses compositions profanes. Il a rendu à l'opera-buffa italien le service d'unir plus intimement la musique à l'action et de la rendre plus dramatique. Il se conformait mieux que ses prédécesseurs aux situations ; il raccourcit les ritournelles, coupa l'uniformité des airs par des chœurs, et introduisit ces grands morceaux d'ensemble appelés finales. Fécondité extraordinaire, heureuse facilité à trouver des motifs naturels, talent rare à les développer par le secours de la mélodie ; sagesse d'exécution, goût, grâce, vigueur, simplicité, correction et élégance, telles sont les qualités de ses œuvres. Il passe avec une habileté singulière du comique au touchant ; il charme par sa naïveté, et jamais artiste n'a mieux peint les sentiments de l'âme ; seulement on lui reproche de trop fréquentes répétitions. C. L. m.

PAIX, situation d'un peuple, d'un état qui n'a point d'ennemis à combattre. Pris absolument, ce mot signifie traité de paix (voy. TRAITÉ). On désigna sous le nom de *paix de Dieu*, l'ensemble des prescriptions arrêtées, vers l'an 1035, par des conciles qui se réunirent, d'abord en Aquitaine, puis successivement dans toute la France, dans le but de faire cesser les souffrances causées au peuple par les guerres privées (voy.). On nommait *ville de paix*, la ville aux habitants de laquelle il était interdit d'user du droit de guerre et de vengeance : telle était la ville de Paris. Par suite des répugnances qu'excitait au XII^e siècle le nom de commune, les citoyens de Cambrai le remplacèrent, en 1180, dans leur constitution municipale, par celui de *paix*. Il en fut de même dans d'autres villes. On entendait par *paix de la ville*, la banlieue, le territoire sur lequel s'étendait la juridiction des *apaiseurs* ou des échevins de la ville. La coutume de Mons, en Hainaut, appelait *maison de la paix*, l'édifice où se rendait la justice. En Angleterre, on entend par *paix* du

roi, la tranquillité intérieure dans les provinces, dans les villes. En Allemagne, on désigne sous le nom de *paix religieuse*, ou *paix de religion*, plusieurs traités conclus entre les protestants et l'Empereur relativement à l'exercice du culte. Celle de Nuremberg, signée en 1532, en maintenant le *statu quo*, empêcha pendant quelque temps les hostilités d'éclater, mais ne put cependant détourner la guerre de Smalkalde (voy.), qui désola l'Allemagne, de 1546 à 1555. Dans cette dernière année, un nouveau traité, appelé *paix de religion d'Augsbourg*, fut conclu entre Charles-Quint et les États protestants. En vertu de ce traité, l'exercice de la religion protestante fut autorisé dans tout l'Empire. E. R.

PAIX (ΛΑ), en grec Irène (*σιπινα*), était sœur d'Eunomie, déesse de l'ordre, et de Dicc, déesse de la justice. Toutes les trois, suivant Pindare (*Olymp.*, XIII), étaient filles de Thémis et de Jupiter, et les dispensatrices de la richesse. Aristophane, dans sa comédie de *la Paix*, lui donne pour compagne Vénus et les Grâces. Après les triomphes de Timothée sur les Lacédémoniens (375 av. J.-C.), et le traité qui en fut la suite, les Athéniens élevèrent pour la première fois des autels à la Paix (Corn. Nep., *in Timoth.*, 2). Suivant Plutarque (*Vie de Cimon*), ce fut après la grande guerre médique (voy.). Pausanias (IX, 16) nous apprend que, par une allégorie charmante, la déesse était représentée portant dans ses bras le dieu de la richesse, Plutus, encore enfant. A Rome, sa fête se célébrait le 30^e jour de janvier (Ovide, *Fasti*, I, 709), dans le palais même du sénat, où son autel fut dressé lors du retour d'Auguste, après la pacification des Gaules, de l'Espagne et de la Germanie. Quelques années plus tard, on érigea à cette déesse, dans la rue Sacrée, le plus grand et le plus magnifique temple qui fût dans Rome. Commencé par Agrippine et achevé par Vespasien, il fut orné des riches dépouilles que cet empereur et son fils avaient enlevées au temple de Jérusalem (Suetone, *Vespas.*, 9; Fl. Josèphe, *de Bello Jud.*, VII, 19). Un incendie le détruisit sous Commode. Des médailles romaines por-

tent au revers l'image de la *paix Augustæ*, *Paxi perpetuæ*, et ses attributs, tels que la corne d'abondance, des épis, la palme ou un bien flambeau avec lequel on met le feu à des trophées d'armes.

PAIX (JUGE DE), magistrat chargé de juger sommairement, et sans appel, les contestations de peu d'importance; de concilier, s'il est possible, les différends dont le jugement appartient aux tribunaux civils ordinaires, et de remplir diverses autres fonctions attribuées par la loi.

Nous avons parlé à l'art. CANTON (T. XII, p. 741) de la *paix anglaise*, institution de ce nom que nous n'avons guère emprunté que chez nous, se rattachant aux fonctions conciliatrices de cette magistrature, et disant qu'en Angleterre il indique des fonctions de police judiciaire qu'elle a dans le but de maintenir la *paix* en poursuivant ceux qui la trou-

vent en France, sous l'ancien régime, avait senti la nécessité d'établir des juridictions particulières pour les affaires de peu d'importance. L'*auditeur de la paix* de Paris jugeait sommairement les demandes purement personnelles, l'objet n'excédait pas la valeur de 100 livres. En outre, d'après un édit du 15 septembre 1769, les bailliages et sénéchaussées avaient été autorisés à prendre au nombre de trois juges, dans chaque sénéchaussée particulière, et sans mixité de fonctions, sur les causes purement personnelles, *non procédantes de fait*, *passés sous le scel royal*, et qui n'excédaient pas la somme de 40 livres. La suppression des anciens tribunaux de la *paix* fut faite par l'Assemblée constituante, le 24 août 1790, un juge de la *paix* fut établi dans chaque canton. Les deux *assesseurs* de la *paix* furent supprimés, il devait être assisté de deux juges par la loi du 29 ventôse an IX. Les *juges de la paix* furent supprimés dans les cantons, à cause de l'importante population ou de l'étendue de la commune, forment plusieurs ressorts de *paix*. Il y a en France 2,846 *juges de la paix*. Ils sont à la nomination du roi, mais ne sont pas inamovibles.

Les attributions des *juges de la paix* sont fort nombreuses. Ils connaissent

une *juges civils*, de toutes
 rement personnelles ou mobi-
 rnaier ressort, jusqu'à la valeur
 , et, à charge d'appel, jusqu'à
 le 200 fr. Ils prononcent sans
 qu'à la valeur de 100 fr., et, à
 ppe, jusqu'au taux de la com-
 dernier ressort des tribunaux
 re instance : sur les contesta-
 les hôteliers, aubergistes ou
 les voyageurs ou locataires en
 r dépense d'hôtellerie et perte
 d'effets déposés dans l'auberge
 ôtel; entre les voyageurs et les
 ou bateliers pour retards, frais
 et perte ou avarie d'effets
 ant les voyageurs; entre les
 et les carrossiers ou autres ou-
 r fournitures, salaires, et répa-
 tes aux voitures de voyage. Ces
 connaissent, sans appel, jusqu'à
 le 100 fr., et, à charge d'appel,
 valeur que la demande puisse
 des actions en paiement de
 fermages, des congés, des de-
 résiliation de baux, fondées
 défaut de paiement des loyers
 es; des expulsions de lieux et
 ndes en validité de saisie-gage-
 nt lorsque les locations verbales
 crit n'excèdent pas annuelle-
 ment, 400 fr., et 200 fr. partout
 loi du 25 mai 1838, art. 1 à 3).
 Les *juges de paix* connaissent, sans
 appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et, à
 charge d'appel, à quelque valeur que la
 demande puisse s'élever : 1° des actions
 relatives aux champs, fruits
 et prés, soit par l'homme, soit par
 l'animal, et de celles relatives à l'éla-
 boration des arbres ou haies, et au curage,
 et à l'entretien des canaux servant à
 l'irrigation des propriétés ou au mouve-
 ment des usines, lorsque les droits de
 passage ou de servitude ne sont pas
 contestés; 2° des réparations locatives
 faites aux fermes, mises par la loi
 du locataire; 3° des contes-
 tations relatives aux engagements res-
 pectifs des gens de travail au jour, au
 mois ou à l'année, et de ceux qui les
 concernent; des maîtres et des domesti-
 ques de service à gages; des
 actions de leurs ouvriers ou ap-

prentis, sauf l'exécution des lois et ré-
 glements relatifs à la juridiction des
 prud'hommes (*voy.*); 4° des contesta-
 tions relatives au paiement des nourrices,
 sauf ce qui est prescrit par les lois et ré-
 glements d'administration publique à
 l'égard des bureaux de nourrices de la
 ville de Paris et de toutes les autres
 villes; 5° des actions civiles pour diffa-
 mation verbale et pour injures publiques
 ou non publiques, verbales ou par écrit,
 autrement que par la voie de la presse;
 des mêmes actions pour rixes ou voies de
 fait : le tout lorsque les parties ne se sont
 pas pourvues par la voie criminelle (art. 5).

Enfin, les *juges de paix* connaissent
 encore, à charge d'appel : 1° des entre-
 prises commises, dans l'année, sur les
 cours d'eau servant à l'irrigation des
 propriétés et au mouvement des usines
 et moulins, sans préjudice des attribu-
 tions de l'autorité administrative dans
 les cas déterminés par les lois et par les
 règlements; des dénonciations de nou-
 vel œuvre, plaintes, actions en ré-
 intégrande et autres actions possessoires
 fondées sur des faits également commis
 dans l'année; 2° des actions en bornage
 et de celles relatives à la distance pres-
 crite par la loi, les règlements particu-
 liers et l'usage des lieux, pour les plan-
 tations d'arbres ou de haies, lorsque la
 propriété ou les titres qui l'établissent
 ne sont pas contestés; 3° des actions
 relatives aux constructions et travaux
 énoncés dans l'art. 674 du Code civil,
 lorsque la propriété ou la mitoyenneté
 du mur ne sont pas contestées; 4° des
 demandes en pension alimentaire n'ex-
 cédant pas 150 fr. par an, et seulement
 lorsqu'elles sont formées en vertu des art.
 205, 206 et 207 du Code civil (art. 6).

Comme *juges de police*, les *juges de*
paix sont appelés à connaître des contra-
 ventions, c'est-à-dire des faits qui, sui-
 vant les dispositions du IV^e livre du Code
 pénal, peuvent donner lieu, soit à 15 fr.
 d'amende ou au-dessous, soit à 5 jours
 d'emprisonnement ou au-dessous, qu'il
 y ait ou non confiscation des choses sai-
 sies, et quelle qu'en soit la valeur. Ces
 fonctionnaires sont en outre *officiers*
de police judiciaire.

La loi veut qu'aucune demande prin-

skowa, et contribua à la prise de cette ville. Blessé de nouveau dans la retraite, il n'en pas moins son service; il était sergent, lorsqu'en 1813, il combattit la grande-armée à Lutzelbourg, à Buntzlau, etc. Forcé de fuir sur Dresde, il défendit les fortifications de cette ville. Blessé de nouveau par un obus à Wachau, il vint au bout de quelques mois offrir ses services à l'empereur, qui lui confia le commandement de l'armée d'observation de la Moselle et du Loing. A Montereau, il défendit le pont avec un tel courage, et fit une charge si admirable, que l'empereur le nomma grand-croix de la Légion-d'Honneur, et l'emmena au champ de bataille, en lui disant que tous les généraux n'avaient servi que de la sorte, l'ennemi ne serait point en mesure de résister. A la suite de cette journée, il se retira pour soigner ses blessures. Le général Bessières trouva le général Pajol digne de garder du service. Il fut chargé d'organiser les quatre régiments de cavalerie dont il eut le commandement. Pendant les Cent-Jours, l'empereur le nomma membre de la Chambre des députés, et lui donna le commandement du premier corps de la cavalerie. Le général Pajol fut nommé aide-major de Fleurus, ce qui valut le grand-croix de la Légion-d'Honneur. Le 18 août 1815, il se rendait à Namur, et se rendait sur le point de faire sa jonction, lorsqu'il fut surpris le désastre de Waterloo. Il se retira par Namur jusqu'à la Meuse, résistant à toutes les attaques de l'armée derrière la Loire, où il fut licencié. Mis à la tête du 7^e août 1815, il refusa de servir les princes de la Restauration, jusqu'au moment où la révolution de juillet 1830 vint le pousser au premier plan sur la scène politique. Arrivé à Paris au premier août 1830, il ne consentit pas à se mettre à la tête du mouvement, et le lendemain, il accepta le commandement en second, sous le général Gérard. *roy. T. XV, p. 518.* Le 2 août, le gouvernement provisoire fut nécessaire d'éloigner le roi

déchu et ses soldats du voisinage de la capitale, le général Pajol accepta cette mission, et se mit à la tête d'environ 15,000 hommes, entassés dans près de 1,600 voitures de place, que 10,000 autres suivaient de près, il arriva en face de l'armée royale vers le milieu de la nuit. Aux premiers coups de fusil, Charles X se retira, et le lendemain, le général Pajol entra à Rambouillet pour recevoir la soumission des troupes qui n'accompagnaient pas le roi à Cherbourg. Le dévouement du général Pajol fut alors récompensé par le grand-croix de la Légion-d'Honneur (20 août) dont il avait déjà été décoré dans les Cent-Jours, et par le commandement de la 1^{re} division militaire (26 septembre). Il fut en outre appelé à la Chambre des pairs, le 19 novembre 1831. Dans ses nouvelles fonctions militaires, il a constamment prêté l'appui de son bras à la nouvelle dynastie, et plus d'une fois son courage s'est montré dans la répression des émeutes et des conjurations. Cependant, le 29 octobre 1842, une ordonnance royale motivée, dit-on, sur l'âge du général, l'a mis en disponibilité et lui a donné un successeur. Cette mesure fut à ses yeux une disgrâce imméritée; et il rappela, dans cette circonstance, que Napoléon déjà lui avait montré le bâton de maréchal dans un avenir peu éloigné. Il refusa la place de gouverneur du Louvre et d'aide-de-camp du roi, qui lui fut offerte en dédommagement. Le général Pajol a épousé la fille du maréchal Oudinot (*voy.*): deux fils sont nés de ce mariage. D. A. D.

PAJOU (AUGUSTIN), célèbre sculpteur, naquit à Paris, en 1730. Dès l'âge de 14 ans, ses dispositions précoces le firent admettre parmi les élèves de J.-B. Lemoine, sculpteur du roi, et 4 ans après il remporta le grand-prix. Envoyé à Rome comme pensionnaire de l'Académie, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'histoire et de la littérature. A son retour, sa statue de *Pluton* lui ouvrit les portes de l'Académie de Peinture et Sculpture. Ses principales œuvres sont les statues de *Bossuet*, de *Pascal* et de *Turenne*, placées dans la salle des séances de l'Institut; son *Démosthène*, qu'il avait

fait pour le palais du sénat; sa *Psyché*, que l'on voit au musée du Luxembourg et le *Buffon* du Jardin des Plantes; il a aussi travaillé à la fontaine des Innocents et à plusieurs monuments, tels que le Palais-Royal, le Palais-Bourbon, etc. Pajou est mort paralytique, le 8 mai 1809. Son fils, JACQUES-AUGUSTIN, né à Paris en 1766, était un peintre fort distingué: il a fait un grand nombre de portraits estimés; mais son tableau le plus remarquable est celui qui représente *Marie-Antoinette emmenée de la prison du Temple pour être conduite à la Conciergerie*, et qui a été placé dans la chambre même que cette princesse y a occupée. J.-A. Pajou est mort de paralysie, comme son père, en 1820. C.

PAL (SUPPLICE DU) ou EMPALEMENT, (de *palus*, pieu). C'est le plus cruel des supplices connus. Il consiste à faire pénétrer un *pal* (pieu aigu, branche de bois aiguisée par un bout), dans le fondement du condamné. Pour *empaler* un malheureux, on le couche ventre à terre, les mains liées derrière le dos; on lui endosse un bât d'âne, sur lequel s'assied un valet de bourreau afin d'empêcher le patient de bouger. Dans cette posture, on fait entrer le pal après avoir préparé les voies au moyen de graisse. Le pal poussé aussi avant que possible avec les mains, est ensuite chassé avec un maillet de manière à refouler les entrailles; enfin on plante le pal tout droit en terre, et on laisse ainsi mourir le patient. Le poids du corps faisant toujours entrer davantage le pal, il finit par sortir sous l'aisselle, ou par la poitrine. Ce n'est, comme on le voit, qu'après plusieurs heures d'une lente et cruelle agonie que le malheureux trouve enfin la mort; cependant quelquefois les bourreaux reçoivent ordre de la hâter.

Le supplice du pal est un supplice tout oriental, car c'est particulièrement chez les peuples de l'Asie, et surtout chez les Turcs et les Persans, qu'il est employé. Il a néanmoins été mis en usage en d'autres pays. Les indigènes de Saint-Domingue, par exemple, punissaient le larcin de la peine du pal. En Russie, l'empalement était également pratiqué, puis-

de l'impératrice Élisabeth la supprime dans ses états, de l'usage d'empaler les côtés. A Rome, on empalait Claude Néron; Juvénal fait mention du supplice.

PALADIN, corruption de *palatinus* (voy.), officier, commensal de la cour (*palatium*) d'un prince. On donne ce nom, dans les fastes de la chevalerie, à quelques-uns des seigneurs qui combattirent Charlemagne à la guerre, Roland, Olivier; et, par extension, à tous les chevaliers qui couraient le monde à la recherche des aventures.

PALÆOTHERIUM, voy. THÉRIUM.

PALAFOX Y MELZI (donné le surnom d'heroïque défenseur de Saragosse), était né vers 1770, appartenait à une famille noble de Saragosse. Quand Ferdinand VII fut fait prisonnier par Napoléon, il se rendit à Saragosse, où il organisa une résistance vigoureuse contre l'invasion française. D'abord (août 1808) il força le général Lefèvre-Desnouettes à lever le siège de la ville, qu'il défendit ensuite héroïquement du 23 novembre 1808 jusqu'au 22 de l'année suivante, où il se vit contraint à capituler, après avoir épuisé les moyens de défense. Palafox, très affaibli, fut transporté en France; il ne put rentrer dans sa patrie qu'en suite du traité de Valençay, le 25 septembre 1813. Il était porteur, avec les cortès assemblés à Madrid, d'un projet additionnel d'après lequel les Français devaient évacuer la Catalogne et les prisonniers être échangés, ainsi qu'il est l'ordre que leur donnait Ferdinand VII d'exécuter le traité. Lors de la dissolution des cortès, Palafox se rendit en faveur du pouvoir absolu. Élu il fut nommé capitaine général de Saragosse, où son énergie eut bientôt rétabli le désordre. Depuis 1820 jusqu'à 1823, il resta sans emploi. Il habita pendant longtemps Madrid, et, dans divers autres temps, il se déclara en faveur de la jeune reine et de l'establishment libéral. Toutefois, soupçonné de menées libérales, il fut emprisonné; son innocence fut reconnue après sa longue captivité.

LAIS, du latin *palatium* (voy. PALATIN). *Palais* est le nom général qu'on donne à tous les édifices à l'habitation des princes ou des personnages, hauts fonctionnaires etc. C'est même à peu près exclu- sivement à ce sens que cette dénomina- tion restreinte en Italie (*palazzo*). Or, elle a été longtemps réservée aux maisons royales, habitations des rois; les autres maisons de luxe généralement désignées sous le nom de hôtels (voy.). Mais depuis que la monarchie nationale est devenue le fondamental de l'état, le caracté- ristique a été reconnu à tous les édi- fices qui exercent les grandes fonctions de l'administration publique. Ainsi, nous voyons aujourd'hui, par extension, le pa- lais de la Chambre des députés, le palais de la Cour de Cassation, etc. Dans le sens artistique, l'expression de palais s'entend d'une habitation où sont réunies les ressources de l'art appliqué sous le double point de vue de l'embellissement et de la ré- jouissance de la vie. Cette sorte de palais, avec les édifices sacrés, occupe le premier rang dans la classifica- tion des monuments (voy. ce mot). C'est d'abord par ce genre de construc- tion que l'on peut apprécier l'im- portance et la richesse d'un pays; c'est par leur forme et leurs dispositions qu'on juge les usages et les coutumes d'un peuple; c'est dans les changements qu'ils ont subis que l'on re- trouve les variations de mœurs, les vic- tues de gouvernements; et c'est en- fin dans leurs débris qu'on re- trouve les constatations les plus certaines de l'histoire dans les générations

qu'on dit palais tout court, c'est le lieu de justice, le lieu où siègent les tribunaux et désigner. En terme de pratique, les jours où l'on plaide sont dits jours de palais. Les palais sont les personnages que leurs fonctions appellent à figurer dans les affaires judiciaires, comme les juges, avocats, avoués, etc. Les formules, les termes dont on se sert dans les actes judiciaires et dans les plai- tes sont le style du palais. Figurément, tout d'avocat est aussi quelquefois en- tendu le nom de palais. Il sera question de justice les plus remarquables, com- ment, aux arts. PARIS, ROUEN, etc. S.

Dans l'antiquité, les temples et les pa- lais des rois résumaient ensemble tous les genres d'édifices. Les demeures des souverains n'étaient pas seulement re- marquables par l'éclat et la richesse de la construction; elles n'étaient pas uni- quement destinées à satisfaire à toutes les recherches du luxe par toutes les per- fections de bien-être dans la vie opulente; ces édifices renfermaient encore des lo- calités spécialement affectées aux affaires de l'état. Les rois en personne y ren- daient la justice, y recevaient l'impôt, y procédaient aux actes de l'administration publique. Les palais étaient donc des agglomérations immenses de bâtiments, des villes entières, contenant une popu- lation nombreuse d'officiers de toutes sortes, de soldats, d'esclaves et indivi- dus de toutes classes. Ceci explique les descriptions fastueuses qui nous ont été transmises par les historiens sur les mer- veilles et l'étonnante étendue des construc- tions élevées par les rois de l'Asie antique et de l'ancienne Égypte pour des situations et des usages qui se sont conser- vés, avec plus ou moins de développe- ments, jusque sous les empereurs ro- mains et dans les cours du moyen-âge, c'est-à-dire tant que l'influence du pou- voir d'un chef suprême a servi exclusi- vement de régulateur à l'organisation so- ciale. Voy. BABYLONNE, PERSÉPOLIS, ÉGYPTÉ, etc., etc.

C'est encore en suivant les mêmes erro- ments que dans les temps modernes les pa- lais ont été conçus et exécutés en Orient. Ils y sont toujours caractérisés par le nom- bre considérable des bâtiments, indé- pendamment du luxe et de l'élégance de leurs distributions. La ville d'Isapahan (voy.) en possède un des exemples les plus remarquables: on sait que la fa- meuse place de cette grande capitale, ré- putée la plus vaste du monde, fait partie du palais du roi. Les palais de l'empereur de la Chine, à Pékin et à Nankin (voy. ces noms), ont plusieurs lieues de circuit. Cette persévérance dans la dis- position générale d'un même genre d'é- difices tient évidemment à l'homogénéité d'usages qui se perpétuent dans l'Orient en vertu de la nature du climat et des habitudes des peuples.

Dans l'Europe moderne, le caractère palatial a subi de nombreuses variantes, résultat non moins rationnel, sous l'influence du christianisme et des mouvements politiques en cette partie du monde. C'est principalement en Italie, au moment de la renaissance des arts, que le type s'y est le mieux prononcé. Généralement restreints dans leur étendue, exceptant toutefois le Vatican (*voy.*) et quelques autres, les palais italiens reprennent leur supériorité par l'éclat et la célébrité des chefs-d'œuvre artistiques qui les décorent. Chose remarquable toutefois, c'est qu'en chaque contrée de ce pays, le caractère des édifices y est empreint d'un cachet particulier qu'il emprunte aux circonstances propres de la localité. Pour l'observateur attentif, chaque ville est spécialisée dans la forme de ses édifices; des nuances bien prononcées se font reconnaître et distinguent les uns des autres les palais de Rome, de Naples, de Bologne, ceux de Florence, de Venise et de Gènes. Considérées dans leur généralité, les constructions de ces différentes villes présentent entre elles une certaine analogie qu'elles doivent à leur dérivaison commune de l'architecture antique appropriée à de nouveaux besoins, et c'est là le trait principal qui constitue le caractère propre de l'architecture italienne; mais la diversité des édifices en chaque localité donne naissance à autant de styles différents qui montrent la fécondité de ressources et d'invention du génie de ce peuple. C'est à cette précieuse faculté que le style italien doit de s'être rapidement propagé dans les autres parties de l'Europe.

Entre tous les états de la chrétienté qui ont admis la doctrine italienne, la France s'est particulièrement distinguée par la belle disposition de ses palais. Dans notre pays, ces grands édifices sont généralement divisés en deux classes : les habitations royales dans les grandes villes; les châteaux royaux dans les provinces*.

Il suffit de citer le Louvre et les Tuileries (*voy. ces mots*) pour donner une

(*) Pour la synonymie des mots PALAIS et CHÂTEAUX, *voy. ce dernier.*

idée complète de la magnificence des mesures royales du premier ordre dans ce pays. La célébrité de ces derniers est justement acquise. Or les richesses artistiques qu'ils renferment et l'on sait qu'ils rivalisent avec les belles productions de l'art dans les modernes.

Les châteaux royaux répandus dans toute la France ne présentent pas un intérêt égal. Leur caractère distinctif porte aux maisons de plaisance et se rapporte à la beauté de leur ornementation et à la variété de leur propre divers accessoires, comme l'agrément des fêtes. Ce n'est pas le nombre il n'y en ait quelques uns originaires, ont été spécialement destinés à l'habitation permanente, et ceux-là sont aussi les plus remarquables par une plus grande et de plus grands développements. Nous citerons en première ligne le château de Versailles (*voy.*). Cet édifice est celui qui, dans les temps anciens, rappelle le plus les palais antiques par les formes, du moins par les proportions.

D'autres résidences royales, dans des cadres plus rétrécis, possèdent des beautés qui, peut-être, mieux le goût et dénotent une élégance plus piquante, dont la grâce et le fini ont fait pendant longtemps le caractère distinctif de l'architecture française. Ces éminentes qualités sont particulièrement remarquables dans les créations des châteaux de Blois, de Chambord et de Chenonceaux, d'Amboise, de Gaillon et de Fontainebleau (*voy. ces noms*). Cette série d'édifices constitue un genre à part dont la France a eu le privilège, sans avoir été jamais égalée ailleurs.*

A l'imitation de ces intéressantes constructions, le sol français a vu naître, comme à l'envi, et dans le même esprit d'élégance, un grand nombre de châteaux, de moindre importance.

(*) Pour les principaux palais de l'étranger, *voy. MADRID et ESCURIAL, LISBONNE, LONDRES et SAINT-JAMES, VIENNE, BRUXELLES, BERLIN et POTSDAM, PRAGUE, GART, CASSEL, MUNICH, SAINT-PÉTERSBOURG et TSARSKOË-CÉLO, STOCKHOLM, COLOGNE, SÉBASTOPOL, etc.*

mais rivalisant encore d'éclat, de ces et d'ingénieuses combinaisons. Les palais de ceux-ci ont eu une origine et sont devenus des concessions faites par la couronne; d'autres ont été simultanément érigés par de hauts seigneurs, qui n'ont rien épargné pour conserver les souvenirs de leur rang et de leur nom. Enfin, en dehors de la France, la population opulente n'est pas restée en arrière pour le luxe et la beauté des bâtiments.

En résumé, il faut bien le reconnaître, malgré l'existence de constructions de luxe et de faste dominant en France, les motifs qui ont été mis en pratique y sont bien différents. Né de l'aristocratie, le genre palatial a dû en suivre le sort : il est aujourd'hui en déclin, à défaut d'occasions de se produire; chaque jour les traces s'effacent. Ceux de ces édifices que les princes politiques ont épargnés sont maintenant abandonnés, presque sans entre-tenue, l'action destructive du temps, ou l'usage, quelques-uns sont utilisés pour de certaines destinations, leur destination à des usages si différents de ceux pour lesquels ils ont été faits devient difficile qu'utile à leur conservation. En proprement parler, le style palatial a réfugié dans les édifices publics, dans les occasions qui existent pour l'art de maintenir son influence; nous sommes tentés de blâmer cette tendance, parce que nous comprenons que c'est à l'état à faire valoir, dans l'intérêt de l'honneur national, ce qui n'était possible que pour les classes privilégiées. Toutefois, nous pouvons dire que l'application de ce style est susceptible d'erreurs ou de fautes en ce qu'elle peut avoir pour résultat de fausser l'esprit public, en donnant à certains édifices un aspect de richesse et de magnificence qui s'éloigne de la simplicité ou de la gravité qui convient en propre. C'est encore le même esprit que nous nous élevons contre l'introduction immodérée qui a fait journellement de certaines décorations empruntées au siècle de la renaissance, et appliquées sans distinction aux constructions les plus importantes et jusque dans les quartiers les plus obscurs de la capitale. *Lois de*

ramener le goût de la belle époque que l'on prétend ainsi préconiser, de tels écarts seraient plus faits pour en amener la satiété.

J. B-r.

PALAIS (anat.), en latin *palatum*, de *palis*, pieux, parce que le palais est entouré d'une rangée de dents (*voy.*) en forme de petits pieux. Le palais constitue la paroi supérieure de la bouche (*voy.*); il est limité, en avant et sur les côtés, par l'arcade dentaire supérieure, en arrière par une cloison mobile qui sépare la bouche du pharynx (*voy.*), et que l'on nomme le *voile du palais*. Il représente une espèce de voûte plus longue que large, constituée, en avant, par la portion horizontale des os maxillaires supérieurs, en arrière par la portion correspondante des os palatins. Une ligne blanchâtre un peu creusée en gouttière et partageant le palais, d'avant en arrière, en deux moitiés égales, indique la réunion, deux par deux, des os précédents. Le palais est recouvert par une membrane muqueuse, dense, épaisse, nommée *membrane palatine*, qui se confond sur les côtés avec les gencives, et qui est parcourue par des vaisseaux sanguins et des nerfs. On regarde vulgairement le palais comme l'organe du goût (*voy.*) : c'est une erreur; ce sens a son siège à la pointe et sur les côtés de la langue, et, si l'on en croit M. Magendie, sur une portion très limitée du voile du palais, à environ une ligne au-dessus de la luette. Les reptiles et les poissons ont fréquemment le palais muni de dents plus ou moins nombreuses. Les mammifères seuls et les crocodiliens chez les reptiles ont un voile du palais. Quant à la *luette*, c'est-à-dire à la saillie renflée que ce voile mobile présente sur la partie moyenne de son bord libre, elle n'existe que dans l'homme et dans un petit nombre d'espèces.

C. L-n.

PALAIS-ROYAL, à la fois habitation princière, appartenant à la famille d'Orléans (*voy.*), et vaste bazar où l'industrie parisienne et française étale ses merveilleuses richesses. *Voy. PARIS.*

PALAMÈDE, héros grec qui fit partie de l'expédition dirigée contre Troie. C'était un des hommes les plus remarquables de son temps, et il paraît avoir exercé une grande influence sur la civilisation

antique. Apollodore dit qu'il était fils de Nauplius, roi de l'île d'Eubée, et de la nymphe Clymène, et petit-fils de Neptune. Le commerce maritime, qui l'occupait, le conduisit dans les pays étrangers : son génie observateur en rapporta diverses connaissances qui lui permirent d'introduire dans sa patrie des perfectionnements dont on lui fit honneur comme d'autant d'inventions nouvelles. Les Grecs lui attribuèrent aussi celle du calendrier, de la monnaie, des poids et mesures, etc. On croit que ce fut lui qui ajouta aux seize anciennes lettres de l'alphabet grec, que Cadmus aurait apportées de Phénicie, les sept nouvelles η, ω, ζ, ξ, φ, χ, ψ, ou suivant d'autres seulement quatre, ς, ξ, φ, χ. Ses actions et ses paroles furent au niveau de sa réputation. Il sut découvrir la feinte d'Ulysse (*roy.*) qui faisait l'insensé pour ne point aller au siège de Troie. De là l'animosité qui régna entre ces deux hommes, accrue encore par le partage qu'Ulysse fut obligé de faire avec Palamède de la renommée de sagesse. Le roi d'Ithaque, qui cherchait constamment à contrecarrer son rival dans le conseil des chefs, dit un jour, après un discours de celui-ci, que Palamède débiterait moins de futilités s'il s'occupait moins de ce qu'il croyait voir dans le ciel et un peu plus de ce qui se passait sur la terre. « Si tu avais plus de jugement et de savoir, lui répondit Palamède, tu comprendrais qu'on ne peut raisonner sur les choses célestes sans connaître beaucoup de celles qui se passent sur la terre. » L'histoire rapporte que Palamède rassura une fois l'armée effrayée d'une éclipse de soleil, en expliquant comment elle était produite par l'interposition de la lune entre cet astre et la terre. Chiron, le précepteur d'Achille, le pressait d'étudier la médecine, et quoique Palamède répondit alors évasivement, il rendit de grands services à l'armée sous le rapport de la salubrité. Il tâcha aussi de faire substituer les combats en troupes rangées et serrées aux mêlées confuses qui avaient lieu alors. Enfin, il inventa, dit-on, les jeux d'échecs et de dés pour récréer les soldats dans les moments de langueur du siège. *Ce qui prouve que ses talents étaient appréciés, c'est qu'Achille, chargé par le*

conseil d'une expédition contre de la mer Égée et les villes maritimes des Troyens, demanda à Palamède pour son lieutenant Ulysse, persévérant dans sa baine le fils de Pélée, auprès d'Agamemnon travailler à s'arroger la suprématie les Grecs et d'employer Palamède instrument de ses intrigues; le li d'Achille fut rappelé, accusé de gences avec les ennemis et lapidé et Ajax déplorèrent hautement et, en dépit d'Agamemnon, le reut un autel. Pausanias rapporte autre manière la mort de Palamède et dit qu'Ulysse, accompagné de Palamède, le précipita dans les flots. I

PALAMIDES, secte qui tire son nom de Palamas, son chef. *VOY. CHIASTES.*

PALANQUIN, sorte de chaise à porteurs que des hommes portent sur les épaules, et dont on se sert dans l'Inde pour se faire transporter d'un lieu à un autre. Ils sont quelquefois destinés pour être surmontés d'un dais et tent des esclaves rangés sur les nombreux porteurs forment un cortège de tout cortège d'un homme dans l'Inde.

PALAPRAT (JEAN DE BIGNON), né à Toulouse, en mai 1660, d'une famille distinguée, choisit d'abord la carrière du barreau, qu'il quitta pour consacrer aux lettres. Étant venu à Paris, il plut au duc de Vendôme et fut nommé son secrétaire. Il ne s'occupait que du théâtre que pour y avoir ses et dut sa gloire à sa liaison avec Brueys (*roy. ce nom*). Leur association cessa lorsque Palaprat dut suivre son oncle, frère du duc de Vendôme, en Italie. Il est mort à Paris le 10 octobre 1721. On a imprimé les œuvres de Palaprat, Paris in-12, réimpr. depuis. Le recueil des œuvres communes avec Brueys 5 vol. in-12. M. Étienne (*roy.*) a traité ces deux poètes amis le sujet d'une comédie.

PALATIN (*palatinus*, de *palatium*, palais). Sous les rois de France et de la 2^e race, les ducs ou con

ans les provinces, les fonctions de
urs et de juges; ils décidaient les
ls et les procès ordinaires de
ticiables, et, dans les lieux où
avaient se transporter, ils en-
leurs vicomtes ou lieutenants
er à leur place. Pour les affaires
agement était réservé au prince,
dans le palais du roi un comte
e les instruire (voy. COMTE). Il
nit aussi de toutes les affaires de
a du monarque, tant pour le
pour le criminel, et il avait la
t petite police dans le lieu où
t la cour. Ce comte jugeait par
en première instance. Il se
comte palatin; les affaires qu'il
t ses audiences prenaient aussi
m de *palatines*. Le comte du
: connaissait point des affaires
iques. Il jugeait souverainem-
nt celles qui intéressaient le roi
rs de l'état. Il était assisté de
rs ou échevins choisis par le
e. Souvent le prince présidait
es du comte du palais et jugeait
rmaient ce qu'il avait jugé. Le
s'étant accru, nos rois se virent
augmenter le nombre des comtes
; ceux-ci commettaient quel-
les lieutenants aux lieux où ils
appelés, et ces lieutenants s'appel-
comtes du palais. D'autres fois,
aient les comtes des lieux mêmes
pour eux. On a vu des comtes
réunir à cette dignité celle de
ntés ou gouvernements particu-
r juger eu dernier ressort dans
de ces gouvernements. Mais
dignités de comte du palais et
e provincial n'étaient pas tel-
tachées l'une à l'autre que le roi
s séparer. Les comtes de Tou-
rent le titre de *comtes palatins*
lirent héréditaire dans leur mai-
donin-le-Pieux, comte de Flan-
xi^e siècle, s'en décorait. Les
e Champagne l'ont possédé jus-
sion de leur comté à la cou-
eux de Guienne l'ont eu aussi.
ge prétend que les rois de Bour-
les empereurs d'Allemagne ont
rois de France dans l'usage d'a-
comtes palatins. Cependant la

dignité de palatin en Allemagne (voy.
PALATINAT) était féodale. Les comtes pa-
latins étaient les premiers de l'Empire. A
la mort de l'Empereur et durant l'inter-
règne, ils avaient le gouvernement suprême.
En France, au contraire, le titre de pa-
latin n'était attaché ni à une terre, ni même
invariablement à la personne. TH. D.

Les comtes palatins allemands (*Pfalz-
grafen*), d'abord simples magistrats
temporaires chargés de rendre la justice
en différents palais, devinrent plus tard
de véritables seigneurs suzerains. Le pa-
latin d'Aix-la-Chapelle occupait le pre-
mier rang. Il y avait aussi des palatins
de cour que les Empereurs nommaient et
auxquels ils confiaient l'exercice de cer-
tains droits impériaux. Ils étaient par-
tagés en deux classes, dont l'une avait
des pouvoirs plus étendus. Cette institu-
tion avait disparu bien avant la chute de
l'Empire. Voy. l'art. suivant.

L'ancien titre de *voïvode* que por-
taient les gouverneurs des provinces po-
lonaises, lithuaniennes, etc., était tra-
duit, en latin, par *palatinus*, et *palatinat*
devint ainsi synonyme de voïvodie ou
gouvernement. Dans ces derniers temps,
la division du royaume de Pologne en
palatinats a été remplacée par celle en
gouvernements, plus conforme aux usa-
ges de l'empire moscovite. En Hongrie
(voy.), le palatin était élu en diète parmi
les premiers magnats (voy.) du pays pro-
posés par le roi, dont il tenait la place
dans toutes les circonstances importantes.
On sait que cette haute dignité est oc-
cupée maintenant par un archiduc d'Aut-
riche. Le palatin actuel est Joseph-An-
toine, oncle de l'empereur. X.

PALATINAT. On appelait ainsi (en
allemand *Pfalz*, traduction de *palatium*,
palais) un fief considérable de l'Empire
germanique que l'on distinguait en Haut
et Bas Palatinat, et dont les deux parties
avaient été unies jusqu'en 1620. Le
Haut-Palatinat ou *Palatinat de Ba-
vière*, compris entre le margraviat de
Baireuth, la Bohême, la Bavière et le
territoire de Nuremberg, embrassait une
étendue de 130 milles carr. géogr., et
avait pour chef-lieu Amberg. Le *Bas-
Palatinat* ou *Palatinat du Rhin*, oc-
cupait sur les deux rives de ce fleuve

une surface de 75 milles carr. , et avait pour bornes les états de Bade et de Wurtemberg, le comté de Katzenelnbogen, les électors de Mayence et de Trèves, la Lorraine et l'Alsace. Réuni autrefois avec plusieurs autres fiefs, au nombre desquels figurèrent aussi plus tard les duchés de Juliers et de Berg (voy. ces noms), sous l'autorité de l'électeur palatin du Rhin, le Bas-Palatinat doit toujours être compté, malgré les terribles ravages qu'il eut à subir des Impériaux pendant la guerre de Trente-Ans (voy. ce nom et TILLY) et des Français en 1689 (voy. LOUVOIS), parmi les plus belles et les plus fertiles contrées de l'Allemagne. Heidelberg, l'ancienne capitale, et Mannheim (voy. ces noms) en sont les principales villes.

Dès le XI^e siècle, nous voyons les comtes palatins du Rhin, possesseurs héréditaires du Palatinat et de ses dépendances, siéger au premier rang des princes de l'Empire. A la mort de Hermann II, décédé sans héritiers, l'empereur Frédéric I^{er} disposa (1156) de ce fief en faveur de son propre frère Conrad. L'empereur Henri VI le déclara réversible, après la mort du nouveau comte, au gendre de celui-ci, Henri, duc de Brunswick, fils aîné de Henri-le-Lion, qui lui succéda en effet. Mais plus tard Henri ayant pris parti pour son frère Othon IV, qui disputait la couronne impériale à Frédéric II, ce prince le mit, en 1215, au ban de l'Empire, et investit du Palatinat le duc Louis de Bavière, qui ne parvint à en prendre possession que partiellement ; mais son fils Othon, ayant épousé la fille du comte palatin dépossédé, parvint à acquérir la totalité de ses états à la maison de Bavière. Les deux fils d'Othon, Louis-le-Sévère et Henri, se partagèrent, en 1256, l'héritage paternel. Ce dernier obtint la Bavière-Inférieure, l'autre la Bavière-Supérieure et le Palatinat du Rhin. Des deux fils de celui-ci, Rodolphe et Louis, le premier hérita du Palatinat et de la dignité électoral ; le second, auquel échut la Bavière-Supérieure, fut ce même Louis, dit le Bavaurois, qui devint empereur d'Allemagne et réunit la Bavière-Infé-

rieure à son patrimoine. Son fr. déclaré contre lui et pour les pu de son compétiteur Frédéric-duc d'Autriche. Louis le cha états, mais entra ensuite en a dement avec ses fils, auxquels le Palatinat du Rhin, et la pa Bavière depuis appelée Haut- Robert III, arrière-petit-fils d phe, fut élu empereur, en 140 de ses quatre fils, Louis-le-Bar du Palatinat du Rhin, joint à d'électeur ; les trois autres formé gnes de Deux-Ponts-Simmern, de et du Haut-Palatinat. Ces deux n'eurent que peu de durée. Ave Henri qui embrassa la réformo gnit pareillement, en 1559, la de Louis-le-Barbu. Frédéric ligne principale de Simmern, eu pour souche Étienne, et q naissance aux branches secon Veldenz, de Neubourg, de S de Deux-Ponts et de Birkenf ces deux derniers noms), lui si passa au culte réformé. Parmi cendants, il faut surtout no malheureux Frédéric V, qui, i cepté la couronne de Bohême, se vit dépouiller de ses états et gnité électoral que l'empereu nand II transféra à son cousin Maximilien de Bavière. A la Westphalie, son fils Charles- couvra le Bas-Palatinat, et pour lui une huitième charge (voy. ÉLECTEUR D'EMPIRE), un fice d'archi-trésorier ; mais Palatinat et le rang qu'il dor trois dans le collège électora rèrent à la Bavière, sans autre sation pour la maison palatin réversibilité des droits perdu cas d'extinction de la ligne mas ce duché. A la mort de Charles prince de la ligne principale mern, en 1685, tous ses bier gnités passèrent à son cousin palatin Philippe-Guillaume, d che collatérale de Neubourg, fils Jean-Guillaume réunit ses états, en 1694, les dou celle de Veldenz. Charles-Phili frère et son successeur, étant i

révélé, en 1742, l'électorat palatin à Charles-Théodore, de la maison de Sulzbach, protecteur zélé des arts et des lettres. L'extinction de cette maison qui florissait en Bavière dans la personne de Maximilien-Joseph III, en 1777, amena la réunion de ce pays au Palatinat, et la réintégration de ce prince palatin dans tous ses anciens droits sans autre condition que la cessation de l'office d'archi-trésorier à l'électorat de Brunswic. A Charles-Théodore succéda son fils, Charles-Joseph, qui décéda sans enfants en 1799, le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph; mais par suite de la paix de Lunéville, en 1801, ce prince, depuis roi de Bavière, fut obligé de renoncer au Palatinat du Rhin. La partie septentrionale obtint alors toute la partie de la rive gauche, qui entra dans les départements de Rhin-et-Moselle et de Rhin-et-Montagne; la partie de la rive droite fut partagée entre le grand-duc de Bade, celui de Bade-Duché, celui de Linanges-Dachau et le duc de Nassau.

En 1806, les traités de 1814 et de 1815 ont restitué à l'Allemagne le Palatinat de la rive gauche dont la majeure partie est restée dans la formation du cercle du Rhin, attribué à la Bavière, et le reste fut réuni aux provinces rhénanes de la rive droite de la Prusse. La partie badoise, divisée en parcelles échues aux princes électoraux, par suite de la médiatisation de 1806, a été comprise dans le cercle du Bas-Rhin. CH. V. PALATINE, sorte de fourrure que les hommes portent sur le cou pour se protéger de la gorge en hiver. Le nom de palatine vient de la fille de l'électeur, seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, qui se servit de cet ornement à la cour. Z. PALMIRA. On a donné improprement le nom de Vieux Palenque aux débris d'une ancienne ville inconnue, dont le emplacement est à deux lieues de Palenque, village de l'Yucatan (Mexique), situé vers 17° de lat. N. et 88° de long. occ. L'importance de ces débris, qui ne couvrent pas moins de 7 lieues de pays, ayant été proclamée par les voyageurs qui s'étaient égarés dans les solitudes de l'Yucatan, Antonio-

del-Rio, capitaine au service du roi d'Espagne, eut mission de les explorer. En juin 1787, il fit abattre des arbres centennaires qui les encombraient, et reconnut une quinzaine d'édifices encore debout et qu'il décrivit superficiellement. L'exploration fut reprise, vers 1805, par ordre du roi Charles IV, qui envoya à Palenque le capitaine Dupaix. Les manuscrits de celui-ci, accompagnés de dessins nombreux exécutés par Castañeda, restèrent oubliés à la douane de Vera-Cruz, par suite des événements politiques qui affranchirent le Mexique; de là, ils furent transportés au cabinet d'histoire naturelle de Mexico, où ils furent mis en lumière par M. Baradère, en 1828. La demi-exhumation des édifices de Palenque par Antonio-del-Rio fut fatale à trois d'entre eux, qui étaient tombés à l'époque de l'expédition de Dupaix. Nous ne parlerons ici que du grand temple. Il est posé sur une énorme base ou piédestal formé de trois corps de maçonnerie établis au-dessus l'un de l'autre, et ayant chacun quatre faces latérales en talus; l'ensemble de cette base a 60 pieds de haut; elle est construite en pierres, chaux et sable. Au milieu du plan incliné de la base tourné vers l'Orient est un escalier qui conduit au temple, dont les dimensions sont : 240 pieds sur les grands côtés, 145 sur les petits et 36 d'élévation. Les murs ont 4 pieds d'épaisseur; les portes ne paraissent pas avoir été pourvues de fermetures quelconques; les fenêtres sont petites et de formes variées; les voûtes figurent un angle tronqué au sommet; les couvertures sont faites de dalles bien jointes; l'extérieur comme l'intérieur est recouvert d'un enduit solide et brillant; en haut, on voit une large frise encadrée dans deux corniches doubles; sur les piliers formant galerie autour de l'édifice, il y a 80 bas-reliefs en stuc, à figures de 7 pieds de haut d'une exécution soignée. A l'intérieur, on trouve des salles immenses ornées de bas-reliefs en granit, hiéroglyphes sculptés, cours, souterrains ornés aussi de sculptures, tour carrée à quatre étages, dont l'escalier est soutenu par une voûte à plein cintre. Les bas-reliefs qui décorent les monuments de

Palenque semblent indiquer que les uns étaient consacrés au culte religieux, les autres à la gloire du pays, d'autres à l'éducation de l'enfance. On y retrouve les traces du culte de la croix considérée comme divinité de la pluie, lequel s'est conservé dans l'île de Cozumel, assez voisine de Palenque.

A quel âge doit-on rapporter l'origine de ces monuments? Probablement à l'antiquité la plus reculée. Aussi solidés par leur forme en talus et par les matériaux qui entrent dans leur construction, que les édifices égyptiens, ils sont dans un état de décrépitude plus avancé que ceux-ci; leur antiquité est donc pour le moins aussi grande. Les hiéroglyphes de Palenque (sculptés et non gravés comme ceux des Égyptiens) n'ont pas d'analogie de forme avec ceux des Aztèques (voy. T. XVII, p. 635). Les Tolèques, subjugués par ces derniers dans le XI^e siècle, et qu'on suppose être arrivés dans le VI^e siècle sur le plateau du Mexique, n'ont laissé aucune construction semblable; les édifices de Palenque précéderent donc l'établissement des Tolèques au Mexique. L. G.-s.

PALÉOGRAPHIE (de *παλαιός*, ancien, et *γραφία*, écriture), partie de l'archéologie (voy.) qui traite des anciennes écritures; art de les déchiffrer, et, dans un sens plus restreint, connaissance des inscriptions (voy. ce mot). Différente de la diplomatique (voy.), qui s'occupe particulièrement des monuments manuscrits (voy.) plus modernes, la paléographie se rapporte à l'antiquité, surtout classique. Elle doit non-seulement apprendre à lire les anciennes écritures, mais encore à les décomposer, à remonter autant que possible à leur origine, à les suivre dans les modifications qu'elles ont subies, à reconnaître les différentes altérations qu'elles ont éprouvées en s'éloignant de leur source commune. Toute espèce d'écriture rentre dans la sphère de la paléographie: aussi est-ce au mot **ÉCRITURE** que nous avons fait connaître les principaux éléments de cette science. On peut consulter en outre les articles **COPISTES**, **ALPHABET**, etc. **Montfaucon** (voy.), le premier, dans sa *Palaographia graeca*, fonda la paléo-

graphie sur une base scientifique; l'ouvrage le plus important sur cette matière est dû à N. son livre, écrit en allemand, est *Images et Écritures des anciens* (Manheim, 1819-21, 2 vol. in-8^o). vestre, Champollion-Figeac. Champollion-Figeac, font paraître *Paléographie universelle, Coll. fac-simile d'écritures de tous les âges et de tous les temps*, Paris, ouvrage de luxe publié d'après les originaux écrits, dessinés et peints sur place, et qui formera 4 vol. in-8^o. Nous nommerons en outre celui de M. *Elementa epigraphicae graecae* (1840), auquel on peut joindre le *catalogue des manuscrits des siècles antérieurs*, publiés à Paris par la bibliothèque royale, et ceux qu'on trouve dans un écrit de M. E. de Muralt (*Petropolitanæ*), Pétersb., 1840. Enfin, nous rappellerons une notice allemande de M. R. Lepsius, *La paléographie, un des instruments de la science*, Berlin, 1834, in-8^o, *Paléographie* de l'Encyclopédie et Gruber, ayant pour auteur M. Gesenius.

PALÉOLOGUE, nom d'un empereur qui fut en possession de l'empire depuis 1260 jusqu'à 1453, c'est-à-dire depuis la chute de l'empire latin jusqu'à la prise de Constantinople par le sultan.

MICHEL Paléologue, chef de la dynastie, descendait d'une illustre famille grecque qui avait suivi en Asie le de Théodore Lascaris I^{er} (voy.) dateur du royaume de Nicée, gouverneur d'une province d'Asie. Théodore Lascaris II, lorsque ce prince mourut (août 1259). Pendant son règne, Paléologue, qui avait eu la régence et même l'empire, fit, par ses troupes révoltées, massacrer le désigné, s'empara de l'héritier Jean Lascaris, âgé de 6 ans, et lui-même régna en attendant mieux. Le despote (voy.), le premier empereur, ne tarda pas à lui succéder: c'était un pas de plus vers l'indépendance. Il rencontra sur cette même route Comnène, despote d'Illyrie, qui

empire : la guerre éclata entre compétiteurs. Pendant les hostilités, qui avait su mettre les intérêts, procéda, pour assurer la couronne impériale, à l'empêchement de son couronnement, sans associer son jeune pupille. Cette usurpation fut suivie d'un succès, qui fut une mémorable révolte d'Alexis Stratégopule, un de ses vassaux, qui avait reçu l'ordre d'examarcher sur l'Illyrie, l'état de Constantinople, ayant eu avis de la levée de la garnison et de la détresse de la ville, tenta une attaque de nuit sur la ville de cette ancienne capitale de Byzance (25 juillet 1261). Au milieu du siège, Baudouin II, le dernier empereur latin, parvint à se faire ouvrir la ville, et à gagner Négrepont. Informé de la victoire à laquelle il croyait à la mort de Paléologue quitta immédiatement l'empire et fit une entrée solennelle à Con-
 stantinople. Ainsi fut rétabli l'empire grec. Michel Paléologue eut la gloire d'être le second fondateur. Il en mérita le titre par son zèle à effacer les traces de la domination latine, qui n'avaient derrière elle que des ruines et des débris. Prévoyant que Baudouin tenterait contre lui toute la chrétienté occidentale pour une nouvelle croisade, il eut recours au seul moyen qui pût déjouer ce projet : dont le pape devait être le chef. Il fut de proposer à la cour de Constantinople la réunion des églises grecque et latine. *voy. église ORIENTALE, UNION*, mais, tandis que les négociations se suspendaient les armements, il fut obligé par des traités d'alliance l'apoulgares, des Hongrois et même des Bulgares ; il se mettait à l'abri des divinités en se retirant dans un état où il se trouvait en sûreté, et renfermait dans une tour le malheureux Lascaris, à la vue par son ordre ; il faisait déposer le patriarche Arsène, et excommunié, et dont le crépuscule, lui portait ombrage. Aussi ne tarda-t-il, au dedans comme au dehors, en état de lutter contre les tentatives de Baudouin et de Charles d'Anjou, roi de Sicile, qui menaçaient de reconquérir Constantinople. Toute-

fois, craignant la chance des batailles, il fit de nouveau proposer au pape de terminer le schisme grec. Grâce à ses instances auprès du patriarche et des évêques, la réunion fut décidée au concile de Lyon, en 1274, et la suprématie du pape reconnue. Mais les Grecs ne ratifièrent pas les concessions faites par le clergé. On s'opposa aux décisions du concile, aux ordres de l'empereur. En vain Paléologue voulut réduire les opposants par la violence : son autorité fut impuissante, et le pape, qui se crut joué par l'empereur, finit par s'unir aux Vénitiens, aux Français et à Charles d'Anjou. Alors, voyant que la guerre était sa dernière ressource, Paléologue prit l'offensive. Il attaqua devant Belgrade une armée de Siciliens et la défit ; il aida les projets de Procida (*voy.*) et la conjuration qui se dénoua par les Vêpres Siciliennes (30 mars 1282) ; il fournit des secours à l'amiral catalan, Roger de Loria qui détruisit la flotte française voguant vers la Sicile et Constantinople. Ce furent les derniers succès de sa politique. Dans cette même année, pendant une expédition en Thrace, il fut pris de douleurs intestinales auxquelles il succomba, à l'âge de 58 ans, après 24 ans de règne. Malgré ses victoires, malgré la restauration de l'empire et de la nationalité grecs, la réunion des deux églises avait soulevé contre lui tant de haine que son fils Andronic fut obligé de le faire enterrer de nuit et sans pompe. — Les principaux historiens de Michel Paléologue sont Pachymère et Grégoras. F. D.

Michel VIII Paléologue eut pour successeurs son fils ANDRONIC II, et le petit-fils de celui-ci, ANDRONIC III (*voy.* ces noms). Après eux régna JEAN I^{er}, fils du précédent, né le 18 juin 1332, et qui monta sur le trône le 15 juin 1341. Le grand-domestique, Jean Kantakuzène (*voy.*), prit la conduite de l'état, et finit par s'emparer de la couronne qu'il fit plus tard partager à son pupille. Une révolution le força d'abdiquer et de céder l'empire à Jean Paléologue. Dépouillé par les Turcs de ses plus belles provinces, ce dernier vint en Italie demander des secours, et n'y reçut que des humiliations. L'ambition d'ANDRONIC IV, fils,

rebelle qui, un moment, posséda le trône de son père, lui causa d'autres chagrins, et il mourut enfin, en 1391, bravé par ses ennemis et méprisé de ses sujets. — **MANUEL** Paléologue, son second fils, né l'an 1348, associé à l'empire, en 1373, au détriment de son aîné, lui succéda. A la mort de son père, il était en otage à la cour du sultan Bajazeth : aussitôt il s'enfuit à Constantinople où il est reconnu ; mais le sultan le poursuit, ravageant tout sur son passage, et lui accorde enfin la paix en le soumettant à un tribut. Manuel vint aussi dans l'Occident solliciter inutilement les secours des princes chrétiens. Plusieurs fois la capitale de l'empire d'Orient fut menacée par les armes othomanes. Manuel venait de signer un traité avec Amurat II (voy.), lorsqu'il finit subitement ses jours, le 24 juillet 1425. — **JEAN** Paléologue II, né le 25 décembre 1390, associé à l'empire en 1419, succéda à Manuel son père. Il tenta aussi vainement que ses ancêtres la réunion des deux Églises; projet qui souleva les Grecs contre lui. Les progrès des Turcs le réduisirent à la dernière extrémité : il mourut de chagrin en 1448, sans laisser d'enfants. — **CONSTANTIN XII**, dit *Drakosès*, 4^e fils de l'empereur Manuel et d'Irène Drakosès, né en 1403, succéda à son frère Jean. Mais en 1453, Mahomet II (voy.) s'empare de Constantinople, après un siège soutenu avec un courage admirable, et Constantin périt noblement les armes à la main.

DÉMÉTRIUS et **THOMAS**, frères de Constantin Paléologue, lui survécurent, et se soutinrent pendant quelque temps dans le Péloponnèse, dont Mahomet réussit à se rendre maître en 1458. **ANDRÉ** Paléologue, neveu de Constantin XII, héritier des droits de sa famille, les céda à Charles VIII, en 1494, puis à Ferdinand d'Aragon, en 1500. — **THÉODORE** Paléologue, 2^e fils de l'empereur Andronic II qui avait épousé l'héritière du comté de Montferrat, en 1305, forma une nouvelle maison de Montferrat (voy.) qui subsista jusqu'en 1533. Z.

PALÉONTOLOGIE (de *παλιός*, vieux, joint à *ὄν, ὄντος*, être, et à *λόγος*, discours), science qui traite des êtres anciennement vivants et que la nature n'of-

fre plus aujourd'hui. Voy. HISTOIRE NATURELLE, MINÉRAL (règne), ANTIQ. DES FOSSILES, ANTHROPOLOGIE, MAMMIFÈRES, MÉGATHÉRIUM, PALÉOTHÉRIUM, MAMMOUTE, ICHTHYOSAURES, PÉTITION, TERRAIN, GÉOLOGIE, TERRIER. **PALÉOTHÉRIUM** (*παλιός, θήριον*, bête fauve), nom donné par Cuvier à un genre de mammifères les espèces, connues à l'état fossilifère, se rapportent à l'ordre des *chydermes* (voy. l'art.). On en a une douzaine d'espèces, dont l'une à peu près la taille du rhinocéros, structure des os de la tête indiquée par les os portés, comme les tapirs, une trompe charnue. Elles paraissent habiter les bords des lacs, car les os qui renferment leurs ossements contiennent aussi des coquilles d'eau. Les *anoplothérium* et les *tapiroth* séparés depuis des paléothérium rapprochent par tous leurs caractères essentiels. C.

PALÉPHATE, mythographe né vraisemblablement dans le iv^e avant notre ère à Athènes, selon la tradition à Paros ou à Priène, selon les uns nous a laissé cinq livres sur les incroyables, où il explique les fables d'une manière allégorique et étymologique. Ce traité a été imprimé pour la première fois en grec par Alde Manuce en 1505. On le joint quelquefois au d'Ésope. J.-F. Fischer en a donné une édition revue sur de nouveaux manuscrits en 1789. Il en a paru une autre en franç. de Polier à Lausanne, 1795. D'autres personnages de l'antiquité ont porté le nom de Paléphate, entre un poète d'Athènes qui vivait avant notre ère, un historien grec d'Abydos grammairien qu'on croit Égyptien.

PALERME, capitale de la Sicile, seconde ville du royaume, est située sur le golfe du même nom, dans une fertile encadrée par des montagnes poétiquement appelée *Conca d'oro* de la mer ou du mont Pelegrino domine, elle présente à l'œil un tableau sur lequel son beau ciel teinte les plus riches. Cette ville renferme environ 170,000 hab..

est bâtie. Elle possède des fortifications et quelques édifices remarquables : le palais du vice-roi, l'arsenal, l'hôtel-de-ville, le couvent de saint Ignace, l'ancien palais des jésuites, et des portes en marbre et en bronze au centre de la ville, une magnifique arcade qui décore une place octogonale, la *Piazza Vivenza*, laquelle est entourée d'une ceinture de belles maisons et de statues. Le long de la mer se trouve la *Piazza di Marina*, où se promène le monde élégant dans les voitures, et qui se termine par un jardin public, nommé *la Flora*, orné de fontaines et de kiosques. On a deux ports : l'un pour les navires de guerre et pour ceux de commerce, l'autre ouvert au vent du nord-est, est sûr ; l'autre pour les vaisseaux marchands seulement, formé par un îlot sur lequel s'élève un phare. On ne se fait le principal commerce d'exportation des produits du pays, qui consistent en blés, légumes, bois, sardines et autres poissons, manne, sumac pulvérisé, vins, eaux-de-vie, soufre, résine, sel, huile d'olive, figues et noix sèches, noix de galle, etc. Les vins se composent de sucre, de canelle, d'indigo, métaux, cuirs, morue, bois de construction. En 1833, on a reçu à l'entrée 832 navires de 27,400 tonneaux, et 974 de moins en étaient sortis. Palerme est le siège du gouvernement, la cour de justice de la haute-cour de justice de la province, les tribunaux de Trapani, de Messine et de Syracuse. Son université, fondée en 1374, sous le nom d'*Academia*, compte environ 400 étudiants. Palerme fut fondée par les Phéniciens. Elle fut ensuite conquise par les Carthaginois à qui Méthacba après une grande victoire infligea sur eux. Plus tard, elle fut prise par le roi des Sarrasins, sur lesquels elle fut vaincue par les chevaliers normands Roger, en 1072. Depuis ce temps, Palerme a toujours partagé la destinée de la Sicile, dont elle était la capitale. Elle fut le théâtre du massacre des Juifs en 1492, sous le nom de *Féres*

siciliennes (voy.). En 1676, une flotte hollandaise fut incendiée dans son port par le duc de Vivonne. Ce fut à Palerme que se réfugia avec toute sa cour, en 1806, le roi de Naples Ferdinand IV, dépouillé d'une partie de ses états. Quelques années plus tard, les Anglais envoyèrent en Sicile des forces considérables et occupèrent militairement Palerme jusqu'en 1814. En 1820, eut lieu dans cette ville une révolution qui avait pour but de donner une constitution à la Sicile. Palerme souffrit, en 1823, d'un tremblement de terre qui lui rappela celui de 1726. Enfin en 1837, elle fut ravagée par le choléra-morbus, qui fut l'occasion de soulèvements populaires par lesquels ses rues et ses places publiques furent ensanglantées. C. L. m.

PALES, déesse italique des bergers qui présidait aux troupeaux. On célébrait en son honneur, dans la campagne de Rome, les fêtes nommées *palés*, pour obtenir la fécondation des brebis. Dans ces fêtes, qui marquaient l'anniversaire de la fondation de Rome (21 avril), on offrait à la déesse des gâteaux de miel et de festes, du lait et du vin cuit; un repas rustique les terminait. Les *palés* se maintinrent jusqu'au VII^e siècle de notre ère, et peut-être les retrouve-t-on dans les feux de joie de la Saint-Jean. Z.

PALESTINE (*Falesthin*), nom sous lequel on comprend toute l'étendue de pays renfermée entre l'Anti-Liban ou *Djebel-el-Cheikh* (Hermon), et ses ramifications, le *Djebel-Chaffad* ou montagnes de Nephthali et le *Djebel-Heisch* (voy. LIBAN), au nord; le désert au sud et à l'est, et la Méditerranée à l'ouest. Ce pays que la naissance et le séjour du Sauveur a fait appeler la *Terre-Sainte*, surtout au temps des Croisades, se divise de l'ouest à l'est en différentes zones. Sur les bords de la mer, il offre une plaine basse, sablonneuse en quelques endroits, fertile en d'autres, et couverte de palmiers, interrompue vers le nord par le mont Carmel, et bornée plus loin par les montagnes de Tyr, au pied desquelles s'étend la baie de Ptolémaïs ou de Saint-Jean d'Acre (voy. tous ces noms). Au sud, cette plaine s'étend

us qui existaient entre les Juifs
israélites. Sous les rois syriens,
il en-deçà du Jourdain ou Judée
avait trois provinces : la *Judée*
sans doute, au sud, avec les villes
de Jérusalem, Bethléhem et Jéricho, les
de Cisjordanie et de Joppe (Jaffa), et
de la Galilée ; la *Samarie*, au
nord, avec les villes de Samarie (Sé-
t de Sichem (Nablouse, Nablus),
montagnes d'Ephraïm ou d'Israël
avec le mont Garizim ; la *Galilée*,
au nord, avec les villes de Tibérias, de
Nazareth, de Bethsaida, de Nain, de
Cana. La partie au-delà
du Jourdain avait pris le nom
Pérée (Περαια, sous-entendu
της γης, la terre située au-delà,
transjordanienne), et se subdivisait en
Iturée, au nord ; *Gaulanite*,
Galanaïte, *Auranitide*, *Batanée*,
au sud ; et *Pérée* propre, avec la *Déca-*
polis, au sud. Dans l'histoire mo-
dernes, la Palestine a suivi les destinées de
l'empire ottoman (voy. l'art.).—*Voir*
l'art. Vues de la Palestine et de
la Syrie, d'après les dessins origi-
naux de M. R. Ainslie, avec
un commentaire historique de ce pays, Lon-
dres, 1835, in-8° ; le *Voyage en*
Palestine les années 1836 et 1837,
par M. Schubert, Erlangen, 1838-
1839, in-8° ; et surtout Rosenmüller,
Revue biblique, t. II, en 2 parties,
1826-27, in-8° ; voir aussi la
Carte sacrée de MM. Meissas et
Lafitte, Paris, 1841, in-18, avec un
in-8°.

C. L. et S.

PALÉSTRINE (en grec πάλαιστρα, de
παλῆς, lutte). Chez les Grecs et les Ro-
mans, c'était une sorte d'école publique
où les jeunes gens se formaient aux dif-
férentes exercices du corps. La lutte
était que l'un de ces exercices,
enseignait dans les palestres l'en-
semble du *pentathlon*, c'est-à-dire des cinq
combats gymniques (ἀθλον) ou
qui étaient en faveur chez les

articles étendus a été consacré à cette
ville, et la plupart des lieux mentionnés
dans l'évangélique sont aussi l'objet de
ces articles.

S.

voy. l'art. d. G. d. M. Tome XIX.

anciens. Voy. LUTTE, GYMNASTIQUE,
ATHLÈTES. Z.

PALESTRINA. Ce nom moderne de
l'antique Préneste (voy. l'art. suiv.) sert
habituellement à désigner l'un des plus
grands génies qui aient illustré l'art mu-
sical. Son véritable nom était GIOVANNI
PIERLUIGI; il était né à Palestrina, comme
on le reconnaît par le titre des ouvrages
qu'il a lui-même publiés.

Les archives de cette ville de l'État de
l'Église ayant été brûlées lors de l'en-
vahissement de la campagne de Rome,
sous le pape Paul IV, on ne peut préciser
la date de sa naissance. Ce n'est qu'un
moyen de divers rapprochements que
l'on établit qu'il dut naître dans l'été
ou l'automne de 1524, date que l'in-
scription d'un portrait fort ancien, con-
servé dans les archives de la chapelle
pontificale, autoriserait à reculer jusqu'en
1514. On s'accorde à reconnaître que les
parents de Pierluigi étaient d'une con-
dition inférieure, et l'on suppose, d'après
certaines indications, qu'ils venaient ven-
dre à Rome des fruits et des légumes; ils
y amenèrent leur fils, qui sans doute an-
nonçait d'heureuses dispositions, et fut,
selon toute apparence, placé dans quelque
église en qualité d'enfant de chœur; il
devait ainsi obtenir son entretien et être
instruit dans la grammaire, le chant et
le contrepoint.

Les études musicales qui se faisaient
dans les églises de Rome étaient alors
extrêmement faibles : aussi Sixte IV et
Jules II avaient-ils cherché à y suppléer
par un établissement spécial; mais il
paraît que ce projet fut différé ou ne
réussit pas, car nous voyons Claude
Goudimel, qui fut depuis l'une des plus
intéressantes victimes des massacres de
la Saint-Barthélemy, établir de son chef
à Rome une *illustre et excellente école*
(Lettre d'Antimo Liberati, p. 22), d'où
sortirent une foule d'élèves remarquables.
De ce nombre et au premier rang fut
assurément Pierluigi, qui travailla sous
sa direction pendant plusieurs années, et
probablement jusqu'à son entrée à la ba-
silique de Saint-Pierre du Vatican, où il
fut admis comme maître de chapelle, en
1551. Il est le premier qui, en cette
église, ait porté ce titre.

En 1554, il publia son premier livre de messes, qui en contient 4 à quatre voix, et une à cinq : cet ouvrage annonce la connaissance la plus profonde des ressources de l'art tel qu'on le considérait en ce temps, et l'étude que l'auteur avait dû faire des compositeurs venus avant lui. Tout y est artifice et combinaison. Ainsi, dans la première, qui est la plus solennelle, l'une des parties, ordinairement le soprano, chante continuellement le plainchant de l'antienne *Ecce sacerdos magnus*, tandis que les autres parties traitent les paroles de la messe avec des contrepoints sans cesse variés. Dans la dernière messe, dont les mélodies sont travaillées sur le chant de l'hymne *Ad cœnum agni providi*, on trouve sans cesse dans le soprano un canon à la quinte inférieure. Quant au sens même des paroles de la liturgie, l'auteur n'y a pas égard le moins du monde ; il ne paraît aucunement vouloir sortir de la route tracée par ses prédécesseurs, et borne ses prétentions à obtenir parmi eux l'une des premières places.

Pierluigi avait dédié son premier ouvrage au pape Jules III ; ce pontife voulut récompenser l'auteur en l'admettant parmi les chapelains chanteurs de sa chapelle, quoiqu'il eût récemment publié un *motu proprio* dans lequel il désapprouvait l'admission, en qualité de chapelains-chantres, de plusieurs individus qui avaient été reçus par faveur, et défendait sous des peines très graves d'admettre dorénavant aucun sujet contre la teneur des réglemens qui exigeaient le concours et un scrutin secret des membres de la chapelle. Toutefois le pape crut pouvoir y déroger à l'égard du grand compositeur, et donna ordre de le recevoir, ce que durent faire les chapelains après avoir inutilement réclamé le maintien des statuts et l'exécution du *motu proprio*.

Pierluigi quitta Saint-Pierre du Vatican pour cette place qu'il ne conserva que pendant peu de mois. Pie IV (*voy.*) ayant résolu d'opérer une réforme dans le clergé et la cour de Rome, il vint à ses oreilles que, parmi les chantres de la chapelle apostolique il s'en trouvait qui

étaient mariés, ce qui était aux réglemens de l'institution *proprio*, conçu dans les termes, déclara que la présence chantres qui se trouvaient dans un grand sujet de scandale (*vi. et scandalum plurimum*), e leur expulsion immédiate. Pierluigi, qui peu de temps a avait épousé une jeune fille Lucrèce, et qui avait cru sa l'existence de sa famille assuré résister à un pareil coup, et t lade ; cependant une pension de six écus lui fut accordée, sa santé se rétablit, la place de Saint-Jean-de-Latran étant vacante, il y fut reçu en octol En mars 1561, il quitta cette pour celle de Sainte-Marie-M les avantages étaient plus con : Il y resta dix années, et ne emploi que pour reprendre, celui qu'il avait jadis occupé Pierre du Vatican.

Dans l'exercice de ses fonctions de chapelain pontifical, Pierluigi a un livre de *Madrigaux à 4* avait étonné tout le monde par la clarté et l'élégance du style, par l'expression des paroles | quée et plus heureusement rene n'avait été jusqu'alors. Une de ce livre peut servir à mont point ce grand compositeur | candeur et la modestie : on y l ges les plus emphatiques de so François Roussel, homme de m leurs, mais auquel il eût été bi de mériter des louanges de te. Pendant tout le temps qu'il fu Jean-de-Latran, Pierluigi ne mer aucun ouvrage, quoiqu'il e sât une grande quantité ; c'est n pour cette basilique qu'ont été admirables *impropria* qui se Rome pendant la semaine saic que de son séjour à Sainte-M jeure est la plus glorieuse de sa que ce fut alors que son genie musique d'être conservée dans catholiques, d'où il était fortent tion de l'exclure en raison d tions auxquelles s'abandonnai

plupart des compositeurs : nous
 signalés à l'art. MUSIQUE.
 mineurs ayant été nommés par
 de Trente pour aviser aux
 feutrer dans les intentions de
 sblée, s'adjoignirent les plus
 musiciens de Rome et adoptè-
 iment plusieurs points; mais
 incussion du dernier, à savoir
 possible que, dans un chant fi-
 à plusieurs parties qui dans les
 étaient jamais moins de quatre,
 furent constamment et dis-
 entendues, il s'éleva de sé-
 difficultés. On ne put s'accorder
 ; qui, pour terminer la dis-
 décida que Pierluigi compo-
 messe d'après les intentions
 ; que, si elle les remplis-
 musique continuerait à être
 us les offices de l'Église : si
 ire elle s'en écartait, on pren-
 résolutions convenables. Ce fut
 le compositeur plein d'enthou-
 inspiré par l'espoir de sauver
 e du coup terrible qui la me-
 rivit trois messes à six voix qui
 cutées chez l'un des cardinaux
 ires. On loua les deux premiè-
 son jugea la troisième le prodige
 humain; exécutants et audien-
 t frappés d'une égale admira-
 arrêta que rien ne serait changé
 concerne la musique d'église,
 ne chanterait plus à l'avenir
 positions dignes du lieu saint
 trois nouvelles messes de Pier-
 ient un excellent modèle. Cette
 epais connue sous le nom de
 pape Marcel, valut à son au-
 ploi de compositeur de la cha-
 stolique avec le misérable trai-
 ensuel de 3 écus romains (16 fr.
 le notre monnaie); mais sa pen-
 at en même temps conservée.
 entré au Vatican en 1571, il ne
 s cette place jusqu'à sa mort.
 mplissait à la fois plusieurs
 devint ainsi maître de mu-
 l'oratoire fondé par S. Phi-
 (v. J. ORATORIO), pour lequel
 a des motets, des psaumes, des
 spirituels; il prit aussi la di-
 une école de musique fondée à

Rome par Jean-Marie Nanini, et forma
 quelques élèves particuliers; il publia di-
 vers livres de messes et de motets qu'il
 dédia au cardinal Hippolyte d'Este, à son
 frère Alfonso II, duc de Ferrare, à Phi-
 lippe II, roi d'Espagne, etc. Enfin d'a-
 près les intentions manifestées par Gré-
 goire XIII, il s'occupa d'une révision du
Graduel et de l'*Antiphonaire* romains. Il
 s'était adjoint son disciple Jean Guidetti
 pour l'aider dans ce travail, qui ne fut
 point achevé.

Cependant Pierluigi avait éprouvé des
 chagrins domestiques bien terribles, il
 avait successivement perdu trois de ses en-
 fants et sa femme. Il ne lui restait qu'un
 seul fils, nommé Hygin, dont il eut peu de
 satisfaction, comme on le verra plus loin.
 Ce grand homme, malgré les places qu'il
 occupait, paraît avoir vécu constamment
 dans un état de détresse qu'il expose avec
 de tristes détails dans la dédicace qu'il
 fait au pape Sixte V d'un livre de *La-
 mentations*, et qui en est elle-même une
 véritable. Elle nous donne la preuve
 que celui que l'on nommait dès son vi-
 vant *prince de la musique*, manquait de
 tout moyen pour faire imprimer ses im-
 mortels ouvrages, devait les publier à
 son propre compte, et se trouvait le plus
 souvent (c'est lui qui le déclare) *arrêté
 par la misère*.

Il paraît toutefois, qu'au moment de
 sa mort, il avait reçu du grand-duc de
 Toscane, du prince Aldobrandini, et
 surtout d'un certain abbé de Baume,
 des avances suffisantes pour subvenir à
 l'impression de ses manuscrits; il paraît
 aussi que, malgré les recommandations
 qu'il fit avant de mourir à son fils Hygin,
 de ne pas détourner ces sommes de leur
 destination, celui-ci les dissipa promp-
 tement et vendit les manuscrits de son
 père à des éditeurs vénitiens qui pu-
 bliaient alors beaucoup de musique.
 Pierluigi ne fut malade que peu de jours,
 et sentit dès les premières atteintes que
 sa fin était prochaine. S. Philippe Neri ne
 quitta pas le chevet de son lit; il était
 attaqué d'une maladie inflammatoire:
 un accès de fièvre mit fin à ses souffran-
 ces le 2 février 1594. Tous les compo-
 siteurs, chanteurs et instrumentistes qui
 se trouvaient à Rome, assistèrent à sa

funérailles, et il fut enterré dans la basilique du Vatican, non par un honneur particulier, mais parce qu'il demeurait sur l'arrondissement de cette paroisse. On mit sur son tombeau l'inscription suivante : JOANNES PETRVS ALOYSIVS PRENESTINVS MUSICAE PRINCEPS.

L'œuvre de Palestrina, composé de tout ce qu'il a lui-même publié de son vivant, de ce que l'on a imprimé de lui après sa mort, et enfin d'un nombre assez considérable de pièces inédites, le tout entièrement destiné aux voix seules, formerait en partition, d'après les calculs de M. l'abbé Baini, une suite de 36 volumes dont 15 contiendraient les *messes*, 9 les *motets*, 1 les *offertoires*, 1 les *hymnes*, 3 les *lamentations*, 2 les *Magnificat*, 1 les *litanies*, 4 les *madrigaux*. On n'a jusqu'à ce jour publié en partition et en notation moderne qu'un nombre excessivement petit de ces ouvrages, et ce n'est pas toujours aux plus remarquables que l'on a donné la préférence.

Quoique la lecture et l'étude des ouvrages de Palestrina soient devenues fort rares, et que des obstacles matériels la rendent extrêmement difficile, leur auteur doit conserver à jamais l'un des premiers rangs parmi les artistes qui ont poussé la musique dans de nouvelles voies. L'innovation introduite par ce grand génie fut en quelque sorte la création d'un ordre d'idées nouvelles, où, ne se servant plus des formules scientifiques que comme d'un moyen, il laissa dominer, quant au choix des pensées mélodiques, la sensibilité et l'inspiration. Mais tout en tirant de sa belle et noble imagination l'expression la plus sublime des sentiments religieux ou tendres, et en offrant des cantilènes d'une admirable limpidité, qui le firent appeler par Vincent Galilée *grand imitateur de la nature*, il n'entendit se priver d'aucune des ressources dont ses devanciers avaient tiré un si heureux parti dans un but différent; il s'impose même quelquefois en ce genre des difficultés inouïes et qu'il était peut-être seul capable de vaincre. Cependant, malgré les innombrables artifices dont abondent ses compositions, il est en tout d'une pureté,

d'une correction, d'une régularité, d'une élégance qui ne se démentent jamais. Mais son plus beau titre de gloire d'avoir rappelé la musique à son primitif en la rendant surtout esclave : c'est sous ce rapport qu'il être considéré comme chef de toute belle école romaine, dont l'école romaine ne fut qu'une ramification. Son système de composition fut abandonné après les progrès de cette dernière, que, outre les difficultés qu'il offrait, le goût du public s'était porté vers le du théâtre et ne comprenait plus chose. Remarquons cependant qu'à nos jours encore, la musique de Palestrina, même entendue au milieu de ces modernes, ou peut-être même à cause de cela, produit le plus grand effet qu'elle est exécutée d'une manière pure de son auteur.

On n'avait sur Palestrina qu'un nombre de renseignements obscurs et incomplets, et le plus souvent erronés avant que M. l'abbé Baini publiât *Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni Pierluigi da Palestrina*, Rome, 1828, 2 vol. gr. Une foule de questions relatives à l'histoire de la musique, depuis le xv^e siècle traitées dans ce bel ouvrage d'une manière aussi neuve que profonde. J. A. S.

PALESTRINE (PRINCES DE) COLONNA et BARBERINI. — Nous avons parlé, dans l'art. précéd., de la ville de Palestrina (*Preneste*), située dans le Latium, à la distance d'environ dix milles italiens de Rome. On y voit les débris des princes qui occupent le site de l'ancien temple de Vesta, et où l'on conserve une pierre mosaïque qui faisait partie de son pavement.

PALETTE, mot qui désigne une planchette très mince en bois dur, et le plus souvent de forme ovale, sur laquelle les peintres étendent leurs couleurs. Elle est percée d'un trou par lequel l'artiste, en appuyant le pouce de la main gauche sur le bord, peut tenir sans être gêné dans ses mouvements. Ce nom est employé par métonymie pour désigner la couleur en peinture, ou dit d'un peintre, et figurément

sa brillante palette anime etc. Le mot *palette* a en-
 aceptions. Oter une pa-
 dans une saignée, c'est en
 quatre onces, la palette ou
 on se servait autrefois,
 près cette capacité. En ana-
 ndice xiphoïde, la rotule,
 le nom de *palette*. L. G-s.
 VIER, voy. MANGLIER.
 , voy. TRINT, SANG, TEM-
 — PALES-COULEURS, voy.

ANGUE), voy. INDIENNES
 XIV, p. 622.

RES, grecs mercenaires,
 ng fusil turc, de deux pis-
 n sabre appelé *handchar*.
 course, les Palicares com-
 débandede, sous la con-
 pitaine. Voy. CAPITANI.

SESTE (de *πάλις*, de nou-
 ρος, tersus, effacé, mot qui
 , j'essuie), en latin *codex*
 voy. COPISTES, T. VI, p.
 USCRIT.

ÉNÉSIE (de *πάλις*, de
 γένεσις, naissance). Ce mot,
 renaissance, régénération,
 pour désigner une transfor-
 retour à une vie nouvelle.
 sens qu'on parle de la pa-
 u phénix (voy.). Quelques
 admettent une palingénésie
 par laquelle le monde entier
 ouveler. L'établissement du
 e fut une sorte de palingé-
 e. Les dogmes de la métem-
 arésurrection (voy. ces mots),
 encore des espèces de palin-
 y, aussi BONNET, BALLANCHE).
 les sciences ont eu leurs pa-
 (voy. RENAISSANCE, etc.).
 mphoses (voy.) des animaux
 également recevoir ce nom.
 onde entier, par sa mutabi-
 transformations diverses, est,
 dire, une palingénésie con-
 X.

ODIE (mot grec formé de
 λη, chant), désavœu, rétracta-
 qu'on a précédemment pensé
 enseigné. A son origine, ce
 fait un poème, satire ou ode,

dans lequel un poète revenait sur ce qu'il
 avait écrit, en disant le contraire. On
 raconte que Stésichore, ayant été frappé
 de cécité pour avoir fait une satire contre
 Hélène, recouvra la vue, sur l'avis de l'ora-
 cle d'Apollon, après avoir composé en
 l'honneur de celle qu'il avait d'abord ou-
 tragée un poème rempli d'éloges. On a at-
 tribué à Orphée un hymne qui a été désigné
 sous le nom de *Sainte palinodie*, dans
 lequel ce personnage mythique, répu-
 diant les idées païennes, aurait employé
 un style biblique et des images qui ne
 sauraient se rapporter qu'à la religion
 du vrai Dieu. On trouve dans Horace
 une charmante palinodie adressée à
 Gratidie, sous le nom de Tyndaris. Le
 poète renie les injures qu'il a précédem-
 ment adressées à cette jeune beauté, et
 lui redemande son amitié en vers dignes
 de lui obtenir promptement son pardon.
 Les poètes sont assez sujets à la palinodie.
 L'Anglais Waller (voy.) sut parfaitement
 s'en faire pardonner une. Il avait célébré
 dans un poème la restauration de Char-
 les II; ce monarque lui faisant malicieu-
 sement observer que des vers qu'il avait
 composés précédemment en l'honneur
 de Cromwell étaient beaucoup meilleurs :
 « Sire, reprit Waller, c'est que nous au-
 tres poètes, nous sommes surtout heu-
 reux en fictions. » Rien n'est plus noble,
 sans doute, que l'aveu d'un tort dont on
 a la conscience; en pareil cas, une ré-
 tractation faite loyalement rehausse l'é-
 clat d'un beau caractère, mais quand
 c'est l'intérêt privé qui fait, selon l'ex-
 pression, *chanter la palinodie*, quoi de
 plus abject ! L. G-s.

PALINURE, le pilote d'Énée (voy.)
 pendant le voyage qui conduisit le héros
 troyen en Italie. On sait que, surpris par
 le sommeil, Palinure se laissa tomber
 dans la mer, et qu'après avoir lutté trois
 jours contre les flots, il aborda enfin à
 un promontoire de la Lucanie. De sau-
 vages habitants le tuèrent et laissèrent
 son corps sans sépulture, circonstance
 dont Virgile a tiré un merveilleux parti.
 Le promontoire prit de lui le nom de
Palinurum. X.

PALISSADE, clôture formée de *pa-
 lis* ou *pals*, sorte de barrière faite avec
 des pieux ou des planches fichés en

terre, et réunis par des traverses, lesquels empêchent le passage. On emploie surtout les palissades dans les fortifications; elles en entourent toutes les parties extérieures, surtout avancées. Les Grecs s'en servaient déjà pour garantir leurs camps contre les surprises. Leurs pieux étaient gros et branchus; les Romains usèrent de pals légers et serrés. En terme de jardinage, la palissade est un mur de verdure, une haie vive composée d'arbres ou d'arbustes feuillus taillés. X.

PALISSAGE, taille des arbres pour en faire des espaliers (*voy.* ce mot).

PALISSANDRE, beau bois de couleur violette dont on se sert dans l'ébénisterie (*voy.* ce mot et **MEUBLES**). On n'a pas encore décrit l'arbre qui le fournit, mais on présume qu'il croît dans l'Inde. Ce sont les Hollandais qui, les premiers, l'apportèrent de la Guyane en Europe. Z.

PALISSOT (**CHARLES**) DE **MONTENOY**, poète satirique et écrivain dramatique, était né à Nancy, le 3 janvier 1730, et mourut à Paris, le 15 juin 1814. Doué des dispositions naturelles les plus heureuses, il fut reçu, à 12 ans, maître-ès-arts, et à 16, bachelier en théologie. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire; mais il ne tarda pas à renoncer à la carrière ecclésiastique pour se livrer exclusivement à son goût pour la littérature. Le théâtre l'attira plus particulièrement. Cependant ses premiers essais, se ressentant de sa grande jeunesse, n'eurent qu'un médiocre succès; et peut-être est-ce à cette circonstance plus qu'à toute autre considération que l'on doit attribuer la malheureuse idée qu'il eut de s'attaquer aux personnes plutôt qu'aux vices et aux ridicules de son siècle. Il laissa donc Molière pour Aristophane. Les encyclopédistes et en général tout le parti des philosophes furent les premiers sur qui il décocha ses traits. Dans sa comédie du *Cercle*, donnée sur le théâtre de Lunéville, le 26 nov. 1755, il est impossible de méconnaître J.-J. Rousseau dans la personne d'un philosophe auquel il fait jouer le rôle le plus ridicule. Le roi de Pologne, Stanislas, qui assistait à la représentation, « fut indigné qu'on osât ainsi personnaliser en sa pré-

sence, » et il fit écrire à Jean-Jacques son intention « était que le sieur J. fût chassé de son Académie » de. Ce n'est qu'aux vives sollicitations de Rousseau que l'affaire n'eut pas de suites. La lutte se continua cependant. Une fois engagé dans la voie des polémiques, il est difficile de revenir pas. Aux libelles qui l'assaillaient toutes parts, Palissot riposta par de belles non moins injurieux. Diderot tout fut fort maltraité dans ses *lettres contre de grands philosophes imprimées en 1756*; et en 1760, médie des *Philosophes*, qui e grand succès, mit le comble à l'exaltation des encyclopédistes. On reprit cette pièce d'être servilement calquée sur celle des *Femmes savantes* et de quer d'intérêt. Quelques années (1764), parut *la Dunciade*, poème satirique en 3 chants. Voltaire, à adressa un exemplaire de ce poème en accusa gracieusement réception qualifiant de *petite drôlerie*. « L'œuvre d'un homme comme M. de Voltaire Palissot dans une note, suffit qu'il soit fois pour faire naître une grande idée. Il eût dû dire une mauvaise idée, mot de petite drôlerie lui fit allouer un poème de 7 nouveaux chants. Par là il y intercala encore d'autres motifs confondant dans un même anathème philosophes et les terroristes.

Outre ses écrits polémiques et satiriques, Palissot a fait paraître *deux mémoires sur la littérature* (Paris, 2 vol.); mais c'est un ouvrage sans valeur. Une remarque suffira pour en faire prendre le peu de valeur, c'est que les différentes éditions qu'il en a faites ses appréciations d'un même ouvrage varient souvent du tout au tout en fluctuations de ses amitiés. Comme vain, « Palissot, dit M. de Félétou, distingue ni par la richesse de l'imagination ni par la fécondité des idées; il est toujours pur, correct, mais facile. »

Dépouillé de sa fortune par la révolution, il était administrateur de la bibliothèque Mazarine et correspondant de l'Institut, lorsque la mort l'enleva aux sciences dans sa 85^e année. La dernière édition

ne a été publiée sous ses yeux, 169, 6 vol. in-8°. Em. H.-G. ISSY (BARNARD), célèbre par ses leçons sur la peinture en émail (voy. t. I, p. 433), naquit dans le d'Agen, au commencement du siècle. Pauvre et sans éducation, mais d'un caractère persévérant et animé de vues des découvertes, il fut l'artisan propre fortune. Il étudia dans la géométrie pratique, et il subvint à son existence en établissant des écoles de devis exigés par les affaires littéraires. Cette occupation développa son goût pour le dessin, où il acquit une habileté en s'attachant aux modèles de maîtres, Raphael, Léonard de Vinci, Albert Durer. La peinture en verre était fort en usage alors, et donna. Ensuite il entreprit de voyager et parcourut toute la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Basse-Allemagne. La chimie était encore inconnue, objet positif, sans principes terminés. Il fallut toute la persévérance de cet esprit indépendant et de son amour pour y trouver la solution de ces problèmes et la base de ses plus importantes découvertes. Forcé de recourir à des chimistes et aux pharmaciens, il entra dans leurs laboratoires, et plus craignit pas de dévoiler leurs impostures et leur charlatanisme. Il reçut d'eux la commission de lever la topographie des lacs et pays circonvoisins des marais salants de la Saintonge. Il appliqua ses recherches et sa persévérance à perfectionner la fabrication et la décoration des poteries. Trompé d'abord dans ses calculs, convaincu du succès possible de son entreprise, et résolu à tout pour l'obtenir, il travailla pendant des années sans relâche et sans se décourager; malgré les railleries, les prières, les embarras domestiques et les revers de malheurs qui l'assaillirent, le moment arriva où ses efforts furent récompensés et toutes ses vues accomplies. Grâce à ses ingénieuses découvertes, la terre reçut entre ses formes variées, de riches et graduellement; et couverte d'un émail durable, servit des plus vives cou-

leurs, elle servit à parer les buffets des grands, à orner les jardins et les châteaux des rois : celui d'Écouen était garni des plus beaux ouvrages de Bernard Palissy. Henri II l'appela à Paris et lui fit donner un logement aux Tuileries. En 1575, Palissy fit, en présence des savants et des personnages les plus distingués, un cours d'histoire naturelle, et émit le premier en France l'opinion devenue populaire depuis du séjour des mers sur notre continent, s'appuyant sur ses propres investigations, et excitant la surprise de ses auditeurs en leur mettant sous les yeux des fragments pétrifiés avec l'empreinte, et, pour ainsi dire, les débris de poissons marins. Enfin, il consigna ses découvertes, ses opinions et le texte de ses leçons publiques, dans plusieurs opuscules remarquables par l'érudition qu'ils attestent et par leur forme originale. Ce sont des dialogues entre *Théorie* et *Pratique*, abstractions personnifiées. Et c'est toujours *Pratique* qui redresse et instruit *Théorie*, écolière fort ignorante, fort suffisante et fort indocile. A chaque page se révèlent le génie observateur de l'auteur, sa profonde sagacité et la justesse de sa dialectique. Il publia ainsi les idées les plus neuves et les plus fécondes sur l'agriculture, l'art des jardins, la conduite des eaux, la poterie, etc. Son livre principal a pour titre: *De la nature des eaux et fontaines, des métaux, des sels et salines, des pierres de terre et des émaux*, 1580, in-8°, par Bernard Palissy, inventeur des rustiques figurines du roi. Ce titre et la faveur dont il jouissait ne purent le soustraire néanmoins à la persécution : Palissy était protestant. Enfermé plusieurs fois, il dut son salut à la protection du connétable de Montmorency, et plus tard à celle des monarques eux-mêmes. D'Aubigné rapporte que le roi voulut tenter de le faire abjurer, mais il exprima son refus avec une noblesse vraiment sublime. Palissy vécut jusqu'en 1589, âgé alors, d'après d'Aubigné, de 90 ans. Il est mort en prison. V. DE M.-N.

PALLADIUM, statue de bois de Pallas (voy. MINERVE), tombée du ciel, selon la tradition, et trouvée par Ilos, fondateur de Troie. Comme on croyait que le

sort de cette ville était attaché à la possession de cette statue, Ulysse et Diomède résolurent de l'enlever. Ils y réussirent en escaladant de nuit les murs de la citadelle où elle était gardée dans un temple particulier; ou, selon d'autres, en la dérochant pendant le séjour qu'ils firent à Troie en qualité d'ambassadeurs des Grecs. Les Romains prétendaient que le palladium avait été transporté dans le temple de Vesta; mais que c'était un objet tellement sacré, que le grand-prêtre lui-même ne pouvait le voir. D'autres villes aussi se vantaient de le posséder (voy. ACROPOLIS). On donnait figurément le nom de palladium à toute chose sainte, à laquelle un état attachait sa durée. Aujourd'hui on l'applique en général à tout ce qui est garant de la conservation d'un bien: c'est ainsi qu'on dit, par exemple, de l'héroïsme d'un citoyen qu'il est le *palladium de nos libertés*. C. L.

PALLADIUM, métal découvert, en 1803, par Wollaston, dans la mine de platine, où il existe combiné avec plusieurs autres métaux. Le palladium est solide, d'un blanc plus mat que l'argent, très malléable et ductile. Sa pesanteur spécifique est de 11.3, quand il a été fondu; elle est de 11.8, s'il a été laminé. Il ne peut être fondu qu'au chalumeau d'oxygène; alors il entre en ébullition et brûle avec des aigrettes très éclatantes. Il ne s'oxyde pas à la température d'un feu de forge, et son oxyde se réduit quand on le chauffe. Il se combine avec le soufre, le sélénium, le phosphore, etc.; il forme des alliages avec plusieurs métaux. Les acides sulfurique, nitrique et surtout nitreux, chlorhydrique, le dissolvent à l'aide de la chaleur; mais son véritable dissolvant est l'eau régale qui le transforme en chlorure. Du reste, le palladium n'a point d'usages. V. S.

PALLAS (myth.), voy. MINERVE.

PALLAS (astr.), voy. PLANÈTES.

PALLAS, l'odieux affranchi de l'empereur Claude, voy. ce nom, MESSALINE et AGRIPPINE.

PALLAS (PIERRE-SIMON), naturaliste et voyageur célèbre, naquit à Berlin, le 22 septembre 1740. Son père, qui était professeur en médecine et en chi-

rurgie, lui fit d'abord embrasser la carrière; mais le jeune homme se livra surtout à l'étude des sciences. Appelé à classer plusieurs collections précieuses en Hollande et en France pendant le séjour qu'il fit de 1766 à 1767, il publia deux ouvrages: *El phytorum* (La Haye, 1766) et *lanae zoologica* (1766), qui sont devenus classiques aujourd'hui. De retour en Allemagne, il fit imprimer ses *Spicula*, dont 14 livr. parurent à Halle, de 1767 à 1804. Ces ouvrages sont appelés Pallas, en 1768, à Strasbourg où il fut nommé membre de l'Académie imp. des Sciences. Après avoir obtenu le titre d'assesseur de collège, il fut désigné pour faire une tournée de qualité de naturaliste, de scientifique chargée d'observer le passage de la planète Uranus après avoir eu lieu en 1761 (voy. URANUS) et devait se renouveler en 1769. Il employa six années à ce voyage, pendant lequel il parcourut successivement le Caucase (voy. OURAL), les bords de la mer Caspienne, l'Altai, les alentes du Baïkal jusqu'à la frontière de la Sibirie méridionale, le Caucase et différentes parties de l'Asie méridionale, d'où il revint en France, le 30 juillet 1771. Il a fait connaître les résultats de ses observations dans ses *Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie* (Pétersb., 1771-76, 3 vol. in-4°. fr., Paris, 1788, 5 vol. in-4°). En 1777, il fut adjoint à une commission chargée par le gouvernement de dresser une carte de Russie. Quelque temps après, il se prit de passion pour les sciences naturelles et s'occupa avec ardeur sous ce rapport les différentes parties de l'empire. Le fruit de ses travaux est un ouvrage intitulé *Recueil de plantes sèches* (Pétersb., 1784-88, 100 pl.), qui malheureusement n'est pas achevé. Cependant les recueils de plantes sèches qu'il négligeait les autres sciences naturelles et historiques ne prouvent son *Recueil de plantes sèches* (Pétersb., 1776-1802, 2 vo-

insectorum præsertim Rossie que *peculiarium* (Erl., 1781-82, in-4°), et même un ouvrage sur une matière en dehors de ses ordinares, et qu'il n'eût pas entrepris sans l'ordre exprès de sa sœur Catherine II, à qui le mérite est presque autant qu'à lui; cet ouvrage nous avons déjà fait mention de, p. 567, est intitulé: *Linnaeus orbis vocabularia* (Petersb., 1787-88; 2^e édit., 1790-91, 4^{to}). En 1785, Pallas fut confirmé membre titulaire de l'Académie des Sciences, et il devint en 1787, historiographe du collège impérial. Dans les années 1793 et 1794, il entreprit son voyage en Crimée, le que les Russes avaient ajoutée à leur domination; et il en donna une idée dans son *Tableau physique et géographique de la Tauride* (Petersb., 1794), ouvrage écrit en français, réimprimé dans une édition allemande, 1799-1801, 2 vol. in-4°), laquelle furent publiés en France sous le titre de *Tableaux des gouvernements russes de l'empire de Russie* (Paris, 1805, 2 vol. in-4°, avec atlas). Pallas ne se borna pas à ce voyage; il obtint en don de l'impératrice Catherine II les terres de la couronne, et dès qu'il fut établi à Sympheropol, qu'il choisit pour entreprendre le voyage dans les provinces méridionales de la Crimée. Nous devons à ce voyage un traité sur les *astragales* (Leipzig, 1800-4, 1-fol.). Cependant les désagréments de toute espèce que lui fit éprouver la discipline des Tatars finirent par le déterminer à quitter la Tauride; et sa mort sur ces entrefaites, il ne fut pas en mesure de retrouver son fils à Berlin. Il y mourut le 27 mai 1811, laissant par son testament à l'université de cette ville une riche collection. Il avait été conseiller d'état actuel et il avait été décoré de divers ordres.

S. Pallas fut sur cette fameuse polyglotte, et il se fit un délassement pendant un voyage de feu M. d'Adelung, *der grossen Verdienste um die vergleichende, Petersb., 1815, in-4°.*

PALLIATIF, remède qui ne guérit pas à fond, mais qui tempère la maladie, soulage la douleur et permet d'attendre que le temps et la nature, venant en aide au patient, déterminent une crise (*voy.*) à la suite de laquelle la médecine puisse ressaisir ses moyens d'action. Le but des palliatifs est donc surtout de rompre la continuité de la souffrance, ou d'en diminuer l'intensité. Des moyens qui, dans un cas, sont des remèdes efficaces, peuvent, dans un autre, n'être que des palliatifs et ne servir qu'à atténuer le mal ou seulement retarder la catastrophe finale. Cependant, il est certaines ressources thérapeutiques que l'on considère spécialement comme des palliatifs, tels sont les narcotiques (*voy. l'art.*); peut-être obtiendra-t-on aussi, un jour, d'excellents résultats du somnambulisme (*voy.*) ou magnétisme animal. X.

PALLIUM. Ce nom latin d'un manteau ou vêtement à la façon grecque, se donne aujourd'hui à un ornement de laine que les papes, les patriarches, les primats et les métropolitains portent par-dessus leurs habits pontificaux en signe de juridiction. L'usage du pallium s'est introduit dans l'Église grecque au 14^e siècle. Les empereurs envoyaient cette espèce de manteau royal aux prélats comme pour marquer qu'ils avaient l'autorité sur les âmes. Ce pallium était d'abord une sorte de chape fermée par-devant; plus tard ce ne fut plus qu'une espèce d'étole qui pendait par-devant et par-derrière et qui avait sur chacun de ses côtés une croix d'écarlate. Cet ornement se répandit en même temps dans l'Église latine. Les papes ne le donnèrent d'abord qu'aux seuls primats et vicaires apostoliques. Le pape Zacharie l'accorda à tous les archevêques, vers le milieu du 8^e siècle. Celui que le pape leur envoie aujourd'hui est fait de laine blanche, en forme de bande large de trois doigts qui entoure les épaules, ayant des pendants par-devant et par-derrière avec quatre croix rouges. La laine de deux agneaux bénis tous les ans à l'église de Sainte-Agnès, le jour de la fête de cette patronne, sert à faire les pallium qui restent déposés sur le tombeau des Saints-Apôtres. Les archevêques ne peuvent ni

sacrer les évêques, ni faire les dédicaces, ni officier pontificalement qu'ils n'aient reçu le pallium. Il faut qu'ils en obtiennent un nouveau s'ils changent de siège. Quelques évêques ont aussi le privilège de porter cet ornement. Z.

PALMA-CHRISTI, voy. RICIN.

PALME, voy. MESURE.

PALME (en italien *Palma*). Deux peintres de la même famille ont porté ce nom. On les distingue par l'épithète de *Vieux* et de *Jeune*.

GIACOMO Palma, surnommé *il Vecchio*, un des peintres les plus fameux de l'école vénitienne (voy.), naquit à Serinalta, dans la première moitié du xvi^e siècle, et mourut, à ce qu'on croit, à l'âge de 49 ans, à Venise, vers 1588, suivant quelques auteurs. Ses premiers travaux prouvent qu'il avait étudié encore dans les anciennes écoles. Il cherchait à imiter le moelleux du pinceau du Titien et la vivacité des couleurs du Giorgion (voy. ces noms). Quoi qu'on en dise, il ne manquait pas d'originalité. Se conformant au goût du siècle, il enveloppa de longues draperies ses madones et ses saints. Son coloris est vrai et vigoureux; son dessin exécuté avec beaucoup de soin, quoique avec une négligence apparente. Ses tableaux les plus travaillés sont les meilleurs. Un des plus célèbres, la *Sainte Barbara*, se voit à Venise, ainsi que plusieurs autres. Les galeries de Paris, de Vienne, de Munich, de Berlin, de Saint-Petersbourg, etc., en possèdent aussi quelques-uns. — Son neveu, GIACOMO Palma, surnommé *il Giovanni*, né à Venise, en 1544, y mourut en 1628. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite le *Jugement dernier*, qui orne la salle du Scrutin à Venise. On a aussi de lui plusieurs gravures à l'eau-forte. Quel que soit son mérite, on va trop loin lorsqu'on dit qu'il est le dernier des bons et le premier des mauvais peintres. C. L.

PALMELLA (don PEDRO DE SOUZA-HOLSTEIN, duc de), ministre d'état de Portugal, naquit à Turin, en 1786, d'un noble portugais et d'une dame piémontaise. Il reçut une bonne éducation et la compléta, fort jeune encore, par des voyages en France, en Italie, en Angleterre et en

Allemagne. Il attira d'abord l'attention
lui à Lisbonne par des observations j
cieuses sur l'état de la France sous N
léon, en 1805 et 1806. Au départ
Jean VI (voy.) pour le Brésil, M. de
mella resta en Portugal, et après l'év
tion de ce pays par les Français, en 18
la régence l'envoya auprès des cortès
ville et à Cadix. Plus tard, il fut no
comte, puis ministre à Londres, p
potentiaire au congrès de Vienne, c
fin ministre des affaires étrangères. L
qu'il quitta Londres, en 1820, p
rendre à Lisbonne et passer de
Brésil, la révolution venait d'éclater
Porto et se répandait dans tout le Port
gal. Lisbonne s'étant prononcée pour
constitution, le comte de Palmella par
pour le Brésil et chercha à persuader
Jean VI qu'il fallait se hâter d'octroyer
une charte royale aux Portugais. De
les Brésiliens adhéraient aux bases d
pacte fondamental proclamé en Port
tugal. M. de Palmella sortit du minist
tère et accompagna le roi à Lisbonne
mais il dut s'éloigner de cette ville et
alla résider dans la province d'Alentejo.
Après le renversement de la constitution,
le 27 mai 1823, il fut nommé ministre
des affaires étrangères, président du conse
seil, et créé marquis. Par ordre du roi, il
forma une commission pour rédiger un
projet de charte; mais son travail n'eut
d'autre résultat que de lui attirer la haine
de la reine, de l'infant don Miguel (voy.),
généralissime des troupes, de la juste
apostolique et des absolutistes d'Espagne.
Sa position devint très embarrassée lors
que le Brésil se sépara du Portugal. Don
Miguel le fit arrêter, le 30 avril 1824;
mais Jean VI, qui sentit enfin la néces
sité de se défendre contre les entrepris
de son fils, le rendit à la liberté, et lui con
fia de nouveau le portefeuille des affaires
étrangères, dans le cabinet présidé par le
ministre de la guerre, le comte de Sub
serra. Ce dernier était partisan de la
France; Palmella l'était de la Grande
Bretagne: il en résulta des tiraillements
qui ne cessèrent que par la dissolution
du cabinet, le 15 janvier 1825. Le mar
quis de Palmella conserva le titre et le
rang de ministre d'état et fut envoyé en
ambassade à Londres. La mort de Jean VI

ent un changement de ministères, le sens des opinions constituaient, on lui offrit, en juin 1827, le portefeuille des affaires étrangères; cependant le parti de la reine et la reine de don Miguel à la régence se repartirent pour l'Angleterre. En 1828, par la chute de don Miguel, le marquis se rendit dans cette ville qu'il se vit bientôt abandonner. Il retourna donc à Madrid avec le titre de chargé d'affaires de la reine dona Maria (voy.), tandis que don Miguel se faisait condamner à mort pour crime de haute trahison, et confisqua ses biens. Mais don Pedro prit, en 1830, à la tête de la régence qu'il avait établie à l'île de Terceira, le comte de Vila Rica (le Terceira), il travailla dès lors avec une ardeur et une infatigable au triomphe de la jeune reine. En 1832, lorsque don Pedro prit lui-même en main le gouvernement au nom de sa fille, le duc de Palmella, fut nommé ministre des affaires étrangères, et la même année fut nommé de nouveau pour l'Espagne chargé d'affaires. Il y apporta de précieux services au parti royaliste, car sa prudence et son habileté firent au ministère Grey une confiance qu'aurait difficilement obtenue don Pedro lui-même, à cause de la violence de son caractère. En 1834, ce prince, presque toujours déshonoré, le disgracia, le 12 janvier; mais il ne tarda pas à reconnaître sa faute et à le réparer. Dès le printemps de Palmella se rendit à Oporto, le 24 juin, il accompagna le prince, ministre de la reine, le vice-roi (voy.) dans son expédition aux Açores. Après la victoire de l'île de Terceira, le 5 juillet, il partit avec le prince pour Lisbonne, où il arriva le 24, six jours avant que don Pedro ne prit le gouvernement au nom de sa fille. Élevé au titre de duc, il prit part, comme pair, aux débats des 1834, et à la mort de don Pedro, la reine le chargea de composer un cabinet, qui rencontra une vive opposition dans les chambres. Cette sorte de calomnie, sur-

tout à l'occasion de la mort subite de l'époux de la reine (voy. LEUCHTENBERG), il vit même ses jours menacés par la populace. Les menées de ses ennemis et l'influence de la camarilla sur la jeune veuve amenèrent enfin le remaniement du ministère, le 27 mai 1835. Le duc de Palmella conserva le portefeuille des affaires étrangères; mais le maréchal Saldanha, chef de l'opposition, fut nommé président du conseil. Le 17 novembre suivant, ce ministère dut se retirer, et le 9 septembre 1836 eut lieu à Lisbonne un soulèvement populaire à la suite duquel fut proclamée la constitution de 1820. Mais les chartistes préparèrent une contre-révolution qui échoua, le 4 novembre de la même année. Le duc de Palmella, qui avait pris part à cette tentative, dut chercher un asile sur les navires britanniques, et se réfugia encore une fois en Angleterre. Les événements postérieurs, qui seront racontés à l'art. PORTUGAL, l'ont ramené dans sa patrie. Toujours dévoué à la reine au milieu des nombreuses commotions qui agitaient le pays, renversaient les ministères, changeaient les constitutions, le duc de Palmella reçut d'elle de nouvelles marques de confiance, et fait encore partie de son conseil. C. L. M.

PALMERSTON (HENRI-JOHN TEMPLE, vicomte), pair irlandais, membre de la Chambre des communes et ministre des affaires étrangères dans les cabinets de lord Grey et de lord Melbourne, est né le 20 octobre 1784, d'une ancienne famille du Buckinghamshire, dont la branche aînée est représentée par les ducs de Buckingham, tandis que la cadette, établie en Irlande vers le milieu du XVIII^e siècle, a produit le célèbre diplomate sir William Temple (voy.) et l'homme d'état qui fait l'objet de cette notice. Il fut d'abord envoyé à l'école d'Harrow, qui comptait parmi ses élèves Byron, Hobhouse, Robert Peel; puis à l'université d'Édimbourg, où, comme les lords Lansdowne et Dudley and Ward (voy. ces noms), il eut pour maître le célèbre Dugald Stewart. Il compléta son éducation à Cambridge, qu'il eut plus tard l'honneur de représenter au parlement. En 1807, il entra à la Chambre des communes; et malgré sa jeunesse, malgré la réputation d'homme

de plaisir qui l'a suivi assez tard dans sa carrière toute sérieuse et positive², les ministres Portland et Perceval ne tardèrent pas à distinguer en lui cette netteté d'esprit, cette aptitude aux affaires, qui passe en Angleterre pour la première qualité d'un homme d'état. Le premier l'avait nommé lord de l'amirauté, et le second, lorsqu'il forma son administration, en octobre 1809, y fit entrer le jeune Palmerston, âgé de 25 ans à peine, en qualité de secrétaire au département de la guerre. Ces fonctions, comme nous avons eu occasion de le faire remarquer (voy. HILL), sont purement politiques, et la haute direction de l'armée appartient au commandant en chef des forces de la Grande-Bretagne, poste occupé alors par le duc d'York (voy.). Le rôle du jeune ministre se bornait donc à exposer avec clarté son budget aux Chambres, à contresigner les réformes importantes introduites alors dans ce département, et les nombreuses mesures que la guerre continentale rendait nécessaires.

Telle fut la position officielle que lord Palmerston conserva sous les ministères, de nuances assez diverses, de Liverpool, de Canning, de lord Goderich et de lord Wellington. Dans ce dernier cabinet, il composait, avec Huskisson et Charles Grant, depuis lord Glenelg (voy. ces noms), une fraction qui s'en sépara en mai 1828, et, se ralliant au nom de Canning, forma une espèce de tiers-parti entre les tories et les whigs. Partisan de l'émancipation catholique, d'une réforme partielle dans la représentation, mais opposé aux innovations plus larges qu'appuyaient lord Grey et sir John Russell, et qu'il devait un jour réaliser avec eux, lord Palmerston était alors tout juste assez libéral pour mécontenter ses anciens amis et pour se faire retirer le mandat de l'université de Cambridge, qu'il représentait depuis 1811; mais il n'avait pas donné encore assez de gages au parti contraire pour être définitivement adopté par lui. Cependant, il commençait à prendre une part active aux questions de politique extérieure. C'est ainsi qu'il

(²) Lord Palmerston a épousé, en 1840, lady Cowper, qui lui a apporté une assez brillante fortune et le titre de beau-frère de lord Melbourne.

prononça, sur les affaires de Grèce en 1829, et sur celles de Grèce deux discours qui produisirent une sensation; et l'on entend même époque, le futur signataire du 15 juillet reprocher, fort vifs, à lord Wellington, de l'alliance des gouvernements celle des états constitutionnels.

A l'avènement du ministère 1830, ces antécédents de fraîcheur firent oublier d'autres moins froids et recommandèrent lord Palmerston à lord Grey, et par suite de lord Melbourne, pour le département des affaires étrangères, avec lequel il traversa toutes les vicissitudes du ministère pendant dix ans, qu'il quitta seul instant, lors de la réapparition des tories, en 1834, pour reprendre bientôt jusqu'à la fin où il a fallu définitivement l'aligner à leurs mains victorieuses. Pour les actes de ce cabinet, les quels on s'est accordé à reconnaître l'influence personnelle de l'homme qui nous occupe, on ne saurait dire sa politique extérieure n'eût été habile, heureuse et utile au monde que lord Wellington, par exemple, déclarait impossible à pendant six mois; il a mené à la Belgique, si compliquée de complications et d'incidents; il a formé entre les états constitutionnels de l'Europe une quadruple alliance (22 avril 1815) dont on le louerait d'avantage montré dans la suite plusieurs principes qui l'avaient dicté et par lui, l'influence anglaise active, toujours envahissante, s'étendit partout, en Espagne, et à Aden, à Bushire, dans la Hollande, etc. Cependant, sans la guerre de Chine, qui, tout inévitable qu'elle fut dans le pri- tourner en définitive au profit de la lisa- tion, des difficultés avec l'Angleterre, qui ne sont pas encore résolues de la question du droit de visite monte aux traités de 1831 mais n'a pris que plus tard une tournure hostile, qui n'est qu'une for-

né à un sentiment général de
 contre l'alliance anglaise, pro-
 France par les événements de
 ces faits graves, la guerre de
 stan et la grande affaire d'O-
 pagent pleinement la responsa-
 bilité-ministre des relations étran-
 gères fut lui qui accueillit, en 1838,
 une double expédition, ayant
 pour objet de provoquer une confédéra-
 tion de l'Asie centrale, en op-
 celle que la Russie avait pres-
 à former contre la puissance
 de l'Asie (à Hérat et dans le Khor-
 esan) affreux désastres de janvier
 furent le résultat de cette politi-
 que et aussi peu scrupuleuse
 que l'insouciance de l'avenir.
 Le traité du 15 juillet 1840, qui
 pour longtemps peut-être la
 paix entre la France et l'An-
 glet. (voy. THIERS), il est d'autant
 plus d'y reconnaître l'œuvre per-
 due de lord Palmerston que plusieurs
 années, les lords Holland, Clarendon
 et John Russell lui-
 furent notoirement opposés
 à ce traité. Ce traité, où notre
 intérêt depuis 1830, fut sa-
 crifié de la Russie (voy. NICO-
 LISME ou l'a proclamé du haut
 des tribunes : « La grande politi-
 que », avait pour but appa-
 remment, au moyen d'un con-
 cert des grandes puissances euro-
 péennes dont la France était exclue,
 de l'empire Ottoman menacé
 par la réfection de la Syrie, et d'affran-
 chir les populations chrétiennes de la
 domination de Mohammed-Ali (voy.). L'é-
 vnement a déjà montré si ce but a été
 plus que jamais, il est permis
 de croire que la jalousie de l'influence
 française en Égypte et en Syrie fut le vé-
 ritable motif de la conduite du ministre
 anglais qui reprochait à celui de France
 d'avoir purement négocié avec le pas-
 sans que lui-même fomentait sous
 la direction du Liban et faisait
 passer sa flotte. Le succès des armes
 françaises à Beyrouth, à Saint-Jean-d'A-
 cre, protégera jusqu'à un certain
 point l'Angleterre, le signataire du
 traité du 15 juillet ; mais toujours l'Eu-

rope sera en droit de lui demander
 compte de la paix du monde, si impru-
 demment jouée, et la France ressentira en-
 core longtemps l'insulte imméritée qu'elle
 en a reçue. Du reste, il faut reconnaître
 que lord Palmerston, avant et depuis sa
 chute, a trouvé, pour défendre sa politi-
 que et pour attaquer celle de ses adver-
 saires, un talent et des ressources ora-
 toires dont on ne l'aurait pas cru capa-
 ble. Nous citerons, entre autres, sa
 réponse à la motion de sir Molesworth,
 en mars 1839, ses discours sur la loi des
 céréales, en 1841 et 1842, et surtout sa
 grande lutte parlementaire avec sir
 Robert Peel (voy.), au mois d'août de cette
 dernière année. R-Y.

PALMIERS. Le dattier (voy.) peut
 être considéré comme le type de cette
 admirable famille, dont les représentants
 ont reçu dans le langage poétique de
 Linné la qualification bien méritée de
princes du règne végétal. Néanmoins
 un assez grand nombre d'espèces s'éloi-
 gnent plus ou moins, par leur port, de
 ces traits caractéristiques qui impriment
 une physionomie si particulière à tant
 d'autres palmiers. En effet, on en voit
 dont le tronc, d'ailleurs très simple et
 couronné d'une touffe de feuilles, au lieu
 d'affecter la forme d'une colonne parfai-
 tement cylindrique, se renfle brusque-
 ment au milieu ou vers la base. À côté
 d'espèces gigantesques qui s'élèvent à
 60^m et plus, il en existe d'autres qui
 ne forment que des souches basses et
 touffues, émettant souvent de longs dra-
 geons souterrains d'où naissent çà et
 là de nouvelles souches. Le palmier de
 Thébaïde (*cucifera thebaïca*, Delile;
doûm des Arabes) se distingue de tous
 les autres végétaux de la famille par son
 tronc divisé au sommet en deux bran-
 ches divergentes, qui se bifurquent elles-
 mêmes jusqu'à trois ou quatre fois, et se
 couronnent d'une énorme touffe de feuil-
 les à l'extrémité de toutes les dernières
 ramifications. La végétation bizarre des
rotangs (ou *palmiers-jones*) se rappro-
 che de celle des bambous et autres gran-
 des graminées de la zone équatoriale; ces
 palmiers anomaux sont de véritables li-
 anes (voy.) dont la souche produit des
 touffes de sarments grimpants, flexibles,

très grêles et d'une longueur démesurée*, articulés de distance en distance, portant une feuille à chaque articulation et ressemblant par cette structure à d'immenses roseaux. Du reste, le tronc colonnaire des autres palmiers offre aussi d'énormes disparates quant à son diamètre; car si dans certaines espèces cet organe est susceptible d'acquérir une grosseur de 10 pieds, dans d'autres au contraire il se fait remarquer par sa ténuité, et, quoique très élancé, ne dépasse jamais le diamètre d'un ou de quelques pouces.

Les feuilles des palmiers se distinguent tant par leur élégance que par leurs dimensions souvent gigantesques. La forme gracieuse qu'on observe chez le dattier et qu'on connaît sous le nom de palme**, est commune à beaucoup d'autres palmiers, et ces feuilles ont assez communément une longueur de 10 à 25 pieds. Mais dans un nombre non moins considérable de végétaux de cette famille, elles affectent la forme d'un éventail lobé ou profondément découpé, et parfois d'une ampleur étonnante. Chez plusieurs *corypha* de l'Inde, la touffe qui couronne ces arbres magnifiques se dispose en forme de parasol occupant un espace de plus de 100 pieds de tour, et le limbe de chaque feuille a environ 10 pieds de large. Dans les rotangs et dans plusieurs autres genres de palmiers, les feuilles, au lieu d'être agrégées en touffe terminale, sont plus ou moins distancées, et disposées sur deux rangs alternes, comme dans les graminées.

Les fleurs des palmiers, sans éclat et en général fort petites, semblent ne pas être en harmonie avec le port majestueux de ces végétaux; mais, par contre, elles naissent le plus souvent en quantités incroyables, et forment des inflorescences dignes du volume du tronc et du feuillage. On estime à environ 12,000 le nombre de fleurs contenues dans un régime de dattier; dans d'autres espèces, on a cal-

(*) Dans certaines espèces, ces sarments n'acquiescent que la grosseur du petit doigt, ou même seulement celle d'un tuyau de plume d'oie, tandis qu'ils atteignent souvent une longueur de plus de 500 pieds.

(**) La palme est une grande feuille pennée ou pennatifide, et non pas une branche de palmier, ainsi que cela se dit vulgairement.

culé que chaque individu en produit environ 600,000, et l'on a compté 8,000 fruits sur une seule palme. Rien de plus varié enfin que la floraison de l'Amérique méridionale, surtout le volume du fruit de depuis le monstrueux coco de qui pèse 20 à 25 livres, et le volume d'une grande citrouille par degrés jusqu'à des fruits plus grosses qu'un grain de graminée.

Ce qui a été dit aux arts. **ARTIER** et **DATTIER**, concernant de ces végétaux, suffit en quelque sorte pour donner une idée de l'importance générale des palmiers sous le rapport de l'utilité; car les habitants équatoriaux* savent mettre à profit pour employer à des usages à peu près toutes les autres parties de la famille. Les palmiers à fruit sont assez nombreux; l'égard aucun ne saurait rivaliser avec le dattier, ni avec le cocotier, qui appartient à la plupart de la famille; elle n'est autre que le bourgeon terminal, en gros, composé de jeunes feuilles tendres et ayant une saveur c'est un aliment des plus sains qu'on mange soit en salade, soit avec du sucre ou accommodé de diverses manières; toutefois, il est amer dont le bourgeon est amer et par conséquent non comestible. Les espèces les plus remarquables sont le chou-palmiste le plus commun, le *palmiste-franc* (*areca*) des Antilles, et le cocotier. *palmier* ou *vin de palme*, de

(*) La famille des palmiers se trouve entièrement confinée entre les 35° et 45° de latitude; espèces que le célèbre voyageur Martius a fait connaître dans sa monographie des palmiers, il n'y a que 4 ou 5 espèces, et il n'y vient spontanément dans les tropicales de l'hémisphère septentrional que 4 ou 5 espèces.

(**) C'est par erreur qu'on a dit que le nom de palmier, qu'on donne le nom de cocotier, qu'on donne le nom de cocotier, qu'on donne le nom de cocotier, qu'on donne le nom de cocotier.

tion à l'art. **COCOTIER**, existe et dans beaucoup d'autres espèces sève sacrée abonde surtout *nyota urens* de l'Inde. Au té de Roxburgh, un arbre adulte espèce donne une centaine de sève dans l'espace de 24 heures d'un certain nombre de contient de l'huile grasse, qu'on par expression, et qui s'emploie foule d'usages. Les fibres des ont souvent douées d'une grande on en confectionne des tissus des câbles, des cordes et autres es beaucoup d'espèces, le pément assez fort pour tenir lieu de de perches; les peuplades sauent des lances, des javelots, ou ses et ustensiles. Le limbe des rt à tresser des nattes et des pamplice le chaume pour la coues habitations rustiques. Le certains palmiers, fort dur et incorruptible, se prête à mers ouvrages de tour et de marm-susceptibles du plus beau poli, le jaspé ou le marbre; mais ent ce bois est peu durable et ture lâche. La substance aliconnue sous le nom de *sagou* une fécule contenue dans le laire du tronc de beaucoup de et surtout des sagoutiers ou *sae palmier à cire* (*ceroxylon** Humb. et Bonpl.) que MM. de t et Bonpland ont observé sur les a Nouvelle-Grenade, se couvre, la surface de son tronc, d'une sinense analogue à la cire, dont nts du pays font des cierges et es. Une autre sécrétion rési-ovenant de quelques palmiers , se trouve dans le commerce res tinctoriales sous le nom de *agon***. Enfin, nous ferons marquer que les badines min-

l'art. **CERIER** de cet ouvrage, le nom est cité à tort comme synonyme du *Louisiane* (*myrica cerifera*, L.), qui apport avec les palmiers. e substance, ou du moins une sub-analogue, est fournie en outre par *terocarpus* arbres de la famille des es, et peut-être aussi par certains dragonniers.

ces et flexibles, dont on se sert pour battre les habits et les meubles, et qu'on appelle improprement des joncs, ainsi que les cannes de même nature, ne sont ni des joncs ni des cannes de graminées, mais des entre-nœuds de tiges de palmiers à feuilles distancées, tels qu'en offrent surtout les rotangs dont nous avons parlé; en vertu de leur ténacité, ces mêmes tiges sont une ressource précieuse pour les habitants de l'Asie équatoriale, où on les recherche pour la confection des câbles, des cordes et d'une foule d'ustensiles qui exigent un bois élastique; les sarments les plus déliés remplacent avec avantage nos osiers.

La plupart des palmiers paraissent doués d'une longévité indéfinie, et chaque année ils reproduisent de nouvelles fleurs; quelques espèces au contraire ne fleurissent qu'une seule fois dans leur vie, après avoir atteint l'âge de 30 à 40 ans, et meurent immédiatement ou peu de temps après avoir mûri leurs fruits. Éd. Sp.

PALMIPÈDES (*palmipes*, de *palm*, pale ou plat de la rame, paume de la main, et *pes*, *pedis*, pied), ordre d'oiseaux caractérisés par leurs doigts palmés qui leur permettent de se mouvoir sur l'eau, et dans lequel se rangent les oiseaux nageurs. Leurs pieds sont implantés à l'arrière du corps. Nous en avons fait connaître la division en familles à l'art. OISEAUX (T. XVIII, p. 671). X.

PALMYRE, appelée dans l'origine *Thamar* ou *Thadmor* (nom hébreu qui signifie *palmier*), ancienne ville de Syrie bâtie par Salomon, entre l'Euphrate et la ville de Hamath, dans une plaine fertile, mais entourée de toutes parts de déserts, et que les Grecs et les Romains appelèrent *Palmyrène*, à cause de ses palmiers. Peu considérable d'abord, Palmyre devint bientôt une cité puissante, qui servait à la fois de boulevard à la Judée contre les incursions des hordes nomades, et d'entrepôt au commerce de l'Asie orientale et occidentale. Trajan la soumit avec toute la province. Aurélien la détruisit, l'an 275, après la défaite de la célèbre Zénobie (voy. ce nom). Ses ruines, dispersées au milieu d'un bois de palmiers, dans une vallée à cinq ou six journées de marche de Damas, annoncent encore au-

jourd'hui son antique magnificence. Découvertes au milieu du XVIII^e siècle par les voyageurs anglais Wood et Dawkins, elles ont été décrites par le premier dans ses *Ruines de Palmyre* (Londres, 1753, in-fol.). On a trouvé sous les décombres une quantité de colonnes de marbre admirablement travaillées, une foule d'inscriptions grecques et palmyriennes que l'abbé Barthélemy a déchiffrées, et même une inscription latine. Le monument le mieux conservé est le temple de Bel ou Baal (voy. COLONNADE, T. VI, p. 335). Aujourd'hui Palmyre a repris son antique nom de *Thadmor*; ce n'est plus qu'un village perdu au milieu du désert de Syrie, où vivent quelques misérables familles. — Voir Saint-Martin, *Histoire de Palmyre* (Paris, 1823); Irby et Manglé, *Voyages en Égypte, en Nubie, en Syrie et dans l'Asie-Mineure, en 1817.* C. L.

PALOMBE, voy. PIGEON.

PALOS (ILES), voy. PILEW.

PALPITATION. On appelle ainsi en général les contractions musculaires saccadées qu'on observe sur les chairs encore chaudes des animaux qui viennent d'être égorgés. C'est un phénomène de la vie prête à s'éteindre, qu'on peut constater aussi sur le moignon des membres amputés. Mais plus ordinairement ce nom est réservé à des contractions violentes, irrégulières et peu durables du cœur, ayant lieu sous l'influence d'une course rapide, d'une affection morale vive, ou par suite d'un désordre matériel survenu dans les organes circulatoires.

Dans tous les cas, la palpitation consiste en des *battements* violents et tumultueux qui se font sentir dans toute l'étendue de la poitrine, où ils sont perceptibles à l'oreille et même à l'œil. La force et la fréquence de ces battements sont quelquefois extrêmes, et le désordre se propageant bientôt aux organes de la respiration amène une gêne et un malaise qui se terminerait par la syncope si l'on n'y portait un prompt remède. Mais les palpitations sont fugaces de leur nature, et cessent d'ordinaire ou du moins se calment notablement par le repos. Leur durée n'a d'ailleurs rien de régulier.

Les causes des palpitations sont une affection directe des organes de la respiration ou de la circulation surtout de ces derniers; tantôt ordre local du système nerveux aucune lésion locale susceptible constatée. Nous ne nous occupons que de cette dernière espèce de palpitations, les autres n'étant qu'une danse symptomatique des malades du cœur et des gros vaisseaux (voy. ANÉVRISME, etc.).

Ces palpitations nerveuses, on les appelle, sont une incommodité qu'une maladie; ce qui n'empêche d'en prendre souvent beaucoup de tranquillité parce qu'on les regarde dépendant d'une maladie organique du cœur. Les médecins peuvent attester souvent tombés dans cette erreur des conséquences fâcheuses de faire un traitement débilitant l'exercice le plus actif et un régime citant sont essentiellement effrayant importe donc d'en établir la distinction. Les palpitations purement nerveuses viennent subitement et sont très violentes tout d'abord, laissant dans les intervalles la respiration tout-à-fait libre. Elles diminuent ou au moins n'augmentent sensiblement par la marche, la fatigue et l'action de monter.

Souvent les palpitations dépendent de la pléthore sanguine, et dans ces cas on saignée y met fin comme par ordinaire. Cette opération est même utile aux personnes affectées de palpitations nerveuses; mais il convient d'y joindre l'usage des bains, des préparations digitales qui exercent sur le cœur une action sédative, et d'un régime approprié.

Il est bon de consulter un médecin dès qu'on observe quelques symptômes dans la circulation, car les palpitations nerveuses peuvent entraîner après elles des lésions permanentes.

PALPLANCHE, voy. BATAVIA.

PAMOISON, voy. DÉFAIT.

ÉVAPORISSEMENT, SYNCOPÉ, etc.

PAMPAS, espèces de steppes de l'Amérique du Sud. Voy. LLANOS, et BRÉSIL, T. IV, p. 163.

PAMPELUNE, forteresse en Espagne. Voy. NAVARRA.

PAMPHLET. Ce mot nous est venu des Pays-Bas, qui le dérivent du hollandais *papier*, papier. Dans son acceptation primitive, il ne veut dire autre qu'un petit livre, *libellus* (voy. LIBELLE). Mais comme cette forme a depuis servi de véhicule à la satire et à des écrits hardies, il s'emploie plus généralement pour désigner des écrits de cette nature. « Le pamphlet, a dit Voltaire dans un ouvrage qui offre à la fois l'apologie et le modèle du grand et le livre populaire par excellence, les gros volumes peuvent être considérés comme les découvertes des salons; le pamphlet s'adresse aux gens laborieux et mécontents, mais n'ont pas le loisir de lire une centaine de pages. » L'impression et la réforme donnèrent chez nous grand essor aux publications de ce genre, si bien appropriées à l'esprit du siècle. Le xvii^e siècle vit éclore une multitude de pamphlets, où les questions politiques et sociales à l'ordre du jour étaient agitées avec une verve et parfois un talent remarquables. Le plus connu de tous est la *Satire Ménippée*, qui, comme on l'a dit, fit donner le nom à la Ligue que toutes les provinces de France sous le règne de Henri IV. Au siècle suivant, les querelles de Louis XIV avec ses princes, les États-Généraux de 1614, les querelles de Louis XIII avec son frère, les ministères de Richelieu et de Mazarin inspirèrent à tour à tour la verve des pamphlets (voy. FRONDE, MAZARINADES), qui se ralentit sous Louis XIV. Les presses de la Hollande et de la France, c'est de là qu'elle lançait ses intrigues galantes de la cour, ses prétentions du roi de France sur l'arche universelle, des épigrammes, dont quelques-unes coûtèrent cher à leurs auteurs. Les querelles du xviii^e siècle servirent de texte à une autre multitude de pamphlets, que les *Provinciales* de Pascal et les *lettres provinciales* (voy. PASCAL), qui les appela d'abord, ouvrirent, et qui se continua à travers le siècle jusqu'à ces fameuses *Nouvelles littéraires*, qui bravèrent si longtemps les recherches de la police. Les affaires des parlements suscitèrent une multitude de pamphlets.

Top. d. G. d. M. Tome XIX.

rent à leur tour une multitude d'écrits où domine trop souvent le point de vue exclusif de l'esprit de corps, mais dont quelques-uns, par la manière hardie dont ils discutent les origines du pouvoir et les droits de la nation, se rattachent directement au grand mouvement de la presse en 1789. Hardie et raisonnée avec Sièyes et les publicistes de l'Assemblée constituante, cynique et subversive avec Hébert et Babeuf, la presse révolutionnaire vit éclore par milliers les écrits du genre de ceux dont nous nous occupons, et dont un amateur, M. Deschamps (m. en 1843), a dressé la bibliographie spéciale. Le parti royaliste eut aussi ses pamphlets, qu'il continua dans l'émigration, pendant le silence forcé que Napoléon imposait à la France, et qui se multiplièrent en 1814, 1815 et années suivantes. Au premier rang brille le fameux écrit de M. de Chateaubriand : *De Buonaparte et des Bourbons*. Sous la Restauration, un écrivain que nous avons déjà nommé, éleva le pamphlet à la dignité d'un genre littéraire, et, sans parler du déluge de publications républicaines, humanitaires, communistes, etc., qui suivit la révolution de 1830, on peut citer encore, après ceux de Courier (voy.), les pamphlets publiés sous le pseudonyme de Timon (voy. COMME-NIN). Franklin en Amérique, Cobbett en Angleterre, M. Heine (voy.) en Allemagne, ont aussi prêté à ce genre d'écrits le bon sens exquis, la verve et l'originalité qui en sont les principaux caractères.

Quelques curieux, tels que Dulaure, Méon, Secousse, l'abbé Sèpher (voir leurs *Catalogues* et la *Bibliothèque historique* du P. Lelong), ont recueilli les pamphlets publiés en France à diverses époques. Voir aussi G. Peignot, *Essai historique sur la liberté d'écrire*; Ch. Nodier, *De la liberté d'écrire avant Louis XIV*, dans le *Bulletin du bibliophile*, n^o II; et surtout C. Leber, *De l'état réel de la presse et des pamphlets, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV*, Paris, 1834, in-8^o.

R-x.

PAMPHYLIE. Dans la géographie ancienne, ce nom appartenait à la contrée de l'Asie-Mineure située sur la côte

de la mer Méditerranée, entre la Lycie à l'ouest, la Cilicie à l'est, et la Pisidie au nord, par laquelle elle touchait à la Petite-Phrygie. La Méditerranée était appelée en cet endroit golfe de Pamphylie, et cette province avait pour limites, d'une part, le fleuve Mélas, et de l'autre le mont Taurus. Elle était arrosée par l'Eurymédon, à 60 stades de l'embouchure duquel était située la ville d'Aspendus; les autres cours d'eau de la Pamphylie étaient le Cataractés et le Cestrus. *Perga* (aujourd'hui Kara-Hissar) en était la capitale; les autres villes principales étaient Olbia, Phaselis, Attalie et Side. Souvent des flottes stationnèrent le long des côtes de la Pamphylie, probablement parce que les ports en étaient sûrs et libres. Les habitants (*Παμφύλιοι*, *Pamphylitii*) devaient sans doute ce nom aux différentes races des Grecs (*πᾶς*, *-ντος*, tout, et *φυλή*, tribu) qui, après la destruction de Troie, vinrent s'établir dans cette contrée sous la conduite d'Amphiloque et de Calchas (Hérod., VII, 91). La plupart des aborigènes, appartenant, à ce qu'il paraît, à la même race que les Ciliciens, se réunirent aux Grecs et aux Phéniciens, qui venaient de les envahir, tandis que les autres se retirèrent sur le mont Taurus, où ils prirent le nom de Pisidiens. L'étendue de la Pamphylie fut d'abord peu considérable: elle était comprise, le long de la Méditerranée, entre Olbia et Side; plus tard, sous les rois de Syrie, toutes les contrées situées entre les monts qui sont au nord de la côte firent partie de la Pamphylie. Les Romains, après avoir vaincu Antiochus-le-Grand, la trouvèrent ainsi augmentée, et ne changèrent rien à ses limites. X.

PAN, fils d'Hermès, dieu des troupeaux, et d'une nymphe, ou, suivant une autre version*, de Pénélope, présidait aux champs et à la vie pastorale, protégeant les troupeaux et les bergers. On le représentait sous la forme d'un homme déjà avancé en âge, velu, ayant les oreilles pointues, la barbe, les cornes et les pieds du bouc; il portait ordinairement à la

main une flûte (*styrinx*) et une corne courbée. Son culte passa de l'Athènes après la bataille de Marathon à la petite armée de Miltiade, on fit de ce dieu antique, et était sans doute dérivé de *παν* nourrir, le souverain modérateur de la nature, le tout (*πᾶν*) personnage de la flûte qui porte son nom ne craignit pas de disputer à Panopole le prix du chant et de la musique attribuait aussi l'invention du miel. Élève des nymphes, l'avenir. On offrait à Pan en même temps qu'à Bacchus introduisit son culte en Italie confondit avec Faune *pan*, blit en leur honneur plusieurs autres les lupercales (*pan*) ou honorés comme défenseurs peaux contre les loups. Le *pan* punique vient de Pan, la divinité égyptienne dans Grecs ont reconnu ce dieu et Panopolis ou plutôt Chemmi dans la Thébaïde (*pan*. T. I) était consacré. Au reste, chez les Grecs, Pan n'était pas un dieu plus que Faune chez les Romains. Selon Plutarque, les *Pans* qui habitaient aux environs d'Aspendus, ayant annoncé les premiers l'arrivée des siris, ils causèrent une telle terreur que toute terreur subite et s'appela dès lors terreur pan. Polyen, Pan sauva l'armée de danger imminent, en poussant mille fois répétées par les forchères. Dans la guerre des Ligyens, Pan jeta l'effroi parmi les ennemis flant dans une conque marine

PANACÉE (de *πᾶν*, tout, je raccommode, gueris, et *αἴμα*, les maux, remède universel) fait un pléonisme que de *panacea* universelle. A l'époque cherchait la pierre philosophale aussi chercher un remède que toutes les maladies. Chacun et le nom de panacea fut une foule de substances pourvues au moins beaucoup plus ne pouvait le faire penser ce

(*) On en connaît une foule, sur le père aussi bien que sur la mère. Voir aussi le *Cratyle* de Platon. 3.

prend maintenant que, les maladies étant nombreuses et vain seul agent ne saurait suffire à les choses dans leur état normal. En fait, on voit encore des personnes tendent traiter tous les maux par le, ou par les purgatifs, ou par le moyen, sans songer que par cela n'il est exclusif, il doit échouer : au moins dans la moitié des cas. isques (voy.) eux-mêmes, c'est-à-dire des remèdes qui conviennent dans le particulière d'affections, manquent leur effet dans les circonstances où ils sont le mieux indiqués. donc de perdre son temps à la recherche du remède universel, il vaut mieux employer à l'étude approfondie des maladies et des méthodes de traite-

ments médicaux ont porté le remède. Le mercure doux s'est employé panacée mercurielle, le sulfate de zinc, panacée de Glauber, la manacée anglaise, etc. F. R. PANAMA, isthme, d'environ 20 lieues de longueur et de 10 à 12 de largeur, qui sépare l'Amérique du Nord à celle du Sud, vers lequel se prolonge une partie des Cordillères pour se joindre aux montagnes du Mexique, formant une chaîne continue dans toute la partie ouest de l'Amérique. L'isthme de Panama, est situé sous la zone torride, saison pluvieuse y dure plus de six mois de l'année. Sur les plages, l'air est chaud et engendre des contagions. Dans l'intérieur, il y a de vastes forêts peuplées de singes et d'oiseaux de toutes espèces. De la croupe de montagne qui le couvrent dans cette partie, descendent, les unes vers la mer du Nord et les autres vers la mer du Sud, sur le versant oriental la rivière Chagres, et sur le versant opposé le canal de Panama. L'embouchure de la rivière de Chagres n'a qu'un mauvais courant, et les bâtiments un peu forts ne peuvent entrer. Sur le bord est situé le fort de San Pedro, un fort bâti sur un rocher défendait, sous le régime espagnol, l'entrée de la rivière; il a servi de point de mire sous le régime actuel. La ville de Panama, située sur l'océan Pacifique,

a une jolie baie, dont les bords sont plantés de bananiers, cocotiers, oranges et citronniers, à travers lesquels on voit les cabanes des hommes de couleur. Cette ville, chef-lieu de la province du même nom, dans la république de la Nouvelle-Grenade, était, sous le régime espagnol, l'entrepôt du commerce entre les Indes-Occidentales et les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Elle est entourée de fortifications, et renferme un grand édifice qui devait recevoir le collège des jésuites, mais qui n'a point été achevé.

Lors de la guerre de l'indépendance, la province de Panama, où il y avait peu de troupes espagnoles, se détacha sans secousse de la mère-patrie, arbora le pavillon républicain, et s'associa aux états qui venaient de former la république de Colombie. Bolivar (voy.), en 1825, étant à l'apogée de son pouvoir, conçut le projet d'appeler à Panama les délégués de tous les états de l'Amérique qui venaient de conquérir leur liberté, afin d'y former un congrès et une sorte de contre-partie de la fameuse Sainte-Alliance. Ce congrès devait, en effet, cimenter la ligue des nouvelles républiques et en faire un tout indissoluble. Il était question même d'unir leurs forces armées pour enlever à l'Espagne les îles qui lui restaient dans les Indes-Occidentales. Les ennemis de Bolivar soupçonnèrent pourtant que son arrière-pensée, en convoquant ce congrès, était de se faire accorder des pouvoirs souverains par tous les nouveaux états. Quoi qu'il en soit, la simple annonce du congrès de Panama excita un vif intérêt en Europe; et l'abbé de Pradt, dont la plume facile était toujours prête à commenter les événements publics, ne manqua pas d'en faire le sujet d'une brochure (Paris, 1825); de ce congrès, selon lui, devait dater une ère nouvelle. L'attente publique fut trompée; et le congrès de Panama, eut lieu en juin 1826, sans exercer aucune influence sur la politique; il ne servit qu'à constater la faiblesse dans laquelle se trouvaient encore les républiques naissantes, malgré la haute idée de leur force qu'elles tâchaient de répandre dans le monde.

L'isthme de Panama est devenu le point de mire de l'Europe, depuis que

le commerce de la grande mer du Sud est l'objet de la convoitise de toutes les puissances maritimes. Sans le faible obstacle qu'il présente, l'Europe communiquerait facilement et directement avec l'océan Pacifique. Jusqu'à présent, les transports de marchandises à travers l'isthme, entre Chagre et Panama, se faisaient moitié par eau et moitié par terre. Des bateaux pouvant porter 80 à 120 quintaux remontaient en 4 ou 5 jours la rivière de Chagre jusqu'au village de Cruces; là, on les chargeait à dos de mulet, et on les transportait par terre à Panama; la distance totale est de 21 à 22 lieues. Les ingénieurs espagnols avaient proposé d'unir par un canal Cruces et la mer Pacifique; on a fait aussi plusieurs plans pour couper tout l'isthme par un canal, afin d'établir une communication navigable entre les deux mers; la difficulté ne git que dans l'élévation du niveau à l'intérieur de l'isthme. En 1842, une compagnie a été autorisée à creuser ce canal, dont la longueur sera de 49 milles anglais, et qui aura quatre écluses doubles de 45^m de long; sa largeur sera de 43^m.5; il sera navigable pour les bâtiments de 1,000 à 1,400 tonneaux; on évalue la dépense à 15 millions de fr. On doute pourtant que ce canal à écluses puisse servir à des embarcations autres que des bateaux plats, en sorte que les vaisseaux des Indes seraient obligés, comme par le passé, de doubler le cap Horn; toutefois, le transport des marchandises serait considérablement accéléré. L'exécution de ce canal, si elle a lieu, comme il y a apparence, fera sans doute renoncer à celle du chemin de fer à travers l'isthme qui avait été décrété à Bogota, en 1834, d'après le projet de l'ingénieur anglais Lloyd, et auquel on s'était arrêté, vu le peu de profondeur de l'océan Pacifique dans les parages de Panama.

D-o.

PANARD (CHARLES - FRANÇOIS), chansonnier et vaudevilliste, était né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, vers 1694, et mourut d'apoplexie à Paris, le 13 juin 1765. « Une extrême facilité dans le style, dit Marmontel... une morale populaire assaisonnée d'un sel agréable, souvent la naïveté de La Fontaine,

caractérisent ce poète. » Il reste, avec notre fabuliste trait de ressemblance : même l même insouciance des choses « Le soin de se nourrir, de se l vêtir, ne le regardait point; c faire de ses amis. » Aussi, l'a-t le La Fontaine du vaudeville. S forment 4 vol. in-12, Paris, y trouve une comédie : *les A placés*, donnée aux Français avec Lafichard, 5 pièces jouées liens, 13 opéras-comiques, r sur le théâtre de la Foire, et chansons et autres poésies lég mand Gouffé a donné un ch œuvres, 1803, 3 vol. in-18.

PANARIS (*panarittum*, *pa* inflammation phlegmoneuse qui est traitée à part dans le bien qu'elle n'ait rien de spéci nature, mais probablement à dangers dont elle s'accompagn et qui peuvent aller jusqu'à et nécessité de l'amputation du t

La structure des doigts, dai le tissu cellulaire, très serré, encore plus dense par des c tendineuses et aponévrotiques nifestent une multitude innou filets nerveux, explique facile les phénomènes du panaris; que l'usage de la main rend sa fréquence. En effet, tout c irriter la peau des doigts est ca produire l'inflammation phleg contusions, blessures avec d ments malpropres, arrachem pellicules appelées vulgaireme piqûres, opérations pratiquée dresser les doigts, etc.

Une fois développé, le pana ordinairement d'une manière avec de vives douleurs, la su ayant peine à se faire jour au d compliquésouvent d'inflammati nes, d'engorgement des ganglio tiques voisins, de gangrène, d os, de névrose et d'exfoliation de

On ne saurait mettre trop dans le traitement, tant les acci communs et graves. Les sangsu gnes, les émollients et les n appliqués localement, doivent

us relâche. On a consulté et mis avec succès la compression des alades, malgré l'apparente conation de ce moyen. La plupart des as s'accordent à prescrire l'incitquée de bonne heure, afin de les parties étranglées et de er la douleur. Il faut tâcher de poser les tendons et leurs gaitact de l'air, sous peine de les bier, et le doigt perdre à tounobilité.

F. R.

THÉNÉES, fêtes de Minerve célébrées à Athènes, voy. Mi-

KOUCKE, nom d'une famille is plus d'un siècle, s'est placée er rang dans l'art de la typo-ançaise, et dont plusieurs mem-at fait un nom distingué dans are.

-**JOSEPH** Panckoucke, libraire, en 1700, mort en 1753, au-assez grand nombre d'ouvra-ii lesquels nous citerons : *Élé-ronomie*, 1739, *Éléments de ic*, 1740, ouvr. réimpr. ensemble in-12; *Essai sur les philoso-les égarements de la raison oi*, 1743, in-12, reproduit en as le titre d'*Usage de la rai-uel philosophique, ou Précis des sciences*, 1748, 2 vol. ictionnaire des proverbes fran-9, in-12; *les Études conve-x demoiselles*, 1749, livre qui g-temps en usage dans les mai-ucation; *l'Art de désopiler la* . posthume, 1772, 2 vol. in-12.

es-**JOSEPH** Panckoucke, fils du t, né à Lille, le 26 nov. 1736, t fort jeune la profession de son vint l'exercer à Paris à l'âge de ll s'était fait connaître d'avance pitalité par l'envoi à l'Académie oces de plusieurs ouvrages de osition sur les mathématiques. ur lui-même, Panckoucke fit le sa maison le rendez-vous des de lettres les plus distingués de . Il leur donnait d'ailleurs de vreaux un prix plus élevé que ls trouvaient chez les autres li- l'était en correspondance avec

Rousseau et Voltaire. Éditeur propriétaire du *Mercur de France* (voy.), il parvint, en peu de temps, à réunir à ce journal la plupart des feuilles qui lui faisaient concurrence; et, grâce à ses soins et à ceux de son beau-frère l'académicien Suard, le *Mercur* compta jusqu'à 15,000 abonnés. Il fut éditeur des *OEuvres de Buf-fon*; du *Grand vocabulaire fran-çais* (30 vol. in-4°); du *Dictionnaire universel de jurisprudence* (27 vol. in-4°); de *l'Abregé de l'histoire gé-nérale des voyages*, par La Harpe. Pour ajouter encore à la considération que le succès de ces grandes entreprises avait attachée à son nom, Panckoucke conçut le projet de donner une édition complète des œuvres de Voltaire; il fit à cette occasion un voyage à Ferney, avec sa femme et sa sœur, M^{me} Suard, qui toutes deux charmèrent par leur amabili-té le patriarche de la philosophie. Vol-taire s'appliqua dès lors à revoir ses ouvrages si nombreux, et après sa mort les notes et les corrections, fruits de son travail, furent par les héritiers mis à la disposition de Panckoucke. Mais celui-ci se rendit aux sollicitations de Beau-marchais qui en obtint la cession de son entreprise. Ce fut, cependant, sous les yeux et la surveillance du savant libraire, que fut faite l'édition de Kehl, résultat de ce traité. A la même époque, Panc-koucke se livra à l'immense opération à laquelle la science dut l'*Encyclopédie méthodique* (voy. ENCYCLOPÉDIE, T. IX, p. 500). Nous avons dit autre part ce qu'il fit pour la création du *Moniteur* (voy.). A ces grandes entreprises, sources d'une fortune considérable et le plus honora-blement acquise, Panckoucke unissait des travaux littéraires variés et les soins les mieux entendus pour l'éducation de ses trois enfants.

Ch.-J. Panckoucke mourut à Paris, le 19 déc. 1798, à peine âgé de 62 ans. Parmi ses ouvrages, nous mentionnerons seule-ment la *Traduction libre de Lucrèce*, 1768, 2 vol. in-12; la traduction de la *Jérusalem délivrée*, le texte en regard, 1795, 5 vol. in-18; la traduction de *Roland furieux*, 1798, 10 vol. in-18, avec un *Discours sur l'art de traduire*. Ce discours et les 5 premiers vol. sont de

Panckoucke, les cinq derniers et la vie de l'Arioste sont de Framery.

CHARLES-LOUIS-FLEURY Panckoucke, fils du précédent, né le 23 déc. 1780, ne parut pas d'abord devoir suivre la même carrière que ses pères. Voué de bonne heure aux études littéraires, il y ajouta ensuite celle de la jurisprudence, et se distingua parmi les élèves de l'académie de législation. Nommé avant l'âge de 20 ans secrétaire de la présidence du sénat, après un essai intitulé : *Études d'un jeune homme adressées à un vieillard*, il publia, en 1807, une brochure intitulée : *De l'exposition, de la prison, et de la peine de mort*, avec cette épigraphe : « Point d'humiliation, point de désespoir, point de sang ! » Ses premiers essais lui valurent les éloges publics de Lanjuinais et de François de Neufchâteau. A cette époque, sans renoncer à la culture des lettres, M. Panckoucke voulut contribuer à leur prospérité en se vouant à la profession de ses ancêtres. A son tour, imprimeur-libraire-éditeur, il publia, en premier lieu, le grand ouvrage intitulé : *Dictionnaire des sciences médicales* (1812 et suiv., 60 vol. in-8°), suivi de la *Biographie* et de la *Flore médicales*. M^{me} Panckoucke (ERNESTINE) contribua beaucoup au succès de ce dernier ouvrage, en l'ornant de dessins de sa main*. En 1814 et 1815, M. Panckoucke commença la publication des *Victoires et conquêtes des Français* (voy. T. XVIII, p. 378, la note) entreprise vraiment nationale et qui obtint un succès d'enthousiasme. Le gouvernement l'autorisa à donner, dans le format in-8°, une édition du grand ouvrage sur l'*Expédition des Français en Égypte* (1820-30, 26 vol., avec 12 vol. de pl. in-fol.), qui, par l'élévation du prix de l'édition officielle (voy. T. XIV, p. 759), était inaccessible à presque toutes les fortunes particulières. Il fit paraître ensuite les *Barreaux français et anglais* (1821, 19 vol. in-8°), collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire. Enfin, il rendit un service signalé aux études classiques, par

(*) M^{me} Panckoucke, qui unit des connaissances littéraires variées à un talent distingué dans les arts du dessin, a donné une traduction en prose de quelques *Poésies de Gœthe*, Paris, 1825, in-24.

la publication de la *Bibliothèque française, ou Collection des latins, avec la traduction* (suiv., 174 vol. in-8°). Dans treprise, M. Panckoucke ne borné au rôle d'éditeur, il y a un contingent littéraire précieux traducteur de Tacite, déjà 48 fois traduit en France. Sans dre assigner ici les rangs, noi que M. Panckoucke s'est montr émulé de M. Burnouf père e de la Malle, dans une tâche d quelle ont reculé le génie de J.-seu et celui de Montesquieu volumes de cette traduction, ajouté un 7^e, renfermant une b phie aussi complète que cur prince des historiens. Pour sa 1803 à 1838, M. Panckoucke 18 éditions des œuvres ou de p parées de Tacite. Il faut citer tres une magnifique édition latin, imprimée en 1826 et 18 à 80 exemplaires seulement, e par ordre du ministre de l'intéri édition qui, à la pureté du text mérite d'une exécution typog au-dessus de tout éloge, valut à koucke la médaille d'or. On encore l'*Ile de Staffis et sa grot que*, 1831, gr. in-fol., avec 1 et 12 pl. Il a publié, en 1828, u sur la vie et les ouvrages de t avec les lettres adressées à ce Voltair et J.-J. Rousseau, l in-8° de 70 pages. Il a paru, t une *Notice biographique sur les ouvrages de C.-L.-F. Pan* in-8°. M. Panckoucke est déco croix d'officier de la Légion-d'É Son fils, M. ERNEST Panckoucke la traduction de Phèdre le fabul la bibliothèque latine-français aussi MONITEUR).

HENRI Panckoucke, cousin de Joseph, est auteur de la *Mort de* tragédie en 3 actes, imprimée t sous le pseudonyme de Voltaire attribue encore *D. Carlos à El* héroïde, et des *Imitations de* 1769. P.

PANCRACE. Le panrace et l'ancienne Grèce un exercice &

des jeux publics (*voy.* ces mots), et de la lutte et du pugilat, et que les athlètes (*voy.* déployaient une force ($\pi\acute{\alpha}\nu$ $\chi\rho\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$). Ils combattus et avec acharnement, mais les règles qui rendaient les actions fréquentes et moins graves. Une appelle cependant ces combats des amusements terrestres, X, 6). Les *pancratiastes* les athlètes vainqueurs au

F. D.

PANDECTES, du grec $\pi\alpha\nu\delta\acute{\iota}\kappa\tau\eta\varsigma$, tout en soi ($\pi\acute{\alpha}\nu$, tout, $\delta\epsilon\chi\acute{o}$ - $\epsilon\tau\omicron\iota\varsigma$, je contiens), autrement *Digeste* (*de digerere*, mettre en ordre) est le titre du plus important des livres qui composent la législation de Justinien (*voy.*) et qui est inséré dans le *Corpus juris* (*voy.* **DRÖIT ROMAIN**, etc.). Cet empereur et son jurisconsulte Tribonien, aidé de 16 autres, non-seulement à extraire des anciens jurisconsultes tous les livres qui lui conviendraient, mais à changer ou à modifier dans ces livres les expressions originales et le texte des anciennes lois citées par les auteurs, voulant consacrer l'aurisprudence par cette sorte de code (*voy.*). Afin de faciliter le travail et trancher les difficultés qui se présentaient sur une foule de points de droit, Justinien crut devoir fixer ces livres en des constitutions particulières, sous le nom des 50 Décisions (*mot*). Cette vaste entreprise, commencée l'an 530 de J.-C., fut achevée l'année suivante, le 16 décembre 533, et les lois furent promulguées. Le code ne ressemble un peu de la précipitation avec laquelle il a été fait; mais la compilation n'en est pas moins de première importance pour nous la plus précieuse et la plus féconde de l'aurisprudence romaine. Les ouvrages de 39 jurisconsultes, pour la plupart antérieurs au règne d'Alexandre le Grand et dont le plus ancien appartient à l'époque de Cicéron, furent réunis et profit pour cette œuvre prodigieuse. L'ouvrage entier est divisé en 50 livres, renfermant 50 livres, subdivisés chacun en différents titres, qui

se composent eux-mêmes d'un certain nombre d'extraits appelés lois ou fragments. La citation du nom de l'auteur, ainsi que de l'ouvrage dont il est tiré, accompagne chaque extrait. Les éditions les plus importantes sont les vulgates du xv^e et du xvi^e siècle; celles de G. Holzschander, Nuremb., 1529, in-4^o, de Lælius et François Aurellius, Florence, 1513, in-fol., etc. CH. V.

PANDÉMONIUM (*mot* formé de $\pi\acute{\alpha}\nu$, tout, et $\delta\alpha\iota\mu\omega\nu$, démon), lieu consacré au culte de tous les démons, c'est-à-dire demi-dieux et génies. Pour Milton, ce nom désignait la capitale des enfers, où Satan est censé convoquer le conseil des démons; il en a fait une belle description dans son *Paradis perdu*. Ce mot se dit figurément d'une réunion de mauvais esprits, de gens qui ne s'assemblent que pour méditer le mal; mais quelquefois aussi il se prend en bonne part, et désigne une réunion des facultés, des ressources les plus diverses et des individus qui les représentent. On dit d'une maison, d'un cercle, qu'ils sont un *vrai pandémonium des arts*. Z.

PANDORE. Pour punir Prométhée (*voy.*) d'avoir ravi le feu du ciel et pour en balancer par un don funeste les trop grands avantages, Jupiter chargea Vulcain de former d'argile et d'eau un corps humain et de lui donner, avec la voix, les traits gracieux d'une déesse. Vulcain obéit, non sans que les autres dieux lui vinsent en aide; car ils communiquèrent à son œuvre leurs propres perfections, la grâce, la beauté: de là son nom de Pandore ($\pi\acute{\alpha}\nu$, tout, et $\delta\acute{\omega}\rho\omicron\nu$, don). Lorsque la première femme eut été ainsi créée, Jupiter ordonna de l'offrir à Épiméthée (*voy.*), qui, oubliant les avis de son frère, et charmé de tant d'attraits, accepta ce présent fatal*. Pandore avait reçu de Jupiter une boîte mystérieuse; Épiméthée l'ouvrit. A l'instant, tous les fléaux qu'elle renfermait se répandirent sur la terre. L'espérance seule, fixée au fond de la boîte, ne s'envola pas. Tel est le mythe charmant que nous a conservé Hésiode dans son poème des *Œuvres et jours* (vers 60-105). A cette

(*) Son nom grec signifie *avisé après coup*, c'est-à-dire après avoir agi et trop tard.

nt des terriers, ou se cachent dans
de rochers. Leur nourriture se
de fourmis blanches qu'ils pren-
de leur langue visqueuse et
le. On en connaît deux espèces :
guede plus d'un mètre, habite les
rientales; l'autre plus petite, mais
veue dépasse du double le reste
est propre à l'Afrique. C. S.-T.
CULE, disposition de fleurs ou
dont les pédoncules ou queues
lusieurs fois et de différentes
l'élevent inégalement et forment
de panache (*panicula*). Z.

NE (comte NIKITA IVANO-
omme d'état célèbre et qui fut
e l'estime universelle. Fils d'un
ompagnon d'armes de Pierre-
, et né le 15 (26) septembre
mourut le 31 mars 1783, après
ministre russe à Stockholm, gou-
e Paul I^{er} (de 1760 à 1773), et
des affaires étrangères sous Ca-
(par intérim en 1763; et depuis
me membre du conseil). « Vous
se je lui dois, » écrivit son élève,
ad-prince, à l'archevêque de
à l'occasion de sa mort; « vous
obligations que je lui avais : ju-
de ce que mon âme souffre! »
septembre 1767, l'impératrice
é Nikita Panine à la dignité de
i et son frère, le général PIERRE
un des capitaines les plus bril-
le prince P. Dolgorouki, dont
r existe dans les annales russes. »
« Son fils unique, le comte Ni-
KOVITCH, fut, sous le règne de
istre à Berlin à 26 ans, et vice-
r à 28. L'un de ses fils, le comte
homme d'un mérite éminent,
inistre de Russie en Grèce, est
ui ministre de la justice. » S.

QUE, voy. FUIITE et PAN.

3, député de Paris à la Con-
ationale, dont les prénoms nous
nnus, était né dans le Périgord.
ort jeune achever ses études à
se fit recevoir avocat. Embras-
ardeur la cause populaire, il
surtout sa déplorable célébrité
nt l'apologiste des massacres de
. Après le 10 août (voy.), il devint
le la Commune de Paris et du

Comité de salut public (voy. ces mots et
JACOBINS). Il suivit Robespierre jusqu'à
la mort de Danton; dès lors il se déclara
contre lui. Arrêté le 27 mai 1795, Panis
ne dut sa liberté qu'à l'amnistie du 26 oct.
de la même année. Il était resté pauvre,
et tomba ensuite dans la plus profonde
obscurité.—Depuis la révolution de juil-
let 1830, le nom de Panis a reparu dans
la députation de Paris. X.

PANNE. On donne ce nom à une
sorte d'étoffe de soie, de laine, de fil, de
coton, etc., fabriquée à peu près comme
le velours, mais dont les poils sont plus
longs et moins serrés. On nomme aussi
panne la graisse dont la peau de quelques
animaux, comme le cochon, se trouve
garnie en dedans (voy. AXONCE).

En terme de marine, un navire est *en
panne* lorsque ses voiles sont orientées
de telle sorte que, l'action du vent sur
les unes étant contrebalancée par son
action sur les autres, sa marche pro-
gressive est suspendue. Alors le bâti-
ment n'a plus qu'un mouvement latéral
ou *de dérive*, naturellement très lent
(voy. MANŒUVRE). La vue de vais-
seaux ennemis, le besoin d'attendre des
bâtiments éloignés ou le retour du jour
dans des parages peu connus, l'incerti-
tude où l'on est si la route qu'on suit
est la bonne, et d'autres circonstances
semblables, peuvent obliger un navire à
mettre en panne. L. G.-s.

PANNONIE. Sous ce nom, dont Dion
Cassius (XLIX) donne une étymologie
peu satisfaisante, les anciens désignaient
la contrée renfermée entre l'Illyrie au
sud, le Danube à l'est et au nord-est, le
Norique au nord et à l'ouest, dont elle
était séparée par les Alpes Noriques; con-
trée habitée par le peuple thrace des
Pannoniens, dont le premier nom paraît
avoir été Péoniens (de la Péonie). Avant
Auguste, personne n'était parvenu à sou-
mettre les Illyriens et les Dalmates;
Octave entra dans les montagnes de la
Pannonie et s'empara de toute la contrée
(10 ans av. J.-C.); obligé d'y revenir, il
soumit encore une fois les deux peuples.
Puis il envoya dans la Pannonie Tibère,
qui parvint à étouffer le germe d'une
conspiration prête à éclater. A la suite
de ces événements, les Pannoniens, aidés

es, des maisons, des fabriques, aux, etc.; et des *néoramas* (voy. Delanglard a donné le nom de (voy.) à un globe creux de son, ayant 40 pieds de diamètre, sente sous une forme sphérique : la terre. Le *cosmorama* (voy.) lle où sont rassemblées, en une ite de tableaux, des vues ou marquables, auxquelles des assisants donnent la grandeur. Le *pléorama* (de *πλεω*, je oventé par Langhaus de Bres-31, est une espèce d'imitation è en mouvement; les points in paysage changent à chaque se mourent fuyant à peu près raqu'on s'éloigne dans une C. L. m.

, voy. ESTOMAC.

PANSEMENT, partie importante de chirurgicale, et qui tantôt elle seule le traitement de la ntôt en forme un accessoire pensable pour que son omis-mauvaise exécution puisse en tre sérieusement le succès. an pansement bien fait que i guérison une plaie simple ou re sans complication; et des s mal dirigés peuvent empê- : opération faite suivant toutes e l'art arrive à un résultat fa- ussi les bons chirurgiens de : époques leur ont-ils accordé importance.

ent, mollement et prompte- sont les trois mots consacrés imer les principes qui doi- r le chirurgien. Tout pan- pour objet de garantir les sées du contact de l'air et xérieurs, et de les maintenir uation favorable à la réunion nsolidation. Avant tout, il er les divers objets nécessaires, nettoyer les parties malades s remettre dans l'état conve- air, de l'eau, des éponges, de des compresses de diverses s bandelettes agglutinatives, roulées, des bandages appro- attelles de bois et de carton, *le chirurgien, quand il a placé*

le malade dans une position commode, s'occupe d'abord à ôter l'appareil posé précédemment, ayant soin d'éviter toute secousse et tout tiraillement douloureux; puis, après avoir abstergé les surfaces malades et enlevé les matières étrangères qui les recouvrent, il y dépose succes- sivement les diverses pièces de l'appareil nouveau, charpie, compresses, bandes, etc., avec la précaution de serrer le tout assez pour maintenir exactement, mais sans compression, surtout partielle et inégale. C'est une difficulté que de bien appliquer un appareil compressif. Voy. BANDAGE, FRACTURE, PLAIE, etc. F. R.

PANTALON, personnage de la com-édie italienne, représentant ordinaire- ment un vieillard amoureux et dupé, mais quelquefois aussi un honnête bour- geois plein de bon sens. Toujours Vénit- tien, Pantalon parlait le dialecte et por- tait le costume de son pays, la culotte prolongée, qui prit son nom, une longue robe et un habit de dessous garni de boutons. L. G-s.

PANTHÉISME (*πᾶν*, tout; *θεός*, dieu). C'est la doctrine qui identifie le monde avec Dieu, et qui ne reconnaît qu'une substance unique, réunissant en elle les attributs de l'esprit et de la ma- tière, la pensée et l'étendue. La multitude des phénomènes qui frappent l'homme, soit hors de lui, soit en lui-même, le conduit d'abord au polythéisme; le be- soin de l'unité inhérent à l'esprit humain, le ramènera plus tard au théisme. Mais avant d'arriver à ce but, il prend bien des voies détournées, et il essaie bien des erreurs. Le fétichisme, le sabéisme et toutes les espèces de naturalisme (voy. ces mots), finissent par se généraliser dans le culte de l'univers-dieu, et aboutissent nécessairement à diviniser le monde, à faire l'apothéose de la nature, ce qui n'est autre chose que le panthéisme.

Mais le panthéisme revêt plus d'une forme, et comporte divers degrés. Il y a celui du peuple, et celui des savants. L'un, instinctif et primitif, est celui de l'Orient; il se manifeste dans ces climats où l'homme est absorbé par la nature, et semble vivre d'une vie commune avec elle; l'autre, fruit de la réflexion, dé- duction laborieuse du raisonnement, est

le dernier mot du culte de la nature matérielle : c'est le panthéisme de la philosophie grecque, qui partait de l'éternité de la matière et de l'impossibilité de la création; tandis que le panthéisme oriental dérive du système des émanations (voy.). En effet, ce système suppose une substance unique, ou une âme du monde, qui rayonne hors d'elle-même par un mouvement d'expansion, et produit ainsi tous les êtres; ces êtres, après avoir fait leur apparition dans le monde, doivent retourner à la source dont ils émanent; c'est ainsi que l'absorption des êtres particuliers dans le grand tout est une conséquence nécessaire du système des émanations. L'Orient est la patrie du panthéisme, parce que c'est en Orient que le culte de la nature a toujours régné presque sans partage. L'Indien vit dans le ravissement de la vie universelle, manifestée à des degrés divers, mais avec identité de nature sous toutes les formes répandues dans l'univers. Ce dogme, qui résume tout le génie de l'Asie, fait le fond des grands systèmes philosophiques de l'Inde : c'est le principe de l'école Védanta, fondée par Viassa, laquelle enseigne que Brahma seul existe; qu'il est l'être un, éternel, affranchi de toutes limites; qu'il n'y a point d'existence réelle autre que la sienne, et que s'il existait hors de lui des réalités multiples, limitées, composées, il faudrait qu'elles fussent émanées de Brahma. Cette philosophie, transformée par le bouddhisme (voy. ces noms), est devenue une religion qui, des bords du Gange, son berceau, a successivement envahi Ceylan, la Chine, le Japon, la Corée, le Tibet, et jusqu'aux peuples tatars. Tirer l'homme de la sujétion des existences changeantes et périssables, soumises au trouble et à la souffrance, pour l'élever à l'état de repos immuable qui résulte de l'union de l'intelligence avec la substance infinie d'où elle émane, tel est l'esprit du quietisme bouddhique. De la religion, le panthéisme indien a pénétré dans le gouvernement par l'établissement de la royauté théocratique, dans la constitution sociale par la distinction fondamentale des castes, dans les lois civiles par la confusion du droit privé avec le droit divin, et

jusqu'au sein de la famille par la gamie (voy. tous ces mots).

Le panthéisme grec, nous l'avons dit, présente un tout autre caractère. Considéré dans son point de départ, c'est l'œuvre du raisonnement et non une intuition instinctive; il est plus calculatif et il s'appuie sur des principes tout-à-fait différents. Considérées ses conséquences, son influence dans l'enceinte des écoles, il ne se compare pas, comme dans l'Inde, au cœur de la société. Il se partage en deux branches principales, celui de l'école éleatique et celui de l'école ionique, qui se rattache bientôt à l'école atomistique (voy. ces mots).

Xénophane (voy. ce nom et les autres) déduit du principe que tout se fait de rien, les arguments qui soutiennent le panthéisme, et il établit que Dieu n'y a dans le monde qu'un seul être créé, éternel, immobile, qui est tout. Suivant Aristote, Xénophane sonne ainsi : « Si quelque chose il doit être éternel : car il n'a pu être du semblable, ni du dissemblable que le semblable ne peut engendrer autre chose semblable; et s'il nait du dissemblable, quelque chose se fait de rien. Donc, rien ne naît, rien ne périt, mais ce qui est est éternel et est Dieu. Mais, par sa nature, Dieu n'est inférieur à rien, et ne peut être vaincu par rien. Dieu est donc supérieur à tout. Si Dieu est supérieur à tout, il doit être un. Étant un, il est nécessaire qu'il se manifeste sous toutes ses parties semblable à lui-même en sorte que par toutes ses parties il entende, il sente. Étant semblable à lui-même dans toutes ses parties, qu'il soit sphérique, car la forme sphérique est la seule qui soit la même dans toutes ses parties. »

Il importait à Xénophane de concilier avec l'expérience sensible les conséquences qu'il tirait de son principe, et se fait de rien. L'expérience des choses était contraire, car il nous montre une chose unique, mais une substance faite de choses; non un être semblable dans toutes ses parties, mais composé de parties très diverses; non un être immobile, mais un mouvement et un flux pe-

ms, dont les unes naissent et les autres meurent. Xénophane ne trouva aucun moyen de résoudre cette contradiction de l'existence sensible avec les principes qu'il déduisait de son principe de nier tout-à-fait la vérité et toute la mesure de l'expérience et de toute la mesure humaine. Il prétendit qu'il n'y avait aucune science des choses, mais seulement une opinion. Tels sont les préceptes du panthéisme, dégagés de Xénophane avec une grande hardiesse d'esprit, quoique non encore liés à la rigueur que ses successeurs ont ajoutée au système, surtout parmi les

philosophes de l'école ionique sur lesquels on eurent pour conclusion néo-atomisme, représenté par Leucippe et Démocrite. Or, le système est conduit à un système de nécessité générale et absolue. Chaque atome en lui-même la force motrice : ce et son action sont aussi nécessairement l'atome ; et la même nécessité fait exister les atomes forme les des animaux, et répand les imaginations et les sentiments. Les atomes sont donc nécessaires comme les corps. Le panthéisme absorbait le monde dans la divinité et se formulait ainsi : Dieu est panthéisme des ioniens et de Démocrite absorbe la divinité, et se formule ainsi : tout

de la philosophie grecque, même les doctrines postérieures à Socrate, dominent le dogme de l'éternité de la matière et se formulèrent également au fatalisme panthéisme. Le monde d'Épicure est une machine qui se montait par elle-même comme elle s'était formée par lui ; Démocrite était une plante qui végétait de lui de Zénon, un animal intelligent sans liberté. Mais enfin le contact de la philosophie grecque avec les doctrines orientales, dans l'école d'Alexandrie, fit rendre au panthéisme une plus grande idéalisme. Dans la lutte que le néo-atomisme alexandrin entreprit avec la religion chrétienne, qui descendait à la conquête du monde, il se mêla avec le mysticisme des ca-

balistes et des gnostiques. Son dogme dominant est l'unité de la substance et de l'être; par là, toute individualité se trouve réduite à la condition de pur phénomène, toute personnalité est anéantie, et par conséquent toute liberté. C'est là le trait essentiel du panthéisme. L'unité, dit Plotin, est supérieure à l'être et à l'intelligence; elle est au-dessus de toute action et de toute connaissance; c'est l'être indéterminé et inactif. Du sein de cet être dérive l'intelligence, le second principe, parfait aussi, mais subordonné; elle en procède comme la lumière émane du soleil; elle est l'objet conçu, le sujet qui conçoit et l'action même de concevoir; elle est la pensée et le penser. L'âme universelle est le troisième principe; de cette âme émanent les dieux, les hommes et la matière. Telle est la trinité néoplatonicienne, que les alexandrins opposèrent à la trinité du christianisme.

Le panthéisme du moyen-âge procède par une filiation directe du panthéisme de l'école d'Alexandrie. Au IX^e siècle, Jean Scot Érigène, le traducteur des ouvrages du faux Denys l'Aréopagite, est le représentant et l'interprète le plus ardent de cette tentative d'amalgame commencée bien avant lui, entre le néoplatonisme alexandrin et la théologie chrétienne. Il nous reste deux ouvrages d'Érigène, l'un sur la prédestination, l'autre intitulé : *Des divisions de la nature*. L'esprit de ce dernier ouvrage est décidément panthéiste : partout on y voit se reproduire cette pensée fondamentale que l'un et le multiple ne sont que des manifestations diverses d'une seule et même chose, l'être. De courtes citations prouveront avec évidence qu'il est l'anneau qui rattache le panthéisme antique au panthéisme moderne; on reconnaîtra en lui, à la fois un pur reflet des doctrines de l'Orient, et le précurseur de Schelling et de Hegel. « De même, dit-il, qu'originellement le fleuve tout entier découle de sa source, et que l'eau qui jaillit d'abord de la source se répand toujours et sans relâche dans le lit du fleuve, quelle que soit la longueur de son cours, de même la bonté, l'essence, la sagesse, la vie divine et tout ce qui est dans la source de

abolit la personnalité, il anéantit toute liberté, et par suite, toute morale : l'intelligence n'a plus de refuge qu'au sein du fatalisme. Le résultat de cette philosophie serait l'inertie complète de l'homme. Il n'a plus qu'à s'abandonner au cours des événements, il ne doit résister à aucune influence, puisqu'il n'est plus responsable de rien. Ainsi l'homme abdique sa souveraineté sur la nature pour se résigner au joug d'une nécessité fatale. Si tous les individus ne sont que des particules du grand tout, si toutes les personnalités sont absorbées dans l'être unique, leur action n'est plus de leur fait et la liberté est illusoire. Toutes nos actions, toutes nos pensées doivent donc être rapportées au grand tout dont elles émanent et dont elles sont des manières d'être, et de plus, elles deviennent nécessaires, puisqu'elles sont l'expression de la substance unique qui est partout et qui absorbe tout.

Cependant, il faut l'avouer, l'apparition du panthéisme est aujourd'hui le grand événement de la pensée contemporaine; tous les esprits en sont troublés. Non-seulement la rêveuse Allemagne, avec son vague instinct de l'infini et sa tendresse pour la nature, s'abandonne avec une sorte de passion à cet imposant système; mais en France même, de hautes intelligences semblent céder à cet enivrement. D'où part ce mouvement de la pensée qui agite l'élite des esprits et qui déjà fermente dans la foule? Serait-ce que l'idée de Dieu, cette idée directrice de l'esprit humain, serait au moment de subir une évolution nouvelle? Le Dieu auquel nous croyons, le Dieu annoncé par Moïse, et dont la notion fut épurée, agrandie, complétée par le christianisme, le Dieu libre, le Dieu créateur, le Dieu aimant s'est établi dans la conscience du genre humain avec un empire indestructible. Le panthéisme, au contraire, ne connaît qu'un Dieu mort, car il est sans individualité, sans conscience de son être; un Dieu soumis à la fatalité, car le monde émane nécessairement de son sein; un Dieu qui ne connaît pas l'amour, car ni le bon ni le mauvais n'existent pour lui. Jamais donc le Dieu personnel ne cédera l'empire à cette va-

gue et ténébreuse unité du pa
Mais il faut le dire aussi, le I
tien, facile à concevoir par sa v
son action personnelle, a souve
contre l'écueil de l'anthropom
les passions que lui prêtait une
étroite, et les notions non mo
cies de quelques systèmes l'ont
jusqu'aux proportions du Die
déisme. Mais nous ne pouvons
désormais à un Dieu séparé
et borné par lui. Une vue plus
de l'histoire nous a fait sent
divine au sein de l'humanité;
plus profonde de la nature no
lement révélé la vie divine a
l'univers : nous ne pouvons
contenter du déisme, il est irr
ment dépassé. Nous avons le
profond de l'immanence de l
l'idée d'un Dieu personnel a
été mêlée jusqu'ici de déisme.
réaction naturelle, les esprit
rejetés dans l'excès contraire.
pouvons y demeurer. Nous
un Dieu personnel et distinct
comme celui du christianism
fois universel et immanent co
que promet le panthéisme. C
avec vérité : cette transform
idées de Dieu, du monde e
rapport remue toutes les quest
est la crise qui agite et trouble a
l'esprit européen.

PANTHÉON. Comme le c
nom grec, on appelait ainsi, d
quité, un temple consacré à
divinités (πάς, tout, θεός, di
moins aux principales. Le pa
plus célèbre fut celui de Ro
dans le Champ-de-Mars par Ag
vori d'Auguste, et dédié à Ju
geur, à l'occasion du retour d
son maître. Ce temple fut co
607, par le pape Boniface IV, i
et à tous les saints, d'où lui e
nom de *Sainte-Marie aux Me*
pendant on l'appelle plus souve
la Rotonde, à cause de sa for
laire. Le jour vient de la co
est tout en pierre. Le porti
conservé, paraît être d'une ar
plus moderne que l'édifice lui
est soutenu par 16 colonnes

le 15 pieds de circonférence. Il était orné des plus belles statues, mais les meilleures ont été transportées à Constantinople. La niche principale avait la statue de Jupiter, regardant aujourd'hui le maître-autel. On y voyait encore dans huit niches antiques : colonnes posées par Adrien. Il a 137 pieds de haut sur arcade; sa coupole a 27 pieds de diamètre à la base; il est paré en porphyre quoiqu'il ait beaucoup souffert de la ruine des Barbares et même de plusieurs empereurs, de quel aspect produit une impression. Il renferme le mausolée de Stuart a cru retrouver les ruines du magnifique panthéon que l'empereur avait fait élever à Athènes sous le nom d'ACROPOLIS, et qui était soutenu par 120 colonnes de marbre; mais on pense que ces débris sont d'origine portique.

Il y a aussi son Panthéon, dédié aux héros de la France, bâti sur les débris de l'ancienne église de Saint-Etienne (voy. ce nom et GÉNOÈVE). Cette église tombant en ruines, on résolut, à l'instigation de la comtesse de Pompadour, de la faire reconstruire sur les plans grandioses de l'architecte Soufflot (voy.); il en posa la première pierre, le 6 septembre 1764. La révolution de 1789 a changé sa destination religieuse (voy. T. III, p. 59); Napoléon a consacré cet édifice au culte, en 1806, en conservant toutefois sa haute voûte sépulcrale; Louis XVIII le consacra complètement à la patronne de la ville; le péristyle de ce temple macédonien consiste en 22 colonnes cannelées d'ordre corinthien, de 60 pieds de hauteur et de 5 $\frac{1}{2}$ de diamètre, lesquelles ont un fronton de 120 pieds de hauteur et de 24 de largeur, dû au ciseau de l'architecte (voy.) d'Angers, et représentant l'histoire de la France qui distribue ses honneurs à des hommes illustres des siècles modernes. Au-dessous de ce bas-relief, dans la frise, se lit l'inscription suivante : par le comte de Pastoret : *Aux hommes la patrie reconnaissante.* *Relap. d. G. d. M. Tome XIX.*

savée. Ce temple d'un effet grandiose, et qui a la forme d'une croix grecque, disposition qui rappelle sa destination primitive, est surmonté d'un dôme de 282 pieds de haut; ce dôme, tout en pierre, consiste en trois coupoles superposées et ornées d'admirables fresques de Gros (voy. ce nom). Malheureusement, l'harmonie de l'intérieur de l'édifice est rompue par des piliers massifs, que, pour la solidité du bâtiment, on a dû substituer aux douze colonnes corinthiennes qui supportaient la coupole, et dans lesquels on a scellé des tables de bronze où sont gravés les noms des victimes de la révolution de juillet. Les vastes caveaux du Panthéon, qui a repris son nom et sa destination depuis 1830, renferment les restes de Voltaire et de Rousseau, ainsi que les mausolées de quelques autres hommes célèbres, comme Lagrange, Bougainville, Lannes, etc. Les honneurs du Panthéon ont quelquefois été prodigués sans discernement (Marat lui-même n'en fut-il pas jugé digne?); mais une loi renouvelée après la révolution de juillet dispose qu'ils ne seront plus accordés que dix ans après la mort de l'homme pour qui on voudrait les demander. C. L. m.

PANTHÈRE, espèce de mammifère comprise dans le grand genre chat (voy.), plus petite que le tigre, et offrant beaucoup de ressemblance avec le léopard (voy. ce nom) par sa taille et par sa couleur. Son beau pelage fauve en dessus, blanc en dessous, offre six ou sept rangées de taches noires en forme de rosaces sur les flancs; sa queue est de la longueur de la tête. Cet animal est répandu dans toute l'Afrique, dans l'archipel Indien et dans les parties méridionales de l'Asie. Ses mœurs sont celles de tous les grands carnassiers du genre chat. La panthère attaque surtout les antilopes et les singes, qu'elle poursuit jusque sur les arbres. Sa peau forme un article important dans le commerce des pelleteries. Les anciens, et même les modernes, ont confondu sous le nom de panthères plusieurs espèces de chats, aujourd'hui reconnues comme bien distinctes : telle est, entre autres, la *grande panthère d'Amérique*, qui n'est autre chose que le jaguar (voy. ce mot). C. S. xv.

PANTIN, figure coloriée et découpée dans un carton, dont on peut faire mouvoir les membres au moyen d'un fil. Voy. MARIONNETTES. X.

PANTOGRAPHIE (de πᾶν, -τος, et γράφω, j'écris), instrument à l'aide duquel on peut copier exactement le trait de toutes sortes de dessins, en les rendant à volonté en grand ou en petit. Le pantographe est composé de quatre règles mobiles ajustées ensemble sur quatre pivots et formant entre elles un parallélogramme. Leur disposition est telle que, lorsque avec une pointe adaptée à l'extrémité d'une de ces règles prolongée, on suit les contours d'un dessin ou d'un plan à reproduire, un crayon fixé sur le prolongement d'une autre branche trace légèrement le même trait, d'une grandeur pareille, ou bien plus grand ou plus petit, selon la position que l'on a donnée au crayon. A la tête du portecrayon s'attache un fil avec lequel on le soulève à volonté pour quitter un trait et en recommencer un autre sans interrompre le mouvement des règles et sans les déplacer.

Des instruments analogues servent à copier la nature même ou un tableau ; mais alors au lieu d'une pointe qui suivrait les traits de l'original, c'est un point de mire que la main guidée par l'œil fait mouvoir dans la direction des contours de l'objet à représenter : tel est le diagraphie (voy.) de M. Gavard.

Le pantographe était connu dès l'an 1631. On en lit la description dans un ouvrage imprimé à Rome à cette époque sous ce titre : *Pantographium, seu Ars delineandi res quaslibet*, etc. Il a été depuis perfectionné par plusieurs personnes, Canivet, Langlois, Lafond et M. Gavard. L. L.

PANTOMIME, (mot grec formé de πᾶν, -τος, μιμῖομαι, j'imité), art d'exprimer par des gestes *voy.* ce mot, ΜΙΜΙΚΑ, ΑΚΤΙΟΝ, etc., et sans l'aide de la parole articulée, tout ce qui se passe dans l'âme, même les nuances les plus délicates du sentiment. On conçoit, d'après cette définition, toute l'excellence, mais aussi toute la difficulté de la pantomime. Comme ce n'est pas trop de la parole jointe à l'action pour exprimer les nuances de la

pensée, la pantomime, prise puissamment de ces deux moyens, gée de ramasser, de concentrer dont elle dispose. Par un privilège qui tient à la difficulté de la pantomime, elle ne peut ce qui n'est, dans le discours remplissage, ce qui est dilférent peut rendre que les idées ayent de la substance. Voilà pourquoi si serrée, si nerveuse ; voilà elle a sur tout autre langage de la précision, de la netteté et de la ténacité ; voilà pourquoi est plus véhémence, plus chaleureuse l'éloquence même. C'est en ces qualités que la bonne pantomime se distingue vivement. Elle a été connue à Rome avec éclat. Cicéron ami et pour maître le comédien (voy.), qui, dans les détails portait le grand orateur, tra sa pantomime expressive le celui-ci avec une étonnante Sous Auguste, les mimes Pylade qui excellaient, l'un genre tragique, l'autre dans avaient, selon l'expression de « des mains éloquents, un bout des doigts et un silence de la voix. » Du temps de la pantomime était une participation romaine. C'était sans le dire, à l'aide de nombreuses conventions dont cet enseignement répandu la connaissance dans que la pantomime était de langue complète et qui prend. Aussi les Romains étaient passionnés pour la pantomime avait presque détrôné la tragédie, et que l'empereur ayant voulu restreindre les représentations des mimes, mécontentement si général qui à son projet. Plus près de nous (voy.), surnommé le Roscius possédait au plus haut degré de la pantomime. On reproche son aux acteurs qui, de nous jouent accidentellement, quionomie n'est pas assez à leur jeu est pâle et sans expression peut-être parce qu'ils peuvent

oubliez pas aussi. Qu'ils lancent ceux que la privation de la parole a été obligé à être expressifs au lieu de la parole; qu'ils prennent les sourds-muets (*voy.*) l'ivresse nous étonne souvent, mais que des méthodes ingénieuses ont émancipé l'intelligence de ces hommes, et lui ont ouvert le vaste monde des pensées abstraites. L. G-s. PAOLI (PASCAL), naquit en 1726, à Bastia, placé sous la juridiction de la Stretta, placé sous la juridiction de la Bastia. Son père, Hyacinthe Paoli, général distingué et aimé des Génois, mais que les persécutions du sénat génois avaient forcé de fuir la Corse, en 1739, l'y fit élever à Bastia, et l'envoya en 1755, en France, patriotes, insurgés contre leurs persécuteurs, le nommèrent capitaine général, et le placèrent à la tête du gouvernement. Quoiqu'il jouit de la considération et de toute la confiance d'un roi, le jeune Paoli refusa de prendre le titre de lieutenant, et l'énergie avec laquelle il voulut améliorer l'état de ce peuple opprimé, eurent les plus heureux effets. A son arrivée, il avait trouvé dans le plus grand désordre; il n'y avait ni vivres, ni munitions, ni armes, et l'île entière était divisée en partis ennemis. Il régularisa l'administration, organisa une armée, fonda une université à Corte, et substitua l'action régulière à la vengeance sanglante vendetta. Il établit un peu d'ordre, il arma les Génois qu'il renferma dans quatre places pour leur faire recevoir le secours de la France. Les Français occupèrent ces places, en attendant que Gênes continuât la guerre contre le reste de l'île; mais la résistance de Paoli et de son peuple força enfin la république à céder, en 1768, tous ses droits sur la Corse. Paoli, par son influence, vainement toutes les tentatives de réconciliation faites par le sénat de Gênes et ses compatriotes; il repoussa avec indignation les offres les plus flatteuses du ministre Choiseul, et fut arrêté de tous côtés par le mar-

quis de Marbois et le comte de Vaux, il dut abandonner l'île, il se retira en Angleterre où il fut traité avec une grande distinction.

Vingt ans après, la révolution française rappela Paoli dans sa patrie, et l'ardeur de son républicanisme lui gagna bientôt la confiance du parti révolutionnaire. En 1790, il vint à Paris pour prêter serment de fidélité à l'Assemblée nationale qui avait réuni la Corse à la France. La Fayette le présenta au roi qui le nomma commandant de Bastia. A son retour, il fut élu commandant de la garde nationale et président du département de la Corse. En cette qualité, il appuya de tout son pouvoir les mesures du gouvernement pendant les années 1791 et 1792; mais tout à coup il conçut l'idée de faire de la Corse un état indépendant. Il assembla donc, dans le mois de mai 1793, une junta consultative qui le nomma président et généralissime des Corses. La Convention le cita à sa barre, et comme il n'obéit pas à cette sommation, elle le déclara, le 17 mai, coupable de haute trahison. Jusque-là, Paoli avait vécu dans les meilleurs rapports avec la famille Bonaparte; mais celle-ci s'étant déclarée pour le parti jacobin, les deux maisons devinrent ennemies. Paoli s'allia alors avec les Anglais, et, de concert avec eux, il chassa les Français de l'île, en 1794. L'Angleterre la traita bientôt en pays conquis; il en résulta une hostilité déclarée entre le vice-roi Elliot et l'ambitieux Paoli, qui, fort mécontent du peu de pouvoir qu'on lui laissait, prit le parti d'abandonner de nouveau sa patrie. Il se retira donc, en 1796, dans les environs de Londres, où il vécut modestement d'une pension de 2,000 liv. sterl., jusqu'à sa mort arrivée le 5 février 1807. C. L.

PAON (*pavo*). Cet animal qui, par la magnificence de son plumage, occupe le premier rang parmi les oiseaux, forme, pour les ornithologistes, un genre de l'ordre des gallinacés (*voy.*) auquel ils assignent pour caractères : une aigrette sur la tête, et le développement extraordinaire des plumes qui, chez le mâle, recouvrent la queue, et peuvent se

relever pour faire la roue. Mais ce qui frappe le plus vivement les regards chez le paon, ce qui lui a de tout temps attiré l'admiration de la foule, c'est l'incomparable éclat de sa robe sur laquelle la nature a fondu avec un art si délicat le velouté des plus belles fleurs, le feu des pierreries les plus étincelantes. Qui ne connaît, qui n'a admiré la magnifique espèce que nous élevons pour l'ornement de nos ménageries et de nos parcs, les belles teintes azurées qui ornent son cou, les taches en forme d'yeux qui se peignent sur les grandes plumes de sa queue éblouissante! et cependant, la domesticité a déjà enlevé de l'éclat à la richesse de ces teintes, de l'abondance à ce plumage si touffu. A l'état sauvage, dans les forêts natales de l'Inde, cet oiseau est encore plus beau; le bleu éclatant dont son cou est orné se prolonge sur le dos et sur les ailes au milieu de mailles d'un vert-doré magnifique. Comme chez nous, du reste, la femelle est privée de cette brillante parure. Après une incubation de 27 à 30 jours, la *paonne* pond une vingtaine d'œufs qu'elle dépose à terre, dans un trou soigneusement caché au milieu des fourrées les plus épaisses. On la voit porter ses *paonnaux* sur son dos, pendant les premiers mois de leur existence, dans le lieu où ils doivent passer la nuit. La queue, qui n'acquiert toute sa longueur qu'au bout de 3 ans, tombe chaque année, vers la fin de l'été, pour repousser au printemps. Cette mue est pour le paon une époque de retraite : il se tait, ne se *pavane* plus, prend un air de tristesse; on dirait qu'il est honteux de se montrer dépouillé de son plus bel ornement. C'est, sans doute, ce qui a fait dire que fier des hommages dus à sa beauté, il étalait avec orgueil devant ses admirateurs sa queue éblouissante; mais l'imagination a pris évidemment ici la place de la réalité; car d'abord la mue est pour tous les animaux de cette classe une époque de malaise et de souffrance; et puis si l'on observe le paon à son insu, on voit que ses mouvements sont les mêmes que lorsqu'il est entouré d'un cercle de flatteurs, et que c'est surtout en présence de ses compagnes qu'il se rengorge et déploie avec complaisance toutes les ri-

chesses de son plumage. Ses m d'ailleurs, celles des gallinacé ral. Sa nourriture habituelle grains de toutes sortes. Qu beaucoup de peine à s'élever d on le voit cependant parcouri fois des distances assez consid durée de la vie du paon n'est aus. Le nom qu'il porte vient du cri rauque et discordant q Son apparition en Grèce, où i temps un objet de curiosité où il obtint les honneurs de l'Oly selon les historiens, des conqu alexandre dans l'Inde. Les Ro lurent connaître le goût de s l'orateur Hortensius fut, selon premier qui imagina d'en fair sa table; espèce de luxe destr lequel renchérent les emp mains, et qui s'introduisit en I me, il y a quelques siècles, t chair de cet oiseau soit d'un g cre, si ce n'est quand il est Au temps des trouvères, on t couronnes avec ses plus bell et les dames s'en servaient pour ou dans leurs riches parures Paul I^{er} envoya au roi Pepin u tissu de plumes de paon.

Le *paon domestique* (*p.* que distingue son aigrette de dressées et s'élargissant par l sujet à des variétés nombreuses naissent dues à l'influence de ticité. On en voit de grises, de de noires, de vertes, de jaunes plus constantes sont celles du et du *paon panaché*. Une au non moins belle, est le *paon* (*p. muticus*), ainsi nommé d en forme d'épi qu'il porte sur est originaire du Japon.

Au même groupe apparti *éperonniers* (*polyplectrum*), q éperons aux tarses; espèces et moins belles que les précéd *lophophores* (*lophophorus*), n oiseaux du nord de l'Indostan une espèce, le *monaul*, est gra une dinde, noire, avec des re geants d'or, de saphir et d'ém l'aigrette et sur les plumes du d

PAPA. Cernot, dérivé du

, est le nom de père approprié de l'enfant. Cependant, vient une corruption de *πατήρ*, le *pa* ou *πάπα*, maman, ne *πάπ*; car déjà dans le vieux trouve le mot de *papus*, père dérivé du verbe *pa*, nourrir, moi qu'il en soit, les Grecs, adhésion du christianisme, ont om de père ou d'aïeul à leurs les personnes issues de prêtres riste nom de *Papudo-poulos*. parlé des papes grecs à l'art. (*Église*), T. XVIII, p. 771. *πα* (de *πρώτος*, premier) est un rieur, d'un rang immédiatar à celui d'évêque. En Russes prêtres s'appellent *popes*. Des sectes dissidentes avec ou sont désignées sous les noms *liana*, ou *bezpopostchina*. S. T.É., P. P. Le nom de *papa*, a l'explication dans l'art. pré-l'abord donné, par les premiers la plupart des évêques qu'on ommme des pères spirituels, t au patriarche d'Alexandrie sous lui beaucoup d'évêques, éré comme un père des pères. de Rome le prirent à l'exem- s collègues, et il leur fut par- nt affecté dans le concile de 400. Mais ce n'est que Gré- ni attacha à ce titre le caractère tie qu'on lui reconnait aujour- l'Église catholique. C'est à ce ise que la papauté a dû surtout ur; c'est lui qui en fit une ins- arable et suprême. Avant de sous ce point de vue et d'en historique, nous examinerons consiste la dignité papale, et erons rapidement des droits et es du siège de Rome ou saint- ologique, des insignes du souve- ife, de son élection, exaltation ement. Quant au *patrimoine de erre*, auquel se rapporte la puis- puelle du pape, nous aurons à le ntre à l'art. ROMAINS (*États*). que nous l'avons dit au mot CA- re; T. V, p. 144), le pape est le de de l'Église catholique, apos- romaine; il *occupe le premier*

rang dans la hiérarchie (*voy.*) ecclésiastique. Ses rapports avec le clergé des différents pays sont réglés pour quelques-uns par des concordats (*voy.*), pour les autres par de vieux et constants usages. Pontife suprême, le pape, comme disait S. Bernard, n'est pourtant pas « le maître des évêques, mais l'un d'eux, quoique leur chef, » et spécialement chargé de veiller à l'unité de l'Église et à la pureté de la foi. Dans certains pays, tels que la France, la Bavière et le royaume de Naples, le pape institue les évêques, nommés par le souverain; dans d'autres, comme par exemple en Prusse, ceux-ci sont élus par les chapitres des églises métropolitaines, dont le choix néanmoins doit être chaque fois confirmé par le pape. En matière de discipline ecclésiastique, l'autorité papale n'est pas contestée; mais une foule de restrictions ont paru nécessaires pour concilier l'exercice de sa juridiction avec les exigences du pouvoir séculier. En France surtout, on a toujours eu soin d'écarter des prétentions mal fondées, telles que les canonistes ultramontains les soutenaient. Ainsi, quelque grande autorité qu'on y reconnaisse au pape en matière ecclésiastique, on a maintenu ce principe, qu'elle ne peut jamais s'étendre directement ni indirectement sur le temporel des rois ou autres princes souverains; que le pape ne peut délier leurs sujets du serment de fidélité, ni disposer en aucune façon de leurs états. Des ordonnances qui remontent jusqu'au temps de S. Louis (mars 1268) établissent qu'il ne peut faire aucune levée de deniers sur le temporel des bénéfices du royaume (*voy. ΑΝΝΑΤΕΣ*), à moins d'une permission expresse du roi. En matière de dogme, on n'a point reconnu, en France, l'infaillibilité absolue du pape, ni sa supériorité sur les conciles généraux; cependant le recours au saint-siège est admis et l'influence de ses décisions prépondérante; seulement elles ne sauraient plus prévaloir en général contre le sentiment unanime du corps épiscopal (*voy. INFALLIBILITÉ, ÉGLISE GALRICANE, DÉCLARATION DU CLERGÉ, ÉVÊQUES, CONCILES, etc.*).

Comme chef spirituel, le pape a la sou-

veraine autorité sur l'Église; il fait observer les canons, assemble les conciles, crée les cardinaux, confirme les évêques, institue, autorise ou supprime à volonté les ordres religieux, approuve ou censure les doctrines nouvelles, et écrit dans ce but des *bulles*, des *breufs*, des *encycliques* (voy. ces mots); il excommunie ou lève les excommunications, accorde les grandes dispenses, distribue les indulgences (voy. ces mots), etc. Ses prérogatives, surtout en ce qui concerne la juridiction qu'il exerce sur les évêques, reposent sur les décrétales qui, comme on sait, sont en partie le fruit de la falsification (voy. DÉCRÉTALES, ISIDORE, DROIT CANONIQUE, etc.). Il est assisté dans les hautes fonctions du gouvernement de l'Église par le collège des cardinaux (voy.), qui forment son conseil et sont chargés de diriger les affaires en son nom. A cet effet, le *sacré-collège* (voy.) se divise en diverses congrégations (voy. ce mot, PROPAGANDE, INDEX, etc.).

Le pape, qualifié de Saint-Père par les fidèles, est intitulé *Sa Sainteté* dans le langage officiel et diplomatique. Il prend lui-même le titre de *vicair de Jésus-Christ*, ou celui, plus modeste, de *serviteur des serviteurs de Dieu*. Il réside à Rome (voy.). Ses insignes principales sont la *tiare*, ou triple couronne, et les clefs de Saint Pierre, l'une en or et l'autre en argent. Il entretient près des cours étrangères des nonces ou des internonces; et il y envoie temporairement des légats (voy. ces mots), qui représentent à la fois son double pouvoir. Avant Pepin-le-Bref, l'Église de Rome, quoique riche, ne possédait aucun état proprement dit. Ce monarque rendit le pape seigneur et prince temporel en lui cédant l'exarchat de Ravenne, auquel Charlemagne ajouta la Marche d'Ancone.

L'élection du pape, qui était anciennement un droit du peuple et du clergé de Rome, et ensuite du clergé seulement, est depuis longtemps réservée aux cardinaux réunis, non plus en collège, mais en *conclave*, et qui le choisissent dans leur sein. Sans rien répéter de ce qui se trouve déjà au mot CONCLAVE, nous dirons quelles conditions sont exigées du candidat. Pris parmi les cardinaux, le pape doit être,

en outre, Italien de naissance, 55 ans au moins, n'avoir été cardinalat sur la proposition étrangère, et n'être lié avec aucune maison régnant le vote, l'Autriche, la France, ont le droit d'exclure chacune un cardinal du ce droit paraît dater du commencement du xvi^e siècle. L'élection du pape se fait par le collège de son *exaltation*. Il change de nom après avoir reçu l'adoration de ses collègues; puis on procède aux cérémonies de son sacre ou investiture et de son couronnement. On désigne ordinairement pour cela un jour de fête. Un nombre considérable de cardinaux, portant un long cortège se réunit autour du pape. Le pape, revêtu de son *chaubeau pontifical*, qui, coiffé de la *mitre*, est après avoir reçu l'anneau du *pallium* (voy. tous ces mots) se rend en procession jusqu'à la basilique de Saint-Pierre. Là, il admet sur ses pieds* les prélats des différentes nations, célèbre en personne la messe avec une pompe extraordinaire, et ouvre les portes de l'église, sur un trône magnifique, reçoit la tiare et bénit le peuple immense. La bénédiction est une solennelle solution donnée à tous les vœux, et minent cette imposante cérémonie est suivie de réjouissances publiques.

Le premier couronnement eut lieu pour Nicolas II. Le pape Hildebrand lui mit sur la tête la couronne royale, sur le cercle de laquelle on lisait : *Corona regis Dei*; et sur le second cercle on lisait : *impetii de manu Petri*. Le pape ajouta une troisième couronne pontificale pour désigner la prépondérance spirituelle de Rome sur les autres parties du monde alors connues. La tiare se trouva formée de trois couronnes superposées.

Des solennités lugubres suivent le décès du pontife. La grande église du Capitole, uniquement réservée pour cette cérémonie, sonne le tocsin. Le corps du défunt est

(*) Cérémonie très ancienne. Le pape, dans ses *Diocèses* (n^o IX), prétend que les cardinaux mêmes lui devaient cet honneur d'hier, il est d'usage, comme on sait, de faire le sacre du pape en différentes solennités.

; puis on le couvre des vêtements, et il reste ainsi quelque temps à l'adoration des fidèles, soit dans la salle de son palais, soit dans la chapelle. Il est ensuite transporté dans la basilique de Saint-Pierre, où, après la célébration des funérailles, on l'expose de nouveau pendant trois jours, on l'enferme dans trois cercueils; le premier de bois, le second d'or et de marron, le troisième de plomb. La dépouille est enfin déposée dans une tombe aussitôt, en attendant qu'un nouveau temple soit érigé pour la recevoir dans la basilique même ou dans un autre temple.

de la papauté. Ce n'est pas une articulaire des souverains, mais nous occupera ici : la plus remarquable dans cet ouvrage, nous les verrons tous, dans l'ordre de leur succession, dans un tableau chronologique. Ce qui doit surtout attirer l'attention, ce sont les progrès de la papauté, institution qui, au moyen-âge, exerça une si grande influence sur le christianisme. On peut diviser cette histoire en six périodes distinctes. La première est celle de l'établissement du christianisme à Rome, et va jusqu'au décret de Constantin, en 312 : caractérisée par les persécutions que subirent les pasteurs et les brebis, la deuxième suit la décadence et la chute de l'empire d'Occident et s'étend jusqu'au moment où Rome, tant de fois envahie par les Barbares, s'affranchit de l'autorité des empereurs romains, après les discussions du culte de l'empereur, en 731. Dans la période suivante, jusqu'en 1073, la papauté commença à s'élever dans l'esprit des nouveaux peuples établis en Occident; les rois venaient chercher leur couronne à Rome, et Hildebrand prépara la grandeur de la tiare qu'il doit à son jour. L'avènement de ce pape sous le nom de Grégoire VII ouvre la troisième période toute pleine de tensions entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel; la puissance papale monte à son apogée sous Innocence III et se maintient jusqu'à la trans-

lation du saint-siège à Avignon sous Clément V, en 1309. Alors paraît une époque de décadence : de toutes parts on demande la réforme des abus de l'Église; les conciles s'élèvent au-dessus de la papauté, et bientôt l'appel de Luther invite les princes et les peuples à s'affranchir de l'autorité papale. Depuis 1517, où commence la sixième période jusqu'à nos jours, la papauté perd peu à peu de son prestige et ne conserve plus que son autorité morale sur les nations restées fidèles au catholicisme.

1. Les humbles commencements de l'épiscopat de Rome étaient loin de faire sentir la suprématie à laquelle les papes aspirèrent plus tard. S. Pierre (*voy.*), que Jésus-Christ avait désigné pour former en quelque sorte la pierre angulaire de l'édifice nouveau qu'il voulait élever, passe pour avoir subi le martyre à Rome, où il aurait réuni et dirigé une communauté chrétienne, et dont il serait devenu le premier évêque : c'est même sur cette supposition que les pontifes ont fondé leur prétention à la suprématie. Quoi qu'il en soit, au milieu des dangers et des persécutions qui, dès son berceau, assaillirent la nouvelle religion, le *prince des apôtres* et ses premiers successeurs (dont la liste un peu douteuse est aussi, jusqu'à la fin du III^e siècle, sujette à quelques variantes) ne durent apporter sur leur chaire que ce noble esprit d'humilité dont le christianisme était empreint dans la primitive Église. La considération dont était environné le siège de Rome ne constituait en sa faveur aucune supériorité. Si, dans plusieurs occasions, il exerça une influence prépondérante, cela tenait à la nature des circonstances et aux avantages moraux et matériels de sa position. Non-seulement les plus glorieux souvenirs se rattachaient à Rome, mais cette ville par excellence était encore la métropole du monde, le centre de la puissance de l'empire. La communauté qui s'y était formée disposait naturellement de plus de ressources que toutes les autres, et ne pouvait manquer de les dominer par l'importance politique dont jouissaient un grand nombre de ses membres, par les services qu'ils étaient à même de ren-

dre à leurs co-religionnaires des contrées les plus éloignées, par les relations pour ainsi dire universelles de cette communauté et par les affiliations nombreuses qu'elle eut de bonne heure dans tout l'Occident. Résidant au siège même du gouvernement, l'évêque de Rome était en quelque sorte la sentinelle vigilante de la chrétienté, en mesure de signaler l'approche des orages; la reconnaissance aussi bien que l'idée des périls auxquels était exposé ce gardien fidèle du salut de l'Église, qui plus d'une fois avait eu la gloire du martyr, le grandisaient dans l'opinion de tous. Dépositaire de la tradition de S. Pierre, il était par là même réputé l'organe naturel et légitime de l'orthodoxie apostolique; dès la fin du 11^e siècle, cette autorité fit triompher l'influence des papes Anicet et Victor dans le débat sur la régularisation des fêtes de Pâques. Vers le milieu du siècle suivant, elle fut invoquée avec plus de véhémence encore par Étienne I^{er}, dans la controverse engagée au sujet de l'administration du baptême. Cependant les protestations qui s'élevèrent contre leurs décisions font voir qu'aucune prééminence ne leur était encore reconnue, et la lettre célèbre adressée, vers la même époque, par saint Cyprien (voy.), évêque de Carthage, aux prélats de Numidie, le prouve d'ailleurs, en insistant précisément sur la nécessité de l'unité hiérarchique dans l'Église, pour centre de laquelle elle désigne Rome.

2. Le triomphe du christianisme, déterminé par la conversion de Constantin, dirigea toute l'ambition et tous les efforts des pontifes vers la conquête de ce principe ainsi jeté dans le monde chrétien, surtout de l'Occident. Quant à la prétendue donation de cet empereur, devenue fameuse parce que des champions trop zélés des droits de la curie (voy.) romaine ont cru y découvrir le fondement du pouvoir temporel des papes, elle ne mérite pas grande attention; elle indique seulement, à partir de cette époque, un accroissement rapide dans la fortune de l'Église enrichie par les dons des empereurs chrétiens. L'influence des évêques de Rome était encore *strictement renfermée* dans les bornes

du spirituel; vis la translation du siège de l'empire à Constantinople, et le développement de leur point de vue, que la présence ou le contrôle perpétuel du pouvoir impérial aurait certainement gêné, comme il s'opposait effectivement à l'émancipation des patriarches de Constantinople. Placés sous une dépendance directe, ceux-ci ne s'élevèrent point, dans les conciles, au rang de considération dont jouit bientôt le heureux rival de Rome; et même en l'Orient, les métropolitains d'Alexandrie et d'Antioche purent disputer quelquefois la préséance à leur confrères de Byzance; les débats théologiques, sans cesse renaissants entre ces patriarches, ne sentaient l'éclat de leur dignité et en diminuaient le prestige. Rome, au contraire, si puissamment attachée aux décisions des conciles, s'entoura de plus en plus d'une auréole d'orthodoxie (voy.) en faveur de laquelle elle renonçait sans cesse aux spéculations irritantes sur le dogme. Les décisions du concile de Sardique en 344, attribuèrent d'abord aux évêques romains une espèce de juridiction supérieure et sans appel dans les différends survenant entre les évêques d'Occident; droit que les décrets impériaux de Valentinien et de Gratien en 357 et de Valentinien III en 445, sanctionnèrent formellement. D'un autre côté, en Occident et même en Italie, la piété et les vertus de saint Ambroise (voy.) avaient, vers la fin du 4^e siècle, environné d'une si haute considération l'épiscopat de Milan, la suprématie de Rome était contestée, incertaine. Plus tard, après la chute de l'empire d'Occident, l'autorité pontificale acquit une nouvelle force chez les papes d'Italie en devenant le bouclier de foi contre l'hérésie d'Arius (voy.). Les conquérants ostrogoths avaient porté. Néanmoins, même à cette époque, la condition des papes ou de Rome, vis-à-vis des empereurs de Constantinople ou de leurs représentants en Italie, les exarques, était celle de vassalité pour toutes les possessions territoriales qui dès lors pouvaient être leur possession.

Les hautes qualités personnelles

pontifes rejaillirent avec éclat lignité. Deux d'entre eux sur-tout dans cette période une progression sur l'esprit des peuples était Léon I^{er} (mort en 461), ses prières, sut désarmer devant l'incursion du sauvage Attila (452), refusant de l'ascendant que lui donnait la reconnaissance publique, avec bonbeur à consolider dans le principe de l'unité hiérarchique, plus humble dans son caractère mais non moins grand dans ses soins énergique dans ses actes, s'agissait d'étendre ou de faire valoir son autorité, fut Grégoire I^{er} (nommé et les suivants). Ce pape, (604) assura l'unité de l'Église par la communauté des prières, sut réunir les principales dans un culte (voy. LITURGIE). À l'exemple de son prédécesseur Pélage II (mort en 563) Grégoire combattit avec véhémence les prétentions du patriarche de Constantinople, qui s'était arrogé, en titre de patriarche œcuménique, la suprématie de Rome prit racine dans les régions éloignées et ne instituait vicaires du saint-siège apostolique les plus considérés évêques; et déjà Gélase I^{er} (mort en 495) avait substitué, en s'adressant à son fils à celui de frère dont les titres s'étaient servis avant lui à les prélats des autres diocèses. Cependant pour elle, au commencement du VII^e siècle, le principe de hiérarchie, l'Église n'avait fait que s'appliquer à sa constitution les formes d'organisation politique de l'empire romain. Mais à la même époque, le cours de plusieurs événements déterminèrent la plus complète dans les ports temporels de l'évêque de Rome et de l'autorité impériale. La querelle des images (voy. ICONOCLESME), dont le culte, proscrit par les empereurs, trouva de chauds partisans dans Grégoire II (mort en 731) et dans son successeur Grégoire III, les progrès des Lombards qui menaçaient d'être vaincus par la conquête sur toute l'Italie méridionale, et les succès encore plus rapides des Arabes qui entamaient de tous

côtés les frontières de l'empire, avaient de fait entièrement rompu le vasselage qui subsistait entre le *patrimoine de Saint-Pierre* et la domination affaiblie des souverains de Constantinople. La rupture fut consommée lorsque, animé par Grégoire III, les Romains se constituèrent en république; elle brisa le dernier nœud des rapports du saint-siège avec l'Orient.

3. Cette révolution est surtout mémorable en ce qu'elle retourna définitivement les vœux et les espérances du siège de Rome vers l'Occident, où de nouveaux états avaient surgi du déluge de l'invasion des Barbares. Dès les premiers temps de l'établissement de la monarchie franque, rivale heureuse de celles des Bourguignons et des Visigoths hérétiques, il y avait eu entre les derniers conquérants orthodoxes des Gaules et les successeurs de saint Pierre un rapprochement, utile aux uns comme aux autres, auprès des populations catholiques. Cette union devint plus intime lorsque de puissants maires du palais (voy.), après avoir usurpé tout le pouvoir au nom des faibles rejetons de la dynastie de Clovis, songèrent à se substituer entièrement à ces tristes fantômes, et sentirent que pour cela ils avaient besoin d'un appui respectable. Les circonstances concoururent à le leur ménager. Vivement pressé par les Lombards, Étienne II (en 757) implora contre eux le secours de Pepin-le-Bref, qui força leur roi Astolphe à rendre toutes ses conquêtes, et dota richement le saint-siège des dépouilles du vaincu. Charlemagne ayant mis fin à la domination de ce peuple en Italie, agrandi par de nouveaux bienfaits le patrimoine de Saint-Pierre; et l'an 800, par reconnaissance, le pape Léon III posa sur la tête du conquérant la couronne des empereurs d'Occident, dont il renouvelait ainsi la dignité en faveur du monarque franc. Ce fut un acte d'une immense portée par les déductions auxquelles il prêtait, bien qu'à cette époque il n'établît réellement pas encore la prétention que les papes soutinrent plus tard avec tant de hauteur; nous voulons parler de la suprématie des chefs de l'Église sur l'autorité temporelle des plus

puissants princes de la chrétienté. Les donations de territoire faites aux évêques de Rome par la munificence des premiers Carlovingiens ne l'avaient été qu'à titre de fief; mais, grâce à ce puissant patronage, ces pontifes s'élevaient à la prééminence, désormais incontestée, sur tous les autres diocèses de l'Occident. Les conversions nombreuses que le saint-siège, enhardi par celles qu'il avait obtenues plus de 150 ans auparavant dans les îles Britanniques, par le zèle du moine Augustin (*voy.*), poursuivait alors (à partir de 749) au sein de l'Allemagne (*voy. saint BONIFACE*), ne furent pas moins profitables à l'agrandissement de son influence. Par l'affiliation immédiate au siège de Rome de tous les évêchés nouvellement fondés, les papes avaient de fait établi sur eux leur autorité; ils cheminaient ainsi vers un immense empire moral qui ne s'exerçait encore, il est vrai, qu'à l'ombre du pouvoir temporel, mais qui, secondé par les circonstances et par la supériorité de leurs lumières sur des peuples simples et ignorants, devait nécessairement finir par s'en affranchir.

Le désordre qui devint général dans la monarchie des Francs au ix^e siècle, après la mort de Charlemagne, la perversité des fils de Louis-le-Débonnaire et la démoralisation toujours croissante dans la dynastie carlovingienne, marchant de front avec le démembrement de l'empire, favorisèrent beaucoup l'essor de la puissance papale, sous des pontifes habiles, tels que Nicolas I^{er}, dit le Grand (m. en 867), et autres. Ceux-ci, en flétrissant publiquement l'iniquité des princes de leur temps, et en leur demandant compte de leurs forfaits, se conciliaient sans peine le respect des peuples. Les progrès de cette autorité se manifestèrent avec éclat dans l'affaire du divorce de Lothaire II; (*voy.*) avec la reine Theutberge, en 862; Nicolas y prit hautement le parti de l'épouse injustement répudiée contre la courtisane Waldrade, et força ce prince à s'humilier devant lui pour expier l'outrage qu'il avait fait à l'innocence. Le même pape remporta quelques triomphes encore plus significatifs sur le clergé de France, qui, sous la

baunnière d'Hincmar (*voy.*), et de Reims, opposait de la résist. suprême juridiction dans l'ord. chique. Sous Adrien II, succ. Nicolas I^{er}, le schisme d'Orient sans retour (868), à l'occasion de v. différends au sujet de l'rie, par l'excommunication d' (*voy.*), patriarche de Const. Ainsi s'évanouit pour les p. nière ombre de la crainte d' Une imposture célèbre dans l' la papauté, et incontestablement par l'ambition hiérarchique, on ne saurait pourtant accuser ment le saint-siège, prêtre, époque, un puissant concours de ses envahissements; nous parler des canons fameux, ce le nom du faux Isidore (*voy.* première apparition date du viii^e siècle, et qui s'accrédit une facilité qu'on aurait de comprendre, si l'on ne tenait des ténèbres et de la confusion était alors plongée. Ces cryptes, qu'on représentait comés des premiers successeurs de et dans lesquels s'étaient sans prétentions les plus exorbitantes aux papes le moyen de prétentions qu'ils se sentaient force d'élever, de l'apparence d' prérogative traditionnelle.

Cependant le saint-siège, de la tourmente générale, ne même se défendre d'être entré corruption et par la barbarie et tout envahi. Les troubles de l'vée en proie aux luttes de plusieurs compétiteurs à tant indigènes qu'étrangers, pe les désordres. La table de Jeanne (*voy.*), si elle ne méritait confiance en elle-même, prou moins, précisément parce qu'elle longtemps admise comme vraie était la dissolution de mariage gnait alors à la cour pontificale tumulte des factions, dont Rosticulier était agitée, déshonorée plus de 40 ans (depuis 904) apostolique, par une succession souillés de vices. Ce fut le ten

de la fameuse Théodora et de ses filles, encore plus ébrouées, Mary.) et Théodora la jeune. Les protestants ont qualifié de *nie* (voy. ce mot) ce temps où les mœurs pudes, issues d'une femme toute-puissante à Rome, tour à tour sur le siège pontifical, leurs maris, leurs amants, leurs hâtant les papes par leurs intrusions leurs caprices, et les défaites par le meurtre et par la trahison scandale toujours croissant de ces simoniaques amena l'interdiction des chefs de l'Allemagne, où de Saxe occupait alors le trône et fermeté (voy. OTTON I-III). fondant sur l'Italie à la tête de ces tudesques, firent valoir avec de fer la suprématie dont ils ont le droit héréditaire du chef d'Allemagne; rétablirent l'ordre par instituant et déposant les papes ligent à leur ceindre le front comme impériale. Mais l'esprit accommodait difficilement de imposés par une volonté étran- antipathique au pays, bien qu'il s leur nombre des hommes dis- ar leur savoir et leurs lumières, ple Sylvestre II (voy.). Ils ne pour la plupart qu'éphémère- leur pouvoir, assaillis par des ontinuelles du peuple de Rome, des plus opiniâtres fut celle de s (voy.), neveu de Marozia, qui faire revivre les prétentions de a de Tusculum et de secouer perial en 973. La souveraineté de Germanie s'exerça pour la fois au concile de Sutri en a Henri III, de la maison de e, se vit obligé de déposer trois ais cette longue crise, tout en t momentanément l'éclat du ge, ne porta point préjudice à e future; son prestige était gal- les nuages épais dont l'ignorance ue avait abaissé le voile sur i turpitudes, et lorsqu'il se réta- les troubles, les canons d'Isidore t plus d'autorité que jamais. ns qu'apparut l'homme qui doit idéré comme le *principal arti-*

san de la grandeur papale, le cardinal Hildebrand, si célèbre sous le nom de Grégoire VII (voy. l'article). Déjà sous Nicolas II, en 1059, ce grand homme fit faire un pas immense à la puissance pontificale, en déferant l'élection des papes au collège des cardinaux et restreignant à une part minime l'influence que le reste du clergé, le peuple et la noblesse de Rome avaient jusque-là exercée dans ce choix. Soutenu par le sentiment national des Italiens, il profita de la minorité de Henri IV (voy.) d'Allemagne pour annuler le poids que la volonté des derniers empereurs avait constamment mis dans la balance avec un succès décisif. En même temps, il entreprit vigoureusement la réforme des mœurs ecclésiastiques, assujettit les ordres monastiques à une règle plus sévère et sut intimement lier leurs intérêts à ceux de sa chaire, en étendant leurs privilèges et en les faisant relever directement de l'autorité papale.

4. La grande idée de Grégoire VII, lorsqu'il s'assit, en 1073, sur le trône de S. Pierre, était de substituer la domination de la force morale, s'appuyant sur une foi illimitée dans la mission divine des pontifes, à la domination de la force matérielle qui résidait aux mains des empereurs. Laisant bien loin derrière lui les prétentions des auteurs des fausses décrétales et de quelques-uns de ses prédécesseurs immédiats, il conçut l'audacieux projet d'une théocratie qui embrassât à la fois le temporel et le spirituel, et s'étendit à tous les états comme à tous les souverains de la chrétienté. En s'érigeant le supérieur de l'Empereur dans la fameuse querelle des investitures (voy.), et en humiliant profondément Henri IV au château de Canosse (1077), il devint, par cette arrogance envers le souverain reconnu comme le plus élevé de tous en dignité, frapper les imaginations et créer comme un précédent en sa faveur. Suprême représentant de Dieu sur la terre, disait-il d'après le principe que le clerc doit être supérieur au laïc, ainsi que l'âme l'est au corps, il osait prétendre au droit, non-seulement de couronner, comme avaient fait ses prédécesseurs, mais encore d'excommunier

et de déposer à son gré tous les potentats. Par le bas clergé, soustrait, au moyen du célibat (*voy.*), à tous les autres liens afin qu'il fût uniquement attaché au saint-siège, il communiquait avec les masses partout opprimées par leurs tyrans féodaux, et ne réussit pas moins à s'attirer les hommages reconnaissants des unes, qu'à frapper l'esprit des autres. Il marcha ainsi droit à une puissance, qui, sous Innocent III, en 1198, atteignit son apogée, par l'issue victorieuse des débats opiniâtres du saint-siège avec l'empereur Henri IV et ses successeurs en Allemagne, avec Henri II (*voy.*), roi d'Angleterre, et avec Jean-sans-Terre, son fils.

C'est aussi à l'impulsion du saint-siège qu'il faut attribuer le mouvement des Croisades (*voy.*). Par les forces nombreuses qu'elles mirent à sa disposition, ainsi que par les offrandes considérables en argent que la piété des fidèles faisait refluer vers Rome dans le but glorieux de la délivrance du saint-sépulchre, ces mémorables entreprises augmentèrent à la fois aux yeux des peuples les mérites du saint-siège, et accrurent matériellement ses ressources.

On ne peut le méconnaître, jamais œuvre de puissance ne fut poursuivie avec tant de persévérance et d'habileté. Grégoire VII en avait donné l'exemple. Si lui et ses successeurs déployèrent constamment la plus grande hauteur vis-à-vis des empereurs d'Allemagne, c'est qu'ils avaient jugé à fond la situation de ce vaste corps mal uni, où la jalousie et l'ambition des principaux membres formaient, conjointement avec le système électif, un obstacle insurmontable à l'affermissement du pouvoir du chef, et où le clergé fondait son immense influence sur de riches possessions territoriales non moins sur la supériorité de ses lumières. Si, d'un autre côté, le même Grégoire s'imposait tant de réserve et de modération dans ses discussions avec Guillaume-le-Conquérant (*voy.* ce nom et DENIER DE S. PIERRE), c'est qu'il avait certainement reconnu chez son adversaire des éléments moraux de puissance contre lesquels il y aurait eu du danger à se heurter. Le dévouement qu'il sut inspirer pour sa

personne et pour les intérêts du siège aux Normands de la Baie (*voy.* GUISCARD), et à la comtesse Matilde (*voy.*) de Toscane, qui par donation à ce siège une partie de son riche héritage, montra également combien cet illustre possédait l'art de capter les esprits. L'énergie avec laquelle Innocent III prononça contre Philippe-Auguste l'affaire de son divorce avec Engelburge; le parti habile que surent tirer, contre le pouvoir de l'esprit d'indépendance et de liberté qui animait les républiques italiennes et les cités lombardes en particulier, adroit qu'ils jouèrent, au XII^e siècle, avec les couronnes de Naples et de Sicile, et les royaumes dont ils avaient usurpé la souveraineté; enfin l'opiniâtreté de la tenue par eux contre leurs adversaires, plus constants et les plus redoutés empereurs de la maison de Hohenstaufen (*voy.*), tous ces faits réunis, et avec combien d'adresse ils suivaient à exploiter les circonstances, avec combien de perspicacité était conçu leur plan de domination, enfin combien ils appliquèrent au service de leur cause de suite et de persévérance. Aussi le système pontifical (*voy.* l'art.), dont les bases émanées de leur autorité peurent dans toutes les législations, ne le pas au droit romain lui-même rigueur des déductions tirées de principes une fois admis. Ceux-ci placés la papauté à une hauteur n'apparaissait pas seulement comme la première dignité de l'Église, mais un pouvoir souverain relevant directement de Dieu. Les papes ne daignaient plus simplement comme des autres évêques : du haut d'un nouveau piédestal, ils voyaient de véritables délégués, sans autorité que celle qu'ils leur empruntaient eux-mêmes. Ainsi s'était conçu ce pouvoir despotique que le pape sut maintenir intact, durant le XIII^e siècle, par l'intermédiaire des légats (*voy.*), et par des légions, dont il avait fait en tous lieux des champions fidèles et dévoués.

endant cette habileté des papes à en jeu les passions humaines au de leurs intérêts, leur fit trop oue véritable caractère de leur mis- L'injustice et l'abus qu'on voyait et percer dans leurs actes dimi- et peu à peu le respect des princes jrent sur l'esprit des peuples. Le qui se manifesta dès la fin de cette le fit de rapides progrès dans la te, déterminés en partie par le ment des causes qui avaient tant é le développement de la puis- pontificale. Le grand événement roisades, par ses derniers résul- boutit dans une portion de l'Eu- u raffermissment de l'unité mo- que, et dès lors le pouvoir temporel verains reprit une marche ascen- , que les prétentions ultramontaines mirent pas à entraver. La France, tendance vers cette unité se montra rte que dans aucune autre contrée, si la première qui réussit à s'af- ir, tandis qu'en Allemagne, où la tution elle-même perpétuait en e sorte l'anarchie féodale, l'in- e des papes s'exerça longtemps en- 'une manière fâcheuse sur les af- intérieures, n'y étant balancée un pouvoir imposant; et elle ne it que graduellement. Les démé- Boniface VIII (voy.) avec Phi- e-Bel achevèrent l'émancipation France. Quoique le pontife ne t au roi la suprématie que dans les de l'Église, le dernier brava ses), sortit vainqueur de la lutte, et gnit même pas de faire enlever ment son adversaire, qui mourut 3. Philippe avait eu pour lui le et même tout le clergé de son e, moins disposé qu'en d'autres ervir d'instrument aux empiète- le Rome sur le pouvoir temporel ermain (voy. *église GALLICANE*). et de ce triomphe pour exercer uence sur l'élection du nouveau , il dicta le choix de Clément V, français, qui dut s'obliger envers ansérer le gouvernement papal à n.

ette translation de la résidence des qui devint fatale à leur puissance,

eut lieu en 1305. Dominé par la politi- que des rois de France, le saint-siège modifia vis-à-vis d'eux l'arrogance ac- coutumée de son langage, et ne le con- serva qu'avec les autres souverains rivaux de ses surveillants, qui à l'égard de ceux- là se gardaient bien de lui comman- der la modération. Cependant la dépendance dans laquelle on le voyait tombé amortit naturellement beaucoup l'effet de ses menaces. Pendant que les papes français d'Avignon, notamment Jean XXII et Grégoire XI (voy.), faisaient surtout de l'Allemagne le théâtre de leurs intrigues et y semaient la discorde, la simonie et la corruption déshonoraient la cour pontificale. L'éloignement de Rome avait considérablement affaibli leur au- torité sur cette ville, et tari en partie la source de revenus que leur avait offerte jusqu'alors le patrimoine de Saint-Pierre (voy. RIENZI). Alors les papes concen- trèrent toute leur politique sur des me- sures fiscales qui donnèrent lieu aux vices les plus scandaleux. En s'habituant à ne plus voir dans son ascendant qu'un moyen de rançonner la chrétienté, le saint-siège bâta son discrédit par le trafic honteux qu'il faisait des bénéfices. De funestes scissions, où l'on vit l'Église se diviser entre des papes rivaux (voy. ANTIPAPES), ne tardèrent pas à aggraver ses maux. Le premier schisme de ce genre éclata en 1378, lorsqu'après la mort de Grégoire XI (voy. ce nom et les suiv. *), qui était retourné à Rome, Clément VII occupa le siège d'Avignon, où il opposa ses droits à Urbain VI, qui continua de maintenir ceux qu'il fondait sur son élec- tion dans l'ancienne métropole. Toute la chrétienté se partagea en deux obédien- ces. Même la mort des deux compétiteurs ne put faire cesser le dissentiment entre les cardinaux, et, pour rétablir l'ordre, on en appela de tous côtés à un concile gé- néral. Dans la première de ces assemblées, tenue à Pise, en 1409, on déposa les deux nouveaux papes, Benoît XIII et Grégoire XII, et on leur substitua Alexandre V; mais cette décision n'étouffa pas les pré- tentions des deux premiers : ils conti-

(*) Nous ne multiplierons pas davantage les renvois : tous les principaux papes jusqu'au saint-père actuellement régnant, ont leur article spécial dans cette Encyclopédie.

nuèrent à les faire valoir contre le successeur de l'autre, Jean XXIII, jusqu'à ce qu'en 1414 le concile de Constance (voy.) élit à leur place Martin V. A lui seul, ce résultat n'était pas de nature à fermer les plaies de l'Église, qui soupirait toujours après le redressement des innombrables abus dont elle était déchirée. Tout ce qu'on avait fait jusque-là n'avait eu d'autre effet que d'élever dans l'opinion des peuples l'autorité des conciles généraux au-dessus de celle du chef de l'Église. Pressé par les instances de tout ce qu'il y avait de plus éclairé dans le clergé, Eugène IV ne mit point obstacle à la réunion d'un nouveau concile général à Bâle (voy.), en 1431; mais ses intrigues paralysèrent le bon vouloir de l'assemblée et conduisirent, en 1439, par suite de l'élection de Félix V, à un nouveau schisme de 10 ans. Le cardinal Piccolomini, devenu pape, en 1458, sous le nom de Pie II, rétracta, lors de son élévation, les principes libéraux qu'il avait professés au concile de Bâle; et les pontifes qui lui succédèrent ne se montrèrent ni moins tyranniques et perfides, ni moins jaloux des intérêts temporels que leurs prédécesseurs, sans déployer plus de zèle qu'eux pour l'ordre et pour le bien de l'Église. Alexandre VI, pape depuis 1492, acquit surtout une odieuse célébrité en comblant la mesure du crime. Jules II, couronné en 1503, réunit à l'ambition tous les goûts d'un soldat; et le magnifique Léon X, qui ceignit la tiare en 1513, malgré l'illustration que son amour éclairé des sciences et des arts a fait rejaillir sur son pontificat, n'eut guère plus de souci de ses devoirs spirituels; il scandalisa la chrétienté par son faste et par les expédients qu'il imagina pour exploiter la piété des fidèles et ramasser les sommes énormes que lui coûtait la basilique de Saint-Pierre (voy. INDULGENCES). Le népotisme et une dissolution de mœurs inouïe avaient envahi la cour de Rome, mêlée à toutes les guerres dont les rivalités des souverains avaient fait de l'Italie le théâtre.

Le souverain pontife venait de quitter l'épée pour le sceptre des arts, lorsque soudain le cri de la réforme retentit dans toute l'Europe. Luther (voy.) parut et

rappela la foi à sa plus ancienne vénérable source, les textes sacrés et l'énergie de sa parole accentuèrent ce que Wicléf, Pierre de Jean Huss (voy.) et beaucoup de penseurs avaient vainement en vain tenté. Le zèle fervent des franciscains tous les efforts de la scolastique la science des docteurs, les décisifs conciles et les édits impériaux l'avaient souvent, mais inutilement tenté. L'écroulée par ce coup, la papauté ne put qu'une partie de l'échafaudage de son pouvoir se construisait de sa grandeur.

6. La réforme religieuse depuis longtemps réclamée en divers pays (voy. HUSSITES, etc.), mais que l'écroulement détermina finalement (voy. RÉFORMATION, PROTESTANTISME), et qui n'eut pas à se communiquer aux provinces de l'Europe (voy. HENRI GURNOTS, CALVIN, ZWINGLE, etc.) non-seulement détacha près de la moitié de celle-ci du pontificat de Rome, mais encore réagit d'une manière salutaire sur la constitution de l'Église catholique elle-même. L'esprit du temps fit modifier la ligne de conduite de la papauté, et un nouveau régime qu'elle adopta jusqu'à un certain point, une lutte contre le retour des scandales et des abus. On vit même un instant l'Église se réparer sur le saint-siège dans la personne d'Adrien VI (m. en 1523), le commencement de la lutte acharnée entre le pape et les novateurs. Au concile de Trente (voy.), terminé en 1563, les dogmes et la hiérarchie (voy. CATHOLIQUES) furent strictement définis et arrêtés; des anathèmes devaient être prononcés contre toute nouvelle attaque dans l'ordre des jésuites (voy.), qui nait d'être fondé, les papes trouvèrent un instrument docile pour regagner le terrain perdu. L'antagonisme durable entre l'ancien culte et les nouvelles sectes, et qui n'eut été maintenu par le saint-siège, attribua beaucoup à maintenir la papauté et l'autorité de ce dernier en matière religieuse; mais ses prétentions à une prépondérance temporelle, dans les rares occasions où elles osèrent encore se faire jour, furent presque toujours de rudes coups de sac de Rome par l'armée de

en 1527, avait montré comment
rait amortir l'effet des foudres du
n. En 1606, Paul V n'eut guère
succès en fulminant l'interdit
la république de Venise : il dut
heureux d'avoir pu se tirer sans
ation de ce différend, par la mé-
de la France; et les excommuni-
que ses successeurs hasardèrent
urent à peu près impuissantes.
tant la vigueur et l'habileté de
n papes, parmi lesquels l'éner-
x rosé Sixte-Quint mérite sur-
être distingué, suffirent encore
temps pour entretenir la puis-
apale sur un pied respectable
organisation plus solide de son
temporel dans les états placés
dépendance immédiate. Ils la
èrent sur des bases qui lui don-
an certain poids politique auprès
res puissances, telles que l'Es-
l'Autriche et la France, dont les
d'agrandissement se croisaient en
Mais partout les gouvernements
gagné trop de consistance, et la
ion entre l'état et l'Église était
nelle, pour que la cour de Rome
ât pas dans toutes ses tentatives
omme autrefois sur le temporel
son territoire particulier. Sa force
a aussi peu à peu dans celui-ci,
edu népotisme dans lequel retom-
la plupart des papes; en usant
ment leurs ressources, il porta
ances au comble du désordre sous
X 1644-55; et précipita la rui-
rielle de l'État Romain. On connaît
iation qu'attira au saint-siège sa
tion avec Louis XIV sur les liber-
Église gallicane. D'autres préten-
il fit valoir, malheureuses rémi-
s d'un pouvoir depuis longtemps
entre autres la protestation
ment XI contre l'érection de la
en royaume, firent encore moins
à la marche des événements et
t comme inaperçues. Depuis le
du xviii^e siècle, les destinées de
ce pontificale furent intimement
ec celles de l'ordre des jésuites,
ncipal pilier de soutien et la
re de ses agents les plus habiles
des cours de l'Europe. *L'orage*

qui s'amassa, et bientôt après éclata, sur
ces prêtres intrigants, contre lesquels
s'était éveillée la défiance des cabinets,
réagit aussi par contre-coup sur le saint-
siège, et avec d'autant plus de violence
que Clément XIII (1758-69) imitant
peu la sage réserve de son pieux prédé-
cesseur, Benoit XIV, prit hautement et
aveuglément le parti des disciples de
Loyola, déjà pros crits par tous les gou-
vernements catholiques. Cette hardiesse
souleva contre lui toutes les cours bour-
boniennes, dont l'attitude devint si me-
naçante que son successeur, le vertueux
Clément XIV, dut, pour les désarmer,
prononcer, en 1773, la suppression de
l'ordre.

A partir de cette époque, sous l'in-
fluence de la fermentation que les grands
écrivains d'alors produisaient dans toutes
les têtes, le saint-siège éprouva échecs sur
échecs. Les réformes de l'empereur Jo-
seph II (voy.), tendant à changer entière-
ment en Allemagne les conditions de la
hiérarchie ecclésiastique au détriment du
saint-siège, décidèrent, en 1782, le pape
Pie VI à se rendre en personne à Vienne,
pour conjurer le danger par ses représenta-
tions. Il y réussit pour cette fois; mais ce
n'était encore là qu'un faible prélude aux
orages que la révolution française ne tarda
pas à amasser contre Rome. Ils englouti-
rent la souveraineté de l'État de l'Église,
qui fut transformé en république, en 1798.
Pie VI mourut l'année suivante, prison-
nier à Valence. Le concordat que Bona-
parte conclut, en 1801, avec Pie VII, élu
pape à Venise, rendit au saint-père l'État
Romain; mais de nouveaux différends
(1809) avec l'empereur des Français, à
l'ambition duquel il eut le courage de
résister, l'en firent dépouiller encore une
fois, et entraînent sa déportation en
France, jusqu'à ce que le congrès de
Vienne le réintégra définitivement dans
ses droits. Depuis cette époque, néan-
moins, la souveraineté des papes dans
les États Romains repose uniquement sur
le principe de la légitimité, et n'a eu que
trop souvent besoin, pour la garantir
à l'intérieur, de l'appui des baïonnettes
autrichiennes. Quant à la suprématie
spirituelle, la déférence des états catho-
liques la reconnaît encore aux souverains

pontifes; mais les rapports avec le saint-siège variaient suivant les pays et sont réglés par des concordats (*voy.*). Le pontificat lutte courageusement contre les innovations des gouvernements qui veulent s'affranchir des liens gênants par lesquels ils tenaient à la cour de Rome : on a vu dans ces derniers temps des difficultés sérieuses s'élever entre l'Église et l'Espagne, le Portugal, etc. Lors des démêlés qui, dans les années 1837 et 1838, éclatèrent entre le gouvernement prussien et les archevêques de Cologne et de Posen, puis à l'occasion des atteintes plus récentes portées au catholicisme en Pologne et dans la Lithuanie, le pape actuel, Grégoire XVI, a clairement manifesté par ses réclamations, énergiques surtout vis-à-vis de la Prusse, mais plus timides cependant à l'égard de la Russie, qu'il ne regardait pas comme expirée sa mission de gardien de la hiérarchie catholique.

Pour nous résumer, après ce coup d'œil rapide sur les vicissitudes du pouvoir pontifical, nous dirons que la papauté, malgré d'incontestables abus que toutefois l'ardeur réactionnaire de ses antagonistes a souvent exagérés, n'en sera pas moins regardée, par tous les esprits impartiaux, comme une des plus sublimes institutions du génie humain, et comme un véritable bienfait pour la civilisation au moyen-âge (*voy.*). Élevant la pensée au-dessus de la force matérielle et grossière, elle a sauvé l'Occident de la barbarie, en servant de contre-poids au despotisme qu'engendraient la conquête et la prédominance du métier des armes, longtemps le seul honoré. Mais les abus finirent par user cette puissance, tendue à l'excès : aussi ne doit-elle plus songer aujourd'hui qu'à représenter dignement et défendre contre toute atteinte le spiritualisme manifesté par la foi ; à lui servir non-seulement d'appui, mais de régulateur et de guide, et à répandre sur le monde entier les effets salutaires d'une religion de paix, de charité, d'abnégation de soi, comme n'a cessé d'être le christianisme, sans doute fréquemment attaqué de nos jours et souvent aussi mal défendu que mal jugé, mais qui n'en est pas moins resté la pierre angulaire sur laquelle re-

pose tout l'édifice du royaume de la doctrine qui a les promesses de vie et de la vie à venir.

CHRONOLOGIE historique des p 1^{re} PÉRIODE.

S. PIERRE.....
S. LIN, Toscan.....
S. CLÉY, Romain.....
S. CLÉMENT I ^{er} , Romain.....
S. ANACLET, Grec, d'Athènes.....
S. ÉVARISTE, Grec, d'Antioche.....
S. ALEXANDRE I ^{er} , Romain.....
S. SIXTE I ^{er} OU XYSTE, Romain.....
S. TÉLÉPHORE, Grec, d'Anachorita.
S. HYGIN, Grec, d'Athènes.....
S. PIE I ^{er} , Italien, d'Aquilée.....
S. ANICET, Syrien, d'Amisa.....
S. SOTER, Campanien, de Fondi....
S. ÉLÉUTHÈRE, Grec, de Nicopolis (bourg).....
S. VICTOR I ^{er} , Africain.....
S. ZÉPHIRIN, Romain.....
S. CALISTE, Romain.....
S. URBAIN, Romain.....
S. PONTIEN, Romain.....
S. ANTHÈRE, Grec.....
S. FABIAN, Romain.....
S. CORNELIUS, Romain.....
NOVATIEN, premier anti-pape.....
S. LUCE, Romain.....
S. ÉTIENNE, Romain.....
S. SIXTE II, Grec.....
S. DENYS, Grec.....
S. FÉLIX I ^{er} , Romain.....
S. EUTYCHIEN, Toscan.....
S. CAÏUS, Dalmate.....
S. MARCELLIN, Romain.....
S. MARCEL, Romain.....
S. EUSÈBE, Grec.....
S. MELCHIADE, Africain.....

2^e PÉRIODE.

S. SYLVESTRE, Romain.....
S. MARC, Romain.....
S. JULES, Romain.....
S. LIBÈRE, Romain.....
FÉLIX II, anti-pape.....
S. DAMASE, Espagnol.....
URSICIN, anti-pape.....
S. SYRICE, Romain.....
S. ANASTASE, Romain.....
S. INNOCENT, d'Albano.....
S. ZOSIME, Grec.....
S. BONIFACE, Romain.....
EULALIUS, anti-pape.....
S. CÉLESTIN, Campanien.....

PAP

(177)

PAP

romain..... 432.
 grand, Toscan..... 440.
 rde..... 461.
 e Tibur..... 468.
 III, Romain..... 483.
 romain..... 492.
 , Romain..... 496.
 de..... 498.
 pape..... 498.
 nspanien, de Prosinone..... 514.
 scan..... 523.
 , Samnite..... 526.
 omain, fils d'un Goth..... 530.
 a..... 533.
 ia..... 535.
 anien, fils du pape Honoré..... 536.
 n (élu du vivant de Sylvestre, puis consacré ensuite pour légalité..... 538.
 main..... 555.
 ain..... 560.
 main..... 574.
 main..... 578.
 dit le Grand, Ombrien..... 590.
 can..... 604.
 lomain..... 607.
 Marse, de Valérie..... 608.
 DEUDONNÉ, Romain..... 615.
 apolitain..... 618.
 Campanien..... 625.
 ain..... 640.
 nate..... 640.
 ec, né à Jérusalem..... 642.
 , Toscan, de Todi..... 649.
 , Romain..... 654.
 nspanien, de Segni..... 657.
 nain..... 672.
 ia..... 676.
 lien..... 679.
 cilien..... 682.
 main..... 684.
 ra, de la province d'Anagnin..... 685.
 éODORE, anti-papes..... 686.
 n, originaire de la Thrace..... 686.
 Palermitain, originaire de Sicile..... 687.
 PASCAL, anti-papes..... 687.
 t..... 701.
 t..... 705.
 rien..... 708.
 Syrien..... 708.
 II, Romain..... 715.

3^e PÉRIODE.

, Syrien..... 731.
 p. d. G. d. M. Tome XIX.

ZACHARIE, Grec..... 741.
 ÉTIENNE (mort avant d'être sacré)..... 752.
 ÉTIENNE II, Romain..... 752.
 S. PAUL I^{er}, Romain..... 757.
 CONSTANTIN, anti-pape..... 767.
 PHILIPPE, anti-pape..... 768.
 ÉTIENNE III, Sicilien..... 768.
 ADRIEN I^{er}, Romain..... 772.
 S. LÉON III, Romain..... 795.
 ÉTIENNE IV, Romain..... 816.
 S. PASCAL I^{er}, Romain..... 817.
 EUGÈNE II, Romain..... 824.
 ZIZIME, anti-pape..... 824.
 VALENTIN, Romain..... 827.
 *GRÉGOIRE IV, Romain..... 828.
 SERGIUS II, Romain..... 844.
 S. LÉON IV, Romain..... 847.
 BENOÎT III, Romain..... 855.
 ANASTASE, anti-pape..... 855.
 NICOLAS I^{er}, Romain..... 858.
 ADRIEN II, Romain..... 867.
 JEAN VIII, Romain..... 872.
 MARIN OU MARTIN II, Toscan..... 882.
 ADRIEN III, Romain *..... 884.
 ÉTIENNE V, Romain..... 885.
 FORMOS, Romain **..... 871.
 BONIFACE VI, Romain..... 896.
 ÉTIENNE VI, Romain..... 896.
 ROMAIN, Toscan..... 897.
 THÉODORE II Romain..... 898.
 JEAN IX, de Tibur..... 898.
 BENOÎT IV Romain..... 900.
 LÉON V d'Ardée..... 903.
 CHRISTOPHE, Romain..... 903.
 SERGIUS III, Romain (déjà élu en 898)..... 904.
 ANASTASE III, Romain..... 911.
 LANDON, Sabin..... 913.
 JEAN X, de Raveune..... 914.
 LÉON VI, Romain..... 928.
 ÉTIENNE VII, Romain..... 929.
 JEAN XI, Romain..... 931.
 LÉON VII, Romain..... 936.
 ÉTIENNE VIII Allemand..... 939.
 MARIN II OU MARTIN III, Romain..... 942.
 AGAPET II Romain..... 946.
 JEAN XII (Octavien), Romain..... 956.
 LÉON VIII, Romain..... 963.
 BENOÎT V, Romain..... 964.
 JEAN XIII, Romain..... 965.
 BENOÎT VI, Romain..... 972.
 BONIFACE VII (Francon), anti-pape... 974.
 DONUS II, Romain..... 974.
 BENOÎT VII, Romain..... 975.

(*) C'est le premier pape qui ait changé de nom en montant sur la chaire apostolique. Il se nommait Agapet.

(**) Il était évêque de Porto; c'est le premier exemple d'un évêque transféré de son siège sur la chaire apostolique.

JEAN XIV (<i>Pierre</i> , évêque de Pavie*)	983.
JEAN XV (mort avant d'être sacré)...	985.
JEAN XVI, Romain.....	985.
GRÉGOIRE V (<i>Brunon</i>), Allemand.....	996.
JEAN XVII (<i>Philagathe</i>), anti-pape...	997.
SILVESTRE II (<i>Gerbert</i>), d'Auvergne..	999.
JEAN XVII (<i>Sicco</i>), Romain.....	1003.
JEAN XVIII (<i>Fasan</i>), Romain.....	1003.
SERGIVS IV (<i>Pierre</i> , évêque d'Albane, sur-	
nommé <i>Os</i> ou <i>Bucca Porci</i>), Romain.	1009.
BENOÎT VIII (<i>Jean de Tusculum</i> , évê-	
que de Porto), Romain.....	1012.
LÉON OU GRÉGOIRE, anti-pape.....	1012.
JEAN XIX (<i>Jean de Tusculum</i>), Romain.	1024.
BENOÎT IX (<i>Théophylacte de Tusculum</i>).	1033.
GRÉGOIRE VI (<i>Jean-Gratien</i>), Romain.	1044.
CLÉMENT II (<i>Suidger</i> , évêque de Bam-	
berg), Saxon.....	1046.
DAMASE II (<i>Poppon</i> , évêque de Brixen),	
Bavarois.....	1048.
S. LÉON IX (<i>Brunon</i> , évêque de Toul),	
Alsacien.....	1049.
VICTOR II (<i>Guebhard</i> , évêque d'Eich-	
stedt), Allemand.....	1055.
ÉTIENNE IX (<i>Frédéric</i> , abbé du Mont-	
Cassin), Lorrain.....	1057.
BENOÎT X (évêque de Veletri), anti-pape.	1058.
NICOLAS II (<i>Gérard</i> , évêque de Flo-	
rence), Bourguignon.....	1058.
ALEXANDRE II (<i>Anselme Badage</i> , évê-	
que de Lucques), Milanais.....	1061.
CADALOÛS (évêque de Parme), dit HO-	
NORIUS II, anti-pape.....	1061.

4^e PÉRIODE.

GRÉGOIRE VII (<i>Hildebrand</i>), né à Soa-	
no, en Toscane.....	1073.
GUIBERT (archevêque de Ravenne), dit	
CLÉMENT III, anti-pape.....	1080.
VICTOR III (<i>Didier</i> , abbé du Mont-Cas-	
sin), né à Bénévent.....	1086.
URBAIN II (<i>Othon</i> , évêque d'Ostie), né	
à Reims ou à Châtillon-sur-Marne..	1088.
PASCAL II (<i>Reinier</i>), Toscan.....	1099.
ALBERT, THÉODORIC et MAGINUPE, dit	
SILVESTRE IV, anti-papes après Gui-	
bert (m. en 1100).	
GÉLASE II (<i>Jean, de Gaète</i>).....	1118.
MAURICE BOURDIN, dit GRÉGOIRE VIII,	
anti-pape.....	1118.
CALIXTE II (<i>Guy</i> , archevêque de Vienne),	
Bourguignon.....	1119.
HONORIUS II (<i>Lambert</i> , évêque d'Ostie),	
Bolonais.....	1124.
INNOCENT II (<i>Grégoire Papi</i> , cardinal	
de Saint-Ange), Romain.....	1130.

(*) Ce pape changea son nom par respect pour le prince des apôtres, son patron.

PIERRE DE LÉON, dit ANAGRET II, anti-	
pape.....	1130.
GRÉGOIRE, dit VICTOR IV, anti-pape.....	1130.
CÉLESTIN II (<i>Guy de Castello</i>), Toscan.	
LUCE II (<i>Gérard</i>), Bolognais.....	1130.
EUGÈNE III (<i>Bernard</i>), Pisane.....	1130.
ANASTASE IV (<i>Conrad</i> , évêque de Sa-	
bine), Romain.....	1130.
ADRIEN IV (<i>Nicolas Breakspere</i>), An-	
glais.....	1130.
ALEXANDRE III (<i>Roland Bandinelli</i>),	
de Sienne.....	1130.
OCTAVIEN, GUY DE CRÈME, JEAN DE	
STURM, et LANDO SITINO, successivement	
anti-papes, sous les noms de	
VICTOR III, PASCAL III, CALIXTE III,	
et INNOCENT III.	
LUCE III (<i>Ubalde</i> , évêque d'Ostie), Lun-	
quois.....	1130.
URBAIN III (<i>Uberto Crivelli</i> , archevê-	
que de Milan), Milanais.....	1130.
GRÉGOIRE VIII (<i>Albert</i>), né à Bénévent,	
CLÉMENT III (<i>Paul Scolaro</i> , évêque de	
Palestrine), Romain.....	1130.
CÉLESTIN III (<i>Hyacinthe Bobocardi</i>)...	
INNOCENT III (<i>Lotario de Segni</i>).....	1130.
HONORIUS III (<i>Cencio Savelli</i>), Romain.	
GRÉGOIRE IX (<i>Ugolino de Segni</i> , évê-	
que d'Ostie), d'Anagni.....	1130.
CÉLESTIN IV (<i>Geoffroy de Castiglione</i> ,	
évêque de Sabine), Milanais.....	1130.
INNOCENT IV (<i>Sinibalde Fieschi</i>), Génois.	
ALEXANDRE IV (<i>Rinaldo de Segni</i> , évê-	
que d'Ostie), d'Anagni.....	1130.
URBAIN IV (<i>Jacques Pantaléon</i>), de	
Troyes en Champagne.....	1130.
CLÉMENT IV (<i>Guido Fulcodi</i> ou <i>Fomb-</i>	
<i>ques</i>), Languedocien.....	1130.
GRÉGOIRE X (<i>Thibaud Visconti</i>), né à	
Plaisance.....	1130.
INNOCENT V (<i>Pierre de Tarantaise</i> , évê-	
que d'Ostie).....	1130.
ADRIEN V (<i>Ottoboni</i>), Génois.....	1130.
JEAN XXI (<i>Pierre</i> , évêque de Tuscu-	
lum), Portugais.....	1130.
NICOLAS III (<i>Jean-Gaëtan Orsini</i>), Ro-	
main.....	1130.
MARTIN IV (<i>Simon de Brion</i>), né en	
Touraine.....	1130.
HONORIUS IV (<i>Jacques Savelli</i>), Ro-	
main.....	1130.
NICOLAS IV (<i>Jérôme</i> , évêque de Pala-	
strine), né à Ascoli.....	1130.
CÉLESTIN V (<i>Pierre de Morrone</i>), né à	
Isernia.....	1130.
BONIFACE VIII (<i>Benoit Cajetan</i>), né à	
Anagni.....	1130.

Nicolas Boccasini), né à 1303.
Bertrand de Goth, ar-
 e Bordeaux), né en 1305.
 5^e PÉRIODE
Jacques d'Este, évêque de
 Cahors..... 1316.
EMARIO, dit *NICOLAS V*,
 1328.
Jacques Fournier de No-
verduin, au comté de Foix. 1334.
Pierre Roger, archevêque
 Limousin..... 1342.
(Étienne d'Albert), Li-
 1352.
Guillaume de Grimoard),
 Gévaudan..... 1362.
Pierre Roger, Limousin. 1370.
Richard de Grimoard), Na-
 1378.
Robert de Genève), élu à
 éger à Avignon, et com-
 mand schisme d'Occident.
 successeurs ne sont comp-
 tatologie des papes).... 1378.
Perrin Tomacelli), Napo-
 1389.
Pierre de Lune, élu à Avi-
 la mort de Clément VII). 1394.
(Côme Megliorati), né à
 ans l'Abruzzo..... 1404.
(Ange Corrarjo), Vèni-
 1406.
(Pierre, surnommé Phi-
véque de Milan), né dans
 1409.
Balthazar Cossa), Na-
 1410.
Thon Colonna), Romain. 1417.
Gilles de Mugnos), élu en
 les cardinaux de Pierre
 res la mort de celui-ci.. 1424.
Abriel Condolmero), Vé-
 1431.
André de Savoie), élu par
 chismatique de Bâle.... 1439.
Thomas de Sarzane), Toscan. 1447.
Alphonse Borgia, arche-
 vance), né en Espagne.. 1455.
St Sylvius Piccolomini,
 ienne), né à Corsini.... 1458.
Barbo), Vénitien.... 1464.
François d'Albescola de la
 à Savone..... 1471.
(Jean-Baptiste Cibo),
 1484.

ALEXANDRE VI (Roderic Lenzuoli Bor-
gia), né à Valence, en Espagne.... 1492.
PIERRE III (François Todeschini Piccolo-
mini), de Sienna..... 1503.
JULES II (Julien de la Rovère, évêque
d'Avignon), né près de Savone.... 1503.
LÉON X (Jean de Médicis), Florentin. 1513.
 6^e PÉRIODE.
ADRIEN VI (Adrien Florent van Trusen,
évêque de Tortose), né à Utrecht. 1522.
CLÉMENT VII (Jules de Médicis), Flo-
 rentin..... 1523.
PAUL III (Alexandre Farnèse), né en
 Toscane..... 1534.
JULES III (Jean-Marie Giocchi del Monte),
 Romain..... 1550.
MARCEL II (Marcel Cervin), né à Mon-
 tepulciano (États Romains)..... 1555.
PAUL IV (Jean-Pierre Caraffa), Napo-
 litain..... 1555.
PIERRE IV (Jean-Ange Medici), Milanais. 1559.
PIERRE V (Michel Ghisleri), né à Boschi ou
 Bosco, en Ligurie..... 1566.
GRÉGOIRE XIII (Hugues Buoncompa-
gno), Bolonais 1572.
SIXTE V (Félix Peretti), né dans la Mar-
 che d'Ancône. 1585.
URBAIN VII (Jean-Baptiste Castagna),
 Romain 1590.
GRÉGOIRE XIV (Nicolas Sfondrino), de
 Crémone 1590.
INNOCENT IX (Jean-Antoine Facchinetti),
 Bolonais 1591.
CLÉMENT VIII (Hippolyte Aldobrandini),
 né à Fano. 1592.
LÉON XI (Alexandre Octavien de Mé-
dicis), Florentin..... 1605.
PAUL V (Camille Borghèse), Romain.. 1605.
GRÉGOIRE XV (Alexandre Ludovisio),
 Bolonais 1621.
URBAIN VIII (Maffeo Barberini), Flo-
 rentin 1623.
INNOCENT X (Jean-Baptiste Panfilii),
 Romain 1644.
ALEXANDRE VII (Fabio Chigi), de Sienna. 1655.
CLÉMENT IX (Jules Rospigliosi), de Pisto-
 toie, en Toscane. 1667.
CLÉMENT X (Émile-Laurent Altieri),
 Romain..... 1670.
INNOCENT XI (Benoît Odescalchi), né
 à Côme, dans le Milanais 1676.
ALEXANDRE VIII (Pierre Ottoboni), Vè-
 nitien. 1689.
INNOCENT XII (Antoine Pignatelli), Na-
 politain. 1691.
CLÉMENT XI (Jean-François Albano),
 né à Pesaro. 1700.

НИКОЛА XIII (<i>Michel-Ange Conti</i>), Romain	1721.
ВЯКОИ XIII (<i>Pierre-François Orsini</i>), Romain	1724.
СЛАМЕНТ XII (<i>Lorenzo Corsini</i>), Flo- rentin	1730.
ВЯКОИ XIV (<i>Prosper Lambertini</i>), Bo- lonais	1740.
СЛАМЕНТ XIII (<i>Charles Rezzonico</i>), né à Venise	1758.
СЛАМЕНТ XIV (<i>Jean-Vincent-Antoine Ganganelli</i>), né à Sant-Arcangelo, près de Rimini	1769.
PIE VI (<i>Jean-Ange Braschi</i>), né à Césène .	1775.
PIE VII (<i>Barnabé Chiaramonti</i>), né à Césène	1800.
ЛЕОН XII (<i>Annibal della Genga</i>), né à La Genga	1823.
PIE VIII (<i>François-Xavier Castiglione</i>), né à Cigoli	1829.
ГАБРИЕЛ XVI (<i>Mauro Capellari</i>), né à Bellune, actuellement régnant	1830.

Nous avons emprunté cette table, en la corrigeant, à l'ouvrage récemment publié sous ce titre : *Rome chrétienne, ou Tableau historique des souvenirs et des monuments chrétiens de Rome*, par M. Eugène de la Gournerie, Paris, 1843, 2 vol. in-8°. Beaucoup d'autres livres français et étrangers en renferment de semblables, entre autres la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber, dont les excellents articles, *Papst*, *Papsthum*, par M. Rettberg, nous ont été d'une grande utilité pour l'esquisse qu'on vient de lire. Nous en dirons autant de l'intéressant travail, *Révolutions de la papauté*, inséré dans la *Revue Britannique* de janvier 1841. Une chronologie historique plus détaillée se trouve dans l'*Art de vérifier les dates*, édit. in-8°, 2^e part., t. III, p. 243. On peut consulter ensuite sur les papes et la papauté, Daunou (*voy.*), *Origine, progrès et limites de la puissance des papes*; et Ranke, *Histoire de la papauté pendant les xvi^e et xvii^e siècles*, trad. de l'allemand par J.-B. Haiber, publiée et précédée d'une introduction par A. de Saint-Chéron, Paris, 1837, 4 vol. in-8°. Nous reviendrons sur cet ouvrage important à l'art. РАНКЕ : pour le moment, bornons-nous à dire qu'en 1839 la trad. franç. fut augmentée d'un appendice contenant des rectifications tout-à-fait essentielles. J. H. S.

PAPAVÉRACÉES, famille cotylédones polypétales, à étami pogynes; son nom lui vient d *papaver*, qui comprend le pe coquelicot; la chélidoine (*voy. noms*) et plusieurs plantes d'e assez répandues (par exemple le *cium*, les *escholzia*, les *argémos* sont également partie de ce gr papavéracées sont des herbes en gorgées de sucs laitux et acres, i alternes, d'ordinaire plus ou me fondément découpées; à fleurs souvent grandes et parées d'ous éclatante mais très fugace. Les p narcotiques (*voy.*) auxquelles doit son antique célébrité, se re à un degré plus ou moins énergi à peu près toutes les papavéracé moins, les graines de ces végé tiennent de l'huile grasse sa principe nuisible (*voy. PAVOT D'ORILLETTÉ*).

PAPÉ, *voy. PAPAUTÉ*.

PAPHOS, nom de deux ville de Chypre (*voy.*): la Vieille-située sur une hauteur, à 10 sta côte occidentale, et la Nouvelle sur le rivage même de la mer. mière, que la tradition disait : bâtie à l'endroit où Vénus était la mer, était surtout célèbre par de cette déesse, d'où les noms *phia* ou de *Cypria* qu'on lui. On y conservait l'ancienne s Vénus, pierre blanche, informe née en pointe, ce qui semble indépendamment d'autres indi le culte de cette divinité y avai porté de la Phénicie. Le temj Vieille-Paphos était le plus auc plus riche de l'île; on n'y offrai sacrifices non sanglants, de l'e des fleurs (*voir Lenz, La dress phos, d'après d'anciennes stat tha, 1808; et Münter, Le te la déesse de Paphos, Copenh in-4°*). La Nouvelle-Paphos, t placement de laquelle s'élève auj la petite ville de Baffo, était t de commerce et un port de me Elle eut souvent à souffrir de ments de terre et fut presque meat renversée sous Auguste. (

mal (*voy.*) prêcha l'Évangile
à Sergius. C. L.

P, **PAPETERIE**. Ce nom de
du *papyrus* (*voy.*), qui avait
iaux mêmes usages. Un grand
substances végétales sont em-
fabrication du papier; nous
lques-unes de celles qui ont
avec le plus de succès. Le
l'emploi se répand de plus
ira probablement par rem-
œuvre et le lin, ou du moins
era plus ces derniers sans y
une forte partie de coton.
peuvent fournir un papier
noyé en couleur; mais leur
exige des soins spéciaux et
ne sont pas toujours satis-
à encore un grand nombre
qui fournissent du papier :
le bambou on fait le pa-
e, et avec le mûrier le papier
mais pour la fabrication de
ou remplace sans inconvé-
nient par plusieurs de nos
bas communes, telles que les
in, le genêt et les orties; le
sert à faire des toiles dans les
druit le papier connu sous le
nom de *corchorus*; les roseaux et
font aussi un excellent papier.
r de chiffons, le meilleur de
est de chiffons de lin et de
coton, avant d'arriver à la fabri-
cation par une infinité d'usages
comme linge de table, linge
de toilette. Pour être transformé en
chiffons doivent subir une
série d'opérations préparatoires.
Il est nécessairement le lavage;
on débarrasse, au moyen d'un
tamis, de toutes les matières étran-
gères; on le trie, on sépare les
fils repris et on place chaque
chiffon dans une case particu-
lière pour convertir le chiffon en pâte
de tissa sans détruire le fil qui
le compose, on se sert de moulins qui
font tourner un cylindre armé de lames
de fer; la pâte qui sort de cet appa-
reil est aussitôt débarrassée de l'eau
excédante et soumise à l'action du
feu pour le blanchiment. Les cuves
sont employées à la fabrication du papier

sont souvent ovoïdes, mais celles qui
sont en forme de trapèze offrent des
avantages réels. Fixée sur un pied, cette
cuve reçoit à sa base un axe en fer à 4
ailes, mis en mouvement par une cour-
roie; la cuve est toujours maintenue
pleine de pâte au moyen d'un tuyau
communiquant avec le réservoir: on a
encore ajouté à cette cuve un soufflet
qui renouvelle au fur et à mesure la pâte
employée par l'ouvrier; une toile mét-
allique placée dans le trapèze ne per-
met pas à l'eau d'entraîner la plus pe-
tite parcelle de pâte. On fait ensuite
passer dans la pâte un cadre sur lequel
sont tendus des fils pour laisser écouler
l'eau en gardant la pâte; on soulève le
cadre en l'air avec un mouvement de
va-et-vient, et c'est alors que les fila-
ments s'agrègent et forment une feuille
de papier du format (*voy.*) voulu. Mais le
tissu de cette feuille n'offre en ce moment
aucune solidité, et l'ouvrier, pour la sé-
parer de la forme, est obligé de poser cette
dernière sur une étoffe de laine étendue
sur le tablier de la presse; le papier adhère
alors à l'étoffe, et on continue ainsi jus-
qu'à ce que la pile soit assez chargée.

Le papier exige plusieurs pressions
avant d'atteindre le degré de solidité
nécessaire; mais une fois qu'il y est arrivé,
il ne reste plus qu'à l'étendre dans un
local où des persiennes mobiles déter-
minent une ventilation continue. Au
moment de sortir de l'étendoir, le papier qui doit
conserver la faculté d'absorber l'humidi-
té peut être mis en paquets après une
dernière pression; mais pour servir à
l'écriture ou au dessin, il doit encore re-
cevoir une substance qui le rende plus ou
moins imperméable: c'est cette opéra-
tion qu'on nomme *collage*, et qui se fai-
sait autrefois après coup, tandis qu'au-
jourd'hui le papier reçoit cette prépara-
tion dans la cuve même. Le collage à la
cuve se fait maintenant au moyen des
savons qui remplacent la gélatine qu'on
employait autrefois, et offre le double
avantage de simplifier la fabrication et
de lui donner plus d'uniformité.

Lorsqu'on fabrique du papier à la
mécanique, la pâte, en sortant de la cuve
où elle a été collée, comme nous venons
de le voir, passe par une vanne et entre

dans une caisse où elle se trouve épurée de tous corps étrangers; de là elle coule sur une toile métallique à laquelle on imprime un mouvement horizontal pour tamiser l'eau, et elle arrive enfin sous un cylindre garni de feutre, dont la double pression la rend assez solide pour être roulée en feuille sur le tambour. Un des principaux avantages du procédé mécanique, c'est d'obtenir des feuilles d'une très grande largeur et d'une longueur indéfinie, tandis que le papier à la forme était limité dans ses dimensions par la nature même du système de fabrication.

Il est facile de distinguer le papier mécanique de celui fait à la forme, car ce dernier porte toujours les marques de la fabrique, et le papier mécanique n'offre pas les marques des fils de la forme ou *vergeure*, ni ces franges qu'on remarque sur les bords du papier à la forme.

Le papier est généralement livré au commerce en rames de 20 mains, chacune de 25 feuilles.

Le papier *velin* a reçu ce nom parce qu'il imite la blancheur et l'uni du beau parchemin. C'est à l'Anglais Baskerville qu'on attribue l'invention de ce papier. Montgolfier en ayant deviné le secret fabriqua le premier de ce papier en France.

Le papier *de soie* ou papier *Joseph*, ainsi nommé de son inventeur, Joseph Montgolfier, provient d'étoffes de soie usées, ou de soie non filée. Le papier *végétal* se fabrique avec de la filasse de lin et de chanvre, travaillée en vert. Le papier *gélatine* est transparent comme du papier huilé, et sert à prendre les calques. On donne le nom de papiers *réactifs* à des papiers chimiques colorés en bleu par la teinture de tournesol, ou en jaune par le curcuma, et qui servent à reconnaître si les liqueurs dans lesquelles on les trempe sont acides ou alcalines : dans le premier cas, ce papier se teint en rouge; dans le second, il verdit et jaunit. Depuis quelque temps, la fraude qui s'exerce sur les anciens papiers timbrés dont on efface l'écriture par des procédés chimiques, a fait rechercher avec succès un papier *de sûreté*.

De tout temps, depuis l'invention du papier de chiffons, on a coloré la pâte, surtout celle du papier à lettre : on se

sert, pour cette opération, de couleurs très variées, telles que les bleu balt, de Prusse et d'outremer papiers azurés; le chromate de pour les jaunes, les prussiates de pour les bleus et verts, etc.

Papiers pour reliure. La reliure emploie différentes espèces de papier : les papiers *colorés* et le papier *roquiné*, qui a l'apparence du marbre, tel est surtout le papier *marbré*. Le papier *roquiné*, qui nous est venu d'Allemagne, consiste en bains que l'on fait passer sur le papier, dans diverses substances que graine de Perse, graine de gomme arabique ou adragante; tant de ces bains, le papier reçoit leurs couleurs; leurs parties proportionnelles de fiel de bœuf, d'huile de lin, blanc, de cire, d'alun, etc., produisent les nuances auxquelles il est destiné. Pour glacer ou satinier ce papier on étend chaque feuille sur un verre on fait passer dessus un lissoir de verre.

Le papier est une de ces découvertes dont on ne saurait assigner l'époque ni le nom de l'inventeur. L'usage de ce papier est très ancien, Plinius le fait mentionner dans Homère. Les premiers essais de fabrication furent faits en Europe par les Arabes d'Espagne, dans le royaume de Valence. Mais peut-être les Arabes tenaient-ils leurs procédés de quelque autre pays, par exemple des Chinois, qui savaient bien anciennement le papier. On croit que l'usage de l'imprimerie. On croit que la fabrication fut importée en France par des soldats qui, faits prisonniers pendant la première croisade, furent ramenés par un Sarrasin adonné à ce trafic. L'Allemagne manquait encore de papier quand il en existait depuis longtemps en Espagne et aussi en France. La papeterie de chiffons qu'eut noté établie en 1312; celle de Padoue de Dartford, en Angleterre, en 1390, etc. L'invention donna un grand essor à la fabrication du papier. La France, la Hollande jouirent pendant longtemps d'une supériorité incontestable dans ce genre d'industrie. La révocation de l'édit de Nantes fit briller en Angleterre. C'est

Puis les premiers essais de
du papier à la mécanique.
e encore avec orgueil ses pa-
res.

Z.

MONNAIE. C'est, comme
nom, une monnaie en pa-
exactement un papier re-
ne valeur monétaire réali-
taux ou en marchandises.
t des échanges, le papier
uses avantages sur les mé-
t. Beaucoup plus léger, il est
importable; en outre, tandis
ux se tirent péniblement et
santité des entrailles de la
és facilement du papier-
r les besoins d'un état, pour
moment, et, quand l'état
tabli, on peut le faire ren-
sant. Mais en revanche, la
tre sa valeur nominale ou
n et sa valeur intrinsèque,
ille, rend ce signe monétaire
oins stable : aussi jusqu'à
apier-monnaie n'est que le
de l'or. Peut-être une civi-
avancée lui donnera-t-elle
xité qui lui manque.

1790, on agitait en France
le la création des assignats,
rimait en ces termes : « Le
ier représentatif a été le pa-
ne (voy.). D'abord, il repré-
mise d'une somme équiva-
urent les banques de Gènes et
2. Ensuite, il représenta une
ible, une caution mobilière
: telle fut la banque d'An-
fin, il représenta une riche
une promesse solennelle :
anque de Law et le papier
se septentrionale. Ces diffé-
rentations ont produit trois
rents, le papier infailible,
nable et le papier incertain. »
ctuel, le papier-monnaie ne
juris, mais seulement com-
tant de l'or. C'est de la vé-
moins exacte de cette repré-
ie dépend la sûreté ou le
emploi du papier-monnaie.
demeure sans faiblir au ni-
omme énoncée, les services
ut quelquefois immenses; il

évite les frais et les risques du transport
du numéraire; il fait rentrer dans les in-
dustries qui en font usage une portion
des métaux précieux; il augmente la som-
me des capitaux disponibles, et la circu-
lation en devient plus active; la facilité
des entreprises commerciales, industriel-
les et agricoles en donne le goût; les tra-
vaux pour l'amélioration de la vie ma-
térielle s'exécutent de toutes parts, et
comme les produits du travail sont en
définitive la seule vraie richesse, la pros-
périté publique s'accroît. Par le papier-
monnaie on remédie, dans un état, à
l'inattendu; on pourvoit aux besoins d'un
présent difficile, et les charges qui en ré-
sultent, étendues sur une grande portion
d'avenir et par là peu sensibles, dispen-
sent d'un sacrifice trop rude. L'émission
du papier-monnaie peut n'être pas bor-
née à une somme égale à celle qui existe
en numéraire; il suffit que l'or réponde
immédiatement à l'appel du papier, qu'il
vienne appuyer de son autorité celle de
son représentant toutes les fois que sa
présence est désirée. Ainsi, au commen-
cement de l'établissement de la banque
de Law (voy.), quoiqu'il eût émis en pa-
pier près de dix fois la valeur de ce qu'il
avait dans ses coffres de métaux précieux
comme garantie, tout était bien encore,
dit M. Thiers, parce que ce papier était
échangé à présentation contre du numé-
raire; ce furent les opérations subsé-
quentes de l'aventureux financier qui
produisirent la défiance suivie de tant
de désastres. Du temps de la jeunesse de
Franklin, la ville de Philadelphie dut son
accroissement rapide à une émission de
papier-monnaie bien entendue, quoique
relativement considérable, parce qu'elle
répondait à des besoins réels et s'appuyait
sur la confiance. Au contraire, lorsque
Law eut mis du papier incertain sur la
même ligne que le papier donné en
échange de dépôt de valeurs, la dépré-
ciation et le désordre suivirent de près.
Dans la révolution, la valeur des biens
nationaux excédait de beaucoup la somme
représentée par les premières émissions
d'assignats (voy.); mais ces valeurs en
forêts et en terres n'étaient ni facilement,
ni promptement réalisables, ce qui est
un point essentiel dans cette matière; on

manquait de confiance dans la stabilité de l'ordre de choses établi dans l'état : aussi les assignats furent-ils bientôt tombés au-dessous de leur valeur nominale.

Le résultat ordinaire d'une trop grande émission de papier-monnaie, c'est sa dépréciation qui élève le prix nominal de toutes choses; l'absence d'une valeur réelle pour point de comparaison jette la perturbation dans les fortunes des particuliers, et souvent le désordre passe de là dans l'ordre politique. L'émission du papier-monnaie doit donc toujours être restreinte dans des limites telles que l'or paraisse en échange aussitôt qu'il en est besoin. La règle de cette émission n'a rien d'absolu. Pour le papier-monnaie national, c'est au législateur à approfondir les données de la question. La prudence n'exclut point une certaine hardiesse, seulement il faut un jugement sûr pour bien apprécier les circonstances dans lesquelles on est placé. Cette appréciation est quelquefois fort difficile; mais toutes les fois que la représentation des métaux précieux par le papier a été réelle, il a toujours rendu à l'état des services signalés. L. G-s.

PAPIER PEINT. On donne ce nom à une sorte de papier imprimé en couleur, qui sert à la *tenture*, décoration ou tapisserie des appartements. Avant l'invention du papier mécanique, il fallait coller ensemble les feuilles qu'on destinait à cet usage. Aujourd'hui on imprime de suite sur des rouleaux de feuilles de papier d'une longueur indéfinie. Les couleurs sont préparées à la colle ou à l'huile. La craie et le plâtre, délayés à la colle, forment la base du fond que l'on applique à tous les papiers, quelle que soit la couleur qu'ils doivent recevoir ensuite. Quand le fond est posé, on met le papier sécher sur des baguettes; ensuite il passe au lissage et enfin au satinage, qui se fait au moyen d'une brosse de sanglier montée sur un genou. Les couleurs se présentent dans un appareil nommé *baquet* et s'étendent au moyen d'une brosse sur des feutres qui, à l'aide d'une pression, communiquent au papier les dessins gravés en relief sur les planches; après cette opération, on met encore sécher le papier avant d'appliquer les planches qui doivent don-

ner les parties du dessin d'autres

Les papiers dorés et argentés avec le bol d'Arménie, la sanguinoplombagine; le tout broyé à fin de l'alun et du blanc de baleine dans de l'huile d'olives. Les papitisses proviennent de draps blanchement colorés; on applique le moyen du rouleau, un mordant sur les points qui doivent recevoir des taches; ensuite on étend le papier dans un bain dont le fond est en peau : on se sert de tontisse ce fond de peau et on le bat, de manière à ce que la tontisse, en s'élevant, va s'attacher sur les points enduits de mordant. La tontisse combinée avec la dorure produit des effets remarquables, on y ajoutant le gaufrage et le fond de papier de Perse imite les indiennes fabriquées en imprimant plusieurs fois les unes sur les autres. Le satiné imite la soie et le satin : pour tenir cet effet, on emploie la tontisse, l'alun, et l'on frotte avec une brosse qu'à ce qu'on ait obtenu l'éclat voulu; on peut gaufrer et glacer les papiers pour ajouter à l'effet.

Les premiers papiers de tenture vinrent de la Chine et du Japon; les Hollandais et les Espagnols en imitèrent l'usage en Europe, vers le commencement du xvi^e siècle. La France s'occupa tard de cette fabrication; mais aujourd'hui elle n'est arrivée à un haut degré de perfection. L'invention du papier velouté a été attribuée à un Français au xvii^e siècle.

PAPILLON (*papilio*), nom d'un genre d'insectes de l'ordre des lépidoptères, mais qui, prenant en entomologie un sens plus restreint, ne s'applique que dans le Règne animal de Cuvier à un grand genre composant à lui-même une famille des diurnes. C'est de ce genre que nous allons parler ici.

Ce groupe, dont nous avons indiqué les caractères distinctifs dans l'article LÉPIDOPTÈRES, renferme les plus remarquables par la richesse de leurs couleurs dont leurs ailes sont peintes sous comme en dessus. Leurs antennes ont toujours 16 pattes. Leurs

toujours de forme anguleusement renfermées dans une coque parfaite, constamment et trompe, ne vole que pen-

dait dans cette famille trois genres la manière dont la chrysalide se métamorphose. Chez les autres, elle est suspendue seulement : c'est la *secraria suspendus*; ceux enfin dans une coque pour les métamorphoses constituent la *noctua*.

premièrement dits, genre très nombreuses espèces remarquables, la leur taille et la variété de

L'une des plus connues est le *papillon à queue de fer* (*papillon porte-queue* (*p. maris*)) les ailes sont jaunes avec des raies noires; celles de devant se prolongeant en queue, et près du bord postérieur des taches bleues dont une est marquée de rouge à l'antérieur. Sa chenille est d'un beau noir ponctué de blanc et se trouve, en été et en automne, sur quelques plantes ombellifères, comme la carotte, etc. Les *parnas* (*genre de la même section, à remarquer le papillon apollo*) blanc, tacheté de quatre taches blanches en X, bordées de rouge et de taches inférieures. La chenille veloutée avec une triple raie rouge. Sous la dénomination on désigne les papillons généralement sous le nom de (*le papillon du chou*, le *rose*, etc.); viennent encore le groupe les *argynnes*, que l'on trouve aux taches nacrées de leurs ailes, les *coliadés*, etc.

section des *diurnes suspendus* remarquables les *vanesse*, dont est hérissée de nombreuses plusieurs espèces ornées des

couleurs les plus belles. Telles sont : la *vanesse paon du jour* (*p. io*), remarquable par la grande tache en forme d'œil, dont le dessus de ses ailes, d'un fauve rougeâtre, est ornée; la *vanesse vulcain* (*p. antiopa*), dont les ailes, noires en dessus, avec une bande transversale rouge et des taches blanches sur les supérieures, sont marbrées de diverses couleurs en dessous; la *vanesse morio*; *vanesse belle-dame*, etc.; les *nymphales*, jolis papillons que les amateurs désignent sous le nom de *sylvains* et de *mars*; les *polyommates* ou plus vulgairement *petits porte-queue*, dont une espèce (*le papillon bleu*) est très commune aux environs de Paris, et qui se distingue à ses ailes d'un bleu d'azur chez le mâle, changeant en violet tendre, avec une petite raie noire et une frange blanche sur le bord postérieur.

Les *hespéries* composent le genre principal de la division des *diurnes enroulés*. L'*hespérie de la mauve*, l'espèce la plus connue, vit sur les malvacées, dont elle plie les feuilles et où elle se métamorphose; elle a les ailes dentées, d'un brun noirâtre en dessus, avec des taches blanches, et d'un gris verdâtre tacheté de brun en dessous.

Mais nous nous arrêterions longtemps devant les papillons, avant d'avoir pu décrire dans leurs nombreuses variétés ces hôtes légers de l'air, dont l'étude est si attrayante pour tous les âges. Cet ouvrage nous interdit d'ailleurs des développements que trouveront plus utilement, dans des ouvrages écrits spécialement pour cet objet, ceux qui cultivent cette branche de l'entomologie. Quelques observations curieuses sur leurs mœurs ont été consignées déjà à l'art. INSECTES (T. XIV, p. 726 et suiv.); on peut voir de plus les mots CHENILLE, CHRYSALIDE, PHALÈNE, SPHINX, etc. C. S.-T.

PAPIN (DENIS), physicien célèbre dans l'histoire de la machine à vapeur (*voy.*), était né à Blois le 22 août 1647. Fils d'un receveur général du domaine, il embrassa la profession de médecin qu'il exerça à Paris, où il avait pris ses degrés. Mais guidé par Huygens, qui habitait alors cette ville, il se livra avec succès à l'étude de la physique, et il était avanta-

geusement connu des savants quand la révocation de l'édit de Nantes le força à passer en Angleterre; Boyle l'accueillit, l'associa à ses expériences sur la nature de l'air, et le fit recevoir, en 1681, à la Société royale de Londres. Les Mémoires qu'il inséra dans les *Transactions philosophiques* étendirent promptement sa réputation. Une chaire de mathématiques lui fut offerte à Marbourg, en 1687; il l'accepta et la remplit avec talent. Il mourut en 1710. L'Académie des Sciences de Paris l'avait nommé son correspondant, en 1699.

Parmi les nombreux mémoires de Papin insérés dans différents recueils, nous devons citer : Description d'une canne à vent qui se décharge par la raréfaction de l'air (1686); Démonstration de la vitesse avec laquelle l'air rentre dans un récipient épuisé; Description et usage d'une nouvelle machine à élever l'eau, etc. : il a réuni plusieurs morceaux intéressants dans son *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines* (Cassel, 1695, in-8°; en latin, Marbourg, *id.*). Dans son traité de la *Manière d'amollir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais* (Paris, 1682; Amst., 1686, in-12), il décrit la nouvelle marmite dont il se sert pour cet usage et qui a conservé son nom. On la nomme aussi *digesteur*. On sait qu'arrivée à un certain point, la température d'un liquide chauffé dans un vase ouvert par le haut reste la même, bien qu'on augmente l'intensité du feu. Cela tient à ce que les vapeurs qui se dégagent enlèvent une quantité de calorique égale à celle que le feu communique au liquide. Mais si le vase est fermé, les vapeurs y étant retenues, le tout peut recevoir un accroissement de chaleur semblable à celui que prend un corps solide. C'est sur cette propriété que Papin a imaginé son digesteur, qui est tout simplement un vase de métal se fermant hermétiquement au moyen d'un carton sur lequel on fixe fortement une rondelle métallique à l'aide de vis : une soupape de sûreté garantit des explosions (*voy.* aussi AUTOCLAVE et GÉLATINE, T. XII, p. 244).

L'ars nova ad aquam ignis admini-

culo efficacissimè elevandam 1707, in-8°; en franç., Camel, Papin, contient des recherches sur la machine à vapeur, au sujet de ses expériences remontaient à 1670. Nous ferons ailleurs l'historique des inventions et découvertes qui ont conduit à cet appareil à l'état de perfection que nous lui voyons; disons ici que l'idée de prendre pour (*voy.*) des machines un piston de fer et remontant alternativement par un corps de pompe ou cylindre coudé due à Papin. Cet homme ingénieux aperçut qu'en faisant le vide dans une partie du cylindre comprise sous le piston, celui-ci, pressé par le poids atmosphérique, devait descendre, et que l'air, étant introduit de nouveau par une soupape, tendait à rétablir l'équilibre et à faire remonter le piston, ce qui force un peu supérieure à son poids, sollicite d'ailleurs. Pour obtenir le vide, il pensa à établir une pompe aspirante mue par l'eau, qui communiquerait avec le cylindre, et abandonna ce projet. Il essaya de faire le vide en brûlant de la poudre dans le canon dans le corps de la pompe, il eut le bonheur de remarquer que l'eau a la propriété, étant chauffée par le feu en vapeurs, de faire monter comme l'air, et ensuite de se résister si bien par le froid qu'il ne présente plus aucune apparence de cette élasticité. La machine dans laquelle il combina ainsi, le premier, la technique de la vapeur d'eau avec la technique dont cette vapeur jouit de sans avoir besoin de refroidissement, il ne réussit jamais en grand. « Ses expériences M. Arago (*Éloge de Watt*, Ann. des Long., 1839), furent toujours sur de simples modèles. L'eau qui engendrait la vapeur n'occupait qu'une chaudière séparée. Renfermée dans le cylindre, elle reposait sur une plaque métallique qui le bouchait par le haut. C'était cette plaque que Papin employait directement pour transformer l'eau en vapeur; c'était de la même plaque qu'il éloignait le feu quand il voulait la condensation. Un pareil procédé est à peine tolérable dans une expé-

tribuer l'exactitude d'un principe, à évidemment pas admissible à il lire marcher le piston avec quelme. Papin, tout en disant qu'on river au but par différentes constructions faciles à imaginer, n'indique de ces différentes constructions, à ses successeurs et le mérite de tion de son idée féconde, et ce- inventions de détail, qui seules assurer le succès d'une ma- Le moteur à peine trouvé, Pa- ssa des moyens de transformer ment rectiligne du piston de la feu en mouvement de rotation. yait déjà la possibilité d'appli- te force à la navigation, par la sion du mouvement du piston de me à des roues à palettes faisant de rames. Connaissant trop sature de la vapeur pour ne pas unir contre le danger de ses ex- , Papin eut aussi la gloire d'in- t soupape de sûreté, encore au- i en usage. L. L.

PAPINIEN. *ÆMILIUS PAPINIANUS*, et avec raison surnommé *le des jurisconsultes romains*, ginaire, selon les uns, de Béné- Italie, selon les autres, de la fut l'ami et le plus intime con- e Septime Sévère (*voy.*), qui l'é- plus hautes fonctions de l'em- t lui recommanda encore, en t, ses deux fils Caracalla et Géta. a vain que cet homme vertueux, e la dignité de préfet du prétoire, i de maintenir l'accord entre les inces. L'infâme Caracalla (*voy.*) nit point de se souiller du sang rère, et osa même presser Pa- le justifier ce meurtre auprès du n connaît la réponse de Papinien: « la mémoire d'un innocent, c'est ger d'un nouveau parricide. » stre dissimula son ressentiment; rotôt les prétoriens, probable- cités par lui, ayant demandé la ministre de son père, il le livra fureur, et Papinien fut mis à an 212 de J.-C. Papinien avait plusieurs ouvrages de droit et es disciples d'un grand mérite. uit la considération attachée à ses

écrits que, par la fameuse constitution dite *loi des citations*, et publiée en 426, sous le règne de Valentinien III, il fut solennellement arrêté que l'avis de Papinien serait prépondérant dans tous les cas où il y aurait partage entre les opinions des jurisconsultes dont les décisions avaient alors obtenu un caractère d'autorité légale. Everard Otto a écrit la *Vie de Papinien* (Brême, 1743), et fait le relevé de tous les passages qui nous ont été conservés de ses écrits dans les *Pandectes* (*voy.* ce mot et **DRIT ROMAIN**). **CH. V.**

PAPIRIEN (**DRIT**), recueil totalement perdu d'anciennes lois romaines. Suivant Denys d'Halicarnasse, le code Papirien, qui paraît avoir été publié lors de l'expulsion des Tarquins, aurait eu pour auteur le grand pontife Caius Papirius, et pour objet principal le droit sacré du temps des rois. Pomponius parle d'un recueil de cette époque qu'il nomme *Jus civile Papirianum*. Du reste, il ne faut pas confondre le code Papirien avec différentes lois de ce nom, rendues en divers temps sous la république (*voy.* **DRIT ROMAIN** et l'art. suiv.). **CH. V.**

PAPIRIUS (autrefois *Papirius* *), nom de deux familles romaines, l'une patricienne et l'autre plébéienne. Les différentes branches de la première étaient distinguées par les surnoms d'*Ætianus*, d'*Atratinus*, de *Cursor*, de *Fragellanus*, de *Maso*, de *Mugillanus*, et de *Pætus*; celles des *Potamo* et des *Turdus* se rattachaient à la seconde. Les personnages qui jetèrent le plus d'éclat sur le nom de Papirius appartenaient aux branches des *Carbo*, des *Crassus* et des *Cursor*.

CAIUS Papirius, que l'on suppose avoir recueilli, au commencement de la république, celles d'entre les lois instituées par les rois bannis qui concernaient le culte et les usages religieux (*voy.* l'art. précéd.), appartenait à cette famille. Du temps de César, Granius Flaccus écrivit un livre *De jure Papiriano*, qui n'est pas un commentaire du *Papirianum jus*, mais un travail original sur le *jus sacrum*, et qui paraît avoir aussi porté le titre d'*Indigamenta*. Il est probable que Pomponius était mal informé lorsqu'il cita

(*) L. Papirius Crassus, dictateur l'an de Rome 414, changea le nom de Papirius en Papirius.

le *Jus civile Papirianum*, en y ajoutant les différents prénoms de Sextus, de Publius et de Calus; peut-être aussi son texte a-t-il été postérieurement altéré. *Voit* Glück, *De jure civili Pap.*, Halle, 1790, in-4°; Einert, *De Papirio*, Leipz., 1798, in-4°.

Lucius Papirius reçut ou se vit confirmer le surnom de *Cursor* pour son agilité, qui lui faisait remporter tous les prix de la course. L'un des plus grands capitaines de l'ancienne Rome, il fut revêtu de la dictature l'an 430 (332 av. J.-C.). — Son fils, aussi nommé LUCIUS, soutint par ses exploits le nom glorieux de son père.

JUSTUS Papirius rassembla, vers l'an 180 de J.-C., en 20 vol., les constitutions des empereurs Antonin-le-Pieux et Lucius Verus; des fragments commentés en ont été publiés par Stockmann, Leipz., 1792, in-4°. X.

PAPISME, PAPISTES, termes de mépris, dont quelques communions chrétiennes dissidentes, surtout les anglicans et les presbytériens, se servent pour désigner l'Église catholique romaine et les catholiques romains, en raison de leur soumission au pape. X.

PAPOUASIE, PAPOUS, *voy.* GUINÉE (Nouvelle-), la note, et Océanie, T. XVIII, p. 624.

PAPPENHEIM (COMTES DE), famille ancienne de la Souabe, dans laquelle, pendant plus de 600 ans, la dignité de maréchal de l'Empire fut héréditaire. Le comté de Pappenheim, dans le cercle bavarois de Rezat*, forma un fief immédiat de l'Empire jusqu'en 1806; il passa alors sous la suzeraineté de la Bavière à laquelle il fut réuni en 1815. En considération de la haute position qu'elle avait occupée et de son antiquité, cette maison fut classée parmi les familles seigneuriales du royaume, en 1807; et, en 1818, le roi en nomma l'aîné membre perpétuel du conseil d'état. Comme dédommagement de la perte de ses possessions, le congrès de Vienne lui donna, dans l'ancien département de la Sarre et sous la suzeraineté de la Prusse, une seigneurie de 9,000 habitants que le roi de Prusse a achetée

(*) C'est aujourd'hui le cercle de la Moyenne-Franconie.

pour une somme d'argent. Openheim qui lui rapporte environ florins de revenus, cette maison encore plusieurs domaines. actuel, CHARLES-THÉODORE, I commandant de la première de l'armée et adjudant général du vière, est né le 17 mars 1771°

PAPPUS, *voy.* GÉOMÉTRIE pag. 335. — On a deux éditions *Collections mathématiques*, 1588, et Bologne, 1660, in-f

PAPYRUS, matière ligneuse chez les anciens, tenait lieu de parchemin. Il provenait d'un qui croissait en abondance sur les bords du Nil, et qui, de dans sa patrie originaire, se trouve encore aux environs de la ville de Syracuse, en Sicile, et dans plusieurs localités marécageuses (*voy.* 153). C'est des pellicules intercalées de la tige de cette plante, tivement collées ensemble avec une glutineuse du Nil et soigneusement préparées, que les anciens Égyptiens ont tiré leur exemple, les Grecs et les Romains préparaient ces feuilles, appelées papyrus, sur lesquelles ils écrivaient leurs lettres. Les premiers auteurs ont fait attention à la confection de ce papier, s'il faut en croire les érudits, ne se serait universellement répandu que depuis Alexandre. Il diminua avec le v° siècle de mais se conserva pourtant en Italie jusqu'à ce que, dans le xvi° il fut entièrement abandonné au papier de chiffons. Beaucoup d'ouvrages de l'antiquité nous sont parvenus consignés sur cette substance. On en a vu un grand nombre dans la bibliothèque d'Alexandrie au temps de Jules-César, par lequel fut englouti une immense quantité de manuscrits. Dans les temps modernes, on a fouillé d'Herculanum et l'Égypte française en ont fait découvrir de très curieux. Ces rouleaux

(*) Parmi les membres de cette famille nous citerons seulement le comte GODEFROID de Pappenheim, né le 29 mai 1596, illustre général de l'Empereur de Trente-Ans, qui mourut d'une blessure à la bataille de Lutzen, le 7 nov. 1631, et le comte de Plessenbourg.

paq) consistent généralement en une longue bande : on n'est parvenu à en dérouler quelques-uns qu'avec une peine extrême et en usant de précautions infinies. L'écriture, en caractères alphabétiques sur les uns, en caractères hiéroglyphiques et de diverses formes sur les autres, se traitait avec le roseau taillé à la pointe de nos plumes. Beaucoup de papyrus égyptiens ont été trouvés, sur des fragments de l'expédition française en Égypte sous le nom d'Ismaël-Pacha, fils de Mohammet Ali, en Nubie (1820), en ont révélé beaucoup au monde savant. La plupart des grandes bibliothèques de l'Europe, celle de Turin, du Vatican, le musée de Berlin, et surtout notre riche musée égyptien en possèdent. Pline (*H. N.*, l. 11-13) nous a laissé de précieux détails sur le papyrus et la manière dont les Égyptiens le préparaient. Voir pour plus de détails la brochure que M. Egger vient de consacrer à cette matière; voy. aussi nos ART. LIVRES, MANUSCRITS, BIBLIOTHÈQUES, HIÉROGLYPHES, etc. CH. V.

PAQUE est un mot dérivé du verbe *passah*, signifiant d'abord *éparpail* *passer en épargnant*, *passer*. Le substantif *passah*, dont les Grecs ont fait *πάσχα*, pâque, est devenu le nom de la grande fête des Juifs, à qui elle était un double passage, celui de l'exterminateur qui, en passant des maisons marquées du sang de l'agneau, s'était abstenu de frapper de mort les premiers-nés, et la sortie d'Égypte par laquelle les Hébreux avaient obtenu de la servitude à l'indépendance. Cette fête durait sept jours, et les observances prescrites avaient trait aux premiers-nés qu'elle était destinée à rappeler. Ainsi, la veille du premier jour, on trempait de l'herbe dans du vinaigre pour signifier l'amertume de la vie. Le soir, debout, les reins appuyés sur un bâton à la main comme à l'heure d'un départ, on mangeait un pain dur et du pain sans levain, parce que l'Égypte était l'état de la pâte que le peuple juif avait emportée d'Égypte dans sa précipitation de la fuite.

En français, ce mot désigne, comme nous le sait, la fête que célèbrent les

chrétiens en commémoration de la résurrection du Sauveur, dont l'agneau pascal est pour eux le symbole. Les Orientaux célébraient le même jour que les Juifs leur Pâque, c'est-à-dire le 14^e jour de la lune de mars, et les Occidentaux seulement le dimanche qui suivait ce 14^e jour. Le concile de Nicée, en 325, décida que la solennité pascalle aurait lieu dans toute l'Église le dimanche après le 14^e jour de la lune de mars. L'Église catholique prescrit à tous les fidèles de se présenter au banquet eucharistique, lequel représente celui de l'agneau pascal, dans l'intervalle du dimanche des Rameaux, appelé *Pâques fleuries* à cause des palmes qu'on y porte, et le dimanche de *Quasimodo* qui suit celui de Pâques, intervalle formant une quinzaine pleine, qu'on nomme la *Quinzaine de Pâques*. Aussi, dit-on communément, quand on a rempli ce devoir qu'on a fait ses Pâques. Nous avons parlé des œufs de Pâques à l'art. ŒUF, et pour le repas pascal que notre Sauveur fit avec ses disciples, on peut consulter les articles JÉSUS-CHRIST et CÈNE (sainte). L. G-s.

PAQUEBOT (de l'anglais *pack* ou *packet*, paquet, chargement, et *boat*, bateau), sorte de navire solidement construit, bon voilier, garni de quelques canons de petit calibre, arrangé pour recevoir des lettres et des passagers, et destiné à établir une communication régulière entre des pays séparés par la mer. Aujourd'hui on se sert ordinairement de paquebots à vapeur. X.

PARA, ou GRAND-PARA, autrefois *estado do gram Para*, province septentrionale de l'empire du Brésil, à laquelle on donne plus de 50,000 milles carr. géogr. d'étendue. Voy. BRÉSIL.

PARABASE (*παράβασις*, transition, excursion, divagation, de *παρά*, à côté, au-delà, et *βαίνω*, je marche), partie de la vieille comédie grecque, où le poète s'adressait directement à l'auditoire. Voy. GRECQUE (*litt.*), T. XIII, p. 66.

PARABOLE (mot grec signifiant *rapprochement*, *comparaison*, de *παράβαλλω*, *objicio*, *projicio*, je présente, je mets en regard). L'homme aime naturelle-

remît à parcourir l'Alsace et l'Allemagne, recherchant de préférence la plus mauvaise société. Cependant, quelques cures extraordinaires soutinrent sa réputation. Enfin, quoiqu'il se vantât de posséder un élixir qui avait la propriété de prolonger la vie à volonté, il mourut vraisemblablement assassiné à Salzbourg, le 23 septembre 1541, et fut inhumé dans l'hôpital de Saint-Sébastien, auquel il avait légué sa modique fortune.

Le principal mérite de Théophraste Paracelse est d'avoir fait envisager la vie sous un point de vue moins matériel, et d'avoir ainsi hâté la ruine du galénisme. Il a aussi introduit dans la médecine de puissants médicaments chimiques, au lieu des sirops et des végétaux employés jusque-là. Sa complète ignorance en anatomie et en physiologie rationnelle ne lui a pas permis d'améliorer la théorie; en outre, il n'était pas seulement alchimiste, mais astrologue, théosophe et fort enclin à la magie, à la géomancie et autres chimères mystiques. Il admettait une émanation de Dieu, et fondait là-dessus une vie et une harmonie de toutes choses, ainsi que l'influence des corps célestes sur les corps terrestres. Il s'occupait aussi de la cabale (voy. KABBALAH), et voulait l'appliquer à la médecine. L'opium était un de ses principaux médicaments. Il employait également l'antimoine et le mercure, et en administrait avec succès contre la syphilis. Il a prodigieusement écrit, mais peu imprimé. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle de Genève, 1658, 2 vol. in-fol. — On a tenté de réhabiliter en quelque sorte Paracelse, dans un ouvrage de Mich.-Bened. Lessing, intitulé : *Paracelsus, sein Leben und Denken, drei Bücher*, Berlin, 1839, in-8°. C. L.

PARACENTÈSE, voy. PONCTION.

PARACHRONISME, voy. ANACHRONISME.

PARACHUTE *. On appelle de ce nom un appareil destiné à ralentir et adoucir, par un effet de la résistance de l'air, la chute des objets qui tombent d'une grande hauteur. En 1784,

Lenormand envoya à l'Acad. de Lyon un mémoire où il décrivait sa chute de son invention. Nous citerons ici que de celui de M. Goussier qui paraît offrir les garanties de sécurité, puisque la fille de ce capitaine, M^{lle} Elisa Garnerin, a fait de cette machine, près de 40 fois sans accident. Qu'on se figure une calotte sphérique composée de 36 fuseaux allant se réunir à un pôle ou sommet de la calotte qui partent 36 cordes regardant des coutures qui unissent des fuseaux contigus. Ces cordes, aux bouts dépassent d'une certaine longueur les bases de chaque demi-fuseau jointes deux à deux à leur extrémité formant ainsi une pointe pour une paire, et de ces 18 pointes par une autre cordes qui soutiennent celle d'osier. On conçoit que les cordes attachées aux bases des demi-fuseaux allant en convergeant vers le pôle empêchent le parachute, à moins qu'il ne se rompe, de se détourner et fait quelquefois, par un grand effet de ressort, dont les baleines sont au sommet du parachute est une calotte en bois d'où partent 4 cordes qui concourent encore à soutenir la calotte. Enfin, à l'extérieur de l'appareil, au-dessus est un cercle en bois tenu par quatre cordes qui tiennent un peu écartées les paires de cordes du parachute, lâches au moment de la chute, et qui en favorise et en accélère ainsi le gonflement au moment où le parachute se sépare du ballon. Foyat.

PARACLET (παράκλητος, consolateur, de παράκλησις, j'appelle à secours), voy. ESPRIT (Saint-). Ce mot avait aussi donné ce nom biblique à un monastère qu'il fonda pour Heliopolis (leurs art,) et que le pape Innocent III confirma en 1131.

PARADE (sans doute de parade, apprêté). Ce mot exprime le plus proprement l'action de montrer un drapeau de l'étaler aux yeux des spectateurs. Ainsi les troupes, en grande tenue, se présentent devant leurs chefs, c'est une parade. Ils sont parés en revue : aussi don-

(*) Exemple d'un mot composé sans l'aide du grec ou du latin, exclusivement français. *Parade* est un mot français.

comme en allemand, le nom au rassemblement des détachements des troupes qui doivent former l'attente dans une ville de garnison. Les parades ont lieu quand elles doivent être passées en revue, et servir pour faire honneur à un chef de distinction. — En termes militaires, la parade, comme dit le maître de M. Jourdain, est « l'art de marcher de la ligne de votre corps contre votre adversaire. » Il y a des parades sur chaque coup différent.

Il y a encore *parades* les scènes qu'on représente sur les trébuchards ou des foires de village. Leur origine est de l'époque où l'on jouait les *parades* dans les rues et sur les places publiques. Quand le goût s'éleva de l'épique et la comédie allèrent dans les théâtres; la *parade* revint, d'abord sur le Pont-Neuf, servait à rassembler les passants devant les boutiques des charlatans, puis devant les d'orviétan (*voy.*), puis devant Saint-Germain et de Saint-Pierre, comme aujourd'hui encore, il y a des parades aux différents spectacles de plus d'une rue. C'est au boulevard du Temple qu'il y avait la perfection de ce genre de spectacle. Là régnerent les célébrités de la scène, le père Rousseau, Bobèche et le comte. Plus d'un grand personnage incognito des quolibets de la scène, pleins de verve, qui avaient fait de la vraie comédie dont le succès est la source première, et la collision de leurs bons mots, parfois jaillir de vives étincelles. C'est de cette parade de boulevard, qui emporte les saillies, est la parade que n'ont point dédaignée les auteurs spirituels. On cite de *Vérité dans le vin*; de Fagan, *l'élégante bouffonnerie*, *Isabelle et la vertu*; de La Chaussée, *l'opéra nocturne*. On a recueilli plusieurs pièces dans un ouvrage intitulé *Recueil des parades*, en 4 vol.

On a aussi parlé de Nicolet à l'art. *FLAHEF* de division qu'on cite à propos de François de Nantes.

S.

Sup. d. G. d. M. Tome XIX.

Quelques-unes ont été jugées dignes de monter sur la scène, telles que *Gilles, garçon pointu*, par Poinciset, et la charmante folie du *Tableau parlant*. Plusieurs pièces actuelles du Vaudeville et des Variétés, jouées par Odry et Arnal, n'ont guère droit qu'au titre de parades.

L. G-s.

PARADIS, traduction grecque du mot hébreu Éden, mais que les LXX prennent aussi dans la signification générale de jardin. On peut voir dans Schleussner (*Lexicon in N.-T.*) les différentes opinions sur l'origine de ce nom, hébraïque suivant les uns, chaldaique suivant les autres, ce qui paraît confirmé par l'emploi que Xénophon fait plusieurs fois de ce mot, mais que Suidas, qui le croit composé de *παρά* et *δένον*, j'arrose, revendique pour le grec. Quoi qu'il en soit, la Bible fait mention de deux paradis, l'un terrestre, dont nous avons parlé à l'art. ÉDEN; l'autre céleste, séjour futur des bienheureux. L'opinion qu'après sa mort, l'homme sera placé dans un lieu de délices ou de tourments, selon qu'il aura bien ou mal fait durant sa vie, se retrouve chez presque tous les peuples de la terre et sous les formes les plus variées. Plus les idées d'un peuple sont grossières et matérielles, plus celles qu'il se fait du séjour des âmes après la mort le sont aussi. Les belliqueux Germains se livraient à tous les excès de la table dans leur Walhalla (*voy.*), buvant d'excellente bière dans les crânes de leurs ennemis; les voluptueux mahométans s'adonnaient aux plaisirs les plus sensuels entre les bras de leurs houris (*voy.* ce mot et MAHOMÉTISME). Le christianisme, rejetant toutes ces idées terrestres, fait consister la félicité des justes dans le paradis, après la mort, à s'approcher de plus en plus de la perfection morale, et à trouver le bonheur dans l'adoration de Dieu qu'ils y voient face à face, comme s'exprime l'Évangile (*voy.* CIEL). — Voir Schultness, *Le paradis* (Zurich, 1816). S.

PARADIS (OISEAU DE) ou PARADISIEN (*paradisæa*). On connaît sous ce nom plusieurs espèces de passereaux (*voy.*) remarquables par la magnificence de leur plumage, et qui, du reste, offrent dans les traits généraux de leur organi-

sation, beaucoup d'analogie avec les corbeaux dont ils ont même en partie les mœurs. Comme chez ces derniers, leurs narines sont cachées sous les plumes du front, mais celles-ci, au lieu d'être roides et grêles, simulent une sorte de velours. Chez la plupart, les plumes des flancs s'allongent, effilées et soyeuses, en panaches beaucoup plus longues que le corps et brillant des plus riches reflets. Souvent aussi deux filets ébarbés partent du croupion et se prolongent comme les plumes des flancs qu'elles dépassent.

Les paradisiens sont originaires de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines. Les individus qui nous parvinrent les premiers, étant privés de pieds et d'ailes, on imagina à cette occasion les fables les plus absurdes. Ces oiseaux, disait-on, restaient constamment en l'air et vivaient de rosée. En mourant, ils prenaient leur essor vers les cieux, leur primitive patrie (d'où le nom de *paradisiers*). Ces contes ne prirent fin que lorsque les voyageurs eurent apporté des individus entiers, et appris à ces romanciers de la nature, que les naturels avaient coutume d'arracher les jambes et les ailes de ces animaux pour se faire des panaches de leurs plumes. On sait peu de chose, d'ailleurs, sur les habitudes des paradisiens, vu la difficulté de les observer dans leur pays natal. On sait seulement que, d'un naturel très défiant, ils vivent dans les forêts les plus profondes de l'Australie. Là, perchés par bandes sur les arbres les plus élevés, ils font entendre leur voix criarde, et se nourrissent d'insectes et de fruits.

L'espèce la plus anciennement célèbre est l'*oiseau de paradis émeraude* (*p. apoda*), grand comme une grive ; marron, avec le dessus de la tête jaune, le tour de la gorge vert d'émeraude. C'est le mâle de cette espèce qui porte ces longs faisceaux de plumes jaunâtres dont les dames orient leur coiffure. Dans une espèce voisine, ces plumes sont rouges. Dans d'autres, les plumes des flancs ne dépassent pas la queue ; tels sont : le *manucode* (*p. regia*), grand comme un moineau, marron dessus, blanc dessous, avec une bande en travers de la poitrine et l'extrémité des plumes latérales d'un

beau vert ; le *magnifique* (*p. mu* marron dessus, vert dessous et avec les plumes des ailes jaunes et ceau jaune-paille de chaque côté et vis-à-vis le pli de l'aile ; le *sexsetacea*), grand comme un noir, avec un plastron vert de gorge, et trois des plumes d'oreille prolongées en longs filets (*p. aurea*), dont le mâle est de le plus vif ; le *superbe* (*p. super* le plumage noir, avec un plastron vert métallique, est disposé en de mantelet sur les ailes.

PARADOXE (de *παράδοξ* composé de *παρά*, à côté, contre, opinion), proposition contraire à l'opinion reçue. Cicéron, qui en a fait un usage en lieux communs dans un petit traité intitulé *les Paradoxes*, dit que les philosophes appelaient de ce nom ces maximes qui blessent les sentiments (*quia sunt admirabilia, contrarium omnium, ab ipsis parantur*).

Le paradoxe n'emporte pas avec lui l'idée d'une proposition fautive à la vérité. Il y a des paradoxes qui défont des erreurs acquises avec le temps, ils deviennent alors des vérités reçues ; c'est même le propre de certains paradoxes d'apporter au monde ces vérités nouvelles, qui seront admises après examen, et changeront à la fin en lois, en art, une science, une législation. Mais il faut reconnaître que ce genre de paradoxe est rare ; que le vrai est difficile à distinguer par le nouveau et l'ancien ; que le nouveau fait souvent dédaigner les leçons de l'expérience, pour se précipiter dans les spéculations précieuses des choses ; et que les vérités opposées aux propositions vraies sont plus fréquents. On sent que les vérités en décadence doivent par leur abondance les esprits à paradoxe ; mais ils se résoudent à vivre sur les vérités saines amassées par les siècles. On ne s'arrête pas pour l'humanité qu'elle marche ; sans cesse elle va sa voie à travers des champs inconnus, et, dans son besoin de conquête, elle prête l'oreille à quiconque lui offre un avis avec éloquence. Aussi l'homme met-elle volontiers ses ressources

paradoxe, et justifie-t-elle les uns des bons esprits contre ses autres. On pourrait facilement citer des auteurs qui ont appelé sur eux l'attention par l'esprit et par le style et soutenu d'éclatants paradoxes: utile de trier les propositions paires qui se trouvent enlacées au tissu excellents ouvrages; mais c'est la d'un livre étendu. Nous recommandons à ceux qui l'entreprendraient la *du paradoxe*, piquant pamphlet de Morellet contre Linguet, qui est par la *Théorie du libelle*.

Les rhéteurs mettent au rang des *tour de paradoxe* ou *paradoxe* appelé par les Grecs *ἄξιωματικόν*, seulement ingénieux de mots qui se refusent à affirmer ou nier en même temps des choses opposées et rapprocher ainsi des choses qui se repoussent, mais qui sont faites de façon qu'en semblant s'exposer ils frappent l'intelligence par leur apparente et leur vérité. Boileau en offre un exemple dans la 7^e satire, où son héros se mégalisme,

en honneur à force d'insamie.

J. T.-v.-s.

AGRAPHÉ. Les Grecs avaient pour ce mot de *παρά*, à côté, et *γράφω*, pour désigner les barres marginales montées d'un point par lesquelles distinguaient certaines parties du texte de la parabase, dans la comédie, qui devaient correspondre entre elles. Pour nous, un paragraphe est une section d'un discours, d'un chapitre. On le marque ordinairement par une lettre qui porte son nom, ainsi figure.

Z.

AGRÈLE, appareil destiné à servir à faire de la grêle en soutirant, comme les tonnerres (*voy.*), l'électricité des nuages. Dans sa construction ordinaire, le paragrèle consistait en une perche armée à son extrémité supérieure d'une verge en laiton, à laquelle venait s'attacher une corde de paille tendue ou de seigle renfermée dans un tube ou un cordon de lin écorché. Cette corde est tournée autour de la perche et se fixe avec elle dans la terre. Les points élevés sont les plus avantageux pour placer les paragrèles. Divers per-

fectionnements furent apportés aux paragrèles; mais l'idée qui leur a donné naissance a paru fautive aux physiciens, en ce que l'électricité ne semble pas le seul agent qui concourt à la formation de la grêle. Imaginés en Amérique, vers 1820, les paragrèles furent importés en Italie, en Suisse et en France; mais jusqu'ici sans grands succès. L. L.

PARAGUAY, contrée de l'Amérique du Sud, autrefois colonie espagnole, célèbre par les missions qu'y avaient fondées les jésuites, et qui constitue aujourd'hui un état indépendant. Elle comprend tout le pays, à l'ouest du Brésil méridional, resserré entre le cours inférieur du Paraguay, dont elle tient son nom, et le Parana, jusqu'au confluent de ces deux fleuves qui, se réunissant plus tard avec l'Uruguay (*voy.*), se jettent dans l'Océan sous le nom de Rio de la Plata (*voy.* ce nom). Une vaste solitude qui s'étend dans la région septentrionale, jusqu'à une largeur de 60 milles géogr., l'entoure comme une bande, le séparant du Brésil au nord et à l'est, des États-Unis de la Plata au sud, et se confond à l'ouest avec le district aride et encore très peu connu de Choca, habité seulement par des Indiens sauvages. La superficie du Paraguay, au dedans de ces limites, est évaluée à 3,600 milles carrés géogr.

Le sol est généralement plat. Une seule chaîne de hauteurs, la Cordillère de Saint-Joseph, qui finit par se rattacher aux monts de Matto Grosso, dans le Brésil, parcourt la contrée, de l'est au nord; mais ces collines, même dans leur plus grande élévation, n'atteignent pas 1,000 pieds au-dessus du niveau des eaux courantes. Les volcans y sont inconnus, et on n'y trouve aucune trace de mines. Elles marquent la limite séparative entre le bassin du Paraguay à l'ouest et celui du Parana à l'est. Le premier, fleuve calme et majestueux, coule du nord au sud dans un lit très étendu et parsemé d'un grand nombre d'îles. On place sa source dans le Brésil sous le 13° de lat. S. et le 60° de long. occ. Le Parana, qui se distingue par un cours plus rapide et par une bien plus grande abondance d'eau, naît dans la province brésilienne

de Goyaz et tend en général vers le sud-ouest, jusqu'à ce que, joint au Paraguay, il s'incline tout-à-fait vers le sud; traversant un territoire moins uni que ce dernier, il franchit les obstacles que lui opposent les montagnes, dans la cataracte appelée le Grand-Saut du Parana. La situation basse des terres du Paraguay, l'infiltration et le débordement fréquent des eaux concourent dans cette contrée à la formation d'un grand nombre de lagunes qui se remplissent en partie par des crues périodiques. Cette particularité physique modère l'ardeur du climat, qui, beaucoup plus tempéré que ne devrait le faire supposer le voisinage du tropique, seconde merveilleusement la fécondité naturelle de la terre. Celle-ci produit surtout en abondance du maïs, nourriture principale des habitants. On y cultive aussi le riz, le coton, le tabac, la canne à sucre, le manioc et des patates. L'herbe ou thé du Paraguay, longtemps estimée dans l'Amérique, à cause de vertus médicinales qu'on lui attribuait, est la feuille d'un arbre de ce pays, dont le commerce faisait, sous les jésuites, une des principales sources de richesse. Ce commerce est nul aujourd'hui. Les troupeaux forment maintenant la plus importante des ressources du Paraguay, qui nourrit de bons chevaux et un nombreux bétail.

Les habitants se distinguent en blancs, d'origine européenne, dont néanmoins la race ne se présente que rarement pure de toute altération; en Indiens qui forment la masse primitive de la population; et en hommes de couleur proprement dits, issus du mélange direct entre les éléments qui précèdent. Ces derniers n'offrent que peu de traces de sang africain, car on n'a jamais importé qu'un très petit nombre de nègres dans le Paraguay. Ils s'élèvent à environ $\frac{1}{5}$ de la totalité des habitants et vivent en général dans une condition méprisée. Les blancs composent la classe supérieure et dominante. Parmi eux, on comptait encore, en 1825, à peu près 800 Espagnols de naissance. Les Indiens sont les Guaranis, presque tous sédentaires, chrétiens, adonnés à l'agriculture et à l'éducation des troupeaux; ils prédominent par

le nombre et même par la langagiqueux Abiponiens (voy.) on sés hors des limites du Paraguay. lation de cette contrée a été les uns à moins de 200,000 à autres à environ 600,000, pr en y comprenant tous les Ind du Chaco. Elle est générale ignorance grossière, et des voy comme Rengger (voy. T. XI, note), l'ont observée de près rapporté un portrait peu flat caractère et de ses mœurs. d'exclusion et de prohibition les derniers temps, a pesé av rigueur sur le Paraguay n'a favorable à l'essor de son in créant des obstacles insurmo développement de son comm rieur. Non-seulement l'exp thé indigène a été supprimé volution, mais encore celle beaucoup souffert depuis ce

L'Assomption, siège du ment, sur la rive gauche du Pi la seule ville notable du pays, à peu près 10,000 âmes. L'é venus de celui-ci, ainsi qu' partie de ses institutions, est d'un mystère que les ombrage litique du dictateur Francia de tous les étrangers, n'avait mis de pénétrer jusqu'ici. L blique se compose d'un corps de 5,000 hommes de troupe armés et disciplinés, et d'un 20,000 hommes, qui pourv mêmes à leur entretien et co la garde des forts en bois d défense des frontières. Le pa que pas en général d'une cer périté matérielle; on y trou écoles élémentaires, mais les pour l'instruction supérieure et on assure qu'il n'y existe d'imprimerie. Il y a deux é tête du clergé catholique.

Des navigateurs au servit pagne, tels que Sébastien Cabo et don Pedro de Mendoza noms), en 1535, en remonta de la Plata, poussèrent les pr découvertes au Paraguay, qu turciers portugais exploraie

par la voie de terre. Ce-
onisation du pays ne date
de la fondation de l'As-
don Juan de Salazar, en
tablissements contempo-
: Espagnol, Domingo Mar-
En 1542, Charles-Quint
nier un capitaine général
mais le nouveau dignitaire
loir son autorité contre la
tres chefs de colons. Les
més par ces derniers, ne
à respirer un peu qu'après
suites, qui du Brésil s'in-
ns le Paraguay à la fin du
en que plusieurs fois per-
gouverneurs espagnols et
évêques, ces habiles mis-
rurent toujours plus int-
t gagner la confiance des
indiennes en travaillant à
de leur sort, et les mirent
organisant en milices, de
gressions des autres tribus
brigands portugais éta-
l-strict brésilien de San-
sser nominalement de re-
uveraineté de la couronne
acquirent peu à peu, en
voirs étendus qu'elle leur
une pleine autorité civile
ns les établissements ren-
par leurs soins. Ainsi se
in état théocratique indé-
: fait, et qu'ils s'appliquè-
ient à soustraire à toute in-
ole. Leur puissance crois-
chesses que leur procurait
ies le monopole commer-
re rangées parmi les causes
rent l'abolition de leur or-
CV, p. 368). Malgré toutes
ils furent obligés, en 1768,
ret arrivé d'Espagne qui les
du Paraguay. L'adminis-
relle, qui leur fut substi-
peu de zèle à poursuivre
vilisation commencée par
loin de s'attacher, comme
lations indiennes, elle les
ses vexations. Cependant,
volte contre la métropole
l'Amérique du Sud, le Pa-
stôt entraîné dans la ré-

volution par l'impulsion du dehors qu'il
n'y entra de son propre mouvement. Le
gouverneur espagnol fut déposé et une
junte instituée en 1811. A cette époque
remonte aussi l'autorité du fameux doc-
teur Francia (*voy.*) qui, profitant de
l'ignorance de ses compatriotes, parvint
sans peine à se faire nommer dictateur
par les représentants du pays, en 1814.
Les rigueurs par lesquelles il assura son
pouvoir absolu prirent, à bien des égards,
le caractère d'une tyrannie odieuse, mais
il l'exerça au profit des intérêts matériels
et de l'organisation intérieure de l'état
qu'il s'était chargé de gouverner. Sa mort,
souvent faussement annoncée, n'eut lieu
en effet que le 20 septembre 1840. D'a-
près les nouvelles les plus récentes, un
gouvernement de cinq *consuls* l'aurait
remplacé. CH. V.

PARALIPOMÈNES, omissions,
choses oubliées ou passées à dessein, nom
de deux livres de l'Ancien-Testament,
formé du participe passé, au passif, de
παρα-λείπω, je passe, j'ometts. *Voy.* BI-
BLE, T. III p. 455.

PARALIPSE (de *παράλειψις*, omis-
sion), figure de pensée par laquelle on
omet des détails que l'imagination peut
suppléer; les poètes, les romanciers font
agir leurs personnages, sans mentionner
tous les repas qu'ils prennent, toutes les
nécessités auxquelles ils sont soumis; Sca-
liger dit que c'est par paralipse (*Poét.*).
Chez les rhéteurs, cette figure s'appelle
souvent *prétermission*: par elle on feint
de passer sous silence ou de ne toucher
que légèrement des choses sur lesquelles
le tour même que l'on prend appelle une
attention plus vive. Cette manière d'omet-
tre en apparence ce que l'on dit pourtant,
est très usitée chez les orateurs du barreau,
de la chaire et de la tribune. J. T-v-s.

PARALLAXE. Ce mot tiré du grec
(*παράλλαξις*, de *παρ-άλλασσω*, je change),
et signifiant diversité d'aspect, désigne en
astronomie la différence qui existe entre
la position d'un astre vu de la surface de
la terre et celle que cet astre aurait vu du cen-
tre de notre globe. C'est donc l'angle formé
par les rayons visuels partant de la surface
de la terre et de son centre et aboutissant
de ces deux points à l'astre. Si l'astre est
situé à une distance infinie par rapport au

rayon terrestre, comme sont les étoiles (*voy.*) fixes, ces rayons visuels deviennent parallèles, et l'angle de parallaxe s'évanouit : aussi l'éloignement des étoiles est-il incommensurable. Mais si la distance d'un astre peut se comparer avec le rayon terrestre, l'angle conserve une grandeur sensible, et sa détermination conduit à celle de l'éloignement de l'astre. A mesure qu'un astre s'élève au-dessus de l'horizon, l'angle devient de plus en plus petit, et à la fin les deux rayons se confondent quand l'astre est au zénith. Au contraire, cet angle est le plus grand quand l'astre est à l'horizon : on le nomme alors parallaxe *horizontale*; dans tous les autres cas, il prend le nom de parallaxe *de hauteur*.

Le lieu d'un astre sur la sphère céleste étant le point de cette sphère où nous le projetons par le rayon visuel mené de l'œil à son centre, il s'ensuit que l'effet de la parallaxe est de faire paraître, en général, les astres qui en ont une, moins élevés sur l'horizon qu'ils ne le sont effectivement, ou qu'ils ne le paraîtraient vus du centre de la terre.

Non-seulement la parallaxe permet de mesurer la distance des astres, elle donne encore leur volume et sert à réduire leur lieu apparent à leur lieu vrai. Aussi les astronomes ont-ils de tout temps cherché des méthodes pour la déterminer. Le procédé le plus simple, fondé sur les opérations trigonométriques, et ne différant en rien de celui qui est en usage pour trouver la distance d'un objet inaccessible en l'observant des deux extrémités d'une base connue, c'est de mesurer sous le même méridien céleste, à des distances connues et au même instant, les hauteurs horizontales d'un astre ou ses distances au zénith. Cette méthode sert de base à plusieurs autres.

Dans l'observation des parallaxes, on suppose ordinairement la terre parfaitement sphérique, pour ne pas trop compliquer les calculs; on comprend facilement cependant que les rayons de la terre étant de différentes longueurs, plus grands sous l'équateur, plus petits sous les pôles, la parallaxe d'un astre ne saurait être la même pour tous les observa-

teurs. Excepté pour la lune, d'erreur ne mérite pas qu'on

La parallaxe du soleil est ment l'une des plus intéressantes n'est cependant pas encore l'obtenir exactement. La *Corde des temps* la fixe à 8'.8. M croit seulement de 8'.5776. lune est la plus grande; elle v sairement comme la distance ce satellite; on peut la fixer e à 57'.

On nomme *parallaxe à l'orbite de la terre* la différence lieu d'un astre vu de la terre et du soleil, donnée par un angle deux lignes droites menées de extrémités d'un même diamètre terrestre. Elle sert à calculer l géocentrique d'une planète par de sa longitude héliocentrique *parallaxe mensuelle* est une égalité que l'attraction de la terre produit dans le lieu vra

On a donné le nom de *machine parallactique* à une machine que composée d'un axe dirigé pôle du monde, et d'une lunette s'incliner sur cet axe et suivre ment diurne des astres sur lequel qu'ils décrivent.

PARALLÈLE (mot grec contraction de *παρά ἀλλήλων* quement). On nomme ainsi, toute ligne droite toujours éloignée d'une autre ligne donnée. Deux lignes sont donc dites *parallèles* lorsque étant situées sur un plan, elles ne peuvent se rencontrer même en les supposant prolongées indéfiniment. Deux plans sont aussi *parallèles*, lorsque leur position permet pas de se réunir si on suppose prolongées. La section d'une ligne parallèle par une droite *secante*, donne naissance à plusieurs angles jouissant de certaines propriétés dont on trouve la démonstration dans les traités de géométrie aussi sur les propriétés des parallèles qu'est fondée la théorie des géométries.

Dans l'astronomie et la géométrie physique on nomme *cerclés*

sont formés par les interseptions parallèles à un cercle sur les *parallèles de déclinaison* des petits cercles de la sphère à l'équateur ; les *parallèles de longitude* sont des cercles à l'horizon ; les *parallèles de latitude céleste* sont les petits cercles à l'écliptique ; les *parallèles de latitude terrestre* sont les petits cercles de la sphère terrestre à l'équateur de la terre (LONGITUDE ET LATITUDE).

PARALLÈLE, un nomme *parallèle* la ligne que l'on fait, à la manière de la ligne (voy.), de deux hommes réunis. En fortification, le mot de *parallèle* s'entend d'espèces de fossés ou de tranchées parallèles et presque égaux aux ouvrages situés du côté de l'attaque (voy). TRANCHEE, SIEGE.

L. L.

PARALLÉLIPIÈDE, voy. POLYÈDRE.

PARALLÉLISME, voy. HÉBRAÏQUE, T. XIII, p. 562.

PARALLOGRAMME, géométrique terminée par quatre côtés et dont les côtés opposés sont égaux. On lui donne le nom de *parallélogramme* lorsque ses quatre angles sont droits, c'est-à-dire d'une ou d'une autre manière 90° ; quand il a en même temps ses angles égaux, il forme un *carré*. Le *parallélogramme* ou *rhomb* est un *parallélogramme* dont les angles sont inégaux et l'un des angles à l'angle opposé est obtus, on tire une ligne *diagonale* (voy.), cette ligne le divise en deux triangles égaux. On mesure la hauteur par leur base, c'est-à-dire la longueur de leur plus grand côté et de leur plus petit. L. L.

PARALOGISME (*παρολογισμός*, à côté, et *λογίζομαι*, je raisonne), terme de logique que Port-Royal a mal à propos avec le sonnet (voy.). L'un et l'autre désignent le raisonnement ; l'un et l'autre ne signifient que l'on prenne pour cause ce qui n'est pas cause, soit que l'on tire des conclusions de principes erronés, soit que la démonstration pêche autre-

ment. Mais il y a cette différence entre le sophisme et le paralogisme, que le premier est l'arme de la mauvaise foi qui en use subtilement et à dessein, tandis que le second a lieu par défaut de lumière, et que celui qui l'emploie est la première dupe de son ignorance. La légèreté avec laquelle on traite une foule de questions, est la source principale des paralogismes. J. T.-v-s.

PARALYSIE (en grec *παράλυσις*, relâchement, dissolution, de *παρά*, et *λύω*, je délie, résous), perte de la sensibilité et des mouvements volontaires qu'on voit se manifester simultanément ou isolément à la suite de diverses lésions du système nerveux, et qui constitue moins une maladie, à proprement parler, qu'une infirmité dépendante le plus souvent d'une autre affection.

L'expérience a montré que la compression du cerveau produite par des esquilles des fractures ou par des épanchements de sang opérés à la surface ou dans l'intérieur même de la substance cérébrale, amenait la perte plus ou moins complète de la sensibilité et du mouvement volontaire qu'on voyait se rétablir lorsque l'on avait pu enlever le corps comprimant. Ces observations, fournies par le hasard des maladies, et répétées dans un but scientifique, sont même une des bases les plus certaines de nos connaissances sur les fonctions des diverses parties du système nerveux. Cependant il n'est pas moins vrai que des paralysies plus ou moins étendues se manifestent quelquefois, subitement ou par degrés, à la suite d'affections morales, de pléthore générale, etc., sans qu'il y ait de lésion matérielle et permanente. C'est ce qu'on nomme *paralysie essentielle* ou *idiopathique*. Elle se présente souvent avec ce caractère particulier d'être accompagnée d'une contraction, c'est-à-dire d'une rigidité permanente des parties affectées.

Considérée au point de vue médical, la paralysie peut être générale, comme on le voit dans les apoplexies (voy.) complètes. Mais dans ces cas, elle est presque immédiatement suivie de la mort si l'on n'y apporte un prompt remède, le mouvement végétatif entretenu par le sys-

tème nerveux ganglionnaire ne suffisant plus pour prolonger l'existence. Bien plus ordinairement elle se borne à une moitié latérale du corps : c'est ce qu'on nomme *hémiplegie* (de *πληγή*, coup, et *ἡμισ*, moitié, d'où la particule *ἡμι*, semi; coup portant sur la moitié du corps); et dans ces cas on sait que la lésion du cerveau est à droite quand la paralysie est à gauche, fait qui, pour le dire en passant, a démontré l'entrecroisement des nerfs cérébraux. On connaît sous le nom de *paraplégie* (*παρά*, contre, et *πληγή*), la paralysie de la moitié inférieure du corps qui dépend de la moelle épinière, et qu'on voit monter par degrés, à mesure que cet organe important est envahi dans une plus grande étendue. Enfin, la paralysie est *locale* ou même *partielle*, lorsqu'un ou plusieurs des cordons ou des filets nerveux qui se multiplient à l'infini est le siège de quelque dérangement physique ou vital. Ainsi, une compression exercée sur un nerf par une ligature, une fracture, une luxation, une tumeur, etc., amène l'abolition du mouvement et de la sensibilité dans toutes les parties qui se trouvent placées au-dessous du point comprimé.

Sous le rapport de son intensité, la paralysie peut être *complète* ou *incomplète*. Elle peut n'affecter que les nerfs du sentiment ou ceux du mouvement : la surdité, la cécité sont fréquemment des paralysies. Elle peut venir tout d'un coup ou s'établir par degrés plus ou moins rapides. Quelquefois on a vu la paralysie se montrer sous la forme intermittente, ou quitter et reprendre successivement la même partie, de manière à exclure l'idée d'une lésion matérielle et permanente.

Nous n'avons point à nous occuper ici des causes indirectes de la paralysie : ce sont celles de l'apoplexie et des autres maladies qui peuvent amener des compressions; de même aussi le traitement devra porter moins sur la paralysie en elle-même que sur l'affection dont elle dépend. Soit, par exemple, une paraplégie produite par un épanchement dans le canal vertébral dépendant de l'inflammation des membranes, c'est l'inflam-

mation (*voy.*) dont il faut r les causes et contre laquelle le t doit être dirigé. La marche de l'ysie est également subordonnée de l'affection principale. Ais nous servir de l'exemple précé voit le mouvement cesser ou à mesure que l'épanchement s'abaisse dans le canal rachidien.

Si l'on étudie les symptômes ralyisie, on voit que le plus mouvement est perdu, la sensibilité intacte. Quelquefois même sibilité parait accrue dans les tectées, où la chaleur et la m maintiennent dans les premiers. Mais quand la maladie se prothrophie ou une infiltration au manifestent par suite de l'inacette inaction qui réagit sur les générales en raison de l'étendue ralyisie.

La durée de la paralysie n'fixe. Que la compression cessent ou par degrés, et de la manière on verra la sensibilité evement se rétablir et les fonction prendre leur état naturel. D'ailleurs, dans un grand nombre de cas, dans un grand nombre de cas, le cerveau ou les nerfs sont le siège d'organisations irrémédiables. On a de nombreux exemples que la nature emploie pour t la sensibilité et la motilité paratomoses (*voy.*), lorsque les organes n'cipaux ne sont plus aptes à remplir leurs fonctions.

En général, la paralysie est tôme grave, et qui doit appeler l'attention du médecin. D'ailleurs, le pronostic doit varier selon son étendue, son ancienneté et l'âge chez lequel elle se présente. C'est une paralysie récente, limitée et subite, est généralement plus curable que celle qui se présente dans des conditions opposées.

Quand la guérison est possible, l'art n'y intervient guère que pour soutenir ses efforts. La cessation de l'affection, quelle qu'en soit la cause, est le moyen curatif par excellence. Quelquefois le retour de la sensibilité et du mouvement, se faisant un peu

ours avec succès à des stimulants sous genres, les uns intérieurs et sous externes. Les vésicatoires, ismes, les cautères, l'électricité, isme, ont été conseillés ; ces surtout dont l'action très éner- r les nerfs, même après la mort, fait croire qu'on avait découvert l secret du mouvement et de la a également employé avec avan- bois vomique et la strychnine, violent dont l'impression parti- sur le système nerveux semble arder de préférence les parties de paralysie. Les eaux minérales et sulfureuses sont également red- dées avec beaucoup de confian- si l'on considère que la paraly- souvent à la suite d'affections lement inflammatoires, on com- pourquoi les espérances de gué- si rarement réalisées. Il ne faut re de vue, d'ailleurs, que cer- tifications appelées paralytiques, est la paralysie de la vessie, sont, très grand nombre de cas, d'une fort différente. F. R.

AMARIBO, voy. GUYANE HOL-
L.

ANÈTRE (de *παρά*, contre, et *μέτρον*, mesure), ligne con- t invariable qui entre dans l'é- d'une courbe, et qui sert, comme à l'indique, à déterminer les di- de cette courbe. Dans les sec- niques, le paramètre est la dou- lonnée qui passe par un foyer.

AMYTHIE, espèce de poésie arder a donné les premiers mot- t qui consiste à exposer une us la forme d'un conte rattaché e mythe (voy.) ancien. Les plus amythies sont celles qui, pour ette vérité plus sensible, déve- le mythe primitif. C. L.

ANA, voy. RIO DE LA PLATA et
Y.

APEGME (mot grec formé de *πέγμω*, j'affiche), table de métal sur les anciens inscrivaient et expo- abliquement des lois, des obser- sur le cours des astres, des faits es, la chronologie, etc. (Cic., 14). Les parapegmes avaient la

même destination que les fastes (voy.) des Romains. X.

PARAPET (de l'italien *para-petto*, pare-poitrine), massif de terre ou de ma- çonnerie qui borde un ouvrage de for- tification, et derrière lequel les soldats peuvent s'abriter en partie pour faire feu sur l'ennemi. Z.

PARAPHE ou **PARAFE**. Ce mot, qui ne peut être dérivé du grec que par corruption, signifie une marque faite d'un ou de plusieurs traits de plume qu'on met ordinairement après son nom pour composer sa signature et la rendre plus difficile à contrefaire. On la met, dans certains cas, pour la signature même. Les officiers publics doivent quelquefois parafier certains papiers afin que ce papier ne puisse être changé et qu'on ne puisse en substituer un autre à la place, c'est ce qu'on nomme parafier *ne varietur*. Z.

PARAPHERNAUX, BIENS PARAPHER-
NAUX (de *παρά*, au-delà, en sus, et *φερνή*, dot, de *φέρω*, apporter), voy. DOT.

PARAPHRASE (*παράφρασις*, de *παρά*, à côté, et *φράζω*, parler, discourir), explication plus étendue que le texte ou que la traduction littérale du texte, développement du sens d'un auteur. Le but du *paraphraste* est de ne laisser aucune obscurité dans l'interprétation de l'ouvrage qu'il *paraphrase*. Moins littéral dans sa traduction libre que le glossateur, plus restreint dans ses démonstrations que le commentateur, il doit porter la lumière par une sage amplification sur toute pensée obscure, sur toute expression équivoque, sur toute figure dont le sens ne s'offre pas d'abord à l'esprit. Les écrivains concis prêtent surtout à des paraphrases : les pensées profondes admettent volontiers ces larges interprétations qui sont devenues de belles homélies chez les saints Pères, et de beaux sermons chez plusieurs de nos grands orateurs de la chaire, car souvent leur éloquence doit ses plus belles pages aux mouvements qu'a fait naître un texte fécond. De telles paraphrases peuvent prendre un grand caractère d'originalité. Celles d'Érasme sur le Nouveau-Testament, et de Massillon sur les psaumes l'ont au plus haut degré : Colomiers

voyait dans la première une inspiration du ciel, et la seconde est évidemment un chef-d'œuvre.

On a beaucoup parlé des *paraphrases chaldaïques* : c'est une interprétation de la Bible en langue chaldéenne, dont nous aurons à nous occuper au mot **TARCOUX**.

Disons encore un mot du sens familier, souvent même satirique du mot paraphrase. Quelquefois l'usage de l'interprétation passe les bornes légitimes, et comme on glose sur tout, tout se paraphrase, tout s'exagère. On ne se contente pas de rapporter, on amplifie; la malignité humaine y trouve un champ vaste qu'elle parcourt au gré des passions du moment; rien d'indifférent pour elle, rien qu'elle n'envenime. La conduite la plus judicieuse, la plus scrupuleuse prudence dans les paroles, le dévouement le plus désintéressé, peuvent être dénigrés dans un cercle ou dans un libelle : il ne faut pour cela qu'une injustice, mais spirituelle paraphrase. J. T-v-s.

PARAPLÉGIE, voy. **PARALYSIE**.

PARASÉLÈNE (de *παρά*, et *σελήνη*, lune), apparence d'une lune contre la véritable.

PARASITE, mot grec signifiant qui mange (*σείω*) à côté (*παρά*), ou avec un autre. Ainsi, les anciens Athéniens qui, d'après la législation de Solon, prenaient leurs repas en commun et à frais publics, étaient parasites, c'est-à-dire commensaux, les uns à l'égard des autres. Mais ce mot fut bientôt pris en mauvaise part pour désigner les flatteurs des gens riches qui se faisaient inviter à leur table et vivaient à leurs dépens, les payant de flatteries tant qu'ils avaient de bons dîners en perspective, et qui étaient prêts à les abandonner dès que la fortune leur tournait le dos. Tel est le sens du latin *parasitus*, et c'est avec la même acception que le mot est devenu français. S.

En histoire naturelle, on appelle parasites les animaux et les plantes qu'un état incomplet de leur organisation force à chercher des ressources chez des individus appartenant à d'autres espèces. La seule différence qui, du point de vue général, sépare les divers groupes d'espèces *parasites*, est relative au genre d'impuis-

sance dont l'organisation de ces groupes est entachée. Dans les *parasites indirects*, c'est-à-dire espèces qui n'exercent le plus qu'en vue de leur progéniture, les conditions de la vie individuelle sont au complet; mais celles qui par l'éducation et au soin des petits ne faut, soit que la cause organique de l'absence ait son siège dans le hôte, comme c'est le cas pour le coucou qui dépose ses œufs dans le nid d'autres espèces; soit qu'elle tienne à la structure d'instruments de récolte, comme chez les abeilles, surnommées *parasites* parce qu'elles ont les mêmes habitudes que les coucou, en ce qu'elle consiste dans la vie des parents, comme dans le cas de la puce qui dépose leurs œufs, ou bien dans la peau de certains quadrupèdes, ou dans certaines parties du corps de ces animaux, de manière que la progéniture se développe plus facilement et plus abondamment que dans des conditions favorables à son développement.

Dans les *parasites directs*, c'est-à-dire dans les espèces qui exercent le parasitisme dans l'intérêt de leur progéniture individuelle, l'imperfection organique relative soit aux instruments de récolte, soit à ceux qui doivent être vivants dans des conditions défavorables avec son accroissement.

Chez les *parasites vrais*, c'est-à-dire dans les vers intestinaux parmi les animaux, et toutes les plantes parasites parmi les végétaux, les plantes parasites sont dépourvues de feuilles, telles que les cuscutes, les orobanches parasitaires, le parasitisme a sa cause dans l'absence des instruments de récolte ou dans l'absence des instruments de nutrition chargés de la préparation et de l'absorption des substances nutritives. Dans ces cas, donc rien d'étonnant que ce parasitisme se trouve dans les espèces voisines de substances alimentaires qui ont subi un état moins complètement cette élévation préalable et nécessaire.

Dans les *parasites mixtes*, tels que les poux, les puces, les ricins, les tiques, etc., chez les animaux; et chez les *loranthus* d'Amérique, les végétaux phanérogames munis de fleurs, il n'y a pas absence totale de moyens de nutrition, comme dans le groupe précédent; les appareils

es aliments existent, mais il y a
t, en raison de la trop minime
animaux et de la privation de
chez ces végétaux, impossibi-
es substances alimentaires soient
aux appareils chargés de les
ner : telle est la cause de leur
me.

les *parasites faux*, groupe par-
un règne végétal, les organes de
sont complets; mais la fai-
us les tissus force certains végé-
la que la vigne, le lierre, les
à chercher un appui dans les
roisines.

C. L.-R.

ATONNERRE, appareil des-
réservoir de la foudre les bâti-
a déterminant l'écoulement du
ctrique qui la produit sans qu'il
saver lieu à aucune fulguration.
a, on cherche à mettre l'édifice
complètement possible en com-
ion avec le sol, au moyen d'une
fer terminée par une pointe en
levée sur le bâtiment, et en con-
édiat et continu avec un cordon
e métallique, dont le bout infé-
ètre à une certaine profondeur
terre. Cette partie du sol doit
pre à conduire l'électricité : à cet
dirige le pied du paratonnerre,
a donné la forme d'une patte
une cavité construite en bri-
l'on remplit de braise. Après l'a-
ersée, la tige métallique se di-
plusieurs branches minces que
pénétrer dans un puits ou dans
é entretenue humide. On a re-
u'un paratonnerre ne préserve
ent qu'un espace circulaire d'un
able de sa longueur.

èbre Franklin (*voy.*) ayant dé-
en 1745, l'identité du fluide
e et de la matière qui produit
n de la foudre (*voy.*), remarqua
les appareils chargés de ce fluide
raient d'autant mieux que leurs
étaient obtuses, et le perdaient
plus facilement que quelques-
eurs parties étaient en pointes;
en présentant à une surface char-
tricité un conducteur métalli-
n en rapport avec le sol, le fluide
it avec la plus grande rapidité.

La connaissance de ces phénomènes lui
donna l'idée du paratonnerre. D'Amé-
rique, ces appareils passèrent en Eu-
rope; le premier qui parut en France,
fut construit sur la machine de Marly,
en 1752. On n'en vit à Paris qu'en
1782. Chappe et Bertholon y apportè-
rent quelques perfectionnements. —
Voir la notice de M. Arago sur le ton-
nerre (*Ann. du Bur. des Long.*, 1839,
p. 549 et suiv.), et l'*Instruction sur les*
paratonnerres, adoptée par l'Académie
des Sciences (1823), et publiée par or-
dre du ministre de l'intérieur. L. L.

PARC. On nomme ainsi un vaste en-
clos, une grande étendue de terres entourées de murs, de palissades ou de fossés, plantées de bois au moins en grande partie, et ayant surtout pour destination de servir au plaisir de la chasse. Quand ensuite on eut réduit certains parcs en simples jardins, mais sur de grandes proportions, et en y conservant quelque chose de leur caractère forestier, ou en promenades publiques, le même nom leur resta. Ces parcs sont l'accompagnement obligé des grandes habitations, des maisons royales, etc. Ils étaient connus des Romains sous le nom de *leporina* (de *lepus*, lièvre) : ceux de Pompée et d'Hortensius étaient célèbres. En Angleterre, la promenade de Hyde-Park en a conservé le nom : on connaît, en outre, Saint-James-Park, le parc de Greenwich et ceux de beaucoup de riches particuliers. En Allemagne, ceux de Wœrlitz et de Schwetzingen sont très renommés. Il en existe aussi beaucoup en France : nous mentionnerons le parc de Versailles, qui se prolonge fort loin au-delà des jardins, ceux de Saint-Cloud, de Chantilly et du château d'Eu (*voy.*), et celui de Mousseaux dans Paris. Pour fixer le gibier ailé dans les parcs, il faut y ménager quelques champs de céréales et des prairies artificielles. Du reste, leurs dispositions varient suivant le goût des propriétaires. On sait que le goût français consistait surtout à tailler les allées en lignes droites, à tondre les charmilles, à les arrondir, en un mot à faire coucourir les massifs d'arbres à l'effet architectural qu'on voulait obtenir. A ce genre, on oppose le genre anglais ou

paysage, plus libre, plus naturel : moins imposant peut-être, il présente à l'œil la plus agréable variété ; ce sont de belles nappes de verdure, où quelques bouquets d'arbres s'élèvent de distance en distance ; plus loin, c'est un bois touffu, où, es suivant, à l'ombre des ardeurs du soleil, un sentier couvert de mousse, on fait lever un faisan ou fuir un timide chevreuil ; l'eau anime souvent le paysage ; tous les accidents du terrain sont mis à profit pour ménager de ravissants points de vue. *Voy. JARDIN.*

On nomme *parc aux moutons* une palissade mobile composée de claies en bois, servant à enclore un certain espace où l'on renferme les troupeaux pendant la nuit. Il en résulte pour les champs un excellent fumier ; on change la position du parc pour que la terre soit également engraisée partout. Le *parc aux bœufs* est une prairie entourée de fossés, où l'on met les bœufs qu'on veut engraisser. Les parcs au bord de la mer sont favorables à l'engrais des bestiaux, parce que les vapeurs salines, qui s'élèvent de la mer, viennent se fixer sur les herbes, et on rendent la digestion plus facile aux animaux. Les *parcs aux hultres* sont des espèces d'étangs où l'on engraisse les hultres. Enfin, on appelle *parcs*, dans les *marais salants*, des espaces où l'on fait séjourner l'eau de la mer, qui, en s'évaporant, dépose le sel dont elle était chargée. En terme de guerre, parc s'entend de l'endroit où l'on place l'artillerie, les munitions et les vivres. Il se dit par extension de la réunion des voitures qui traînent, à la suite d'une armée, le matériel de l'artillerie, du génie, de l'administration (*voy. ÉQUIPAGES*).

PARC-AUX-CERFS, *voy. VERSAILLES, LOUIS XV, POMPADOUR (marquise de), DU BARRY (comtesse)*, etc. X.

PARCEVAL LE GALLOIS, *voy. TABLE-RONDE.*

PARCHEMIN. Ce mot vient de *pergamena charta* ; car on assure que la fabrication du parchemin avait d'abord son siège à Pergame (*voy.*), dans l'Asie-Mineure. C'est une peau préparée pour l'écriture, le dessin et plusieurs autres usages ; dès les temps les plus reculés, on

s'en est servi comme matière pour recevoir l'écriture. A Rome, on sous le nom de *membrana*, les carnets, les livres et pour l'écriture. C'est aussi dans qu'on est parvenu à le blanchir à le teindre de différentes couleurs. Le parchemin qui sert à l'écriture primerie se fait avec les peaux et de mouton ; le *vélin*, ou vierge, ne s'apprête qu'avec d'agneaux, de chevreaux et Les peaux de bouc, de chèvre servent pour les tambours.

La fabrication du parchemin commence chez le mégissier, qui lave et les dégraisse le parcheminier les tend sur des châssis pour enlever les cellules de chair qui y sont restées saupoudre de chaux, afin l'humidité ; le parchemin qui l'écriture et au dessin a besoin avec un instrument tranchant avec la pierre ponce. L'empêchement que l'on fait aujourd'hui de n'a pas empêché cette fabrication le mouvement général de

Au pluriel, et figurément, *parcours* désignent les titres de ne étaient écrits dessus.

PARCOURS (DROIT DE) ou de *vaine pâture*, droit de paître ses troupeaux, en un certain l'année, sur le terrain d'autre terrain commun. *Voy. PATURE.*

PARDO ou **PRADO** (le P) flique maison de plaisance qui se trouve aux environs de Madrid sur la rive gauche du Manzanares belle promenade de la ville aussi ce nom, auquel répertoire *Prater* usité surtout à Vienne.

PARÉ (AMBOISE), né, en 1524, à Val (Mayenne), est regardé comme le restaurateur de la gravure en France, et ses écrits, encore en vigueur, ont exercé une grande influence sur la pratique de cet art chez tous les peuples où ils ont pénétré. Paré naquait mille d'artisans sans fortune qui ne lui donnaient aucune éducation. Il commença par être bier, et cependant, en moi

à ce travail assidu sans lequel n'est rien, il devint le premier du roi de France et le premier du monde. Quelques livres avec une rare intelligence, les maîtres obscurs dont les noms ne venaient jusqu'à nous, mais par la pratique de l'Hôtel-Dieu, furent les sources de son instruction ; y passa trois années bien fructueuses ainsi qu'il se plaît lui-même à dire, « ayant le moyen de veoir presque tout ce qui peut se dire et vers l'anatomie, etc. » En 1536, ce maître barbier-chirurgien, exerçant d'une profession à laquelle il était déjà bien supérieur ; et, dans l'année, il part à l'armée en qualité de chirurgien du maréchal René de Jean, colonel général de l'infanterie. C'est là que, guidé par son maître, il réforme le traitement des blessés, dans la croyance que les propriétés introduisaient un venin mortel. C'est de la célèbre Sylvius, il publie en 1545, sa *Méthode de traiter les blessures faites par les hacquebutes et autres armes à feu*, etc. Partageant sa vie entre ses expéditions militaires et l'exercice de sa boutique de barbier-chirurgien, Paré, jeune encore, avait acquis une réputation méritée et était entré en 1550 avec les personnages les plus distingués de son temps. C'est par lui que le premier se fit extraire le tronçon de la pierre qui avait pénétré dans l'orbite et qui laissait la cicatrice d'où lui vient le surnom de *Balafré* ; et après une foule de succès moins brillantes, il fut nommé premier chirurgien ordinaire du roi (1552). La pierre des arrières substituée à la pierre du fer rouge, après l'amputation des membres, signale cette période de son art et le place une seconde fois au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité. Durant le temps de guerre, il servit bravement ; fait prisonnier, il dut sa liberté à son art qu'il obtint en guérissant le roi de Gravelines.

Après être rentré dans la vie civile, Paré

se présenta au collège des chirurgiens de Paris, qui s'empressa de lui conférer gratuitement le titre de maître, bien qu'il ne sût pas le latin ; fait notable qu'explique peut-être suffisamment la faveur dont il jouissait auprès du roi, et dont la corporation des chirurgiens avait besoin pour lutter contre la domination des médecins. Les guerres recommencent et la guerre civile s'y joint bientôt ; le roi Henri II meurt et Charles IX lui succède : Paré, après des services signalés au siège de Rouen, est nommé premier chirurgien du roi, et, en cette qualité, l'accompagne dans un grand voyage. Il est frappé de la peste, en réchappe à grande peine et décrit l'épidémie ainsi que celle de petite-vérole qui lui succède. Peu de temps auparavant, il avait publié ses *dix livres de chirurgie*, recueil précieux de ce qu'il avait vu et fait lui-même dans toutes les branches de l'art.

Après la Saint-Barthélemy, à laquelle Paré aurait échappé par les soins du roi qui l'aurait fait cacher dans sa propre chambre *, et après la mort du roi lui-même, nous le voyons, revêtu de la charge de conseiller de Henri III, s'occuper de la publication de ses œuvres complètes, et lutter contre la faculté qui prétendait lui interdire certains sujets comme étant du domaine de la médecine (1575). Les attaques de l'envie ne lui manquèrent pas non plus ; il les méprisa et poursuivit son utile carrière jusqu'en 1590, année où il mourut à Paris le 20 décembre.

Les œuvres complètes d'Ambroise Paré ont eu 13 éditions françaises, sans parler des publications séparées des divers ouvrages qui s'y trouvent réunis. Il en a été fait huit éditions latines et plus de 15 en anglais, allemand, hollandais, etc. La dernière édition a pour titre : *Œuvres*

(*) M. Malgaigne, le dernier et le plus consciencieux biographe de Paré, et l'éditeur le plus récent de ses œuvres complètes, établit d'une manière positive que ce grand chirurgien n'était point huguenot, comme le prétend Brantôme, en position cependant d'être bien informé, et traite de fables les récits qu'ont fait les historiens de la manière dont il aurait échappé au massacre. Nous avons beaucoup emprunté pour cette notice à l'intéressante introduction de notre judicieux confrère.

complètes d'Ambroise Paré, revues et collationnées sur toutes les éditions, avec les variantes ; ornées de 217 planches et du portrait de l'auteur, avec des notes historiques et critiques, et précédées d'une introduction sur l'origine et les progrès de la chirurgie en Occident, du vi^e au xvi^e siècle, et sur la vie et les ouvrages d'Ambroise Paré, par J.-F. Malgaigne, Paris, 1840, 3 vol. in-4^o. F. R.

PARÉLIE, voy. ΠΑΡΗΛΙΕ.

PARENCHYME (παρίγχυμα, qui s'est versé, précipité, dans un vide pour le remplir, de παρά, ἔγχυω, je verse dans), c'est en anatomie la substance propre de chaque viscère. Il se dit aussi en botanique du tissu tendre et spongieux des feuilles, des tiges et des fruits, voy. ces mots, ARBRE, etc.

PARENTÉ, rapport qui existe entre les personnes unies par les liens du sang. Ce mot vient du latin *parere*, engendrer; c'est pourquoi, dans l'origine, l'expression de *parentes* ne désignait que les père et mère ou les aïeux.

La nature a divisé les parents de chaque personne en trois classes principales : les ascendants, les descendants et les collatéraux. Les *ascendants* sont le père et la mère, et tous les auteurs plus éloignés. Leur nombre double à chaque degré; il est de 256 au huitième degré (voy. QUARTIER). Les *descendants* sont les enfants (voy.), les petits-enfants et autres qui descendent les uns des autres. Les *collatéraux* sont tous ceux qui, sans descendre les uns des autres, ont un auteur commun : tels sont les frères et sœurs, les oncles et tantes, les neveux et nièces, et cousins et cousines.

On distingue aussi la parenté paternelle de la parenté maternelle. Les parents *paternels* sont le père et tous ses parents; les parents *maternels* sont la mère et tous ses parents.

La proximité de parenté s'établit par le nombre des générations; chaque génération s'appelle un *degré* (voy. GÉNÉALOGIE). La série des degrés forme la *ligne*, qui est de deux espèces, la ligne directe et la ligne collatérale. La *ligne directe* est la suite des degrés entre personnes qui descendent l'une de l'autre. La *ligne collatérale* est la suite des de-

grés entre personnes qui ne descendent pas les unes des autres, mais qui ont un auteur commun. On divise la ligne directe en ligne directe *ascendante* et ligne directe *descendante*. La première est celle qui lie une personne avec son auteur dont elle descend; la deuxième est celle qui lie le chef avec ceux qui descendent de lui. En ligne directe, on compte un degré tant de degrés qu'il y a de générations; ainsi le fils est, à l'égard du père, au premier degré, le petit-fils est au deuxième, et réciproquement du père et de la mère à l'égard des fils et petits-fils collatéraux, les degrés se comptent par le nombre des générations qui ont un auteur commun, et en descendant de celui-ci à l'autre parent : ainsi le neveu est au second degré; l'oncle est au troisième (Code civ. art. 738).

Le droit canon supprime la ligne collatérale par générations; il ne compte que d'un côté les frères et sœurs sont au premier degré, les cousins germains au second, les cousins collatéraux au troisième, et ainsi de suite au même degré qu'ils sont éloignés de l'auteur commun. Lorsque l'un des auteurs est plus éloigné que l'autre, on compte les degrés du côté du plus éloigné de la souche; ainsi l'oncle et le neveu sont au second degré, parce que le neveu est plus éloigné de son aïeul père que l'oncle. Tel est le sens de la règle, *trahit ad se proximiorum*. Au Code de France, on comptait les degrés suivant le droit canon pour les mariages et pour les récusations.

La parenté produit des obligations ou des prohibitions; par exemple, la loi défère les successions (voy.) aux parents les plus proches, sous certaines circonstances que la loi définit; les parents doivent se fournir de aliments (voy.). Enfin, la parenté est un obstacle au mariage entre certaines personnes (voy. AFFINITÉ, MARIAGE, etc.).

Pris dans un sens général, les parents s'appellent **AUX DIVERS**

semble ou la réunion constitue (voy. § dans un sens restreint, il comme on vient de voir, le père être relativement à leurs enfants, ne les amoûtres les plus reculés, ment à leur postérité. C'est dans ception qu'Adam et Ève sont nos premiers parents.

, qui a fait de la famille le type société, a fondé sur une affection et mutuelle les rapports des dimbres de la famille, comme sur veillance générale l'organisation de des sociétés. Nous n'ajouterons x développements aussi heureux ds dont la famille, considérée rapport moral, a été l'objet dans : spécial qui lui a été consacré. e des lois qui attachent les uns rs les parents et les enfants n'a-d'ailleurs été écrit dans le cœur de r la nature ou plutôt par son divin ! Le sentiment de la maternité, les n'il engendre, n'offrent-ils pas le de tout ce que le cœur humain ne de plus tendre et de plus dé-la protection, la surveillance, pnce paternelles ne sont-elles pas nier rang des devoirs comme des et quel plus sublime enseigne- cet égard que la parabole de u prodigue ?

Les parents, la tendresse est toute rice; chez les enfants, elle a sur- caractère de la reconnaissance. ux ceux qui n'y manquent jamais! re ton père et ta mère, a dit le ivant, afin que tes jours soient gés sur la terre que l'Éternel ton : donne » (Exode, XX, 12). Trop t un partage inégal de l'affection ents est le principe des haines qui t les frères. Il faut donc bien aussi aître la vérité de l'adage qui dit in bon ami vaut souvent mieux parent. » P. A. V.

PARENTHÈSE (παρρησις, en-, intercalation, de παρὰ, entre, (αί, insérer); phrase formant une tincte que l'on insère dans une dont elle coupe et suspend le a place ordinairement ces phra-e deux signes () qui portent e nom. Le premier est dit ou -

vrir la parenthèse; le second la ferme:

La parenthèse, quoique détachée de la construction de la phrase qu'elle interrompt, doit tenir au fond du sujet et être toujours courte. Le sage employé de la parenthèse peut être d'un grand secours à la clarté de la pensée. Lorsqu'elle est trop fréquente, elle rend le style lourd, diffus, fatigant. Aussi, les bons écrivains s'en montrent généralement sobres, et ont bien soin de ne la placer qu'à propos. X.

PARESSE. Les moralistes s'accordent généralement à flétrir la paresse comme le plus dangereux de tous les vices, non-seulement parce qu'elle fait de l'homme un être au moins inutile, en altérant sa santé et ses facultés intellectuelles, mais encore et surtout parce qu'elle mène à tous les autres vices et semble, à elle seule, les renfermer tous. Un ancien avait dit : *Otium est fomes omnis mali* (L'oisiveté est la mère de tous les vices); mais le proverbe d'après lequel *la paresse est le coussin du diable* rend la même idée d'une manière beaucoup plus énergique. En effet, si l'on pouvait remonter aux débuts de toutes ces carrières criminelles qui se sont terminées dans les bagnes ou sur l'échafaud, on serait épouvanté du nombre de victimes dont la paresse a égaré les premiers pas. Mais détournons les yeux d'un tableau si repoussant, et cherchons quelles peuvent être les influences de cette oisiveté si recherchée, si ambitionnée et pourtant tout-à-fait contraire à notre santé et à notre bonheur. C'est dans les pays chauds que le règne de la paresse est le plus répandu : en Espagne, ses partisans se livrent à une honteuse mendicité ou au plus effronté brigandage; en Italie, on voit le peuple préférer le repos avec la misère, au travail avec l'aisance (voy. FAR NIENTE); l'Orient nous montre ses riches voluptueux étendus nonchalamment sur leurs divans, et croyant avoir vécu quand ils ont résité quelques versets du Coran, avalé l'opium et fumé leur pipe! Tout le monde connaît la répugnance presque invincible des nègres pour le travail : la chaleur accablante des contrées tropicales explique et excuse même la paresse, mais dans nos

climats tempérés, il est de notre devoir de livrer à ce vice dangereux une guerre continue, en inspirant de bonne heure à la jeunesse le goût du travail et l'honneur de l'insaction. C-B-S.

FARESSEUX ou **BRADYPES**, mammifères de l'ordre des édentés, famille des *taçitigrades*. Ils sont à peu près de la taille du chat domestique. Leur tête est petite, bombée, obtuse en avant et terminée par un museau court et moussé; leurs oreilles se cachent sous la fourrure; leurs pieds antérieurs sont beaucoup plus longs que les postérieurs qui, par là semblent plus courts que chez les autres animaux. C'est cette exception, pour ainsi dire, à la règle générale que l'on a voulu signaler en donnant à ces animaux le nom de *bradype* ou à pieds (*παύς, -όδος*) courts (*βραδύς*). Le pouce et le petit doigt sont réduits à un état rudimentaire, et l'extrémité des doigts intermédiaires est embarrassée de gros ongles comprimés, crochus, repliés en dessous sur le carpe dans l'état de repos. Il résulte de cette disposition que ces animaux sont essentiellement grimpeurs, que leur marche s'effectue sur les coudes, et qu'elle est d'autant plus gênée que les pieds postérieurs sont très écartés l'un de l'autre par un bassin évasé, et que leurs mains et leurs pieds sont à peine prononcés. Aussi leur démarche lente et pénible leur a-t-elle mérité le nom de *paressoux*, de *tardigrades*. Néanmoins, ils grimpent assez facilement aux arbres, dont les feuilles constituent leur nourriture habituelle; mais la gêne qu'ils éprouveraient à descendre des branches fait qu'ils se laissent plus volontiers tomber à terre. Leur estomac est divisé en quatre sacs à peu près comme celui des ruminants, mais à l'intérieur l'on n'y trouve pas les cloisons des herbivores qui ruminent. Leur canal intestinal est court et sans valvule cœcale. Les bradypes ne font qu'un petit à la fois; la durée de la gestation n'est pas connue. La mère porte son petit sur le dos pendant tout le temps de l'éducation mammaire. Les bradypes ont deux mamelles pectorales. Leur poil est long, touffu, bérissé.

On en distingue plusieurs espèces; les *achéus*, groupe auquel se rapportent l'*ai tacheté grisâtre*, ordinairement ta-

cheté irrégulièrement de brun blanc; l'*ai à dos brûlé*, par entre les épaules une tache noir tourée d'une teinte fauve ou orange des raies transverses peu prolongées et brunes sur le dos et jaunâtre en travers du museau sur les yeux; et l'*ai à collier* a taille un peu moindre que les autres et ainsi appelé à cause d'une tache allongée qui entoure la base du mot *ai* est une onomatopée du bruit aigu et monotone que ces animaux entendent.

Les bradypes appartiennent aux très chaudes de l'Amérique. En particulier possède dans ce pays la plupart des espèces connues; ces animaux naturellement bénignes et doux. Mais lorsqu'ils sont attaqués défendent avec courage et même certain acharnement au moyen de leurs ongles et de leurs dents; aux quelques précautions à les saisir qu'on veut les prendre.

PARÉTACÈNE, provinciale de l'ancienne Perse (2).

PARFUM, **PARFUMERIE**. La plus reculée, les parfums ont été en usage chez les peuples, leurs cérémonies sacrées, soit vers besoins de la vie privée nous montre les Israélites ou parfums au Seigneur, et la nature nous représente ses élégances dans un nuage d'ambrosie.

Il y a des parfums qui plaisent rarement, tels que la vanille l'iris, etc.; d'autres, au contraire que le musc, l'ambre gris, contiennent des antipathies et des nuances invincibles.

Le parfumeur se bornait à composer des pommades, et cela ne fait un grand pas, quand il fait quelque pastillage ou autre chose (voy. ce mot); aujourd'hui, pour cet art d'une manière lucrative, il a besoin de nombreuses connaissances chimiques et c'est dans un laboratoire compliqué que celui du pharmacien prépare ces huiles odorantes, ces odoriférants, ces poudres dent

sur les cheveux, ces vinaigres, ces fards, etc., qui figurent sur les visages de nos dames et de nos acteurs.

C.-B.-S.

PARGA, petite ville et port de mer de l'Albanie (*voy.*), en face de la pointe méridionale de l'île de Rhé, baignée de trois côtés par les eaux du golfe de Parga, est bâtie en amont sur la cime d'un rocher à l'extrémité de l'Achéron des anciens. Elle est entourée de remparts et couronnée d'une citadelle réputée imprenable. Elle a un double port est fermé par une batterie.

L'époque de la chute de l'empire ottoman, Parga est à peine nommée dans l'histoire jusqu'en 1401, époque où elle fut traitée avec Venise une alliance jusqu'en 1797, c'est-à-dire jusqu'au dernier jour de la république de Venise. Parga, qui avait été soustraite au joug d'Ali-Pacha, le tyran de l'Albanie, fut prise comme un lieu de refuge pour tous ceux qui fuyaient ses cruautés et devint le centre des menées contre lui. En 1798, Ali-Pacha vint à se rendre maître de toutes les autres places fortes situées dans la région; Parga seule lui résista. En 1811, époque où ils demandèrent l'incorporation dans la république Ioniennes, les Pargiens refusèrent toutes ses attaques. Ils mirent garnison dans leur ville, mais ne purent toutefois accéder à leur désir de crainte d'être entraînés dans les luttes continuelles contre les Anglais engagés à entrer en alliance avec Ali. Le résultat de ces luttes fut l'occupation de la ville par les Français qui attirèrent au cabinet de Paris la réprobation universelle. Il y avait dans la place environ 5,000 habitants grecs. Ali prit possession de Parga en 1819, et la population presque entièrement établie dans les îles Ionniennes, Céphalonie et à Cérigo, fut brûlée les ossements de leurs

C. L. M.

PARALLÈLE (de παρά, contre, et ἴλιος, soleil) est un terme consistant dans l'appariement de plusieurs soleils, *sup. d. G. d. M. Tome XIX.*

qui ne sont que des images du véritable, et qui se montrent toujours sur l'horizon à la même hauteur que lui. On attribue ce phénomène à la réflexion du soleil sur quelque petite masse vaporeuse répandue dans l'atmosphère; mais on n'en a encore donné aucune explication complètement satisfaisante.

Z.

PARIA, Indien de la caste des *tchandalas*, *voy. INDE*, T. XIV, p. 591, et **CASTES**.

PARIMA (MONT), ou **SIERRA PARIME**, *voy. GUYANE*, T. XIII, p. 333.

PARIS, grande et majestueuse cité que Montaigne appelait déjà « la gloire de la France, un des plus nobles ornements du monde. » Capitale de ce beau royaume, le plus ancien de la chrétienté (*voy. T. XI*, nos grands articles **FRANCE**), elle n'est cependant le chef-lieu que du plus petit de ses départements (*voy. SEINE*) qu'elle constitue presque à elle seule, et qu'elle place au premier rang de tous quant à la population, à l'industrie, au commerce, à la culture des arts et des sciences, au mouvement intellectuel et social. Point de départ de notre vaste réseau de centralisation (*voy.*), tout en émane et tout y aboutit. Paris est la résidence du chef de l'état, des ministres et des ambassadeurs, des plus hautes notabilités politiques, littéraires, artistiques; le gouvernement et les deux Chambres y siègent, ainsi que toute l'administration supérieure, tous les grands corps de l'état. C'est là, dans ce foyer de la vie nationale, que sont établis le Conseil d'état, la Cour de cassation, tribunal suprême, la Cour des comptes, régulatrice de la fortune publique; là, au milieu du tumulte des affaires, sur ce théâtre élevé et retentissant vers lequel sont tournés les regards du pays et même ceux des peuples étrangers, on trouve ces établissements scientifiques dont la nation entière s'enorgueillit et auxquels toute l'Europe n'a jamais refusé son admiration, l'Institut royal, le Collège de France, le Bureau des Longitudes, l'École Polytechnique, le Conservatoire de Musique, celui des Arts et Métiers, les bibliothèques, les musées; là, près du grand-maître de l'Université de France, siège le Conseil royal de l'instruction pu-

blique; là sont la Banque de France, la chancellerie de la Légion-d'Honneur, les Archives du royaume, etc., etc. * En un mot, Paris est le foyer de la civilisation française, où sont réunis tous les éléments de grandeur, de puissance et de gloire.

Afin de mettre un peu d'ordre dans un sujet que de gros volumes n'épuiseraient pas, mais dont nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu, nous commencerons par la description de la grande ville, la considérant d'abord dans son ensemble, puis passant en revue ses principaux monuments. Nous réunirons ensuite quelques données statistiques, et enfin, dans une courte notice historique, nous ferons connaître les agrandissements successifs qui ont amené cette immense cité au point où nous la voyons actuellement.

I. *Description.* Situé à 48° 50' de lat. N., à environ 60^m au-dessus du niveau de la mer, Paris est traversé de l'est à l'ouest par la Seine. La forme de la ville est elliptique, le grand axe allant de l'ouest-nord-est à l'est-sud-est. Sa plus grande longueur est de 8,400^m, de la barrière de l'Étoile à celle de Picpus; et sa plus grande largeur de 6,000^m, de la barrière de la Villette à celle d'Enfer. La méridienne tirée de l'Observatoire donne 5,505^m du point de clôture méridional au point de clôture septentrional. Le circuit des murs élevés autour de la ville a plus de 24 kilom. La superficie totale est de 3,450 hectares, dont plus de 800 appartiennent à la voie publique. La par-

(*) Nous reviendrons, dans le cours de cet article, sur quelques-uns des établissements qu'on vient de nommer; mais le lecteur n'oubliera pas que ceci n'est qu'un coup d'œil général dont il doit chercher le développement dans d'autres parties de notre ouvrage. La plupart des grands monuments, des principales institutions de Paris y sont l'objet d'articles spéciaux souvent très étendus: c'est ainsi que, pour nous en tenir seulement à ceux dont il a été fait mention ici, nous pouvons déjà renvoyer à ARCHIVES, BANQUE, LÉGIION-D'HONNEUR, INSTRUCTION PUBLIQUE, CONSERVATOIRE, BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES, etc. Pour l'explication de certains chefs-d'œuvre des arts, il sera bon de recourir aussi aux notices que nous consacrons à tant d'artistes français dont ils sont les principaux titres de gloire: tels sont, par exemple, les art. LASCOT, DELORME, PERRAULT, GOUJON, COYSSON, COUSTOU, LEBRUN, LESTOU, PUGET, LA NOTRE, MANSARD, BOUCHARDON, SOUFFLOT, etc.

S.

tie de la vallée de la Seine où se trouve Paris est circonscrite par des collines élevées, mais qui lui donnent cependant un aspect fort pittoresque. C'est au sud du Mont-Louis, des buttes Saint-Germain et Montmartre qu'on embrasse le plus vaste panorama de cette ville. On se montre encore immense, quoique un peu détaillée, du mont Valérien, des hauteurs de Meudon et du parc de Saint-Cloud.

Sous Jules-César, l'an 56 av. J.-C., la 1^{re} enceinte de Paris renfermait 1,000 hectares; la 2^e, sous Julien (375), 1,500 hect.; la 3^e, sous Philippe-Auguste (1180), 252.85; la 4^e, sous Charles VI (1380), 439.20; la 5^e, sous Henri III (1570), 483.60; la 6^e, sous Louis XIII (1630), 567.80; la 7^e, sous Louis XIV (1680), 1,103.70; la 8^e, sous Louis XV (1750), 1,337.12; la 9^e, sous Louis XVI (1780), 3,370.43. Ainsi, dans un espace de 1,400 ans, sous l'ancienne monarchie, Paris n'a guère fait que doubler, tandis que la France a reçu une augmentation bien plus considérable sous le seul règne de Louis XIV, qui a réuni autour de son trône les sommités de la province à Paris, et a commencé à détruire les mœurs féodales. Dans le siècle suivant, les effets de cette progression croissante sont encore plus marqués. L'immense accroissement de la population qui firent les fermiers généraux les plus riches dans l'intérêt de leurs opérations financières, les incita à entourer Paris d'un mur de clôture qui y renferma de grandes étendues de terrain alors non bâties, et qui se sont généralement couvertes de constructions plus somptueuses que celles des quartiers anciennement habités. Ce mur qui continue à former la véritable enceinte de la ville, diffère de celle que formeront autour d'elle les fortifications actuellement en construction, est coupé sur 60 points; on y voit des barrières monumentales, parmi lesquelles celles du Trône, de l'Étoile, de Fontainebleau et de la Villette méritent surtout d'être citées.

Vers la fin du XIII^e siècle, Paris comptait 200 tours; et 1,000 vers 1710.

de 1,300 aujourd'hui. Le pre-
 age (voy.) de cette ville date
 iècle. Celui du faubourg Saint-
 ne fut exécuté qu'en 1545; ceux
 et de l'île Saint-Louis en 1600.
 ières dispositions relatives à l'a-
 et à l'élargissement des rues
 bliées en 1783. L'éclairage dut
 à la piété de Louise de Lorraine
 de Henri III: elle fit mettre
 aires devant des statues de saints
 dans des niches aux coins des rues,
 dans l'idée des lanternes em-
 pour l'éclairage régulier de la
 place des réverbères à l'huile que
 usage aujourd'hui par des becs
 (voy. ce mot et GAZOMÈTRE) ne
 le 1766. On estime le dévelop-
 le la voie publique à Paris à
 . On peut citer les belles rues
 Saint-Honoré; de Castiglione et
 , avec leurs arcades; les rues de
 la Chaussée-d'Antin; Tronchet,
 , mesurement si courte; Lavoisier,
 , au Saint-Louis, au Marais, etc.,
 , les passages (Véro-Dodat, Des-
 des Panoramas, du Saumon, etc.)
 riches boutiques, éclairés au gaz
 et de toitures en verre, se sont
 dans ces derniers temps. Quel-
 es ont une grande magnificence:
 er rang est celle de la Concorde,
 . C'est par le jardin des Tuille-
 rest par les Champs-Élysées, au
 de la Seine, et au nord par les beaux
 s du garde-meuble et du minis-
 a marine; d'une part son point
 t limité par le palais de la Cham-
 Députés, de l'autre, par le por-
 la Madeleine. Commencée en
 ette place fut achevée en 1772,
 difiée et décorée de nouveau sous
 de Louis-Philippe, vers 1835.
 environnée de larges fossés bor-
 nés par des allées de pierres, avec huit
 avillons sur lesquels on a élevé
 des statues allégoriques des principales
 de France. Son centre est marqué
 par une statue équestre de Louis
 XIV (voy.) de Louqsor, témoin
 de la civilisation de l'Égypte et
 la présence atteste encore plus hau-
 tement la nôtre; deux fontaines monu-
 mentales en fonte de fer sont placées à
 sur les côtés, et tout à l'entour de nom-

breux candélabres et des colonnes ros-
 traies également en fonte peinte et dorée
 répandent, la nuit, une lumière éblouis-
 sante, dont l'effet se continue de là, en
 une guirlande de feu jusqu'à l'arc de
 triomphe de l'Étoile. Malheureusement
 l'architecte, sans doute à cause de l'in-
 suffisance des fonds mis à sa disposition,
 a trop sacrifié à une décoration factice,
 peu solide et qui exigera de grands frais
 d'entretien. Vient ensuite la place du
Carrousel, ainsi nommée de la fête che-
 valeresque qu'y donna Louis XIV en
 l'honneur de M^{lle} de La Vallière (1662);
 place déjà fort vaste sous l'empire, mais
 informe depuis les démolitions qu'on a
 faites pour l'agrandir afin de l'entourer
 de toutes parts des châteaux des Tuileries
 et du Louvre, ainsi que des galeries qui
 doivent réunir ces deux palais. Elle ne
 pourra être terminée qu'à l'aide de dé-
 penses énormes; mais alors elle sera peut-
 être la plus belle de l'Europe. La place
Vendôme en est une des plus remarqua-
 bles dès à présent. Exécutée sur les des-
 sins de Mansard, elle a été commencée
 en 1699 et achevée en 1715. Elle forme
 un octogone régulier entouré de beaux
 hôtels. Au point central, occupé autrefois
 par une statue équestre de Louis XIV
 (voy. KELLER et GIRARDON), qui fut abat-
 tue en 1792, s'élève la colonnetriomphale
 dont Napoléon fit hommage à la grande-
 armée, et dont nous avons donné la des-
 cription à l'art. COLONNE. La place
Royale, au Marais, fut construite, en
 1610, sur l'emplacement de l'hôtel des
 Tournelles. Elle est plantée d'arbres,
 bordée de maisons uniformes en briques
 avec un rez-de-chaussée en arcades, et
 entourée d'une grille de fonte qui a rem-
 placé dans ces derniers temps une des
 plus grandes œuvres de serrurerie d'au-
 trefois; elle est ornée depuis 1829 de
 4 bassins et d'une statue équestre du roi
 Louis XIII en marbre blanc. La place
des Victoires avec une nouvelle statue
 équestre de Louis XIV qui lui fut érigée
 sous Louis XVIII, est de forme ovale, et
 fut construite par le duc de La Feuillade
 (voy.), en 1686, sur les dessins de Man-
 sard. La place de la *Bastille*, située à
 l'extrémité de la rue Saint-Antoine, sur
 le terrain de l'ancienne forteresse démolie

après le 14 juillet 1789 (*voy. l'art.*), est ornée d'une colonne en bronze fort élégante, élevée en commémoration de la révolution de juillet 1830. Elle est surmontée d'un génie de la liberté entièrement doré, qui tient en ses mains un flambeau et des chaînes brisées. Les noms des combattants morts dans la lutte sont inscrits sur les tambours de la colonne et leurs cendres sont réunies, depuis le 27 juillet 1840, dans les caveaux du soubassement. Une voûte est pratiquée sous cette longue place pour laisser passer le canal de l'Ourcq (*voy.*), qui se jette près de là dans la Seine. A l'endroit où se trouvait l'ancien *Châtelet* (*voy.*), on voit aujourd'hui une place qui en a pris le nom et qui est ornée d'une fontaine de style égyptien surmontée d'une belle statue de la Victoire. Enfin, on peut encore ranger parmi les places *l'esplanade des Invalides*, et le *Champ-de-Mars*, terrain rectangulaire, d'une énorme dimension, qui s'étend devant l'École-Militaire jusqu'à la Seine. Cette vaste enceinte, entourée de fossés et fermée de grilles, a été témoin de plusieurs événements remarquables (*voy. FÉDÉRATION, CHAMP-DE-MAI, GARDE NATIONALE, etc.*).

Depuis longtemps Paris est divisé en plusieurs quartiers : au x^e siècle, il en avait 4, 8 sous Philippe-Auguste, 16 sous Charles V, 17 sous Henri III, 20 sous Louis XIV (1702). En 1789, la ville fut partagée en 60 districts, auxquels on substitua 48 sections, le 25 juillet 1790. Enfin, un décret de la Convention, du 19 vendémiaire an IV, fixa la division actuelle en 12 arrondissements municipaux, chacun de 4 quartiers. On sait que l'administration supérieure de Paris appartient au préfet du département de la Seine; un autre magistrat appelé *prefet de police*, est spécialement chargé du soin de maintenir l'ordre, la sûreté, la tranquillité et la salubrité publiques de la ville. Mais chaque arrondissement a son maire, suppléé par deux adjoints, et une justice de paix. Un commissaire de police (*voy.*) veille dans chaque quartier. Le 1^{er} arrondissement, au nord-ouest, sur la rive droite de la Seine, comprend le quartier de *Chaillot*, ceux des *Champs-Élysées* et des *Tuileries*, les

faubourgs du *Roule* et *Saint-Etienne* fin une partie du quartier dit *sée-d'Antin* (*voy.*) : on y voit les places de la *Concorde*, *Vendôme*, la *Madeleine*, le *palais de Mousseaux*, un *abattoir*, etc. Le 2^e arrondissement, au nord du 1^{er}, les quartiers du *Palais-Royal*, *Bourse* et du faubourg *Montmartre* 3^e appartient le quartier *Monnaie* de la *Banque*, et le faubourg *de la Vierge* : on y voit la place des *Halles*. Le 4^e occupe surtout l'emplacement de la *Place de la Concorde*. Le 5^e comprend le quartier *Saint-Martin* et une partie du quartier *du Temple*, ainsi qu'une portion du quartier *Saint-Denis* renferme les quartiers *Saint-Nicolas* et *du Temple* faubourg du *Temple* *Murais* forme en partie le 7^e arrondissement; le 8^e en contient une portion avec le faubourg *Saint-Antoine* 9^e se rapproche de la Seine, sa grande partie de ses îles, et son boulevard jusqu'à l'*Hôtel-de-Ville* gauche de la Seine n'est divisé en trois arrondissements : le 10^e la sortie du fleuve jusqu'au *Pont-Neuf* et comprend l'ancien faubourg *Germain*, avec le *Gros-Cail* trouve le *Champ-de-Mars*, l'*Hôtel des Invalides*, l'*abattoir de Grenelle*, le *palais des députés*, le *palais du quai d'Orléans*, l'*hôtel des Monnaies*, etc. Le 11^e arrondissement s'étend, vers l'est, au 12^e, et contient, outre une portion de l'île de la *Cité*, que le *Pont-Neuf* communique avec lui, les quartiers *Saint-Sulpice* et du *Luxembourg* la rue *Saint-Jacques*. Enfin le 13^e arrondissement va jusqu'à la limite de la Seine dans Paris; le quartier de *la Madeleine* le faubourg *Saint-Marceau* y est compris : on y voit le *Panthéon*, le *collège de la Sorbonne*, l'*Entrepôt des vins*, le *Jardin des Plantes*, l'*hospice de la Charité*, les *Gobelins*, le *Val-de-Grâce* sillonné par la rivière de *Bièvre* y alimente diverses fabriques. Les divers quartiers ont des physionomies particulières, que le manque d'espace ne permet pas de caractériser ici, et que divers observateurs ont fait les tableaux intéressants.

les grands ornements de *Paris* : *boulevards* (*voy.*), promeneur d'environ 3 lieues de remarquable surtout dans la s'étend de la Bastille à la et plus spécialement dans la yenne de cette étendue, où magasins étaient tout ce que et les arts ont de tentations et ences. Le boulevard des *Italie* et *Gand*, fréquenté par les *lions* (des deux sexes), occasion importante dans les fastes et du *sport*. Il ne faut pas ces boulevards avec les *boulevards*, autre ceinture d'arrière et déserte, qui règne en n' d'encontre de Paris. Les intérieurs se divisent en *an* et *nord*, et *neufs* ou du nord séparent la vieille *Paris* en faubourgs qui y sont compris; ceux du midi sont *Paris* et peu fréquentés: ils ont d'*Austerlitz* aux Invalides, *Paris* derrière le Luxembourg, petite interruption. La belle des *Champs-Élysées*, à la *Paris* consacré une notice et aussi comprise dans l'en- de Paris. Plusieurs jardins *Paris*, points de réunion de la *Paris* en été, dépendent *Paris*, du Luxembourg et du *Paris* que nous décrirons plus loin. *Paris* suite de superbes quais *Paris* borde et contient la *Paris* presque toute sa longueur. *Paris* aux datent de notre époque. *Paris* de la Seine communiquent *Paris* ar 23 ponts, dont 10 sont sou- *Paris* age de 5 cent. Les plus beaux *Paris* re communiquent à la Cité *Paris* et-Louis. Le *Petit-Pont*, bâti *Paris* bras de la Seine, au bout *Paris* int-Jacques, entraîné souvent *Paris* ornements, a été reconstruit *Paris* lieu en 1719. Le *Grand-* *Paris* au *Change*, en face de la *Paris* bâtelet, remonte au temps de *Paris* de Lutèce. Détruit à diffé- *Paris* es, il fut reconstruit en 1629: *Paris* large de Paris (32^m); il a 7 *Paris* ein cintre, et a été débarrané

des maisons qui l'obstruaient en 1788. Le pont *Notre-Dame* est remarquable par la solidité et l'élégance de son architecture. Bâti pour la première fois en 1412, il s'écroula en 1499 et fut réédifié en 1587. Les maisons dont il était chargé furent démolies en 1787. On y voit encore une pompe hydraulique qui fournit de l'eau à Paris. Le pont *Saint-Michel* remplace divers ponts dont le premier datait de 1378. Le pont actuel fut entrepris en 1616: ses maisons ont été abattues en 1804. Le pont *Marie*, dans l'île Saint-Louis, commencé en 1614, fut achevé en 1635: ses maisons ont été détruites en 1787. Le pont de la *Tournelle*, sur l'autre bras, date de 1656. Son nom lui vient d'une tour carrée qui a servi dans un temps à renfermer les condamnés aux galères en attendant le départ de la chaîne. Le *Pont-Neuf*, touchant à la pointe d'une petite île réunie à la Cité, à l'endroit où les deux bras de la Seine se rejoignent, fut commencé en 1578 et achevé en 1604, sous le règne de Henri IV. Sur son terre-plein s'élève une statue équestre en bronze de ce prince, par Lemot. Autrefois, il y avait du côté du quai de l'École, un monument hydraulique, du xvi^e siècle, nommé la *Samaritaine*, à cause des figures qui le décoraient, et orné d'un carillon (*voy.* HORLOGE, T. XIV, p. 245). Ce bâtiment a été détruit sous le règne de Napoléon. D'après de vastes projets récemment, on établirait au bout du terre-plein une pompe hydraulique, et les eaux du petit bras de la Seine encaissées dans de nouveaux quais avec un barrage et des chemins de hallage rendraient la navigation plus facile en cet endroit. Le *Pont-Royal*, en face du palais des Tuileries, a été construit en 1685: on y jouit d'un magnifique point de vue. Tour à tour appelé pont *Louis XV*, de la *Révolution*, de la *Concorde*, *Louis XVI*, le pont de la *Concorde*, est dû à l'architecte Perronnet, qui a construit aussi le pont de Neuilly, réputé chef-d'œuvre de l'art. Commencé en 1787 et terminé en 1791, le pont de la *Concorde* est remarquable par la hardiesse de ses arches. Sous la Restauration, on l'avait décoré de statues qui ont été transférées dans la cour d'honneur du

château de Versailles (*voy. Part.*). Le pont d'*Iéna*, en face du Champ-de-Mars, a été commencé en 1806 et achevé en 1815. Plusieurs ponts en fer méritent encore d'être remarqués : ce sont le pont d'*Austerlitz*, de 5 arches seulement, commencé en 1801 et achevé en 1806 ; le pont des *Arts*, allant de l'Institut au Louvre, élevé en 1804, ayant 9 arches ; et le pont du *Carrousel*, qui, bâti en fonte de fer, vis-à-vis de la rue des Saints-Pères, d'après un système nouveau qui fait honneur à M. Polonceau, date des premières années de l'ère de la révolution de juillet. Enfin nous mentionnerons encore les ponts suspendus des *Inouïdes* ou d'*Antin*, vers les Champs-Élysées ; le pont *Louis-Philippe* entre le quartier Saint-Antoine et les îles Saint-Louis et de la Cité, et deux passerelles qui établissent une communication entre le Jardin des Plantes et le quartier de l'Arsenal.

Quatre arcs de triomphe (*voy.*) décorent actuellement Paris ; un cinquième, dit de Djimilah, doit y être apporté d'Afrique. Les deux plus anciens, élevés en l'honneur de Louis XIV, sont situés sur les boulevards intérieurs, et ont reçu le nom de *porte Saint-Denis* et *Saint-Martin*. Le premier, monument du plus bel effet, a été construit, en 1672, sur les dessins de Fr. Blondel. Il a 72 pieds de hauteur. Le portique se trouve entre deux pyramides engagées dans l'épaisseur de l'ouvrage, et chargées de trophées d'armes. La porte Saint-Martin a été érigée en 1674, sur les dessins de P. Bulet. Elle a 60 pieds d'élévation et offre trois ouvertures. Elle est ornée de bas-reliefs, mais elle n'a rien de la grandeur et de la beauté de sa rivale. L'*arc du Carrousel*, sur la place de ce nom, devant la grille d'entrée du château des Tuileries, a été élevé, en 1806, par Napoléon à la gloire de ses armées, d'après les plans de MM. Percier et Fontaine, et sur le modèle de l'arc de Septime-Sévère. Il se compose de trois arcades transversales, et est décoré sur chacune de ses principales façades de quatre colonnes en marbre rouge, surmontées de chapiteaux corinthiens en bronze, le tout soutenant un entablement en res-

saut. Il est enrichi de statues représentant les guerriers du temps, et reliefs. Une victoire montée sur un trainé par quatre chevaux en couronne. En remplacement des *chevaux de Venise* qu'on y voyait en 1815. En 1806, Napoléon décora un arc de triomphe à la gloire des armées de la république et de l'empire, il s'éleva à l'entrée de Paris par derrière de l'Étoile, au bout de la grande allée des Champs-Élysées, qui à l'axe du pavillon de l'Horlogerie. Ce monument surpasse par sa grandeur de ses proportions toutes les constructions du même genre. Sa hauteur est de 44^m.82, et sa hauteur de la grande voûte a 29^m.19 d'élévation, et 14^m.62 de largeur. Les arcs de 16^m de hauteur coupent versalement cette voûte. On a de grandes salles dans l'intérieur du monument de la gloire d'une époque, décoré de frises, de reliefs, de beaux groupes sculptés d'un effet majestueux. Il ne lui manque plus qu'un couronnement. Les arcs suivis, interrompus et repris à différentes époques, ont été successivement dirigés par Chalgrin, Goust, Blouet. L'édifice a été achevé en 1806 et inauguré, le 29 juillet, jour anniversaire de la révolution de 1830.

Pour passer en revue tous les monuments, en si grand nombre dans l'une des premières villes du monde, nous commencerons par ceux qui sont sacrés au culte. *A Jove principi*

1. En première ligne se place le sanctuaire national, la cathédrale dédiée à *Notre-Dame*. Ce chef-d'œuvre d'architecture gothique est sur l'île de la Cité, à la place d'une église consacrée à la Vierge, à S. J. à S. Étienne, mais dont l'origine est inconnue. Un second temple qui fut élevé au vi^e siècle, par les Childebert, fut réduit en cendres par les Normands, en 867. Robert Pieux résolut la reconstruction de *Notre-Dame* ; son fils Henri commença l'édifice de ce projet, et en 1163, le cardinal de Sully, évêque de Paris, fidèle, fit poursuivre les travaux.

Continuée par ses successeurs, arriva enfin à son achèvement vers 1259 : les constructions en étaient dirigées par l'architecte Jean de Chelles. On croit que le pape Alexandre III en posa la première pierre. Bâtie en forme de croix latine, l'église Notre-Dame a 144 pieds de long dans œuvre, 144 de large, et 104 pieds de haut; 120 piliers soutiennent les voûtes principales. La nef et le chœur sont accompagnés de doubles bas-côtés, écrasés de spacieuses galeries qui règnent tout autour de l'édifice. La façade principale se fait remarquer par son immense architecture, son élévation, sa profusion pleine de détails. Elle est surmontée par deux grosses tours carrées de 280 pieds de haut : on y monte 600 degrés, et les deux tours sont reliées entre elles par deux galeries hors œuvre que soutiennent des colonnes fines d'une délicatesse surprenante. La tour du sud est la fameuse cloche dite *bourdon*, qui pèse près de 32 000 livres. Fondue en 1682 et refondue en 1685, elle eut Louis XIV et la reine Marie-Thérèse pour parrain et marraine. Son battant pèse 976 livres. Il faut seize hommes pour la mettre en branle. La façade est percée de trois portes principales, pratiquées sous des voussures en ogives et enrichies de sculptures. Autrefois elle était encore ornée des statues des rois de France. Les portes latérales du transept sont de la plus élégante construction. Le chœur, pavé en marbre, a 126 pieds de long sur 45 de large. Tout autour, dans les bas-côtés, règne une suite de bas-reliefs. De beaux tableaux et de riches boiseries décorent le chœur. Le maître-autel est en marbre blanc, avec des sculptures en cuivre doré. On remarque une belle statue de la Vierge dans la chapelle qui lui est dédiée, ainsi qu'un lutrin en bois. Le gouvernement a résolu la restauration de ce vénérable monument démantelé à diverses époques. Au côté méridional de l'église était adossé le palais archiepiscopal, qui a été sacré et détruit dans l'émeute de février 1831. Les archives de l'église de Paris comprennent 106 évêques jusqu'à François de Gandy, sous lequel le siège fut érigé

en archevêché par Grégoire XV, le 20 octobre 1622. Au commencement du XVIII^e siècle, les revenus de cet archevêché montaient à 40,000 écus par an. Il avait été érigé en duché-pairie en 1674.

Plusieurs autres églises méritent une mention détaillée, les unes comme monuments d'architecture, les autres à cause des souvenirs de tout genre qui s'y rattachent.

Saint-Germain-des-Prés, sur la place du même nom, est le plus ancien édifice religieux de Paris. Childebert l'avait fait construire sous l'invocation de S. Vincent et de la Sainte-Croix. Elle était, dans son origine, environnée de fossés pleins d'eau, et flanquée de tours. Ruinée par les Normands, dans le IX^e siècle, reconstruite au commencement du XI^e, elle ne fut complètement achevée qu'en 1163. On y voit des arcs en ogive. Deux tours pyramidales d'architecture romane se trouvaient du côté oriental; une troisième est à l'entrée de l'église. On sait qu'elle dépendait autrefois d'une célèbre abbaye de bénédictins, chef-lieu de l'ordre (*voy.* T. III, p. 304), et qui possédait cette riche bibliothèque dont nous avons donné la description, T. III, p. 486.

L'église *Saint-Étienne-du-Mont*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, doit son origine à un oratoire, nommé chapelle du Mont, construit, dans le XII^e siècle, auprès de l'abbaye Sainte-Geneviève (*voy.* GÉNOVÉFAINS). Philippe-Auguste ayant fait clore Paris de murs du côté de l'Université, cette chapelle se trouva dans l'intérieur de la ville, et fut érigée en paroisse. En 1221, elle était déjà insuffisante : alors l'abbé et les chanoines de Sainte-Geneviève firent bâtir dans leur enclos une église, qu'ils dédièrent à S. Étienne. En 1491, cette église fut augmentée du côté du chœur; d'autres additions y furent faites en 1538 et 1605. La façade principale, qui affecte la forme pyramidale, et où sont mêlés les genres grec et sarrasin, offre un caractère qui ne manque pas d'agrément. La première pierre en fut posée en 1610, par Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Une seule tour, qui

s'élève au nord de l'édifice, sert de clocher, et donne encore un cachet particulier à cette église, dont l'architecture est remarquable par sa hardiesse et sa singularité. On y voit un beau jubé et le tombeau de sainte Geneviève. La chaire est un chef-d'œuvre de sculpture en bois.

L'église *Saint-Severin*, dans la rue du même nom, n'était d'abord qu'un petit oratoire, sous l'invocation de S. Clément. L'église actuelle est un monument gothique, dont plusieurs parties ont été reconstruites en 1347 et 1489. On y voit une singulière colonne torse derrière le chœur. La ville de Paris a récemment fait transporter à son entrée le portail de l'ancienne église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, démolie lorsqu'on a percé la rue d'Arcole; et plusieurs chapelles latérales ont été peintes à fresques par M. Flan-drin.

Saint-Germain-l'Auxerrois, en face de la colonnade du Louvre, passe pour avoir été fondé par Chilpéric. Ruinée par les Normands, cette église fut reconstruite par le roi Robert. Le chœur fut rebâti dans le xiv^e siècle; le portail actuel date de 1435. Devenue la paroisse des rois, lorsqu'ils établirent leur résidence au Louvre, elle subit de notables embellissements, et s'enrichit de chefs-d'œuvre d'art. Un service qui y fut célébré en mémoire du duc de Berry, le 13 février 1831, devint le signal d'une émeute pendant laquelle cette église fut saccagée, puis fermée. Rendue au culte le 13 mai 1837, elle a été depuis l'objet d'une restauration à peu près complète.

L'église *Saint-Eustache*, près des Halles, est aussi d'une origine fort ancienne: suivant Dulaure, elle fut élevée sur l'emplacement d'un temple antique consacré à Cybèle. L'église actuelle a été bâtie en 1532, sur les dessins de David. L'intérieur est un beau vaisseau dans le goût sarrasin. La voûte de la nef a près de 100 pieds de hauteur. Le chœur, construit sous le règne de Louis XIII, est admirable. La chapelle de la Vierge, avec une statue de la mère du Christ, en marbre blanc, exécutées par Pigalle, pour les Invalides, et le portail, achevé seulement depuis la révolution de Juillet, sont de deux ordres, le dorique et l'io-

nique. Ces deux parties, si p monie avec le reste de l'édifice, l'œuvre de Mansard. On y voit Saint-Eustache de beaux vitraux, naigrier, Désaugive et Jean-Baptiste. Sa sonnerie forme un joli carillon, orgue est célèbre.

Parmi les églises du xvii^e siècle, remarque *Saint-Louis et Saint-Antoine*, dans la rue Saint-Antoine, dont la première pierre fut posée par Louis XIV en 1627. Achevée en 1641, elle est destinée à la maison profane des Jésuites, ne fut dédiée qu'en 1672. Elle forme d'une croix latine, avec des pendentifs au milieu de la nef. Le portail est décoré de trois ordres de colonnes: les deux premiers sont ioniques, le troisième est composé. La chapelle de *Saint-Roch*, dans la rue Saint-Hippolyte, rebâtie, en 1653, sur les dessins de Jacques Mercier. Elle ne fut achevée qu'en 1750. Le grand portail, orné de deux ordonnances, l'une dorique, l'autre ionique, est du dessin de M. de Cotte. Le vaisseau de l'église est composé de deux ordres dorique et ionique. Une suite de chapelles se trouvent dans le même axe, et donnent un aspect particulier à cette église. On y voit une chaire, de beaux tableaux, etc. La chapelle de *Saint-Pierre*, sur la place du même nom, du Luxembourg, occupe l'emplacement d'une chapelle construite en 1646. Elle fut commencée en 1655, sur les dessins de Levasseur. Dix-huit ordres de colonnes furent employées à la construction du chœur et de ses bas-côtés. La nef, par le manque d'argent fit traîner la construction en longueur, fut terminée en 1745. Le portique, élevé d'après les dessins de Servandoni, et achevé en 1745, est composé de deux ordonnances dorique et ionique, du goût le plus pur. Aux deux extrémités sont des bâtiments carrés sur colonnes; on a élevé plus tard deux tourelles; celle du midi, construite par Maclaurin, est composée de deux ordonnances: la première octogonale, la seconde circulaire; la tour septentrionale dont l'architecte fut Chalgrin, diffère de l'autre par une plus grande élévation (elle a 210 pieds) et

rdonnance quadrangulaire. On se à Saint-Sulpice le maître-autel, s, la méridienne de Paris, tracée avé et sur un obélisque en marbre beaux tableaux et de belles statues grosse cloche, enfin deux valves orme coquillage, servant de bénitiers supportées par deux rochers de blanc sculptés par Pigalle. Aujourd'hui l'église est le grand séminaire rebâti en 1820.

ré des mérites de divers genres, pouvois accorder qu'une simple à la vieille église de *Saint-Leu, Saint-Denis*; aux églises de *Saint-James-des-Champs*, dans la rue Saint-James dont le portail méridional est sculptures estimées; de *Saint-Médéric*, dans la même rue, admire les vitraux; de *Saint-Martin*, dans le faubourg Saint-Martin; de *Gervais* (voy.), derrière l'Hôtel, qui toutes datent des xv^e et xvi^e siècles à *Notre-Dame-des-Victoires*, *Petits-Pères*, près de la Banquette-France; à *Sainte-Élisabeth*, Temple; à *Saint-Louis en l'Île*; *Thomas-d'Aquin*, entre les rues ominique et du Bac; à *Saint-Nicolas Chardonneret*, non loin de la laubert, qui font honneur au siècle; à *Saint-Philippe-du-Faubourg* le faubourg de ce nom, qui fut au xviii^e, aussi que le chef-d'œuvre de Soufflot (voy.) dont nous avons donné la description au mot PAN et qui a remplacé l'ancienne église de *Sainte-Geneviève*; enfin à *Saint-Paul-de-Paul*, construite au nord de l'ancien clos Saint-Lazare, et qui, rebâtie en 1824, n'est pas encore terminée. Nous nous arrêterons quelques instants de plus à une autre église appartenant à notre époque, *Notre-Dame-de-la-Paix*, en face de la rue Laffitte (faubourg Montmartre), élevée, en 1823, sur les plans de M. H. Lebas, et achevée en 1824. D'une richesse peut-être trop exagérée, ce petit temple est le premier fait chez nous d'imiter le genre moderne (voy. T. IX, p. 250). Les rangs de colonnes corinthiennes ornées de stuc, séparent la nef des bas-côtés. Les murs sont couverts de

peintures à fresque et un plafond à caissons chargé d'or forme la couverture. Le péristyle, composé de quatre colonnes d'ordre ionique, est surmonté d'un fronton couronné de trois statues représentant la Foi, l'Espérance et la Charité. Mais nous devons une description détaillée à celle des églises modernes qui est en même temps l'un des plus remarquables monuments de l'architecture française de notre époque.

La *Madeleine* n'était dans le principe qu'une chapelle de confrérie dont Charles VIII avait posé la première pierre, en 1493. Elle fut érigée en paroisse, en 1639. Anne-Marie-Louise d'Orléans posa, en 1660, la première pierre d'une église plus grande qui a subsisté jusqu'en 1795, au coin des rues de Surène et de la Madeleine. Longtemps avant cette démolition, le curé avait demandé un temple plus spacieux. Contant d'Yvry présenta des projets dont on adopta, au dire de l'auteur, le plus mauvais, et la première pierre de l'édifice actuel fut posée le 3 avril 1764. Couture fut adjoint au premier architecte. On changea la forme adoptée, et un porche de huit colonnes avec sept colonnes en retour fut ajouté au monument. Bientôt la révolution de 1789 fit interrompre les travaux. Cependant la belle position de ces constructions sur le boulevard, en perspective de la place de la Concorde, et surtout le grandiose du péristyle déterminèrent le gouvernement à les utiliser. En 1806, Napoléon résolut d'en faire un temple dédié à la gloire des armées françaises. Un programme fut publié, un concours ouvert. Intérieurement, le temple devait être décoré des statues des maréchaux et généraux qui se seraient plus particulièrement distingués, et les murs devaient être revêtus de tables d'or, d'argent, de bronze et de marbre pour y inscrire les noms des braves de nos armées, suivant le mérite de leurs actions. Parmi les 120 projets présentés, celui de P. Vignon fut adopté. Il ne ressemblait plus guère aux anciens projets que par le péristyle; encore, les premières colonnes étant défectueuses, on les démolit, et les constructions furent reprises et suivies avec plus ou moins d'activité jusqu'en

1814. La Restauration rendit cet édifice à sa première destination. Elle exigea en outre qu'il y eût dans l'intérieur de l'église des places où l'on élèverait des monuments commémoratifs à Louis XVI et à Louis XVII, à Marie-Antoinette et à la princesse Élisabeth. L'ordonnance intérieure éprouva par là de nombreux changements. Les travaux ayant été continués après la révolution de juillet, la Madeleine a été consacrée en 1842. C'est un parallélogramme de 100 mètres de long sur 45 de large, élevé sur un stylobate de 4 mètres de haut, et entouré extérieurement de magnifiques colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens; 8 occupent chacune des faces antérieure et postérieure, 18 se montrent sur les faces latérales. L'intérieur étant éclairé par en haut, il n'y a point de jour sur les murs qui offrent à l'extérieur des niches où l'on a placé des statues de saints. Une grande frise règne tout autour du monument. Son beau fronton (voy. T. XI, p. 737) représente le pardon de la Madeleine. Des portes de bronze, ciselées, figurant les commandements de Dieu, ferment le temple. Le fronton postérieur est resté lisse. On a ménagé intérieurement dans cette partie de l'édifice un espace destiné à recevoir la sonnerie, l'église n'ayant pas de clocher. L'intérieur de la Madeleine est une nef simple éclairée par trois coupoles. Un petit ordre ionique garnit les divisions de la nef, ainsi que le rond-point par lequel elle se termine et dont le centre est occupé par le maître-autel. De belles peintures ornent cette église, enrichie de statues, de marbres et de bronzes. Les dorures y surabondent; luxe frivole qui semble rapetisser les lignes de l'architecture, en même temps qu'il distrair l'esprit.

Aux monuments religieux appartiennent encore la *chapelle des Invalides* dont nous avons parlé dans l'art. consacré à l'hôtel, et la *chapelle expiatoire* élevée par M. Fontaine sur le terrain du cimetière de la Madeleine, rue de l'Arcade, en souvenir du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette: dans ce vaste tombeau, on voit deux groupes représentant Louis XVI avec son confes-

seur, et la reine implorant la religion.

Parmi les églises non celle qui offre le plus d'intérêt monument, est l'*Oratoire*, l'Honoré, devenu la principale église calviniste, qui sont encore en de deux autres temples pour leur culte; celui de la confession bourg est établi dans le temple *lettés*, ainsi nommé des carmes d'autrefois, et dans celui de la *tion*, rue Chauchat. Les Israélites ont une *synagogue* rue Notre-Nazareth.

2. Après les monuments religieux, ce sont ceux d'une destination particulière, consacrés à l'habitation de nos d'autres grands personnages destinés à être le siège d'une branche de pouvoirs publics. Les palais des *Tuileries* et le *Louvre* qui en tête des monuments de ce genre sont l'objet d'articles spéciaux par leur importance. A Paris, nul ne fixe au même degré l'attention du voyageur que le *Palais-Royal* Honoré, entre celles de Valois et de Bourbon. Construit par le cardinal de Richelieu sur les dessins de l'architecte Le Vau, il fut achevé en 1636, d'abord *Palais-Cardinal*. Le cardinal de Richelieu, en 1636, fit entretenir le palais orné de tout ce qui offraient alors de plus magnifique au roi, en 1639, pour en assurer sa mort, sous la condition que le roi, aux rois de France sans jamais aliéné de la couronne. On le donna au Palais-Royal quand la régente Marie d'Autriche en prit possession, en 1643. Lors de sa mort, Louis XIV le céda à son frère unique, le duc de Bourgogne, qui en jouir sa vie durant; et enfin Louis XV le fit donation entière au duc d'Orléans, son neveu, depuis roi de France, au royaume, à l'occasion de sa mort, avec M^{lle} de Blois (voy. T. VII, p. 781). En 1793, il reçut le nom de *Palais de l'Égalité*, et plus tard celui de *Palais National*. A la rentrée des Bourbons, le duc d'Orléans recouvra ce palais par son apanage. Louis-Napoléon Bonaparte pendant les Cent-Jours. Enfin le 26 juillet y prit naissance (1

. La façade du palais, précédée ritique en avant de la première à bâtie, en 1763, par Moreau; et ailes en retour des deux côtés. La seconde cour furent achevées duc d'Orléans actuellement roi. Les artements sont décorés d'un beau tableau et toute une galerie sacrée à l'histoire de la famille au. L'ancienne collection de tableaux est riche en chefs-d'œuvre, et celles gravées non moins célèbre, a lieu en 1789. Le Théâtre-Français, comme on sait, du Palais-Royal, vaste prolongement renferme le bazar connu de toute l'Europe. Les quatre côtes forment la clôture d'un jardin qui est une des promenades les plus agréables de Paris; il est séparé de la seconde cour par la galerie vitrée de la bibliothèque d'Orléans, qui, construite vers 1830, par des ignobles galeries de bois, où, au lieu de ce que dans le reste du bazar, au lieu du vice effronté frappait doucement les regards. Le Palais-Napoleon, forme maintenant un ensemble qui n'a peut-être pas son égal dans la ville.

Le Palais du Luxembourg ou de la Cour des Pairs, situé dans la rue de la Harpe et faisant face à la rue de la Harpe (faubourg Saint-Germain), est l'ouvrage d'un grand architecte, le duc de Harlay de Sancy avait commencé, vers l'an 1540. Le duc de Piémont (voy.) l'acheta et en fit des jardins, en 1583. Elle devint la propriété de la famille de Médicis qui la fit rebâtir sur les dessins de Jacques Desbrosses sur le modèle du palais Pitti à Florence. C'est le bel édifice que l'on voit aujourd'hui. Achevé en 1620, Médicis le légua à son second fils (voy. T. XVIII, p. 779) qui voulut donner le nom de palais d'Orléans. Le duc de Orléans, régent, il fut successivement occupé par la duchesse de Brunswick et par le duc de Orléans, et retourna au domaine de la couronne. Louis XV donna à son frère, depuis Louis

XVIII. En 1793, il fut converti en prison. Le Directoire y fut installé en 1795, et après le 18 brumaire, le Luxembourg devint successivement palais du Consulat, et palais du Sénat conservateur; enfin depuis la Restauration, la Chambre des Pairs y siège; ses fonctions comme Cour de justice ont nécessité, vers 1835, l'agrandissement du palais du côté du jardin. C'est un vaste édifice, d'un ordre sévère. Outre la grande salle où se réunit la Chambre des Pairs, et plusieurs salles accessoires, il possède une bibliothèque, une chapelle, une orangerie, etc., et surtout une galerie des meilleurs tableaux des peintres vivants de l'école française. Près de là, dans le Petit-Luxembourg, se trouve la grand-chancellerie de France où demeure le président de la Chambre des Pairs. Le jardin du Luxembourg, adossé au palais, a été primitivement planté par Marie de Médicis, sur les dessins de Desbrosses. L'allée de l'Observatoire, qui unit ce monument au Luxembourg, fut commencée en 1795, sous la Convention. Cette superbe promenade, qui donne de l'air et de la salubrité aux quartiers méridionaux de Paris, est pour les habitants de la rive gauche de la Seine ce que le jardin des Tuileries est pour les habitants de la rive droite.

Le palais de la Chambre des députés, sur le quai d'Orsay, en face du pont de la Concorde, est une dépendance du palais Bourbon; il fut commencé en 1722, sur les dessins de Girardini pour la duchesse de Bourbon, et continué successivement sur ceux de Lassurance, de Gabriel père, etc. Après la révolution de 1789, le palais Bourbon resta sans destination jusqu'à l'époque où s'y établit le conseil des Cinq-Cents, auquel succéda le Corps législatif, puis la Chambre des députés. Le péristyle en face du pont a été construit de 1804 à 1807, sur les dessins de Poyet. Il se compose de douze belles colonnes corinthiennes soutenant un fronton, et est précédé d'un vaste perron orné de statues. L'entrée principale de ce palais, sur la rue de l'Université, est fort belle; la cour d'honneur est fermée par un portique qui la sépare de la place du palais Bourbon. Outre la salle des séances, revêtue en

marbre, ornée de bas-reliefs et de tableaux, et dont le magnifique amphithéâtre est supporté par des colonnes également en marbre, ou remarque encore dans ce palais la salle des conférences, la salle des gardes, la bibliothèque, etc. Le président de la Chambre des députés occupe l'ancien palais Bourbon, construit par le prince de Condé (*voy.*), et dont les jardins s'étendent sur le bord de la Seine, jusqu'à l'esplanade des Invalides.

Le *Palais de Justice*, rue de la Barillerie, dans la Cité, était anciennement le palais des rois de France. Eudes, qui le premier y transporta sa demeure pour qu'elle fût mieux défendue contre les attaques des Normands, fit bâtir les tours qui en fortifiaient l'enceinte, et dont quelques-unes existent encore. Le palais fut augmenté et restauré par les ordres de saint Louis. Il y ajouta surtout la *Sainte-Chapelle* (1248), destinée à contenir les reliques qu'il avait acquises de l'empereur Baudouin. Elle fut élevée sur les dessins de Pierre de Montreuil, en trois années. Ce monument, incontestablement un des plus précieux que nous possédions, a malheureusement dû subir les plus incroyables dégradations; mais le gouvernement a ordonné et en poursuit la complète restauration. La Sainte-Chapelle a 110 pieds de longueur dans œuvre, et autant de hauteur, sur 27 de largeur. L'ornementation de ses croisées gothiques, fermées par de beaux vitraux, est admirable. Il paraît que Louis XI y fit faire des additions. L'incendie de 1630 en détruisit une partie, et par suite de celui de 1776, on démolit la sacristie. Louis XIV fit construire une flèche que l'on dut abattre quelques années avant la révolution. En 1802, après avoir servi de grenier à foin, la Sainte-Chapelle fut transformée en dépôt des archives judiciaires; quelques années encore, et ce bijou de l'architecture gothique sera rendu à l'art, et sans doute à sa destination religieuse. Philippe-le-Bel, Charles VIII, Louis XI et Louis XII ajoutèrent, de leur côté, aux constructions du Palais de Justice. Plusieurs rois l'habitèrent encore; mais déjà le Louvre était devenu leur résidence habituelle. La tour carrée *au coin du quai* reçut son nom de la

première grande horloge qu'on vit à Paris. Elle avait été fabriquée par Allemand, nommé Henri de Vienne. Charles V appela dans cette ville la cloche de cette tour, nommée *sonnée*, n'était mise en branle que lors de la naissance ou de la mort des rois de France ou de leurs fils aînés. Elle servit aussi à donner le signal de la Saint-Thélemy, et fut détruite à la Révolution. C'était dans la grande salle du Palais que le monarque recevait les ambassadeurs, qu'il donnait les festins de parade, et célébrait les noces des rois de France. Elle était ornée des statues des rois de France, et à l'un des bouts de la salle était dressée une grande table de marbre qui servait aux festins royaux. Le 7 mai 1618, un incendie détruisit l'antique salle du Palais. Jacques Desbrosses fut chargé de la reconstruction et termina la salle des Pas-Perdus en 1622. On y voit, depuis 1821, un monument à la mémoire de Malherbe (*voy.* T. XVI, p. 144). Vers la fin du règne de Louis XV, on a construit, au-dessus de la voûte de cette salle, les autres berceaux de voûte pour former des galeries où l'on conserve les anciens registres du parlement, des manuscrits précieux et une partie des archives judiciaires. Une salle d'architecture moderne règne sous la salle des Pas-Perdus. L'incendie de 1776 nécessita la reconstruction d'une grande partie de l'intérieur du Palais. C'est alors que, sur les dessins de Moreau, Desmaisons, Goussier et Antoine, architectes, on éleva le corps de bâtiment qui fait face avec un perron auquel on arrive par un grand escalier. Une belle grille en fer ferme l'entrée de la cour, en avant de la façade. L'intérieur du Palais est occupé par les cours et tribunaux. La Cour de cassation tient ses séances dans l'ancienne grand-chambre du parlement. La cour royale dans les anciennes salles de la Cour des aides. La cour d'appel siège dans l'ancien local de la chancellerie du Palais. Les tribunaux de première instance sont installés près de la salle des Pas-Perdus. La Cour des comptes occupait dans la cour de la Sainte-Chapelle un édifice distinct, construit

1830, affecté aujour d'hui au logement du préfet de police. Cette préfecture renferme les prisons de la Cour de justice et des tribunaux, tiennent au Palais de Justice. De nombreux plans de reconstruction doivent établir l'harmonie entre toutes les parties de ce grand tout, suivant le caractère monumental qui lui appartient, en évitant des habitations qui l'encombrent et l'obstruent. Les marchands, les libraires, qui firent appeler le Palais de Justice *Palais Marchand*, ont des galeries de ses galeries.

Très loin du plus ancien palais de nos rois, sur la place de Grève, si longtemps connue comme le théâtre des exécutions, se trouve l'*Hôtel-de-Ville*, ce vieux et véritable siège du pouvoir municipal. Au commencement du siècle, les bourgeois de Paris achevèrent pour tenir leurs séances la maison de la Grève, dite maison aux Dauphins. En 1833, la première pierre d'un nouvel hôtel y fut posée. La façade était percée jusqu'au second étage lorsque les statues furent suspendues. En 1549, un architecte italien, Dominique Boccadoro, de Cortone, présenta à Henri II un grand projet qui modifiait le premier qui fut adopté. Cet édifice a été terminé en 1606. Il présente au centre un grand bâtiment flanqué de deux pavillons dont la toiture s'élève sous un angle aigu suivant l'usage du temps. La façade est percée de 13 jolies croisées et de niches où l'on a récemment placé des statues de citoyens ayant rendu de grands services à la ville de Paris. Elle est surmontée par un campanille pittoresque, où l'on voit la belle horloge de la ville. Au-dessus de la porte d'entrée, on remarque sur un tympan un grand bas-relief en bronze représentant Henri IV à cheval. Une cour peu spacieuse est environnée de portiques décorés par J. Goujon, qui a aussi exécuté les sculptures de l'escalier. Sous une des arcades on voit la statue de Louis XIV, par Coyneux. La grande salle, dite du Trône, a 50 pas de long, elle est ornée de deux vastes cheminées. En 1801, l'*Hôtel-de-Ville* recut des agrandissements considérables par l'addition de l'hôpital et de l'église du Saint-Esprit et de l'église Saint-Jean, qui servait aux as-

semblées publiques. Le 26 mars 1836, le conseil municipal adopta le projet de MM. Lesueur et Godde pour l'embellissement de ce monument. Poussés avec activité, les travaux sont presque complètement terminés aujourd'hui. Les constructions nouvelles consistent dans deux ailes ajoutées de chaque côté de l'ancienne façade. Ces ailes se prolongent en retour à angle droit, l'une sur le quai de la Grève, l'autre sur la rue de la Tixeranderie; une façade postérieure parallèle à celle de la place lie les deux ailes latérales et complète le parallélogramme que forme le nouvel Hôtel-de-Ville. Une terrasse en hémicycle précède l'aile du quai, et sert de jardin au préfet de la Seine. Toutes les constructions nouvelles sont en harmonie avec les anciennes, et sont enrichies de sculptures et de colonnettes. Des niches semblables aux anciennes continueront à recevoir les statues des hommes utiles de la cité. L'hôtel de la préfecture a reçu les plus belles décorations.

Avec l'*Hôtel-de-Ville*, la *Bourse* est le principal centre des intérêts de la bourgeoisie parisienne; mais nous avons consacré un art. spécial au palais où elle est établie en commun avec le tribunal du commerce, et qui compte aussi parmi les principaux ornements de Paris.

Pour plusieurs autres palais, remarquables à bien des égards, nous sommes obligés de nous borner à une courte mention. L'*Élysée-Bourbon*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, fut construit, en 1718, pour le comte d'Évreux, par l'architecte Mollet, et passa ensuite à la marquise de Pompadour. Après sa mort, Louis XV l'acheta pour y loger les ambassadeurs extraordinaires. La duchesse de Bourbon en ayant fait l'acquisition plus tard, lui donna le nom d'*Élysée-Bourbon*. En 1792, il devint propriété nationale: vendu d'abord à des entrepreneurs de fêtes publiques, il fut ensuite acheté par Murat qui le céda au gouvernement. Napoléon l'habita plusieurs fois, notamment pendant les Cent-Jours. A la Restauration, Louis XVIII donna ce palais au duc de Berry, et depuis la révolution de juillet, il fait partie du douaire de la reine Marie-Amélie. — Le palais

de la *Légion-d'Honneur*, entre la rue de Lille et le quai d'Orsay, primitivement destiné à être la demeure du prince de Salm-Salm (*voy.*), est occupé par le chancelier de la *Légion-d'Honneur* et par les bureaux de l'Ordre. — Le *palais du quai d'Orsay*, aussi entre ce quai et la rue de Lille, où son péristyle ne saurait produire tout son effet, est un bel et vaste bâtiment. Commencé sous l'empire, abandonné sous la Restauration, repris sous le gouvernement de Louis-Philippe, et achevé en 1836, on y a récemment installé le Conseil d'état et la Cour des comptes. — Le *palais de l'Institut*, quai Conti, en face du Louvre, mais de l'autre côté de la Seine et du pont des Arts, est l'ancien collège Mazarin ou des Quatre-Nations fondé par le cardinal Mazarin sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle. La façade est composée d'un avant-corps surmonté d'un dôme au milieu de deux ailes en demi-cercle que terminent deux gros pavillons, qui malheureusement rompent ici l'alignement des quais en les rétrécissant. Ce monument renferme les bibliothèques Mazarine et de l'Institut, le secrétariat et les salles de séance de ce corps savant : les séances publiques se tiennent sous le dôme, ancienne église du collège (*voy. INSTITUT DE FRANCE*). — Près de là se trouve l'*hôtel des Monnaies* (*voy.*), vaste et bel édifice élevé sur l'emplacement de l'hôtel Conti, que le gouvernement songe à agrandir encore pour en faire l'unique atelier monétaire de France, et y réunir toutes les machines et tout l'appareil industriel que cette destination exige. — L'ancien hôtel de Soubise (*voy. ROHAN*), rue du Grand-Chantier, qui auparavant était l'hôtel de Guise, a reçu pendant le consulat le dépôt des Archives, auxquelles un savant antiquaire a consacré un art. spécial dans cet ouvrage. — La *Banque de France* occupe l'ancien hôtel de Toulouse, élevé par Mansard, en 1620, pour le duc de la Vrillière. — Le *Trésor* ou hôtel du *Ministère des finances* forme un immense quadrilatère dont le côté principal donne sur la rue de Rivoli. — Le *Ministère de la Marine*, sur la place de la Concorde, forme pendant au *Garde-Meuble de la Couronne*, et tous les deux sont un ornement de cette belle place.

Nous parlerons de quelques monuments publics à propos de destination, et nous avons mentionné haut les colonnes et les arcs de triomphe qui sont tout spécialement des monuments commémoratifs. Mais les chefs-d'œuvre de l'architecture réclament encore de nous un souvenir. Ainsi les amateurs voudront pas de visiter, rue de Valenciennes, les restes d'un édifice de construction moderne, appelé *palais des Thermes*, qu'on attribue à Constance Chastant, son petit-fils Julien. Outre d'anciennes jardins, des bâtiments d'une valeur en dépendaient primitivement, servit pendant plusieurs siècles de résidence aux rois de France de la 2^e race. Les Capétiens l'habitèrent, et, vers 1340, il fut à Pierre de Chasles, abbé de Clugny, commencer sur une partie de l'emplacement l'abbaye nommée *hôtel de Clugny* (*voy. T. VI*). Il subsiste encore une salle des dits de Julien, précieux et un de ce vaste monument, où des amenaient très probablement le Rungis ou d'Arcueil (*voy.*). L'édifice dit de *François I^{er}*, dans les Élysées, est un petit chef-d'œuvre de la renaissance, où Jean de Dinteville a prodigué toutes les ressources de son imagination. Elle a été apportée de la forêt de Fontainebleau, où elle servait à la décoration d'un pavillon de chasse. Les anciens hôtels d'exciter la curiosité, disparaissent les jours : on n'en peut plus guère voir qu'un petit nombre. L'hôtel de la rue du Figuier-Saint-Paul, a servi de résidence à Charles V ; celui de la rue des Bourdonnais, élevé vers le xv^e siècle, vient d'être démoli par *Carnaulet*, rue Culture-Sainte-Anne, n^o 27, a reçu les produits de la révolution : il doit une autre destination à l'habitation de M^{me} de Sevignin *Lambert*, rue et île Saint-Louis, décoré par des peintres célèbres, LEBLANC et LEBLANC. L'hôtel de la rue *Blanche*, rue du Foin-Saint-Jacques, n^o 14, paraît remonter au xv^e siècle.

en tête des établissements fondés sur des sciences, des lettres et des arts. Nous placerons l'antique *Sorbonne*, dont l'histoire fera l'objet d'un article particulier. On sait que ce nom était donné à une ancienne université de Paris. Elle avait son siège au quartier Latin, dans la rue qui porte le même nom, et dans les bâtiments qui ont depuis reçu l'ancien nom universitaire, près de l'ancienne église occupant l'emplacement de la cathédrale fondée, en 1253, par Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, et de la chapelle, en 1629, par le cardinal de Richelieu. On admire la pureté du portique de cette chapelle, du côté sud-est. Les mausolées du cardinal et de Richelieu y sont placés. Les bâtiments servent aux leçons des sciences de théologie, des lettres et des arts, au secrétariat, etc. La faculté de droit est établie à l'*École de Droit*, place de la Sorbonne, construite sur les dessins de Le Blond, où elle fut transférée en 1771. La faculté de médecine tient ses séances dans le grand amphithéâtre de *la Médecine*, qui, élevée sur les débris de l'ancienne école de chirurgie de Gondouin, de 1769 à 1786, est une des anciennes écoles de chirurgie de Paris, décorée sur la rue d'un péristyle à colonnade ionique. Cet édifice renferme une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique, des salles de dissection, un hôpital de clinique, dépendant de l'établissement. Voy. FA-
c.

En second rang des établissements universitaires viennent les collèges; ceux de Paris ayant une certaine célébrité, nous ne pouvons les passer sous silence. Il en existe cinq collèges royaux et deux collèges particuliers de plein exercice. Nous les plaçons dans la liste des premiers : 1° Le collège de *Louis-le-Grand*, dans la rue Saint-Louis, fondé, en 1560, par Guillaume de Joyeuse, évêque de Clermont, sous le nom de collège de *Clermont*. Les jésuites l'achetèrent en 1563, et, en 1681, Louis XIV leur permit de lui donner son nom, et il porta jusqu'en 1792; alors il s'ap-

pela collège de *l'Égalité*. En 1800, il était *Prytanée français*, et en 1802, *Lycée*, plus tard *impérial*; il a repris son nom à la Restauration. Ce collège a maintenant 515 élèves internes et reçoit 520 externes. 2° Le collège de *Henri IV*, établi dans l'ancienne maison Sainte-Genève, a été créé en 1802, sous le nom de *Lycée Napoléon*; il a 510 pensionnaires, 337 externes. 3° Le collège *Saint-Louis*, établi rue de la Harpe, à la place de l'ancien collège d'*Harcourt*, fondé par Raoul d'Harcourt, chanoine de Paris, en 1280, contient 350 pensionnaires et 600 externes. 4° Le collège royal *Charlemagne*, établi dans l'ancienne maison professe des jésuites, rue Sainte-Antoine, avait été érigé en lycée, en 1802. Il ne reçoit que des élèves externes au nombre de 760. 5° Le collège *Bourbon*, établi dans l'ancien bâtiment des capucins de la Chaussée-d'Antin, se nomma d'abord *Lycée Bonaparte*, à sa création, en 1802; 1,050 élèves externes le fréquentent. Les collèges particuliers sont : le collège *Stanislas*, fondé, en 1804, par Liautard, dans les bâtiments de l'hôtel Fleury, rue Notre-Dame-des-Champs; il ne reçoit que 250 élèves internes. Le collège *Rollin*, qui en admet 380, a été fondé par l'abbé Nicolle. Des différents collèges royaux relèvent, à Paris, 27 institutions et 83 pensions, établissements dont les chefs sont tenus d'envoyer leurs élèves aux cours des collèges. Paris possède en outre un grand nombre d'établissements d'instruction secondaire et primaire des deux sexes, et des écoles mutuelles.

Parmi les anciens collèges, il faut rappeler le collège *Sainte-Barbe*, où fut élevé saint Ignace de Loyola (voy.); de *Cambrai*; de *Bayeux*; de *Mignon* ou de *Grandmont*; de *Montaigu*; de *Navarre*, fondé par Jeanne de Navarre en 1304, où Henri III et Henri IV firent des études, ainsi que le duc de Guise : Gerson et Bossuet, ces deux lumières de l'église gallicane, y reçurent leur éducation. Les bâtiments de ce collège sont occupés maintenant par l'École polytechnique, etc.

Nous venons de nommer un établissement célèbre consacré à un enseignement supérieur spécial. Nous lui devons un

article à part, ainsi qu'à d'autres écoles d'un caractère non moins élevé : voy. POLYTECHNIQUE, NORMALE, PONTS ET CHAUSSÉES, MINES, COLLÈGE DE FRANCE, ÉCOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE et CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, etc.

Pour les riches collections qui sont les auxiliaires indispensables de tant d'institutions consacrées à l'étude des arts, des lettres et des sciences, en même temps qu'ils font la gloire des nations, nous pouvons également renvoyer le lecteur aux art. BIBLIOTHÈQUES, MUSEES, MUSÉUM, ANTIQUES, OBSERVATOIRE, etc. Mais nous dirons ici un mot d'un atelier typographique qui n'a peut-être point de rival et qui a rendu d'éminents services surtout à l'étude des langues orientales. Nous voulons parler de l'*Imprimerie royale*, qui occupe dans la vieille rue du Temple, l'ancien palais Cardinal, construit en 1712 par Armand-Gaston, cardinal de Rohan, et qui était une dépendance de l'hôtel de Soubise (voy. pag. 222). Dans le principe, l'imprimerie royale avait été au Louvre, puis à l'hôtel de Toulouse, où est actuellement la Banque de France; c'est en 1809, lorsqu'elle eut échangé son nom de *nationale* contre celui d'*impériale*, qu'elle fut transférée dans le local qu'elle occupe aujourd'hui. La fondation de cet établissement est due à François I^{er}. Il possède les plus riches collections des caractères orientaux ou de l'Asie ancienne et moderne, des caractères latins et des caractères européens qui diffèrent de l'alphabet latin. On évalue à au moins 400,000 kil. la fonte des caractères réunis. Napoléon l'enrichit de ceux de la congrégation romaine de la Propagande.

Enfin, à cette section appartiennent encore les théâtres dont Paris compte dans ce moment 23 * élégamment décorés; mais dont aucun, pas même les salles de l'*Odéon*, *Ventadour*, *Favart* ou de l'*Opéra-Comique*, malgré leur grandeur, ne présente un caractère vraiment monumental. On doit nommer en outre

(* On évalue, dit M. Lebrun, à 20,000 environ le nombre des personnes qui les fréquentent chaque soir, et à 9 millions chaque année les sommes que le public consacre à ce genre de plaisir.

l'Opéra, le *Théâtre-Français* théâtres de la *Porte-Saint-Martin*, *Gymnase*, du *Vaudeville*, de l'*Ambigu-Comique*, du *Cirque*. Presque tous ces noms dans notre ouvrage à leur ordre alphabétique : nous pouvons donc y renvoyer le lecteur.

4. Il nous reste à faire ces établissements de bienfaisance, militaires, d'utilité publique, que nous voyons ici sous une seule et même rubrique.

Il a été parlé de l'*Hôtel-Dieu*, le principal hôpital civil, au chapitre des TAUX (T. XIV, p. 230); nous ne parlerons ici que des changements dans les constructions y ont eu lieu par la nouvelle répartition des lits de l'hôpital. On a dû agrandir plusieurs ailes. Suivant un art. du *Journal des Débats* (4 août 1842), l'*Hôtel-Dieu* a pour avoir 800 lits; la *Pitié*, 600 lits; les hospices ou *Necker*, 329; *Cochin*, 114; *de la Charité*, 278; *Beaujon*, 400. *de la Pitié*, qui occupe les débris d'un monastère de filles, fondé d'Autriche, en 1621, est le principal hôpital militaire. L'église est une des plus régulières du xv^e siècle. Elle est surmontée d'un dôme de Mignard. Un appendice à cet hôpital, celui du *Gros-Cailou*. Un aile spécial a été consacré à l'*Hôtel des Invalides*, beau monument du xv^e siècle, destiné à servir de retraite aux soldats mutilés sur les champs de bataille. A l'art. HÔPITAUX, nous avons vu que de l'immense hospice de la *Salpêtrière*, ainsi nommé du lieu de son emplacement, où l'on préparait autrefois les médicaments et les vagabonds : il se trouve maintenant d'asile à 7,000 femmes infirmes, aveugles, paralytiques, infirmes, incurables, ainsi qu'aux femmes atteintes de plaies incurables, aliénées, etc. L'église de la *Salpêtrière*, à saint Louis, est surmontée d'un dôme qui fait honneur au talent de Bruant. *Bicêtre* (voy.), en France, a un article particulier. L'hospice des *Enfants-Trouvés*

tionner la maison d'accouchement la *Maternité*, dont il est l'article ASILE, les hospices des (voy.), des *Ménages*, des *malades*, des *Orphelins*, etc. ; le *Quinze-Vingts*, fondé par Louis XV, renfermant 300 aveugles et sourds-muets, l'*Institut des Jeunes Aveugles*, l'*Institut des Sourds-Muets*, où l'on donne aux jeunes gens atteints d'infirmités l'éducation spéciale ; les philanthropes ont su mettre à profit les moyens de ces malheureux ; l'*hôpital de la Pitié* est un bâtiment sur les bords de la Seine, près du pont Saint-Nicolas, qu'on porte pour y être examinés à leur reconnaissance, les personnes tuées, noyées, etc., trouvées sur la voie publique ; le *Mont-de-Piété* (voy.), établi par Louis XIV, des Blancs-Manteaux et le *Mont-de-Piété* a été terminé en 1786 : il a des salles et 22 commissaires. Les prisons (voy.) de Paris, sont préventives : telles sont la *prison de la préfecture de police*, la *prison de la Sergerie*, quai de l'Horloge, le *Palais de Justice*. D'autres ont un double caractère, et dans des divisions distinctes, les uns des condamnés, telles sont la *prison de la Force*, rue du Roi-de-Sicile, l'*hôtel Saint-Pol*, destinée aux accusés et des condamnés à la prison des dangereux et les plus abjects ; le bâtiment dans le faubourg de la Bastille, où l'on introduira un régime pénitentiaire ; *Sainte-Pélagie*, l'ancien prieuré de ce nom (voy.) la prison de détention préventive pour les femmes, et de correction administrative pour les femmes condamnées à la prison des Jeunes Filles, rue de la Roquette, construite en 1833, renferme les jeunes valets et filles en prévention, les adolescents et les filles, ainsi que ceux enfermés par la prison paternelle ; *Sainte-Pélagie*, l'ancien Jardin des Plantes, ancienne prison destinée aux femmes condamnées à la prison et à des pénitentes volontaires, fut fondée par trois dames en 1665 : elle sert de maison de détention préventive et à temps qui n'exécute pas une année, surtout pour les délits politiques. Les autres prisons ne reçoivent que des condamnés : tels sont le *Dépôt des condamnés* ou prison de la *Roquette*, en face de la maison des Jeunes Détenus ; elle remplace Bicêtre, et garde les condamnés à mort jusqu'au jour de leur exécution, les condamnés aux travaux forcés et à la détention prolongée jusqu'à leur départ pour le bagne ou les maisons de force ; les *Madelonnettes* (voy.), près du Temple, qui reçoivent maintenant les femmes condamnées pour délits ; enfin, la *prison de la Dette*, rue de Clichy, élevée par M^{me} la duchesse de Berry et la ville de Paris, pour enfermer séparément les condamnés pour dettes, jusque-là détenus à Sainte-Pélagie. La ville de Paris entretient encore un *dépôt de mendicité* à Villers-Cotterets, et une *maison de répression* à Saint-Denis. La prison militaire occupe une partie de l'ancien prieuré de l'*Abbaye Saint-Germain-des-Prés*.

Siège de l'état-major de la 1^{re} division militaire, Paris renferme encore beaucoup d'autres établissements qui en dépendent : telles sont de nombreuses casernes, dont la plus belle, connue sous le nom de l'*École-Militaire*, fut bâtie par Louis XV, en 1751, sur les dessins de Gabriel, et achevée par Brongniart. Elle forme la clôture du Champ-de-Mars (voy. p. 212), du côté des boulevards. Primitivement cinq cents enfants nobles sans fortune devaient y recevoir leur éducation. Parmi les autres institutions militaires, nous ne pouvons passer sous silence le *Dépôt de la guerre* (voy.) et celui de la *Marine* (voy.), le *Musée d'artillerie* (voy. MUSÉES) et le *Musée maritime* au Louvre.

Paris est une des villes de l'Europe qui possède le plus grand nombre de halles et marchés. On doit citer la *halle aux draps*, la *halle aux veaux*, la *halle à la volaille*, dite la *Vallée*, et surtout la *halle aux blés*, bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons. Il en a été parlé au mot HALLES, ainsi que de l'*entrepôt des vins*, sur le quai Saint-Bernard, vaste établissement élevé depuis 1807, sur

Paris est une des villes de l'Europe qui possède le plus grand nombre de halles et marchés. On doit citer la *halle aux draps*, la *halle aux veaux*, la *halle à la volaille*, dite la *Vallée*, et surtout la *halle aux blés*, bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons. Il en a été parlé au mot HALLES, ainsi que de l'*entrepôt des vins*, sur le quai Saint-Bernard, vaste établissement élevé depuis 1807, sur

l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Victor; Non loin de là est l'*entrepôt des huiles*, près du cloître des Bernardins. On remarque encore les marchés des *Innocents*, *Saint-Germain*, *Saint-Martin*, *Saint-Honoré* ou des *Jacobins*, etc. Le marché du *Temple*, dans la rue de ce nom, occupe une partie de l'ancien enclos des Templiers (*voy.*). Tout près se trouve un couvent de religieuses cloîtrées, dont le jardin contenait autrefois la tour ou plutôt le donjon du Temple, qui remontait au XII^e siècle, fut habité par les rois de France, servit de prison d'état, et où fut enfin enfermé Louis XVI avec sa famille. Ce donjon a été démoli en 1810. Le marché *Saint-Jacques*, rue des Arcis, servant aussi à la friperie, s'étend sur l'emplacement d'une ancienne église de ce nom, qui datait du X^e siècle. Vers l'an 1240, on avait rebâti cette église, dont les travaux ne furent achevés qu'en 1520. C'est vers ce temps qu'on a élevé la vieille tour gothique que l'on admire encore aujourd'hui.

Un immense *grenier de réserve* a été bâti sur le jardin de l'ancien arsenal. Sa façade se développe au bord du canal de l'Oureq sur une étendue de 1,077 pieds de longueur. Il devait servir à contenir une provision de 100,000 quintaux de blé; mais il en renferme à peine la moitié. Sur le bord du même canal, on trouve la *Douane* (*voy.*), derrière le boulevard Saint-Martin. Enfin, Paris montre avec orgueil ses superbes abattoirs (*voy.*) élevés en 1809.

Les cimetières, placés en dehors du mur d'enceinte, sont presque tous remarquables soit par leur site et leur disposition, soit par les monuments qu'ils offrent aux regards. Celui du *Père-La-Chaise*, qui réunit tous ces avantages, est certainement au nombre des plus grandes curiosités de Paris. Nous lui avons consacré un art. à part, de même qu'au cimetière Montmartre. Pour les anciens, on peut voir les mots CIMETIÈRE, CARRIÈRES SOUS PARIS, CHARNIER, etc.

Enfin nous voudrions encore dire un mot de tant de jolies maisons de campagne des environs de Paris, si pleines de charmes et de souvenirs; mais leur indication trouvera mieux sa place aux art. de dép. :

SEINE, SEINE-ET-OISE, SEINE-ET-MARNE, etc., où nous aurons aussi des différentes circonscriptions du ressort de Paris, de son académie, de ses tribunaux, etc.

II. *Statistique*. On compte environ 30,000 maisons ayant la voie publique. D'après le recensement publié par l'ordonnance du 10 octobre 1842, la commune se composait aujourd'hui de 935,261 hab.; donnerons le mouvement de la population pour l'année 1836, qui est la plus nous avons adoptée pour toutes les villes. Paris avait alors 909,111 hab. : naissances furent au nombre de 14,645 mâles, 14,297 femelles, 9,633 illégitimes; mais dans la même année il y eut 1,337 légitimes naturels : 1,787 enfants naturels sans vie. 8,308 mariages furent célébrés : 6,736 entre garçons et filles, 836 entre garçons et veuves, 836 entre filles et veufs et veuves. On compta 24,057 décès (12,043 mâles, 12,014 fem.), dont 14,645 naturels, 8,335 aux hôpitaux civils, 7,318 militaires, 64 dans les prisons, 289 déposés à la Morgue. A l'EGALITÉ, nous avons rapporté quelques particularités sur les chances de la vie dans cette grande ville. En 1789, la population n'était que de 600,000 hab. ; en 1817 s'éleva déjà à 711,000 hab. ; en 1842 n'était guère que de 250,000 hab. et de 100,000 en 1315 *.

Voici l'état des consommations de cette immense population, en 1840 : vins, 866,331 hectol.; cidre et poirée, 45,159 hect.; cidre et poirée, 16,588 hect.; bière, 128,957 hect.; 71,718 boves, 73,113 veaux, 437 chevaux, 90,190 porcs ou sangliers abattus. Il faut ajouter à ce total : kilogr. de pâtés, terrines, volailles, frites, écrevisses et homards; kilogr. de viandes à la main; kilogr. d'abats et issues. La ve-

(*) On trouvera de grands détails sur ces matières, ainsi que sur les autres, dans notre *Statistique générale et particulière de la France*, t. I^{er}.

s marchés était de 5,098,872 des huîtres, de 1,191,875 fr.; oisillons d'eau douce, de 564,245ailles et gibiers, de 7,457,041 rurre, de 11,507,698 fr.; des 5,318,959 fr. Il y est entré 1 kilogr. de fromages secs et ctol. d'huiles fines. Enfin, on a 6,738,051 bottes de foin, 84 de paille, et 946,670 hectol. Il faut joindre ensuite à ce ta-grains et farines dont la con- ordinaire est évaluée à 1,580 59 kilogr. par jour, ce qui fait 6,953 quintaux métriques. se actuellement à Paris qu'une n générale de 852 pouces d'eau s fournis par les sources d'Ar- ouces); des Prés Saint-Gervais, et Mémilmontant (9 pouces); eaux de la Seine élevées à la otre-Dame (48 pouces), aux feu de Chaillot (216 pouces), os-Cailloü (70 pouces). A ce fant ajouter 600 pouces d'eau r le canal de l'Ourcq; mais cette as potable et ne sert qu'au la- rnes. Le puits artésien creusé, lus grands efforts, dans la cour air de Grenelle, et dont l'eau doit en ajouter une nouvelle Les eaux d'Arcueil (voy.), amen aqueduc, sont reçues au châ- de la rue Cassini; le château a place du Palais-Royal élève t Seine, et le monument de ce lécore le boulevard du Temple, e huit lions de fonte, est ali- les eaux de l'Ourcq. Ajoutons vant, que l'effet de cette fon- les eaux tombent en cascade rand bassin, est des plus gran- ais que la fontaine la plus belle t peut-être celle des *Innocents*. e en 1551 (voy. GOUVERN et LES- oim des rues aux Fers et Saint- le a été transportée au milieu é des Innocents en y joignant éme côté pour en faire un carré ha peut encore citer la fontaine de Grenelle, due au ciseau de lon; celle de la place Saint-Mi- e de la pointe Saint-Eustache, ut le palais de l'Institut, etc.,

et parmi les modernes celle de la rue Gaillon, celle de la place Louvois, ornée de statues gracieuses, élevée par Visconti sur l'emplacement de l'ancien théâtre de l'Opéra (voy.), que l'on avait destiné à une chapelle expiatoire au duc de Berry. Près de là se construit sur les dessins du même architecte la fontaine monumen- tale élevée par souscription à Molière (voy.). Quant à la fontaine bâtie à la mé- moire de Cuvier, près du Jardin des Plantes, nous avouons qu'elle nous parait laisser beaucoup à désirer relativement à l'ornementation que l'artiste a adoptée à son égard.

Il n'est point de villes dont l'industrie soit aussi avancée que celle de Paris sous le rapport de la beauté des produits et du goût qui y préside. Nulle part on ne fabrique de plus beaux meubles, de plus riches bronzes et dorures, de plus magnifiques pièces d'orfèvrerie, joaillerie et bijouterie fine ou fausse, produits qui, avec la parfumerie, les cartonnages, la mercerie, la lingerie, les nouveautés, les fleurs artificielles et les modes prennent plus particulièrement le nom d'*articles de Paris*. Puis, on cite avec justice ses manufactures de draps fins, de tissus mérinos et cachemires, de châles, gazes, tulles de soie, crêpes, rubans, blondes, indiennes, papiers peints, sa passemen- terie, sa bonneterie, sa chapellerie, ses armes de luxe, sa sellerie, carrosserie, coutellerie, horlogerie, ses pla- qués d'or et d'argent, ses instruments de précision, sa quincaillerie; sa fabrica- tion d'outils et de mécaniques se perfec- tionne chaque jour. Ses caractères d'im- primerie sont dignes de la haute position qu'occupent sa librairie et sa littérature. L'impression des gravures et lithogra- phies, propage noblement les œuvres de ses nombreux artistes. Rappelons encore ses instruments de musique, ses liqueurs, ses produits chimiques, ses teintureries, tanneries, etc., etc. Outre ses manufac- tures de tapis en tout genre (voy. aussi l'art. GOBELINS), celles des glaces (voy.) et de tabac ont une haute importance. Voy. EXPOSITION.

Alimenté par cette admirable indus- trie, de même que par l'énorme consom- mation dont nous avons donné une idée,

le commerce de Paris est d'une activité prodigieuse. En 1839, on comptait dans cette ville 70,491 patentés, chiffre qui, en 1832, n'avait été que de 51,751. Dans l'année 1838, on estimait ses exportations, à l'étranger seulement, à la somme de 124 millions de fr. On y reçoit de grandes quantités de fer, laines, coton, draps et autres articles de fabrication française et étrangère, des denrées coloniales et épiceries, drogueries, etc., du bois de chauffage et de construction, du charbon de bois, de la houille, des couleurs, vernis, marbres, pierres de taille, etc., etc. Paris voit arriver la plupart de ces marchandises sur les bateaux qui sillonnent la Seine, et sur les bords de laquelle de beaux ports sont destinés à en opérer commodément le déchargement. Dans le courant de 1839, sont arrivés 19,664 bateaux par la haute et la basse Seine et par le canal de l'Ourcq; on en a évalué le jaugeage à 1,919,654 tonneaux. Placée pour ainsi dire au milieu de la Seine, au-dessus des lieux où son lit reçoit l'Oise, au-dessous des points où l'Aube, l'Yonne et la Marne lui versent leurs eaux, aboutissant d'un côté à la mer, remontant par sa source jusque vers Lyon, liée par des canaux aux principaux fleuves de la France, ces communications ainsi que les routes et les chemins de fer qui y ont leur tête, assurent l'approvisionnement de la grande ville. Aussi la *marchandise d'eau*, comme disait un vieil auteur, fut-elle la cause première de la richesse de Paris. C'est donc avec raison qu'il lui a consacré sa reconnaissance en prenant dans ses armes au champ de gueule une nef *habillée* d'argent sur des flots de même métal.

Pour donner une idée du mouvement qui règne dans cette immense agglomération d'hommes, nous dirons qu'en 1838 on y comptait 20,000 cabriolets, fiacres, diligences et omnibus; 35,000 hachets, tombereaux et charrettes; 6,000 voitures de remise et bourgeoises; en tout 61,000 véhicules de toute nature. Nos articles BANQUE DE FRANCE, ÉPARGNES (*caisses d'*), etc., pourront donner la mesure du numéraire qui y est constamment en circulation. Les principales des 250 feuilles publiques qui y pa-

raissent sont énumérés à l'art. JOURNAUX. Une population flottante de 35 à 40 personnes vit dans près de 700 garnis, auxquels il faut ajouter encore plus de 200 logeurs à la nuit. Le budget de la ville de Paris s'élève à environ 100 millions de recettes balancées par une dépense à peu près égale. En réunissant toutes ces données, on recompose par l'imagination ce tableau à scènes chaotiques, dont l'observateur a ici le spectacle sous les yeux; mais quelque ment quelque varié, quelque retentissant se le figure, on restera encore bien au-dessous de la réalité; l'on n'aura qu'une faible image de cette vibrante d'activité ou fiévreuse de vie où tant de talents se développent, de richesses se créent, et tant de vies succombent.

L. L.

III. *Histoire.* L'existence de Paris remonte jusqu'au-delà de la naissance de J.-C. César connaît déjà la ville tribu gauloise des *Parisii*. Il l'appelle *Lutèce* (*Lutetia*), nom que les uns ont dérivé de *lutum*, boue, argile, parce que le territoire primitif de cette ville était un marécageux, et auquel d'autres ont attribué une origine celtique, en sorte qu'il s'en ferait ville entourée d'eau, ou encore du Corbeau. C'est peut-être en terminant ce nom, suivant l'usage grec, Strabon donne à Paris celui de *Lutetia*, qu'on pourrait expliquer par *lutetia* blanche. Dulaure a hasardé une conjecture sur l'origine du nom des *Parisii*: il prétend que les endroits désignés par ce nom de *Bar*, sont en général de petites frontières, il pense qu'il peut avoir même étymologie, par la permutation de *b* en *p*, le territoire des *Parisiiens* était alors une frontière qui séparait les Parisiens et les Carnutes des Silvanectes qu'il en soit, c'est l'an 54 avant J.-C. que les *Parisii* paraissent pour la première fois sur la scène politique. Ils avaient convoqué les chefs gaulois à Lutèce. L'année suivante, presque toutes les tribus se soulevèrent. Les Parisiens furent les premiers à se révolter, ils se révoltèrent d'abord Labiénus avec pertes, bientôt ils expièrent cette révolte. Les Parisiens, maître de Lutèce, la fit rebâtir et entourer de murailles. Il établit deux tours à la tête des ponts de bois jetés à

se trouvent aujourd'hui le Petit et le pont au Change. Pendant l'occupation romaine, cette ville s'étendit au nord, en dehors de l'île, et la résidence des gouverneurs des Gaules Julien qui embellit ou rebâtit les Thermes (voy. p. 222), y recueillit saint Denis (voy.) et rechercha l'Évangile vers 245, et y fut martyrisé avec ses compagnons. Clotaire I^{er}, chef des Francs, chassa les Wisigoths de Paris, en 465. Clovis son fils prit le siège de son empire, en 486, et fit bâtir une basilique en l'honneur de sainte Geneviève qui mourut sous son règne. En 508, le roi Clotaire prit le titre de roi de France, et mourut en 558, après avoir fondé l'abbaye de Sainte-Denis, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et Saint-Germain-des-Prés. Sous les princes de la première race, Paris eut l'avantage d'être la résidence particulière des rois, et ses habitants conservèrent leurs privilèges. Les Carlovingiens résidèrent peu à Paris. Dans une visite, vers 779, Charles le Grand y établit pourtant une école. Ses successeurs de ce grand prince, ne purent appartenir en propre au royaume de France. Les Normands (voy.) y mirent plusieurs fois le siège, et furent repoussés (845, 856, 861); mais ils connurent la belle défense des Normands sous le comte Eudes, contre ces Normands. Enfin, Hugues-Capet, duc de France, s'empara de la couronne, et son règne devint celui du royaume. Le palais de Justice fut le siège du gouvernement. La ville s'élargissait déjà sur les côtés de la Seine. Philippe-Auguste, en s'embarquant pour une croisade, ordonna la construction d'un mur d'enceinte qui partait du quai jusqu'au quai des Ormes et des Carreaux, en passant par la rue Saint-Nicolas, la pointe Saint-Eustache, la rue de la Harpe, la place Baudoyer, etc. L'enceinte méridionale allait du pont des Carreaux au pont de la Tournelle en passant par le carrefour Bussy, la place Saint-Victor, la rue des Fossés-Saint-Victor, les Fossés-Saint-Bernard. Des portes s'ouvraient à l'entrée de la ville et à sa dé-

fenue. Philippe-Auguste jeta les fondements de la basilique actuelle de Notre-Dame, et fit construire la tour du Louvre. Sous son règne, s'élevèrent les églises Saint-Honoré, Saint-Thomas et Saint-Nicolas du Louvre, et l'hôpital de la Trinité. Saint Louis fit bâtir la Sainte-Chapelle, créa le Châtelet, où il ne dédaignait pas d'aller rendre lui-même la justice; établit l'École de chirurgie, fonda les Quinze-Vingts, dota l'Hôtel-Dieu et institua la police du guet (voy.) faite par les bourgeois. Philippe-le-Long fixa le parlement (voy.) à Paris, en 1319, et y établit une foule de juridictions, la Cour des Comptes, celle des Aides et des Monnaies, etc.

Les travaux d'une quatrième enceinte commencèrent sous le prévôt des marchands Marcel (voy.), après les désastres de la bataille de Poitiers (1356). La ville s'agrandit presque jusqu'au boulevard, de l'Arsenal à la porte Saint-Denis. De là les murs revenaient par les rues Bourbon-Villeneuve, Neuve-Saint-Eustache et l'emplacement du Palais-Royal jusqu'à la rue du Rempart-Saint-Honoré, la rue Saint-Nicolas, et aboutissait à la Seine à peu près au pont du Carrousel. Les portes Saint-Antoine ou de la Bastille, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré, etc., défendaient l'entrée. Les bords de la Seine avaient quatre tours, dites du Bois, près du Louvre; de Nesle, de l'autre côté, vers la rue des Petits-Augustins; au levant étaient la Tournelle, et la tour Billy près des Célestins. La pointe de l'île Saint-Louis était défendue par un fort en bois. De grosses chaînes fermaient en outre le passage de la rivière. Charles V établit sa cour à l'hôtel Saint-Paul, et les rois y résidèrent, ainsi qu'à l'hôtel des Tournelles, jusqu'au temps de François II, mais non d'une manière assidue. Le xv^e siècle fut funeste à Paris. Une épidémie fit périr une grande partie des habitants. Le massacre des Armagnacs, la disette, la peste, la mortalité, en emportèrent beaucoup d'autres. En 1420, Paris tomba au pouvoir des Anglais, qui n'en furent chassés qu'en 1436.

Sous Louis XI, la population de Paris augmenta considérablement; la ville s'é-

tendit au midi. La poste aux lettres fut établie et l'imprimerie protégée, la bibliothèque royale enrichie. Charles VIII posa la première pierre de la Ville-Lévéque, et sous François I^{er}, qui s'occupa beaucoup des fortifications de Paris, l'enceinte de la ville s'avança à l'ouest jusqu'à y comprendre le jardin des Tuileries. Pendant ce règne, de beaux monuments s'élevèrent, des rues furent ouvertes, les demeures particulières devinrent plus commodes. Sous l'influence de l'Italie, où s'effectuait la renaissance des arts, les ordres grecs commencèrent à être employés dans les édifices. Les églises de Saint-Gervais, de Saint-Merry, l'Hôtel-de-Ville, furent rebâties ou restaurées. Le Louvre fut recommencé sur un nouveau plan. La construction du faubourg Saint-Germain se continua. Les troubles religieux arrêtaient un peu cet élan. Bientôt sonna l'heure de la Saint-Barthélemy (voy.). Le sculpteur J. Goujon (voy.), auquel Paris doit de si admirables richesses, tombe frappé sur son échafaud. Cependant on voit encore s'élever le château des Tuileries, l'hôtel de Soissons, le collège de Clermont, etc. La Ligue (voy. ce nom, BARRICADE, GUISE, etc.) finit par chasser le roi Henri III de sa bonne ville. Néanmoins le couvent des Capucins, celui des Jésuites (rue Saint-Antoine), le monastère des Feuillants, s'élevèrent sous son règne ainsi que l'hôtel de Bourgogne, et le Pont-Neuf fut commencé. Paris n'ouvrit ses portes à Henri IV qu'après cinq ans d'une guerre déplorable. Il y fit son entrée le 22 mars 1594, et se rendit au Louvre, puis de là à Notre-Dame. Son règne vit exécuter l'hôpital Saint-Louis, le Pont-Neuf, les Tuileries, la place Royale, etc. Sous Louis XIII, le Luxembourg et le Palais-Royal furent bâtis, ainsi que le pont Marie, le pont de la Tournelle et le pont au Change actuel. On éleva le portail de Saint-Gervais, l'église Saint-Roch, l'Oratoire, l'abbaye du Val-de-Grâce, les Madelonnettes, les hôpitaux des Incurables, de la Pitié, de la Salpêtrière, des Enfants-Trouvés. L'aqueduc d'Arcueil conduisit les eaux de Rungis à Paris. La Sorbonne fut construite. Le Jardin des Plantes date aussi

de ce temps. Des statues furent érigées à Henri IV sur le Pont-Neuf, et à Louis XIII sur la place Royale. La noblesse quittant ses châteaux vint s'établir dans des hôtels du faubourg Saint-Germain. Enfin, les limites de Paris s'avancèrent du côté des rues Saint-Marc, à peu près jusqu'au boulevard intérieur. La rue Saint-Honoré fut reportée à la rue Royer et la porte Montmartre à la rue des Minimes. Le faubourg Saint-Honoré engloba le village du Roule et la Ville-Lévéque; le faubourg Saint-Antoine s'étendit aux villages de Popincourt et de Romainville.

La Fronde (voy.) vint encore une fois troubler la capitale. Mais bientôt Colbert (voy.) donna l'essor au grand siècle. Un magistrat fut chargé spécialement de la police de Paris, en 1664. L'enceinte de la ville fut reculée. Ce lot devint un de ses faubourgs. Les murs de Paris furent abattus et remplacés par des promenades plantées d'arbres. Des fêtes de triomphe s'élevèrent aux portes de Paris au lieu des anciennes poternes. Des magnifiques places furent construites. Perrault imagina la belle colonnade du Louvre. Le règne de Louis XIV vit encore s'élever les Invalides, l'Observatoire, le collège des Quatre-Nations, les Galeries, Saint-Sulpice fut commencé, le pont Royal édifié; Le Nôtre (voy.) embellit le jardin des Tuileries. Les Champs-Élysées furent plantés. La grande statue du roi, en bronze, fut posée sur la place Vendôme. Beaucoup de fontaines furent établies, etc.

Pendant la minorité de Louis XV les affaires attirèrent à Paris une foule de gens pressés de s'enrichir, qui y trouvaient leur ruine. Sous le règne de ce prince Paris prend pour limites la ligne actuelle des boulevards intérieurs. On peuta aussi la construction du Garde-Meuble du Palais-Bourbon, de l'École militaire, de l'École de droit, de l'École de chirurgie, de l'hôtel des Monnaies, de l'église Sainte-Genève (Panthéon), de Saint-Philippe-du-Roule, de la Halle au-Blé; la statue de Louis XV fut posée sur la place de ce nom. Les reverberes furent substitués aux lanternes.

Louis XVI ne put rien faire pour la capitale. Pendant la Révolution, Paris

de bien des j... rées sanglantes
 que nous retraçons à l'histoire ailleurs.
 Le peuple se livre à des actes de Van-
 p... : on ne se contente pas de renverser
 Louis Bastille (voy.), les statues, les
 temples, tombent sous le mar-
 révolutionnaire. Aux massacres suc-
 tent les boucheries judiciaires. La place
 la Révolution voit rouler la tête du
 peuple. Les proconsuls succombent
 eux-mêmes, après s'être entre-dévorés.
 La Convention s'occupa pourtant de
 l'éducation : l'Institut, l'École nor-
 male, l'École polytechnique, furent dé-
 veloppés par elle. Le Directoire continua
 l'œuvre. Enfin parut le grand génie qui
 rétablit l'ordre et multiplia les
 bien-être nouvelles.

En milieu de ses guerres continuelles,
 le peuple poussa activement les embellis-
 sements de Paris. Il suspend des trophées
 sur les temples, enrichit nos musées, nos ar-
 chives, des chefs-d'œuvre et des docu-
 ments les plus précieux. Des monuments
 furent élevés de toutes parts ; les ponts d'Aus-
 t... des Arts, d'Iéna, sont construits.
 Le canal de l'Ourcq est commencé ; de
 nouvelles fontaines sont ajoutées aux ancien-
 nes ; des halles et marchés se bâtissent ;
 de nouveaux abattoirs s'élèvent ; le Louvre est
 restauré. La place du Carrousel est em-
 bellie, ornée d'une grille et d'un arc de
 triomphe. Une galerie nouvelle doit unir
 les galeries au Louvre. La colonne de
 la Grande-Armée est coulée avec le bronze
 de la République. Aux environs des Tuileries, de
 nouvelles rues s'ouvrent. Les fondements
 de la Bourse sont jetés ; la Banque s'é-
 tend ; les églises sont réparées ; l'arche-
 vêché agrandi. Les restes épars des mo-
 numents dévastés sont recueillis dans un
 musée. Le palais du Corps législatif reçoit
 un beau portique. La Madeleine, con-
 servée en temple de la Gloire, est poussée
 vers l'ouest. L'arc de triomphe de l'Étoile
 est élevé à l'armée française le plus beau
 monument en ce genre, etc.

Mais des défaites livrées à la fin Pa-
 ris à l'étranger ; et les princes de la famille
 des Bourbons rentrèrent dans la capitale.
 Une énorme contribution pesa sur la
 ville. Délivrée des ennemis de la France,
 la restauration s'occupa aussi de quel-
 ques améliorations. Les canaux furent

achevés, ainsi que l'entrepôt des vins et
 le grenier de réserve. Des halles et mar-
 chés furent terminés ; les collèges aug-
 mentés, etc. Sous le règne de Charles X,
 des églises furent commencées, des rues
 percées, des ponts construits. Mais les
 ordonnances de 1830 firent courir le
 peuple de Paris aux armes ; et après un
 combat de trois jours dans ses rues dé-
 pavées, une dynastie nouvelle est élevée
 sur le pavois (voy. JUILLET).

Sous le nouveau gouvernement, mal-
 gré les difficultés d'établissement, les
 émeutes des premiers temps, des attentats
 odieux (voy. LOUIS-PHILIPPE), d'import-
 tants travaux d'assainissement furent en-
 trepris. D'immenses embranchements
 d'égouts sillonnent les rues, de beaux
 et larges quais contiennent la Seine, et
 sont plantés d'arbres. Les grands monu-
 ments inachevés sont repris et menés à
 bonne fin : la Madeleine, l'hôtel du quai
 d'Orsay, l'arc de triomphe de l'Étoile,
 l'École des Beaux-Arts, etc. L'Hôtel-de-
 Ville devient un palais à la suite de nou-
 velles constructions. Le Jardin des Plantes
 est augmenté et embelli. La colonne de
 Juillet s'élève en signe de liberté au lieu
 même où nos pères ont abattu la Bas-
 tille, symbole d'esclavage. Beaucoup de
 monuments reçoivent des agrandisse-
 ments qui malheureusement en changent
 quelquefois l'ordonnance ; les rues s'é-
 largissent au gaz, s'élargissent, et l'on en
 perce de nouvelles dans les quartiers les
 plus anciens et le plus mal aérés ; des
 trottoirs commodes les bordent partout ;
 les Champs-Élysées et la place de la Con-
 corde offrent une magnifique entrée à la
 ville ; enfin, les Chambres votent une
 double ceinture de fortifications. Un
 rempart avec de larges fossés de 8 lieues
 de circuit est construit en avant de la
 ville, protégée par des forts détachés sur
 les hauteurs qui la dominent à distance.
 Les chemins de fer ouvrent une nouvelle
 vie à l'industrie ; et Paris grandit glorieux
 de ses établissements, de ses monuments,
 de sa population héroïque, appelant l'é-
 tranger à y venir plus souvent puiser des
 sources de jouissance et d'instruction.

On pourra consulter sur la ville de
 Paris : Corrozet, *La fleur des antiqui-
 tés, singularités et excellences de la*

ville de Paris, 1552; Du Breuil, *Théâtre des antiquités de Paris, 1612*, in-4°; Germain Brice, *Description de la ville de Paris, 1685*, 2 vol. in-12; Sauval, *Histoire et recherches sur les antiquités de Paris, 1724*, 3 vol. in-fol.; Félibien et Lobineau, *Histoire de la ville de Paris, 1755*, 5 vol. in-fol.; l'abbé Lebœuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris, 1754*, 15 vol. in-12; Piganiol de La Force, *Description de la ville de Paris et de ses environs, 1765*, 10 vol. in-12; Delamare, *Traité de la police, 1722-38*, 5 vol. in-fol.; Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris, 1775*, 6 vol. in-8°; Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris, 1754*, 5 parties in-12; Mercier, *Tableau de Paris, 1782 et suiv.*, 12 vol. in-8°; Saint-Victor, *Tableau historique et pittoresque de Paris, 1808*, 3 vol. in-4°; E. de Jouy, *L'ermite de la Chaussée-d'Antin, 1812*, 5 vol. in-12; Dulaure, *Histoire civile, physique et morale de Paris, 1821 et suiv.*, 7 vol. in-8°; le maréchal de Vauban, *De l'importance dont Paris est à la France, et du soin que l'on doit prendre de sa conservation*, mémoire inédit, Lond., 1821, in-8°, fig.; Le-grand et Landon, *Description de Paris et de ses édifices*, avec un précis historique et des observations sur le caractère de leur architecture et sur les principaux objets d'art et de curiosité qu'ils renferment, 2^e éd., Paris, 1818, 2 vol. in-8°, 120 pl.; Chabrol de Volvic, *Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1821-29*, 4 part. in-4°; le *Livre des Cent-et-un*, etc., etc. L. L.

PARIS (COMMUNE DE), voy. COMMUNE DE PARIS.

PARIS (PRISES ET TRAITÉS DE). Après le malheureux combat de la Fère-Champenoise (voy.), les ducs de Trévise et de Raguse (voy. MORTIER et MARMONT) sentirent qu'ils n'avaient pas d'autre parti à prendre que de se retirer sur Paris, et cette retraite même ne s'exécuta pas sans péril; il leur fallut forcer le passage à travers les corps ennemis qui marchaient déjà sur la capitale, appelés par le parti royaliste, et qui, dès le 28 mars, arrivèrent à Meaux. A cette nouvelle, l'impératrice Marie-Louise (voy.) quitta Paris

avec son fils et se rendit à Tousoir, les alliés parurent près de La vue de l'ennemi réveilla par un enthousiasme belliqueux. Les faubourgs demandèrent à des armes; mais soit trahison ou autre cause, la défense de Paris fut organisée. Par ordre de Napoléon, les abords de la ville avaient été fortifiés. Les braves des ducs de Raguse voulurent tenter un effort; quelques milliers d'hommes, les élèves de l'École Polytechnique, et 8 à 10,000 gardes nationales, sous le commandement du maréchal de Camille, se joignirent à eux, et se portèrent sur les hauteurs qui s'étendent depuis Charenton jusqu'à Neuilly, à cinq heures du matin, la brigade de réserve s'établit en ligne autour des villages de la Courcelle, Romainville; elle continuait à avancer avec une grande ténacité, lorsque Blücher se présenta devant Meaux en même temps que les colonnes de Wurtemberg se portaient sur Paris et Vincennes et enlevaient Charenton, défendu par le général de l'école d'Alfort. La Villette tombée au pouvoir de Barclay

Pressé ainsi de toutes parts, Napoléon fut obligé de capituler. Le roi donna l'autorisation et partit pour aller rejoindre la régence sur Paris. La lutte ne fut point suspendue, les négociations préliminaires furent poursuivies, mais sans succès, poursuivant un avantage qui ne fut acheté d'ailleurs, s'empara de Paris du Père-La-Chaise, pénétra dans la ville et s'établit sur la butte Saint-Denis. Blücher, qui avait fait de Paris son quartier d'opération, s'appretait déjà à attaquer Paris par la rue de la Harpe, lorsque le prince de Schwartzenberg et le maréchal Marmont à Paris, le 31 mars. A six heures du soir, les comtes de Nesselrode, Orloff et Paar entrèrent dans Paris pour régler les conditions de la capitulation. Tout était consommé à deux heures du matin, le 31 mars. Les maréchaux se chargèrent à évacuer la ville et les troupes du matin, emmenant avec eux l'attirail de leurs corps d'armée et abandonnant les arsenaux et l'

La conservation le licen-
 le la garde natic fut laissé
 mision des alliés. Paris fut re-
 lé à la générosité des souverains.
 heures après l'évacuation par
 es françaises, c'est-à-dire le 31
 heures du matin, la capitale de
 vit entrer triomphalement dans
 l'empereur Alexandre et le roi
 à la tête d'un corps de 36,000
 commandé par Schwartzberg.
 me jour, l'empereur Alexandre
 er une proclamation où il dé-
 : les puissances coalisées sont
 rétablir la famille légitime des
 sur le trône de France, qu'elles
 ont l'intégrité de son ancien ter-
 : qu'elles reconnaîtront la con-
 pe la nation voudra se donner.
 e sénat crée un gouvernement
 ; et déclare Napoléon déchu
 le Corps législatif adhère à cet
 fin Napoléon consent à son ab-
 à Fontainebleau (voy.). Le 12
 nte d'Artois (voy. CHARLES X)
 trée à Paris, et le sénat lui dé-
 tre de lieutenant général du
 Une convention préliminaire
 signée par lui, le 23 avril, avec
 ins alliés. Lorsque Louis XVIII,
 débarqué à Calais, le 25 avril,
 gué, le 2 mai, à Saint-Ouen la
 dont sortit la Charte de 1814,
 on entrée dans la capitale, deux
 ès il s'occupa de négocier la paix
 puissances coalisées. Le prince
 rand la signa le 30 mai avec
 e, la Russie, l'Angleterre et la
 Le traité rétablissait les limites
 nce telles qu'elles existaient au
 ier 1792, en augmentant son
 d'une partie de la Savoie et de
 cantons ajoutés aux départe-
 s Ardennes, de la Moselle, du
 et de l'Ain. Il confirmait la
 as la possession de la princi-
 vignon, du comtat Venaissin,
 cipauté de Montbéliard et d'au-
 ves ayant autrefois appartenu à
 s. La France recouvrait, par
 les colonies, pêcheries, comp-
 tablissements de tout genre
 osédait au 1^{er} janvier 1792, sur
 mers et sur les continents de

l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie, à
 l'exception des îles de Tabago, de Sainte-
 Lucie, et de l'île de France. On fixa en
 même temps le sort des pays jusqu'alors
 réunis à la France et qu'on lui enlevait.
 Dans le délai de deux mois, les puis-
 sances contractantes devaient envoyer des
 plénipotentiaires à Vienne (voy.) pour
 compléter les dispositions de ce traité.
 Des articles additionnels et secrets liaient,
 d'une manière spéciale, la France avec les
 diverses puissances.

Après la signature de ce traité, les
 armées étrangères, qui inondaient le
 pays, prirent leurs dispositions pour
 l'évacuer ; et il en fut effectivement
 affranchi dans le courant du mois de
 juin. Mais le retour de l'île d'Eibe (voy.
 CENT-JOURS) ramena la coalition en
 France que le désastre de Waterloo
 (voy.) lui avait rouverte. Paris vit pa-
 raitre une seconde fois l'ennemi devant
 ses barrières ; mais cette fois l'attaque se
 dirigea sur un autre point. Instruit par
 l'expérience, on avait mis Montmartre
 et Belleville dans un tel état de défense,
 que les alliés hésitèrent à tenter un as-
 saut qui pouvait échouer, et qui, en tout
 cas, leur aurait coûté trop de sang. Ils
 laissèrent donc l'armée anglaise devant
 les retranchements ; et Blücher, avec ses
 Prussiens, passa la Seine au-dessous de
 la ville, et se porta sur Versailles, le
 30 juin 1815. Le 2 juillet, il attaqua
 avec impétuosité les troupes françaises
 qui défendaient les hauteurs de Meu-
 don et de Sèvres, les rejeta sur Vaugir-
 ard et Montrouge, et occupa Issy, après
 un combat acharné. Le 3, Vandam-
 me, à la tête de 10,000 hommes, essaya
 de l'en déloger ; mais malgré des efforts
 gigantesques, il ne put y parvenir ; la
 reddition de Paris fut alors résolue. Blü-
 cher et Wellington entrèrent en pour-
 parler à Saint-Cloud, avec le prince
 d'Eckmühl, et signèrent le jour même
 une convention en vertu de laquelle l'ar-
 mée française devait évacuer Paris dans
 les trois jours suivants, et se retirer der-
 rière la Loire. Montmartre devait être
 rendu aux alliés dès le 5, et toutes les
 barrières le 6. Le 7, Paris fut occupé
 par les Prussiens et les Anglais, à la suite
 desquels Louis XVIII y rentra.

Dès le milieu du mois de septembre, des négociations furent entamées pour la paix entre la France et les puissances étrangères. Le traité fut signé le 20 novembre. Cette fois, les conditions furent plus dures encore. La France perdit, au nord, Philippeville, Marienbourg, le duché de Bouillon, Sarrelouis, Saarbruck et les deux rives de la Sarre; du côté de l'Alsace, tout le pays situé au nord de la Lauter, et dans lequel se trouve Landau, Bergzabern et Rheinzabern; enfin, du côté de la Suisse, une partie du pays de Gex. Le roi de France s'engagea à ne jamais rétablir les fortifications de Huningue, que les alliés firent démolir. En outre, la France dut payer aux puissances une indemnité pécuniaire de 700 millions de fr. Un certain nombre de places fortes devaient rester occupées par une armée étrangère de 150,000 hommes, entretenus aux frais de l'état. Cette occupation devait durer cinq ans au plus; mais on stipula qu'elle pourrait cesser au bout de trois ans si l'ordre était parfaitement rétabli (voy. AIX-LA-CHAPELLE). L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la France, s'engagèrent en outre à se concerter pour obtenir dans le plus bref délai l'abolition de la traite des noirs. Plusieurs conventions particulières étaient enfin jointes au traité: entre autres, elles s'occupaient de la manière dont on ferait droit aux réclamations des sujets de l'Angleterre et d'autres pays, etc. Telles furent les tristes suites de ces événements inouïs que les fautes de la Restauration (voy. ce mot et CHAMBRE INTROUVABLE) avaient amenés, et du poids desquels la révolution de Juillet n'a pas complètement affranchi la France.

Z.

PARIS, fils de Priam et frère d'Hector, voy. HÉLÈNE, ACHILLE et TROIE.

PARIS (FRANÇOIS), diacre, connu surtout par les guérisons miraculeuses qui passent pour avoir été opérées sur sa tombe, et par les convulsions (voy. CONVULSIONNAIRES) auxquelles elles donnèrent lieu, était né à Paris, le 30 juin 1690. Son père, conseiller au parlement, le destinait, comme l'aîné de ses fils, à lui succéder dans sa charge; et en conséquence, il lui fit étudier le droit; mais

son éloignement du monde le résistiblement vers la carrière tique, et il obtint d'entrer au de Saint-Magloire. Son zèle fonctions de catéchiste le fit à la supériorité des jeunes clercs Côte, et on le promut au Dans les disputes soulevées au bulle *Unigenitus*, il prit le par sénistes; et dès lors, sa conscience permettant pas d'adhérer au l exigé pour remplir une cure, sacerdotale lui fut fermée. donc de se vouer à la retraite. fet, il alla se loger dans un maison du faubourg Saint-M pour augmenter le fonds de qu'il distribuait avec la plus ar rité, son père ne lui ayant lai testament que le quart de so s'imposa un travail manuel. M nos, les macérations et les veil rent promptement sa santé; et le 1^{er} mai 1727. Son corps fi dans le petit cimetière de dard. Le fanatisme songea au ploiter la vénération qui es pieux diacre. Bientôt, on p foule de miracles opérés sur beau. Aux guérisons miracu cédèrent les convulsions et les prophétiques. L'affluence et jour plus considérable. A la fi vernement, dans l'intérêt de l' la morale publique, fit ferme tière, en 1732*. Le diacre Pi teur de quelques commentai Nouveau-Testament, qui part sa mort. Sa vie a été écrite par le P. Boyer.

PARISIENNE (LA), voy GNE (*Asimir*).

PARJURE, voy. SEMER **PARK** (MUNGO), célèbre pi ges dans l'intérieur de l'Afriq mot, T. I^{er}, p. 234), naquit tembre 1771, à Fowlshiels, pi kirk, en Écosse. Son père

(*) Un conseiller au Parlement de Baile Carré de Montgeron, con fanatique, a publié 3 vol. in-4^o sur miracles opérés par l'intercession de grand nombre de gravures y repr riennement, sous l'aspect le plus g miracles de Saint-Médard.

brasser l'état ecclésiastique; mais l'homme se sentit plus de goût pour la carrière médicale. Ayant achevé ses études à Édimbourg, il vint à Londres solliciter de l'emploi, et fit un voyage à bord d'un vaisseau de la Compagnie des Indes, en 1792. A cette époque, le major Houghton venait de périr en l'une de ses explorations en Afrique. La Société géographique (voy.) le recherchait quelqu'un qui eût du courage pour continuer son voyage si périlleux. Park s'offre et se rend. Le 22 mai 1795, il part pour le Sénégal, remonte ce fleuve jusqu'à son dernier comptoir anglais, où le capitaine Laidley lui donne les instructions nécessaires; et enfin, le 2 décembre, accompagné de deux nègres, et d'un faible bagage, il commence son voyage si aventureux. Il prit sa route à l'est, et dirigeant ensuite au nord-ouest, visita divers royaumes, dont les souverains le accueillirent généralement bien. Le capitaine Kaarta lui donna les meilleurs renseignements. Mais en traversant le Ludamar, il se rendit dans le Bambara, Park se rendit par les Maures, et livré à la misère et à la captivité. Il parvint à s'échapper le 1^{er} juillet 1796, et erra dans le pays pendant 20 du même mois, il reconnut le royaume (voy. JOLIBA), à Segou, capitale du Bambara. Le roi de ce pays ne voulut pas le recevoir; et après des fatigues et des dangers, Park arriva à Kamalia, où il fut reçu par un marchand d'esclaves, par lequel il partit, le 19 avril 1797; le 22 septembre, il se jeta dans les bras du docteur Laidley. L'intérêt qu'il excita fut tel qu'il se comble, lorsqu'on put connaître ses aventures. La société lui permit de publier à son profit la relation de son voyage, le plus important qu'on eût eu jusqu'alors dans l'intérieur de l'Afrique; mais l'impatience générale, et même le mépris, firent d'abord un refus. Park retourna voir sa famille en Angleterre, et refusa une mission que le gouvernement voulait lui confier pour explorer la Nouvelle-Hollande, et se maria dans sa patrie, où il exerça la chirurgie. Ses pensées étaient toujours tournées vers l'Afrique. Le gou-

vernement anglais ayant résolu d'envoyer une expédition considérable pour explorer le Niger, Park écouta volontiers les propositions qu'on lui fit de la diriger. Le 30 janvier 1805, il fit voile de Portsmouth, et le 28 mars, il aborda à Gorée. Il avait avec lui le chirurgien Anderson et le dessinateur Scott; il s'adjoignit quatre charpentiers, un officier et 35 soldats d'artillerie; enfin il prit à son service un prêtre et un marchand mandingue du nom d'Isaac pour guider sa caravane. Il se mit en route le 29 avril, se dirigeant vers l'est. Les fatigues, l'ardeur du climat et l'intempérie de la saison, avaient réduit son monde à 11 Européens en vie, dont les quatre chefs étaient malades, lorsqu'il atteignit les bords du Niger, à Bammakou. Conservant tout son courage, Park s'embarque néanmoins; résolu de poursuivre le cours du fleuve, il construit un grand bateau à Sansanding, avec deux vieilles pirogues. Tout étant prêt, le 16 novembre, il termina son journal, écrivit plusieurs lettres, et chargea le Mandingue Isaac de porter ses dépêches à la Gambie, où elles arrivèrent heureusement. Ce sont les dernières nouvelles authentiques qu'on ait reçues de lui. De sinistres rumeurs circulèrent bientôt sur le sort de l'intrépide voyageur. Isaac fut expédié dans l'intérieur. Il retrouva un nègre, que Park avait engagé comme pilote, qui lui raconta sa triste fin. Park était parti, le 19 novembre, de Sansanding, et était déjà arrivé à Yaour, dans le royaume d'Haoussa, lorsque le roi de ce pays, prévenu de son passage, apostropha des hommes dans une gorge, d'où une pluie de pierres et de flèches vint accabler les malheureux navigateurs. Park fit jeter les bagages dans le fleuve, et s'y précipita avec ses compagnons: tous y périrent. M. Bowdich recueillit une autre version. Les nègres, accourus sur les bords du Niger, lui criaient seulement d'éviter des écueils contre lesquels le navire toucha en effet, et s'ouvrit: Park et les siens se jetèrent à la nage, et furent entraînés par le courant.

La relation du premier voyage de Mungo Park a paru sous le titre de *Voyages dans les contrées intérieures de l'Afrique, faits en 1795, 1796 et*

1797, Londres, 1799, in-4°, ou 2 vol. in-8°; trad. en franç. par M. Castera, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. « Observateur exact et judicieux, a dit M. Eyriès, non moins que voyageur intrépide, Park fait le tableau le plus fidèle des mœurs des Maures et des nègres. Le ton de vérité de ses récits, son style qui réunit l'élégance à la simplicité, l'éclat de sa découverte, firent la fortune de son livre. » Le récit de la seconde expédition est intitulé : *Dernier voyage dans les contrées intérieures de l'Afrique, fait en 1805*, Londres, 1815, in-4°, et 1816, in-8°, avec la vie de l'auteur et la narration d'Isaac; trad. en franç., Paris, 1820, in-4°. M. Walckenaër a relevé une erreur très grave de Park, qui affecte une grande partie de ses observations; nous citerons aussi un mémoire d'un autre de nos collaborateurs, M. d'Avezac, intitulé : *Examen et rectification des positions déterminées astronomiquement par Mungo Park*, Paris, 1834, in-8°. X.

PARLEMENT. En France, on donnait ce nom à des cours souveraines établies par les rois pour prononcer en dernier ressort sur les questions litigieuses, tant au civil qu'au criminel, et juger les appels des sentences rendues dans les justices subalternes. Le mot *parlement*, dans son acception primitive, signifiait, pour parler, conférence; il se disait des réunions de bourgeois (de là, *parloir*) et même des conciliabules de paysans révoltés*, tout aussi bien que des assemblées de prélats et de barons, qui, sous la 3^e race, s'étaient substituées aux anciens Champs-de-Mars et de Mai (*voy.*). Pris dans ce dernier sens, il paraît s'être introduit sous le règne de Louis VII, et était d'un fréquent usage sous celui de S. Louis. C'est dans ce conseil, appelé aussi *Cour du roi*, composé et réuni irrégulièrement, délibérant sur la paix et sur la guerre, sur les ordonnances générales et particulières, sur tout ce qui se rapportait aux intérêts politiques et financiers de l'association féodale, qui jugeait les causes des hauts-barons et celles des simples vassaux, qu'il faut chercher

(*) Robert Wace, parlant des communes de Normandie au x^e siècle, dit : « Ils tiraient plusieurs parlements. »

l'origine des corps nommés *deputations*.

Ils se formèrent, 1^o par la séparation des attributions politiques d'avec les attributions purement judiciaires de la Cour du roi; 2^o par la séparation successive des nobles et des ecclésiastiques; 3^o par la désignation de juges fixes.

Les inconvénients du mélange des attributions que nous avons signalés commencent à se faire sentir quand l'extension de l'appel (*voy.*), la suppression du tribunal judiciaire, la réunion de provinces, multiplient les cours de la juridiction royale. Déjà, sous Louis IX, on distingue dans le conseil un conseil politique et une Chambre du plaid; il est probable que la composition de ces deux conseils était différente. Enfin, sous Philippe le Bel, la Cour du roi cessa d'exister, et fut placée par diverses institutions, partagée entre elles, après l'avoisinement de son ancien pouvoir. Ce prince (États-Généraux *voy.*), réserva au conseil privé l'expédition des affaires ordinaires, créa une Cour des comptes (*voy.*), et fixa le parlement à Paris.

Grâce à ces changements et à la réduction du droit romain (*voy.*) à la gestion de la justice, considérée trois fois comme un simple service devant une science, un métier. Le tiers-état, récemment admis au service de la royauté et de l'ordre et de la hiérarchie, organisateur et positif. Les rivaux succédèrent par les accoler, sous Louis IX, de conseillers, d'assesseurs, au plaid et aux barons, qui, tout en leur l'expédition des affaires journalières, n'avaient encore donné leurs voix dans les causes solennelles ou dans celles où intéressaient leur autorité féodale, comme on pouvait le prévoir, un langage non-lettré, et se faisant d'honneur de son ignorance, se bien il était déplacé au milieu des clercs, qui se montraient de jour en jour plus instruits. Il déclara fièrement qu'il ne voulait pas *changer son épée en plume*, et abandonna la place. Le

les de leurs sentences. La tournelle connaissait par appel, en dernier ressort, des jugements au criminel qui entraînaient une peine corporelle et infamante. Les chambres des enquêtes prononçaient sur la validité des appellations au parlement, dans les procès instruits par écrit, et connaissaient par appel en dernier ressort, des délits entraînant une peine pécuniaire. Les chambres des requêtes jugeaient en dernier ressort les causes personnelles, possessoires et mixtes entre les officiers commensaux de la maison du roi et autres qui avaient le droit de *committimus*, c'est-à-dire le privilège de porter directement leurs affaires au parlement, sans passer par une juridiction inférieure.

Le parlement se composait de 1 premier président, 9 présidents à mortier (*voy.*), 15 présidents de chambre, 150 conseillers, sans compter les conseillers d'honneur*, 1 procureur général, 3 avocats généraux, 19 substitués du procureur général, 2 greffiers en chef, 25 greffiers subalternes, 2 premiers huissiers, 36 huissiers, 400 procureurs et un grand nombre d'avocats (*voy.*). On donnait le nom d'*avocats au parlement* à ceux qui exerçaient réellement leur profession près de cette cour souveraine. On appelait *avocats en parlement* ceux qui, après avoir pris leurs degrés, n'avaient pas suivi le Palais. Une magistrature (*voy.*) célèbre prit naissance dans le parlement de Paris.

L'habitude s'était introduite de faire intervenir le parlement par voie d'enregistrement et, par suite, de conseil, dans les actes relatifs aux minorités, aux régences, aux traités avec les puissances étrangères, surtout au dépôt et à la publication des lois. La première ordonnance où il est fait mention de l'enregistrement est celle de Philippe de Valois sur la régale, en 1334. Le 31 mars 1418, le chancelier ayant fait écrire, au dos de certaines lettres, par le greffier du parlement, la formule : *lecta, publicata*

(*) Étaient conseillers d'honneur nés, outre les princes du sang et les pairs laïques et ecclésiastiques, l'archevêque de Paris, les abbés de Clugny et de Saint-Denis, le gouverneur de Paris, et les maîtres des requêtes de la maison du roi.

et *registrata*, quelques cour plaignirent de ce que la cour été appelée à délibérer sur. Les premières remontrances dites eurent lieu le 27 novembre contre l'édit qui abolissait la pu sanction (*voy.*). Cette faculté définitivement sous François par l'ordonnance de Moulins encore par celle de Louis vril 1667 (ce fut à cette occ entra au parlement, un foue à la main), annihilée par cell 1673, ne lui fut rendue q pour prix de la régence défilippe d'Orléans. Mais bien éprouva à son tour la résist corps dont Richelieu redout nes » et que Dubois appela glorieux et hargneux. » En 171 1756, 1763-4, 1770, 1787 de remontrance, tantôt tol contesté par le pouvoir*, ne gendre, entre lui et le parl querelles où les torts étaient côté, tantôt de l'autre, mais c côtés, on se servait invariab mêmes armes. De la part des refus d'enregistrement, re réitérées, union des chambre tre les diverses cours sou royaume, cessations de servi desquelles le régent disait : « ai bien le moyen de les fair non celui de les faire parler même, guerre déclarée, con Fronde (*voy.*); de la part di ment, enregistrements forcés jussion, lits de justice (*voy.* du grand conseil et des cou dans les fonctions du parlen de cachet, translations et exi sion violente (*voy.* MAUPRO lement sut maintenir, par d mémorables, l'ordre de su trône, l'intégrité du territoi nabilité du domaine, les libe glise gallicane, la bonne ad des finances, on ne saurait

(*) Henri IV demandait un jour président de Harlay où se trouvaient de remontrances. « Sire, répondit-il est au dos de la loi salique en quelle vous régnerez. »

ou ridicules par lesquels il es rigneurs du pouvoir, ou s innovations utiles, des meres. Si, par son refus d'entlit du timbre et la subventiale, il donna le signal de la e 1789, il avait plus d'une siniâtrément pour le main-s qu'elle réforma, et parmi existence même parut de-gée.

il y avait en France, indé-t du parlement de Paris, de s supérieurs établis à Colmar an, et d'un conseil provin-rtrois siégeant à Arras, treize lont nous rappellerons seu-étation, leur histoire se con-: celle du parlement de Pa-iverres provinces auxquelles uient. C'étaient ceux de Tou-), de Grenoble (1451), de 1462), de Dijon (1476), de 9), d'Aix (1501), de Ren-de Pau (1620), de Metz Douai (1686), de Dôle et 1422 et 1676), de Trévoux 62), de Nancy (1775).

oire des parlements en gé-eut voir Pasquier, *Recher-France*; La Roche-Flavin, *Parlements*, 1617, in-fol.; *oire des actes et remon-Parlements*, 1826, 2 vol. *toire du Parlement de Paris* par Voltaire, et M. Beu-ïon dans la *Collection offi-uments de l'Histoire de-4^e*, 2 vol. des *Olim* ou r-ette compagnie, commençant 154. Citons aussi une publi-s connue et qui a paru sans vers la fin du siècle dernier : *historiques du Parlement de s de ses délibérations secrè-5^e*, par Blondel. Il n'a paru que olumes de cette compilation n avoir 40. On a aussi quel-es sur les parlements des *le Parlement de Bourgogne*, t et Petitot, Dijon, 1649-ol.; *Histoire* (manuscrite) du *t de Franche-Comté*, par F.; *Esquisses historiques sur le*

Parlement de Provence, par P. Cabasse, Paris, 1826, 3 vol. in-8^o; *Histoire du Parlement de Normandie*, par M. Flo-quet, 1840-1843, 7 vol. in-8^o. R-y.

PARLEMENT (en Angleterre). Ce mot d'origine franco-normande (*voy. l'art. préc.*), apparaît pour la première fois en Angleterre dans le préambule d'un statut de la troisième année du règne d'Édouard III (1272), daté de Westminster. Cependant Coke affirme qu'il était employé dès le règne d'Édouard-le-Confesseur. Quoi qu'il en soit, il servait à désigner ces assemblées qui, déjà usitées chez les Anglo-Saxons, prirent une forme plus régulière quelque temps après la conquête, et, se divisant en deux chambres, celle des lords et celle des communes (*voy. ces mots*), constituèrent enfin ce qu'on appelle aujourd'hui le Parlement de l'empire britannique (*Imperial Parliament*). On trouvera aux mots CHAMBRES, ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES, ORDRE, PAIRS, des aperçus généraux dont quelques-uns se rapportent à l'Angleterre; au mot GRANDE-BRETAGNE, l'histoire succincte, la composition et les principales attributions du parlement depuis son origine jusqu'au bill de réforme. Nous ajouterons ici quelques détails sur ses règlements intérieurs, sur la marche des affaires, ou autres points qui n'auraient pas encore été traités.

C'est ordinairement vers 4 ou 5 heures que s'ouvrent en Angleterre les séances législatives, et souvent elles se prolongent fort avant dans la nuit (*voy. DÉBATS PARLEMENTAIRES*). Celles du matin sont réservées à l'examen des pétitions ou à la partie judiciaire des fonctions du parlement. La publicité orale de ces séances législatives est fort restreinte. Dans l'une et l'autre chambre, *la galerie des étrangers*, comme on l'appelle, ne contient guère plus d'une centaine de personnes, admises sur la demande d'un membre ou moyennant une demi-couronne payée au concierge. Encore la fait-on évacuer chaque fois que la Chambre se forme en comité ou procède à la *division* (*voy. plus loin*). Les sténographes ou *reporters* sont confondus avec le public. Le droit de publier les débats parlementaires par la voie de la presse, re-

connu pour la première fois en 1771, a été longtemps regardé comme contraire aux privilèges du parlement. Ces privilèges sont encore invoqués en cas d'infamie ou de diffamation. Le *Quorum*, ou nombre de membres présents nécessaire pour la validité d'un vote, est de vingt pour les communes et de trois seulement pour les lords. La discussion s'ouvre ordinairement sur une motion (*voy.*) faite par un membre en son nom personnel. Sont considérées comme telles même les présentations des projets de lois par les ministres. On sait que celui qui porte la parole s'adresse, non pas à la Chambre, mais au *speaker*, président élu de la Chambre des communes, ou au chancelier, président de droit de la Chambre des lords, où il siège sur le *sac de laine*. Indépendamment de la direction officielle des débats confiée à ces personnages, chaque parti a son *leader* désigné par lui et suivi avec une discipline rigoureuse inconnue chez nous; c'est le *leader* qui prend l'initiative des motions, des déclarations de principes, des attaques, des mille détails de la tactique parlementaire. Tout bill (*voy.*) doit subir l'épreuve de trois lectures, dans l'intervalle desquelles la Chambre peut se former en *comité général* (*voy.*). Toute question qui n'est pas écartée par l'ordre du jour, la question préalable ou le renvoi à six mois, est vidée par un vote public. On met d'abord aux voix la négative, puis l'affirmative. Le président proclame le résultat en ces termes: « Les oui (*ayes*) paraissent l'emporter, » ou « les non (*nays*) l'emportent. » S'il y a doute, on procède à la division (*voy.*), c'est-à-dire que les partisans d'une opinion restent dans la salle où on les compte; les autres sortent et sont également comptés à mesure qu'ils rentrent. Les règlements perpétuels (*standing orders*) des deux chambres déterminent le mode à suivre pour l'examen des bills d'intérêt particulier (*private bills*), et autres matières d'organisation intérieure. Chacune d'elles a ses officiers, parmi lesquels on remarque le clerc du parlement, le sergent d'armes, l'huissier de la verge noire, etc. Les principaux privilèges des membres du parlement, désignés en An-

gleterre par les initiales *bie M. P.*, sont: 1° le statut *I G Marie* déclarant que la libération des cours et des débats ne peut être révoquée ou mise en question soit au sein du parlement, soit ailleurs; 2° (pour les pairs seulement) la faculté de se faire procurer; 3° la franchise. Les membres des communes ont le droit de donner leur démission; l'un d'eux veut se retirer, il est élu *chiltern-hundred*, espèce de siège nominal, mais qui, en remplissant une autre fonction de la couronne, ouvre la voie à une réélection. *Fuelnel parlementaire* de Jesse de l'anglais par A. Pichon, 18 J. Hatell, *Précédents de la Chambre des communes*, Londres, 18 in-4°; *Tactique des assemblées*, trad. de Bentham par 1822, 2 vol. in-8°; *Traité de la législation des lois*, par Valette et Be Marsy, Paris, 1839, in-18.

PARLEMENTAIRE. DE

de la guerre, on donne ce nom à l'individu chargé par son général de missions verbales au général ennemi, soit pour traiter la reddition d'une place ou d'une armée, soit pour une suspension, un échange de prisonniers, ou un parlementaire part accompagné d'un tambour ou trompette. Arrivé aux postes ennemis ou sur les lieux, il fait battre ou sonner le drapeau de la reconnaissance. Alors on lui expose sa mission, pour que sa mission ne soit pas à l'espionnage, et il est conduit au général. On le ramène ensuite de la même manière. Sa personne est inviolable. Dans la guerre maritime, on donne aussi des vaisseaux parlementaires; un pavillon indique leur mission.

PARLEMENTAIRES

Les assemblées politiques, dans les gouvernements représentatifs, sont constituées par des lois positives qui régissent la constitution du pays, et par des lois intérieures qu'elles se font elles-mêmes. Les lois intérieures sont destinées à régler les élections, pour fixer le mode de leur tenue, les rations. Mais à côté de ces lois écrites ou traditionnelles, il s'est établi un grand nombre d'usages, qui ré-

distinctions entre les diverses
les pouvoirs de l'état, et entre
les qui exercent ces pouvoirs
ciment. Le monde parlementaire
ses habitudes et ses maxi-
ne la bonne compagnie à les
comme l'armée, la marine, la
out les leurs; et il n'est per-
mises publics ni de les ignorer
s'effrayer.

Angleterre que ces usages ont
fixité, parce que c'est le pays
où le gouvernement parlemen-
plus complètement entré dans

Tout ce qu'ils prescrivent
reste, une égale importance,
sont fondés sur les princi-
essentiels de la constitu-
tion, tandis que d'autres
motivés que par des raisons de
s ou de simple politesse. On
parmi les premiers celui qui
n'aire intervenir le nom ou l'o-
nionnelle du roi dans les dis-
cussions; celui qui s'oppose
l'acte dans l'une des chambres
ou l'éloge de la conduite de
un membre, à l'égard de la mesure
occupée; celui qui commande
er de questions aux ministres
ets importants ou scabreux,
soir annoncé d'avance qu'on
dit tel jour ces questions, etc.,
nombre des usages moins impor-
ants n'ont pour but que d'atté-
té des discussions de parti et
des dissentiments personnels,
malgré celui qui prescrit d'a-
jouter la parole au président
l'orateur que l'on réfute, de
suer par son nom soit cet ora-
teur autre membre de la Cham-
bre ou celui du bourg pour lequel

c'est dans la Chambre des
pairs, par son titre féodal (si c'est
un lord), ou bien encore par
son nom, il occupe dans l'administra-
tion un grade qu'il a dans l'armée ou
la marine. Les opinants doivent se
proposer, suivant qu'ils
sont ou non, de *nobles lords* ou
les membres; si l'on répond à
un membre à un militaire, on l'appelle
gentleman ou le *brave officier*; si
le lord. d. G. d. M. Tome XIX.

c'est à un prélat, c'est le *révérend évê-
que*. Quand un jurisconsulte argumente
contre un autre, l'usage veut qu'il le
nomme *mon savant ami*, même lorsqu'ils
ne se sont jamais parlé hors de la Cham-
bre et qu'ils siègent sur des bancs oppo-
sés. Ces observances et d'autres du même
genre peuvent sembler futiles ou minu-
tieuses; mais la politesse et la dignité
qu'elles imposent aux orateurs, sans rien
ôter à la liberté des discussions, sont avec
raison considérées par les Anglais comme
d'importants avantages.

En France, comme en Angleterre, on
dit que tel procédé, tel discours, sont ou
ne sont pas *parlementaires*, suivant
qu'ils sont conformes ou opposés à l'es-
prit et aux habitudes d'un gouverne-
ment de publicité et de discussion. Le
règlement des Chambres sévit par le rap-
pel à l'ordre (*voy.*) ou même par l'inter-
diction de la parole contre les actions ou
les discours les plus répréhensibles. Le
blâme de l'opinion est la seule peine qui
atteigne les actes auxquels on ne peut
reprocher que de n'être pas parlemen-
taires.

O. L. L.

PARME (DUCHÉ DE). Borné au nord
par le royaume Lombardo-Vénitien, à
l'ouest par la Sardaigne, à l'est par le
duché de Modène, et au sud par les
Apennins qui le séparent de Gênes et de
la Toscane, ce duché comprend ceux de
Parme, de Plaisance et de Guastalla, for-
mant un petit état d'environ 104 milles
carrés géogr., avec une population d'à
peu près 450,000 âmes. Le sol est mon-
tagneux, mais très fertile et bien cultivé;
il produit une grande quantité d'excel-
lente soie, des céréales, le vin connu sous
le nom de *vino Santo*, de l'huile, du chan-
vre. L'industrie des habitants se borne à
l'éducation des bestiaux et au tissage de
la soie. La capitale, *Parme*, sur une ri-
vière du même nom, est une place forte
et compte plus de 30,000 hab. Les rues
sont généralement belles et les maisons
bien bâties; on admire dans ses églises
plusieurs chefs-d'œuvre du Corrège (*voy.*
de Lanfranco et de Mazzuoli (*voy. le*
PARMESAN), tous trois originaires de
Parme. La cathédrale possède, outre un
magnifique baptistère en marbre, la fres-
que célèbre de *l'Assomption* par le Cor-

rège, et l'église du Saint-Sépulchre la *Madonna della scudella* du même peintre. L'église de Saint-Jean est remarquable par sa belle tour et sa coupole peinte par le Corrège. Celle de la *Madonna della steccata* renferme les tombeaux de la maison Farnèse (voy.), et le couvent des Capucins attire l'attention des voyageurs par ses tableaux. Parmi les curiosités de la ville, on doit citer encore le palais ducal, avec sa galerie de tableaux; l'université, fondée en 1423; les Académies des sciences, de peinture et des arts, organisées en 1765; l'école des cadets; la bibliothèque riche en manuscrits précieux; l'imprimerie Bodoni (voy.), qui possède des caractères en plus de 200 langues; les couvents des bénédictins et des chartreux; l'Opéra, bâti en 1618, qui peut contenir 9,000, et selon d'autres 14,000 spectateurs. Parmi les promenades de Parme, on cite surtout celle qui s'étend entre la ville et la citadelle. La constitution politique du duché est monarchique. L'administration supérieure consiste en un conseil d'état et en deux départements, celui de l'intérieur et celui des finances; les tribunaux suivent encore le Code Napoléon. On estime le revenu public à 3 millions de florins, et la dette à 5 millions. La liste civile est d'un million. La force armée se compose de 1,300 hommes sous les drapeaux et de 2,280 gardes nationaux.

Histoire. Parme fut fondée par les Étrusques et conquise plus tard par les Boiens, puis par les Romains, qui y établirent une colonie, 184 ans av. J.-C. A la chute de l'empire d'Occident, elle passa successivement sous la domination des différents conquérants de l'Italie. Réunie par Charlemagne à son empire, elle partagea le sort de la Lombardie jusqu'à l'époque des querelles du sacerdoce et de l'Empire. Deux partis se formèrent alors dans son sein. Si les Guelfes ne réussirent pas à la soumettre au Saint-Siège, ils parvinrent au moins à la séparer de l'empire d'Allemagne et à la faire entrer dans la ligue lombarde. Devenue une république aristocratique dans le XIII^e siècle, elle eut à subir succes-

des Della Scala, jusqu'en 1387, où Azzo Correggio la vendit à d'Este, pour la somme de 60,000 d'or. Ce dernier la revendit aux Visconti, et pendant près de deux siècles les Malatesti, les Terzi, et les Visconti (voy. ces noms), eurent la possession. Le roi Louis XII, s'empara de Parme par son expédition en Italie; mais à la dissolution de la ligue de Cambrai, chassé par Jules II, à qui il céda la ville avec tous ses droits, François I^{er} la conquit de nouveau en 1515; mais les Français ayant été expulsés d'Italie, le pape Pie IV reprit possession. Il l'éleva, avec Plaisance, au rang de duché, et fut d'abord dit duc de Parme et de Pierre-Louis Farnèse, que ses cruautés firent assassiner. Les Français impériales occupèrent successivement Plaisance; mais Parme resta entre les mains de ce prince, Pierre-Louis-Octave, qui y réunit Plaisance, et le duché ainsi reconstitué à son tour fut éteint, en 1731, dans la personne d'Élisabeth Farnèse, épouse du roi d'Espagne Philippe V, voulut une riche succession à don Carlos, d'un premier lit, et, grâce au duc d'Alberoni, elle réussit dans ses ambitieux projets. Lorsque Naples et la Sicile furent réunies à l'Espagne, en 1735 (voy. ITALIE, p. 152, et BOURBONS, T. IV, p. 152), la princesse obtint en dédommagement le duché de Plaisance, qu'elle ne conserva longtemps, et qu'en 1748, elle fut restituée de nouveau à l'Infant don Philippe, sous la condition de le céder à son duché, accru de Guastalla, et qui passerait en cas d'extinction de la lignée de ce prince ou de son avènement au trône des Deux-Siciles. Philippe mourut en 1765, laissant un fils en bas âge, et un nommé Dutillet gouverna le duché avec la plus grande sagesse. Ses services furent mal récompensés; car, pendant les révolutions du clergé, Ferdinand IV, le congédia, et s'en retourna rétablir l'inquisition. Un à

les plus étroits, ce prince ses états la ve de la Française qui nt occuper sa n 1796, mais la lui rendit la sollicitation de l'Espagne. t, lorsqu'il mourut en 1802, nement français, en vertu d'un nclu avec l'Espagne, et sans d aux prétentions de l'Autriche re, reprit possession de Parme, ce et de Guastalla qui furent en 1805, à l'empire Fran- paix de Paris de 1814 et le Vienne de 1815 cédèrent en eraineté ces trois pays à l'im- Marie-Louise, malgré l'op- le l'Espagne qui réclamait le ur l'ancienne reine d'Étrurie, uise, belle-fille du duc Fer- In accord particulier, signé à 10 juin 1817, rétablit l'har- tre l'Autriche et l'Espagne. Il : qu'à la mort de l'impératrice uise, le duché de Parme, à n d'une petite portion qui res- a maison d'Autriche, appar- à la reine d'Étrurie et à ses its mâles en ligne directe (voy. . En cas d'extinction de cette arme passerait sous le sceptre de ; et Plaisance serait réuni au de Sardaigne. C. L. m.

PARMÉNIDE, d'Élée, philosophe école éléatique (voy.), disciple hane, vivait dans le v^e siècle Il alla, dit-on, à Athènes avec ple Zénon, vers l'an 460, et naissance de Socrate. Il était é des anciens, non-seulement enseur, mais aussi comme lé-

Il opposa, comme source de uissances, la raison à la sen- 'être pur, de l'idée duquel il l'est perçu que par la raison ; , immuable et éternel; il se -même, et il remplit l'espace. ilité et le mouvement ne sont lusions des sens. A la doctrine que Parménide développa dans , il opposa un système sur l'il- s sens qu'il regardait comme . Selon lui, la chaleur et la a le feu, et le froid et les té- la terre, étaient deux prin-

cipes opposés. Il ne nous reste que des fragments de son poème philosophique de la Nature, qui avait pour pendant celui sur les notions de l'esprit (*περι του νοητου*), etc. Ces fragments, qui ont été publiés, mais incomplètement par Étienne (*Poes. philos.*, p. 41-46), ont été recueillis de nouveau par Am. Peyron (Leipz., 1810), et par Brandis (*Commentationes eleaticæ*, Altona, 1813). C. L.

PARMÉNION, l'un des meilleurs généraux de Philippe et d'Alexandre-le-Grand. Lorsque ce prince passa en Asie, Parménion commandait l'infanterie tandis que Philotas, son fils, était à la tête de la cavalerie. Avant la bataille d'Issus, il se rendit maître des défilés de la Cilicie, et après la victoire il s'empara, non-seulement de la ville de Damas qui renfermait les trésors de Darius, mais de toute la Syrie dont il fut nommé gouverneur. Il commandait l'aile gauche de l'armée à la bataille d'Arbelle (voy. GAUGAMÈLE). Sa constante fidélité fut cependant payée d'ingratitude. Son fils ayant été impliqué dans une conspiration, fut exécuté par l'ordre d'Alexandre qui, dès lors, regarda le père comme dangereux; pendant que ce vieillard, alors en Médie, et âgé de 70 ans, prenait connaissance d'une lettre de son maître, le messager qui venait de la lui remettre le poignarda. Les soldats le regrettèrent beaucoup. X.

PARMENTIER (ANTOINE-AUGUSTIN), agronome philanthrope, naquit à Montdidier, en 1737. Il fut élevé par sa mère devenue veuve, et un curé lui enseigna les premiers éléments de la langue latine. En 1755, pour subvenir à ses besoins et aider sa famille, il entra chez un pharmacien de Montdidier, qu'il quitta l'année suivante pour se placer, à Paris, chez un de ses parents qui exerçait la même profession. Là, il perfectionna ses études, et fut nommé pharmacien dans les hôpitaux de l'armée de Hanovre. En 1766, il devint, par suite d'un concours, apothicaire-adjoint à l'Hôtel des Invalides, et, six ans plus tard, directeur en chef de ce même service. Il fut successivement chargé de surveiller la salaison des provisions de bouche destinées à la marine; appelé à

la présidence du conseil de salubrité du département de la Seine, sous le gouvernement consulaire, et nommé inspecteur général du service de santé et administrateur des hospices. Dans toutes ces fonctions, Parmentier fut utile sans doute; mais son principal titre à la reconnaissance de la postérité, c'est le courage, la persévérance avec laquelle il soutint la cause de la pomme de terre, que l'ignorance faisait passer pour un aliment nuisible. Dans son *Examen chimique des pommes de terre* (Paris, 1773, in-12), il prouva la fausseté de cette opinion. C'est donc avec raison que François de Neufchâteau proposait d'immortaliser le savant auquel nous sommes si redevables, en donnant à la pomme de terre le nom de *parmentière*. De nombreux travaux sur les châtaignes, sur le sirop de raisin, etc., occupèrent encore l'infatigable Parmentier. Il apporta aussi dans l'art de la boulangerie d'importants perfectionnements, et contribua fortement à faire adopter la mouture économique par laquelle on obtient un sixième de farine de plus que par les autres procédés. Il mourut inspecteur général du service médical et membre de l'Académie des Sciences, le 17 décembre 1813. L. G.-s.

PARMESAN (JEAN-FRANÇOIS MAZZUOLI, dit LE), naquit à Parme vers 1603. Il commença ses études chez son père *Philippe*, et chez ses oncles *Michele*, et *Pierre Ilario Mazzuoli* ou *Mazzola*, et se perfectionna en copiant les ouvrages du Corrège. A Rome, où il alla fort jeune, ses productions lui attirèrent la bienveillance du pape Clément VII, qui l'employa à la décoration du Vatican. Il étudia Michel-Ange et Raphaël. Son goût pour l'alchimie, en absorbant sa fortune, abrégéa ses jours. Il mourut à Parme, en 1540. La manière du Parmesan est gracieuse, mais outrée; plus élégant que correct, il s'abandonne à son propre génie sans s'éclairer par l'étude de la nature. Sa grâce est factice, mais elle charme au premier abord. Ses airs de tête sont agréables; ses expressions charmantes; ses draperies légères et souples. La mort de *Lucrèce* passe pour son chef-d'œuvre. Le Musée

du Louvre possède de lui une *Famille*, et *Sainte Marguerite avec l'enfant Jésus*.

PARNASSE, montagne de l'Asie Mineure (Livadie). Elle tire son nom de Parnasse, fils de Neptune, selon de Cléopompe, selon les autres de Cléodore. Ce Parnasse enseigna la divination par les oiseaux à son père, et fonda une ville qui fut détruite par le déluge de Deucalion. La montagne a deux sommets, *biceps*, dont le plus haut s'appelait *Lycorée*, fut l'issue de l'eau que ne purent atteindre Dédale et Pyrrhus.

D'après des traditions antiques portées par M. Pouqueville, ce ne serait que la troisième divinité qui régna sur le Parnasse, vers l'époque où on assignait l'arrivée des dieux en Grèce. Il n'a plus été déifié. Les poètes ont à l'envi chanté sur son mont, et celui des Muses sur cette montagne. Les flancs de laquelle sortait la Castalie (*voy.*), où ils ont tant aimé la métaphore. Leur ambition était de monter sur le Parnasse; quelques-uns se sont endormis au pied, et se sont réveillés d'enthousiasme: tous conjuraient de les porter à l'une des cimes pour réunir au chœur des Muses (*voy.*) l'inspiration n'était qu'à ce prix, la gloire et l'immortalité. Le Parnasse est le lieu de leur séjour; leur invocation à des divinités étrangères; mais Byron a vu de son Parnasse, et de belles strophes de sa plume ont enrichi le 1^{er} tome de *Childe Harold*. J.

PARNELL (THOMAS), poète anglais, né à Dublin, en 1679, étudia la loi et fut nommé, en 1705, *archibishop*. Il fit dès lors plusieurs voyages en Angleterre, où il se lia avec les hommes les plus considérables de son temps: *Whig*, Addison, Congreve et Swift. Mais les tories l'ayant emporté au règne d'Anne, il abandonna ses anciens amis, et ne vit plus que *Gay* et *Arbuthnot*. A la recom-

(*) On a donné le nom de *Grædus a summitate* (un pas de fait vers le Parnasse) à un dictionnaire prosodique. Nous en avons donné le mot *Grædus*.

tant un bénéfice et la richesse. La mort de sa femme, qui détruit son bonheur, il en conçoit un tel chagrin se distraire, il se livra à d'excès jusqu'à ce que la mort le prit, en 1717. Il a écrit en prose et en vers; ses ouvrages annoncent une imagination, mais sans profondeur; il peut mettre au nombre de ses ouvrages les plus parfaites, au moins des plus estimées de la littérature anglaise. On a de lui un choix, en 1726. Ses ouvrages posthumes, qui ont été publiés, a plus lui qu'il n'a servi à sa gloire.
C. L.

PARNY-DESIRÉ DESFORGES, puis vicomte DE, sur-nommé français, membre de l'Académie française (1803), était né à Paris, le 6 février 1753, et mourut à Paris, le 5 déc. 1814. Dès l'âge de 10 ans, il fut envoyé en France. Il termina ses études au collège de Navarre, vint à Paris dans l'intention de faire la carrière ecclésiastique; mais quelques mois de séjour au collège de Navarre lui firent sentir qu'il s'était mépris sur sa vocation, et il renonça à la soutane pour la robe de chambre, en outre, que son goût pour la poésie se révéla de très bonne heure. En 1773, c'est-à-dire à l'âge de 13 ans, il ait fourni des vers aux Almanachs poétiques. En 1773, ayant obtenu un brevet de lieutenant ayant achevé son cours de droit militaire, il partit de Paris pour aller revoir son pays natal. Il y fit un voyage très pénible. C'est pendant ce voyage que le ciel de sa patrie, qu'il avait vu dans la vision à laquelle son génie avait été enlevé, ses plus gracieuses inspirations lui firent donner le nom de son amante, Éléonore, était Esther de France, qui mourut le 13 printemps; et dans sa 20^e année.

Ses *Poésies érotiques* sont divisées en deux livres. Le premier est consacré à l'amour. Éléonore ne résiste plus aux séductions du poète, et succombe. La *Discretion* est surtout deux morceaux incomparables. Au 2^e livre,

nos amants se boudent; ils se soupçonnent tous deux d'infidélité, et par représailles, ils s'ingénient, chacun de son côté, à donner quelque ombre de fondement à ce soupçon. Mais si leur indifférence est affectée, les plaintes du poète sont toujours vraies, c'est toujours son cœur qui parle. Au *Refroidissement* succède le *Retour à Éléonore*, la plus belle peut-être de ses élégies. La réconciliation est scellée par de nouveaux *Serments*. Cette pièce ouvre le 3^e livre. Le *Souvenir*, d'un style noble et soutenu, le *Voyage manqué*, d'une délicatesse parfaite, le *Délire*, si plein de la passion du poète, sont les morceaux les plus remarquables de ce livre, qui se termine par les *Adieux*. Contrarié par les volontés de son père, qui s'opposa à son mariage, Parny dut retourner en France; mais il ne partit pas sans espoir: Éléonore lui jura un amour éternel. Après une assez longue absence, il revint dans l'île natale, plus amoureux que jamais; mais quel coup de foudre pour lui, lorsqu'il apprit que son amante était par-jure:

C'en est donc fait! par des tyrans cruels,
Malgré ses pleurs, à l'autel entraînée,
Elle a sabé le joug de l'hyménée.

Les plaintes du poète remplissent le 4^e livre de ses *Poésies érotiques*. Ses reproches sont d'abord sanglants; mais ensuite il s'attendrit, lorsque son cœur lui dit qu'Éléonore n'a pas cessé de l'aimer, que son sourire affecté est

Le sourire de la tristesse;

il s'apitoie sur le sort de celle qu'il n'ose plus nommer son amante; il lui parle de résignation, lui qui aurait si grand besoin d'être résigné; et il lui recommande de placer le souvenir de leurs amours sous la sauvegarde de l'amitié. La 6^e élégie, d'un style noble et élevé,

J'ai cherché dans l'absence un remède à mes maux, etc.

est la plus belle de ce livre, et peut-être la seule irréprochable, quoique les critiques aient surtout fait à Parny la réputation de poète élégiaque.

Un sentiment parfait des convenances poétiques, des peintures pleines de vérité et de fraîcheur, une grâce naturelle,

leur auteur, du moins dans toute.

urât à l'âge de 61 ans; il en 1802. On raconte qu'É-nue veuve, lui fit proposer qu'il la refusa. Ce qui est c'est qu'elle vint se fixer en elle est morte il y a une mées. M. de Jouy succéda la *Guerre des dieux* com- de l'Institut; mais lors de a, un ordre supérieur lui :loge de son prédécesseur : jusqu'alors dans les fastes

Les *Œuvres* de Parny es par ses soins en 1808 , s. Béranger en a donné une on (1831, 4 vol. in-18), céder d'une notice et de la : qu'il a composée sur la ni.

EM. H-G. (παρωδία, contre-chant, de et ᾄδῃ, chant). On dit sou- blime au ridicule il n'y a t ce pas que franchit à des- te: il imite en grotesque, il ule. Aucune œuvre sérieuse le la parodie, comme l'air cune grande dame n'est à ation caustique de sa sou- t d'observation et de satire se donner carrière, et les it pleines de parodies qui A côté de l'*Iliade* s'offre romachie; à côté d'Euri- me. La puissance de Néron vers à l'abri de la parodie l grand poète n'a pas été lesque au temps de Scar- ncore un rapprochement respectsuperstitieux pour it contemporain de cette se.

z nous, l'application d'un une situation comique, sent d'un mot dans une our exciter le rire là où iti que l'admiration. Ainsi le Corneille ont été paro- *. La parodie ne s'en tient ions partielles: elle s'em-

aussi la parodie de quelques itulés *Chaplain décoiffé*, à la- radt avoir travaillé.

pare de pièces de théâtre tout entières, et, substituant une action comique à une action tragique, elle peut causer une agréable surprise, si elle montre ingénieusement le rapport inaperçu qui existe entre les plus petites et les plus grandes choses, si elle fait sentir avec finesse les défauts de l'ouvrage, si elle donne sans fiel une judicieuse leçon de critique. Les pots-pourris de Désaugiers faisant conter par Cadet Butteux ce qu'il a vu aux représentations de la *Vestale*, d'*Artaxerce*, des *Deux Gendres*, des *Danaïdes*, du *Vampire*, nous semblent des modèles en ce genre. Mais il est rare que la pa- rodie ait cette innocence. Trop souvent elle est l'interprète d'une basse envie, et fait expier au génie l'éclat des succès les plus légitimes. Sa lâcheté descend même à des attaques personnelles, et dans ce cas elle n'est digne que d'aversion.

Nous reconnaissons l'utilité de la pa- rodie quand elle donne une leçon de goût, comme dans les plaidoiries de Petit-Jean et de l'Intimé; mais quand elle s'attache à travestir les beautés réelles des œuvres sérieuses, elle a l'inconvénient d'accou- tumer à rire de tout et d'altérer de nobles plaisirs: l'illusion d'un dialogue passion- né, les émotions d'un morceau pathéti- que s'évanouissent au souvenir des plai- santeries qui les ont tournés en ridicule. Peut-être l'espèce de parodie que fait avec un sérieux si plaisant le poème héroï- comique a-t-il des résultats analogues; peut-être abaisse-t-il dans les esprits la noblesse des situations et des expressions, en les transportant à des personnages que la dignité du costume ne saurait agrandir, mais qui, par le contraste, dégradent la dignité du costume. J. T-v-s.

PAROISSE (de παροίχια, demeure voisine), voy. CURE, DIME et DIOCÈSE.

PAROLE, voy. LANGUE et LANGAGE, VOIX, MURT, ÉLOQUENCE, etc.

PAROLI, terme de jeu employé d'a- bord au pharaon où le pont indiquait par un pli ou corne fait à sa carte, qu'il jouait quitte ou double. C'est donc une manière de jouer inverse à la martingale (voy.), mais qui en suit en quelque sorte les chances. Dans celle-ci, en effet, on double sa perte jusqu'au retour d'une chance heureuse. Dans le paroli, on ris-

que le double de ce qu'on vient de gagner, jusqu'à ce qu'on juge à propos de s'arrêter. Le paroli est encore usité à la bassette, à la roulette, etc.

Z.
PAROMOLOGIE (*παρομολογία*, de *παρά*, et *ὁμολογίω*, avouer), figure de rhétorique, appelée aussi *concession*, par laquelle on accorde ce qu'on pourrait refuser, afin d'en tirer immédiatement avantage, et d'insister avec plus de force sur ce qu'on ne veut pas accorder. Antoine, dans la *Mort de César*, use ainsi de la paromologie :

Sans doute, il fallait bien que César fût coupable;

Je le crois ! Mais enfin, César a-t-il jamais
 De son pouvoir sur vous appesanti le faix ?

Cette figure, d'un assez grand effet dans la confirmation du discours, fournit souvent d'heureuses transitions. J. T-v-s.

PARONOMASE et **PARONOMASIE** (de *παρονομασία*, jeu de mots). L'Académie définit la *paronomase* une figure de diction, par consonnance physique, qui réunit dans la même phrase des mots qui sonnent de même, quoiqu'ils énoncent des idées différentes; et la *paronomasie*, cette ressemblance entre les mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune. Nous recommandons aux étymologistes de se tenir en garde contre les paronomasies, et aux orateurs d'être sobres de paronomasies. De bons écrivains ont usé de paronomasies dans le sérieux; Hérodote a dit : *Παθήματα μαθήματα*, *Affliction instruction*; et Cicéron : *Facie magis quam faccūs ridiculus*, *Ridicule plus encore par sa face que par ses fucettes*. A l'exemple de Shakspeare, Schiller en a rempli le monologue du moine dans son *Camp de Wallenstein*. Mais c'est dans l'épigramme qu'on l'emploie avec le plus de succès.

Les consonnances de la paronomase ont fait une foule de proverbes, comme *Qui vivra, verra*; *Qui se ressemble, s'assemble*, etc.

J. T-v-s.
PARONYMES (de *παρά*, près, et *ὄνομα*, nom), mots qui ont de l'affinité avec d'autres par leur étymologie ou seulement par leur forme; qui, dérivant d'une source commune, ont assez de ressemblance pour être souvent des exemples de paronomase (*vo. r.*), et qui ne sont

pas des *presque homonyme* l'a dit. Une foule d'homos qu'une simple ressemblance les paronymes en ont une d les homonymes peuvent être signification, étrangers les tres, ennemis même; les liens sont évidents entre les parofre, substantif, et *souffre*, des homonymes, ils n'ont de pour le son; mais *paronyme*, *synonyme*, *pseudonyme* sont des paronymes, parce qu pour étymologie commune.

PAROPAMISUS, exte dentale du Hindou Khousl DOU-KHOU.

PAROS, ANTIPAROS, VO ARCHIPEL, GRÈCE (T. XI BASALTE et GROTTÉ.

CHRONIQUE DE PAROS, 24 (*marbres d'*).

PAROTIDE. C'est le ne glandes salivaires qui est situ de la branche de la mâchoir On appelle également paromeur inflammatoire qui sur région précitée. La parotidoreillon est une affection b mune chez les enfants du p second âge, et qui consiste gorgement du tissu cellulainé. La terminaison en est o favorable et spontanée: tout vient-il un abcès. Il n'en e me de la parotide proprement survient chez les adultes dan fièvres de mauvais caractè complication, soit comme critique: c'est une affection fâcheuse à raison surtout stances dans lesquelles elle L'inflammation ne se borne cellulaire extérieur: elle p dans la substance même de y produit des abcès abouti: à des fistules difficiles à que tribuant à augmenter l'épu lequel les malades sont jetés la fièvre. Cette maladie est d vais augure lorsqu'elle se déclin de la fièvre, et qu'elle crise. On doit craindre surtout voit les parotides disparaître

nie; car cette délitescence est toujours suivie d'une aggravation plus générale.

Il faut donc être actif et avoir le courage de concentrer l'effort du mal sur la partie qu'on lui abandonne, pour sauver le reste. C'est ce qu'on a coutume d'exciter l'innocence dans ces tumeurs, au lieu de tenter et d'employer des moyens pour provoquer la suppuration. Les abcès sont aussi employés pour ouvrir les abcès qui se développent en partie et les anciens ne craignaient pas de couper le feu. On panse simplement les fistules qui résultent de l'ouverture de ces abcès. F. R.

PARALYSME, mot grec qui signifie l'intensité d'une maladie surtout 7. MALADIES, FIÈVRE, etc.

PARTE (du latin *Parca*, dont l'étymologie la plus probable est *partiri*, parce qu'elles réglèrent pour la première fois l'existence, étymologiquement à leur nom grec *Μοῖραι*, distribuer). Ces déesses qui ne connurent jamais la mort comme tant d'autres divinités, mais sœurs qui présidaient à la vie. Elles en filaient symboliquement le cours, et se nommaient *Clotho* (de *κλωστήν*, filer), *Lachesis* (de *λαχίζω*, tirer au sort), et *Atropos* (de *ἀτροπιάζω*, empêcher, avec l'α priv.). Ainsi c'est la déesse de la quenouille le fil que elle coupe plus ou moins longtemps selon la volonté du sort, et c'est Atropos le coupe à l'heure

seule les enfants, dit Hésiode, distribuer le bonheur et le malheur à la naissance, et punir de ses peines les dieux et les hommes. Elles sont nées de la Mer, d'après la Nécéssité, d'autres du Chaos, d'autres de l'Érèbe, d'autres de Jupiter. Ces généalogies différentes sont transparentes de diverses manières à travers lesquelles nous découvrons la variété des opinions humaines sur la nature dont doit être envisagée la destinée. Filles de Thémis et de Zeus, les Parques distribuent les événements conformément à la justice et à

la providence; filles du Chaos, elles donnent des maux et des biens au hasard; de la Nuit, elles les donnent sans que les mortels en puissent rien prévoir; de la Mer ou de l'Érèbe, elles ont une cruauté farouche; de la Nécéssité, elles ont l'inflexibilité du Destin. Souvent on les plaça dans un antre obscur, parce que leur travail se fait dans l'ombre et que nul n'en saurait percer le mystère.

Aristote a vu dans les Parques la division de la durée en passé, présent et avenir. Selon son livre *du Monde* (si ce livre est de lui), Atropos regarde les événements passés qui sont irrévocables; Lachésis les événements futurs, qui se succèdent naturellement; et Clotho le présent, auquel elle pourvoit avec sollicitude: c'est sa tâche. Toutes trois président à la naissance, au développement et à la fin de tout ce qui se produit; évidemment elles sont l'emblème de la génération, de la vie et de la mort, triple phénomène qu'elles ont charge d'attrister ou d'embellir, trame plus ou moins courte à laquelle elles enjacent pour nous gloire ou déshonneur, indigence ou richesse, peines ou plaisirs.

Ministres du dieu des enfers qui fut surnommé, comme Apollon et Jupiter, leur conducteur, *Moiragète* (de *Μοῖρα* et *ἄγω*, conduire), elles consolèrent Proserpine de son enlèvement, et Cérès de la perte de sa fille. Leur légende est féconde en services rendus à des dieux ou à des héros; on leur attribue même l'addition de six lettres à l'alphabet des Grecs. Quelques savants les placent dans la lune, et les confondent parfois avec elle: cette confusion se conçoit, puisqu'elles président aux accouchements, comme Phœbé ou Lucine. Leur culte n'a jamais été bien répandu: qu'attendre de ces exécutrices inflexibles des arrêts du Destin? Toutefois elles ont eu quelques temples dans la Grèce et dans l'Italie. On les représentait fort âgées, parce que les décrets qu'elles exécutaient avaient dû précéder la naissance de l'univers; les couronnes qu'on leur mettait sur la tête indiquaient leur puissance, et la couleur de la laine qu'elles filaient marquait le sort de ceux dont les fils présents étaient la vie: laine blanche pour une vie longue

comme cadet, et plus tard comme lieutenant, à bord d'un vaisseau de l'escadre employée au blocus de la flotte française à Brest, l'estime de tous ses chefs, et entre autres de l'amiral Cornwallis. Ayant passé sur la frégate *la Tribune* avec laquelle il partit, en 1808, pour la mer Baltique, il continua à se distinguer dans les fréquents engagements des vaisseaux anglais avec les chaloupes canonnières danoises. Constamment occupé d'observations astronomiques et nautiques, il fut chargé à plusieurs reprises de missions dangereuses et importantes. Ainsi, en 1811, il s'éleva jusqu'au 76° de latitude N. pour protéger les navires employés à la pêche de la baleine. Ce fut à cette époque qu'il publia des règles pour déterminer la hauteur du pôle par l'observation des étoiles fixes. En 1813, il fit, sur le vaisseau *la Hogue*, une croisière de plusieurs années. A son retour d'Amérique, en 1817, il obtint le commandement de *l'Alexandre*, et partit, l'année suivante, avec le capitaine Ross (voy.), pour son premier voyage de découverte. En 1819, il s'embarqua de nouveau, mais cette fois comme chef de l'expédition, et hiverna sur l'île Melville. A son retour, au mois de novembre 1820, le Bureau des longitudes de Londres le proposa pour le prix de 5,000 liv. st. voté par le parlement dans le but d'encourager les découvertes dans l'Océan arctique, et un libraire lui paya 1,000 liv. st. le manuscrit de la description de son voyage (trad. fr., Paris, 1821, in-8°, avec 2 cartes; le précédent voyage, qui compte parmi ceux du capitaine Ross, a également été traduit, Paris, 1819, in-8°). En 1821, Parry entreprit avec le capitaine Lyon une troisième expédition au pôle Nord, qui dura trois ans (voir son *Journal d'un second voyage pour la découverte du passage nord-ouest*, 1821-23, Londres, 1824, in-4°, grav., avec un *appendice*). L'année même de son retour, il s'embarqua pour un quatrième voyage au pôle. Il passa l'hiver dans la baie du Prince-Régent, sous le 71° de latitude; mais la perte du *Fury* le força à hâter son retour (voir son *Journal d'un troisième voyage*, etc., 1824-25, Londres, 1826,

in-4°). Un des résultats les plus importants de ses expéditions, est d'avoir terminé la position du détroit qui sépare le Groenland de l'Amérique, et qui est nommé détroit de Barrow en l'honneur du géographe qui avait tracé le plan de ces voyages. La cinquième expédition de Parry, entreprise le 25 mars 1827 pour but de s'avancer en traîneau le Spitzberg jusqu'au pôle Nord — elle échoua complètement (voir *son récit d'un voyage à la recherche du pôle Nord*, Londres, 1828). Le capitaine Parry n'est pas seulement un hardi navigateur, c'est encore un homme plein d'esprit et de prudence. Il a prouvé l'excellence des mesures qu'il avait prises pour conserver la santé et le bien-être de son équipage pendant les longues nuits qu'il devait passer au milieu des glaces. Au mois de juin 1829, il partit comme commissaire de la Société royale de l'Australie pour Port-Stephens, à 90 milles anglais au nord de Sidney, fut remplacé comme hydrographe par l'amiralauté par le capitaine Beaufort. Une édition portative de ses voyages a été publiée sous le titre : *Quatre voyages au pôle Nord* (Londres, 1833, 5 vol.). Son frère, CHARLES-HENRI PARRY, médecin à Bath, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages sur la médecine et l'économie politique. C. L.

PARSES, PARSIS, PARSIS, PARSIS, FEU (culte du), FARSIAN, PERSIS, PERSANE (langue).

PARTAGE, division qui se fait entre plusieurs personnes de biens qui leur appartiennent en commun, soit comme cohéritiers, soit comme copropriétaires à quelque titre que ce soit. On fait le partage d'une succession, d'une communauté, d'une société (voy. ces mots), et des choses particulières qui sont indivisibles entre ceux auxquelles elles appartiennent.

Il est de principe général, en cette matière, que nul n'est contraint de demeurer dans l'indivision. On peut seulement convenir de suspendre le partage pendant cinq ans. Lorsque les parties sont majeures, le partage peut être fait dans la forme et par tel acte qu'elles jugent convenables. S'il y a parmi elles des mi-

vice devait être présenté par
; s'il s'agissait de mettre l'épée
dans un combat singulier, les
se présentait dans la lice
de chacun de son parrain ;
us du *duel* réglaient les con-
combat dont ils demeuraient
s afin que les choses se pas-
sèrent.

L. G.-s.

PARIUS, peintre grec, fils
était d'Éphèse. La date pré-
naissance est inconnue, mais
fut contemporain de Zeuxis,
uit, au rapport de Pline,
de la XCV^e olympiade
-C.). La peinture était alors
arrière de la sculpture, dont
y.) tenait la palme. Socrate
Parrhasius, selon sa méthode
, des questions dont l'ensem-
e saine critique de l'art, dé-
peintre à joindre à la repré-
astique l'expression du jeu
de l'âme. La lutte artisti-
basius et de Zeuxis est con-
ci avait peint des raisins avec
té que des oiseaux vinrent,
queter la toile. Le tableau
is opposait étant apporté,
ria de tirer le rideau qui le
n qu'on pût le juger. Ce ri-
peinture même. Zeuxis s'a-
, en disant : « J'ai pu trom-
aux, mais vous avez trompé
» A en croire Sénèque le
rrhasius voulant représenter
de Prométhée, aurait fait
s les tourments un esclave
vir de modèle : une telle ac-
ait besoin d'être appuyée de
en a porté une semblable
el-Ange au sujet d'un Christ
is celle-ci est sans doute aussi
que l'autre. Parrhasius jouit
s et de la fortune. Il fut cé-
l'antiquité : Xénophon, Ci-
nal et beaucoup d'autres au-
nt ses ouvrages, dont aucun
u jusqu'à nous. Tibère, au-
tétone, avait dans sa chambre
ux de Parrhasius auxquels
un grand prix. L. G.-s.

PARRICIDE (*parricidium*, de *par-*
cre, tuer). La loi française

définit le parricide, le meurtre des pères
ou mères légitimes, naturels ou adoptifs,
ou de tout autre ascendant légitime. On
nomme aussi *parricide* (du latin *parrici-*
cida) celui qui commet ce crime.

Solon, en donnant des lois aux Athé-
niens, avait gardé le silence sur le parric-
cide : pour inspirer plus d'horreur pour
ce forfait, il avait supposé qu'il n'était
pas possible. A Rome, d'après la loi des
Douze Tables (loi 9, ff. de *lege Pom-*
peii de parricidiis), le coupable de par-
ricide était fustigé jusqu'à effusion de
sang, enfermé ensuite dans un sac de cuir
avec un chien, un coq, une vipère et un
singé, puis jeté dans la mer. Dans les lieux
éloignés de la mer, le parricide, suivant une
constitution de l'empereur Adrien, de-
vait être exposé aux bêtes. Le juriscon-
sulte Paul, qui écrivait dans le III^e siècle,
dit que de son temps le parricide était
brûlé vif ou exposé aux bêtes (*Recept.*
Sentent., lib. V, tit. 24).

En France, l'ancienne législation ne
prononçait aucune peine particulière
contre le parricide, qui était ordinaire-
ment condamné à faire amende honora-
ble, à avoir le poing coupé, et à être en-
suite rompu vif, et jeté au feu. De nos
jours, tout coupable de parricide est puni
de mort. Il est conduit sur le lieu de l'exé-
cution, en chemise, nu-pieds et la tête
couverte d'un voile noir. Il est exposé
sur l'échafaud, pendant qu'un huissier
fait au peuple lecture de l'arrêt de con-
damnation, et il est immédiatement exé-
cuté à mort. Avant les dernières réformes
introduites dans le Code pénal, il avait
encore le poing coupé; mais cela n'a plus
lieu maintenant. L'attentat contre la vie
ou la personne du roi est puni de la
même peine (Code pénal, art. 13 et 86).

La Cour de cassation, par un arrêt du
15 décembre 1814, a décidé que l'art.
299 du Code pénal, qui définit le par-
ricide, est *limitatif*, et qu'en conséquence
le meurtre du beau-père n'est pas un
parricide comme l'est le meurtre du
père.

E. R.

PARRY (sir WILLIAM-EDWARD), ca-
pitaine de marine connu par ses expédi-
tions au pôle Nord, est le 4^e fils du cé-
lèbre médecin Caleb Hillier Parry. Né à
Bath, le 19 décembre 1790, il gagna déjà

comme cadet, et plus tard comme lieutenant, à bord d'un vaisseau de l'escadre employée au blocus de la flotte française à Brest, l'estime de tous ses chefs, et entre autres de l'amiral Cornwallis. Ayant passé sur la frégate *la Tribune* avec laquelle il partit, en 1808, pour la mer Baltique, il continua à se distinguer dans les fréquents engagements des vaisseaux anglais avec les chaloupes canonnières danoises. Constamment occupé d'observations astronomiques et nautiques, il fut chargé à plusieurs reprises de missions dangereuses et importantes. Ainsi, en 1811, il s'éleva jusqu'au 76° de latitude N. pour protéger les navires employés à la pêche de la baleine. Ce fut à cette époque qu'il publia des règles pour déterminer la hauteur du pôle par l'observation des étoiles fixes. En 1813, il fit, sur le vaisseau *la Hogue*, une croisière de plusieurs années. A son retour d'Amérique, en 1817, il obtint le commandement de *l'Alexandre*, et partit, l'année suivante, avec le capitaine Ross (voy.), pour son premier voyage de découverte. En 1819, il s'embarqua de nouveau, mais cette fois comme chef de l'expédition, et hiverna sur l'île Melville. A son retour, au mois de novembre 1820, le Bureau des longitudes de Londres le proposa pour le prix de 5,000 liv. st. voté par le parlement dans le but d'encourager les découvertes dans l'Océan arctique, et un libraire lui paya 1,000 liv. st. le manuscrit de la description de son voyage (trad. fr., Paris, 1821, in-8°, avec 2 cartes; le précédent voyage, qui compte parmi ceux du capitaine Ross, a également été traduit, Paris, 1819, in-8°). En 1821, Parry entreprit avec le capitaine Lyon une troisième expédition au pôle Nord, qui dura trois ans (voir son *Journal d'un second voyage pour la découverte du passage nord-ouest*, 1821-23, Londres, 1824, in-4°, grav., avec un *appendice*). L'année même de son retour, il s'embarqua pour un quatrième voyage au pôle. Il passa l'hiver dans la baie du Prince-Régent, sous le 71° de latitude; mais la perte du *Fury* le força à hâter son retour (voir son *Journal d'un troisième voyage*, etc., 1824-25, Londres, 1826,

in-4°). Un des résultats les plus importants de ses expéditions, est de terminer la position du détroit le Grœnland de l'Amérique nommé détroit de Barrow (voir ce géographe qui avait tracé ces voyages). La cinquième expédition de Parry, entreprise le 25 mars 1825, pour but de s'avancer en tra versant le Spitzberg jusqu'au pôle Nord, elle échoua complètement (voir *cit d'un voyage à la recherche du pôle Nord*, Londres, 1828). Parry n'est pas seulement un navigateur, c'est encore un homme d'esprit et de prudence. Il fut l'excellence des mesures qu'il prit pour ses voyages pour conserver la santé de son équipage pendant les longues nuits qu'il devait passer au pôle des glaces. Au mois de juin 1825, il fut nommé commissaire de la Compagnie de l'Australie pour Port-Jackson à 90 milles anglais au nord, mais fut remplacé comme hydrographe par le capitaine B. Parry. Son édition portative de ses voyages est publiée sous le titre : *Quatre voyages au pôle Nord* (Londres, 1831). Son frère, CHARLES-HENRI PARRY, médecin à Bath, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages sur la médecine politique.

PARSES, PARSIS, ZOASTRIANISME (culte du), FARSISTASME, PERSANE (langue).

PARTAGE, division qui se fait entre plusieurs personnes de l'héritage qui appartient en commun. Les héritiers sont cohéritiers, soit comme co-propriétaires à quelque titre que ce soit, soit par partage d'une succession, d'un navire, d'une société (voy. SOCIÉTÉ). Les choses particulières qui sont communes entre ceux auxquels elle appartient.

Il est de principe général, que nul n'est contraint de partager dans l'indivision. On peut convenir de suspendre le partage pendant cinq ans. Lorsque les majeures le forcent à hâter son retour, le partage peut être fait sous la forme et par tel acte qu'ils jugent convenables. S'il y a parmi

des interdits, le partage doit être en justice, suivant les règles par la loi. Les copartageants ne sont pas garantis, les uns envers les autres, des troubles et évictions qui résultent d'une cause antérieure au partage. La prescription du partage peut être opposée pour cause de dol, d'erreur de fait, de lésion de plus du quart.

En matière de décisions, des votes, des délibérations, des assemblées, d'une délibération, on dit qu'il y a égalité lorsqu'il y en a autant d'un avis que de l'autre. Quand, dans un tribunal, les juges sont partagés sur l'affaire, elle est plaidée de nouveau devant le tribunal, dont la composition est modifiée par l'adjonction de nouveaux juges. E. R.

PARC DE LA POLOGNE, GNE.

PARC. C'est ainsi qu'on désigne d'un jardin (*voy.*) consacré spécialement à la culture des fleurs et des plantes d'agrément. Les arbres qui appartiennent à celles-ci en inter-réception du soleil, sont généralement parterres; mais les arbustes, leur taille peu élevée, y sont plus appropriés. Les dessins de parterres sont variés; cependant ils peuvent être divisés dans les deux catégories dont on se sert au mot PARC, de jardins à lignes le plus souvent droites, à plates-bandes symétriques, à plates-bandes de buis ou de gazon; et de parterres sinueux, à lignes courbes, à plates-bandes moins régulières, mais où, par l'effet de la pression du poète, « un beau effet est produit par l'art. » Toutes les parterres peuvent être admises dans un jardin, mais il faut seulement les changer de place au moment où le temps est passé et les remplacer par des fleurs d'une autre saison. Ce qui est important pour le plaisir est de savoir combiner leurs couleurs dans ce but, nous ne saurions recommander l'excellent ouvrage de M. de La Roche: *De la loi du contraste des couleurs*, où il a traité de ces principes scientifiques et de l'effet de vues qui caractérisent.

Parterre, on nomme *parterre* le

rez-de-chaussée de la salle, la partie comprise entre l'orchestre et le pourtour des loges. C'est au parterre que se plaçaient, dans le siècle dernier, les beaux-esprits qui allaient au théâtre pour juger la pièce. C'était leur faveur que recherchaient surtout l'auteur et l'acteur. Quoique les spectateurs assis au parterre soient peut-être aujourd'hui des juges moins compétents, leurs décisions n'en sont pas moins souveraines. La sympathie est plus vive dans cette partie de la salle où l'on est plus rapproché les uns des autres; là l'opinion se dessine d'une manière plus tranchée et plus rapide. Aussi, est-ce toujours au parterre que s'adresse l'acteur. L. G-s.

PARTHÉNIUS, poète grec, était de Nicée en Bithynie. Dans la guerre contre Mithridate, il tomba au pouvoir des Romains et fut conduit à Rome comme esclave. Par ses talents, il y recouvra la liberté. Virgile l'eut pour maître, et l'on croit que le *Moretum* est une imitation d'un de ses poèmes. Ovide aussi lui a dit-on, emprunté l'idée et le titre de ses *Métamorphoses*. Nous n'avons plus de ce poète qu'un petit ouvrage; encore est-il en prose, *Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, Narrationes amatoriarum*. Parthénus l'a dédié au Gallus de la X^e églogue de Virgile, poète élégiaque, pour qu'il y trouvât des sujets d'élégie. Ce sont, en effet, des contes d'amour qui pour la plupart se terminent par de sinistres péripéties. Ce qui en augmente l'intérêt et le prix, c'est qu'ils sont empruntés à des mythographies et à des poètes plus anciens, ou à des fables milésiennes (*voy.*), et qu'on peut les regarder comme les premières ébauches des romans grecs. Les meilleures éditions de Parthénus sont celles de LeGrand et Heyne, Gœtt., 1798, et de Westerman, ... 1843. F. D.

PARTHÉNON, temple de Minerve, ainsi nommé de *παρθένος*, vierge, *voy.* ATHÈNES (T. II, p. 468) et ACROPOLIS.

PARTHÉNOPE, *voy.* SIRÈNES et NAPLES.

PARTHES. Sous le nom de *Parthie*, dans le sens le plus étendu, les anciens comprenaient tous les pays situés entre l'Euphrate, l'Oxus, la mer Caspienne et la mer des Indes, sur lesquels dominaient

les Parthes. Dans un sens plus restreint, on ne désignait sous ce nom que le petit pays dont les Parthes étaient originaires, la *Parthyène*, bornée par l'Hyrcanie, l'Arie, la Caramanie et la Médie; contrée montagneuse dans la partie nord-ouest du Khorasân actuel. Quelquefois on étendait ce nom à toute la partie septentrionale de la Perse, c'est-à-dire à l'Hyrcanie (aujourd'hui Masenderan, Djordjan et Korkan), à la Parthyène proprement dite, célèbre par ses chevaux, à l'Arie (une partie du Khorasân), à la Margiane (partie orientale), à la Bactriane (ou la partie méridionale de la Boukharie), et aux pays arrosés par le Paropamisus (les environs de Kandahar), à la Drangiane (Sedjestan), à l'Arachosie et à la Sogdiane (partie septentrionale de la Grande-Boukharie). Dans les temps les plus reculés, les Parthes étaient connus comme un peuple sauvage qui descendaient des Scythes (voy.). La polygamie était en usage chez eux. Ils ne combattaient qu'à cheval, étaient renommés pour leur adresse à lancer les flèches, et redoutés surtout dans la fuite. Ils furent soumis successivement aux Perses, aux Macédoniens et aux Syriens. Sous Antiochus II, Arsaces ou Archag prit les armes, chassa les Syriens et étendit ses conquêtes sur les pays voisins. Telle fut l'origine du royaume des Parthes sur lequel régnèrent, depuis l'an 156 av. J.-C., les Arsacides (voy.), et dont la capitale était Seleucias, puis Ctésiphon, ville bâtie par Vardanes sur la rive orientale du Tigre. Défaits dans divers combats par les Romains, les Parthes restèrent toujours formidables. Ils anéantirent l'armée de Crassus (voy.) l'an 53 av. J.-C. Trajan, il est vrai, leur enleva quelques provinces, mais lui-même et son successeur Adrien durent les leur rendre. Enfin, l'an 214 de notre ère, une révolte provoquée par le Perse Artaxerxès, fils de Sassan, renversa du trône les Arsacides et soumit aux Sassanides (voy.), en 229, toute l'Asie moyenne. C. L.

PARTI. Ce mot, dérivé de *partir*, qui signifiait autrefois séparer, s'emploie

(*) Sur l'histoire des Parthes, voir en outre *l'Art de vérifier les dates*, ed. in-8°, 2^e partie, t. IV, p. 330; et Heeren, *Manuel de l'histoire ancienne*, or. allem., p. 382-90.

pour désigner ces grands fractures d'opinion qui se forment dans les états. Quand il s'agit de graves dissidences politiques ou religieuses, ils ont eu des guerres civiles, des schismes, plus ou moins violentes (voy. CRATIE et DÉMOCRATIE, PARTI PLÉBÉIENS, GUÉLFES et GIBELINS, *les deux Roses*, JACOBITES, LIGUE, FRONDE, DOGME HÉRÉSIE, *Église GALICANE*, TANTISME, etc.); s'il ne s'agit que de petites querelles, on les caractérise de préférence par le mot de *faction* (voy. BOURGEOIS, MAILLOTINS, *les Chapeaux*, etc.). Celui de *parti* est plus particulièrement employé aux désignations qui sont le produit naturel et légitime, du conflit des intérêts, dans toutes les sociétés, et la liberté de l'esprit humain, ainsi que, dans notre ancien régime, on distinguait le parti d'opposition, le jansénisme, etc. L'Angleterre a eu le parti des whigs et celui (voy. ces mots), ou, en d'autres termes, le parti du mouvement et de la résistance, qui, sous des dénominations diverses, se retrouvent à toutes les époques et dans tous les pays. Plus tard, les chartistes, sont venus sur la première de ces opinions. En France, les États-Unis d'Amérique virent avec leur indépendance, les fédéralistes et des démocrates tard ceux du droit des États et des républicains (voy. JACKSON, JE). En France, qui n'en sont qu'une translation, la révolution de 1789 multiplia les dénominations de partis : royalistes, républicains, girondins, montagnards, thermidorien, etc. (voy. la plupart de ces mots). En France, l'unanimité apparente de l'époque succéda, sous la Restauration, au parti royaliste, bonapartiste, libéral, puis 1830, on a vu surgir le parti républicain et celui de la restauration, nom de carliste ou legitim

des innombrables produits de la fin du moment qu'on a vu se sous les noms de partis commercial, humanitaire, néo-catholique. Nous avons emprunté à des certaines dénominations portées rattachant à des noms propagandistes, christinos, esparté-

nni des partis philosophiques etc. Ainsi, nous avons eu successivement, en France, celui des réalistes, celui des anciens libres (voy. PERRAULT, DASSOTTE), celui des encyclopédistes, celui des romantiques et des (voy. ces mots). R-Y. **IALITÉ, IMPARTIALITÉ, voy.**

IBUS (IN) INFLEXIUM, voy.

ICPE. Le participe est un verbe qui présente son idée sous une forme attributive : *est, lu, frappé*. C'est pour cela qu'on a dit que le participe était *verbal*; c'est pour cela aussi qu'on a donné le nom de *particpe*, participant de deux natures de verbe : pour cela enfin que les modes du participe, bien qu'il fasse partie de la flexion verbale, sont celles d'un adjectif, et qu'il y a des nombres, des genres et même des déclinaisons dans les langues qui admettent le participe.

Les langues fort riches en participes, comme le grec ancien, par exemple, ont un participe à chaque voix, ce qui fait qu'il est très difficile de distinguer tout; il est vrai que sur ces langues on se confondent ou leurs participes ou leurs significations, et par conséquent leur richesse est plus apparente que réelle.

Le français reconnaît deux participes à chaque verbe : l'un est actif, et l'autre est passif; et le sens de chacun est parfaitement déterminé : le présent, *lecturus*, devant lire; le passé, *legendus*, devant être lu; le futur, *lecturus*, devant être lu; invariablement quatre formes bien distinctes qui ne peuvent offrir à l'esprit aucune confusion. Dans les verbes à deux participes, le dernier de ces quatre participes est le seul le sens passif; les trois autres participes ont le sens actif, et indiquent

respectivement les trois temps principaux, savoir : le présent, *imitans*, imitant; le passé, *imitatus*, ayant imité, et le futur, *imitaturus*, devant imiter. Le quatrième est passif, *imitandus*, devant être imité.

Le français est moins riche que les langues anciennes; il n'a que deux participes, l'un qu'on appelle *présent*, comme *lisant*, *aimant*; l'autre qu'on nomme tantôt *passé*, tantôt *passif*, comme *lu*, *aimé*, *venu*.

Rien n'est plus simple que cette distinction. L'emploi de ces participes dans le langage ne l'est pas à beaucoup près autant; il donne naissance à des difficultés d'orthographe assez considérables, et que nous ne pouvons exposer dans leurs détails; nous nous bornerons à faire bien comprendre le principe philosophique d'après lequel ces difficultés doivent être résolues : les exceptions ne peuvent être recueillies que dans des traités spéciaux*.

1^o *Particpe présent.* Le participe présent est de sa nature un adjectif : comme tel, il s'accorde avec son substantif; exemple : *une eau dormante*, *des exemples frappants*. Cette règle subsiste à plus forte raison si le participe, par le retranchement habituel de son substantif, est pris substantivement lui-même; exemple : *les descendants de Clovis*, etc. Il n'en est pas de même quand le participe est suivi d'un complément : par analogie avec le verbe dont il retient alors toute la signification, on lui donne la forme absolue et invariable; exemple : *une femme lisant un livre*. Le participe, même sans complément, est encore invariable s'il exprime une action présente et non un état habituel; exemples : *une femme chantant*, *des élèves travaillant*. Cette distinction est fondamentale pour déterminer, dans les circonstances ordinaires, si l'on donnera au participe la forme variable ou la forme invariable. Quand il s'agit d'un état habituel, la nature adjectivale l'emporte, et le participe s'accorde avec son sujet; quelques

(*) Voir surtout le *Traité du participe* de Bescher, et celui, non moins estimable, de M. J.-B. Desairier.

grammairiens réservent pour ce cas le nom spécial d'*adjectif verbal* au participe. Quand, au contraire, il s'agit d'une action présente, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de complément exprimé, c'est la nature verbale qui domine, et l'on ne fait pas varier le participe.

On remarque que le participe précédé de la négation *ne*, ou de la préposition *en*, a toujours ce sens actuel qui doit le rendre invariable. Sous cette dernière forme, le participe s'appelle quelquefois *gérondif* (*voy. ce mot*).

2^o *Participe passé*. Le participe passé étant de sa nature un adjectif, il s'accorde avec le substantif qui le précède immédiatement et auquel il se rapporte; exemple : *une chemise déchirée, des tiroirs ouverts*.

Avec le verbe *être*, il faut encore employer la forme adjectivale et variable, car ce verbe ne fait rien à la phrase qui joint l'adjectif au substantif; exemple : *elle est venue, ils sont venus*. Il en est de même après beaucoup d'autres verbes, parce que c'est l'inversion seule qui empêche le participe de se trouver après le nom qu'il détermine.

Avec le verbe *avoir*, on emploie tantôt une forme variable, *la femme que j'ai vue*, tantôt une forme invariable, *j'ai vu cette femme*. La raison logique de cette différence est bien simple : c'est que, *vu*, dans les deux cas, n'est pas le même mot; il est *substantif abstrait*, ou *infinitif passé* dans le dernier exemple, et *adjectif* ou *participe* dans le premier. Cette explication demande à être prise d'un peu plus haut.

Nos participes passés, en général, viennent, avec les contractions habituelles à notre langue, du participe passif latin correspondant : aimé, d'*amatus*; fini, de *finitus*, etc. Or, dans la langue latine, les participes passifs, se prenaient substantivement sous les noms de *gérondif* et de *supin* (*voy.*). Sous cette forme, ils avaient la force d'un *nom verbal*, ou, ce qui est la même chose, le sens d'un infinitif; et en effet, c'est presque toujours par ce mode qu'on les traduit en français. La forme du supin et celle du participe neutre étaient donc absolument semblables, et cette simi-

litude a passé naturellement dans les langues de l'Europe moderne tiré de ces deux temps leur infini et leur participe passé. Leur a leurs fonctions dans le langage a pas moins très différentes, l'un nitif passé), étant un vrai m abstrait, et comme tel invariable que l'autre est un pur adjectif, t le genre et le nombre du nom a se rapporte. Le premier est d actif, et toujours passé; exem *blessé mon ennemi*. Le second e et indique une chose faite, t dure encore, comme *je suis Maintenant*, et voilà le point j la difficulté, le verbe *avoir*, t verbe de possession, veut un s pour complément : or le substa ici l'infinitif passé; vous écrit avec la forme invariable : *il a elle a chanté cette romance*. ce verbe *avoir* a déjà un cor nominal exprimé, ce n'est pl attribut qu'il faut à ce nom; on dra donc le participe et l'on *nous a toujours aimés*, etc.

Dans les verbes pronominaux : plément direct, la règle est l quoique le verbe *avoir* n'y par parce qu'il est toujours sous- exemple : *cette femme s'est c'est-à-dire, a blessé soi-même* à l'égard d'elle-même comme t personne qui l'aurait blessée. amène donc la même concor le verbe n'a qu'un complément ce complément n'étant pas celui *avoir*, mais bien celui de l'inf s'y trouve joint, il faut néces prendre la forme invariable, e *ces livres nous ont servi*, *c'es ont servi à nous*; en effet, on pas dire que *nous avons été s* ces livres. Vous écririez au ce *ce domestique nous a servis*, j *servir* dans ce sens prend un ment direct, et que vous vor entendre que nous avons été s lui.

Le nom *en* placé devant un vi jamais pour lui qu'un complé direct; il ne peut donc par li à moins qu'il n'y ait un aut

passport, afin qu'en toute circonstance il soit soumis aux lois de la guerre. La guerre de partisans est d'une utilité incontestable dans les pays de défilés et de montagnes. Dans les dernières campagnes d'Italie et d'Espagne (voy. GUERRILLA), plusieurs hommes se sont fait un nom comme chefs de partisans, et ont mérité d'être incorporés dans l'armée avec des grades dignes de leurs talents militaires. Cette guerre entraîne du reste des excès de toute nature (voy. COUPS FRANC). Autrefois, on appelait *parti bleu* une petite troupe de soldats maraudeurs qui infestaient indifféremment pays ami ou ennemi pour piller le paysan. Les soldats attrapés ainsi, *en parti*, étaient pendus sans rémission. D. A. D.

PARTITION. Tout morceau de musique à plus d'une partie peut se produire au lecteur sous deux formes : 1^o chaque partie est écrite sur deux feuilles séparées que l'on distribue aux exécutants, et qui suffisent à chacun d'eux, puisqu'ils n'ont besoin de lire que ce qu'ils exécutent ; la musique, ainsi copiée ou gravée, est dite *en parties séparées* ; 2^o toutes les parties d'une pièce de musique sont écrites l'une au-dessous de l'autre, de telle façon que les mêmes mesures enfermées dans les *stanguettes* ou barres de division qui se prolongent verticalement d'une portée à l'autre, se correspondent dans toutes les parties, et que l'on puisse voir d'un coup d'œil l'harmonie qu'elles forment entre elles ; c'est ce qu'on appelle *partition*. Dans cette disposition, une seule page comprend autant de portées qu'il y a de parties, et toutes ces portées sont réunies à la marge au moyen d'une *accolade* ou d'un double trait ; une accolade plus petite de ligne quelquefois les portées des premier et second violons, ou bien les parties vocales. On indique au commencement de la première accolade le nom des instruments employés, à la portée respective de chacun. À l'égard de l'ordre dans lequel les parties doivent être échelonnées, chaque compositeur l'établit à sa guise, mais il est certaines règles dont aucun ne s'écarte : ainsi, l'on rapproche toujours autant que possible les trois masses formées par les voix, les

instruments à cordes et les instruments à vent.

La lecture des partitions de maîtres, et même la mise en de leurs œuvres, est une des études auxquelles les élèves en situation puissent s'appliquer ; c'est le seul, ou du moins le plus moyen d'acquérir la connaissance de l'instrumentation (voy. , et de la quantité de secrètes combinaisons amènent les plus heureux résultats dont à une simple audition il est possible de se rendre bien compte.

Outre les *grandes* partitions souvent en musique usage des *réduites*. On y conserve les partitions originales telles qu'elles sont, en se servant de reproduire, au moyen de dessins et les effets des instruments ; les chefs d'orchestre se servent d'une sorte de partition réduite, et établissent selon leurs habitudes les parties, mais qui, le plus généralement se disposent sur trois portées, la première étant la partie du violon, la seconde l'autre les entrées des différents instruments, et la troisième les parties vocales. J. .

PARURE, ce qui sert à parer, s'ajoute en guise d'ornement à la beauté, dit-on, n'a pas besoin de beauté. Ce mot s'emploie quelquefois dans ce sens que l'on dit d'une jeune personne. On appelle parure, diamants, ou de rubis, une garniture posée de manière à servir d'ornement à la toilette. Toutes les pièces de bijoux sortent et plus ou moins nombreuses suivant le goût du jour, la mode, ou poussant quelquefois d'ancien admettant de toutes nouvelles pièces. On appelle parure souvent cependant une parure posée d'une paire de boutons, d'une broche et d'un collier, bracelet. Telle n'était pas la parure de Cornélie (voy.) : toutefois il faut que celle des femmes un peu distinguées qu'elle de plaire n'exclue jamais la sienne.

PAS, mouvement qu'on fait du pied, en donnant aux jambes

ement. Cet écartement lui-
 enu une mesure chez dif-
 s. Le pas des Romains était
 était l'unité de leurs me-
 res : aussi le nom de mille
 latin *mille passus*.

graphie, on entend par *pas*
 manières de conduire ses
 ant, et, en généralisant, on
 r désigner un ensemble de
 vements réunis constituant
 action chorégraphique. Les
 s, éléments de la danse,
trott, qui se fait en ligne
ouvert, qui se fait en
 ied de l'autre en forme de
 le pas *battu*, qui consiste
 des jambes par-dessus ou
 'autre, avant de poser le
 le pas *tourné* ou *tour de*
 fait en décrivant un cercle
 e poser le pied en avant ou
 usieurs autres pas se font
 ement du genou, tels que
 qui s'exécute, lorsqu'après
 milieu du pas, on se relève
 s *coupé*, ou simplement le
 onsisite à faire succéder un
 lus lent à un premier pas
 le pas *derobé*, dans lequel
 s agissent en même temps
 oposé ; le pas *glissé*, plus
 prolongé que le pas ordi-
 'hassé, qui se fait en pliant
 re le pied en mouvement.
 irions pas si nous voulions
 s les pas dont se compose
 us nous contenterons de
 s de ceux dont on faisait
 s, et à la tête desquels figu-
 menuet ; venaient ensuite
 irante, de bourrée, de ga-
 nle (*voy.* ces mots), etc.
 on désigne dans nos ballets
 opéras, sous les dénomi-
 s *seal*, *pas de deux*, *de*
 qui se dansent à un, deux,
 qui se composent d'une
 mouvements artistement
 ensemble. *Foy.* BALLET,
 D. A. D.

I-II, 207. PAPES.

BLAISE), un des plus grands
 un des plus grands siècles,

naquit à Clermont, le 19 juin 1623. Sa
 première année, passée dans une exces-
 sive langueur, semblait devoir se termi-
 ner par une mort infaillible, lorsque son
 grand-père, s'adressant à une femme qu'on
 soupçonnait d'avoir jeté un *sort* sur l'en-
 fant, lui fit faire une espèce de cata-
 plasme magique, au moyen duquel le pe-
 tit Blaise fut sauvé*. Ainsi, la supersti-
 tion s'assit à son berceau, comme elle lui
 imposa des amulettes à la fin de sa courte
 vie.

Il avait à peine trois ans quand il per-
 dit sa mère. Étienne Pascal, son père,
 premier président à la cour des aides de
 Clermont, homme très versé dans les
 sciences et dans les belles-lettres, résolut
 de s'occuper lui-même de son éducation,
 et Blaise Pascal n'eut jamais d'autre maî-
 tre. En 1631, Étienne vendit sa charge,
 et vint s'établir à Paris pour s'occuper
 exclusivement de son élève. Son plan d'é-
 tudes, parfaitement raisonné, eut un
 plein succès. L'enfant n'apprit rien sans
 motifs, et s'accoutuma à trouver lui-
 même des réponses satisfaisantes à la plu-
 part de ses pourquoi? « Une fois, entre
 autres, dit M^{me} Périer, sa sœur, quel-
 qu'un ayant frappé à table un plat de
 faïence avec un couteau, il prit garde que
 cela rendait un grand son, mais qu'aus-
 sitôt qu'on eut mis la main dessus, cela
 l'arrêta. Il voulut en même temps en sa-
 voir la cause, et cette expérience le porta
 à en faire beaucoup d'autres sur les sons.
 Il y remarqua tant de choses, qu'il en fit
 un traité à l'âge de 12 ans, qui fut trouvé
 tout-à-fait bien raisonné. » C'était le
 temps marqué par son père pour qu'il
 commençât le grec et le latin. Un instinct
 extraordinaire portait l'enfant vers la
 géométrie; mais Étienne cacha tous ses
 livres de mathématiques, et les promit
 comme une récompense pour le temps
 où Blaise saurait suffisamment les lan-
 gues grecque et latine. Toutefois, impor-
 tuné de ses demandes réitérées, il lui dit
 sèchement que la géométrie enseigne à
 faire des figures justes et à trouver les
 proportions qu'elles ont entre elles. C'en
 fut assez!

A quelque temps de là, Étienne le

(*) *Mémoire sur la vie de Pascal*, par Margue-
 rite Périer, sa nièce.

surprit au moment où il cherchait l'explication de la 32^e proposition d'Euclide. Quel fut le ravissement du père, quand il apprit par quelles *barres* et par quels *ronds* son fils en était arrivé à ce point sans livre et sans maître ! Il en fut épouvanté, dit M^{me} Périer ; et il courut pleurer de joie chez son ami Le Pailleur. De ce moment, il donna Euclide à son fils, mais seulement à ses heures de récréation. Il l'admit aux conférences qu'il avait chaque semaine avec les Mersenne, les Carcavi, les Roberval, etc., dont les réunions furent le berceau de l'Académie des Sciences, régulièrement établie en 1666. Le génie extraordinaire de Pascal pour les mathématiques se développa rapidement dans la compagnie de tels hommes. Souvent, il les étonna par ses observations sur les ouvrages qui leur étaient soumis ; et à 16 ans, il leur apporta son *Traité des sections coniques*. Descartes, à qui l'on montra cette théorie, où 400 corollaires sont déduits d'un seul théorème, refusa constamment de croire qu'elle fût de Pascal fils ; il l'attribua au père ou à Désargues.

Cependant, après une petite persécution dont nous supprimons les circonstances, Étienne fut nommé par Richelieu à l'intendance de Rouen, place qu'il remplit pendant sept années. Blaise, qu'il chargea des calculs, fit d'incroyables efforts pour découvrir des moyens d'abréviation. Enfin, il dut à son génie et à sa patience l'invention de la fameuse *Machine arithmétique*, décrite en tête du 4^e volume de ses Oeuvres (éd. de 1779), et par Diderot, dans le t. 1^{er} de l'Encyclopédie (*voy. machine à CALCULER*). Pascal n'avait encore que 19 ans. De cette époque date la série d'infirmités qui, de son aveu, ne lui laissèrent plus un jour sans douleur.

Dans les intervalles, il ne cessa de se livrer aux plus actives contentions de l'esprit. L'espace nous manque pour entrer dans le détail de ses découvertes scientifiques : on n'en pourrait faire apprécier l'importance qu'en retraçant le tableau des connaissances en mathématiques et en physique au temps de Pascal. Contentons-nous de rappeler ceux de ses travaux qui attirèrent le plus l'attention, et qui lui

firent le plus d'honneur : sa *l'Équilibre des liqueurs et du tour de l'air* ; son *triangle que*, dont les propriétés lui d les bases de la *théorie des pi sa solution des problèmes lette*. Nous ne parlons pas d *grette*, sorte de brouette tr d'hommes, ni du *haquet*, longs brancards, combinaiso et du plan incliné, ni de l'o de la *presse hydraulique*, do tion fut attribuée à Pascal. soit l'importance de ces décou cherchons de préférence, ains lemain, la grandeur de l'esq dans ces monuments de hau d'inimitable éloquence, qu tous les siècles, et transmette l'homme de génie tout entie sciences exactes, dit ce judic la découverte se sépare, pou de l'inventeur ; elle se corri se perfectionne, par d'autre devient un simple chaînon i successif des vérités que do la patience des siècles ; ma qui a gravé par l'éloquence pensées ou de généreux senti fait en une fois, et demeure immortel avec son ouvrage. Pascal a rempli ces deux co œuvres scientifiques sont d dépassés depuis longtemps ; littéraires sont des monume bli ne saurait atteindre.

Mais quelles circonstances le jeune géomètre à s'occupu sophie, de religion et de c Nous n'avons pas dit encore Pascal l'avait élevé chrétien qu'il lui avait inculqué cel que tout ce qui est l'objet c saurait l'être de la raison. T domaine de la raison est si limites si arbitraires, que B passionné pour la vérité, avec ardeur à tous les systè de l'inutilité de ses poursui chant au drapeau de Montu comme ce grand homme à t du scepticisme. Ce doute l desespoir. Doué d'une vigue qu'accroissait encore l'im

me, il essayait souvent de s'ar-
te robe de Nessus vaine ten-
ors, il eut recours à la dévo-
ans, il quitta les livres de phi-
our des livres de piété; il prêcha
es dans la maison paternelle;
na sa sœur Jacqueline, douée de
éaires et des qualités recher-
monde, à se faire religieuse de
d; son zèle le porta même jus-
quer le P. Saint-Ange, qui n'at-
ous les curieux par son ensei-
philosophique, comme le dit
r, mais qui s'était permis, dans
a privée, comme le dit M. Cou-
xplication hasardée des saints
il poursuivit ce pauvre reli-
n'a ce qu'il eut fait une rétrac-

eur à convertir les autres et ses
avers lui-même ne rétablirent
té, qui était déplorable. Seu-
rés avoir essayé de tous les re-
médecins, le voyant un peu
conseillèrent les distractions,
minèrent à voir le monde. Pas-
va si bien de ce nouveau ré-
il voulut se marier; mais sa
eligieuse, lui fit de telles re-
sur les dangers du siècle,
at de le quitter. Une aventure
iva dans le même temps acheva
rminer. Il courait en fête avec
unis dans un carrosse à quatre
es deux premiers chevaux pren-
rs aux dents avant de passer le
euilly, qui n'avait pas de garde-
moment où ils se précipitent
rière, les traits se rompent, et
e reste suspendu sur l'abîme.
la mort, au milieu d'une partie
, fit une telle impression sur
ion ardente de Pascal, que le
, il se retira dans la solitude.
ans, et ses infirmités augmen-
s lors, il ne songea plus guère
dut. Si, pour tromper ses dou-
siques, il s'occupa quelquefois
s problèmes de la science, ce ne
r hasard. Il n'eut point de plus
faire que celle de l'état de son
l'éternité. Ses lectures se ré-
à l'Écriture sainte; le règle-
sa vie fut établi sur ces deux

maximes : renoncer à tout plaisir; re-
trancher tout superflu. En conséquence,
il faisait son lit, mangeait seul à sa cham-
bre, et ne se servait des domestiques que
pour les commissions au dehors. Il n'en-
tretienait guère de relations qu'avec les
religieux de Port-Royal, où souvent il
allait passer quelques jours en retraite.

C'est pendant une de ces retraites que
la Sorbonne travaillait à la condamna-
tion du grand Arnauld (*voy.*). Le rigori-
sme et l'exaltation de Pascal s'indi-
gnaient de ce qu'on tramait contre son
ami. Sa raison forte, son bon sens pro-
fond, s'étonnaient du vide des accusa-
tions, de la subtilité des arguties; on
donnait le change au public : il résolut
de l'éclairer. Arnauld lut à Port-Royal
un morceau qu'il avait écrit pour sa dé-
fense; personne ne l'approuva. « Vous
devriez faire quelque chose, » dit-on à
Pascal. « J'essaierai, » répondit-il; et
bientôt, il apporta sa première *Lettre à
un provincial*. « Excellent! s'écrièrent
à l'envi les solitaires; il faut que cela s'im-
prime. » On sait quel succès elle obtint.

Les jésuites étaient les instigateurs des
troubles, les causes de la persécution :
une main inconnue devint agressive; et
jamais l'arme de l'ironie ne fit de plus
larges blessures. Tout l'arsenal de la
science théologique fut mis par Arnauld
et Nicole à la disposition du pseudonyme
Louis de Montalte; et les *Lettres* se suc-
cédèrent avec rapidité, du 23 janvier
1656 au 24 mars 1657. Les disputes de
la Sorbonne étaient le point de départ;
mais les questions du jour une fois éclair-
cies, ce fut droit à la politique des jésui-
tes que s'adressa l'incessante raillerie de
Pascal. Il mit à nu leur morale relâchée
et leurs doctrines. Leurs incroyables as-
sertions sur la probabilité et sur la di-
rection d'intention devinrent la risée du
public; les maximes corrompues de leurs
casuistes, leurs lâches complaisances pour
rendre la dévotion aisée, furent immor-
talisées par le ridicule. L'auteur eut l'art
de présenter ses objections sous la forme
la plus heureuse, la forme dramatique,
et de faire jouer un rôle plaisant à de
très graves personnages. Dans ses dix
premières lettres, il avait trouvé la bonne
comédie avant Molière; dans les huit

autres, il trouva la haute éloquence avant Bossuet. C'est là qu'il fait regretter aux jésuites le temps où il ne les attaquait qu'avec cet enjouement cruel dont s'était plaint leur apologiste; c'est là qu'il ne garde plus de ménagements, que son sérieux tourne en colère, que sa véhémence est pleine d'amertume, que la passion l'emporte jusqu'à l'insulte; enfin, c'est là que notre langue, incertaine dans sa marche, en quête de son véritable génie, s'avance sur un terrain ferme, et parut à jamais fixée. Aussi, n'y eut-il qu'une voix sur le mérite littéraire des *Provinciales*, et cette unanimité de suffrages ne peut être infirmée par le reproche de manquer parfois d'élégance et d'harmonie, reproche fondé sur quelques phrases assez rares, et qui attestent l'extrême difficulté d'écrire en français. Voy. FRANÇAIS (lang. et litt.), T. XI, p. 452 et 478.

Les jésuites étaient assez puissants pour s'opposer à l'impression des *Provinciales*; mais cette impression fut clandestine. Il paraît que l'auteur, prenant un autre nom que le sien, alla s'établir dans une auberge, à l'enseigne du roi David, rue des Poirées, en face du collège de Clermont, aujourd'hui Louis-le-Grand, et que c'est dans ce collège que le principal, M. Fortin, fit imprimer l'ouvrage sous le titre de *Petites lettres*, parce que chacune ne contenait qu'une feuille de 8 pages in-4°, excepté les trois dernières, qui ont un peu plus d'étendue. Dès 1657, elles furent réunies en 1 vol. in-12, par les Elzevirs; et Nicole (1691.), sous le pseudonyme de Guillaume Wendorck, les traduisit en latin, et ajouta des notes importantes. L'ouvrage eut, sous cette forme, un assez grand succès, puisqu'il en était, en 1679, à la 5^e édition. Nous ne parlons pas d'une *Réponse aux Lettres provinciales, ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, que hasarda, au bout de 40 ans, le jésuite Daniel, ni de la réfutation qu'en fit Petit-Didier, bénédictin de Lorraine. Ces ouvrages sont oubliés, et l'on ne cesse de réimprimer les *Provinciales*.

L'ardeur de la polémique aggrava la maladie de Pascal. Insensible à l'éclat de sa victoire, il ne s'applaudit que d'avoir

rendu un service à l'Église, et de lui en rendre un plus grand par une *Apologie du christianisme* numement largement conçu, et peut-être duquel il demandait à Dieu de santé. Ce temps, hélas! il ne le tenait! Ses souffrances s'accroissaient avec elles son intolérance et pour les petites pratiques du monde. Dans le but de combattre les passions et de réprimer toute perversité, il portait à nu sur sa poitrine une ceinture de fer garnie de pointes de fer, et il se donna de la peine de coude, afin de s'avertir par

Ce qu'il y avait de plus adroit dans sa conduite, c'était son amour de la pauvreté et la disproportion de son revenu avec ses moyens. Quarante fois, il faisait la remarque, il se reprochait d'avoir fait une autre remarque, que les plus pauvres laissent à d'autres quelque chose en mourant. Il ne savait si loin le rigorisme, qu'il se reprochait sa sœur, M^{me} Perier, si elle n'était pas une belle femme, et qu'il se reprochait d'être un mauvais père, qu'elle reçut les soins de son père. Il regardait l'insensibilité comme une perfection, et retranchait ses amitiés. Lorsqu'il apprit la mort de sa sœur, la religieuse, certainement sonne du monde qu'il aimait ne dit rien, sinon : « Dieu n'est pas en grâce d'aussi bien mourir : l'insensibilité était logique. » On ne peut pas, disait-il, qu'en fomentant les passions, on occupât qui ne doit être qu'à Dieu.

Dans la ferveur de sa dévotion, il récitait des psaumes, par les églises, et comptait par ses pratiques son esprit porté au ciel, et son cœur facile aux emportements de son génie méritait plus que jamais de donner dans les exercices de la retraite tout superflu, et balais, il descendait sans peine à la simplicité.

Ce fut au milieu des dernières années que Pascal écrivit parfois et plus souvent écrit des fragments dont il voulait se souvenir pour l'époque où il écrivit son *Apologie du christianisme*.

que illisibles sur de petits papiers on trouva plusieurs liasses mort, arrivée le 19 août 1662. L'une de ces notes était inintelligible; mais plusieurs en avaient une certaine étendue, achevés et d'une beauté incomparable. Parents et amis tinrent conseil l'on ferait de tout cela. Le duc ne fut chargé de préparer pour son ces manuscrits sans ordre, révision serait soumise à Port-Royal une pensée malheureuse présida : on voulut faire un livre édité, dans ce but, on supprima, on ne modifia; le principal éditeur les morceaux finis pour y intercaler les morceaux, ou seulement joindre les premiers; les doutes n'avaient tourmenté Pascal dit; ses attaques aux jésuites et sa lettre au pape, qui avait condamné les Provinciales, restèrent dans le manuscrit on chercha dans des lettres de M. de Mazarin, dans le souvenir de ses conversations, des idées émises en dehors de ce projetées, et l'on publia, en 1669, le livre des *Pensées*. Desmolets, et Bossuet et quelques autres, ont fait un livre d'importantes additions; le *Rapport* étendu, de M. Cousin, l'*Épître-Française, sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*, a révélé, en 1842, combien de choses perdu en passant par les mains de M. de Port-Royal, quelles mutilations ont effrayante profondeur des idées vigues hardies des expressions. Bossuet, cependant, l'admiration n'a été faite à cet étonnant recueil. Où une peinture plus effrayante et

petits papiers, collés dans un in-folio, forment le ms. autographe des *Pensées* qui appartient à la Bibliothèque royale. Quelque temps avant sa mort, Pascal, à la demande de M. de Mazarin, demanda s'il ne se repentait point d'avoir condamné les Provinciales, condamnées à Rome, et que s'il avait à recommencer, il les condamnerait plus fortes. Dans ses pensées au sujet de la mort, il dit : « Il faut crier d'autant plus fort qu'on est censuré plus injustement, et qu'on étouffe la parole plus violemment, et que vient un pape qui écoute les ruses, et qui consulte l'antiquité pour être sûr. » Et plus loin : « Si mes lettres sont lues à Rome, ce qu'elles condamnent est écrit dans le ciel. »

plus vraie de la misère de l'homme, du tourment de l'intelligence en présence des problèmes de notre origine et de notre fin, du besoin d'une religion qui nous abrite contre les systèmes, et nous donne un repos que nous avons en vain demandé à la philosophie?

Les règles ordinaires de la composition ne sont point applicables aux *Pensées*. L'auteur, qui portait le scrupule jusqu'à refaire dix à douze fois les morceaux qu'il donnait au public, n'écrivit qu'une fois, et pour lui seul, ces fragments dont la place, dans l'œuvre en projet, nous est inconnue. Beaucoup sans doute eussent été rejetés pour de plus beaux encore qu'eût trouvés son génie. L'Apologie du christianisme, telle que l'avait conçue Pascal, eût été l'une des plus magnifiques productions de l'esprit humain. Une idée du plan nous a été donnée par les premiers éditeurs, d'après un entretien où Pascal l'avait déroulé, pendant plus de deux heures, en présence de quelques amis; seulement on ignore sous quelle forme il eût rédigé cette vaste composition. M. Cousin, s'appuyant sur quelques indications manuscrites, soupçonne que l'auteur eût pris la forme épistolaire à laquelle il eût mêlé des dialogues. Nous ne le savons pas, et nous renvoyons au *Rapport* déjà cité ceux de nos lecteurs qui veulent avoir une idée juste de l'infidélité de toutes les éditions des *Pensées*, en même temps qu'une appréciation motivée de leur auteur, de ce penseur étrange, de ce Montaigne converti, qui rassembla toutes ses forces pour annihiler la raison, et qui, dans un passage supprimé par Port-Royal au milieu du morceau célèbre des paris, dit à son interlocuteur, en parlant de ceux qui ont douté : « Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous *abêtira*. » A la vue de ce dernier mot de la sagesse humaine, on est saisi, comme M. Cousin, « d'une commisération profonde pour ce grand esprit, trahi par une méthode infidèle et l'habitude des démonstrations géométriques, ici impossibles et superflues, enfermé par là dans le scepticisme,

et, pour en sortir, se condamnant lui-même et les autres à une foi bien cher achetée et elle-même pleine de doute. » (*Rapport*, p. 189). Les *Pensées* ont eu deux commentateurs célèbres, Voltaire et Condorcet. Nous n'en parlons que pour mémoire, car ils ont été sans bonne foi dans leurs annotations.

Pendant un siècle et demi, aucune société littéraire ne mit au concours l'éloge de Pascal; cet injuste oubli fut réparé, en 1811, par l'Académie des Jeux-Floraux, qui proposa cet éloge pendant plusieurs années, et décerna l'églantine d'or. en 1816, à M. G.-M. Raymond. L'Académie Française a plus récemment proposé ce même éloge, et partagé le prix, en 1842, entre MM. Faugère et Demoulin.

Nous citerons deux éditions des *Œuvres de Pascal*. La plus connue est celle que publia Bossuet, en 1779. Le 1^{er} volume contient les *Provinciales*; le 2^e les *Pensées* et quelques pièces de dévotion; le 3^e les ouvrages attribués à Pascal, à savoir : *Lettre au P. Annat*, des factums, des censures, etc.; le 4^e et 5^e les ouvrages de mathématiques et de physique. Une autre édit. des *Œuvres* complètes a paru chez Lefebvre, 1819, 6 vol. in-8^o.

La *Vie de Pascal*, écrite par Gilberte, sa sœur (M^{me} Périer), est pleine de détails intéressants. Son autre sœur, Jacqueline (la religieuse), née à Clermont le 4 octobre 1625, morte en 1661, faisait à 15 ans de jolis vers. On a d'elle : *Pensées édifiantes sur le mystère de la mort de N. S. Jésus-Christ*, nouvelle édit., Paris, 1767, in-12; des *Cantiques spirituels*, et un *Règlement pour l'éducation des enfants de Port-Royal*, imprimé en 1665, avec les Constitutions de Port-Royal. J. T.-v.-s.

PAS-DE-CALAIS, détroit de l'Océan Atlantique qui unit la Manche à la mer du Nord, et sépare l'Angleterre de la France. Dans sa partie la plus étroite, entre Calais et Douvres, il a 7 lieues, et peut être franchi, lorsque la mer est calme, en 3 ou 4 heures. La similitude des roches crayeuses des côtes de France et d'Angleterre sur ce détroit a fait supposer que les deux pays ont formé très an-

ciennement un seul continent, suite de quelque révolution, la irruption dans les terres et a détroit qui aujourd'hui fait l'Angleterre. Le Pas-de-Calais tenant point, que l'on sache des roches qui auraient dû être dans les deux pays, il faut supposer qu'il n'y a eu aucune séparation, et que l'absence des flots a tout enlevé, moindres traces de l'ancien isthme. Quand la mer est dans la traversée dure bien plus que les bateaux à vapeur ont beaucoup contribué à rendre plus rapides les communications entre la France et l'Angleterre à travers le détroit.

PAS-DE-CALAIS (DÉTROIT DU). Situé sur le détroit de Calais, formé de l'Artois, du Boulonnais, du Picardie et du Calais, en Picardie, borné à l'est par le dépt. de la Somme, au midi par celui de la Manche, et au nord-ouest par le Pas-de-Calais (voy. tous ces départements), généralement plat, n'a que quelques chaînes de collines dont la plus élevée n'excède pas 200^m, et dont les principales sont : le mont Lambert, tous deux vers la mer. Plusieurs rivières le traversent pour se jeter dans la Manche, et d'autres pour se réunir aux rivières du Nord. Du nombre de ces rivières sont la Scarpe et la Lys. Les rivières qui ont leur embouchure dans la Manche sont : l'Authie, la Canche, la Somme, la Bresle, la Liane, à l'embouchure de laquelle est le port de Boulogne; elles sont toutes navigables, du moins pour le commerce, et, en outre, plusieurs canaux ont été construits pour faciliter les communications entre les principales villes, ou avec les canaux des départements voisins, ainsi que le canal de Neuf-Écluses, qui unit la Somme à Saint-Omer et Aire, et le canal de Saint-Omer à Calais, en com- munication avec la mer du Nord, tout en formant une ligne de démarcation avec la frontière. Un autre canal, le canal de Saint-Omer à Calais, en com- munication avec la mer du Nord, précède, tandis que depuis Calais, le troisième canal se prolonge jusqu'à Labasse, au dépt. du Pas-de-Calais, et les travaux ont été entrepris récem-

er la Canche. Le sol est entrecou-
manière hollandaise, d'un grand
de canaux d'irrigation. Des du-
nent le long des côtes. Beaucoup
sont des fontaines alimentées par
s artésiens (*voy.*) qui ont pris leur
ce pays, et qui y sont faciles à

ép. a une superficie de 655,645
s, ou près de 342 lieues carrées,
12,374 hect. de terres labourables,
de bois, 46,210 de prés, 93,118
tres. Il y a beaucoup d'étangs pro-
d'anciens marais, dont on a en-
tourbe. La terre est fertile; elle
; outre les céréales, des plantes
euses, du lin et du chanvre, des
res, dont la culture a donné lieu,
derniers temps, à une fabrication
e importante; on cultive environ
ct. de tabac, et on récolte beau-
fruits et de légumes; le faubourg
-Pont, auprès de Saint-Omer, est
né pour sa population jardinière
ansformé en carrés bien cultivés
coupés de fossés, les anciens ma-
cette contrée, et qui en exporte
mes en bateaux au marché de la
e dép. a 365,800 bêtes à laine de
ace; il fournit aussi de bons che-
; trait. Ses pêches sont importan-
ins dans les rivières que sur la
t les pêcheurs prennent des ha-
maquereaux, morues, etc. Il a
s, Boulogne, Calais, Ambletense,
, Vimereux et Wissant, ce qui
ieu à un mouvement de cabotage
rable. Boulogne et Calais étant
ix d'embarquement pour l'Angle-
çoivent et font partir journalle-
les paquebots: le nombre des
urs entre Boulogne et Calais est à
s dans la proportion de trois à un.
min de fer de Paris à la Belgique
ra avoir un embranchement sur
ports, augmentera probablement
up le mouvement des voyageurs an-
français. Le dép. s'enrichit en
ar son industrie manufacturière.
e du lin, et on y fabrique beaucoup
, surtout dans l'arrondissement de
e, de la dentelle et des tulles, par-
ement à Calais et Boulogne. On
e des mines de fer et de houille ainsi

que des carrières de marbres variés. Il y
a plusieurs hauts-fourneaux, des mou-
lins à poudre, des verreries, tanneries,
distilleries de grains, savonneries, potes-
ries, filatures de coton, etc.

D'après le recensement de 1841, le
dép. du Pas-de-Calais compte une popu-
lation de 685,021 âmes; en 1836, elle
montait à 664,654, et présentait alors ce
mouvement: naissances, 19,632 (10,164
masc., 9,466 fém.), dont 2,004 illégitim-
mes; décès, 14,604 (7,188 masc., 7,416
fém.); mariages, 5,165. Ce dép. se com-
pose des six arrondissements d'Arras,
Béthune, Saint-Omer, Saint-Pol, Bou-
logne et Montreuil, comprenantensem-
ble 43 cantons et 903 communes. Pour
l'élection de 8 députés, nommés en 1842
par 5,153 électeurs, Arras et Saint-Omer
sont subdivisés chacun en deux arron-
dissements. Le dép. est de la 16^e division
militaire, dont Lille est le quartier-géné-
ral; sous le rapport judiciaire et univer-
sitaire, il est du ressort de la cour royale
et de l'académie de Douai. Il forme le
diocèse d'Arras et renferme 25 congré-
gations religieuses et une église du culte
réformé. Presque toutes les villes un peu
considérables ont des sociétés d'agricul-
ture et les villes principales possèdent des
sociétés littéraires.

On trouvera aux art. ARRAS, BOU-
LOGNE et CALAIS ce qui concerne ces villes;
ainsi nous ne parlerons que des autres
lieux remarquables. Saint-Omer, sur l'An-
ne des places les plus peuplées du dép.,
ayant 19,032 hab., était anciennement
un bourg sous le nom de Sithien, et avait
une grande abbaye, celle de Saint-Bertin,
dont on voit encore les restes. La ville est
bien bâtie et entourée de quelques for-
tifications; elle a un collège, un théâtre,
une ancienne cathédrale, et une bi-
bliothèque publique. Béthune (6,805
hab.), bâtie sur un rocher au bord de la
Brette, est fortifiée ainsi que Bapaume,
ville régulièrement bâtie; Aire, ville de
8,750 hab., située au confluent de la Lys
et de la Laquette, et Ardre à la tête d'un
canal qui traverse un pays marécageux.
Auprès de cette ville, le lieu de l'entre-
vue entre François I^{er} et Henri VIII, roi
d'Angleterre, avait pris le nom de Champ
du Drap-d'Or (*voy.*). Il faut encore citer

la ville de Montreuil sur la Canche, place forte, dominée par une vieille et vaste citadelle. Hesdin, sur la même rivière, ville entourée de canaux; Saint-Pol (3,452 hab.), auprès des sources de la Ternoise; et Lens, auprès de laquelle Condé remporta, en 1648, une victoire, ont cessé d'être des places fortes. Ce pays était autrefois occupé par les Atrébates et par les Morins ou habitants des marais (*moere*). Théroouenne, qui n'existe plus, était la ville la plus considérable de la Morinie, et le siège d'un évêché. Au musée de Boulogne, on voit des antiquités romaines recueillies dans l'arrondissement. Les champs d'Azincourt (*voy.*), arrondissement de Saint-Pol, ont acquis une triste célébrité dans l'histoire de France par le désastre de l'armée française combattant contre les Anglais, en 1416. D. G.

PASIGRAPHIE (de *πάσι*, à tous, et *γράφω*, j'écris). On a cherché inutilement jusqu'à présent à inventer un langage par signes ou des caractères d'écriture qui pussent exprimer les idées d'une manière facilement compréhensible pour toutes les nations de la terre. Leibnitz fut le premier, dit-on, qui conçut l'idée d'une pasigraphie. L'Anglais Wilkins marcha sur ses traces (en 1668), ainsi que C.-G. Berger, *Plan d'une langue parlée et écrite pour toutes les nations*, (Berlin, 1779); Wolke, *Explication sur la possibilité de la Pasigraphie* (Dessau et Leipz., 1797); Sicard (1798), Nœther (1805); Ab. Búrja, *Pasilalie* (Berlin, 1808); J.-M. Schmidt, *Essais de pasigraphie* (Vienne, 1815), et *Magasin pour une langue générale* (Dilling., 1816); et André Stethy, *Lingua universalis* (Vienne, 1825). En France, Volney a fondé un prix annuel à décerner au meilleur système de transcription des alphabets surtout asiatiques, et un essai de ce genre a été tenté par M. Eichhoff dans le supplément de son *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*. On peut consulter en outre sur l'idée d'une pasigraphie: Vater, *Pasigraphie et antipasigraphie ou découvertes les plus modernes relatives à une langue écrite générale pour tous les peuples* (Weissenf., 1795; Niehammer, *sur la Pasigraphie et l'Idéographie* (Nuremb.,

1808), et And. Riem, *Sur la langue écrite et la Pasigraphie* (Munich). On n'a pas mieux réussi à trouver une *pasilalie* (*λαλίω*, je parle), c'est une langue parlée et comprise du monde.

PASIPHAË, fille du Soleil et de Péloée, et épouse de Minos, roi de Crète, elle eut Deucalion Glacus, Ariandre (*voy.* ces art.). C'était, comme son nom (qui luit à tous) l'indique, un être du système solaire des Crétois par Neptune qui voulait punir de ce qu'il ne lui avait pas sacrifié un taureau qu'il avait accordé à ses sections, ou, selon d'autres, par Vénus qui avait juré de se venger sur tout le monde de la trahison de ce roi. Elle l'avait surprise avec Mars, elle eut un amour contre nature pour ce dieu qui ne satisfit sa passion, grâce à l'aidant d'un dédale, que dans une tour de bois, et mit au monde le Minotaure, un monstre affreux, moitié homme et moitié taureau, qui se nourrissait de chair humaine, et à qui on livrait, dans un labyrinthe (*voy.*) où Minos l'avait enchaîné, des criminels et les infortunés jeunes gens et jeunes filles qu'Athènes, par la contrainte de fournir annuellement à Minos, livra ses concitoyens de cet odieux tribut, et tua le monstre; le fil de Ariandre lui permit de retrouver son chemin et d'échapper au dédale du labyrinthe sauvant ses compagnons. C.

PASKÉVITCH (IVAN FOMIN VITCH), comte d'ÉRAIVAN, prince de Roumanie, feldmaréchal et gouverneur de Pologne, est né à Poltava, le 8 mai 1782, au sein d'une famille noble de la Russie. L'aîné de trois frères qui furent dans l'armée russe, il entra fort jeune dans le Corps des pages à Saint-Petersbourg. Il fut attaché en cette qualité à la personne de Paul I^{er}. Nommé lieutenant dans un régiment des gardes Préobrajé, resta attaché à la personne de l'empereur comme aide-de-camp, puis, en 1801, conserva aussi auprès d'Alexandre I^{er} kévitch fit ses premières armes dans la campagne d'Austerlitz, en 1805, celle de Moldavie, en 1806, sous les ordres du général Michelson, il fit

meur. Chargé ensuite de rendre au cabinet le plus grand danger imminent, et n'y échappa que par un coup de main. Il avait obtenu le grade de colonel lorsqu'il prit part comme volontaire à la bataille de Brailof, en 1809; il fut blessé, et fut jeté tout couvert de sang dans les fossés, où il serait certainement mort si des soldats ne s'étaient dévoués pour le porter à l'ambulance. Ce fait d'armes lui valut le grade de lieutenant-colonel, et, à partir de ce moment, sa carrière fut rapide. En 1810, il fut nommé général-major après la bataille de Batayne (voy.). Au mois de janvier 1811, on lui confia le commandement du 1^{er} régiment d'Orel, et au mois de mai de la même année il fut nommé chef d'une brigade d'infanterie. En 1812, il fut nommé général-major et envoyé en Russie pour combattre les Français, le général Paskevitch prit part à la bataille de Smolensk, et fut blessé à la tête d'une brigade d'infanterie. En 1813, il fut nommé général-major et prit part à la bataille de Borodino; il s'empara de la batterie qu'avaient enlevée les Français, et fut prisonnier d'un général. En 1814, il combattit à Malo-Iaroslavetz, il fut blessé à la tête d'un corps volant, et fut nommé chef d'une division d'infanterie, d'un régiment de dragons, de 4 régiments de hussards et de 36 pièces de canons. A la bataille de Viazma, il fit plus de 3,000 prisonniers; puis il opéra sa jonction avec le corps d'armée principal, et le général Miloradovitch lui confia son commandement. A Krassnoï, le 15 novembre, il attaqua et battit les débris de la garde impériale; le 16, le corps commandé par le vice-roi d'Italie; et le 18, le corps de réserve du maréchal Ney (voy.). Cette admirable retraite est un des plus grands faits d'armes de cette campagne. Le général Paskevitch suivit pas à pas les débris de l'armée française au-delà de Smolensk, jusqu'à Vilna, où un petit corps d'armée lui fut confié. Il marcha sur Modlin et alla bloquer Modlin. Le général Paskevitch, qui n'était d'abord que de lieutenant-général, fut, pendant l'armistice, promu à 30,000 roubles. A l'expiration de l'armistice, il dut le céder au général Gouion-Saint-Cyr; mais, à la fin de la 26^e division, il traversa la Silésie et entra en

Bohême. Nommé à Culm chef de l'avant-garde, il repoussa le corps d'armée du maréchal Gouion-Saint-Cyr jusqu'à Dresde; puis, à la bataille de Leipzig, il enleva 40 pièces de canon et fit 4,000 prisonniers. Le lendemain, il fut promu au grade de lieutenant-général. Il concourut ensuite aux opérations des blocus de Magdebourg et de Hambourg. Au mois de février 1814, chargé du commandement de la 2^e division de grenadiers, il entra en France, enleva Arcis-sur-Aube, et prit part aux combats sanglants qui se livrèrent à Belleville, sous les murs de Paris. Après la signature de la paix, le général rentra dans sa patrie; mais lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il revint en France avec sa division, et reçut pour récompense de ses services dans cette courte campagne, le commandement du corps des grenadiers, dont le quartier-général était à Vilna.

Pendant la paix, en 1817, le général Paskevitch accompagna le grand-duc Michel dans les voyages qu'il fit en Russie et dans les pays étrangers. A l'avènement de l'empereur actuel (voy. NICOLAS), il fut nommé successeur de Tchernomolof (voy.), au moment où éclatait la guerre contre la Perse. Général en chef du corps détaché du Caucase, il battit complètement, le 25 septembre 1826, l'armée persane à Iélisavethpol. L'empereur lui fit don à cette occasion d'une épée en or enrichie de diamants. Le 13 novembre, il avait déjà passé l'Araxe. Pendant la campagne de 1827, il conquiert toute l'Arménie persane, et le 13 octobre, après avoir enlevé plusieurs forteresses, pris d'assaut Erivan (voy.), la capitale, il conclut dans cette dernière ville une paix très avantageuse avec la Perse (voy. TOURKMAN-TCHAI). Pour prix de ses services, l'empereur lui conféra le titre de comte d'Erivan et lui fit don d'un million de roubles banco. A peine était-il de retour à Tiflis, que la guerre éclata, en 1828, avec la Turquie; il reçut l'ordre de marcher. Paskevitch s'avança, le 30 juin, avec son armée jusqu'à Kars, où il fit un riche butin. L'empereur lui donna deux pièces de canon, et, lorsqu'il eut pris d'assaut, le 6 août, Akhal-Kalaki, le régiment d'infan-

terie de *Chirvan*, qui ne tarda pas à prendre son nom. Il s'empara aussi d'Ak-haltsiké, le 27, prise importante à la suite de laquelle plusieurs autres villes et forteresses tombèrent en son pouvoir. Il passa l'hiver à Tiflis; mais une seconde campagne, qui s'ouvrit en 1829, ne fut pas moins glorieuse pour lui, et se termina, après la prise d'Erzeroum, le 29 juillet, par la conclusion de la paix, qui fut signée à Andrinople (voy.). A cette occasion, l'empereur le créa feldmaréchal; en outre, il lui fit don de tous les drapeaux et étendards pris sur l'ennemi, comme un souvenir glorieux de ses victoires.

L'année 1830 se passa en expéditions contre les peuples du Caucase; mais la mort du maréchal Diebitsch (voy.), le 10 juin 1831, le rappela sur un théâtre plus vaste. Chargé du commandement de l'armée russe agissant en Pologne, il le prit le 26 juin, à Pultusk. On connaît les succès qu'il y obtint et les causes auxquelles il les dut. Après la reddition de Varsovie (voy.), il fut élevé à la dignité de prince Varchavskoi (de Varsovie) et à celle de gouverneur général du royaume de Pologne. Dans ce poste extrêmement difficile, où il fallait dompter les passions, réprimer la révolte, pacifier une nation valeureuse dont tous les sentiments étaient violemment froissés, il sut s'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de son souverain. Le 26 février 1832, le prince mit en vigueur le *Statut organique* que le tsar avait substitué à la constitution garantie par le congrès de Vienne. En qualité de président du conseil d'administration, il veilla à l'exécution de cette loi nouvelle. C'est sous ses yeux, sous sa direction, que s'est élevée la forteresse de Varsovie (voy. T. XVIII, pag. 496), double boulevard contre les attaques de l'étranger et contre la révolte des habitants. S'il n'a pas triomphé de la haine nationale qui divise les Polonais et les Russes, il a du moins cicatrisé quelques blessures de la guerre civile et réalisé l'établissement d'un ordre légal. De nouvelles distinctions lui ont été décernées, en 1835, au camp de Kalisch, où le roi de Prusse, de son côté, lui a fait don d'une épée en-

richie de brillants. Le feldmaréchal aussi assisté au camp de Vosna mais depuis il est constamment son poste, où le feu couvra encore les cendres. Son fils est officier régiment des gardes Préobrajenski peut consulter : J. Tolstoï, *Essai et hist. sur le feldmaréchal pr Varsovie*, etc., Paris, 1835, in-8°. Fontou, *La Russie dans l'Asie mineure*, ou campagnes du maréchal Kévitch en 1828 et 1829, Paris in-8°; enfin tous les ouvrages de guerre de Pologne. J.

PASQUIER (ÉTIENNE) naquit en 1529, de parents aisés destinèrent de bonne heure à l'étude, à Paris, sous Hotman duin; à Bourges, sous Cujas; à E sous Marianus Socin. Reçu à 20 ans au parlement de Paris, il prit la première cause en 1549. Mais il du temps avant qu'il prit sa barre, illustré à cette époque Loisel, les Pithou, les Montholon. que j'arrivai au palais, dit-il, avant qui me mist en besongne tant né pour estre oisieux, je ne faire des livres, mais livres contre mon aage et à l'honneste liberté portois sur le front. » Ce fut alors qu'il écrivit le *Monophile*, les *Clés d'amour*, des poésies latines et françaises, etc., compositions assez méprisables sous le rapport littéraire, mais compensées par quelques révélations sur ces choses de jeunesse, comme il les qu'on aime à surprendre dans ces existences sous le vernis d'austérité les recouvre. Les *Recherches sur France*, dont les premiers livres furent aussi dès cette époque, pour leur auteur un titre beaucoup sérieux. C'est un des premiers livres qui ont fait connaître les origines de notre histoire et qui ont été recherchés avec amour, exposés avec jugement.

Cependant, au bout de 8 ans, il quier, marié avec M^{lle} de Montdieu d'une bonne famille d'Amboise, encore peu connu au barreau. Un die l'avait éloigné du Palais peu mois, et lorsqu'il y reparut, il trouva ses relations tellement rompues que

en séquestra, avec bonne délibération en oubliant du tout le chemin. »

en 1564, advint la circonstance qui devait décider de son avenir, être la de sa fortune et la cause de sa ruine. Les jésuites, repoussés de l'Université, s'étaient pourvus au parlement. Et, bien qu'ayant ses avocats en timorés sur la recommandation de deux maîtres en théologie, dont il avait fait naissance en Brie, quelques années avant. L'affaire fut appointée, c'est-à-dire ajournée indéfiniment; mais les jésuites eurent un retentissement prodigieux; et quoique le plaidoyer de Pasquier, inséré depuis par lui dans le liv. chap. 44 de ses *Recherches*, ne méritait sans mérite, on peut dire que la mort des jésuites fit la réputation de qui devint désormais leur adversaire. Ce fut en cette qualité qu'il fut chargé de rédiger le manifeste semé contre eux, après l'attentat de 1564. Il y ajouta de son chef le *hisme des jésuites*, pamphlet virulent qui provoqua d'autres non moins de leur part, tels que *la Vérité nue*, *la Chasse du renard Pasquier*, *la Recherche des recherches*. Ce fut la société, fidèle à sa tactique de modération dans les rapports personnels avec ses ennemis, qui proposa à Pasquier une réconciliation quelques jours avant sa mort; mais il la repoussa ces avances avec une fermeté qui attestait d'intraitables convictions.

Après avoir vu Pasquier occuper désormais sa place marquée depuis lors contre les jésuites. Celles pour lesquelles de Lorraine, pour la ville d'Annecy et plusieurs autres, achevèrent de le mettre en bonne position. En 1585, il fut nommé avocat général à la Chambre des Comptes. Député aux seconds États généraux, il suivit ensuite à Tours la fortune de son roi, et fut chargé de porter la parole lors de l'installation, dans cette ville, de la partie du parlement restée fidèle.

Après avoir payé son tribut au tyran des temps, entre autres par la mort de ses trois fils, tués au service du roi, Pasquier, rentré à Paris à la suite de

Henri IV, y jouit désormais du calme que devaient lui procurer une bonne conscience et un heureux caractère. Magistrat intègre et savant, vieillard aimable et enjoué, compatissant aux chagrins de la jeunesse, et conservant, sous des formes parfois un peu pédantesques, une chaleur de cœur qui absout aisément de légers ridicules; bon Français, et défendant contre tous le droit, la langue, la religion de son pays; bon catholique, mais tolérant, et peut-être au fond du cœur haïssant (si toutefois il haïssait personne) un peu plus les jésuites que les huguenots: tel nous apparaît Pasquier dans ses ouvrages, réunis en 2 vol. in-fol., 1723, notamment dans ses lettres, document précieux pour l'histoire du temps, et surtout pour celle de la vie privée des magistrats au XVI^e siècle, dont il peut passer pour une personnification assez complète.

Étienne Pasquier mourut à Paris, le 31 août 1615. En 1603, il s'était démis de sa charge d'avocat du roi en faveur de Théodore Pasquier, son fils aîné. Nicolas et Gui, ses deux autres enfants, furent, l'un maître des requêtes, l'autre auditeur des comptes. Ce nom, dont l'antique célébrité parlementaire a été rejuvenie de nos jours par les titres nouveaux d'un de ses descendants (voy. l'art. suiv.), ne reparait plus dans l'intervalle que dans la personne d'un conseiller au parlement, qui fut rapporteur de trois affaires fameuses: celles de Damiens, du jeune Labarre et du comte de Lally. R-Y.

PASQUIER (ÉTIENNE-DENIS, baron), chancelier de France, est né à Paris, en 1767, de la famille parlementaire dont nous venons de nous occuper dans l'article précédent. Son père se nommait comme lui Étienne Pasquier; conseiller au parlement de Paris, il porta sa tête sur l'échafaud, le 21 avril 1794. Élevé au collège de Juilly, M. Pasquier avait aussi été pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Mais proscrit lors de la révolution, il fut arrêté quelques jours avant le 9 thermidor, et jeté dans les prisons de Saint-Lazare. Cependant la liberté lui fut rendue ainsi que son patrimoine, et il attendit dans la retraite des temps meilleurs. Lorsque

la volonté ferme de Napoléon eut reconstitué l'ordre dans l'état, M. Pasquier se fit recommander par l'archi-chancelier Cambacérés, et grâce à son mérite personnel, non moins qu'aux souvenirs historiques qui entouraient son nom, il obtint une place de maître des requêtes au Conseil d'état. Ses travaux et son assiduité le firent bientôt remarquer ; mais ce ne fut qu'en 1810, qu'il obtint le prix de son zèle. Nommé conseiller d'état, puis procureur général du sceau et des titres, il reçut en outre le titre de baron et la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Après la disgrâce du préfet de police Dubois, il fut appelé à le remplacer, et dans cette importante position, il accomplit d'immenses travaux qui sont restés comme des modèles à suivre pour ce qui concerne les subsistances de la capitale. Napoléon venait d'entreprendre la campagne de Russie, et si des symptômes d'inquiétude et de désaffection éclataient déjà dans l'empire, rien toutefois ne pouvait faire prévoir la romanesque conjuration du général Malet (*voy.*), qui vint surprendre M. Pasquier au milieu des soins de son édilité. Arrêté à la préfecture de police, il fut conduit à la Force, et y demeura jusqu'au moment où la conspiration eut échoué. A la nouvelle de cet événement, Napoléon voulut sévir : le Conseil d'état fut assemblé pour juger M. Pasquier, mais l'enquête à laquelle il fut soumis, ayant démontré sa complète irresponsabilité, on lui conserva son poste, dans lequel il continua de remplir fidèlement ses devoirs jusqu'au dernier moment. Lorsque les alliés pénétrèrent dans Paris, il se mit en communication avec M. de Nesselrode, et prit les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre dans la grande cite confiée à sa vigilance.

Les Bourbons une fois rétablis sur le trône, le baron Pasquier donna sa démission, tout en conservant son entrée au Conseil d'état, et reçut bientôt en échange la direction générale des ponts et chaussées. Dans le peu de temps qu'il occupa ce haut emploi, il fit des réformes utiles, et prépara des améliorations importantes. Le retour de Napoléon vint l'arrêter dans son élan. Il n'accepta aucune fonction

pendant les Cent-Jours. A la Restauration, le roi l'appela à lui, et lui confia les sceaux de premier ministre du prince de Condé, où il remplit en même temps le rôle de ministre de l'intérieur. Ce ne fut qu'un passage aux affaires, et fut remplacé par Barbé-Mathieu. Partisan des idées modérées que le ministre Richelieu voulait alors faire valoir, il fut désigné pour prendre la commission des créances étrangères en 1816, le département de la Seine le porta à la députation ; puis, élu à la Chambre à laquelle il passa de nouveau dans l'année, où il entra au mois de mai 1817, en qualité de garde-des-sceaux. Toujours fidèle à sa politique de conciliation, il fut entraîné avec le ministre Richelieu, et refusa de faire partie du ministère Dessoles. En des affaires, il n'en conserva que l'habitude d'éclairer la cour des mémoires sur chaque point. Aussi M. Decaze crut-il devoir lui témoigner son dévouement. M. Pasquier donc encore une fois au ministère le portefeuille des affaires étrangères qu'il conserva, lorsqu'après l'abdication du duc de Berry, M. Decaze prit la place au duc de Richelieu. Cette année difficile fut brillante pour M. Pasquier. Sans cesse à la tribune, il lutta avec énergie contre les célébrités de la gauche, tandis que d'autre part il faisait avec l'Autriche un haut commerce de notes diplomatiques qui aboutit à l'évacuation du Piémont. En récompense de ses services, M. Pasquier fut élevé à la dignité de pair de France, position au ministère devenant de plus en plus difficile. Également opposé aux attaques du parti ultra, et de la gauche, il succomba à la fin de l'année (session de 1821), et fut placé aux affaires étrangères par le duc de Montmorency. M. Pasquier s'assit sur les bancs de la gauche, côté du duc de Richelieu, et passa peu d'occasions sans prendre part à la discussion, exerçant une grande influence sur la Chambre. Adversaire

le MM. de Villèle et de Peyronnet, contre le droit d'ainesse, contre le /0 et contre la loi du sacrilège. Il bas puissamment à la retraite du ère, et il fut même question de ndre à celui de M. de Martignac e formait dans les principes de nistration Richelieu. Mais de roya- tventions s'étant opposées à cette naison, M. Pasquier vit tomber le au ministère et celui de M. de ce, sans prendre part aux af-

ès les événements de 1830, qu'il révus sans pouvoir y mettre ob- M. Pasquier fut nommé par le ouis-Philippe président de la re des pairs, et traversa ces pre- mps si orageux, avec une habileté prudence qui plus d'une fois con- x les tempêtes. Toujours consulté direction des affaires, il n'a cessé cette époque d'y prendre une part , mais sans avoir en main le pou- xécution. Comme président de : des pairs dans des circonstances a et périlleuses, il a rendu des : signalés à la nouvelle dynastie; a plus contribué que lui à l'af- cement de l'ordre et de la paix e: aussi le roi, dans sa recon- ce, n'hésita pas à le revêtir d'une dignité qui assimile sa gloire à : son célèbre aïeul. Nommé par uocelier de France, en 1837, quier a, de plus, été appelé par dans le sein de l'Académie-Fran- n remplacement de M. de Qué- 17 février 1842, et solennel- reçu le 8 décembre. Cet honneur : orateur que le bon goût ne dis- : pas moins que le courage civil, sans doute pas besoin d'être jus- même appuyé par la publication d., in-8°, des *Discours et opi- te M. Pasquier*, Paris, 1842; et ouvrage renferme d'ailleurs matériaux pour l'histoire du

D. A. D.

QUIN, personnage bouffon qui laus nos comédies, à côté de Cris- de Mascarille, mais à quelques au-dessous sous le rapport de ation et de la finesse. On attribue

l'origine de ce personnage à un savetier de la Rome du moyen-âge, lequel avait coutume de poursuivre des plaisanteries tous ceux qui passaient devant son échope (*passa qui*). Des fouilles qui eurent lieu, après sa mort, sur l'emplacement de sa demeure, ayant fait découvrir les res- tes mutilés d'une statue antique de gla- diateur, on dressa ce débris à l'encoi- gnure même de la boutique du savetier, et on la décora du nom de *Pasquino*. Puis, en souvenir des brocards que le pauvre diable faisait pleuvoir de son vi- vant sur le peuple romain, on imagina de se servir du personnage discret de cette statue pour faire la critique per- pétuelle des abus et des ridicules du jour. Le muet Pasquin recevait sur son piédestal les satires et les épigrammes adressées à la cour du souverain pontife, et il entretenait à cet égard un échange incessant de bons mots avec un confrère du nom de Marforio. Cet usage durait encore à l'entrée des troupes françaises dans les États pontificaux. Par extension, on a nommé *pasquinade* toute raillerie satirique lancée contre le public ou contre les gens en place. Mais en gé- néral, une *pasquinade* est un bon mot de bas étage.

D. A. D.

PASSAGE. En astronomie, ce mot sert à désigner l'instant où un astre est in- terposé entre l'œil d'un observateur et d'au- tres corps ou points fixes ou mobiles. Le passage des planètes inférieures devant le disque du soleil est surtout intéressant parce qu'il sert à la détermination de la parallaxe de cet astre. — On a donné le nom d'*instrument des passages* à une lunette méridienne qu'on emploie pour observer le passage des astres au méridien.

Pour le passage des fleuves et rivières opérés par des armées ou des corps de troupes, voy. RIVIÈRE, PONTONNIERS, GLACE, etc., etc.

Z.

PASSAROWITZ ou **PASSAROVATCH**, bourg de la Servie (empire Othoman), à 5 lieues de Semendria, sur la rive droite de la Morava, et à l'embouchure de cette rivière dans le Danube. Il est célèbre par le traité de paix qui y fut conclu sous la médiation de l'Angleterre et de la Hol- lande, le 21 juillet 1718, entre Venise et

l'empereur Charles VI, d'une part, et la Turquie de l'autre. Cette paix termina la guerre que la Porte avait déclarée à la république de Venise, pour lui enlever la Morée. Les victoires du prince Eugène (*voy.*), à Petervaradin (15 août 1716) et à Belgrade (16 août 1717), en avaient décidé la conclusion. La Turquie conserva la Morée, mais Venise ne renouça pas à ses prétentions : Belgrade, le banat de Temesvar, la Valachie, jusqu'à l'Aluta, et une partie de la Croatie restèrent à l'Autriche. *C. L.*

PASSAU, chef-lieu du cercle bavarois du Bas-Danube*, siège d'un évêché, se compose de la ville proprement dite et de deux faubourgs appelés *Innstadt* et *Ilzstadt*. Sa population est de 8,400 âmes. La ville est bâtie dans une position pittoresque, sur une presqu'île formée par le Danube et par l'Inu. Un pont de bois l'unit à l'Innstadt, et un autre pont, supporté par sept piles en granit, à l'autre rive du Danube, sur laquelle s'élève l'Ilzstadt, au point où l'Ilz se jette dans ce fleuve. Ce faubourg est dominé par un coteau de 400 pieds d'élévation que couronnent plusieurs forts. Parmi les monuments, on peut citer le palais épiscopal, la cathédrale, au milieu d'une assez belle place que décore le monument du roi Maximilien-Joseph, et l'ancien collège des Jésuites, aujourd'hui le Lycée. Les établissements de bienfaisance de Passau possèdent un fonds de 2 millions de florins. L'industrie y est moins florissante que le commerce, favorisé par le voisinage du Danube. L'évêché de Passau, dont la fondation remontait au VII^e siècle, a été sécularisé en 1803, et incorporé dans la Bavière en 1809. Nous avons surtout à mentionner la *convention de Passau*, qui, signée le 22 août 1552, a assuré pour la première fois aux protestants le libre exercice de leur culte et les droits civils. *C. L.*

PASSEMENTERIE, sorte de tissu plat, et un peu large, comme les galons, ou ganses, fait avec des fils d'or, de soie, de laine, etc., et qu'on met pour orne-

(* Depuis 1838, ce cercle est devenu celui de la Basse-Bavière, sans quelques modifications. *S.*

ment sur des habits, sur des meubles. La passementerie comprend en franges, glands, cordonnets, cordelières, et autres ornements à peu près le même usage. Cet art monte à la plus haute antiquité.

PASSE-PASSE (TOUS DE ESCAMOTEUR.

PASSEPORT, acte délivré par l'autorité publique, qui enjoint d'aller et venir librement d'un lieu à un autre la personne qui en est munie.

En France, personne ne peut sortir de son canton de sa résidence sans être détenteur d'un passeport délivré par le préfet, si c'est pour l'intérieur ; ou par le consul, si c'est pour l'étranger (à Paris, et dans les autres cas, par le préfet de police). Le passeport indique le nom, le prénom, la profession, le lieu de naissance, le lieu de destination, le signalement du voyageur, et le lieu où il doit se rendre. Tout individu qui se présente sans passeport s'expose à être arrêté et détenu jusqu'à justification de son identité, et réclamation par des citoyens nus et domiciliés, et jusqu'à ce qu'il soit mis en règle. A défaut de remplir ces formalités, il est réputé vagabond et poursuivi comme tel.

La faculté de voyager étant un droit commun, il en résulte que les passeports ne peuvent être refusés à ceux qui en ont point l'objet de poursuites judiciaires ; cependant, en matière de commerce, le négociant doit s'abstenir de délivrer un passeport lorsqu'une tierce personne s'y oppose, et qui emporterait un contrat de corps contre son débiteur (Lettre ministérielle de l'intérieur au préfet de la Seine du 10 avril 1829).

Le prix des passeports est de 2 fr. pour l'intérieur, et de 10 fr. pour l'étranger. Il est accordé gratuitement de passeports aux indigents. Les préfets se voient délivrer des passeports gratuits *secours de route*.

Le fabricant d'un faux passeport, ou celui qui falsifie un passeport original véritable, ou qui fait usage d'un passeport fabriqué ou falsifié, est puni d'emprisonnement de 1 à 5 ans (C. pénal, art. 153).

Tout étranger arrivant en France

d'empressement ce qui peut causer la souffrance : le sentiment que nous éprouvons alors est l'*aversion*. Lorsque le désir, accru par une longue attente ou irrité par les obstacles, a pris une certaine intensité, il devient passion. La passion n'est donc que le désir ou l'*aversion*, élevés à une haute puissance.

De là résultent comme autant de conséquences, la nature des passions, leurs caractères et leur classification. Toute passion est ainsi nécessairement accompagnée d'un sentiment de plaisir ou de souffrance, ce qui est le caractère fondamental de la sensibilité. La passion est donc essentiellement personnelle, égoïste, attendu qu'elle a ses racines dans notre nature sensible : son objet se rapporte toujours à nous-mêmes, à la satisfaction de notre bien-être ou de notre amour-propre. Cependant peu à peu, dans l'évolution de la vie, notre nature morale et intellectuelle se mêle à la nature purement sensible; les phénomènes de l'intelligence et de la liberté interviennent au milieu des impulsions aveugles de l'instinct : nos passions, dans leur développement, se mélangent d'affections, d'idées, de volitions diverses, et dans cette alliance un peu confuse, elles se transforment au point qu'on hésite parfois à les reconnaître.

Prenons pour exemple l'amour (*voy.*), la plus violente peut-être de toutes les passions auxquelles l'humanité est sujette. Le point de départ de l'amour est incontestablement dans l'instinct physique qui porte un sexe vers l'autre, et dans le besoin de reproduction par lequel la race humaine se perpétue comme toutes les autres races. Bientôt il s'y joint un sentiment d'affection sympathique pour l'être qui n'avait d'abord excité qu'un désir brutal : avec les progrès de l'état social, les rapports des sexes se modifient ; ils se perfectionnent avec les habitudes de la famille; les lumières de l'esprit les épurent. L'homme ne voit plus seulement la possession momentanée de l'objet de ses desirs; il voit dans la femme une compagne de sa vie, celle qui partagera ses peines comme ses joies, celle à qui il devra le bonheur de la paternité. Enfin, dans les âmes d'élite, l'amour est

une contemplation enthousiaste de la beauté éternelle, il se confond avec les rêves de perfection et cette poétique l'idéal (*voy.*) qui rattache l'homme à la terre. Nous voilà bien loin de la grossièreté, qui est le principe commun des sexes! Mais c'est là le véritable triomphe de notre nature morale, le chef-d'œuvre de la civilisation. Elle forme la brutale impulsion de la nature physique en un sentiment épuré des liens de la matière, et de la sorte dans une sorte d'intuition divine.

Il en est de même de l'amour propre, qui, à son origine, au début de la vie sociale, n'est peut-être que l'instinct du plus faible par le plus fort. Ce n'était d'abord qu'un désir d'existence physique, change de caractère à mesure que la vie humaine s'aggrave. L'homme acquiert des idées de dignité. Ce sentiment, qui est le désir de se faire à son plus humble degré, devient l'ambition ou une satisfaction de l'orgueil, le culte de l'opinion, le désir de la renommée, et finira par le désir de la supériorité morale.

L'avarice (*voy.*) tous ces motifs refusent les jouissances actuelles de la vie, l'avenir, n'est elle-même qu'un désir exagéré des biens que nous jugeons nécessaires à satisfaire nos besoins.

C'est ainsi que nos appetits se transforment en passions. L'*aversion*, ce double ressort de la sensibilité, ce double mouvement qui nous porte à chercher le plaisir et à fuir la souffrance, répondent au double phénomène que les physiologistes appellent *mouvement d'expansion*, *mouvement de contraction*; et, par analogie, on peut appeler les passions *sympathiques*, et les passions que, par l'usage, on peut appeler *égoïstes* ou *antisociales*. En sa qualité d'être sociable, l'homme est animé de sympathie pour les autres hommes; non-seulement il souffre de leurs maux, mais il éprouve le besoin de les rapprocher d'eux pour leur faire partager ses sentiments, ses joies, ses douleurs, et agir en commun avec eux. La pitié est un élément qui vient se con-

passions, et qui fait le fond de affections bienveillantes. Les de famille ont une grande part e de toutes les créatures huette sympathie est si indispenconservation de l'espèce, que onçoit pas comment l'enfant it à toutes les causes de desai menacent sa frêle existence, icitude infatigable et dévouée, instinct maternel, ne veillait sur re époque de sa vie.

sions spécialement dites égoïssociales, sont la haine, l'envie, , la colère, la crainte, la déy. tous ces mots), etc. Heu-elles sont combattues avec lans le cours de la vie, nonpar les idées morales que la as révèle, mais aussi par les ontraires.

voir reconnu les passions coméléments essentiels de la nainc. après avoir constaté leurs caractères, il nous reste à dée rôle qu'elles jouent dans la es individus et dans l'histoire a.

qualité d'être sensible, et non d'être intelligent, ou d'être l'homme est sujet aux passions; partie de notre sensibilité se ans la sphère de l'intelligence elle de l'activité; c'est-à-dire assions sont des mobiles qui rminent souvent à agir ou à Cette action des passions, bien t involontaire et marquée d'un ractère de fatalité, n'est pourécenaire et irrésistible. Le fond ale pratique roule précisément te que la volonté doit soutel'entraînement des passions. , pour rester un être moral, inténir libre, c'est-à-dire s'afu joug des passions et de la déà laquelle peuvent le réduire ants désordonnés. La nécessité er les passions pour affranchir lieu commun de la philosophie st reconnu aujourd'hui comme pe de morale universelle. La une courte folie, dit Horace : e même de toutes les passions;

ce sont des maladies de l'âme, elles portent la perturbation dans toute notre existence. C'est le combat de la chair contre l'esprit, combat pour lequel les prescriptions religieuses, d'accord avec celles de la morale, tendent à nous prémunir. Toutes les doctrines matérialistes ont toujours beaucoup exalté les passions : les livres d'Helvétius en sont le perpétuel panégyrique. Les écoles idéalistes au contraire les proscrivent; les mystiques veulent les anéantir. Les saintsimoniens, qui prétendaient réhabiliter la matière, professaient un profond respect pour les passions; ils en venaient presque à les sanctifier. Fourier, ainsi qu' Owen (voy. ces noms), prétend en faire l'unique ressort de son organisation sociale. Ici, comme en toutes choses, il y a un juste milieu à tenir entre les exagérations contraires. Nous ne voulons pas plus extirper les passions que les déifier. Mais le premier devoir de l'homme est de maintenir en lui-même l'équilibre moral, et, pour cela, de préserver sa liberté de tout entraînement irréflecti.

Sans doute la passion a une puissance incontestable : l'homme passionné l'emportera toujours dans les luttes passagères qu'il engagera contre l'homme calme et purement raisonnable; mais à la longue, la raison finit aussi par avoir raison. Sans doute encore tous les raisonnements du monde sont bien impuissants sur une émotion violente : essayez de toucher aux plaies saignantes d'un amour trahi, ou de consoler la victime d'une criante injustice, au moment où elle en ressent toute l'amertume! Comment calmer ces déchirements de l'âme que cause la perte irréparable d'un être bien aimé? Il faut laisser agir le temps. Cependant c'est à la force d'âme à lutter contre les passions; et à ceux qui veulent fortement, il est donné d'en triompher. L'influence de l'éducation, la ferveur religieuse, le progrès des idées morales, parviennent à modérer leur violence, à adoucir leur âpreté. Sur qui en effet les passions ontelles le plus d'empire? sur les jeunes gens, sur les femmes, sur les hommes peu instruits : c'est-à-dire que le défaut d'expérience, l'absence d'instruction, la prédominance du sentiment sur la raison,

sont les auxiliaires naturels des passions. Travaillez donc à éclairer les hommes : à mesure que les lumières se propagent et pénètrent dans toutes les classes de la société, le feu des passions s'amortit, le nombre des crimes et des malheurs qu'elles engendrent diminue.

C'est aussi ce que nous atteste l'histoire de l'humanité. Il y a des époques dans la vie des nations, comme dans la vie des individus, où les passions règnent presque sans partage. C'est ce qu'on voit aux temps héroïques, qui sont la jeunesse des peuples : alors naissent les résolutions spontanées et les entreprises hasardeuses ; alors des populations entières se lèvent comme un seul homme. C'est aussi l'âge de la barbarie, des vengeances implacables, des passions sans frein, qui enfantent de si tragiques catastrophes. Alors l'histoire est dramatique, comme le siècle d'Homère ou ceux du moyen-âge. Mais peu à peu le genre humain s'apprivoise : à mesure que l'expérience accroît le trésor de ses idées, sa fougue se modère, et ce feu destructeur s'amortit. Les progrès de la raison ruinent l'empire des passions ; les entraves de la société les compriment et leur imposent une contrainte salutaire.

Cet affaiblissement graduel des passions est-il un mal ? faut-il le regretter, comme font ceux qui redemandent les farouches vertus de l'antiquité et qui admirent les crimes grandioses du moyen-âge ? faut-il revenir au règne brutal de la force ? car, en définitive, c'est ainsi que doivent se traduire ces apothéoses du passé. Grâce à Dieu, la réponse est facile. Les passions ne disparaîtront pas, puisqu'elles tiennent aux entrailles même de notre nature ; mais elles se civilisent avec le genre humain. Nous ne renonçons pas à voir le monde livré aux débats des passions religieuses ou des passions politiques ; seulement leur fanatisme devient de jour en jour moins sanguinaire. Les passions resteront comme un des ressorts qui font mouvoir notre espèce ; elles produiront encore de grandes choses et serviront même de véhicule à la vérité, qui souvent ne fait son chemin dans le monde que sous leur patronage.

A-D.

PASSION (de *passio*, souffrir, martyre). C'est le nom qu'on donne aux supplices qu'endura Jésus-Christ avant sa mort. L'Église a consacré particulièrement au souvenir de ces souffrances la semaine qui précède les Pâques (*voy.*) ou de la fête de la Pentecôte, et qu'on appelle *sainte semaine*, et qu'on appelle *sainte semaine* la semaine qui précède la Pentecôte. Rameaux est dit aussi le dimanche qui précède la Pentecôte. Par extension, on nomme *passion* la partie de chaque Évangile qui contient le récit des douleurs de Jésus-Christ, ainsi que des sermons que l'on prêchait autrefois sur les églises catholiques, le vendredi qui précède la Pentecôte, sur le même mystère. Bourdaloue a composé de célèbres.

CONFRÉRIE DE LA PASSION, voir PASSION, T. XVIII, p. 322.

PASSOW (FRANÇOIS-LOUIS LES-FRÉDÉRIC), un des premiers philologues de l'Allemagne, naquit à Wismar (Mecklenbourg Schwé) le 20 septembre 1786. Après avoir fait ses cours de MM. Jacobs à Göttingue et Hermann à Leipzig, il fut nommé professeur, en 1807, au collège de Weimar, et en 1810, à Jenkau, près de Weimar, où il avait, de concert avec le directeur *Conradinum*, Jachmann, organisé un établissement sur le meilleur plan possible. Les événements de 1814 empêchèrent tout le fruit de ses travaux. Après avoir passé quelques années à Weimar, Passow s'établit à Berlin, où il fut nommé un des auditeurs les plus assidus de l'école de Wolff, jusqu'à ce qu'il fût appelé à professer la littérature grecque à l'université de Breslau. Le succès de ses études philologiques ayant été couronné l'année même de son arrivée à Breslau, en 1815, il se chargea de la direction de l'école, sans renoncer néanmoins à ses travaux, qu'il occupa jusqu'à mort, arrivée le 15 mars 1833.

Les travaux de Passow lui ont mérité une place honorable dans l'histoire de la philologie. Il a surtout rendu de grands services à la lexicographie grecque par la publication de son traité *Sur la syntaxe et le complément des verbes grecs* (Berlin, 1812), et de son *Dictionnaire grec-allemand* (1817, 2 édit., Leipz., 1830, 2 gros vol. gr.

meilleurs qu'on puisse mettre
ains des étudiants, et inférieur
en ce qui concerne la science
de nos recherches, au grand
de notre H. Estienne (*voy. ce*
EXIQUE). Parmi les autres tra-
mow, nous mentionnerons ses
de littératures grecque et la-
l'histoire des arts chez les an-
lin, 1829, in-4°), ainsi que ses
: Jean Second (Leipz., 1807),
(1808), de Musée (1820), de
811), de la *Germanie de Tala-*
slau, 1817), des *Écrivains*
grecs (Leipz., 1824, in-4°),
Périégète (Breslau, 1825), et
aphrase de Nonnus (Leipz.,
nt quelques-unes sont accom-
ne traduction allemande et
ntaires. Il a publié avec Jach-
archives d'une éducation na-
rmande (Berlin, 1812, 4 cah.),
meider (*voy.*), dont le Diction-
est le point de départ du
seum criticum Vratislaviense
1820, vol. I^{er}). Nous ne par-
d'une foule d'articles de criti-
s dans les journaux, ni de ses
cadémiques réunis par N. Bach-
re d'*Opuscules académiques*
835). C. L.
EL (bot.), *voy. INDIGO*, T. XIV,

EL (DESSIN AU), sorte de pein-
laquelle on se sert de couleurs
s, ainsi nommée du vieux mot
le), parce que les couleurs qu'on
ont réduites en pâte avant de
a forme de crayons. Le portrait
négligé aujourd'hui, était fort
sous Louis XV, et avait même
cette époque un certain degré
tion. Quelques-uns de nos ar-
pliquent encore ce genre aux
suges et brillantes à la fois d'oie
e papillons, de fruits, etc. Pour
cette douceur de coloris, qui a
t de succès au pastel, on exécute
s avec les doigts ou l'estompe, et
nt avec les crayons, pour donner
ars. Le pastel a l'avantage de ne
ver au jaune ou au noir comme
ure à l'huile, mais par contre il
l'inconvénient de manquer de

fixité; on a bien essayé de remédier à ce
défaut par l'eau gommée, ou en renfer-
mant le dessin sous un verre, mais le
premier de ces procédés ôte le velouté,
le second n'atteint pas tout-à-fait le but
qu'on se propose et que d'autres moyens
finiront sans doute par assurer. C-B-S.

PASTÈQUE, *voy. MELON*.

PASTEUR, *voy. PATRE, BERGER,*
TROUPEAU, etc.

Jésus-Christ s'étant comparé lui-mê-
me à un bon berger qui laisse sa vie pour
son troupeau, et ayant dit à plusieurs
reprises à S. Pierre : Pais mes brebis !
l'usage a prévalu dans l'Église de com-
parer les fidèles à un troupeau et d'en
désigner le conducteur, simple prêtre ou
dignitaire plus élevé, sous le nom de
pasteur. C'est ainsi qu'on dit : L'évêque est
le premier pasteur de son diocèse. C'est
aussi le titre officiel des ministres des di-
vers cultes protestants, possédé non pas
en vertu déjà de la consécration, mais en
vertu de la vocation, c'est-à-dire de leur
nomination officielle à une cure. *Voy.*
MINISTRE DU CULTE. S.

PASTICHE (de l'italien *pasticcio*),
imitation de la manière d'un peintre, d'un
musicien, ou du style d'un auteur; copie
des formes favorites de celui que l'on
prend pour modèle, avec dessein de faire
illusion sur cette copie, au point de la
donner pour une œuvre de l'écrivain ou
de l'artiste original. Jordane, Téniers,
Boullogne, ont été fort habiles dans le
pastiche; mais ce n'est pas à ce misérable
genre qu'ils doivent leur réputation :
l'homme supérieur n'en peut faire qu'un
jeu, et les connaisseurs ne sont point
dupes de la prétention qu'on a de les
tromper. Les pastiches les plus louables
sont les pastiches satiriques, qui font res-
sortir le ridicule d'un mauvais langage
ou d'un faux talent. Boileau a parfaite-
ment réussi dans le pastiche, en compo-
sant deux lettres fameuses, l'une dans le
style de Balzac, l'autre dans celui de Voi-
ture. J. T-V-S.

PASTILLES (du latin *pastillus*, pe-
tit pain), petites tablettes ordinairement
rondes, ce qui leur a valu le nom de *ro-*
tules ou petites roues, et qui sont com-
posées de sucre tantôt aromatisé seule-
ment, tantôt associé à des médicaments

plus ou moins actifs. Chez les anciens, elles étaient plus particulièrement employées à parfumer l'haleine, ou à en corriger la mauvaise odeur. Horace, Perse, Martial et Juvénal font de fréquentes et mordantes allusions à cette coutume.

De nos jours, les pastilles sont usitées pour le même objet : quelquefois aussi pour administrer de petites doses d'ipécacuanha, d'opium, de bicarbonate de soude, etc.

La préparation consiste à faire une pâte molle avec du sucre grossièrement pulvérisé et un mucilage, à y ajouter les aromates ou les médicaments, et à la couper ensuite avec un emporte-pièce circulaire, ou bien à se servir de sucre cuit en sirop très épais que l'on fait couler goutte à goutte sur une surface plane. F. R.

PASTORAL (GENRE). La poésie pastorale qui a fini par représenter une nature imaginaire, des mœurs factices et des personnages de convention, fut, dans les premiers temps, l'imitation d'une nature vraie et de mœurs réelles, lorsque les peuples conservaient encore, dans les souvenirs de leur origine, la pensée des champs d'où ils étaient sortis, des troupeaux qu'ils y nourrissaient, des dieux qui y faisaient leur séjour, *habitarunt ut quoque sivas* (Virg., *Égl.*, II, 60). Ainsi, des dieux champêtres, des rois bergers, des peuples laboureurs, une poésie pastorale, tout cela était vrai en même temps, tout cela se confondait dans les souvenirs d'une civilisation naissante. Les bergers n'étaient pas alors une création de la fantaisie, mais des êtres réels et vivant encore dans la mémoire. Aussi trouve-t-on des traces de la poésie pastorale dans les plus antiques monuments littéraires, dans les poèmes indiens, dans Homère, et surtout dans la Bible, où l'histoire de Rachel, celle de Ruth, le Cantique des Cantiques et d'autres morceaux sont de véritables idylles. Voy. ce mot et BUCOLIQUES.

L'Orient voyait encore fleurir, au moyen-âge, la poésie pastorale chez les Arabes et même chez les Turcs; et tandis que le nom des Virgiles musulmans brillait en lettres d'or dans le temple de la Mecque, Rome conservait le manuscrit de leurs poèmes dans la bibliothèque du

Vatican. Nos biographies nous ont mis à sa place parmi les plus célèbres de ce

La poésie pastorale, dans sa universelle popularité, s'est montrée sous toutes sortes de formes diverses. Ce n'est pas seulement l'épigramme et l'idylle, encore l'épique, c'est le poème épique, c'est le roman (voy. tous ces mots). Les romans dialogués sont inspirés de la pensée et se peignent des couleurs de la poésie pastorale. Chose remarquable : celle qui prend sa source à l'origine des peuples, dont on trouve d'admirables monuments à la naissance de toutes les littératures, reparait presque toujours à leur déclin, ou du moins longtemps qu'elles ont enfanta leurs chefs-d'œuvre. La célèbre pastorale de Longus, *Daphnis et Chloé*, est une perle de la littérature grecque épuisée. Il est facile de citer des exemples de sa popularité dans la littérature de nos modernes aussi bien que dans celle des peuples de l'antiquité.

C'est l'Italie qui a donné naissance au drame pastoral, dont il ne paraît pas que les anciens aient eu l'idée, à moins qu'on ne veuille en trouver quelque trace dans le drame satirique des Grecs. Le *Comte d'Orfeo*, de Politien (voy. ce mot), représenté en 1483 à la cour de Mantoue, est le premier poème dramatique qui a fait sentir les sentiments, les nuances fines de la poésie pastorale. C'est à lui que remonte ce qu'on a appelé le drame pastoral, dont les uns ont voulu faire un genre, dont le premier fut Tansillo pour l'inventeur de la *pastorale* ou *boscareccia*, à cause d'un poème *I due pellegrini*, représenté à Messine, en 1539; tandis que les autres accordent l'honneur de sa création à Agostino Beccari, dont la *pastorale*, *il Sacrificio*, se joua sur les spectacles de la cour de Ferrare, en 1573. On voit que la date de 1483 a été débattue en faveur de Politien. To est vrai de dire que la vogue en fut d'abord à Ferrare, et que c'est de Ferrare que sortit une foule de *favole bosche*, dont la littérature de l'Italie a été enrichie, et dont le Tasse a donné le modèle dans *l'Aminta*, représentée aussi à Ferrare, en 1573.

ne temps après que Politién le drame pastoral, le roman recevait aussi, en Italie, une consécration dans l'*Arcadia* azar, qui fut bientôt célèbre : dans toute l'Europe; en Esfontemayor donnait sa *Diane*, sa *Galatée*, et, durant le règne de Charles-Quint, le caractère érotique fut tout bucolique. En re, Sidney publiait son *Arcadie*, pastoral qui ne fut pas accueilli sans transports que ne l'avaient l'*Arcadie* italienne et la *Diane* de Shakespeare créait, peu de temps après, le modèle du drame pastoral dans son intitulé : *Comme il vous plaira* (*like it*).

La médie pastorale est vieille en France où l'on peut en citer des monuments dès le milieu du XIII^e siècle. A Arras, Adam de Lehalle, surnommé le *Blanc*, faisait représenter le drame *Robin et Marion*, qui existe encore dans la Bibliothèque royale et est attribué MM. de Monmerqué et Fr. de la Harpe (*Théâtre-Français au moyen-âge*, 1839). Du temps de nos rois, en 1592, la pastorale fut introduite en plein théâtre, et Molière mettait sur la scène son *Églogue pastorale à onze personnes, sur les misères de la France*. Plus tard, l'un des hommes d'état les plus redoutables des temps modernes, Richelieu mêlait aux actes de son despotisme la composition d'une pastorale ou ce qu'on appelle la pastorale : *La grande pastorale*. Sans nous astreindre à suivre ce genre vers la fin du dernier siècle, nous faisons encore représenter sa *Comédie pastorale*, nous remarquerons que les comédiens n'obtinrent en France de célébrité, tandis que la vogue de l'*Astree*, dont les premiers succès furent au commencement du XVIII^e siècle, fut immense. Nous pourrions citer une suite de romans, arriver à l'*Estelle* de Florian (*voy.* ci-dessus); mais nous ne voulons pas faire du roman plus que celle de la

que dans l'idylle, l'Allemagne grâce à Gessner, un chef-d'œu-

vre dans le genre du roman pastoral; et Voss ainsi que Goethe (*voy.* tous ces noms) ont accru les richesses de leur naïve littérature, de romans champêtres qui ne diffèrent de l'idylle que par l'étendue.

Toutefois, il en est du roman pastoral comme de l'églogue et de l'idylle : c'est un genre qui n'a aucune chance de retrouver une jeunesse nouvelle; Céladon a pour jamais disparu, et le Lignon est tari jusqu'au fond de sa source. M. A.

PASTORET (CLAUDE-EMMANUEL-JOSEPH-PIERRE, d'abord comte, puis marquis DE), né à Marseille, en 1756, d'un lieutenant général et particulier de l'amirauté dans les mers de Provence, descendait d'une famille célèbre depuis des siècles dans la magistrature.

Un de ses ancêtres, Jean Pastoret ou Pastourel, était, en 1301, avocat au parlement de Paris. Son petit-fils, nommé comme lui, fut membre du conseil de régence sous Charles VI. Né en 1328, il mourut président du parlement, en 1405. Son arrière-petit-fils, Antoine, suivit les rois Charles VIII et Louis XII en Italie.

Destiné à la magistrature, Claude Pastoret fut élevé chez les oratoriens de Toulouse, puis il perfectionna son éducation par des voyages; enfin, étant venu à Paris, en 1780, il y fut pourvu d'une charge de conseiller à la Cour des aides (*voy.*). Dès l'année 1785, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit dans son sein, en récompense de trois prix remportés successivement par lui. Nommé maître des requêtes en 1788, il devint bientôt directeur général des travaux politiques relatifs à la législation et à l'histoire. Au début de la révolution, Pastoret fut choisi trois fois pour présider les assemblées électorales de Paris; en 1791, il devint aussi par la voie de l'élection procureur général syndic du département. Député de la capitale à l'Assemblée législative, il en occupa le premier la présidence, et prit place ensuite sur les bancs de la droite. Le roi lui offrit les deux portefeuilles de l'intérieur et de la justice; mais Pastoret, ne pouvant faire admettre ses conditions, refusa ce double honneur. Après la journée du 20 juin, il cessa de paraître à l'assemblée

jusqu'au 10 août, où il vint reprendre sa place auprès des défenseurs de la royauté. Il était trop tard. Obligé de chercher son salut dans la fuite, il alla se réfugier au fond de la Provence, puis passa de là à l'étranger, où il demeura jusqu'au 9 thermidor. Après la proclamation de la constitution de l'an III, il fut envoyé au conseil des Cinq-Cents par le département du Var, et, pendant deux ans, il fit au Directoire une honorable opposition, qui lui valut, au 18 fructidor (*voy.*), un arrêt de déportation, auquel il échappa encore par la fuite. Pendant deux autres années, il parcourut la Suisse et l'Italie; mais enfin il revint en France après le 18 brumaire (*voy.*). Comme sa fortune était détruite, des honneurs lui furent offerts en compensation. Rappelé dans le sein de l'Institut, il fut désigné pour la chaire de droit de la nature et des gens au Collège de France; il devint ensuite l'un des premiers membres du conseil général des hôpitaux et hospices, et le collège électoral de Paris le nomma deux fois candidat au Sénat. Malgré les répugnances de Napoléon, qui voyait en lui un partisan de la famille déchue, il y fut admis la seconde fois et se montra reconnaissant; car, quoique secrétaire du Sénat en 1814, il ne voulut prendre aucune part aux actes qui amenèrent la déchéance de l'empereur. Néanmoins, le roi Louis XVIII le créa pair de France à son arrivée; il le maintint sur la liste de la nouvelle chambre, l'année suivante. Secrétaire de cette chambre pendant quatre ans, membre ou rapporteur d'un grand nombre de commissions, vice-président en 1820, élu membre de l'Académie-Française la même année, chevalier des ordres du roi à l'avènement de Charles X, ministre d'état en 1826, le marquis de Pastoret remplissait, depuis la mort de M. Dambray (*voy.*), en 1829, les fonctions de chancelier de France, lorsque les événements de 1830 le mirent dans la nécessité de renoncer aux fonctions de cette charge, mais non à son titre, qu'il regardait comme inamovible. Le noble vieillard rentra dès lors dans la retraite et reprit les travaux et les études de sa

jeunesse. En 1834, il fut nommé des enfants du duc de Berry, et leur restaient en considération, et leur salut en France, et paisiblement, dans un grand septembre 1840. — Outre les ouvrages qui ont été couronnés par le Directoire et qui portent sur des questions de législation, le marquis de Pastoret a publié une théorie *De la législation*, 1790, 2 vol. in-8°; *Principes des Ordonnances de France*, continuées par l'Institut, XIII à XIX), et l'*Histoire de la législation* (des anciens), 1820, in-8°, ouvrage qui est, aux yeux des érudits, son principal titre, et qui a rempli une grande part de la science (car dès 1788, Pastoret avait écrit *Moïse*), sans qu'il ait pu te grande et digne tâche.

AMÉDÉE-DAVID, marquis de France, fils du précédent, membre lit de l'Institut des beaux-arts de l'Institut (1823), est né à Paris le 2 janvier 1823. Après avoir rempli, sous l'empire, diverses fonctions administratives, et après la Restauration, gendre de la chambre et maître des comptes au conseil d'état. Il est encore le titulaire de cette dernière place, puis la révolution de juillet, il a obtenu la retraite, charmant ses loisirs par la culture des lettres et des sciences. Le marquis de Pastoret fils est l'auteur des ouvrages suivants : *Les Temps*, poème en 4 chants (1813); *de Henri II* (1815); *Les Noms de l'Italie*, poème (1818); *Étude sur la chute de l'empire de Rome* (1834); *Raoul de Pellevé* (1834); *Childelet* (1836).

PASTOUREAU, PASTOUREAU, noms par lesquels on désigne un pasteur, une petite bergère, les chansonnettes pastorales, les bucoliques, ÉCLOGUES, etc.

On a aussi donné ce nom à des bergers, et les paysans avaient coutume de se faire appeler bergers. Ce fut vers 1250 que le pape étant à Césarée, sans secours et oublié de la chrétienté, on v

Flandre un mouvement populaire en faveur de sa délivrance. Le pape alors les seigneurs contre la *maïlobenstaufen* (voy.); les moines une armée contre l'Allemagne; la noblesse française indignée de son du champion de la foi contre les, défendaient à leurs gens d'y part. Bientôt le bruit se répandit parmi le peuple des campagnes fait aux bergers, dans leur hâte à arracher aux mains des infidèles terre sainte où le salut du monde est annoncé à des bergers. Le clergé par son ambition et sa haine la famille impériale, devait être de cette croisade, aussi bien que l'erie qui se fiait en sa bravoure l'en l'appui du Très-Haut. Saint tait le héros du peuple : sa piété, loits lointains étaient faits pour l'enthousiasme populaire. Un dont on a perdu le nom, mais roit Hongrois d'origine, se mit à le mouvement. Il parlait également l'allemand, le latin et le français lui avait vu à la main une lettre la Vierge qui appelait les bergers délivrance de la Terre-Sainte. Pour ter cette fable, il tenait la main ment fermée. Il se mit donc à ; et bientôt sa troupe se grossit de s ennemis de l'ordre public, les , les bannis, les esclaves fugitifs, s, s, etc. Quand les gens rdre, les *ribauds*, furent en assez ombre, on vit les pastoureaux d'épées, de haches, de poi- Dans leur haine contre le clergé, icateurs de cette bande s'arrogè- ouvoirs spirituels, sans avoir reçu s ; ils prononçaient des divorces, ient des mariages défendus, etc. ; ir échapper aux tribunaux, ils ne nt qu'entourés de gens en armes. la troupe se présenta devant Or- évêque se prononça contre eux, lgré lui le peuple leur ouvrit les Un clerc ayant troublé la prédic- omba frappé d'un coup de hache : ivit une émeute où l'on massacra in nombre de prêtres. Tous les effrayés publièrent des excom- ions contre les *pastoureaux*, et

la reine Blanche, qui les avait d'abord favorisés, donna ordre de leur courir sus et de les exterminer. Ils étaient alors par tagés en plusieurs bandes : les uns étaient à Paris, d'autres à Bourges, d'autres en- core à Bordeaux. L'homme mystérieux qui les avait soulevés se trouvait dans la capitale. Il y prêchait, toujours la main fermée, lorsqu'un bourreau se mêlant aux ribauds qui le gardaient lui fit tom- ber la tête d'un coup de hache. Des che- valiers apostés chargèrent en même temps les auditeurs, et tuèrent plusieurs, et l'attroupement fut dissipé. Les prêtres firent alors passer les pastoureaux pour des renégats ayant fait un pacte avec le diable et le soudan d'Égypte. Et bientôt on les égorga de tous côtés.

Cinquante ans après on vit recommen- cer le mouvement des pastoureaux. Un prêtre et un moine répandirent une prophétie qui promettait la délivrance du saint sépulcre et la conquête de Jérusa- lem aux bergers et aux pauvres d'esprit. Le peuple des campagnes, des bergers, des enfants de 13 à 14 ans, les écoutèrent avec enthousiasme. Des milliers d'hom- mes mal vêtus, sans argent, se mirent à suivre silencieusement, deux à deux, l'é- tendard de la croix; contents de ce qu'on leur donnait, ils ne demandaient pour l'amour de Dieu, qu'un peu de pain à la porte des églises; mais leurs ressources s'épuisèrent, leur nombre augmentait toujours; alors ils recoururent à la vio- lence. Les magistrats poursuivaient et faisaient pendre ceux qu'ils trouvaient isolément. De leur côté, les pastoureaux délivraient leurs prisonniers quand ils étaient en force. C'est ainsi qu'ils vinrent à Paris, forcèrent la prison de Saint-Mar- tin-des-Champs, le grand Châtelet et Saint-Germain-des-Prés; puis ils se mi- rent en défense dans le Pré-aux-Clercs, où le gouvernement n'osa les attaquer. Ils prirent ensuite la route de l'Aqui- taine. Le 25 juin 1320, ils entrèrent à Albi, le 29 à Carcassonne, faisant un car- nage horrible des juifs du Languedoc. Comme les pastoureaux s'approchaient d'Avignon, le pape lança contre eux l'a- nathème, et somma le sénéchal de Beau- caire d'opposer la force à cette troupe égarée. Celui de Carcassonne prit en effet

des mesures énergiques. Comme les pasteurs se dirigeaient vers la mer afin de s'embarquer à Aigues-Mortes, il parvint à leur couper tous les chemins, à leur enlever les vivres, et les empêchant d'entrer dans la ville, ou de retourner en arrière, il les contint dans des plaines fiévreuses ou pestilentielles, où la plupart moururent de misère et de faim; ceux qui s'écartèrent de la troupe furent pendus, quelques-uns réussirent à s'échapper. Après cette horrible boucherie, on n'entendit plus guère parler des pasteurs. Voir Sismondi, *Hist. des Franc.*, t. VII, p. 478 et suiv.; t. IX, p. 388 et suiv. L. L.

PATAGONIE, pays situé à l'est des Cordillères des Andes, dans l'Amérique méridionale, et se prolongeant depuis la limite sud de la république de Buénos-Ayres et du Pérou jusqu'au détroit de Magellan, ou depuis 38° de lat. S. environ jusqu'à 53°. Ce territoire immense, à travers lequel s'étendent des ramifications des Cordillères, et qu'entrecoupent plusieurs rivières, qui, descendant pour la plupart de ces montagnes, se rendent toutes à l'Océan Atlantique, telles que le Santa-Cruz, le Trabajos, le Rio-Negro et surtout le Rio-Colorado, principal fleuve du pays, est un des moins connus du globe, et n'est habité par aucune nation civilisée; on sait seulement qu'il renferme plusieurs volcans, se rattachant aux Cordillères, qu'il a aussi des lacs considérables, et que les contrées peu arrosées forment des *pampas* ou savanes d'une grande étendue, comme dans la partie centrale de l'Amérique du Sud. Les navigateurs, en descendant la côte orientale jusqu'au détroit de Magellan (1791.), trouvent successivement la baie de Tous-les-Saints, celle de Saint-Mathias, la presqu'île de Saint-Joseph, la baie de los Camerones ou des Homards, le grand golfe de Saint-Georges, le Port-Désiré, celui de Saint-Julien, et la Grande-Baie Du reste, point de villes, point d'établissements, où ils puissent se ravitailler. Aussi les vaisseaux n'y font que des relâches forcées; mais ils fréquentent ces parages à cause de la pêche. Parmi les peuplades des côtes, celles qui avoisinent le détroit de Magellan ont

étonné les navigateurs européens grande taille, qui excède 6 pieds particulièrement ces peuplades désignent sous le nom de *Patag Indiens d'Amérique*, T. XIV, La nation la plus considérable est celle des Puelches, qui habite toute la partie septentrionale et consiste en plusieurs tribus. Or, que dans les cartes anciennes on désigne sous le nom d'*Argue* cette colonie ne paraît pas avoir été fondée par les Espagnols, sur leur domination sur cette l'Amérique, avaient fondé une colonie à l'extrémité de la presqu'île de Magellan; à l'est du détroit de Magellan; à l'ouest devait naître une ville sous le nom de *Ciudad real de Felipe*, elle n'a jamais été bâtie, et la colonie depuis longtemps tombée en ruine.

PATATE ou **BATATE** (*), *batatas*, L.; *spomopa batatas* (botanistes plus modernes), plante très importante, appartenant au grand genre des liserons ou belladones (famille des convolvulacées). C'est une herbe vivace, à racine tubéreuse grimpante ou traînante; longuement pétiolée, anguleusement détoïde ou en forme de hallebarde; à pédoncules rameux, plus longs que les feuilles; les fleurs sont petites et de couleur pourpre pâle.

La patate est originaire de l'Amérique; mais depuis longtemps introduite dans tous les pays pour cette culture, qui d'ailleurs prospère parfaitement dans les localités chaudes de l'Europe méridionale; à Paris, ce n'est qu'à force qu'on parvient à en obtenir quelques produits, encore très inférieurs en qualité à ceux du midi.

(*) Ces noms sont d'origine espagnole, *batatas*, accompagnés de divers autres, désignent tout la plante objet de cet article, que les botanistes appellent le topinambour (voy. ces mots). Dans les départements de France, et notamment dans le midi, le topinambour et les pommes de terre sont aussi connus que sous le nom de patates. En Angleterre, c'est également la patate qu'on appelle *potato*.

est comestible de la patate con- les tubercules de la racine. Ces sont beaucoup de rapport avec de terre, tant par la composi- me que par les qualités alimen- même pour la saveur; ils sont ral de forme allongée et plus ou rendés vers le milieu. Il en existe up de variétés de grosseur et de n diverses. Étant cuits, ils devien- frieux et d'un goût légèrement : c'est un aliment sain et facile à er, dont il se fait une consommation nsiderable dans les pays chauds. s colonies des Antilles et dans les nces méridionales des États-Unis, pates constituent, pendant plus de us de l'année, le fonds de la nour- des nègres. Du reste, cet aliment t pas moins estimé des blancs; de que la pomme de terre, il se prête a combinaisons culinaires les plus va- s. Les jeunes feuilles de la plante, ap- s à la manière des épinards, forment i un mets très agréable. Éd. Sp.

PÂTE, mot dérivé du latin *pasta*, lequel on désigne certaines composi- s dont la base est un mélange d'eau e de farine (voy. **PAIN**). Il entre cepen- t dans les pâtes formées avec des cé- s d'autres substances, telles que le e, le vin, l'eau-de-vie, les œufs, le e, etc. Ces diverses compositions con- tituent l'une des plus grandes ressources e l'art culinaire. Les pâtes d'Italie, si re- mées dans le monde entier, ont pour e la féculé de pomme de terre; celles e Gênes sont particulièrement estimées, e la raison que l'on n'emploie pour les eparer que des blés de Sardaigne, bien e fins que les nôtres.

On donne encore le nom de pâte à une eparation pharmaceutique ou d'agrè- ment préparée avec du sucre et des suc s béraux divers. Les pâtes de Clermont t une certaine réputation dans ce genre. Voy. **GUINAUVE**, **AMANDIER**, etc.

PÂTES D'ITALIE, substance alimentaire eposée de pâtes moulées, et préparées e la meilleure farine de froment, mê- e d'eau pure. Elles tirent leur nom de s, en Italie, où s'en faisait autrefois e plus grande fabrication. Aujourd'hui, e les prépare en tous lieux; et nous en

avons notamment des fabriques estimées à Paris, Nancy, Clermont et Marseille. Les principaux produits sont : le *vermicelle* (*vermicelli*), qui a la forme de petites cordes à violon, ce qui les a fait comparer à des vers (*vermi*), et dont la couleur la plus ordinaire est blanche; le *macaroni*, qui ressemble à un tuyau de pipe, et qui se fait avec la même pâte que le vermicelle; les *lazagnes*, sous la forme de rubans, les *tagliani*, les *andari- rini*, les *millefanti*, les *stelluces* ou *étoilettes*, les *étoiles*, et enfin la *semoule de pâte*, invention moderne qui a la forme du riz cassé. Après l'Italie et la France, il faut encore citer, pour la fabrication des pâtes, la Hollande, la Belgique et l'Angleterre, qui exportent une assez grande quantité de ces sortes de produits. D. A. D.

PÂTÉ, **PÂTISSERIE**, **PÂTISSIER**, mots qui ont la même étymologie que le précédent. L'art du pâtissier consiste à préparer certaines pâtes délicates sous une foule de formes pour y joindre, avec une sage mesure, des viandes, du beurre, du sucre, des confitures, etc. Cet art était connu des anciens : on a trouvé dans les ruines d'Herculanum une quantité de moules qui prouvent que les Romains cherchaient comme nous à donner à leurs compositions culinaires un aspect flat- teur à l'œil, et provoquant l'appétit. Nul doute cependant que nos pâtissiers n'aient considérablement perfectionné cette partie de leur art. De nos jours, les pâtés sont chauds ou froids, et les pâtisseries se subdivisent en une foule de composi- tions, telles que : *pâtés* proprement dits et *vol-au-vent*, *tourtes*, *biscuits*, *tartes*, *brioche*s, etc. (voy. **ENTREMÈTS**, où l'on parle aussi des *petits-fours* et de diverses délicatesses culinaires avec une science et une autorité à laquelle nous n'oserions prétendre). Le mets connu sous le nom de *petit pâté*, et qui accom- pagne les entrées (voy.), était tellement du goût de nos pères, que le chancelier de L'Hôpital, par une espèce de loi somp- tuaire, se vit forcé, non de les défendre tout-à-fait, mais d'empêcher de le crier dans les rues de Paris. Le pâté le plus célèbre est celui de Strasbourg, dont le prin- cipal ingrédient est le foie d'oie, et pour

lequel un raffinement de sensualité, digne des cuisines de Lucullus, a condamné à un véritable martyre ces pauvres volatiles (voy. OIE); ceux de Chartres, à la volaille, de Périgueux, aux truffes, et différents autres, ont aussi beaucoup de renommée. La perfection apportée à la science culinaire (voy.) fit naître l'usage des pâtes maigres et des pâtes aux poissons, afin que les fidèles ne pussent être privés en aucun temps de ce mets délicieux. Chaque peuple a son genre de pâtisserie : le premier dans cet art est la France; viennent ensuite l'Italie et la Suisse. Autrefois, les pâtisseries tenaient en même temps cabaret, et leur profession était réputée presque honteuse. Aujourd'hui, les choses sont bien changées : il est devenu de mode d'entrer, au milieu de la journée, dans la boutique de certains pâtisseries en renom, pour déguster les produits de leur industrie. D. A. D.

PATÈNE, vase sacré fait en forme de petite soucoupe, ordinairement en métal, et qui sert dans l'Église catholique à couvrir le calice et à recevoir l'hostie. A la messe, le prêtre la donne à baiser aux personnes qui vont à l'offrande. Z.

PATENOTRE, oraison dominicale ainsi nommée familièrement des premiers mots par lesquels elle commence : *Pater noster!* etc. (voy. PRIÈRE). On appelle ensuite patenôtres toutes sortes de prières, et principalement celles du chapelet (voy.). Aussi les fabricants de chapelets étaient-ils autrefois connus sous le nom de *patenôtriers* (voy. ÉMAIL, ÉMAILLEUR). X.

PATENTE, voy. IMPÔT.

PATENTE (LETTRE-), primitivement l'opposé de *lettre close*, de *patere*, être ouvert, voy. LETTRE, T. XVI, p. 462.

PATER. Ce mot, comme celui de *patenôte* (voy.), désigne l'oraison dominicale commençant en latin par cette invocation : *Pater noster!* Voy. PRIÈRE.

PATERCULUS, voy. VELLEIUS.

PATERINS, voy. PAULICIENS et MANICHÉENS.

PATERNITÉ. Ce mot exprime l'état, la qualité de père, de même que *filiation* signifie la descendance du fils ou de la fille à l'égard du père ou de la mère

et des aïeux. Ces deux expressions sont corrélatives. La maternité paternelle, aussi la loi française autorise l'enfant à réclamer sa mère, de prouver qu'il est le même que dont elle est accouchée; mais la paternité n'est connue que par la présomption, il est de principe que la paternité est incontestable dans le cas d'enlèvement. Voy. DÉSAVANT, ENFANT, PATERNITÉ, LÉGITIMITÉ.

PATHÉTIQUE, *PATHOS*, *πάθος*, traduit par *affectus*. Latins, signifie *passion*, et le pathétique est, ou ce qui excite les passions elles-mêmes mises en œuvre d'art ou de littérature à-dire qu'il n'y a rien de plaisant dans la poésie, de plus dans l'éloquence. L'éloquence n'existe que par ce puissant effet sur les cœurs. En effet, l'italien, avec un génie médiocre, par ses préceptes de l'expérience, on ne peut à bien un plaider; on manque d'hommes habiles à prouver, etc. Mais entraîne à disposer à son gré de leur indignation, voilà ce qui est rare, et voilà pourtant ce qui succède de l'orateur et l'empêche.

Tous les rhéteurs et les antérieurs et postérieurs à ont émis les mêmes pensées point deux doctrines possible point fondamental. L'homme une pure intelligence; il tout à sentir son imagination sa sensibilité émue; les illusions les émotions de l'autre ont un charme si puissant, qu'il ceux qui les excitent, orateur

(*) La Harpe dit que « ce mot que l'indignation et la pitié, ou les mes génériques du grec et du latin toutes les affections de l'âme. - Il est plus restreint; mais le plus modernes qui ont traité du pathétique, Hugues Blair, M. V. Leclerc, dans l'acceptation de sentiment vif, affecté soi-même et d'affecter les autres, et dans leurs préceptes ils le pathétique et les passions.

mit avidement, qu'il leur de-
 me cesse de nouveaux plaisirs,
 échange il leur livre jusqu'à sa
 C'est cette conquête de la vo-
 i est le grand triomphe de la
 t, pour y parvenir, les maîtres
 sines à suppléer aux préceptes
 meil de nous abandonner aux
 me de notre âme pour agir sur
 s autres par le pathétique. Il
 : pour toucher que nous soyons
 nous-mêmes : *Summa circa
 s affectus in hoc posita est,
 sur ipsi* (Quint.). « Eh ! com-
 age pourrait-il s'irriter contre
 versaire, dit Cicéron, si vous
 -même froid et indifférent ; le
 ne voit pas la haine dans vos
 sentir de la compassion, si vos
 vos pensées, votre voix, vos
 s larmes enfin, ne font pas
 tre douleur ? »
 nécessité du sentiment exclut
 s oratoires les hommes diserts
 ent consiste dans la vigueur
 lectique et l'élégance du style.
 tique leur est interdit, puisque
 leur refusa cette imagination
 e sensibilité forte, nécessaires à
 ouvoir. Ce grand art de subju-
 ceurs par la parole n'est donné
 peu d'hommes, et les victoires
 nportent avec tant d'éclat ne
 dues seulement à la puissance
 mpressions, mais à la perfec-
 ur tact et de leur goût. On l'a
 ent observé : ces intelligences
 es manient avec prudence la
 e arme des passions, qui, si
 int pas au but visé par l'ora-
 te dans ses mains et le couvre
 le. Aussi le premier objet de
 est-il de voir si la matière
 pathétique, et quand elle y
 n'y vient que par degrés, et
 de de le prolonger. C'est qu'il
 oyables précautions à prendre
 t les passions, et l'avocat, qui
 ourd'hui ce qu'ont fait avec
 grands orateurs de l'antiquité,
 l'hilarité des juges plutôt que
 misération. La tribune et le
 ont devenus sévères ; les san-
 pathétique ne sauraient guère

y éclater désormais, la dialectique y
 règne, et quiconque y prend la parole
 aspire à mériter philosophiquement cet
 éloge : Il a raison. Comme nous nous
 applaudirions de ce progrès s'il était réel !
 Mais on a substitué un mal à un autre :
 l'esprit n'est plus la dupe du cœur, qui
 l'entraînait par la beauté des sentiments ;
 il l'est trop souvent des sophismes, qui
 l'enlacent de leurs subtilités, et l'égarant
 en le fascinant par l'ignoble morale des
 intérêts.

La chaire chrétienne a été chez nous
 le véritable théâtre du pathétique. Là
 le prêtre éloquent a porté la lumière
 dans les abîmes du cœur, il a dit avec
 effroi ce qu'il y a vu d'infamies, et il a
 inspiré une salutaire épouvante en for-
 çant à regarder l'avenir. Il a fait parler
 tour à tour la crainte et l'espérance, la
 menace et l'exhortation, et souvent il a
 su arracher plus de larmes que le poète
 dramatique au dénouement de ses tra-
 gédies les plus déchirantes. Mais cette
 éloquence passionnée est depuis un siècle
 en décadence, et la fougue des mission-
 naires de la Restauration et les déclama-
 tions plus récentes de prédicateurs
 néologues sont loin de lui avoir rendu
 ses beaux jours.

C'est peut-être au drame et au roman
 que restera en définitive le domaine du
 pathétique. Eux aussi, toutefois, ont à
 se garder d'outrer la nature, et de tomber
 dans cette exagération qui nous fait
 prendre en si mauvaise part le mot grec
pathos, entièrement détourné de son
 beau sens pour celui d'affectation de
 chaleur, d'enthousiasme factice et ridicule
 (voy. AMPOULÉ). Les exemples de cet
 insupportable défaut n'ont pas manqué
 dans ces derniers temps : toute notre
 littérature contemporaine en est in-
 fectée. J. T.-v.-s.

PATHOLOGIE (de *πάθος*, souffran-
 ce, et *λόγος*, théorie), voy. MÉDECINE (T.
 XVII, p. 478) et MALADIES. La *patho-
 génie* est une branche de la pathologie :
 comme son nom l'indique (*γίνομαι*, nais-
 sance, origine), elle s'occupe spéciale-
 ment de l'origine des maladies. X.

PATHOS, voy. PATHÉTIQUE, EM-
 PHASE, GALIMATHIAS, et AMPOULÉ (*style*).
PATIENCE, disposition heureuse

de l'âme, qui nous porte à supporter (*pati*) sans colère et sans plainte les épreuves de toute espèce auxquelles la condition humaine est assujettie, et qui ont pour cause la rigueur du sort ou la malice des hommes. « Les méchants, dit saint Augustin, sont dans le monde pour exercer la patience des bons. »

Il nous semble que la patience diffère de la modération, en ce que celle-ci est un état naturel et constant de l'âme, indépendamment de tout accident extérieur, tandis que l'exercice de la patience suppose toujours la présence d'un agent quelconque à l'égard duquel il y a lutte. Elle diffère aussi de la résignation, et à plus forte raison, de l'abnégation, en ce qu'elle n'exclut pas un calcul d'intérêt avoué par la prudence, et qui est un titre honorable au succès. C'est ce dont ces deux vers, devenus proverbe, offrent une si juste expression :

Patience et longueur de temps
Font plus que force, ni que rage.
(LA FONTAINE.)

On voit aussi que l'idée de durée est inséparable de celle de patience que nous retrouvons encore au fond de cet autre proverbe : *Tout vient à point à qui sait attendre*. La patience, qui toujours est une bonne qualité, devient une vertu de l'ordre le plus élevé, lorsque la réunion de toutes les infortunes qui peuvent affliger l'humanité la trouve invulnérable. Job (*voy.*), cette sublime création de l'Écriture, en devient alors le poétique et religieux symbole. Saint-Évremond a dit : « La patience n'ôte pas le sentiment des malheurs, elle les modère. » P. A. V.

PATIENCE (*jeu de*), amusement ingénieux qui consiste à rassembler et à mettre en ordre les pièces découpées en cent façons d'une mosaïque représentant divers objets, tels par exemple qu'une carte de géographie, une estampe à plusieurs figures, etc. Ce jeu, laissé maintenant aux enfants, a été appliqué par quelques instituteurs à l'éducation. Il est en effet bien plus aisé à un enfant de se graver une chose dans la tête, lorsque pour venir à bout de l'exécuter, il se trouve condamné à un travail qui sur-excite à la fois son attention et son plaisir. — On appelle en outre *patiences* diffé-

rentes combinaisons d'un jeu de moyen desquelles une personne s'efforce de parvenir à un résultat qu'elle s'est proposé et y a aussi des patiences de celles qui peuvent se jouer à deux. D

PATINE, *voy.* NUMISMATIQUE XVIII, p. 598) et MÉDAILLE.

PATINS. Cette chaussure sert pour glisser sur la glace, sous la forme suivant les pays où on l'emploie. En France et dans la plupart des contrées tempérées de l'Europe, le patin se compose d'une semelle de bois, sous laquelle, dans toute sa longueur, une lame d'acier qui se relève en croissant, au-dessus de la pointe du pied, tandis qu'à l'autre extrémité, elle est coupée carrément, pour permettre au *patineur* de pousser presque tout à coup, en s'appuyant sur les talons. Le plaisir de *patiner* est à un très haut degré de perfection en Angleterre, en Allemagne et dans le nord de la France : en effet, il n'est pas rare de voir les amateurs simuler, sur la glace, des danses et des luttes, ou de se livrer à des caractères et même des figures d'opéra ou d'animaux; les femmes ne craignent pas de prendre part à ce divertissement, et dans de légers traîneaux poussés par des patineurs.

On sait combien le patin est en vogue aux habitants de la Hollande, sur leurs canaux gelés, parcourent avec une vitesse incroyable les grandes distances. En Norvège, ce sport est une partie fort sérieuse de l'éducation de la jeunesse, car un Norvégien ne se considère jamais comme un homme accompli, s'il n'est toujours sur ses patins. Il y a même dans ce pays un régiment de patins, où les évolutions sont fort remarquables par leur précision. Leurs patins, *skielæbere*, ont près de 2^m de longueur, mais ne sont pas plus larges que le pied, et consistent en deux planches minces et effilées, d'une épaisseur de 1^m.50, dans leur milieu, et légèrement courbées dans leur milieu, et légèrement courbées dans leur milieu, et légèrement courbées dans leur milieu. Ils sont aussi en usage dans la Laponie, en Suède, et dans l'Amérique du Nord; mais dans les régions boréales, le patin n'a que 1^m.20 de long, sur 0^m.60 de large, et se compose de deux légères p

r des courtois de cuir. C-2-s.
 voy. PATURAGE.
 SERIE, voy. PATÉ et EN-

PL (JEAN REINHOLD), noble
 était né à Stockholm, dans la
 lue où sa mère partageait la
 le son mari accusé de trahison.
 et jeune au grade de capitaine,
 is d'une députation envoyée,
 auprès de Charles XI, pour
 er les droits et privilèges de
 e de Livonie, province alors
 la Suède. Plusieurs députés
 eur mandat; Patkul seul rem-
 en homme de cœur, et parla
 l'entraînement que le roi parut
 mais comme cette démarche
 résultat, le jeune officier, dans
 a de ses sentiments patrioti-
 imprudence d'écrire dans une
 usée au gouvernement (1692)
 Livonie, dans l'intérêt de son
 nce eût mieux fait de courir
 s d'une guerre avec la Russie
 gne, que de se soumettre à un
 ment oppresseur. » Il fut sommé
 Stockholm rendre compte de
 e; mais comme il s'était déjà
 Courlande, à la suite d'une
 avec son chef militaire, il se
 l'écrire au roi une lettre justi-
 nfin condamné à la dégradation
 rt, il se sauva en Suisse, sous
 nyme de *Fischering*, et s'y
 ude des sciences. En 1698, il
 France, d'où il fit solliciter sa
 res de Charles XII, qui resta
 ; alors il réussit à obtenir la
 conseiller à la cour d'Auguste II,
 e Saxe et roi de Pologne, prêt
 en guerre pour reprendre la
 la Suède. Patkul se fit l'auxi-
 es projets, et se rendit à Mos-
 ire signer par le tsar Pierre
 d'alliance entre la Saxe et la
 e souverain nomma Patkul
 chef des troupes qu'il envoyait
 el allié. Celui-ci, ayant conçu
 ons contre le remuant Livonien,
 rmer dans une forteresse. Ce-
 Charles XII entra victorieux
 et ne voulait écouter aucune
 m de paix qu'au préalable on

ne lui livrât Patkul. Dans cette cruelle
 alternative, Auguste, pressé de signer le
 traité d'Altranstædt (1706), se résigna à
 le faire arrêter, ordonnant sous main
 qu'on le laissât évader; mais les pour-
 parlers traînèrent tellement en longueur,
 que Patkul n'eut plus le temps de s'éloi-
 gner et se trouva condamné à mort pour
 la seconde fois par un conseil de guerre
 tenu, le 10 octobre 1707, aux environs de
 Posen où il fut livré à un cruel supplice.
 Six ans après, Auguste, en réparation
 d'une injustice à laquelle il n'avait pris
 part que bien malgré lui, fit rassembler
 les restes de l'infortuné Patkul pour les
 faire inhumer honorablement à Var-
 sovie. C-2-s.

PATMOS, petite île de l'Archipel
 (mer Égée), la plus septentrionale des
 Sporades, où l'on suppose que saint Jean
 (voy.) a écrit son *Apocalypse*. X.

PATOIS. Les uns font venir ce mot
 de *paë* ou *pa* pour *pays*, et de *thiois*,
 tudesque: on remarque, à l'appui de cette
 étymologie, que l'idiome usité dans nos
 provinces limitrophes de l'Allemagne s'ap-
 pelait et s'appelle encore par excellence
 le *patois*. D'autres le dérivent par cor-
 ruption de *patrois*, *patrius* (*sermo*), et
 font observer qu'il s'employait autrefois
 en général pour langage, jargon :

« Chacun oiseau.....

Chantoit en son petit patois »

(*Roman de la Rose*).

Quoi qu'il en soit, ce mot est consacré
 aujourd'hui pour désigner les variations
 provinciales qui existent dans chaque
 pays, et particulièrement en France, à
 côté de la langue nationale. Ce qui con-
 cerne les *dialectes* en général a été traité
 sous ce mot (voy. aussi LANGUES, et en
 particulier ALLEMANDES). Nous ne nous
 occuperons donc ici que des patois dans
 la langue française.

(*). En Allemagne, de même qu'en Alsace, en
 Suisse, en Italie, etc., on parle différents pa-
 tois, formes archaïques de la langue nationale.
 Dans d'autres pays, au contraire, et dans les plus
 vastes, la corruption des langues est moins sen-
 sible: ainsi, par exemple, on ne peut guère pa-
 rler d'un patois russe. Entre tous les patois non
 français, on nous permettra de citer l'idiome
 alémanique (voy.), illustré par Hebel, un des
 plus grands poètes modernes, et par ses confrè-
 res strasbourgeois Arnold et Stöber (voy. ces
 noms). S.

César signale déjà l'existence de trois dialectes différents chez les trois peuples qui, suivant lui, se partageaient le sol de la Gaule : *Eddem non usquequaque linguâ utuntur omnes, sed paululim variatâ*. La conquête romaine et l'invasion franque ajoutèrent nécessairement à cette diversité. La première laissa plus particulièrement des traces dans le langage de l'est, et la seconde dans celui du midi de la Gaule. Au XIII^e siècle, on trouve établie la grande division de la langue d'oc et de la langue d'oïl (voy. langue FRANÇAISE), séparées par le cours de la Loire. Sous chacune d'elles se classent des idiomes divers qui, pris isolément, se rattachent les uns aux autres et se lient par des rapports résultant du voisinage des provinces où chacun d'eux est en usage; mais qui, considérés aux deux points extrêmes de la France, ou même d'une des deux grandes fractions que nous venons d'indiquer, se présentent avec des différences plus ou moins marquées dans les mots, dans les formes grammaticales, ou dans la prononciation. Ce sont les patois. A côté de l'influence géographique vient se placer l'influence politique. Quelquefois l'étendue territoriale où ils furent usités fut déterminée par les limites de la domination féodale. Pour n'en citer qu'un exemple, les patois de Bouillon et de Nancy, qui sont à 40 lieues de distance, mais qui furent autrefois soumis aux mêmes maîtres, sont presque identiques, tandis que celui de Metz, situé à quelques lieues de Nancy, en diffère beaucoup, parce que, pendant plusieurs siècles, le pays messin, organisé presque en république, fut en guerre continuelle avec la Lorraine. Une autre preuve de cette influence se trouve dans la révolution qui fit prédominer la langue d'oïl sur sa rivale, et, dans les dialectes de cette langue, celui de l'Île-de-France sur les autres. Longtemps, en effet, ils coexistèrent sans prépondérance absolue de la part d'aucun d'eux : les troubadours chantaient à côté des trouvères, les auteurs écrivaient dans le dialecte de leur province natale, sans que cette circonstance les empêchât d'être lus dans le reste de la France; mais du XI^e au XIII^e siècle, le midi perdit sa nationalité, le pou-

voir monarchique se consolida dans les mains des anciens comtes de France, dialecte de l'Île-de-France, et d'abord qu'un patois comme le devint la langue nationale. Bientôt la cour sous François I^{er} et se seurs, affectant de se séparer des bourgeois et des paysans, qui restèrent et archaïque, fixée enfin par l'œuvre du grand siècle, cette langue leva à un rang qu'il était désormais impossible de lui disputer qu'un titre de capitale, à Louis XIV^e roi de France. Les patois furent condamnés à un rôle subalterne, cessèrent pas pour cela d'être parlés dans les provinces, ou même cultivés par les poètes et les savants. Le secret de cette vitalité est dans la force de l'habitude, ce lien mystérieux qui unit les choses de la patrie. Il était facile de voir que les savants ne s'attachèrent plutôt que les paysans ne savaient défaire. Despourrins, Goudouli, La Monnoye, Jasmin ont tiré parti des idiomes béarnais, gascons, guignonn, et leurs ouvrages ont obtenu de belles beautés auxquelles il ne manqua que d'être mises en parallèle avec ceux des meilleurs poètes, que d'être ac-

ceptés par un plus grand nombre de lecteurs. Les patois n'échappèrent point à des sorts violents que fit la révolution française pour introduire en tout le pays l'unité. Les différences de langage se perdaient dans la diversité des dialectes d'origine, et l'on ne pouvait plus distinguer nettement qu'il lui importait d'être oublié. Le 14 janvier 1790, l'Assemblée Constituante ordonna de traduire les lois en dialectes vulgaires. Le 20 août 1792, la Convention, par un décret plus logique, décréta qu'il n'y aurait plus d'instituteurs primaires pour enseigner la langue française dans les dé-

(*) Outre le gressement et les manières de prononcer, telles que on, ou, on relevait chez les Parisiens et dans l'Île-de-France une habitude qui consistait à confondre l'r et l's, exemple Paris pour Paris, noirets pour noires, etc. On a reproduit ce jargon dans *Les sarrcelles* (pièces sur la constitution) et dans une pièce de 1649, souvent citée dans la *Bibliothèque Blaise : Agricola deux paysans de Montmorancy et de sur les affaires du temps*.

à le moins réparé — notam-
 : ceux de la Br — et de
 e 16 prairial, G — ure pré-
 mité d'instruction publique un
 ur la nécessité et les moyens
 les patois et d'universaliser
 la langue française. Ce tra-
 ux constate qu'il existait en
 viron 30 patois principaux, et
 ions de Français au moins igno-
 langue nationale. Plus efficace-
 ces dispositions législatives, les
 masse de la république et les
 : l'empire contribuèrent à ré-
 ns les provinces l'usage du fran-
 cté sous les drapeaux. De nos
 entralisation et le progrès des
 amunication, qui en sont le
 nt véhiculé, ont considérable-
 eint l'usage des patois, sans
 éteindre, ni de longtemps peut-
 entirper entièrement. Mais on
 la nécessité d'étudier ces mo-
 nés de périr : ce sont des rui-
 nant entretenir, non pour l'u-
 pour l'art. « Les dialectes, les
 tit M. de Maistre, me semblent
 presque intactes et dont il est
 e tirer de grandes richesses his-
 t philosophiques. » Un spiri-
 ticien * n'a pas craint d'affir-
 si les idiomes populaires n'exis-
 t, il faudrait créer une Académie
 ur les retrouver. » En effet, in-
 ment de cette saveur locale, de
 re expressif qui rend applica-
 upart d'entre eux ce que Mon-
 it d'un seul : « Où le français ne
 ndre, le gascon y arrive sans
 mme ils se sont formés avant la
 tionale, ils reproduisent mieux
 rimitif, les habitudes premiè-
 gage. Beaucoup de mots, au-
 un usage général et souvent fort
 es, ont été rejetés de la langue
 ouvent plus que dans les pa-
 tois de locutions vulgaires,
 comme des incorrections, ne
 des archaïsmes **. Telle éty-
 . Nodier. Voir ses travaux sur les pa-
 Bulletin du bibliophile, dans les Mé-
 une petite bibliothèque, et dans le vol.
 me intitulé Linguistique.
 ici quelques exemples curieux : J'é-
 us se dissit à la cour du temps de
 :lop. d. G. d. M. Tome XIX.

mologie qui se refuse aux méditations
 abstraites de la science, apparaît chaire
 et frappante dans le simple rapproche-
 ment d'une locution patoise. En 1807,
 le ministre de l'intérieur adressa à tous
 les préfets une lettre circulaire où il
 leur recommandait de faire traduire la
parabole de l'enfant prodigue dans le
 patois ou les patois de leurs départe-
 ments. Ces traductions furent réunies au
 bureau de statistique du ministère, puis
 continuées et publiées par la *Société des*
antiquaires de France, dans le VI^e vol.
 de ses *Mémoires*. Ce recueil renferme
 90 versions différentes ; mais il n'en est pas
 moins fort incomplet, en ce qu'il donne
 souvent des variétés insignifiantes, tandis
 qu'il néglige des idiomes importants,
 tels que le bourguignon. MM. Amanton,
 Labouderie, etc., ont suppléé à quelques-
 unes de ces lacunes. Des publications
 utiles, glossaires, grammaires, antholo-
 gies ont été faites sur plusieurs dialectes
 par MM. Raynouard, Oberlin, Cham-
 pollion-Figeac, Ollivier, etc. Un de nos
 collaborateurs, M. Gustave Fallot, dans
 un ouvrage, qu'une mort prématurée ne
 lui a malheureusement pas permis de ré-
 voir et de compléter, et qui a été publié
 par M. P. Ackermann, a traité *Des for-
 mes grammaticales de la langue fran-
 çaise et de ses dialectes au XIII^e siècle*,
 Impr. roy., 1839, in-8°. Il resterait à
 entreprendre un grand travail où l'on
 grouperait à côté de chaque mot français
 toutes les variantes des patois, et où l'on
 réunirait toutes les notions que ce rap-
 prochement fournirait pour l'histoire, la
 philologie, et même pour les arts et les
 sciences *.

Henri Estienne, et se trouve dans une lettre du
 duc de Guise, le *Ralefré*. Jusqu'à Malherbe, on
 prononçait j'ai eü en deux syllabes. Ménage per-
 met de dire : *castomade, nentilles, balier* (pour *ba-
 layer*), *ormoire*; *beronette*, pour *brouette*, se
 trouve dans les *Olim, Constantinoble*, dans Jehan
 de Waurin, *Mémorancy*, dans Duclercq. Ajou-
 tons que souvent ces formes vulgaires conser-
 vent plus fidèlement la trace de l'étymologie
 que celles qu'on leur a substituées dans la lan-
 gue prétendue correcte, tels sont les mots po-
 pulaires *corporal, coronel, astiner* (*astine, colère*),
arboriste, etc.

(*) Les noms des plantes, des fruits, des grains,
 des instruments ruraux, et en général toute la
 nomenclature agricole, sans parler des autres
 arts, varie d'un village à l'autre. Dans quel-

Nous ne pouvons donner ici l'énumération complète des patois usités en France; nous nous contenterons d'indiquer les principaux, en laissant de côté le *bas-breton* et le *basque* (voy. ces mots) qui sont de véritables langues, et en y ajoutant quelques courtes observations sur leurs caractères dominants.

Langue d'oc : le *provençal*, dans lequel on comprend ordinairement le *limousin*, et auquel nous consacrerons un art. à part; le *languedocien*, gracieux, musical, accentué; le *gascon* et le *béarnais*, vifs, brefs et *signifiants*, comme dit Montaigne : ils se distinguent surtout par la confusion des labiales (voy. PHONONCIATION); le *dauphinois* et le *lyonnais* ont quelque chose de lourd et de monotone; l'*auvergnat* renchérit encore sur ces défauts. Tous ces idiomes relèvent du latin et offrent tous plus ou moins les caractères généraux des langues méridionales. Un patois qui se rattache encore à la langue d'oc, mais qui forme le point de transition avec la langue d'oïl, le *poitevin*, présente des rapports singuliers, d'une part avec l'italien, de l'autre avec l'anglo-normand.

Langue d'oïl. Le *normand*, qui paraît s'être formé le premier parmi les dialectes de cette classe, a conservé moins longtemps que les autres ses formes caractéristiques dont il a donné une partie aux langues française et anglaise. La substitution du *c* dur au *ch* et du *ch* au *c* lui est commune avec le *picard*. La prononciation *ai* pour *oi*, et par suite, l'orthographe dite de *Voltaire*, viennent du patois normand. Un des principaux caractères du *picard* et du *wallon* est la permutation des *w* et *g* dur. Le bourguignon aime à ajouter *i* aux initiales, médiales ou finales en *a* ou *e* fermé. L'accent normand est lent et traîné, le picard un peu plus vif, le bourguignon se rapproche plus que les précédents du génie et de la prononciation du midi.

Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on peut consulter encore les

quelques contrées méridionales de la France. Le même cep de vigne a trente noms différents. Il en résulte que les cultivateurs ne s'entendent pas, et que les livres les plus usuels sont souvent incompréhensibles pour les habitants des campagnes.

suyants : *Mémoires de l'Académie*; *Recherches sur les langues* etc., par Bottin, 1833, in-8°. et de *l'utilité de leur étude*, par de Gembloux, 1841, in-8°. *synoptique et comparatif de populaires ou patois de la accompagné d'un choix de en vers et en prose*, par J. kenburg, Berlin, 1840, in-8°.

PATOUILLET, voy. MZ T. XVII, p. 588.

PATRAS (*Aroé*, puis *P* tard *Batiabadra*, *Patrassoville* de la Morée, dont nous parlé à l'art. GRÈCE (T. XIII), pitale de la partie du territoire comprend l'Achaïe et l'Élide, est trefois importante par son cou renfermait 22,000 hab. Au Croisades, Patras eut des seigneurs Elle eut beaucoup à souffrir de l'envahissement de la terre. Pendant l'indépendance, on la regarda comme un poste militaire qui assurait la communication de la Morée avec l'Épire et la Romélie. Incendé par les Turcs, le 4 avril 1821, elle fut détruite par les Grecs, et enfin reconstruite par les premiers, le 1er août 1828. Après l'évacuation de la Morée, le général Maison prit Patras, le 5 octobre 1828. Depuis la paix, elle a commencé à se relever de ses ruines et compte déjà une population de 7,000 âmes. Bâtie sur une île, près de la côte orientale du golfe de Patras, elle est défendue par une forteresse qui est le point central du côté de la Livadie, des îles de la partie septentrionale du golfe. Elle lui promet le retour de sa prospérité. Son port, au nord-ouest, n'est qu'une baie ouverte, sans bon ancrage.

PATRE, celui qui garde un troupeau de bœufs ou de chèvres. Il est synonyme de *berger* : voy. ces mots ; il se prend dans un sens général pour désigner un gardien de tout troupeau, qu'il soit *chevrotier*, *porcher*, ou *berger*, etc. On l'emploie particulièrement de ceux qui

il, les bons, les mes, etc. mire de l'Académie, auquel nous ajoutons cette définition, établir la différence, que, re pastoral (voy. ce mot et s); les personnages de Théot quelquefois que des *pâtres* ux de Virgile sont des *bergers* oblis; ceux de Gesner sont s tendres et sensibles inspirés nature. D. A. D.

S (AD), voy. AD PATRES.

ARCALÉ (VIE), PATRIARCHE, *πατριάρχης*, mot qui signifie *τῆς ζωῆς*, le chef de la patrie, de l'auteur d'une race. C'est dans ce mot est employé dans le testament. Voir Heidegger, *Patrisches* (en allem.), *rusus* 1^{er}.

atriarcale marque une cerce de l'enfance des sociétés, nes monuments des littéraires nous retracent de poéaux. C'est l'âge intermédiaire errante du sauvage, et la vie es peuples civilisés. L'homme pé aux plus rudes épreuves rie, ne connaît pas encore ntages d'un état social permis il en ébauche la prenisation dans ses formes les s. Sans avoir renoncé à la : (voy.), il laisse l'existence du chasseur, pour promener ix dans les pâturages du dés pas encore établi dans des tes, il a du moins des tentes, ie dans les lieux où s'offre our agréable, jusqu'à ce que de ses troupeaux le forcent cher ailleurs de nouveaux Il n'existe alors ni état, ni tion, mais seulement des triefs de famille. Le pouvoir de est absolu; la forme sociale est la servitude domestique, résons une autorité toute pascendant appartient aux vieillitaires des traditions. Le chef réunit le pouvoir religieux uvoir politique et civil que se alors; il est à la fois juge, merificateur.

Les livres de Moïse nous offrent le type le plus complet de la vie patriarcale; Abraham en est le représentant. C'est une forme sociale toute particulière, dont les mœurs pastorales forment les caractères essentiels. Pour la peinture de ces mœurs, l'histoire des patriarches hébreux (voy. АБРАХАМ, ИСААК, ЯКОВ, etc.) offre une série de tableaux remarquables par la naïveté, par la grâce, par une sorte de parfum d'innocence réservé à ces époques primitives. Quoi de plus accompli en ce genre que l'admirable histoire de Joseph? toute la propriété, toute la richesse consiste alors dans les troupeaux; travail, industrie, prière, poésie, tout se rapporte au troupeau, comme à la source de la vie. Ce que les patriarches demandent à leur Dieu, ce sont les biens de la vie pastorale, de gras pâturages, des brebis fécondes, des vaches pleines de lait, un abri contre les bêtes sauvages, des sources fraîches, une longue vie, et une nombreuse postérité.

Aujourd'hui encore l'islamisme en est resté là; le Coran est une véritable loi de tribus et de familles. L'Arabe a conservé ses mœurs, comme son costume des âges primitifs. Le Bédouin, avide et pillard lorsqu'il est à cheval, redevient généreux et hospitalier, dès qu'il rentre sous sa tente: au milieu même de sa vie de brigandage, il conserve un respect inviolable pour sa parole.

Le cercle d'idées que comporte ce genre de vie est sans doute assez restreint. Cependant, les loisirs que laisse la vie pastorale favorisent la disposition contemplative et les rêveries de l'esprit: de là, la grande place que prennent les émotions religieuses; les patriarches de la Bible entretiennent des communications directes avec Dieu; des songes prophétiques les éclairent et leur annoncent l'avenir. De là aussi l'essor de la poésie: les livres de l'Ancien-Testament, comme les Védas des Indiens, nous offrent en ce genre de riches modèles. Enfin, sous l'influence d'un soleil radieux, l'homme vit dans une sympathie plus intime avec la nature extérieure; déjà il commence à recueillir les matériaux avec lesquels il élèvera par la suite l'édifice des sciences naturelles: sous le ciel serein de la Chal-

dée, sur les sommets de la Mésopotamie, ces pasteurs, en gardant leurs troupeaux pendant les nuits étoilées de ces doux climats, ont fait les premières observations astronomiques.

Mais l'humanité n'a pas été faite pour rester sous le régime de la tribu, et pour s'arrêter dans les formes étroites de la vie patriarcale. Le progrès naturel et nécessaire que fait notre espèce, est de passer de l'état de tribu à l'état de nation : telle est la marche de toutes les sociétés. La vie patriarcale disparaît le jour où les peuples, las d'errer, s'arrêtent dans des demeures fixes, et se mettent à cultiver la terre. Avec les travaux de l'agriculture, apparaissent de nouveaux besoins, qui font naître à leur suite l'industrie et tous les arts de la civilisation.

A-D.

PATRIARCHE. On a vu dans l'art. précédent l'origine de cette dénomination qui se rapporte dans la Bible aux ancêtres du peuple d'Israël, Abraham, Isaac et Jacob. Plus tard, le nom de patriarche devint un titre d'honneur qu'on donna aux chefs du sanhédrin, à l'autorité desquels se soumièrent, après la destruction de Jérusalem, les juifs dispersés dans la Syrie et la Perse. Le patriarcat de Tibériade, en Galilée, dont la juridiction s'étendait sur les juifs occidentaux, ne subsista que jusqu'en 415, tandis que celui de Babylone, auquel étaient soumis les juifs orientaux, ne fut détruit qu'en 1038. — Cette dignité, à laquelle était attaché un grand pouvoir, passa des juifs aux chrétiens, qui, dès le commencement du v^e siècle, eurent des patriarches à Rome, à Constantinople, à Alexandrie, à Antioche et à Jérusalem. Ces patriarches jouissaient du droit de consacrer les évêques et de veiller au maintien de la discipline dans leurs immenses diocèses. Le patriarcat d'Occident ne tarda pas à devenir un souverain pontificat (*voy. PAPAUTE*), tandis que les quatre patriarches orientaux ont conservé leurs titres. Les Arméniens ont aussi leurs patriarches particuliers (*voy. КАТХОЛИКОС*). Le patriarche de Constantinople, qui prend le titre d'*œcumenique* (*voy.*), et est nommé par le *sulthan*, prétend à la primatie sur tous

les chrétiens grecs qui habitent Turc (*voy. Église ORIENTALE* triarcat de Moscou, fondé et dont la juridiction s'étendait l'église russe, a été aboli par le-Grand, en 1702, et rempli synode. Dans l'Église catholique aussi des patriarches, placés torité du pape : le *Cracas*, ou officiel pontifical en compte de l'ordre suivant des sièges : Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Venise, Indes-Occidentales, Antioche pour les (*voy.*), *id.* pour les Maronites les Syriens (Jacobites?), Babylone. Mais, à vrai dire, l'ancien patriarche de Lisbonne jouit en Europe au moins, des privilèges de primat.

PATRICE (*SAINT*), apôtre laudais, au v^e siècle, *voy. T. XV, p. 80.*

PATRICIENS (*patricii*), dans l'ancienne Rome à certains distingués par leur naissance, leurs et leurs richesses, parmi étaient choisis les sénateurs. A des Athéniens, Romulus divisa les citoyens romains en deux classes : les *patriciens* et celle des *plebeii* (mot). Les premiers furent appelés *patres*, parce qu'on les considérait les pères du peuple; de là le titre de patriciens. Romulus créa avec eux un sénat (*voy.*) de 100 qui revêtirent les plus hautes fonctions de l'état et furent même placés à la tête du culte public jusqu'à l'année 509 de notre ère. On les nommait *senatores*, parce qu'on ne choisissait pour entrer dans le sénat que des citoyens jouissant de la confiance générale pour la maturité de leur âge (soit pour leur expérience et le savoir dans le maniement des affaires) et les Sabins furent admis au nombre des citoyens de Rome, on élut par conséquent de nouveaux sénateurs. A la fin de la république, le sénat comptait plus de 300 membres que l'empereur Auguste réduisit à 600. On distinguait les *patricii* (*patricii gentium*), nommés par Romulus

un *gentium* (patriciens de nos anciens), qui ne dataient pas l'ancien. Malgré le soin pris pour assurer aux patriciens prépondérance politique sur les plébéiens, en leur accordant le droit de voter, ils perdirent leurs privilèges. J.-C. Les plébéiens exigèrent l'égalité politique parfaite, et les mariages furent permis entre eux. Il ne resta dès lors aux patriciens que le stérile avantage de despotisme et des plus nobles formes depuis cette époque le noble (*nobilitas*) qu'aux qui étaient revêtus des dignités de la république, consulat, la préture et l'édition et qui se transmittait à leurs enfants, grâce au droit qu'ils avaient de porter le portique de leurs habitations en cire de leurs ancêtres (*agnum*, voy. droit d'Immigration), voy. droit d'Immigration à ces emplois, il n'était pas de tirer son origine d'une plébéienne; mais les patriciens occupaient cependant un rang élevé dans la noblesse, surtout ils avaient rendu des services à l'écadence de la république, civiles et l'établissement de l'empire, et de plus en plus la noblesse dont jouissaient les patriciens à ce que la prise de Rome en 476, qui coûta la vie ou la liberté à un grand nombre d'entre eux et les fit fuir à Constantinople, ne toute distinction entre eux. En transférant le siège de l'empire à Constantinople, Constantin voulut rétablir l'ancien patriciat, et il en avait créé un nouveau qui se conférait soit une haute noblesse soit un grand mérite personnel. Les patriciens désignés par le nom de patriciens, le patriciat désignait une haute dignité, et attachait la souveraineté sur la protection du siège apostolique. L'empereur prit le titre de *patrice* avant de se faire couronner et ce fut en cette qualité que le pape Grégoire VII. Depuis le dixième siècle, on appelait patriciens les villes impériales et en

Suisse, les plus anciennes familles à qui on confiait de préférence certaines magistratures. C. L.

PATRIE, PATRIOTISME. L'amour des lieux qui nous ont vu naître, et auxquels sont associés les souvenirs de nos jeunes années, tel est l'amour de la patrie à son premier degré. Il y a en effet dans le cœur de l'homme une sympathie native pour le sol où il a essayé ses premiers pas, pour les scènes de la nature auxquelles il a dû ses premières impressions (voy. NOSTALGIE); mais ce sentiment ne reste pas borné à de si étroites limites. Il est dans son essence de s'étendre et de se développer. A mesure que l'état social se complique et se perfectionne, chaque élément nouveau de la vie publique agit sur ce sentiment primitif et l'agrandit. Ainsi, la religion, le gouvernement, la langue, la littérature, les sciences et l'industrie elle-même viennent compliquer pour ainsi dire le patriotisme, et en faire un des plus puissants leviers qui soulèvent les peuples, un des mobiles qui, dans tous les temps, leur ont fait faire les plus grandes choses.

La patrie n'est donc pas seulement le lieu où nous avons pris naissance, et où notre famille a vécu; elle s'étend au pays entier où nous avons des concitoyens, c'est-à-dire des hommes qui vivent sous le même gouvernement, parlent la même langue, professent la même religion, partagent les mêmes sentiments et les mêmes idées. Cette communauté de mœurs, d'intérêts et de croyances, est le lien puissant qui agglomère les états et constitue l'unité nationale. Voy. FRANCE, T. XI, p. 544.

Le patriotisme est un sentiment qui varie, soit pour l'intensité, soit pour l'étendue du cercle dans lequel il rayonne, selon les diverses époques de l'histoire. Dans l'enfance d'un peuple, il semble inséparable de la haine des autres peuples: alors, le nom d'étranger est synonyme d'ennemi. C'est ainsi que, dans l'antiquité, l'amour de la patrie, qui enfantait tant de prodiges, était exclusif, étroit, borné à l'enceinte de la cité. Les peuplades et les villes voisines, sans cesse menaçantes les unes pour les autres, voyant toujours le danger présent à leurs

portes, étaient constituées presque nécessairement en état de guerre. Albe et Rome, Sparte et Messine, Athènes et Mégare, Sparte et Athènes, n'avaient de repos que lorsque l'une avait absorbé l'autre, ou du moins réduit sa rivale à l'impuissance.

L'influence du christianisme et les lumières des siècles modernes ont à la longue adouci ces passions haineuses, et transformé le patriotisme. Ce n'est plus le territoire qui est la patrie : aujourd'hui nous sommes les compatriotes de tous ceux qui pensent et qui sentent comme nous. La patrie, cet être idéal pour lequel les habitants d'un même pays sont prêts à sacrifier leur vie, est l'identité d'intérêts, d'idées, de passions, qui les porte à unir leurs efforts pour atteindre un but commun. Ce but commun, chez les peuples modernes, ne peut être qu'une conception morale; aujourd'hui, ce qui les attache à la patrie, ce sont les garanties qu'elle donne à la liberté, liberté politique, civile ou religieuse. L'esclave n'a point de patrie. L'attachement au pays sera donc désormais en raison des libertés que l'état assure à ses défenseurs.

Le patriotisme de clocher s'est usé d'abord, puis le patriotisme provincial : le cercle s'élargit de plus en plus; le commerce des idées, comme l'échange des productions de la nature et de l'industrie s'est agrandi; aujourd'hui, le globe entier est notre patrie. Le mot de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées! » tend chaque jour à devenir le mot d'ordre des peuples. L'esprit cosmopolite (*voy.*), dont l'apparition date de notre siècle, est un fait immense, destiné à changer de fond en comble les rapports des états et à créer une politique nouvelle. Commerce, industrie, politique, religion, tout favorise ces progrès de la fraternité universelle. Un des symptômes les plus frappants de cette grande révolution, n'est-il pas dans ces moyens de communication rapide qui détruisent les distances? Le contact tous les jours plus fréquent, tous les jours plus intime, entre les hommes des contrées les plus reculées, et jusqu'ici les plus étrangères l'une à l'autre, tend à rapprocher les gouvernements ainsi que les peuples, et à resserrer cette vaste alliance, qui,

après avoir constitué d'abord européenne, doit un jour combler tout le genre humain une seule patrie. En effet, cette fraternité des modernes, qui n'est qu'un produit de l'esprit du christianisme, repose sur l'union de leurs intérêts, en apprenant à se mieux connaître et à s'estimer, à s'aimer mutuellement; détruire, parmi eux, c'est détruire un lien; les nations ne se décrient que par la faute de se connaître. La vie, une même âme anime toute l'Europe, et cette fusion incessante de rapprochements multipliés amenés entre eux les événements de ce siècle. Travaillons donc à franchir les barrières qui séparent les peuples, afin que le nom d'étranger disparaisse qu'ils deviennent tous concitoyens d'une même patrie.

Craint-on que le génie national ne s'altère dans un commerce assés libre, les habitudes et l'esprit des peuples? Sans doute il peut y avoir de l'exclusif et de moins de solidarité individuelles s'usent par le frottement; mais jamais l'émulation nationale ne s'effacera complètement, à côté des divergences, qui sont des conditions de la manière de vivre, la création des idées, et par suite des institutions plus solide qui puisse rapprocher les hommes.

Admirons ici comment ce mot d'abord que la conception d'une belle âme, s'enracine peu à peu dans la conscience des peuples, et que la croyance du genre humain, que la paix perpétuelle, ce rêve de l'homme de bien, ne paraît plus d'hui si chimérique à ceux qui l'ont vu à l'avenir. Ainsi encore, l'esprit cosmopolite n'est que l'application de ce mot de Fénelon : « Je ne suis plus à moi-même, mon pays et le genre humain à mon pays. »

PATRIMOINE, voy. SUCCESSEURS.

PATRIMOINE DE S. PIERRE, voy. MAIRIE (États) et PAPAUTE.

PATRIALE (JURIDICTION). Les seigneurs de certaines contrées, avaient les seigneurs de rendre sur le territoire de leur fief l'honneur que cette juridiction était un patrimoine, et se transmettait au **ROY**. JUSTICIER). La juridiction patriale existe encore dans certains États d'Allemagne; mais elle est des affaires très-simples et s'exerce sous la surveillance des gouverneurs. Elle doit être d'ailleurs composée de juges gradés et confirmés par le **ROY**, ayant enfin le caractère d'officiers.

PATRISTIQUE ou PATROLOGIE. On entend par ce nom, surtout en Allemagne, l'étude particulière des ouvrages de l'Église (πατρις, de πατήρ). C'est la partie chrétienne de la science ancienne. Voy. PÈRES. S. PÈRE, voy. ACHILLE.

PATRON, PATRONAT, PATRONAGE, PATRIEN, PATRICIEN, SAINTS, etc. On entend par le mot de patronage, celui d'un prélat ou un seigneur laïque qui a un bénéfice ecclésiastique. Voy. PATRONAGE des lettres, voy. FRANÇOIS 1^{er}, etc.

PATRIOTISME (de πατρίς, πατρις, nom), voy. NOMS PROPRES.

PATROUILLE, marche qu'une compagnie de garde fait dans une ville la nuit, pour la sûreté des habitants et en général toute marche que font les troupes de soldats, soit pour rétablir l'ordre ou arrêter les malins pour empêcher les surprises de l'ennemi. Par extension, il se dit du détachement même qui fait la patrouille. En temps ordinaire, une patrouille se compose seulement de quatre ou six hommes conduits par un caporal ou officier muni du mot d'ordre et de la plupart des postes, si dans une grande ville, en ennemi des temps de troubles, ces patrouilles se forment quelquefois de soldats ou de bataillons entiers. X. PATRIZI (OLIVIER), avocat et littérateur à Paris en 1604, fut mollement traité par sa mère frivole. A 19 ans, il fut d'Urfé dans le Piémont, se lia avec lui et lui promit qu'à son retour

d'Italie, il l'irait voir dans sa terre de Forez et apprendre de sa bouche toutes les allusions de l'*Astrée*. Malheureusement d'Urfé n'était plus quand Patru revint. Celui-ci, forcé par la modicité de sa fortune à prendre un état, embrassa la carrière du barreau, où malgré le désavantage de son extérieur et la faiblesse de sa voix, il eut des succès éclatants. Il purgea en partie l'éloquence des vices qui la déshonoraient; mais l'attention minutieuse avec laquelle il limait son style et son insouciance naturelle pour les richesses l'empêchèrent de rien amasser. Il se retira de bonne heure pour ne s'occuper que de littérature, et préparer la langue française à ses grandes destinées quand viendraient les hommes d'un véritable génie. Froid orateur, Patru a fait pour la prose ce que Malherbe, cet autre peseur de syllabes, a fait pour la poésie: ils étaient avant tout des grammairiens puristes, et l'habitude de trancher avec goût leur donna des formes acérées: *Nesius Patru* (pour *patruus*) *mihî!* écrivait Boileau à Racine. Il y avait, du reste, un pressentiment si vif de la nécessité de l'instrument, que polir notre langue était justement regardé comme un grand service littéraire. On compara Patru à Quintilien, quoiqu'il conseillât à La Fontaine de ne point tenter la fable après Phèdre, à Boileau de ne pas faire d'*Art poétique* après Horace.

L'Académie lui ouvrit ses portes, en 1640, et le remerciement qu'il lui adressa parut si bien tourné, qu'elle imposa dans la suite aux récipiendaires le discours de réception. On cite un trait de son indépendance. Un grand seigneur sans mérite voulait remplacer Conrart. Patru enveloppa son avis sous la forme de cet apologue: « Un ancien Grec avait une lyre à laquelle se rompit une corde. Au lieu d'en ajouter une de boyau, il en mit une d'argent, et la lyre perdit son harmonie. » Le grand seigneur ne fut point nommé.

On sait que, toujours pauvre, Patru se vit forcé de vendre sa bibliothèque, que Boileau l'acheta et lui en laissa l'usage. Cinq cents écus lui furent enfin envoyés par Colbert; mais c'était quelques jours avant sa mort, arrivée le 16 janvier 1681. Patru laissa, outre la réputation

d'un excellent critique et d'un parfait honnête homme, des plaidoyers estimables, des factums, de bonnes remarques sur notre langue, des lettres, etc. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Paris, 1732, 2 vol. in-4°. J. T.-v.-s.

PATURAGE. Ce mot s'applique, par opposition à celui de *prairie* (*voy.*), aux terrains qui, au lieu de donner des produits en foin (*voy.* ce mot et FAUCHAGE), se couvrent d'herbes consommées sur place par les animaux. Parfois ce sont, comme dans la seconde vallée d'Ange, des parcelles de choix directement appliquées à l'engraissement des bœufs et à l'élevé des chevaux ; le plus souvent des sols moins féconds réservés pour le pacage des troupeaux, et qui donnent généralement des herbes trop courtes pour tomber sous la faux. Il arrive aussi que les prairies proprement dites deviennent pâturages après l'enlèvement de leur récolte principale. Les pâturages sont donc de diverses sortes ; ils ont des destinations différentes. Aux premiers temps de la culture, ils jouaient évidemment un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui dans l'économie rurale ; car, partout où les terres sont peu affermées et peu imposées, les populations rares et le travail coûteux faute de moyens propres à remplacer les bras ou l'adresse de l'homme, une des spéculations les plus simples comme les plus fructueuses est l'élevé d'animaux, qui, passant la majeure partie de leur vie dehors, exigent peu de soins et augmentent de valeur sans occasionner presque aucuns frais. Mais à mesure que les conditions changent, que la valeur du sol s'élève et que ses produits naturels ne peuvent plus payer convenablement la rente que lui ont imposée les progrès de l'agriculture, aux herbages à croissance spontanée succèdent nécessairement, comme système général, les prairies artificielles, qui donnent plus de produits sur de moindres espaces, et permettent dès lors un placement plus avantageux de capitaux plus abondants et d'un travail plus actif. Les pâturages disparaissent alors successivement ou se modifient dans leur emploi : tantôt on ne conserve comme tels que les landes

incultes d'ignées le plus souvent ce cas sous le nom de *pâtis* ; le voisinage de la ferme, afin quelque dépaissance aux troupeaux surtout de pouvoir les soumettre momentanément au régime de la stabulation, on laisse des *pâtures* permanentes destinées à servir soit les élèves de diverses espèces, soit les vaches laitières qui y passent les moins chaudes du jour le cours de la belle saison, so qu'on y fait coucher jusqu'aux plus froids. Dans les cas de assolements à jachères persistantes, il est très ordinaire que celles-ci comme pâturages tiennent aussi longtemps qu'on le peut traverser les façons de préparation. Enfin, sur divers points, la culture avec pâturages règne encore à côté de la culture alternée et prairies ; mais là elle tend à s'améliorer, en ce que les plantes qui précédemment couvraient naturellement le sol, on a essayé d'y semer des espèces qui procurent à la fois plus abondant et meilleur choix.

La théorie qui doit présider à la culture des pâturages n'est pas la même que celle qui dirige les semences. Beaucoup de plantes dont les tiges trop courtes échapperaient à la faucille ou au râteau garnissent partiellement la surface du terrain, et sont à nul profit pour les animaux ; d'un autre côté, le foin destiné à être consommé doit contenir la plus grande quantité possible de substances nutritives. Or, cela il faut qu'on l'ait récolté avant qu'il soit en fleurs, car dès qu'il commence à pousser, les fleurs commencent à faire place aux tiges ; les tiges ont reçu du sol et de l'atmosphère le maximum des nutriments ; dès lors se porter sur l'embryon. Il importe donc que la récolte arrive à peu près en même temps pour toutes les espèces, sans quoi il faut faucher une partie avant et une partie après la maturité de l'autre. Une telle exigence n'existe pas dans les pâturages. Là, en effet, l'herbe

ous un même poids, abstraction l'eau qu'elle contient, elle est moins riche en substances alimentaires, mais elle renait plusieurs fois de sept des animaux : son plus vrité est de pouvoir le faire aussi ment que possible, et la diversité es époques de végétation devient itage, parce que le terrain est tatement garni depuis le prin- qu'à l'hiver.

es contrées où l'usage s'est ré- le former des pâturages artifi- choix des herbes qui les com- rie en raison de leur destination nature du sol qu'ils doivent cou- es espèces qui conviennent aux et aux terrains en pente, comme renelle, ne vaudrait pas le trèfle pèce bovine et des champs plus ; le trèfle blanc peut réussir là draît mal le trèfle rouge, et les es qui prospèrent sur des fonds sableux croitraient fort mal sur le entièrement siliceux. Dans tous autant pour multiplier le plus : le nombre des touffes sur un lonné, que pour assurer le succès rage contre les éventualités des on fera bien de mélanger des à racines traçantes vivant près de ce du sol, à des plantes à racines tes qui vont chercher à une plus profondeur la fraîcheur et la vie, tatement arrêtée chez les autres à e des longues sécheresses.

ment on prend des pâturages les ai pourraient assurer leur durée menter leurs produits. On y laisse r les animaux, lors même que u sol rend leur parcours le plus geable ; on ne répartit pas égale- s engrais, qui tombent au hasard elques points où ils deviennent de partie la proie des insectes ; fait presque jamais de tentative létraire les mauvaises herbes, serait cependant parfois possible r les envahissements ; et la vieille le de profiter de ces sortes de ter- us aucun travail fait qu'on ne sait ecore en tirer, à beaucoup près, ivantage possible. O. L. T.

IL (SAINT), le grand apôtre des

gentils, primitivement appelé *Saul*, nom que plus tard, on ne sait ni à quelle occasion ni par quel motif, il convertit lui-même en celui sous lequel il continue à vivre dans la mémoire des hommes, était né à Tarse, ville de la Cilicie, d'un père juif, de la tribu de Benjamin, appartenant à la secte des pharisiens (*voy.*), et jouissant du droit de cité romaine. Destiné par ses parents à devenir docteur de la loi, Saul fut envoyé de bonne heure à Jérusalem où il suivit les leçons de Gamaliel (*voy.*). En même temps, selon l'usage, il apprit une profession manuelle très commune à cette époque, celle de faiseur de tentes. Le jeune Hébreu fut initié par Gamaliel à la doctrine pharisienne ; mais il ne la reçut pas avec la modération qui distinguait son maître. D'un caractère ardent, d'un esprit rigoureux et d'une volonté inflexible, il poussa jusqu'à leurs dernières conséquences, dans la théorie et dans la pratique, les principes qu'on lui enseignait, et il s'appliqua, de tout le sérieux de son âme, à la stricte observation de la loi de Moïse, seul moyen par lequel il espérait pouvoir devenir juste devant Dieu. Jésus était mort depuis peu d'années ; les efforts et les succès de ses disciples commençaient à attirer l'attention publique. Le jeune pharisien fut scandalisé de leurs doctrines, et, dédaigneux comme il l'était de toute demi-mesure, il devint l'adversaire passionné de la secte nouvelle et l'actif allié de ses persécuteurs. Il cherchait à en découvrir les partisans, les dénonçait, assistait à leur supplice ; il fut témoin de celui d'Étienne (*voy.*), et gardait les habits de ses bourreaux pendant qu'ils le lapidaient. Quelle impression reçut-il des paroles, de la foi, de l'héroïque patience de ce premier martyr?... Quoi qu'il en soit, il ne se relâcha en rien de son zèle fanatique, et il voulut même en étendre les effets au-delà de Jérusalem. Une petite communauté chrétienne se formait à Damas : il demanda au sanhédrin et obtint la mission de se rendre dans cette ville avec une escorte pour y arrêter les chrétiens et les ramener captifs à Jérusalem (an 36). Mais dans le cours de ce voyage, un événement

extraordinaire vint produire une révolution profonde dans ses dispositions intérieures, et changea toute la direction de sa vie. Une lumière subite l'inonda, et le Ressuscité, qu'il persécutait dans la personne de ses adorateurs, se révéla à lui. Abattu d'abord dans la poussière, puis relevé, mais un moment privé de la vue, il est conduit par ses compagnons de voyage jusqu'à Damas. Là il entre en rapport avec un chrétien appelé Ananias, arrive à la pleine conviction que Jésus est le Messie (voy.) attendu par les fidèles de l'ancienne alliance, reçoit le baptême, et commence à faire profession dans les synagogues de la foi qui s'est emparée de lui. Puis il se retire en Arabie, où il passe trois années soit dans la solitude et dans la méditation, soit dans la prédication de la doctrine nouvelle aux juifs répandus dans cette contrée. Ce fut pendant cette période que s'affermir et se développa surtout sa manière d'envisager le christianisme, que, depuis, il déclara toujours ne devoir aux enseignements ni des disciples de Jésus, ni d'aucun homme, mais aux révélations immédiates du Seigneur. Après ces trois années, il revint à Damas. Cependant il fut obligé bientôt, par les menaces des juifs, de sortir en secret de la ville, et, pour la première fois depuis sa conversion, il retourna à Jérusalem. C'est alors seulement qu'il fit la connaissance de Pierre et des autres apôtres auprès desquels il est introduit par Barnabas (voy. *saint BARNABÉ*). Il y entre en discussion avec les juifs hellénistes, excite leur haine, et, mis par eux en danger de mort, il quitte Jérusalem après y être resté quinze jours seulement, et revient à Tarse, où, pendant un séjour de plusieurs années, sur lequel nous n'avons point de détails positifs, il ne demeura pas inactif, sans doute, pour la propagation de l'Évangile dans sa ville et sa province natales. Là vint le trouver un appel de Barnabas qui, dans l'intervalle, envoyé par les apôtres à Antioche pour visiter et diriger l'église récemment établie dans cette grande ville, invitait Paul à venir l'y joindre et à l'aider dans ses travaux. Paul s'y rendit, et bientôt après (vers l'an 44), dans la prévision d'une disette qui devait frapper

la Judée, il alla avec Barnabas salem pour y porter le produit de la collecte faite parmi les chrétiens de la Syrie et de la Cilicie. Ce ne fut qu'au retour de ce voyage qu'il s'ouvrit pour Paul la carrière que, par sa prédication, il devait parcourir, d'une si puissante et si féconde, à l'extension de la religion et à l'extension de la religion.

La conversion de Corneille et la maison avait amené les apôtres à conclure que l'Évangile n'était destiné qu'aux juifs seulement, mais que les païens aussi pouvaient et devaient être admis à recevoir le christianisme. Paul fut directement reçu dans la nouvelle alliance. Priant dans le temple la première fois qu'il y remonta depuis sa conversion, Paul avait entendu dans son cœur de Dieu lui déclarer que lui, Paul, était destiné à porter l'Évangile aux peuples qui jusqu'alors avaient été dans l'idolâtrie. Le moment était venu où cette parole devait recevoir son accomplissement. Les anciens de l'église d'Antioche décidèrent que Barnabas irait annoncer la bonne nouvelle aux païens. Les deux missionnaires partirent aussitôt, accompagnés de Marc, le cousin de Barnabas, que celui-ci avait amené de Jérusalem. Ils se rendirent à Séleucie, où ils s'embarquèrent pour le pays de Chypre, patrie de Barnabas, et opérèrent la conversion du proconsul Sergius Paulus, malgré la résistance d'un faux prophète juif appelé Bar-Jesus. Ils passèrent dans l'Asie-Mineure, et visitèrent successivement Pergé, Pamphylie, où Marc perdit courage, et se sépara d'eux pour retourner à Antioche de Pisidie, d'où ils furent expulsés à l'instigation de quelques juifs; Iconium, Lystré en Lycie, où d'abord le peuple les adora, comme Jupiter, Paul comme Mars, mais où Paul fut ensuite lapidé pour mort; enfin Derbe, qui fut le point extrême de ce premier voyage. Ils revinrent par le même chemin, et affermissant les églises qu'ils avaient établies, ils allèrent à leur premier point de départ, s'étant embarqués à Attalie, ils arrivèrent à Antioche.

Dès cette époque, il s'était fait

Église naissante un parti de laïcs, qui soutenaient qu'à tre soumis à la circoncision, pouvaient avoir part aux bé- e l'Évangile. Quelques hom- rti étaient venus à Antioche t à y faire prévaloir leur opi- as et Paul les combattirent, tre fin à ces discussions, l'é- che résolu de les députer tous lem, pour y consulter les apô- (an 50) l'occasion du premier . T. VI, p. 502) de l'Église dont les débats et la décision s au chapitre XV des *Actes*. etour à Antioche, Paul pro- bas une nouvelle excursion mineure; mais une contesta- blée entre eux au sujet de Barnabas voulait, cette fois dre avec lui, tandis que Paul, esse qu'il avait montrée à ardaient comme impropre à la ire, ils se séparèrent, et avec Silas. Pendant ce se- apostolique, Paul traversa yrie et la Cilicie. Il revit tre où il s'adjoignit Timo- puis il visita la Phrygie et la oulait de là se diriger vers nsulaire; mais il en fut em- n historien (*voy. Luc*), par rit, et un songe lui ayant fait a volonté de Dieu l'appelait e, il traversa la Mysie et à Troas, où Luc se joignit à l passa à Philippes. Mis en Silas, et délivré d'une ma- leuse, il se rendit à Thessa- brée, à Athènes, où dans son stoiciens et aux épicuriens geaient, il donna une si ad- ve de sa sagesse et de son ostoliques, et où il gagna au e un membre de l'aréopage, . T. VII, p. 787); enfin à ù il demeura une année et s ce temps, il résolut, pour si nous sont restés inconnus, à Antioche et à Jérusalem. sa en effet à Cenchrée, le l de Corinthe, toucha seu- èse où il promit de revenir, e de nouveau pour Césarée,

arriva à Jérusalem, et, après y avoir fait un très court séjour, se rendit à Antioche. L'apôtre n'y resta que peu de jours, et repartit aussitôt pour un troisième voyage. Il visita d'abord les églises que, pendant son voyage précédent, il avait fondées dans la Galatie et dans la Phrygie, et revint à Éphèse, où il demeura pendant plus de deux ans. Forcé par une émeute excitée contre lui de quitter la ville, il se rendit à Troas, d'où il passa en Macédoine et dans l'Achaïe. Le moment lui paraissait venu de mettre un terme à son activité apostolique dans l'Asie-Mineure et la Grèce, et de consacrer à l'évangélisation de l'Occident les forces qui lui restaient. Après un séjour de trois mois dans l'Achaïe, il partit de Corinthe (au printemps de l'année 58 ou 59) chargé du produit d'une collecte qu'il avait faite pour l'indigente église de Jérusalem, et qu'il voulait, avant tout, porter lui-même à sa destination. Il passa à Troas, et de là se rendit à pied à Assus, où il s'embarqua pour Milet. Il avait, dans cette dernière ville, donné rendez-vous aux pasteurs et aux anciens de l'église d'Éphèse, auxquels il adressa de solennelles instructions et de touchants adieux; car il savait qu'il ne les reverrait pas, et que désormais il allait au-devant du martyre. Puis il continua son voyage, s'arrêta successivement à Tyr, à Ptolémaïs, à Césarée, et revint enfin Jérusalem. Il y fut saisi au milieu d'une émeute que souleva contre lui sa présence dans le temple, conduit d'abord devant le sanhédrin, puis à Césarée devant le procureur Félix, et y resta, privé de sa liberté, pendant deux ans, jusqu'à l'arrivée du successeur de Félix, Porcius Festus. Ce dernier, sur les instances répétées du sanhédrin, l'interrogea de nouveau, et comme il se sentait disposé à renvoyer Paul à Jérusalem, c'est-à-dire de le livrer à ses ennemis, celui-ci, poussé d'ailleurs par le désir de pouvoir rendre témoignage à Jésus-Christ dans la capitale du monde romain, invoqua le droit d'être jugé par l'empereur lui-même. Festus, après l'avoir fait comparaître encore devant le jeune roi Agrippa II, qui avait manifesté la curiosité d'entendre l'apôtre, le fit partir pour Rome. Le vaisseau qui le portait fut jeté par une tem-

pète sur les côtes de l'île de Malte, où Paul fut retenu trois mois. Arrivé enfin à Rome (an 61), il fut remis au préfet du prtoire, qui, en attendant la décision de l'empereur, lui permit de demeurer dans la ville sous la garde d'un soldat. — Ici s'arrête le récit du livre des *Actes*; et nous ne savons rien de bien assuré sur les destinées ultérieures de l'apôtre. Sa captivité, qui, au moment où l'auteur de ce livre déposait la plume, durait depuis deux ans, se termina-t-elle par la condamnation et le supplice? ou bien fut-il remis en liberté, et reprit-il le cours de ses voyages et de ses prédications pour revenir mourir plus tard, soit lors de l'incendie de Rome sous Néron, soit au milieu de quelque autre orage? Les théologiens se divisent entre ces deux sentiments: toutefois, le second est plus probable; il a pour lui les trois lettres pastorales de l'apôtre (les deux à *Timothée* et celle à *Tite*), dont il serait impossible d'expliquer le contenu autrement que dans l'hypothèse d'une seconde captivité, le témoignage de Clément de Rome et la tradition de l'Église. Rien n'empêche d'admettre que, rendu à la liberté, l'apôtre, ainsi que cela paraît résulter de ces données, soit retourné dans l'Asie-Mineure; qu'il ait revu Éphèse et la Macédoine; qu'à son retour, il ait introduit le christianisme dans l'île de Crète; qu'il ait passé l'hiver dans une des nombreuses villes qui portaient le nom de Nicopolis, peut-être dans celle d'Épire; qu'ensuite, il ait porté l'Évangile en Espagne; et qu'enfin, jeté de nouveau dans les fers, il ait subi le martyre à Rome, dans les dernières années du règne de Néron.

Le recueil des écrits du Nouveau-Testament (*voy. BIBLE*, T. III, p. 460) contient quatorze lettres ordinairement attribuées à Paul. Dix d'entre ces lettres sont, quant à leur authenticité, élevées au-dessus de toute contestation sérieuse: ce sont les deux *aux chrétiens de Thessalonique*, écrites pendant le premier séjour de l'apôtre à Corinthe; celle *aux chrétiens de la Galatie* et la première à *l'église de Corinthe*, écrites pendant le premier séjour de Paul à Éphèse, lors de son 3^e voyage; la deuxième *aux chrétiens de Corinthe*, qu'il leur adressa de

Macédoine; et celle *aux chrétiens de Rome*, qu'il écrivit à Corinthe pendant le cours de ce même voyage; en outre, la lettre à *Philemon*, et les deux lettres à *Colosses*, d'*Éphèse* et d'*Philippes*, écrites pendant sa captivité (celle à Philemon par Césarée). Les deux épîtres à *Tite* et celle à *Tite* ont soulevé, dans les derniers temps, de vives discussions. On ne saurait nier qu'à quelque époque de la vie de l'apôtre qu'on veuille les placer, elles présentent de graves difficultés; mais, cependant, ne sont pas absolument insolubles, si l'on admet une seconde captivité de l'apôtre, et le témoignage des premiers siècles de l'Église d'ailleurs en faveur de ces deux opinions, préjugé tellement puissant, qu'il équivaut à une démonstration. Quant à l'épître *aux chrétiens de Rome*, un des résultats les plus remarquables de la critique moderne est qu'on ne peut l'attribuer à Paul, mais qu'elle est écrite, sinon sous les yeux de l'auteur, du moins par un homme profondément versé dans son esprit et de ses idées, et selon le plus de vraisemblance par Apollon (*Act.*, XVIII, 27).

Ces écrits, et les détails qu'ils contiennent des *Actes* nous aident à reconnaître Paul, nous font reconnaître le triple rapport de l'intelligence, de la volonté, un des plus grands hommes dont les noms se soient élevés dans l'histoire, et le plus puissant instrument dont l'esprit de Dieu se soit servi pour la propagation du christianisme. Nous avons dit un mot de son caractère; c'est ce caractère qui déterminait sa particulière que prirent, dans la doctrine et la vie chrétienne, et qui le rendait si éminemment apte à propager le christianisme surtout parmi les païens. La rigueur de son esprit et l'ardente énergie de son cœur lui avaient fait embrasser sans hésitation dans toute sa sévérité le système de la sincérité même avec laquelle il voulait trouver sa conscience dans le scrupuleux accomplissement des préceptes de Dieu. La sincérité même avec laquelle il voulait parler de Dieu, sans pitié pour lui-même, et la sainteté, lui fit

seuvent se trouver dans cette éula pour lui la certitude et ne consiste pas dans l'acte mais dans une disposition indive de la volonté humaine ; disposition, d'où nait toute biale de la loi, est elle-même et la plus profonde des trans-constitue l'homme en état té et de condamnation de- qu'il ne peut se relever de mnation par les *œuvres de la* actes, les sacrifices extérieurs elle prescrit, mais par une ion, une régénération com- lumentale de son cœur et de que cette régénération elle- peut effectuer que par l'as- la miséricorde de Dieu don- ame préalablement à toute quelconque de la part de ce n'enfin cette assurance, ce té à l'homme et qu'il doit r la foi, c'est le Christ, et le té, c'est-à-dire Jésus, le Fils Dieu, un avec son Père, s'é- ame par amour pour les hom- rs, et ayant subi sur la croix la avaient méritée par leurs pé- it nombre d'idées et d'expres- sions de la *chair* et de la *mort* et de la *vie*, du *vieil* *l'homme*, de la *justice de la* justice de Dieu qui vient cette simple proposition de ion du pécheur, non par les la loi, mais par la foi en Jé- telles sont à la fois et la sub- clef de toute la théologie de ue, par le choc qu'il reçut sur de Damas, il eut été placé ction de ces idées, il les sai- embrassa, il les développa en il les exposa et les défendit me conséquence et la même avait mises au service du pha- nismes accrues de la richesse d'ob- psychologiques qu'il devait à sa érence, et de toute l'humilité l'amour que développa né- nt dans son cœur une foi vive rist. Comme il avait été l'hom- i et de la justice propre, il fut e la grâce, l'homme indigne

à qui il a été fait miséricorde, l'homme faible en lui-même, mais qui peut tout par celui qui le fortifie. Ce fut par là qu'il devint l'apôtre des païens auprès des- quels, dès l'abord, il faisait appel à ce sentiment du péché, à ce besoin de déli- vrance et de salut qui se trouve dans cha- que homme et qui, à cette époque, par- lait dans les cœurs plus haut que jamais ; par là qu'il fut le défenseur des gentils à l'égard des chrétiens judaisants aux- quels il opposait invinciblement l'im- puissance de la loi à justifier le pécheur par elle-même, et la nécessité de la foi comme premier et unique point de dé- part de la vie nouvelle ; par là qu'il purifia la prédication de l'Évangile de tous les restes du système ou de la ten- dance dont lui-même, avant sa conver- sion, avait été le disciple et le représen- tant le plus passionné. Aussi, aux épo- ques où quelque danger de pharisaïsme ou de formalisme plus ou moins subtil a paru menacer ou corrompre l'Église, c'est dans un recours plus décidé à la théologie de Paul qu'on a toujours cher- ché le remède dont on pensait avoir be- soin : Paul a été, de préférence, l'apôtre de S. Augustin, des réformateurs, du jansénisme (*voy.* ces mots).

On a beaucoup écrit sur Paul. Tout le monde connaît les *Horæ Paulinæ* de W. Paley, trad. en français par Levade, Nîmes, 1809, in-8°. Les ouvrages les plus récents et les plus distingués sur sa vie et sa doctrine sont : J.-T. Hæmæn, *Der Apostel Paulus, sein Leben, Wir- ken und seine Schriften*, Gœtt., 1830, in-8° ; K. Schrader, *Der Apostel Pau- lus*, Leipz., 1830-35, 4 vol. in-8° ; Léon. Usteri, *Entwicklung des paulinischen Lehrbegriffs*, 4^e édit., Zurich, 1834, in-8° ; A.-F. Dæhne, *Entwicklung des paulinischen Lehrbegriffs*, Halle, 1835, in-8°. Avec ces ouvrages ou à leur place, on lira surtout avec fruit l'excellent li- vre de M. Neander (*voy.*), *Geschichte der Pflanzung der christlichen Kirche durch die Apostel*, Hamb., 1842, 2 vol. in-8° ; 3^e éd., trad. en français par M. Fon- tanès, Nîmes, 1835, 2 vol. in-8°. Les commentaires sur les Épîtres de S. Paul sont innombrables et ne s'adressent pro- prement qu'aux théologiens. Il ne sera

cependant pas sans intérêt de savoir que c'est par Schleiermacher (voy.) qu'ont été soulevés ou plutôt renouvelés les doutes sur l'authenticité de la première épître à Timothée (*Ueber den sogenannten ersten Brief des Paulus an den Timotheus, ein kritisches Sendschreiben*, Berlin, 1807), et que le théologien hégélien F.-Ch. Baur, à Tubingue, a en dernier lieu étendu cette agression aux trois lettres pastorales (*Die sogenannten Pastoral-Briefe des Ap. Paulus auf's neue kritisch untersucht*, Stuttgart. et Tub., 1835, in-8°).

E. V-Y.

PAUL DE THÈBES, né dans la Thébaïde, vers 227, mort en odeur de sainteté comme thaumaturge, l'an 341, est le premier anachorète (voy.) dont l'histoire ecclésiastique ait conservé le nom. *Voy. MONASTIQUES (ordres)*.

PAUL DE SAMOSATE, évêque d'Antioche, vers l'an 262, auteur de l'hérésie des paulianistes (voy. **ARIANISME** et **SABELLIUS**).

PAUL II-V, voy. **PAPES**.

PAUL DIACRE, voy. **WARNEFRIED**.

PAUL VÉRONÈSE, voy. **VÉRONÈSE (le)**.

PAUL (VINCENT DE), une des grandes gloires du christianisme, fut le héros de l'humanité, et les institutions qu'on lui doit, entre autres celle des *filles de la Charité* et celle des hospices pour les *enfants-trouvés*, ont fait de lui le bienfaiteur de la France et un saint national. Né pauvre, il trouva dans son cœur, foyer de toutes les vertus évangéliques, les moyens de réunir les grandes sommes d'argent nécessaires pour doter son pays d'établissements éminemment utiles, et qui ont rendu sa mémoire impérissable.

Vincent de Paul naquit, l'an 1576, dans un village de Gascogne. Son père, Guillaume de Paul, avait six enfants qu'il élevait dans les travaux de la vie champêtre, et qui cultivaient avec lui un petit bien non loin des Pyrénées. Les premières années de Vincent se passèrent à garder les troupeaux de son père qui, reconnaissant en lui d'heureuses dispositions, le mit en pension chez les cordeliers de la ville d'Acqs; ses progrès furent si rapides qu'un magistrat de la commune de Poy, où le jeune homme était né, lui confia l'éducation de ses en-

fants; et dès lors, Vincent put à ses études sans être à charge à sa famille. A l'âge de 20 ans, il se rendit à Paris où il fit son cours de théologie, le grade de bachelier, entra dans les ordres sacrés, et fut élevé au sacerdoce.

Un de ses amis, mort à Mars, ayant fait un legs de 1,500 livres rendit dans cette ville pour le retenir, et il retournait par mer jusqu'à Pau, lorsque le bâtiment qui le portait fut attaqué par trois brigands. Une flèche l'atteignit, trois compagnons de voyage furent tués, plusieurs autres blessés. Maîtres de la ville, les pirates égorgèrent le pilote et aborderent. Vincent et ses compagnons, en esclaves, furent promenés ci et là. Vincent fut acheté par un jeune Paul fut acheté par un riche qui le revendit à un vieux médecin alchimiste, qui depuis 50 ans avait la pierre philosophale. Il traita l'humanité, voulut en faire un adieu, mais il laissait même tous ses biens et se contentait de sa seule personne, mais il exigeait que Paul abjurât du Christ pour embrasser celle de Mahomet. Cette condition fit tout quitter : une année s'écoula, le chimiste mourut, et un de ses fils devenu son héritier, vendit Paul renégat, originaire de Nice. Celui-ci avait trois femmes; l'une d'elles avait causer avec Vincent : il en fut jaloux, et sur son invitation, il vint à Pau. Vincent, en sa présence, et sur son invitation, se désista de la captivité des Égyptiens, et se fit le *Salve Regina* et d'autres prières pour l'Église. Cette femme, frappée de la décadence du christianisme, et des vertus de Vincent, reprocha vivement à son fils de voir abandonné la foi de ses pères. Vincent lui-ci rentra en lui-même, il fut en contact avec Vincent, et le résultat fut qu'ils monterent bientôt sur une barque, traversèrent la Méditerranée, et le 28 juin 1607, à Mortes, et se rendirent à Avignon. Le vice-legendat reçut l'abjuration du

L'année suivante, Vincent se rendit à Rome avec son disciple, qui se rendit au service des hôpitaux, dans le *Fate-ben-Fruttelli*. Vincent

pour Paris, et se logea près de la Charité, où il allait servir les malades. Ses vertus ne furent longtemps ignorées. Mar-Valois, descendu du trône, bé dans la religion un asile regret des grandeurs éclipsées : voir Vincent, et lui donna le nom d'aumônier ordinaire.

Il avait formé la résolution de se consacrer au service des pauvres, lorsqu'il subit une cruelle épreuve : un jour, accusé d'un vol, fut condamné à mort par le juge, se confiant en Dieu et de dire tranquillement : *Je suis innocent !* Il était resté pendant un moment sur le poids de cette affreuse sentence lorsque l'auteur du vol, arrêté pour un nouveau crime, se confessa coupable et déclara l'innocence de Paul.

depuis cardinal et fondateur, de la congrégation de l'Oratoire de Vincent de Paul, l'avait désigné pour la cure de Clichy près de Paris, un nouveau pasteur y était nommé et vénéré, lorsque le comte de Toulouse (Philippe-Emmanuel de Gondouin) premier archevêque de Paris, lui confia la direction de ses enfants.

l'année 1616 qu'est fixée l'érection de la congrégation. Sorti un jour de la maison de Gondi, il remplissait les fonctions de curé à Châtillon-les-Bains, lorsque ses prédications et ses sermons apostoliques amenèrent des conversions nombreuses. La comtesse de Joyeuse l'avait choisi pour directeur, et son mari, le chargèrent de fonctions perpétuelles; ils donnèrent une somme d'argent considérable.

Le cardinal de Paris mit le collège des Jésuites à la disposition de Vincent, et le 15 avril 1625. Louis XIII approuva cette association par lettres-patentes, en 1627, et le pape Urbain VIII érigea en congrégation par décret du 12 janvier 1632. Ce ne fut qu'en 1648 que Vincent donna des conseils à ses disciples qui prirent le

nom de *Prêtres de la Mission*; on les appela aussi *Lazaristes*, parce qu'en 1633, il leur fut fait cession du préau de Saint-Lazare (voy. T. XVI, p. 301).

Vincent de Paul visitait souvent les galériens détenus dans les prisons de Paris; l'ordre qui bientôt régna parmi eux fut si remarquable, que, par un brevet expédié le 8 février 1619, Louis XIII nomma le zélé missionnaire aumônier royal ou général de toutes les galères de France.

En 1622, Vincent fit un voyage à Marseille. On a dit que, touché du désespoir d'un malheureux galérien, et n'ayant pu réussir à le consoler, il demanda, par un héroïsme de charité, et obtint de prendre sa place, qu'il fut chargé des mêmes chaînes, et qu'il les porta pendant quelque temps; mais Vincent n'a pas besoin pour sa gloire de ce trait qui n'est pas suffisamment prouvé*. Un de ses plus éloquents panégyristes, l'abbé de Boulogne, évêque de Troyes, n'a point cité cet acte de dévouement inouï, dans le tableau d'une vie si éclatante de toutes les vertus chrétiennes, et surtout de la charité la plus tendre et la plus active qui jamais ait embrasé le cœur d'un simple mortel.

C'est à cet homme vraiment apostolique que sont dus, à Marseille, la fondation d'un hôpital pour les galériens; à Paris, celle des hôpitaux de la Pitié, de Bicêtre, de la Salpêtrière et des Enfants-Trouvés (voy. ces mots ou PARIS).

Un grand nombre d'enfants abandonnés étaient souvent exposés aux portes des églises ou dans les places publiques. D'abord les officiers de police les enlevaient, mais sans pourvoir à leurs besoins. Une multitude de ces êtres infortunés périssaient tous les jours. Quelquefois, pour s'en débarrasser, on les vendait ou on les donnait à qui voulait les prendre. Vivement ému, à l'aspect de ce tableau d'un intérêt déchirant et terrible, Vincent de Paul convoqua les dames de charité (1640 et 1648). Les enfants abandonnés étaient recueillis et soignés; mais les aumônes se trouvaient insuffisantes. On délibérait si on renoncerait à l'œuvre commencée : Vincent, dans une de ces improvisations que le génie chercherait en

(*) Ce serait une critique sanglante du gouvernement qui eût accepté un tel remplaçant. S.

vain, et que l'âme peut seule inspirer, émut toute l'assemblée qui ne répondit que par des larmes; l'œuvre fut reprise, continuée, et les enfants-trouvés eurent bientôt un établissement permanent, un asile national. On obtint du roi les bâtiments de Bicêtre pour y loger ceux des enfants qui n'avaient plus besoin de nourrices; mais l'air y étant trop vif, on les transporta dans le faubourg Saint-Lazare où leur éducation fut confiée à douze filles de la Charité. Dans la suite on acheta pour les recevoir, deux maisons, l'une au faubourg Saint-Antoine, l'autre près du parvis Notre-Dame. Les revenus de ces établissements furent successivement augmentés par les rois de France, et le nombre des enfants-trouvés se montait sous Louis XVI à plus de 10,000.

Vincent de Paul fonda aussi, dans le faubourg Saint-Laurent, l'hôpital, sous le nom de *Jésus*, pour 40 pauvres vieillards.

Mais la fondation qui devait attacher un nom éternel à sa mémoire sur la terre est celle de la congrégation des *filles de la Charité* (voy. ce nom et HOSPITALIÈRES), connues aussi sous le nom de *sœurs grises*. Dans cette œuvre, qui fut un des plus grands bienfaits pour l'humanité, Vincent eut pour auxiliaire et pour coopératrice M^{me} Le Gras, fille de Louis de Marillac, nièce du garde-des-sceaux et du maréchal du même nom; mais plus recommandable encore par ses vertus que par sa naissance. Le premier établissement, d'abord peu nombreux, fut formé et entretenu dans sa maison (1625). Bientôt cet établissement grandit; et, dans le dernier siècle, il ne comptait pas moins de 30 maisons dans la seule ville de Paris. Les filles de la Charité suivent les constitutions que fit pour elles leur saint fondateur: elles prennent soin des enfants-trouvés, de l'instruction des jeunes filles, des malades dans les hôpitaux et aussi des criminels condamnés à diverses peines dans les prisons. Répandues dans toute la France, les filles de Vincent de Paul sont, dans les villes et dans les villages, comme des anges consolateurs qui font bénir au pauvre sa misère, en le rattachant à la fois à la terre et au ciel.

Vincent de Paul jouissait, dans le

royaume, de la plus grande vénération qu'on le regardait, même à la cour un envoyé du ciel. Louis XIII pour l'assister dans ses dernières années comme Louis XI avait appelé François de Paule. La reine régente d'Autriche, le nomma membre du conseil de conscience pour la direction des affaires ecclésiastiques. S. François Sales, qui était son ami, le fit supérieur des religieuses de la Visitation qu'il venait d'établir à Paris. Il fut même aussi supérieur de plusieurs communautés religieuses, entre autres celle des filles de la Providence, en 1643, par M^{me} de Polignac formée par Vincent de Paul, afin de procurer un asile aux jeunes filles de son sexe que l'indigence, l'oppression ou la mauvaise conduite de leurs parents exposent au danger de se perdre dans le monde.

En 1658, Vincent convoqua, dans le faubourg Saint-Lazare, l'assemblée des membres de la congrégation, et lui donna les constitutions qu'il avait dressées. La congrégation fut approuvée et confirmée par le pape Alexandre VII et Clément X. En 1700, elle comptait en France, en Pologne, en Italie, etc., 99 maisons (dont 11 divisées en 10 provinces).

Vincent de Paul mourut à Paris le 27 septembre 1660; ses funérailles furent célébrées à Saint-Lazare, par le nonce romain, de plusieurs cardinaux, du prince de Conti et d'un grand nombre de personnes distinguées. Tournemine prononça son oraison funèbre.

Des voix pieuses, parmi lesquelles se distinguaient celles de Bossuet, de Fénelon, de Fléchier, ne tardèrent pas à s'élever de toutes parts pour la canonisation de Vincent de Paul. Les plus célèbres magistrats du XVII^e siècle, Chrétien-François de Lamignon qui avait été lié avec le saint, et son grand-père, et M^{lle} de Lamignon, sa tante, avaient été les plus utiles auxiliaires dans la fondation des hôpitaux pour les enfants-trouvés, et dans l'établissement des sœurs de la Charité à Rome, et d'autres illustres personnes se joignirent à lui pour solliciter

noent, le culte des autels. Tout e France, plusieurs évêques de d'Italie, d'Espagne et d'Irlande, le roi d'Angleterre Jacques deux de Lorraine et de Toscane république de Gènes, etc., au pape pour demander la canonisation de Vincent de Paul. La congrégation des Rites délégua (1731) l'archevêque de Paris (de Vintimille), l'évêque de Béthléem (de Moronval) et l'évêque de Vannes (de Bourchet) de deux promoteurs et de Tournais, notaire apostolique, à Paris, dans la cause de canonisation. Déjà, Benoît XIII avait (1729) Vincent au nombre des saints; mais pour la canonisation, des miracles constatés*.

Le procès commença le 24 sept. 1731, et fut terminé que le 24 avril 1733. L'original-minute, dont l'original-minute maintenant à Paris (dans le cabinet de cet article), consiste en 270 feuillets de papier timbré, comprenant 1,100 pages in-fol., et 100 rôles; elle contient les divers déclarations et interrogatoires de 200 témoins, parmi lesquels on trouve des savants et des académiciens médecins et des chirurgiens, le cardinal de Jussieu, des archevêques et évêques. Les actes signés par les témoins sont aussi munis de la signature et du sceau des prélats délégués pour la congrégation des Rites. Ce monument unique et précieux fut déposé, le 24 avril (1783), aux archives de l'archevêque de Paris, par le notaire apostolique, comme le constatent l'acte de dépôt et le récépissé, dont les originaux joints à la minute de la procédure; l'expédition (*transumptum*) fut envoyée à Rome par Guillaume Vieillard, prêtre de la mission, procureur de la canonisation de S. Vincent de Paul; et c'est par suite de cette volu-

mineuse enquête, qu'après un long examen, Vincent fut canonisé par Clément XII, en 1737.

La *Vie de S. Vincent de Paul* a été écrite par Abely, évêque de Rhodéz. Cet ouvrage, publié en 1664, a eu plusieurs éditions, dont la dernière a été donnée en 1836* (par M. l'abbé d'Assance), 5 vol. in-12. La *Vie de S. Vincent* a été encore écrite par Collet, prêtre de la Mission, 1748, 2 vol. in-4°. Un abrégé de ce dernier ouvrage a paru à Paris, 1804, in-12. V-VX.

PAUL I^{er} PÉTROVITCH, empereur de Russie de 1796 à 1801, naquit le 1^{er} octobre 1754. Traité avec froideur par Catherine et plus encore par Pierre III (*voy.* ces noms) son époux, alors grand-prince, et qui méditait même, dit-on, de l'exclure de la succession au trône, il passa ses premières années sans connaître l'amour d'un père et d'une mère. Lorsqu'en 1762, Pierre III perdit à la fois le trône et la vie, son héritier naturel n'avait pas huit ans, et le sceptre échut à l'impératrice. L'éducation de Paul fut confiée au comte Panine (*voy.*), principal ministre de Catherine II, et entièrement dévoué à ses intérêts. Elle avait proposé à D'Alembert de venir présider à l'instruction que devait recevoir le prince; puis, à défaut du géomètre français, on lui donna plusieurs maîtres distingués, au premier rang desquels étaient Epinus (*voy.*) et Platon Levchine, depuis métropolitain. Paul, qui annonçait d'heureuses dispositions, répondit à leurs soins par ses progrès, et sa conduite fut telle qu'elle ne donna aucun ombage à Catherine, quoiqu'elle surveillât tous ses mouvements avec une sollicitude inquiète à laquelle la tendresse maternelle avait peu de part.

Lorsqu'il fut près d'avoir 20 ans, elle apporta un soin tout particulier à lui choisir une épouse, et finit par arrêter ses vues sur la cour de Hesse-Darmstadt. La landgrave consentit à amener ses trois filles à Saint-Petersbourg; celle qui obtint la préférence reçut, en embrassant la religion grecque, le nom de Natalie Alexiéevna (10 oct. 1773).

(*) On vient d'en annoncer une nouvelle (la seule complète, augmentée d'un chapitre), 1843, 2 vol. in-8°. S.

(*) Or, comme l'écrivait au chef de l'Église le président de Lamoignon: « Il ne faut les plus grands miracles pour permettre d'inscrire M. Vincent comme un saint, que les miracles que l'on a procurés par ses prières, et qui se répandent dans tous les lieux du monde comme des malheureux. »

Ce fut surtout pendant un voyage à Moscou (1775), où Paul accompagna sa mère, que la jalousie et la méfiance de cette dernière furent plus vivement excitées par l'intérêt dont elle le vit partout l'objet et auquel le souvenir de Pierre III n'était point étranger. Quoiqu'il ne lui eût donné aucun sujet de plainte, elle craignit d'autant plus qu'il n'ouvrit son cœur à des idées ambitieuses ou à de criminelles suggestions, qu'on lui avait fait part de quelques paroles échappées au jeune prince sur le malheureux sort de son père. De ce moment, elle le tint à l'écart, sous une surveillance qui l'humiliait profondément, et qui exerça sur lui une influence funeste en altérant son caractère, primitivement bon et généreux.

Paul avait de la portée dans l'esprit, il était instruit, vif, actif, et possédait des talents. Mais, dit le comte de Segur, *Souvenirs et Anecdotes*, t. II, p. 227), « sans qu'il fût nécessaire d'une longue observation, on apercevait dans toute sa personne, et principalement lorsqu'il parlait de sa position présente et future, une inquiétude, une mobilité, une méfiance, une susceptibilité extrême, enfin ces bizarreries qui, dans la suite, furent les causes de ses fautes, de ses injustices et de ses malheurs. »

La grande-princesse Natalie étant morte en couches, le 26 avril 1776, Catherine entama aussitôt des négociations avec la cour de Wurtemberg. Sur l'invitation de Frédéric-le-Grand, Paul, accompagné du feldmaréchal Roumantsouf (*voy.*), se rendit à Berlin, où il eut une entrevue avec la princesse Dorothée-Sophie-Augusta qui lui était destinée en secondes noces; comme elle lui plut, il s'engagea sans balancer. Après de nombreuses et brillantes fêtes que Frédéric lui donna, il repartit pour Saint-Petersbourg, où se rendit de son côté la princesse de Wurtemberg, qui y changea de religion, prit le nom de Marie Fœdorovna, et devint l'épouse du grand-prince, le 18 octobre 1776. Cette union fut heureuse et donna le jour à de nombreux enfants, comme nous le dirons plus loin. Aussi le bonheur domestique rendit-il plus supportable à Paul le joug

(*) Voir aussi t. III, p. 532-37.

sous lequel l'impératrice ne pouvait tenir, et qui allait jusqu'à lui de visiter le port et la flotte de quoi qu'elle se fût enfin de donner le titre de grand-pere permit d'ailleurs aux jeunes princes de prendre (sous les noms de comtesse du Nord) un voyage en Pologne, en Allemagne, et en France, et dans la Hollande. Après quinze mois d'absence, ils revinrent au camp de Gatchina, dont ils firent l'inspection. Paul s'y consola, au lieu de la vie de famille, d'être frustré de la surveillance à laquelle sa naissance semblait le condamner, et qui lui échappa nommé le 29 septembre 1788, lorsqu'éclata de nouveau avec les Turcs, où il eût vite fait d'être employé. Plus tard, le 27 novembre 1790, rompant tout à coup avec le comte de Ségur, il menaça Saint-Petersbourg, et à grand-peine de prendre possession de la couronne de Suède, mais sous la surveillance de sa mère, il ne put n'y avoir de bonheur possible que dans une retraite absolue qu'il ferma depuis ce moment.

Dans de telles circonstances de l'impératrice ne pouvait lui un bien grand sujet d'affection, ayant succédé sur le trône, le 10 septembre 1796, sa première pensée fut de se rendre à son père, à l'occasion de la mort de Catherine, les honneurs qui lui avaient été refusés au moment de sa mort. On sait quelle punition fut infligée pendant cette cérémonie à Alexis Orloff (*voy.*) et à Barclay de Tolly, son complice. Du reste, les comtes de Ségur et de Tolstoy, pendant le règne de Paul I^{er} furent nés de la cour, et firent de bons actes de sagesse et de bienveillance, qu'il s'empessa d'accomplir, et vit libre. Il voulut être instruit et accueillit avec faveur les suggestions de ses sujets. Des abus s'étaient introduits dans la marine et dans l'armée, et il forma, rendit des règlements, et veilla sévèrement à leur exécution. Loin d'imiter sa mère dans son despotisme, qu'elle avait tenue envers lui, son fils Alexandre aux affaires, et son fils Alexandre aux affaires, son fondamental, qui réglait la succession au trône par ordre de

es mêmes jusqu'à complète extinction (8 avril 1797). Il s'occupa aussi de ce qui se trouvait dans un pays, et introduisit plus d'économie dans les dépenses de sa maison; et semblait répondre à l'attente de la nation. On avait de lui, quoiqu'un grand nombre de ses mesures fussent dictées plutôt par le dévouement que par ce qu'avait fait sa mère, une certitude d'obtenir ainsi une amélioration. On assure qu'il eut l'idée de rétablir le royaume de Pologne; mais ce qui est certain, il libéra les Polonais qu'on avait en exil ou dans les cachots, et son estime à Kosciuszko, qui refusa les libéralités du tsar et de quitter la Russie. Il se hâta d'arrêter la guerre avec la Perse, et de faire des concessions, et se montra pacifique, tout en donnant à son caractère militaire et solda-

la mort de l'infortuné Louis Bertholme, pressée par les instances qui affluaient à Saint-Petersbourg, et jalouse d'ailleurs de défendre les trônes contre les entreprises révolutionnaires (bien qu'elle eût écrit quelque part que son mariage avec le grand-duc avait été *singulièrement révoqué*), s'était préparée à la guerre avec la France, sans cependant la lui déclarer. Son successeur, également hostile à la révolution, et qui toute sa vie avait été jacobin en horreur, suivit la même politique. Tout en adhérant à la coalition avec l'Autriche et l'Angleterre, il déclara que le bien de ses sujets était le seul mobile qui le déterminait à redouter l'invasion des idées nouvelles, et qu'il établit une censure sévère, et l'importation des livres français. Il fit bientôt des livres étrangers en France, et mit de fortes entraves à l'entrée de ces livres en Russie, rappela du service ses sujets, enfin, se livrant à une politique de caractère dont parle l'abbé de Ségur, prit une foule de mesures contraires à l'esprit du temps, et fut souvent par des craintes peu fondées, ou même par de simples caprices, entraîné à paraître des vexations gra-

tuées, quoiqu'elles fussent compensées quelquefois par de véritables bienfaits, tels que la création de l'université de Dorpat et la fondation de beaucoup d'autres établissements utiles.

De même dans la politique étrangère, Paul suivit trop volontiers ses impulsions personnelles, et la résistance ou les revers, en l'irritant, le portèrent facilement d'une ligne de conduite à une autre diamétralement opposée. La raison d'état et les conseils avaient peu de prise sur lui. Les personnages les plus distingués de son règne étaient les feldmaréchaux prince Repnine, Roumantof, Souvorof, le chancelier Ostermann (fils), le comte puis prince Bezborodko, Markof, le comte Nicolas Soltykof (*voy. ces noms*); les princes Kourakine, le comte Rostoptchine, le général Arakchéf étaient surtout en crédit auprès de lui; mais il prêtait l'oreille de préférence à Koutaïsof, son favori et ancien valet de chambre, qu'il fit grand-écuyer et à qui, en 1799, il conféra le titre de comte; l'influence légitime de l'impératrice elle-même fut souvent contrebalancée par des attachements qui rappelaient plus qu'il ne fallait les mœurs du règne précédent dont il répudiait les traditions à tant d'autres égards.

Ce fut encore un caprice qui fit éclater la guerre, d'ailleurs glorieuse, avec la France.

Après avoir rétabli en Volynie un prieuré polonais de l'ordre de Malte, d'abord confisqué en faveur de la Russie, il accepta, en décembre 1798, la croix et le protectorat de cet ordre. Mais peu de temps après, l'île de Malte fut occupée par les Français, et le grand-maître de Hompesch pensionné par le Directoire. Alors le prieuré russe déclara ce dernier traitre à l'Ordre et offrit la grande-maîtrise à l'empereur, qui l'accepta.

Dès lors, les instances de l'empereur d'Allemagne furent mieux écoutées, et Paul n'entra pas seulement dans une coalition avec l'Autriche et l'Angleterre, il s'allia aussi en particulier avec la Prusse et avec le roi de Naples. Ce furent aussi les affaires de l'Ordre, plus que tout autre chose, qui le décidèrent plus tard à une rupture éclatante avec l'Espagne.

Pour la première fois, on vit la flotte russe s'unir avec la flotte turque; les Othomans firent alliance avec les chevaliers de Malte, leurs implacables ennemis, et avec les Russes, leurs rivaux, contre la France, leur plus ancienne amie, mais qui venait de les attaquer en Égypte. L'escadre russo-turque arracha aux Français les îles Ioniennes (fin de 1798) et agit contre eux à l'extrémité méridionale de l'Italie.

Pour la première fois aussi, la France vit des armées moscovites menacer ses frontières. Souvorof, après un moment de disgrâce, fut remis en activité à la demande de l'Autriche qui le désirait pour généralissime; il partit, et bientôt, à la tête d'une armée austro-russe, il se rendit redoutable aux républicains, qui furent défaits dans les mémorables batailles de Cassano (27 avril 1799), de la Trébia (18 juin) et de Novi (15 août). Une seconde armée russe, sous le général Rimsky-Korsakof, opérait en Suisse; une troisième, sous Hermann, fut débarquée en Hollande pour se réunir au duc d'York (voy.). Cette dernière, malgré des actes de bravoure, partagea les malheurs de l'expédition britannique; et lorsque Masséna (voy.) eut battu Korsakof à Zurich (25 sept.), Souvorof, épuisé par ses victoires, ne fut plus en état de tenir la campagne et se retira jusqu'en Bavière, non sans avoir causé de nouvelles pertes aux Français.

Ce mauvais succès d'une entreprise pour laquelle près de 100,000 Russes avaient été mis en mouvement, irrita Paul; il en rejeta toute la responsabilité sur l'Angleterre et l'Autriche. Il reprochait à celle-ci non-seulement l'abandon où l'archiduc Charles (voy.) avait laissé Korsakof en Suisse, mais sa conduite en général et son peu d'empressement à évacuer le Piémont. Celle-là, non moins égoïste, gardait Malte pour elle, se montra peu disposée à rétablir la maison d'Orange, et soutenait avec roideur ses prétentions à la domination des mers. Bonaparte, premier consul, profita habilement de la mauvaise humeur du tsar: il le flatta, renvoya dans leurs foyers les prisonniers russes sans rançon et bien habillés, enfin l'entretint dans sa colère contre l'Angleterre. Dumouriez (voy.)

prodigua vainement les efforts | tenir la Russie en armes contre | blique. On rapporte ces paroles | au général: « Il importe peu | Louis XVIII, Bonaparte ou un | soit roi de France; l'essentiel | ait un! » Et non-seulement | de la coalition, il poussa la | pour ses nouveaux amis jusqu' | mer aussitôt les pensions accu | émigrés français, si bien qu'a | l'hiver (23 janvier 1801), Lo | quitta Mitau et l'empire.

Paul ne garda aucun ménag | l'Angleterre: deux fois il mit | sur les navires de commerce | ques; il se hâta de remettre en | neutralité armée de 1780 (voy. | p. 462), en concluant des traités | Suède (décembre 1800), le Dan | la Prusse; et il alla jusqu'à | en duel des rois qui différaient | avec lui. L'Angleterre était pré | ger, lorsqu'arriva la nouvelle | subite de son ennemi, causée | manifeste de son successeur, par | d'apoplexie.

Paul avait le sentiment du bi | chait à le réaliser; mais son ir | sa bizarrerie qui semblait quel | générer en folie, sa conduite | et oppressive, sa police secrète | trembler tout le monde, et l' | ments subits de sa politique | contraire aux intérêts du r | russe, donnèrent lieu à un pr | contentement. Il se forma un | ration dans le but de le détri | faire passer la couronne sur la | lexandre, son fils aîné. Le gé | Von der Pahlen, gouverneur | de Saint-Petersbourg et l'un | de Paul, était l'âme de ce | Dans la nuit du 23 au 24 mar | cerna, avec les régiments des | palais Mikhaïlof, nouvelle rés | l'empereur, et y introduisit les | le prince Platon Zoubof, et | Valérien et Nicolas, les génér | ningsen et Ouvarof (voy. ces | colonels ou officiers inférieurs | Dalissine, prince Iaschvill, Quel | Ce fut en se débattant avec | repoussant l'abdication qu'ils

mer, que cet infortuné prince ans sa 47^e année, une vie dont ration différente eût pu faire, te, un bienfait pour l'humana-

étratrice Marie Fœdorovna, ainsi deux fils aînés Alexandre et un Pavlovitch, apprit avec une profonde l'horrible catastrophé venait d'ensanglanter le trône. re, saisi d'horreur, refusa même at d'y monter. Il fallut les or- a mère et les instances des grands ire pour le décider à accepter ronne qu'il a portée avec gloire, sul n'a entouré d'un éclat plus s digne de la civilisation euro- à laquelle tous ses efforts ten- à associer son peuple.

l'ainée quatre fils et autant de il en avait perdu une, Olga, en ; et la grande-princesse Alexan- e en 1783, promise à Gustave IV s, mariée en 1799 à l'archiduc , palatin de Hongrie, morte en avait devancé son père dans la de quelques jours seulement); ce Alexandre, Constantin et Nicolas, nous avons consacré des notices; d-prince Michel Pavlovitch, né le er 1798, et qui a épousé, en 1824, Pavlovna, appelée auparavant te, princesse de Wurtemberg, ge dont sont issues plusieurs filles; , les grandes-princesses Hélène, a 1784, mariée, en 1799, à Fré- Louis, prince de Mecklenbourg- itz, et morte en 1803; Marie, née 786, mariée en 1804, et actuelle- t grande-duchesse de Saxe-Weimar); Catherine, née en 1788, suc- vement princesse de Holstein-Olden- g et reine de Wurtemberg (voy. LAUNE I^{er}), morte en 1819; et e, née en 1795, mariée en 1816, tuellement reine des Pays-Bas (voy. ux). On le voit, ce malheureux rena à consolider, comme père de lle, le trône que sa loi de succession é déjà raffermi dans ses bases. — Sa ve, Marie Fœdorovna (morte à Saint- mbourg, le 5 nov. 1828), consacra ste de sa vie à présider à l'éducation jeunes filles de l'empire et à préser-

ver de l'abandon les orphelins et les en- fants-trouvés. J. H. S.

PAULE (saint FRANÇOIS DE), ou de Paola, en Calabre, voy. FRANÇOIS, T. XI, p. 576.

PAUL-ÉMILE. LUCIUS ÆMILIUS PAULLUS, surnommé *le Macédonique*, l'un des plus grands capitaines de l'an- cienne Rome, était fils de Lucius Æmi- lius Paullus l'Ancien, issu d'une des plus illustres familles de la république (*gens Æmilia*, dont les *Pauli* étaient une branche). Un de ses ancêtres fut deux fois dictateur, et plusieurs voies ou por- tiques reçurent le nom de cette famille. Paul-Émile l'Ancien, porta la guerre en Illyrie contre le roi Démétrius, et fut l'un des consuls chargés de disputer l'I- talie aux armes d'Annibal. Défait à Can- nes (voy.), avec son collègue Varron, il trouva la mort sur le champ de bataille (l'an de R. 538). Il laissait un fils et une fille, Æmilia, qui fut mariée à Scipion l'Africain. Paul-Émile le Macédonique était né l'an 526 de Rome (228 av. J.-C.). S'étant acquis de bonne heure une grande réputation de sagesse et de droiture, il obtint la charge d'édile, et fut bientôt après admis dans le collège des augures. L'an 566, il fut envoyé en Espagne, et, surpris par les Lusitaniens, il répara bientôt ce premier échec d'une manière éclatante. L'an 572, il fut élu consul. L'an- née suivante, il envahit le territoire des Li- guriens à la tête d'une armée de 8,000 hom- mes, qui, d'abord trop faible, se laissa en- velopper par l'ennemi. Mais Paul-Émile réussit à se dégager, et remporta une vic- toire complète qui lui valut les honneurs du triomphe. N'ayant pu obtenir de nouveau le consulat, il renonça aux em- plois publics, pour se consacrer tout en- tier à l'éducation de ses enfants. Cepen- dant Persée, roi de Macédoine, menaçait de porter la guerre jusque dans l'Italie; Rome était aux abois et sentait la néces- sité d'opposer à ce monarque un général habile. Tous les yeux se portèrent alors sur Paul-Émile. Malgré sa répugnance, il fut déclaré consul, l'an 586. Quelques jours après il partit pour l'Illyrie, où il réduisit en trente jours le roi Gen- tius, allié de Persée. Il passa ensuite en Macédoine, et joignit l'ennemi au pied

du mont Olympe. La position était inexpugnable: Paul-Émile eut recours à une diversion pour forcer le roi à l'abandonner. Le consul le suivit à Pydna, et c'est là que s'engagea la bataille qui décida du sort de la Macédoine (voy. T. XVII, p. 134). La victoire sembla d'abord se déclarer en faveur de Persée. Mais les Romains étant parvenus à entamer la fameuse phalange macédonienne, le combat ne fut plus qu'une horrible boucherie. Persée s'enfuit sans en attendre l'issue, et passa dans l'île de Samothrace, d'où il entama des négociations avec le consul. Mais trahi par les siens, il fut livré à Paul-Émile, qui pendant ce temps avait achevé la soumission de toute la Macédoine. Le général romain régla ensuite le sort de cette province, qui fut déclarée libre de se régir d'après ses anciennes lois, moyennant un tribut annuel. Il visita les principales villes de la Grèce, fit célébrer à Amphipolis des jeux et des fêtes auxquels assistèrent les principaux rois de l'Asie. Enfin après avoir, en exécution d'un décret du sénat, livré au pillage les villes de l'Épire qui avaient aidé Persée dans sa lutte contre la république, et après avoir réduit en esclavage 150,000 de ses habitants, il revint en Italie, et reçut de nouveau les honneurs du triomphe. Persée et sa famille en firent le principal ornement. Mais la joie de ce triomphe fut troublée par la mort de deux des fils de Paul-Émile, qui succombèrent quelques jours après l'ovation de leur père. Élu censeur, l'an 593, il n'atteignit pas le terme de cette dernière magistrature. Emporté à l'âge de 68 ans, l'an 594 de Rome (160 av. J.-C.), il laissa de son premier mariage avec une patricienne de la famille Papiria deux fils, dont l'un fut adopté par la famille Fabia, et l'autre par la famille Cornelia, où était entrée sa tante Æmilia. Ce dernier devint Scipion l'Africain (voy.) le jeune. La vie de Paul-Émile a été écrite par Plutarque.

D. A. D.

PAULETTE. Ce nom donné à un impôt établi par Henri IV, en 1604, sur les offices de magistrature, lui vint de Charles Paulet, qui en eut l'idée et qui en fut le premier fermier. Le paiement de ce droit annuel, comme on l'appelait,

s'ouvrait le 1^{er} novembre et à être perçu jusques et y compris le 31 décembre. Il était le 60^e denier de la lution des offices qui y étaient attachés. Les officiers publics devaient pour pouvoir disposer librement de leurs charges, et pour que le prix eût à être payé à leurs héritiers s'ils venaient à mourir dans le cours de l'année de la charge.

PAULICIENS ou **PAULICENS** (qu'il ne faut pas confondre avec les disciples de Paul de Samosate). Secte de persécutions qu'ils avaient eue dans la part des orthodoxes, les gnostiques et les gnostiques n'avaient presque entièrement disparu. Il s'en était encore dans le Caucase et le Taurus. Les restes, qui, dès le VIII^e siècle, commencèrent à tourner de nouveau vers le nord, prirent de leur chef Paul le nom de pauliciens. Ennemis des images, tantôt protégés, tantôt persécutés par les empereurs de Constantinople, ces derniers étaient eux-mêmes idolâtres ou iconolâtres. On finit par vaincre leurs opinions manichéennes au IX^e siècle. Un grand nombre furent sacrés; les autres se réfugièrent dans le territoire mahométan, et déclenchèrent une guerre implacable aux Grecs. Ils cédèrent néanmoins à rentrer dans leur patrie. L'empereur Jean Zysimès transporta une partie en Thrace, essaya sans succès de les convertir à la religion de la Thrace, les pauliciens se répartirent en petites bandes dans la Boulgarie et d'autres se rendaient par terre en Espagne. Des les X^e et XI^e siècles, on trouve de leurs descendants dans leurs disciples dans presque toute l'Europe. En Italie, on les appela *paterini* (paterins), de même qu'en France on les appela *vaudois* persécutée à Pavia, ville de la Lombardie. On ne sait pas l'origine paulicienne de la secte de messaliens, qui furent persécutés à Constantinople, dans le X^e siècle. Le nom de *hégomiles*, dénomination qui leur fut appliquée parce qu'ils vivaient sans cesse à la bouche des moines, *Bog milou!* c'est-à-dire Dieu miséricorde!

PAULMY (marquis DE), GÉNÉRAL.

PAULUS (HERRN-ÉBERHARD-GOTT-
 :teur en théologie, en droit et
 sophie, professeur de théologie
 erg, ayant le titre de conseiller
 ique privé, est né à Léonberg,
 tuttgart, le 1^{er} sept. 1761. Pen-
 il faisait ses études à Tubingue,
 de Palm lui proposa d'entre-
 à ses frais un voyage en Franco-
 Saxe pour y examiner l'état de
 tion publique; et il l'envoya en-
 ondrès et à Oxford explorer le
 t les bibliothèques, dans l'inté-
 critique et des études orienta-
 voyage, dont le jeune théologien
 es résultats à son retour, et l'a-
 Griesbach (*voy.*), lui valurent,
), la chaire de professeur des
 orientales à Iéna, chaire qu'il
 jusqu'à la mort de Dœderlein
 où il fut nommé professeur de
 e. L'amitié de Goëthe, de Voigt, de
 de Griesbach, lui rendait chère la
 Iéna; néanmoins, en 1803, il ac-
 car des motifs de santé, une chaire
 logie à Würzbourg. Nommé con-
 consistoire, ses nouvelles occupa-
 isèrent à ses travaux littéraires, en
 ut à étudier les lois qui réglaient
 orts entre les catholiques et les
 nts. La faculté de théologie pro-
 ayant été fermée en 1808, il ac-
 place de conseiller du gouver-
 provincial pour les affaires des
 et des écoles, successivement à
 g, à Nuremberg et à Anspach.
 n 1811, il fut rendu à la vie aca-
 par sa nomination à la chaire
 seur d'exégèse et d'histoire ec-
 que à l'université de Heidelberg.
 ulus, chef de la vieille école ra-
 n allemande, est auteur d'un
 ombre d'ouvrages sur le droit pu-
 critique biblique, la théologie.
 terons parmi les principaux ses
 ntaires philosophiques, criti-
 : historiques sur le N.-T. (2^e
 eipz., 1804, 4 vol.); sa *Clef des*
 s (2^e édit., Iéna, 1815), et sa
Israë (1793), aussi remarquables
 udition qu'il y déploie que par
 ndance des opinions qu'il y pro-
 ne traité sur *l'Origine de l'an-
 littérature hébraïque* (Heidelnb.,

1823); sa *Vie de Jésus pour servir de
 fondement à une histoire vraie du chris-
 tianisme primitif* (1828, 2 vol. in-8^o),
 ouvrage dont celui de M. Strauss (*voy.*) a
 détourné l'attention, mais qui, avant ce
 dernier, avait produit une profonde sen-
 sation parmi les théologiens et tous les
 hommes qui s'intéressent aux questions
 religieuses. Nous citerons ensuite ses *No-
 tes explicatives sur l'histoire des dog-
 mes, des églises et de la religion* (Bré-
 me, 1830); son *Manuel exégétique sur
 les trois premiers Évangiles* (Heidelnb.,
 1830-33, 3 vol.), et ses traductions, en-
 richies de notes, des trois *Épîtres de S.
 Jean* (1829) et des *Épîtres aux Galates
 et aux Romains* (1831). Le docteur
 Paulus a fait preuve de connaissances
 étendues en jurisprudence dans son *So-
 phronizon*, publication périodique qu'il
 rédigea pendant dix ans (1819-29), sur-
 tout dans le but de combattre le prosé-
 lytisme catholique et l'influence du pape
 sur l'Église d'Allemagne. Dans une autre
 publication annuelle, dont deux parties
 seulement ont paru (Heidelnb., 1825-
 29) sous le titre : *Le croyant éclairé*, il
 essaya de montrer comment on peut
 mettre d'accord la raison et la doctrine
 du Christ. Nous reviendrons sur cette
 question au mot RATIONALISME. C. L.

PAUME (JEU DE), ainsi nommé parce
 qu'il consistait primitivement à envoyer
 une balle avec la paume de la main, est
 une sorte d'exercice auquel se livrent
 deux ou plusieurs personnes, dans un
 endroit préparé exprès, et à l'aide d'un
 gantelet, d'une raquette ou d'un battoir.
 Ce jeu remonte à la plus haute antiquité,
 puisqu'il en est parlé dans l'*Odyssée*
 (VI et VIII). Selon Hérodote, l'inven-
 tion doit en être attribuée aux Lydiens.
 Quoi qu'il en soit, les Grecs l'appelaient
sphéristique (de σφαίρα, globe, ballon,
 balle). Les Romains, qui leur empran-
 tèrent cet amusement, lui donnèrent le
 nom de *pila*, et en firent, ainsi que les
 Grecs, un des principaux exercices de
 leurs gymnases et de leurs thêmes.

Dans les temps modernes, la paume a
 été et est encore en grand honneur.
 Avant le xv^e siècle, elle se jouait avec la
 main nue. Sous Henri II, Charles IX,
 Henri III et surtout Henri IV, il n'y

avait pas à Paris un quartier qui n'eut son *jeu de paume*. C'était un exercice auquel ne dédaignaient pas de prendre part les plus grands seigneurs de la cour. Depuis le xv^e siècle, on commença à se gâter; puis, la main fut entourée de cordes tendues et serrées; enfin parut la raquette. Les plus forts joueurs de paume étaient alors des Basques que Henri IV avait amenés à la suite de ses armées. Le jeu de paume a eu une période décroissante depuis le règne de Louis XIII. Mais cet amusement, si utile au développement de l'agilité et des forces, restera sans doute toujours en usage.

On s'y livre maintenant en plein vent; mais autrefois, il y avait à Paris, à Versailles et dans toutes les grandes villes, des *jeux de paume* publics, grands hangars où l'on était à couvert. Le Jeu de paume de Versailles (rue Saint-François) est devenu célèbre dans l'histoire, à cause de la séance du Tiers-État, qui y eut lieu le 20 juin 1789, et où les députés de cet ordre, sous la présidence de Bailly (1789), prêtèrent le fameux serment de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. *Voy. ÉTATS-GÉNÉRAUX, CONSTITUANTE, MOUNIER, GRÉGOIRE, etc.* D. A. D.

PAUPÉRISME, mot emprunté de l'anglais que l'usage confond souvent avec celui d'*indigence*, et dont il est nécessaire de préciser d'abord la signification. La *paupreté* (1789) est, dans le langage ordinaire, et abstraction faite de l'acception relative du mot, l'état de ceux qui ont besoin d'un travail journalier pour se procurer les objets que l'usage a rendus nécessaires aux classes les moins aisées de la société; ne pouvoir se les procurer, c'est l'indigence, état qui devrait être exceptionnel, passager, et susceptible de remèdes individuels; le paupérisme, c'est l'indigence avouée, permanente, organisée, qui réclame le droit de vivre sans travail, et de dévorer un fonds commun auquel il n'a rien apporté, quelquefois par sa faute, toujours pour son malheur.

Ce n'est qu'en Angleterre que cette classe est distinctement reconnue par la loi, et qu'on lève à son profit une taxe, dite *taxe des pauvres*, qui dépasse l'im-

pôt foncier, équivalent à la moitié venu territorial, et qui s'est élevé l'espace du dernier siècle, à 600,000 fr. à la somme inerte 242 millions; mais les germes, déposés partout, se développent dans chaque pays à mesure qu'il courra les phases commerciales trielles à travers lesquelles l'Amérique a passé. Dans les pays à esclaves, caprices de la brutalité, le maintien en force et en santé son b main. L'antiquité, à moins qu'on n'aille à des *paupers* la tourbe pl qui demandait à grands cris *des spectacles*, ne connaissait pas ces sociétés modernes. Le moyen-âge de propriétaires et de serfs à l'abri; et jusqu'à la fin du x^e siècle, les corporations et les *guilds* aussi un certain appui à l'artisan; aujourd'hui que toute hiérarchie a disparu, que tout lien est rompu, que le salaire remplace l'obéissance et la protection, que la fonction a absorbé l'homme, le travailleur non de cette liberté qui se résout en un plein développement de tout ce qui est physique et moral, celle qui consiste à vivre d'une vie, à mourir d'une mort prématurée.

Autour de tout grand centre industriel vient se grouper une population exposée aux vicissitudes de l'industrie (1789). *INDUSTRIE*, à ses exagérations, à ses chômages. Le changement de modes le plus prompt, le perfectionnement mécanique, le virement de tarifs, une querelle net entraînant la paix ou la guerre, le progrès industriel de l'étranger transforme un chaland en un rivage, une lice d'un capitaine en un seul de ces jours imminentes, suffit pour fermer les portes d'une filature ou d'une usine, des ouvriers qui, pour acheter le pain chaque jour, en attendent le salut, c'est en vain qu'on se récrie sur la cruauté de cet abandon, qu'on se récrie sur l'homme les privilèges de la fortune, qui trouve dans la mort le lit et le fourrage. Exposé à tous les regards d'une concurrence sans fin

ire à meilleur marché que ses ri-
de cesser de produire, le mai-
ur l'ouvrier que l'avantage de
tendre plus longtemps chan-
venir ; cet avantage, il est vrai,
me ; et si celui qui a comparé
le l'ouvrier à un capital en eût
pte, il n'aurait pas oublié que
il n'est pas susceptible d'accu-
qu'il n'existe qu'à la condition
icé.

ffiance de l'aumône individuelle
ARITÉ, BIENFAISANCE) pour re-
une plaie aussi profondément
: que le paupérisme, sa tendance
l'aggraver, en détournant, au
la mendicité (voy.) et de la pa-
onds qui appartient au travail,
it depuis longtemps acquis à la
et ceux mêmes qui y sont restés
commencent à s'apercevoir que
rand détrimement de la société que
: séculière s'est chargée de con-
ravre si malheureusement com-
sur les couvents. Mais le repro-
adresse assez généralement au-
i à cette charité irréflectie qui
celui qui demande s'applique
: avec plus de force encore à ces
as (voy.) permanentes qui, trom-
intensions philanthropiques qui
ent à leur origine, encouragent
des obligations les plus saintes,
it une prime à l'imprévoyance,
linage, à l'inhumanité. A de rap-
tions près, le nombre des mal-
: augmente avec le fonds des-
s recourir.

it à la charité légale, on sait quelle
s funeste son interprétation libé-
tercée en Angleterre, non-seule-
r la richesse nationale, dont elle
les sources, mais sur la moralité
e, brisant le courage du travail-
dépendant, et le forçant malgré
ourir les rangs de cette classe dé-
qui vit dans l'oisiveté aux dépens
mes laborieux, méprisée mais
e, privilégiée mais souveraine-
malheureuse. On sait aussi com-
e interprétation plus rigoureuse
criptions a soulevé les passions
es, et combien, en effet, sont du-
rantes les restrictions de tout

genre qu'il a fallu imposer, pour que la
position de l'homme valide, vivant de
l'aumône publique, n'excitât pas l'envie
de l'ouvrier libre. Profondément attris-
tés à l'aspect d'une charité qui exaspère
ou démoralise ceux qui en sont l'objet,
des économistes en sont venus, non-seu-
lement à répudier une taxe des pauvres,
mais à contester le principe qui, assimi-
lant l'état à un père de famille, le rendrait
responsable de la subsistance de tous ses
enfants. Cependant celui qui ne trouve pas
dans le travail des moyens d'existence ne
saurait être privé d'un recours quelcon-
que ; et malheur à la société, si, oubliant
que le droit au travail est un corollaire
forcé du droit de propriété (voy.), elle
laissait à l'homme affamé la faculté
d'exercer lui-même ce recours ! Oui, l'é-
tat est responsable du bien-être physique
et moral de ses enfants laborieux ; seu-
lement il doit chercher, pour arriver à
son but, un mode moins inefficace que
celui de l'aumône.

Permis aux hommes à courte vue de
voir le mal dans l'inégalité des conditions,
dans une production excessive, dans une
population surabondante, dans l'emploi
des machines, dans l'absence des privi-
lèges politiques, dans l'affaiblissement du
principe religieux ; et de vouloir y remé-
dier par le régime de la communauté,
par des prohibitions industrielles, par la
culture à la béche, par le suffrage uni-
versel, le célibat ou les sermons. L'état
doit prendre la question de plus haut, et
au milieu de tous ces conseils contradic-
toires, chercher un *criterium* sûr. Son but
doit être d'augmenter autant que possi-
ble la somme des richesses nationales,
c'est-à-dire des choses utiles ou agréables,
et d'en faire jouir chacun selon son ap-
port ou, en cas d'incapacité, selon ses be-
soins rigoureux. Or, le problème de la
distribution étant nécessairement subor-
donné à celui de la production, et toutes
les parties prenantes ayant intérêt à ce que
leur budget soit gonflé, son premier soin
sera de rechercher les moyens à l'aide des-
quels on peut retirer d'une certaine étendue
de sol ou quantité de matières premières,
la plus forte somme de produits ;
d'utiliser au plus haut point les éléments
de la production qui consistent dans les

instruments de travail, sol et capital, et dans le travail lui-même, manuel et intellectuel. La grande culture, la concentration des capitaux, l'emploi des machines sont, jusqu'à présent, les moyens les plus efficaces pour arriver à ce but, et tous cependant sont l'objet d'attaques plus ou moins vives et malheureusement trop fondées.

La grande culture, disent ses adversaires, anéantit la classe la plus morale, la plus heureuse, la plus stable de la société; elle substitue au petit propriétaire, cultivant son champ avec amour, y trouvant un abri contre toutes les vicissitudes de la fortune, et prêt à le défendre contre toute attaque du dedans et du dehors, un industriel conduisant une entreprise à l'aide de prolétaires à la journée, ou de fermiers dont les travaux ne servent en dernière analyse qu'à faire hausser la rente du sol.

A la concentration des capitaux, à cette sorte de tactique impériale qui met la victoire du côté des masses, on reproche de paralyser les efforts de celui qui voudrait utiliser ses modestes épargnes et qui, succombant dans une lutte inégale, entraîne dans sa chute l'ouvrier qui le seconde; on prétend que cette *plutocratie* moderne, toujours envahissante, est plus intolérable que le joug de la féodalité nobiliaire; et que lorsqu'elle existe à côté d'un monopole dû à un système restrictif, elle force le consommateur à subir sa loi, le frustrer même du bon marché, unique dédommagement des maux d'une concurrence anarchique.

Mais c'est surtout à l'emploi des machines que le peuple, et quelquefois même des hommes de science attribuent une grande partie des souffrances qui accablent l'humanité; et ici c'est encore l'exemple de l'Angleterre qui sert d'exemple. Sans doute, dit-on, il paraît avantageux, *à priori*, d'ajouter aux forces productives de 24 millions d'hommes 600 millions de travailleurs qui ne connaissent ni faim, ni soif, ni fatigue, qui exécutent surtout l'ouvrage le plus monotone et le plus abrutissant, et dont le concours réduit d'une manière si notable le prix de la marchandise; mais

quelqu'abondantes que soient les marchandises, quelque faible que soit le prix, le prolétaire n'en meurt d'inanition au milieu de ce car il n'a que son travail en retour, et la valeur échangeable diminue de plus en plus. Appréhivé de son gagne-pain habituel, lui conseille de porter son travail ailleurs; mais vous ne savez donc rien de l'enquête parlementaire sur les fileurs à la main se résume à y a là 400,000 ouvriers dont la situation spéciale est anéantie et dont le besoin nulle part! Vous lui dites ses douleurs appartiennent à une époque de transition, et vous lui proposez l'expérience du passé, que chaque progrès mécanique aboutit à une diminution de travail plus considérable: t solution pour ceux qui doivent vivre de cette période! triste et mensonger car la science mécanique ne s'arrête pas et les maux qu'elle entraîne son seront éternels comme elle! Le progrès sur le travail manuel a une priorité telle, dit un grand industriel, si nous employons l'homme en proportion provisoirement.

Ce sont là des vérités trop évidentes pour être niées, d'une portée trop grande pour être dédaignées. Que la clôture à l'abandon de toutes les terres de la civilisation matérielle? produire le moins possible au plus bas prix? morceler la terre jusqu'à ce que les haies et clôtures absorbent la majeure partie de la surface? rendre inutile toute la terre qui ne se cultive? s'exposer à la détérioration des terres et aux catastrophes d'incendie toujours plus fréquentes, tout d'une exploitation inintelligente et barbare du domaine confié à l'homme? ou bien chercher à réunir les immenses avantages économiques et moraux de la petite propriété et ceux de la grande? ou à appliquer les avantages économiques de la grande propriété territoriale le système auquel nous devons tous les progrès qui honorent notre siècle? la dernière application l'emporte sur toutes celles qui l'ont précédée en ce quelle reposait sur

qu'elle présenterait aux sociétés-
gèges visible et palpable : au lieu
soumise aux chances de réussite
entreprise industrielle, dont les
sont toujours plus ou moins hy-
ques, ou de n'offrir que la garan-
ment morale du crédit public,
très stable, sans doute, dans les
états européens qui, acceptant la
té du passé, trouveraient ainsi
qu'impolitique d'en répudier
ge obéré, mais qui n'en disparais-
s moins le jour où ils ne vou-
l'accepter que sous bénéfice d'in-
; et où une génération pacifique
latrice, plus soigneuse de ses écus
son honneur, refuserait de payer
re à canon et les frais laissés à sa
par une génération dissipatrice et
e.

ce qui est de la concentration
itaux, vaut-il mieux prolonger,
s capitalistes, des luttes doulou-
dont l'issue ne saurait être incer-
se répandre en vaines doléances
la loi qui donne la victoire aux
ou en reconnaître la puissance
être à profit, sachant bien que
et plus forts que chacun, et que
se la plus minime porte des fruits
ts réunie à l'épargne commune?
te, ce principe commence à être
a, et son triomphe serait déjà as-
i la cupidité et la mauvaise foi n'en
t fait, dans quelques sociétés en
odite, un si coupable abus.

quant aux machines, s'agit-il au-
bain d'aligner des arguments pour
stre leur introduction? Nullement;
question-là, il aurait fallu la dé-
lorsque le premier homme eut
d'aider sa main débile d'un instru-
plus fort. Il s'agit bien plutôt de
lier les intérêts des travailleurs avec
ait accompli au berceau de l'huma-
, qui se reproduit et se reproduira
n et partout. Ceci se rattache à la
de partie du problème gouverne-
el, celui de la distribution, partie
me s'il en fût.

la vue de marchandises sans ache-
de travailleurs sans ouvrage, on a
es ans, que la production est ex-
e, les autres que la population est

surabondante (voy. MALTHUS). Cepen-
dant, ces travailleurs ayant besoin de
marchandises, ces marchandises besoin
de consommateurs, il est présumable que
ces deux suppositions, qui ne peuvent
être toutes deux vraies, sont également
erronées, et, qu'au lieu de supprimer un
des termes de l'équation, on doit viser à les
coordonner. D'un autre côté, s'il est vrai
de dire que la production ne peut être ex-
cessive tant qu'il reste des besoins à satis-
faire, ni la population surabondante aussi
longtemps que la terre suffit à la nourrir,
il n'en est pas moins vrai qu'il y a sur dif-
férents points un trop plein d'hommes ou
de choses.

Le prix du travail étant subordonné
au rapport entre l'offre et la demande, il
est évident que là où le travail surabonde
relativement au capital, sa valeur échan-
geable tend à diminuer, et à mesure que
celui dont le travail est l'unique res-
source se voit obligé de rétrécir la sphère
de ses jouissances, le manufacturier voit
réduire aussi le cercle des consumma-
teurs. Il est donc indispensable, ou d'aug-
menter la demande, ou de diminuer l'of-
fre de travail; et, bien qu'il vaille mieux
voir une faible population vivre dans
l'aisance, qu'une population serrée ré-
duite au plus strict nécessaire, on con-
viendra que, toutes choses étant égales,
on doit donner la préférence au premier
de ces moyens. Que s'il s'agissait seule-
ment de réduire l'offre de travail, les
moyens ne manqueraient jamais : la peste,
la guerre, la famine se chargent de cette
tâche, quoique le vide qu'elles créent se
comble avec une grande rapidité; à leur
défaut, une certaine contrainte morale
pourrait encore produire cet effet-là, si
ce moyen ne manquait pas son but, faute
d'une adoption universelle : il faudrait,
par exemple, que l'équilibre entre la
population et les moyens de subsistance
que le travailleur anglais cherche à éta-
blir en renonçant aux joies de la famille,
ne fût pas dérangé par l'invasion d'un
peuple voisin (voy. IRLANDE) dont la
misère est aussi insouciance que pro-
fonde, et qui s'abat à ses côtés comme
la nuée de sauterelles qui détruit les es-
pérances du labourer.

Reste donc à augmenter la demande

du travail, en facilitant l'écoulement de ses produits. Pour cela, le moyen le plus immédiat est d'accepter, en retour de ses propres produits, les produits d'autrui; car il est évident, pour tout le monde, que celui qui ne veut pas acheter ne peut pas vendre (*voy. ÉCHANGE*); puis de créer de nouveaux centres de consommation, soit en stimulant les desirs des peuplades sauvages et des populations esclaves rendues à la liberté, soit en transportant sur un terrain vierge le travail qui féconde et qui languit sans emploi sur un marché trop encombré.

Est-ce à dire que ces moyens, qu'il est urgent de mettre en œuvre, les seuls pour lesquels les esprits soient encore mûrs, suffiront toujours pour assurer à chacun le salaire de sa peine? Non; ce sont là des palliatifs puissants bien propres à modérer l'intensité du mal ou à en retarder le développement. Pour le guérir radicalement, pour en rendre le retour impossible, il faudrait que le travail fût organisé, que les nations fussent solidaires. *Voy. TRAVAIL. M. M.-EU.*

PAUPIÈRE (du latin *palpebra*), *voy. OËL.*

PAUSANIAS, général lacédémonien, fils de Cléombrote et neveu de Léonidas (*voy.*), fut placé à la tête du gouvernement, comme tuteur de son cousin Plistarque, fils de Léonidas, pendant l'absence du second roi. Lorsque Mardonius entra en Grèce, Pausanias marcha à sa rencontre à la tête de l'armée confédérée, trompa l'ennemi en feignant une retraite, et le battit complètement à Platée (*voy.*), l'an 479 avant J.-C. Il s'avança ensuite vers Thèbes, qui avait trahi la cause grecque, exigea qu'on remît entre ses mains les chefs du parti perse, et les fit exécuter. Mais ces succès le remplirent d'orgueil, et autant il s'était montré jusque-là doux et modéré, autant il s'aliéna les esprits par son arrogance. S'attribuant à lui seul la victoire de Platée, il consacra à Apollon, dans le temple de Delphes, un trépied avec une inscription qui attestait cette prétention. Son insolence s'accrut encore lorsque la flotte grecque eut délivré de la présence des Perses plusieurs villes de la Grèce, l'île de Chypre, et même

Byzance, la clef de l'Asie-Mineure. Tandis qu'Aristide et Cimon, qui commandaient sous lui, gagnaient tous deux leurs batailles par leur affabilité, Pausanias traitait les alliés et affectait de regarder les Spartiates comme les maîtres de la Grèce. Il fit plus encore, il entra en rapport avec Xercès, dans le but de s'emparer de l'autorité souveraine en Grèce, et lui rendit sans rançon plusieurs grands seigneurs perses qui avaient été faits prisonniers à Byzance. Il même par renoncer ouvertement aux mœurs de sa patrie pour adopter celles de l'Orient. Le mécontentement des alliés éclata hautement, et les Spartiates crurent devoir le rappeler. Mais il ne l'eut-on acquitté, eu égard à son âge et à ses services passés, qu'il retourna à Byzance sous prétexte d'assister à la fête de la Pâque. Forcé par les Athéniens de quitter la ville, il se retira à Colone, dans la Troade, et eut encore des intelligences avec les ennemis de la Grèce. Rappelé une seconde fois et mis en prison, il fut de nouveau rendu à la liberté sur la promesse de se présenter à la promessionation. Il reprit à l'instant ses négociations avec les Perses, après être venu, pour sa sûreté, avec le roi Artabaze, qu'il ferait mourir tous les messagers. Un esclave nommé Argée, qu'il avait chargé d'une lettre, contrefaisant des soupçons, l'ouvrit, et les troubles confirmés, il la remit aux éphores. Mais de se procurer une conviction complète, ces derniers lui ordonnèrent de se réfugier dans le temple de Neptune, près du cap Ténare, comme s'il craignait pour sa vie. Pausanias l'ayant appris, se précipita d'accourir. Il s'établit entre eux un dialogue qui dévoila sa trahison aux éphores cachés dans le temple. Ils retournèrent donc à Sparte bien résolus à le punir selon toute la rigueur des lois; mais Pausanias ayant été informé en chemin du sort qui le menaçait, se réfugia sous de la statue de Minerve Chalciakos. Il put cependant échapper à la vindicte des lois. Sa propre mère apporta la première pierre pour murer la porte du temple; d'autres l'imitèrent, et Pausanias mourut dans son asile consumé par la faim. On l'enterra devant le temple, et pour s'op-

on lui éleva deux statues de
C. L.

PAUSANIAS, antiquaire et géographe en Lydie (liv. V, ch. 13, de sa naissance et que les dévies. Nous savons seulement qu'il séjourna quelque temps à Athènes, visita toute la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Italie, l'Espagne et l'Égypte, les traditions locales et recueillit de précieux matériaux; qu'entraîné à Rome, et qu'il y mourut fort avancé. D'après une date qu'il lui-même (liv. V, ch. 1), nous savons qu'il y travailla à sa *Périples* description de la Grèce, l'an 110 C., sous Marc-Aurèle. Cette description est un voyage d'archéologue et d'antiquaire l'un des ouvrages les plus précieux de l'antiquité pour la topographie de la Grèce, l'histoire de ses époques et la description de ses monuments, ses peintures et de ses statues. Elle est une abondance et une lecture qui en rendent la lecture plus qu'instructive. Ce livre est dans l'encyclopédie des arts et des lettres nous ne l'avons pas, les trois volumes de l'antiquité hellénique seraient un grand service. Comme écrivain, Pausanias occupe un rang secondaire. Son style affecté de son style le rend plus encore le mauvais état de la 1^{re} édition de la *Ἑλλάδος*, toute grecque, a été donnée par Aldus, chez les Aldes, Venise, 1515; la dernière est celle de la traduction latine d'Amaseo, 1538, 5 vol. MM. Schubart et Goussier ont commencé une nouvelle édition des manuscrits de toutes les bibliothèques de l'Europe (Leipzig, t. I-III). La traduction française de Clavier avec regard, 1814-21, 6 vol. in-8°, Coray et Daunou ont prêté leur concours, est estimée et fort exacte, par ses notes et

F. D.

(mus.), voy. NOTATION.

PAUSILIPPE (MONT), aux environs de Naples (voy. T. XVIII, p. 355), célèbre par une grotte immense (*grotta di S. Lucia*), haute de 80 à 90 pieds,

large de 24 à 30, et longue de 1,000 pieds, que cette montagne recouvre, entre Naples et Pouzzoles. Éclairée par des lampes, elle est aussi animée que la voie publique la plus fréquentée. Sans doute cette grotte, sur laquelle on débitait déjà beaucoup de fables du temps de Strabon, avait d'abord été une carrière ouverte par la pioche des mineurs; elle s'étendit plus tard sous toute la montagne. Elle fut agrandie sous le règne d'Alfonse 1^{er}, de 1442 à 1458; puis on l'élargit, on haussa le pavé, et on pratiqua des puits dans la voûte pour y faire circuler l'air. La roche est solide: elle n'a jamais été ébranlée par les tremblements de terre. Au milieu, se trouve une chapelle dédiée à la Vierge; au-dessus, on voit les ruines d'un aqueduc et du prétendu tombeau de Virgile. Pour éviter de passer par la grotte, on a construit, en 1822, un chemin par Pausilippe. Ces travaux firent découvrir une autre grotte, qui est probablement la *crypta Pausilippa* des anciens, la même que Sénèque appelle *crypta Neapolitana*. C. L.

PAUVRES (TAXE DES), voy. PAUPÉRISME, MENDICITÉ, etc.

PAUVRES DE LYON, voy. VAUDOIS.

PAUVRETÉ (*paupertas*). Pris dans un sens absolu, ce mot exprime toute situation où les besoins excèdent les moyens d'y pourvoir. Il n'implique donc pas, comme les mots d'*indigence*, de *misère*, l'idée d'un dénûment complet, mais celle que produit l'insuffisance des ressources comparées aux nécessités. Le mot *pauperté* emporte donc un sens relatif; et il est rigoureusement juste de dire que tel homme est pauvre avec de fortes rentes, et tel autre riche avec un médiocre avoir, si, pour le premier, les charges surpassent de beaucoup le revenu, tandis que, pour le second, elles se trouvent fort en dessous. Il en est, à cet égard, des états comme des particuliers, et le gouvernement qui jouit du revenu le plus considérable est pauvre en réalité, si l'accroissement démesuré de sa dette, si l'excédant annuel et rapidement progressif de ses dépenses sur ses recettes doivent avoir la banqueroute pour résultat inévitable.

les Goths. En 476, Odoacre la détruisit de fond en comble, et, pendant cinq ans, il n'exigea aucun impôt des habitants afin de faciliter la reconstruction de la ville, qui fut nommée *Papia*. En 568, elle devint, sous Alboin, la capitale des rois lombards (voy.). Ils continuèrent à y résider jusqu'au règne de Didier, lequel fut fait prisonnier par Charlemagne dans le parc de la *Certosa* (Chartreuse), à une lieue de cette ville, où l'on admire l'église gothique de l'ancien couvent, décorée de beaucoup de chefs-d'œuvre des arts. En 961, Othon (voy.) le Grand, après avoir pillé Pavie, s'y fit couronner roi d'Italie. En 1004, la ville fut détruite par un incendie. En 1059, elle soutint de rudes guerres contre les Milanais. Plus tard, elle eut des maîtres de son choix, mais elle finit par appartenir aux ducs de Milan. Ce fut sous ses murs qu'eut lieu la fameuse bataille où François I^{er} (voy. ce nom et BATAILLE, T. III, p. 147) et Henri de Navarre furent faits prisonniers par le général des Impériaux, Lannoy; la colonne érigée dans la *Certosa*, en commémoration de ce fait, fut enlevée par l'armée française en 1795. En 1527, le général Lautrec (voy.) ramena les Français qui rasèrent Pavie; elle fut prise deux fois en 1528, et tomba enfin au pouvoir de l'Espagne. En 1707, elle fut encore une fois occupée par les Français. Réunie plus tard à la Sardaigne, elle fut cédée à l'Autriche, en 1736, ainsi que Milan, ville dont elle a depuis partagé le sort.

X.

PAVILLON. Les couleurs nationales, soit que, portées en tête de nos légions, elles deviennent le drapeau (voy.) qui les rallie, soit que, flottant à l'extrémité des mâts de nos vaisseaux, avec le nom plus particulier de *pavillon*, elles servent d'égide à notre marine et à notre commerce, ou qu'arborées aux palais des ambassades et aux maisons consulaires, elles fassent de ces demeures autant d'asiles sacrés; ces couleurs (voy.), disons-nous, sont l'image visible, le signe représentatif de la souveraineté de l'état, c'est le symbole de son indépendance.

On s'explique ainsi pourquoi les peuples veillent avec une sollicitude ombreuse à l'inviolabilité du pavillon, et pour-

quoi la faveur et la protection qu'accorde sont si étendues. Il va en effet que ce soit le point le plus tant du droit public maritime, toutes les circonstances où le peut se trouver engagé ont trait, moins directement, aux principes gissent la communauté des mers, merce et la navigation, la pêche, frage, la neutralité, la contreb guerre, le blocus et les prises (ces mots).

En examinant les droits ind restent aux peuples, sur certain après le partage du globe, on r que ce qui est d'un usage iné ou innocent est à tous : ainsi b considérées comme un domaine sur lequel s'établissent les voies munication qui relie l'une à l' limites des continents, et dont l mes se servent pour la navigatio che, etc., où ils trouvent enfin de refuge et d'abri pour leurs na mers ne peuvent être la proprié sonne, et même un privilège ex cette *chose commune* est une s attentatoire aux droits des nati

Ce principe est incontestable de l'Océan, de ce qu'on appelle *mer*, et des mers particulières oc vées. Dans les détroits, lorsqu'il de passage pour communiquer d à l'autre, si l'usage de celles-ci la communication doit l'être ég Mais une mer totalement enclav les terres d'une nation fait parti domaine et elle peut, à son gré terdire l'accès, si elle est suscep défenses des deux rives.

La mer qui baigne les côtes est censée en faire partie, de m les baies, détroits et ports; sa sâ cette propriété nécessaire; la me tenir lieu de rempart. Toutefois due de cette propriété n'est poi minée d'une manière uniforme fixe bien à trois lieues marines, u généralement, tout l'espace de m tée du canon est regardé comm du territoire.

Quand on dit que la mer e cela ne se rapporte qu'aux nati les-ci ont le droit d'y naviguer

en servir pour commercer des les plus éloignés ; mais de même des particuliers ; et pour établir cette sauvegarde de la nation dont ils font institué les pavillons et les r ; tout bâtiment naviguant garanties est traité comme

la fonction principale du pavillon est d'établir la nationalité, le pro-secution, et d'en assurer l'in-ter-c'est ce qu'on nomme com-munauté des pavillons. Le pavillon arboré le sien est hors de la fonction étrangère ; il a la jouis-sance exclusive de la place qu'il occupe dans la maison de l'équipage ; personne n'a le droit d'y mettre un mot, le lieu où il s'ar-rête provisoirement le domaine dont il porte les couleurs ; l'isolement où se trouve un bâtiment en mer, on est pénétré de l'établissement des principes les plus stricts sévères pour le garantir atteinte à sa liberté, à sa sû-reté, à sa faiblesse à cet égard ; des discussions et donne-ments arbitraires et à la jurispru-dence arbitraire. C'est ce que dé-terminent qu'éprouve la na-tion, sous le prétexte ex-cessif de conservation de la part des belligérantes. Voy. Neu-

ils ont encore d'autres usa-ges à indiquer si le bâtiment est de la flotte ou de la marine ; à marquer le rang de l'of-ficier commandant ; à communiquer les signaux maritimes, à indiquer si un navire est prêt à partir ; à faire, et c'est là un de leurs usages, au salut sur mer, à baisser son pavillon, à ti-re détermination de coups de canon mener les voiles.

En principe établi qu'un capi-taine fait usage d'un autre que celui qu'il est autorisé à utiliser ; et pour ob-tenir le pavillon, il est reçu

p. d. G. d. M. Tome XIX.

presque partout que les deux tiers de l'é-quipage doivent être de la nation qui dé-livre les patentes, et qu'on doit observer scrupuleusement les prescriptions con-tenues dans les divers règlements sur la marine. Moyennant ces formalités, on est protégé en cas de sinistre. C'est du moins actuellement la coutume, car naguère encore le pavillon ne préservait pas de l'exercice du droit odieux de *varech, de bris et de naufrage*, qui permettait de s'emparer d'un vaisseau naufragé et de son chargement. Aujourd'hui, si un na-vire est en péril ou a fait naufrage, c'est une obligation partout reconnue de lui prêter secours. Toutefois, le droit de re-cueillir les objets naufragés ou jetés à la mer subsiste, lorsque le propriétaire est inconnu : dans ce cas, le bâtiment est une *épave (voy.)* et appartient à qui la loi du pays l'adjudge, sous la réserve du délai d'un an laissé au propriétaire ou à l'as-sureur pour le réclamer.

Dans la nouvelle position que la bous-sole et la découverte de l'Amérique ont donnée au monde, ce sont principale-ment les relations commerciales qui de-viennent la source des rivalités entre les nations ; on a donc sollicité les gouverne-ments de stipuler dans leurs traités la li-berté et la sûreté du commerce pendant la guerre, mais la politique s'est jusqu'ici refusée à ces conclusions des publicistes. Cependant, quoique l'on puisse penser de cette mesure salutaire entre les na-tions belligérantes, du moins est-il cer-tain que les nations neutres doivent con-tinuer à jouir des avantages de la paix. Sous ce régime, le droit le plus impor-tant, le plus précieux des neutres est celui de conduire leur propre pavillon, au milieu des flottes belligérantes, dans toutes les mers, dans tous les ports et dans toute ville maritime qui n'est ni blo-quée, ni formellement assiégée, sans que leur commerce et leur navigation soient aucunement troublés. Néanmoins, les puissances en guerre doivent être autori-sées à prévenir et à surveiller les fraudes d'une neutralité feinte. Ce serait ici le lieu d'examiner jusqu'où s'étendent l'im-munité du pavillon des neutres et le res-pect dû à leurs propriétés, c'est-à-dire jusqu'à quel point le pavillon couvre la

tionale, comme étranger, et le fit arrêter. Ce fut alors qu'il écrivit, contre l'athéisme, son livre de *L'âge de la raison*. Après 14 mois de captivité, Payne fut remis en liberté à la réquisition du gouvernement américain, et reprit son siège à la Convention. Lorsqu'elle se sépara, en 1795, il rentra dans la vie privée, s'occupant de recherches statistiques pour son livre sur la *Décadence des finances de l'Angleterre* qu'il publia en 1796. Mais comme il n'obtint pas l'influence qu'il ambitionnait, il retourna, en 1802, en Amérique, où il mourut le 8 juin 1809. C. L.

PAYS (du latin *pagus*, village), région, contrée. La description des pays dont l'ensemble forme la terre, ou d'un pays en particulier, s'appelle la *géographie* (voy.). Aucun n'a pour nous un aussi haut intérêt que le *pays natal*, la *patrie* (voy. ce mot et NOSTALGIE, etc.), que toutefois l'homme d'un esprit un peu élevé ne voit pas seulement dans les plus proches alentours du clocher de sa commune, tandis que, dans la langue du peuple, *mon pays* veut dire presque toujours *mon village*. Dans cette langue, un *pays*, une *payse*, sont des habitants du même village. Organisé dans l'intérêt d'une société politique, un pays prend la dénomination d'*état* (voy.), qu'on réserve toutefois le plus souvent pour les pays civilisés d'Europe et d'Amérique. L'ensemble des citoyens forme la *nation* (voy.), qui, elle-même, est souvent désignée sous le nom de pays, par exemple dans ces phrases : *Mon pays me jugera* ; *J'en appelle au pays*. Anciennement, en France, on nommait *pays d'États*, les provinces où les impositions étaient consenties et réparties par l'assemblée des États (voy. ce nom) ; les *pays d'élection* étaient les généralités qui ne jouissaient pas des mêmes franchises, mais où des élections étaient établies ; les provinces où l'on suivait une coutume (voy. particulière et locale, se disaient *pays coutumiers* ; les *pays de droit écrit* suivaient le droit romain (voy. COUË). — Pour le *pays de Cécagne*, voy. СОСАНЬ. S.

PAYSAGE, en peinture, se dit d'un tableau qui reproduit un aspect de la campagne. Tous les trésors de la nature

et de l'art sont du domaine de qui se compose de deux différences : le style *héroïque* ou le style *pastoral* ou *champêtre*. Les grands maîtres ont tiré d'agrès de la fusion des deux styles.

Le paysage, au reste, des connaissances aussi variées et d'ailleurs non moins minutieuse autre genre de peinture. Les études du *paysagiste* doivent porter sur le choix du site et du temps : tel site s'accorde à un effet de jour ; tel autre exerce plus efficacement la nuit ; le ciel, qu'on voit au reste du tableau, est vu sous les différents aspects du matin du soleil, du midi et du soleil. Les nuages eux-mêmes subissent des transformations subordonnées au premier choix du temps et du lieu. Le dur, accompagné d'oblique, demande aussi de sévérités ; sa couleur varie à l'infinité, dont elle est émaillée, leurs nuances avec les siennes. Rubens (voy.) comme le peintre de verdure, et chaque prairie offre des modifications autant de modèles à suivre. Les rochers et les terrains exigent un paysage exigent encore une attention : c'est de leur disposition les différentes parties du tableau naissent les principaux effets de clair-obscur. Une grande couleur préside également à leur emplacement. Les plantes sont les parties qui exercent le plus la patience de l'artiste ; outre les connaissances que leurs détails exigent, demandent encore une touché délicate. Les eaux, dont le coloris varie avec tous les objets qui sont ou qui s'y reflètent, ne sont pas des moindres difficultés du genre quand le paysagiste aura fait un choix particulière des lointains, des plans et des fuites habilement dans le fond du tableau, il ne plus qu'à rendre son paysage l'heureux choix de quelques figures ou d'animaux, et par l'a-

d'une fabrique, d'un tombeau, d'une chaumière, avec ses

direction de la peinture des paysages donc bien des qualités. Chaque pays compte des artistes célèbres dans son genre, mais aucune n'a pu balancer la réputation des peintres flamands; et en dernière école a été merveilleusement servie par la nature du pays où acquiescent une si incontestable réputation. Cette contrée n'est-elle pas en Europe pour la variété de ses sites rustiques et l'heureux mélange de ses eaux transparentes, de ses montagnes, de ses troupeaux, de ses ports, de ses navires, de ses manufactures, etc.? L'Italie a progressé par les grands maîtres dans l'art du paysage, où le choix d'un sujet est à la fable ou à l'histoire s'harmonise bien avec l'aspect idéal de ses montagnes, de ses torrents, de ses collines, de ses vallons fertiles, de ses temples, de ses ruines. La France et l'Allemagne par leur position mixte entre l'Italie et l'Allemagne, ont participé aux avantages des deux écoles; mais chez nous, l'imagination à presque partout fait place à l'imitation, à moins qu'elle n'emploie de deux grands maîtres, Lorrain et le Poussin (voy. ces noms) ne soient allés puiser aux sources d'inspiration.

Les découvertes faites dans les débris de l'antiquité attestent que les anciens ont cultivé l'art du paysage. Mais après avoir perdu ses traces pendant une longue suite d'années, ce n'est qu'à la fin du dix-huitième siècle de notre ère que nous voyons recommencer les premières tentatives pour faire revivre ce genre attrayant. Mazzioni fut le premier à marcher; et après lui viennent Rubens dont le style spécial, dans le paysage noir tient pour ainsi dire lieu de caractère, et se caractérise par la manière antique. Le nouveau genre commence au dix-huitième siècle avec Filippo d'Angelo, dit le Napolitain, célèbre par ses figures, et se continue avec Salvator Rosa (voy.), Taddeo Turchetti, Lorenzo Martelli, Francesco Solimena, Joseph Zais, etc.

Plus récemment on revoue les divers genres du paysage qui ont produit

tant de grands artistes, en commençant par l'Italie, ce berceau de tous les arts. La plus célèbre de toutes, l'école siennoise, s'enorgueillit de Matteo di Sienne, de Giovanni Fiammingo, de Paolo, etc. A Rome ont brillé successivement Giambattista Viola, Bartolomeo Torregiani, Crescenzo di Onofrio, Grimaldi, Ercolo Ercolanetti, Giaccinoli, Salvator Rosa et par-dessus tous Claude Lorraine, dit le Lorrain, et Nicolas Poussin, tous deux Français, mais que leurs études rattachent pour ainsi dire à l'école romaine. Le premier, au coloris tour à tour chaud et vaporeux, au pinceau vrai et brillant, a peint tous les effets possibles de lumière. Le second, pour le paysage héroïque, restera toujours sans rival. Philosophe et poète, il ennoblit par la pensée et l'expression les beautés champêtres qu'il retrace sur la toile. Voy. aussi DUCHATEL, pour G. Poussin, dit le Gaspre.

L'école vénitienne a produit Henri de Bles, Bartolomeo Calomato, Formentini, Marc Ricci, etc.; l'école lombarde, les deux Bassi, Benini, etc.; l'école milanaise, Fabio Ceruti, Perugini, etc.; l'école bolonaise, Possenti, Loto ou Lotti, Veralli, Monticelli, Avellino, Zola, Gregori, etc.; l'école génoise, Scorza, Travi, Soprani, Micone dit le Zoppo, Ratti, etc.; l'école piémontaise enfin, Meyer ou Meyerle, Foco, etc.

L'école flamande et hollandaise, bien supérieure pour le genre pastoral ou champêtre, compte aussi un grand nombre de noms célèbres; nous nous contenterons de citer les principaux d'entre eux, qui figurent à peu près tous dans notre ouvrage, à la place que leur assigne l'alphabet. Ce sont : Pierre Breughel, surnommé le Drôle, à cause de son genre de composition; Jean Jordaens; Rubens; Jean Breughel, dit Breughel de Velours; Jean Van Goyen, les trois Wouvermans, P. et G. de Witte, les Téniers, Van Ostade, Berghem, Terburck; Wynants de Harlem, qui excellait dans l'art de peindre une forêt ou des terrains privés de la lumière du soleil; Frédéric Moucheron; Ant.-Fr. Van der Meulen, célèbre en France, où l'attira la protection de Colbert; Carle Dujardin; Paul Potter, inimitable dans l'art de peindre

dre les animaux qui peuplent un paysage; Jacob Ruissdaël, génie fort et vigoureux, qui se plaisait à reproduire des groupes de chênes projetant leur ombre sur la terre; Adrien Van den Velde, élève de Wynants, qui ornait les tableaux de son maître de figures et d'animaux; Ph. Roos, F. Guillaume Van Mieris, Metz, Hobbema, Gérard Dow, Jean Miel, Paul et Simon de Vos; Jean Willis, le maître de Berghem; Charles Breydel, etc.

L'école espagnole a produit aussi, dans ce genre, quelques bons peintres, parmi lesquels nous citerons: Ant. Mohedano, Don Diègue Vélasquez de Silva, Ant. del Castillo, Ant. Garcia Reynoso, Ign. de Wiarte, B. Vincente, L. Montero, Alonzo del Barco, etc.

L'école française compte enfin parmi ses plus célèbres paysagistes, outre Claude Lorrain, Nicolas Poussin, et Gaspard Dughet, dit Poussin, dont nous avons déjà parlé, Jacques Stella, de Lyon; Laurent de La Hire; Alphonse Dufresnoy; Sebastien Bourdon, qui excellait dans la reproduction de la solitude et des plus affreux rochers; Jacques Courtois, dit le Bourguignon; Jacques Rousseau, de Paris; Joseph Parrocel, François Sylvestre; François Desportes, dont le pinceau avait embelli les châteaux royaux de Marly, Meudon, Compiègne, Fontainebleau, Choisy-le-Roi, les Gobelins, le Palais-Royal, etc.; Nicolas de Largillière, Bertin, César Vauloo, Bourgeois; Joseph Vernet, qui a peint de beaux clairs de lune, etc. De nos jours, les paysages qui ont le plus fixé l'attention dans nos expositions annuelles sont ceux de M. Calame de Genève, où la nature est prise sur le fait pour ainsi dire, et semble avoir pu se passer de l'art infini avec lequel elle est reproduite. D. A. D.

PAYSAN. Ce nom, dérivé du latin *paganus*, désigne en général l'habitant des campagnes, qui s'occupe le plus ordinairement de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux. Cette classe, qui est la plus nombreuse, constitue la plus large base de l'état, à qui elle fournit la majeure partie des soldats et une portion considérable des revenus dont il a besoin. Autrefois les paysans supportaient des charges beaucoup plus grandes: ils étaient soumis

à la taille, aux corvées, à la dime (mots), etc., si même ils n'étaient lément réduits en servage 207.0 COLONAT. Dans les pays où la n'a pas été dépouillée de ses pr les paysans en sont séparés par l geoisie et le clergé qui, en ce q cerne les degrés inférieurs, se re partie dans leur sein. Quelle l'origine du vasselage des culti c'était un abus de la force, cou la justice et au droit naturel qu ment pour tous la liberté indivi réclament pour le paysan, non- la libre possession de la terre q tive, mais encore la faculté de en paix et sans conditions trop or En France, le nom de paysans es donné à tous les citoyens qui, ret des villages, s'occupent de trava pêtres; mais il est loin d'avoir son ancienne signification, car le portent sont la plupart propri jouissent de l'égalité que la Char à tous les Français. Les paysans core généralement serfs en Rus Pologne, comme ils l'étaient at une partie de l'Allemagne avant mancement de ce siècle, et co l'étaient au moyen-âge a peu p toute l'Europe septentrionale". gleterre et en Allemagne, on tr jourd'hui des paysans non-seule ches (ce que sont aussi quelquel un haut degré, les serfs ou russes), mais indépendants, fiers dus, éclairés, amis de l'instru attentifs au progrès de la civilisat pendant, dans le premier de ces concentration excessive des bies qui tend même à augmenter, pr triste contraste de misère et d opulence; et dans le second, droits ne sont pas encore assuré classe; néanmoins celui de libe sion ne tardera pas, quelque obs l'on y mette, à être généraleme clamé presque partout. Dans le constitutions d'États, les paysans comme les autres citoyens a la ri tation nationale. On sait quel rôle dans le storthing de Norvège, où

(*) Voir entre autres le tableau qu Scott dans *Travels*, etc.

autre, à côté d'une foule de res, le royaume possède une canaux qui le coupent dans is, et procurent de grandes omunication. On y voyage sds bateaux appelés *trek-ès* par des chevaux. Le canal Hollande, d'Amsterdam au iné en 1825, et long de 30 a coûté plus de 12 millions n est le plus considérable. ité des voies de navigation pêche la Hollande de con- récemment des chemins de cipaux lacs salés du pays sont *larlem*, dont on a entrepris nent, en barrant le bras de int au grand et bizarre golfe e *vooy.*, de 57 milles carrés t le *Biesbosch*, entre Dor- truydenberg, vaste réservoir r la Merwe (*vooy. Muzse*). e Dollart déjà cité, tous ces doivent leur formation à des e la mer, qui, ayant à plu- es renversé ses digues avec nglouti des cantons entiers is et florissants. Le niveau dans beaucoup de districts st en effet plus bas que celui osine, qu'il a fallu contenir le digues gigantesques, d'un trêmement dispendieux (*vooy.* ulement à partir du Texel, a nature a garanti le rivage g rempart de dunes de 30 à teur (*vooy. T. XIV, p. 151*). offre des terrains en partie en partie tourbeux et maré- raversés, notamment dans la e larges bandes sablonneuses. ue sans effet nuisible sur la x qui sont habitués à y vivre, os malsain pour les étrangers ricts bas, où la proximité de s amas d'eaux stagnantes le iquement de vapeurs, et it un climat très variable. artout cultivé avec un soin re, produit du blé en quan- suffisante pour la consom- ays; de la garance, du tabac, outes les plantes potagères, nommées qu'on expédie au

loin (*vooy. HARLEM*). On ne récolte du vin que dans le Luxembourg, pays d'ail- leurs montagnoux et forestier. Les Pays- Bas sont riches en gras pâturages, et l'on voit tapissés de prairies superbes les *polders*, terrains fertiles, qu'un labueur opiniâtre a conquis sur les lacs et les marécages. On y nourrit de magnifiques troupeaux de gros bétail, dont le lait converti en beurre ou en fromage (*vooy.*) forme une branche de commerce très im- portante. L'élevé des moutons est consi- dérable, ainsi que celle des porcs. La race des chevaux de la Frise est renommée pour sa taille et pour sa force. Les dunes servent de refuge à d'innombrables lapins sauvages et la volaille n'est pas moins abondante. L'éducation des abeilles est d'un excellent rapport dans les landes des provinces de Gueldre et d'Utrecht. La pêche marine, notamment celle du ha- reng, est une ressource capitale. Le règne minéral n'offre pas d'autre production que la tourbe, répandue en gisements immen- ses dans les provinces septentrionales.

Voici, d'après le dernier recensement officiel, l'état de la population du royaume au 1^{er} janvier 1840 : total (à l'ex- ception seulement des équipages de la flotte), 2,860,450 âmes, formant 575,542 familles, et occupant 444,778 maisons. C'étaient 1,460,942 mâles et 1,459,508 du sexe féminin ; et, eu égard à la reli- gion, 1,704,275 protestants, 1,100,616 catholiques, 52,245 juifs, et 3,314 indi- vidus de religion incertaine. Cette popu- lation était répartie de la manière sui- vante sur les différentes provinces, dont nous ferons en même temps connaître l'étendue calculée en hectares :

	hectares.	habitans.
Brabant septentrional.	511,673	378,437
Gueldre	593,632	345,782
Nord-Hollande.....	247,996	443,334
Hollande méridionale.	303,617	328,020
Zélande.....	173,732	151,358
Utrecht	138,541	145,132
Frise	327,311	227,859
Over-Yssel.....	333,929	197,694
Groeningue.....	233,178	175,651
Drenthe.....	266,271	72,484
	<hr/>	
	3,129,920	2,663,731
Limbourg	200,000	196,719
	<hr/>	
	3,329,920	2,860,450

exposé, en 12 articles, de leurs réclamations, auxquelles ils demandaient que l'on fit droit immédiatement, et en faveur desquels ils citaient des passages de la Bible. Leurs principales réclamations étaient : 1° le droit de choisir librement leurs pasteurs; 2° celui de ne payer la dime que pour l'entretien de ces pasteurs; 3° l'abolition du servage; 4° la suppression du droit de chasse et de pêche réservé exclusivement au roi et à la noblesse; 5° une répartition plus équitable et moins arbitraire des impôts, etc. Le pasteur, Jean Heuglin, de Lindau, fut injustement accusé d'avoir rédigé ces 12 art., et brûlé comme partisan de la réformation. Malgré les assurances de l'évêque, les paysans, doutant de sa sincérité, prirent les armes. Alors ce prélat réclama l'appui de la bourgeoisie qui embrassa la cause des paysans, il convoqua inutilement une diète; il crut intimider les factieux en faisant exécuter un de leurs chefs, et ne parvint qu'à les exaspérer davantage; enfin, à Pâques (1525), les paysans marchèrent en armes contre Würtzbourg, et l'évêque se vit obligé de prendre la fuite. Les révoltés parcoururent alors toute la Franconie : les couvents, les châteaux et tous les lieux où ils rencontrèrent quelque résistance devinrent le théâtre du pillage, du meurtre et enfin de l'incendie. La ville de Würtzbourg dut leur ouvrir ses portes, mais ils ne purent s'emparer de la place de Marienberg, quoiqu'ils se fussent servis contre elle de grosse artillerie; ils levèrent le siège et continuèrent leur marche; enfin, ils furent vaincus à Kœnigshofen et à Sulzdorf par des troupes envoyées à leur rencontre. Dans ces deux batailles, ils perdirent 9,000 hommes, et comme on les accusait d'avoir juré de ne point faire de quartier, tous les prisonniers qu'on leur avait faits furent passés au fil de l'épée. L'évêque de Würtzbourg rentra dans la ville le 8 juin 1525 : 189 châteaux et forteresses et 26 couvents avaient été soit démolis, soit incendiés pendant ces troubles, où périrent environ 12,000 hommes. Presqu'à la même époque, les paysans de la Lorraine, du Brisgau et du Haut-Rhin prirent aussi les armes; mais partout leurs entreprises furent

promptement réprimées. Les Souabes et de la Franconie plus de 50,000 hommes aux dépens desquels qu'ils atteignissent leur but, les impôts qui les écrasaient, loin d'être diminués, furent augmentés en droits. L'insurrection qui éclata en Saxe et en Thuringe, et dont Mûnzer fut le principal agent, se rapprocha de près celles de la Souabe et de la Franconie, nous en avons parlé ailleurs. — *ANABAPTISTES.* — Voir Sartorius, *Voir Sartorius d'une histoire de la guerre de 1525 en Allemagne*, Berlin, 1795; Matérin, *pour l'Histoire des Paysans*, Heilbronn, 1845; Hardt, *Histoire de la guerre de 1525 en Allemagne*, l'an 1525, Leipsic, 2 vol.

PAYS-BAS. C'est la *Niederland*, nom qu'on donne à la partie du Nord, suivant une acception géographique qu'elle n'est aujourd'hui que régionale intermédiaire entre la Hollande septentrionale et l'Allemagne, et qui s'étendait même à la partie de la Flandre et de la France depuis Louis XIV. Anciennement le royaume des Pays-Bas, division politique du territoire qui est aujourd'hui appelé Hollande, notable des parties qui le composent, est réduit à la moitié septentrionale de 18 provinces qu'il embrassait avant la révolution de 1830.

I. Géographie et statistique. Le royaume des Pays-Bas, non compris le duché de Brabant, a pour limites, à l'est, la province hanovrienne de Frise et la monarchie prussienne de la Belgique; le reste, à l'ouest, est baigné par la mer du Nord. Le sol, notamment dans la partie sud du pays, où s'épanche le Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, est très bas et parfaitement unifié. Le nom de Pays-Bas, sous les noms de ces fleuves, est l'art. HOLLANDE, la description multiple de leurs eaux, et des embranchements de leurs embouchures. La Moselle borde la frontière

autre, à côté d'une foule de rias, le royaume possède une canaux qui le coupent dans s, et procurent de grandes omunication. On y voyage rds bateaux appelés *trek- ts* par des chevaux. Le canal Hollande, d'Amsterdam au iné en 1825, et long de 30 a coûté plus de 12 millions n est le plus considérable. cité des voies de navigation péché la Hollande de con- réemment des chemins de cipaux lacs salés du pays sont *Iarlem*, dont on a entrepris ent, en barrant le bras de int au grand et bizarre golfe ie (*voy.*), de 57 milles carrés t le *Biesbosch*, entre Dor- truydenberg, vaste réservoir r la Merwe (*voy. MZUSE*). Dollart déjà cité, tous ces doivent leur formation à des e la mer, qui, ayant à plu- es renversé ses digues avec nglouti des cantons entiers s et florissants. Le niveau dans beaucoup de districts st en effet plus bas que celui isine, qu'il a fallu contenir le digues gigantesques, d'un trêmement dispendieux (*voy. ulement à partir du Texel*, a nature a garanti le rivage g rempart de dunes de 30 à teur (*voy. T. XIV, p. 151*). offre des terrains en partie en partie tourbeux et maré- raversés, notamment dans la e larges bandes sablonneuses. ue sans effet nuisible sur la x qui sont habitués à y vivre, ns malsain pour les étrangers ricts bas, où la proximité de s amas d'eaux stagnantes le équement de vapeurs, et it un climat très variable. artout cultivé avec un soin re, produit du blé en quan- suffisante pour la consom- ys; de la garance, du tabac, outes les plantes potagères, nommées qu'on expédie au

loin (*voy. HARLEM*). On ne récolte du vin que dans le Luxembourg, pays d'ail- leurs montagneux et forestier. Les Pays- Bas sont riches en gras pâturages, et l'on voit tapissés de prairies superbes les *polders*, terrains fertiles, qu'un labueur opiniâtre a conquis sur les lacs et les marécages. On y nourrit de magnifiques troupeaux de gros bétail, dont le lait converti en beurre ou en fromage (*voy.*) forme une branche de commerce très im- portante. L'éleve des moutons est consi- dérable, ainsi que celle des porcs. La race des chevaux de la Frise est renommée pour sa taille et pour sa force. Les dunes servent de refuge à d'innombrables lapins sauvages et la volaille n'est pas moins abondante. L'éducation des abeilles est d'un excellent rapport dans les landes des provinces de Gueldre et d'Utrecht. La pêche marine, notamment celle du ha- reng, est une ressource capitale. Le règne minéral n'offre pas d'autre production que la tourbe, répandue en gisements immen- ses dans les provinces septentrionales.

Voici, d'après le dernier recensement officiel, l'état de la population du royaume au 1^{er} janvier 1840 : total (à l'ex- ception seulement des équipages de la flotte), 2,860,450 âmes, formant 575,542 familles, et occupant 444,778 maisons. C'étaient 1,460,942 mâles et 1,459,508 du sexe féminin ; et, eu égard à la reli- gion, 1,704,275 protestants, 1,100,616 catholiques, 52,245 juifs, et 3,314 indivi- dus de religion incertaine. Cette popu- lation était répartie de la manière sui- vante sur les différentes provinces, dont nous ferons en même temps connaître l'étendue calculée en hectares :

	hectares.	habitants.
Brabant septentrional.	511,673	378,437
Gueldre.....	593,632	345,762
Nord-Hollande.....	247,995	443,334
Hollande méridionale.	303,617	526,020
Zélande.....	173,732	151,358
Utrecht.....	138,562	145,132
Frise.....	327,333	227,859
Over-Yssel.....	333,929	197,694
Groeningue.....	233,176	175,651
Drenthe.....	266,271	72,484
	<hr/>	<hr/>
	3,129,920	2,663,731
Limbourg.....	200,000	196,719
	<hr/>	<hr/>
	3,329,920	2,860,450

exposé, en 12 articles, de leurs réclamations, auxquelles ils demandaient que l'on fit droit immédiatement, et en faveur desquels ils citaient des passages de la Bible. Leurs principales réclamations étaient : 1° le droit de choisir librement leurs pasteurs; 2° celui de ne payer la dîme que pour l'entretien de ces pasteurs; 3° l'abolition du servage; 4° la suppression du droit de chasse et de pêche réservé exclusivement au roi et à la noblesse; 5° une répartition plus équitable et moins arbitraire des impôts, etc. Le pasteur, Jean Heuglin, de Lindau, fut injustement accusé d'avoir rédigé ces 12 art., et brûlé comme partisan de la réformation. Malgré les assurances de l'évêque, les paysans, doutant de sa sincérité, prirent les armes. Alors ce prélat réclama l'appui de la bourgeoisie qui embrassa la cause des paysans, il convoqua inutilement une diète; il crut intimider les factieux en faisant exécuter un de leurs chefs, et ne parvint qu'à les exaspérer davantage; enfin, à Pâques (1525), les paysans marchèrent en armes contre Würtzbourg, et l'évêque se vit obligé de prendre la fuite. Les révoltés parcoururent alors toute la Franconie: les couvents, les châteaux et tous les lieux où ils rencontrèrent quelque résistance devinrent le théâtre du pillage, du meurtre et enfin de l'incendie. La ville de Würtzbourg dut leur ouvrir ses portes, mais ils ne purent s'emparer de la place de Marienberg, quoiqu'ils se fussent servis contre elle de grosse artillerie; ils levèrent le siège et continuèrent leur marche; enfin, ils furent vaincus à Kœnigshofen et à Sulzdorf par des troupes envoyées à leur rencontre. Dans ces deux batailles, ils perdirent 9,000 hommes, et comme on les accusait d'avoir juré de ne point faire de quartier, tous les prisonniers qu'on leur avait faits furent passés au fil de l'épée. L'évêque de Würtzbourg rentra dans la ville le 8 juin 1525: 189 châteaux et forteresses et 26 couvents avaient été soit démolis, soit incendiés pendant ces troubles, où périrent environ 12,000 hommes. Presqu'à la même époque, les paysans de la Lorraine, du Brisgau et du Haut-Rhin prirent aussi les armes; mais partout leurs entreprises furent

promptement réprimées. Les
la Souabe et de la Franconie
plus de 50,000 hommes aux pu
qu'ils atteignissent leur but, t
pôts qui les écrasient, loin d'
nués, furent augmentés en qu
droits. L'insurrection qui et
Saxe et en Thuringe, et dou
Münzer fut le principal agent
de près celles de la Souab
Franconie, nous en avons pa
ANABAPTISTES. — Voir Sart
d'une histoire de la guerre de
en Allemagne, Berlin, 1795
Matériaux pour l'Histoire de
des Paysans, Heilbronn, 181
hardt, Histoire de la guerre d
en Allemagne, l'an 1525, Le
2 vol.

PAYS-BAS. C'est la tra
Nederland, nom qu'on don
à raison de la situation ba
dans la partie que baigne
Nord, suivant une accep
rale qu'elle n'est aujourd'hui
région intermédiaire entre la l
tentrionale et l'Allemagne, c
à la Hollande et à la Belgiq
siècle, il s'étendait même à
à la partie de la Flandre r
France depuis Louis XIV. Ac
le royaume des Pays-Bas, da
tion purement politique du
gairement appelé Hollande,
notable des parties qui le c
est réduit à la moitié septent
18 provinces qu'il embrassa
révolution de 1830.

I. *Géographie et statistique*
me des Pays-Bas, non compris
bourg, a pour limites, à l'est,
Dollart, la province hanovrie
Frise et la monarchie prussien
la Belgique; le reste, à l'ouest
est baigné par la mer du Nor
lemagne. Le sol, notamment c
tie sud du pays, où s'épanche
du Rhin, de la Meuse et de l'
très bas et parfaitement uni.
vera, sous les noms de ces f
l'art. HOLLANDE, la description
multiple de leurs eaux, et des
embranchements de leurs em
La Moselle borde la frontière

En outre, à côté d'une foule de rivières, le royaume possède une multitude de canaux qui le coupent dans tous les sens, et procurent de grandes facilités de communication. On y voyage sur de grands bateaux appelés *trek-schuiten*, tirés par des chevaux. Le canal d'Amsterdam au Rhin, terminé en 1825, et long de 30 lieues, a coûté plus de 12 millions de florins, et est le plus considérable. L'insécurité des voies de navigation a empêché la Hollande de construire récemment des chemins de fer. Les principaux lacs salés du pays sont le *Harlem*, dont on a entrepris de dessécher, en barrant le bras qui se joint au grand et bizarre golfe de *Waddenzee* (voy.), de 57 milles carrés, et le *Biesbosch*, entre *Dordrecht* et *Den Helder*, vaste réservoir par la *Merwe* (voy. MEUSE).

Le Dollart déjà cité, tous ces lacs doivent leur formation à des dépôts de la mer, qui, ayant à plusieurs reprises renversé ses digues avec l'engouffrement des cantons entiers, ont été remplis et florissants. Le niveau de la mer, dans beaucoup de districts, est en effet plus bas que celui de la mer voisine, qu'il a fallu contenir par des digues gigantesques, d'un coût extrêmement dispendieux (voy. TEXEL). Seulement à partir du *Texel*, la nature a garanti le rivage par un long rempart de dunes de 30 à 50 toises de hauteur (voy. T. XIV, p. 151). Le sol offre des terrains en partie secs, en partie tourbeux et marécageux, traversés, notamment dans la partie septentrionale, de larges bandes sablonneuses, qui ont quelquefois sans effet nuisible sur les cultures, mais qui sont habituellement ceux qui sont habitués à y vivre, et qui sont malsains pour les étrangers dans les districts bas, où la proximité de la mer et les amas d'eaux stagnantes le font fréquemment de vapeurs, et donnent un climat très variable. Le sol, partout cultivé avec un soin particulier, produit du blé en quantité suffisante pour la consommation du pays; de la garance, du tabac, et toutes les plantes potagères, renommées qu'on expédie au

loin (voy. HARLEM). On ne récolte du vin que dans le Luxembourg, pays d'ailleurs montagneux et forestier. Les Pays-Bas sont riches en gras pâturages, et l'on voit tapissés de prairies superbes les *polders*, terrains fertiles, qu'un laboureur opiniâtre a conquis sur les lacs et les marécages. On y nourrit de magnifiques troupeaux de gros bétail, dont le lait converti en beurre ou en fromage (voy.) forme une branche de commerce très importante. L'élevage des moutons est considérable, ainsi que celle des porcs. La race des chevaux de la Frise est renommée pour sa taille et pour sa force. Les dunes servent de refuge à d'innombrables lapins sauvages et la volaille n'est pas moins abondante. L'éducation des abeilles est d'un excellent rapport dans les landes des provinces de Gueldre et d'Utrecht. La pêche marine, notamment celle du hareng, est une ressource capitale. Le règne minéral n'offre pas d'autre production que la tourbe, répandue en gisements immenses dans les provinces septentrionales.

Voici, d'après le dernier recensement officiel, l'état de la population du royaume au 1^{er} janvier 1840 : total (à l'exception seulement des équipages de la flotte), 2,860,450 âmes, formant 575,542 familles, et occupant 444,778 maisons. C'étaient 1,460,942 mâles et 1,459,508 du sexe féminin ; et, eu égard à la religion, 1,704,275 protestants, 1,100,616 catholiques, 52,245 juifs, et 3,314 individus de religion incertaine. Cette population était répartie de la manière suivante sur les différentes provinces, dont nous ferons en même temps connaître l'étendue calculée en hectares :

	hectares.	habitants.
Brabant septentrional.	511,673	378,437
Gueldre.....	593,632	345,762
Nord-Hollande.....	247,995	443,334
Hollande méridionale.	303,617	526,020
Zélande.....	173,732	151,358
Utrecht.....	138,562	145,132
Frise.....	327,333	227,859
Over-Yssel.....	333,929	197,694
Groeningue.....	233,176	175,651
Drenthe.....	266,271	72,484
	<hr/>	<hr/>
	3,129,920	2,663,731
Limbourg.....	200,000	196,719
	<hr/>	<hr/>
	3,329,920	2,860,450

En milles carr. géogr., cette superficie fait, avec le Limbourg, 605, et, sans ce duché, 569.

Nous mettons le Limbourg* à part, parce que la portion qui en est restée aux Pays-Bas, sauf la forteresse de Maëstricht, ne fait plus partie directe du royaume, mais a été incorporée, à titre de duché, à la Confédération germanique, à laquelle appartient aussi la portion non belge du Luxembourg, grand-duché qui a également le roi des Pays-Bas pour souverain. Il est entièrement isolé aujourd'hui du royaume, et on lui donne 257,090 hectares ou 46 milles carr. géogr. d'étendue avec une population d'environ 160,000 âmes.

La population au nord de la Meuse est presque exclusivement formée de Hollandais et de Frisons, qui sont de race germanique, comme on l'a vu dans les articles qui les concernent ; elle se compose de Wallons et d'Allemands dans le Limbourg et dans le Luxembourg, dont presque tous les habitants sont catholiques ; mais dans tout le royaume des Pays-Bas proprement dit, la religion dominante est la réformée. Les Hollandais, parfaits navigateurs et négociants, se sont toujours distingués par leur patriotisme autant que par une activité pénétrante et réfléchie, mais calme, et par un esprit d'ordre et d'économie remarquable qui s'est traduit dans leurs habitudes privées par une extrême propreté, une recherche de la symétrie devenues proverbiales. Bien que leur attention ait toujours été principalement tournée vers la mer, ils excellent pourtant dans l'agronomie et ont su transformer en un véritable jardin une grande partie du royaume ; mais la variété et l'étendue de leurs relations mercantiles, en faisant circuler parmi eux les produits de tous les pays et les dispensant de fabriquer eux-mêmes les articles nécessaires à leur consommation, ne leur ont jamais fait attacher qu'une impor-

tance secondaire au développement manufacturier. Cependant l'indu chez eux dans toutes les branches plus particulièrement à vité maritime et commerciale nous à citer leurs chantiers dans toute l'Europe, leurs m de tabac, leurs distilleries d' et leurs raffineries de sucres duits estimés d'innombrable papier, en grande partie nus méritent aussi d'être mention

La navigation de la Hollande sur toutes les mers, et son commerce à toutes les régions de l'a nouveau Monde. Il a sa source la plus féconde et la plus dans l'immense production colonies, et son principal foyer dans la compagnie des Pays-Bas pour le commerce de *derlandsche Handels-Maats* fondée par acte du 29 mars 1839, seulement pour le ton matériel de près de 1,500 total des arrivages était, par année, de 6,179 navires, ensemble un tonnage de 94 Le pavillon national figurait pour moitié dans ce mouvement Amsterdam et Rotterdam, le par excellence de la Hollande paient ensemble pour 5, chaque par moitié.

La Hollande fournit des colonies à presque toute l'Asie occidentale et à la Suisse ; elle ses profits par le transport d' productions étrangères qu'elle tre des contrées éloignées. Elle leurs aujourd'hui, après l'Asie puissance la plus riche en colonies surpassent par leur et dû en partie à une administration exemplaire, celles de tous les peuples. Elles comprennent : l'océanienne, le gouvernement Batavia, c'est-à-dire Java, et ses dépendances ; des établissements dans les autres îles de la tament à Sumatra, Bornéo, Macassar, Timor, etc. ; et le , voy. tous ces noms et les sui

(*) Une erreur assez grave s'est glissée dans notre art. LIMBOURG, T. XVI, p. 555. Après les mots Ce duché a pris son nom de Limbourg, au lieu des lignes suivantes, mettez : sur la Vesdre, pays de Liège, ville de 2,000 âmes, renommé par ses fromages. — On a confondu Limbourg sur la Vesdre, avec Limbourg sur la Lahn (voy. Nassau). S.

4,225 milles carr. géogr., avec 10 habitants, sujets ou tributaires à peu près 6 millions dans la , et en tout 52,700 blancs et slaves. En Afrique, sur la Côte d'Ivoire, 13 établissements fortifiés, dont Elmina et Nassau, plus considérables, contenant 131 milles carrés, avec 15,000 et 14,700 esclaves. En Amérique, dans la Guyane; et parmi les Antilles, Curaçao, Saint-Eustache, Saint-Martin, contenant ensemble 131 milles carrés, avec 90,000 hab., 100 blancs et 77,200 esclaves. Ces possessions comprennent ainsi de 4,861 milles carrés géogr., 6,666,700 hab. Le développement de la production, sous un règne, a gagné dans ces colonies, Java, est vraiment prodigieux. Les colonies présentent, sous le rapport, un état aussi satisfaisant que l'aime des Pays-Bas. La science hollandaise jouissent depuis longtemps d'une juste renommée de sagesse et de solidité, et ce pays a eu le plaisir de devancer tous les autres dans la manifestation de la pensée. Nous avons traité dans un article spécial de la littérature HOLLANDAISE les arts, la peinture nationale aussi d'être citée avec honneur (voy. école FLAMANDE). Trois villes, à Leyde, à Utrecht (voy. ces villes), Groeningue, se partagent le premier rang, tandis qu'une multitude des degrés inférieurs, dont le nombre n'est guère moins nombreux, répandent abondamment l'instruction dans toutes les classes de la

Pays-Bas forment, suivant la loi fondamentale (*Grondwet*) du 24 août 1815, une monarchie constitutionnelle républicaine dans la maison de Nassau (voy. NASSAU), de mâle en mâle, de primogéniture, et même à l'égard des mâles, transmissible aux femmes, dans laquelle le prince a le droit d'une représentation générale de la nation fut irrévocablement l'ancienne indépendance des provinces et une large part faite à l'au-

torité du souverain, a été modifiée dans un sens plus conforme aux vœux du pays, par la révision qui en a été publiée le 4 septembre 1840. Les États-Généraux (voy.) sont divisés en deux chambres, qui partagent avec le roi le pouvoir législatif. Les membres de la première, au nombre de 20 au moins ou de 30 au plus, sont nommés à vie par le souverain. Les députés qui forment la seconde et dont le nombre est aujourd'hui limité à 58, sont élus par les États provinciaux, composés de l'ordre équestre, de la bourgeoisie des villes et des gens de la campagne. L'assemblée se renouvelle tous les ans par tiers, mais les membres sortants peuvent être immédiatement réélus. L'initiative des lois n'appartient qu'au roi et à la seconde chambre, et tous les projets nouveaux doivent être présentés d'abord à celle-ci. Les députés reçoivent leur mandat pour trois ans; ils sont rétribués et doivent être convoqués une fois au moins par année; leurs séances sont publiques. Le budget, autrefois décennal, n'est plus aujourd'hui voté que pour deux ans. Aucune des principales garanties constitutionnelles ne manque aux Pays-Bas : la responsabilité des ministres, la liberté de la presse et celle du culte sont également assurées; aucune confession n'est exclue des droits civils et politiques; nul ne saurait être distrait de ses juges naturels, et la confiscation des biens est interdite, etc. La liste civile du roi est réduite à un million et demi de florins. L'héritier de la couronne porte le titre de *prince d'Orange*. Les armoiries du royaume sont un lion rampant sur champ de gueule avec une couronne royale sur la tête, un faisceau de flèches dans la patte gauche et un glaive nu dans la griffe droite. On connaît la devise : *Je maintiendrai*. Les principaux insignes d'honneur sont ceux de l'ordre militaire de Guillaume en 4 classes et de l'ordre du Lion pour le mérite civil en 3 classes, qui ont été, celui-ci institué, l'autre seulement renouvelé en 1815. Outre la Cour suprême, il existe dans chaque province des tribunaux civils et criminels. Des synodes provinciaux dirigent les affaires du culte réformé, tandis que deux évêques, à Amsterdam et à Bois-le-Duc, installés

seulement depuis l'avènement du roi actuel, en exécution définitive d'un concordat conclu avec la cour de Rome, en 1827, sont préposés à celles de l'église catholique. Amsterdam est la capitale des Pays-Bas; mais la résidence du roi, ainsi que le siège du gouvernement, est à La Haye (*voy.* ces noms).

Sous le rapport financier, le royaume des Pays-Bas est un des plus obérés qui existent. Le budget annuel, pour la période qui court, est fixé d'avance à 70 millions de florins. Mais ce revenu, quelque considérable qu'il soit relativement à l'étendue bornée du pays, est grevé d'une énorme dette publique, qui date, en partie, de fort loin, et s'est trouvée démesurément grossie par suite des nombreuses vicissitudes qui ont frappé la Hollande depuis un demi-siècle. Les intérêts seuls de cette dette, dont le capital dépasse la somme exorbitante de 1,100 millions de florins, absorbent la moitié des recettes annuelles de l'état, et ont été évalués, pour 1844, à 34,032,163 florins, après déduction des 5 millions portés sur le compte de la Belgique, avec la partie du capital à desservir par cette rente. Tous les emprunts postérieurs à 1830 sont hypothéqués sur le produit des colonies, qui seules ont rapporté au trésor 24 millions de florins en 1838.

Les forces militaires des Pays-Bas, considérablement réduites depuis la solution définitive de la question hollandobelge, forment maintenant un effectif de 42,400 hommes, en partie employés au service des colonies. Le recrutement a lieu par le tirage au sort. Outre l'armée permanente, il existe encore une milice communale dite *schuttery*. La marine militaire des Pays-Bas, autrefois du premier rang, ne figure plus aujourd'hui qu'en tête du second. Suivant l'état de 1839, elle compte 12 vaisseaux de ligne de 64 à 84 canons, 24 frégates de 32 à 60, 44 bricks et corvettes de 7 à 28 canons, y compris 5 bâtiments à vapeur, et 103 chaloupes canonnières. L'armement du tout était de 2,629 canons; mais la moindre partie seulement de cette flotte était tenue en service actif, et le personnel des équipages en réquisition n'allait qu'à 4,798 hommes.

II. *Histoire.* La partie méridionale du royaume des Pays-Bas actuel, le bras le plus septentrional du Flandre, a été comprise, par les Romains, dans la division des Gaules qu'ils appelaient Seconde-Germanie, et l'on désigne particulièrement sous le nom de Bataves, la portion située entre le Vahal et la Meuse. Ce pays fut habité par les Bataves, race barbare d'origine germanique, ainsi que l'on croit, qui occupaient tout le reste de la Belgique dite. On a traité séparément deux peuples.

Les Francs soumirent le premier et le second au VII^e siècle. Le premier traité de Verdun, en 843, leur rendit réunis au nouveau royaume de France. Ils avaient d'abord été gouvernés par des gouverneurs qui se rendirent indépendants. Comme dans le sud (voy. BELGIQUE), paraitre, dès le commencement du XI^e siècle, des ducs et des comtes de quelques villes libres impériales étaient les ducs de Brabant, de Flandre et de Gueldre, les comtes de Hollande, de Zélande et de Zutphen avaient la majeure partie des possessions en Belgique. Le premier duc, formait aussi une comté (*heerlijkheid*), et l'évêché d'Utrecht brassait dans son ressort les provinces d'Over-Yssel et de Gueldre. Les ducs de Bourgogne ayant acquis, par alliance, la riche Flandre, soumirent peu à peu par des transactions, ces différentes provinces. Après la mort de le-Téméraire, en 1477, sa fille Marguerite apporta à son époux, Maximilien d'Autriche, tout l'ensemble de ces provinces, sous Charles-Quint, par le traité de 1549, encore du duché de Gueldre, par le traité de 1562, le prince d'Orange réunissant les 17 provinces des Pays-Bas méridionaux et septentrionaux sous un seul gouvernement indivisible, l'Espagne, après qu'en 1512 elles eussent été nominalement comprises, sous le nom de Cercle de Bourgogne, dans le

de l'Empire germanique. On vit PHILIPPE II, quel régime monarchique poussa les Pays-Bas contre ce prince. Ses rigueurs firent émigrer en Angleterre et un grand nombre d'habitants se réfugièrent pour leurs croyances, et déterminèrent la formation, pour la défense de ses intérêts, d'une célèbre confédération dite *des sept provinces* (voy. ce nom et *duc d'ALBRE*). Le chef de ce parti fut Guillaume I^{er}, dit le *pacifique* (voy. *MAISSAULT*, T. XVIII, p. 387), qui, par ses succès, dans la Hollande et les provinces circonvoisines, l'étonna et l'exaspéra contre le joug espagnol. Suite des événements se connectant avec l'histoire de ce prince, déjà racontée à l'endroit de 1566, presque toutes les provinces se réunirent à Gand pour la cause de la Hollande et de la Zélande, et, l'année suivante, elles resserrèrent encore ce lien par l'union de Bruxelles; l'élection d'un nouveau gouverneur, le *duc d'ALBRE*, fit rentrer sous l'obéissance l'Espagne les Pays-Bas belges, mais les provinces septentrionales, dans les dernières, savoir, outre les provinces de Hollande, celles d'Utrecht, de Flandre et de Frise proclamant leur indépendance, formèrent, en 1579, la célèbre *Union d'Utrecht*, à laquelle l'Alsace et Groeningue accédèrent, la première en 1580, la seconde en 1594. Ainsi se constitua la *république des Sept Provinces-Unies*, dans laquelle le *duc de Hollande* (voy.) occupa le premier rang par son importance et sa richesse. Après l'assassinat de son père, en 1584, son fils Maurice (voy.) lui succéda dans la direction de la république. Ses exploits amenèrent, en 1609, la conclusion du traité de Westphalie qui procura 13 années de repos à la république. Cependant l'indépendance de celle-ci, successivement reconnue par toutes les puissances maritimes, et l'Espagne, ne le fut définitivement que par la guerre de la Succession (voy.) en 1648, à

la paix de Westphalie. Dans l'intervalle, la prospérité de la Hollande s'était fondée par les armes, par la navigation et par le commerce. Les principes de tolérance sagement professés dans la jeune république, y attiraient les opprimés de tous les pays et de toutes les confessions, qui y transportèrent leurs richesses et leur activité. Les Hollandais ne tardèrent pas à devenir des spéculateurs aussi infatigables qu'entrepreneurs, qui parcoururent toutes les mers, fondant des colonies et poursuivant le lucre des relations commerciales jusque dans les parages les plus lointains. Secondés par l'Angleterre et par la France, toutes les deux intéressées à l'humiliation de l'Espagne, ils profitèrent de la décadence de cette puissance pour s'approprier tout le commerce d'Anvers, de Cadix et de Lisbonne; et faisant partout triompher leur pavillon, soutenu par une flotte de 100 bâtiments de guerre, ils s'élevèrent, dès le milieu du XVII^e siècle, au rang du premier de tous les peuples maritimes et marchands. Avec environ 200 navires et un fonds primitif de 6,459,840 florins, la compagnie hollandaise des Indes-Occidentales, fondée en 1602, se soumit de vastes territoires dans cette partie de l'Asie, étendit son commerce jusqu'en Chine et au Japon, où nulle autre puissance de l'Europe n'avait encore abordé, et se mit en possession exclusive de fournir à celle-ci les épices et toutes les autres denrées précieuses qu'elle tire de ces régions éloignées. Quoique, d'un autre côté, la Compagnie des Indes-Occidentales, rencontrant déjà la jalousie de l'Angleterre et de la France, resta toujours fortement en arrière des succès obtenus par sa sœur aînée, la marine hollandaise n'en maintint pas moins sa prépondérance sous la conduite de héros tels que Tromp et Ruyter (voy. ces noms); et même le superbe Louis XIV (voy. ce nom et *paix de Nimègue*) vit échouer les plans qu'il avait formés pour la ruine de la courageuse république. Mais tant de luttes opiniâtres, alternativement soutenues contre l'Angleterre et la France, et les efforts disproportionnés auxquels l'Union fut entraînée par la guerre de la Succession (voy.) d'Espagne l'affaiblirent aussi, pendant

que dans son sein de violents conflits s'engageaient entre le patriotisme des républicains et l'ambition envahissante des stadhouders de la maison de Nassau. Des querelles théologiques se mêlèrent aux discordes civiles (voy. ARMINIENS et GOMARISTES). Plusieurs révolutions se succédèrent, marquées soit par le triomphe du parti orangiste ou du stadhouderat, ordinairement celui des calvinistes rigides, soit par celui du parti anti-orangiste ou des États, dont on vit plus souvent changer la nuance avec les chefs. Ces mouvements, tantôt excités par l'arbitraire des stadhouders, comme en 1618 (voy. BANNEVELDT et GROTIUS) et en 1702 (voy. HEINSIUS), tantôt provenant de l'exaspération populaire à l'approche des dangers de la guerre, comme en 1672 (voy. Jean et Cornelius de WITT), rendirent impossible toute unité dans la direction politique de la république, tour à tour gouvernée par des grands-pensionnaires (voy.) ou par les stadhouders, prompts à ressaisir le pouvoir. Enfin, la maison de Nassau l'emporta définitivement, en 1747, par l'avènement de Guillaume IV, qui obtint l'hérédité du stadhouderat pour ses descendants. Depuis lors, le repos extérieur de la Hollande ne fut troublé de nouveau qu'en 1782 par l'empereur Joseph II. Ce prince, souverain des Pays-Bas belges, rompant le traité dit des Barrières (voy.), qui avait stipulé, en 1715, au profit de la république le droit d'occuper militairement, pour sa sûreté, plusieurs places du territoire impérial aux frontières de la France, fit raser la plupart de ces dernières, après en avoir chassé les garnisons hollandaises. Après la mort du sage Guillaume IV, le mécontentement du parti démocratique, aigri de nouveau par la tyrannie des orangistes, se tourna en révolte ouverte sous Guillaume V. Mais le roi de Prusse envoya, en 1787, au secours de son beau-frère, une armée de 25,000 hommes, sous les ordres du duc de Brunswic (voy.), qui triompha sans peine des efforts mal dirigés que lui opposèrent les patriotes, et se rendit maître d'Amsterdam au mois de septembre. Le stadhouder fut réintégré avec des pouvoirs plus étendus qu'auparavant, et une alliance

étroite conclue avec la Prusse et la terre, contre laquelle les Ho avaient combattu, de 1780 à 1781. Le vœu de l'indépendance américaine le parti anti-orangiste, comprimé qu'étouffé, n'attendait qu'une occasion pour briser de nouveau le joug; qu'en 1794 les drapeaux victorieux de la France républicaine parurent à la frontière des Provinces-Unies, il se révolta et ne contribua pas moins que le traité de 1795 à faciliter la conquête du pays à Pichegru (voy.). Le stadhouder s'enfuit en Angleterre avec sa famille le 16 mai suivant fut proclamée la République Batave, qui reçut une constitution analogue à celle de la France dans laquelle fut introduit pareillement en 1798, un directoire exécutif composé de cinq membres; mais elle fut en même temps obligée de céder plusieurs parties de son territoire, de payer 100 millions de florins et de consentir à l'occupation de son sol par des troupes françaises. Cette constitution, que la France avait fait accepter, on revint, le 1^{er} mai 1801, au régime fédératif des Provinces, aux quelles on en ajouta d'autres formées des pays de généralité ou jadis gouvernés collectivement par les États-Généraux; mais déjà le 1^{er} avril 1805, cette organisation fut remplacée par un remaniement complet: les États furent changés en autant de départements, le Corps législatif modifié, et un sénat de pensionnaires, élu pour 5 ans, le viceroy Schimmelpennink (voy.) mis à la tête du pouvoir exécutif. En attendant, la Hollande vit sa navigation détruite, son commerce anéanti, ses colonies enlevées par les Anglais, qui tentèrent de la ruiner par le blocus de ses ports. Dans son épuisement, elle se pressa d'aller au-devant des desirs impérieux du protecteur, en offrant à son frère Louis-Napoléon le titre de roi souverain, constitutionnel, de la Hollande le 5 juin 1806. La tyrannie du régime continental mit le comble à la misère du pays, sous le règne de ce prince. Napoléon déconcerta les intentions de son frère, et le maintenant sous

ndance. Les limites du royaume est vrai, étendues sur la stalle et le district de Jeom en retrancha, d'un autre le territoire au sud de la 1809, la guerre d'Autriche la descente des Anglais dans alcheren (voy.), en Zélande; rible inondation vint joindre s à tant d'autres calamités, au quelles la dette de l'état monta énorme de 1,200 millions de goûté par les exigences de son is abdiqua volontairement en son fils aîné, encore enfant, le 1810; mais cette disposition nt agréée par l'empereur; ses cupèrent de nouveau le pays; écret du 9 juillet, celui-ci lut à la France. Il forma les 9 dés des Bouches-de-l'Escaut, des le-la-Meuse, des Bouches-du-Bouches-de-l'Yssel, du Zuy-Frise, de l'Yssel-Supérieur, ccidental et de l'Em's oriental; dam fut déclaré 3^e métropole re Français. Cet état de choses a'en 1813, où l'approche d'un Russes et de Prussiens, sous le tulow, décida un mouvement dans lequel tous les partis s'ac: pour élever au trône, en rence de ses anciens droits, le fils dernier stadhouder. Ce prince ossession dès la fin de novem: la garantie d'une constitution, rojet fut accepté par les notamblés des Sept-Provinces, le 29 14. Toutes les anciennes colonies landais leur furent rendues, à on de l'île de Ceylan, du cap de Espérance et d'une partie de la , qui restèrent à l'Angleterre. En tion, l'acte final du congrès de , du 9 juin 1815, prononça la des ci-devant Pays-Bas belges ichiens avec l'ancienne conféd- les provinces du Nord, sous la tion commune de *royaume des les*, dont Guillaume I^{er} (voy. , p. 276) fut reconnu souverain des les puissances. Cette combi- malheureuse avait été principale- rée en vue d'établir de ce côté

une barrière plus forte entre la France et l'Europe. En échange des domaines de sa lignée cédés dans le duché de Nassau, le roi obtint le Luxembourg, avec le titre de grand-duc, et accéda comme tel, le 8 juin, à la Confédération germanique. La constitution, qui, par suite de tous ces accroissements, avait eu besoin d'être modifiée, passa le 24 août suivant, bien que la majorité des députés, notamment ceux de la Belgique, dirigés en partie par des motifs religieux, se fussent abstenus de paraître aux États ou se fussent prononcés pour le rejet. Enfin, après Waterloo, le traité de Paris, du 20 novembre 1815, valut encore au nouveau royaume la cession, aux dépens de la France, d'un district du Hainaut et des places fortes de Philippeville et de Mariembourg. Le 17 mai 1816, la flotte hollandaise, sous l'amiral Van der Capellen, se joignit à celle de lord Exmouth (voy. ces noms) pour châtier Alger; et le 21 juin, le roi des Bays-Bas accéda aussi à la Sainte-Alliance. On a vu au mot BELGIQUE l'antipathie profonde qui régnait entre les deux éléments de cette monarchie de nouvelle création, par suite de la différence des mœurs, des traditions et du langage, l'un étant presque entièrement protestant, l'autre tout-à-fait catholique. Le même article, auquel on peut ajouter ORANGE, FRÉDÉRIC *prince*, POTTER, MÉRODE, GENDEBIEN, etc., etc., contient le récit de la révolution, qui, en 1830, faisant éclater la mésintelligence, amena une séparation complète, à laquelle le parti des libéraux et le parti du clergé belges avaient travaillé en commun. Mais après la première victoire des Belges, restaient les graves difficultés de la fixation des limites, du règlement de la navigation des fleuves intermédiaires, de la solution des intérêts d'état, dont la direction avait été jusque-là concentrée en Hollande, et d'une équitable répartition de la dette publique, restée à la charge de cette dernière. Les périls, dont une pareille situation et l'attitude belliqueuse du cabinet de La Haye vis-à-vis de la Belgique menaçaient la paix de l'Europe, déterminèrent, en 1831, la formation de la conférence de Londres (voy.). Un projet d'arrange-

ment, en 18 articles, présenté par elle, dès le commencement, au roi Guillaume, fut repoussé par ce dernier, qui ne tarda pas à faire suivre ses protestations d'une agression subite contre la Belgique. Mais les succès obtenus par le prince d'Orange, qui, s'appuyant sur une armée de 70,000 hommes, poussa rapidement jusqu'à Louvain (10 août 1831), demeurèrent stériles par suite de l'approche à marches forcées d'une armée française, qui déterminait la conclusion d'un armistice et la retraite des agresseurs (voy. LÉOPOLD I^{er}, duc d'ORLÉANS, etc.). Néanmoins, le cabinet de La Haye persista dans sa politique, et rejeta également les conditions beaucoup plus avantageuses que la conférence lui proposa dans les 24 articles du 15 novembre, stipulant, en faveur de la Hollande, la cession d'une partie du Limbourg pour la dédommager de la perte du Luxembourg wallon, et le paiement d'une rente annuelle de 8,400,000 florins, imputée à la Belgique en acquittement de sa part de la dette. Il fallut que la France opérât par la force des armes, sur la fin de 1832, la reddition de la citadelle d'Anvers (voy. ce nom et GÉRARD), où le général Chassé (voy.) fit une glorieuse mais inutile résistance, pendant que nos vaisseaux, de concert avec ceux de l'Angleterre, bloquaient le littoral hollandais. Enfin, cherchant un milieu entre la répugnance des puissances contre l'emploi des mesures coercitives et l'opiniâtreté du roi Guillaume à maintenir ses prétentions, on arrêta à Londres, le 21 mai 1833, une convention qui maintint le *statu quo* entre les deux partis jusqu'à la conclusion d'un traité définitif.

Ainsi fut fondé un état provisoire, moins désavantageux à la Belgique qu'à la Hollande, sur la base duquel les négociations se renouèrent lentement et avec assez peu de suite, d'une part entre les deux gouvernements en litige, sous la médiation des grandes puissances, et de l'autre entre la Hollande seule et la Confédération germanique, intéressée dans la question par l'incorporation d'une partie du Luxembourg à la Belgique. Enfin la fermeté de la conférence triompha de l'obstination des deux partis, et, le 19

avril 1839, un traité de paix générale, sur la base légitime des 24 articles, fut signé par les plénipotentiaires réunis à Londres. Et toute la partie du Limbourg la rive droite de la Meuse, qui trictis sur la rive gauche de la forteresse de Maëstricht, avec de 1,200 toises, furent définitivement adjugés au roi des Pays-Bas, et le Luxembourg wallon, dont le roi conserva la possession. Il est à regretter qu'Anvers ne pourrait jamais être en port militaire, tandis que la navigation de l'Escaut et de la Meuse serait libre, moyennant une contribution annuelle de la Belgique au profit de la Hollande, et le paiement des intérêts de la dette à la somme de 5 millions.

L'épuisement de la Hollande par suite de l'acceptation finale de cet arrangement, quoiqu'il lui fût bien moins onéreux que les conditions antérieures proposées par son cabinet. Par la convention spéciale conclue le 27 juin 1839, le duc de Nassau, parent de la dynastie régnante des Pays-Bas, fut formellement, moyennant une pension de 750,000 flor. une fois payée, les prétentions que sa branche avait éventuellement formé sur le Limbourg hollandais, dont on s'était partagé, déclaré partie de la Confédération germanique par acte du 5 septembre, à l'exception de Maëstricht et de Venloo, qui restèrent au royaume des Pays-Bas. Depuis 1820, la dette publique avait accru de 197,257,900 flor. le poids des charges de toute nature, l'obstination du roi avait pendant ce temps accumulés sur un peu de temps, mais non moins jaloux de ses droits légitimes, succitait contre le gouvernement, au Congrès des États-Généraux, cette forte opposition qui réclama avec instance une réforme complète dans l'administration et les changements dont le belain avait vivement sentit dans la cour. Le 4 septembre 1840, un effort

furent couronnés d'un plein succès par la publication des modifications solennelles dans la loi fondamentale. L'agitation qui avait accompagné les précédents révolutions, et l'étroite liaison du roi avec une bourgeoisie belge et catholique, la crainte d'Oultremont, en compromettant sa popularité, le déterminèrent à prendre le repos dans la vie privée. Il mourut, le 19 octobre, en faveur de son fils, le prince d'Orange, et choisit pour retraite, en prenant le titre de prince de Nassau. Le nouveau souverain, Guillaume II, dont une grande expérience a mûri le noble caractère et développé la sagesse, s'empressa de substituer de nouveaux principes absolus, inspirés dans l'esprit de son père, à la politique conforme au vœu et aux intérêts publics et nécessaire pour faire revivre l'unité du pays. Tous ses efforts sont énergiquement dirigés vers ce but, qu'il poursuit avec une sollicitude remarquable de respect pour les moindres intérêts de ses sujets. La prompte mise en œuvre d'une mesure réclamée par la nation en faveur du culte catholique, des réductions notables dans les dépenses et la réduction dans l'effectif de l'armée, des traités de commerce conclus avec différents États, ont signalé dès le début l'activité et la sagesse de son règne, qui semble présager un peuple batave et aux populations voisines associées à son sort un avenir glorieux et le retour de cette grandeur que les provinces-Unies avaient fondée, moins par l'héroïsme de leurs habitants, que par la sagesse de leurs conseils, la prudence de leurs entreprises, et la persévérance avec laquelle on les menait à leur fin.

CH. V.

PAZZI (FAMILLE DES). Cette maison, originaire des premières de Florence, devenue célèbre par sa conspiration contre les Médicis (voy.), était originaire du Val d'Ambroio supérieur, où elle avait des fiefs considérables. Unie aux Gibelins, elle fit pendant la guerre à la république florentine. Vers la fin du XIV^e siècle, les Pazzi se vouèrent au commerce, acquirent de grandes richesses, et parvinrent aux premiers honneurs de l'état. Cependant les Médicis s'élevaient au-dessus de tous et dominaient Florence sous leur dépendance;

les Pazzi formèrent, en 1478, le projet de les renverser. Le chef de la famille était **JACOPO Pazzi**, dont l'un des neveux, nommé **GUILLAUME**, avait épousé **Blanche**, sœur de **Laurent** et de **Julien** de Médicis. Un autre, nommé **JEAN**, avait été dépouillé par ces deux chefs de l'état d'un héritage auquel il avait des droits. Un troisième, **FRANCESCO**, s'était retiré à Rome, où il était banquier du pape Sixte IV. Ce pontife qui, ainsi que son neveu **Jérôme Riario**, nourrissait une haine invétérée contre les Médicis, chercha dans les Pazzi des instruments de vengeance : il engagea **Francesco** à retourner à Florence. **Jacopo Pazzi**, et l'archevêque de Pise, **Salviati**, entrèrent dans la conspiration. **Jacopo Poggio**, **Bernardo Bandini**, et le condottiere **Baptiste de Montesicco** furent choisis pour seconder les conjurés. On convint de frapper en même temps les deux Médicis à l'église pendant le service divin. **Bandini** et **Francesco Pazzi** se chargèrent de tuer **Julien**; **Montesicco** répondit de **Laurent**, mais lorsqu'il sut que le moment choisi était l'élévation, il eut horreur de ce sacrilège. Deux prêtres, **Stefano Bagnone** et **Antonio Maffei**, prirent sa place. Le 26 avril 1478, ils tentèrent de mettre leur projet à exécution (voy. T. XVII, p. 490). Le secret avait été parfaitement gardé, toutes les mesures étaient prises, et pourtant rien ne réussit. **Julien** succomba; mais **Francesco Pazzi** le frappa si fort qu'il se blessa lui-même à la cuisse. **Maffei** blessa légèrement **Laurent** à la gorge; tirant aussitôt son épée, celui-ci se mit en défense et se renferma dans la sacristie avec ses amis. L'archevêque **Salviati**, qui avait voulu s'emparer du palais public, fut arrêté par le gonfalonier **César Petrucci**. **Jacopo Poggio**, qui était avec lui, fut immédiatement pendu. **Jacopo Pazzi** invitait les Florentins à prendre les armes, mais il dut s'enfuir; arrêté par les paysans et ramené à Florence il fut pendu, ainsi que son neveu **Francesco**, et **Salviati**. Soixante-dix conjurés périrent des mains de la populace ou du bourreau. **RENÉ Pazzi**, qui n'avait point trempé dans la conspiration, fut néanmoins exécuté. **Guillaume** seul fut sauvé par l'intercession de sa femme. **Bernardo Bandini** put se mettre en sûreté. Le car-

PAY

ment, en 18 articles, présenté par lui dès le commencement, au roi Guillaume fut repoussé par ce dernier, qui ne tarda pas à faire suivre ses protestations d'une agression subite contre la Belgique. Mais les succès obtenus par le prince d'Orange, qui, s'appuyant sur une armée de 70,000 hommes, poussa rapidement jusqu'à Louvain (10 août 1831), demeurèrent stériles par suite de l'approche à marches forcées d'une armée française, qui déterminait la conclusion d'un armistice et la retraite des agresseurs (voy. LÉOPOLD I^{er}, duc d'ORLÉANS, etc.). Néanmoins, le cabinet de La Haye persista dans sa politique, et rejeta également les conditions beaucoup plus avantageuses que la conférence lui proposa dans les 24 articles du 15 novembre, stipulant, en faveur de la Hollande, la cession d'une partie du Limbourg pour la dédommager de la perte du Luxembourg wallon, et le paiement d'une rente annuelle de 8,400,000 florins, imputée à la Belgique en acquittement de sa part de la dette. Il fallut que la France opérât par la force des armes, sur la fin de 1832, la reddition de la citadelle d'Anvers (voy. ce nom et GÉRARD), où le général Chassé (voy.) fit une glorieuse mais inutile résistance, pendant que nos vaisseaux, de concert avec ceux de l'Angleterre, bloquaient le littoral hollandais. Enfin, cherchant un milieu entre la répugnance des puissances contre l'emploi des mesures coercitives et l'opiniâtreté du roi Guillaume à maintenir ses prétentions, on arrêta à Londres, le 21 mai 1833, une convention qui maintint le *statu quo* entre les deux partis jusqu'à la conclusion d'un traité définitif.

Ainsi fut fondé un état provisoire, moins désavantageux à la Belgique qu'à la Hollande, sur la base duquel les négociations se renouèrent lentement et avec assez peu de suite, d'une part entre les deux gouvernements en litige, sous la médiation des grandes puissances, et de l'autre entre la Hollande seule et la Confédération germanique, intéressée dans la question par l'incorporation d'une partie du Luxembourg à la Belgique. Enfin la fermeté de la conférence triompha de l'obstination des deux partis, et, le 19

la substance cornée seule ou associée à du carbonate et à un peu de phosphate de chaux constitue soit les anneaux articulés qui enveloppent le corps des insectes et des arachnides, soit ceux plus épais et plus durs qui forment le test des crustacés. Quant aux animaux rayonnés et aux polypes, la couche inférieure de leur peau est aussi munie fréquemment d'organes de sécrétion de substance calcaire ; mais le dépôt s'en fait d'une manière continue, et constitue une sorte de pétrification générale. C. L. n.

MALADIES DE LA PEAU. La surface étendue que l'organe cutané présente à l'action des agents extérieurs, les éléments organiques nombreux qui entrent dans sa composition, la grande vitalité dont il est doué, en raison des fonctions importantes qu'il est chargé d'accomplir, les nombreuses relations sympathiques par lesquelles il se trouve lié au reste de l'organisme vivant, sont autant de circonstances qui concourent à appeler sur cet appareil un grand nombre de maladies. La plupart de ces maladies ont été observées dès la plus haute antiquité, là surtout où le climat tendait à leur faire acquiescer un développement considérable : aussi certains législateurs, tels que Moïse et plus tard Mahomet, firent-ils, de quelques-unes de ces affections, l'objet de prescriptions spéciales qu'ils rattachèrent à des lois d'un ordre plus élevé, pour en assurer l'exécution. Les médecins les plus anciens, et surtout les Arabes, ont traité d'une manière particulière de ces maladies ; mais des méthodes vicieuses ont pendant longtemps guidé les observateurs dans cette étude, et ont frappé de stérilité la plupart de leurs travaux. Il faut arriver jusqu'au xvi^e siècle pour voir des auteurs distinguer les unes des autres, avec quelque rigueur, les nombreuses affections cutanées.

Le principe de classification qui prévaut aujourd'hui, et qui permet de rattacher à des groupes nettement séparés la plupart des maladies dont nous nous occupons en ce moment, est celui qui les range d'après les lésions élémentaires qu'elles présentent à un certain degré de leur développement : ce sont là des caractères constants, qu'on peut toujours sai-

sir, et qui assurent dans presque tous les cas la certitude du diagnostic. On trouve ailleurs, dans cet ouvrage, des formules principales sous lesquelles se manifestent les principales maladies (*voy. EXANTHÈME, ERYTHÈME, ROUGEOLE, SCARLATINE, GALE, VARIÈLES, LÈPRE, ÉLÉPHANTIASIS*) nous devons donc nous borner à quelques considérations générales sur les causes qui les produisent, sur la marche qu'elles suivent et sur le traitement qu'elles exigent.

Relativement à l'étiologie, nous commencerons d'abord par la civilisation, en montrant les causes d'insalubrité qu'elle introduit et en répandant plus d'aisance dans les classes inférieures de la société, à paraître à peu près complètement éteintes dans les classes inférieures. Les affections cutanées : la lèpre par exemple. Tout le monde sait l'effroi qu'elle inspirait au moyen-âge le seul nom de cette maladie ; les malheureux qui en étaient atteints étaient traités comme des parias, et relégués dans des lieux très-éloignés du reste de la société. Grâce à la découverte de la vaccine, la variole a cessé de sévir périodiquement les populations, ce qui a permis de diminuer les causes générales sous l'influence de laquelle on voit se développer les maladies cutanées sont nombreuses, et varient selon les formes mêmes qu'elles affectent, les saisons, l'ensemble des conditions locales comprises sous le nom de climat, certaines professions qui mettent en contact habituel avec des substances irritantes, l'ingestion de quelques aliments, comme les moules, les huîtres, les écrevisses, les champignons, etc., la pression brusque de certaines évacuations habituelles, une cause contagieuse, l'état de débilité profonde de l'individu, l'hérédité enfin, sont considérées comme les influences principales qui favorisent le développement des maladies cutanées. Quelques puissantes que soient ces causes, il n'en est pas une seule cependant qui ne puisse agir pendant de longues années sur des individus, sans apporter de trouble dans la santé ; de même qu'on voit assez souvent la peau devenir le siège de diverses affections, sans qu'on ait dans les conditions auxquelles les individus ont été soumis, rien qui puisse pour en rendre compte.

après sous le double rapport de l'effet et de leur durée, les maladies se présentent entre elles de nombreuses différences : quelques-unes, la des exanthèmes par exemple, ont une marche régulière, qui se partage en périodes distinctes; mais la plupart des maladies manquent de cette régularité dans leur marche et leur développement. Quelques-unes ont une durée à peu près fixe, et se prolongent parfois pendant des années : parmi ces dernières, on trouve surtout celles qui se lient à des états morbides que l'on comprend sous le nom d'hérédité, et qui se rattachent à des conditions appréciables, à un état d'apauvrissement du système sanguin, ou à un vice de l'économie.

Les maladies de la peau furent autrefois regardées les unes des autres, et se rattacha vaguement à des vices généraux dont rien ne précisait la nature, ce qui ne démontrait la réalité, on se contenta de ces maladies qu'une thérapeutique générale, dont les amers ou les salins furent l'invariable base. Une approche plus rigoureuse des lésions que l'on peut dans ces affections, une attention des causes sous lesquelles on voit ces lésions se produire, ont appris à varier d'après les moyens de la thérapeutique. Ces moyens sont ou locaux ou généraux. Les moyens locaux consistent en applications locales, telles que lotions, cataplasmes, brocations, bains composés de substances douées de propriétés adoucissantes un grand nombre de cas, et de ces moyens a un incontestable succès, soit qu'ils produisent une guérison médiate, soit qu'ils préparent l'action d'agents d'un autre ordre irritants. Les moyens irritants sont d'un fréquent usage dans les affections cutanées, ils paraissent agir sur le mode de vitalité de la peau. À ce titre, c'est principalement les frictions à marche lente sans réaction qu'il convient de les appliquer. Les douches de vapeurs, les bains sulfureux sous toutes les formes, les lotions irritantes, les cautérisations de la pierre infernale, ou

d'autres caustiques (voy.), sont les principaux moyens auxquels on a recours dans ces cas.

Quant aux moyens généraux, ils se bornent dans quelques cas (les exanthèmes surtout), à des tisanes adoucissantes secondées d'une diète plus ou moins sévère; viennent ensuite les saignées générales, les purgatifs; les alcalins, les acides, les sulfureux, sont très souvent d'une utile application. Les préparations arsénicales qu'on a opposées, dans ces derniers temps, à certaines formes d'affections cutanées rebelles à toute autre médication, ont certainement obtenu de remarquables succès, entre les mains habiles de quelques dermatologistes; mais elles ne doivent être employées dans la pratique ordinaire qu'avec la plus grande circonspection. M. S.-π.

PEAUX (techn.). La dépouille des animaux a divers emplois dans l'industrie. On trouvera les détails relatifs aux peaux que l'on destine à la fourrure à ce mot et PELLETERIE; en conséquence, il ne nous reste plus qu'à faire l'énumération de celles qui, dépouillées de leurs poils, sont employées à d'autres usages.

Les peaux d'agneaux, que l'on tire principalement des provinces du centre et du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, sont mégies ou chamoisées pour la ganterie (voy. ce mot, MÉGISSEMENT, etc.); les plus estimées sont celles qui nous viennent de la Perse, de l'Ukraine et de la Crimée. La peau de chevreau s'emploie aussi pour la ganterie, surtout pour les gants glacés. La peau de chamois, préparée par le chamoiseur (voy. CHAMOISERIE), très estimée pour sa solidité et sa souplesse, sert à faire des culottes et des gants. La peau de chevreuil se prépare en couleur de chamois. Ce qu'on nomme dans le commerce peau de daim vient du chevreuil de la Louisiane ou du Canada : il sert aussi à garnir les touches de piano. La peau de buffle se prépare à l'huile comme celle du chamois, et s'emploie principalement dans l'équipement des troupes.

Nous avons déjà parlé du cuir (voy. ce mot, CORROYEUR et TANNAGE). La peau de bison se tanné de même. Connue sous le nom de bœuf illynois, elle sert

fini et ne présentent que des modifications partielles des systèmes généraux employés dans les principales branches de la pêche (*voy.* BALEINE, MORUE, HARENG, HUILE, CORAIL, PERLES, ESTURGEON, CAVIAR, etc.). Les personnes curieuses de ce genre de recherches pourront consulter avec fruit l'*Histoire générale des pêches*, par Noël de la Morinière, dans laquelle l'état de la pêche chez les anciens est exposé avec beaucoup d'érudition, et surtout le *Traité des pêches maritimes* de Dubamel, qui s'est particulièrement appliqué à décrire dans le plus grand détail les divers procédés et instruments. C'est là qu'on trouvera les variétés innombrables de lignes et de filets, depuis leur expression la plus simple jusqu'à leurs combinaisons les plus compliquées. Il explique leurs formes, leurs usages, leurs applications différentes selon les saisons, la nature des fonds et des localités; il n'oublie aucun des épisodes de cette guerre de patience et de ruses que l'homme dirige éternellement contre les habitants des eaux, et qui même, dans ses entreprises contre les géants de la mer, exige encore plus d'adresse que de force.

C'est dans l'ordre indiqué par les passages qu'elles fréquentent, ou, en d'autres termes, par le genre de navigation qu'elles alimentent, que nous rangerons les différentes espèces de pêche. Cette classification d'ailleurs, est conforme à la législation qui les régit et aux conditions dans lesquelles elles s'exercent. On divisera donc la pêche en *fluviale* et *maritime*. Une distinction capitale caractérise en France cette division; la pêche maritime est libre, la pêche fluviale ne l'est pas.

Celle-ci, dont les limites vers l'embouchure des fleuves navigables ne dépassent pas celles de l'inscription maritime, est soumise, dans l'intérieur, à un régime qui adjuge son exploitation aux propriétaires riverains, ou la réserve, pour être affermée, au domaine de l'état. Elle est l'objet d'une législation spéciale, codifiée en 1829, qui règle avec le soin le plus minutieux les conditions de son exercice, non-seulement sous le rapport de la forme et de la dimension des instru-

ments, dont plusieurs sont prohibés, mais encore sous les lieux et des temps, et en ce qui concerne tout ce qui intéresse la conservation de la reproduction du poisson dans les rivières et étangs. Confinée dans les eaux douces, son fonds industriel des êtres qui en font leur subsistance, et si, par fortune, quelquefois égaré des mers tombe entre les mains, c'est aux époques où certains peuples pour déposer leur frai, recourent aux cours des fleuves et pénètrent dans leurs affluents. Son caractère, qui est en grande partie exclusif, est la concurrence journalière des halles et marchés, pour rappeler une comparaison, elle est à la pêche maritime ce que le jardinage est à l'agriculture; elle ajoute qu'elle n'a de rapport ni de loin avec la marine, la pêche ou pour mieux dire, la culture de la mer, ou pour mieux dire, la culture de la mer, par les moyens qu'elle met en œuvre, l'importance de ses produits, d'entrer dans de longs détails sur la pêche fluviale qui, tout intéressante qu'elle est, à raison du travail qu'elle procure à une nombreuse et pauvre population, n'occupe qu'une place très modeste parmi les industries, et ne procure aucun des avantages capitaux qui commandent la pêche maritime. Les classifications de l'économiste et de la législation de l'homme d'état.

Sous la dénomination générale de *pêche maritime*, sont comprises toutes les pêches qui ont la mer pour théâtre, qu'elles s'exercent dans le port, sur les rivières ou sur les côtes, dans ou en dehors des eaux territoriales, ou enfin dans les espaces libres du grand océan. Tous les hommes qui font partie de l'inscription maritime sont appelés à servir sur les bâtiments de la flotte. C'est pour en assurer le nombre et entretenir cette puissance que l'armée navale recrute ses équipages, que l'état encourage par des subventions certaines branches de cette utile industrie. Elle se divise en *grande* et *petite*.

Cette dernière se peut subdiviser en deux espèces distinctes: l'une est la pêche maritime que le nom, à son origine, désignait les plages qui bordent le bas d'

elle ne s'en va pas à terre, mais se retire dans les rochers, ou que la marée y laisse à sec en se retirant. Ce poisson est soumis à un régime spécial qui règle ses conditions de lieux, ainsi que la forme des filets, dont les principaux sont les filets flottés, les filets à bas fonds, etc. L'autre exploite les bancs voisins des côtes où les poissons ont une nourriture spéciale, et s'en écarte plus ou moins d'après une réglementation spéciale; elle est de la plus importante et constitue une branche de navigation désignée plus particulièrement par le nom de *pêche côtière*. Cette pêche s'exerce en mer, et est placée sous l'empire du droit maritime. Libre et facultative pour tous, dans les mers reconnues comme propriété commune internationale, elle est exclusivement réservée aux nationaux; dans la zone des eaux territoriales; c'est-à-dire en-deçà d'une ligne parallèle aux côtes, et s'étendant à une distance qui varie d'après les autorités, mais que l'on s'accorde à fixer à la portée du canon (PAVILLON). En dehors de cette zone, il est permis à tous d'exploiter librement cette féconde industrie, selon l'heureuse expression anglaise, fait de chaque poisson pris un penny, ce de monnaie tirée de la

mer, il est certains parages poissonniers, bien que situés dans les eaux territoriales, propriété commune, ne sont abandonnés sans règle et sans surveillance à la concurrence qui s'y porte en vue de l'intérêt de tous, on a senti le besoin d'y établir, par des conventions internationales, un ordre régulier et d'y assigner à chacun sa part d'exploitation. Les plus riches bancs d'huîtres de la côte de Bretagne sont fréquemment par les pêcheurs français. La pêche de la morue de Terre-Neuve et aux atter-

rages de l'Islande présente des cas analogues.

Indépendamment de ces conventions qui régissent les relations internationales, il existe, dans tous les pays civilisés, une législation locale qui règle l'exercice de la pêche sur les côtes de chaque état. A part les mesures de police ayant pour objet de faire régner parmi les pêcheurs l'esprit d'ordre et d'équité, ces règlements ont généralement en vue d'empêcher qu'une avidité imprévoyante ne devore, par anticipation, les ressources de l'avenir ou n'en détruise imprudemment le germe. La conservation des fonds dans leur état naturel paraît être une des conditions essentielles du séjour et du retour périodique du poisson sur les côtes où il vient déposer son frai, et comme les filets traïnants dégraderaient ces fonds et pourraient en altérer la nature, leur usage est défendu en hiver en-deçà de trois lieues de distance du rivage, et de deux lieues en été. Pour éviter la destruction prématurée du frai, les dimensions des mailles de ces filets sont mesurées et rigoureusement fixées; leur forme et leur installation, aussi bien que celle des autres instruments de pêche, dont l'abus pourrait être nuisible, sont également l'objet de dispositions spéciales, et de petits bâtiments de l'état, stationnant dans les principaux ports du littoral, veillent, sous le nom de *garde-pêche*, à ce que ces prescriptions soient fidèlement observées.

Le *chalut* ou *filet traïnant*, avec ses nombreuses variétés, est l'instrument dont la pêche côtière fait le plus généralement usage. On s'en sert en toute saison: c'est par son moyen que comparaisent sur nos tables ces espèces, dont la ligne ne réussirait pas à s'emparer, et entre autres les poissons plats. Il ramasse indistinctement tout ce qu'il rencontre sur son passage, et n'exige de la part du pêcheur ni apprêts ni combinaisons. Toutefois, ce procédé sommaire, bien que toujours praticable, ne s'applique pas indifféremment à tous les genres de pêche, dont plusieurs ont leurs modes propres; ainsi le hareng, dont les innombrables bandes visitent nos côtes, d'août en septembre, se prend avec des *scines* ajustées bout à bout, verticalement

plongées dans l'eau, et dont la hauteur seule est limitée, tandis qu'elles s'allongent derrière le bateau qui leur sert de point d'appui, sur une étendue quelquefois de plusieurs kilomètres. Il en est de même pour le maquereau destiné à la salaison et qui se pêche à l'entrée de la Manche; quant à celui qui est apporté frais dans les ports, c'est au moyen d'une ligne à plomb qu'on l'attrape le long des côtes. C'est aussi une ligne de fonds, mais différemment installée, qui sert à la pêche du merlan, de la vive, et de quelques autres espèces moins abondantes. L'hultré et la moule sont enlevées au fonds par des dragues. Au reste, comme on l'a dit déjà, c'est à l'infini que varient les procédés de la pêche.

Bien que la pêche côtière s'exerce en presque totalité en vue ou près des côtes, où la fécondité des fonds lui assure une exploitation fructueuse, cependant elle sort quelquefois de ces limites, soit entraînée à la suite ou à la recherche d'une migration passagère, soit attirée par la découverte d'un parage productif. On a vu que la pêche du maquereau emploie périodiquement un certain nombre de grands bateaux sur les sondes de la Manche; il n'est pas rare que nos pêcheurs aillent tenter fortune sur les côtes d'Angleterre, d'Espagne ou d'Italie; de même que nous voyons les marins de ces pays, les Catalans entre autres, fréquenter notre littoral. Mais ces excursions se bornent aux relations de voisinage et ne s'étendent guère au-delà des rivages contigus.

En France, la pêche côtière emploie 5,692 bateaux, jaugeant en moyenne 7 tonneaux et montés en tout par 26,000 hommes.

Tandis que les pêches fluviale et côtière peuvent être considérées comme des industries mises par la nature elle-même à la portée de tous les hommes et de tous les pays pourvus de côtes et de fleuves, l'exploitation de la grande pêche, au contraire, exige des moyens d'action qui supposent un état de civilisation avancé. Les anciens ne l'ont pas ignorée; les colonies grecques des Palus-Méotides et du Pont-Euxin avaient beau-

coup de rapport avec nos pêcheries de Terre-Neuve. Plus tard, on voit même pratiquer en grand les pêches de la pélamide, du thon et de plusieurs autres espèces propres à la Méditerranée et qui, salées et séchées, faisaient l'objet d'un commerce considérable. Elle-même, qui alors n'avait presque déserté les mers de l'Europe, était à peu près comme aujourd'hui exploitée par les Basques, qui vers le ^v^e siècle commencent à fleurir cette industrie et l'exercèrent seuls jusque vers le ^{xviii}^e, époque à laquelle elle fut reçue traditionnellement de la

Amérique. Les progrès de la navigation, en mettant à l'homme de poursuivre sa proie qui fuyait de plus en plus éloigné le théâtre de la grande pêche, dont les ressources croissent tous les jours, et qui, pour répondre à des besoins plus grands, s'adresse plus qu'aux produits de la pêche à la baleine, dont la bondance suffit à payer l'expédition. Plusieurs de ses branches, autrefois négligées, ne sont plus cultivées. La pêche du marsouin, par exemple, fut en grande faveur au moyen-âge, et l'on en faisait usage pour les amphibies, des morses, des loutres, et des autres animaux marins. Mais par les Américains, les Anglais et les Français, elle se perd chaque jour de son importance et finira par être abandonnée, à la suite de la diminution toujours plus sensible de la quantité des produits. On ose à peine que prédire le même sort à la pêche de la baleine, obligée, après avoir fait le tour du globe à la suite du cétacé, d'aller chercher jusque sous les pôles.

La plupart des grandes pêches ont vu venir de citer les noms subsistent. Chaque année, les nations occupent à leur exploitation un nombre de bâtiments et, par conséquent, encouragent des expéditions nouvelles à se former. Celles qui se font en France tiennent le premier rang, soit pour la pêche de la baleine et de la morue, soit pour la pêche de la morue auxquelles la France prene part dans une certaine proportion. En 1850, la pêche de la morue employait 500 navires, montés par 12,000 hommes et celle de la baleine environ 400 bâtiments, dont 40 appartenaient au port du Havre. — On trouve

est très étendue dans la partie de la Sibirie générale et comparée de la même par M. Schnitzler, intitulée *Description de la Richesse ou des Intérêts matériels*, t. I^{er}, p. 383-392; voir II, p. 53, 317, etc. Cap. B. CHÊNE, voy. MAL, EXPIATION, RÉPENTANCE. Dans ces mêmes pays, on parle du péché *originel*, en référence à la chute d'Adam (voy.), par lequel l'homme, aux yeux de Dieu, ne trouve de remède, indépendamment du baptême (voy.), que par la grâce (voy.) et la foi en la mortification de Jésus-Christ. L'Église admet des degrés dans le péché : il est véniel lorsqu'il est susceptible d'être expié par le bon, et mortel quand aucune chance ne semble pouvoir l'égaliser et lui offrir plus de chance de remise que dans l'impénétrable clémence de Dieu. Sept péchés sont réputés *capitaux*. N'oublions toutefois que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais bien qu'il se convertisse, en faisant appel à sa miséricorde.

PÊCHER (*persica vulgaris*, Mill.; *alus persica*, L.), arbre de la famille des rosacées (tribu des amygdalées, considérée par beaucoup d'auteurs comme famille distincte), où l'on attribue à lui seul le genre *persica*. L'effort, genre que Linné avait placé aux amandiers, mais qui depuis a été repris de nouveau par la plupart des auteurs. Du reste, le pêcher ne diffère essentiellement des amandiers que par son fruit arnu et à noyau, et profondément; ce dernier caractère est à peu près celui qui le fasse distinguer scientifi- quement des pruniers, des cerisiers et des cerisotiers (voy. tous ces mots). Le pêcher est originaire de l'Asie et son introduction en Europe paraît remonter à plus de dix-neuf siècles. On le cultive au nord de la France, mais que sa culture précocité l'expose aux gelées printan- nières, qui n'anéantissent que trop souvent les fruits dans leur germe. Les meilleures qualités de la pêche viennent de tout le monde; certaines sont renommées à juste titre pour les fruits

les plus exquis de nos climats. Du reste, le nombre des variétés est fort considérable; on les a classées en plusieurs races, savoir : 1° les *pêches proprement dites*, à peau cotonneuse ou duveteuse, et à chair quittant (plus ou moins facilement) le noyau; 2° les *pêches pavies* ou *persées*, qui ont aussi la surface recouverte d'un duvet velouté, mais dont la chair adhère au noyau; 3° les *pêches lisses*, à chair quittant le noyau; et 4° les *brugnons*, ou pêches lisses à chair adhé- rant au noyau.

Les fleurs de pêcher sont fortement purgatives; elles contiennent de l'acide hydrocyanique, substance qui existe également dans les feuilles et dans les amandes de l'arbre; toutes ces parties sont très amères: aussi les amandes de pêcher peuvent-elles être substituées à bon droit aux variétés amères des véritables amandes. Le bois de pêcher est d'un rouge brun, marbré de veines plus claires; son grain fin et serré le rend susceptible de prendre un beau poli, et, parmi les bois indigènes, c'est un des plus recherchés pour l'ébénisterie.

On cultive dans les jardins paysagers plusieurs variétés de pêchers à fleurs soit doubles, soit semi-doubles, qui produisent un effet charmant, et que l'on doit compter au nombre des plus beaux arbres d'ornement que nous possédions. ED. SP.

PECHEREHS, voy. AMÉRIQUE, T. I^{er}, p. 600, et TERRE-DE-FEU.

PÉCULAT, du latin *peculatus* (*quasi pecuniæ ablatio*). On nomme ainsi le vol des deniers publics, commis par ceux qui en ont le maniement et l'administration.

A Rome, ce crime était puni par une loi de César ou d'Auguste, dite *Julia peculatus et de sacrilegis et de residuis*. Elle prononçait contre le péculat une peine pécuniaire du quadruple (*Paul. 5, sent. 27*), remplacée depuis par la déportation, que Justinien (*Inst.*, § 9, *de publicis judiciis*) conserva contre toute personne, excepté les juges qui, de même que leurs complices et quiconque avait reçu sciemment les deniers par eux soustraits, restèrent soumis à la peine de mort établie sous Théodose.

En France, la plus ancienne ordonnance rendue contre le péculat est celle

du mois de juin 1532, suivant laquelle le coupable devait être pendu. Toutefois, en 1539, l'amiral Chabot, convaincu d'avoir divertì les deniers royaux, fut seulement destitué « de tous honneurs, condamné en l'amende, et relégué. » L'ordonnance de 1545 porte que le crime de péculat entraînera la confiscation de corps et de biens, et que si le coupable est noble, il sera privé de la noblesse, ainsi que ses descendants. Charles IX, Louis XIII et Louis XIV firent, sur cette matière, des ordonnances dont les dispositions furent mal observées. A une époque plus récente, les cours souveraines condamnaient les coupables de péculat à l'amende honorable, au bannissement, et quelquefois aux galères à temps ou à perpétuité.

Nos lois modernes n'ont pas employé l'expression de péculat; mais le Code pénal (art. 169 à 173) prononce des peines, graduées suivant les cas, contre les *soustractions commises par les dépositaires publics*.

E. R.

PÉDAGOGIE. Chez les Grecs et les Romains, on appelait *pédagogue* (de *παῖς*, enfant, et *ἄγω*, 'je conduis') l'esclave qui conduisait à l'école les enfants de son maître ou qui était tenu de veiller sur eux (*voy.* T. IX, p. 781). Lorsque plus tard les esclaves et les affranchis furent chargés eux-mêmes de l'éducation de la jeunesse, ce nom fut étendu à toute espèce d'instituteurs, et la science de l'éducation prit le nom de *pédagogie*. C'est à la fois une science et un art. Commencée, la pédagogie fait connaître les lois de l'éducation et de l'enseignement, et sous ce rapport, malgré les articles déjà consacrés à ces deux mots (*voy.*), nous aurions encore à en donner l'exposé, si cette matière si vaste, puisqu'elle a en vue tout l'homme avec ses facultés de tout genre, pouvait être traitée convenablement dans un petit nombre de colonnes. Comme art, elle apprend à appliquer ces mêmes lois d'après les meilleures méthodes. Pour l'un et pour l'autre point de vue, nous renverrons le lecteur aux traités spéciaux de pédagogie qui n'ont pas manqué depuis Érasme (*voy.*); à ceux que nous avons cités T. IX, p. 204 et suiv., nous ajouterons encore un livre plus ré-

cent qui approfondit toute la matière embrassée même l'histoire de la pédagogie. Ce livre, basé sur celui de Niebuhr (*voy.*), est intitulé : *Esquisse d'un système complet d'instruction et d'éducation*, etc., par Th. Fritz, Strasbourg, Genève, 1841-43, 3 vol. in-8°.

Chez nous, le nom de *pédagogue* le plus souvent donné par dérision aux instituteurs formalistes et routiniers (l'excellent Samson du roman *L'Ange*, de W. Scott, est devenu le type **PÉDANT**) : en Allemagne, il désigne l'homme voué à l'éducation, ou plus exactement la science de l'éducation, acception laquelle on a formé en France le *pédagogue*.

Tout peuple civilisé a des règles, des établissements pédagogiques (*royales, collégiales, gymnases, etc., etc.*) sans une éducation soignée et réglée de la jeunesse, il ne peut être que de culture nationale. Ce que les Hébreux, les Égyptiens, les Perses et les Indiens ont fait sous ce rapport, nous est connu par leur état de civilisation que nos renseignements sont fort incomplets qui sont fournis par l'histoire. Les principes de la pédagogie ne furent exposés clairement et réduits en système que par les Grecs et les Romains, notamment par Platon, Aristote, Xénophon, Plutarque et Quintilien dont les écrits contribuèrent beaucoup à développer le germe d'une éducation libérale. Dans le moyen-âge, l'Allemagne et certains ordres monastiques donnèrent des soins à l'enseignement de la jeunesse; cependant, même après la restauration des études classiques, il fallut des siècles encore pour mûrir les esprits et amener la pédagogie au point où elle s'est élevée aujourd'hui. De tous les siècles modernes, les Anglais, les Français et les Allemands sont ceux qui ont le plus travaillé à perfectionner cette science; c'est aux philosophes de l'Allemagne qu'elle doit une forme systématique. Depuis le XVIII^e siècle, plusieurs systèmes pédagogiques ont prévalu successivement sans se rattacher immédiatement à une école philosophique. Nous avons déjà parlé de l'*Émile*, et nous y renverrons à l'art. J.-J. ROUSSEAU. Le système de Franke (*voy.*) ou la *pa-*

mais le commensal jusqu'au
le ce siècle, et fut supplanté par
metropisme (voy. *BASKOW*).
l'autre furent combattus par les
stes qui voulaient maintenir la
re classique au premier rang dans
les études et soustraire l'instruc-
tique à la surveillance du clergé.
tiques, moins exclusifs, avaient
sur leur bannière : *Examiner*
les choses et retenir ce qui est bon.
iers voyaient leur influence s'é-
le jour en jour, lorsque Pesta-
ny.) vint fonder sur une base
le la pédagogie pratique.—*Voir*
aire des idées pédagogiques :
Pédagogie (2^e édit., Leipz.,
vol. in-8°).

l'éducation restera-t-elle fina-
nalisée, au clergé ou aux institu-
tuliens ? telle est l'importante
qui, en ce moment, agite et di-
ance, où, on ne peut le nier, la
, en général, peu d'influence sur
des enfants dans les classes
es et moyennes. En Angleterre,
agne et dans tous les pays pro-
ce de divorce n'existe point, on
pas à cette question la même
ce. Peut-être paraîtrait-elle
même en France, si l'on y était
ncin à confondre la religion,
ire de l'homme, avec les prati-
léiastiques et les traditions clé-
J. H. S.

PALE. Dans l'art musical, on ap-
mi une tenue prolongée à la basse,
quelle l'harmonie des accompa-
tis fait entendre une succession
de, étrangers pour la plupart à la
notion. On nomme aussi pédale
telle sur laquelle on appuie le pied,
sur modifier l'intensité du son,
dans le piano, soit pour hausser
leur le ton, comme sur la harpe,
fin pour faire parler les grands
de l'orgue (voy. ces mots). Enfin,
toute fois le nom de pédale le son
à grave du basson, du serpent, de
trompe, etc.

X.

PANT (de *παῖς*, enfant), terme
par lequel on désigne le maître
et le régent de collège. Comme la
supériorité d'un instituteur sur

ses élèves lui donne parfois une suffisance
disproportionnée avec sa science, il lui
arrive de s'enorgueillir, de s'exagérer la
valeur de ce qu'il sait, de prendre des
manières tranchantes et un ton décisif.
Ses études portant principalement sur les
mots, il est pointilleux, impoli, opiniâtre.
Il abonde en choses inutiles et manque
du sens commun ; car il a, comme dit
Montaigne, « la souvenance assez pleine,
mais le jugement entièrement creux. »
Son extérieur maussade répond au bizarre
ameublement de son esprit, où l'érudition
est confuse, où d'antiques inutilités
sont entassées pour en faire parade, où la
mémoire est enrichie aux dépens de l'in-
telligence.

La Rochefoucauld, Malebranche,
Saint-Evremond et bien d'autres ont flé-
tri le pédant, c'est-à-dire le faux savant,
l'érudite ridicule, toujours prêt à citer,
jamais à raisonner, et qui arrive si labo-
rieusement à prouver sa docte igno-
rance ; car il est toujours l'homme qu'a
peint Boileau (*sat.* IV) :

Un pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille auteurs, retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassés, n'a jamais fait qu'un sot.

Mais, ne l'oublions pas, les pédants de
collège ne sont point les plus insupport-
tables. Il en est, certes, de toute robe et
de tout état.

J. T-V-S.

PÉDIMANES, nom donné à un
groupe de mammifères classés par Cuvier
dans l'ordre des marsupiaux ou didel-
phes (voy. ces mots), et dont nous trai-
terons sous le nom de *sarigues*. Cette dé-
nomination est due à ce que leurs pieds
de derrière sont pourvus d'un pouce par-
faitement opposable aux autres doigts, et
constituent ainsi une main postérieure,
semblable à celle des singes (voy.). Les
phalangers, animaux du même ordre,
nous offrent une disposition à peu près
analogue.

C. S-TE.

PÉDOMÈTRE, nom hybride, moi-
tié latin, moitié grec (*pes*, -*edis*, pied, et
μῆτρον, mesure), d'un instrument qui
compte les pas, voy. *HODOMÈTRE*. Z.

PÉDONCULE ou **PÉDICULE** (*pedi-
culus*, petit pied), queue des fleurs et des
fruits, petit lien qui les attache à la bran-
che ou à la tige. Z.

PÈDRE ou **PEDRO** (don) I-II, rois de Portugal, voy. PORTUGAL et l'art. suivant.

Pour les don **PÈDRE** d'Aragon, voy. PIERRE.

PEDRO I^{er} (ANTOINE-JOSEPH, don), DE ALCANTARA, empereur du Brésil et roi de Portugal, fils aîné du roi Jean VI (voy.), naquit au château de Queluz, le 12 octobre 1798. Dès son enfance, le prince du Brésil (c'est le titre qu'il porta d'abord) put se familiariser avec l'infortune. L'invasion française et l'exécution du traité de Fontainebleau forcèrent sa famille à se réfugier en Amérique. Doué d'une activité extraordinaire, don Pedro annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions. L'étude des langues, la poésie, la musique surtout, pour laquelle il était passionné, les arts mécaniques, la gymnastique, dans laquelle il excellait, se partageaient ses moments. Marié, le 13 mai 1817, à Léopoldine-Caroline-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, morte à Rio-Janeiro, le 11 déc. 1826, il en eut un fils (voy. plus loin) et trois filles, dona Maria, qui règne actuellement en Portugal (voy. ces deux noms), dona Januaria, née en 1821, et dona Francisca qui, née en 1824, a épousé, le 1^{er} mai 1843, M. le prince de Joinville (voy.), qui l'amène lui-même en France.

Lorsqu'en 1821 Jean VI quitta le Brésil pour retourner au Portugal, don Pedro devint l'arbitre des destinées de cet empire où il restait, chargé de la régence. Il se montra d'abord docile aux décrets des Cortès; mais lorsqu'il apprit qu'on le rappelait à Lisbonne, il résolut de profiter des dispositions hostiles des Brésiliens contre les Portugais pour se former une souveraineté indépendante. Nous avons déjà fait connaître les principaux faits de son règne au mot BRÉSIL (T. IV, p. 166). A la mort de son père, il s'empressa de donner une constitution libérale au Portugal, et, ne pouvant réunir sur sa tête les deux couronnes, il abdiqua, le 2 mai 1826, après avoir organisé une régence, en faveur de sa fille aînée, dona Maria, dont il promit la main à l'infant don Miguel (voy.), son frère. Les menées des absolutistes (voy.

CADAVAL, etc.) forcèrent bien Pedro à confier la régence à ce dernier et celui-ci en profita pour se faire souverain du pays, au détriment de la jeune princesse qui ne put en avoir son royaume.

En 1829, don Pedro épousa des noces la princesse Amélie de Saxe-Cobourg-Gotha (voy.), fille du prince de Beauharnais. La révolution eut son contre-coup au Brésil: sait l'empereur de n'être plus voué à la constitution; après une fermentation, don Pedro, qui avait vainement essayé de faire abdiquer en faveur de son fils, le 7 mars 1831. Réfugié sur un vaisseau avec sa famille, il partit pour l'Angleterre et débarqua à Cherbourg sous le nom de Bragance, et s'occupa aussitôt de mettre sa fille en possession de son trône. Après un voyage à Londres, sur l'appui de quelques gouvernements, il organisa une expédition contre son frère, qui tyrannisait le Portugal par le comte de Villafior, depuis duc de Terceira, et par le marquis de Palmella, ainsi que par des volontaires anglais, dont l'un, le capitaine Napoléon, prit le commandement de la flotte, il fit des tentatives longuement fructueuses contre Oporto, Lisbonne et les îles Açores. Enfin ses efforts furent couronnés de succès. Mais le duc de Bragance épuisé, succomba à Lisbonne le 24 sept. 1834, âgé seulement de 35 ans.

DON PEDRO II, de Alcantara, empereur du Brésil le 7 août 1825, comme nous l'avons dit. Son père conserva que la tutelle de son fils. Il déclara la régence de l'empire voy. Déclaré majeur, don Pedro prit le gouvernement, le 20 mai 1840, et dans ce moment même il prépara son mariage avec Thérèse-Marie, la plus jeune sœur de don Ferdinand de Sicile, née en 1822.

PEEL sir ROBERT, un des hommes d'état de l'Angleterre, parti conservateur, est le fils aîné du comte de Lancastre et de son épouse, née en 1800, et en 1830 avec une fortune de près

liv. st. Il est né le 5 février 1788
 th, petit bourg du Staffordshire,
 ur les établissements du père,
 pour toute la famille un centre
 x politique. L'éducation du
 bert fut celle de l'aristocratie
 dont il devait être un jour le
 e appui, et le fils de l'industriel
 air sur les bancs d'Harrow à
 nfants des lords, qu'il retrouva
 au parlement parmi ses amis ou
 aires. Byron, qui l'y avait con-
 te que tous, maîtres et élèves,
 en lui les plus grandes espé-
 l'université d'Oxford, il obtint
 r degré dans les humanités et
 athématiques à la fois, succès
 s inouï. Depuis, les souvenirs
 ont heureusement servi, soit
 arangements parlementaires, soit
 au discours qu'il prononça lors
 tallation comme recteur de l'u-
 le Glasgow, en 1836. En 1809,
 e à la Chambre des communes,
 t déjà son père, et le vieil in-
 témoin de ses premiers succès,
 e une bonhomie qui fut com-
 spectée de tous ses collègues :
 ojours dit que cet enfant-là
 meur à sa famille! » Accueilli
 ies avec un empressement que
 t les opinions connues du ba-
 l'attitude prise par le jeune
 s son début, il fut nommé, en
 rétaire au département de l'Ir-
 lord Liverpool (voy.), qui ve-
 ccéder à Perceval. Ainsi, à 24
 investi d'un des offices les plus
 s de l'état, car tandis que le
 enant d'Irlande joue le rôle de
 : pays, le premier secrétaire est
 fois son premier ministre dans
 et le défenseur, au parlement,
 s et de sa politique. Une ré-
 vère opposée aux tendances in-
 nelles, toujours vivantes après
 ophes de 1798 et de 1804, des
 roupes et de canons, et la créa-
 corps de gendarmes, que les
 landais nomment encore au-
 du sobriquet de *peelers*, tels
 souvenirs que le jeune secré-
 a à l'Irlande de son premier
 x affaires, souvenirs qui, trente

ans après, devaient susciter au ministre
 de graves embarras.

En 1817, l'université d'Oxford accor-
 da à son ancien disciple Peel la faveur
 très recherchée de la représenter, et l'at-
 tacha ainsi par un lien plus étroit aux
 intérêts de l'aristocratie et de l'Église.
 L'année suivante, son aptitude connue à
 discuter au parlement les questions fi-
 nancières les plus épineuses, le fit nom-
 mer président d'un comité institué pour
 délibérer sur la restriction du privilège
 de la banque. Il attacha son nom à un
 bill important qui eut pour but de limi-
 ter l'émission du papier-monnaie et de
 faire reprendre le paiement en espèces,
 suspendu depuis 1797. Depuis longtemps
 l'administration de lord Liverpool dési-
 rait s'attacher définitivement un auxi-
 liaire aussi utile; mais Peel, qui avait
 quitté en 1818 le secrétariat de l'Irlande,
 tout en appuyant la plupart des mesures
 ministérielles, reculait devant la solida-
 rité de certains actes, tels que le procès
 intenté à la reine Caroline (voy. T. IV,
 p. 777). Enfin, en 1822, lorsque cette
 crise fut passée, il consentit à remplacer
 lord Sidmouth au département de l'inté-
 rieur, et garda ce portefeuille, sauf une
 très courte interruption, pendant plus
 de huit années. C'est dans ce ministère
 mixte, où il était regardé comme le cham-
 pion du parti tory, tandis que Canning
 (voy.), placé au département des affaires
 étrangères, dirigeait la fraction semi-
 libérale, que Robert Peel fonda sa répu-
 tation comme administrateur et comme
 homme d'état. « On put alors, dit M. Du-
 vergier de Hauranne, remarquer en lui
 deux tendances bien distinctes. Pour tout
 ce qui touche au système politique, soit à
 l'intérieur, soit à l'extérieur, il se montra
 fidèle aux vieilles traditions tories et en-
 nemi décidé de toute réforme. Pour tout
 ce qui touche à l'administration et à la
 législation criminelle, il fit preuve d'un
 esprit large, éclairé, souvent même hardi.
 Ainsi on le vit, d'un côté, soutenir vive-
 ment *l'alien bill*, combattre l'émancipa-
 tion catholique, exalter la Sainte-Al-
 liance (voy. tous ces mots); de l'autre,
 encourager l'instruction populaire, adou-
 cir la pénalité, réformer le jury, limiter
 la juridiction des juges de paix. Grâce à

ce double caractère, il eut le double avantage de conserver la faveur des vieux Tories et de gagner jusqu'à un certain point celle des réformateurs. »

Lors de la retraite de lord Liverpool, en 1827, Peel donna sa démission et se mit en opposition avec Canning, devenu premier ministre. Après la mort de celui-ci et la chute de la faible administration de lord Goderich (voy. RIFON), il rentra aux affaires avec lord Wellington (voy.), et les Tories saluèrent de leurs acclamations ce ministère qui promettait enfin à leur cause un ascendant décisif. Le premier événement qui ébranla la confiance du parti orthodoxe dans ses deux champions, fut le rappel, malgré une opposition assez molle de leur part, des actes de *corporation* et du *test*, vieilles lois à peu près tombées en désuétude, qui frappaient d'incapacité pour certains emplois les membres des sectes dissidentes. Mais qui pourrait peindre la stupéfaction, l'horreur, la rage de ce parti, lorsqu'en février 1829 il vit ces hommes d'état, qui, un an auparavant, déclaraient encore que toute concession faite à l'Irlande compromettait le salut du pays, venir eux-mêmes proposer le bill d'émancipation des catholiques (voy. T. IX, p. 402)! Une explosion de clameurs et d'injures couvrit la voix de Peel lorsqu'il essaya de justifier par l'argument de la nécessité ce grand acte de justice politique. Les mots de *renégat*, de *Judas*, retentirent à ses oreilles. L'université d'Oxford lui retira son mandat; ses frères se déclarèrent contre lui*; son père envoya ses tenanciers au poll de Tamworth voter contre le candidat ministériel. Les libéraux eux-mêmes n'avaient pour leur nouvel allié que des félicitations froides et quelque peu ironiques. Enfin l'Irlande, peu reconnaissante d'une concession forcée, proclama, par la voix d'O'Connell, « que Robert Peel, traître à son parti, ne pouvait être fidèle à aucun. » Le ministre fit face à l'orage avec une

(*) WILLIAM YATES Peel, frère puîné du ministre, né le 3 août 1789, est depuis longtemps membre de la Chambre des communes où il a représenté, en 1831, l'université de Cambridge. Deux autres frères, EDMOND Peel, et le lieutenant-colonel JONATHAN Peel en ont aussi fait partie.

inébranlable fermeté. Ses fatigues parurent même païses lutte avec une énergie et une modestie. Il poursuivit tranquillement son cours de ses réformes dans la criminelle, organisa sur la police de la capitale; il vint au mort de son père, de succéder au baronnet et à son immense fortune que l'ébranlement communi-gleterre par la révolution de renversa, au mois de novembre le ministère dont il faisait partie.

Cet événement, au lieu de l'influence de sir Robert Peel dans la Chambre des communes, l'ébranla sur-le-champ avec la plus grande des tories qui s'étaient éloignés depuis 1828. En présence de l'impulsion donnée au mouvement, il redevint l'homme de la résistance. La question de la réforme parlementaire (voy. T. XII), laquelle les partis avaient cotés leurs forces, trouva en lui un mois que dura la lutte, un adversaire fatigable. Toujours sur la brèche prêt à accepter le combat sur les terrains, tantôt il évoqua des images de la constitution du corps social ébranlé dans ses fondements; tantôt il discutait minutieusement chaque clause du bill et défendait les droits du moindre bourgeois; moins tomber jamais dans des conclusions folles contre tout parti progressif; les partisans lui donnaient l'exemple même à cette époque que l'adresse aux électeurs de Tamworth fit cette profession de foi célèbre: « Je n'ai jamais sans aveugle d'aucun système suivi d'un œil attentif les conceptions, et quand j'ai vu des constances exigeaient avec changement quelconque, je rougis d'abandonner telle ou telle de renoncer à telle ou telle mesure en adopter d'autres plus sages avec les modifications sur l'état du pays. Cette marche, a été blâmée par les partis les plus sages, mais je persisterai à la suivre »

« Il n'est pas possible à un homme d'état de se laisser aller à une ligne de politique égarée, et s'il lui arrive de s'en écarter, il n'a qu'une question à se poser sur sa conscience : suis-je guidé par un intérêt personnel et non avouable, ou suis-je invoquer, au contraire, la nécessité des temps et la force des circonstances ? »

« Quel que fût le talent de ses détracteurs, la cause des bourgeois-pourris ne pouvait prévaloir contre l'immense réaction dont elle était l'objet dans le projet de la *reform-bill* devant loi de l'état ; le projet fut dissous ; de nouvelles élections eurent lieu, en vertu de la nouvelle loi, le 29 janvier 1833, et à sa rentrée dans le parlement réformé, le chef parti tory s'aperçut avec douleur que deux tiers de son armée étaient restés sur le champ de bataille. Cependant il ne perdit pas courage, et bientôt on le vit profiter de la réaction qui suit naturellement tout grand effort politique, de d'un côté la main à ceux que le vent des idées réformistes commençait à braver, contenir de l'autre les restes ébranlés de l'armée vaincue, et poser à la base du grand parti qui, sous son nouveau, le reconnaît à juste titre pour son chef. Grâce à sir Robert, l'effort, le vieux parti tory, contenu, repudié peu à peu cette rénéciation systématique à toute innovation, avait déconsidéré, pour la transformer en un rôle d'opposition raisonnables empiétements de la démocratie et défense intelligente des intérêts et principes de stabilité, devint le parti *servateur* et prépara de longue main un revirement politique qui, au bout de deux ans et après deux essais infructueux, vint le ramener triomphant au pou-

« Vers la fin de 1834, un caprice du roi Guillaume IV (voy.) rappela brusquement sir Robert du fond de l'Italie, où il s'était allé faire un voyage, pour le forcer à former avant le temps un ministère impossible. Le parlement fut dissous ; le résultat des élections nouvelles fut d'abord douteux ; mais la victoire vint à se prononcer. Battu une troisième fois sur la question de la pré-

sidence de la chambre, battu une seconde fois sur la question de l'adresse, battu enfin sur celle de l'*appropriation*, c'est-à-dire sur la proposition faite par les whigs d'affecter l'excédant des revenus de l'Église anglicane en Irlande aux besoins de l'instruction publique dans ce pays, il se retira (8 avril 1835), non sans adresser à ses vainqueurs des conseils éloquents, et, jusqu'à un certain point, prophétiques. « Jouissez de votre triomphe, leur dit-il ; cependant gardez-vous d'avoir trop de confiance ; laissez-moi remplir ici volontairement auprès de vous l'office dévolu chez les anciens à un esclave, mais qui n'est pas au-dessous d'un homme libre, celui de rappeler au triomphateur sur son char l'instabilité des choses humaines. »

Du reste, jamais retraite ministérielle n'eut plus de retentissement. Sir Robert Peel reçut des corporations, des propriétaires fonciers, de l'aristocratie, des classes riches, de tout ce qui tient à la vieille Angleterre, des milliers d'adresses en signe d'adhésion à sa politique. Cependant le ministère (voy. MELBOURNE, PALMERSTON, RUSSELL), dont il s'était un peu hâté de prédire la chute, vécut de 1835 à 1839 sur une faible majorité due tantôt aux radicaux, tantôt aux voix irlandaises dont dispose M. O'Connell. De son côté, sir R. Peel, à la tête de l'opposition, sut habilement exploiter le côté faible de ces dangereuses alliances. Néanmoins, fidèle à son système d'éclectisme politique, il vota dans le sens ministériel en plusieurs occasions, notamment dans les questions du privilège, de la loi des pauvres, des Canadas, et même dans celle de la Jamaïque qui faillit amener la retraite définitive de ses adversaires. En effet, dans cette dernière circonstance, l'appui des radicaux venant à manquer à lord Melbourne, il reçut un échec qu'il jugea assez significatif pour donner sa démission, et sir Robert, appelé à former un nouveau cabinet, était sur le point de recommencer avec plus de chances de succès l'entreprise avortée en 1835, lorsque son triomphe fut encore ajourné par un incident qui semblerait prouver que le système représentatif est peu compatible avec le gouvernement des femmes. Il s'a-

visa d'exiger le renvoi de deux dames dont la position officielle auprès de la souveraine (*voy.* VICTORIA) lui paraissait un obstacle à la liberté d'action ministérielle. La jeune reine était bien résignée à subir les tories, qu'elle n'aime pas, dit-on, mais non à leur sacrifier ses dames d'honneur; elle refusa net. Dès le lendemain, sir Robert résignait ses pouvoirs, lord Melbourne reprenait les siens, et, au milieu d'une polémique assez burlesque et digne du sujet, la lutte recommençait plus vive que jamais entre les deux grands partis qui divisent l'Angleterre. On sait comment elle a fini; on sait comment, durant près de deux ans, le ministère whig, harcelé par les attaques de plus en plus vives de son redoutable adversaire, a traîné une vie languissante; comment le coup de tête de lord Palmerston (*voy.*), en Orient, n'a servi qu'à l'affaiblir davantage, en lui aliénant les radicaux; comment après avoir épuisé tous les moyens d'existence, et recouru au moyen extrême, la dissolution de la Chambre, il a été obligé de se retirer devant la plus imposante majorité qui se soit vue depuis le bill de réforme; comment enfin sir Robert Peel, rompant avec la fraction exagérée de son parti, réussit (en septembre 1841) à composer des noms les plus notables parmi les tories, Wellington, Lyndhurst, Aberdeen, et de quelques whigs modérés, Ripon, Graham, Stanley (*voy.* la plupart de ces noms), qui consentirent à s'adjoindre à lui, un ministère sur lequel reposent, depuis bientôt 2 ans, les destinées du pays.

Ses principaux actes jusqu'à ce jour, sont la loi des céréales qui a maintenu en l'abaissant le droit mobile auquel lord J. Russell proposait de substituer un droit fixe; l'*income-tax* ou taxe sur les revenus, véritable révolution financière; enfin, le retour à l'alliance française, déjà commence par le traité du 13 juillet 1841, et que sir Robert Peel, nous devons lui rendre cette justice, a maintes fois à la tribune appelé de ses vœux, en le déclarant nécessaire à la paix du monde. L'habile orateur dont l'éloquence a semblé grandir encore dans ces dernières luttes avec les whigs *voir* entre autres ses discours du 18 mai 1841, du 10 août

1842, du 17 février 1843), ne s'être jamais élevé plus haut que a montré les deux plus illustres de la France et de l'Angleterre, et vent au grand âge des combats, leurs efforts pour étouffer tout germe de discorde entre deux navales, et pour les convier aux spécifiques de l'industrie et de la civi

Toutefois il est un terrain sur lequel le ministère Peel semble menacer ses avantages. Au commencement de cette année (1843), des déclarations par les ministres au nom de la réserve de prétexte à l'explosion de l'irritement que l'Irlande contenait depuis l'avènement des tories. . . d'O'Connell (*voy.*), une association saine s'est formée pour le rapprochement, et crée au gouvernement des embarras d'autant plus graves disposant de sommes considérables. . . voquant à ses *meetings* jusqu'à des hommes à la fois, elle a la puissance d'offrir au monde le spectacle d'une *agitation* légale et consensuelle. La destitution des magistrats pris part à ces actes, l'envoi de troupes en Irlande, la présentation de *armes*, telles sont les premières prises par le ministère contre les *leis*, après avoir proclamé dans un discours la ferme intention de maintenir l'union législative des deux pays. . . plus grand danger n'a menacé la terre : le talent du premier ministre, ses hautes lumières et sa fermeté, voilà ce qu'ils à bout de le conjurer? peut-être. VICTORIA serons-nous à l'avenir à répondre à cette question.

PÉGASE, Πηγασος, de πηγα, Hésiode fait naître ce cheval ailé de l'union de Neptune et de Meduse (*voy.*), près de l'isthme de Corinthe, et de l'Océan. D'autres disent qu'il est issu de la tête de Meduse, comme une source, du sang de laquelle quand Persee lui coupa la tête.

Ce merveilleux animal est la source de la poésie quand ils s'élèvent vers les régions célestes, ou seulement quand ils veulent aller au sommet du Parnasse de l'Helicon (*voy.* ces noms). Il est couronné aux Muses. Souvent il tranche les nuages, s'approche du trône de Jupiter, et ensuite, dit un vieux

l'hôpital. Un jour, pour les
il fit jaillir d'un coup de pied
de du cheval, l'Hippocrène
r un ordre de Minerve, il se
Bellérophon et le rendit vain-
a Chimère (voy. ces noms). Le
dut abuser de son coursier, il
élever au ciel; mais Pégase ne
vins rétif pour lui que pour les
poètes; il tua Bellérophon en
tomber du haut des airs, et
dans le ciel, où d'abord il eut
ion de porter la foudre, et fut
e au nombre des constellations.
représente pas moins au som-
ontagnes consacrées aux Muses,
couter les ordres d'Apollon et à
levant de ses favoris. A l'époque
et musical des Muses et des Pié-
llicon, charmé de leurs accords,
t et bientôt allait dépasser l'O-
isque Pégase réprima d'un coup
tte exaltation ambitieuse, et ré-
ontagne à ses premières dimen-
explications fort bizarres ont été
ur la fable de Pégase. J. T.-v.-s.
LATITE, voy. **FELDSPATH** et

NITZ (ORDRE DE LA), voy.
ordre des).

[, royaume jadis indépendant de
- delà du Gange, aujourd'hui
à l'empire des Birmans (voy.)
entre les provinces d'Aracan,
e Martaban et la mer. Ce pays,
superficie est, d'après M. Ch. Rit-
1,068 milles carr. géogr., em-
grand delta du fleuve Iraou-
i à lui seul occupe plus de 500
r. géogr. Le climat y est très
forme une plaine généralement
les trois règnes y étalent toutes
ctions ordinaires de l'Indo-
mais la principale richesse du
bois de tek, si renommé pour
qui y forme d'épaisses forêts et
tout l'Indostan des matériaux
sont recherchés pour la con-
des vaisseaux. Les *Péguans* ou
qui s'appellent *Mon* dans leur
langue, se distinguent des Bir-
prement dits, leurs oppresseurs,
est plus clair et par des mœurs
Asie de l'Asie, t. IV, 1^{re} partie, p. 159.

plus polies. Ils adorent Chakya-Mouni
ou Bouddha, sous le nom de *Gautama*,
et leurs prêtres ont beaucoup de ressem-
blance avec les lamas (voy.) des Chinois
et les Tibétains. La ville de *Pégu*, sur la
rivière de ce nom, devenu celui de tout
le pays, occupe à peine la moitié de
l'emplacement de l'ancienne capitale du
royaume, presque entièrement détruite,
en 1757, par le conquérant Alompra,
fondateur de l'empire des Birmans. Siége
d'un gouverneur de cette nation, cette
ville déchue ne compte plus, dans les
chétives constructions relevées sur ses
débris, qu'une population évaluée à
6,000 âmes seulement par le major Sy-
mes, qui la visita en 1796. A l'exception
des édifices impériaux bâtis en briques,
toutes les maisons sont généralement en
bambous. Ce qu'il faut admirer à Pégu,
c'est le fameux temple de Gautama, dit
Choumadou (sanctuaire doré), immense
bâtiment de forme pyramidale, exhaussé
sur deux terrasses et haut de plus de 361
pieds, le seul monument qui ait survécu
à la destruction de l'ancienne ville. Il est
surmonté d'une espèce de parasol en fer
doré, de 56 pieds de circonférence. Les
prêtres assignent un âge de 2,300 ans à
ce temple, un des plus vénérés de l'Indo-
Chine et le plus remarquable par sa masse
architecturale.

Rangoun, sur le fleuve du même nom,
branche orientale de l'Iraouaddy, est au-
jourd'hui la ville principale du Pégu, le
port le plus commerçant de l'empire et
le grand entrepôt du bois de tek. On y
construit beaucoup de navires. Sur une
colline, près de la ville, on voit le temple
de *Choudagou* (maison dorée), de même
forme que le Choumadou, qu'il surpasse
encore de quelques pieds en hauteur.
C'est peut-être l'édifice le plus élevé de
l'Asie. Rangoun, dont on évalue la po-
pulation à 20,000 âmes, a été, en 1824,
bombardé et pris par les Anglais, qui ne
l'ont point gardé.

Le royaume de Pégu était autrefois
très florissant, mais à partir du xv^e siècle,
il s'affaiblit considérablement par suite
d'une longue lutte contre les souverains
de Siam, dans laquelle les Péguans ap-
pelèrent les Portugais à leur secours.
Ceux-ci ayant essayé de dominer leurs

alliés se firent chasser par eux. Au milieu du xvii^e siècle, les Birmans les imitèrent, mais avec plus de succès; ils réduisirent le royaume de Pégu sous le joug; celui-ci recouvra encore une fois son indépendance vers 1733, mais fut bientôt subjugué de nouveau.

CH. V.

PEHLVI, *voy.* PERSANE (*langue*).

PEIGNAGE, *voy.* LAINÉ.

PEINE (*pœna*), *voy.* CHÂTIMENT, RÉMUNÉRATION, et l'article suivant.

PEINES (légal.). En donnant à l'homme la liberté de ses actions, Dieu lui a imposé des obligations qui se trouvent gravées dans le cœur de chacun de nous. Ne pas faire de mal à son prochain est la première de ces obligations, et dès qu'elle est transgressée, la loi doit, dans toute société civilisée, intervenir et infliger un châtement à celui qui a foulé aux pieds cette règle salutaire.

Telle est l'origine des peines qui sont appliquées aux auteurs des infractions désignées, suivant leur gravité, sous les noms de *crimes*, *délits* ou *contraventions*.

La juste proportion de la peine au délit, les moyens employés pour s'assurer si le délit existe, si celui qui est accusé en est l'auteur, sont les conditions auxquelles on reconnaît l'efficacité et la bonté du *système pénal*.

Lorsque les mœurs sont barbares, les peines le sont également. La mort, les mutilations, les autres châtimens corporels sont d'un fréquent usage dans les sociétés où la civilisation a fait peu de progrès (*voy.* CROIX, LAPIDATION, PAL, ROUE, ÉCARTELLEMENT, ENTERRÉ VIF, ESTRAPADE, BAGUETTES, KNOUT, FOUET, TALION, etc.). La torture (*voy.*) est le mode d'instruction criminelle qu'on y emploie le plus fréquemment, et l'on se soucie peu de savoir si l'accusé est environné des garanties nécessaires pour montrer son innocence. La vengeance est la première base de ce système pénal, et il est triste de dire que jusque dans ces derniers temps c'est celui qui a dominé chez tous les peuples de la terre. Il a fallu bien des efforts de la part des hommes les plus éclairés et les plus animés des sentimens véritablement évangéliques pour amener les législateurs à modérer les pei-

nes et à les proportionner au qu'elles sont destinées à réprimer.

Les Hébreux coupaient un cor des scies, le broyaient sous des armées de fer, le taillaient en pièces des haches ou des couteaux, le jetaient dans les fours où l'on cuisait le pain; ils plongeaient les criminels dans des chaudières remplies d'un liquide bouillant, versaient dans leur bouche du feu fondu, les écrasaient sous des pierres, sous des pieds d'animaux, les précipitaient dans un fleuve ou les engloutissaient dans la cendre.

Les Égyptiens avaient des supplices semblables. Ils employèrent aussi des machines à faire périr les hommes, qu'un individu était convaincu d'avoir tué, ou faisait entrer dans les parties de son corps des pointes de fer de la longueur du doigt, ou les enfonçait sur des épines et on le laissait mourir.

Chez les Athéniens, on punissait par la mort le sacrilège, la profanation des temples, les entreprises contre l'état, tout contre la démocratie, les délits de ceux qui livraient à l'ennemi une galère, un détachement de troupes, etc. Les supplices consistaient généralement dans la corde, le fer, le feu, le poison; quelquefois on jetait les criminels dans la mer, ou dans un gouffre de pointes tranchantes. Les autres châtimens consistaient dans la prison, l'exil, la confiscation, etc. **

A Rome, les citoyens étaient punis de mort. Les supplices étaient réservés pour les étrangers, les esclaves. Ils consistaient dans la croix, les bêtes féroces.

Au moyen-âge, les peines étaient proportionnées, non à la grandeur du crime, mais à la position sociale de l'accusé. Il y avait des peines différentes pour le noble et pour le roturier, lors même qu'il s'agissait d'un crime semblable. La distinction dans le supplice ne s'éteignit beaucoup plus tard, et nous li-

(*) Diodore de Sicile, liv. I, § 77.

(**) Voyage d'Anacharsis, t. II, p. 178y.

ités, les ignobles pendus, ayant
 ses peines distinctes. »
 elle *peines capitales*, celles qui
 t la mort du condamné. C'est
 rible châtement que la justice
 se soit crue fondée à ordonner.
 ou de la *peine de mort*, de sa
 , de sa nécessité, de son effica-
 a plus grave que les publicistes
 iconsultes aient pu agiter. Les
 esprits ont été divisés sur cette
 question. Montesquieu, J. - J.
 , Mably, Filangieri ont reconnu
 té le droit de prescrire la mort
 qui la mettent en danger. Bec-
 storet, Servin, Livingston, de
 M. Dupin, Ch. Lucas, de La-
 voy. tous ces noms, etc., ont nié
 sent ce droit. Ce qui peut sur-
 c'est qu'un des hommes qui ont
 ployé de fureur fanatique dans
 la révolution française, Ma-
 t rangé parmi les philanthropes
 clamé contre la peine de mort. Il
 en 1778, dans un *Plan de lé-*
criminelle qui a été imprimé
 la phrase suivante : « Pourquoi
 lâcher, contre les cris de la raison
 ms de l'expérience, à verser sans
 sang d'une foule de criminels? »
 eessouverains ont essayé d'abolir
 de mort dans leurs états. Ainsi
 rice de Russie, Élisabeth, peu
 après son avènement au trône,
 peine de mort dans toute l'éten-
 on vaste empire*. Catherine II
 même exemple, et on rapporte
 son règne il n'y eut qu'une seule
 s, celle de Pougatchef (voy.) qui
 agé et soulevé une partie de la
 t'était l'unique exception portée
 èbre *Instruction* sur un pro-
 ède, à l'abolition de la peine de
 Toscane, le grand-duc Léopold
 ssi la peine de mort, mais elle y
 lie par une loi du 30 août 1795.
 ce, à l'Assemblée constituante,
 er de Saint-Fargeau, dans un
 ur le projet de code pénal, pro-
 polition de la peine de mort.
 ms vu plus haut, Marat s'éle-
 tre la fréquence de ce terrible
 cependant l'art. KROUT et ÉLISABETH,
 366. 8.

châtiment ; dans la discussion qui suivit
 le rapport de Lepelletier, nous trouvons
 Robespierre se prononçant aussi contre
 la peine capitale. L'Assemblée consti-
 tuante qui ne recula pas devant les plus
 grandes réformes, refusa cependant d'a-
 dopter la proposition de ses comités de
 constitution et de législation criminelle,
 quoiqu'elle fût appuyée par des hommes
 tels que Duport, Tronchet, Le Chape-
 lier, Destutt de Tracy, La Rochefou-
 cauld, etc. La Convention, avant de se
 séparer, avait décrété, qu'à dater du jour
 de la publication de la paix générale, la
 peine de mort serait abolie dans toute la
 république française. Mais ce vœu ex-
 piatoire ne fut jamais réalisé. Le 17 août
 1830, M. Victor de Tracy fit une pro-
 position à la Chambre des députés pour
 l'abolition de la peine de mort. Appuyée
 par le général La Fayette, cette pro-
 position fut prise en considération et ren-
 voyée à une commission dont M. Béra-
 nger (voy.) fut le rapporteur; elle n'a-
 boutit qu'à un simple projet d'adresse
 au roi sur la législation pénale. Lorsque
 cette adresse fut présentée à Louis-Phi-
 lippe, elle lui donna occasion de faire
 connaître sa pensée sur la grave et diffi-
 cile question de la peine de mort. « Je
 reçois avec une grande satisfaction, dit-
 il aux députés, l'adresse que vous me
 présentez. Le vœu que vous y exprimez
 était depuis longtemps dans mon cœur.
 Témoin, dans mes jeunes années, de l'é-
 pouvantable abus qui a été fait de la
 peine de mort en matière politique, et
 de tous les maux qui en sont résultés pour
 la France et pour l'humanité, j'en ai
 constamment et bien vivement désiré
 l'abolition. Le souvenir de ce temps de
 désastres, et les sentiments douloureux
 qui m'oppriment quand j'y reporte ma
 pensée, vous sont un sûr garant de l'em-
 pressement que je vais mettre à vous faire
 présenter un projet de loi qui soit con-
 forme à votre vœu... * »

(*) Rarement, sous le règne actuel, et l'on
 peut dire jamais, si ce n'est en cas d'assassinat,
 les condamnations à la peine de mort pour des
 crimes politiques n'ont reçu leur exécution. Lors
 des réformes introduites dans le Code pénal (voy.
 ce dernier mot et BARTHE), la peine de mort fut
 formellement abolie en ce qui concerne les faux-
 monnayeurs et divers autres crimes. J. H. S.

Si, en effet, les esprits sont divisés sur la question de la peine de mort en elle-même, ils sont maintenant d'accord que cette loi suprême de la justice humaine doit être appliquée seulement dans des cas extrêmement rares et pour les plus grands crimes. En matière politique, à moins qu'il ne s'agisse d'un attentat contre la vie du prince, l'abolition de la peine de mort ne peut plus faire difficulté. En 1822, M. Guizot publiait sur ce sujet un ouvrage remarquable, et M. Dupin imprimait un an auparavant, cette phrase dont la justesse a été si souvent reconnue : « En matière politique, il n'est guère d'accusé dont on ne regrette la perte, six mois après l'avoir condamné. »

Nous avons dit que la privation de la vie avait été nommée, dans le langage légal, *peine capitale*. Il existait autrefois cinq modes différents de l'appliquer : c'était le feu, la roue, la potence, la décollation et l'écartèlement. Depuis la révolution de 1789, on a senti que l'égalité devait être établie en matière de supplice, et que les aggravations de souffrances devaient en être entièrement bannies. Tel fut l'objet d'une proposition du médecin Guillotin, député de Paris à l'Assemblée constituante. Reproduite en 1791 par Félix Lepelletier, cette proposition fut accueillie, et l'assemblée décréta que la peine de mort aurait lieu par la décapitation. Pour mettre à exécution cette loi, on inventa la machine improprement appelée *guillotiner* (voy.) et elle fonctionna pour la première fois le 25 avril 1792.

Dans notre système pénal actuel (voy. *Code PÉNAL*), les peines en matière criminelle sont ou *afflictives et infamantes* ou seulement *infamantes*.

Les peines afflictives et infamantes sont : 1° la mort ; 2° les travaux forcés à perpétuité ; 3° la déportation ; 4° les travaux forcés à temps ; 5° la détention ; 6° la réclusion.

Les peines infamantes sont : 1° le bannissement ; 2° la dégradation civique.

Les peines en matière correctionnelle sont : 1° l'emprisonnement à temps dans un lieu de correction ; 2° l'interdiction à temps de certains droits civiques, civils ou de famille ; 3° l'amende.

Nous avons suffisamment parlé de la peine de mort. Celles qui immédiatement après sont les forcés à perpétuité, la déportation, les travaux forcés à temps et la réclusion. Les nombreux détails que l'on trouve dans cet ouvrage, sur ces peines (voy. BAGNE, DÉPORTATION et RÉCLUSION, nous dispensent de faire autre chose que de les mentionner. Il en est de même du *bannissement*, de la *détention civile* et de la *réclusion* (voy. ces mots ainsi qu'EXPOSITION, QUÉ, etc.).

La principale peine corrective consiste dans l'emprisonnement. Les efforts que la philanthropie fait en ce moment pour utiliser le temps de détention des condamnés, dans l'intérêt de leur amélioration morale. (Voy. le *SYSTÈME PÉNITENTIAIRE*.)

Les peines pécuniaires consistent principalement dans les amendes (voy. confiscation (voy.) des biens qui autrefois était prononcée dans beaucoup de cas, a disparu de notre système depuis la charte de 1814.

On appelle *commutation de peine*, le droit qu'a le souverain, dans presque tous les états civilisés, de mitiger la peine infligée à un coupable, et c'est à-dire de descendre d'un ou de plusieurs degrés le châtiment dont un individu a été frappé. Cette commutation est une des conséquences du droit de grâce (voy. l'art.).

Un très grand nombre d'ouvrages ont été composés dans tous les temps sur le droit pénal. Indépendamment de ceux que nous avons déjà cités dans cet article, nous indiquerons comme utiles à consulter les *Lois criminelles de France dans leur ordre naturel*, par M. de Muryart de Vouglans, Paris, 1774, 17 fol. ; c'est une compilation de lois criminelles de la France, faite par un esprit différent de celui des autres philosophes du dernier siècle, mais nous n'indiquons ici que sous le point de vue historique. Les livres de Bentham et le *Traité de droit criminel*, par M. Rossi (voy. ces noms), Paris, 3 vol. in-8°, méritent surtout d'être cités. Nous devons de plus men-

aux efforts répétés si souvent au nord d'Angleterre par Samuel Raskin, Mackintosh (voy.), etc., amélioration de la législation criminelle dans leur pays; efforts qui ont amené de nombreuses modifications dans cette loi; enfin, les savants ouvrages en Allemagne par MM. Feuerbach, Mittermaier et Abegg, sur ce sujet, sont également dignes de l'attention des législateurs et de l'humanité. A. T. R.

PEINTURE. La peinture, sœur de la poésie et de l'éloquence, est cet art qui, à l'aide du dessin et du coloris (ces mots), parle à l'esprit et au cœur, excite l'imagination, éveille les passions, commande l'effroi, ramène à la raison, produit l'extase, et dont le but, le but même de celui qu'elle a en vue, est de représenter avec tous les autres arts (voy. ces mots) l'instruction de l'homme, d'entretenir son amour de la vertu, l'horreur du vice, son âme vers les perfections. Comme une glace qui réfléchit ce qu'on lui présente, cet art reflète les formes, les sites, les infinies de la nature; il fixe sous nos yeux et leur confère un sens la vie. Interprète du monde, il s'élève avec lui le domaine du sublime, s'élève aux plus hautes régions de l'intelligence, et rend perceptibles les plus sublimes inspirations de l'âme, comme les plus bizarres rêves de l'esprit. Considérée de ce point de vue, la peinture est la reine des arts, elle emporte sur la sculpture, aux yeux et presque inanimées, et elle est la poésie, car, ce que cette dernière est à l'imagination et à l'esprit, elle le rend pour ainsi dire pal-

par quel moyen arrive-t-elle à nous ainsi les sens, à émouvoir le cœur, à parler à l'âme? par la seule couleur, les lignes tracées sur une surface, les trois couleurs jaune, rouge, bleu, modifiées par le blanc et le noir, et, à bien dire, que la lumière (voy.). Pour arriver à un si haut état avec des ressources aussi peu nombreuses, trois choses sont nécessaires : le génie, don de la nature;

la théorie, qui est le résumé de l'expérience d'autrui, rédigée en forme d'un enseignement méthodique; et la pratique, que l'artiste ne peut avoir qu'à son expérience personnelle.

C'est surtout dans l'invention (voy.) que se manifeste le génie. Elle décide le choix du sujet, et guide l'artiste dans la composition (voy.) de son tableau. Le génie anime et relève d'ailleurs tous ses moyens : il donne un caractère particulier à tous les détails de l'exécution, dessin, coloris, lumière et ombres, expression des figures, costumes (voy. ces mots), etc., et son influence se montre dans tout le *faire* (voy.) du peintre.

La théorie aide et soutient le génie dans toutes ses opérations, dans le dessin qui veut être sagement étudié et qui réclame une connaissance particulière de l'anatomie, de la perspective (voy.), et de diverses autres branches du savoir; dans la production des effets de couleurs; dans la conduite du clair-obscur (voy.), etc. La théorie enseigne l'art de bien lire la nature, de bien comprendre l'antique (voy.), de disposer, de grouper convenablement les figures. Elle prémunit contre les manières (voy.) vicieuses; elle pose les règles du style (voy.); enfin, elle forme le goût en éclairant l'esprit.

La pratique comprend tout ce qui tient à l'exécution, depuis le premier trait de l'ébauche (voy.), exécutée soit au lavis à l'eau, soit en pleine pâte à l'huile, jusqu'à la dernière touche du pinceau (voy. ces mots) et la couche de vernis qui doit servir de glace préservatrice à l'ouvrage. Ce travail de la main pouvant être routinier ou réfléchi, facile ou laborieux, hardi ou timide, soigné ou lâché, large ou délicat, mou ou dur, franc ou tourmenté, négligé, léché ou précieusement fini (voy.), l'œuvre, sous ces différentes influences, prend une physiologie particulière. Les résultats se diversifient en outre suivant le soin que l'on prend de sa palette, suivant que les couleurs sont plus ou moins bien broyées et préparées; selon que le fond du mur, du bois, de la toile, sur lequel la brosse ou le pinceau les appliquent, sont ou blanc, ou de couleur, ou à la chaux, ou à la détrempe, ou à l'huile; que ces couleurs n'y dis-

posent par empâtement ou par glacis, par teintes transparentes superposées, ou par un mélange fait d'avance sur la palette; que le pinceau est doux, fin, propre à fondre, ou dur, large, dépensant beaucoup de couleur. Dans les arts du dessin, les opérations manuelles ont une telle importance que leur perfection a quelquefois suffi pour immortaliser un maître, une école. *Voy. nos art. DÉTREMPE, CIRE, ENCAUSTIQUE, FRESQUE, HUILE, MINIATURE, GOUACHE, PASTEL, LAVIS, TOILE.*

On voit combien sont variés les moyens de l'art, et combien son domaine est étendu. Il n'est donc pas étonnant que si peu de peintres arrivent à la perfection, malgré l'extrême aptitude qu'un grand nombre d'artistes montrent de nos jours. La vaste étendue de ce domaine est aussi cause que nul aujourd'hui ne l'embrasse dans tout son ensemble, mais que chacun choisit un genre particulier qu'il cultive exclusivement. Pour ces divisions, le lecteur peut consulter les mots *peinture d'HISTOIRE, de GENRE, de PORTRAIT, de BATAILLE, de MARINE, de PAYSAGE, de FLEURS, etc.*

La diversité des moyens et le mode d'exécution choisi de préférence dans certaines contrées ont donné lieu à distinguer un certain nombre d'écoles de peinture. Nous en avons fait connaître les principales sous le nom du pays qui les a vu naître et prospérer (*voy. écoles FLORENTINE, ROMAINE, LOMBARDE, BOLONAISE, VÉNITIENNE, ESPAGNOLE, ALLEMANDE, FLAMANDE, FRANÇAISE*); et de même, nous avons consacré des articles spéciaux à ceux des artistes qui ont illustré ces écoles; il ne nous reste donc plus qu'à tracer le tableau historique de la peinture, considérée dans son ensemble, chez les différentes nations anciennes et modernes qui l'ont cultivée.

L'origine de la peinture est inconnue, si l'on prétend qu'elle a eu une autre source que celle de l'instinct qui porte l'homme à imiter ces créations de la nature qui flattent si agréablement sa vue; la fiction grecque de Dibutade, la vierge de Corinthe, traçant sur un mur la silhouette de son amant prêt à la quitter, pour être le plus généralement reproduite comme expres-

sion de la vérité, ne peut être tout admise qu'en poésie; la peinture avec le genre humain, dont elle a phases historiques ou éprouvé les vicissitudes. Aussi, chez tous les peuples dans tous les âges, on l'a vue naître, se développer, grandir, décroître, encore, changer de formes, de destination, selon le génie ou le besoin, barbare ou la civilisation, à laquelle elle participait. Pour tous les peuples, païens ou chrétiens, la peinture fut un langage consacré à la propagation d'idées-mères, d'idées religieuses utiles, que les prêtres ou le gouvernement avaient intérêt à conserver en mémoire des hommes. Sœur pauvre de la sculpture, elle couvrit, comme elle, les rois extérieures et intérieures des temples et des tombeaux. Destinée à suppléer la langue parlée par des signes concrets, ces signes n'offrirent le plus que des formes, des couleurs de imitation, où l'imitation de la nature que pour autant qu'il était nécessaire de faire connaître les objets. A l'apparition de la peinture des Asiatiques, Persans, Chinois, et notamment celle des Égyptiens, qui est à la fois symbolique et hiéroglyphique. Telle fut la peinture des Péruviens, lorsqu'ils pagnols pénétrèrent chez eux. Les antiques annales des peuples, qui le degré d'invention qu'elles ont ne constituent pas, à vrai dire, des monuments de peinture comme les modernes. Pour eux, la peinture devenue art que du moment où associant la précision des formes et la gamme des couleurs, produisit sur le charme que procure la vue de l'imitation de la belle nature.

Dans la peinture, comme dans tous les arts d'imitation, trois genres sont dominants, et tous trois tirent de leur origine toute leur importance. L'art le plus ancien, est essentiellement symbolique et idéologique; il l'est dans le monde entier dans la forme des images qu'il produit; l'idée attachée à l'objet est toute la tude du contour arrive s'il peut le caractère des peintures de ce genre. Le second est purement mythologique et poétique, et par cela même il

de haut degré il le, à tous égards, la qualification d'ideal le distingue, car d'instinct, il n dans chacune de ses représentations les beautés éparées des modèles les plus parfaits que lui offre la nature: c'est le système grec. Le troisième, qu'on peut nommer chrétien, car il a pris naissance avec le christianisme et s'est développé avec lui, est une modification du second, puisqu'il a également pour base la beauté physique et que cette beauté est aussi prise dans la nature, avec cette différence toutefois que l'art grec réprouve ces manifestations de sentiments vulgaires que leurs dieux et leurs héros, qui en étaient l'image sur terre, ne pouvaient éprouver sans nuire à la beauté de leurs traits, ni à leur dignité personnelle; tandis que l'art moderne admet tout ce qui parle au cœur. Ses créations ne sont pas, comme chez les Grecs, des types conventionnels dont les perfectionnements surhumains commandent le respect, la crainte ou l'admiration, mais des caractères puisés dans notre nature sensible et sujette à toutes les infirmités de l'âme, de l'esprit et du corps: son cadre est un homme Dieu, une vierge mère, des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards de toutes classes, de toutes conditions, sujets aux douleurs, aux faiblesses, aux imperfections de l'humanité. Là est une philosophie toute naturelle, dont l'influence n'a pas été moins grande sur l'esprit des peuples que sur les productions de l'art et de la peinture en particulier.

Maintenant que nous avons signalé les trois caractères principaux que l'art a revêtus, suivons-en la marche chez les différents peuples.

La peinture, selon toute probabilité, était pratiquée chez les Égyptiens dès le temps d'Hermès (voy. Trismégiste, contemporain des premiers descendants de Noé et à qui l'on attribue l'invention des hiéroglyphes. Mais si cette antiquité reculée de la peinture en Égypte était révoquée en doute, on reconnaîtrait du moins, car le Pentateuque en fait foi, que longtemps avant Moïse elle y était exercée, puisque ce législateur du peuple de Dieu lui recommanda de ne point imiter les images peintes des Égyptiens.

Purement idéologique, la peinture,

chez ces peuples, dut rester et resta stationnaire; on n'y voit aucune progression; elle n'a rien de remarquable, si ce n'est un certain art dans la répartition de ses sujets; leurs artistes ont connu, mieux que les modernes, la nature des couleurs et l'art de les rendre solides, car les leurs ont conservé, après des milliers d'années, leur éclat et leur fraîcheur; mais ces peintures ne sont que des teintes plates, bornées par un trait de force limitant les contours. Dans les ornements de leurs demeures et dans les étoffes à leur usage, les Égyptiens aimaient les couleurs bariolées; ce goût a survécu aux âges destructeurs, car aujourd'hui même, à l'instar des Persans, des Indiens, des Chinois, ils fabriquent encore des étoffes peintes dans ce système. Mais tout ceci n'est pas de l'art, pas plus que les miniatures si propres, si minutieusement travaillées des Indiens, miniatures qui ont du moins pour elles, malgré l'incorrection du dessin, l'avantage d'offrir des ressemblances assez exactes. Peut-être les ornements des Arabes, ces mélanges ingénieux de peinture, de sculpture colorée, d'incrustations précieuses dans lesquelles, dès les temps les plus anciens, les arbustes, les fleurs, les fruits, les animaux, les hommes, les chimères s'enroulent, se groupent d'une manière si pittoresque (voy. ARABESQUES), pourraient-ils être classés parmi les productions de l'art, puisque les Romains et les autres peuples de l'Europe les ont imités à l'époque de leur plus grande splendeur. Néanmoins, pour trouver l'art antique de peindre dans son acception élevée, c'est en Grèce, dans ce pays favorisé de la nature, où tous les genres de mérites ont eu des modèles qui sont et seront longtemps encore l'admiration des nations, qu'il faudrait l'aller chercher, si le temps et les révolutions n'avaient point pris soin de nous le soustraire à jamais. Malheureusement nous en sommes réduits à juger par analogie, par les ouvrages de mains mercenaires, des perfectionnements de leur peinture, et nous devons nous en rapporter au témoignage des contemporains sur l'excellence des ouvrages des Zeuxis, Parrhasius, Apelle, Asclépiodore, Protogène, Pamphile, Timanthe, tant vantés par les historiens du temps.

Sans doute, ces historiens, qui surent si bien apprécier les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture grecque qui nous sont connus, n'eurent pas le tact moins sûr quand ils jugèrent les peintures que le temps a détruites. A l'appui de ce sentiment, n'avons-nous pas les ruines d'Herculanum et de Pompéi, antiques colonies grecques, ouvrages d'artistes secondaires qui justifient jusqu'à un certain point les pompeux éloges donnés à ceux des maîtres? Ne voyons-nous pas, dans les grands fragments de l'admirable mosaïque de la maison du *Faune*, de Pompéi, représentant la bataille d'Issus, mosaïque qu'on peut croire la copie d'un tableau du grec Philoxène, élève de Nicomaque, et de même dans plusieurs des tableaux à fresque, des arabesques, et des caprices qui décoraient les habitations bourgeoises de ces deux petites villes, des preuves que les peintres de l'antiquité savaient traiter tous les sujets, histoire, mythologie, paysages, marines, animaux, fruits, fleurs, ornements, costumes, et jusqu'à la caricature; et que, lorsqu'ils traitaient de grands sujets, des compositions nombreuses, ils savaient y mettre une belle disposition de groupes, des plans divers, des raccourcis, du clair-obscur, du mouvement, de l'action, l'expression du visage et du geste, enfin, toutes ces qualités de la haute peinture, dont les modernes se sont crus les inventeurs, et qu'ils ont généralement refusées aux anciens? Si des ouvrages sortis de mains mercenaires, d'ouvriers décorateurs, d'esclaves déchus, renferment des beautés aussi admirables, que devaient être la *Penelope*, l'*Helène*, de Zeuxis, la *Vénus Anadyomène*, peinte par Apelle, d'après la belle Campasque, l'*Iulise*, de Protogène (tableau qui sauva Rhodes de la colere de Demetrius, qui l'eût réduite en cendres s'il n'eût pas craint d'anéantir ce chef-d'œuvre d'art avec elle), le *Sacrifice d'Iphigénie*, par Timanthe, la *Bataille de Phléon* et l'*Ulysse en mer*, par Pamphile, enfin, la *Bataille entre les Grecs et les Perses*, par Aristide, vaste composition dans laquelle se mouvaient plus de cent figures, et tant d'autres ouvrages cités par Pline comme des *œuvres accomplies*?

Dans les arts du dessin comme arts d'imagination, les Grecs instituteurs et les législateurs pleins avec lesquels ils ont eu des Les Étrusques eux-mêmes, qui avaient les arts et particulier peinture avant la fondation quittèrent la manière égyptienne leurs peintures de vases, de mir tensiles de ménage, si miracul arrivés jusqu'à nous, qu'après q grations des Grecs eurent réj Étrurie, comme en Sicile, en S à Marseille, au nord de l'Afri etc., leurs mythes et le poétiq art. L'âge de ces précieux m (roy. T. X, p. 223), indiqu ractère des figures et la natur qu'ils représentent, montre qu ne fut pas devancée par la Grè perfection de cette espèce de Quant à la peinture monum Étrusques, elle était, si l'on en (H. N., XXXV, 6), plus sav le rapport du coloris que sou dessin : telles étaient celles q temps, existaient à Ardee et à qui sont regardées par cet histo me antérieures à la fondation Les peintures de Tarquinius c celles découvertes en 1827 dan tes souterraines de Corneto, q sent avoir servi d'hypogées 1707 à l'ancienne et puissante Tarqu Étrusques, ne démentent pas ce est qui, mieux exécutées que attestent, comme certains vase du dessin était arrivé chez ce p haut degré de perfection.

Les Romains, devenus les r monde, honteux d'être, en te de goût, inférieurs aux Gre Étrusques, eurent la pretenti remonter chez eux la pratique ture aux premiers temps de la de leur cité. Mais que pouvai premiers ouvrages d'un peup tout occupé de sa défense, de lation au milieu d'ennemis for Que penser de ces peintures ex viron 304 ans av. J.-C., vers l Rome, dans le temple de la de par ce Fabius Pictor, le prem homme dans leurs annales, a

déjà produit ses chefs-d'œuvre tout quand les historiens du art avec complaisance les déle théâtre peintes par le poète : Pacuvius, et celles de même datées 100 ans après par Clauver? Ces prétendus prodiges le plus de foi que le récit de sur le berceau de Rome? et eius Paterculus rapporte que, de Rome, 146 ans av. notre s Mammius, dépouillant Cos tableaux et de ses bronzes, ux qui portaient à Rome ces résors de les forcer à en ressemblables s'ils venaient à les route, peut-on croire qu'alors uient honorés et professés à distinction? non, sans doute, n'après que Sylla eut ruiné la nrichi Rome de ses dépouilrt, réfugié en Italie, y trouva gements. A Rome, il n'obtint rande considération : on ne regarder comme une de ces manuelles indignes d'un ci- cite bien parmi les peintres Turpilius, chevalier, mais il rone; on cite encore Quintus d'un personnage consulaire, ci était muet de naissance, et a famille lui fit apprendre la fallut l'agrément exprès d'Au- i, la peinture resta le partage gitifs, qui, traités à l'égal des rurent plus de ces élans poé- ces chaleureuses inspirations t l'indépendance et la dignité . La peinture, réduite à dé- rieur des habitations privées eux des riches, resta une es- domestique. Dans cet état de elle a produit cependant des gnes de notre admiration, té- ze *aldobrandine* (voy.), dont rissait tant la noble simplicité ion et le grandiose du dessin; s des bains de Titus et de Livie, érent Raphaël, et lui inspiré- racieuses arabesques dont il ilastres des loges du Vatican. s admirables de ces peintures pie d'ouvrages plus anciens, ages qui, ayant fait époque

dans les fastes de l'art, se reproduisaient en tous lieux *, peu nous importe; ils constatent deux faits que nul ne pourra nier désormais : celui de l'existence de peintures où l'on trouve des exemples, clair-semés il est vrai et rarement complets, de compositions nombreuses et à plusieurs plans, d'expressions variées, de perspective linéaire et aérienne bien comprise, de modulations de tons et d'effets, enfin, de science de coloris, parties essentielles de l'art que les modernes ont cru avoir connu les premiers; puis celui qu'en peinture comme en littérature, les anciens avaient des idées de perfection différentes des nôtres, et que pour les bien juger, il faudrait se placer à leur point de vue. On y voit, en outre, que l'antiquité a mieux connu que nous la nature et la propriété des couleurs, et les moyens de les rendre durables; car après plusieurs mille ans, les peintures des Grecs, de la Rome antique, comme celles des Indiens, des Perses, des Égyptiens, ont, en grande partie, conservé l'intensité et la fraîcheur de leurs teintes**.

A partir d'Auguste jusqu'à Constantin, l'Italie fut véritablement la terre protectrice des arts; mais le luxe plus que le goût présidant aux commandes d'ouvrages, les métaux précieux, les damasquinures, les ciselures colorées, les mosaïques en marbres naturels ou facti-

(*) Les médailles, les pierres gravées antiques, nous ont conservé l'image de plusieurs monuments d'architecture et de sculpture célébrés par les poètes et les historiens, et ont fixé nos idées sur leur mérite comme art.

(**) Sans ce rapport, les peintures du moyen-âge et même du xv^e siècle, ont une telle supériorité sur les ouvrages de nos peintres modernes, qu'on pourrait se demander si l'invention de la peinture à l'huile, tant préconisée, a été profitable à l'art, ou si la chimie qui s'enorgueillit de ses découvertes récentes, est aujourd'hui moins avancée qu'au temps des Van Eyck, des Albert Durer, dont les tableaux font honte à ceux de nos contemporains. Ces artistes connaissaient, on n'en peut douter, des pratiques, des préparations qui contribuèrent à la conservation de leurs ouvrages; mais elles ont cessé d'être connues quand les peintres n'ont plus manipulé eux-mêmes leurs couleurs, leurs vernis, leurs huiles, et ne se sont plus enquis de l'effet que le temps et l'influence des matières colorantes l'une sur l'autre produisent par la force même des choses : aussi, après six ans, un tableau nouvellement peint devient-il méconnaissable.

ces, détrônèrent bientôt la peinture; elle redevint un art de pure décoration avant même d'avoir été introduite d'une manière digne dans l'intérieur des temples ou des demeures des empereurs. Elle continua d'être la profession spéciale d'une classe ambulante d'artistes qui se transportaient partout où leurs talents pouvaient être utilisés, et qui paraissent avoir constitué une corporation nombreuse, semblable à celle du moyen-âge connue sous le nom de francs-maçons. Ainsi, lorsque Constantin-le-Grand transféra le siège de l'empire à Constantinople, et voulut rendre cette capitale rivale de Rome par ses richesses et sa somptuosité, ces Grecs ambulants réalisèrent ses projets. Pendant les siècles de barbarie et de destruction qui s'écoulèrent entre la création de l'empire d'Orient (330) et le sac de Rome par Odoacre (476), entre Totila, qui acheva de la ruiner en 546, et Charlemagne, qui y fut couronné en 800, c'est au sein de cette corporation que se conservèrent et ces traditions antiques, et cette étincelle de feu sacré au moyen desquelles, dans un temps meilleur, l'art put être reconstitué*.

Ce temps n'arriva qu'après que le christianisme eut enfin triomphé du paganisme, et que le règne tyrannique des iconoclastes eut cessé (732). Alors, les arts sortirent des catacombes de Rome où ils s'étaient réfugiés, et se répandirent partout où le christianisme étendit son empire. Nous avons dit dans un article spécial que c'est dans la peinture *byzantine* (voy.) qu'on reconnaît le germe de l'art chrétien, d'un art religieux; et que, chassés de leur pays par le fanatisme, les artistes grecs rapportèrent cet art en Italie, où, au 11^e siècle encore, la peinture était presque exclusivement exercée par des hommes

(*) On peut consulter sur la peinture chez les anciens : Junius, *De picturâ veterum*, publ. par Grævius, Rotterdam, 1691; Durand, *Histoire de la peinture ancienne*, Londres, 1775, in-8°; Turnbull, *Treatise on ancient painting*, etc., Londres, 1740, in-8°; Riem, *Ueber die Malerei der Alten*, Berlin, 1787, in-4°; Grund, *Ueber die Malerei der Griechen*, Dresde, 1810-11, 2 vol. in-8°; Böttiger, *Ideen zur Archæologie der Malerei*, t. I, Dresde, 1811; Letronne, *Lettres d'un antiquaire à un artiste sur la peinture murale*, Paris, 1836, in-8°; Raoul-Rochette, *Peintures antiques inédites*, Paris, 1836, in-4°, etc.

de cette nation. Cependant le schisme d'Orient, les anti-papes, celles de Grégoire VII et de l'empereur Henri IV, qui replongèrent l'Italie dans la barbarie, portèrent un nouveau coup à ces arts; ils attendirent pour reparer ces républiques du moyen-âge, milieu des querelles des Guelfes et des Gibelins, se fussent enfin constituées à Florence, Venise, Gênes, Pise, et à Rome, de gloire, de puissance et de richesses, qu'ils chassent à l'envi à faire fleurir et à toutes les connaissances humaines les œuvres du génie. Alors trois : Cimabue, Giotto et Masaccio, tous trois Florentins, affranchirent la peinture; ce furent : Cimabue vers 1240, de parents nobles; son disciple, né en 1276; Giotto de Fiesole (voy. ces noms), dit Fra Angelico, son contemporain et son élève; trois peintres résument en eux la peinture moderne. Dans Cimabue on reconnaît le type grec, sa tradition et les premiers efforts pour s'affranchir d'une imitation timide et routinière de la nature; dans Giotto un premier pas fait vers la grâce et l'expression; dans Fra Angelico les premiers exemples qu'on puisse citer de haut style. Vers le même temps, en Allemagne, la Flandre, la Hollande et l'Italie affranchirent l'art byzantin. La galerie royale de Vienne, divers châteaux de style gothique, offrent des peintures ayant ce caractère du sévère et aride, cette imitation de la nature, et cet éclat des couleurs qui le distinguent. C'est à cette époque que se forme l'école italienne de Cologne (voy.) ou du Bas-Rhin pendant le 14^e et le 15^e siècle évidemment fille de l'art byzantin facile à reconnaître son extractif aux signes les plus manifestes en Italie, deux siècles après les premiers de génie cités plus haut, perfectionnée par le talent et quelques artistes qui avaient leur œuvre, prit un caractère en tendant de reculer vers l'idéal. Le plus grand nom de cette école avait formé Léonard de Vinci, Michel-Ange; Perugino, Raphaël (voy. tous ces noms et La peinture, une fois complet

es et par les lumières pro-
 gion, aux Titien, et à quel-
 sat pratiquée avec ferveur,
 et en Italie et en Allemagne,
 que, dans les Pays-Bas, en-
 lifée dans son essence com-
 application, selon le génie
 exerçaient ou l'employaient,
 se multiplièrent, et à tel
 fallut établir des classifica-
 s distinguer. Alors prirent
 cinq grandes écoles de pein-
 us parlons dans des articles
 en compte un grand nombre
 Italie, où Léonard de Vin-
 Raphaël, Michel-Ange, le
 arraches et tant d'autres,
 rt à son apogée. Une révo-
 able, due surtout au génie
 ruges ou Van Eyck (voy. ce
 iv.), l'inventeur de la pein-
 s, transforma l'école de Co-
 it pour héritières l'école al-
 tant à sa tête Albert Dürer;
 nande et hollandoise, illus-
 bens et Van Dyck, et qui se
 et dans les formes les plus va-
 e espagnole que Murillo sut
 eau des écoles italiennes; l'é-
 ce, où le Rosso et le Prima-
 apporté les traditions de l'art
 i, l'école anglaise, dont les
 teinolds et West, se sont for-
 grands maîtres de l'Italie et
 e, pour être nées les derniè-
 t pas moins de mérite et ne
 s intéressantes à étudier que
 ières. Au reste, à vrai dire,
 compter que deux grandes
 le italienne et celle des Pays-
 es autres en dérivent plus ou
 ement; et même, en ce qui
 ractère religieux de la pein-
 rmation des types primor-
 ie est le vrai berceau de l'art;
 u'il faut tout rapporter.
 début, la peinture italienne
 ueur, à la Vierge, aux apô-
 trys, aux docteurs, le ca-
 e, le costume consacré par
 n pieuse; les fresques du
 o de Pise sont là pour en té-
 is les artistes qui suivirent
 accio, abandonnèrent peu à

peu le pur symbole, le dogme, la croyan-
 ce commune, pour entrer dans le domaine
 de la pensée. De ce moment, l'art, inter-
 prète de la foi, marcha vers sa perfection
 jusqu'à ce que Raphaël en eut tracé la li-
 mite. Malheureusement le génie de l'hom-
 me ne sait pas s'arrêter, la sphère dans
 laquelle on voudrait le retenir lui paraît
 toujours étroite; du vivant même du pein-
 tre d'Urbin, la médiocrité jalouse sema
 l'anarchie parmi les peintres, profita du
 mouvement imprimé aux idées religieuses
 par Luther pour dépouiller l'art religieux
 de ses types primitifs et leur substituer des
 créations de pur caprice ou des modifica-
 tions d'anciens types grecs. Aussi, moins
 d'un siècle après, le Guide ne se fit pas
 scrupule de donner à la Madeleine le mas-
 que de la Niobé, ni le Poussin, le peintre
 des philosophes et des gens d'esprit, de
 donner au Christ, dans son tableau de
Saint François Xavier au Japon, le ca-
 ractère d'un Jupiter tonnant. Aujour-
 d'hui que cette voie d'émancipation a été
 rapidement parcourue, que les uns s'en
 effraient et veulent revenir en arrière
 pour rendre à l'art chrétien son empire
 sur l'esprit et sur l'âme, et que d'autres,
 s'obstinant à n'y voir qu'une poésie sans
 croyance, prétendent le retremper, le ra-
 jeunir à l'aide des idées philosophiques
 dont la société se préoccupe, deux manières
 distinctes de traiter les sujets religieux
 sont en présence: l'une a pour coryphées
 MM. Overbeck, Hess, Cornelius et l'école
 allemande; l'autre, MM. P. Delaroche, Ary
 Scheffler et ses amis de l'école française.
 Les premiers ont imprimé à leurs pein-
 tures de l'église Saint-Louis, de la chapelle
 de Tous-les-Saints à Munich, un caractè-
 re mixte, qui tient le milieu entre l'es-
 prit italien du xv^e siècle et l'esprit allemand
 du moyen-âge; les seconds, mus par des
 idées puisées en dehors des types, des
 dogmes, de la tradition, donnent un libre
 cours à leur imagination et s'occupent
 davantage de la mise en scène, de l'exé-
 cution, que de l'expression poétique d'un
 sentiment vif et profond. L'école alle-
 mande nouvelle est érudite et trop servile
 imitatrice du moyen-âge; la nôtre s'af-
 franchit trop volontiers du respect dû
 aux antiques traditions. Le bien est entre
 ces deux systèmes: ne désespérons pas de

le voir surgir du chaos des idées qui se font la guerre. Déjà, en Allemagne, l'érudition commence à céder le pas au sentiment qui émeut l'âme : on comprend qu'une œuvre d'art doit émouvoir plus encore qu'instruire. Du jour où nos artistes à leur tour auront reconnu cette vérité, la palme leur appartiendra incontestablement.

On peut voir sur les peintres célèbres et sur l'histoire de la peinture, Vasari (*voy.*), *Vite de' più eccelenti pittori, scultori ed architetti* (Flor., 1550, 3 vol. in-4°, et souvent depuis; trad. en franç. et annotées par Jeanron et Leclanché, Paris, 1838 et suiv., gr. in-8°); Lanzi, *Storia pittorica d'Italia dal risorgimento delle belle arti*, Bassano, 1789, 3 vol. in-8°, et 3^e éd., *ibid.*, 1809, 6 vol. in-8°; Descamps, *Vies des peintres flamands, allemands, hollandais, etc.*, Paris, 1753, 5 vol. in-8°; d'Agincourt (*voy.*), *Histoire de l'art par les monuments*, 6 vol. in-fol., etc., etc. On consultera en outre les œuvres de Winckelmann (*voy.*), et les *Recherches italiennes*, de M. Rumohr, Berlin, 1827-31, 3 vol. in-8°.

L. C. S.

PEINTURE (ACADÉMIE DE) ET SCULPTURE, *voy.* ACADÉMIE, T. 1^{er}, p. 103, et ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

PEINTURE EN BATIMENT. On désigne ainsi l'art qui a pour objet la grosse peinture, la décoration des bâtiments. Son but est d'entretenir la propreté dans nos habitations et de conserver plus longtemps les parties sur lesquelles on l'applique. On la distingue en peinture en *détrempe*, dans laquelle les couleurs sont délayées dans la colle, et en peinture à l'*huile* dont les couleurs sont broyées dans l'huile. Les peintres en bâtiment collent aussi les papiers de tenture (*voy.* PAPIERS PEINTS) sur les murs des appartements, posent les vitres, etc. Z.

PEIPUS (LAC), appelé par les Russes lac des *Tchoudes*, c'est-à-dire des Finnois (*voy.*), peuple dont il est en effet environné de toutes parts, dans les gouvernements de Saint-Petersbourg, de Livonie et d'Esthonie. Baignant ce dernier au sud-est, il forme la séparation des deux autres et s'étend même jusqu'au gouvernement de Pskof, car le lac de Pskof peut

en être regardé comme un prolongement. A lui seul, il a 80 verstes de long sur large. Très poissonneux et d'une profondeur, il est en communication avec le lac de Pskof, avec celui de par l'Embach; enfin le lit marécageux Narova réunit le lac Peipus au Finlande. Les commerçants de N et ceux de Lubeck connaissaient cette route au temps de la ligue Annoncée, mais plus tard, l'anéantissement de la république de Novgorod fit prendre la mer une autre direction, et la voie devint de plus en plus difficile suite des obstacles de toute nature formèrent dans le lit des rivières un grand nombre ont leur embouchure dans ce vaste bassin. Pour y remédier on fit creuser des canaux qui assurent la communication avec le golfe de la Baltique dans toutes directions.

PEISCHWAI, titre indigène du régent, *voy.* INDOSTAN, p. 638), MAHRATTES et HOLLANDAIS.

PÉKING, capitale de l'empire de Chine (*voy.*), située dans la province de Pe-tche-li, sous le 39° 30' de latitude nord et 114° 30' de longitude or., dans une plaine, à 20 lieues de la grande muraille. Elle s'appelait autrefois *Chun-king*, c'est-à-dire Ville obéissant au Nord, le nom de Pe-king signifiant Cour du Nord, a été donné en opposition à celui de Nan-ki signifiant Cour du Sud, ville où les empereurs ont résidé jusqu'au commencement du xv^e siècle. Cette capitale est composée de deux parties, savoir : au sud la ville nouvelle, appelée aussi Ci-king, qui est occupée par les descendants des Mandchoux. Chacune de ces deux villes est entourée d'un mur. Au centre de la ville nouvelle est situé le palais impérial, un immense carré ceint d'une muraille percée de quatre portes soigneusement gardées. En ses rues habitées par les officiers et

et d'Arcadie dix-sept généralement la guerre de Troie.—*Voir Arcadie.*

PÉLASGES, l'un des peuples primitifs (voy. T. XIII, p. 18). Le peuple était déjà une énigme et controversé au temps d'Auguste et appliqué aux Grecs contemporains d'Ennius, mais il a été généralement employé pour les races civilisées étrangères (voy.). La langue des Pélasges n'a néanmoins avoir eu de l'affinité avec celle des Grecs. A travers les traits qui caractérisent ces nations, on a vu des relations intimes de parenté, ce qui a facilité avec laquelle se transformant en Hellènes. Au même temps, il y a un fond de demi-origine pélasgique ne saurait être oubliée. Hérodote dit que, dès les premiers temps, les Pélasges furent assimilés comme Grecs, et la théologie leur venait des Pélasges. On remarque que ceux-ci n'apparaissent que dans les siècles que l'histoire ne connaît, que dans un état de ruine et de décadence, comme il y a dans la mythologie des êtres dont les espèces sembleraient appartenir à d'autres formes. On ne parle des Pélasges comme persécutés par les puissances étrangères à des maux infinis : un fait qui les fait errer de contrée en contrée, et ne leur a permis d'échapper à ces calamités que dans les pays des plus grands peuples de l'Europe, et non, ainsi que l'a dit Éphore, une troupe de brigands en Arcadie. Le Péloponnèse, la grande partie de la Grèce, les îles pélasgiques : tels étaient aussi les Thessaliens, les Thesprotes, Eschyle donne pour le pays des Pélasges le Strymon : il y comprenait donc le Thracien. Imbros et la Samos, deux des lieux pélasgiques fort éloignés de Ménérate d'Élée, les habitants ont toute la côte d'Ionie, et on ne peut encore comme Pélasges, les Dardiens, Troie et on y ajoutait toute la population de la Sicile, et Crotona, d'où ces peuples

conquirent la Toscane.—*Voir*, pour plus de détails, une savante dissertation qui compose un chapitre de l'*Histoire romaine* de Niebuhr, et les *Étrusques* d'Otfrid Muller.

PÉLÉE, fils d'Æaque, roi d'Égine, et lui-même roi d'une partie de la Thessalie, voy. THÉTIS et ACHILLE.

PÉLERINAGE (corruption du latin *peregrinatio*), voyage dont le but est de visiter des lieux célèbres par quelque événement religieux. La coutume des pèlerinages, établie chez les juifs qui visitaient une fois par an le temple de Jérusalem *, n'a été adoptée par les chrétiens que dans le courant du IV^e siècle. Chaque contrée avait, au moyen-âge, ses lieux de pèlerinage : le Saint-Sépulcre à Jérusalem, les tombeaux des Apôtres à Rome, la maison de N.-D. de Lorette (voy.) dans une des légations, Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, Saint-Michel-du-Mont en France, etc., furent particulièrement révérés des chrétiens; mais les pèlerinages en Terre-Sainte furent les plus importants. Les pèlerins s'arrêtaient ordinairement à Jérusalem, à Nazareth et dans toutes les villes où Jésus avait vécu et accompli sa divine mission. Ces voyages devinrent plus fréquents encore lorsque la puissance des papes augmenta, et surtout grâce à la croyance, répandue par l'Église, que les prières faites dans les lieux saints ne pouvaient manquer de valoir aux pieux voyageurs l'entière rémission de leurs péchés. L'attente du retour de Jésus pour le règne millénaire (voy.) grossissait d'ailleurs leur nombre. La domination des Turcs en Palestine et les luttes qui s'élevèrent entre l'Église grecque et l'Église romaine, interrompirent le cours de ces pèlerinages. A l'époque des croisades, l'entrée de la Terre-Sainte fut de nouveau ouverte aux pèlerins; mais ces voyages devinrent alors moins fréquents, malgré les images miraculeuses, les reliques, etc., à l'aide desquels on chercha à réveiller leur fanatisme.

Les pèlerins portèrent longtemps un long froc de laine à collet et souvent orné

(*) Elle existait aussi chez les anciens Grecs : en effet, qu'était-ce sinon un pèlerinage que ce voyage d'Oreste dans le pays des Taures dont il devait rapporter une image sacrée? S.

de coquillages, un chapeau à larges bords, l'escarcelle au côté, la besace au dos, la gourde à l'épaule et le *bourdon* (long bâton bénit) à la main. L'inconduite des pèlerins, qui finirent par se livrer à des débauches de toutes sortes, mit les autorités de différents pays dans la nécessité de défendre les pèlerinages, ou au moins de les soumettre à des réglemens sévères. — Voir, outre les ouvrages anciens de Benzel et de Heidegger, Fœrtsch et Selig, *De peregrin. relig. judaico-ethniconpontificis*, Iéna, 1705, 4 vol.; P. Lazari, *De sacrâ veterum christianorum peregrinatione*, Rome, 1774, 4 vol.

Les mahométans font aussi des pèlerinages; tout musulman doit visiter, au moins une fois dans sa vie, les villes saintes. Voy. HADJI, MAHOMÉTISME, LA MECQUE, MÉDINE, etc. X.

PELEW (ILES) ou PALAOS, archipel de l'océan Pacifique, formé de 26 îles situées entre les Philippines et les Carolines, et généralement fertiles, bien peuplées et bien cultivées. Les habitans sont une race vigoureuse, de stature moyenne et de couleur fortement basanée; quelques-uns se font redouter des navigateurs dans ces parages. Leurs chefs sont fréquemment en guerre; une espèce de noblesse héréditaire les entoure. *Corror* ou *Koroura* est la plus considérable de ces îles, dont la première découverte est due au naufrage du bâtiment de la Compagnie anglaise des Indes, l'*Antlope*, commandée par le capitaine Wilson, qui échoua sur les côtes de l'une d'elles. Le roi qui régnait alors accueillit parfaitement les Anglais et leur donna même son second fils Libu, pour l'emmener à Londres; mais ce jeune homme, plein d'heureuses dispositions, succomba à la petite-vérole, 5 mois après son arrivée dans cette capitale. Voir Keate, *Account of the Pelew Islands*, trad. franç., et J. Pearcote Horkin, *Supplement to the Account*, etc., Londres, 1803, in-4°. CH. V.

PÉLIAS, frère d'Éson et usurpateur de la couronne d'Iolcos, en Thessalie, voy. JASON.

PÉLICAN (*pelecanus*), genre d'oiseaux palmipèdes (voy.), faciles à distinguer au vaste sac qui pend de la mandibule inférieure, lequel n'est qu'une exten-

sion de la membrane qui s'étend sur les deux branches du bec; ce sac est un réservoir dont ce poisson se sert pour faire provision des qu'ils pêchent en nageant. La mandibule supérieure est très longue, droite et aplatie et terminée par un croc; les ailes de ces grands oiseaux sont d'une longueur, la queue ronde et large, les yeux et la gorge nus, le bec également dénué de plumes. On les trouve sur les côtes maritimes, sur les fleuves. Tantôt ils attrapent le poisson en planant à la surface comme les goëlands; tantôt ils font un cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer leur proie. Le pélican, après le temps passé pour l'emblème, est d'une adresse maternelle; il nourrit ses petits de son propre sang, et d'autres aliments, se percevant lui-même avec son bec pour en faire jaillir. Non-seulement cette habitude est communément controuvée, mais elle est de la réalité, car cet oiseau ne se nourrit pas même, comme le font beaucoup d'autres, à défendre ses petits, qui ne voient ravier; souvent il néglige de se faire un nid, se contentant de déposer ses œufs, au nombre de 2 à 5, dans une tige qu'il garnit grossièrement de brins d'herbe. Ses habitudes sont les mêmes que celles de celles de ses voisins (voy. CORMORANS, GATTE). Son vol facile et soutenu met les voyages de long cours. Le pélican a été suffisante pour sa capacité de son ample sac, il se repose sur quelque rocher du rivage pour se reposer, à mesure que la digestion des poissons dont il a fait provision. On pensait que l'on pourrait profiter l'adresse du pélican pour en le dressant comme on le fait pour le cormoran; mais c'est à tort qu'on a avancé que cet usage existait chez quelques peuples de l'Asie et de l'Afrique. La chair de cet oiseau, comme toutes les espèces qui se nourrissent de poisson, est très désagréable au goût; on emploie la peau du sac à différens usages: quelques peuplades s'en font des bonnets; les matelots s'en font des gants à tabac, etc.

nous venons de dire s'applique
 rement au *pélican ordinaire*
vitalis), qui a la taille du cygne,
 ge d'un blanc légèrement teinté
 et qui habite l'Europe orientale,
 ont quelquefois jusquesur nos cô-
 teaux ordinairement dans les marais.
 nom d'*onocrotale* que lui donnè-
 rent les anciens, et que lui conserva Linné,
 à cause de la ressemblance qu'a sa voix
 avec le braiement de l'âne (*ōvos*, âne,
 bruit); plusieurs individus dé-
 terminés comme espèces par les auteurs, ne
 sont que des variétés d'âge du pélican or-
 dinaire. Cependant on s'accorde généra-
 lement aujourd'hui à en séparer le *péli-
 can (p. fuscus)*, de taille inférieure
 à l'ordinaire, d'un brun gris marqué de
 taches noires sur le dos et le cou; le
pélican à lunettes (p. conspicillatus),
 qui est que l'espèce ordinaire, blanc,
 et dont le nom vient de la peau nue qui
 l'entoure en forme de lunette; enfin
 le *pélican crépu (p. comatus)* récem-
 ment décrit; il a aussi le plumage blanc,
 mais le rous sur la poitrine. Les plu-
 mes de la tête et de la partie supérieure du
 cou se dressent de manière à former une
 touffe volumineuse, et qui lui a va-
 leur le nom.

C. S-TE.

PELICAN. aujourd'hui *Petrus*, haute
 de la Thessalie, célèbre dans
 l'antiquité par ses simples. Sur un de ses
 sommets était un temple consacré à Ju-
 piter duquel on montrait la grotte
 d'Aspée Chiron. Les poètes racon-
 tent dans leur guerre contre les
 Titans entassèrent l'Ossa (*voy.*)
 sur le Pélion pour escalader le ciel. C. L.
PELLA. *voy.* MACÉDOINE, T. XVII,
 7.

PELLETERIE. On appelle ainsi les
 peaux (*pellis*) de certains animaux que
 les pelletiers préparent avec le poil et
 l'écorce de fourrure (*voy.* ce mot).
 Les animaux qui vivent dans les cli-
 mats du nord ont en hiver une fourrure
 longue qu'en été : aussi leur peau
 est la plus estimée quand l'animal a été
 tué en cette saison. C'est pour la même
 raison que les peaux de plusieurs ani-
 maux de l'Europe méridionale ne peu-
 vent servir à titre de pelletterie, tandis
 que les mêmes peaux font l'objet d'un

trafic considérable dans le nord. Les ani-
 maux qui fournissent les pelletteries les
 plus estimées à différents titres, sont : la
 marte zibeline, l'hermine, la loutre de
 mer, le castor, l'ours, le rat musqué, le
 blaireau, l'écureuil, le renard, le lièvre,
 le putois, le chat sauvage, le léopard, le
 lynx, la marte ordinaire, la marmotte, la
 panthère, le tigre, le glouton, le raton, la
 belette, le loup (*voy.* les art. consacrés à
 tous ces animaux), etc. Les plus belles
 pelletteries sont tirées du nord de l'Asie
 (Sibérie) et de l'Amérique. Les Russes
 en fournissent non-seulement tous les
 pays de l'Europe, mais aussi les Chinois,
 les Persans, les Turcs, les hordes des dô-
 serts, etc. L'achat des pelletteries exige
 bien des précautions, car nulle part les
 falsifications et les tromperies ne sont plus
 multipliées. Les pelletiers ne teignent
 pas toute la peau, mais seulement le
 bout des poils pour lui donner un bel as-
 pect.

C. L.

PELLICO (SILVIO), une des plus in-
 téressantes victimes de l'intolérance po-
 litique, est né, en 1789, à Saluces, en
 Piémont. Son père y occupait un emploi
 dans les postes. Plus tard, il établit à Pi-
 gnerol une filature de soie, qui ne réus-
 sit pas. Il tenait pour la cause royaliste ;
 mais dans les vicissitudes politiques que
 le Piémont eut à traverser, il avait su se
 faire estimer de tous les partis. Aussi,
 lors de l'établissement du gouvernement
 républicain dans cette partie de l'Italie,
 il obtint une place dans l'administration
 de la guerre, et alla s'installer à Turin,
 avec sa famille ; elle se composait déjà de
 deux enfants quand Silvio vint au monde,
 en compagnie d'une sœur jumelle. Fai-
 ble, maladif, condamné par les méde-
 cins, celui-ci n'avait dû la vie qu'aux
 soins presque incroyables de sa mère, ex-
 cellente Savoyarde, qui soignait avec un
 amour égal le corps et l'âme de ce fils
 chéri. Les leçons d'un prêtre chargé de
 lui enseigner, ainsi qu'à son frère Luigi,
 les éléments des lettres; parfois, le spec-
 tacle des assemblées populaires, alors fré-
 quentes à Turin; pour passe-temps, de
 petites pièces composées par le père,
 l'homme lettré, et que les enfants réci-
 taient devant un auditoire de famille,
 telles étaient les occupations du jeune

Pellico : ainsi se formait le chrétien, le patriote, le poète dramatique. Cependant, à travers la réserve de quelques allusions répandues dans ses ouvrages, on voit qu'il eut aussi ses jours de doute, de révolte, de tendres faiblesses. Pendant quatre ans qu'il passa à Lyon, chez un cousin de sa mère, il prit goût à la France, à sa littérature et à ses mœurs ; mais l'apparition des *Tombeaux*, de Foscolo (*voy.*), fut pour lui comme une révélation de poésie et de nationalité. Bientôt, nous le retrouvons à Milan, d'abord professeur de langue française au collège des orphelins militaires, puis précepteur dans les maisons Brichè et Porro, mais surtout mêlé au mouvement littéraire dont cette ville fut le centre vers la fin du règne d'Eugène Beauharnais, et sous l'ère autrichienne qui lui succéda. Il y eut pour amis Monti, Foscolo, Volta, sans parler des hommes politiques qui, comme Porro, Confalonieri, Arrivabene, préparaient ou rêvaient des jours meilleurs. Il y connut M^{me} de Staël, Schlegel, Byron, etc. ; et la tragédie de *Franческа di Rimini*, représentée d'abord à Milan, en 1819, puis successivement sur tous les théâtres d'Italie, où elle obtint un succès d'enthousiasme, vint lui assurer une place à côté des célébrités du jour.

La réunion de tant d'esprits d'élite qui se pressaient dans les salons du comte Porro inspira à Pellico l'idée d'un journal qui leur servit de ralliement, et qui fût comme le rendez-vous commun des artistes et des penseurs de l'Italie : *Il Conciliatore* fut fondé. Sismondi, Romagnosi, Gioja, Manzoni, Berchet, y apportèrent leur tribut. Silvio Pellico en fut le secrétaire. Malgré sa forme toute littéraire, ce journal, par ses tendances libérales, par les antécédents politiques de quelques-uns de ses rédacteurs, par le lien commun qui les unissait tous, et que l'on soupçonnait n'être pas purement intellectuel (*voy.* CARBONARISME), ne tarda pas à éveiller les défiances de l'Autriche. D'abord mutilé par la censure, il cessa de paraître en 1820, un an après sa fondation. Bientôt, la double explosion des révolutions de Naples et du Piémont, qui embrassaient l'Italie par les deux bouts, donna au gouvernement lombar-

do-vénitien le signal des pe contre les personnes. Presque écrivains du *Conciliatore* furent Silvio fut arrêté le 13 octobre 21 février 1822, il entendit, d'un échafaud, sur la *Piazza* l'arrêt qui le condamnait à mort cript impérial commuait la pe années de *carcere duro*. Après les aveux discrets de Pellico, et tions de Maroncelli, son ami et pagnon de captivité, on se dem crime avait pu mériter cette ction et cette grâce encore si terr qu'il en soit, nul n'a le droit d après lui *ses prisons* : Sainte rite, les *Plombs*, le Spielberg de la victime elle-même une tr immense popularité. Toute l'E ce livre, où, au lieu de la veng tribun, elle n'a trouvé que d'un martyr ; et l'on s'est dem plus violentes déclamations a soulever plus de cœurs contre tisme que ces pages naïves, où trueux abus d'autorité etaien avec une inaltérable douceur.

Ce fut le 1^{er} août 1830, ap de captivité et 8 ans $\frac{1}{2}$ de *car* que Silvio Pellico reçut l'avis d gissement. L'ordre en avait é jour même où éclatait à Paris tion de Juillet. Il fut condui puis escorté jusqu'à la frontièr pays, et recommandé à la surv la police sarde, dont bientôt p l'affranchit. Depuis ce temp, vécu à Turin, au sein de sa f dans la maison d'une dame pieu faisante, la marquise de Barol bert. La retraite, la méditation remplissent presque tous ses in longtemps étranger à la politi s'est décidé qu'avec peine (*tragedie*, Turin, 1832) à ret

(*) *Le mie prigioni*, publiées d'al (on assure que c'est l'unique editio ont été réimprimées et traduites e pays de l'Europe. Il en a paru, rien e plus de dix traductions différen e dition originale de 1833. La meill de M. de Latour, dont la dernière e notices, additions, chapitres inéd bliée en 1852 dans la *Bibliothèque* M. de Latour a aussi traduit *les Dora* et quelques autres ouvrages de S.

aps brisé de ses travaux littéraires ce qu'il écrivait en 1841, à un français, M. Valery, qui protestait l'avait sollicité de s'associer à l'entreprise de ce genre : « Vous eriez en vain à votre secours. triste santé que j'ai, on renonce eprises; on ne fait plus que vé- raire avec sympathie au bien que autres, et attendre doucement au la croix le jour du passage. »

Francesca di Rimini et les ; Silvio Pellico a publié : sept , dont la plupart ont été repré- avec succès, mais interdites pres- tôt par la censure autrichienne; *antiche*, petits poèmes narratifs jets moraux et chevaleresques, annales de l'Italie (voir *Opere*, 1831, 2 vol.); un *Traité des le l'homme*; et enfin, sous le tiosie inedita, Turin, 1837, un le poésies détachées, qui ren- la fois de grandes beautés et des its précieux pour la biographie t intime de l'auteur. R-Y.

LISSON-FONTANIER, écri- liocre, membre de l'Académie- e, dont il fut le premier histo- était né à Béziers, en 1624, de protestants. Plus habile comme n que comme écrivain, il sut i profit, dès son début dans la littéraire, cette disposition de it: il écrivit *l'Histoire de l'Acad- Francaise jusqu'en 1652*, Paris, 1-8°, long panégyrique, qui ob- el succès auprès de l'honorable ie qu'elle le nomma membre ti- et décida que la première place drait à vaquer dans son sein lui ndrait de droit : précédent qui ster unique dans les fastes acadé- L'abbé d'Olivet (*voy.*), qui fut le teur de cette histoire, et qui, dans e- de lutter contre un aussi grand- recula devant la forme épisto- : Pellisson avait adoptée, donne vrage de grands éloges, en même s'il relève les omissions et les fau- teur.

t acheté une charge de secrétaire Pellisson fit preuve de tant d'apti- ue Fouquet (*voy.*) se l'attacha

comme premier commis. Mais après la disgrâce du surintendant, il fut enfermé à la Bastille. C'est pendant sa détention qu'il écrivit ses trois *Discours* pour la défense du ministre déchu. Cet acte de fidélité et de courage n'eut d'autre effet que de faire resserrer davantage sa propre prison*. Cependant l'intérêt qui s'attachait à la haute infortune de Fouquet fit naturellement rejaillir quelque célébrité sur la personne de son confident. Des personnages influents s'employèrent pour lui, et enfin, après 5 années de détention, il fut remis en liberté. Rentré en grâce, il suivit Louis XIV dans son invasion de la Franche-Comté, et le monarque fut si satisfait de la relation qu'il fit de cette rapide conquête, qu'il le choisit pour écrire l'histoire de son règne. Un seul obstacle s'opposait encore à ce choix : Pellisson était protestant. Mais la perspective d'une aussi brillante fortune fit taire tous les scrupules de conscience de l'heureux courtisan : Pellisson abjura. Dès lors, il fut comblé des faveurs royales. Ordonné sous-diacre, puis pourvu de divers bénéfices, il devint successivement économé du clergé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis. Le roi ayant consacré le tiers du produit des économats à la conversion des hérétiques, le chargea de l'administration de cette caisse, qui lui donnait la haute main dans l'œuvre de la propagande, et il paraît qu'il s'acquitta de sa tâche avec tout le zèle d'un nouveau converti. En même temps, il continua à accompagner Louis XIV dans ses campagnes, jusqu'à ce que, desservi par M^{me} de Montespan, il se vit supplanter par Boileau et Racine dans son titre d'historiographe du roi. Ses travaux ont été publiés sous le titre d'*Histoire de Louis XIV*, par l'abbé Lemascrier, 1749, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, qui commence à la paix des Pyrénées, ne va que jusqu'en 1672; car on a restitué depuis à Racine le X^e livre qui y est joint et qui conduit les événements jusqu'à la paix de Nimègue (1678). On trouve encore quelques détails sur les campagnes

(*) C'est alors que, pour se distraire, il s'imagina d'appriivoiser une araignée. Il y réussit après plusieurs mois de patience. Ce fait embellit une épisode du VI^e chant du poème de *l'Imagination* de Delille.

et voyages du roi, de 1670 à 1688, dans les *Lettres historiques et Opuscules*, 1729, 3 vol. in-12. Parmi les autres publications de Pellisson, ascétiques, polémiques ou purement littéraires, nous ne citerons que ses *Réflexions sur les différends en matière de religion*, 1686 et ann. suiv., 4 vol. in-12, où se trouve sa correspondance avec Leibnitz au sujet de la tolérance religieuse. Pellisson mourut le 7 février 1693. — L'aménité de son caractère et la sûreté de son commerce lui gagnèrent, dit-on, autant d'amis que sa haute fortune et son changement de religion lui attirèrent d'ennemis. « Il est bien laid, écrivait M^{me} de Sévigné, mais qu'on le dédouble et l'on trouvera une belle âme. » La plus intime de ses liaisons fut celle de M^{lle} de Scudéri qui, sous les noms d'Acante et d'Herminius, en fait un des héros de ses curieux romans. Ex. H-G.

PÉLOPIDAS, héros grec, fils d'Hippoclès, jeta, ainsi qu'Épaminondas (voy.), son ami, un vif éclat sur Thèbes, sa patrie. Issu d'une illustre famille, et possesseur de grands biens, il acquit de bonne heure de la popularité, moins par des qualités fondées sur l'étude des sciences et des lettres, peu cultivées à Thèbes, et pour lesquelles lui-même affectait un profond dédain, que par l'emploi de ses richesses, qu'il partageait avec ses concitoyens. Son nom fût toutefois resté dans l'oubli, sans l'injuste agression de Lacédémone, qui vint tout à coup donner l'essor à son patriotisme et à son génie militaire. Le Spartiate Phébidas s'était emparé, en pleine paix, de la Cadmée, citadelle de Thèbes; et l'exil de 400 citoyens des plus distingués avait permis à Archias et à quelques chefs de l'aristocratie thébaine de faire peser sur leur patrie un joug tyrannique. Pélopidas, réfugié à Athènes, attendait le moment de la délivrance. Au bout de cinq ans, il lui parut arrivé : alors, il communiqua son projet à quelques amis, se ménagea des intelligences dans Thèbes, avec le secrétaire des tyrans; et après avoir réussi à pénétrer dans la ville, avec six conjurés seulement, il leur fit prendre des déguisements de femmes pour parvenir jusqu'à Archias, qui tomba

poignardé, ainsi que ses collègues, lieu d'un festin. Pendant ce temps Pélidas lui-même allait attaquer les tyranas, le dernier et le plus sobre des thébains, dans sa propre maison devant son tombeau. Aussitôt, la ville de Thèbes est proclamée; Épaminondas se joint à Pélidas; et à la tête de troupes renforcées de quelques milliers de soldats athéniens, ils mettent le siège devant la Cadmée, dont la garnison thébaine se rend par capitulation.

Dès ce moment, la guerre recommence entre Sparte, d'une part, Thèbes, de l'autre. Pélidas, revêtu du titre de *bristarque*, obtint de son pays des marques dans plusieurs combats avec ses adversaires. Il les combattit avec succès, quoique de beaucoup inférieur en nombre, et les força à la retraite. Il mourut à l'âge de 370 ans av. J.-C., il combattit à la tête d'un bataillon sacré, sous les ordres d'Épaminondas, et son utile concours contribua à la victoire, et enleva aux Lacédémoniens la domination du Péloponnèse. Ils ne furent pas les succès et le respect de Thèbes. De grands efforts furent faits pendant deux ans, sur pied une armée de hommes, dont le commandement fut confié aux deux héros, Pélidas et Épaminondas, qui forcent Agésilas à évacuer l'Arcadie, et portent la guerre dans les faubourgs de Sparte. Les Messéniens, chassés de leur patrie depuis près de trois siècles, furent rappelés, et deviennent les alliés de Thèbes. Mais Athènes, effrayée des triomphes de Thèbes, sa voisine et sa traditionnelle alliée, tourne ses armes contre elle, et vole au secours de Lacédémone. Les Béotiens se voient forcés d'évacuer la Laconie.

Néanmoins la prépondérance de Thèbes, désormais, succède à celle de Sparte sur toute la Grèce. Les Thébains, qui avaient précédemment tenu cette ville pour arbitre entre les Grecs, et le tyran de Phères (voy.), Alexandre, les opprime. Pélidas, qui, avec Épaminondas, venait d'échapper à la persécution dirigée contre eux, conserva le commandement à titre de magistrat, et fut élu à terme fixé par la loi, entre autres choses, à la tête d'une armée, et chassa les Lacédémoniens de Larisse, où il s'était réfugié.

Lacédémoniens. Ce service le fit rappeler par ses concitoyens, et nommer généralissime. Il remporta de brillantes victoires sur les Péloponnésiens, reprit les villes de l'Hellespont; et les Athéniens, enorgueillis par ces succès, refusèrent encore une fois de conclure la paix. Ils ne tardèrent pas à s'en repentir. Lysandre (voy.), un des capitaines les plus expérimentés et les plus habiles de Sparte, défit leur flotte, près d'Égospotamos (voy. ce mot et CONON), 405 ans av. J.-C., et mit le siège devant Athènes, que la famine força à se rendre l'année suivante. La grande muraille et les fortifications du Pyrée furent abattues; les Athéniens durent livrer tous leurs vaisseaux, à l'exception de douze, abandonner toutes leurs possessions étrangères, et se soumettre à un gouvernement oligarchique (voy. trente TYRANS).

Cette guerre, dont notre article GRÈCE (T. XIII, p. 23) peut servir à compléter le récit, coûta aux villes grecques leurs hommes les plus distingués, en ruina un grand nombre, ravagea divers pays, et, en affaiblissant la patrie commune, prépara sa conquête par les rois de Macédoine. On sait qu'elle a été admirablement racontée par Thucydide et Xénophon. Gillies, Mitford et Lévêque (voy.) méritent aussi d'être consultés sur elle. C. L.

PÉLOPS, fils de Tantale (voy.), roi de Lydie. Son père, voulant mettre à l'épreuve l'omniscience des dieux qu'il avait reçus dans un festin, au sein de sa capitale Sipylus, eut la barbarie d'immoler Pélops, de le dépecer et de le présenter, apprêté en mets, à ses convives. Jupiter ne fut pas trompé par cette affreuse tentative : il fit rejeter dans la chaudière les membres du jeune prince, qui bientôt en fut retiré plein de vie par Clotho; seulement il fallut remplacer par une épaule d'ivoire celle que Minerve avait mangée. Tantale est horriblement puni de son crime; Pélops règne à sa place. Il enlève Ganymède; Tros réclame son fils; la guerre éclate. Pélops vaincu s'uit en Élide, à la cour du roi de Pise OEnomaüs, père de la célèbre Hippodamie (voy.). Ayant accepté la joute dans l'hippodrome, dont la beauté doit être le prix, il sort vainqueur de la lutte, qui cette fois coûte la vie à OEnomaüs.

Pélops règne ensuite sur ses états d'Olympie et d'autres districts, et cette terre le nom de *Péloponnèse*. Il meurt enfin chargé d'ans et Son tombeau devient un autel, les annuelles lui sont consacrées, et son nom de *pélopées*. Il passe pour être le dieu des jeux olympiques, ou pour les avoir fait célébrer avec éclat.

Selon Pindare, Neptune, par sa beauté, avait enlevé Pélops de son père pour le charger de le nectar; mais en ayant fait goûter le nectar, Pélops fut renvoyé sur la terre pendant le dieu des mers lui fit char et de deux coursiers à l'air il conquit Hippodamie. Il en eut deux fils, dont l'un est tristement célèbre, l'autre est Athée (voy.) et Thyeste; l'autre est Hippalime ou Hippalque. Les dantes de Pélops furent appelés *ATRIDES*, *AGAMENNON*, etc.), et leur caractère turbulent et vindicatif, a fait appliquer les noms de Cicéron aux mauvais citoyens pris les armes contre leur patrie.

PELTON, voy. INFAN XIV, p. 664).

PELTASTES, fantassin de petits boucliers légers (*πῆλταστῆς*).

PELUSE (en hébreu *Sin Tineh*), ville la plus orientale d'Égypte, place forte importante confins de l'Arabie, environnée de marais (de là son nom *πύλος*), à 20 stades de la mer bouchure orientale du Nil, et *che pélusiaque*. Non loin de sud, était une plaine de sable de 900 à 1000 stades, qui s'étendait qu'au golfe Arabique et qu'aucun navire ne pouvait traverser. Sennacherib, roi des Assyriens, assiégea vainement Peluse pendant au pouvoir de Chodonosor (voy.). Psammétique I^{er} battu et fait prisonnier par elle fut aussi obligée de se retirer sous le règne de Ptolémée I^{er}. Peluse fut prise par Antoine, et par Auguste, à la bataille d'Actium, par Auguste.

VINÈTRE, mot hybride formé de *basin* (en grec *πίλις*), et *mesure*. C'est le nom d'un instrument qui sert à mesurer l'étendue du nez la femme, dans le but de se l'avance une idée sur le plus ou la facilité avec laquelle elle supporte un accouchement. Il en a été fait un mot **BASSIN**.

S.

AL (CODE). On désigne ainsi la législation pénale d'un pays. L'anglaisation criminelle de la France pas codifiée, l'ordonnance de 1791 contenant de dispositions que l'instruction et non sur les peines. L'ordonnance de Muyart de Vouglans (1791), renfermait les extraits de plusieurs édits, ordonnances, etc., à réprimer les crimes et les délits. L'assemblée constituante sentit la nécessité de faire un Code pénal, et, après avoir nommé à la France une grande loi de police de sûreté, la justice criminelle.

L'institution du jury, et une loi sur la police correctionnelle, furent adoptés, le 16 septembre 1791, un Code pénal. Ce Code conserva son caractère pendant plusieurs années, sauf les modifications que lui fit subir la législation révolutionnaire de la Convention. Mais lorsque cette assemblée eut été absorbée par la domination de Robespierre, après avoir adopté la constitution de l'an III, elle voulut mettre en vigueur le Code pénal avec les institutions auxquelles allait reposer la réorganisation directoriale. En conséquence, le Code (de Douai) fut chargé de rédiger un nouveau code des délits et des peines. Ce projet ne fut guère que la révision de l'ancien Code de 1791, et disposait tout à la fois sur les formes et sur les pénalités : il fut presque sans discussion, dans la séance du 3 brumaire an IV, qui fut la dernière de la Convention.

Le Code devint premier consul ne put contenter de ce code de l'an IV, et il fallait des dispositions trop libérales pour le gouvernement qu'il voulait donner à la France. En conséquence, il fut arrêté, le 7 germinal an IX (28 mars 1801), pour former une commission composée de MM. Vieillard, Target, Treilhard et Blondel, laquelle

fut chargée de rédiger un code criminel. Le conseil d'état examina le projet émané de cette commission ; après une longue interruption dans cet examen, il le reprit en 1808. Le Code d'instruction criminelle (*voy.*) fut d'abord adopté. En 1810, le Code pénal, à son tour, rédigé principalement par Treilhard, fut apporté au Corps-Législatif; cette assemblée, si peu disposée à faire de l'opposition, et qui avait trouvé cependant 80 boules noires contre le Code d'instruction criminelle adopta sans difficulté la grande loi qui lui était soumise, malgré les dispositions trop dures en beaucoup de cas, qu'on y remarquait. Le Code pénal subit d'importantes modifications par la loi du 28 avril 1832 (*voy.* BARTHE), et quoique beaucoup de lois spéciales renferment des peines qui ne sont pas comprises dans ce Code, il forme la base de la législation criminelle de la France.

Nous avons fait connaître, à l'article PEINES, les moyens répressifs qu'il a employés. Nous ajouterons qu'il renferme 484 articles et qu'il est divisé en 4 livres, sous-divisés eux-mêmes en titres, chapitres et sections. Le 1^{er} livre traite des peines en matière criminelle et correctionnelle et de leurs effets; le 2^e livre s'occupe des personnes punissables, excusables ou responsables, pour crimes ou pour délits; le 3^e contient la désignation des crimes, des délits et de leur punition; et le 4^e est consacré aux contraventions de police et à leurs peines.

L'Angleterre n'a pas, comme on sait, adopté encore le système de la codification. Les statuts qui composent le droit pénal de cette nation sont très nombreux; la plupart sont fort anciens; ils contiennent des peines très sévères et auraient besoin d'une réforme radicale.

Les différents états de l'Allemagne ont été régis, jusque dans ces derniers temps, sous le rapport pénal, par la Caroline (*voy.*) ou code criminel donné par l'empereur Charles-Quint et adopté par la diète de Ratisbonne en 1532. Mais les principes de cette législation étaient trop surannés pour qu'il n'y eût pas nécessité de les réformer complètement. Aussi, en 1803, l'empereur d'Autriche fit-il promulguer un code pénal général, exécutoire dans

ses vastes états. Depuis, cet exemple a été suivi par presque tous les souverains de l'Allemagne. En 1813, le roi de Bavière fit promulguer un code pénal abrogeant un code antérieur, remontant à 1756. En 1838, le royaume de Saxe a été doté d'un code pénal, qui ensuite fut adopté presque sans modifications par la législation du grand duché de Saxe-Weimar, et par celle du duché de Saxe-Altenbourg. Le code pénal du royaume de Wurtemberg a été sanctionné le 1^{er} mars 1839; le Brunswick et le Hanovre ont été dotés chacun d'un code pénal en 1840, et celui du grand-duché de Hesse a été promulgué le 17 septembre 1841. Ces codes ont pour bases les anciennes lois et la jurisprudence qui forment ce qu'on appelle le droit commun criminel allemand; droit qui régit, conjointement avec les lois et ordonnances locales, les états de l'Allemagne qui n'ont point encore de codes. Quant à la Prusse, le code Frédéric contient aussi des dispositions pénales; mais le gouvernement de ce pays a fait élaborer un projet de nouveau code qui n'est point encore adopté. Les provinces rhénanes prussiennes et bavaraises sont toujours régies par le droit criminel français.

Le Code pénal français est également en vigueur dans les royaumes des Pays-Bas et de Belgique. Mais on travaille, dans le premier de ces états, à un code qui lui soit propre. Déjà les États-Généraux ont adopté, dans leur session de 1839-40, le premier livre de ce nouveau code pénal.

Le royaume des Deux-Siciles a aussi un code pénal; de même que l'empire du Brésil. Ces deux codes et celui de l'empire d'Autriche ont été traduits en français et insérés dans la *Collection des lois civiles et criminelles des états modernes*, publiée par M. V. Foucher. La Sardaigne a récemment adopté un code pénal. Enfin le pape Grégoire XVI a publié, pour les États de l'Église, un code pénal dont M. Fulchiron, dans son *Voyage dans l'Italie méridionale*, dit que « les punitions y sont graduées, assez douces et ont suivi la marche de la civilisation, sauf pour ce qui concerne les crimes politiques. » L'anglais Staunton a publié

une traduction du *Ta-thing-ku-ku*, lois fondamentales du code pénal de Chine, dont une version française a été faite par M. Renouard de Sainte-Croix et qui sera consultée avec intérêt par les curieux.

On connaît les beaux travaux de Livingston (*voy.*), sur le code pénal de la Louisiane. Tous ces travaux, empreints du caractère le plus philanthropique et le plus pratique en même temps, ont été réunis dans un ouvrage intitulé *AS of penal law*, qui a été imprimé à Philadelphie, 1833, in-8°; nous nous sommes très-heureux d'avoir été le premier à faire connaître en France le plan de Livingston, en publiant son *port sur le projet d'un code pénal pour l'Assemblée générale de l'État de la Louisiane*, Paris, 1824, in-8°.

On a écrit beaucoup d'ouvrages de Code pénal français. Nous n'indiquons que les principaux qui peuvent être consultés sous le point de vue pratique: *Commentaire sur le Code pénal*, Carnot, Paris, 1824, 2 vol. in-4°; *Code pénal*, par MM. Ad. Chauveau et Faustin Hélie, 1837-42, in-8°.

PÉNALES (COLONIES), *voy.* PENALES.

PÉNALITÉ, *voy.* PEINES.

PÉNATES. Les pénates étaient les idées étrusques et romaines, les domestiques et privées de la maison; ils en étaient les protecteurs et les gardiens comme les lares (*voy.*); les avait ainsi nommés, dit Cicéron (*De or.*, II, 27), de *penus* qui est le fond des demeures, ou de *penitus*, parce qu'ils occupaient le fond des demeures. S. Macrobe (*Saturn.*, III, 4) Jupiter, Junon, Minerve et Vesta, étaient désignés par le nom de pénates; d'autres y ajoutent Neptune et Apollon. Les pénates étaient donc des divinités du premier ordre, tandis que l'origine des lares tenait plus à l'humanité; on les confondait même avec les âmes des morts qui revenaient visiter et protéger leur famille. Les lares étaient, de plus, honorés sur les routes, sur la mer, dans les temples; mais les pénates ne sortaient pas de

et là seulement qu'ils avaient leur re, *penetralia*. Il importe enfin noter qu'aux dernières époques ablique et sous l'empire, on ne it plus aussi nettement ces deux é génies protecteurs.

t que le mot *pénates* est em- arément pour désigner notre de- : foyer domestique, le siège de la e que les Anglais appellent *home*, ands *die Heimath*, le chez-soi. 'ai pu revoir enfin mes *pénates*; re même a ses *pénates*. F. D. E. voy. PENNY.

HANT. Ce mot qui, dans son i propre, désigne une direction s, une inclinaison, exprime, en ne forte impulsion, une dispo- urelle de l'âme, une tendance à chose vers laquelle nous sommes . *Inclination* (voy.) dit moins :ant, bien qu'il n'y ait qu'une ance entre ces deux situations . Il semble que l'une doive beau- éducation et que l'autre tienne empérament. Il y a bien aussi de *nobles penchants* et même *hants vertueux*; toutefois, les s tiennent plutôt à notre nature ; au contraire, on donne ordi- t à l'inclination un but hon- es, ou pour une personne sage; enchant au plaisir, à la débau- me au libertinage. Z.

PAISON. Ce genre de supplice TENCE), autrefois pratiqué en st encore en usage dans quel- de l'Europe, surtout en An- Il consiste dans la strangulation ANGLEMENT) par une corde ou e lien serré à l'aide d'un nœud i cou du patient sous le poids du y est suspendu. La mort étant par apoplexie et par asphyxie, s à donner aux pendus sont à les mêmes que ceux indiqués oyés (voy.); seulement la sai- ied ou celle de la jugulaire sont ces. Il n'est pas besoin non plus offer le corps. De nombreux de retour à la vie prouvent que s ne sont point inutiles, et on continuer avec persévérance, à

moins qu'il n'y ait luxation de la deuxiè- me vertèbre cervicale ou commencement de putréfaction.

Le corps d'un pendu présente à l'au- topsie certaines lésions particulières. L'interruption et l'extravasation du sang produisent à l'endroit de la corde une empreinte livide et noirâtre; le visage est rouge et tuméfié; les yeux et la langue saillants; les bras et les jambes couverts de taches; la poitrine est très élevée à cause de la contraction des muscles qui s'atta- chent aux clavicules et aux omoplates. Outre l'ecchymose (voy.) du cou, qui permet de s'assurer si la mort a été produite par la pendaison, on observe encore la contusion et quelquefois la fracture des cartilages qui forment le larynx et l'extrémité supérieure de la trachée-ar- tère; souvent la luxation de la seconde vertèbre cervicale, qui produit une lésion de la moelle épinière. A l'ouverture du cadavre, on trouve les poumons gorgés de sang, le ventricule droit du cœur plein de ce liquide, et le gauche presque vide; les vaisseaux de la tête sont distendus par le sang, et dans le bas-ventre la veine cave est remplie. Le diaphragme est ou aplati ou abaissé, l'intestin et la vessie sont ordinairement vides. Des pendus rappelés à la vie ont affirmé avoir éprouvé, au milieu de leur supplice, des sensations voluptueuses, et aperçu des images d'une grande lumière. X.

PENDENTIF, voy. COUPOLE.

PENDJAB ou PANDJAB, la *Pentapo- tamie* des Grecs, noms qui signifient pays des Cinq rivières (du persan *panj*, *pandje* cinq, et *ab* eau; du grec *πέντε*, cinq, *πο- ταμός*, fleuve), province importante de l'Indostan supérieur, comprise aussi sous la dénomination de Bas-Labor. Le Pend- jab forme le noyau de la domination naguère élevée parmi les Sikhs (voy.) par Rundjet-Singh. Il occupe, d'après M. Ch. Ritter*, une surface d'environ 7,550 milles carrés géogr.; est borné, au nord, par le Cachemyr, que dominent les monts gigantesques de l'Himalaya; à l'ouest par l'Indus, qui le sépare du Ka- bouli; au sud, par le Moultan (voy. tous ces noms), et à l'est par un vaste désert

(*) *Géographie de l'Asie*, t. IV, 1^{re} partie, p. 431. Voir d'ailleurs, t. V, p. 31 et suiv. S.

qui s'étend jusqu'aux limites de la province de Delhi où commence l'Inde britannique. Les cinq grandes rivières qui l'arrosent, et auxquelles il doit son nom, sont : le Sutledge (on prononce presque Satledge) ou Chittoudour (*Hesudrus*), qui marque la limite à l'est et qui prend le nom de Gharrab après avoir reçu le Béas ou Vipasa (*Hyphasis*); le Raou (*Hydraotes*); le Chinab ou Tchénab (*Acesines*); et le Behout ou Vitasta (*Hydaspes*^{*)}. Elles ont leurs sources dans l'Himalaya, se réunissent entre elles, et, confondues dans le Chinab, déversent dans l'Indus le tribut de leurs eaux. C'est un pays de plaines doué d'un sol fécond et d'un climat chaud, extrêmement favorable au développement de la végétation. La canne à sucre même y mûrit, et les fruits qu'il produit sont surtout délicieux. Des tremblements de terre paraissent s'y faire sentir assez fréquemment, mais avec peu de violence. Nous avons déjà mentionné les peuples et les villes les plus considérables du Pendjab en traitant de la province de Lahor (*voy.*), dont il occupe la majeure portion, de même qu'il renferme la capitale du même nom. A l'art. SIXIÈME, nous reviendrons sur ce qui le concerne sous le rapport politique. — Voir Baron de Hügel, *Kaschmyr und das Reich der Sirk*, Stuttg., t. I-II, 1840, in-8°; W. Moorcroft et G. Trebeck, *Travels in the Himalayan provinces of Hindustan and the Panjab*, Londres, 1841, 2 vol. in-8°.

PENDULE (de *pendulus*, qui pend), poids suspendu au bout d'une tige inflexible attachée par son autre extrémité à un point fixe sur lequel elle peut librement pivoter. Ce point fixe est dit le *centre de mouvement* ou de *suspension*; la ligne horizontale passant par ce point est l'*axe d'oscillation*. Le pendule physique dont on se sert dans la pratique se nomme *pendule composé*, les géomètres ayant imaginé en théorie un pendule idéal qu'on appelle *pendule simple*, auquel on peut d'ailleurs aisément ramener tous les autres. Ce pendule est considéré comme un point pesant infiniment dense, suspendu à l'extrémité d'un

(*) Suivant d'autres, c'est le Jilam, Djilum ou Djélam.

fil dénué absolument de pesant, flexible et d'extension, et son autre extrémité à un point posant aucun obstacle au mouvement. Pour que les propriétés d'un pendule soient réalisables, il est impossible de réaliser dans la pratique un point particulier qui a le rôle de *centre d'oscillation*. Ce centre, une fois déterminé donne, par son rapport au point de suspension, la longueur de la pendule simple ou de la pendule composé. On nomme *secondes* le temps que les oscillations s'effectuent en une fois.

Quand le centre de gravité est au-dessous du point de suspension, le pendule est en équilibre stable; quand il est au-dessus, il est en équilibre instable. Si l'on écarte un peu de cette position un pendule simple, il descend d'abord en décrivant une arc de cercle, puis il se meut verticalement par un mouvement oscillatoire. La vitesse acquise le fait remonter à la même hauteur de laquelle il est descendu, et il revient à la verticale, mais avec une vitesse qui le fait remonter vers le point d'où il était parti. Le pendule continuera à osciller ainsi d'un côté et de l'autre de la verticale sans la moindre perte de vitesse si l'on n'a pas l'air et le frottement du point de suspension. Ces deux causes concordent pour diminuer l'arc de montée plus que de descente à chaque oscillation, et le mouvement libre finit par se rétablir. Malgré cette diminution d'arcs à chaque oscillation, le temps qui est employé à parcourir l'arc est le même, et ne dépend que de la longueur du pendule ou de la masse et de la pesanteur de la verge : d'où il suit qu'il est le plus propre à mesurer le temps égaux.

Galilée eut le premier l'idée de ployer le pendule à la mesure

Les moyens étaient trop compliqués. L'invention que Huygens (*voy.* ces) fait du pendule aux horloges est, au contraire, une des plus belles inventions humaines. On sait bien que celui qui, adaptant une verge à l'échappement de ces ingénieuses inventions, parvint à régler l'uniformité du mouvement par l'égalité des oscillations pendulaires. Les horloges d'un même pendule dans des lieux ou moins grands n'étant point exactement égales, par suite des irrégularités extérieures, Huygens chercha à faire dans laquelle il fût absolument différent que le pendule mesurât des arcs ou de petits arcs. La cycloïde a cette propriété, ce savant réussit à adapter aux pendules des horloges un flexible de la partie supérieure rigide. Mais comme la cycloïde et l'arc se confondent pour ainsi dire dans la portion inférieure de l'arc, il est facile de choisir entre l'une ou l'autre des courbes, pourvu que l'on ne fasse pas du pendule que des arcs d'une petite amplitude; c'est ce qui a fait négliger l'horlogerie l'appareil d'Huygens, construction difficile. On ne s'est pas aperçu aussi que les variations de température, en dilatant les métaux dont on faisait les pendules, produisaient des irrégularités dans ses mouvements; G. Gravure trouva cette source d'irrégularité et les moyens d'y remédier. Différentes inventions, plus ou moins ingénieuses, ont été mises à l'épreuve pour corriger ce défaut; la plupart ont sur la propriété qu'ont certains métaux, comme l'acier et le cuivre, de se dilater inégalement, et de maintenir le même point le centre d'oscillation du pendule ou *balancier*, qu'on appelle *compensateur*. Les astronomes ont trouvé que les oscillations fort petites d'un pendule simple est au temps qu'un corps tomberait à tomber d'une hauteur au double de la longueur du pendule comme la demi-circonférence du cercle. D'où il suit que le temps de la chute le long d'un petit arc terminé au diamètre vertical est au temps de

la chute le long de ce diamètre, ou, ce qui revient au même, par la corde de l'arc, comme le quart de la circonférence est au diamètre; ainsi la droite menée entre deux points donnés n'est pas la ligne de la plus vite descente de l'un à l'autre; mais cette ligne est bien une cycloïde (*voy.*) dont l'origine est au point le plus élevé: la recherche de cette ligne de la plus vite descente a beaucoup occupé les mathématiciens.

Le pendule simple qui bat les secondes donne un moyen facile de trouver l'espace parcouru par un corps grave dans la première seconde de sa chute. On conçoit aisément qu'il y ait un rapport déterminé entre la longueur du pendule simple à secondes, et cette hauteur de chute, puisque ces deux résultats dépendent également de la force de la pesanteur. On démontre d'ailleurs que la longueur du pendule à secondes est à l'espace que la pesanteur fait décrire en une seconde, comme 1 : 4.9348: en sorte que l'on peut déduire l'un de ces résultats de l'autre par une simple proportion. Ainsi la longueur du pendule à secondes étant à très-peu près 0^m.9939 à Paris, on en tirera 4^m.90 pour l'espace parcouru par un corps dans la première seconde de sa chute sous cette latitude.

La longueur du pendule entrant dans l'appréciation du temps de l'oscillation, ce temps ne saurait être le même quand la longueur du pendule change. Ainsi les durées des oscillations de pendules de longueurs différentes et animés par la même pesanteur sont comme les racines carrées de ces longueurs, c'est-à-dire que pour rendre double, triple, etc., la durée d'une oscillation, il faut rendre quatre fois, neuf fois, etc., plus grande la longueur du pendule. Si les pendules sont de même longueur et animés de pesanteurs différentes, les durées des oscillations sont réciproques aux racines carrées des pesanteurs.

C'est au moyen de ces théorèmes que l'on a déterminé la variation de la pesanteur à la surface de la terre et au sommet des montagnes. Les observations du pendule ont pareillement fait connaître que la pesanteur ne dépend ni de la surface ni de la figure des corps; mais qu'elle

pénètre leurs parties les plus intimes et qu'elle tend à leur imprimer à tous dans le même temps des vitesses égales, ainsi que Newton s'en est assuré dans ses expériences.

La pesanteur étant, comme nous l'avons vu, la cause des vibrations du pendule, il est facile de comprendre qu'en supposant la longueur du pendule constante, la vitesse de ses oscillations variera si la force de pesanteur varie; or cette force n'étant pas la même sur tous les points de la surface de la terre, le pendule offre un moyen précieux pour mesurer son intensité. C'est à Richer, envoyé à Cayenne, en 1672, par l'Académie des Sciences, pour y faire des observations, que l'on doit cette utile découverte. Il s'aperçut que son horloge, réglée à Paris sur le temps moyen, retardait chaque jour, à Cayenne, d'une quantité sensible. Ainsi un pendule qui battait les secondes à Paris, mesurait des temps plus longs à Cayenne: pour lui faire battre les secondes dans ce pays, il fallut le raccourcir de 1 ligne $\frac{1}{2}$. Cette différence était trop considérable pour que ce phénomène pût s'expliquer par la dilatation du métal employé. Il fut donc incontestable que les corps tombent plus lentement vers l'équateur que vers les pôles. L'expérience a été répétée avec beaucoup de soins en différents lieux, en tenant compte de la résistance de l'air et de la température. Il en est résulté que la longueur du pendule à secondes augmente en allant de l'équateur aux pôles, et que son accroissement est proportionnel au carré du sinus de la hauteur du pôle. Borda a trouvé que la longueur du pendule qui fait 100,000 oscillations par jour à l'Observatoire de Paris, est de 0^m.741887; sous le 45° de lat., la longueur du pendule simple à secondes serait 0^m.99384: ce qui permet de retrouver facilement en tout temps la mesure du mètre, base de notre système métrique (*voy.* l'art.).

On remarque encore, au moyen du pendule, une petite diminution dans la pesanteur au sommet des hautes montagnes. Bouguer a fait à ce sujet un grand nombre d'expériences au Pérou. Il a trouvé que la pesanteur à l'équateur et au niveau de la mer, étant exprimée par l'unité, elle

est 0.999249 à Quito, élevé d'au-dessus de ce niveau, et sur le Pichincha à 4,744^m. Cette diminution de la pesanteur aux hautes montagnes bien petites relativement au rayon terrestre, donne lieu de penser que cette force diminue considérablement de grandes distances du centre.

On consultera principalement la théorie du pendule, l'importation de *mécanique*, de Poisson.

PÉNÉE, aujourd'hui *Sale* des plus grandes rivières de la THÉSSALIE et GRÈCE, T. XII

PÉNÉLOPE, *voy.* ULYS:

PÉNINSULE (*pené ins* PRESQU'ILE.

PÉNITENCE. Le mot *penitentia*, comme le mot allemand *Reue* signifie peine (*pœna*), composition. Faire pénitence, ce n'est que se repentir d'une faute (*penitentia*), mais encore l'expier, d'amers regrets que par un sacrifice. D'après l'Évangile, l'expiation de Jésus-Christ a racheté les péchés des hommes, qui n'ont d'aucune autre expiation si, en lui, ils se rendent participants de sa grâce (*voy.*). Se fondant sur ce principe, les réformateurs ont voulu que de l'Église d'accorder la rémission des péchés, l'annonçant comme à tous ceux qui se repentent et confessent. A leur exemple, les pasteurs des différentes communions se contentent de la simple déclaration de la rémission des péchés, en faveur de ceux qui dans les dispositions voulues se confessent. Le concile de Trente a été condamné par le concile oecuménique de 1869, sur l'autorité duquel l'Église catholique maintient: 1° que Jésus-Christ a donné à son Église le pouvoir de déclarer remis, mais non de pardonner, les péchés, mais que en effet les péchés comme le baptême; 2° que ce pouvoir n'est que par un jugement rendu, de la part de Dieu, par un prêtre, vicair de Jésus-Christ, à l'égard du pénitent qui se confesse (*voy.*), s'accusant d'avoir offensé Dieu et déclarant de satisfaire à sa justice en invoquant la divine miséricorde. De là, la confession n'est pas intime, abandonnée

est placé en présence de
mais la confession auriculaire
être siégeant au tribunal de la
qui peut mettre certaines con-
absolution qu'il accorde. Les
insatisfaites qu'il impose sont
appelées *pénitences* ; elles sont
rites : la prière, le jeûne et

matière ayant déjà été traitée
CONFESION ET ABSOLUTION, il
ne s'agit d'entrer ici dans de plus
développements sur la doctrine
catholique au sujet de la pé-
nitence elle a fait un des sept sa-
craments tout fidèle doit recevoir
une fois l'an, et toutes les fois
qu'il se remet en état de grâce et
qu'il se présente à l'autel pour participer à
la messe (*voy.*). Nous ajouterons seu-
lement, si l'ordre de la prêtrise
n'est pas valide, que le prêtre n'est cependant pas
sacré, si ce n'est dans des cas
particuliers par exemple à l'article de la
mort ou pour cela une autorisation
de l'évêque, ou, comme on dit,
de la juridiction ou l'ordinaire.
Les sacrements révélés au prêtre, dans l'exer-
cice de ses fonctions, sont sacrés : c'est
non aux hommes, que l'aveu
est fait ; mais dans certaines circon-
stances particulières, le confesseur peut
aider dans sa conscience quel-
qu'un à faire dans l'intérêt de la
vérité la justice : l'autorité séculière
ne peut commander à cet égard.

La forme de l'expiation (*voy.*),
ne se retrouve dans les religions
antiques elle avait un caractère plus res-
semblant aux Juifs, où, toutefois, elle s'ac-
tuelle de pratiques extérieures dont
rien ne se conserve dans la locution
penitence avec le sac, la cendre
etc. C'est à David que l'Église
attribue les *psaumes de la péni-*
tence servent de formule de prière
implorant le pardon de Dieu.
Après l'ors du sacrement, l'Église car-
roclame le dogme de réversiv-
ant lequel un homme peut
mourir un autre : de là le trésor
du mérite des saints qui se ré-
sente dans les fidèles en forme d'indulgen-

ces (*voy.*), ainsi que la croyance en l'ef-
ficacité des prières pour les morts. Dans la
primitive Église, il y avait des pénitences
publiques imposées pour des crimes ou
des péchés graves, et dont on distinguait
quatre degrés : c'est cette pratique qui a
donné lieu aux ordres de pénitents (*voy.*)
qui existent encore. L'interdiction et
l'excommunication (*voy. ces mots*) étaient
également une sorte de pénitence, de
même que l'amende honorable (*voy.*),
laquelle, toutefois, était le plus souvent
infligée par le pouvoir séculier. S.

PÉNITENCERIE, office, tribunal
de la cour de Rome dans lequel s'exami-
nent et se délivrent les bulles, brefs, ou
grâces et dispenses secrètes qui regardent
les fautes cachées, soit pour l'absolution
des cas réservés au pape, soit pour les cen-
sures ecclésiastiques, soit pour lever les em-
pêchements de mariages contractés sans
dispense, etc. Les lettres expédiées par la
pénitencerie étant toutes pour le for in-
térieur de la conscience, le prêtre chargé
d'en suivre l'effet doit les anéantir après
avoir reçu la confession du pénitent (*voy.*
l'art. précéd.) et donné l'absolution qu'el-
les lui apportent. Les évêques ont aussi
établi dans leur église un *pénitencier* char-
gé d'absoudre dans les cas qui leur sont
réservés. Au commencement, on donnait
le nom de *pénitenciers* à tous les prêtres
qui étaient chargés par l'évêque de rece-
voir les confessions ; mais à mesure que la
distinction des paroisses s'établit, les fi-
dèles s'habituaient à se confesser à leur
propre pasteur. Il n'y eut plus alors que
les prêtres qui se confessèrent à l'évêque,
et ceux des laïcs qui avaient commis quel-
ques-unes des fautes dont les évêques se
réservaient l'absolution. Les évêques nomi-
nèrent ensuite, pour les suppléer dans
cette fonction, un prêtre que l'on appela
grand-pénitencier. Le pape, en sa qua-
lité de chef de l'Église, s'attribua certains
cas capitaux dont lui seul peut opérer la
remise. La France, néanmoins, n'a jamais
reconnu extérieurement ce qui émane de
la pénitencerie de Rome, dont la juri-
diction ne s'étendait que dans le for in-
térieur. Z.

PÉNITENCIER, SYSTÈME PÉNITEN-
CIAIRE, *voy. PRISON*.

PÉNITENTS. Ce sont d'abord tous

ceux qui se confessent de leurs péchés et sont soumis à une pénitence pour en obtenir la rémission. Par suite, on a donné ce nom à certaines confréries, principalement en Italie, qui font profession de pénitence publique, en allant en procession dans les rues couverts d'une espèce de sac et se donnant la discipline. On dit que cette coutume fut établie à Péronne, en 1260, par les prédications d'un ermite qui excitaient les peuples à la pénitence. Elle se répandit en différents pays et dégénéra en abus (voy. FLAGELLANTS). En retranchant les superstitions qui se mêlèrent à cet usage, on établit des confréries de pénitents en divers lieux d'Italie, de France, etc., et l'on s'habitua à les désigner par la couleur de leurs habits : il y eut donc des *pénitents blancs, gris, noirs*, etc. Quelques-uns assistaient les criminels à leurs derniers moments et leur donnaient la sépulture. — On a encore donné le nom de pénitents à plusieurs communautés ou congrégations de personnes de l'un ou de l'autre sexe, qui, ayant précédemment vécu dans le libertinage, se retirent dans des maisons religieuses pour y expier, par la pénitence, les désordres de leur vie passée. Telle était à Paris la maison des filles de la Madeleine (voy. MADELONNETTES), etc. Z.

PENN (WILLIAM), né à Londres le 14 oct. 1644, descendait d'une noble famille. Son père, l'amiral sir William Penn, officier distingué, était membre du parlement. A l'âge de 15 ans, il entra dans l'université d'Oxford. A 16, il subit une amende pour avoir assisté à un prêche non autorisé; et ce commencement de martyre exalta sa ferveur puritaine à un tel point que, la royauté nouvellement restaurée ayant donné des ordres pour que les étudiants des universités portassent des surplis, Penn se réunît à quelques-uns de ses condisciples pour déchirer sur les épaules de ses camarades ce symbole de papisme. Expulsé du collège, il fut très mal accueilli par son père, qui, après lui avoir longtemps tenu rigueur, l'envoya à Paris, espérant que le contact d'une société brillante et légère adouciraît l'humeur farouche de son fils; mais c'était une âme

trop fortement trempée pour souffrir de l'influence du milieu dans lequel il se trouvait placé. L'écorce perdit sa sève et conserva sa vigueur. Les formes polies que son père lui avait données du continent ayant conduit à croire à un commencement de débauche, il voulut la compléter en allant à Dublin à la cour du vice-roi; mais le jour que Penn y fit ne servit qu'à en dégoûter son indifférence pour le monde, et à lui inspirer une corruption et la flatterie une goureuse et persistante. Ce qu'entendant de nouveau de la part de ceux dont les prédications l'avaient ému à Oxford, et la semencé de cette fois sur un terrain tout préparé, il se réunît aux quakers malgré l'opposition de sir W. Penn, et eut des entrevues entre le père et le fils, très pénibles, mais la conscience du nouveau converti ne fut pas qu'il rentrât en grâce à la cour, peu rigoureuse cependant, d'être en présence de son père de l'héritier présomptif. Chacun dans sa maison paternelle, sans fortune profession, il ne dut ses moyens de subsistance qu'à la tendresse de sa mère et au dévouement de quelques amis.

A 24 ans, il embrassa le quakerisme et écrivit un traité de théologie, le résultat de cette longue série d'ouvrages qui furent depuis sous son nom. Les évêques croyaient y découvrir une doctrine contraire à la doctrine catholique, on mit l'auteur à la Tour; il y resta pendant six mois avec la sévérité rituelle aux yeux des prélats orthodoxes, et n'en sortit que par l'intervention active du duc d'York, qui le relâcha, on l'arrêta de nouveau, on ne sait si le procès qu'on lui fit d'un long emprisonnement est remarquable par la brutale intervention du tribunal, le courageux dévouement des jurés, ou la fermeté et le sang-froid de l'accusé, qui fut condamné à une amende de 20 marcs, pour avoir manqué à la cour en refusant d'ôter

(*) Pendant cette captivité, Penn écrivit un livre *No cross no crown* (Pas de croix, couronne!).

Malgré les violences du juge, les jurés rendirent un verdict de non-culpabilité, qu'ils ne cessèrent de répéter pendant deux jours et deux nuits qu'on les renfermés, sans nourriture et sans air. Ne pouvant vaincre leur fermeté, on se fit par les frapper individuellement d'une amende de 40 marcs; et l'on renvoya Penn pour les frais, que sir William Penn paya à son insu.

Immédiatement après, une réconciliation eut lieu entre Penn et son père, qui, avant sa mort, le recommanda de la manière la plus pressante à la protection du roi Charles II de son frère. Héritier d'un revenu annuel de près de 40,000 fr., il se livrait, d'abord, conjointement avec G. Fox (voy.) et Barrow, à l'œuvre de la propagande; il faisait aux Pays-Bas et en Allemagne des voyages réitérés, avait des entrevues avec divers princes, notamment avec Pierre II de Suède, écrivait une foule de brochures ou moins remarquables, et souffrit des persécutions sans nombre, dans une affaire d'arbitrage entre deux colonies du New-Jersey, dont il fut longtemps le curateur, vint attirer son attention sur les affaires coloniales. Le succès couronna ses efforts dans cette affaire, où 1,400 colons agissant sous ses conseils changèrent en peu de temps le caractère du pays, le détermina à proposer au roi le rachat de lui accorder, au lieu de la somme de 16,000 liv. st. due à son père, une portion considérable de territoire, au nord du Maryland. L'offre fut acceptée (1681), et le roi donna au territoire le nom de *Pennsylvania* (voy. PENN-SYLVANIE), en souvenir de son ancien fidèle serviteur. La cour voyait dans cette affaire une spéculation d'argent; on y voyait un asile contre la persécution, un moyen de civilisation pour les sauvages et une société dont la prospérité, reposant sur des principes purement évangéliques, servirait de modèle à tout le monde vieux et corrompu.

Le premier soin fut de rédiger un code de lois (*Frame of government*, 1682), en tête duquel se trouve inscrite la liberté de conscience pleine et entière. On y remarque la sollicitude la plus inquiète pour le maintien des droits des citoyens, que les aventuriers du temps

regardaient comme un gibier incommode et dangereux qu'il fallait abattre au plus vite; toute contestation entre eux et les colons devait être soumise à une commission composée de 12 personnes, moitié Indiens moitié Européens; la paix universelle, l'émancipation graduelle des esclaves, l'abolition de la peine de mort, sauf le cas de meurtre avec préméditation, l'amendement du criminel comme but au moins subsidiaire de toute pénalité, le système pénitentiaire, l'association du travail, toutes ces réformes dont on conteste encore la valeur, s'y trouvent non pas indiquées en termes vagues (ç'aurait déjà été beaucoup pour le temps), mais adoptées comme parties intégrantes de la législation pennsylvanienne. Bien plus, ces lois, leur auteur les donne non comme bonnes en elles-mêmes, mais bonnes pour le temps, bonnes surtout comme appelant les changements progressifs qui doivent les mettre en harmonie avec des besoins nouveaux.

Trop noble pour croire qu'un brevet royal pût lui donner le droit de déposer du territoire les premiers occupants, Penn demanda une entrevue aux chefs indiens; et, accompagné d'une poignée d'Anglais, sans moyens de défense, il se rendit sans crainte à la rencontre d'une tribu guerrière, armée du scalp et du tomahawk. Là, sous l'ombre d'un ormeau séculaire, invoquant la protection du grand esprit, père de tous les hommes, Penn contracta avec les Indiens la seule convention qui n'ait pas reçu la consécration du serment, la seule qui n'ait pas été violée. Le prix du territoire fut payé sur-le-champ; et pendant que, dans toutes les autres colonies, l'homme rouge était traqué le jour, l'homme blanc massacré la nuit, le quaker errait au milieu de ces tribus vindicatives, sans péril comme sans crainte.

Philadelphie (voy.) devint le centre de la colonie: ainsi que son nom l'indique, Penn en voulut faire le siège de la tolérance et de l'amour fraternel. Ce ne fut d'abord qu'un simple bourg, mais ne tarda pas à devenir une ville florissante.

Les soins de son gouvernement nécessitaient des voyages répétés à travers l'Atlantique: se trouvant en Angleterre

lorsque Jacques II monta sur le trône, Penn mit à profit sa faveur héréditaire auprès du monarque pour rendre à Locke le service qu'il en avait reçu sous Charles II : chacun d'eux avait obtenu pour l'autre le pardon royal; chacun avait refusé d'en profiter, n'ayant commis aucun crime. A la révolution de 1688, il salua avec une joie profonde l'acte de tolérance, à la rédaction duquel il n'avait pas été étranger, et qui consacrait le grand principe de liberté religieuse, ce premier vœu de son cœur. Mais, alors comme aujourd'hui, chacun voulait cette liberté pour lui-même, personne pour les autres; et les épithètes de papiste, de jésuite, de traître, furent prodiguées à cet homme intègre parmi les intègres. L'Église anglicane haïssait Penn, parce qu'il soutenait la cause des dissidents; les dissidents, parce qu'il revendiquait pour les catholiques le droit de célébrer la messe; les protestants étrangers, parce qu'ils croyaient qu'en défendant les catholiques, il préparait le retour des Stuarts; les catholiques, parce qu'il était protestant, dissident et whig; les quakers eux-mêmes le censuraient, parce qu'ils croyaient, bien à tort, qu'il s'occupait d'affaires politiques.

Il était revenu à Londres, en 1701, pour ne plus revoir l'Amérique. Les dernières années de sa vie furent ainsi abreuvées d'amertume; mais loin de se laisser décourager par l'ingratitude ou l'ignorance de ses frères, il continua à consacrer à leur service les dernières heures de son intelligence, les dernières forces de son corps défaillant; et lorsque toutes deux vinrent à faiblir, sa piété douce et fervente édifiait encore tous ceux qui furent admis dans sa retraite (dans le comté de Buckingham), où, après de longues souffrances, à 74 ans, ce serviteur du Christ rendit à Dieu une âme sans tache, le 30 juillet 1718. — *Foir* Marsillac, *Vie de G. Penn*, Paris, 1791, 2 vol. in-8°; Proud, *Histoire de Pensylvanie*, Philad., 1745, 2 vol. in-8°; et surtout Clarkson, *Mémoires de la vie publique et privée de G. Penn*, Londres, 1813, 2 vol. in-8°.

PENNON ou **PANONCI**, voy. BANNIÈRE et CHEVALIER (T. V, p. 668).

(*) Il y compose ses *Fruits of solitude*.

PENNY (qui fait au pluriel l'allemand *Pfennig*, senin, petite naie anglaise, autrefois d'argent tenant de cuivre, qui représente un sterling, et vaut à peu près le dixième de France (voy. LITON, T. p. 636). On appelle à Londres *post* notre petite poste; cependant, puis la réduction des ports de let tout le royaume, ce nom peut s'a au service intérieur de la poste tres en général.

PÉNOMBRE (de *penè*, presbra, ombre), demi-obscurité ou l'ombre. voy. LUMIÈRE.

PENSÉE (philos.), du latin, peser, signifie l'opération de gence (voy.), surtout quand cette tion est dirigée expressément volonté, quand elle consiste dans men; car c'est ce qu'indique l'gie. L'usage y est conforme. C du mot pensée pour exprimer de l'intelligence qui demande réflexion, de la méditation, d comme nos desseins et nos *pre penseur* est un homme qui me suppose, qui s'applique à conn approfondit. De tous les actes d ou de l'intelligence, la pensée se est imputable : elle peut être di ou mauvaise ou noble, sublime o vertueuse ou coupable; tant elle personnelle, tant elle suppose part développement d'une éber pre. Les animaux paraissent cap connaissance, mais incapables de aussi ne sont-ils point respons ce qu'ils font; aussi sont-ils pe jours exclus de la sphère intel supérieure où les hommes seuls atteindre, parce que les hom ont véritablement la faculté de Les animaux ne conçoivent pas le vrai et le beau; leur intelli au service de leurs appetits; ils n à connaître qu'autant qu'il es pour leurs besoins une satisf sente : c'est pourquoi les anima perfectionnent pas; c'est pou science, la vertu et les beaux-a des privilèges de l'humanité.

On a dit que l'homme est ui raisonnable : on eût pu tout am

un animal qui pense ou qui réfléchit, on ne l'aurait caractérisé de cette manière que sous le rapport de la faculté de penser ; tandis que la première détermine le fait de la connaissance relative à la conduite et aux règles qu'il suit. Du reste, *penser* n'est pas la même chose que *réfléchir* : la réflexion est beaucoup plus relative à l'objet ; elle marque l'examen ou l'analyse de l'examen de certaines choses déterminées. On fait des réflexions sur un sujet donné ou sur une action qu'on va faire. On dit bien les réflexions de Pascal ; on ne pourrait guère dire les réflexions de Pascal, à moins de dire sur quoi elles roulent. Les réflexions semblent être plus amplement le sujet, et partant moins originales ; les réflexions de Pascal sont des résultats de combinaisons plutôt que des réflexions. La pensée est plus nôtre, parce qu'elle est plus indépendante. S'il faut un mot de justesse et de rectitude et de bonnes réflexions, il faut du mot produire des pensées neuves. Le mot *pensée*, tout compréhensif et précis, est peu usité dans la philosophie contemporaine. Tous les phénomènes de l'intelligence, attentivement observés, se trouvent aujourd'hui désignés par des termes particuliers d'une précision moins grande (voy. GÉNÉRALISER, GÉNÉRALISATION, etc.). Le même mot se rencontre partout écrits de Descartes et de ses disciples ; le cartésianisme avait pris son départ dans la pensée : *Je pense, donc je suis*, avait dit Descartes (voy.) ; on école, la nature humaine ne se considère que sous le rapport intellectuel. Aux yeux des cartésiens tout entier consistait dans la pensée : c'était son essence, comme celle de la matière d'être éternelle ; dans *Les femmes savantes* de Molière, les vers où Bélise dit : *l'amour par, le seul qu'elle per-*

me qui pense y peut être reçue, en bannissant la substance étendue. Au temps de Descartes on ne se servait d'autre méthode que celle de la réflexion, la pensée était un concept

dont on devait développer ou faire sortir par la méditation et la définition toutes les autres propriétés et facultés de l'âme, c'est-à-dire la psychologie tout entière. Le mot de pensée n'a cependant pas cessé d'être en usage en philosophie. C'est un terme commode par sa généralité, dont on se sert volontiers, lorsqu'on veut exprimer d'une manière concise la différence de l'âme et du corps. Pour distinguer ces deux êtres, dont la réunion forme l'homme, il s'agit toujours d'opposer la substance qui pense à la substance étendue. Quant à savoir quelles sont les qualités qui appartiennent à la première de ces substances, ce n'est pas à la considération ni à la définition de la notion ou du concept de la pensée qu'il faut le demander, mais bien à l'observation directe des phénomènes de l'âme au moyen de la conscience (voy. ce mot). L.-F.-E.

PENSÉE (bot.). Ce nom se donne à plusieurs espèces comprises dans le genre des violettes (voy.). Ces plantes diffèrent de la violette commune par leurs tiges anguleuses, leurs feuilles accompagnées de grandes stipules découpées, leurs fleurs à peu près inodores et d'une forme particulière, à corolle finement veloutée et en général panachée de violet, de bleu et de jaune ou de blanc. L'espèce la plus commune est la *pensée tricolore* (*viola tricolor*, L.), plante annuelle qui croit parmi les moissons, dans les sols sablonneux ; à l'état sauvage, elle ne donne que des fleurs petites et sans éclat, mais on en cultive, dans les jardins, de très jolies variétés. La *pensée à grandes fleurs* ou *pensée vivace* (*viola grandiflora*, L.), originaire de Sibérie, mérite à juste titre la préférence qu'on lui accorde, comme plante d'ornement, sur la pensée commune ; ses fleurs sont beaucoup plus grandes et plus brillantes, et, grâce aux semis multipliés et aux croisements de races, les cultivateurs en ont obtenu une quantité prodigieuse de variétés. Éd. Sp.

PENSEURS (LIBRES), voy. ESPRIT FORT et ÉGLISE (T. IX, p. 240).

PENSION (du latin *pensio*, paiement, terme de paiement). On désigne sous ce nom des allocations en argent destinées à récompenser les services rendus à l'état dans la carrière militaire ou

civile. Quelquefois les pensions sont personnelles à celui dont elles sont la récompense; le plus souvent elles sont réversibles en tout ou en partie sur la veuve et sur les enfants. Habituellement, elles sont accordées à titre de *retraite*, c'est-à-dire, lorsque l'âge ou les infirmités contraignent les agents du service public à cesser l'exercice de leurs fonctions. Selon les temps et les institutions politiques, les pensions sont des concessions purement gracieuses du prince et de l'état, ou constituent des droits rigoureusement déterminés par les lois et les règlements; mais il n'est pas un seul pays jouissant d'une organisation politique et administrative tant soit peu régulière qui n'admette ce genre de rémunération. Il offre, en effet, de nombreux avantages. Ainsi, les traitements des agents du service public peuvent être moins élevés, lorsque ces agents sont assurés d'une pension pour l'heure de la retraite; puis la perspective de cette pension les excite, les oblige même à remplir fidèlement leurs devoirs jusqu'au dernier jour. La pension elle-même forme encore un lien utile entre l'état et ses anciens serviteurs, qui restent par là intéressés à la paix et à la prospérité publiques. Enfin, au moyen des pensions, le gouvernement peut incessamment recruter des employés jeunes et actifs, sans être retenu par la crainte de laisser dans l'indigence de vieux serviteurs, ce qui serait tout à la fois injuste, contraire à sa dignité et impolitique.

Avant 1789, les pensions, en France, étaient des grâces du monarque, arbitrairement constituées, modifiées ou supprimées, suivant que la charge paraissait supportable ou trop lourde pour le trésor royal. Du reste, pour exonérer celui-ci, et aussi pour éviter les plaintes qui se produisaient plus ou moins vivement contre les concessions de cette nature, le gouvernement les déguisait sous différents titres: c'étaient des délégations de droits et de perceptions à certains personnages, ou bien elles figuraient parmi les charges dans les clauses des baux passés avec des compagnies financières pour le recouvrement des revenus publics. L'Assemblée constituante comprit que cette question intéressait essentiellement l'organisation

d'un service public vraiment et elle l'examina sous toutes ses faces consacra une de ses lois les plus précieuses celle des 3-22 août 1790, qui établit les règles tout à la fois pour les pensions et pour les autres grâces existant au 1^{er} janvier et pour les pensions et récompenses seraient concédées, à l'avenir, à tous ceux de l'état dans la guerre, marine, dans les emplois civils, sciences, les lettres et les arts.

Les bases du système adopté à cette époque ont été conservées; mais vers nos vicissitudes politiques administratives, ce système s'est naturellement modifié et étendu. Aujourd'hui nous comptons trois grandes classes de pensions, savoir: 1^o pensions assises sur le trésor public; 2^o pensions assises sur les fonds de retenue des diverses administrations publiques; 3^o pensions assises sur la caisse des invalides de la marine. Peut-être pourrait-on en ajouter comme une quatrième classe de pensions le traitement des membres de la Légion d'Honneur (voy. l'art.).

Les pensions sur le trésor public ne prennent pas moins de sept à huit millions de pensions de l'ancien sénat et de pensions civiles, pensions à titre de récompense nationale, pensions à titre de pensions ecclésiastiques, pensions de pensionnaires (voy. DOTATION); par conséquent, les pensions sur le trésor public rattachant à l'ancienne liste civile, diverses pensions figurent dans la quatrième partie du budget des dépenses de l'état; elles forment la quatrième partie de la dette publique. Nous ne nous occuperons ici que de celles de la quatrième espèce.

La plus grande partie des pensions de fonctionnaires civils n'est point payée sur le trésor, mais par les caisses de dépenses des ministères et administrations; les pensions des membres du Conseil d'état, les pensions des membres de la Cour des comptes, les pensions des secrétaires généraux de préfets, des conseillers de préfecture, les pensions des employés de l'administration publique, ceux des Archives générales du royaume et des lignes télégraphiques, les pensions des postillons de l'administration des postes, sont à peu près les seuls payés sur le trésor et agents des administrateurs.

nt les pensions soient assises aussi sur le trésor public.

pensions civiles ne peuvent, en être obtenues qu'après 30 ans de service effectif et 60 ans d'âge; il y a en cas d'infirmités graves, cependant l'exercice et à l'occasion de la guerre. Le taux des pensions ci-dessus est le sixième du traitement moyen du fonctionnaire ou l'employé pendant les quatre dernières années de service. Chaque année ajoutée aux services produit une augmentation qui est le dixième des cinq sixièmes restants; il y a un maximum déterminé du taux du traitement. Les veuves et enfants n'ont point de droit à la pension; à défaut de patrimoine, le gouvernement peut accorder et dans l'usage d'une pension alimentaire.

seules inscrites parmi les pensions militaires qui ont été accordées aux militaires de Malte; les pensions concédées à titre onéreux par l'ancienne liste des pensions de la loi du 8 avril 1834 à la charge de l'état; enfin un certain nombre de pensions exceptionnelles, par des lois spéciales, à des militaires distingués, à leurs veuves, enfants, et qui devraient figurer dans une catégorie des pensions à titre de pensions militaires.

Il y a deux sortes de pensions militaires: les pensions de retraite et les pensions civiles. Les pensions de retraite sont accordées à deux titres. Les unes sont accordées pour ancienneté de services, et les autres après 30 ans de services accomplis, dont 20 ans au moins de carrière militaire. Le taux de la pension est alors calculé sur la durée des services et sur le grade du pensionnaire, et il y a un maximum qui ne peut jamais être dépassé. Les autres pensions sont accordées pour blessures ou infirmités graves, et sont accordées pour services militaires et légitimes constatés. Pour la concession des pensions, on n'a point égard à la durée des services, mais à la gravité des blessures ou infirmités et au grade du militaire.

Les veuves, non séparées de corps, des

militaires morts en jouissant d'une pension de retraite ou en possession de droits à cette pension ont droit elles-mêmes à cette pension, lorsque le mariage a été contracté deux ans avant la cessation de l'activité ou du traitement militaire du mari, ou qu'il y a un ou plusieurs enfants issus du mariage antérieur à cette cessation. Il y a aussi droit à pension: 1° pour les veuves de militaires tués sur le champ de bataille ou dans un service commandé; 2° pour les veuves de militaires qui ont péri à l'armée ou hors d'Europe, et dont la mort a été causée soit par des événements de guerre, soit par des maladies contagieuses ou endémiques, aux influences desquelles ils ont été soumis par les obligations de leur service; 3° pour les veuves des militaires morts des suites de blessures reçues soit sur le champ de bataille, soit dans un service commandé, pourvu que le mariage soit antérieur à ces blessures. La pension des veuves des militaires est fixée au quart du maximum de la pension d'ancienneté affectée au grade dont le mari était titulaire, quelle que fût la durée de son activité dans ce grade. Celle des veuves des maréchaux de France est de 6,000 fr., et celle des veuves de caporaux, brigadiers, soldats et ouvriers ne peut être moindre de 100 fr. Après le décès de la mère, ou lorsqu'il y a eu séparation de corps, l'enfant ou les enfants mineurs des militaires morts dans les cas prévus ci-dessus ont droit, quel que soit leur nombre, à un secours annuel égal à la pension que la mère aurait été susceptible d'obtenir. Ce secours est payé jusqu'à ce que le plus jeune d'entre eux ait atteint l'âge de 21 ans accomplis; mais, dans ce cas, la part des majeurs est réversible sur les mineurs.

Les officiers réformés pour infirmités incurables constatées ou par mesure de discipline, et qui ont, au moment de leur réforme, plus de 20 ans de service effectif, doivent recevoir une pension, dont la quotité est réglée d'après le minimum de la retraite de leur grade, à raison d'un trentième par chaque année de service effectif. Il n'y a point de droit à réversibilité pour les veuves et orphelins.

Les sept classes de pensions sur le trésor

sur figurent au budget de 1843 pour une somme totale de 49,810,000 fr., savoir :

Pensions de la pairie, de veuves de pairs et d'anciens sénateurs.....	670,000 f.
Pensions civiles.....	1,510,000
Pensions à titre de récompenses nationales.....	495,000
Pensions militaires.....	43,940,000
Pensions ecclésiastiques.....	1,320,000
Pensions des donataires.....	1,275,000
Pensions de la caisse de vétérance de l'anc. liste civile..	600,000

Pensions sur les fonds de retenue.

L'Assemblée constituante avait espéré que le trésor national pourrait supporter la charge des pensions appliquées à toutes les branches du service public, en prenant la précaution d'exclure les citoyens à qui leur fortune permettrait de se contenter des grâces honorifiques. Ces espérances furent trompées par la difficulté d'établir d'une manière certaine les ressources des prétendant droit à pension, par l'extension inattendue des services administratifs et par les malheurs des temps qui tarirent la source des revenus de l'état.

Dans la pénurie du trésor, le comité des finances de la Convention nationale imagina (arrêté du 4 brumaire an IV) de prescrire une retenue de 1 p. % sur les traitements et remises des employés de la régie de l'enregistrement et du domaine national, pour subvenir au paiement des pensions de ces employés. Cette mesure fut bientôt appliquée à l'administration des douanes; elle s'étendit successivement (et bien souvent sur la provocation des employés eux-mêmes) à presque tous les services publics, en vertu de lois, de décrets et même de simples arrêtés. C'est ainsi qu'on est arrivé à former, pour les employés de l'état, environ trente caisses de retenue, dont une seule comprend tous les services du ministère des finances. En outre, des caisses sont instituées dans les préfetures, sous-préfetures et mairies, pour les employés des administrations départementales et municipales.

Les conditions pour l'obtention des pensions sur les caisses de retenue sont moins sévères, et le taux des pensions est plus élevé que pour les pensions sur les fonds du trésor : c'est là une des cau-

ses qui ont contribué à propager l'institution.

La règle générale est l'obligation de justifier de 30 ans de services, et droit à pension. Cette règle s'excepte pour certaines branches d'administration, où les forces s'épuisent plus de rapidité, par exemple pour les employés du service actif des douanes, des forêts, des contributions indirectes, des postes et ceux des prisons. Le taux de la pension de retraite est du tiers du traitement moyen des trois dernières années. En cas d'infirmité, 15 services suffisent pour donner droit à une pension proportionnelle à celle des fonctions. Dans tous les cas, le mari avait la jouissance d'une pension, la veuve, non mariée, a droit elle-même à un tiers de la pension qui s'élevait à la mort de son mari, celle dont le mari jouissait ou a joui de plus de 10 ans. Les orphelins ont droit à pension, la plus ordinairement, et il en est de même de ceux des veuves, dans lesquels la jouissance de cette pension se prolonge jusqu'à l'âge de 25 ans, ce qui est le terme le plus habituel.

Les ressources des caisses de retenue sont : 1° d'une retenue sur les traitements, qui varie de 2 à 20 p. % sur les caisses, et qui est le plus souvent de 5 p. %; 2° de la retenue sur le premier mois d'appointement de l'employé nouvellement nommé; 3° de la retenue pendant le premier tiers de la portion de traitement qui est attribuée à titre d'augmentation; 4° des amendes déterminées, selon les cas, sur les délits des employés en congé; 5° des amendes disponibles par suite de la suppression de ces emplois; 6° enfin, d'un produit sur certaines amendes au profit des employés qui ont constaté les délits.

Malgré le nombre de ces caisses, presque toutes les caisses sont désemploées, et l'état ne leur accorde de 10 millions de subvention par an. Il est vrai que le gouvernement a voulu tribuer de plus d'une manière à cette fâcheuse situation.

L'établissement des *Invalides de la marine* se compose de trois caisses : la caisse des invalides, la caisse de

la caisse des prises. La première classe, entre autres services, pour les pensions de l'armée de mer et marins; ces pensions sont régies par des règles analogues, sinon identiques, à celles qui sont établies pour l'armée de terre; 2° aux pensions des employés de l'administration centrale de la marine, dont les règles sont analogues à celles qui gouvernent la liquidation des pensions des employés dans les autres services.

3° aux pensions des magistrats et autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire attachés au service des colonies, et celles des fonctionnaires civils autres que ceux qui sont compris dans l'organisation du département de la marine en France, sont régies par des caisses spéciales de pensions.

Il faut remarquer qu'en ce qui concerne le système établi en France pour la rémunération des anciens services militaires, nous devons ajouter que des indemnités temporaires, proportionnées à la durée des services, sont accordées (en vertu des crédits législatifs spéciaux) aux fonctionnaires dont les fonctions viennent à cesser, soit par suite de réforme, soit par suite de décès.

Le système est entré profondément dans les mœurs; il touche aux intérêts les plus essentiels de notre démocratie, et contribue à réaliser le principe de l'égalité de tous les citoyens aux yeux de la loi. Aussi est-il à remarquer qu'à l'égard de toutes les plaintes contre les fonctionnaires qui en résultent pour l'état, les Chambres législatives ont été obligées de réviser une portion quelconque de la législation sur les pensions, loin de dire qu'elles ont étendu les droits des fonctionnaires. — Voir *Institutes de droit administratif français*, par M. le baron de Rodière, et *Manuel des pensionnaires de l'état*, par M. J. Dumesnil, aux conseils du roi, 1 vol. in-18, Paris, J. B. B.

PENSIONNAIRE. Ce mot, dérivé de *pension*, signifie qui paye (intérêts, une rétribution quelconque). Nous n'avons pas à nous en occuper ici

pour ce qui concerne la vie d'une jeune fille, ni relativement aux pensions d'études en général (voy. ÉDUCATION, INSTITUTION, etc.), ou à la jouissance d'une pension ou rente allouée par l'état (voy. l'art. précédent); nous ne voulons envisager ce mot que sous le point de vue historique, comme titre officiel du premier magistrat ou ministre dans les grandes villes des Provinces-Unies. Ce magistrat jouissait dans ces villes de la même autorité que le GRAND-PENSIONNAIRE près des États-Généraux ou de la confédération tout entière. Au temps de Barneveldt (voy.), il était encore appelé *avocat général de la province de Hollande*. Le grand-pensionnaire n'avait pas voix délibérative dans l'assemblée, mais seulement le droit de lui soumettre les matières sur lesquelles elle avait à délibérer. Il recueillait les voix, rédigeait les procès-verbaux des délibérations, ouvrait les dépêches adressées aux États, traitait avec les ambassadeurs étrangers, veillait au recouvrement des impôts, ainsi qu'au maintien des droits et des privilèges, en un mot, à tout ce qui intéressait la prospérité de la confédération. Il assistait aux séances du collège des conseillers ou députation qui exerçait la souveraineté en l'absence des États, et était lui-même député perpétuel aux États-Généraux. L'influence de ce premier magistrat était grande en Hollande, et par conséquent dans toute la république. Ses fonctions duraient cinq ans, à l'expiration desquels il était le plus souvent réélu. La révolution abolit, en 1795, cette dignité. En 1805, Napoléon donna un grand-pensionnaire pour directeur à la république batave, en la personne de Schimmelpenninck. C. L.

PENNSYLVANIE ou mieux **PENNSYLVANIE** (*sylva*, forêt), voy. ÉTATS-UNIS et PENN.

PENTADIUS, voy. LATINE (*litt.*), T. XVI, p. 258.

PENTAGONE, voy. FIGURE et POLYGONE.

PENTAMÈTRE. Le vers pentamètre ou élégiaque est ainsi appelé parce qu'il est composé de cinq pieds ou mesures (*πέντε et μέτρον*), et qu'il est employé dans l'élégie (voy.). L'invention en

est attribuée à Callinus d'Ephèse. Ce vers convient aussi très bien à l'épigramme (voy.). Une de ses lois est de n'enjamber jamais sur l'hexamètre. Un repos, ne fût-il marqué que par une virgule, est indispensable entre chaque distique. Ce vers ne s'emploie presque jamais seul; il est toujours précédé d'un hexamètre, et le distique (voy.) est formé de cette réunion. A cette règle, il n'y a que de rares exceptions: ainsi dans l'anthologie grecque (II, 212), dans l'anthologie latine (IV, 395) et dans Ausone (p. 292, *ed. var.*), il y a quelques épigrammes composées seulement de pentamètres. Nous citerons aussi l'ode grecque à Thétis dans le roman d'Héliodore (III, 129).

F. D.

PENTAPOLE (πέντε, cinq, et πόλις, ville), nom que l'on a donné dans l'antiquité à une contrée de la Cyrénaïque (voy. l'art.) où étaient les cinq villes Arsinoé, Apollonie, Bérénice, Cyrène et Ptolémaïde. La Pentapole biblique est la contrée de Palestine (voy.) qui comprenait les villes de Sodôme, Gomorrhe, Tsoboïm, Adama et Tsohar ou Béla; ou bien le district des cinq villes de Judée, anciennement habitées par les Philistins (voy.), à savoir: Ekron, Gad, Asdod, Ascalon et Gaza. Enfin la Marche d'Ancone avait autrefois le même nom de Pentapole (voy. ITALIE, T. XV, p. 140).

PENTATEUQUE, voy. BIBLE, T. III, p. 454, et MOÏSE, T. XVII, p. 787, la note.

PENTATHLE, voy. PALESTRE, LUTTE, GYMNASTIQUE, ATHLÈTE, etc.

PENTECOTE (du grec πεντηκοστή, cinquantième, sous-entendu ἑορτή, fête). La fête juive de ce nom avait pour but de rappeler le souvenir de la promulgation de la loi sur le mont Sinai; elle se célébrait le cinquantième jour après le 16^e du mois de nisan, qui était le second de la fête de Pâques. On offrait au Seigneur les prémices de la moisson de froment sous la forme de deux pains levés, chacun de deux assarons ou trois pintes de farine.

La Pentecôte chrétienne a été instituée en commémoration de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, d'après la promesse que leur en avait faite le

Sauveur, en leur disant: « Je vous enverrai l'Esprit-Saint, et il vous suggérera choses que vous devez dire. » Dès son ascension, il avait « instruit le Saint-Esprit » (Actes, I, 2) qu'un de ses apôtres, S. Pierre, S. et S. Jean. Le jour de la Pentecôte venu, nous raconte S. Luc, ces apôtres et les disciples étaient réunis en prière dans le même lieu, la terre trembla dans ses fondements, et un bruit impétueux se fit entendre, et des langues de feu parurent sur la tête de chacun d'eux. Alors ils furent remplis de l'Esprit-Saint, et, devenus des hommes nouveaux, ils se livrèrent à cette prédication qui devait changer le monde moral.

PENTHÉE, petit-fils de Calpurnius son successeur sur le trône de Rome, s'attira le plus triste sort par son opposition à l'introduction du culte de Bacchus. Il fut tué et mis en pièces par les Bacchantes (voy. ces mots), au milieu desquelles étaient sa mère et sa sœur.

PENTHÉSILÉE, reine de Lybie, qui, ayant porté du secours à son mari, fut tuée par Achille.

PENTHIÈVRE, comté, puis duché en Bretagne (départ. du Morbihan), comté d'origine au partage de France entre les frères, fils d'un comte de Rennes, de Bretagne, sirent, en 1008, de la seigneurie paternelle. En 1235, il fut érigé sur Henri II, comte de Bretagne, et donné par le duc Pierre I^{er} à Yolande qu'il mariait avec le comte de la Marche. Il revint à la maison de Bretagne (voy.), et fut, en 1287, le comté de Gui de Bretagne, marié à Jean d'Avangour. Leur fille Jeanne, comtesse de Bretagne et comtesse de Perche, épousa, le 4 juin 1337, le comte de Blois, tué au combat d'Auray; par son mariage le duché de Bretagne et le comté de Perche descendirent à Jean de Montfort, descendant formé par le parti de la Bretagne qui, s'unissant à la famille de France, et à la France, essaya vainement de faire revivre les prétentions de son comté à la souveraineté de la Bretagne. Le comte de Penthièvre et de Perche, lieutenant de Charles VI en Bretagne, et contribua à la reprise de ce comté sur les Anglais. Le comté

peu ensuite, par mariage, dans une de Brome et de Luxembourg. En faveur de Sébastien de Luxembourg il fut érigé par Charles IX (1569) en duché-pairie, comprises terres de Guingamp, Moncon-Roche-Esnard, Lanizu et Jugon. Cette érection eut lieu, en avril en faveur du comte de Toulouse, de France. C'est de lui que naquit le 16 novembre 1725, LOUIS-JEAN DE BOURBON, duc de Penthièvre, le plus jeune des fils légitimés de Louis le Grand, par la succession de son père et celle de son frère d'Eu (voy.) mirent ce jeune prince en possession d'une immense fortune et de titres de grand-amiral, grand-écuyer, gouverneur de Bretagne. Commandant de deux régiments qui portaient son nom, il combattit avec courage à Fontenoy et à Fontenoi; mais il avait été de bonne heure des dispositions ébranlées, que la mort d'une épouse jeune et prématurée de son fils, le prince de Lamballe, vinrent encore accroître. Les gens de lettres, et Florian entre autres, recevaient à son château de Sceaux la plus aimable hospitalité. Les malheureux bénissaient son noble bienfait. Sa réputation de bonté et de bonté était si bien établie, qu'elle imposa même aux niveleurs de la révolution. Mais les malheurs de la famille, la mort tragique de sa belle-sœur, la princesse de Lamballe (voy.), accélèrent ses derniers jours. Il mourut à Vernon, le 4 mars 1793, 36 ans avant le décret de la Convention qui abolit tous les princes de la famille de Bourbon en état d'arrestation, et leurs biens furent séquestrés.

Il eut six enfants que le duc de Penthièvre eut de son mariage avec une princesse de Modène, un seul survécut; OUISE-MARIE-ADELAÏDE de Bourbon, épouse de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans et mère du roi Louis-Philippe (voy. ces deux noms). Ce mariage porta dans la famille d'Orléans des biens immenses de la maison de Penthièvre.

R-γ.

PÉNULTIÈME (*penultimus*, de *penes*, presque, et *ultimus*, le dernier), dernier, se dit surtout en prosodie

des syllabes entrant dans la composition des mots, et sert à désigner celle qui précède la dernière; on nomme *anté-pénultième* celle qui vient immédiatement avant la pénultième. X.

PÉONIE, v. THRACE et MACÉDOINE.

PEPE (FLORESTAN), né, en 1780, à Squillace en Calabre, était lieutenant dans l'armée napolitaine, lorsque les Français firent de Naples le siège d'une république. Il s'engagea sous les drapeaux de la liberté, s'enfuit en France au temps des victoires de la coalition, entra dans la légion italienne, et retourna en Calabre après la paix de Florence, en 1801. De 1806 à 1809, il servit le roi Joseph qu'il suivit en Espagne, où il se distingua, en 1810 et 1811, comme chef de l'état-major général de la division napolitaine. En 1812, il fut envoyé à Dantzig, et rendit de nouveaux services en couvrant la retraite d'Oszmiana à Vilna. Tombé en captivité, il fut rendu à la liberté par Alexandre; il en profita pour fomenter un soulèvement dans les Abruzzes, combattit contre les Autrichiens à Tolentino, fut nommé lieutenant général, puis gouverneur de Naples, où il sut maintenir l'ordre jusqu'à l'entrée des Autrichiens. Au retour de Ferdinand I^{er}, on lui conserva son grade, et il fut même momentanément replacé à la tête de l'état-major général; mais bientôt on lui enleva son rang, et il rentra dès lors dans la vie privée.

Son frère, le baron GUILLAUME Pepe, né en 1782, n'était encore que cadet dans l'école militaire de Naples à l'époque de l'invasion des Français. Il embrassa avec ardeur le parti de la France, combattit à Portici les troupes du cardinal Ruffo; mais après la prise de Naples, il fut retenu six mois en prison et banni. Il entra dans la légion italienne et retourna dans sa patrie en 1801. Ayant cherché à exciter un soulèvement dans la Calabre, il fut condamné à une détention perpétuelle; cependant il parvint à s'échapper et entra au service du roi Joseph, en 1806, avec le grade de major. Fait prisonnier à Maida, et condamné à mort, il corrompit ses gardiens, et alla rejoindre les troupes françaises dans les îles Ioniennes. En 1809, Murat le nomma son officier d'or-

sauvageon qu'après de longues années, s'épanouit sur le frêle produit d'un pépin semé depuis un ou deux ans.

Les pépinières, que les Anglais appellent *nurseries*, sont donc en effet des lieux où l'on élève et où l'on forme les arbres pendant leur première jeunesse, selon les besoins de leur existence ultérieure et les goûts des acheteurs. L'extension qu'elles ont prise en France, depuis surtout un quart de siècle, est un des plus sûrs indices des progrès récents de l'horticulture et surtout de l'arboriculture. On désigne sous le nom de *pépinéristes* les jardiniers qui se livrent particulièrement à cette dernière. O. L. T.

PEPLUM, mot emprunté du grec, et qui désigne un large vêtement, espèce de manteau sans manches, qui recouvrait le reste de l'habillement. La Pallas d'Athènes était revêtue tous les 5 ans, dans les Panathénées, d'un peplum riche et magnifiquement brodé. X.

PÉPUZIENS, *voj.* MONTANUS.

PÉRA, *voj.* CONSTANTINOPLÉ.

PERCALE. Ce mot, d'origine tamoule, dit-on, et qui, dans cette langue (*voj.* T. XIV, p. 624), signifierait toile très fine, désigne un tissu de coton qui tient le milieu, pour la finesse comme pour la qualité, entre la mousseline et le calicot, et qui sert à faire des chemises, des rideaux, des couvre-pieds, etc. On l'imprime aussi pour meubles, robes, etc. Son fil est rond, et le tissu ras et serré. La percale se fabrique ordinairement en pièces de 20 à 40^m, et porte 0^m.90 ou 1^m.50 de largeur.

La fabrication des percales, originaire de l'Inde, a été poussée, en France, à une grande perfection. Nos produits néanmoins ne sont pas encore à la hauteur de ceux de l'Angleterre, quoiqu'on ait vu aux dernières expositions de l'industrie des percales d'une largeur extraordinaire et d'une qualité supérieure.

La *percaline* se fabrique dans les mêmes dimensions que la percale : le fil en est plat ; le tissu clair et cotonneux. Elle offre peu de solidité ; on ne s'en sert guère que pour doublures. C-B-S.

PERCE-NEIGE, de la famille des narcissées, *voj.* NARCISSÉ, la note.

PERCENTAGE, *voj.* INTÉRÊTS.

PERCE-OREILLE, *voj.* FOUR IMPÔTS.

PERCEPTION (philos.). C'est une faculté dont jouit notre âme de saisi (par *perce*), à travers (*per*) les organes de et par le moyen de ces organes, les objets des sens. C'est, sous un nom bien composé, l'intelligence ou la faculté de connaître considérée tant qu'elle acquiert des idées sensibles. Cette même faculté se trouve développée avec beaucoup moins de précision chez les auteurs, par le *sens* ou la *sensation*. L'impression des objets produit dans l'âme deux phénomènes bien distincts : comme nous avons essayé de le démontrer T. XV, p. 3, la sensation et le plaisir, c'est-à-dire le plaisir ou la douleur d'une part, et la connaissance des objets de l'autre. Appeler d'un même nom deux facultés que ces phénomènes supposent en nous, ce serait évidemment les confondre l'un avec l'autre. Depuis que la doctrine de Comenius (*voj.*), fondée principalement sur la distinction, a cessé de régner dans les écoles, on exprime par le mot *perception* la faculté de prendre connaissance des objets extérieurs, et par celui de *sensibilité* pour signifier le plaisir ou la douleur, ou ce phénomène précède ou accommode l'exercice de notre faculté perceptrice soit qu'il se produise dans de toutes les circonstances. Du reste, il ne faut pas d'admettre, comme le font certains philosophes, deux sortes de *perception* : l'une *externe*, l'autre *interne*. La *perception* est essentiellement externe, car elle vient qu'elle consiste à saisir les objets du dehors par le moyen des organes des sens. C'est par la *perception* (*voj.*) que nous saisissons les phénomènes de notre âme immédiatement sans aucun intermédiaire ; donner à la *perception* le nom de *perception interne*, c'est méconnaître la valeur des termes, et les allier d'une manière contradictoire.

Les sens, considérés seulement sous le point de vue intellectuel, sont les objets de la perception, et comme les sens, dans lesquelles elle se diversifie ;

sont les instruments; car il im-
mettre une différence entre le
organe. Les sens sont la faculté
voir sous ses diverses formes :
que chose d'immatériel, de dé-
vue; quelque chose qui agit à
r. Les organes sont des moyens
r eux-mêmes, des parties du
es appareils placés extérieurement
onnés de telle ou telle manière,
it les sens dans leur exercice.
se rapporte la perception, phé-
tout psychologique; et à l'or-
pression, phénomène tout phys-
s organes sont comme autant de
ar lesquels les impressions arri-
sens, qui font de celles-ci des
s et des perceptions. Et ce qui
arfaitement la distinction, c'est
l'audition et la vision la percep-
simple, quoique l'organe soit
et qu'il doive y avoir un double
ent.

omme le nom de perception se
alement et à la faculté et à ses
reconnait des perceptions de la
ouïe, du toucher, du goût et de
voy. ces mots). Et pour que la
roduise ses actes, plusieurs con-
sont requises. La première, c'est
l'état actuel, dans notre vie ter-
nus ne percevons l'extérieur qu'à
organes des sens : nous ne pou-
endre sans oreilles, voir sans
ainsi du reste. De plus, ces or-
vent être dans leur état naturel ;
ils n'aient été altérés par au-
adie. Il faut aussi qu'ils soient
ns des circonstances favorables,
tance convenable de l'objet avec
un milieu ne doit les empêcher
rapport. En second lieu, avoir
de percevoir et les organes des
instruments de cette faculté, ne
encore pour être capable de
les objets extérieurs : il est né-
que l'objet fasse impression sur
Pour deux de nos sens, le tou-
e goût, l'impression est immé-
r elle se fait par l'application
te de l'objet. Pour les trois au-
plication ne se fait que par un
accé entre l'objet et l'organe. Ce
nant à l'odorat, ce sont les éma-

nations des corps odorants, qui viennent
faire impression sur le nerf olfactif du
nez; celui de l'ouïe, ce sont les vibrations
de l'air, ému par les objets sonores; celui
de la vue, les rayons lumineux renvoyés
des objets à l'œil. La troisième et dernière
condition pour que la perception ait lieu,
c'est que les impressions faites sur les or-
ganes des sens soient transmises au cer-
veau par l'intermédiaire des nerfs (*voy.*).
Qu'on coupe ou qu'on lie fortement les
nerfs d'une partie du corps, les impressions
faites sur cette partie cesseront d'être sen-
ties et d'occasionner aucune perception,
parce que toute communication sera in-
terrompue entre les nerfs ébranlés et le
cerveau, où ils aboutissent tous. Si par
l'effet d'une chute l'un des anneaux de la
colonne vertébrale vient à se déranger,
la partie inférieure du corps se trouve
paralysée : alors, elle a beau recevoir des
impressions, celles-ci ne pouvant être
portées jusqu'au cerveau, il ne s'ensuit
ni retentissement dans la sensibilité, ni
perception dans l'entendement.

Chacun de nos sens est spécialement des-
tiné à nous fournir certaines perceptions.
A la vue appartient la perception de la
couleur; à l'ouïe, celle du son; à l'odo-
rat, celle des odeurs; au goût, celle de la
saveur; au toucher, celles de la résistan-
ce, de la solidité, de la distance et de la
forme (*voy.* ces mots). Or, les percep-
tions, qui sont ainsi particulièrement at-
tachées par la nature à chacun de nos
sens, s'appellent les perceptions *originel-
les* et *primitives* de ce sens, par opposi-
tion à ses perceptions *acquises* ou *arti-
ficielles*. De bonne heure, en effet, l'ex-
périence nous apprend à joindre aux
perceptions propres d'un sens celles d'un
autre. Aujourd'hui, par exemple, nous
jugeons de l'étendue, de la distance et de
la forme, par la vue, au lieu d'en juger
par le toucher, comme d'abord. Or, ce
sont ces perceptions, transportées d'un
sens à un autre, qu'on appelle les percep-
tions *acquises* ou *artificielles* de ce-
lui-ci. La vue n'a pas seule de telles per-
ceptions. En suppléant ainsi nos sens les
uns par les autres, nous avançons bien
plus vite dans la formation de nos con-
naissances; mais aussi, nous nous exposons
à beaucoup d'erreurs, qui ne peuvent être

corrigées qu'autant que nous rendons à chaque sens la perception de la qualité que la nature l'a chargé de percevoir. Si, de loin, nous apercevons ronde une tour qui est réellement carrée; si un bâton plongé dans l'eau nous semble rompu; si sur une toile peinte par un peintre habile, nous voyons des saillies et des enfoncements imaginaires, c'est que nous consultons la vue là où, à la rigueur, nous devrions nous en rapporter au toucher seul. L-r-z.

PERCEVAL (SPENCER) naquit à Londres, le 1^{er} nov. 1762. Il était le 2^e fils de John comte d'Egmont, en Irlande, et baron Lovel et Holland, en Angleterre. Au sortir de l'université de Cambridge, il suivit, non sans succès, la carrière du barreau, et défendit, entre autres accusés, le fameux Thomas Payne (*voy.*), auteur des *Droits de l'homme* et du *Sens commun*. Une brochure politique, ayant pour but de prouver qu'une accusation n'est pas interrompue par la dissolution du parlement qui l'a admise (affaire Hastings), attira sur le jeune avocat l'attention de Pitt, dont il se déclara dès lors l'élève et le servent admirateur. Bientôt, il entra, sous ses auspices, à la Chambre des communes, et appuya avec chaleur toutes les mesures ministérielles. La discussion du bill sur les taxes assises révéla en lui une grande intelligence des matières de finances, sur lesquelles il prit souvent la parole depuis. Sous l'administration de lord Addington, Perceval remplit les fonctions de solliciteur, puis d'avocat général. Ce fut en cette qualité qu'il poursuivit Peltier, auteur d'un libelle contre le premier consul Bonaparte. Après la mort de Pitt (1806), il fut, à la Chambre des communes, chef de l'Opposition, rôle qui convenait mieux peut-être à la nature de son talent. Mais il n'eut pas longtemps à le remplir, le pouvoir étant retourné aux tories, dès que Fox eut à son tour cesse de vivre. Perceval prit place dans le nouveau ministère comme chancelier de l'échiquier et du duché de Lancastre. Bientôt, il en devint le membre le plus influent. Champion ardent de l'aristocratie et de l'Église, partisan déclaré de la guerre contre la France, ennemi de toute concession ac-

cordée aux catholiques, il projeta en 1808, un nouveau plan de finances consistant à offrir aux propriétaires des rentes 3 p. %, âgés d'au moins 60 ans, la faculté de les échanger contre des annuités viagères. L'année suivante, le duc de Portland ayant vacante la place de premier lord du trésorier, Perceval devint premier ministre de nom, comme il l'était en fait. Ce fut peu de temps après qu'il partit pour l'expédition de Walcheren, dont la perception et l'issue firent peu d'honneur à celui qui dirigeait la politique. Sa carrière ministérielle finit avec une catastrophe. Le 11 mai 1812, comme il entra au parlement, il fut assassiné par un ancien courtier de change, nommé Bellingham, qui prétendit avoir à se plaindre des ministres publiés en Angleterre un *Essai philosophique sur M. Perceval*, qui a paru en franç., Paris, 1812, in-8^o.

PERCHE, *voy.* **ARPENT** et **ARPE**.

PERCHE (LE), ancienne province française qui dépendait en partie de la Normandie et en partie du Maine (ces noms). On le divisait en *Haute Perche* et *Basse Perche*. Ces divisions auxquelles il faut ajouter encore les *françaises* et le *Thimerais*, se divisent en quelques arrondissements de départements actuels d'Eure-et-Loire, Sarthe et Mayenne (*voy.* ces noms).

PERCUSSION (de *percuter* = frapper). En médecine, c'est un mode d'exploration (*voy.*) très utilement employé pour servir au diagnostic d'un grand nombre de maladies. Il a essentiellement pour objet de faire juger de l'état de ceux de ces organes qui se trouvent actuellement dans les cavités splanchniques, ou les organes creux, en frappant, par le son qui est produit, sur la sensation de résistance par le moyen du doigt qui percute. Dans l'état normal, les cavités splanchniques ont un degré de sonorité variable, sui- vant les points percutes; de même les organes solides qu'elles protègent et qui sont superficiellement situés pour être percutes, présentent au doigt explorateur un degré de résistance: dans l'état morbide, ces conditions changent, et la percussion méthodiquement prati-

ces changements, dont l'intel-
 e charge ensuite de déterminer
 cation pathologique.
 Percussion se pratique médiata-
 immédiatement : dans le pre-
 on frappe perpendiculairement,
 quatre doigts réunis sur la même
 surface correspondante à l'or-
 il s'agit d'explorer ; dans le se-
 un corps étranger appelé *ple-*
 ou plus simplement le doigt
 r de la main gauche de l'obser-
 t placé sur la surface à explorer,
 ux premiers doigts de la main
 nent frapper sur le plessimètre,
 face dorsale du doigt dont nous
 'indiquer la position. Le son
 : une cavité renfermant des or-
 mpts de maladie ne diffère sou-
 par des nuances fort légères de
 est perçu quand ceux-ci sont
 rses conditions morbides. On
 d'après cela, combien les sens
 in doivent être exercés pour
 nuances si fugitives. Les diffi-
 gement encore lorsqu'il s'a-
 er d'après les impressions faites
 la tactile du degré d'élasticité,
 nce, de fermeté d'un organe.
 ition de tous les jours, le travail
 outenu, sont nécessaires pour
 érir aux sens la délicatesse com-
 par un tel mode d'exploration.
 cussion appliquée aux maladies
 ortent l'emploi de ce procédé,
 tantôt que la sonorité normale
 rée, tantôt qu'elle a disparu au-
 tre remplacée par une matité
 . Le premier cas arrive dans cer-
 ladies du poumon, mais surtout
 rses affections des organes reu-
 ns la cavité abdominale, et sous
 esquelles des gazes produisent
 e quantité ; le son revêt alors le
 tympanique. Le second cas,
 la sonorité normale diminue,
 ntre beaucoup plus fréquem-
 insi quand la cavité pectorale
 un liquide, ou que le tissu du
 enflammé est devenu dense et a
 perméabilité, ou bien encore
 s produits accidentels, tels que
 cules ; *voy.* PNEUMIE), se sont
 ds dans son parenchyme, la poi-

trine percutee dans les points correspon-
 dants au siège de ces lésions ne laisse
 plus entendre qu'un son obscur, mat, à
 la place du son clair, retentissant, qu'elle
 donne à l'état normal. Il en est de même
 de la région précordiale, de la cavité ab-
 dominale, quand les organes correspon-
 dants aux divers points de ces deux sur-
 faces ont subi certaines altérations, ou
 qu'un liquide s'est épanché dans l'inté-
 rieur de l'enveloppe membraneuse qui
 les contient, etc. L'auscultation (*voy.*) qui
 suffit presque toujours aux exigences de
 l'observation, quand il s'agit des organes
 renfermés dans la cavité thoracique, nous
 abandonne, quand il s'agit des maladies
 des organes contenus dans la cavité ab-
 dominale ; la percussion devient alors
 d'un immense secours au praticien, non-
 seulement en faisant apprécier les alté-
 rations survenues dans la sonorité, mais
 surtout en faisant reconnaître l'augmen-
 tation ou la diminution d'étendue des
 organes, leur augmentation ou leur di-
 minution de densité, leur dureté ou leur
 mollesse, etc. Enfin, non-seulement ce
 procédé d'investigation sert à nous revé-
 ler un grand nombre d'altérations d'or-
 ganes, mais encore il nous permet d'en
 suivre la marche comme des yeux, par
 l'impression de résistance que les organes
 profondément situés font éprouver au
 doigt explorateur, et par là la percussion
 devient un guide sûr dans l'appréciation
 de l'action thérapeutique des moyens
 employés pour combattre ces lésions.

Il semblerait qu'un procédé si simple
 eût dû naître avec la science même à la-
 quelle il s'applique ; il n'en est rien cepen-
 dant : il n'a été trouvé qu'au xviii^e
 siècle, par un médecin de Vienne, Auen-
 brurger (*voy.*). Pendant de longues an-
 nées même, cette importante découverte
 est restée dans l'oubli : il n'a fallu rien
 moins que la haute approbation de Cor-
 visart (*voy.*), qui en comprit immédiate-
 ment toute la portée, pour la populariser
 parmi nous ; depuis lors, quelques méde-
 cins ont fait de son application une
 étude spéciale, et l'ont perfectionnée en
 l'étendant à un grand nombre d'états mor-
 bides. Aujourd'hui la percussion est
 d'une pratique aussi générale que la pal-
 pation du pouls. M. S.-N.

PERCY, voy. NORTHUMBERLAND.

PERDICCAS I-III, et **PERDICCAS**, successeurs d'Alexandre, voy. MACÉDOINE.

PERDITION, voy. SALUT.

PERDRIX (*perdix*), genre de gallinacés (voy.) qui se distinguent suffisamment de leurs congénères par l'absence d'ergots, que remplace une simple saillie tuberculeuse du tarse. Ils ont le bec assez court, un peu voûté; des ailes courtes, ne permettant qu'un volsaccadé, bruyant. Ils vivent en petites familles dans les champs, où ils se nourrissent d'herbes, de graines, d'insectes; ne perchent point; nichent à terre dans les sillons ou derrière les mottes, et pondent 12 à 20 œufs que la femelle couve seule, bien que le mâle protège et conduise quelquefois les *perdreaux* après leur naissance. Leurs mœurs sont d'ailleurs celles des gallinacés; bien que, contrairement à ce qui a lieu chez la plupart des oiseaux de cet ordre, ils passent l'été en monogamie. Leur naturel est défiant et craintif. Leur chant consiste en un cri guttural, dur et sec, qu'ils modifient du reste selon les positions où ils se trouvent. Les perdrix font rarement de grands voyages; mais elles passent continuellement d'un canton dans un autre. Elles sont communes dans les contrées méridionales ou tempérées. Trois espèces habitent nos pays : la *perdrix grise*, dont les tarses et le bec sont de couleur grisâtre, le plumage d'un fauve varié de gris et de brun; la *perdrix rouge*, dont les pieds, le bec, le tour des yeux sont rouges: elle est un peu plus grosse que la précédente, et rare dans le nord; la *perdrix grecque* ou *bartavelle*, du midi de l'Europe, surpassant la précédente en grosseur, et offrant comme elle un bec et des pieds rouges, mais ne présentant que 16 plumes à la queue, au lieu de 18. Quant aux *francolins* et aux *cailles*, qui se distinguent des perdrix proprement dites, les unes par une queue assez développée, et par un bec long et fort; les autres par une queue très courte et un bec menu, nous leur avons consacré des articles à part.

On sait de quelle chasse active ce gibier estimé est l'objet. Il n'est pas de

moyens qui n'aient été mis en usage pour le capturer (voy. CHASSE). La velle est particulièrement estimée par les gourmets. La perdrix rouge et surtout, d'un naturel doux et sociable, se familiarisent et s'appriivoisent aisément, mais il n'en est pas de même de la perdrix grecque, dont on a vainement tenté plusieurs fois de multiplier l'espèce en peuplant des parcs ou des volières.

Les différences accidentelles ou locales de plumage auxquelles ces gallinacés sont sujets ont souvent fait regarder comme espèces distinctes de simples variétés de la perdrix précédemment indiquée; nous ajouterons néanmoins la *perdrix che*, désignée par Buffon sous le nom de *perdrix rouge de Barbarie*, la plus intéressante des espèces européennes, et qui présente beaucoup d'analogie avec la *perdrix rouge*. C.

PÈRE, voy. PATERNITÉ, PÈRE DE FAMILLE; et, dans la 2^e partie de ce tome, PÈRES DE L'ÉGLISE.

PÉRÉE, voy. PALESTINE.

PÉREMPTION, du latin *perdere*, détruire, anéantir. On nomme péremption le néantissement d'une instance, ou la discontinuation de poursuites; le temps réglé par la loi, c'est-à-dire le délai, est augmenté de six mois dans tous les cas où il y a lieu à demander en reprise d'instance, ou constitution nouvelle. La péremption ne s'opère pas par l'action; elle annule seulement la citation, qui est le moyen d'exercice de l'instance, et qui peut être formée de nouveau. La péremption ne tire pas son effet du droit romain, comme on l'a prétendu; mais on ignore comment elle s'est introduite dans nos tribunaux.

PÉREMPTOIRE, décisif, irrévocable, quoiqu'il n'y ait rien à alléguer, à révoquer. On dit en ce sens, *argument péremptoire*. Dans le langage de la procédure, on nomme *exception péremptoire* le moyen qui, sans toucher au fond de la cause, établit que la demande doit être repoussée définitivement. Tel est le résultat de la prescription (voy. PRÉSCRIPTION) en défaut d'intérêt, ou d'un jugement en force de chose jugée.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME DIX-NEUVIÈME.

Deuxième Partie.

✱

IMPRIMÉ

PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGER.

BUS DE VERMOREL, 123.

★

SIGNATURES

AUTEURS DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME.

MM.

inspecteur gé-		LEMONNIER (à Bagnères-	
.....	A-D.	de-Bigorre)	C. L-R.
.....	*A...	LOUVET	L. L.
capitaine), au		MAC-CARTHY (Oscar). . .	O. M. C.
.....	Cap. B.	METNIER (M ^{me} Mary), à	
.....	S. A. B.	Dunkerque	M. M-EU.
(Lyon).	A. B-E.	MONGLAVE (Eugène de) .	E. DE M.
.....	C-E-S.	MORAWSKI (Théodore). .	TR. M-KI.
de colonel).	C-TE.	NAUDET	N-T.
.....	D. A. D.	PÉLIGOT	E. P.
.....	F. D.	RATHERY	R-Y.
à Strasbourg).	L. D-C-O.	RATIER (le docteur) . . .	F. R.
.....	D-C.	REGNARD (Émile).	E. R.
.....	P. A. D.	RINN	J. R.
Colbec).	ANT. D.	SAUCEROTTE (à Luné-	
ré).	D.	ville)	C. S-TE.
Strasbourg).	A. F.	SCHNITZLER	J. H. S. et S.
.....	L. G-s.	SCHORNEFELD (de).	S-F-D.
(île).	EM. H-C.	SIMON (Max.), à Mont-	
(rême).	E. H-G.	mirail	M. S-N.
(craillles).	J. H-T.	SOYER	L. C. S.
.....	A. I.	SPACH (Édouard).	ÉD. SP.
.....	B. J.	SPACH (Louis), à Stras-	
Adrien de).	J. A. DE L.	bourg.	L. S.
is (de).	L. N.	TAILLANDIER	A. T-R.
.....	A. L-D.	THÉNOT	TR.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.		MM	
TISSOT (de l'Acad.-Franç.).	P. F. T.	VIEILLIAD.	F
TRAVERS (à Caen)	J. T.-v.-s.	VOGEL.	
VAUCHER (à Genève) . .	L. V.	WILLM (à Strasbourg). . .	

Les lettres *C. L.* indiquent qu'un article est traduit du *Conversations-Lex.* de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le pl vent avec des modifications (*m.*). *Enc. amer.* signifie *Encyclopædia am* Enfin la signature *Enc. austr.* se rapporte à l'*Encyclopédie nationale austr*



ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

P (suite de la lettre).

PÈRES DE L'ÉGLISE. On appelle les docteurs et les écrivains de l'Église chrétienne qui ont succédé aux Apôtres et aux Pères apostoliques (voy. ces). Dans son acception la plus large, cette dénomination peut s'appliquer à tous les docteurs chrétiens qui ont fleuri du 11^e siècle jusqu'au 12^e, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de la scolastique. La naissance de leur vie, de leurs doctrines et de leurs ouvrages est l'objet d'une science particulière, pleine d'intérêt et de grandeur, de la *patristique* ou *patrologie*, dont nous avons déjà fait mention dans ce mot. Cette science, sur laquelle, en Allemagne, M. Neander (voy.), en Angleterre, et MM. Guillon et Villemain (voy.), en France, ont particulièrement attiré l'attention des amateurs d'études religieuses, a été de tout temps cultivée, non seulement dans ces deux pays, ainsi qu'en Italie, etc., mais par les théologiens et les érudits. Il suffit de rappeler à l'appui de ce fait, outre l'édition des Pères due aux bénédictins et dont les frères Gaulme, à Paris, ont entrepris la réimpression dans ces derniers temps, les recueils et ouvrages suivants : card. Bellarmin, *De scripturis ecclesiasticis*, Rome, 1613, in-8°; L. Ellies du Pin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1686-1711, 58 vol. in-8° (le 1^{er} volume d'abord paru in-4°); réimpr. en France, en 19 vol. in-4°; la *Bibliotheca ecclesiastica*, de Jean Fabricius, Halle, 1718, in-fol.; R. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (jusqu'au milieu du XIII^e

siècle), Paris, 1729-63, 23 vol. in-4°; J.-G. Walch, *Bibliotheca patristica literariis adnotationibus instructa*, Iéna, 1770, in-8°; nouv. éd. par Danz, *ibid.*, 1834; A.-B. Caillau, *Introductio ad SS. Patrum lectionem*, Milan, 1830, in-8°; J.-N. Locherer, *Lehrbuch der Patrologie*, Mayence, 1837, in-8°, etc. Notre vénérable collaborateur, M. l'abbé Guillon, évêque de Maroc, a élevé un véritable monument à la science de la patrologie sous le titre de *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins*, Paris, 1822 et ann. suiv., 26 vol. in-8°. Une collection, intitulée *Les Pères de l'Église traduits en français*, publiée sous les auspices de M. l'abbé de Genoude, paraît exclusivement destinée aux séminaires, ainsi qu'une autre, très volumineuse, intitulée *Cours complet de Patrologie, ou Collection universelle, complète, etc., de tous les saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques*. On peut consulter enfin sur les premiers Pères de l'Église l'ouvrage posthume de J.-A. Mohler, *la Patrologie, ou Histoire littéraire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, trad. de l'allemand par M. J. Cohen, Paris, 1842, 2 vol. in-8°.

Les Pères de l'Église, animés d'une foi vive, et dont plusieurs furent des prélats éminents, distingués par une haute éloquence, d'autres des écrivains d'une érudition profonde et quelquefois d'un talent de style très remarquable, ont introduit la philosophie et les autres sciences de la Grèce et de Rome dans le christianisme, qu'ils cherchaient à défendre

avec les mêmes armes dont on se servait pour l'attaquer. Si leurs productions ne sont pas exemptes de taches, il faut l'attribuer principalement au goût du siècle, à la décadence des lettres, et en outre aux emplois que la plupart avaient remplis avant d'embrasser le christianisme. Défendre la religion et la société chrétiennes, combattre le paganisme, le judaïsme et les hérésies, commenter les livres saints, exposer les dogmes et la morale de l'Église, raconter l'histoire de ses progrès et de ses revers, instruire et édifier le peuple, tel est le but qu'ils se proposaient dans leurs ouvrages, qu'on peut diviser en apologetiques, exégétiques, dogmatiques, moraux, historiques, polémiques et ascétiques. Les Pères les plus illustres de l'Église grecque sont : Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe de Césarée, Athanase et Chrysostôme (voy. ces noms, ainsi que HÉGÉSIPPE, IRÉNÉE, BASILE, GRÉGOIRE de Nazianze et de Nyse, CYRILLE, ÉPIPHANE, etc.); et de l'Église latine, Tertullien, Augustin, Ambroise, Jérôme, Lactance, qui a reçu le surnom de Cicéron chrétien (voy. ces noms, et JUSTIN Martyr, MINUCIUS FÉLIX, ARNOBE, OROSK, etc., etc.). S.

PERFECTIBILITÉ. Est-il vrai que tout dégénère entre les mains de l'homme, ainsi que l'a prétendu Rousseau, d'accord en cela avec un dogme fondamental des religions mosaïque et chrétienne, en vertu duquel, l'homme, par sa nature, tombe dans une corruption de plus en plus profonde, contre laquelle il a fallu d'abord la régénération du déluge, et plus tard la rédemption (voy.); d'accord aussi avec la croyance à un âge d'or placé à l'origine des temps, antique tradition chantée par Hésiode et recueillie par tous les poètes qui nous font descendre par des dégradations successives jusqu'à un âge de fer, dont Horace a dit : « Une génération plus perverse que celle dont elle reçut le jour, a engendré en nous une race pire que celle de ses pères, et d'où naîtra une postérité encore plus corrompue. » (Voy. AGES.) Ou bien, faut-il croire que l'homme n'est ni meilleur ni pire dans un siècle que dans tout autre; qu'il y a à toutes les époques une même somme de vérités et d'erreurs,

de moralité et de corruption, d'être et de misère; qu'ainsi, la réalité, ni progrès ni déclin, ni l'humanité tourne toujours dans un cercle dont elle ne peut sortir: résulterait que l'histoire de l'existence de l'humanité, la création, n'aurait ni but ni signification et ne présenterait qu'une vaine magorie, triste délasement de la intelligence? Ou enfin, a-t-il été à l'homme et au genre humain de rester sans relâche sa condition sur et d'aller toujours en avant, par un progrès continu des lumières, de la liberté et du bien-être?

C'est cette dernière question que nous n'hésitons pas à affirmer. La perfectibilité est un fait social, dont la découverte est assez récente: contestée comme toutes les vérités, qui, par leur chemin dans le monde, ont leur épreuve de la contradiction; d'hui, malgré quelques voix qui, ment encore, elle réunit à peu près un sentiment général.

Pour établir la perfectibilité un fait hors de doute, nous allons l'examiner tour à tour dans son principe et dans ses conséquences.

La perfectibilité n'est autre que le développement progressif de l'humaine (voy. HOMME, ANCIENS, MODERNES, BARBARES, CIVILISATION); les facultés sont autant de germes dont le développement est nécessaire, et se fait de leur nature interne. Toute faculté a à se produire: il en est ainsi de la raison de l'homme. La perfectibilité agit en certaine mesure, à chaque individu, mais surtout au genre en général. Il y a, en effet, une perfectibilité individuelle, c'est-à-dire que chacun de nous peut développer ses facultés jusqu'à un point dont les autres ne sont pas suffisamment connus; mais ce n'est pas là le trait essentiel de la perfectibilité. Ce qui en fait un principe capital dans le développement de l'humanité et une loi fondamentale de son histoire (voy.), c'est la perfectibilité sociale. Elle est sociale, beaucoup plus qu'individuelle. L'espèce agit sur

me et l'humanité sont en réaction. Les travaux des générations ne sont pas perdus ; les créations nouvelles ; le présent associé, et l'avenir héritera de ce siècle lègue à ceux qui le trésoirs des siècles qui l'ont

servation du passé, c'est l'étoile qui a mis sur la voie de perfectibilité. Ce fut d'abord toute naturelle, d'appliquer aux peuples la succession des âges. On crut reconnaître que les âmes les individus, parcourent les d'une vie qui a ses périodes d'accroissement et de décroissement le point de vue dont Florus nous une application aux épopées de Rome. Il distingue la jeunesse et la maturité du âge ; puis, arrivé à ce terme, les degrés analogues de sa descente à la vieillesse et à la décadence. Ainsi, les peuples naissent, et brillent un moment sur la terre ils passent par des dégradations, qui aboutissent toutes à la dissolution. Tel est, à peu près, le tableau que nous vient à présent l'histoire : à en croire l'opinion, les peuples ne naissent que pour mourir. — Mais une étude attentive du passé a découvert dans les nations qui meurent l'une après l'autre, une tradition continue d'institutions, de coutumes, de connaissances, d'institutions, qui lèguent d'âge en âge, et qui sont un trésor commun de la civilisation. un fait qui semble par-tout aux sociétés modernes, et que les siècles derniers nous révèle l'effet de ce progrès même que nous à constater, c'est que les nations meurent plus : elles se transforment chaque transformation est un progrès. Sous ces métamorphoses les peuples divers qui ont joué sur la scène du monde, se fondent et l'identité du genre humain. Les analogies empruntées au monde sont donc trompeuses ; le monde n'est pas dans un cercle d'événements toujours pareils. Chaque peuple

nouveau prend la civilisation au point où ses prédécesseurs l'ont laissée, et il y ajoute les résultats de son propre travail. La marche n'est donc jamais interrompue, il y a enchaînement, et le genre humain s'avance vers un but éloigné, obscur, mais par un progrès dont le principe toujours agissant est en lui-même.

Le principe de la perfectibilité est d'abord dans l'homme lui-même ; il réside dans les besoins inhérents à notre nature qui tendent à se satisfaire, et qui, n'étant jamais complètement satisfaits, sollicitent sans relâche notre activité. Au-delà des besoins physiques, qui donnent le premier éveil à nos facultés et les poussent à la recherche de notre bien-être, apparaissent d'autres penchants agissant sur nous comme un ressort qui ne s'arrête jamais. Ainsi, la curiosité, ou le besoin de connaître, est une loi de notre intelligence qui nous porte à acquiescer sans cesse de nouvelles idées ; un insatiable besoin d'aimer nous met en relation avec nos semblables et prépare l'œuvre de la sociabilité ; le besoin de la perfection, apanage de notre nature morale, n'est autre chose que l'aspiration à l'infini ou à l'idéal, principe de la religion comme de la poésie. Nous portons en effet dans les profondeurs de notre âme un instinct secret qui nous inspire le désir de la perfection, du souverain bien, du beau suprême, de la vérité infinie : ce monde invisible que nous imaginons, et où nos rêves nous transportent, nous dégoûte du monde réel. Cette tendance innée vers la perfection, qui n'est jamais satisfaite, ces efforts infatigables que nous faisons pour atteindre un idéal qui ne se réalise jamais complètement, sont les ressorts qui poussent l'humanité vers le progrès.

D'un autre côté, le champ ouvert à l'activité de l'homme est sans limites. Nous ne possédons jamais entièrement la vérité, non plus que le bonheur ; imparfait ouvrage de l'homme, la science n'est jamais qu'un fragment incomplet de la vérité infinie, comme les œuvres de l'art ne sont qu'un pâle reflet de la beauté éternelle. Soit qu'il étudie la nature, soit qu'il s'étudie lui-même, l'homme ne peut embrasser l'ensemble complet ou de l'hu-

manité ou de la création. Il fait effort pour enlever quelques parcelles à ce fond inépuisable, il ajoute sans cesse des idées nouvelles aux idées déjà acquises; et, par les travaux accumulés de l'industrie, des arts et des sciences, s'élève à la longue l'édifice de la civilisation. Ainsi d'une part, le genre humain n'a jamais assez, et travaille sans relâche à étendre ses conquêtes intellectuelles; de l'autre, le monde moral comme le monde physique lui offre toujours de nouvelles découvertes à faire. La liberté dans l'homme, et l'infini hors de l'homme, voilà en deux mots le secret de la perfectibilité.

Résultat nécessaire de la nature même de nos facultés, et des objets auxquels elles s'appliquent, la perfectibilité se retrouve encore dans l'histoire; l'observation attentive du passé la démontre. Si l'on embrasse la suite des siècles depuis le temps les plus reculés jusqu'à nos jours, surtout depuis la grande période moderne qui nous est mieux connue, et où les faits se lient par une chaîne non interrompue, on ne peut manquer de reconnaître un perfectionnement progressif de l'état social, une amélioration continue de la condition humaine. Pressentie en Italie par Vico, en Angleterre par Price et Priestley, en Allemagne par Lessing, Herder et Kant, cette grande idée de perfectibilité a été mise en lumière par deux Français, Turgot et Condorcet. Longtemps elle est restée un aperçu vague et un pressentiment confus; ce qui reste à faire, c'est de la montrer réellement dans les faits, et de la poursuivre dans toutes ses applications. Elle se révèle en effet dans tous les éléments de la vie sociale. Nous aurions donc à la constater tour à tour dans la philosophie, la religion, la moralité publique, les sciences, le gouvernement, la législation, l'industrie, etc. Nous sommes réduits à poser ici le fait comme une pure affirmation; car pour entrer dans le moindre détail des preuves, il faudrait dépasser de beaucoup les limites qui nous sont imposées.

Enfin, la perfectibilité ne se transmet pas seulement à l'élite de chaque génération, elle pénètre aussi au sein des diverses classes sociales, elle gagne en su-

perficie autant qu'en profondeur. Les idées descendent d'en haut, et agissent peu à peu dans les rangs inférieurs. Les esprits vulgarisateurs populaires découvrent du génie, et les copient en petite monnaie à l'usage de la multitude. C'est ainsi que le progrès des lumières est parallèle aux progrès du genre humain.

La perfectibilité doit donc être envisagée sous un double point de vue : relativement à l'élite du genre humain, à l'aristocratie intellectuelle; 2° relativement aux masses populaires, à la circulation des idées s'établissant aux étages inférieurs de la société, aux classes laborieuses placées au bas de l'échelle s'éclairant à mesure que les régions supérieures les hommes font des découvertes. La civilisation résulte de cette double transmission vers les siècles, et de cette circulation dans toutes les classes sociales. A mesure que les idées s'accablent et que les sciences s'étendent, la puissance de l'homme s'accroît, il dispose plus abondamment des forces de la nature et sert à son usage, l'industrie acquiert de nouveaux instruments pour améliorer la condition humaine; en même temps que les esprits s'éclairent, les mœurs s'épurent : c'est ainsi que jour le jour le bien-être, les lumières et la moralité font de nouveaux progrès.

PERFECTION, état de ce qui a atteint le plus haut degré de perfection possible, ou, dans le sens absolu, l'état d'un être qui possède toutes les qualités, sans nul mélange de défauts. « Le bien est la plus haute perfection du bien, » dit le philosophe. « Rien n'est parfait sous le soleil, » dit le proverbe, et nul aussi n'est parfait, si ce n'est Dieu, dont la perfection est l'essence. L'homme tend vers la perfection, sans jamais l'atteindre ici-bas; son *perfectionnement* est le but de sa vie, et dans cette vie il peut faire des progrès de jour en jour, car il est *perfectible*, ainsi qu'on le voit dans l'art. précédent.

PERFORATION. Ce mot, emprunté au latin, et qui signifie l'action de percer, n'est guère employé en chirurgie que pour désigner la perforation de la membrane tympanique, ou de la membrane du tympan.

1734, pour le *Teatro Nuovo*. Vers la même époque, Pergolèse composa *la Serva padrona*, pour le théâtre de San Bartolomeo. Mais son génie voulut s'essayer dans un genre plus relevé; il saisit donc avec empressement l'occasion de se faire connaître à Rome par une grande composition, et écrivit, en 1735, son *Olimpiade* pour le théâtre Tordinone. Cet opéra, qui parut en même temps que le *Nerone* de Duni, eut une chute imméritée, tandis que la pièce de Duni, quoique bien inférieure, comme l'auteur lui-même eut la sincérité de l'avouer, plut généralement. Ce déboire décida Pergolèse à retourner à Naples; il y composa le *Dixit* et le *Laudate* que nous possédons de lui et dont le succès fut complet. Mais sa santé s'épuisant, ses amis lui conseillèrent le séjour de Torre del Greco, au pied du Vésuve, dont l'air est si salutaire aux personnes atteintes, comme il l'était, d'une affection de poitrine. Ce fut là qu'il composa son célèbre *Stabat*, sa cantate *Orphée* et le *Salve Regina*, son dernier ouvrage. Il mourut, jeune encore, à Pouzzoles, en 1739, au moment où sa renommée commençait à se répandre en Europe. Bientôt les théâtres et les églises retentirent de ses ouvrages; à Rome, son *Olimpiade* fut remise en scène et excita cette fois une grande admiration. Personne, au jugement général des Italiens, n'a surpassé Pergolèse dans l'expression musicale. Ils l'ont quelquefois surnommé le Dominiquin ou même le Raphaël de la musique; mais on lui reproche, d'un autre côté, des répétitions fréquentes, un style parfois saccadé et des transpositions qui font tort aux paroles de ses morceaux. On ne saurait nier que le Pergolèse n'excellât plus à rendre les situations douces ou tendres que celles qui exigent une expression énergique. Toute sa manière est empreinte d'un cachet de tristesse et de mélancolie dont il ne serait du reste pas difficile de trouver la cause dans les souffrances corporelles qui l'assiégèrent de bonne heure et amenèrent sa mort prématurée.

C. L.

PÉRI. On appelait ainsi, dans l'ancienne religion persane, les *dews* (voy.) femelles. Elles avaient des rapports avec les sorciers. Djemjid épousa un de ces

génies, et tomba ainsi au pouvoir des *dews*. Plus tard, on donna le nom de *dews*, sans distinction de sexes, à des hommes, amis des hommes, et dont était remarquable, surtout chez les femmes, une douceur de caractère. Les poètes ont souvent fait allusion à ces douces fées.

PÉRIANDRE, de Corinthe (voy. *SAGRES* - les sept).

PÉRICARDE (de *πικρά*, à cœur, *καρδία*, cœur), voy. *COEUR*.

PÉRICARPE, voy. *FRUIT*.

PÉRICLÈS, administrateur athénien, naquit au bourg large, dans l'Attique, vers l'an J.-C. Il descendait d'une famille ancienne. Xanthippe, son épouse, était une femme d'un caractère fort dur; sa mère, Agariste, était une femme d'un caractère fort dur. Clisthènes, qui chassa d'Athènes les tyrans de Pisistrate, et fit leur tyrannie le régime fort et doux, dont cette contrée jouit jusqu'à la mort de Cranon. L'éducation de Périclès fut soignée. Il étudia la philosophie sous Zénon d'Élée; mais ce fut tout à l'école d'Anaxagore (voy. ANAXAGORE), orateur, philosophe et poète, qu'il acquit cette noblesse d'esprit et cette sagesse de conduite qui le rendirent si puissamment à ses contemporains. Anaxagore s'efforça d'élever l'esprit de son élève toute idée d'immortalité, et l'accoutuma à expliquer les phénomènes humains par des causes naturelles, dont l'étude permet de se débarrasser de la superstition.

Les talents de Périclès, la faveur de ses amis, la distinction de son caractère, tout le couvrait à remplir un jour le gouvernement de l'État; mais, ce ne fut qu'à la mort de Clisthènes que la prudence lui permit de se mêler aux affaires publiques. Afin d'éviter le soupçon d'aspirer à la tyrannie, il se déclara pour le parti populaire et se prodigua peu, en public que dans les occasions importantes. Il n'abordait jamais le peuple sans demander aux dieux qu'il échappât aucune parole oiseuse et que sa conduite fût irréprochable. Périclès acquit bientôt la renommée oratoire de son temps, et cette supériorité surtout qu'il

vois dans l'histoire, de se voir le l'administration suprême de posséder aucune autorité officielle autre titre que son ascendant. Le premier soin de Périclès, soement au pouvoir, fut de se les bonnes grâces du peuple par l'ibution des deniers publics; il les banquets et les spectacles, et d'abondants secours sur les classes. Ces moyens, auxquels la moent applaudir sans restriction, irent si bien qu'il parvint, en temps, à dominer entièrement e, et à faire bannir d'Athènes oy.), son plus redoutable an; mais les Lacédémoniens ayant ver une sanglante défaite à l'armienne, sous les murs de Tanaclics fut le premier à solliciter le ce grand citoyen, qui survécut mps à ce retour de la faveur po-

rti aristocratique songea sérieux lors à opposer à Périclès Thucyeau-frère de Cimon, guerrier ;, mais politique habile; et ces res ne furent pas sans quelque ériclès comprit qu'il lui importer sa administration indisa force de bienfaits; et il s'entéresser à sa durée tous les orcitoyens. C'est à cette idée que est redevable de la plupart des œuvre qui ont immortalisé le siècle de Périclès (voy. GAZCH, p. 22), et propage la renommée contrée chez toutes les nations. Athènes étonnée vit rapidement dans ses murs ce Parthémt les débris sollicitent encore admiration, l'Odéon, l'Acropolis opylées, monuments conçus par de Périclès, exécutés pour la plus la direction de Phidias (voy.), l'édification offrit le double avancer d'une manière utile et se l'activité du peuple athénien, elopper puissamment l'industrie s les classes laborieuses de la ré-

ables créations eurent cependant ctateurs. Pousé à bout par les ront pas l'historien. S.

clameurs des partisans de Thucydeide, Périclès interpela le peuple assemblé de déclarer s'il lui semblait qu'il eût trop dépensé pour embellir la ville. « Beaucoup trop, » s'écria-t-on de toutes parts. « Eh bien ! répondit Périclès, je prends toutes ces dépenses à ma charge, à condition que mon nom restera seul inscrit sur le fronton de ces ouvrages. » Le peuple désarmé consentit à tout; et Thucydeide paya de l'exil la témérité de son accusation. Cette victoire acheva de consolider la puissance de Périclès, qui devint dès lors l'arbitre absolu des intérêts de la république, poste glissant, difficile, envié, où il se maintint quinze ans encore, à la faveur d'une extrême prudence, jointe à une intégrité et à un désintéressement dont la renommée ne se démentit en aucune occasion.

Cependant, Périclès ne perdait point de vue les intérêts extérieurs de l'état. Dans le but d'assurer la liberté maritime de tous les peuples de la Grèce, il fit convoquer à Athènes une assemblée générale de leurs représentants; mais ce plan échoua par le mauvais vouloir des Lacédémoniens, qui portaient envie à la prépondérance athénienne. L'expédition de Chersonèse et celle d'Eubée (447), que Périclès dirigea avec un plein succès, achevèrent de lui concilier la confiance et l'admiration de ses concitoyens : toutefois, il sut résister à leurs instances et à l'entraînement de sa propre fortune, en refusant d'entreprendre la conquête de l'Égypte et de la Sicile, projet insensé qui eût ouvert aux Lacédémoniens les portes d'Athènes, et ruiné rapidement cette prospérité dont elle avait tant de peine à supporter le poids. Mais Périclès profita de la trêve de trente ans qu'il avait conclue avec Sparte pour déclarer la guerre aux Samiens (441), à l'instigation des habitants de Milet et notamment, dit-on, d'Aspasie (voy.), qui commençait à exercer sur ce grand homme un ascendant devenu célèbre. Périclès conduisit cette guerre avec beaucoup de vigueur et d'habileté, battit les Samiens en plusieurs rencontres, prit leurs vaisseaux et rasa leurs murs. De retour à Athènes, il fit inhumer avec honneur les ossements des guerriers morts dans l'expédition, et

prononça lui-même leur oraison funèbre. Il ne nous reste malheureusement aucune trace authentique de ce discours, non plus que d'aucun de ceux qui ont élevé si haut la réputation oratoire de Périclès.

La désastreuse guerre du Péloponnèse, dans laquelle les Athéniens s'engagèrent bientôt après (431 ans av. J.-C.), fut le dernier acte mémorable du gouvernement de Périclès. Les historiens l'attribuent généralement à la persistance qu'il mit à maintenir le décret des Athéniens qui fermait aux habitants de Mégare l'accès de leurs ports. Quelques-uns supposent qu'il la provoqua, sur les conseils d'Alcibiade, pour s'exonérer des comptes qu'il avait à rendre à la république. Archidame, roi de Sparte, envahit le territoire de l'Attique, et s'établit au bourg d'Acharne, défiant les Athéniens, que Périclès eut peine à contenir dans leurs retranchements. Il se contenta de faire inquiéter ses ennemis par mer, attendant une occasion plus favorable pour les combattre; mais l'impatience publique prévalut sur la renommée de sa prudence; et le commandement de l'armée lui fut retiré. Cette disgrâce, qu'il supporta avec une résignation stoïque, ne fut pas de longue durée. Les Athéniens eurent à peine éprouvé l'incapacité de quelques autres généraux, qu'ils le rappelèrent à la tête de l'armée et des affaires; mais Périclès jouit peu de ce dernier retour de fortune. La peste d'Athènes, qui avait moissonné la plupart de ses proches, l'enleva au bout de quelques jours, l'an 429 av. J.-C. Lui-même, à son lit de mort, traça la page la plus touchante de son oraison funèbre. Les assistants s'entretenaient de ses nombreux triomphes. Périclès, presque privé de sentiment, rassembla ses forces, et leur dit : « Vous vantez des succès qui me furent communs avec tant d'autres capitaines, et vous oubliez la plus belle gloire de ma vie : c'est de n'avoir, dans le long exercice du pouvoir, fait porter le deuil à aucun Athénien. »

Périclès avait épousé la veuve d'Hippocrates, dont il eut deux fils, appelés Xanthippe et Paralus, et qu'il répudia pour s'unir à Aspasia. Il ne cessa de con-

server à cette femme célèbre la plus vive. Plutarque raconte qu'il défendit lui-même devant la cour quelques inculpations peu honorables qu'il s'abassa jusqu'à employer ses juges. Ce fut là peut-être une faiblesse de sa vie, qui n'en fut moins une des plus irréprochables de l'antiquité.

PÉRICLÈS, fils de ce grand d'Aspasia, embrassa la carrière des armes, et fut l'un des huit généraux condamnés à mort par la république à la mémorable bataille des Arginètes, en 406, pour s'être plus occupés de suivre une victoire vaillamment gagnée que de faire rendre les honneurs aux guerriers qui avaient mérité l'action.

PÉRICOPES, du grec *περίκοπος*, qui signifie division, section. On appelle ainsi les passages des évangiles qui sont spécialement désignés pour être lus dans l'Église, ou pour la lecture en chaire, ou comme texte des sermons. On en attribue la création à Grégoire-le-Grand, qui en composa un *lectionnaire* dont Charlemagne fit de son *homélie*. L'Église les conserva tels que le pontifical les a fixés; Luther même n'y changea rien; mais, depuis lui, les prédicateurs, voyant que cette division ne leur laissait pas assez de liberté, en ont fréquemment fait des modifications, ou même l'ont supprimée complètement.

PÉRIÈGESE, PÉRIÈPLE, mots grecs où la préposition *περί*, à l'entour, est composée avec *ἄγωμαι*, je conduis, *πλῆθος*, je m'en vais, chemin, et qui tous les deux portent ou à des voyages d'exploration ou à des ouvrages consacrés à la description d'un tel voyage. La périègèse pour les Grecs la description (voy. GÉOGRAPHIE), et ils appelaient *periegètes* les géographes. Il y avait des périègeses particulières, comme de la Grèce par Pausanias (le périèple était plus spécialement

côtes, signification qu'avait
et période, bien qu'il se rap-
 entre aux relations de voyages
 ans certains pays. *Voy. VOYA-*
VERTES (voyages de), CIR-
CTION, et HANNON, HÉCATÉE
HIMILCON, SCYLAX, etc.

R (CASIMIR), né à Grenoble,
 1777, appartenait à l'une de
 s plébéiennes que le travail et
 s élevaient déjà si haut, et que
 des événements allaient bien-
 à une grande influence. C'est
 dans la propriété de Claude
 père, habile et riche manu-
 qu'en 1788, les États de la
 u Dauphiné, réunis malgré les
 yales, réclamèrent hautement
 représentation du tiers-état
 NIZA, T. XVIII, p. 215).
 onné à toute la France le pre-
 de l'insurrection légale. Dans
 Casimir Périer, âgé de 11 ans,
 à Lyon, au collège de l'Or-
 s frères aînés avaient été éle-
 itations du temps l'empêchè-
 niner comme eux ses études.
 yon à Paris, il eut pour spec-
 instruction les orages de la
 et s'associa, dans la maison
 aux travaux de son frère Sci-
 me d'une grande distinction.
 '98 le vit partir, comme ad-
 nie, pour l'Italie; il s'y fit re-
 us les murs de Mantoue, dans
 e de 1799 à 1800. Après son
 armée, il fonda, avec son frère
 ne grande maison de banque
 mit aussi de vastes spécula-
 trielles.

on Périer prospéra sous l'em-
 aix rendue à la France, en
 trisa tous les progrès utiles,
 a entourait d'une faveur spé-
 ommes qui, comme C. Périer
 affluente contribuaient par leur
 ar habileté au développement
 rité publique et particulière.
 tion aurait dû tout tenter
 à sa cause les hommes de
 e, naturellement amis de l'or-

est régent de la Banque de France,
 organisation, et mourut à Paris, en
 8.

dre et du règne des lois; elle les tint
 au contraire pour suspects, parce qu'ils
 réclamaient sans cesse l'exécution sincère
 de la Charte; la mauvaise politique du
 gouvernement les jeta dans l'Opposition.
 C. Périer y prit place d'une manière
 brillante, en 1817, par trois écrits sur
 les emprunts contractés alors pour la li-
 bération et la rançon de la France, occu-
 pée par les étrangers. Ces écrits, destinés
 à défendre la fortune publique, produi-
 sèrent une vive impression; ils conduisi-
 rent leur auteur à la Chambre des dé-
 putés. Il fut élu à Paris la même année.

Dans cette lice nouvelle, la conduite
 de C. Périer fut celle d'un homme essen-
 tiellement constitutionnel, mais atten-
 tif à toutes les démarches du pouvoir, et
 toujours prêt à combattre toutes les idées,
 comme toutes les tentatives de retour à
 l'ancien régime, vers lequel un malheu-
 reux penchant et de funestes conseils en-
 traînaient les Bourbons (*voy. LOUIS XVIII*
et CHARLES X). Rien ne put les arrêter.
 Vainqueur en Espagne, le gouverne-
 ment se précipita dans une route dan-
 gereuse; les élections de 1824, dirigées
 par son influence, écartèrent de la Cham-
 bre les amis de la liberté; un très petit
 nombre d'entre eux, parmi lesquels était
 C. Périer, parvint à obtenir les suffrages
 des électeurs. Au milieu d'une Chambre
 compacte où dominaient les *trois cents*
 du ministère, ils apparaissaient comme
 une minorité dont la faiblesse numérique
 excitait le courage et relevait les efforts
 aux yeux du public (*voy. OPPOSITION*).
 Alors commença pour C. Périer une lutte
 de tous les jours avec le ministre, M. de
 Villèle (*voy.*), lutte ardente, infatigable,
 qui dura 3 années; elle lui valut l'hon-
 neur d'être réélu, en 1827, à la fois dans
 le dép. de la Seine et dans celui de l'Aube,
 qui réunirent encore leurs suffrages sur
 lui en 1831. Le ministère de M. de Mar-
 tignac rendit à peine quelque lueur d'es-
 pérance aux amis de la lil . L rée
 du prince de Polignac (*voy. ()*)
 aux ires fut le |

réactio]

ai et

et sa cau

C.]

a

que par des conseils courageux; il se rallia au peuple en prononçant ces mémorables paroles: « C'en est fait! Après ce que vient de commencer la population de Paris, dussions-nous y jouer mille fois nos têtes, nous sommes déshonorés si nous ne nous mettons pas avec elle! » Sa résolution était prise; il se mit à l'œuvre: sur les boulevards, il encourageait les barricades; sur la place Vendôme, il faisait tomber les armes des mains de quelques bataillons; le même jour, on le vit sauver d'un péril imminent des Suisses enfermés dans l'hôtel des affaires étrangères, et enfin prendre place à l'Hôtel-de-Ville parmi les membres de la commission municipale, la seule autorité debout dans Paris en face du peuple victorieux. Toutefois, une municipalité investie de tous les pouvoirs, comme au temps de la fameuse Commune de Paris, n'allait point au caractère et à l'esprit de C. Périer. Dans cette disposition, s'il ne prépara pas l'avènement de Louis-Philippe (voy.) à la royauté, il embrassa ce parti avec joie comme un moyen de salut. Élu président de la Chambre (qui, pour la première fois, fit cette nomination sans la sanction royale), il présenta la Charte constitutionnelle au serment du prince; puis il entra dans le ministère du 11 août, mais sans département spécial.

On sait tous les obstacles qu'eut ensuite à surmonter le ministère Laffitte (voy.) en présence des exigences de la révolution encore sous les armes, des partis parvenus au plus haut degré d'exaltation, et enfin devant l'Europe inquiète et menaçante. De tous côtés, les tempêtes environnaient ce ministère animé des meilleures intentions et sincèrement dévoué à la liberté, mais qui, malgré sa popularité, trouvait dans la révolution même dont il émanait, des difficultés extrêmes pour asseoir le gouvernement. C. Périer refusa d'entrer dans ce nouveau cabinet, qui fut formé le 2 nov. : « Il est trop tôt, disait-il; le temps n'est pas venu. » Revenu président de la Chambre, il parut se renfermer dans ses importantes fonctions; mais il observait tout en silence, avec une attention de tous les moments et de graves inquiétudes. « Ne voyez-vous pas, disait-il avec un accent plein

d'amertume, que tout croule sur nous, et que le gouvernement est impossible? » L'émeute du 11 vint donner un grand poids à ses craintes, et précipita la chute du ministère. C. Périer fut élu président de la Chambre le 13 mars 1831. Il accepta, malgré de tristes pressentiments, tant et tant en lui la conviction qu'il était à conjurer les périls dont la France était menacée au dedans comme au dehors, à sauver la fortune publique et les libertés particulières, exposées à une ruine certaine. La dissolution de la Chambre, les troubles renaissants de l'ouest, la révolution de la Belgique, l'indécision de la Prusse, la révolte de la Pologne, qui nous demandait notre secours, la sympathie que nous manifestait pour elle au milieu de l'enthousiasme et les exigences populaires, l'électricité revoltaire répandue chez nous et autour de nous, les alarmes de l'Europe, qui nous menaçaient d'un nouveau débordement de révolutions, hérissaient de difficultés presque insurmontables la mission du nouveau ministère. C. Périer s'occupa d'abord de l'ordre et de la tranquillité dans la Chambre nouvelle. Le vote de cette assemblée, qui fut au faîte de l'ex-président de la Chambre, déterminant C. Périer à donner sa démission; il la retira cependant à l'attaque inattendue du roi des Belges contre la Belgique. Périer ne fut point sur le parti à prendre, mais le mouvement une armée. La Belgique arrachée des mains de ses ennemis, GÉRARD et ORLÉANS. L'Europe fut étonnée de l'audace et de la heureuse issue de la reprise; mais quels combats! alors soutenu par M. Thiers, Dupin, eut à livrer dans la Chambre, en dehors de la Chambre, surtout à la chute de Varsovie qui vint mettre le feu à l'opinion. Un rassemblement sur la place Vendôme menaçait Périer d'un péril imminent. Le ministre imposa pourtant aux émeutiers de la place; mais il eut bien de la peine à résister aux hommes de la rue, qui, croyant la France

er les puissances coalisées, et les services rendus par un héros, martyr d'une cause à tous les peuples (voy. LAMARQUE, etc.). C. Périer regardait l'Europe comme la plus grande des témérités; il crut vraiment la France en maintenant le système obtint la majorité dans la Chambre; mais il suscita dans les capitales les départements des mouvements, dont le ministère fut néanmoins par une fermeté quelquefois par un violent effort, témoin les événements du 21 nov.), où le sang des soldats et du peuple se mêlèrent dans une effroyable et déplorable.

Après l'ordre se rétablissait, le duc s'était relevé, les conférences de Londres ne laissaient plus de sérieux sur les dispositions pacifiques de l'Europe, l'expédition hardie (voy.) ne les avait point troublées quoique une opposition puissante des Chambres et une presse souveraine de l'opinion ne laissèrent un moment de repos au ministre surtout à son chef, le point de vue des partis hostiles à sa poli-

Perier commençait à croire que le gouvernement reposait sur une base solide, et pouvait se livrer avec sécurité aux travaux de la grande administration; mais hélas! il était déjà fatigué, au milieu des alarmes de ses méde- cines amis. Le fléau du choléra dans ce dangereux état; il n'en eut le moins visiter, avec le prince de Salles de l'Hôtel-Dieu. C. Périer eut une impression subite et progressivement au plus haut degré de violence commises dans Paris pendant ces jours. Le 6 avril, le choléra per le premier ministre d'une manière terrible que rendit mortelle l'effroyable et d'irritation de la vicissitude par la vie dévorante de la capitale du pouvoir. Après une longue et douloureuse agonie, il succomba le 10 avril 1832. Ses obsèques, célébrées avec pompe, attirèrent un grand concours de citoyens de toutes les classes. Il fut très populaire comme membre

de l'Opposition; comme ministre, il avait singulièrement occupé l'opinion. Il fut inhumé au cimetière de l'Est, où des citoyens zélés pour sa mémoire lui ont élevé, sur un grand terrain offert par la ville de Paris, un monument digne de lui.

Au jugement même de ses ennemis, la mort de C. Périer laissa un grand vide dans la Chambre et dans le ministère. Il était porté de sa nature à dompter les résistances et à emporter les choses de haute lutte, mais au besoin il ne manquait pas d'une certaine adresse pour négocier avec les chefs des divers partis; il imposait aux ambassadeurs qui auraient craint de l'irriter. Comme orateur, il était tout action, et influait sur l'assemblée par une conviction profonde et communicative. Plein de respect pour la prérogative royale, il maintenait avec fermeté l'indépendance ministérielle: le roi et le ministre se tenaient sans cesse sous les armes en face l'un de l'autre. Impérieux dans la vie politique, il avait, malgré de fréquents accès de colère qui passaient à la vérité comme un éclair, de l'abandon et du charme dans la vie privée; il aimait la plaisanterie et cédait facilement à l'entraînement de la gaîté d'autrui. Sa femme lui avait inspiré la plus tendre affection. De cette union, il eut deux fils dont il surveillait l'éducation avec soin: l'un, PAUL, né en 1809, se livre aux transactions de la banque; l'autre, CASIMIR, né en 1811, lancé de très bonne heure dans la carrière diplomatique, après avoir été longtemps et dans des circonstances difficiles, premier secrétaire d'ambassade en Russie, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Hanovre. P. F. T.

Le fils aîné de Claude Périer, AUGUSTIN, né à Grenoble, en 1772, suivit la carrière de son père, et après plusieurs succès fut élu député, en 1827, par trois collèges. Nommé pair de France le 16 mai 1832, il est mort à Frémilly, le 2 déc. 1833. Le second fils, ALEXANDRE, né vers 1774, fut élu député du Loiret aux élections de 1820, et avait encore ce mandat en 1830, qui ne lui fut renouvelé qu'une fois. ANTOINE-SCIMON, frère des précédents, était né à Grenoble,

le 14 juin 1776; industriel habile et philanthrope éclairé, la France lui dut une foule d'établissements utiles : son nom se rattache à la création de la Banque de France, de la Société d'encouragements, de la première compagnie d'assurances, de la Caisse d'épargnes, etc. La mort l'enleva à Paris, le 2 avril 1821. CAMILLE PÉRIER, frère puiné du ministre, né à Grenoble vers 1785, auditeur au Conseil d'état en 1808, préfet de la Corrèze pendant les Cent-Jours, et de la Meuse en 1819, dut quitter ce poste en 1822. Élu député de Mamers en 1828, cette ville lui renouvela son mandat jusqu'en 1834; il y reçut alors un échec et fut élu par le dép. de la Corrèze. Il a été nommé pair de France le 3 octobre 1837. Deux autres PÉRIER siègent encore à la Chambre, l'un, ALPHONSE, y représente la ville de Grenoble, depuis les élections de 1834; l'autre, JOSEPH, banquier, régent de la Banque de France, a été élu à Épernay, le 17 nov. 1832, et plusieurs fois depuis. Z.

PÉRIGÉE (mot grec formé de *περι*, sur, près, et *γία, γή*, la terre), voy. APOGÉE et LUNE.

PÉRIGNON (DOMINIQUE-CATHERINE, comte, puis marquis DE), maréchal de France, naquit à Grenade, près de Toulouse, le 31 mai 1754. Destiné dès l'enfance au métier des armes, il entra de bonne heure, en qualité de sous-lieutenant, dans les grenadiers royaux de Guienne, et devint peu après aide-de-camp du comte de Preissac. En 1791, le dép. de la Haute-Garonne lui décerna les honneurs de la députation à l'Assemblée législative. Mais il ne tarda pas à reprendre son service militaire, et reçut le commandement d'une légion des Pyrénées-Orientales. Il était chef de brigade lorsque le combat de Thuir et du Mas-de-Serre, lui valut le grade de général de division, le 23 déc. 1793. L'année suivante, il remplaça Dugommier tué au combat de Saint-Sébastien. Son début comme commandant en chef, fut la victoire d'Escola, où toutes les positions des Espagnols et plus de 200 bouches à feu tombèrent en son pouvoir. Ce combat lui ouvrit les portes de Figuières, où il entra le 20 nov. 1794, et où il se rendit maître de 9,000 prisonniers et de 71

pièces de canon. La campagne de suivante qu'il conduisit avec le bonheur amena un traité de paix suite duquel il fut nommé ambassadeur à Madrid. Rappelé en 1798, pour voir un commandement à l'armée de la République, il prit part à la malheureuse bataille de Novi (17 août 1799), et malgré ses efforts diges de valeur, il fut fait prisonnier après avoir reçu une blessure. De retour en France, il devint bientôt sénateur le 11 septembre 1802, le premier à nommer commissaire extraordinaire pour fixer les limites entre la France et la République, par suite du dernier traité conclu entre les deux nations. En 1805, venait d'être pourvu de la sénatorialité à Bordeaux, lorsque l'avènement de Napoléon au trône impérial lui valut l'honneur d'être compris, le 18 mai, dans la première promotion des maréchaux de France. Le 14 juin, il fut fait grand officier de la Légion-d'Honneur, et le 25 août 1805, grand-cordon du même ordre. En 1806, l'empereur le créa gouverneur de Parme et de Plaisance; en 1807, il fut appelé à remplacer Jourdan comme commandant en chef des troupes du roi de Naples, et il devint grand officier de l'ordre des Deux-Siciles le 1814, il quitta ce royaume, à la partie prise par Murat contre la République. Le comte d'Artois le nomma commandant en chef de la légion extraordinaire du roi dans la 1^{re} division militaire; Louis XVIII le nomma pour faire partie de la commission chargée de la vérification des titres des anciens officiers. Pair de France, le 4 juin 1814, le maréchal Pérignon s'était retiré de la terre située auprès de Toulouse, au retour de Napoléon le jour de sa retraite. Il tenta d'abord d'organiser la résistance dans le Midi, mais ne put y parvenir, il attendit patiemment la seconde rentrée des Bourbons, et fut nommé, le 10 janvier 1816, le commandant de la 1^{re} division militaire le 3 mai suivant, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Ce fut de ces prospérités qu'il termina sa carrière à Paris, le 25 déc. 1818. L.

PÉRIGORD, pays de la France, faisant partie du gouve-

ne et Gascogne (voy. ces noms), et qui, avec quelques Limousin et de l'Angoumois, aujourd'hui le dép. de la Dordogne. Le chef-lieu de ce dép., Périgueux, a donné son nom à tout le pays, surtout, comme on sait, pour cette ville qui était la capitale du Périgord; celle du Bas-Périgord est.

X.

HÉLIE (de *πῆλι*, sur, près, et *ἄλι*), voy. APHÉLIE.

MÈTRE (de *μετρί*, autour, et *μέτρον*, mesure). C'est, en géométrie, la mesure étendue qui termine une figure ou un corps. Les périmètres sont des lignes; ceux des solides sont des surfaces. Quand les surfaces sont des lignes, le périmètre prend le nom de *circonférence* ou de *périphérie* (ces mots).

Les figures isopérimètres (d'icelles dont les contours ou périmètres sont égaux). Il est reconnu que la figure isopérimètre régulière la plus grande est celle qui a le plus grand nombre de côtés ou d'angles; c'est le cercle (voy.), que les géomètres considèrent comme un polygone dont le nombre des côtés est infini, et (voy.) plus grande que celle de toutes autres figures qui ont un contour égal au sien. Par la même raison, la figure isopérimètre à un volume plus grand que tous les autres solides dont la surface est égale à la sienne. Des figures isopérimètres qui ont un même nombre de côtés, la plus grande en superficie est celle dont tous les angles sont égaux; et les rectangles isopérimètres le plus grand est le carré. Tels sont les résultats généraux de la théorie des isopérimètres, qu'il ne nous est pas permis d'expliquer ici. Cette partie de la science, découverte en premier lieu par Jacques Bernoulli à l'occasion d'une grande dispute entre lui et son frère Jean. Euler a ensuite cette théorie dans plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'Académie de Saint-Petersbourg, et sur son ouvrage intitulé *Methodus di lineas curvas*; elle fut la cause de la découverte du calcul des varia-

L. L.

PERINO DEL VAGA ou DE' CERI^{*)}, appelé aussi *Buonaccorsi*, *Bonasorci*. Ce peintre, né en Toscane, en 1500, d'un père qui était militaire et d'une mère qui mourut deux mois après lui avoir donné le jour, fut dès le berceau voué au malheur et à l'indigence. Entré fort jeune chez un épicier, marchand de couleurs, ses relations avec des peintres développèrent son goût pour les arts. Ses dispositions furent bientôt reconnues par plusieurs maîtres qui se plurent à lui donner gratuitement des leçons. Le Ghirlandajo l'admit enfin dans son école : il y fit de tels progrès qu'en peu de temps on le considéra comme le plus habile des élèves qui étudiaient alors à Florence. Conduit à Rome par son ami le Vaga, Perino se livra à des études spéciales, apprit l'anatomie, la perspective, donnant pour vivre la moitié de son temps au service des peintres, et consacrant l'autre moitié à sa propre instruction. Raphaël l'employa aux travaux du Vatican. Au dire de Vasari, Perino del Vaga est un des meilleurs peintres qui aidèrent Raphaël, et, après Michel-Ange, le plus grand dessinateur de l'école florentine. Le *Passage du Jourdain*, la *Chute des murs de Jéricho*, *Josué arrêtant le soleil*, la *Nativité*, la *Cène*, qu'il exécuta dans les Loges, le prouvent évidemment. A la mort de Raphaël, Perino del Vaga, Jules Romain et le Fattore s'associèrent pour terminer les peintures du Vatican, mais le sac de Rome, en 1527, par les Espagnols, vint rompre cette union. Perino fut fait prisonnier, se racheta et vint à Gènes, où le prince Doria lui confia la décoration du palais qu'il venait de faire bâtir hors de la porte Saint-Thomas. Il s'acquitta de ce travail avec un tel talent que c'est encore, dit Lanzi, une question à résoudre si Raphaël a été mieux imité par Perino del Vaga à Gènes, que par Jules Romain à Mantoue. Il finit par se fixer à Rome, où Paul III et le cardinal Farnèse le chargèrent d'une si prodigieuse quantité de travaux, qu'il fut obligé d'appeler à son aide un grand nombre d'artistes. Mais à l'égard du Titien il montra une jalousie

(*) C'est par reconnaissance pour ses premiers maîtres, A. de Ceri et le Vaga, que Perino prit les surnoms del Vaga ou de' Ceri.

peu honorable, et ses manœuvres obligèrent le grand peintre vénitien d'abandonner Rome. Perino del Vaga y mourut en 1547. La débauche et l'excès de travail avaient usé sa vie. L. C. S.

PÉRIODE, mot emprunté au grec, et dérivé de *περι*, autour, et *ὁδός*, chemin. Nous avons vu au mot ΠΕΡΙΟΔΟΣ que sa première acception était celle de voyage d'exploration et description de voyage; mais en astronomie, on nomme période la durée du cours d'une planète, c'est-à-dire le temps qu'elle met à faire sa révolution, à revenir au même point du ciel. Dans la chronologie, on a appelé période un cycle (voy.) d'un certain nombre d'années déterminé, au moyen duquel différentes nations mesuraient le temps (voy. ANNÉE, ÈRE, CHRONOLOGIE, etc.). Il y avait dans l'antiquité la période *chaldaique* (voy. CHALDÉE, T. V, p. 316), la période *sothiaque* (voy.), les périodes *métonienne* (voy. MÉTON), *calippique*, *dionysienne* (voy. ces mots) ou *victorienne*. J. Scaliger inventa la période *julienne*, de 7,980 ans, composée de la multiplication des trois cycles solaire (28 ans), lunaire (19 ans) et de l'indiction (15 ans). Enfin, Cassini en proposa une *luni-solaire*, qu'il nomma *de Louis-le-Grand*, et qui serait de 11,600 ans, après lesquels les nouvelles lunes reviendraient au même jour et presque à la même heure de l'année grégorienne.

Dans l'histoire, les grandes divisions marquées par un événement majeur, dont les conséquences se font longtemps sentir, reçoivent également le nom de période, ainsi qu'on peut le voir aux mots HISTOIRE, MOYEN-ÂGE, etc. Z.

PÉRIODE (rhétor.), nom par lequel on désigne la réunion de plusieurs propositions, tellement liées ensemble que le sens reste suspendu jusqu'à la dernière, qui le complète. Chacune de ces propositions, prise séparément, se nomme *membre* de période, et ces membres sont unis entre eux soit par des conjonctions, soit seulement par le sens. Il y a des périodes de deux, trois et quatre membres; rarement elles vont jusqu'à cinq. La période donne au style beaucoup de noblesse; son principal mérite consiste dans la juste proportion de ses membres, dans

une liaison facile, dans leur habilement variée, etc. Il faut prendre garde, pour que la période soit bien observée, que les derniers ne soient pas trop court; ment aux premiers*. C'est, dit l'affaire de goût plutôt que de cises. Au style *périodique* est style *coupé*; et leur mélange tendu constitue l'une des principales sources du beau langage.

PÉRIOCIENS (de *περι* j'habite). On donne ce nom à qui habitent sous le même pa

PÉRIEQUES, autre forme de *περιοχοι*, habitants à l'en l'avons déjà mentionnée à l'ARTICLE, et on la retrouvera au moment quand nous parlerons des Spas opposition avec les Lacédém

PÉRIOSTE, voy. OS.

PÉRIPATÉTISME. A l'ARTICLE, dû à un savant membre de ce nom, dérivé de *περιπατήν*, ner, a déjà été expliqué; notre s'occupera à exposer le système de et à esquisser l'histoire de son

Platon (voy.) avait embrassé l'ensemble entier de la science avec d'un génie universel; mais sa philosophie est encore animée d'un souffle d'imagination que un grand l'exposition de sa doctrine. A l'ARTICLE de Platon, fut à la fois le créateur et le contradicteur de cette universalité de savoir que nous mirons dans Platon est plus et plus complète encore dans (voy. T. IX, p. 497); la conclusion de ses ouvrages voy. T. II, p. 2 est véritablement l'encyclopédie de Mais de plus, il entreprit de rassembler toutes les connaissances humaines à-dire de les ordonner sous une rigoureusement scientifique, et de mettre au contrôle d'une méthode Il bannit donc l'imagination et de la philosophie; il élagua tout ce qui est poétique; il dégagna la science des symboles sous lesquels elle s'enveloppait, et se garda de ne pas employer la forme du dialogue.

(*) Cela s'appellerait une *chaste*, ou d'hexamètre: *Proembit hunc*

position scientifique. Doué lent d'analyse, Aristote n'a pas ce style qui nous charment dans sa poésie qui nous charme dans son style sec et tendu n'est pas becarré ; mais sa pensée a tant et de grandeur que la gravité égale presque partout l'élevation. La théorie des idées de la doctrine de Platon ; Aristote la théorie des idées. Chez lui, l'élément de la réalité qui domine le sentiment de l'idéal : aussi l'habitude l'expérience, trop détaché de son maître. Il s'attache à la nature : il ne va pas de l'un particulier ; il procède tout particulier à l'universel. Selon les pensées, même les plus élémentaires atteindre l'intelligence, conduit de l'expérience, qui en matière et les développe. La philosophie platonicienne est un idéalisme ; la philosophie péripatéticienne est modifiée par le rationalisme. Aristote, la philosophie est la recherche des principes et des causes ; elle est pur désir de savoir. Il la distingue en philosophie *théorique* ou *pratique*, et philosophie *pratique*. La philosophie comprend la *physique* ou philosophia naturelle, la *psychologie*, et la *philosophie première*, ou science de soi (ce qu'on a depuis appelé *éthique*), à laquelle se rattachent la *logique* et la *théologie* ; la seconde comprend la *morale*, la *politique* et l'*économie*.

La philosophie naturelle d'Aristote se divise en des parties très diverses, dont l'importance varie également, selon les objets auxquels elles s'appliquent. Partout où il y a des faits à observer, de réalités à découvrir, on reconnaît la supériorité de la philosophie. Ainsi, son *Histoire des animaux* est restée encore aujourd'hui un des monuments de la science : on ne peut pas dire de cette partie, Cuvier ne reconstruit d'autre devancier qu'Aristote. Lorsqu'il traite des généralités, il ne tombe pas aux inconvénients de l'esprit systématique. Sa *cosmologie* est souvent parfois incohérente ; elle semble être des doctrines opposées, et elle a une grande importance,

en ce que sa métaphysique et sa théologie s'y rattachent, comme des conséquences à leurs principes. Le monde, selon Aristote, est l'ensemble des êtres sujets au changement : hors de lui, il n'y a pas de changement, pas de temps, pas d'espace. Lui-même est éternel et immuable. Le premier être, qui est la cause de tout mouvement, ne fait pas partie du monde : celui-ci est un, c'est un tout limité par le ciel, sans commencement ni fin, et de forme sphérique. La terre est le point central, le ciel est la limite. L'élément des astres est le principe de toute vie, de toute action et de toute pensée dans la région inférieure. Les étoiles sont des êtres animés, elles ont en elles-mêmes le principe de leur mouvement.

L'union des éléments dont se compose le monde est nécessaire et antérieure à l'action de Dieu. Il en résulte un caractère équivoque pour la *théologie* d'Aristote. Sa théorie à cet égard est un intermédiaire entre les doctrines qui ont admis la Providence, et celles qui l'ont rejetée ; elle participe des unes et des autres. Son Dieu est immobile, d'une immobilité absolue : il n'agit pas sur le monde, il ne le connaît pas ; mais en même temps, le monde n'existe qu'à cause de Dieu, et ne se maintient que par lui. Ce qu'un Dieu-Providence fait dans le monde par sa volonté, le Dieu d'Aristote le fait par sa présence. Toutes choses, il le reconnaît, sont ordonnées en vue d'une fin : il n'y a pas de place dans le monde pour l'inutile ; le monde n'a qu'un Dieu. On ne peut voir le plan de l'univers, l'unité et l'harmonie du monde, sans se demander quelle est la cause de cette harmonie. Voilà bien toutes les prémisses du dogme de la Providence. Les quatre derniers chapitres du dernier livre de la *Métaphysique* d'Aristote contiennent l'esquisse largement tracée d'une théodicée. Mais, d'un autre côté, un jeune et savant professeur, M. Simon, dans ses *Études sur la théodicée d'Aristote*, a nettement établi par les textes, que le Dieu d'Aristote est seulement une cause finale, et qu'il n'a aucune action volontaire sur le monde. Aristote n'a pas voulu que Dieu connaît le monde, car ce serait souiller sa pensée ;

il ne veut pas que Dieu agisse sur le monde, car ce serait lui imposer une fatigue; il ne parle pas de la bonté et de la justice de Dieu, parce que son Dieu n'étant pas une force, ne peut être ni bon ni juste. Cependant la plupart des commentateurs d'Aristote, à partir de l'école d'Alexandrie jusqu'aux écoles du moyen-âge, ont voulu faire de son Dieu une cause créatrice; ils prétendent que le monde entier, mouvement, forme, substance, dépend de sa volonté et n'en est que le produit. Comment en effet, avec l'autorité presque canonique qu'avait acquise la philosophie péripatéticienne, comment auraient-ils pu admettre que son Dieu n'eût aucune action volontaire sur le monde, et qu'il agit sur lui sans le connaître, comme l'aimant agit sur le fer?

C'est, nous l'avons dit, dans sa *Métaphysique* (voy. T. XVII, p. 596), appelée par lui *philosophie première*, qu'Aristote traite de l'être en soi et de ses attributs. C'est là aussi que se trouve la célèbre analyse des notions premières de l'intelligence, qu'il nomme *catégories* et *catégorèmes*, expression des lois auxquelles l'esprit humain est assujéti. Les dix catégories sont : la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la situation, la possession, l'action, la passion; les quatre catégorèmes qui s'y rattachent, sont : la définition, le genre, l'espèce et l'accident.

Il y a, selon lui, deux sortes de connaissances, l'une immédiate, l'autre médiate : la première est nécessaire pour que la seconde soit possible. C'est immédiatement, par l'expérience, que nous apercevons d'abord le particulier. De la connaissance immédiate, nous tirons la connaissance médiate, par des raisonnements dont la théorie est l'ouvrage de la *logique*. L'objet de la logique est de montrer comment nous pouvons, par le raisonnement, reconnaître les choses pour certaines ou pour vraisemblables. La logique est donc l'instrument, l'*organum* (voy.), de toute science ou de toute philosophie, mais seulement quant à sa forme. C'est l'expérience qui doit fournir la matière pour être travaillée et convertie en principes généraux. Sous le titre d'*Organum*, on a réuni les ouvrages

d'Aristote relatifs à la logique (T. XVI, p. 664), dont on a fait la suite des formes de la pensée; c'est ce qu'expose la théorie du raisonnement et la démonstration. On regarde Aristote comme l'inventeur de la théorie du syllogisme (voy. ce mot).

La *psychologie* d'Aristote se trouve dans son traité *sur l'âme*. C'est là qu'il rencontre le premier essai d'une théorie régulière sur les facultés de l'âme. On distingue cinq, savoir : la nutrition, qui caractérise la vie dans les plantes; la sensibilité, qui sépare les animaux du végétal; l'intelligence, par laquelle l'homme se distingue des autres animaux; l'appétit et la volonté; enfin la vie ou le mouvement. C'est aussi là qu'est établie, avec un soin particulier, la distinction fondamentale dans la philosophie péripatéticienne entre la matière et la forme. La forme substantielle est ce qui fait qu'une chose est telle ou telle; c'est le moule dans lequel se forme la matière pour devenir un corps, un homme, un vase : ce qui, plus tard, produit dans le langage barbare de la scolastique, la *corporeité*, l'*homéité*, la *séité*, enfin les *quidités*. Cette théorie qu'on peut comparer à la figure imprimée par le cachet sur la cire molle, est développée aussi par Aristote *entéléchie*. C'est cette définition qu'il a donnée de l'âme est, dit-il, la première entéléchie des corps, qui possède la vie en puissance.

Quant à sa *philosophie pratique*, elle consiste surtout dans une théorie du bonheur. Le point fondamental de cette partie de sa doctrine est l'existence du souverain bien et du but final. Ce bien final est le bonheur, ou la somme des jouissances qui résultent de l'exercice de la raison. Cet exercice par lequel la raison est la vertu. La vertu est la perfection, soit de la raison spéculative, soit de la raison pratique : de là, la distinction entre la vertu *intellectuelle* et la vertu *morale*. La première n'acquiesce dans toute sa plénitude qu'à la fin, elle suppose la suprême félicité, la béatitude absolue. La seconde, faite pour l'usage de la volonté raisonnable, produit la résolution réfléchie, et par consé-

rté. Le caractère fondamental
ta humaine est le juste milieu
ix excès, entre le trop et le trop

ne essentiellement expérimental
e éclate surtout dans sa *politique*
n'est qu'un corollaire de sa mo-
même qu'il avait amassé, pour
r son *Histoire naturelle*, tous
riaux et toutes les observations
raient lui fournir toutes les par-
monde connu, de même il avait
, pour composer sa *Politique*,
stitutions des différents états de
: et de l'Italie. Au rapport de
Laërce, il avait classé à part,
dans un catalogue méthodique,
stitutions démocratiques, les con-
stitutions oligarchiques, les aristocra-
tismes tyranniques : telle était la na-
on esprit, de n'affirmer qu'après
comparé, et d'épuiser l'observation
des faits avant de généraliser et
arriver aux conclusions théoriques.
1^{er} livre de sa *Politique*, il donne
une idée de l'esclavage et de la sociabi-
lité. Le II^e livre contient la critique de
l'usage de la communauté des biens, des
lois et des enfants, et l'examen des
institutions de Sparte, de la Crète et de
Athènes; le III^e et le IV^e livres passent en
revue trois espèces de gouvernement;
le V^e livre expose la théorie des révolutions
sociales, et montre comment les sociétés
se forment; le VI^e et le VII^e traitent
du perfectionnement des institutions; le
dernier, de l'éducation.

Aristote qui fut, avec Platon, le
plus grand des philosophes de l'antiquité,
dans ses ouvrages tout ce que la
nature avait produit de remar-
quant. Cet esprit d'universalité
se manifesta à la critique profonde avec la-
quelle il analyse l'ensemble des connais-
sances humaines et en forme un système,
des causes qui, dans les siècles sui-
vants, ont servi à la philosophie péripa-
téticienne une si longue domination.
Cette philosophie fût moins à la
mode que l'esprit éminemment pratique
du stoïcisme ou l'épiqueurisme; elle ne laissa pas d'être ensei-
gnée par Andronicus de Rhodes,
qui en donna l'ordre et expliqua les livres d'A-
yclop. d. G. d. M. Tome XIX.

ristote; puis, sous Auguste, par Nicolas
de Damas et Xénarque de Séleucia. Plus
tard, Alexandre d'Aphrodise, Ammonius,
Simplicius, Syrianus et d'autres philoso-
phes de l'école d'Alexandrie, la prirent
pour matière de leurs commentaires.

Le savant Launois a écrit un gros livre
où il raconte l'histoire des fortunes di-
verses de la philosophie péripatéticienne,
qui, en effet, dans le cours du moyen-
âge, fut tour à tour anathématisée, puis
vénérée et presque canonisée, et enfin
complètement abandonnée. Dans les pre-
miers siècles de l'Église, les SS. Pères
avaient plus d'une fois excité les chrétiens
à étudier Aristote, afin d'être en état de
répondre aux objections des païens. D'un
autre côté, beaucoup de Pères se plain-
dirent d'Aristote, alléguant que la phi-
losophie faisait tort à la théologie. Ce fut
par les traductions latines de Boèce (*voy.*),
que la première connaissance des ouvra-
ges d'Aristote pénétra en Occident. Les
traités de logique et autres livres relatifs
à l'art du raisonnement furent à peu près
les seuls connus depuis Charlemagne jus-
qu'au XIII^e siècle, et ils exercèrent une
influence décidée sur la direction de la
scolastique. L'étude des livres de méta-
physique et de physique ne commença
guère avant le milieu du XII^e siècle. On
commençait à être fatigué des querelles
du réalisme et du nominalisme (*voy.*).
Ces nouveaux traités pénétraient dans
les écoles de l'Occident par une double
voie : d'un côté, par les Arabes qui les
traduisirent, et dont les plus grands phi-
losophes, depuis Avicenne jusqu'à Aver-
roès (*voy.*), ne furent que des commen-
tateurs d'Aristote; de l'autre, par la prise
de Constantinople par les Croisés, en
1204 : les relations plus fréquentes qui
en furent la conséquence propagèrent
l'étude de la langue grecque, et rendirent
l'acquisition des manuscrits plus facile.
La philosophie nouvelle fit des progrès
rapides; elle occupa tous les esprits, et
régna bientôt dans l'Université de Paris.
Ce ne fut pourtant pas sans opposition
qu'elle arriva à cette haute fortune. Le
concile de Paris, tenu en 1209, qui con-
damna l'hérésie d'Amaury et de David
de Dinant, condamna aussi les livres de
physique et de métaphysique d'Aristote,

qui venaient d'être apportés de Constantinople et traduits en latin, comme favorables à cette hérésie, et elle fit défense de les lire, sous peine d'excommunication. La prohibition fut renouvelée, en 1215, par Robert de Courçon, légat du pape, qui donna à l'Université de Paris ses statuts, et par une bulle de Grégoire IX, adressée aux maîtres et aux écoliers de Paris au mois d'avril 1231. La défense de 1215 paraît avoir été renouvelée en 1265, sous le pontificat de Clément IV, mais elle n'eut pas plus d'effet que la première. On sait que ce fut par les soins de S. Thomas d'Aquin, secondé du pape Urbain IV, que fut faite une traduction latine d'Aristote. Un siècle après, en 1366, il fut même ordonné par deux cardinaux, que nul ne serait reçu maître s'il n'avait étudié et expliqué dans des leçons publiques les ouvrages d'Aristote prescrits, entre autres la Métaphysique et quelques parties de la Philosophie naturelle. Plus tard encore, le respect pour Aristote s'affermit si solidement, qu'une opinion opposée aux siennes semblait un attentat contre la vérité et un commencement d'hérésie. L'influence de la philosophie péripatéticienne devint si universelle qu'on en trouve des traces jusque dans la poésie du XVI^e siècle. Ainsi, nous lisons dans les poésies amoureuses de Ronsard : « Êtes-vous pas ma seule entéléchie ? » — Quand la philosophie cartésienne commença à se répandre dans le monde, tous les opposants se rattachèrent à la philosophie péripatéticienne, qui régnait dans l'école, et qui avait fait une alliance étroite avec la théologie dans la scolastique. Sans parler de Ramus (*voy.*), mis à mort dans la Saint-Barthélemy, autant comme ennemi de la philosophie péripatéticienne que comme huguenot, un arrêt du parlement, en date du 4 sept. 1624, bannit de Paris trois philosophes antipéripatéticiens, qui avaient fait afficher des thèses contre la doctrine d'Aristote, avec menace de peine de mort contre ceux qui enseigneraient des doctrines contraires. Enfin, en 1664, l'Université de Paris, frénétique champion des doctrines d'Aristote, allait obtenir la confirmation de l'arrêt du parlement prononçant la peine de mort contre ceux qui

oseraient combattre le système péripatéticien, lorsque Molière mit de *Mariage forcé* la scène des philosophes Pancrace et Marphurien avec Scapin et le ridicule suspendit les philosophes. Un peu plus tard, l'*Arrêt burlesque* de Boileau fut le dernier coup porté à la philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE (*περιπέτεια*, sur, et de *πίπτω*, je tombe, participe d'une situation à une autre) est un mot qui change tout à coup l'homme et la face de ses affaires. Il est consacré en littérature pour ces situations nouvelles où se trouvent par suite de reconnaissances ou d'incidents, les personnages principaux des drames, des poèmes, des romans, des contes et des nouvelles; et ces incidents sont généralement un développement de l'exposition et de l'intrigue, un commencement de l'action, on les appelle *catastrophes*, dans les sujets tragiques et *dénouements*, dans les sujets comiques.

Il y a des péripéties ailleurs que dans une foule de compositions dramatiques, une terrible que les fléaux qui frappent Job au commencement du poème; c'en est une heureuse que celle qui rend ses biens et tous ses vœux à son maître. Les révolutions théâtrales, qui sont nées avec art, elles sont vraies et naturelles, nécessaires, nous intéressent vivement, soit qu'elles répondent à nos vœux secrets en faveur de tel ou tel personnage, soit qu'en trompant celles des spectateurs elles déchirent cruellement le cœur. Nulle source plus féconde de succès que celle-ci, ainsi que l'observa Boileau :
L'esprit ne se sent point plus vivant
Que lorsque, en un sujet d'intrigue,
D'un secret tout à coup la vérité sort
Change tout, donne à tout une face.

(*Art poét.*)

PÉRIPHÉRIE (*περιφέρεια*, je porte, avec la préposition *περί*, autour d'une figure curviligne, CIRCUMFÉRIE, COURBES, CIRCONFÉRIE, ELLIPSE, PARABOLE, HYPERBOLE)
PÉRIPHRASE, mot grec *περί*, et *φράζω*, je parle. Devoit qu'on aurait pu dire en peu de mots en un seul, c'est faire une *periphrase* ou *circumlocution*, comme dit Q

vo vocant, circuitum eloquentiam rhotetor recognoscit la nobis : cette figure quand on a des vers à garder ; il reconnaît aussi qu'elle n'a pour but que l'ornement et il appelle *périssologie* (περισσολογία, de *περισσός*, immodéré, et *λόγος*) la périphrase vicieuse ; or, vicieuse si elle n'est pas utile *nimis quidquid non adjuvat*. Il est fort déclamé dans ces derniers siècles contre l'emploi de la périphrase ; on se borne à blâmer l'abus qu'en ont fait les auteurs médiocres. Il était même doute d'annoncer l'arrivée par ce vers :

Qui roule ici ses pas impérieux.

Molière de Corneille a substitué au lieu de ce vers une périphrase louable dans Polyeucte :

Car jamais l'ennemi vous abuse.

Cette périphrase s'étend aux usages les plus fréquents chez les écrivains en prose et surtout en vers. Il est à remarquer quelquefois qu'il en est de cette figure comme de la métaphore, qu'elle perd de son mérite en perdant de sa nouveauté, et que les meilleures périphrases s'usent avec le temps. J. T-V-S.

PERIPLÈTE voy. PÉRIÉGÈSE.

PÉRIÈRE, mot formé de *περι*, et *ήρα*, et par lequel les Grecs désignent un édifice dont tout le pourtour est environné de colonnes isométriques. On voit à Paris la Bourse et le Panthéon. Les monuments *diptères* ont un double rang sur chaque côté. **PERIOMPHÈRE** (de *περι*, et *σκια*, ombre) par lequel les géographes désignent les peuples des régions polaires pour qui l'ombre fait le tour de la terre en certain temps de l'année où elle se couche point pour eux et retourne de leur tête. Z.

PERISTYLE (*περι*, et *στυλος*, colonne) désigne un ensemble de colonnes isolées formant tout d'une cour ou d'un édifice. On l'emploie aussi pour désigner les colonnes qui ornent la façade d'un monument. Ce mot se confond souvent avec *peristyle* (voy. l'art.). Z.

PÉRITONITE, voy. MEMBRANE et ainsi que l'art. suivant.

PÉRITONITE, inflammation du péritoine, plus connue sous le nom d'*inflammation de bas-ventre*. C'est une maladie très fréquente et souvent fâcheuse, qui, reconnaissant pour causes générales ou prédisposantes celles qui ont été indiquées à l'art. INFLAMMATION, est plus particulièrement déterminée par les violences extérieures dirigées sur la cavité abdominale, telles que les coups, plaies pénétrantes, injections ou épanchements de liquides irritants dans le péritoine. L'accouchement est une cause fréquente de la péritonite, et les circonstances particulières qui l'accompagnent ont paru suffisantes à beaucoup d'auteurs pour admettre une espèce sous le nom de péritonite *puerperale*. Les hernies, les tumeurs diverses qui se développent dans le ventre sont également capables d'amener à leur suite cette maladie.

Elle se montre d'ailleurs soit d'une manière rapide et violente (péritonite *aiguë*), soit lentement et avec des symptômes peu tranchés (péritonite *chronique*). Les nuances intermédiaires sont innombrables, de même qu'entre la péritonite qui envahit la totalité de la cavité abdominale et celle qui est limitée à la surface d'un des organes qui s'y trouvent contenus et dont les symptômes se confondent au moins en partie avec ceux qui caractérisent les phlegmasies viscérales.

L'invasion de la péritonite est quelquefois subite et instantanée, comme on le voit dans celle qui succède à la perforation (voy. l'art.) intestinale ; mais le plus ordinairement graduelle et précédée de malaise, de perte d'appétit, de frisson et de fièvre. Le symptôme le plus apparent et le plus caractéristique est une douleur aiguë, fixe, superficielle, augmentant par la pression et par le mouvement, et qui se développe dans une partie quelconque du ventre, d'où elle s'étend par irradiation au point de l'occuper quelquefois tout entier. Alors surgissent des symptômes spéciaux dépendants des organes que recouvre le péritoine affecté : tels sont les vomissements, les difficultés d'uriner, suivant que l'inflammation occupe la région de l'estomac, de la vessie, ou telle autre occupée par un organe important. Toujours le ventre est tendu, ballonné,

sonore et douloureux; il y a de la soif, de la fièvre, de la constipation. La respiration est plus ou moins gênée, et le malade couché sur le dos, se remuant avec effort, pouvant quelquefois à peine supporter le poids de ses couvertures, offre tous les caractères d'une souffrance profonde et cruelle qui le prive de sommeil et de repos.

Le nombre et la gravité de ces phénomènes sont subordonnés à l'étendue et à l'intensité du mal et à l'activité du traitement mis en œuvre pour le combattre. Ils peuvent aller croissant avec rapidité de telle sorte qu'ils entraînent la mort dans la première période. Quand on arrive à la seconde, on observe d'ordinaire un peu de diminution dans la violence des douleurs, mais en même temps on s'aperçoit qu'un épanchement s'est fait dans le péritoine: la guérison alors est plus difficile. Dans la péritonite chronique, soit qu'elle ait été telle dès le début, soit que l'état aigu l'ait précédée, les symptômes sont les mêmes, et ne diffèrent que par la lenteur avec laquelle ils se succèdent. Souvent aussi, dans ce cas, la maladie méconnue arrive à une grande gravité, et se termine par une recrudescence.

La marche de la maladie est continue; cependant elle a été vue quelquefois avec une forme intermittente. Plus ordinairement on y observe des exacerbations, dont la cause se trouverait peut-être souvent dans les écarts de traitement trop communs chez les malades, et qui font tourner à une funeste issue les affections les plus bénignes au commencement. Quoi qu'il en soit, la péritonite simple et accidentelle chez un sujet bien constitué est une maladie qui présente les probabilités les plus favorables. Sa durée est de 15 à 20 jours: elle se termine par une solution accompagnée de phénomènes critiques et sans laisser de traces après elle. Bien que chronique, elle peut, proportions gardées, se terminer de la même manière après une durée de plusieurs semaines ou même de plusieurs mois.

Il y a des péritonites auxquelles survient des épanchements qu'il faut évacuer par la ponction (voy.); des adhérences anormales, causes de douleurs permanentes et germes d'accidents funestes

(voy. ÉTRANGLEMENT). Il en est semblant dès le début devoir s'accomplir d'une manière funeste, ou qui cours prennent, par une cause telle, une fâcheuse direction. Il vient à une terminaison mortelle l'excès de la douleur, soit par ration et par la fièvre hectique.

L'ouverture des corps présente une gravité abdominale plus ou moins d'un liquide tantôt jaunâtre et tantôt trouble et même purule flocons albumineux. Souvent les intestins et les autres organes entre eux au moyen de fausses membranes accidentelles, molles et parfois quelquefois solides et bien organisées. On rencontre aussi des altérations plus ou moins étendues de la péritonite proprement dite.

Le traitement antiphlogistique franc et actif est celui qui est le mieux, en général, à la péritonite aux autres inflammations des membranes sériques. Il faut agir énergiquement pour triompher du mal dès son début, et éviter la peine de le voir passer à l'état chronique et durer indéfiniment. Aussi, la saignée générale doit-elle être indiquée dès la première ligne et pratiquée largement. L'effet, elle opère d'une manière prompte et plus certaine que les saignées locales, dans lesquelles encore les complications scariées paraissent devoir être évitées aux sangsues. Même dans la péritonite chronique, la saignée par les sangsues rend d'inappréciables services; il faut en proportionner l'emploi aux forces. Dans tous les cas, les applications émollientes et narcotiques forment un accessoire essentiel auquel doit se joindre indispensablement le régime des maladies aiguës. Les saignées froides ont été recommandées par quelques praticiens. Les purgatives promettent de bons résultats, mais une classe de révulsifs dont l'usage est de la prudence, mais qui ont été employés avec assez de succès qu'on ait voulu en faire une saignée spéciale. Il en a été de même de l'opium et en particulier de l'ipécacuanha, lequel on avait attribué une efficacité spécifique dans la péritonite

atoires, les cautères, les frictions de croton, ou d'autres creas, sont plus exclusivement que la péritonite a résisté et débilite et que les forces permettent plus d'insister sur . Ils ont été fort salutaires ils n'empêchent pas de rege des antiphlogistiques proits lorsque l'indication s'en e nouveau. C'est plus particulièrement la péritonite puerpérale conseillées les frictions mercurielles sur le ventre, avec des succès sur cette péritonite est presque pas grave que celle dont l'origine est éminente. Enfin quand il y a un abcès, la ponction est un moyen sûr et à la distension des parois abdominales et de favoriser la résolution de l'abcès.

F. R.

ONIUS (JACQUES), un des plus célèbres philologues hollandais du XVIII^e siècle, naquit à Dam, en 1651, étudia à Leyde, et fut nommé professeur d'histoire, d'éloquence et de droit à l'université de cette dernière ville où il mourut en 1715. Il est l'auteur d'ouvrages historiques et littéraires, parmi lesquels nous citons : *Animadversiones historicae* (1685), véritable trésor d'érudition ; *Origines babylonicae et aegyptiacae* (1711, 2 vol. ; Utrecht, 1736), nouvelle édition d'Élieux et celle de la *Sanctus*.

C. L.

PERWARBECK, voy. HENRI.

PEROUN, que les Vénètes appelaient *kounust*, était, chez les anciens, le dieu du tonnerre et du feu. Les Russes le connaissaient sous le nom de *Peroun*. Semblable au dieu Scandinave, la colère animait son visage couleur de feu ; sa barbe était crépue, une couronne de feu couronnait son front. A Romowe, un feu perpétuel, alimenté par des bûches du chêne sacré, brûlait, en face, devant cet arbre même. Une table attendait le prêtre chargé de veiller, s'il était assez négligent pour s'éteindre. Quand ce mal-

heur arrivait, les prêtres se traînaient sur les genoux au pied de l'arbre sacré, et quelques étincelles, produites par le choc de deux pierres, servaient à rallumer le feu, qui devenait le bûcher du coupable. Les volontés du dieu étaient toujours transmises aux prêtres par la voix du tonnerre ; lorsqu'elles étaient favorables, de joyeux festins et de riches sacrifices de chevaux, de bœufs et de quelquefois d'ennemis vaincus, témoignaient aussitôt de l'allégresse générale. Un homme était-il frappé de la foudre, c'était Perkoun qui l'appelait au rang des dieux. Dispensateur des rayons solaires et de la pluie, Perkoun était probablement aussi le dieu du soleil. C'était à lui que les hommes devaient la santé et la guérison de leurs maladies. Perkoun était représenté avec une face humaine, couverte d'un casque ; la partie postérieure de la tête était semblable à celle d'un lion ; un soc de charrue ornait sa poitrine, et 12 rayons entouraient son front.

On trouve aussi dans la mythologie slavonne le nom de *PERKOUNA TETE*, déesse mère de la foudre, et qui présidait aux orages. Lorsque Perkoun, dieu du soleil, était fatigué et couvert de poussière, *Perkouna Tete* le recevait dans son bain, et le lendemain, elle le congédiait plus brillant et plus pur. *Andros*, dieu des ondes, était probablement son époux. X.

PERLE. Ce nom, d'une étymologie incertaine, sert à désigner une petite masse globuleuse ordinairement d'un blanc argentin, mat et chatoyant, que l'on trouve dans quelques coquillages où elle se forme par l'extravasation de la substance appelée *nacre* (voy. ce mot), et qui sert à la parure des femmes. Les coquilles qui fournissent le plus communément la perle sont : l'avicule perlière, la pinne marine et la mulette margaritière. Il y a des perles de différentes formes, de *rondes*, et ce sont les plus estimées, d'autres *en poire*, et enfin des *biscornues* ou *baroques*. Elles sont aussi de plusieurs couleurs, et passent du blanc azuré au blanc jaunâtre, au jaune d'or et au noir bleuâtre ; il y en a même de roses, de bleues et de lilas. Ce qu'on nomme l'eau d'une perle, c'est sa couleur ; son *orient*, c'est sa teinte nacrée.

On a donné le nom de *semence* aux plus petites perles, et celui de *paragones* à celles de la plus grande dimension. Les *perles d'Écosse* ou *perles d'apothicaire*, se pêchent dans quelques rivières de l'Écosse, de la Russie et de la France; mais elles sont ternes et sans éclat.

C'est sur la côte occidentale de l'île de Ceylan que se trouvent les bancs d'huitres perlières, et c'est là que s'en fait la pêche la plus considérable. Elle dure ordinairement deux mois. Elle se pratique en outre dans le golfe Persique (voy.) près de l'île Bahrein. Les perles de Java, de Sumatra, etc., sont moins estimées que les *perles orientales*. Le gouvernement a le monopole de la pêche à Ceylan, et en règle les conditions par adjudication. Un coup de canon en annonce l'ouverture, et à ce signal les barques prennent la mer, montées par leurs rameurs et leurs plongeurs; ces derniers, ordinairement au nombre de dix, sont attachés par deux cordes, l'une au pied, qui leur sert à plonger avec plus de rapidité et qu'ils lâchent une fois arrivés au fond de l'eau, l'autre au bras, pour avertir les hommes de la barque quand ils veulent remonter; ils ont encore devant eux un sac ou filet dans lequel ils placent à la hâte tout ce qu'ils trouvent sous la main: ils plongent ainsi jusqu'à ce que les forces les abandonnent. A la fin de la pêche, les coquilles sont répandues sur le rivage pour les obliger à s'ouvrir d'elles-mêmes et ne pas endommager la perle en les ouvrant violemment. Le marché le plus important en Europe, pour les perles fines, est la foire de Leipzig. On peut évaluer à plusieurs millions par an le commerce qui s'en fait en France. C'est sous Henri III que les perles y devinrent à la mode.

Les *perles artificielles* sont fabriquées avec de la nacre, ou des boules de verre remplies de cire et couvertes d'*essence d'Orient*, laquelle se compose d'écaillés d'ablettes suspendues dans un épais coulis de colle de poisson. On est parvenu à imiter ainsi jusqu'au poids des perles naturelles. Le département de la Seine exporte à lui seul pour plus de 500,000 f. de perles fausses, et cette branche d'industrie, dont l'invention remonte au temps de Henri IV, est devenue l'objet

d'un commerce fort important. Les perles de Rome sont des grains d'albâtre que l'on plonge trois fois dans un mélange de coquilles crées réduits en poudre, avec du jus de poisson et de l'alcool. Les perles de Venise sont rouges, brunes et bleues; elles proviennent d'un verre blanc que les Vénitiens savent teindre à l'état de fusion, on les fait passer dans des tubes que l'on coupe en fragments et qu'on arrondit ces fragments en l'ayant dans des tamis. Ces perles sont employées dans l'Afrique et dans l'Inde.

PERM ET GRANDE - PERM
BIARMIE ET RUSSIE

PERMESSE, voy. HÉLICE
PERMUTATION, voy. C
SONS.

PERNAMBUCO (*Paraná* ou *FERNAMBOUC*, l'une des 18 provinces du Brésil; voy.), la plus fertile et la plus riche de la conquête des Hollandais dans le Brésil (voy. T. IV, p. 165), est bornée au nord, par les provinces de Sergipe et Parahiba; à l'est, par l'océan Atlantique; au midi, par le Sau-Fra; au couchant, par les déserts de la province de Goyaz. Son nom est dit-on, de *parana*, mot qui désigne des Tupinambas, les anciens habitants de la côte, signifiait *grande embouchure* portugais *buco*, bouche, embouchure. Cette province présente une superficie de 5,100 lieues carrées, et une population de 600 000 hab. Ses principales productions sont le Capibaribe, le Parahiba, le Rio-das-Arocas, le Rio de Francisco, etc. Parmi ses productions on cite la Serra das Almas, la Tal Piauí, etc. Ses productions sont en vanille, cacao, sucre, anacardes, cacahueta, tabac, cuirs, corne teinte et d'ebenisterie, bois de rose, etc. Ce dernier passait autrefois pour le plus précieux du monde.

Le port de Pernambuco, sur la côte Atlantique, véritable chef-d'œuvre de nature, est formé par le Cap de Biberibe, et enfermé par une langue de terre qui s'étend, comme une digue, tout le long de la côte, entre Tous-les-Saints et le cap Saint-

l'épave le niveau de l'Océan 2^m, quand la mer est basse, sans toute son étendue qu'un ce libre à la circulation des

Coelbo Pereira, à qui le gou- avait donné cette province compenser d'avoir chassé les le Santa-Cruz, fut frappé des a site, et bâtit sur les hauteurs

4 kilom. du port, une ville à na le nom d'Olinda et qui prit i développement considérable; ut brûlée pendant les guerres ollandais, et l'on n'y remarque uelques restes de son ancienne , tels que la cathédrale, le jar- que, etc.

e de Nassau sut, à son tour, les avantages d'un port si mer- ent situé, et fit bâtir dans son sous 8° 13' de lat. S. et 37° 25' occ., un palais et des jardins onna le nom de *Nouveau-Fri-* entôt une ville s'éleva autour aine et s'appela *Mauritiopolis*. ui cette ville, considérablement se nomme *Pernambuco* ou *nio-do-Recife*, et se divise en ies : 1° la presqu'île du *Recife* t, qui est la partie la plus an- la plus vivante; 2° l'île de *San-* siége du gouvernement, mieux le *Recife*, et qui possède de fort es, un marché, un théâtre, etc.; *ista*, qui est le quartier mo- residence de l'archevêque, et rues sont tracées au cordeau. parties qui forment pour ainsi villes distinctes, renferment en- se population estimée à près de b., et communiquent entre elles onts. Il y parait cinq journaux. Pernambuco que partient les cris de l'indépendance brési- y. T. IV, p. 166, et ANDRA- C-B-S.

INÉ, voy. JAMBE.

RAISON, voy. DISCOURS.

U. La république de l'Amé- Sud qui porte maintenant ce correspond pas à tout l'ensem- ancien empire des Incas (voy.), de la conquête de Pizarre, com-

prenait en outre le *Haut-Pérou*, ou la Bolivie actuelle, et la province de Quito, aujourd'hui république de l'Équateur, toutes deux formant l'objet d'articles particuliers. Le *Bas-Pérou*, ou Pérou proprement dit, le seul qui doive nous occuper ici, a pour bornes, au nord, la république de l'Équateur; à l'est, l'em- pire du Brésil; au sud, la confédération Bolivienne; et à l'ouest, l'océan Pacifi- que, qui en baigne le littoral dans une longueur de 500 lieues marines. On lui donne, dans ces limites, une superficie d'environ 32,000 milles carr. géogr., c'est-à-dire plus que triple de celle de la France. Tout le pays est parcouru pa- rallèlement à la côte, et à une distance moyenne de 16 milles de la mer, par la puissante cordillère des Andes (voy.) qui y est sous-divisée en plusieurs chaî- nes également parallèles. Cette cordillère forme dans sa partie supérieure, au midi, la région dite Serrania, contiguë au haut plateau péruvien ou de Bolivie, sur les confins duquel elle se déploie à une hau- teur de plus de 12,000 pieds dans le pla- teau du lac de Titicaca, berceau fameux de l'ancienne civilisation indigène. Ces hauteurs, où sont bâties plusieurs des villes les plus considérables du Pérou, sont encore susceptibles de culture et produisent même le maïs le plus estimé. Les sommets les plus élevés, couverts de neiges éternelles, sont le Pichou-Pi- chou, qui se dresse à 5,670^m au-dessus du niveau de la mer au nord d'Aré- quipa, et, près de cette ville, le volcan de Guagua Plitina. Dans le nord de la con- trée, la haute région s'abaisse et descend vers le fleuve des Amazones. C'est près de Truxillo que l'on gravit la cordillère avec le moins de peine. Au sud, le passage le moins ardu et le plus fréquenté, la route d'Aréquipa à Puño, connue sous le nom des *Altos de Huessos*, s'élève encore à 4,137^m. Le versant oriental des Andes est parfaitement arrosé. Les cours d'eau les plus remarquables sont l'Ucayale, d'a- bord appelé rivière d'Apurimac, et le Tunguragua, issu du lac Lauri. Tous les deux, grossis par des affluents consi- dérables, parmi lesquels le principal est l'Huallaga, tributaire du second, forment, en se réunissant, le Maragnon ou la rivière

des Amazones (voy. ces noms), le roi des fleuves du Nouveau-Monde. Ils entretiennent une végétation riche et vigoureuse dans la région fertile et boisée qui s'étend sur la pente orientale des Andes, et que les habitants nomment la *montaña real de los Andes*. Les immenses forêts qui en couvrent le pied deviennent de plus en plus impénétrables, à mesure qu'on avance dans la plaine, où elles alternent avec de vastes prairies ou *pampas*. Les plus connues de ces dernières sont celles del Sagramento, entre l'Ucayale et l'Hualaga. A l'occident, où la pente des Andes est beaucoup plus rapide, elle se termine, dans toute l'étendue de la côte, en une plage aride et sablonneuse, fertilisée seulement par des cours d'eau peu nombreux : c'est la région dite des vallées (*de los valles*), dont la portion la plus inculte est le désert de Sechura, dans la partie septentrionale. Nous avons déjà nommé le grand lac de Titicaca, situé sur le plateau dont il reçoit les eaux dans son vaste réservoir, d'une superficie de près de 280 milles carr. géogr. Ses bords et quelques petites îles qu'il renferme offrent des ruines curieuses qui doivent remonter à une époque de civilisation antérieure à celle des Incas. Les antiquités de Tiabuanaco, à l'extrémité méridionale du lac, sur la frontière bolivienne, sont surtout remarquables. Les tremblements de terre sont pour le Pérou un grand fléau, qui provient de la constitution volcanique de ses montagnes.

Le climat offre naturellement une grande variété, suivant la position des lieux. A l'ouest des Andes, les brouillards (*garuas*) règnent sans interruption à partir de juin ou juillet jusqu'en novembre ou décembre; ils y remplacent la pluie presque inconnue sous l'heureux ciel du Pérou, ainsi que les orages. Dans ce pays fortuné, les étés sont généralement d'une sérénité parfaite, sans présenter l'inconvénient des chaleurs excessives. Dans la Serrania au contraire, l'hiver, ou pour mieux dire la saison des pluies, est ordinairement accompagnée de grêle et de neige, et règne depuis janvier ou février jusqu'en juin. Au-delà des monts, la température en été est étouffante.

Les richesses les plus vantées du pays,

celles qui signalèrent d'abord la cupidité des conquérants, sont les nombreux filons de métaux précieux qu'il renferme, surtout l'argent, dont néanmoins les mines productives appartiennent au Pérou (voy. BOLIVIA et POTOSTI). Les montagnes contiennent en outre du cuivre, du mercure, etc. M. boldt évalue à 1,232,445,500 le produit total de toutes les mines du Pérou, depuis la conquête jusqu'en 1803. L'exploitation en est en partie abandonnée depuis la guerre. Les productions végétales les plus importantes sont le quinquina, le piment, le poivre d'Espagne, le sucre, le maïs, le riz, et diverses sines et drogues médicinales. Les productions particulières du règne animal, du reste la plus grande analogie avec la Colombie, et compte parmi ses richesses le cordouan et la soie, sont le guanaco et la vigogne, dont la renommée pour sa finesse est peu développée. Elle se borne à la fabrication de tissus de laine grossiers, et au travail des métaux par le commerce extérieur a beaucoup perdu de son importance depuis la ruine de la métropole. Il se fait exclusivement par les ports de l'océan Pacifique d'ailleurs en petit nombre. Callao est le principal. Le chiffre des exportations réunies du Pérou et de la Bolivie pour les productions de ces pays et des mines, s'est pourtant élevé, en 1857, à 6,581,996 dollars. Les importations consistent en articles de manufactures fournis par la France et surtout par l'Angleterre.

On évalue à environ 1,500,000 la population du Bas-Pérou, comprenant les tribus sauvages de la côte. Elle consiste en blancs de sang espagnol (au plus 150,000), en Indiens de la race péruvienne convertis au christianisme (800,000), en métis (près de 1,000,000), en nègres, libres pour la plupart, et en mulâtres (env. 50,000 de couleur), et le reste en Indiens païens restés indépendants sous le nom de tribus sauvages. Nous renvoyons pour

cipales d'entre ces peuplades à la mention au T. I^{er}, p. 601. Les habits des Espagnols au Pérou sont, et dans les autres pays de l'Amérique ils dominent, nonchalants, ornaux, impétueux, fortement enclins aux excès du luxe. Les Péruviens ne sont dits posséder un certain degré de civilisation, mais sont également superstitieux, ignorants, et devenus adonnés aux spiritueux. L'usage abusif de l'eau-de-vie et la petite-culture ont beaucoup contribué à diminuer leur nombre. Leur langue, douce et agréable, le quichua (*voy. LINGUISTIQUE*, T. XVI, p. 578), a même passé dans les habitudes de la bonne société à laquelle on s'en sert de préférence; mais, dans les provinces du sud, on parle un dialecte, celui des Aïmaras (*ibid.*). Les langues sont surtout répandus sur le littoral, où ils cultivent la canne à sucre. Le Pérou forme, depuis 1821, une république indépendante dirigée par un gouvernement central, qui néanmoins laisse une grande latitude aux provinces. La constitution actuelle, fondée sur les mêmes bases que celles de la Colombie, du Chili et de la Bolivie, fut adoptée le 19 avril 1828, où elle fut mise en vigueur pour 5 ans, et ne paraît pas avoir subi depuis lors de changement dans sa forme. Elle consacre le principe du représentatif, et garantit la liberté de conscience des citoyens ainsi que celle de la presse. Le suprême pouvoir appartient au congrès formé de deux chambres, à l'autorité desquelles sont ordonnées, dans les provinces, les autorités départementales, tenues de recourir à l'assemblée centrale pour la sanction qu'elles ont le droit de faire. Le pouvoir exécutif est confié à un président assisté d'un conseil d'état dont il choisit les membres. Les magistrats composent l'ordre judiciaire inamovibles. La religion catholique est la seule reconnue par l'état. *Lima* (*voy.*) siège d'un archevêque. Cette capitale, Cuzco, l'ancienne résidence des Incas, possède des universités. L'ensemble de la confédération péruvienne se compose de 8 départements dont voici les noms : 1^o Lima; 2^o Libertad (chef-

lieu, Truxillo); 3^o Junin (Huanaco); 4^o Ayacucho (Huamanga); 5^o Aréquipa; 6^o Cuzco; 7^o Puño (Callao); 8^o les Pampas.

L'anarchie à laquelle le Pérou n'a pu encore se soustraire tout-à-fait, et l'organisation toujours flottante qui en résulte, rendent impossible une évaluation même approximative du revenu public et de l'état militaire de cette contrée. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les finances y sont dans une situation fâcheuse : on évalue la dette à 20 millions de piastres.

Histoire. La période indienne de l'histoire du Pérou a été traitée au mot INCAS. La conquête de ce pays par les Espagnols, en 1526, sera racontée à l'art. PIZARRA. Une vice-royauté y fut érigée en 1541, et le dernier des Incas qui osât encore résister dans les montagnes, ayant été pris en 1572, fut décapité à Lima avec tous les princes de sa famille, par ordre du vice-roi don François de Tolède. Au joug barbare que les conquérants firent d'abord peser sur les malheureux vaincus, en les condamnant comme des bêtes de somme au rude travail des mines, succéda plus tard un régime moins cruel; néanmoins le souvenir des anciennes rigueurs et le sentiment de l'oppression furent encore assez vifs pour faire éclater, en 1780, une révolte parmi les Indiens, sur l'appel d'un de leurs chefs, prétendu rejeton de l'ancienne dynastie des Incas, dont il aspirait à rétablir l'empire. Ce ne fut pas sans effort que la population blanche parvint à étouffer ce soulèvement, qui la menaçait d'extermination. Lorsque plus tard cependant (en 1810) le cri de l'indépendance poussé à Buenos-Ayres se fit entendre au Pérou, cette vice-royauté, rattachée à la mère-patrie par la sagesse des Apodaca et des Abascal, s'en émut peu et demeura longtemps comme le boulevard de la domination espagnole dans l'Amérique du Sud. Pendant que l'insurrection l'enveloppait de deux côtés, elle ne parvenait encore à jeter dans les montagnes péruviennes que des bandes détachées de guérillas. Le rappel d'Abascal, accusé de trop de libéralisme à la cour de Madrid, en 1816, au moment où les symptômes de révolution commençaient à prendre un ca-

ractère plus alarmant, facilita beaucoup la consommation de celle-ci. Le vice-roi et les généraux qui commandèrent après lui dans le pays, partagés entre les principes constitutionnels et l'absolutisme qui se débattaient alors dans la métropole, nuisirent, par leur méintelligence, à l'intérêt commun qu'ils défendaient. Le Pérou n'aurait pu toutefois s'arracher à leur pouvoir sans le secours qu'il reçut des autres colonies transformées en états libres. Buénos-Ayres y dirigea une expédition auxiliaire de 4,500 hommes qui venaient d'aider à l'expulsion des Espagnols dans le Chili, sous le général Saint-Martin. Celui-ci fit son entrée à Lima le 12 juillet 1821, et y proclama l'indépendance de la nouvelle république, dont il se fit nommer protecteur. Le gouverneur et les généraux espagnols se retirèrent à Cuzco et dans les montagnes; mais, dès le mois de septembre de l'année suivante, leur adversaire quitta la partie avant d'avoir achevé la délivrance par lui commencée. En 1823, le libérateur de la Colombie, Bolivar (voy.), débarqua dans le Pérou, y forma une nouvelle armée, et fut élu dictateur par le congrès l'année suivante; puis il franchit audacieusement les Andes avec 11,000 hommes. A Junin, il bat lui-même les Espagnols, sur lesquels le général Sucre remporte ensuite près d'Yacucho (voy. ce nom, et T. III, p. 651) une victoire des plus décisives (9 décembre 1824). Le vice-roi Pezuelo y est blessé et fait prisonnier par les vainqueurs, qui peu de jours après s'emparèrent de Cuzco. Enfin, après 18 mois d'un siège soutenu courageusement par le général Rodil, Callao est aussi réduit par famine à capituler, et les Espagnols évacuent tout le pays au commencement de 1826.

Dès le 6 août 1825, le Haut-Pérou, que l'Espagne avait elle-même détaché, en 1778, de la contrée qui forme l'objet de cet article, et placé sous la dépendance des vice-rois de La Plata, s'était constitué en république séparée sous les auspices de Bolivar, en l'honneur duquel il adopta le nom de Bolivia. Ce général, déjà auparavant président de la Colombie, laissa en repartant pour cette contrée des troupes colombiennes dans le Haut et

dans le Bas-Pérou, et y délégua pour au général Santa-Cruz. Mesures mêmes du dictateur de lieu contre lui, dans le dernier états, au soupçon d'aspirer à un royaume complet, et y déterminant la destruction de son influence par la destruction des troupes étrangères, en s'ensuivit une guerre avec la Colombie que celle-ci termina à son avantage la paix conclue le 22 septembre où elle se contenta néanmoins du Pérou le paiement des frais de campagne et l'évacuation du port de Callao. Le général Gamarra prit la présidence à laquelle il venait d'être élu par les Péruviens, mais un an n'ayant pu le satisfaire à le supplanteur fut des ambitions rivales attirées au Pérou, en 1836, l'intervention vint de Bolivia, Santa-Cruz forma, des provinces du sud au nord et des provinces du nord avec les provinces minées alors par des partis et deux fédérations distinctes, donna naissance en même temps le parti. Cette usurpation enveloppa les provinces publiques péruviennes dans une guerre avec le Chili, par laquelle Gamarra parvint à ressaisir le pouvoir. Au commencement de l'année 1837, le général Sucre remporta un triomphe à son tour de Santa-Cruz venait également de perdre son pouvoir en Bolivie, et s'exila bientôt après dans le Pérou; de nouveaux dictateurs ont renversé les anciens dictateurs, et se sont tour à tour parvenus au seuil du pouvoir que tiennent momentanément le général Vidal, à titre provisoire. Cette situation contraire sa part des maux qui affligent la République d'Amérique espagnole, occasionne toujours vive entre le centralisme et le fédéralisme offre chez des peuples ignorants et habitués à toute des guerres civiles un prétexte à l'ambition des généraux.

PÉROUSE, voy. LA PERSE.
PERPENDICULAIRE. En géométrie, on dit d'une ligne qu'elle est perpendiculaire à une autre. Elle tombe sur elle sans incliner d'aucun côté. Si l'on décrit un cercle du point

une ligne droite avec une ligne circulaire comme centre, la circonférence partagée par ces lignes entières égales, dont chacune aura un arc de 90°; et les angles qu'elles forment sont nommés angles droits.

Les lignes menées d'un point sur une droite, la plus courte est perpendiculaire : la perpendiculaire est la mesure de la moindre distance d'un point à une ligne donnée; d'où l'on doit conclure que la plus courte distance d'un point à une ligne ou à une courbe, on ne peut tirer que par une ligne perpendiculaire à cette ligne droite est perpendiculaire à une autre droite, chacun des points est à égale distance des deux extrémités de cette droite : pour élever une perpendiculaire sur le milieu d'une ligne donnée, et conséquemment trouver ce milieu, il suffit donc de tracer deux points également distants des extrémités de cette ligne.

Une ligne est dite perpendiculaire à une autre lorsqu'elle est perpendiculaire à toutes les droites que l'on peut mener par le point où elle le rencontre. Une ligne est perpendiculaire à une autre quand une droite menée, dans un plan, perpendiculairement à une section, est aussi perpendiculaire à l'autre plan.

La théorie des courbes, la perpendiculaire à la tangente d'un des points de la périphérie se nomme perpendiculaire à la courbe, ou plus communément normale (voy. ce mot). L. L. PERRIGNAN, forteresse frontière de l'Espagne, voy. PYRÉNÉES et ROUSSILLON.

PERRAULT. Des quatre frères qui ont porté ce nom, le plus célèbre est l'architecte qui nous devons la colonnade du Louvre (voy.). Né à Paris, en 1613, Perrault exerça d'abord la médecine et se distingua dans les sciences; mais le tort de blâmer tout haut le système de Boileau; et celui-ci s'en vengea au début du IV^e chant de son poème sur le Peuple, par la métamorphose de lui en Florentin, qui,

Galien la science suspecte,
Et médecin devint bon architecte.

Perrault porta plainte à Colbert contre le satirique; celui-ci, au lieu de se disculper, fit rire le ministre par cette plaisanterie : « Il a tort de m'en vouloir; je l'ai fait précepte : *Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.* » A cette époque, Claude Perrault était l'une des gloires de Louis XIV. Traducteur de Vitruve, il s'était distingué parmi les membres de l'Académie des Sciences, établie en 1666, avait tracé, en 1670, un arc de triomphe dont la grandeur et la magnificence surpassaient tous les monuments connus du même genre; et ses dessins de la façade du Louvre faisaient le désespoir de ses rivaux. Bernini (voy.), venu d'Italie à grands frais, quitta brusquement Paris sans avoir pu répondre aux espérances qu'on avait conçues de son voyage*. Perrault, qui avait au plus haut degré le génie de l'architecture, donna, outre la colonnade, d'admirables plans pour la cour du Louvre. On lui doit aussi l'Observatoire, la chapelle du château de Sceaux, le bosquet des bains d'Apollon, l'allée d'eau et la plus grande partie des dessins des vases, soit en bronze, soit en marbre, qui décorent le parc de Versailles.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, et dont on trouve la liste dans Niceron, nous citerons son *Vitruve*, enrichi de planches fort estimées, 1673 et 1684, in-fol.; l'*Abrégé* qu'il en fit ensuite, in-12; *Ordonnances des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens*, in-fol.; *Essais de physique*, 2 vol. in-4^o et 4 vol. in-12, ouvrage qui renferme le curieux traité de la *Mécanique des animaux*; *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, in-fol. On a publié, en 1700, un ouvrage posthume de Claude Perrault; c'est un recueil d'un grand nombre de machines de son invention pour élever et transporter les fardeaux les plus pesants, et pour servir aux usages les plus utiles de la société, in-4^o.

(*) Une anecdote qui se répète dans toutes les biographies, c'est qu'à l'aspect du dessin de la colonnade par Perrault, Bernini s'écria : « Pour quoi me faire venir de si loin : voilà notre maître. » Rien de semblable ne fut dit par ce jaloux Italien, ainsi que nous l'avons remarqué T. III, p. 391, et qu'on peut s'en assurer en lisant les Mémoires si véridiques de Charles Perrault.

L'auteur était mort à Paris, le 9 octobre 1688.

CHARLES Perrault, né à Paris, le 12 janvier 1628, débuta par faire, en compagnie de son frère Claude et d'un autre frère, qui fut l'un des 70 docteurs exclus de la Sorbonne pour avoir pris le parti d'Arnauld, une traduction du VI^e livre de l'Énéide, en vers burlesques. Ils firent ensuite *Les murs de Troie*, ou *L'origine du burlesque*, dont le I^{er} livre fut seul imprimé. Fils d'un avocat au parlement, Charles fut reçu avocat, et quitta bientôt cette profession pour avoir le loisir de se livrer à la littérature, dans les fonctions d'employé chez son frère Pierre, receveur général des finances. Quelques vers médiocres, quelques ingénieuses bagatelles en prose, lui firent de la réputation. Colbert le nomma, en 1664, premier commis de la surintendance des bâtiments du roi, et plus tard contrôleur général. Perrault, qui avait la confiance du premier ministre, usa de son crédit en faveur des artistes et des gens de lettres, et contribua puissamment à la fondation de l'Académie des Inscriptions et à celle de Peinture, de sculpture et d'architecture. Reçu membre de l'Académie-Française en 1671, il y introduisit l'usage de séances publiques, les scrutins secrets pour l'élection des membres et les jetons pour droits de présence. Dégouté de sa place de contrôleur général, il se retira pour se consacrer aux lettres et à l'éducation de ses enfants.

Ce fut en 1687 qu'il lut à l'Académie-Française son poème du *Siècle de Louis XIV*, où il donne aux modernes la préférence sur les anciens. Boileau se leva indigné, et dit que c'était une honte qu'on blâmât ainsi les grands hommes de l'antiquité. Racine félicita l'auteur sur la manière dont il avait soutenu son *paradoxe*. Perrault, blessé de ce mot, et pour ne laisser aucun doute sur sa pensée intime, publia, de 1688 à 1696, 4 vol. in-12, intitulés : *Parallèle des anciens et des modernes*. Ce livre très médiocre, où les idées saines sont noyées dans des attaques irréflechies, écrites avec diffusion dans la forme difficile de dialogues entre un président qui défend les anciens, un abbé qui tient pour les mo-

dernes, et un chevalier qui abonde le sens de l'abbé, tout en débitant quolibets; ce livre, disons-nous, lu, et n'en fit pas moins un grand dale. Les génies de cette belle prirent fait et cause pour leurs Boileau surtout se distingua dans celle, qui s'amortit pour renaitre suivant (*voy. ANCIENS*). Le satirique réconcilia avec Perrault en 1694 dernier, trois ans après, publia, nom de Perrault d'Armancoeur, encore enfant, les *Contes de mademoiselle*, dédiés à *Mademoiselle*. Il que cet ouvrage immortel, dont cès fut immense, est un recueil de populaires que les nourrices se le d'âge en âge, et que Perrault bon esprit de recueillir et d'écrire une naïve simplicité : on n'en compter les éditions. *Voy. COSTE* p. 689.

Les autres publications de Perrault sont : *Courses de têtes euges, faites par le roi et les princes seigneurs de sa cour* en 1662, *Recueil de divers ouvrages en vers*, in-4° et in-12; *Cabinet des beaux-arts*, ou recueil d'estampes présentant les beaux-arts avec les tributs, suivies d'explications en prose (in-fol.); *Fables de Faërne*, en vers; *Saint-Paulin*, poème des hommes illustres du XVII^e s vol. in-fol. Patte a publié, en 1700 œuvre posthume de Perrault : des *Memoires* sur sa vie en 4 destinés à ses enfants. Ils ont été primés en tête des *Œuvres choisies* de l'auteur, éditées par Collin de Paris, 1828, in-8°. Charles I mourut le 16 mai 1703.

PIERRE et NICOLAS Perrault des précédents, ont laissé : le premier vol. in-4°, intitulé : *Œuvres de que et de mécanique*, Leyde, 1 second, la *Morale des jésuites* in-4°, et quelques autres ouvrages recherchés. J.

PERROQUET (*psittacus*). Les oiseaux, que l'on recherche non-seulement pour la beauté de leur plumage, mais tout pour la singulière facilité avec laquelle ils imitent la voix humaine e

quelques animaux domestiques, ment à l'ordre des grimpeurs milieu duquel on les distingue er aspect par leur bec fort, cro- rni à sa base d'une *cire* ou mem- ns laquelle sont percées les na- urs pattes robustes sont armées forts et crochus qui leur per- de grimper et de s'accrocher fa- de branche en branche, en s'ai- leur bec. Mais comme leurs ai- généralement courtes et leur ez gros, ils ont de la peine à leur essor, quoique pouvant vo- : haut. Leur plumage offre des brillantes et variées, où domi- ert, marié au rouge, au bleu, au s habitent les forêts en troupes moins nombreuses, et s'y nour- le fruits, se montrant surtout très les fruits à noyaux, dont ils cas- oque pour en retirer l'amande. esticité, ils sont à peu près om- et paraissent aimer surtout les es sucrées. Ces bipèdes portent, geant, leurs aliments à leur bou- aide d'une de leurs pattes, tandis ment perchés sur l'autre. Dans les ads, ils éprouvent un grand plaisir onger dans l'eau. Ce sont des es- onogames, nichant dans des trous s, où elles pondent trois ou quatre née 3 ou 4 œufs, d'où sortent des tièrement nus, avec une grosse ne se couvrent complètement de qu'au bout de deux ou trois mois, eat avec leurs parents jusqu'à la re mue. On sait avec quelle faci- perroquets s'approprient et ap- at à répéter toutes sortes de sons : t, pleurent, sanglottent, comme ats; miaulent, aboient, sifflent des ette facilité paraît dépendre de la re assez compliquée de leur la- sferieur et de la conformation de gne épaisse et charnue. Cepen- ear voix naturelle est dure, criar- ès désagréable. Ces animaux s'at- i aux personnes qui en ont soin, ment en aversion celles dont ils re- de mauvais traitements. On par- leur faire exécuter différents exer- i commandement. Les perroquets vieux; il n'est pas rare de leur

voir atteindre 40 ans : les *perruches* n'en atteignent que moitié. Les uns et les autres sont sujets à contracter, à l'état de captivité, une foule de maladies graves. La mue les fait quelquefois périr. On sait que le persil et les amandes amères sont pour eux un violent poison.

Ces grimpeurs forment une tribu nombreuse, que l'on divise en aras, perruches, cacatoès, et perroquets proprement dits.

Les *aras*, grandes espèces d'Amérique, parées d'un plumage très brillant, ont été décrites dans un article spécial (*voy. ARA*).

Les *cacatoès* se distinguent à la huppe, formée de longues plumes érectiles, dont leur tête est ornée. Leur plumage est généralement blanc. Ils habitent quelques parties de l'Océanie et de l'Inde, vivent surtout de racines, et fréquentent les terrains marécageux. Ce sont des espèces d'un caractère très docile.

Les *perruches* sont des perroquets à longue queue, comme les aras, mais qui s'en distinguent à leurs joues emplumées, tandis qu'elles sont nues chez ces derniers. Les unes ont la queue étagée; les autres l'ont en flèche : telle est, entre autres, la *perruche d'Alexandre*, apportée pour la première fois par ce conquérant en Europe, où l'on ne connaissait pas encore les perroquets. Son plumage est d'un beau vert, avec un collier rouge sur la nuque et une tache noire sous la gorge.

Les *perroquets proprement dits* ont, comme les cacatoès, la queue courte et égale; mais ils sont dépourvus de huppe. Le *perroquet gris*, ou *jaco*, l'un des plus recherchés à cause de la facilité avec laquelle il apprend à parler, est originaire de la côte occidentale d'Afrique; mais il nous arrive d'Amérique, où il est transporté par les négriers. Son plumage est cendré, avec la queue rouge.

On appelle *loris* des espèces dont le fond du plumage est rouge et la queue un peu en coin. Enfin, d'autres doivent le nom de *perroquets à trompe* à la conformation de leur langue, fendue à son extrémité, et susceptible d'être fort prolongée hors de la bouche. Les unes et les autres habitent les Indes-Orientales. C. S.-T.

PERRUQUE, PERRUQUIN. L'invention des perruques remonte, selon toute apparence, à la plus haute antiquité. D'après Xénophon, le Mède Astyage en aurait porté une. Les auteurs latins parlent des faux cheveux qu'employaient les Romains; et Juvénal cite expressément l'impératrice Messaline, qui se couvrait le chef d'une perruque blonde pour aller se prostituer à la populace. Les statues de l'empereur Othon prouvent qu'il portait de faux cheveux. Commode, au dire de Lampridius, teignait les siens et les poudrait avec une poudre d'or. L'usage des perruques traversa les premiers temps du christianisme, malgré les remontrances des Pères de l'Église; et dans la suite, les religieux eux-mêmes obtinrent des papes l'autorisation de couvrir leurs têtes chauves.

Si l'histoire des perruques n'est pas enveloppée de complètes ténèbres, celle des perruquiers n'a pas le même bonheur. Le fait seul de leur industrie atteste leur ancienneté; mais il ne nous est parvenu aucun détail sur leur profession avant les temps modernes, où l'on retrouve, à la date du 5 mars et du 11 avril 1634, un arrêté du conseil, en vertu duquel les maîtres de cette corporation, associés à leurs confrères, les barbiers (*voy.*), baigneurs, étuvistes, sont fixés à Paris au nombre de 48. Sous Louis XIV, l'exemple du souverain mit les perruques en grand honneur; et le 14 avril 1674, le nombre des maîtres fut porté à 200. Des statuts particuliers leur attribuèrent la vente exclusive des cheveux, et leur ordonnèrent de prendre pour enseigne des bassins blancs pour qu'on pût les distinguer des chirurgiens, qui avaient des bassins jaunes. Depuis cette époque, le nombre des perruquiers s'est considérablement accru; mais le nom, comme on sait, est tombé en disgrâce; et nos coiffeurs modernes, à élégantes boutiques, tout parfumées d'essences et de senteurs, industriels qui reconnaissent pour patrie la France, aussi bien que les perruquiers de l'école du siècle de Louis XIV, prendraient pour une injure ce dernier nom, réservé maintenant aux hommes vulgaires de cette profession, qui a formé de véritables artistes.

Les perruques à filet, qu'il est de reconnaître, ont fait place à des perruques à cheveux implantés; et ce mélange de ces deux méthodes a donné des produits qui rendent les cheveux très difficiles à distinguer de la tête des gens affligés de calvitie. Une partie des cheveux qu'on emploie dans ce commerce viennent de la Suisse, de la Bretagne, de l'Auvergne et de la Normandie, où de jeunes paysannes vendent à prix d'argent ou par échange des colporteurs, dont le commerce est à les revendre aux perruquiers des villes. D.

PERSANES (LANGUES ET LITTÉRATURE). C'est surtout du persan que nous avons à nous occuper; car il est impossible de ne pas dire de tout le groupe de langues auxquelles se rattache, ainsi que nous l'avons dit pour un autre groupe de la même famille, l'art. **INDIENS (langues)**.

I. Langues. Les langues tant que nous que modernes de la Perse, à notre connaissance, appartiennent à la grande souche indo-européenne. Cette communauté d'origine explique les affinités qui existent entre elle et les langues anciennes ou modernes de l'Europe, et qui se font remarquer particulièrement dans l'analogie de leurs constructions, mais encore dans celle de leur vocabulaire en général.

Trois langues distinctes paraissent successivement dominer en Perse :

1. Le *zend*, la plus ancienne des trois langues, dans laquelle nous trouvons transmis les livres sacrés de Zoroastre (*voy.*), doit avoir régné originairement au nord de l'Inde, selon quelques opinions, dans l'Iran septentrional, et probablement en Iran même, comme l'établit aussi le savant Burnouf. Cette langue a son alphabet écrit de droite à gauche, se rapproche beaucoup du sanscrit, et offre, depuis les temps, avec le gothique et les langues germaniques postérieures, des particularités de ressemblance qu'on ne saurait méconnaître. M. Eug. Burnouf, dont nous avons dit le nom, a traité de ce sujet, dans le Journal asiatique

(*) Ce mot sera expliqué dans l'article **PERSE**.

, les *Études sur la langue et les zendes*, range les racines zennant leurs différentes analogies, en classes principales, savoir : 1^o racines retrouvées seulement dans les anciennes formes du sanscrit, dans *as*, rarement en grec et en latin ; plus souvent dans les langues quees ; 2^o racines qui, dans sa classique, ont déjà disparu du sanscrit, mais qui, sans aucun doute, primitivement usitées dans cette langue, puisqu'elles figurent sur les tablettes des vieilles racines indiennes : elles sont lement rares dans le grec et dans le sanscrit ; 3^o racines d'un fréquent emploi dans le manuscrit classique, ainsi que dans le zend, le slavon, le grec et le latin : cette classe la plus riche qui constitue le zend, se trouve lement dans toutes ces langues ; 4^o enfin, racines qui ne se découvrent dans aucune des langues indiquées, bien qu'elles se soient usitées dans le persan moderne, sous une forme un peu modifiée, d'où il faut conclure que cette classe doit être considérée comme l'élément individuel et caractéristique du zend. Les ouvrages qu'on peut consulter avec le plus de fruit sur cette langue sont : la *Grammaire comparée de la langue persane*, en allemand (Berlin, 1833), par M. de Schlegel, dans laquelle le zend a été pris pour terme de comparaison, et le *Commentaire sur la langue persane*, de M. E. Burnouf (Paris, 1844, in-4^o).

Le *pehlvi*, ou l'ancienne langue de l'Inde occidentale dans laquelle M. Ét. Quatremère a cru reconnaître la langue nationale des Parthes (*voy.*), et qui, suivant Joseph Müller, de Munich, est une langue sémitique qui a subi à un haut degré l'influence du zend. La plupart des livres sacrés de Zoroastre y ont été traduits par la traduction ; mais les *pehlvi* sont cependant aussi quelques écrits en *pehlvi*. L'alphabet de cette langue est très différent de celui du zend, avec lequel il a généralement une grande affinité. Les mots sémitiques, surtout ceux qu'on y rencontre en foule s'y trouvent de telle manière que souvent le mot *pehlvi* est formé d'une racine chaldéenne, augmentée simplement d'une terminaison propre aux verbes dans

l'idiome de la Perse : c'est ainsi que, par exemple, les racines chaldéennes *afa*, cuire, *chaka*, boire, et *pasak*, trancher, couper, deviennent en *pehlvi* les verbes *affunatan*, *chakunatan* et *paskanatan*. On peut recourir, pour l'étude de ces étymologies, à l'ouvrage de M. Bohlen intitulé : *Symbolæ ad interpretationem sacri codicis ex lingua persica*, Leipz., 1822. Il est curieux de constater qu'en Angleterre on était allé jusqu'à contester que cette langue et le zend aient jamais été des idiomes vivants, et à les représenter comme des inventions des prêtres. *Voy.*, sur l'une et sur l'autre, Ch. Ritter, *Géographie de l'Aste*, t. VI, 1^{re} partie, p. 71-84.

3. Le *persi* ou persan moderne est, sans aucun doute, la langue nationale du sud-ouest de l'Iran ou de la province de Fars (*voy.* FARSISTAN); son développement paraît avoir été principalement favorisé par la dynastie nationale des Sassanides, ce qui l'a fait appeler aussi *deri* ou langue de la cour. Il a de l'affinité avec le zend et le *pehlvi*, mais il porte un cachet plus moderne et a rejeté la plupart des terminaisons allongées de ces anciens idiomes. A mesure qu'elle s'est perfectionnée, la langue persane, dont les principaux caractères ont déjà été indiqués au mot LINGUISTIQUE, T. XVI, p. 570, a gagné beaucoup de grâce et de délicatesse. Elle s'offre dans sa plus grande pureté dans le célèbre poème du *Chah namé* de Firdoucy, c'est-à-dire vers l'an 1000 après J.-C. Par suite de la propagation de l'islamisme et de la domination des Arabes en Perse, l'idiome de cette contrée a admis beaucoup de mots de l'arabe, dont il a toutefois assujéti les terminaisons aux formes de sa propre grammaire ; il a même emprunté pour l'écriture l'alphabet de cette langue. Depuis l'époque des dernières conquêtes mongoles, le persan s'est aussi beaucoup répandu dans les provinces septentrionales de l'Indostan, où il est resté l'idiome usuel de tous les mahométans de qualité. Les principaux rudiments et dictionnaires de la langue persane sont les suivants : W. Jones, *Grammar of the Persian language* (Lond., 1771, in-4^o; nouv. éd. de Samuel Lee, 1828, in-8^o); Lamadan,

Grammar (même titre, Calcutta, 1810, 2 vol. in-fol.); Wilken, *Institutiones ad fundamenta linguæ persicæ* (Leipz., 1805); J.-A. Vullers, *Institutiones linguæ persicæ cum sanscrit et zendicâ linguâ comparatæ* (Giessen, 1840); Me-ninski, *Lexicon turcico-arabico-persicum* (Vienne, 1756, in-fol.; nouv. éd. de Jenisch et Klezl, Vienne, 1780-1802, 4 vol. in-fol.); Richardson, *Dictionary persian, arabic and english*, augmenté par Johnson (Londres, 1829, in-fol.). Nous ajoutons l'ouvrage de O. Franck, *De Persidis linguâ et genio*, Nuremb., 1809.

L'afghan ou *pouschtou* et le *hourde*, en usage chez les peuples que ces noms désignent, doivent aussi être comptés parmi les langues de l'Iran, comme espèces du genre que nous venons de traiter.

II. *Littérature*. La langue et la littérature de l'Iran n'ont proprement commencé à faire l'objet d'une étude spéciale en Europe qu'à partir du xvii^e siècle. Des érudits hollandais, britanniques et allemands portèrent d'abord leur attention sur cette mine si riche en trésors de l'imagination et en renseignements pour l'histoire de l'Orient, que Hyde (*Historia religionis veterum Persarum eorumque Magorum*, Oxford, 1700, in-4^o) a d'abord exploitée avec un véritable succès*, mais où il reste encore bien des parties inexplorées. Ce n'est même que beaucoup plus tard et seulement après la découverte des anciens livres religieux de la Perse par Anquetil Duperron (*voy.*), publiés par ce savant, en 1771, sous le titre de *Zend-Avesta*, que les investigations des orientalistes purent s'étendre aussi sur le domaine des langues mortes de cette contrée, et dévoiler une partie des mystères de ses traditions primitives et de ses antiques doctrines. De nos jours, personne ne s'est avancé plus loin dans cette carrière nouvelle que M. Eug. Burnouf et Rask (*voy.* ces noms), à côté desquels il faut placer aussi MM. Lassen, Vullers et Olshausen.

D'après le nombre des langues dont il a déjà été question, les monuments écrits

(*) Voir en outre Burton, *Historia veteris linguæ persicæ*, Lond., 1657; et Brisson, *De regio Persiarum principatu*, Straub., 1710.

que nous avons maintenant à ranger en 3 classes entièrement par le caractère autant qu'en forme des œuvres qui y sont con-

1. La classe la plus ancienne, zend, uniquement composée de religieux, collectivement réunis plupart sous le nom de *Zend* - comprend ce qui nous reste des créés de Zoroastre (*voy.*), dont avoir existé 21 livres (*nachas*); lesquels 3 seulement nous sont Ce sont, 1^o le *Vendidad*, dont Burnouf a, le premier, publié zend (lithogr., Paris, 1830-43, imprimé aussi depuis par les I Bombay. C'est un répertoire d'ions sur l'état primitif et la plus colonisation de l'Iran, de règle vail et de conduite à l'usage e agriculteur, de préceptes d'équ charité, enfin de dogmes théolog latifs à la lutte entre le bon et le principe, et à la sainteté de la k roastre; 2^o l'*Izeshné* ou *Yaçna* liturgie, contenant des hymnes à ge des hautes puissances du cie hommages à la bienfaisante na l'action de ses principaux agent cieuses indications historiques e piques sont renfermées dans c dont le texte fait partie du *Vé Sade* publié par M. Burnouf avons signalé plus haut l'ingeni mentaire que le même érudit en en profitant d'une traduction sa ce livre existant à la Bibliothèq de Paris; 3^o le *Fisped*, dont promis la traduction, se compo sations aux esprits célestes et a qui président au mouvement t ture. Ces 3 livres ou *nachas* r reçu des prêtres parés le nom didad - *Sade*; 4^o ceux dits *Neaesch*, ou autrement *Yesc* sont un assemblage de fragm sistant soit en hymnes de lou en invocations des puissances écrites en partie seulement en a partie en pehlvi; 5^o le *Sirma* espèce d'almanach liturgique, r les invocations aux 30 genies t dent aux 30 jours du mois. Fi nous rattacherons encore à cet

possède de vocabulaires sur le liqué par le pehvi.

classe des livres écrits en pehvi rite également tout entière à la de Zoroastre. Elle comprend, rusions en pehvi des différents ents zends énumérés ci-dessus; andchesch, espèce de manuel que de la religion de Zoroastre, ant des dissertations sur l'origine t, sur la lutte du bon et du mau- cipe, sur l'ordre de l'univers, sur ares terrestres, sur l'état primi- ère humain, etc., et présentant e la généalogie de Zoroastre et s anciennes dynasties de l'Iran; raf-nâmé, ou l'histoire du prêtre ppele sous le règne d'Ardechir- a, fondateur de la dynastie des Sas- à relever le culte de Zoroastre; toire de Parian, dialogue sur des s de théologie; 5° un Ravatt ou de décisions théologiques concer- s objets du rite; 6° la Chékend- ni, c'est-à-dire la destruction te, dissertation sur l'origine du ur les devoirs moraux. Nous clo- core cette liste en mentionnant abulaires du pehvi, où cette lan- pît son explication par le persan te.

manuscrits des livres zends et peh- it aujourd'hui distribués dans les èques de Paris, de Copenhague, rd et dans celle de William Ou- Londres. Ils constituent un fonds portant utilisé déjà dans une foule aux et de recherches, et digne ur longtemps encore la sagacité des t.

La littérature parsi ou persane pro- dit dite ne date que de l'époque propagation de l'islamisme dans t ne compte que des mahométans les écrivains qui la cultivèrent. En geant d'une foule de mots arabes, m conserva toutefois l'originalité rmes grammaticales. Les plus an- productions que nous connais- n persan appartiennent soit au e de la poésie, soit à celui de l'his- tette langue prit un essor brillant et 11° siècles, sous la protection nces Samanides, Gaznérides et yrbap. d. G. d. M. Tome XIX.

Dilémites. Déjà, à cette époque, florissait l'illustre Firdoucy (voy.), l'auteur du poème *Chah-nâmé*, vaste panthéon où sont inscrits les hauts faits de tous les héros de la Perse. Sous le rapport de la forme poétique et du style, le persan avait beaucoup emprunté à la littérature arabe. Parmi les dominateurs seldjoukides, le sulthan Mal:k-Chah et son savant visir Nizam-el-Mulk (1087-1107) se distin- guèrent surtout par la protection qu'ils accordèrent aux sciences et à la poésie persane. En recueillant une partie de la puissance de leurs anciens maîtres, les Ata- beks de l'Adzerbaïdjan voulurent aussi, dès le milieu du XII^e siècle, leur succéder dans le noble patronage des lettres, qu'ils continuèrent d'exercer jusqu'au boule- versement du pays par le Mongol Tching- ghiz-Khan. Dès qu'il se fut relevé de ses ruines, l'Iran vit aussi refleurir sa litté- rature. Saadi (voy.), l'illustre poète, fut l'honneur des lettres persanes jusque vers 1280. Parmi les successeurs de Tching- ghiz-Khan, Behadour-Khan leur témoigna la plus grande estime et trouva un Mé- cène pour la distribution de ses faveurs dans la personne de son visir Raschi- Eddin ou Eldin, lui-même célèbre comme historien.

Hafiz (voy.), autre grand poète qui fleurit à la cour des Mossafférides, à Chi- raz, vers la fin du XIV^e siècle, vit encor e, dans sa vieillesse, la conquête de la Perse par Timour. Les fils et descendants de ce farouche guerrier surent concilier avec les mêmes instincts belliqueux un vif amour des lettres, et prodiguèrent les encouragements à ceux qui les culti- vaient. Sous l'un des derniers princes de leur dynastie en Perse, vers la fin du XV^e siècle, on distingue l'historien des poètes persans Devlet-Chah. Par les Babourides, autre branche issue de la race de Timour (voy. BABOUR), la langue et la littérature persanes pénétrèrent aussi dans l'Indostan septentrional où elles se montrèrent avec éclat à la cour splendide des grands-mogols, pendant que la poésie et l'historio- graphie continuaient de fleurir dans la patrie originaire, sous la nouvelle dynas- tie des Sofys. Quoique bien déchues, elles n'y sont pas encore tout-à-fait éteintes. L'ouvrage le plus récent composé en

langue persane et imprimé à Tébriç, en 1820, porte le titre de *Kitaby meassiri sultaniyé* ou Livre des faits et gestes du sulthan, transformé dans la traduction anglaise qui en a paru à Londres, en 1833, sous celui de *The dynasty of the Kajars* (voy. p. 447).

Après ce court aperçu général, passons rapidement en revue les productions les plus marquantes dans les différentes branches de la littérature persane. La poésie est riche en petites pièces lyriques, telles qu'odes et épigrammes, en majeure partie réunies en recueils, intitulés *Divans* (voy.); elle l'est aussi en poèmes historiques, romantiques et allégoriques, en contes fantastiques et en narrations, dont le fond, en prose, est orné de vers. Parmi les anciens poètes lyriques de l'Iran, depuis l'époque des Samanides, il faut citer, comme les plus renommés : Roudeggi (vers 950), auquel est aussi attribuée la traduction en persan des fables de Bidpai (voy. PILPAÏ); Ançary, célèbre par ses odes, et que le sulthan gaznévide Mahmoud honora du titre de roi des poètes de sa cour; son contemporain Firdoucy, dont l'épopée, intitulée *Chah-nâmé*, a immortalisé le nom*; le pétulant satirique Omar Chidjam, vers 1080; Anvari, savant panégyriste et poète lyrique, vers 1150; Nizami (vers 1190), auteur d'une *Khamse*, ou recueil de 5 poèmes romantiques de plus grande étendue**; Chakani (vers 1200), à qui l'on doit des odes renommées; Ferid-Eddin-Attar (vers 1270); auteur de poésies religieuses et mystiques, mais plus connu parmi nous par son *Pend-nâmé*, ou Livre du bon conseil, publié avec la traduction française, par Sylvestre de Sacy (Paris, 1819); Djéjal-Eddin-Roumi, qui obtenait, à la même époque, les faveurs de la cour des

sulthans seldjoukides, à Iconiù dont il reste des productions sea à celles du précédent, son corrain, pour lesquelles il est repérieur à tous ses rivaux. Il a développé, dans son grand poè *Mesnevi*, à travers une foule d'al et de paraboles, la doctrine m que tout finit par s'absorber et spiritualiser dans l'essence divin renvoyons à des articles spéciaux vie et les œuvres du pur et gracie di, qui appartient à la même épo Hafiz, qui lui est postérieur d'us et dont les odes sont le princip de gloire; du fécond et brillant qui se montra également habil vain en prose, et fleurit jusqu' C'est probablement dans l'Indos se distinguèrent aussi, au xviii^e plusieurs poètes lyriques, à la grand-mogol Akbar (voy.), que l posée la grande épopée persan *sou-nâmé*, qui égale le *Chah-nâmé* étendue, et retrace les exploits cien héros perse Barsou. Plusie vains de la Perse se sont plu a ce l'histoire des poètes de cette t Nous avons déjà nommé le plus quable, Devlet-Chah, dont le liv prend tous les poètes qui ont vecu au ix^e siècle de l'hégire; Sam dans son *Tuchfei Sam* (Cadeau d passe en revue tous ceux du x^e; et Ali-Beg, dans l'ouvrage intitulé: *Kedé*, ou Temple du feu, continue l'histoire jusqu'aux temps les plus nes. M. de Hammer, dans son *H des belles-lettres en Perse* V 1818, in-4^o), a réuni leurs don

Nous nous bornons à un choi restreint pour les nombreuses coll de nouvelles, de contes merveillogues, etc. Les plus remarquables sont : le *Nigaristan*, ou Galerie de ges, recueil de contes moraux et riques de Moïn-Eddin-el-Djowal vécut vers 1360; le *Chehstani C* ou Dortoir de l'imagination, de l' Ibad; les *Anvari Soheili*, excellente traduction des fables de Bidpai, ou toutes les grâces de l'idiome per *Behari danusch*, ou Printemps d gence, par Isadjet-Allah, compo

(*) Aux éditions du texte ou traductions mentionnées à l'art. FIRDOUCY, il faut ajouter celle de M. J. Mohl, t. I et II, 1838 et suiv., sortie des presses de l'Impr. royale de Paris.

(**) Notre collaborateur, M. Char moy, de concert avec son élève Louis Spitznagel, a publié le texte et la trad. française d'un extrait de l'*Isken-er-nâmé* de Nizami, sous le titre d'*Expédition d'Alexandre-le-Grand contre les Russes*, t. 1^{er}, S.-Petersb., 1828, in-8^o. Il y a joint les biographies de Nizami et de onze autres poètes persans.

, et traduit en anglais, par le titre : *Garden of Knowledge*, 1799); le *Tuti-némé*, ou perroquets, publié en persan et par Hadeley, et en allemand, et Rosegarten (Stuttg., 1822); *Tuti-némé*, ou Histoire du prince trad. par Ouseley.

La science des monuments historiques et la littérature persane, est telle que nous pouvons nous contenter également de quelques-uns des plus importants savants anglais, dans l'Inde ou l'Asie, où la Société dite *Oriental Research Society* a été particulièrement créée pour cet objet, continuent à nous fournir beaucoup dans l'original et dans la traduction; et chez nous, comme nous le voyons, les Orientalistes du plus haut mérite sont voués à des travaux de ce genre. Parmi les historiens persans, nous en avons vu beaucoup qui ont retracé l'histoire générale des états mahométans, et qui ont traité en particulier des dynasties de race arabe, persane ou mongole, lesquelles exerçaient successivement leurs trônes dans l'Indostan. Les plus précieuses de leurs œuvres, relativement au moins à la science, sont les suivantes : le *Tarichi* ou la rédaction persane de la chronique arabe d'Abou-Djafar-ed-Tabari, exécutée par El-Visir d'un prince samanide, vers l'an 1100, trad. fr. par M. Dubeux, commentée par M. de Sacy, en 1836; la chronique de *Raschid*, ou des grands conquérants, par Alaeddin-Djouvaini, visir de l'empereur, vers 1220, qui renferme sur les Assassins des renseignements tirés de leurs archives; le *Djami*, ou Collecteur des chroniques, des Mongols, par le visir déjà nommé, Raschid-Eddin, texte, trad. fr. de M. Ét. Quatremère, dans la collection orientale, in-fol., qui nous a valu le grand honneur aux presses de la Bibliothèque royale, t. I^{er}, Paris, 1837. Nous en avons vu aussi sur une foule d'autres annales, et sur des recueils anecdotiques, comparés au *Tarichi* du XIV^e siècle, il nous suffira de citer : la chronique de Vassaf, de l'Inde, qui contient l'histoire des descendants de Tchinghiz-Khan, écrite avec

beaucoup d'art; l'histoire de Timour, par Cheraf-Eddin-Yesdi, d'environ 1460 (trad. franç. de Petit de la Croix, Paris, 1724); le *Rousat al safâ*, etc., ou Jardin de pureté, de Mirkhond (voy.), de la même époque, grande histoire universelle, dont plusieurs parties, telles que le chapitre de l'histoire des Samanides (Gœtt., 1810), celui de l'histoire des Gaznévides (Berlin, 1833), celui des Seldjoukides (*ibid.*, 1836), ont été récemment traduits en allemand, par Wilken; deux recueils moins importants de biographies et d'histoires choisies, de Khondemir, fils de Mirkhond; le *Tusoukati Timouri*, ou Institutions de Timour (trad. anglaise de Davy, Oxford, 1783); les *Wakiat Babouri*, ou Faits et gestes du grand-mogol Babour, consignés par lui-même; le *Tabakati Akbari*, ou Histoire du grand-mogol Akbar et de l'Indostan, par Nizam-Eddin, de 1633; et l'*Ayin Akbari*, ou Miroir d'Akbar (voy. sous ce dernier nom), espèce de statistique de l'empire du Mogol, dans l'Inde, sous ce grand monarque; l'histoire de l'Inde, par Ferischti (1640); le *Tarichi chah Ismail*, Histoire du chah Ismail de Perse; la chronique *Alem ara*, ou l'Ornement du monde (1625), histoire du chah de Perse Abbas-le-Grand; l'histoire de Nadir-Chah, par Mahadi-Khan, trad. en angl. par W. Jones, et beaucoup d'autres non moins dignes d'attention, mais dont le manque d'espace nous interdit l'énumération.

Par la même raison, nous devons nous borner à mentionner en bloc divers écrits, en partie fort anciens, qui se rattachent à l'éthique, à l'histoire religieuse, à la géographie générale ou locale, à l'art de guérir, à la rhétorique, à la grammaire et à la lexicologie persanes, et même à l'encyclopédie ou à toutes les branches du savoir réunies. Nous ne saurions pourtant nous dispenser de citer les grands vocabulaires du persan moderne, intitulés : *Ferhenghi Djhanghiri* et *Ferhenghi Chouri*, impr. à Constantinople, in-fol., en 1742; et celui dit *Borhani Kati*, publié par Roebuck (Calcutta, 1818); enfin, le *Heft Kolsum*, ou les Sept mers, ainsi nommé d'après le nombre de ses volumes que feu le sultan d'Onde a fait

imprimer à Luknow, en 1822, in-fol.

Il existe aussi en persan beaucoup de traductions d'autres langues orientales. De cette espèce sont les versions des deux grands poèmes héroïques de l'Inde : *Ramayana* et *Mahabharata*, le livre *Oup-nékat*, qui n'est qu'un extrait persan des appendices philosophiques des *Védas* hindous (publié en latin par Anquetil Duperron, Paris, 1804), le livre *Minokhered*, qui traite de la religion de Zoroastre, et paraît avoir été traduit d'un original pehlvi, etc. Les plus riches répertoires d'ouvrages persans modernes sont : le *Catalogue of the oriental library of the late Tippoo sultan of Mysore*, de Stewart (Cambr., 1804), et le *Catalogue of several hundred manuscript works*, d'Ouseley (Lond., 1831). C. L. et S.

PERSE. Ce nom, dérivé de celui de la province de Fars ou Farsistan (*voy.*), patrie de Cyrus, est de la plus haute antiquité, et s'applique à la partie la plus importante de l'Iran (*voy.*), c'est-à-dire de la vaste région comprise entre l'empire Othoman, à l'ouest ; le golfe Persique et l'océan Indien, au sud ; l'Indus et la chaîne de l'Hindou-Khou, à l'est ; et la Grande-Boukharie, le Khovaresm, la mer Caspienne, l'Ararat et les provinces russes transcaucasiennes (*voy.* tous ces noms), au nord. Cette région immense, dont on évalue la superficie totale de 70 à 80,000 milles carr. géogr., occupe tout le revers occidental du plateau de l'Asie intérieure, et s'élève à une hauteur moyenne de 3 à 4,000^m au-dessus du niveau de la mer. Mais l'Iran n'est pas placé sous un sceptre unique : il est aujourd'hui séparé politiquement en deux parties bien distinctes : l'une, la partie occidentale ou le royaume de Perse proprement dit, forme plus spécialement l'objet de cette notice ; l'autre, la Perse orientale se compose des deux contrées de l'Afghanistan et du Béloutchistan, dont la première, beaucoup plus considérable que la seconde, s'est elle-même fractionnée, par suite du démembrement de l'empire des Afghans, en 1823, en 4 éléments principaux, qui sont : le Kaboul, le Kandahar, le Peschawer, aujourd'hui soumis aux Sikhs (*voy.*), et le Khorasân oriental ou royaume d'Hérat. Tous ces

pays ont des art. spéciaux dans vrage. *Voy.* surtout **KABOUL**.

Quelque vaste que soit la région nous venons de fixer les limites, représente pas encore dans tout semble le colossal empire des fondé par Cyrus et agrandi par cesseurs. Pour donner une idée de cette domination était alors, b nous à la rapide énumération d vinces qui la composaient, en in approximativement le rapport ont avec les divisions modernes. tant du golfe Peraique et long côte vers le sud-est, on trouvait la Susiane (Khousistan), ainsi de Suse, la résidence d'hiver perses ; puis la Perse propre (Fars), berceau de leur puissant Pasargada ou Persépolis, vers le tuaire national, dont on voit en jourd'hui les magnifiques ruin loin de Chiraz, chef-lieu du pa loin s'étendaient la Carmanie (E avec le Moghistan, et Laristan) en partie baignée par le golfe, e drosie (Mékran ou Béloutchistan tout entière sur la mer Érythr des Indes). L'Arachosie (Kanda Drangiane (Séistan) et la prov Paropamisse (Kaboul) correspon l'Afghanistan ; tandis que l'Arie, nom nous ramène à celui d'Iran, e sait, avec la Margiane, tout le K actuel. La Bactriane (Balkh et diane (Grande-Boukharie) et deux situées dans le *Touran* ne pour les peuples de l'Iran, sig Nord, le monde barbare, obéissai lement au grand-roi. L'Hyrcani kan ou Djordjan, dans le Mazand repliait à l'est de la mer Caspie Parthie, foyer d'un peuple célèbre la place du Kouhestan, au nor la Médie (Irak-Adjémi*), qui fe Perse à l'ouest. Ecbatane, la capi anciens rois mèdes, s'élevait à l où est aujourd'hui Hamadan. L. tène (Adzerbaïdjan) était une dép septentrionale de cette grande p Au-delà de ces bornes, vers l'o

(*) C'est *Irak-Adjémi* qu'il faut lire, *Iran*, dans l'art. **MÉDIE**, T. X^{II}, p. 43, ligne 43.

nation des Perses s'était étendue conquête sur tous les pays qui for-
 aujourd'hui la Turquie d'Asie et
 toute l'Égypte. Renvoyant éga-
 aux différents articles relatifs à
 ces divisions, pour tout ce qui
 chacune d'elles en particulier,
 nous occuperons, dans la des-
 qui va suivre, que du royaume
 actuel.

Géographie et statistique. La su-
 de cette contrée, encore fort
 et estimée, par les uns, à 22,000,
 es autres, à 28,000 milles carr.
 Le plateau sur lequel elle se dé-
 à l'intérieur, est entrecoupé de
 de déserts et de steppes incul-
 chaines de montagnes considé-
 dominant au nord-ouest et à
 et le traversent en divers sens. A
 côté méridionale de la Transcau-
 cause, à laquelle les derniers traités
 ont ajouté la province persane
 de, s'élève le mont Ararat (*voy.*),
 que la chaîne de granit, mais for-
 boisée, des monts Zagras, paral-
 lels du Tigre, en se prolongeant
 dans le Khouïstan, forme une
 barrière entre la Turquie d'Asie et
 le Kurdistan, par-
 comme elle entre ces deux domina-
 nes ramifications multiples sur les
 montagnes environnantes. L'Elwend, qui,
 au nord, dérive du Taurus, se sé-
 parer en deux branches, dont l'une court
 vers l'Irak persan, tandis que l'autre va
 vers l'ouest de la mer Caspienne,
 et, autre appendice encore plus
 élevée de 16,000 pieds) du Taurus,
 est le siège mystérieux du Vieux de
 la montagne (*voy. ordre des ASSASSINS*).
 Le Mont-David, volcan gigantesque, au-
 jourd'hui éteint, en est le sommet prin-
 cipal quoique le rivage de la mer Cas-
 pienne (*voy.*) soit encadré, du côté de la
 par un demi-cercle de monts dont
 vers ses bords est beaucoup plus
 que la pente opposée, ces der-
 nières en général plus basses que le lit-
 tal de la golfe Persique (*voy.*) et de l'o-
 céan, où par contre l'escarpement
 est beaucoup moindre. Le long du
 littoral même une bande considé-
 rable quoique peu large, de terrains

basses, que les chaleurs excessives de l'été
 rendent tout-à-fait inhabitables dans cette
 saison. Les tremblements de terre ont
 souvent affligé la Perse. Au mois d'avril
 1824, une de ces terribles commotions,
 qui dura 6 jours et 6 nuits, détruisit de
 fond en comble les villes de Chiraz et de
 Kazroun, et engloutit des montagnes en-
 tières, dont il ne reste aucune trace.

Il est remarquable que, malgré le ca-
 ractère montueux du pays, celui-ci, dans
 toute son étendue, ne compte pas un seul
 grand fleuve, ni même aucune rivière de
 premier ordre. Les plus considérables des
 cours d'eau qui l'arrosent sont le Ki-
 sil-Ousen qui sépare l'Adzerbaïdjan de
 l'Irak-Adjémi et se jette dans la mer
 Caspienne, après un cours de 80 milles
 géogr. de longueur au plus; et le Bend-
 émir, qui est l'ancien Cyrus, dont nous
 avons parlé à l'art. KOUR. Même les ruis-
 seaux et petites rivières des côtes sont ex-
 trêmement rares. Beaucoup d'entre eux
 se perdent dans les sables, ou sont entière-
 ment absorbés par les canaux d'irrigation
 qu'on pratique dans le pays pour ferti-
 liser les campagnes. Cependant, il y a
 plusieurs lacs dont les eaux sont en gé-
 néral salées comme celles de la mer Cas-
 pienne. Les principaux sont le lac Urmia
 dans l'Adzerbaïdjan, et celui de Bachte-
 gan vers le sud de la contrée. Dans la
 partie septentrionale, on rencontre de
 grandes plaines ordinairement inondées
 en hiver et dont le sol fortement impré-
 gné de dépôts salins devient brûlant en
 été et s'oppose à toute culture. Les mon-
 tagnes, sauf une exception que nous avons
 déjà signalée, sont généralement dénuées
 d'arbres; les collines, sèches et arides;
 mais les districts où l'eau ne manque pas
 sont en partie d'une grande fertilité. Nous
 citerons comme les provinces les plus re-
 nommées pour leur fécondité, au nord
 une partie de celles qui avoisinent la mer
 Caspienne, et au sud le Farsistan et le
 Kerman, surnommé le grenier de la Perse.
 Le climat offre de grandes variétés: ar-
 dent sur le littoral du midi, il se rafraî-
 chit à mesure que l'on s'éloigne de la mer
 pour se rapprocher des montagnes; il est
 généralement tempéré et même rigou-
 reux en hiver dans les deux régions du
 nord et de l'ouest, qui sont aussi les plus

élevées. De même que pour l'Asie othomane, les sauterelles sont une plaie pour la Perse méridionale.

Les principales productions de la Perse sont le blé, le riz, le vin, et particulièrement celui de Chiraz, aussi vanté que l'eau de rose de cette ville, le pavot, le sésame, le chanvre, le lin, le coton, le tabac, la garance, la canne à sucre, le safran, la réglisse, les noix de galle, les dattes, les fruits succulents de nos jardins d'Europe, et ceux plus exquis des climats méridionaux; enfin, parmi les drogues employées dans la médecine, la maune, le séné, la rhubarbe, l'*assa fetida*, etc. Le pays nourrit des chevaux fameux, des ânes, du gros bétail et des moutons à grosses queues et à toison très fine; on y récolte aussi beaucoup de soie. Le dromadaire y est commun et la bête de somme indispensable pour assurer les communications à travers les déserts. Le règne minéral fournit du fer, du plomb, du cuivre, des turquoises, du pétrole, du salpêtre, du sel, du soufre et des marbres de différentes couleurs. Le golfe Persique est riche en perles, surtout dans le voisinage du petit groupe des îles Bahreïn.

On a longtemps exagéré la population de la Perse, sur laquelle on ne peut guère avancer que des hypothèses. M. Ch. Ritter* la porte à 12 millions, mais paraît toutefois disposé à regarder ce chiffre comme beaucoup trop fort. Les habitants vivent principalement agglomérés autour des villes, dont plusieurs, telles qu'Ispahan et Tébriç (voy. ces noms) pussaient, au rapport de Chardin et d'autres voyageurs des derniers siècles, pour renfermer chacune plus d'un demi-million d'âmes; mais aujourd'hui leur nombre, dans ces mêmes cités, ainsi que dans la nouvelle capitale, Téhéran (voy.), ne va guère au-delà de 50 à 100,000. La population générale se compose de Tadjiks, sédentaires et dérivés du mélange du sang persan avec le sang arabe, de Parsis, descendants purs de l'ancienne race indigène, toujours attachés au culte du feu, comme leurs ancêtres (voy. GÉNÈRES), d'Arméniens et de différents peuples nomades, dont faisaient aussi partie

*) *Geographie de l'Asie*, t. VII.

les modernes dominateurs de la Perse. Les Tadjiks sont supérieurs aux Persans dans l'industrie, en lumières et en civilisation : ils forment la masse laborieuse des Persans, dont il est difficile de conserver que d'assez faibles débris de leur principal asile à Yezd, ville inhabitable du désert au sud du Khorassan. Les Persans sont mahométans chiites ou sectateurs d'Ali, regardés comme hérétiques par les Othomans et par les autocrates persans (voy. ces mots), leurs adversaires religieux. Outre les chiites, qui forment la majorité, on rencontre aussi dans la Perse d'autres sectes dissidentes de l'islamisme, des chrétiens et des juifs qui y sont généralement tolérés. La langue dominante est le persan, dont nous avons traité dans l'article précédent; mais le turc est également parlé, le persan du nord, dans l'Adzerbaidjan, le persan du sud, dans les provinces rapprochées de l'Arabie. Les Persans en général sont un peuple de mœurs plus affables que les Turcs, doués d'un caractère plus mobile et par conséquent moins enclin à la haine nationale quoique très irritables par les sciences et les arts sont en grand nombre parmi eux, quoique leur développement intellectuel ne soit pas en rapport avec la hauteur de l'estime qu'ils ont pour le savoir. Leur architecture est riche et variée; la sculpture leur est presque inconnue, et leur musique est détestée; mais ils excellent dans les arts industriels. Nous avons déjà dit que pour l'agriculture ils se servent de machines artificielles qui constituent pour eux un titre à la propriété des terres arrosées et dont le gouvernement même attribue la suprême disposition. Ils fabriquent de belles étoffes de laine, coton, poil de chèvre et de chèvre, des brocarts et des tapis, surtout renommés, du chagrin et du roquin. Leurs teintures sont très brillantes. Ils travaillent l'or et l'argent avec habileté, et fournissent une multitude d'ouvrages en cuivre et d'épées et de lames de sabre. Les Persans, ainsi que les Arméniens, ont un goût très vif pour le commerce, qui a beaucoup contribué à leur prospérité dans leur pays, et se fait principalement par caravanes avec l'Inde, l'Ara-

f'Asie, et, par la mer Caspienne, Russie. Tébriz en est, pour ces sières directions, le plus florissant. M. Fraser évalue à environ 1 de liv. st. le commerce générale ville avec l'étranger, et à une peu près égale celui qu'elle entrec l'intérieur. Mais le commerce par le golfe Persique est aussi insignifiant et tout-à-fait abandonné aux navires d'autres nations. Le commerce par le golfe Persique est peu considérable, de Gomron ou Bender Abassi, par le détroit d'Ormuz, non loin du royaume de ce nom, qui commande le golfe, est dans la décadence la plus complète. L'aversion des Persans pour la mer, déjà signalée par les historiens, est une véritable émanation de l'antiquité, les a toujours empêchés de profiter des avantages qu'ils raient pu facilement tirer par la mer de la position si favorable de la Perse. Aussi la Perse est-elle entièrement dépourvue de marine, ce qui tient à l'absence de ports et de constructions maritimes nécessaires.

Les tribus nomades très nombreuses de la Perse parcourent cette contrée dans des troupes avec leurs troupeaux, se divisent en général par leurs habitudes et leurs usages, obéissent à leurs propres chefs et ne sont que dans une dépendance à l'égard de la cour de Perse. Nous avons parlé des Kourdes dans un article séparé : on les trouve fixés dans la partie du Kourdistan qui relève de la Perse, mais leurs tribus pillards se sont répandus sur toutes les provinces environnantes et parcourent même les steppes du Khorasân, à l'extrémité septentrionale de la Perse. Ils errent à côté des Turkomans, encore plus disséminés qu'eux, et se mêlent avec des peuplades arabes dans les provinces du sud-ouest, s'arrêtent jusque-là dans leurs courses. Les tribus, tribu indomptable, et dont l'origine n'a pas encore été bien expliquée, ont leur siège principal dans le Lourdistan, le Kourdistan.

Le despotisme qui règne actuellement en Perse, issu de la tribu turque des Kadsars (voy.), exerce un pouvoir des-

potique qui n'a certaines limites que dans la puissance des chefs de tribus. Il serait difficile d'établir, sur des données fixes, l'organisation et la division administratives de la Perse*. Des khans ou des beylerbeys sont placés à la tête de la plupart des grandes provinces où ils ont sous leurs ordres des hakims ou gouverneurs de districts (Balbi). Nous nous bornerons à grouper ici succinctement les plus importantes de ces provinces et divisions modernes, en indiquant seulement leurs chefs-lieux. Sur le littoral méridional, nous avons déjà mentionné celles de Khousistan, chef-lieu : Chouster; de Farsistan (voy.), chef-lieu : Chiraz, avec le Laristan, chef-lieu : Lar; et de Kerman, chef-lieu : Sirdjan. Dans la partie moyenne occidentale de la Perse, est situé le noyau de l'empire, l'Irak-Adjémi (voy.) ou Irak persan. La superbe Ispahan (voy.) jadis élevée par Chah-Abbas-le-Grand, au rang de capitale; Téhéran (voy.), aujourd'hui investie du même titre, et résidence ordinaire du chah; Hamadan et Kazbin ou Kazwin, en sont les cités principales. A cette grande province se rattachent le Tabéristan, chef-lieu : Damavend, qui se confond en partie avec le Dilem du moyen-âge, et le Kourdistan persan, chef-lieu : Kermanschah. Autour de la mer Caspienne se groupent : l'Adzerbaïdjan (voy.), maintenant limitrophe de l'empire russe et dont la capitale Tebriz (voy. TAURIS), célèbre dans les annales militaires de la Perse, semblait destinée naguère à devenir, sous le patronage du prince royal Abbas-Mirza (voy.), père du chah actuel, un foyer actif de propagation pour les lumières et la civilisation européenne dans cette contrée; le Kouhistan, chef-lieu : Rabatt Chéhéristan; le Ghilan, chef-lieu : Rescht; et le Mazandéran, chef-lieu : Sari, avec le Dahistan** et le Djordjan ou province d'Asterabad et la ville de Balfrousch qui fleurit par le commerce de la soie. Enfin la partie septentrionale et occidentale du Khorasân, qui appartient également à la Perse, sépare celle-ci de l'Afghanistan.

(*) Voir là-dessus Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. VI, 1^{re} part., p. 125 et suiv. S.

(**) Qu'il ne faut pas confondre avec le Dahistan (voy.) S.

Elle comprend la province de Nichapour et a pour chef-lieu Mechhed, autrefois Thus, célèbre pèlerinage des Persans qui y visitent le tombeau très révérend de l'imam Riza.

M. Fraser évalue à 2,500,000 tomans ou environ 1,250,000 liv. st. les revenus de la Perse. Ils se composent du produit des domaines de la couronne, de celui des taxes régulières et de celui des présents, tributs, amendes et confiscations. Les forces militaires du chah peuvent être portées à 250,000 hommes, pour la plupart de cavalerie, en y comprenant toutefois les contingents nombreux, mais indisciplinés et difficiles à réunir des chefs nomades; l'armée permanente toutefois n'est que de 20 à 25,000 hommes au plus, moitié infanterie, moitié cavalerie. Les troupes à pied sont seules complètement exercées à l'euro-péenne.

Pour les principales relations de voyages en Perse, on peut consulter nos art. VALLE (*P. della*), TAVERNIER, CHARDIN, FORSTER, MORIER, OUSELEY, etc.; de plus, *Voyage de Bengale à Chiraz*, avec une notice historique sur la Perse, par M. Franklin, traduit de l'anglais par Langlès*, Paris, 1798, in-8°; Olivier, *Voyage dans l'empire Othoman, l'Égypte et la Perse, fait par ordre du gouvernement*, Paris, 1800-7, 6 vol. in-8°; Ker-Porter, *Travels in Georgia, Persia, Armenia, etc.*, 1817-20, Lond., 1821 et 22, 2 vol. in-8°; Drouville, *Voyage en Perse*, en 1812, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; Buckingham, *Travels in Assyria, Media and Persia*, Lond., 1824, in-4°; J.-B. Fraser, *Narrative of a journey into Khoracan*, 1821-22, Lond., 1825, 2 vol. in-4°; Will. Price, *Journey of the british embassy to Persia*, Lond., 1825, in-8°; Stocqueler, *Pilgrimage through untrod den parts of Khuzistan and Persia*, 1832, in-8°. Le gouvernement français vient d'ordonner l'impression du Voyage en Perse de MM. Eugène Flandin et P. Coste, attachés à la mission de M. le comte de Sercey, en 1840. Cm. V.

II. *Histoire*. On distingue six périodes principales dans les annales de la Perse.

(*) Qui donna aussi la traduction de Forster.

La 1^{re} comprend l'histoire de la Perse fondée par Cyrus jusqu'à sa mort par Alexandre-le-Grand (661-336 J.-C.); la 2^e, celle des Macédoniens des Séleucides et des Parthes (336 J.-C. à 226 de notre ère); la 3^e, celle des Sassanides remplit presque toute la 4^e (226-651); la 5^e offre les tableaux des vicissitudes de la Perse soumise à elle-même depuis la conquête des Arabes jusqu'à celle des Mongols sous Tchah-Khan (651-1220); la 6^e comprend les révolutions de la Perse sous la domination des Mongols et des Turkomans (1220-1505); la 6^e enfin nous présente les vicissitudes du nouvel empire de Perse fondé par Ismaïl Soffy jusqu'à nos jours.

1. L'histoire des anciens Perses sort des ténèbres qu'à l'avènement de Cyrus. Avant lui, les écrivains ne nous ont transmis que le nom de Darius, nomment les Mahabades comme les premiers de leurs dynasties; celle de Darius succéda, et fut elle-même remplacée par les Kayanides, qui régnèrent 718 ans. A cette époque on paraît appartenir le roi Gustasp, être le même que le Mède Cysax (MÉDIX), ou du moins son contemporain. Sous son règne vivait, nous dit-on, le fondateur de Zoroastre (voy.), le grand fondateur de l'antique religion des peuples zends.

Nous consacrons des notices à tous les rois de cette période. On sait que le conquérant Cyrus (Khoresch ou Kourou), issu du noble sang des Achéménides (voy.) et de la caste ou tribu des Mèdes, réunit le premier, sous son sceptre, l'an 561 av. J.-C., les Perses, ses compatriotes, et les Mèdes, ce peuple de montagnards avait été jusqu'alors tributaire. Il en fit la nation dominante de l'Asie, et, les conduisant de victoire en victoire jusqu'à sa mort, en 529, il quitte l'opulent Cressus, roi de Lydie, Babylone à se rendre, et subjugué Mineure. Son fils, le cruel Cambyse, régna jusqu'en 522, continua son empire en joignant à ces conquêtes Tyr,

(*) On sait qu'il est d'usage de dire en parlant de l'histoire ancienne, et en s'occupant des temps postérieurs misus.

pte. Après sa mort, un mage ou le feu occupa un moment le trône, sans passer pour Smerdis*, frère d'Artaban. Mais un seigneur perse, Darius (Gustasp), ne tarda pas à monter sur le trône et ceignit lui-même le sceptre royal, soit que le sort en eût ordonné ainsi, soit qu'il lui fût décerné par le conseil de la haute aristocratie irritée contre cette usurpation de la caste sacerdotale pendant un règne sage et presque toujours victorieux, qui dura de 522 à 486. Il fit rentrer sous l'obéissance Babylone, l'Égypte, et soumit la Thrace, la Lybie, et quelques provinces de l'Inde, les limites de son empire; mais il échoua dans son projet d'asservir aussi les Scythes et les Gètes (Danube). Les révoltes de l'Asie-Mineure esquivées, en 501, de secourir un grand-roi; la guerre de vengeance que cette révolte lui fit entreprendre contre leurs auxiliaires, les Grecs, devint fatale à la domination des Perses, élevée si haut. Législateur en même temps que guerrier, Darius acheva l'extension de son vaste empire commandé par Cyrus (voy. SATRAPE). Xerxès (voy. XERXÈS) fils de Darius, parvint à réprimer une révolte de l'Égypte, qui s'était soulevée sous le règne précédent, sous lui, les armes des Perses, alliés par les Athéniens à Marathon, eurent un échec irrémédiable devant les Grecs de Salamine et de Platée (voy. BATAilles MÉDIQUES). Déjà, sous Artaxerxès (Artachscheth, Artaban, Ardéchir), surnommé Longue-queue, régna de 467 à 425, la décadence de l'empire perse parut manifeste, et on vit plus de ces levées gigantesques qui eurent un retentissement si grand et sans doute exagéré chez

près Ctésias, Tanyoxarces. S. Artaban (voy. T. VII, p. 364) était le même que l'Assuérus (voy.) ou Ahasch-Vérah dans la Bible, dans lequel il est également reconnu Darius, fils d'Hystaspes, qui a fait notre collaborateur. D'autres portent ce nom à Artaxerxès Longue-queue de ceux sous lesquels les rois perses sont connus, à vrai dire, surnoms, et leur forme diffère suivant l'empreinte à la langue chaldéenne ou persane.

tous les historiens de l'antiquité. L'Égypte soulevée fut réduite après une lutte opiniâtre, mais les conditions de la paix conclue, en 449, avec les Grecs (voy. CIMON), furent toutes au désavantage de la Perse. Le satrape Mégabyze excita une rébellion formidable, pendant que le monarque était entièrement dominé par sa mère et par sa femme. Les règnes subséquents sont courts et presque toujours terminés par des fratricides. Xerxès II, le seul fils légitime du roi, après avoir occupé le trône 45 jours seulement, fut égorgé par son frère naturel Sogdien, qui à son tour fut immolé au bout de 6 mois par Ochus, autre fils illégitime d'Artaxerxès, connu comme roi sous le nom de Darius II Nothus. Il eut à lutter pendant tout le cours de son règne (423-404) contre les révoltes des satrapes qui avancèrent la ruine de l'empire. Il ne put empêcher l'Égypte de se donner des rois indigènes (voy. T. IX, p. 270), et l'agitation intérieure de la Grèce, que les Perses contribuèrent habilement à entretenir, fut leur unique sauvegarde contre le péril menaçant d'une agression générale des peuples helléniques. Artaxerxès II, surnommé Mnémon (404-362), fils de Darius II, entièrement soumis à l'influence de sa mère Parysatis, fut violemment attaqué dans son pouvoir par son frère Cyrus-le-Jeune (voy.), qui tenta de lui ravir la couronne avec le secours d'auxiliaires grecs (voy. DIX-MILLE). Les jalousies qui éclatèrent de nouveau, plus vives que jamais, au sein de la Grèce, amenèrent, en 387, la conclusion de la paix d'Antalcidas (voy.), qui fut la contre-partie de celle de Cimon. Ochus, fils de Mnémon, roi, de 362 à 338, sous le nom d'Artaxerxès III, se fit le bourreau de sa famille, pour consolider son pouvoir. En 350, il asservit de nouveau l'Égypte et y déploya la cruauté la plus monstrueuse; mais il périt lui-même par le poison de l'eunuque Bagoas. Ce ministre aussi sanguinaire qu'ambitieux, après avoir voué à la mort tous les fils de son ancien maître, crut, mais à tort, échapper au châtement et conserver son influence en faisant passer la couronne, en 338, sur la tête du jeune Darius III Codoman, parent de ses victimes. On connaît la fin

tragique de ce prince, digne d'un meilleur sort. Trois fois défait par Alexandre-le-Grand, sur les bords du Granique, à Issus et à Arbèle ou Gaugamèle (voy. ces noms), il périt assassiné par des traîtres, en 330. Avec lui finit le vaste empire des Perses, devenu la proie du héros macédonien (voy. ALEXANDRE).

2. Assujettie à la domination gréco-macédonienne, la Perse, dans le démembrement de l'empire, après la mort du conquérant (323) qui l'avait élevé, demeura finalement à Séleucus Nicator, roi de Syrie. Ses successeurs, les Séleucides, la possédèrent jusqu'en 246. Nous consacrerons un article spécial à cette race, comme nous avons fait pour celle des Arsacides, ainsi nommés d'Arschag ou Arsace, gouverneur du Pont, qui se rendit indépendant et fonda, au nord de la Médie, l'empire des Parthes (voy.), lequel bientôt s'étendit sur tout l'Iran et dont la défaite de Crassus révéla la puissance aux Romains. Ils en restèrent maîtres jusqu'à l'an 226 de J.-C. Ce fut alors qu'Artaxerxès-Babékan (ou Artaxerxès), fils de Sassan, s'érigeait en souverain de l'Asie centrale, fonda le second ou moyen empire de Perse, dont ses descendants, les Sassanides, occupèrent le trône après lui pendant plus de 4 siècles.

3. Avec l'avènement de cette glorieuse dynastie commence pour la Perse, selon l'observation de M. de Hammer, l'aurore d'une époque éminemment chevaleresque et romantique, illustrée par les exploits de plusieurs héros. Elle remit en honneur le culte du feu et les anciennes traditions du pays. L'auteur de cette race, qui rapportait lui-même son origine à Artaxerxès Longue-main, mais que par d'autres raisons on serait plutôt fondé à croire issu d'une souche obscure, régna jusqu'en 241. La guerre qu'il avait déclarée aux Romains fut poursuivie avec plus d'énergie encore par son successeur Chapour ou Sapor I^{er}, contre les empereurs Gordien et Valérien; ce dernier, tombé au pouvoir des Perses, essuya un traitement cruel; enfin la paix fut conclue, en 303, entre le roi Narsès et l'empereur Dioclétien. Mais l'empire Romain ne jouit pas longtemps de sa tranquillité; il trouva bientôt un terrible adversaire dans Sa-

por II, dit le Grand, dont le lon (309-380) éleva la Perse à un haut degré de splendeur et de puissance. Jetercore, ce prince belliqueux châtia les Arabes devenus incommodes par leurs incursions, et fit prisonnier le roi de l'Yémen; puis, à l'exemple du fondateur de sa dynastie, il somma fièrement l'empereur romain de restituer à la corde Perse tous les pays jusqu'au Si qui en avaient anciennement dépendu. Constantin-le-Grand, Constantin Julien l'Apostat surent le contenir, ce dernier ayant péri dans la guerre, son successeur, n'eut pas le courage d'acheter la paix par l'abandon des provinces et de la forteresse de Nisibis au sujet desquelles s'était engagé le traité. D'un autre côté, les armes de Sapor II triomphaient victorieusement les frontières de l'Inde et du Turkestan. Sous les règnes de ses successeurs, Artaxerxès II, Sapor III (383), et Vararanès IV (388), la monarchie persane maintint forte et prospère. Les Arabes, les Huns et les Turcs, entrèrent en Perse, mais sans succès. Artaxerxès V (399), prince favorable aux chrétiens, conquiert l'Arménie. Après lui Vararanès V parvint au trône à la grâce au secours des Arabes. Ce prince combattit avec succès l'empereur Théodose II, repoussa les Huns de ses états et fit la conquête du royaume de l'Yémen, en Arabie. Il mourut et eut pour successeurs Vararanès VI (Ormozd ou Hormisdas III). En 421, Firouz (Phérose) s'empara du trône, aidé par les Huns, mais ayant plus tard tourné ses armes contre ses alliés primitifs, il perdit contre eux une partie de son empire et de sa vie, en 488. Son successeur Balasch (Balascès) fut même obligé de leur abandonner une partie de son royaume et dut s'accorder avec eux pendant deux ans à leur payer tribut. Mais bientôt l'empire des Sassanides recouvra sa puissance et son éclat. Kobad Caspas défait entièrement les Huns, après ce fut également servi d'eux pour poursuivre son pouvoir perdu en 498, et combattit avec le même bonheur aux extrémités de son empire les empereurs Avastase et Justinien I^{er} et les p

l'Inde. Son plus jeune fils et successeur Khosrou-Anouchirvan (voy.) ou Khosrou I^{er}, dit le Grand (531-579), ne fut pas moins par sa sagesse que par son ardeur belliqueuse. Par suite de ses succès, la domination perse s'étendit depuis la Méditerranée jusqu'à l'Indus, depuis l'Iaxarte jusqu'en Arabie et à l'extrémité de l'Égypte. Les peuples indiens et turcs, ainsi que les Arabes qu'il vainquit par l'oppression d'une foule de tyrans, reconnurent en lui leur libérateur, pendant qu'il comprimait au dedans les rébellions de son frère et de ses fils. Les Lazes de la Colchide, fatigués du joug byzantin, s'étaient soumis à Khosrou; mais celui-ci ayant voulu les gouverner en Perse, ils retournèrent à la domination de l'empire d'Orient, et se virent contraints de reprendre le chagrin de leurs derniers revers en 579, pendant la conclusion de la paix. La guerre se ralluma de nouveau sous Ormuzd ou Hormuzd IV, jusqu'à ce que l'avènement de Khosrou II (voy.), en 628, releva et porta à son comble la puissance perse. Par ses guerres heureuses, ce prince étendit ses conquêtes, jusqu'à la face de Constantinople; de l'autre côté de l'Égypte jusqu'aux confins de la Libye et de l'Éthiopie, et jusqu'à l'Yémen au sud. Mais soudain la fortune changea, ramenée sous les drapeaux byzantins par la valeur de l'empereur Héraclius. Khosrou perdit toutes ses conquêtes; un fils rebelle, Chiroueh (Siroès), s'empara de sa personne et le fit périr, après avoir également immolé ses frères, en 628. Les troubles violents qui suivirent de près ce forfait achevèrent la ruine de l'empire perse. Le parricide à son tour fut immolé la même année. Son fils Ardéchir ou Artaxerxès III, enfant de 7 ans, tomba, en 629, sous les coups de Sarbas, un de ses généraux. Celui-ci succomba à l'opposition violente que son usurpation rencontra dans l'aristocratie perse, et finalement, après plusieurs révolutions qui se succédèrent avec tant de rapidité que les historiens ont brouillé les noms de ceux qu'elles portèrent tour à tour au pouvoir, un petit-fils de Khos-

rou, le jeune Yezdedjerd III, âgé de 16 ans, monta sur le trône chancelant des Sassanides, dont ce prince infortuné devait clore la dynastie*. L'élan prodigieux que la domination perse montra sous plusieurs de ses rois, elle le dut surtout à l'énergie personnelle de ces princes et à l'état d'affaiblissement et de décrépitude où était alors tombé le monde byzantin. Épuisée à l'intérieur et assaillie par les Arabes convertis à l'islamisme, sous le khalife Omar, en 636, la Perse devint une proie facile pour ces néophytes de la foi de Mahomet. Ils subjuguèrent cette contrée, dont les peuples turcs arrachèrent aussi de leur côté quelques lambeaux. Yezdedjerd perdit la vie en 651.

4. Avec la conquête de la Perse par les khalifes (voy.), s'ouvre pour elle l'ère mahométane. Leur domination dura 585 ans, de 636 à 1220. Cependant, comme les gouverneurs arabes se rendirent indépendants dans une partie des provinces et que des princes turcs et persans s'érigèrent en souverains dans les autres, l'autorité réelle du khalifat démembré s'y évanouit de très bonne heure. Parmi cette foule de dynasties qui grandirent principalement au nord et dans le nord-est de la Perse, contentons-nous d'énumérer les plus remarquables : les *Tahérides*, dynastie turque, qui régna dans le Khorasân (voy.), de 820 à 872; les *Soffarides*, dynastie persane qui renversa la précédente, et domina jusqu'en 902 sur le Khorasân et le Farsistan; les *Samanides*, originaires du Mavar-al-Nahr (Grande-Boukharie), où leur établissement remontait à 874 : le premier auteur de leur puissance fut Ahmed, dont le fils, Ismaïl, abattit celle des Soffarides. Ils se maintinrent jusqu'en 999** ; les *Gaznévides*, dynastie turque à laquelle nous avons consacré une notice particulière; les *Ghourides*, princes d'abord vassaux des Gaznévides, dont nous avons parlé dans le même art.; les *Chahs du Khovaresm* (voy.), Turcs Seldjoukides, dont la domination succédait à celle des

(*) S. de Sacy, *Mémoire sur la Perse au temps des Sassanides*, Paris, 1793; Longperrier, *Essai sur les médailles des rois Sassanides*, Paris, 1840, in-4°.

(**) Wilken, *Historia Samanidarum*, Gœtt., 1808, in-4°.

Ghourides, dura de 1097 à 1230. Ils descendaient d'Aziz, gouverneur de cette contrée : leur pouvoir s'évanouit à son tour devant l'invasion des Mongols; la royauté de *Dilem*, qui, fondée, en 928, dans la province tatare de ce nom (voy. p. 439), par un guerrier persan nommé Merdavidéh, et qui ne tarda pas à s'étendre aussi sur Ispahan : cette royauté, contemporaine de celle des Samanides, qui partageaient avec elle la possession de la Perse, n'eut qu'une très courte existence et fut bientôt renversée par les *Bouïdes* ou *Bowâïdes*, lesquels sont aussi l'objet d'un article particulier; les *Seldjoukides* (voy.), grande dynastie turque; qui, à peu près contemporaine de celle des Gaznévides, éleva sa puissance sur celle des Bouïdes, qu'ils renversèrent à Bagdad (1055), où leur vaillant et habile chef Togroul-Beg-Mahmoud se fit investir à leur exemple par les khalifes, de la dignité d'émir-al-omrah. Le plus puissant de ses successeurs, parmi lesquels brillèrent des princes aussi magnanimes qu'énergiques, fut Malek-Chah, qui soumit la Géorgie, la Syrie et la Natolie. L'empire seldjoukide s'étendait alors de la muraille chinoise et de l'Indus jusqu'à la Méditerranée. Mais bientôt après la mort de Malek-Chah (1092), cet empire déchut peu à peu de son éclat en se fractionnant. Sa ruine achevée en Perse par les chahs du Khovaresm, en 1192, fut consommée par les atabeks (voy.) en Syrie, au XII^e siècle, et par les Mongols en Asie-Mineure, vers la fin du XIII^e.

5. Le gouvernement des provinces sur lesquelles les Mongols (voy.) avaient établi leur domination en Perse, sous Tchinghiz-Khan (voy.), passa, en 1229, à son plus jeune fils Taouli, puis au petit-fils du conquérant, Houlagou. Tous les deux ne les possédèrent d'abord qu'à titre de fief, relevant de l'autorité des grands-khans Oktai, Gayouk et Mangou. Houlagou agrandit son lot par la conquête de la Natolie, de l'Irak-Arabi et de la Syrie. Sa dynastie se détacha de bonne heure de la suprématie des grands-khans, et conserva l'empire de la Perse jusqu'à Abou-Saïd, son dernier descendant, avec lequel elle s'éteignit en 1335.

Les successeurs de ce dernier, issus de lui de la famille de Tchinghiz-l n'eurent du pouvoir que le titre de de Perse; d'autres maisons souv s'étaient déjà antérieurement élevés côté de leur trône, surtout dans l'Asie-Mineure (voy.), où il faut distinguer les Mosafférides ou Madhafférides, qui ont leur gloire à protéger les lettres et la poésie nationales; tout le reste de la Perse était en proie à l'anarchie. Alors, en 1387, à la tête de nouvelles hordes mongoles, le fameux Timour ou Tamerlan (voy.) qui se rendit aussi maître de cette contrée, et porta la terreur dans les armes depuis les frontières de l'Asie-Mineure jusqu'à Smyrne. Mais à sa mort s'évanouit la puissance de sa nation dans l'Asie-Mineure, resta livré aux Turkomans pendant le XVI^e siècle. Depuis plus de 200 ans, ces provinces s'étaient fait redouter par leurs guerres de leurs voisins du sud. Une de ces hordes, sous la conduite de Karakoum et de ses successeurs, arracha la majeure partie de la Perse aux Timourides. Vaincue par d'autres tribus de sa race, sous Usong-Haçan, en 1468, ne tarda pas à se réunir avec ces dernières, mais en 1505 ces turbulents dominateurs furent à leur tour obligés de céder à la fortune d'Ismail Sofy ou Sophy, fondateur de la dynastie moderne de Perse, qui a régné jusqu'en 1722.

6. Ce prince, descendant du fondateur de la dynastie de Sofy, qui se prétendait issu de la race d'Ali, cousin et gendre du prophète, mit en grand honneur la doctrine chiite, et se servit de la religion comme d'un instrument pour sa politique. En 1505 à 1508, il s'empara sur les Turcs de l'Asie-Mineure et d'une partie de l'Arménie, tua leurs deux princes, et fonda sur les débris de leur domination après la conquête du Chirvan, de la Géorgie, de la Turquie, de la Mavar-al-Nahr, un empire qui comprenait encore les provinces de l'Arabie, du Irak arabe et persan, le Farsistan, le Kerman. Ses successeurs, Tahmasp I (1523-75), Ismail II (1576-77), Hammed (1578-86), Hamzeh I (1587-91), Ismail III (1587), ne furent pas heureux dans leurs luttes avec les Turcs et les Perses (voy.). Mais le grand Chah-

occupa le trône de 1587 à 1628, par ses conquêtes la puissance de la Perse et la porta plus haut que jamais et la porta plus haut que nul autre prince de sa dynastie. Ce monarque se reprit aux Othomans l'Arménie, l'Arabie et la Mésopotamie, avec les villes de Tébriç, de Bagdad, de Khorasân; aux Uzbeks le Khorasân; aux Perses Ormus, la clef du golfe Persique; aux Mongols le pays de Kandahar; humilia la Géorgie qui avait voulu s'affranchir du tribut qu'elle payait aux Sofys. Au dedans, il anéantit les barrières qui pouvaient limiter son empire, dont il fixa le siège à Ispahan, institua le pèlerinage de Mechhed (m. 1644), pour détourner les Perses de la Mecque. Sous son successeur, Chah-Sefy ou Ssefy (m. 1642) et son fils (m. 1666), la guerre se ralluma entre les Turcs et le grand-mogol; les Perses sortirent maîtres de Bagdad, le second fut obligé de rendre le pays, en 1660. Toutefois, l'empire persique dans la faiblesse dès le règne de Chah (m. 1694), et déchu comme tout sous celui de Houceïn, fils de Chah. Les Afghans, dans le Kandahar, se levèrent contre lui, en 1709, et le renversèrent (voy. T. XV, p. 591), son fils Mir-Mahmoud s'empara de l'empire de Perse, de nouveau vaincu par le plus épouvantable des guerriers, d'intelligence avec les Turcs, plaça d'abord sur le trône d'Iran, Thamasp II, mais bientôt la faiblesse de ce souverain, manifestée par la perte de ses droits sur la Géorgie et la Mésopotamie, fournit à Kouli-Khan l'occasion de le déposer et placer la couronne sur la tête d'un enfant en bas âge, le jeune Chah III, fils de Thamasp II, qu'on cependant le dernier des Sofys pendant que lui-même recourut aux armes et par la voie des négociations les provinces récemment perdues, à la mort subite du jeune Chah, en 1735, l'heureux guerrier s'em-

para aussi du titre du souverain, dont il avait déjà usurpé tout le pouvoir, et s'assit sur le trône sous le nom de Nadir-Chah, qui eut le plus grand retentissement.

Par l'effroi de ses armes et par le despotisme inflexible de son gouvernement, ce prince entreprenant, mais avide et cruel, rendit à la puissance de la Perse un éclat passager. Il arracha Balkh au khan de Bokhara, en 1736, et acheva, deux ans plus tard, la soumission de tout le Kandahar. Puis, se précipitant avec ses masses sur l'Indostan, en 1739, il y commit les plus horribles ravages et força le grand-mogol Mohammed à lui céder plusieurs provinces sur l'Indus et la majeure partie de ses trésors. Nadir-Chah périt assassiné, en 1747. Sa mort, en donnant carrière aux prétentions d'une foule de compétiteurs, replongea la Perse dans les plus affreux désordres.

Au milieu de la confusion générale, cet empire se fractionna en quatre dominations, savoir : 1° le Khorasân avec le Séistan; 2° le Kandahar ou l'Iran oriental; 3° Fars ou l'Iran occidental, c'est-à-dire la Perse actuelle, et 4° la Géorgie (voy. les art. spéciaux). Dans le Kandahar et les autres provinces orientales, Ahmed-Abdallah, un des lieutenants de Chah-Nadir, fonda, en 1747, l'empire des Afghans ou de Kaboul (voy. ces noms). Il ne laissa à la postérité de son maître que la partie orientale du Khorasân avec ses dépendances, où Chah-Rokh, petit-fils de ce dernier, régna jusqu'en 1795. Dans le Farsistan et les provinces de l'ouest, après de longues et sanglantes guerres entre les gouverneurs du pays et divers prétendants, le Kourde Kérim-Khan, guerrier de naissance obscure, mais expérimenté, qui avait aussi servi sous Nadir-Chah, parvint à la fin (1758) à rétablir l'ordre et à raffermir son autorité, en triomphant définitivement du Kadjar Mohammed-Khan, qui s'enfuit et périt, comme nous l'avons dit (T. XV, p. 579), dans le Mazandéran. La sagesse, la justice et l'habileté militaire du chef kourde fixèrent sur lui l'amour de ses sujets et la considération de ses voisins. Il ne prit point le titre de khan, mais se contenta de celui de vékil

ou régent. Il avait, depuis 1755, établi sa résidence à Chiraz, et eut le bonheur, si rare parmi les rois de Perse, de finir ses jours en paix, en 1779. Mais les troubles recommencèrent après sa mort, par la faute de sa famille, les Zendides. Ses frères prétendaient s'emparer du pouvoir, à l'exclusion de ses fils. Un prince de sang royal, Ali-Mourad, en resta maître, en 1784, tandis que dans le Mazandéran, le Kadjar Agha-Mohammed (voy.), homme habile, mais non moins cruel et perfide, avait formé une puissance indépendante. Ali-Mourad, en marchant contre lui, mourut d'une chute de cheval (1785). Le sceptre passa à son beau-frère Djafar, qui fut défait à Yezde-Kast par Agha-Mohammed. Obligé de se renfermer dans Chiraz, il y périt, dit-on, par le poison, pendant que son adversaire attaquait la ville. Ce fut en vain que Louthf-Ali, fils de Djafar, s'efforça de relever la fortune de son parti dans plusieurs combats désespérés : Agha-Mohammed accomplit son triomphe et désigna, pour continuer la dynastie, dont il était ainsi devenu le fondateur en Perse (voy. KADJARS), son neveu Baba-Khan.

Ce prince, qui a régné depuis 1796 sous le nom de Feth-Ali-Chah (voy.), choisit la ville de Téhéran pour sa résidence, afin d'être plus à portée d'observer les desseins des Russes, dont l'ambition commençait à prendre un caractère alarmant pour lui en Géorgie. La Perse, continuellement malheureuse dans les guerres qu'elle eut bientôt à soutenir contre ces puissants adversaires, fut obligée de leur céder, dans le Caucase, à la paix de 1797, Derbend et tout le pays jusqu'au Kour, et de plus, à celle du 12 octobre 1813, tout le Daghestan et le Chirvan (voy. ces noms et GULISTAN). Par cette dernière transaction, elle dut en même temps s'engager à reconnaître le pavillon de guerre russe sur la mer Caspienne. Pour se ménager un appui contre ce dangereux voisinage, Feth-Ali-Chah avait recherché, en 1805, l'alliance de l'empereur Napoléon, qui, en 1807, envoya auprès de lui le comte de Gardanne (voy.); mais, en 1809, l'influence de l'Angleterre, dont un intérêt plus direct, dérivé de sa position dans

l'Inde, avait aussi appelé la dip sur ce terrain, prévalut sur la négociation de Téhéran. En 1826, Feth-Ali-Chah, cédant témérairement aux suggestions du prince royal (voy. ABBASZA) et de son favori Houceïn-Kouli qui avaient spéculé pour le succès de leurs projets sur des séditions à l'occasion du changement de règne qu'ils se proposaient d'opérer en Russie (voy. NI), s'engagea dans une nouvelle guerre avec cette puissance. Sans faire précéder de hostilités d'aucune déclaration, les Russes envahirent brusquement la Perse, en y excitant à la révolte la population mahométane, et s'avancèrent jusqu'à Iédisavethpol. Mais dès le 17 septembre de la même année et jusqu'au 17 juillet 1827, ils furent battus par plusieurs reprises (voy. PASKÉVITCH). A Erivan, les Russes, leurs vains vainqueurs, franchirent l'Araxe, le 16 octobre, et occupèrent Tébriç, le 31 du même mois. Pour prix de la paix conclue, le 22 février 1828, à Tourkmanchaï (voy.), le prince royal et son vainqueur, le tsar, fut obligée de céder les khanats d'Erivan, de Nakhitchevan et de Nakhitchevan, sur les deux rives de l'Araxe, le mont Ararat pour limite au sud, le couvent d'Etchmiadzine (voy.) métropolitain de l'église arménienne. Elle dut en outre payer 18 millions de roubles en compensation des frais de la guerre. La rigueur humiliante des conditions produisit une vive indignation dans le peuple chez le parti vaincu.

Le ressentiment national fut exaspéré dans la sanglante émeute de Téhéran dont l'ambassadeur russe Gribovitch (voy.) devint la victime avec la plupart des personnes de sa suite, et cette horrible violation du droit de la guerre criait vengeance; mais le chah et le courroux de l'empereur Nicolas son empressement à lui donner satisfaction de l'outrage que lui n'avait pas été le maître d'empêcher le mort d'Abbas-Mirza, prince instruit des Européens, et grand appréciateur des avantages de leur civilisation, sans doute, en 1833, un malheur pour la Perse. Feth-Ali suivit son fils et mourut le 20 octobre 1834. Le prix

d-Mirza (né en 1806), fils d'Abnata sur le trône après son aïeul, avant de mourir, avait eu soin de r à son successeur la protection ussie et de l'Angleterre, afin qu'il n bouclier tout prêt à le couvrir l'ambition menaçante des nomades du jeune prince. Cette préne fut point inutile. Plusieurs iteurs s'armèrent contre le nouveau in; les troupes auxiliaires anglaises commandement du colonel sir Béthune Lindsay les vainquirent l, et les livrèrent à Mohammed; s rigneurs dont celui-ci usa à l'é rebelles n'éteignirent pas le danséditions souvent rallumé par les es réitérées d'une foule de prés nouveaux, qui s'élevèrent tour armé la postérité si nombreuse du ab. Depuis lors, la présence pered'agents politiques de la Russie Angleterre provoqua en Perse un strigues qui tendait à favoriser pays les intérêts rivaux, soit de it de l'autre de ces deux puissances d'affermir leur domination Asie. Les souverains afghans de et de Kandahar, récemment parétaient, volontairement et par e, obligés envers Mohammed- t paiement d'un tribut et à une m d'hommage, qui n'engageaient leur indépendance réelle. Celui-levoir en exiger aussi les mêmes de soumission du prince de ion établi à Hérat, dans le Kho-oriental. Des ravages commis par ans de cette province, sur le ter-ersan, étaient venus grossir le des griefs mis en avant par le lgré les représentations de l'am- r anglais, Mac-Neill, qui s'ef-l'amener ce prince à des négoc-avec le roi d'Hérat, Mohammed a pour la guerre, vers laquelle il usé en secret par l'ambassadeur comte Simonitch. La campagne pendant l'hiver de 1837; mais, e secondée sous main par les elle échoua contre l'habileté des anglais, qui s'étaient introduits rat, pour diriger la défense de lle. D'un autre côté, pendant

que la diplomatie anglaise commençait à faire entendre au chah des paroles énergiques, lord Auckland envoyait de l'Inde dans le golfe Persique une escadre de 5 bâtimens de guerre avec 2,200 hommes de troupes, chargés d'y occuper les principaux points. Le chah intimidé ordonna enfin la levée du siège d'Hérat (9 sept. 1838). Depuis, la bonne intelligence, plusieurs fois encore interrompue par divers incidents fâcheux, s'est lentement rétablie entre le cabinet britannique et la cour de Téhéran. Des difficultés se sont élevées dernièrement entre la Perse et la Porte ottomane, mais la médiation de la Russie empêchera sans doute toute collision entre les armées de ces deux puissances rassemblées sur leur frontière respective.

On peut voir sur l'histoire de Perse : Malcolm, *History of Persia*, Lond., 1815, 2 vol. in-8°; nouv. éd., 1829, in-4° (trad. fr., avec une continuation par Langlès, Paris, 1814-20, 4 vol. in-8°), et *The dynasty of the Kajars*, Londres, 1833, in-8°, ouvrage trad. de l'original persan, composition de l'historiographe de la cour, par Herford Jones Bridges, et qui arrive jusqu'à l'année 1811. *C. L. m.*

PERSE. AULUS PERSIUS FLACCUS, poète satirique latin, naquit à Volaterræ, en Étrurie, le 4 déc. de l'an 34 de J.-C., et mourut à 28 ans, le 18 nov. de l'an 62, dans un de ses domaines, près de Rome. Son père était chevalier romain et fort riche; il le perdit à l'âge de 6 ans. Sa mère surveilla avec une tendre sollicitude sa tutelle et son éducation. A 12 ans, il vint à Rome pour achever ses études; là, il eut le bonheur de se lier d'une amitié intime et vraiment socratique avec Annæus Cornutus qui l'initia aux doctrines et surtout aux vertus de la philosophie stoïcienne. Chez Cornutus, il eut pour condisciples, pour amis, Cæsius Bassus et Lucain (*voy.*), qui, par ses encouragements et ses éloges, féconda ses poétiques essais. Il connut plus tard Sénèque; mais il ne goûta pas son génie. Enfin, pendant les dix dernières années de sa vie, il fut l'ami de cœur de Thraseas, l'un des héros de Taçite, celui que frappa Néron, quand il voulut frapper la

vertu elle-même. Il n'est point surprenant que Perse ait eu tant et de si nobles amis, lui qui, outre ses talents, avait des mœurs si douces et si pures, une décence, une modestie virginale, une tendresse pleine de respect pour sa mère et ses sœurs. Ces honorables amitiés firent le charme de sa vie; ce qui en a fait la gloire, c'est le petit volume de ses satires. Ennemi de l'héroïde, de l'élégie, de toute fade poésie, il préféra le genre antique et national, qui était comme une nouvelle tribune et l'organe de l'opinion publique. C'était de plus pour notre poète philosophe une occasion de mettre en beaux vers le programme et les doctrines de sa secte, et par là de contribuer à la réforme des mœurs. Sa santé délicate, son caractère mélancolique, ses goûts de retraite, ne lui permettaient pas d'être autrement utile. Pour sujet de ses méditations et de ses censures, il prit *les lettres, le culte divin, l'éducation, la vie de l'homme d'état, la liberté, les biens de la fortune*. Qu'on se rappelle qu'en traitant ces graves questions, c'est une mission qu'il accomplit; que l'école stoïcienne s'exprimait d'une manière laconique et abrupte; qu'elle aimait l'énigme et le symbole, les formules interrogatives, les distinctions subtiles, et l'on comprendra la raison de l'obscurité de notre poète, qui, de plus, voilait sa pensée pour lui donner un air plus mystérieux et plus sacerdotal. En outre, cette obscurité le prémunissait contre les vengeances du pouvoir. Du vivant de Perse, ses poésies ne reçurent pas d'autre publicité que quelques lectures; mais cette publicité n'était pas sans péril, car Néron n'était pas épargné. Heureusement, l'allusion était assez dissimulée pour que, la vanité aidant, le tyran ne se reconnût pas. Cornutus d'ailleurs fit prudemment changer certains passages, entre autres : *Aurículas asini Mida rex habet*, qu'on remplaça par : *Aurículas asini quis non habet?* Il parait que les mauvais poètes, que les intrigants, à l'exemple de l'empereur, feignirent aussi de ne pas se reconnaître; car on ne dit pas que ses satires lui aient suscité des ennemis. Au reste, sa mort prématurée le déroba probablement à leurs vengeances et aux

coups de Néron. Par son testament il laissa à ses sœurs 2 millions de se (500,000 fr.); il légua en même temps à Cornutus 100,000 sesterces (25,000 fr.) et sa bibliothèque. Le philosophe acheta les livres; mais il remit l'argent à sa mère et aux sœurs de son élève. Soit d'une réputation qui était en par son ouvrage, il engagea sa mère à publier les œuvres de sa première jeunesse, une comédie et un itinéraire, et confia à son élève la publication des 6 satires de Cælius. Le succès en fut immense; et la satire de Rome domina le stoïcisme, c'est-à-dire jusqu'après le règne de Julien, les satires de Perse ont été regardés comme des chefs-d'œuvre du Portique (*voy.*); en même temps les PP. de l'Église, Tertullien, Lactance, Augustin, lui empruntèrent des passages et le citaient avec éloge. Son mérite a été contesté qu'à la renaissance d'ailleurs, à une époque où l'on était en mesure de le comprendre. Pour ce qui le comprennent, le jugement de Quinault n'a rien perdu de sa vérité : *Il mérité beaucoup de gloire, et de sa gloire (Institut. orat., X, 1)*. Peu de temps ont eu les honneurs de plus de traductions. La première édition fut à Rome, vers 1470, in-4°; les meilleures sont celles de Casaubon (Paris, 1605), dont le commentaire pour un chef-d'œuvre d'érudition chuintre, Paris, 1812; de Plumet (Paris, 1827); et d'Orelli, Zurich, 1833. Les meilleures trad. franç. sont celles de M. de La Harpe (Paris, 1771); de Sélys, 1776; et tout de M. Perreau, 1832.

PERSÉCUTIONS. On appelle *sécution* toute vexation, toute punition injuste et criminelle, et plus particulièrement les sévices exercés pour la religion. Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... On vous fera mourir pour être torturés aux magistrats pour être torturés (S. Matth., X, suiv.). » Toutes ces prédictions se sont accomplies et s'accomplissent encore à cause des premières persécutions (ÉTIENNE) fut la jalousie des chefs de la synagogue, qui voyaient avec douleur le peuple abandonner leur ensei-

ceux des apôtres, et leur indignité de voir donner pour le Messie un crucifié. S. Paul (*voy.*) lui-même, et que l'Esprit-Saint l'eût appelé à être l'apôtre des Gentils, fut au nombre des premiers persécuteurs. A Rome, en Italie, en Asie, les prêtres païens, qui perdaient leur crédit, leur autorité, détestaient et s'efforçaient, à mesure que le christianisme faisait des progrès, excités contre les chrétiens les soupçons et les calomnies des proconsuls et des empereurs. S. Jean le-Baptiste, dans sa lettre à Trajan (106), confirme cette véritable cause des persécutions, en avouant que les temples étaient presque déserts, que les sacrifices étaient négligés, que les victimes étaient peu d'acheteurs. Ce fut donc l'orgueil du sacerdoce païen, d'accord avec la politique alarmée d'une révolution sociale, qui amena les persécuteurs contre les adorateurs du vrai Dieu, contre les auteurs de la loi nouvelle. Mais que furent les persécutions contre la vérité? Elle a triomphé comme elle triomphera toujours; et les dix grandes persécutions que compte l'Église chrétienne ont été égales comme autant de victoires. Les plus cruelles furent celles de Néron, à l'occasion de l'incendie de Rome, de l'an 68, dans laquelle S. Pierre et S. Paul souffrirent le martyre; de Domitien, l'an 95; de Trajan, de 98 à 116; de Sévère, vers 202; de Dèce (249); de Dioclétien (303-310). Constantin, devenu empereur et chrétien, donna la paix à l'Église; mais cette paix fut de nouveau rompue par l'apostasie de Julien (*voy.* tous ces noms), qui exerça contre les anciens co-religionnaires une persécution d'autant plus dangereuse qu'elle fut mêlée d'artifice et de cruauté (362). Elle ne dura qu'un an; mais si, l'année suivante, Julien n'eût pas péri dans la guerre contre les Perses, elle aurait recommencé avec plus de violence; car cet empereur avait juré d'ancienir entièrement la religion du Christ. L'arianisme, le monothéisme (*voy.* ces mots), furent aussi à ces occasions terribles de persécutions; au VII^e siècle, la réforme (*voy.*) n'excita pas moins, dans les deux partis, de passion et de fanatisme. Le sang, grâce à l'esprit de tolérance développé par le

christianisme même, a depuis cessé de couler dans les pays civilisés; mais la même l'injure, les insinuations, la calomnie, entretiennent une persécution non moins douloureuse contre la vérité; et celle-là finira difficilement, parce qu'il existe entre le monde et la vérité une opposition invincible. Mais il faut s'en consoler, en se rappelant que l'Évangile dit: Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice (S. Matth., V, 10)! F. D.

PERSÉE. Suivant la mythologie grecque, Acrisius, roi d'Argos et père de Danaé, craignant l'effet d'un oracle qui avait annoncé qu'il serait tué par son petit-fils, condamna sa fille à demeurer stérile, et pour cela, il l'enferma dans une tour. Mais Jupiter, métamorphosé en pluie d'or, la féconda. Lorsque Acrisius apprit que Danaé était accouchée, il la fit jeter à la mer avec son fils Persée; les flots portèrent le coffre qui les contenait jusque sur la grève de l'île Sériphe, l'une des Cyclades, où régnait Polydecte. Le jeune héros, élevé dans le temple de Minerve, grandit assez vite pour secourir sa mère lorsque Polydecte, d'abord leur protecteur, voulut contraindre Danaé à l'épouser. Dans l'espérance de vaincre sa résistance, ce prince engagea Persée à aller demander la main de la fille d'Orion (*voy.* PÉLOPS). Le héros promit à ce roi de Pise de lui apporter la tête de Méduse, l'une des Gorgones (*voy.*). Ces terribles sœurs habitaient au-delà de l'Océan sur les limites de l'Érèbe. Assisté de Minerve et de Mercure, il se rendit d'abord sur la côte occidentale de l'Océan, séjour des Grées, autres filles de Phorcus, qui n'avaient à elles trois qu'un œil et qu'une dent. Il s'empara de cet œil au moment où elles se le passaient, et ne consentit à le leur rendre qu'à condition qu'elles le conduiraient auprès des nymphes chargées de la garde des talonnières ailées, du sac et du bouclier d'Aïdès (Hadès), dont il avait besoin pour son expédition. Les nymphes accédèrent à sa demande. Selon d'autres, il fut équipé par Mercure et Vulcain. Arrivé auprès des Gorgones, il les trouva endormies. Détournant la tête de peur d'être pétrifié par l'aspect de ces monstres, et les regardant par le moyen de son bouclier d'airain comme

dans un miroir, Persée coupa la tête de Méduse, la seule des trois qui fût mortelle, et du sang qui jaillit naquirent Pégase (voy.) et Chrysaor. Il enferma à la hâte cette tête dans son sac et échappa à la poursuite des Gorgones, grâce au bouclier d'Aïdès qui avait la propriété de rendre invisible. S'attachant aux pieds les talonnières de Mercure, il s'éleva dans les airs à la recherche de nouvelles aventures. D'autres disent qu'il s'enfuit dans les airs monté sur le cheval Pégase. Il arriva auprès du géant Atlas à qui un oracle avait annoncé qu'un fils de Jupiter lui enlèverait les pommes d'or de son jardin, et qui, dans cette crainte, lui refusa l'hospitalité. Persée irrité lui présenta la tête de Méduse, qui le métamorphosa en une haute montagne. Ayant voulu laver ses mains teintes de sang, il posa la tête de Méduse sur des plantes marines qu'il avait réunies sur le rivage, ces plantes se pétrifièrent et produisirent le corail. Il arriva en Éthiopie au moment où un monstre marin allait dévorer Andromède, la fille du roi Céphée et de Cassiopéïa, mère orgueilleuse qui avait exalté la beauté d'Andromède aux dépens de Junon. Celle-ci irritée avait livré la jeune princesse à l'énorme cétacé qui, envoyé par Neptune, ravageait l'Éthiopie. Persée tua le monstre et épousa Andromède, après avoir pétrifié avec la tête de Méduse l'armée de l'ambitieux Phinée qui lui en disputait la possession. Il eut de cette femme Persès, qu'il laissa chez son beau-père Céphée, lorsqu'il retourna avec Andromède à Sériphe. A son arrivée, il trouva sa mère et son instituteur Dictys réfugiés auprès de l'autel de Minerve, où les violences de Polydecte les avaient forcés à chercher un asile. Il pétrifia ce prince, mit Dictys à sa place, rendit à Mercure ses talonnières, son sac et son bouclier, et donna la tête de Méduse à Minerve (voy.), qui la plaça au milieu de son égide ou, selon d'autres, de sa cuirasse. Il partit ensuite avec Danaé et Andromède pour Argos, afin de visiter son grand-père Acrisius. Mais pour échapper au sort qui lui avait été prédit par l'oracle, ce dernier s'était sauvé en Thessalie. Il ne put toutefois se soustraire à sa destinée; car Persée l'y suivit et le tua par mégarde d'un coup

de disque. Le héros fut si touc funeste accident qu'il ne voulu mettre en possession d'Argos: il e cette ville contre Tirynthe, sur l toire de laquelle il bâtit Mycènes Persès, dont on fait l'aïeul du perse, il eut d'Andromède Alce nélus, Hellée, Nestor, Électryon fille nommée Gorgophone. On tr core d'autres traditions sur Pe prétend qu'il avait porté secours i des Amazones contre les Gorgone à mort Sardanapale; qu'il avait rir Prœtus, usurpateur des droits sius à Argos, et qu'ensin il fut Mégapenthe, fils de Prœtus. A mort, il fut honoré comme un dieu et placé parmi les constella

On regarde le mythe de Persée symbolique, se rapportant soit t du soleil, soit à cette idée, que l' ture aurait passé de la Haute-As la Perse en Grèce. C.

PERSÉE, dernier roi de Ma voy. MACÉDOINE.

PERSÉPOLIS, forme grec nom de l'ancienne capitale de li dont il ne reste plus que des ruin des ruines imposantes et qui att puissance d'un grand peuple. Pe peut-être appelée *Fars* par les était située à quelque distance, s de Chiraz, dans le Farsistan (i noms), dans la plaine de Merdas rosée par le Kour ou Bendemir, droit où s'éleva ensuite Istakhar, tale des Sassanides. On y voit aujourd'hui les débris d'un immen lais qui a dû être fondé en mêm que la ville elle-même par Cyrus e byse, ou tout au moins par Da Xerxès; peut-être aussi ces dern iils achevé l'œuvre de leurs prédéc Les Arabes appellent ces débris, fiques blocs de marbre gris arti superposés, *Tchil-Minar* ou le rante-Colonnes. Plus loin vers l est, on aperçoit les *sépultures d* et dans l'intervalle qui sépare Tch de Nakchi-Rustan, une foule de nades et de tombeaux brisés ou int Le palais est construit sur un ro haut duquel on parvient par troi d'escaliers en marbre gris. Les bi

ne en partie debout, et l'on peut
 les nombreux compartiments
 se composent, des tableaux ren-
 sent, outre les figures des rois qui
 ont à chaque pas et dans les
 les plus diverses, des solennités,
 bats d'animaux, etc. Chardin,
 Ker-Porter, Morier, Ouseley,
 ont décrit ces vénérables res-
 haute antiquité; Herder, Hee-
 men, M. Grotefend et autres s'en
 coup occupés: on doit surtout
 derniers, ainsi qu'à M. Eugène
 d'heureux essais faits pour dé-
 écriture cunéiforme (voy.), de
 ure, qui a servi pour les inscrip-
 qui paraissent s'expliquer par le
 pehlvi et une troisième lan-
 être l'assyrienne ou la babylo-
 On suppose que ces ouvrages,
 ont aux antiquités de Perse, sont
 ain des Mèdes, auxquels ce pays
 rable d'une partie de sa civili-
 de son culte pour les arts.
 s renferment les tombeaux des
 ides (voy.): ce n'était pas la ré-
 es anciens rois de Perse, mais
 pole, et en général la ville sainte
 cevaient leur consécration en
 les habits de Cyrus (Koresch).
 a sanctuaire, mais sans temple,
 igion des Perses n'en admettait
 s objets sacrés pour tout le peu-
 trésor y étaient déposés. On sait
 ndre-le-Grand, après avoir vain-
 s (Dariavesch ou Dar-eousch),
 la ville et le palais de Persépo-
 doute pour annoncer au monde
 pire de Cyrus avait changé de
 — *Pasargada*, capitale encore
 isane, où s'éleva le tombeau de
 fait dans la même province, non
 à.*

D. A. D.

PERSIFLAGE. Persifler, dit l'Acad-
 c'est « rendre quelqu'un instru-
 victime de la plaisanterie par les
 qu'on lui fait dire ingénument »
 (HYPERICATON). Cette définition
 hante. Suivant Richelet, le prin-
 ce du persiflage « est de fronder
 de fronder du bon air et du bon

ton. » Il avait raison, persifler c'est fronder
 d'un certain air, d'un certain ton. Gresset,
 déplorant cet abus, dit avec raison:
 De la joie et du cœur on perd l'heureux langage
 Par l'absurde talent d'un triste persiflage.

Pour nous, le persiflage est une impi-
 toyable moquerie qui s'attaque à tout et
 à tous, sans respect ni pour la maturité
 de l'opinion, ni pour la dignité de la
 personne.
 J. T.-v.-s.

PERSIL (corruption du latin *petroselinum*), plante potagère de la famille
 des ombellifères, et du même genre que le
 céleri (voy. АСХЪ). Originaire de l'Eu-
 rope méridionale, le persil se cultive de
 temps immémorial dans les jardins. L'em-
 ploi qu'on fait de ses feuilles est connu
 et apprécié de tout le monde. Sa racine
 diurétique et apéritive, a une saveur as-
 sez semblable à celle du panais. Les grai-
 nes sont stomachiques et carminatives, de
 même que celles de beaucoup d'autres
 ombellifères.
 Éd. Sp.

PERSIQUE (GOLFE), ou MER D'O-
 MAN*, qui s'étend entre la Perse et l'A-
 rabie depuis le détroit d'Ormuz jusqu'à
 l'embouchure du Chat-el-Arab, a envi-
 ron 200 lieues de long sur 15 à 20 de
 large. Ses bords, du côté de l'Arabie, sont
 remplis d'écueils et de bancs de sable:
 on les fréquente rarement à cause des
 dangers de la navigation; mais ces bancs
 de sable ont pour la plupart des huîtres
 à perles. Du côté de la Perse, les bords
 plus élevés sont parsemés d'îles et entre-
 coupés de baies et d'anses dans lesquelles
 les vaisseaux trouvent un refuge en cas de
 tempête; à l'embouchure de l'Euphrate
 (voy.), les côtes sont malsaines. La marée
 se fait sentir jusqu'au milieu de l'éten-
 due de ce golfe. A l'entrée, resserrée par
 le promontoire ou cap arabe de Mousel-
 dom, appelé par les indigènes *Ras-el-
 Djibel*, les navigateurs rencontrent un
 groupe de petites îles appelées vulgaire-
 ment les *Coins*, et en arabe *Salamah*,
 mot qui signifie sûreté, quoique les pira-
 tes arabes aient longtemps infesté ces pa-
 rages. Entre les Coins et le port persan
 de Bender-Abassi, jadis très florissant, est
 située, sous le 27^o de lat. N., auprès de
 la côte de Perse, l'île d'Ormuz formée de

* Sur ces deux capitales de l'ancienne
 les ruines qui en restent, Ch. Ritter,
l'Asie, t. VI, 1^{re} part., p. 858 et suiv. S.

(*) On a parlé du royaume d'Oman à l'art.
 MASCATE.

rochers desel produits ou bouleversés par des révolutions volcaniques, et portant une vieille forteresse. Cette Ile, qui a été au moyen-âge le centre d'un commerce important et que les Portugais ont possédée au xvi^e siècle, a un assez bon port, d'anciennes citernes pour conserver l'eau douce, et une population de 500 âmes. Auprès d'Ormus est une Ile plus considérable appelée Khism ou Kischmis, l'ancienne Oaracta des Grecs, séparée de la Perse par un canal, et gouvernée par un cheik arabe. Les habitants se livrent à la pêche, et récoltent des céréales et des dattes; la ville de Khism a une rade assez bonne. Les ruines qu'on voit dans cette Ile ainsi que dans celle d'Ormus rappellent leur ancienne splendeur. L'Ile d'Angar, voisine de la précédente, a perdu entièrement sa population. Beaucoup d'autres petites Iles du golfe sont inhabitées; mais celle de Bahrein ou Bahraïn, auprès de la côte d'Arabie, continue d'être florissante, grâce au banc de perles de ses parages, de ses sources d'eau douce, et de son sol fertile qui fournit beaucoup de dattes. Aussi Bahrein possède une ville commerçante, celle de Médine, qui entretient des relations fréquentes avec Bassora et le port persan de Bouschir, où l'on peut se rendre, par un bon vent, en 14 heures. Bahrein est le rendez-vous des pêcheurs, qui trouvent là de plus belles perles qu'en d'autres parties du golfe. Kourchid-Pacha l'a occupée au nom de Mohammed-Ali. Une petite Ile voisine, celle de Tarent, est couverte de beaux jardins qui fournissent une grande quantité de fruits. Le golfe Persique est maintenant sillonné par les bateaux à vapeur de l'Inde anglaise, et des communications régulières sont établies entre Bouschir et Bombay. Déjà en 1830, elles donnaient lieu à un commerce de la valeur de 68 millions de fr. Bouschir est le principal port du golfe, et si les navires n'y sont pas à l'abri des coups de vent du N.-O., la petite Ile de Karak ou Kbareck, que les Hollandais ont occupée au xviii^e siècle, qui fut ensuite donnée par le chah de Perse à Bonaparte, et dont les Anglais se sont emparés il y a quelques années, leur offre un asile plus sûr. Le port de Kongan, dans le Laristan,

a aussi un bon mouillage; mais c'a été souvent infesté par les pirigine arabe qui s'y sont établis, dant depuis que les Anglais croient le golfe, la piraterie, jadis si redoutée, a diminué considérablement.

PERSONNALITÉS. Ce mot désigne les traits piquants et directes, les injures, les injures directes, vive voix, soit par écrit. Tout mauvais goût et toujours blâmés, traits, décochés dans la chaleur de la discussion, et l'ennemi présent, peu quelquefois excusables; mais qui ne valent rien de sang-froid et ne servent que le fiel pour noircir et calomnier. Le vengeur de son adversaire en posant investigation haineuse jusque dans la vie privée, qui devrait être murée par un secret, c'est un tort grave qu'on ne saurait stigmatiser. Pourtant les personnes écrites ne datent pas de l'invention de l'imprimerie. Homère fut au bon point par Zoïle, Socrate par Xanthophane, Démosthène par Eschyle, et avec la presse les flots d'encre ont coulé plus facilement, et l'on a multiplié les personnalités de dignes libelles (voy.), le plus souvent désavoués par l'honneur et le goût. Pourquoi faut-il que le exemple qui en ait été donné ne soit parti d'un prêtre; en effet, autre chose qu'un libelle plein de personnalités que le gros volume du parti *néo-catholique* sous le *Monopole universitaire*? En ce qui concerne la politique, le théâtre corrompu s'est rendu complice de la presse et trop souvent aussi les personnes provoquent dans nos assemblées de grandes scènes tumultueuses et d'hommes graves, n'eussent-ils mérité l'honneur d'être législateurs. A ce pendant qu'à cet égard l'Angleterre laisse bien loin derrière elle, et les personnalités échappées à la tribune causent pâlissement devant celles qui descendent des *hustings*, ou qui assaillent dans les discours des *repealers* ou autres dans les *meetings* britanniques, porte quel en soit le but.

PERSONNE, mot qui vient de *persona*, masque de théâtre, acteur

naire, c'est dans ce dernier sens que le nom de *personnes* aux actions que le sujet de la proposition énonce à l'acte de la parole, dès que cet acte a lieu, on énonce seulement son existence ou son existence ou les actions de plusieurs individus : *nous lisons* : c'est le premier rôle ou la première personne ; 2^o ou bien tout à un ou à plusieurs individus énoncer leur existence ou leurs actions, *tu lisais, vous êtes, vous lisez* : c'est le second rôle ou la seconde personne ; 3^o enfin énoncer l'existence de plusieurs individus leur adresser la parole : *il est, elles sont, ils lisent* : c'est le troisième rôle ou la troisième personne. Les personnes sont marquées dans les langues par les désinences les plus distinctives d'une espèce particulière, généralement appelés *pronoms personnels* : *je, tu, etc.* Dans toutes les langues, ces noms ou pronoms sont remplacés par des terminaisons qui indiquent de quelle personne il s'agit. Dans le sujet, les personnes sont marquées, comme nous l'avons dit, par les terminaisons qui sont à l'acte de la parole ; dans le complément, elles sont des signes de concordance avec l'idée fondamentale du verbe ou l'idée accessoire d'appartenance à une première, à une seconde ou à une troisième personne, soit au singulier, soit au pluriel. Voy.

J. T-v-s.

PERSONNEL, voy. IMPÔT.

PERSONNIFICATION (de *personner*, faire une personne). L'opération qui crée en se jouant, qui sème les fantômes, aime à donner à la parole et l'action. Par elle, un mot, un corps, une âme, un esprit, un

objet magique baignette, la terre se peuplent de mille et mille dieux, aussi bien le ciel et les enfers, et l'on voit le palais diaphane de l'Allégorie ! et encore sa puissance, que sans elle ne donne une existence réelle et que à des êtres inanimés, insensibles ;

qu'un être abstrait, purement idéal, est doué par elle du sentiment et de la vie ; enfin qu'elle *fait* ainsi des *personnes*, par luxe en quelque sorte, ou par le seul besoin de donner au style plus de charme. Il est peu de figures plus en usage que la personnification. Admise dans les entretiens familiers et dans le langage de la science, comme dans les morceaux oratoires et dans la poésie, elle s'emploie avec succès pour déguiser le prosaïsme des préceptes et l'aridité des détails techniques. Admirez quel personnage Boileau a su faire de la rime :

... Lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
Et, pour la rattraper, le sens court après elle.

Tout l'*Art poétique* est plein de ces hardiesses de style, qui charment l'esprit et gravent les principes dans la mémoire. Ces personnifications courtes, rapides, inventées et jetées en passant, sont de simples figures d'expression. Les personnifications plus étendues, dans lesquelles on crée et l'on fait agir des êtres moraux et autres, comme la Mollesse, la Discorde, la Politique, prennent le nom d'allégories (voy.).

J. T-v-s.

PERSPECTIVE (de *perspicere*, voir à travers, voir au loin), science qui sert à représenter, sur une surface plane ou courbe, la forme, le contour et le relief, en un mot l'image la plus exacte des objets tels qu'ils nous apparaissent. La perspective est une science, toutes les fois que ses opérations, qui sont purement mathématiques, tendent à obtenir ou à rectifier la forme apparente que tous les corps affectent suivant la place qu'ils occupent par rapport à l'œil du dessinateur ou du spectateur ; elle est aussi une science dans son application à l'enseignement du dessin. Mais la perspective est un art quand elle concourt à la disposition la plus convenable de tout ce qui peut entrer dans une conception d'artiste, lorsqu'elle sert à déterminer la place d'où un peintre peut représenter, le plus avantageusement possible, une figure humaine, un paysage, un intérieur, une fleur ou tout autre objet. Léonard de Vinci dit en commençant son *Traité de peinture* : « La perspective est ce qu'un jeune peintre doit apprendre avant tout pour savoir mettre chaque chose à sa place et pour

donner à chaque chose la juste mesure qu'elle doit avoir dans le lieu où elle est. » Effectivement, pour peindre ou pour dessiner, il est nécessaire de se rendre compte de tout. La perspective non-seulement donne la direction, la hauteur, la largeur, la profondeur et la forme apparente des contours; mais encore elle détermine la direction, la forme et la valeur approximative des ombres et des reflets; la répétition ou mirage des objets sur l'eau, sur les glaces et sur les corps polis; les dégradations des couleurs, des teintes, etc. Aussi se compose-t-elle de deux parties très distinctes : l'une qui détermine et trace rigoureusement les contours, et a été nommée par cette raison *perspective linéaire*; l'autre qui a rapport au modelé, au relief, suivant les divers plans, à la dégradation apparente des couleurs, des détails par rapport à leur éloignement et aux diverses couches d'air interposées entre les objets et notre œil, et a été désignée sous le nom de *perspective aérienne*.

La première chose dont le peintre doit s'occuper lorsqu'il dessine d'après nature, ou lorsqu'il veut composer un tableau, est le choix de la hauteur de l'horizon, ou ce qui revient au même, de la hauteur de son œil; car de là dépend le plus ou moins de grâce dans la direction des lignes fuyantes et même dans la forme apparente de la plupart des objets. Tous les artistes ont été tellement persuadés de cette vérité, que, dans chaque genre de peinture, on retrouve à peu près la même disposition dans la hauteur de l'horizon. On peut donc établir, d'après l'examen des principaux tableaux de toutes les écoles, que dans un portrait d'homme ou de femme, soit en pied, soit seulement en buste, l'horizon ne doit pas se trouver plus élevé que le sommet de la tête, ni plus bas que le milieu du corps. Quelques artistes ont terminé la partie la plus éloignée du paysage qui accompagne leurs portraits, comme si l'horizon était très bas : Van Dyck, par exemple, a procédé plusieurs fois de cette manière; mais en examinant la figure principale, on s'aperçoit tout d'abord que l'horizon réel d'où a été retracée cette figure est placé comme nous venons de le dire. Dans

la peinture d'histoire, l'horizon élevé que nous connaissons se dans le *Mariage de la Vierge*, phaël: il est placé à 8 pieds; et l'inverse nous est fourni par Pa-nèse dans son tableau des *Pèlerins maïs*, où il ne se trouve pas plus que le gras de la jambe des persans. Dans les paysages, il est rare de des horizons élevés de plus de 1 à moins que ce ne soit dans des présentations de batailles, de sièges et là où la stratégie des opérations et les divers accidents demandent grand développement. L'horizon a l'effet de 20 pieds dans la *Vue du canal et de l'église della Salute*, naletto, et dans le *Siège de Luxembourg* par Van der Meulen. Il y a en d'autres cas particuliers qui obligent de développer extraordinairement une vaste place publique et les monuments contiennent, un château et ses dépendances nécessairement alors on doit choisir un horizon très élevé, et l'on désigne cette hauteur ainsi représentée sous le nom de *vol d'oiseau*.

On entend par *point de vue*, celui qui est dans l'œil du dessinateur ou du spectateur, celui enfin par lequel on regarde les objets; on l'appelle aussi *point de distance*. Le *point en face* est toujours sur l'horizon, en face du dessinateur ou du spectateur, toutes les fois que l'on regarde devant soi, la ligne droite qui part de l'œil et aboutit à l'horizon donne en face de la vue : c'est le *point de vue*. Les auteurs, avant Thibault, désignent généralement sous le nom de *point de vue*. Aujourd'hui, ce point en face a pris généralement le nom de *point de fuite principal*, par la raison que ce point où se porte principalement que les grands maîtres le placent la partie la plus intéressante de la position, là où est l'intérêt; et généralement il forme le point de fuite principal d'un tableau tracé du dessin d'une vue d'après nature; il sert de guide pour les autres points de fuite des différents objets accidentellement ou irrégulièrement placés; toutes les fois qu'une ligne est hor-

dre parallèle à l'horizon, celle qui fuyante, fait angle droit avec l'aller tendre au point de fuite. On désigne par *verticale principale* une verticale qui passe par ce

point. Quand une personne regarde un objet que, l'écartement qui existe entre cet objet et l'œil est la *distance*. La condition pour bien voir cet objet est d'être assez éloigné pour l'apercevoir d'une seule ceillade. C'est difficile de fixer au juste cette distance. Il doit dépendre d'abord de la dimension de l'objet. Léonard de Vinci dit que la distance égale à trois fois la plus grande dimension de l'objet à dessiner. Tous les auteurs qui nous ont écrit sur les ouvrages sur la perspective ont écrit cette distance; cependant des auteurs d'autorité ont déterminé des distances moins grandes. Le Poussin pensait qu'on pouvait voir et dessiner un soleil en s'éloignant que de deux fois la plus grande dimension; aussi, dans ses tableaux, la distance égale-t-elle tantôt une et tantôt deux fois et demie les plus grandes dimensions. Raphaël, dans sa composition de l'école d'Athènes, a diminué la distance seulement égale à deux fois de ce tableau. Pour justifier les distances différentes qu'ont employées les artistes et mettre d'accord les écrits contradictoires qui ont trait à cette matière, on peut dire que pour dessiner d'architecture, la distance convenable peut varier suivant la conformation de l'œil; c'est-à-dire en raison de l'ouverture de l'angle visuel du dessinateur. On sait que cette ouverture varie beaucoup de grandeur. Quant aux tableaux, la distance ou moins grande doit être en rapport avec le fini que l'artiste veut y donner.

Les *points accidentels* sont des points hors du cours où vont aboutir des lignes qui fuient. Lorsque le point principal et le point de distance sur l'horizon sont déterminés, les points accidentels peuvent être placés à d'autres endroits de la surface du tableau; aussi peut-il y avoir, dans une composition une très grande quantité de points accidentels.

Le *mirage*, ou la *répétition* des objets sur les glaces ou sur la surface des eaux calmes, est toujours égal à l'objet qui le produit, à moins que l'eau ne soit agitée; dans ce dernier cas, la répétition est plus longue que l'objet, et d'autant plus étendue en longueur que l'agitation est plus considérable. Chaque point du mirage est en ligne perpendiculaire avec celui qui en est la cause. La réflexion des arbres nous apparaît ordinairement plus foncée que l'arbre même, par la raison qu'elle nous représente principalement le dessous du feuillage ou des parties qui sont les plus obscures.

Les *ombres* (*voy.*) sont produites par les corps qui se trouvent devant la lumière. Il y a deux sortes d'ombres, la partie d'un corps qui n'est pas éclairée et qui est l'*ombre proprement dite*, puis l'*ombre* que projette un solide sur une surface quelconque, et que l'on désigne par *ombre portée*. La lumière, le corps solide et l'ombre qui en résulte, sont toujours en ligne droite. Mais la longueur de l'ombre dépend de la hauteur du corps lumineux, et sa largeur est en rapport avec l'étendue du foyer. Si le corps lumineux envoie ses rayons parallèles entre eux, comme le soleil et la lune, l'ombre portée sera de même largeur que le corps qui la projette; mais si le corps lumineux est plus petit que le solide qui porte ombre, cette ombre portée s'élargira en s'éloignant du solide; l'inverse a lieu toutes les fois que le corps lumineux est plus étendu que le solide. Quant à la valeur des ombres et des reflets ou degrés d'intensité qu'ils doivent avoir, on ne peut guère la déterminer qu'approximativement; il en est de même pour la détermination apparente que doit avoir une teinte ou une couleur, suivant son éloignement dans le tableau. Les meilleures notions à acquérir sur ce point sont encore celles qui se trouvent dans le *Traité de peinture* de Léonard de Vinci; seulement on peut établir en principe général que le blanc et les couleurs claires, le noir et les couleurs foncées, s'affaiblissent toutes en s'éloignant de nous, et qu'arrivés à une certaine distance, éloignement que l'on ne peut déterminer, toutes les couleurs ont absolument un même as-

pect : le ton bleuâtre qui s'interpose alors entre tous les objets a été désigné par la dénomination d'*air ambient*, *air atmosphérique*, ou simplement *air*. Quoique cette étude, qui est la perspective aérienne, ne donne pas des résultats aussi rigoureux que celle du tracé des contours, elle ne rend cependant pas moins de services à l'artiste, puisqu'elle lui enseigne à foncer ou à diminuer une couleur suivant la place et le plan qu'elle occupe, ce qui a pour effet de répandre de l'air entre les divers plans. On peut étudier comme les modèles les plus parfaits dans cette partie importante les chefs-d'œuvre de Claude Lorrain, de Ruissdaël, etc.

On a beaucoup discuté la question de savoir jusqu'à quel point les anciens ont connu la perspective; suivant les uns, les artistes de l'antiquité auraient parfaitement connu cette science indispensable; à en croire d'autres, ils n'en auraient eu aucune notion, et ceux-ci se fondent sur les peintures d'Herculanum, parmi lesquelles il y a beaucoup de paysages qui, suivant eux, pèchent contre la perspective. Mais il est à remarquer que les peintures, celles de Pompéi et celles trouvées dans les thermes de Titus ont dû être généralement exécutées par des artistes médiocres, et qu'elles ne sauraient nous donner une idée absolue de l'état de l'art à l'époque où elles ont été exécutées. Pline, Quintilien, Philostrate, etc., nous ont laissé le récit des effets que plusieurs peintres des temps les plus reculés ont produits par la pratique de la perspective; ces récits sont suffisants pour attester qu'elle était connue et pratiquée. Horace (*Ars poet.*, v. 272) et Vitruve (préf. du liv. VII) nous apprennent qu'Eschyle fut le premier qui fit construire à Athènes un théâtre solide, pour y faire représenter ses tragédies; qu'il le fit orner de peintures appropriées aux sujets qu'il y mettait en scène, et que le peintre Agatharque, chargé de la décoration, voulant obtenir le plus d'effet possible, eut recours à la perspective. Ceci n'est pas une preuve, comme on l'a dit, que les peintres ne l'employaient pas avant cette époque dans l'exécution de leurs tableaux; mais cela indique seulement qu'Agatharque pensa

alors à l'appliquer au théâtre. Agatharque composa un traité sur la perspective, d'après lequel Démocrite et Anaxagore écrivirent sur le même sujet pour démontrer comment on ne peut avoir une apparence de réalité à une certaine distance qui ne sont que figurés sur ces plans, vues de front, et qui de plus en plus paraissent les uns saillir et les autres s'éloigner. Selon Pline, Pamphile d'Amples fut le premier qui réunît l'étude de la perspective et des sciences à celle de la géométrie; il s'attacha surtout à la géométrie, laquelle il soutenait que l'art ne peut arriver à sa perfection sans elle. Pamphile confondait vraisemblablement la perspective et la géométrie qui l'enseigne. L'auteur nous apprend qu'Apelle, disciple de Pamphile, avait de profondes connaissances de son art, et qu'il vantait de sa supériorité en cette partie, il avait la modestie de croire qu'il était inférieur à Amphion pour la science de la perspective, et à Asclépiodore pour la distance relative qu'il mettait entre les figures dans un tableau. Les mesures et cette distance de perspective, etc. Ces exemples nous suffisent à penser que la perspective dans les temps les plus reculés n'était pas une partie des connaissances du peuple, mais qu'elle pouvait en être autrement. On est fondé à penser que les artistes de ces en ce genre étaient plus habiles que celles des artistes modernes. Les compositions sont en général plus étendues et offrent divers effets. Les anciens, comme l'a observé Plin, ne faisaient entrer peu de figures dans leurs tableaux, et encore les plaçaient-ils à côté des autres, afin de ne pas perdre l'intérêt. Cependant on ne doit pas conclure sur ce point qu'avec aucun des ouvrages des grands maîtres nous est parvenu, nous ne pouvons que par les descriptions des anciens : or on doit naturellement être porté à croire que les peintures des éloges qui leur ont été dédiées, puisque les statues que nous voyons et qui sont des mêmes époques, confirment en tous points ce que

ns nous ont transmis sur elles (SURFURE).

d, au x^e siècle, saint Paulin res-
peinture en employant son pres-
consolidation du culte chrétien
masses grossières et ignorantes,
ait plus que des peintres ouvriers;
ces qui constituent cet art étaient
ongtemps tombées dans l'oubli :
progrès furent-ils d'abord lents,
plusieurs siècles de pratique pour
ses secrets; mais une fois dans la
oie, les arts du dessin reprirent
x. Il est présumable que c'est
Éléments de géométrie et d'op-
Euclide qu'ont été retrouvés les
principes de la perspective né-
au peintre. On voit les premières
l'application de la perspective
sture dans les tableaux du xiv^e
le avait déjà fait de grands pro-
m le commencement du xv^e.
rnommé l'Uccello, l'observait
tes ses œuvres, et bientôt il fut
par Masaccio, qui l'appliqua
beur au raccourci de ses figures.
te époque, Pietro della Fran-
ma des préceptes de cette scien-
bert Dürer inventa un instru-
i fut publié en 1528, sur lequel
it l'image des objets, et qui ser-
montrer la justesse des principes
). Le grand architecte Balthazar
yant entendu parler de ces prin-
s studia, les perfectionna et les
fut lui qui eut l'heureuse idée
porter sur le tableau, à droite et
d'un point de centre, l'espace
re l'œil du spectateur du ta-
que l'on désigne par *distance*
lc. Son travail fut mis au jour en
r Serlio, élève de Balthazar. Ces
ainsi perfectionnés, furent dé-
démontrés par une foule d'au-
rmi lesquels nous devons citer
Daniel Barbaro, Jean Cousin et
de Vignole. En 1600, parut un
s étendu et plus savant que tous
l'avaient précédé : son auteur
Ubaldo découvrit le principe
les points de fuite, mais il l'ap-
seulement aux lignes fuyantes
ales. Quant à l'application de ce
aux lignes couchées sur des

plans inclinés à l'horizon, elle a été faite
par Alleaume, Baytaz, S'Gravesande, etc.
L'ouvrage de ce dernier a paru en 1711.
Enfin rassemblant et développant tout ce
qui était connu, Brook Taylor donna, en
1715, une théorie complète de la perspec-
tive. Parmi les auteurs qui ont cherché à
simplifier la pratique de la perspective,
afin de la rendre familière aux peintres,
nous mentionnerons Gérard Desargues,
qui, sous le nom de *Manière univer-
selle pour pratiquer la perspective*,
donna un moyen très simple pour mettre
des carreaux en perspective sans sortir du
tableau; ces carreaux, tracés dans divers
sens, devant servir à obtenir la hauteur
et la profondeur de tous les objets. Cette
méthode fut publiée, en 1648, par Abr.
Bosse, qui la professa à l'Académie royale
de Peinture. Depuis Desargues et Taylor,
et sans avoir été plus loin que ces auteurs,
beaucoup d'autres nous ont laissé de bons
ouvrages sur la perspective. Celui de Va-
lenciennes, qui parut en 1800, doit être
cité comme contenant d'excellentes ré-
flexions sur la peinture. Enfin, en 1527,
J.-T. Thibault publia sa méthode, bien
supérieure à celle de ses devanciers. C'est
à ce savant artiste que l'on doit la créa-
tion de moyens ingénieux pour suppléer
aux points de fuite qui se trouvent hors
du tableau, ou points inaccessibles. Beau-
coup d'autres méthodes ont été données
par des auteurs vivants, et nous-même
nous avons écrit plusieurs ouvrages où
nous avons essayé de mettre le fruit de
nos recherches à la portée de tous ceux
qui s'occupent des arts du dessin. TR.

PERTE DE SANG, voy. HÉMOR-
RAGIE UTÉRINE.

PERTHOIS (LE), voy. CHAMPAGNE,
T. V, p. 356.

PERTINAX (PUBLIUS HELVIUS),
fils d'un affranchi qui s'éleva aux plus
grands honneurs de la carrière militaire,
et que les prétoriens revêtirent de la
pourpre impériale à la mort de Comode
(voy.), l'an 193. Son esprit d'économie
et de sagesse fit bientôt voir à la solda-
tesque qu'elle s'était trompée dans ce
choix, et Pertinax fut assassiné avant
d'avoir accompli le 3^e mois de son règne
honorable. Voy. ROMAIN (empire).

PERTUIS, mot qui paraît dérivé de

apertus, ouvert, et qu'on emploie surtout dans la géographie de la France pour désigner un rétrécissement de la mer ou un passage étroit entre des montagnes : tels sont le pertuis d'Antioche, détroit de l'Océan entre les îles de Ré et d'Oléron, et le pertuis Rostani, ou Rostan, près de Briançon (Hautes-Alpes). — On donne aussi le nom de pertuis, en architecture hydraulique, à un passage étroit pratiqué dans une rivière aux endroits où elle est basse, pour en hausser l'eau en arrêtant son écoulement trop rapide, et faciliter ainsi la navigation. On établit un pertuis en laissant entre deux batardeaux (*voy.*) une ouverture que l'on ferme, soit avec des aiguilles (pièces de bois rondes ou carrées de 3 à 4 pouces de diamètre, et de 5 à 6 pieds de long), comme sur la rivière d'Yonne; soit avec des planches en travers, comme sur la rivière de Loing; soit enfin avec des portes à vannes, ainsi qu'au pertuis de Nogent-sur-Seine. Z.

PERTUISANE, anciennement *partisane* ou *partuzaine*. Cette arme du moyen-âge est une espèce de hallebarde (*voy.*) dont le fer est plus long, plus large et plus tranchant que celui des autres armes de ce genre. Il y a eu des compagnies de *partuzainiers* dans l'infanterie française; mais cette arme fut tout-à-fait retirée aux troupes de guerre, sous Louis XIV, pour n'être plus portée que par les sentinelles de l'intérieur, les huissiers d'armes, les gardes de la prévôté, etc. Le mot de *pertuisane* paraît dérivé de l'italien *partigiana* ou de l'espagnol *partesana*, arme d'un partisan; mais on l'a rattaché aussi au mot *pertuis*, *partuys*, ouverture, soit qu'il signifîât porte de château ou d'appartement, soit qu'il se rapportât à une place, et qu'on ait voulu désigner une arme propre à faire de larges blessures, sans parler de toutes les autres opinions émises à ce sujet. X.

PERTURBATION. Ce mot, qui signifie trouble, se dit particulièrement, en astronomie, des dérangements que les corps célestes subissent dans leurs mouvements par leur action mutuelle. *Voy.* PLANÈTES, LUNE, etc.

PÉRUGIN (PIETRO VANUCCI, dit LE), chef de l'école de peinture de Rome, na-

quit à Città della Pieve, en 1445, et mourut à Rome, en 1510. Il fut un des plus grands peintres de son siècle, et le plus grand des peintres pauvres qui le placèrent au premier rang. Il reçut le surnom de le Pérugin, probablement après avoir tenu les droits de cité à Pérouse, qui le distingua de bonne heure par ses ouvrages. Selon les uns, il aurait perfectionné son talent à l'école de Raphaël; selon les autres, il aurait eu pour maître Bonfigli et Pietro della France, qu'il en soit, Sixte IV l'appela à Rome, où il produisit plusieurs chefs-d'œuvre. Ses tableaux ont beaucoup de mérite, et surtout réussis dans les figures de femmes et de jeunes gens; les personnages sont nobles et charmants. On lui reproche un peu de dureté, une certaine sécheresse dans les couleurs, ainsi qu'un défaut d'ampleur dans les draperies; mais ces défauts sont de son siècle. La paix de l'art et la simplicité naïve respirent dans ses productions, qui ne brillent pas tant par l'invention; on peut en voir plusieurs au Musée du Louvre, qui se distinguent avantageusement par la délicatesse de la touche et par l'intelligence de la composition; on cite principalement ses figures de Pérouse, de Rome, de Bologne, etc. Vanucci mourut à Pérouse, le 23 mai 1510. De ses nombreux élèves, le plus célèbre fut Raphaël. *Voy.*

PERUZZI (BALTHASAR), architecte, né à Pérouse, en 1481, mort à Rome, en 1537. Il fut un grand architecte, ingénieur, et un homme qui perfectionna la perspective dans ses ouvrages modernes. *Voy.* ci-dessus, p. 100.

PERVENCHE (de *perven*, nom de la plante). Les pervenches sont de la famille des apocynées, et sont des herbes touffues, vivaces, faibles ou rampantes, à feuilles coriaces, persistantes, très entrecroisées, dondules solitaires, axillaires. La pervenche commune, ou *perwenche*, ou *violette des sorcières* (*minor*, L.) croit dans les haies, les prés et les bois. L'élégance et la douceur de ses fleurs, qui sont d'un bleu vif, la recommandent pour les jardins; elle se prête à la culture des parterres; elle se prête à la culture en pots; elle a la vertu de soulever le vent et de touffer

res et des glaciés ; on en possède
 és à corolle blanche, ou violette,
 e. Toutes les parties de la plante
 veur âcre, un peu astringente
 ; leur décoction se prescrivait
 me vulnéraire, fébrifuge et su-
 . La *grande pervenche* (*vinca*
), qui habite l'Europe méridi-
 et se cultive aussi comme plante
 re, se distingue facilement de
 commune à ses fleurs et à son
 notablement plus grands, ainsi
 iges presque droites. ED. SP.

PESANTEUR. On nomme ainsi cette
 vertu de laquelle tous les corps
 à la surface de la terre, lorsqu'ils
 us soutenus ou arrêtés, par suite
 tion (*voy.*) qui les sollicite vers
 de notre globe. C'est la même
 la gravité (*voy.* GRAVITATION),
 quée seulement aux corps sub-
 On croyait autrefois que les
 ient une tendance à tomber
 plus grande qu'ils avaient plus
 mais Galilée trouva que les vi-
 vent jamais proportionnelles aux
 que de deux corps dont les poids
 r, celui dont le volume est plus
 nbe moins vite que l'autre. Il
 par là que la différence de vitesse
 de la résistance de l'air, laquelle
 plus de force sur le corps du plus
 ame. Et en effet, dans le vide,
 orps tombent avec une vitesse
 t-à-dire qu'ils ont la même pe-
voy. CHUTE DES GRAVES.

orce naturelle qui sollicite les
 le centre de la terre est une
 importantes. Sa cause est igno-
 ses effets sont parfaitement dé-
 et ses lois mieux connues que
 cune autre force mécanique na-
 lle agit sur les corps dans une
 toujours perpendiculaire à l'ho-
 nomme la direction de la chute,
 omb ou *verticale*. Lorsque l'on
 vies directions de la pesanteur
 ieux très voisins les uns des au-
 paraissent parallèles ; mais la
 ce plus exacte du globe ter-
 contre qu'elles tendent partout
 ent vers le centre de la terre
 EAR¹). La force de pesanteur est
 ent uniforme et agit également

à chaque instant. Les corps tombent vers
 la terre d'un mouvement uniformément
 accéléré à mesure qu'ils s'en rapprochent ;
 leurs vitesses sont comme les temps de
 leur mouvement ; les espaces qu'ils par-
 courent sont comme les carrés des temps ;
 enfin l'espace qu'un corps parcourt en
 tombant pendant un temps quelconque
 est la moitié de celui qu'il parcourrait en-
 suite, pendant le même temps, d'un
 mouvement uniforme, avec la vitesse ac-
 quise. Telles sont les lois générales de la
 pesanteur.

Tant que l'on reste dans un même lieu,
 la pesanteur est invariable. Mais les ob-
 servations de la durée des oscillations du
 pendule (*voy.*) ont confirmé l'assertion
 de Newton, que la pesanteur ne doit pas
 être la même pour toute la terre, puis-
 que celle-ci n'est pas tout-à-fait sphéri-
 que ; et que son intensité doit être plus
 faible à l'équateur que vers les pôles. Ce
 phénomène vient à l'appui du mouvement
 de rotation de la terre sur son axe ; car
 chaque point de la surface de la terre dé-
 crivant un cercle, et ce cercle étant d'au-
 tant plus grand qu'il est plus près de
 l'équateur, les corps qui sont placés à la
 surface acquièrent une force centrifuge
 d'autant plus considérable qu'ils décri-
 vent de plus grands cercles dans le même
 temps. Comme la force centrifuge agit
 en sens inverse de la force centrale de la
 pesanteur, en vertu de laquelle les corps
 seraient plus fortement attirés là où la
 masse terrestre est plus considérable,
 elle diminue nécessairement les effets de
 cette dernière d'une manière d'autant
 plus forte qu'elle est elle-même beaucoup
 plus intense, la figure de la terre diffé-
 rant peu de la sphéricité. L'observation
 du pendule a encore démontré que la
 pesanteur diminue à mesure qu'on s'éloi-
 gne du centre de la terre. Cette diminu-
 tion, insensible pour de petites hauteurs,
 a cependant été complètement appréciée
 par des expériences sur des montagnes
 élevées. Newton l'avait déjà reconnue en
 prouvant l'identité de la force qui retient
 les planètes dans leurs orbites avec la pe-
 santeur qui agit sur les corps terrestres.

Le poids d'un corps et sa pesanteur
 sont deux choses qu'il ne faut pas con-
 fondre, quoique dans l'usage ordinaire

ces deux mots soient considérés comme synonymes. La pesanteur d'un corps est la force qui le sollicite à descendre; son poids est la somme des parties pesantes qui sont contenues dans le même volume : c'est, en un mot, la pression particulière dirigée vers le centre de la terre, qu'un corps exerce sur les corps placés au-dessous de lui. La pesanteur appartient également à toutes les parties du même corps : cette force n'augmente ni ne diminue par leur réunion ou leur séparation; mais le poids d'un corps change comme la quantité de matière qui le compose. Le poids d'un corps peut être mesuré très exactement au moyen d'une balance (*voy.*), en le comparant à un poids donné; l'intensité de cette pression d'un corps est invariable, quelques changements qui puissent se faire dans la forme, la position, l'extension et les propriétés chimiques du corps, pourvu cependant qu'aucune matière *pondérable* (c'est-à-dire qui peut se peser) ne lui soit ni enlevée ni ajoutée. Cette circonstance permet de conclure que le poids d'un corps dépend seulement de la quantité de matière corporelle qu'il contient, et par conséquent que la masse doit lui être proportionnelle.

On a reconnu que le poids des corps homogènes, c'est-à-dire absolument identiques dans leur nature et leur constitution, étaient entre eux comme les volumes de ces corps. Mais ce rapport n'a plus lieu entre les poids des corps hétérogènes soit par leur nature, soit par l'effet des circonstances où ils sont placés, car il faut regarder comme hétérogène, un même corps dont les molécules sont autrement constituées : tel serait, par exemple, un morceau d'étain laminé comparé au même étain simplement fondu. De là naît l'idée de la densité (*voy.*), qu'on nomme plus spécialement *poids spécifique*, ou poids propre du corps relativement à son volume. Le poids spécifique est donc le rapport du poids absolu d'un corps au poids absolu d'un autre corps pris pour unité. Dans l'estimation en nombres de ce poids, on emploie deux sortes d'unités. Pour les corps solides et liquides on prend le poids de l'eau pure pour point de comparaison :

on pèse un corps d'un volume on détermine le poids d'un mètre d'eau; on divise le premier par le second, et l'on a le poids spécifique du corps. Cette évaluation a l'avantage d'être indépendante de tous les poids et mesures. Pour les formes, on prend communément d'un volume donné, comme le cube ou un centimètre cube, même, ou bien seulement de sphérique; mais cette sorte d'estimation est soumise, comme on le voit dans les tables des poids spécifiques de physique et dans l'*Annuaire des Longitudes* (celui qui est pris pour unité pour les gaz, est à -18° cent. étant 1 pour le corps). On sait que le platine est le corps qui a la plus forte densité de la nature. Dans l'astronomie on compare aussi quelquefois le poids spécifique des corps célestes; souvent alors de terme de comparaison de notre système solaire, M. Laplace a donné le platine comme plus forte densité (*voy. PLATINE*).

PESCARA ou **PESCAIRE** d'un marquisat, est une ville de l'Abruzze citérieure (Naples); la rivière du même nom et à l'embouchure dans la mer Adriatique ne se confond pas avec *Pescara* forte du Mantouan, délégation (Lombardo-Vénitien), située sur le lac de Mincio où le Mincio sort du lac de Garda. *Pescara* a donné son nom à une pagnole (*voy. AVALOS*) établie en 1689. Nous n'avons à parler ici qu'un poète, FERDINAND-FRANÇOIS PESCARA. Né vers 1491, il combattit avec les dernières armes à la bataille de Ravenna où il fut fait prisonnier par les Français. La poésie remplit les loisirs de sa prison, qui dura à peine un mois. Le 7 octobre 1513, il commandait la garde du vice-roi Raymond de Capua qui défit l'Alviane (*voy.*) à Vicence. Pescaire prit plus tard le 19 nov. 1521, sur le maréchal de France, et mit la ville de Combray sous sa double réputation de valeur

, il prit une part active, quoiqu'il combattit à Pavie, à la Bizzighione, força le duc de Milan, essayèrent de vaincre à la cause de leur indécorable, mais afin de mieux éclaircir. Cette duplicité avait achevé de le rendre méprisable, lorsqu'il mourut en 1525, à Milan, âgé de 36 ans. Nous avons suffi-amment parlé de la *diva Vittoria* à l'art. (T. VI, p. 333). D. A. D. LIQUEUR, PÈSE-ACIDE, PÈSE-VENT, ARÉOMÈTRE. MISME, voy. OPTIMISME. PESTALOZZI (JEAN-HENRI), insti- tuteur et auteur d'un système d'éducation (voy. ce mot et PÉDAGOGIE), né à Zurich, le 12 janv. 1746. Il fut d'abord médecin, mais ayant éprouvé de la difficulté dans une simplicité toute nouvelle. Une grande piété, un sentiment du juste et de l'injuste, une bonté véritable, une tendresse pour les pauvres, furent les motifs qui le décidèrent de bonne heure à se consacrer à l'éducation. C'était d'abord l'étude des sciences qui avait le plus d'attrait pour lui, mais voyant que son penchant et des circonstances le décidèrent néanmoins à se consacrer à l'éducation; mais ayant échoué dans cette voie, il se tourna du côté du peuple et publia quelques traités sur la nécessité de la réforme dans l'éducation des enfants, la législation des Spartiates, l'éducation de quelques harangues célèbres sont les premières productions de son activité et de ses talents. Déjà de l'*Émile* de Rousseau lui vint en l'esprit combien les études savantes et les habitudes de la civilisation sont peu en rapport

avec les lois de la nature, lorsqu'une grave maladie, suite d'un travail opiniâtre, lui fit prendre la résolution de jeter au feu, sitôt qu'il serait guéri, la plupart des matériaux qu'il avait déjà recueillis pour une histoire de sa patrie, de laisser là les livres et de se faire agriculteur. Un régisseur de Kirchberg, près de Berne, lui donna les connaissances les plus indispensables en agriculture, et, avec son héritage, il acheta à quelque distance de cette ville, dans le voisinage de Lenzbourg, une petite propriété qu'il appela Neu-hof, et où il se retira à l'âge de 22 ans. Son mariage avec la fille d'un marchand de Zurich, le mit en rapport avec le propriétaire d'une fabrique de coton aux affaires de laquelle il prit une part active. Au milieu des ouvriers, il apprit à connaître la misère morale du peuple, et, plein de compassion, bien décidé à y remédier, il commença dès 1775 sa carrière pédagogique, en recueillant chez lui les enfants abandonnés. Bientôt il se vit entouré de 50 petits malheureux dont il était à la fois le père et l'instituteur. Personne ne lui vint en aide dans cette charitable entreprise; au contraire, sa bonté fut tournée en dérision; on abusa de sa confiance, et finalement il tomba dans un état voisin de la misère. Les railleries redoublèrent: on le traita de fanatique et de fou; mais Pestalozzi ne se laissa pas détourner un instant de son but, et au milieu même de sa détresse, il trouva la force d'écrire un livre où il commença à développer ses vues. Dans un roman populaire, *Lienhardt et Gertrude* (Bâle, 1781-89, 4 vol.; trad. fr. par M^{me} de Guimps, Genève et Paris, 1827, in-12), il dévoila les sources de la misère des basses classes, et émit les idées les plus justes et les plus fécondes sur les moyens de les tarir. Quoique ce livre fût peu compris, l'auteur ne se rebuta pas: il publia successivement sur le même sujet *Christophe et Else* (Zur., 1782), les *Heures du soir d'un anachorète*, insérées dans les *Éphémérides* d'Iselin, où il exposa aussi pour la première fois les principes de sa méthode, la *Gazette suisse pour le peuple* (1782-83), un traité sur la législation de l'enfance (1783), et des Recherches sur la

marche de la nature dans le développement du genre humain (1797).

Ce dernier ouvrage vit le jour dans un moment où des mortifications et des revers de toute espèce avaient jeté l'auteur dans un découragement voisin de la misanthropie. Ne recevant aucun secours du gouvernement, il fut enfin contraint de renoncer à une entreprise qui était évidemment au-dessus des forces d'un simple particulier. Lorsqu'il quitta Neuhof pour aller fonder à Stanz, sous la protection du directoire, en 1798, un institut pour les enfants pauvres, il emporta au moins la satisfaction d'avoir fait des hommes utiles de plus de 100 misérables enfants abandonnés. Dans ce nouvel établissement qui comptait plus de 80 enfants de la lie du peuple, il resta seul chargé de tous les soins qu'ils réclamaient. L'année ne s'était pas écoulée que la guerre et la jalousie d'un parti hostile à ses vues détruisirent cette utile institution, et Pestalozzi, payé d'ingratitude, se retira à Burgdorf, où il s'engagea en qualité de maître d'école. Son école prospéra, des pensionnaires lui arrivèrent, et il se vit en état de prendre pour aides des hommes qui partageaient ses sentiments. A cette époque appartiennent le traité sur l'application de sa méthode par les mères, intitulé : *Comment Gertrude instruit ses enfants* (Berne et Zurich, 1801), le *Livre des mères* (1803; trad. fr., Genève et Paris, 1821, in-12), et la *Méthode intuitive des rapports des nombres* (1804), ouvrages qui trouvèrent un grand nombre de lecteurs. Mais la part trop active que Pestalozzi prit en même temps aux affaires politiques de la Suisse lui attirèrent de nouveaux désagréments. Comme il était démocrate décidé, le peuple le choisit, en 1802, pour son mandataire auprès du premier consul. Dans ses *Fues sur les objets auxquels la législation de l'Helvétie doit principalement avoir égard* (Berne, 1802), il émit des opinions qui, dans l'état de fermentation où étaient les esprits, devaient soulever contre lui les hautes classes. Aussi retira-t-on toute espèce d'appui à son institut; mais le bon esprit qui y régnait, l'adjonction de professeurs actifs et habiles,

et le désintéressement de Pestalozzi maintinrent néanmoins dans un rissant. On ignore quels motifs rent, au commencement de transporter son école de Burgdorf (München-Buchsee, puis à Yverdon de Vaud), dans le château de Stanz, sous la disposition par le gouvernement.

Depuis le commencement de la méthode de Pestalozzi est l'objet d'une ardente controverse, dont il faut chercher l'explication dans l'absence d'une décision logique et systématique, éloges exagérés des admirateurs de la méthode et dans la susceptibilité des instituteurs ou pédagogues du ton d'assurance de Pestalozzi mépris dont lui et ses partisans la pédagogie en vogue jusqu'à Pestalozzi, qui n'avait qu'une conception imparfaite de la littérature moderne ressemblait pas d'ailleurs au comble des hommes. Le sentiment domine chez lui, et il puisait en lui-même, dans des soins et des occupations de tous les jours, des idées qu'il était plus habile à qu'à revêtir d'une forme originale. Pour l'originalité et la profondeur des vues, pour la force et la vivacité de l'esprit, il marche de pair avec les grands génies de tous les temps. On compare son amour du peuple, son dévouement complet toutes les fois qu'il s'agit du bien réel de l'humanité, à la naïveté des sentiments qu'il a même dans sa vieillesse. On entendra son énergie que rien n'a pu abattre, on compare, disons-nous, ces qualités à celles des hommes de son époque. En revanche, il manquait de certaines qualités nécessaires au directeur d'un grand établissement. À l'admission d'une vaste entreprise, au lieu d'être chargé de maintenir la paix et l'ordre parmi ses collaborateurs, il se posa en principe que toute institution doit avoir pour base l'intuition et l'expérience, et que l'éducation de l'enfant doit se faire par l'exercice et graduel de toutes ses facultés.

objets de l'enseignement, qui dans l'ordre naturel. Selon lui, à compter, lire, écrire, dessiner, etc., n'est pas le but de l'éducation élémentaire dont l'essence, rapportée bien plus à la forme qu'au contenu des choses; tout ce qu'on doit se proposer, c'est d'exercer les facultés intellectuelles en prenant certaines opérations pour points de départ. Ses principes sont exposés dans son *Journal hebdomadaire sur le développement humanitaire* que Pestalozzi lui-même ne regardait pas comme parfaite; mais sa méthode en a mérité pas moins une haute estimation. Bien appliquée, elle a obtenu les plus heureux résultats. La méthode de ses entreprises a été une référence de ses œuvres complètes (Stuttgart, 1819-26, 15 vol.), dont il a produit à une école de pauvres fondée en 1818. Il mourut à Argovie, le 17 févr. 1827. Son *Autobiographie*, publiée à Zurich, 1826, avec le suppl. de Biberacher, 1827; *Méthode théorique de Pestalozzi pour l'éducation élémentaire*, par M. C. L. L. (Paris, 1837); *Esprit de la méthode de Pestalozzi* (Milan, 1812, 2 vol. in-8°); *Exposé de la méthode élémentaire de Pestalozzi, suivi d'une notice sur ses travaux, son institut et ses collaborateurs*, etc. C. L. L., nom par lequel les historiens modernes ont coutume de désigner les maladies épidémiques qui ont fait de grands ravages (voy. ÉPIDÉMIE); maintenant, il est exclusivement affecté à l'Occident; il régnait autrefois d'une manière épidémique, mais avec cette circonstance que qu'elle se propage par voie d'air (voy.), et qu'on peut s'en préserver par l'isolement. Les nosologues ont voulu substituer au nom de *typhus d'Orient*, de *fièvre égyptienne*; mais pour une affection si notablement des autres, on a une classe à part, et conser-nomination qui ne s'applique à aucune autre chose.

maladie, naguère encore fort

commune en Égypte et dans tout l'empire Othoman, affecte, sans distinction d'âge et de sexe, tous ceux qui se trouvent en contact soit avec les malades, soit avec les objets qui leur ont appartenu, vêtements, meubles, papiers, etc. Elle paraît dépendre d'un miasme volatil insaisissable et invisible, qui, surgissant d'une manière irrégulière et imprévue, développe le mal d'abord, comme toutes les épidémies, chez les pauvres, et ensuite chez tous ceux qui ne s'assujettissent pas à un isolement complet. Toutes les explications étiologiques qu'on a prétendu donner se contredisent les unes les autres, et ne méritent point de créance; et c'est sur elles cependant que reposent les règlements sanitaires actuellement en vigueur, et dont la sévérité extrême est une gêne pour le commerce du Levant (voy. LAZARET, QUARANTAINE, etc.). Les travaux modernes, notamment ceux de la commission française de 1835, tendent à faire penser que la peste a été envisagée d'après des idées superstitieuses, et que sa contagion même, qui n'a point été niée, ne s'exerce pas d'une manière aussi fatale que le donnaient à penser les traditions et les récits des voyageurs.

La malpropreté, la misère, sont assurément des causes d'aggravation pour toutes les maladies épidémiques et endémiques; mais elles ne suffisent jamais pour les susciter, et l'on est obligé d'admettre pour la peste ce qu'on voit chaque jour pour la variole, la rougeole et autres affections contagieuses qui, après avoir disparu d'une localité pendant un temps plus ou moins long, s'y montrent de nouveau sans qu'on puisse expliquer leur apparition.

Voici le tableau de la maladie, esquissé d'après les observateurs modernes les plus dignes de foi, savoir : le docteur Bulard, qui a longtemps résidé en Turquie; Clot-Bey (voy.), si bien placé en Égypte pour avoir des renseignements précis; et les membres de la commission française, envoyée en 1835.

L'invasion de la peste est subite; on se sent tout d'un coup pris d'un malaise extrême et d'une lassitude générale, avec frisson et mal de tête, en même temps que de douleurs et d'élançements dans

les aisselles, dans les aines et les jarrets ; quelquefois viennent aussi des nausées et des vomissements. Alors, la face prend une expression d'hébétude ; le regard est terne et abattu ; les paupières sont à demi closes ; la bouche reste béante, et la marche est chancelante comme dans l'ivresse. Quelques heures se sont à peine écoulées que la prostration devient extrême : les membres, flasques et comme luxés, ne permettent plus au malade ni de marcher, ni même de se tenir debout ; la tête reste penchée sur la poitrine. Le pouls, petit et misérable, présente une grande fréquence ; la respiration s'accélère et s'embarrasse, et la voix, affaiblie et entrecoupée, peut même s'éteindre complètement. La langue, blanche et comme nacrée au milieu, est presque naturelle sur ses bords ; elle reste large et humide ; cependant, les vomissements continuent souvent sans même que les malades en aient conscience, tant l'abattement fait de progrès. Dans les cas qui doivent se terminer d'une manière funeste, l'assoupissement augmente d'heure en heure, le pouls faiblit, la respiration devient laborieuse, les extrémités se refroidissent, et les malades s'éteignent du 1^{er} au 4^e jour.

Le phénomène le plus tranché et le plus caractéristique de la peste (car tous ceux qui viennent d'être indiqués sont communs à diverses maladies), c'est l'apparition de tumeurs, appelées improprement *bubons*, qui se développent non-seulement aux aines, mais encore aux jarrets, aux aisselles, sur les côtés du cou, partout, en un mot, où il y a des vaisseaux et des ganglions lymphatiques d'un certain volume. On observe aussi des tumeurs charbonneuses (gangrène de la peau et du tissu cellulaire) sur les membres, et des pétéchies (taches livides et violacées) sur la poitrine et sur le tronc.

Chez les malades plus robustes ou chez lesquels la cause morbifique a agi d'une manière moins puissante, une réaction s'opère vers le 5^e jour : la fièvre et les symptômes inflammatoires se manifestent et persistent pendant 4 ou 5 jours encore ; et enfin, en se prolongeant, la maladie revêt les formes de la fièvre typhoïde.

Les observateurs s'accordent à regar-

der la suppuration des b
chute des plaques gangrén
influant en général d'une u
rable sur la marche de la
effet, ces phénomènes se lie
à une amélioration plus ou
ble, à quelque époque qu'il
tent. Alors, on voit les cor
cœur se régulariser, et le po
fréquence pour se rapproc
normal. La peau devient le
transpiration abondante et
éruptions variées y apparais
des hémorragies ou des éva
vines critiques se détermine
valescence s'établit. Telle n'
heureusement la terminaiso
quente, quoique cependant
pas croire que les guérisons
très nombreuses. Il en est
comme de toutes les épide
meurtrières au début, devien
nignes à mesure qu'elles a
leur terminaison.

Les altérations anatomiqu
chez les sujets morts de la p
pas de nature à fournir beau
mières sur la nature interne
ladie. C'est aux médec ns n
particulièrement aux médec
qu'il appartenait de surmont
que les recherches de ce g
inspirée jusque-là. Ils ont c
jection et le ramollissement
et du système nerveux ; la
des ganglions lymphatiques
du cœur et l'engorgement sar
le système vasculaire ; l'éru
chiale et l'inflammation ulcér
le tube intestinal. Enfin, l'ans
faite par un chimiste frança
bert, a démontré que la pr
matières constituant à l'é
nuait très notablement, et que
sulfuré, qui est étranger à l'
montre alors d'une manière t

Le traitement a été presq
les temps d'ignorance : les
pestiférés, repoussés de part
més dans des maisons dont o
portes, devaient leur guériso
l'obtenaient, aux seuls effor
ture. Les essais thérapeutiq
dans ces derniers temps, par l

es écoles, ont montré qu'il n'y employer contre la peste qu'un symptématique, dans lequel logistiques paraissent générale- a. L'émétique et le phosphore ayés sans succès. Le cautère ac- tat employé que chez des sujets tat désespéré; cependant, il est croire qu'appliqué, dès le dé- les bubons et sur les tumeurs euses, il y concentrerait pour tout l'effort de la maladie.

itement curatif est peu avancé, vent préservatif est d'une plus ortance. Le fait de la conta- admis jusqu'à preuve suffisante ire, on doit éviter le contact des des objets qui leur ont appar- ai ont été seulement en rap- eux. C'est aux administrations airées par les rapports des mé- déterminer les mesures de po- ire également éloignées d'une oprudente et d'une supersti- dité. On a lieu d'espérer que le maladie cessera au moins de avages habituels dans les con- le infectait jadis, à mesure que ion de l'Europe y aura porté es, et que ses désastres ne tien- , dans l'histoire, la place qu'ils dans celle des siècles qui nous és.

que de la sagesse à soumettre és de désinfection si puissants ie moderne, les vêtements, les isses, les lettres, etc., venant où règne la peste; de même air, par tous les moyens possi- abitations qui ont été occupées alades, et à plus forte raison y ont succombé. On doit éga- nsidérer comme utiles les qua- limitées toutefois, auxquelles stis les vaisseaux provenant des peste règne habituellement.

tes observées dans diverses le l'Europe, dans l'antiquité et -âge, paraissent bien n'avoir s épidémies de fièvres typhoi- ement compliquées, dont l'o- esque toujours, était dans les gnant à la suite des guerres si et si funestes alors. Quant à la

véritable peste, par une singularité inex- plicable, on la voit bornée aux pays in- diqués plus haut, desquels elle ne sort pas, et dans lesquels on la voit renaitre et s'a- païser tour à tour, sans s'étendre même aux parties de la population qui prennent soin de s'isoler.

F. R.

PESTH et BUDE, dans le comitat de Pesth, Basse-Hongrie, deux villes en quelque sorte réunies (*Buda-Pesth*) et qui, comme nous l'avons dit (T. XIV, p. 200) sont situées vis-à-vis l'une de l'autre, la première sur la rive gauche (orientale), la seconde sur la rive droite du Danube, qui les sépare. Le pont de bateaux qui, en été, entretient la communication entre les deux villes, a une longueur de 1,500 pas.

Bude (en hongrois *Buda*, en allemand *Ofen* *), dont nous avons un peu exagéré la population en la portant (*ibid.*) à 50,000 âmes (garnison comprise), est la vraie capitale de la Hongrie, le siège du palatin et du gouvernement. Elle est composée de la Ville-Haute, défendue par sa situation élevée aussi bien que par ses fortifications, et qui renferme le château royal; de la belle Ville du Fleuve, au pied du coteau; du *Neustift*, ou Nouvelle-Fondation; et de la ville des Rasciens, habitée presque exclusivement par des Slaves, tandis que les autres quartiers sont occupés par les Madjares et par les Allemands.

Mais la ville la plus belle, la plus peuplée et la plus grande de la Hongrie c'est Pesth, située sur l'autre rive du Danube, dans une plaine sablonneuse. Elle a environ 3 lieues de circonférence. Les Romains avaient déjà établi en cet endroit une colonie appelée *Transacincum*; mais c'est sous le règne de Geysa I^{er} qu'il est question pour la première fois de Pesth au sujet de son péage. Lorsque les Mongols envahirent la Hongrie, en 1241, Pesth était une ville considérable habitée par des Allemands. Détruite par ces conquérants, elle se releva promptement de ses ruines. Dans les siècles suivants, elle eut à supporter toutes les calamités de la guerre

(*) *Buda* et *Ofen* signifient poêle. Le mot de *pesth* a la même signification en slavon; mais on dérive le nom de Pesth d'un mot signifant en hongrois *Orient*.

les aisselles, dans les aines et les jarrets; quelquefois viennent aussi des nausées et des vomissements. Alors, la face prend une expression d'hébétude; le regard est terne et abattu; les paupières sont à demi closes; la bouche reste béante, et la marche est chancelante comme dans l'ivresse. Quelques heures se sont à peine écoulées que la prostration devient extrême: les membres, flasques et comme luxés, ne permettent plus au malade ni de marcher, ni même de se tenir debout; la tête reste penchée sur la poitrine. Le poulx, petit et misérable, présente une grande fréquence; la respiration s'accélére et s'embarrasse, et la voix, affaiblie et entrecoupée, peut même s'éteindre complètement. La langue, blanche et comme nacrée au milieu, est presque naturelle sur ses bords; elle reste large et humide; cependant, les vomissements continuent souvent sans même que les malades en aient conscience, tant l'abattement fait de progrès. Dans les cas qui doivent se terminer d'une manière funeste, l'assoupissement augmente d'heure en heure, le poulx faiblit, la respiration devient laborieuse, les extrémités se refroidissent, et les malades s'éteignent du 1^{er} au 4^e jour.

Le phénomène le plus tranché et le plus caractéristique de la peste (car tous ceux qui viennent d'être indiqués sont communs à diverses maladies), c'est l'apparition de tumeurs, appelées improprement *bubons*, qui se développent non-seulement aux aines, mais encore aux jarrets, aux aisselles, sur les côtés du cou, partout, en un mot, où il y a des vaisseaux et des ganglions lymphatiques d'un certain volume. On observe aussi des tumeurs charbonneuses (gangrène de la peau et du tissu cellulaire) sur les membres, et des *pétéchies* (taches livides et violacées) sur la poitrine et sur le tronc.

Chez les malades plus robustes ou chez lesquels la cause morbifique a agi d'une manière moins puissante, une réaction s'opère vers le 5^e jour: la fièvre et les symptômes inflammatoires se manifestent et persistent pendant 4 ou 5 jours encore; et enfin, en se prolongeant, la maladie revêt les formes de la fièvre typhoïde.

Les observateurs s'accordent à regarder

la suppuration des *bubons*, la chute des plaques gangrénées influant en général d'une manière favorable sur la marche de la maladie. En effet, ces phénomènes se lient à une amélioration plus ou moins prompte, à quelque époque qu'ils surviennent. Alors, on voit les contrecoupes se régulariser, et le pouls revient à sa fréquence normale. La peau devient le siège d'une transpiration abondante et d'éruptions variées y apparaissent des hémorragies ou des évacuations critiques se déterminent; la réaction se rétablit. Telle est heureusement la terminaison de la peste, quoique cependant on ne peut pas croire que les guérisons sont très nombreuses. Il en est comme de toutes les épidémies meurtrières au début, deviennent heureuses à mesure qu'elles avancent vers leur terminaison.

Les altérations anatomiques observées chez les sujets morts de la peste, sont de nature à fournir beaucoup de lumières sur la nature interne de la maladie. C'est aux médecins militaires, et particulièrement aux médecins militaires qu'il appartenait de surmonter ces obstacles; que les recherches de ce genre ont été inspirées jusque-là. Ils ont obtenu de la peste la proiection et le ramollissement de la moelle et du système nerveux; la suppuration des ganglions lymphatiques; l'infarctus du cœur et l'engorgement sanguin du système vasculaire; l'éruption des pustules et l'inflammation ulcéreuse du tube intestinal. Enfin, l'analomie faite par un chimiste français, a démontré que la proiection des matières constitutives à l'échelle de l'acide sulfuré, qui est étranger à l'essence de la peste, montre alors d'une manière tranchée la nature de la maladie.

Le traitement a été presque toujours le même dans ces derniers temps, par les soins de M. le Dr. Bégin, à l'hospice de la Peste, repoussés de part et d'autre dans des maisons dont on a fermé les portes, devaient leur guérison à l'usage du quinquina et à l'usage de la strychnine, l'obtenaient, aux seuls efforts de la nature. Les essais thérapeutiques tentés dans ces derniers temps, par le

es écoles, ont montré qu'il n'y a moyen de s'opposer à la peste qu'en évitant tout symptôme, dans lequel les symptômes paraissent généraux. L'émétique et le phosphore ont été employés sans succès. Le cautère actuel employé que chez des sujets atteints de désespoir; cependant, il est très utile lorsqu'il est appliqué, dès le début de la maladie, et sur les tumeurs buboniques, il y concentre pour tout l'effort de la maladie.

Le traitement curatif est peu avancé, et le préservatif est d'une plus grande importance. Le fait de la contagion admise jusqu'à preuve suffisante, on doit éviter le contact des objets qui leur ont appartenu, et être seulement en rapport avec eux. C'est aux administrations publiques par les rapports des médecins déterminer les mesures de précaution également éloignées d'une imprudence et d'une superstition. On a lieu d'espérer que la maladie cessera au moins de ravager habituellement dans les contrées infectées jadis, à mesure que l'hygiène de l'Europe y aura porté remède, et que ses désastres ne tiendront plus dans l'histoire, la place qu'ils ont eue dans celle des siècles qui nous ont précédés.

Il est de la sagesse à soumettre les objets de désinfection si puissants de la médecine moderne, les vêtements, les linges, les lettres, etc., venant de lieux où règne la peste; de même de s'abstenir, par tous les moyens possibles, d'habitations qui ont été occupées par des malades, et à plus forte raison d'habitats qui ont succombé. On doit également considérer comme utiles les quarantaines limitées toutefois, auxquelles sont soumis les vaisseaux provenant des contrées où la peste règne habituellement.

Les épidémies observées dans diverses contrées de l'Europe, dans l'antiquité et au moyen-âge, paraissent bien n'avoir été que des épidémies de fièvres typhoïdes, dont l'origine est toujours, était dans les contrées qui ont été la suite des guerres si nombreuses et si funestes alors. Quant à la

vraie peste, par une singularité inexplicable, on la voit bornée aux pays indiqués plus haut, desquels elle ne sort pas, et dans lesquels on la voit renaitre et s'aggraver tour à tour, sans s'étendre même aux parties de la population qui prennent soin de s'isoler.

F. R.

PESTH et **BUDE**, dans le comitat de Pesth, Basse-Hongrie, deux villes en quelque sorte réunies (*Buda-Pesth*) et qui, comme nous l'avons dit (T. XIV, p. 200) sont situées vis-à-vis l'une de l'autre, la première sur la rive gauche (orientale), la seconde sur la rive droite du Danube, qui les sépare. Le pont de bateaux qui, en été, entretient la communication entre les deux villes, a une longueur de 1,500 pas.

Bude (en hongrois *Buda*, en allemand *Ofen* *), dont nous avons un peu exagéré la population en la portant (*ibid.*) à 50,000 âmes (garnison comprise), est la vraie capitale de la Hongrie, le siège du palatin et du gouvernement. Elle est composée de la Ville-Haute, défendue par sa situation élevée aussi bien que par ses fortifications, et qui renferme le château royal; de la belle Ville du Fleuve, au pied du coteau; du *Neustift*, ou Nouvelle-Fondation; et de la ville des Rasciens, habitée presque exclusivement par des Slaves, tandis que les autres quartiers sont occupés par les Madjares et par les Allemands.

Mais la ville la plus belle, la plus peuplée et la plus grande de la Hongrie c'est Pesth, située sur l'autre rive du Danube, dans une plaine sablonneuse. Elle a environ 3 lieues de circonférence. Les Romains avaient déjà établi en cet endroit une colonie appelée *Transacincum*; mais c'est sous le règne de Geysa I^{er} qu'il est question pour la première fois de Pesth au sujet de son péage. Lorsque les Mongols envahirent la Hongrie, en 1241, Pesth était une ville considérable habitée par des Allemands. Détruite par ces conquérants, elle se releva promptement de ses ruines. Dans les siècles suivants, elle eut à supporter toutes les calamités de la guerre

(* *Buda* et *Ofen* signifient poêle. Le mot de *pesth* a la même signification en slavon; mais on dérive le nom de Pesth d'un mot signifiait en hongrois *Oriens*.

de Succession et de la guerre des Hussites. Cependant, le voisinage de Bude, qui devint la capitale du royaume, l'agrandissement de la Hongrie sous Charles I^{er}, Louis I^{er}, Matthias Corvin, et surtout les diètes qui se tenaient au champ du Rakos ou de l'élection et où se rassemblaient quelquefois jusqu'à 100,000 hommes, accrurent sa prospérité. En 1526, après la défaite de Mohaca, elle tomba sous le joug des Turcs qui en restèrent les maîtres pendant 160 ans, et elle eut beaucoup à souffrir des fréquents sièges de Bude. Délivrée en 1686, sa magnifique position mercantile et le renouvellement de ses privilèges et attirèrent de nouveaux habitants, et elle acquit, dès 1723, une importance telle qu'on y établit le siège de la cour suprême du royaume. Sa prospérité augmenta encore sous Charles VI, qui y fonda, en 1727, un bel hôtel des invalides; sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Ce prince en fit la capitale de la Hongrie, y transporta l'université de Bude, en 1784, y fonda un séminaire général, un hôpital, une immense caserne, et lui ouvrit une source de richesses si abondante par la dernière guerre contre les Turcs, qu'en 1790, elle comptait déjà environ 2,500 maisons, nombre qui s'est élevé depuis à 4,500. On assure toutefois que l'horrible inondation du 15 mars 1838 en a renversé plus de 2,000. La population de Pesth, y compris la garnison et les étrangers, est évaluée de 80 à 85,000 âmes, dont plusieurs milliers de protestants, luthériens ou réformés, de grecs et de juifs. L'étendue de ses bâtiments, les vastes cours et les jardins qu'ils renferment rappellent le voisinage de l'Orient. Aucune de ses quinze églises n'offre rien de remarquable. Outre les édifices publics déjà cités, ceux qui attirent principalement l'attention du voyageur, sont le nouveau Théâtre qui peut contenir commodément 3,000 spectateurs, et le bâtiment où l'université a son siège. A cette institution richement dotée, et qui compte jusqu'à 1,000 étudiants, se rattachent la bibliothèque, le cabinet d'histoire naturelle, celui des médailles et celui de physique, un laboratoire de chimie, un cabinet d'anatomie pathologique avec une belle collection de préparations

en cire, l'observatoire de Botanique vétérinaire et l'hôpital de l'œil. Le musée national, créé par Széchényi, se compose d'une bibliothèque et d'une collection des monnaies hongroises, ainsi qu'un assez grand nombre d'antiquités trouvées dans le pays, et d'une collection de ses produits naturels. Parmi les établissements de l'université, Pes possède plusieurs écoles, comme le collège des Piaristes, l'école normale, de médecine grecque, une réforme et une école de danse. Cette ville est le siège d'un tribunal *septemvirale*, tribunal d'appel ainsi désigné parce qu'il se compose dans l'origine de sept membres, d'un tribunal *royale*, tribunal de première et d'appel; et de la *congrégation* des États du comitat. Le commerce de Pesth consiste en produits du pays, telles que grains, vin, laine, tabac, miel, cire, et en commerce de transit en objets manufacturés et en denrées coloniales, qui est être plus important encore. C'est à 8,000 le nombre des bateaux qui passent annuellement à Pesth. *Description complète de la ville de Pesth*, Pesth, 1820.

PESTUM, ou mieux PESTUM, ville de la Lucanie, détruite par les Grecs *Postumia*, et située sur le Silarus (roy.), au pied du mont Sarnus, près du *sinus Paestinus* aujourd'hui golfe de Salerne. PESTUM était célèbre chez les poètes pour ses roses qui fleurissaient deux fois l'année, au printemps et en automne. Il est suivant toute probabilité, la ville fondée, l'an 510 av. J.-C., par le roi de Rome. Le culte de Neptune Posidonius existait, comme dans cette dernière ville. Pestum fut détruit, en 915, par les Sarrasins. Depuis 1755, on a continué à pratiquer des fouilles, lesquelles ont découvert de nombreuses ruines, et qui, ainsi que les médailles, attestent l'ancienne prospérité. En 1829, on a découvert une longue colonnade portique, et des tombeaux grecs et romains. Ces antiquités de Pestum sont décrites dans divers ouvrages. Le plan de la ville est maintenu

napolitain de *Pesti* ou *Pesto*, capitale citérieure. C. L. **ES** (*petalum*, de *πέταλον*, les pièces qui forment la même manière que les sépales le calice. Voy. **FLORA**.

ED. Ce nom, qui ne se donne aujourd'hui qu'à un petit cyprier chargé de poudre, lequel est lorsqu'on met le feu à sa tête autrefois celui d'une machine assez semblable à un canon de forme conique et à lèvres en dehors. Pour faire usage du pétard on le remplissait de terre et de poudre qu'on le fermait avec un madrier, qu'on fixait par des vis et des cornues à la porte, qu'il s'agissait de faire sauter en le faisant éclater. Les assaillants se débarrassaient des pétards en jetant les machicoulis (voy.), mais ceux-ci parvinrent à trouver le moyen de *pavois*, que des soldats tenaient au-dessus de leurs têtes, et qu'ils plaçaient les pétards dans les machicoulis n'étant plus alors un obstacle pour écarter les pétards. Les assiégés se fossèrent en dehors des fossés en trouvant le moyen de faire des pétards qui se jetaient sur le pont de la place. Enfin, les assiégés, pour se défendre à ce nouveau genre d'attaque, inventèrent les bascules, les meurtraquiers, etc., où les pétards étaient pris comme dans des filets, à l'invention de la bombe (voy.), et l'usage des projectiles, a fait abandonner l'usage des pétards.

C-B-S. **SE**, espèce de coiffure à revers. **ΜΕΤΑΚΡΕΤΕΣ**.

U (**DENIS**), jésuite, émule des Jésuites des Casaubon, était né à Orléans le 1^{er} août 1583, et mourut à Paris le 1^{er} décembre 1652. Après avoir étudié la rhétorique à Reims et à La Flèche, il fut appelé, en 1618, à Paris, où après il fut pourvu de la chaire de philosophie qu'il remplit jus-

qu'en 1644, époque où il s'en démit à raison de ses infirmités, ne conservant que l'emploi de bibliothécaire, dont il était chargé depuis 1623. L'ouvrage capital du P. Petau est son *Opus de doctrina temporum*, Paris, 1627, 2 vol. in-fol., traité complet de chronologie, divisé en 13 livres : les 8 premiers sont consacrés à l'exposition des principes de la science des temps; les 4 suivants traitent de la chronologie sous le point de vue historique, et dans le 13^e, l'auteur fait l'application des idées à une Chronique qui se termine à l'an 533 de notre ère. Cet ouvrage fut complété, en 1630, par la publication de l'*Uranologia sive systema variorum auctorum qui de Sphaera ac sideribus, eorumque motibus, graecè commentati sunt*, etc., in-fol. Nous citerons encore le *Rationarium temporum*, etc., 1633-34, 2 vol. in-12, excellent abrégé qui a eu un grand nombre d'éditions et qui a été plusieurs fois traduit en français. Le P. Petau est, en outre, l'auteur d'un livre de poésies latines, d'une paraphrase des psaumes en vers grecs, d'une dogmatique en latin, et de différents autres ouvrages sur des questions d'histoire ou de théologie. Sa *Vie* a été écrite par H. de Valois, qui l'a placée en tête de son édit. des Oeuvres de S. Épiphane. **EM. H-G.**

PETCHÉNÈGHES, peuplade turque qu'on trouve établie, à la fin du 11^e siècle, entre le Don et le Dniéper, au nord de la mer Noire, et qui fut souvent en guerre, d'une part, avec les Khazars (voy.), de l'autre, avec les Russes, ses voisins du nord, dans les commencements de leur histoire. Constantin Porphyrogène, leur principal historien arrivé jusqu'à nous, les appelle *Patzinakites*; d'autres auteurs de la Byzantine, qui abrègent cette dénomination en *Patzinaks*, approchent davantage de la vérité; car leur vrai nom était *Bedchnakiyé* ou *Bedchnaks*, signifiant, en turc, *parents* ou *alliés*. L'origine turque des Petchénèghes n'est pas seulement attestée par leur nom, mais encore par un passage d'Ibn-el-Vardy que cite M. Fræhn. Klaproth et M. de Hammer les ont regardés comme identiques avec les Kiptchaks (voy.) ou Kangles; et il est certain qu'ils ont fini

par se confondre avec les Komans, qui, eux-mêmes vaincus par les Mongols, en 1287, se mêlèrent avec les Turcs Nogais et autres. Dès le XI^e siècle, il n'est plus question de Petchénèghes. J. H. S.

PETERBHOFF, somptueux château impérial situé sur une colline qui domine la baie de Kronstadt, à 26 verstes de Saint-Pétersbourg. Comme son nom le rappelle, il eut pour fondateur Pierre-le-Grand, qui, vers l'an 1720, en confia la construction à l'architecte Leblond; mais on a travaillé considérablement à l'embellir sous tous les régnes suivans. C'est un immense édifice à trois étages, avec deux ailes, terminées chacune par un grand pavillon en forme de dôme. Mais il se distingue moins par son architecture que par sa position pittoresque près de la mer, et par son parc magnifiquement orné de cascades et de jets d'eau, qui ont rendu célèbre la fête qui s'y célèbre au mois de juillet. Sous des allées de beaux chênes, en partie plantés de la main de Pierre-le-Grand, on remarque deux maisonnettes que l'illustre fondateur du château a fait construire, et qu'il a souvent habitées. L'une porte le nom de Marly, l'autre celui de Monplaisir. Dans cette dernière, on a eu soin de tout conserver religieusement dans l'état où le tsar avait lui-même laissé cette modeste retraite. — *Voir* Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 314-16. CH. V.

PÉTERSBOURG, voy. SAINT-PÉTERSBOURG.

PÉTHION DE VILLENEUVE (JÉRÔME), membre de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale, et maire de Paris, naquit, en 1753, à Chartres, où son père était procureur au présidial; lui-même exerçait dans cette ville la profession d'avocat, à l'époque de la convocation des États-Généraux. Il y fut envoyé, par le bailliage de Chartres, comme député du tiers-état; et dès l'ouverture de l'assemblée, il se plaça au premier rang parmi ceux qui voulaient, non la réforme des abus, non pas même le renouvellement d'institutions vieilles, mais le bouleversement complet de l'ordre monarchique établi en France. Lorsque, après la fameuse séance du 23 juin 1789

(voy. LOUIS XVI, T. XVI, p. 1) États-Généraux se furent convertis en Assemblée nationale, Péthion fut de ceux qui, par la mise en jugement de ceux d'entre eux qui avaient protesté contre sa déclaration. Il contesta en même temps aux députés du clergé le droit de voter sur la constitution proposée. Doué d'une élocution quoique verbeuse et diffuse, la modicité de ses talents ne lui eût pourtant permis de sortir de la foule si un avantageux et un organe ne s'étaient offerts à lui. Péthion n'eussent, en quelque sorte, compensé l'insuffisance de ses moyens. C'est à l'aide de ces dons extérieurs qu'il acquit une certaine consistance dans l'Assemblée, et que surtout il exerça hors une grande influence sur la révolution (voy. JACOBINS). Pour la population venait immédiatement à la suite de Péthion (voy.). Les partisans de deux novateurs (qui, avec Buonaparte, dans l'Assemblée, tout en étant républicain) avaient surmonté Péthion l'*Incorruptible*, et l'*Vertueux*. Celui-ci ne craignait pas de lutter plusieurs fois en lutte avec Péthion, grand orateur, l'opportuniste de la révolution des droits de l'homme; pour réclamer dans le préambule de la constitution la suppression de la formule telle *Louis, par la grâce de Dieu*, laquelle il proposait de substituer par le consentement de la nation des Français. Péthion eut gain de cause quant à la première question, et ne combattit dans la seconde. Méritant de constitution, il insista sur le principe relatif à la sanction soumise à la décision des assemblées nationales; et il se déclara l'adversaire absolu. Après le repas de la garde nationale et des officiers du régiment de Flandre, à Versailles, il monta sur la tribune, la conduite de la reine, et dès l'ouverture de la séance, l'insurrection du 5 octobre. Péthion, des membres les plus actifs de la Société des amis des noirs, il excita par ses discours les passions, dont l'explosion a retardé la révolte des nègres et la libération des colonies. D'accord en cela avec

de Lamoignon, il demanda que le droit de guerre fût exclusivement à la nation. Les paroles de Lamoignon offrirent un caractère que jusque-là on n'avait vu dans ses discours; et ce succès qui lui valut, à la fin de 1790, la présidence. On le vit, après, provoquer avec force la mesure de l'émigration, et la proposition de Mirabeau, pour assurer la révision de l'acte national.

Le 26 juin 1791, Péthion venait d'être nommé président du tribunal criminel, lorsque la fuite du roi donna un nouveau cours aux événements de la révolution. L'un des comités envoyés à Varennes pour rattrapper l'infortuné monarque, quitta de cette mission avec honneur et une grossièreté de formes qui ne furent pas moins les victimes (voy. BARRÈRE). Péthion seconda, à la tête des Jacobins, Brissot et Lacroix, instigateurs de la démonstration nationale qui aboutit à la catastrophe de Champ-de-Mars. Au sein de ce comité, il insista vivement pour que le roi fût jugé sur le fait de son évitement de la régence ayant été demandé que cette dignité fût maintenue; et il proposa l'abolition de la noblesse pour les députés. Le 4 sept. 1791, Péthion partagea avec Desobry les honneurs d'une séance publique, qui signala, pour eux, le commencement de l'Assemblée nationale à la suite de ce triomphe que partagea avec M^m de Necker et de Lamoignon cette femme qui allait y conduire son élève, le duc d'Orléans. Le 14 nov. suivant, en remplacement de Bailly, il fut élu à Paris. La cour, dont, à cette époque, chaque démarche était suivie de tort immense de secondaires de Péthion pour éviter l'éclat de La Fayette. Dans tout le cours de sa magistrature, qui dura une année, il exerça la plus désastreuse influence sur l'esprit public et sur les événements, en 1792, Paris fut le théâ-

tre. L'Assemblée ayant décrété une amnistie en faveur des soldats du régiment suisse de Châteaueux, qui s'étaient mis en révolte ouverte contre leurs officiers, les Jacobins voulurent consacrer par une fête le principe anarchique de l'insubordination; et au mois d'avril, la commune de Paris, entraînée par Péthion, déclara les honneurs d'un triomphe public aux rebelles amuiliés. Tous les gens de bien furent indignés, et prévirent les excès dont cette fête impie ne fut en effet que le prélude. Bientôt après, dans une lettre officielle, le maire de Paris signalait les propriétaires comme de *nouveaux aristocrates*; et pour les tenir en respect, il introduisit, dans les rangs de la garde nationale, des prolétaires armés de piques. Ce langage et ces mesures furent les dignes préludes de l'émeute du 20 juin, ignoble prologue de la révolution du 10 août (voy.). Lors de cette échauffourée, l'intervention de l'Assemblée législative, l'attitude de la garde nationale et le calme plein de dignité du monarque lui-même, firent avorter les projets des factieux. Quant à Péthion, il ne se signala que par son inertie; et ce fut à quatre heures et demie du soir qu'il parut pour la première fois au château. Monté sur une banquette, il engagea, avec des paroles flatteuses, le peuple à se retirer; et le peuple obéit. Quelques jours après, Louis XVI ayant reproché vivement au maire la conduite qu'il avait tenue en cette circonstance, Péthion irrité fit placarder sur les murs de Paris une lettre adressée aux habitants, et où il rendait compte de sa conversation avec le roi. Le directoire du département, présidé par le vertueux duc de La Rochefoucauld, suspendit Péthion et Manuel (voy.) de leurs fonctions municipales; cet arrêté manqua d'exciter un nouveau soulèvement, et l'Assemblée nationale effrayée se hâta de lever la suspension: ce décret fut rendu le 13 juillet; le lendemain eut lieu la fête anniversaire de la prise de la Bastille; et tandis que Louis XVI y montrait la royauté dans l'état de dégradation le plus humiliant, Péthion y paraissait dans tout l'éclat de l'orgueil de la puissance et de la faveur populaires. Autour de lui, et dans tout Paris, les cris de *Vive la nation et le*

maire Péthion ! Péthion ou la mort ! se mêlaient au cri de *A bas le veto !* Dès lors, tout marcha avec rapidité vers le dénouement. Tandis que le général La Fayette venait, au nom de son armée, réclamer la punition des attentats du 20 juin, Péthion, à la tête des coupables, et au nom de la population de Paris, osait sommer itérativement l'Assemblée législative de prononcer la déchéance de Louis. A leur arrivée dans la capitale, les Marseillais, venus pour détrôner le monarque constitutionnel, étaient, par les soins de Péthion, accueillis comme des frères. « Cependant, dit un des historiens de la révolution, les conjurés se défiaient de sa naïve activité, de sa nullité ; ils appréhendaient que les Girondins n'abusassent de sa popularité pour paralyser ou modifier un mouvement beaucoup plus fort qu'ils ne le souhaitaient. » En effet, à la veille de ce mouvement, Péthion, effrayé des chances qu'il pouvait entraîner, chercha à retenir les chefs de l'insurrection par l'assurance que la majorité de l'Assemblée prononcerait la déchéance du roi. Il alla jusqu'à dire à Chabot : « Malheur à vous, si on s'insurge ! Je connais votre influence ; mais j'ai aussi la mienne ; et j'agirai contre vous. — Vous serez arrêté, répliqua Chabot ; et on agira sans vous. » Les choses se passèrent comme l'avait dit Chabot ; et tant que dura l'action du 10 août, Péthion fut tenu en chartre privée, à la mairie. Mais avant cette séquestration, il avait délivré à Mandat, commandant général de la garde parisienne, l'ordre de repousser la force par la force, en cas d'attaque du château. Pour faire disparaître cet ordre, on appela à l'Hôtel-de-Ville l'infortuné Mandat, qui, en arrivant, y fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant : fouillé aussitôt, l'ordre fut trouvé dans sa poche, et remis à Péthion. Aux massacres du 10 août succédèrent bientôt ceux du 2 septembre. Entouré, à la Commune (voy.) renouvelée, des ordonnateurs de ces crimes, Péthion n'avait ni assez de fermeté dans le caractère, ni assez d'énergie dans l'action pour s'y opposer avec succès ; mais sa mémoire doit être à l'abri de tout soupçon de complicité. A

la prison de la Force, on le arracher de leur siège deux m la Commune, qui, revêtus de les pes, faisaient l'office de juges. Ce ne fut, il est vrai, que l'acte isolé ; après son départ, ces recommencèrent ; l'indigne lui avait d'ailleurs refusé l'as la force armée pour en arrête

La perte de la popularité près, pour Péthion, cet essai tance au système sanguinaire queurs du 10 août. Deputé d ment d'Eure-et-Loir à la C nationale, il y obtint, le premie neurs de la présidence. Le zel du procureur de la Communi fit, de ces honneurs, un ceu reux pour l'avenir de Pethio vieux lui appliquèrent dès lo un sceau de proscription, le *scroci*. Pendant toute l'année 17 veur populaire s'était attaché préférence à Robespierre. L aussi, le dictateur en espoir, temps avait été lié avec Peth plus étroite amitié, était-il d ennemi implacable. Dès l'ouve Convention, rallié au parti c dins, Péthion fit décréter la r gement de Louis XVI ; dans nominaux, il vota pour l'appe et pour la peine de mort, av l'exécution. Après la défecte mouriez, Robespierre attaqua avec violence, comme ayant e dent des desseins contre-révo res de ce général ; Péthion qu'une défense assez faible à fide accusation ; et des ce mot voué à la proscription, qui l'a 31 mai, avec tant d'autres vic rêté le 2 juin, quelques jour parvint à s'évader, et se reu aux autres réfugiés, qui essayi ganiser une résistance départ l'oppression du parti vainqu avons dit à l'art. GIRONDINS e triste résultat de cette levée de Après la deroute de Vermon crits passèrent en Bretagne, dispersèrent presque tous dan Péthion arriva, avec Buzot et E jusqu'aux portes de Bordeaux ;

déjà soumise aux décrets de ion, ils n'osèrent y pénétrer, érent la mort. Les corps de de Buzot, à moitié dévorés ps, furent trouvés dans un lé, auprès de Saint-Émilion. a eu dans M^{me} de Genlis ^{no} Roland (voy. ces noms) istes déclarées; on peut croire ué d'heureuses qualités mo'il eut surtout en partage les stiques. Mais en temps de ré-meilleur homme du monde s très mauvais magistrat; et rrriva à Péthion. Écrasé par le basard des circonstances l'a-à remplir, son existence po-one calamité pour la France. res de Péthion, renfermant et quelques opusculs poli-tté publiées en 1793, 4 vol. ouve dans le *Moniteur* du 12, sous le titre de : *Un pe-une vérité importante, par hion*, un de ces écrits, remar-l'heureuse forme du style, et uable par une profession de hoses et sur les hommes, qui hangement presque complet, rdif, dans les opinions de peut dire, en lisant ces pages: *confitemur reum*. P. A. V. E. voy. FEUILLE.

6, mulâtre dont le nom vé-ALEXANDRE SABÈS, naquit, Port-au-Prince, où son père r une éducation soignée. Lors-ent, à Saint-Domingue, les es qui furent l'écho de la ré-nçaise, Pétion était à peine is, et cependant il fut un des rendre les armes et se distin-par son humanité que par sa entalents militaires. En 1798, grade d'adjudant général, il rgiquement à la proscription t soutint, avec le général Rit-teacharnée contre Toussaint- (voy. ce nom et HAÏTI). Il portante forteresse de Jacmel ue la famine le contraignit à r; alors, à la tête de 1,900 fraya un chemin à la baïon-ors une armée de 22,000

hommes commandés par Toussaint en personne. Lorsque celui-ci fut vainqueur, Pétion s'embarqua pour la France avec Rigaud. Il servit et se distingua comme colonel dans l'expédition du général Leclerc (1802). Plus tard, indigné des cruautés exercées par les Français, il se retira dans les montagnes les plus impraticables de l'île. Une foule de ses compatriotes le suivirent, et choisirent Des-salines pour général. Après l'enlèvement de Toussaint - Louverture, Pétion devint lieutenant du nègre Christophe, qui le nomma gouverneur de la partie méridionale de l'île. A la convocation des États de la nouvelle république, il se prononça avec enthousiasme pour le gouvernement représentatif. Lorsque Christophe usurpa le titre de roi et prit le nom de Henri I^{er} (voy. T. XIII, p. 684), les habitants des contrées situées au sud et à l'est de l'île refusèrent de lui obéir, et formèrent une république, dont la présidence fut offerte à Pétion, qui l'accepta, et choisit Port-au-Prince pour y résider. Mais ses armes ne furent pas heureuses contre le nouveau roi; il es-suya une défaite, le 1^{er} janvier 1807. En 1811, il réorganisa son armée, renforcée par la désertion d'une grande partie des troupes du roi, fortifia les frontières de la république, dont il ouvrit les ports aux vaisseaux de toutes les nations, et prit des mesures pour l'instruction des nègres et des mulâtres. Il fut réélu président en 1815, le devint à vie l'année suivante, et mourut le 29 mars 1818, après avoir mérité le titre de père de la république. On sait qu'il désigna pour son successeur le général Boyer, à qui la révolte vient d'arracher la présidence, désormais temporaire, mais dont, comme son devancier, il devait jouir à vie. X.

PETIT (JEAN-LOUIS), né le 13 mars 1674, à Paris, mourut dans la même ville, en 1750, membre de l'Académie royale de chirurgie, de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Londres, après une vie consacrée à la science dès sa plus tendre jeunesse. Encore enfant, il montra un goût particulier pour l'anatomie : c'était une véritable passion chez lui, et lorsqu'il fut admis à suivre les leçons du célèbre Littre, il devint en peu

de temps son prosecteur et son répétiteur. Tout en faisant son apprentissage chez un chirurgien, selon la coutume du temps, il suivit les leçons cliniques de Mareschal, à la Charité. Employé comme chirurgien militaire à l'âge de 22 ans, il profita de tous ses moments de loisir pour se livrer à l'enseignement de l'anatomie; puis après huit ans de services, dans lequel il acquit une grande connaissance de l'art, il revint, en 1700, à Paris, prendre le titre de maître en chirurgie, et s'y établir définitivement. Là, commencent sa réputation de professeur et de savant, et cette carrière de travail et de lutte à laquelle sa prodigieuse activité ne fit jamais défaut. Outre les cours d'anatomie et d'opérations qu'il faisait aux écoles de médecine, on le voit établir chez lui un enseignement particulier, où il eut pour auditeurs les chirurgiens les plus remarquables de son époque, qui propagèrent au loin ses préceptes et ses doctrines. Comme praticien, Petit jouit d'un immense succès, auquel les critiques passionnées dont il fut l'objet ne portèrent point d'obstacle. Il fut l'un des fondateurs de la fameuse Académie de chirurgie qui a tant contribué au progrès de la science et de l'art, et qui a relevé la chirurgie au niveau qu'elle devait occuper. La collection des travaux de cette compagnie et celle de l'Académie des Sciences renferment plus de 40 mémoires de Petit, tous d'un haut intérêt sur divers points de physiologie et surtout de pathologie chirurgicale. Mais son principal titre de gloire est son *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* (1774, 3 vol. in-8°; la dernière éd. av. suppl., 1790). Cet ouvrage, auquel nos traités classiques ne cessent de faire des emprunts, est encore, après un siècle, à la hauteur de la science, tant pour l'exactitude des descriptions que pour tout ce qui regarde les maladies des os. On estime, en outre, son *Traité des maladies des os, dans lequel on a représenté les appareils et les machines qui conviennent*, qui a eu plusieurs éditions. — Louis Petit, fils du précédent et son élève, après une éducation distinguée, fut reçu maître en chirurgie, en 1730. Il était né en 1710, et

mourut à l'âge de 28 ans, avec quelques ouvrages estimés, et a plusieurs campagnes.

Plusieurs autres chirurgiens nom mériteraient d'être cités, si le permettait.

PÉTITION, demande adressée aux autorités constituées. Après la révolution de 1789, on se servit de ce mot, au lieu de la dénomination des mots *placet, supplication*, à cette dernière époque, le mot *pétition* devint d'un fréquent usage pour désigner les demandes adressées aux Chambres législatives sur des intérêts publics ou particuliers. Le mot fut consacré par les diverses lois qui se succédèrent alors, et on abusèrent plus d'une fois de ces scènes du Champ-de-Mars (1791) et celles dont la banquette fut si souvent le théâtre pour prévenir le retour de ces excès que l'art. 45 de la Constitution interdit d'en apporter devant la barre. D'après le règlement de la Chambre des députés (art. 10), toutes les pétitions, dans l'ordre de leur arrivée, sont inscrites sur un registre contenant le numéro d'ordre de la pétition, le nom du pétitionnaire, et une indication sommaire de l'objet de la demande. Une commission spéciale de 9 membres, nommés par le bureau de la Chambre, se réunit tous les mois, est chargée de faire le rapport des pétitions. Ce rapport est fait en séance publique, au moins une fois par semaine, selon l'ordre du jour. Néanmoins, les pétitions auxquelles un membre obtient toujours

la parole. En Angleterre, le droit de pétition est un des plus anciens et des plus importants. O'Connell, dans des circonstances, qui donnaient à son intervention une haute autorité, n'a pas craint d'invoquer les termes même de la loi qui établit la succession de la loi sur la base des droits et des libertés : « Oui, le titre de S. M. repose sur le droit de pétition »

part expressément : Toutes pour-
 et toutes accusations, à raison de
 de ce droit, sont illégales*. »
 sous forme de pétition que les pro-
 de loi étaient présentés autrefois par
 Chambres à la sanction royale ; mais
 longtemps, elles sont elles-mêmes
 permission d'en recevoir. La première
 ait été adressée à la Chambre des
 dates date du milieu du règne de
 ri VII. Ce fut surtout sous celui de
 I^{er} que les pétitions se multipliè-
 Delibérées dans des *meetings* nom-
 couvertes de milliers de signatu-
 elles étaient présentées à la barre du
 ment par des députations, dont la
 était souvent un signal de dé-
 Cet exemple fut souvent imité
 surtout aux époques de crise et
 mentation. Nous avons cité à l'art.
 un de ces épisodes qui prouvent
 le droit de pétition s'exerce chez nos
 dans des proportions et avec des
 tout-à-fait inusitées en France.
 le 4 mars 1817, sir Francis Burdett
 (voy.) présenta plus de 600 pétitions
 pour la réforme parlementaire à la Cham-
 des communes, dont le plancher en
 complètement convert. Plus récem-
 ment, on a vu les immenses pétitions des
 artistes dérouler dans la même en-
 suite leurs replis sans fin, comme pour
 enlacer les législateurs effrayés**.

La *pétition des droits* (*petition of rights*) est un bill confirmatif des anciens
 libertés nationales que les communes
 arrachèrent, en 1628, à Charles I^{er}, et
 qui a pris place parmi les éléments fon-
 dementaux de la constitution anglaise.
 Voir pour le texte de ce bill et les cir-
 constances dans lesquelles il fut rendu
 l'ouvrage de Hume. R-y.

PÉTITION DE PRINCIPE (de
petere principium, aller au principe),
 sophisme assez fréquent par lequel on re-
 tourne au principe d'où l'on est parti, on
 reproduit en d'autres termes la proposi-
 tion que l'on devait éclaircir, on prend

enfin pour principe et pour moyen de
 démonstration ce qui est à prouver. On
 met au rang des pétitions de principe le
cercele vicieux (voy. l'art.). J. T-v-s.

PETIT-LAIT ou **SÉRUM**, voy. LAIT
 et CASÉUM.

PETITOT (JEAN), voy. ÉMAIL,
 ÉMAUX, T. IX, p. 397.

PETITS-AUGUSTINS (MUSÉES),
 ou DES MONUMENTS FRANÇAIS, voy. MU-
 SÉE, T. XVIII, p. 289.

PETITS-MAITRES, voy. ÉLÉ-
 GANCE, DANDY, etc.; — voy. aussi GRA-
 VURE, T. XII, p. 789, et *passim*.

PÉTRARQUE (FRANÇOIS) était né
 dans la ville toscane d'Arezzo, en juillet
 1304. Son père, qui appartenait au parti
 des Gibelins, fut banni de Florence en
 même temps que Dante (voy.), et alla se
 réfugier à Avignon, où résidait alors la
 cour pontificale. Francesco Petrarca, le
 futur créateur de la poésie lyrique d'Ita-
 lie, avait à peine 8 ans, lorsqu'il fut amené
 dans la nouvelle résidence des papes.
 Le midi de la France prêtait à cette épo-
 que une oreille attentive aux chants des
 troubadours; l'enfant prédestiné, venu
 de la Toscane, fut impressionné de bonne
 heure par la lyre provençale, dont il devait
 régulariser et épurer les accords. Bieu à
 regret, et seulement sur l'ordre de son
 père, il s'adonnait à l'étude du droit ca-
 non; il s'arrachait à contre-cœur aux
 auteurs classiques de Rome, dont la pré-
 cocce lecture donna au génie de Pétrarque
 une direction nette et précise qui man-
 quait aux poètes provençaux. Ses pre-
 mières études juridiques se firent à Mont-
 pellier; puis il suivit les cours de l'uni-
 versité de Bologne. Orphelin à 20 ans,
 il revint habiter Avignon, où il se lia avec
 le cardinal Jean Colonna; le frère de ce
 prince de l'Église (Jacques, évêque de
 Lombez), de condisciple de Pétrarque,
 était déjà devenu son ami.

Les relations du jeune Toscan avec ces
 représentants d'une illustre famille ro-
 maine ne restèrent sans doute pas sans in-
 fluence sur son avenir de poète et d'hom-
 me d'état; mais une rencontre fortuite
 (s'il est permis d'attribuer au hasard un
 événement qui fit sur l'imagination et le
 cœur de Pétrarque une impression aussi
 solennelle que durable), une rencontre

(*) Lettre du 30 mai 1843 à sir Edward Sug-
 den, chancelier d'Irlande.

(**) En 1839, M. Attwood a présenté à la Cham-
 bre des communes une pétition de la *Conven-
 tion nationale* (radicale) d'Angleterre, qui avait
 3024 pieds de longueur et était revêtue de
 1,250,000 signatures, Voy. ADDRESS. S.

dans une église d'Avignon décida de sa gloire, et lui valut un renom immortel. Le 6 avril 1327, il vit la fille d'Audibert de Noves, Laure, qui deux ans auparavant avait épousé Hugues de Sade; et dès lors il rattacha à cette figure, que nous devons croire belle et idéale, tous les rêves de son esprit, tous les élans de son cœur. Une passion réelle, puisqu'elle inspira pendant 30 ans les plus beaux vers du poète, mais nullement partagée par la jeune femme qui en était l'objet, une passion pure et sainte, telle que la concevaient au moyen-âge beaucoup de poètes provençaux et souabes, devint le creuset d'où sortirent, élaborées sous la forme de *canzones* et de sonnets, les plus intimes pensées, les plus vives joies, les souffrances les plus amères, et les espérances toujours jeunes de Pétrarque.

Mais à côté de ce développement lyrique, auquel le poète lui-même attachait une fort médiocre importance, à côté de ces rimes (*le Rime di Petrarca*, c'est ainsi que s'intitule cette collection de vers platoniques et patriotiques), Pétrarque cultivait avec la plus haute distinction l'éloquence et la poésie latines. Après avoir visité la France et la Flandre, après avoir fait le pèlerinage obligé de Rome, il s'était confiné dans le vallon de Vaucluse; et usant des loisirs que lui laissait une belle sinécure (un canonicat à Lombez), il écrivit son épopée sur la seconde guerre punique (*Africa*). Son nom se répandit rapidement, grâce à cette double tendance; et en 1340, on le conviait à la fois aux honneurs du triomphe à Rome et à Paris. Alors, pour la seconde fois, Pétrarque se dirige vers la capitale du monde chrétien; et, le 8 août 1341, il monte au Capitole, pour y recevoir, des mains du comte d'Anguillara, la couronne de laurier. Antérieurement déjà, il avait reçu, auprès de Robert d'Anjou, roi de Naples, un accueil flatteur; et en 1342, le nouveau pontife, Clément VI, le nomma au prieuré de Migliarino.

Pendant la minorité de Jeanne I^{re} de Naples, il fut chargé par le pape d'une mission diplomatique auprès de cette cour vicieuse. Il s'agissait de faire valoir les droits du Saint-Siège à la régence. S'il avait apporté quelques illusions, il devait

bientôt être détrompé: aussi de quitter une ville où régnaient l'assassinat. Les espérances fondées sur Rienzi (1307), le vainqueur de l'Italie ne s'évanouirent vite; et les exhortations que l'empereur Charles IV, durement paraître inutiles. L'âge du poète ne ment s'avancé à grands pas. 1348 enleva Laure de Sade; déjà si graves de Pétrarque une teinte plus austère encore de Rome (1350) l'impressionneront fortement; et l'on s'étonne qu'il n'ait point réussi à donner direction à un ami, à un ami aussi illustre que lui, mais qu'il se rattache à une œuvre où de matérialisme le plus grossier.

La faveur dont Pétrarque jouissait auprès de Clément VI, lui fit de l'avènement d'Innocent VI fut accusé de magie; mais pour se justifier, il quitta la cour et fut employé dès lors par Jean de Dinteville, seigneur de Milans, à des missions diplomatiques.

Les courses nombreuses qu'il fit en France et en Italie, et qui servirent à réunir une vaste collection de manuscrits grecs et latins; il eut même copié quelques-uns, son labeur infatigable que nous devons à la conservation des épîtres de Cicéron et de quelques discours de ce célèbre orateur. Ses Institutions de Quintilien. On trouve de Constantinople un manuscrit. Tous ces trésors, surtout au XIV^e siècle, furent envoyés à la bibliothèque de Venise par l'excellent accueil que le pape lui avait fait.

Urbain V rendit au poète le service dont il avait toujours joui et le nomma chanoine à Caracoli, au moment où l'illustre Toscan, auprès du pontife pour le rendre témoignage de bienveillance, fut pris par une grave maladie. Pétrarque sentit alors pour la première fois les approches d'une vieillesse, et, renonçant aux jouissances propres et aux flatteries du

les qu'à se préparer dignement

in de Padoue, dans un vallon Euganéens, se trouve le village C'est là, au centre de collines d'oliviers, dans un séjour calme et, que le dictateur littéraire ne au XIV^e siècle alla s'établir à une vie de jeûne et d'austérité, le 18 juillet 1374, dans la maison encore debout au-devant l'église du village est lée en marbre.

nce que Pétrarque exerça sur porains, nous l'avons déjà dit, le : si l'amant de Laure s'est in d'abnégation, au point de leur matériel, l'amant de l'antique n'a pas fait preuve d'un vouement, et ce culte désintéressé a trouvé dans ces deux dinombreux imitateurs. L'école uistes n'est pas encore éteinte littéraire; et la renaissance des siques, ce beau mouvement arts, qui se rattache dans l'omune à la prise de Constanté dans le fait préparé par les par l'exemple du chantre de on peut à juste titre nomrestaurateurs des lettres. Le Afrique est froid et sans couil prouve du moins que Péniait la langue latine comme maternelle. Ses *églogues*, ses morale (Remèdes contre l'une fortune; sur les loisirs de la meilleure manière d'adire état; sur le mépris du s essais historiques (*Rerum arum lib. IV*), ne sont guère'hui que par des érudits de mais au moment où il comouvrages, les uns pour des reautre pour quelque ami de , l'influence de ce genre d'être émiuement salutaire et cteurs à l'étude plus approe littérature qui fournissait, de distance, de si belles forage, propres à exprimer les as, politiques, morales, phi, les faits de l'histoire et les s bergers arcadiens.

Mais, contre l'attente du poète, ce sont surtout ses vers italiens qui font auprès de la postérité le vrai titre de gloire de Pétrarque. Il règne dans ses 370 pièces lyriques, sonnets, canzones, sestines, etc., trop d'uniformité, et une reproduction trop monotone du même thème, pour que la masse des lecteurs, qui recherchent les émotions dramatiques du roman moderne ou les élans de l'ode contemporaine, trouvent un grand charme dans l'analyse minutieuse d'une passion idéale; mais les esprits délicats, amants d'un beau style, de rêveries élégiaques, et de psychologie revêtue d'un voile allégorique; mais les cœurs malades ou les âmes désillusionnées reviendront toujours avec bonheur vers ces adorables causeries du poète avec lui-même. L'étude de ces sonnets et de ces canzones convient à ceux qui ont beaucoup souffert. Que les hommes frivoles, attirés par la renommée des amours de Laure et de Pétrarque, se gardent bien d'ouvrir ce précieux petit volume qui renferme l'histoire mystérieuse de ces amours! le livre leur tomberait bientôt des mains. Rien dans les vers de Pétrarque ne parle aux sens; il épure les sujets qui sembleraient se prêter à des pensées toutes mondaines; même en chantant les yeux de Laure, ou les ondes fraîches et limpides qui avaient caressé les membres de sa belle Provençale, Pétrarque n'emploie qu'un langage éthéré. Laure, vivante, est pour lui le type visible du beau; c'est une *idée* descendue du ciel, et revêtue des traits d'une femme angélique; la mort même n'a point eu de prise sur cette figure céleste. L'amour, en un mot, pour Pétrarque, est un culte; et devant ces autels, le poète offre en sacrifice tous ses penchants égoïstes. Si dans les vers de Pétrarque quelque chose s'élève au-dessus du cri de l'enthousiasme, c'est celui du repentir.

On attache, selon nous, trop peu d'importance aux *Triumphes*; l'allégorie, il faut en convenir, est toujours monotone, et ces triumphes de la chasteté sur l'amour, de Dieu sur la mort et le temps, ont à la première vue quelque chose qui glace l'imagination du lecteur. Mais au milieu de ces poèmes, dantesques pour la forme, il se rencontre de si douces réminiscences du temps où Pétrarque

composait les sonnets et les canzones, que nous voudrions conquérir quelques lecteurs à ces vers oubliés ou dédaignés.

Pétrarque n'a pas été exclusivement le chantre de l'amour : parmi ses vers lyriques il en est qui pleurent sur l'Italie déchirée par les factions, et le sonnet à Cola Rienzi a une célébrité historique. Mais ces vers sont en petit nombre.

La critique lui a souvent reproché d'être prétentieux et affecté : ce reproche ne manque pas de fondement. Il est difficile de sonder constamment les mystères du cœur, sans se perdre quelquefois dans des subtilités. Pétrarque aimait aussi les jeux de versification, et reproduit tantôt au commencement de ses strophes, tantôt au milieu, les lettres ou les syllabes qui composent le nom de Laure; c'étaient les délasséments de cette haute intelligence.

Une édition complète des œuvres de Pétrarque parut à Bâle, 1561, in-fol.; une autre à Genève, 1601. Ses poésies ont été publiées à Lyon, 1574, in-8°; on a encore les éditions de Bodoni, 1799, in-fol.; de Buonarrotti, avec le commentaire de Biagioli, Paris, 1821, 3 vol. in-8°. M. Leonce de Saint-Geniès a donné les *Poésies de Pétrarque*, en français, Paris, 1816, 2 vol. in-12; M. le comte A. de Montesquiou a trad. en vers les *Sonnets, Canzones, Bullades et Sextines de Pétrarque*, Paris, 1842, 2 vol. in-8°. Le poète a consigné lui-même beaucoup de données sur sa vie dans son *Épître à la postérité* (1352); on consultera ensuite avec intérêt les *Mémoires sur Pétrarque*, par l'abbé de Sade (un descendant de Laure), 1764, 3 vol. in-4°; et parmi ses autres biographes, nous citerons Tiraboschi, Baldelli, Ugo Foscolo. On a en français une *Vie de Pétrarque*, par l'abbé Roman, Avign., 1804, in-18; voir aussi l'*Histoire littéraire* de Ginguené. L. S.

PETREJUS, lieutenant de Pompée qui lui resta fidèle même après son expulsion de l'Espagne par César, et qui, après la défaite de Thapsus (l'an 46 av. J.-C.), se donna la mort avec le roi Juba. Voy. ce nom, ΠΟΤΡΕΞ et CÉSAR. X.

PÉTRIFICATION (*petrefactio*, de πέτρα, pierre), opération de la nature par suite de laquelle un corps organique, ordinairement enfoui dans le sol, a été

remplacé, molécule à molécule, par une substance minérale, qui, en place de la substance organique, prend cependant la forme et la structure de celle-ci; espèce de graduelle dans laquelle il ne cesse que peu à peu de se composer le corps qui n'est l'arrangement des molécules. On conçoit que les corps qui ont quelque dureté sont seuls susceptibles de cette lente métamorphose. La pierre calcaire (pétrifications des coquilles) ou de la silice (bois fossiles) est la plus parfaite conservation des formes; on peut reconnaître le plus souvent l'espèce d'arbre appartenant à la pierre qui a subi la pétrification.

Il ne faut pas confondre la pétrification avec les fossiles (voy. FOSSILES) que l'on réserve, en géologie, aux corps organisés enfouis dans le sol depuis un temps plus ou moins long qui s'y sont assez bien conservés qu'on y retrouve la matière qui les constituait. C'est seulement quand on désigne des pétrifications certaines (voy. FOSSILES) qui se forment au sein de la suspension des coquilles calcaires.

PÉTROBRUSIENS, (Pierre de), HÉNRICIENS. Suivant Pierre-le-Veuveurabl un traité contre eux, ces hérétiques fondaient le baptême avant l'ordination; ils prétendaient la destruction de la prière étant bonne en elle-même, celle des croix, les instruments de la passion de Jésus-Christ devant être réservés à tous les chrétiens; en présence réelle du Christ, et prétendaient que ces, les aumônes et les prières n'avaient aucune utilité pour les morts.

PÉTROLE (*petroleum*, pierre, έλαιον, huile), voy. PÉTROLE.

PÉTRONE, auteur d'une forme de narration, ou d'un style, on ne peut pas dire de prose et de vers, intitulé en sous-entendant *opus*, c'est-à-dire *tyricôn* en supposant le code *bri XVI*; en effet, l'œuvre

des fragments, se disait, on lien de le croire, en seize li-Macrobe l'assimilait, pour la on comme pour le fond, aux phoses d'Apulée, aux fables à plaisir pour l'amusement du s noms de l'auteur de cet écrit, es donne le manuscrit ancien thentique, sont *Titus Petrotter*. Qui était-il? où était-il -t-il vécu? en quel temps? lébat d'une notice biographi- pendant expression vraie de connaissances historiques en cerne l'existence de cet écri- ent penser qu'il était né dans l'Italie, dont il reproduit les e langage populaire, et qu'il habité la Gaule, dont les rivi- ers ont laissé une forte im- ans sa mémoire. Tacite, dans s (XVI, 18-19), a fait un ad- rtrait d'un homme extraordi- om de Pétrone, proconsul de ensuite consul, capable d'at- luptueux avec délices, artiste- tin, favori de Néron, puis a haine jalouse de Tigellin, ide dans sa mollesse que Ca- a vertu, et mourant avec une héroïque. Depuis que Pithou uces mots *arbiter elegantiae* sage de Tacite, et qu'entraîné gie de plusieurs descriptions e avec les mœurs du Consu- t imaginé de faire de l'adjectif opre, on se crut éclairé d'une aillible autant que soudaine, onça au doute, bien moins la vérité que cette prétendue Nous ne pouvons pas, pour pte, reconnaître l'identité de omius Arbiter avec Caius Pe- rbiter *elegantiae*, même en que Pline ne se trompe pas, tribue le prénom de Titus à tacite nomme Caius. D'autres rabaisser l'auteur jusqu'aux es de la latinité. Nous accède- olontiers à l'opinion de ceux contemporain des Antonins ; ntirions à le compter au nom- jets d'Adrien ou même de son temps encore, les décu-

ries de chevaliers remplissaient les tribu- naux, et méritaient ses épigrammes (*at- que eques in causa qui sedet, empta probat*). Ses doctrines en poésie sont celles de l'école du II^e siècle. Malgré ses diatribes contre l'enflure extravagante des rhéteurs, son style n'est pas exempt d'em- phase et d'hyperbole; il déclame lui-mé- me en faisant la guerre aux déclamateurs. On voit aussi qu'il aura lu ou chanté au théâtre, comme Lucain et comme Stace, ou dans l'athénée d'Adrien, quelques-uns de ces exercices de versification, tels que le récit en vers iambiques de la mort de Laocoon, ou le commencement de la guerre civile, exercices vains et surannés, dans lesquels on s'amusait à refaire les anciens, à composer sur le même canevas une broderie plus riche de couleurs, à ce qu'on prétendait, mais seulement plus chargée de figures ambitieuses et hasar- dées. Cet auteur, comme Silius Italicus, ne croyait pas à la possibilité d'une alliance de l'histoire avec l'éloquence poétique, à moins de les précipiter toutes les deux ensemble à travers les ambages fantasti- ques du merveilleux et l'appareil factice des machines épiques. Les grimaces de son dieu Pluton et de sa déesse For- tune, quoi qu'il dise, ne prévaudront pas sur la mélancolique énergie de Lu- cain. Il ne manquait pas toutefois de verve ni de talent d'écrire; mais il ne méritait pas non plus la célébrité qu'on lui a faite. L'attrait de curiosité qui s'at- tache à toute existence mystérieuse, la séduction de quelques tableaux licencieux pour des imaginations libertines, le plai- sir du paradoxe qui s'offrait dans la dé- fense de la moralité de Pétrone, l'amour passionné des érudits qui semblent s'af- fectionner aux textes obscurs et difficiles en proportion des tortures qu'ils ont souffertes pour les mettre en lumière, peut-être aussi la singularité des décou- vertes inattendues, quelquefois suspectes de ces fragments, ont fait la plus grande partie du succès de l'auteur. Les vers de La Fontaine ont presque popularisé sa renommée en embellissant beaucoup un de ses récits épisodiques.

La première édition sans nom d'édi- teur et problématique elle-même parut, selon les uns, en 1476, à Milan, selon les

autres, en 1499, à Venise. Pierre Pithou trouva une autre partie dans des parchemins qui provenaient de l'université de Bude; il en communiqua la copie à François, son frère, qui la fit imprimer malgré la défense de Pierre, et en lui demandant pardon dans la préface. Un troisième lambeau fut détérré dans la ville de Trau, en Dalmatie, et publié à Padoue, en 1662, matière féconde de disputes entre les savants. Ce long supplément à la description tronquée du banquet de Trimalcion était-il vrai ou supposé? La France, l'Italie, l'Allemagne s'émurent à cette question, ou plutôt les savants de ces divers pays lancèrent les uns contre les autres beaucoup de dissertations mêlées d'injures; on se prononça pour l'affirmative et pour la négative, avec une égale conviction de part et d'autre; la question subsiste toujours. Enfin Nodot, en 1692, imprima, à Rotterdam, un Pétrone considérablement augmenté de nouveaux debris qu'on venait, disait-il, d'exhumer à Belgrade. Les dupes ne furent pas en grand nombre, et cependant on s'est accoutumé à réimprimer ces compléments hétérogènes dans toutes les éditions suivantes, qui furent beaucoup multipliées, trop peut-être. La plus volumineuse et la plus savante est celle de Pierre Burmann, Amst., 1743, 2 vol. in-4°. La Porte Duthel en préparait une fort curieuse, lorsqu'un scrupule de conscience lui persuada de détruire les feuilles imprimées; il s'en est conservé quelques exemplaires incomplets, en 1 vol. in-8° de 320 pages; cette édition a cela de particulier, que les quatre fragments dont les parties s'entremêlent en suivant le même ordre que dans les autres éditions, sont imprimés en caractères différents, de manière qu'on les distingue à la première vue, 1° le fonds primitif et authentique, 2° l'addition légitime de Pithou, 3° la portion douteuse de Petit et de Lucius, et 4° la fraude de Nodot. La meilleure traduction est celle de M. de Golb..., en tête de laquelle on a réimprimé les recherches sceptiques de M. de Guerle, dissertation instructive et très agréablement écrite (collection Panckoucke). N.-r.

PETTO (ix), expression empruntée

à l'italien et qui signifie proprement de la poitrine, c'est-à-dire dans le fond du cœur, en secret. Elle a joué un grand rôle dans les sophismes des casuistes; aujourd'hui, elle s'emploie surtout en parlant du pape lorsqu'il nomme un cardinal sans le proclamer ni l'instituer. Z.

PETTY, voy. LANSDOWN.

PÉTUNZÉ, voy. PORCELAINE, GARNIT et FELDSPATH.

PEUL. C'est le nom indigène d'une des populations les plus considérables et les plus actives de l'Afrique septentrionale, répandue et morcelée par groupes sur une vaste zone qui s'étend en longueur depuis environ 18° de long. à l'ouest du méridien de Paris jusque vers 14° à l'est, sur une largeur comprise entre 9° et 17° de lat. sept., ayant au nord les populations blanches ou repeuplées appartenant à la race arabe et à la race berbère, au sud les populations noires vulgairement confondues sous la dénomination commune de races nègres n'ayant elle-même une similitude complète ni avec les premières, auxquelles elle a la prétention d'être alliée par le sang, ni avec les dernières, parmi lesquelles elle est communément comprise. Désignée par les voyageurs et par les nations voisines sous les noms divers de Pholeys, Foulis, Foulah, Folány, Fellah, Fillani, Fellâh, elle couvre effectivement un territoire dont la superficie peut être estimée en gros, sans exagération à 30,000 lieues carr. géogr. de 400 degrés carré, déduction faite des espaces occupés par les populations étrangères avec lesquelles elle alterne par enclaves mutuelles; il faut ajouter à ce nom multiple quelques éléments dispersés au loin, et fondus au milieu de divers états où leur nationalité a disparu, et que le Bornou et le Dâr-Four. Dans plusieurs même des pays où ils demeurent réunis en corps de nation, ils ne forment ni la base ni la majorité de la population, soit qu'ils y aient une existence plutôt sujette qu'indépendante, comme dans les états Gjolofs de la Sénégambie, dans quelques contrées mandingues, dans Yarriba et le Borghoum; soit qu'ils y existent en maîtres comme dans le Fouta-Toro, le Foutah-Giallo, le Mawrah,

dans les nombreuses provinces grand empire du Haoussâ. Ils ne se rencontrent en masses homogènes, maîtres exclusives du sol et de sang étranger, que dans certaines régions à peu près inconnues des Français, comme le Fouladou sur le Sénégal, le Foulou sur le haut Niayz montagneux au sud du Mandé et quelques autres cantons plus connus encore. Or, c'est précisément dans ces régions écartées, c'est-à-dire dans celles qui ne sont pas étudiées : ils n'ont guère été observés dans les districts voisins des établissements européens de la Sénégambie dans leur empire du Haoussâ. Les premiers, les relations de Durand, Golbéry, Mungo Park, Gray et Dochart, Caillié, nous ont donné le plus de détails ; pour le second c'est à Clapperton, aux frères Laird et Oldfield que nous devons la connaissance précise d'une région laquelle on ne possédait, avant nous, que les informations recueillies par les Français et par Lyon.

Le Peul, qui jusqu'à une époque peu éloignée les Peuls, dans toutes les contrées où ils se trouvaient établis, étaient les plus puissants et qu'ils sont encore dans les pays où ils ont le plus développé leur puissance politique : l'éducation des troupeaux de gros bétail, avec les mœurs simples, les habitudes simples et paisibles, la mutation périodique de demeure, l'épuisement et la renaissance alternative des pâturages, voilà ce qui a fait leur vie, ce qui la remplace aujourd'hui dans le Gjolof et le Foulou, même dans le Sangara, le Foulou et le Foulou, où les cultures ont pris place à côté de l'élevage des bestiaux. Partout où cette vie simple s'est conservée, le Peul est resté païen. Sous l'influence de l'Islam au contraire, il est devenu guerrier conquérant, ardent à propager sa foi, et les monarchies qu'il a créées offrent ce double caractère : à l'est, le despotisme militaire et agrandi les empires, se héréditaire, et délégué à son gré mandements provinciaux ; de l'au-

tre, à l'ouest, le gouvernement tempéré d'un *almamy* ou chef religieux électif, que les généraux, devenus princes héréditaires à leur tour, ont substitué au *saltiké* (vulgairement *siratik*) ou chef de guerre dont le joug pesait à leur esprit d'indépendance. Ce sont deux phases successives d'une même révolution, deux époques d'une même histoire.

C'est au commencement du *xvi^e* siècle que paraît devoir être rapporté le mouvement qui donna naissance aux états Peuls de la Sénégambie ; il achevait de s'accomplir, à ce qu'il semble, au temps où les Portugais répandaient leurs comptoirs sur les côtes voisines ; Témala était alors (1584) à la tête des Peuls, et résidait vers les sources du Rio-Grande ; ses armées, suivant l'expression de Barros, tarissaient les rivières qu'elles traversaient. Peut-être n'y eut-il d'abord qu'un grand empire Peul dans l'ouest, comme il n'y en a encore aujourd'hui qu'un seul dans l'est : le morcellement s'opéra probablement plus tard ; mais il subsiste toujours, entre les états démembrés du Foutah, une alliance étroite, dont la foi religieuse est le motif déclaré, et sans doute la communauté d'origine avec ses affections exclusives le lien le plus puissant quoique le moins aperçu. Le grand empire de l'est a été fondé de nos jours par Othman Dzou-el-Nafadhyah, dont le fils Mohammed b-Ellah a été l'hôte de Clapperton et de Lander ; il y a une cinquantaine d'années que cet homme remarquable, chef des Peuls du pays d'Ader, le Koran d'une main et l'épée de l'autre, entreprit la conquête des états voisins ; Kano, Ghouber, tout le Haoussâ jusqu'au Niffé, furent envahis ; Bornou même et le Yarriba subirent un instant la loi du vainqueur : il mourut en 1816, et les domaines réunis sous son sceptre furent le partage de son fils, qui vit bientôt l'insurrection lui enlever la plus grande partie de ses provinces, à mesure que ses guerriers, amollis par l'aisance et le repos, devenaient moins redoutables aux peuples subjugués ; mais nous n'avons, sur la situation actuelle de cet empire, que des lumières trop imparfaites et trop arriérées pour en apprécier aujourd'hui la puissance et l'étendue. Un

document curieux, remis en 1824 à Clapperton par le sultan Mobammed b-Ellab, offre, sous le titre d'Abrégé de l'histoire de Takrou, une description sommaire de la vaste région sur laquelle sont répandus les Peuls, soit comme maîtres, soit comme sujets; on y voit figurer d'abord, à l'est, le Dâr-Four avec le Ouadây et le Baghermy, puis le Bornou, ensuite le Haousâ, comprenant d'une part Kaschénah, Kano, Zegzeg, Daoury, Ranou, Yerim et Ghouber, et d'autre part Zansarah, Kaby, Yaoury, Noufy, Yarriba, Borghou et Ghourmah; enfin, à l'ouest, se trouve le Mély, où sont les pays de Banbarra et de Foutah, étendus jusqu'à celui du Damel, qui borde l'Océan.

Les Peuls sont en général d'une taille élevée et bien prise; ils ont la démarche assurée, la tête haute, le regard expressif, les cheveux longs, le teint cuivré; leurs traits ont une finesse qui ne permet pas de les confondre avec les nègres. Les voyageurs les ont considérés, d'après la couleur et les traits de leur visage, comme une race intermédiaire entre les noirs et les Arabes, et leurs traditions nationales sont conformes à cette définition, puisqu'elles les déclarent nés de pères arabes et de mères négresses, celles-ci appartenant à la nation Torodo; leur morcellement, leur dispersion en tribus nomades qu'un lien politique semble n'avoir agglomérées qu'à une époque récente, offre un argument de plus dans le même sens. Ils ne parlent point, il est vrai, la langue de leurs pères, mais il est tout naturel qu'ils aient, de préférence, appris celle de leurs mères, comme cela est arrivé pareillement aux Barâbras de la Nubie, en qui se perpétue le type égyptien antique, sans qu'il reste chez eux d'autre langue que celle de leurs mères nubiennes.

M. Gustave d'Eichthal, dans un travail plein de recherches et de curieux rapprochements, a comparé la langue peule à celles de la grande famille des langues polynésiennes, et s'est cru autorisé à en conclure l'origine polynésienne des Peuls; mais l'ingénieuse nouveauté de cette explication ne peut faire oublier que les traditions nationales, alors surtout qu'elles offrent une explication sim-

ple et naturelle de ce que l'obscur devine *à priori*, ont bien plus de que des rapprochements lingüistiques dont la précision et la portée ne sont à l'abri de toute contestation.

PEUPLE. Dans le sens étymologique, le mot *peuple* (du latin *populus*, dérivé peut-être de *populus*, no désigne une agglomération d'hommes ayant la même origine, le même langage, les mêmes mœurs, et habitant le même sol. C'est ce rapport d'origine surtout qui établit la différence entre *peuple* et *nation* (*vox*), deux notions qui sont d'ailleurs fréquemment employées l'une pour l'autre. Le mot *peuple* a pour souche une famille multipliée, répandue au loin, dans plusieurs branches ou tribus, sans néanmoins de former un seul peuple. C'est ainsi que de la famille d'Israël est sorti le peuple hébreu.

Une foule de questions se posent ici et donneraient lieu à de longs développements, si, dans d'autres parties de cet ouvrage, on ne s'était déjà occupé de chercher la solution.

La première question est celle-ci : La race de tous les peuples : ont-ils un seul et même berceau commun? Il semble l'établir, ou bien le genre humain a-t-il eu des auteurs nombreux et dans différentes contrées de la terre? Cette question a déjà été traitée à l'art. HÉRÉTIQUE. Il faudra nécessairement y revenir sous le mot RACES.

Deuxième question : Quels sont-ils les peuples qui ont servi de berceau à tous les autres? La réponse est en faveur de l'Égypte, et l'Égypte étant incontestablement un des berceaux de l'humanité, nous renvoyons au mot LANGUE et LINGUISTIQUE, où on a donné beaucoup de développements dans cet ouvrage.

Troisième question : Les peuples ont-ils les uns des autres, et s'influencent-ils dès lors en remplissant les vœux de la Providence qui conduit l'humanité vers le but qu'elle doit atteindre? a-t-il progressé d'un peuple à l'autre? ou, au contraire, est-ce par un simple effet de la Providence, de telle sorte que les peuples se seraient tour à tour éteints, et qu'il n'en serait resté qu'un seul, incapable d'acquiescer ou de

poserait à une marche toujours aboutissant à un but qui selection? Ou bien, l'origine des certains peuples primitifs au-il été pour eux et pour l'humanité de la culture morale et l'opulence matérielle, suivant l'opinion des mythes trompeurs ont unifié l'humanité? Ce sujet a été traité dans les mots PERFECTIBILITÉ et CIVILISATION et pour la condition des peuples à différents temps, on peut consulter les mots FORTUNÉES (elles), BARBARIQUES ET MODERNES.

La condition des peuples est la matière de l'histoire (voy. ce mot), dont trop longtemps on a fait le récit des faits et gestes des princes ou de leurs guerriers. L'histoire nationale montre cette vie sous une forme différente : ce sont autant de l'humanité a été placée pour son développement. Mais un principe ou toutes les distinctions s'effacent, où l'homme est en contact avec l'homme, et où l'espèce humaine en profitant des notions isolées acquises dans ces diverses écoles, se dirige pour marcher réunie vers le but qui n'est plus la force, ou la richesse, mais la souveraineté et la vérité.

Les peuples ont eu leurs révolutions quelquefois à les régénérer les uns des autres : la plus importante, dite la grande migration, fait l'objet d'un article, on y rattache d'autres plus spéciales sur tous les principaux qui ont pris part à ce mouvement. On verra au mot MIGRATION, que nous ne mettons pas l'opinion vulgaire de la Scandinavie la mère des peuples (de la *Scandinavia gentium*). « Croissez et multipliez » leur a dit le Créateur, mais Dieu est clément sans doute, sur un peuple et abondamment pourvu de ressources dont l'homme a le plus besoin pour sa nourriture; ce n'est pas sous prétexte qu'ils eussent pu remplir cet objet qu'ils ont débordé le pays et se sont dirigés de chercher au loin des terres qui pussent les contenir.

La grande migration des peuples, qui a été une nouvelle barbarie, est-elle

possible? On a vu aux mots BARBARIE et PERFECTIBILITÉ, sur quelles raisons nous fondons notre réponse négative.

Relativement à la science qui traite de l'origine des peuples et de leur filiation, des mœurs, du langage, de l'organisation physique, intellectuelle et morale de chacun d'eux, nous renvoyons à ETHNOLOGIE. Peut-être le lecteur attentif reconnaîtra-t-il que tous les éléments de cette science, à peine ébauchée en France, se trouvent épars dans notre ouvrage.

Une *peuplade* est une tribu (voy.) nombreuse ou une réunion de tribus, distinguée par des mœurs et par une langue ou dialecte particuliers.

Au sein d'une nation ou agglomération d'hommes soumis au même gouvernement et formant un seul état, compacte ou uni seulement par le lien fédératif, on appelle *peuple*, par opposition au prince, tous les sujets à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Dans ce sens, *peuple* et *nation* sont presque synonymes. Mais, abusivement, on applique le plus souvent le premier mot à un ordre particulier de l'état, à cette partie de la nation que les Romains appelaient *plebs* (voy. PLEBÉIENS), aux classes inférieures de la société. C'est dans cette acception que le mot *peuple* a formé l'adjectif *populaire*, autrefois substantif lui-même et désignant la masse, le *menu-peuple*, qui n'est cependant pas encore la *populace* ou la lie du peuple, composée de prolétaires turbulents, déréglés, sans principes, enclins au tapage et à la violence.

La souveraineté (voy.) du peuple ou nationale est un principe des états libres, opposé au droit divin des rois (voy. LÉGITIMITÉ). Le gouvernement (voy. ce mot et les suiv.) du peuple par lui-même ou par des représentants librement élus dans son sein, c'est la *démocratie*, dont l'*ochlocratie* ou gouvernement du bas peuple est l'abus. On sait à quels excès les assemblées populaires se sont souvent laissées entraîner dans divers états; on sait quel empire y exercent les passions. D'ambitieux *démagogues* flattent le peuple, et il est bien rare qu'il écoute ses vrais amis.

On peut dire du peuple ce que Sièyes,

dans sa fameuse brochure, a dit du tiers-état : Le peuple est tout. En lui réside la force d'un état; mais aujourd'hui, même dans nos pays d'égalité, personne ne veut être du peuple : on oublie que le fondateur de notre religion s'est fait homme du peuple, bien qu'il fût de la race de David.

Au fond, il n'y a rien d'injurieux pour personne dans cette distinction en classes *supérieure, moyenne et inférieure*, pourvu qu'on ne songe à fonder sur elle aucune espèce d'exclusion ni de privilège absolu (*voy. ORDRES*). La classe la plus nombreuse est nécessairement inférieure aux autres du côté de la fortune, et partant de l'éducation, des lumières, de l'aptitude politique, etc. Il appartient aux hommes le mieux partagés à cet égard d'éclairer ceux qui le sont moins, de leur vouer une bienveillance toute particulière (*voy. PHILANTHROPIE*), pour les dédommager autant que faire se peut de l'apparente injustice du sort quant à eux. Il appartient surtout aux gouvernements d'offrir à tous des moyens d'instruction, de même qu'il semblerait aussi de leur devoir de ne jamais laisser manquer personne, qui veuille travailler, des moyens de subsistance. Cette question tient à l'organisation du travail (*voy.*) : on y arrivera; mais celle de l'instruction populaire préoccupe déjà tous les gouvernements policés.

Comme homme, comme citoyen, comme père de famille, l'homme du peuple a des droits et des devoirs : il doit les connaître, autrement comment défendra-t-il les uns et observera-t-il les autres? Mais si une certaine instruction lui est nécessaire, où doit-elle s'arrêter? C'est ce qu'il est difficile d'établir d'une manière précise. On peut dire en général que chacun doit être en état de rendre compte des fondements de sa foi religieuse, afin d'éviter les deux écueils de l'impiété et de la superstition; qu'il doit savoir apprécier les avantages de l'organisation sociale et en sentir profondément la nécessité, afin d'être plus disposé à se soumettre à ses charges, à respecter les lois et la constitution; qu'il doit être en état de communiquer ses pensées, soit de vive voix, soit par écrit, d'une manière claire et intelligible, afin de se garantir lui et les au-

tres d'erreurs fâcheuses ou funestes doit être instruit à sentir les beautés de la nature et de l'art, qui lui menent à des jouissances; qu'il doit connaître ses devoirs et apprendre à les remplir avec autant de joie que de sérieux. Tel est le but que se propose l'instruction populaire bien entendue. Ce but, nous sommes loin, sans doute, de l'avoir atteint; mais nous sommes en voie, et partout en Europe on y va à grands pas depuis quelques années.

La nécessité des écoles populaires en effet sentie partout aujourd'hui, la même qui voit avec chagrin la jeunesse tendre à l'émancipation par la dissipation des lumières, n'oseraient point les hautement leurs regrets. Malheureusement la grande majorité de ces écoles ne veulent pas beaucoup à désirer. Dans la plupart, l'instruction qu'y reçoivent les enfants ne se borne à réciter le catéchisme, à apprendre à lire, à écrire, à faire les opérations de l'arithmétique; c'est évidemment insuffisant. On semble craindre de rendre les classes inférieures mécontentes de leur position sociale, d'exciter la jalousie, d'irriter leurs passions en leur donnant une instruction plus utile. Mais n'est-ce pas précisément le contraire qui arriverait? Y a-t-il en Europe où le peuple soit plus pauvre et plus soumis qu'en Allemagne, où est l'état qui puisse se vanter d'avoir fait pour l'instruction populaire plus que ceux de la Confédération germanique? Depuis la fin du XVIII^e siècle, les gouvernements, surtout dans les pays protestants, n'ont rien négligé pour multiplier les écoles du peuple et perfectionner les méthodes d'enseignement. Leurs efforts ont obtenu les plus heureux résultats. La Suisse marche avec nous sur les traces de l'Allemagne; ces études n'y peuvent point contenir la comparaison avec celles de la Hollande. La Belgique est beaucoup plus arriérée; elle se place à peu près sur la même ligne que la France, où s'occupe sérieusement de l'instruction populaire que depuis 1833. (*voy. l'INSTITUTION*, etc.). La Grande-Bretagne offre les deux extrêmes. Parfaitement organisée en Écosse, les écoles du

et beaucoup à désirer en Angleterre, dans le plus triste état en Irlande. Les états du Nord, le Danemark se font avantagement par ses loubards pour améliorer l'instruction que. La Suède et la Norvège semblent réveiller enfin d'un trop long sommeil; la Russie même marche d'un pas ferme, dans la voie du progrès du Nord nous reportons nos regards le Midi, nous voyons la Grèce s'efforcer avec zèle à soutenir les écoles qu'elle possède déjà, et en créer même quelques-unes de nouvelles. Mais que fait l'Italie (excepté la Lombardie et le royaume), de l'Espagne et du Portugal, on n'a presque rien fait jusqu'ici pour tirer les écoles de l'ornière de la routine? Voy. encore ASILES, DIKES (écoles du), etc. *

Il n'est point assez sans doute de fonder les écoles : il existe d'autres moyens moins efficaces de répandre l'instruction parmi le peuple et de lui insinuer des sentiments de moralité. Un des plus puissants, ce sont les livres composés en vue de ses besoins, livres religieux ou profanes, traités d'histoire, de géographie, de morale naturelle, de physique, élémentaires sans doute, puisque le peuple n'a nul besoin d'une instruction scientifique, et lui suffit de posséder des notions claires et précises sur les différentes branches des connaissances humaines. L'Allemagne, où l'instruction populaire est le plus de progrès, est naturellement aussi le pays le plus riche en livres. **

Voy. Willm. *Essai sur l'éducation du peuple*, 1843, in-8°, et le rapport de M. Villain sur le prix qui a été adjugé à cet ouvrage par l'Académie Française.

Personne, suivant nous, n'a écrit pour le peuple avec autant de succès que le poète allemand Hebel (voy.); de même que personne n'a parlé le langage, au point de faire vibrer les cordes de son organisation morale, que l'Irlandais O'Connell. En France, bientôt le peuple saura lire; mais il faudrait maintenant, a dit avec raison M. Villemain (1843), que la lecture populaire, « non plus pour satisfaire la mélancolie des oisifs et des heureux, pour éclairer l'activité du pauvre, en élever son âme, et pour lui rendre sa vie laborieuse plus douce et plus digne tout à la fois par la résignation et par l'intelligence. Cet ouvrage manque aux écoles est difficile à faire avec une juste proportion de savoir et de sagesse.

Au premier rang de ces livres, doivent être placés les bons calendriers ou almanachs (voy. ces mots), qui sont la lecture des chaumières et des pauvres ménages bourgeois : nulle part le bon choix des matières et le talent d'appropriier la forme au goût des lecteurs ne sont plus nécessaires que dans ces publications qui, s'adressant à tous, se tirent par dix mille et cent mille exemplaires, honneur dont jouit trop longtemps, en Belgique et en France, l'ignoble Mathieu Laensberg.

Mais s'il est indispensable qu'on écrive pour le peuple, il existe d'un autre côté une branche de littérature dont le peuple lui-même est auteur. Nous ne parlons pas des proverbes (voy.), qu'on a appelés la sagesse des peuples, mais de ces chants, ces ballades, ces contes (voy. ces mots), tous ces ouvrages en vers ou en prose, nés dans le sein même du peuple, ou adoptés par lui avec des changements appropriés à son goût, où se conserve, fortement empreint, le sceau du génie national, où se reflètent, comme dans un fidèle miroir, les croyances, les mœurs, les passions du peuple; littérature vigoureuse, naturelle, pleine d'originalité et de sève, de naïveté et de candeur, d'autant plus curieuse que notre littérature froide, guindée, compassée, nous en éloigne de plus en plus. Voy. surtout nos art. CHANTS POPULAIRES, AIR, etc.; puis AYMON (*les quatre fils*), GENEVIÈVE, EULENSPIEGEL, etc.; enfin les art. PERRAULT (*Charles*), MUSEUS, etc.

Tous les peuples ont une littérature semblable, de même que presque tous ont consacré quelques-unes de ces fêtes (voy.) qui nous révèlent si bien le caractère d'une nation et le degré de civilisation auquel elle était parvenue. Dans l'origine, ces fêtes étaient presque constamment liées à des solennités religieuses, comme la plupart des fêtes des Hébreux, les panathénées d'Athènes, les saturnales (voy.) de Rome. Berquin ne nous paraît pas avoir trouvé le ton qu'il faut prendre avec les enfants du peuple : à cet égard, les livres de Campe et de Saltzmann (voy.) nous paraissent les vrais modèles. *Gumal et Lina*, de Lossius, et les *Contes du chanoine Schmidt* (l'un et l'autre trad. en fr.) d'une part, de l'autre, *La Science populaire* de Claudius (36 vol. in-24) et les *Dialogues de maître Pierre*, voilà les livres que nous voudrions voir entre les mains de tous les enfants du peuple.

de Rome. Plus tard, les fêtes populaires prirent, chez les Romains, un caractère de servilité abjecte ou de férocité barbare (voy. CIRQUX). Dans le moyen-âge, les fêtes étaient des jours d'excès et de licence, où le peuple se jouait des choses les plus saintes, et tournait en ridicule jusqu'à la religion (voy. Fête des Fous). On comprend aujourd'hui que les réjouissances populaires peuvent fournir un puissant moyen d'instruction et de moralisation; mais que de temps s'écoulera encore avant que les gouvernements en viennent à offrir aux classes inférieures des amusements propres à développer chez l'individu le goût des nobles délassements et le sentiment de sa dignité d'homme et de citoyen! J. H. S.

PEUPLIER, genre de la famille des amentacées, qui offre des arbres la plupart très élevés, à racines rampantes et émettant des rejetons; à rameaux cylindriques ou anguleux, épars; à bourgeons écailleux (les bourgeons floraux toujours dépourvus de feuilles); à feuilles éparses, pétiolées, simples, veineuses, non persistantes, bistipulées, dentelées (quelquefois en outre lobées ou anguleuses); à dentelures d'ordinaire courbées en dedans et terminées par une glandule; les feuilles des rejetons et celles des jeunes scions en général beaucoup plus grandes et plus ou moins dissemblables aux feuilles qui naissent en rosettes sur les ramules des années précédentes; stipules membraneuses, caduques; les chatons naissent épars ou fasciculés sur les ramules de l'année précédente; ils sont plus précoces que les feuilles, sessiles ou pédonculés, multiflores, allongés, à écailles lobées ou palmatifides.

Ce genre appartient aux régions extratropicales de l'hémisphère septentrional, et c'est dans les climats froids que se plaisent la plupart des espèces; aussi les peupliers occupent-ils une place importante parmi les productions végétales de ces contrées. Ils prospèrent en général dans les sols les plus ingrats, et, malgré la qualité médiocre de leur bois, la rapidité de leur croissance les rend d'un rapport plus profitable que beaucoup d'autres arbres; la plupart se multiplient avec une facilité presque sans égale, tant

de boutures que des rejetons de les cines. Les feuilles et les jeunes p peuvent servir de fourrage au bétail rameaux de certaines espèces sont bles comme ceux des osiers. Le boi être employé avec avantage à la te des laines.

Nous allons donner un aperçu des espèces les plus notables et de emplois.

Le peuplier blanc * (*populus L.*), appelé en outre *ypréau* et *ble Hollande*, est commun en Fra dans les contrées plus méridionales l'Europe. Quoiqu'il vienne de pré dans les lieux frais et humides, il père également dans les terrains : dans tous les sols, à l'exception glaise. Ce peuplier vit 70 à 80 an acquiert presque tout son développement dans l'espace de 30 à 40 a bois est blanc (quelquefois jauné centre; celui de la racine mar brun), léger, assez tenace et d'un fin; il est plus estimé, pour la merrie que celui des autres peupliers gènes; dans le midi de la Franc l'emploi presque exclusivement à les boiseries de l'intérieur des b tions; les tourneurs, les charron sculpteurs en bois, et surtout les tiers, en font aussi une grande com mation. Enfin, on peut le substituer gaude ou au bois-jaune pour teind laines en jaune. On forme avec le plier blanc de très belles avenues, le plante fréquemment dans les p où son feuillage mobile et d'un l argenté produit un effet des plus r resques.

Le tremble ou *peuplier trem* (*populus tremula, L.*), arbre de 100 pieds, et susceptible d'acquérir qu'à 12 pieds de diamètre, quoiqu grosseur ordinaire ne soit que de 100 pieds. Cet arbre est commun dans

(*) Ainsi nommé à cause de la coque duvet qui en revêt les jeunes pousses et face inférieure des feuilles.

(**) Personne n'ignore que ce nom fait all à ce que les feuilles de ce peuplier s'agitremblotent au moindre souffle de vent mobilité du feuillage, commune aussi au plier blanc et à d'autres congénères, tant que le pétiole des feuilles est très grêle et latéralement, excepté à sa base.

ainsi qu'en Sibérie; il vient
 dans les sables frais, mais
 s'accommode de toute autre
 terre, soit sec, soit humide, ou
 écageux. Sa durée est de 80 à
 100 ans; il acquiert tout son dévelop-
 pement dans l'espace de 50 à 60 ans.
 Le bois est blanc, poreux, lisse, léger,
 et flexible; on l'emploie aux mêmes
 usages que celui du peuplier blanc, mais
 est plus durable. En Allemagne, c'est
 le tremble qu'on emprunte les
 fibres riches indispensables à la
 fabrication du papier; mais pour rendre ces
 fibres plus fortes, il est absolument né-
 cessaire de les couper pendant que l'ar-
 bre est en sève. La décoction de l'écorce
 de Sibérie, de la renommée d'un
 remède antiscorbutique et an-
 tispasmodique. Le charbon de tremble est
 employé comme combustible, mais
 est moins appropriés à la composition
 de la poudre à canon.

Le peuplier grisard ou *peuplier gri-
 so-vert* (*pop. canescens*, Smith) paraît
 être une variété du tremble, dont il
 diffère que par des feuilles plus
 cotonneuses et grisâtres en
 dessous; on s'emploie aux mêmes
 usages que celui des deux espèces dont
 on vient de faire mention.

Le peuplier noir ou *peuplier franc-
 cais* (*pop. nigra*, L.), auquel on applique
 improprement le nom d'*osier blanc*, est
 dans les climats tempérés de
 l'Europe; il s'élève jusqu'à 100 pieds,
 avec un diamètre de 12 à 15
 pouces; sa durée est de plus de 80 ans, mais sa
 croissance est fort rapide; il ne prospère
 que dans les localités découvertes dont
 le sol est frais et humide; ses rejetons
 sont flexibles et peuvent remplacer

les bourgeons contiennent
 une gomme-résineuse et aro-
 matique qui entre dans la préparation
 du dit *populeum*. Le bois du
 peuplier noir est plus filandreux que
 les autres congénères; il sert à faire des
 cordons de la charpente légère, de l'ébé-
 nisterie, de la volige, etc.

Le peuplier pyramidal, *peuplier de
 France*, ou *peuplier d'Italie* (*pop.
 italica*, Rox.; *pop. dilatata*, Ait.;
pop. pyramidalis, Pers.), est originaire

d'Orient; il fut introduit de la Lombar-
 die en France, vers 1760. L'utilité de
 cet arbre ne le cède en rien à l'élégance
 de son port. Son bois s'emploie aux
 mêmes usages que celui du peuplier
 noir, et il a sur ce dernier l'avantage de
 croître encore plus rapidement, et de
 s'accommoder de tous les sols (la glaise
 exceptée) et de toutes les expositions;
 mais les conditions les plus favorables à
 son développement se trouvent aussi dans
 les terrains frais, fertiles et découverts.
 A la faveur de ces circonstances, il at-
 teint une hauteur très considérable dans
 l'espace de 25 à 30 ans. Le bois de ce
 peuplier est plus solide que celui du peup-
 lier noir, et préférable, comme combust-
 ible, à celui de tous ses congénères.

Le peuplier de Virginie (*pop. moni-
 lifera*, Ait.; *pop. virginiana*, Desf.),
 ou improprement *peuplier suisse*, est
 sans contredit l'espèce la plus recomman-
 dable, en raison de son produit; car,
 dans les sols frais et fertiles, cet arbre
 peut acquérir, dans l'espace d'une ving-
 taine d'années, 70 pieds de haut, sur 3
 pieds de diamètre: aussi est-ce le peup-
 lier aujourd'hui le plus généralement
 cultivé en France. Il s'élève jusqu'à 120
 pieds; on en tire le même parti que du
 peuplier noir et du peuplier d'Italie.

Le peuplier baumier (*pop. balsami-
 fera*, L.), indigène du Canada, ne se cul-
 tive guère que comme arbre d'ornement,
 car son bois est de fort mauvaise qualité.
 Du reste, cette espèce croît aussi avec une
 rapidité prodigieuse, et elle s'accommode
 des sols les plus ingrats. Ses jeunes ra-
 meaux sont assez flexibles pour tenir lieu
 d'osiers. La substance visqueuse qui en-
 duit ses bourgeons et ses jeunes feuilles a
 une odeur forte et balsamique; les habi-
 tants du Canada l'emploient comme vul-
 néraire et contre les maux de nerfs.

On cultive en outre, dans les parcs et
 les bosquets, le *peuplier de l'Ontario*
 (*pop. ontariensis*, Hortul.; *pop. candi-
 cans*, Ait.), remarquable par ses grandes
 feuilles cordiformes; le *peuplier à feuil-
 les de laurier* (*pop. laurifolia*, Ledeb.),
 espèce de la Sibérie très voisine du peup-
 lier baumier; le *peuplier de Caroline*
 (*pop. angulata*, L.), le *peuplier du Ca-
 nada* (*pop. canadensis*), et plusieurs

autres espèces américaines, qui ne paraissent pas être d'un grand intérêt économique. Éd. Sp.

PEUTINGER (CONRAD), savant antiquaire, naquit, en 1465, à Augsbourg, d'une famille patricienne. Après avoir fait ses études dans les universités d'Italie, il revint dans sa ville natale avec le grade de docteur. Nommé syndic d'Augsbourg, en 1493, il représenta ses concitoyens à plusieurs diètes tenues par l'empereur Maximilien, et après la mort de ce prince, en 1519, il se rendit à Bruges pour y complimenter son successeur Charles-Quint. Augsbourg lui dut le droit de battre monnaie. Peutinger mourut en 1547. Sa bibliothèque, qui était considérable, resta longtemps dans sa famille; elle fut ensuite achetée par les jésuites d'Augsbourg. Une carte, dressée sous Septime Sévère ou sous Théodose II, mais connue sous le nom de *Tabula Peutingeriana*, a perpétué sa mémoire parmi les savants. Cette carte, dont l'auteur est demeuré inconnu, représente les routes militaires dans l'empire romain d'Occident. On y a indiqué les distances des lieux que bordent les routes; les chefs-lieux, les forteresses, les colonies, les lieux fréquentés pour leurs eaux, etc., y sont également mentionnés. Conrad Celtès, qui découvrit le premier cette carte dans le couvent des bénédictins de Tegernsee, se l'était appropriée; il la donna à Peutinger, qui se proposait de la livrer au public. Après sa mort, elle disparut plusieurs années. Enfin, Max Welsch en publia des fragments sous le titre de *Fragmenta tabulae antiquae ex Peutingerorum bibliotheca* Ven., 1591, in-4°. Ce ne fut que dans le xviii^e siècle qu'on la découvrit entière parmi les manuscrits de Peutinger; elle fut déposée à la bibliothèque de Vienne, et, en 1753, F.-C. Scheyt la publia avec des annotations (Vienne, in-fol.). On peut, en observant les traits de l'écriture et les dessins, se convaincre que ce n'est qu'une copie faite dans le xii^e siècle. Une nouvelle édition, qui n'est pas cependant tout-à-fait correcte, a paru, en 1824, avec une *Dissertation* de Mannert. On trouve encore un exemplaire imprimé de cette carte dans l'*Orbis antiq. ex tab. utine-*

rariâ quæ Theodosti imp. et Pegeri audit. ad syst. geograph. res et commentario illust. Bude, 18 vol. in-4°. Peutinger est le premier qui ait publié des inscriptions gravées sur des monuments Romains, dans son petit ouvrage in-4°. Il a fait aussi plusieurs dissertations estimées sur la cadence de l'empire Romain, sur lesquelles ont eu plusieurs éditions.

PEYRONNET (CHARLES-LOUIS) naquit à Bordeaux, en 1750, d'une famille de la bourgeoisie. Il se distingua par son élocution et son éloquence, et ce fut probablement la cause de l'exagération de ses sentiments royalistes. Il se destina d'abord au barreau, et remarqua par une élocution abondante et une façon méridionale; mais son amour des plaisirs était peu compatible avec la gravité des études. Vers la fin de l'empire, il avait fixé ses espérances sur la famille exilée. A l'époque de l'entrée des troupes anglo-espagnoles dans les provinces du Midi, il attira sur lui l'attention par l'exaltation de son zèle royaliste. Pendant les Cent-Jours surtout, il fit preuve d'un dévouement sans bornes à la cause des Bourbons, en escortant Madame de Angoulême jusqu'au navire sur lequel elle se réfugia pour retourner en France. Ce fut l'origine de sa fortune.

Après la seconde Restauration, il fut nommé successivement président du tribunal de 1^{re} instance de Bordeaux, puis procureur général près la cour de Bourges. En 1821, il fut appelé à Paris pour soutenir, à la place de M. de Villèle, l'accusation portée contre les auteurs de la conspiration napoléoniste du 19 août 1820, procès qui se termina par la condamnation à mort de plusieurs des accusés.

Élu député du Cher à la suite de ce procès, il se tint quelque temps à Paris sans manifester dans la Chambre des députés des opinions politiques. Néanmoins, le 22 novembre 1821, il fut appelé au ministère de la justice. Son début dans la carrière gouvernementale fut la présentation à la session de 1822, du projet de

de la presse, qui avait pour but la pénalité insuffisante, selon nement d'alors, des lois de 1819. Cette loi enlevait au jury la sanction des délits de la presse, pour mettre au jugement des cours elle autorisait ces mêmes cours de provisoirement et même à entièrement les journaux dont se paraissait contraire à la paix à la religion de l'état et à l'au-ale; enfin, elle donnait au roi de rétablir la censure par or- e. Dans l'exposé des motifs de le garde-des-sceaux, pour dé- que ce projet n'était pas une de la Charte, développait cette souvent reproduite à cette épo- e l'autorité royale était *anté-* la Charte, puisqu'elle l'avait à la nation, et qu'en consé- elle devait être indépendante de e avait créé. La discussion de souleva des orages dans le sein mbres; néanmoins elle finit par ptée après avoir subi les plus les plus éloquents attaques, et voqué les plus énergiques pro- des orateurs de l'Opposition. é comte, le 17 août 1822, M. de et prit une part peu active à la le 1823. Mais dans celles de 1825, on le vit reparaitre sur e. Il présente cette loi du sacri- portait des peines si terribles, en t les vols commis dans les églises anation des objets consacrés aux s travaux forcés à perpétuité, de et de la peine du parricide. La traconienne de cette loi fut com- ir les hommes les plus éminents. nt la loi passa, comme tant d'au- violents qui déconsidéraient le t préparaient une réaction. C'est it sous son administration que lie la censure. On trouvait déjà 1822 insuffisante! Des réclama- iverselles s'élevèrent de toutes l. de Chateaubriand publia un contre la censure. Personne ne cepter les fonctions de censeur. rt de Louis XVIII ne changea système politique; et Charles X. aux affaires le ministre Villèle

roy. ce nom). Mais cette administra- tion trouvait chaque année de nouveaux obstacles; et l'Opposition grossissait insensiblement dans les Chambres. En 1827, M. de Peyronnet presenta cette célèbre loi *de justice et d'amour*, comme l'appelait le ministère, et qui fut quali- fiée énergiquement par M. de Chateau- briand de *loi vandale*, qui avait pour but d'assujettir au dépôt préalable les écrits non périodiques, et au timbre les écrits de 5 feuilles d'impression et au-dessous. Cette loi rendait l'imprimeur responsable du délit, et autorisait le ministère public à poursuivre la diffamation, malgré le si- lence de la personne diffamée. Ce fut un déchaînement général contre cette confis- cation de la pensée humaine. L'Acadé- mie-Française adressa au roi une protes- tation dans l'intérêt des lettres. La loi fut combattue dans la Chambre des députés par le comte de La Bourdonnaye (voy.) lui-même, le chef des ultrà-royalistes. Adoptée néanmoins par cette Chambre, elle fut retirée le 17 avril 1827, par le garde-des-sceaux, à la Chambre des pairs, qui ne l'avait pas encore discutée, mais qui paraissait peu favorable à son adop- tion.

Après cet échec, M. de Peyronnet en éprouva un nouveau aux élections de cette année : les collèges électoraux de Bourges et de Bordeaux le repoussèrent de leur présidence. Tous ces symptômes annonçaient la chute prochaine du mi- nistère Villèle. Et en effet, dès le 5 janvier 1828, le ministère Martignac entra aux affaires. Le comte de Peyronnet fut rem- placé à la justice par M. le comte Por- talis, et nommé pair de France. Pendant la session de 1828, il s'effaça complète- ment. Mais le ministère Martignac n'a- vait pas la confiance du château; et il fit place bientôt au ministre Polignac (voy.). M. de Peyronnet fut rappelé aux affaires, le 16 mai 1830, pour remplacer M. de Montbel au ministère de l'intérieur. Deux mois après, paraissaient ces trop fa- meuses ordonnances du 25 juillet 1830, suivies d'une révolution et de la chute de la branche aînée des Bourbons. *Voy.* JUILLET.

M. de Peyronnet, après s'être dérobé pendant quelque temps aux poursuites

prescrites contre les ex-ministres de Charles X, fut arrêté à Tours, vers la fin d'août. Traduit, avec MM. de Polignac, de Chantelauze et de Guernon-Ranville (voy. ces noms), devant la cour des Pairs, sur l'accusation de haute trahison, il chercha à établir qu'il avait été opposé aux ordonnances et que, s'il les avait signées, c'est qu'il avait obéi à un sentiment de déférence pour une autorité supérieure à la sienne. Avant la plaidoirie de M. Hennequin (voy.), son avocat, il prononça une courte allocution, où il présentait d'une manière touchante ses regrets d'avoir pris part à cette mesure funeste, et où il versait des larmes sur le sang qui avait été répandu de part et d'autre. Ce discours, si éloigné de son éloquence ordinaire, qui ne respirait que la hardiesse et quelquefois même l'audace, fit impression. M. de Peyronnet, comme ses collègues, fut condamné à la prison perpétuelle et à la dégradation civique. Cette peine même leur a été remise; et par ordonnance du 17 octobre 1836, M. de Peyronnet est sorti du fort de Ham, après 6 ans seulement de captivité. Dans sa prison, M. de Peyronnet a écrit les *Pensées d'un prisonnier* (Paris, 1834, 2 vol. in-8°), et une *Histoire des Francs* (1835, 2 vol. in-8°). A. I.

PEYROUSE, voy. LA PÉROUSE.

PFEFFEL (THÉOPHILE-CONRAD), fabuliste, allemand par la langue, mais qui appartient à la France par sa naissance et par toute sa carrière, naquit à Colmar, le 28 juin 1736. Le père de Pfeffel, quoique issu d'une famille wurtembergeoise, s'était élevé à Colmar au rang de *stettmeister* ou bourguemestre; il laissa une nombreuse famille, dont le poète fut le dernier-né. Au moment de sa mort, celui-ci était à peine âgé de deux ans. On l'envoya tout jeune dans une bourgade du grand-duché de Bade, où un parent se chargea de son éducation; et dès l'âge de 15 ans il partit pour l'université de Halle, où il se livra à des études littéraires et diplomatiques. De retour en Alsace, il partagea son temps entre Colmar et Strasbourg. Dans cette dernière ville, il se lia avec sa cousine, qui lui servit de lectrice, car depuis quelque temps le jeune littérateur souffrait d'une grave ophthalmie, qui dégénéra en

cécité complète. Avant que ce fût venu le frapper, il avait eu sa parente une promesse de Maintenant, avec une résignation qui commandait son triste état. Pfeffel dégagait lui-même sa fiancée-ci, suivant la générosité de cœur, persista dans sa résolution: le mariage se fit; et ce mariage romanesque aux yeux du vulgairémenté par un grand malheur stamment heureuse.

Pfeffel, ne pouvant songer à une carrière active, se voua à la littérature. Des études fortes et une imagination vive et brillante assistée d'une épouse chérie, rendent au sens inappréciable qu'il ne peut perdre. Pfeffel vécut de En 1761, il fit paraître son premier recueil d'*Essais poétiques*, composé de vers lyriques et de fables. Peu tard, il publia une espèce de revue critique; puis, de 1763 à 1765, des récréations dramatiques; en 1767, des pièces dramatiques pour l'entree de *Magasin historique*. A cette époque au milieu de cette activité littéraire un nouveau malheur vint le frapper: il perdit un de ses fils. Pour lutter contre ce chagrin, il résolut d'élever les autres, en fondant un établissement littéraire, espèce d'école militaire pour les nobles protestants exclus de l'époque des écoles royales. En 1770 fut ouverte sous le nom d'Académie littéraire, et bientôt les élèves étrangers y arrivèrent en foule: Pfeffel, aidé d'ailleurs par d'excellents collaborateurs, était aussi bon pédagogue, poète distingué; sa renommée augmenta l'intérêt qu'inspirait son institut; et en aide à sa nouvelle entreprise. Avec l'activité propre aux esprits il sut remplir tous les devoirs de sa nouvelle position, sans devenir infortuné; muse qui l'avait déjà si souvent. De 1789 à 91, il publia 3 nouvelles de fables, accueillies avec un grand succès par l'Allemagne littéraire; milieu de ces succès, la tourmentation lui eut sa fortune: un fils; il fut obligé de fermer son institut, et la vieillesse avec ses

joindre à son infirmité première. à l'effet de pourvoir à son existant se contenter de l'humble emtraducteur à la préfecture du bin. De nouveaux apologues, soupirés par les erreurs et les crimes ontemporains, témoignent de son able fécondité. Au milieu de ses sous l'empire, il devint membre sistoire général de la Confession ourg, et il mourut, dans sa ville au milieu des regrets de ses cons, le 1^{er} mai 1809.

Loire de Pfeffel, comme fabuliste, itée. Il n'est point bonhomme et manière de La Fontaine, mais il nête homme par excellence, et l'on dans ses fables, dans ses apoloa parfum de vertu que beaucoup rateurs contemporains semblent incompatible avec la belle poésie. les sentiments qu'inspirent la faétat, les idées d'abnégation, Dieu, talité, ont trouvé dans Pfeffel un interprète. Souvent aussi, il se k dans l'épigramme, qu'il aiguise avec adresse contre les sots et hanta. Lorsqu'il se laisse aller à la terie, c'est avec esprit et bonne mais son intelligence porte une ste trop sérieuse, pour qu'elle ne es appliquée avec plus de bonx sujets graves. Le poète trouve nspiration pour raconter la mort can ou celle de la cigogne de jse pour les épigrammes contre ristes, la femme coquette, les ompés. Beaucoup d'apologues de ont imités du français.

uvres complètes forment 20 vol. 10 vol. d'essais poétiques et 10 nouvelles en prose), qui ont paru gue, 1802 à 1813; un vol. de enferme sa biographie. On en a e nouvelles éditions, dont l'une ourg, en 5 vol. Il en existe diftrad. françaises : *Collection de nouvelles*, trad. de l'allemand C.-A. Pfeffel, fils du poète, Paris, 7 vol. in-12; *Contes, nouvelles autres pièces posthumes*, par Delatouche, 1815, 2 vol. in-12. Lehr a traduit avec élégance et les *Fables et poésies choisies*

de son maître et compatriote (Strasb., 1840, gr. in-8°, illustr.), à la mémoire duquel la ville de Colmar ne peut manquer d'élever bientôt un monument. L. S.

Une courte mention est due aussi au frère aîné du fabuliste, CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC Pfeffel DE KRIEDELSTEIN, né à Colmar, le 3 octobre 1726, mort à Paris le 19 mars 1807, et qui, après avoir été d'abord conseiller privé du duc de Deux-Ponts, revint en France, et fut jurisconsulte du roi en ses conseils jusqu'à l'époque de l'émigration, qui le ramena à Deux-Ponts, d'où il passa en Bavière. Il devint à Munich l'un des fondateurs de l'Académie de cette ville et de l'importante collection des *Monumenta Boica* (voy. T. 1^{er}, p. 102). En France, son ouvrage, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public de l'Allemagne* (Paris, 1754, in-8°, et de nouveau 1776, 2 vol. in-4° ou 2 vol. in-8°), a joui d'une grande estime. On lui doit en outre l'ouvrage de *l'État de la Pologne avec un abrégé de son droit public*, Paris, 1770 (1^{re} éd., 1759), in-12, et des *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon*, Paris, 1768, in-8°.

Un fils de ce publiciste, CHRÉTIEN-HUBERT, baron de Pfeffel, s'est distingué dans la diplomatie. Né à Strasbourg en 1765, il fut d'abord élevé à Versailles, et entra ensuite à l'Académie militaire de Colmar, fondée et dirigée par son oncle. La mort d'un frère aîné ayant rendu vacante la survivance de la charge de jurisconsulte du roi, créée pour son grand-père, le jeune Hubert, appelé à la remplir un jour, donna alors une nouvelle direction à ses études qu'il continua à Strasbourg, où sa thèse *Limes Franciæ* (1785, in-4°) fit concevoir de lui de grandes espérances. Il se fit aussi distinguer à Versailles dans les bureaux des affaires étrangères, où son avancement eût sans doute répondu à ses talents, si la Révolution, qui bouleversa tant de carrières, n'eût arrêté la sienne en le forçant à quitter sa patrie.

Le père de Hubert Pfeffel avait rendu d'importants services au duc de Deux-Ponts. Ce fut chez ce prince que se réfugia le jeune diplomate. Son nom, ses

talents le placèrent honorablement dans la confiance du duc Charles qui le créa conseiller de régence, et le fit son agent correspondant près les armées alliées pendant la campagne de 1793. En 1799, le duc Maximilien-Joseph, devenu électeur de Bavière, le nomma son chargé d'affaires à Dresde; puis, en 1801, à Londres; et dès lors commença pour Pfeffel une série de missions diplomatiques, où il rendit d'éminents services à son prince, et en fut dignement récompensé. Incorporé à la noblesse bavaroise, conseiller d'état, grand-croix de l'ordre du Mérite civil de la couronne de Bavière, ministre à Dresde en 1807, à Londres en 1814, à Francfort en 1824, et enfin en 1828 à Paris, il a terminé dans cette ville, en 1835, une carrière marquée par les talents et la loyauté politiques.—Son fils, M. le baron CHARLES de Pfeffel, compte parmi nos collaborateurs, ainsi qu'on a pu le voir aux art. MICHEL-ANGE, MUNICH, etc. S.

PFEFFERS, bains très fréquents, situés à une lieue de l'abbaye de ce nom, au pied de la montagne de Galanda, dans une vallée sauvage du district de Sargans, canton de Saint-Gall (Suisse). L'eau, qui cesse de jaillir pendant le mois d'octobre et ne reparait qu'au mois de mai, a +30° R.; on l'emploie intérieurement et extérieurement. X.

PFFENNIG, 709. FENIN et GROS.

PHAËTON ou mieux **PHAËTHON** nom grec dérive de φαῖς, j'éclaire), personnage mythologique qui passait pour être fils du Soleil et de Clymène, l'une des Océanides. Epaphus, fils de Jupiter, lui ayant contesté sa divine origine, Phaeton alla trouver le Soleil, et le supplia de lui accorder une grâce qui prouvât qu'il était son fils. Le Soleil jura par le Styx de ne lui rien refuser. Alors Phaeton pria son père de lui céder les rênes de son char pendant un jour seulement. Engagé par son serment, le Soleil se résigna. Phaeton commença donc sa course; mais les chevaux, ne reconnaissant pas la main de leur maître, se détournèrent de leur route accoutumée: la Terre, menacée d'un embrasement général, faisant déjà monter ses plaintes jusqu'aux pieds du trône de Jupiter, lorsque le père des dieux, témoin du désordre cause par Phaeton, prit sa

touffe, et précipita le téméraire dans le Styx. Ses sœurs, les *Phœbéides*, pleurèrent amèrement que les dieux, par pitié pour elles, les changèrent en peupliers et leurs larmes en ambre. Cynus, son ami, pour alléger la douleur égala celle de ses sœurs, et se changea en cygne. La catastrophe de Phaéton, grande leçon donnée à l'ambition sans expérience, a été chantée par les plus grands poètes de l'antiquité, notamment par Ovide.

Par allusion à ce personnage de la fable, on donnait, dans le siècle dernier, le nom de *phaéton* à une espèce de chapeau à briolet très léger, et dont le siège devenait menaçant à chaque instant de précipiter son maître sur le pavé. C'est à peu près ce que nous appelons aujourd'hui *tilbury*. D. A. DE

PHALANGE, mot grec φαλαγγίς qui signifie corps de troupes ou d'armée, qui s'appliquait primitivement à toute espèce de corps rangé dans un ordre compacte. C'est ainsi qu'il a été employé par Homère. L'art militaire était assés développé chez les Grecs, à des règles de géométrie et de mécanique qui promettaient la victoire au tacticien le plus instruit. Avec tous les efforts des généraux portés sur eux-mêmes, ils sur l'organisation plus ou moins complète de la phalange, qui arriva, chez les Macédoniens, à un haut degré de perfection. Mais l'ordre profond, dont elle est l'origine, et la longueur des armes, dont elle créa la nécessité, amenèrent avec elle certains inconvénients, qui se traduisaient en déroutes, la longueur des armes ne faisant qu'embarasser dans les combats corps à corps, et l'ordre profond étant aisément rompu par le premier accident de terrain.

La phalange variait chez chaque peuple de la Grèce, en raison de sa tonnerie numérique et de son organisation politique. Ce fut Philippe, le père d'Alexandre, qui, le premier, composa la phalange macédonienne de troupes régulières, fixées à un nombre permanent. Chez ce peuple, et, à son exemple, chez les autres nations, la phalange eut d'abord des sortes de troupes, les *hoplites* d'hoplite arme: pesamment armés, et les *psilites* de psilite, ras, puis, en sous-entendu

charrassé d'armes), armés à la lé-
 is tard, on sentit la nécessité d'ad-
 ces deux sortes de troupes une
 ie mixte, qu'on nomma les *pel-*
 petit bouclier échancré (*πίλτη*)
 ortaient. Les hoplites formèrent
 ou le centre de la phalange, les
 furent disposés sur les ailes,
 alites firent le service irrégulier
 pes légères. Chacune de ces di-
 tait soumise aux mêmes règles de
 on; seulement, les hoplites étaient
 ar une file de 16 hommes, tan-
 la file n'était que de 8 pour les
 roupes. Les armes des hoplites
 l'épée courte, la pique de 20 à
 s, le casque, le bouclier rond ou
 a cuirasse et les bottines de cui-
 rantir les jambes. Les peltas-
 aient souvent, au lieu de casque,
 et arcadien; leur pique n'avait
 pieds. Les psilites ne portaient
 e, les javelots et la fronde.

phalange (de *σύν*, avec, *τάσσω*,
 en ordre) ou *xénagie* (de *ξίνος*,
 crocnaire), composée de 16 rangs
 files, était le plus petit corps sur
 une phalange pût se mettre en co-
 Une phalange simple était com-
 dinairement de 4,096 hommes.
de phalange, formée de quatre
 es simples, était de 16,384 hom-
 mefois, ce nombre n'était pas ri-
 ement adopté par chaque peuple;
 ois le principe posé dans la pra-
 que la *xénagie* était de 2,564
 pour les hoplites, la *centurie* de
 our les peltastes et les psilites, et
tribu de 512 chevaux pour la ca-
 chacune de ces proportions su-
 les modifications, en raison du
 du général ou de toute autre cir-
 c.

manière de combattre de la pha-
 riait également à l'infini : la plus
 ait l'ordre à deux fronts, qui
 uit soit un *embolon* ou coin (*cu-*
 résentant l'angle saillant à l'enne-
 un *caëmbolon* ou coin creux,
 L. Voy. INFANTERIE, BATAIL-
 D. A. D.

LANSTÈRE, mot sur la for-
 duquel nous nous sommes déjà
 (T. XI, p. 378), et par lequel

Fourier (*voy.*) et ses partisans désignent
 la demeure de la *phalange*, ou commune
 sociétaire. Ce serait une réunion de 16
 à 1,800 personnes, se combinant pour
 exécuter les travaux de ménage, culture,
 fabrique et administration, nécessaires à
 l'exploitation unitaire d'une lieue carrée
 de terrain. On imagine une grande et
 élégante construction, ayant une façade
 de plusieurs centaines de mètres, proje-
 tant à droite et à gauche de vastes ailes
 en fer à cheval, et repliée sur elle-même,
 de manière à se doubler et à former des
 cours intérieures spacieuses et ombragées,
 séparées par des couloirs sur col-
 onnes, jetés d'un corps de bâtiment à
 l'autre, et servant de terrasses et de ser-
 res. Les ateliers bruyants seraient éta-
 blis dans une des ailes, et dans une autre,
 ceux où règne le silence; au centre se
 trouveraient la bourse, la bibliothèque,
 le musée, les réfectoires, la tour d'ordre
 avec beffroi, horloge et télégraphe, le
 théâtre, les bureaux de la régence et l'é-
 glise. Une rue-galerie, à hauteur du pre-
 mier étage, chauffée l'hiver, ventilée
 l'été, où seraient exposés les produits in-
 dustriels et artistiques, serpenterait autour
 de l'édifice, établissant entre toutes ses
 parties une communication facile. Cha-
 que famille trouverait à se loger, selon
 ses convenances, dans des appartements
 somptueux ou simples, mais dont le
 moins riche offrirait, par sa distribution
 bien entendue, un degré de confort et
 d'élégance qu'on trouve rarement dans
 les habitations de la classe aisée en pro-
 vince. Elle choisirait de même parmi les
 mets, tous sains et nutritifs, mais plus ou
 moins recherchés, préparés au restaurant
 commun, ceux qui conviendraient à ses
 goûts ou à sa fortune. Une température
 uniforme serait partout entretenue à peu
 de frais, en utilisant le calorique des ate-
 liers.

La machine à vapeur, qui servirait de
 moteur commun, fournirait l'eau chaude
 de la blanchisserie, et transporterait à
 tous les étages la quantité nécessaire à la
 consommation domestique. Les plus jeu-
 nes enfants seraient réunis dans des salles
 vastes et bien aérées, où seraient établies,
 à hauteur d'appui, des nattes élastiques,
 séparées par des cordons de soie, qui con-

tiendraient l'enfant fatigué du berceau, sans le priver de mouvement, et lui permettraient de se livrer à ces instincts de sociabilité, qui sont, après les besoins purement animaux, les premiers à se développer; cette partie de la théorie reçoit une ample confirmation des salles d'asile, où 600 enfants se débattent joyeusement sous la garde de deux femmes, qui, malgré leur aptitude spéciale, ne réussiraient pas à faire taire les cris ou réprimer la fatigante turbulence d'un enfant isolé. Les bâtiments affectés à l'exploitation rurale se trouveraient sur l'autre côté de la route, communiquant avec le phalanstère par des galeries couvertes; et dans la campagne s'élèveraient des pavillons, où le travailleur se reposerait pendant la chaleur du jour ou à l'heure du repas.

C'est par ce magnifique palais que Fourier voudrait remplacer les 400 masureaux qui constituent nos villages, ou 400 de ces infects réduits qui composent les rues tortueuses de nos populeuses cités, où les âges et les sexes sont misérablement confondus. Certes, si l'esprit des hommes pouvait se plier à cette combinaison d'association, il serait facile d'en tirer une économie et une augmentation de production qui ne le céderaient qu'à l'accroissement du bien-être général. Cela est bien digne de fixer les méditations de tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'humanité. M. M.-E.U.

PHALARIQUE, projectile incendiaire grec, voy. FEU, T. X, p. 733.

PHALARIS, prince célèbre dans l'antiquité par sa cruauté, était né à Astypalée dans l'île de Crète. Banni de sa patrie, il se rendit en Sicile, s'empara de la souveraineté d'Agrigente, l'an 571 av. J.-C., et pour défendre son pouvoir usurpé, il eut recours aux expédients les plus barbares, jusqu'à ce qu'il périt enfin dans un soulèvement populaire, après 16 ans de règne. Le supplice le plus ordinaire auquel il condamnait les victimes de sa tyrannie, était un taureau d'airain, inventé par l'Athénien Périllus. Les malheureux qu'on enfermait dans cette horrible machine, lentement consumés par le feu qu'on allumait dessous, poussaient des cris qui ressemblaient aux mugisse-

ments de l'animal qu'elle repré-
La tradition rapporte que par
pèce de justice digne d'un tyran,
ris y fit enfermer Périllus le p
On attribue à ce monstre des let
ne sont rien moins qu'authentiqu
que l'a prouvé Bentley, dans ses
cules philologiques (Leipzig., 1781
ont été éditées par Lenep et Val
(Grœning., 1777, 2 vol. in-4°,
vue et corrigée par Schæfer, Leipz

PHALÈNE (*phalena*), genre
pidoptères (voy.), dans lequel
renfermait toutes les espèces no
distinctes des *crépusculaires* p
antennes sétacées, diminuant de
à la pointe. Ces papillons qui
général, des couleurs ternes, et n
que la nuit, forment une fam
nombreuse, dont nous rappeller
lement les genres principaux.

En tête sont les *hépiales* et les
dont les chenilles causent de gran
mages à différents arbres et à p
plantes dont elles rongent la rac
sont : l'*hépiale du houblon*; le
ronge-bois, qui dégorge une liqu
propre à ramollir les substances liq
A leur suite viennent les *saturni*
une espèce, commune dans nos
gnés, se fait remarquer par sa
taille : c'est le *grand paon de m*
a jusqu'à 0^m.18 d'envergure, l
brun avec une bande blanchâtre
thorax, les ailes d'un brun saupo
gris avec une grande tache en for
sur le milieu de chacune. Dans l
genre *bombyx* est l'espèce inté
qui produit la soie, et à laquel
consacrons un art. séparé (voy.
SOIE). Une espèce de ce genre méri
cité pour les mœurs singulier
larve. Ces chenilles, qui ont le c
lu, grisâtre, avec quelques tu
jaunes, vivent en société sur le cl
elles se filent en commun une t
les abrite. Le soir, elles sortent
retraite dans un ordre régulier
d'elles est en tête, deux autres
en seconde ligne, trois sur une t
rangée, et ainsi de suite, chaque
étant formée d'un individu de
la rangée précédente, d'où leur
le nom de *bombyx processa*

Les chenilles se filent chacune une coque à côté des autres, au moment de se transformer en chrysalides. Nous mentionnerons deux espèces particulières parmi les *séricaires* : l'une est *aire disparate*, dont la chenille heureusement trop bien connue des jardiniers par le tort qu'elle fait à ces fruitiers; la femelle est blanche avec des taches noires sur les ailes, mâle, beaucoup plus petit, a beaucoup des raies ondées de noir. L'autre, de Madagascar, vit en sociétés nombreuses; le nid commun a quelquefois de hauteur et renferme plusieurs centaines de cocons dont on emploie pour la fabrication des tissus. Les *vacuoles* vivent à la manière des *vacuoles* dans des tubes soyeux sur lesquels appliquent des fragments de soie, disposés en petites baguettes, à côté des autres, et servant de support portable à la chenille. Dans le genre *écaille*, on remarque l'*écaille*, dont la chenille d'un brun noir recouverte de tubercules bleus est sur le genre *phérissonne* ou l'*ours* à cause de ses longs et nombreux dont elle est. Dans le genre *noctuelle*, plusieurs se font remarquer par les taches ou argentées de leurs ailes supérieures. Les *tordeuses* sont des espèces de chenilles, agréablement colorées, et leur nom vient de l'habitude où sont ces chenilles de rouler avec leur soie les dans lesquelles elles se logent, de sorte qu'elles en forment un tuyau, dont elles se font ensuite la parenchyme; de ce genre est la *pyrale de la vigne*, dont les dégâts que sa chenille occasionne dans les vignobles. Le groupe des *tordeuses* ou *géomètres* a reçu ce nom à cause de la singularité de progression des chenilles. Celles-ci, lorsqu'elles veulent se fixer d'abord par les pattes postérieures, puis relèvent leur corps en se ramenant à en rapprocher les pattes antérieures; se cramponnant ensuite les dernières pattes, elles se relèvent, et vont prendre avec leurs pattes un nouveau point d'appui pour recommencer le même mode de progression; leur attitude dans le repos

n'est pas moins extraordinaire : fixées aux branches des plantes par les pattes postérieures, elles restent suspendues en l'air en ligne droite et dans une immobilité parfaite, qu'elles conservent des heures ou même des journées entières, ne se distinguant pas par la couleur et les rugosités de leur peau des rameaux auxquels elles s'accrochent. Parmi les *phalènes proprement dites*, les plus connues sont : la *phalène du sureau*, l'une des plus grandes espèces de notre pays, d'un jaune de soufre avec des raies brunes sur les ailes, la *p. du lilas*, la *p. du groseillier*, etc. Les *aglosses* que l'on trouve souvent dans nos maisons appliquées contre les murs, font, à l'état de larve, d'assez grands dégâts dans la farine, dans les matières grasses, dans les livres, dont elles rongent la reliure, où elles se construisent un long tuyau qui leur sert d'abri. Nous renvoyons au mot *TEIGNES* pour les détails que nous avons à donner sur les lépidoptères de ce nom, et sur quelques autres genres voisins qui ne sont guère connus que par les dégâts qu'ils occasionnent dans nos habitations.

Nous terminerons cette revue rapide d'une famille nombreuse en espèces curieuses à observer, en mentionnant, pour le mode singulier de leur organisation, qui constitue une anomalie dans l'ordre des lépidoptères, les *ptérophores*, réunis sous le nom de *fissipennes*, parce que leurs ailes, fendues dans toute leur longueur et garnies de barbes sur les bords de chaque lanière, ressemblent à des plumes disposées en éventail. C. S.-TE.

PHALÈRE, l'un des ports d'Athènes, et le plus ancien, lié à la ville par les murs phalériens, voy. *ATTIQUE*.

PHALEUCE (VERS), voy. *HENDÉCASYLLABE*.

PHALLUS, simulacre du membre viril, originellement en usage dans la religion de l'ancienne Égypte, était un emblème de la force productive dans la nature. On portait solennellement ce symbole dans les processions des fêtes d'Osiris (voy.). Cet usage s'introduisit aussi en Grèce, et la procession du phallus fut à Athènes, comme elle l'était à Memphis, pieusement honorée et comprise : c'était une partie des dionysiaques

(*voy.*). L'attribut du phallus était aussi donné à Priape (*voy.*), par analogie, comme au dieu des vergers, des troupeaux et de la pêche qui se lieut aux idées de fécondité et de fructification. Ceux qui, dans les fêtes, portaient le phallus au bout de longs bâtons s'appelaient *phalophores* (φάλας, je porte). — Voir Plutarque, *Isis et Osiris*, et Dulaure, *Du culte des divinités génératrices*. F. D.

PHANAR, *voy.* FANAR.

PHANÉROGAME (de φανερὸς, visible, et γάμος, mariage), nom que l'on donne, en botanique, par opposition à *cryptogame* (*voy.*), aux plantes pourvues de fleurs, c'est-à-dire d'organes sexuels apparents. *Voy.* BOTANIQUE, T. III, p. 741.

PHANTASMAGORIE, *voy.* FANTASMAGORIE.

PHAON, *voy.* SAPHO.

PHARAMOND ou **FARAMOND**, fils de Marcomer, chef des Francs (*voy.*), a été considéré souvent comme le premier roi de France; mais cette opinion n'est rien moins que fondée. Le premier historien qui en parle est Prosper Tyro, dans sa *Chronique*; il le fait vivre vers l'an 420 et lui donne Clodion et Mérovée pour successeurs. Du reste, il n'entre, au sujet de ces trois personnages, dans aucun autre détail qui puisse fortifier son témoignage, et même le peu de liaison que cette assertion a avec ce qui précède et avec ce qui suit, a fait supposer une interpolation. Aussi Grégoire de Tours, notre seule autorité pour ces temps reculés, ne fait aucune mention de Pharamond. Qu'il y ait eu un chef franc de ce nom, rien ne s'oppose sans doute à l'admettre; mais que ce chef ait été le fondateur de la monarchie des Francs dans les Gaules, c'est ce que rien ne prouve. L'obscurité la plus complète règne sur tout ce qui concerne ce chef, sa vie et sa mort. EM. H.-C.

PHARAON. L'Écriture sainte fait mention de plusieurs rois d'Égypte, qu'elle désigne habituellement sous le nom de Pharaon. Tels sont, par exemple, le prince qui régnait à l'époque du voyage d'Abraham, celui dont Joseph interpréta les songes, et celui qui périt dans les flots de la mer Rouge, en pour-

suivant les Hébreux. D'autres fois, les écrivains bibliques ajoutent un particulier à la dénomination com-
Pharaon : c'est ce qui a lieu dans le cas de Pharaon, le roi de la 16^e sous lequel Abraham vint et qui était le premier que les livres signaient sous le titre de Pharaon, qui a beaucoup de rapport avec le nom de Phéron, qu'Hérodote fils de Sésostris, est le nom des rois égyptiens, comme Ptolémée des rois grecs d'Alexandrie. Le 47^e Septante et d'Eusèbe, et le 1^{er} Hébreux viennent probablement d'ouro, qui signifie roi, avec l'article ou phouro. *Voy.* ÉGYPTÉ, etc. L.

PHARAON, jeu de cartes où l'on quer lutte contre un nombre limité de joueurs, nommés *pointeurs* qu'ils couvraient ou *pointaient* le lien (*puntare*, pointer) une des à leur choix d'un enjeu que le devait doubler si la seconde cartes qu'il tournait était semblable à celle qu'il ramassait tout ce qu'il risqué sur les cartes pareilles à tirait en premier. Certaines chances étaient réservées au banquier lorsque les deux cartes sortant de même dénomination, etc.

PHARE, tour élevée près de la mer, à l'entrée d'un port, ou que pointait saillant de la côte, ou sur un îlot, et en haut de laquelle on un feu allume pendant la nuit pour les navigateurs. Ce nom qui provient du grec φάρος, j'éclairer, pendant emprunte à l'île égyptienne de Phare ou Pharos, entre deux plantes du port d'Alexandrie.

L'usage des feux sur les plus hautes montagnes avant d'en des tours bâties à cet effet. Le phare dont l'histoire fasse mention est celui du promontoire de Sigée, de semblables dans le Pirée d'Athènes dans la plupart des ports de la Méditerranée, mais aucun n'égalait en magnificence celui de Pharos, que Ptole-

construire par le Gnidien Sos-470 de la fondation de Rome I.-C.), et qui a passé pour une merveille du monde. Ce monarque blanc était à plusieurs i, allant chacun en se rétrécissant, donnaient une forme pyramidale à chaque étage avait une galerie. Plusieurs fois ébranlé par des vents de terre, ce phare, qui, es récits sans doute exagérés, origine 1,000 coudées de haut, plus que 50 en 1182 ; alors il se mosquée sur le sommet. En s'écroula complètement. On voit ment figuré sur quelques médailles d'Alexandrie, où il est surmonté d'une colossale avec des tritons aux

romains contruisirent aussi un nombre de phares, à Ostie, à l'île de Rhé, à Ravenne, à Pouzzole, etc. On guidait les vaisseaux venant de la Bretagne dans les Gaules jusqu'en 1644 à Boulogne-sur-Mer, qui s'appelait *tour d'ordre*, corrompue de *turris ardens*. Plusieurs phares sont encore des monuments d'architecture remarquables ; on en cite, entre autres, la tour du Corbière sur des rochers au large de l'île de la Gironde (*voy.*).

Les phares si utiles en général aux navigateurs leur sont pourtant souvent funestes. Quelquefois on les voit sur une étoile de première grandeur de l'horizon, ou bien pour être éteint sans dessein sur le rivage, on confond deux phares entre lesquels s'est longtemps occupé de rechercher les moyens d'empêcher les accidents résultant de ces fatales méprises. On a eu la plus grande part à la solution de ce problème d'humanité de science, en combinant les feux fixes avec des feux tournants, dont on attribue la première idée à Lemoyne, maire de Dieppe, à l'Académie des Sciences, en faisant faire tourner non pas le feu lui-même, mais des écrans qui l'éclipseraient par des valles égaux, réglés par un mouvement horlogerie. Son projet ne fut pas adopté ; mais ce savant avait déjà

perfectionné les phares, en substituant au grand feu de charbon de terre une simple lampe d'Argand placée au foyer d'un réflecteur parabolique. Voici sur quelles bases scientifiques repose la construction des phares à réflexion. La physique enseigne que les rayons de lumière qui partent d'un flambeau placé à l'un des foyers d'une surface elliptique vont se réunir à l'autre foyer. Or, si l'on se représente la parabole (*voy.*) comme une ellipse dont les foyers sont à une distance infinie l'un de l'autre, on concevra qu'un miroir parabolique doit réfléchir les rayons d'un flambeau mis à son foyer en ligne droite. En faisant tourner tout l'appareil sur un pivot au moyen d'un rouage réglé par un mouvement d'horlogerie, on peut diriger successivement le faisceau de lumière vers tous les points de l'horizon.

Néanmoins la construction des phares laissait encore beaucoup à désirer quand le gouvernement nomma, sous la Restauration, une commission composée de MM. Becquey, Halgan, de Rossel, Arago et Fresnel, pour coordonner entre eux les feux des côtes de nos côtes. Fresnel, frappé des avantages qu'il y aurait à projeter la lumière des phares par réflexion (avec des lentilles), plutôt que par réflexion (avec des miroirs), parvint à faire construire de grosses lentilles d'un puissant effet, qui permirent de donner aux phares une grande variété d'apparences. Dès lors, on a pu combiner pour l'éclairage des côtes un système de feux fixes et de feux à éclipses de temps variables. Pour faire reconnaître les feux, on a divisé les phares, sur les côtes de France, en plusieurs ordres, subdivisés en classes ayant des aspects particuliers. Voir le *Rapport* de la commission, rédigé par M. Rossel.

D'après le système de Fresnel, l'appareil des phares est composé de grands verres lenticulaires carrés, de même foyer, réunis par leurs angles de manière à former un prisme au milieu duquel est placée une lumière, comme au foyer commun. Les rayons lumineux qui s'échappent de la lampe, rassemblés en faisceaux parallèles au sortir des lentilles, et ne s'affaiblissant pas par la dispersion, ne perdent de leur intensité que ce qui est absorbé par l'imparfaite diaphanéité de

l'atmosphère, et peuvent ainsi éclairer les points les plus éloignés de l'horizon. Mais comme le diamètre de ces faisceaux lumineux est nécessairement circonscrit, et que la lumière n'éclaire à la fois qu'une partie de l'horizon, on a imaginé, pour la porter successivement sur tous les points, de faire tourner l'appareil sur lui-même dans un temps connu, et qui, variant pour chaque phare, sert à les faire distinguer les uns des autres. Fresnel a encore trouvé un moyen ingénieux d'augmenter l'éclat du feu des phares, en recevant sur des petites lentilles additionnelles les rayons perdus, qui passaient par-dessus les grandes, et qu'il ramène à des directions horizontales par leur réflexion sur des glaces étamées placées au-dessus des lentilles additionnelles. Depuis, divers essais ont encore été tentés pour perfectionner les feux des phares. L. L.

PHARISIENS, secte juive ainsi désignée du mot hébreu *pharasch* (פָּרָשִׁי), séparer, parce qu'elle affectait de se séparer du reste de la nation. On ignore son fondateur; mais on en reporte l'origine au temps des Maccabées. C'était, lors de la venue de Jésus-Christ, la secte la plus puissante de la Judée. Elle dominait surtout dans les écoles, et comptait beaucoup de partisans dans le sanhédrin; mais les doctrines des sadducéens étaient peut-être prépondérantes dans les hautes classes de la société. Outre les livres de Moïse, les pharisiens admettaient un grand nombre de traditions qu'ils prétendaient provenir de ce législateur, et qui ont été recueillies plus tard dans le Talmud (*voir*): ils regardaient l'observation de cette loi orale (la *Mitschna*) comme aussi obligatoire que celle de la loi écrite. Ils croyaient à l'existence des anges et des démons, à l'immortalité de l'âme, à la prédestination, sans toutefois nier le libre arbitre de l'homme; mais ils le circonscrivaient dans des limites très étroites. A la venue du Messie, les âmes des justes devaient reprendre leurs corps et retourner sur la terre pour y jouir de tous les biens. Comme moyens d'arriver à la félicité céleste, ils recommandaient l'amour de Dieu et du prochain, l'humilité, la prière, la repentance, la foi, et surtout l'observation scrupuleuse du sab-

bat et des nombreuses cérémonies qu'ils avaient surchargé le culte de. Ils n'excluaient pas les femmes de la société. Josèphe (*Antiq. Jud.*, X, 3) parle de leurs mœurs austères qui mettaient point les plaisirs. Leur orgueil, leur ostentation, se manifestait tout par des pratiques minutieuses propres à faire des hypocrites et des hommes charitables et vertueux, ainsi que l'Évangile nous les représente. Le grand-prêtre Hyrcan (1 av. J.-C.) eut abandonné leur secte, et celle des sadducéens, ils furent exterminés aux plus cruels traitements. La persécution continua sous ses deux fils, Jannobule et Alexandre - Jannée; le premier finit par les rétablir dans leurs honneurs et dans leurs biens. Ils furent vaincus alors leur crédit jusqu'à la destruction de Jérusalem. Em.

PHARMACIE, **PHARMACIEN** *μακρία*, de *φάρμακον*, remède: l'art qui enseigne à préparer les médicaments; le pharmacien est celui qui l'exerce. Ces noms récemment adoptés ont remplacé les mots *apothécier* et *apothicaire*, empruntés de l'italien et qui avaient pour racine le mot *αποθήκη*, dépôt, magasin.

Dans les temps anciens, la profession de pharmacien n'était pas distincte des autres branches de la médecine. Le médecin préparait les médicaments qu'il voulait administrer à ses malades. Les Grecs eurent des *rhizotomes* (je coupe), espèces de pharmaciens sédentaires, et des *tribolites* (je coupe), espèces de pharmaciens ambulants. Les Romains eurent des pharmaciens qui attendaient les malades dans leurs officines. Néanmoins, on ne faut pas se hâter de conclure de ces nominations, que les anciens avaient des pharmaciens comme ceux de nos jours, mais seulement qu'il y avait une médecine pharmaceutique, c'est-à-dire des pharmaciens qui dirigeaient la thérapeutique par l'emploi des médicaments. Tous les ouvrages de l'antiquité qui traitent de la médecine, donnent des formules de médicaments composés; il existe même quelques traités spéciaux dus à des médecins et notamment à Hérophile, à Zosime, à Antonius Musa, etc.; ce ne sont pas cependant des traités de pharmacie.

plussouvent posés. Galien a écrit la manière de composer les remèdes, mais ce grand homme était médecin. L'art de guérir dut s'occuper de son berceau, des agents théoriques destinés à servir d'auxiliaires à la guérison des maladies; mais ceux qui se livraient à la confection des médicaments n'étaient point des hommes de science. On ne saurait non plus confondre tels les inventeurs de compositions dont les recettes se trouvent parmi les gens crédules, en médecine. Nous n'hésitons donc pas à placer la pharmacie une science qui se perfectionna avec la chimie, n'existait pas avant elle : un médicament fondé que lorsque les principes qui le régissent ont été soigneusement étudiés.

Les médecins se contentèrent de reproduire les productions naturelles à l'usage de l'homme, le besoin d'hommes ne dut pas se faire sentir. Mais, un jour, l'usage entraîna l'abus; ils se servirent d'une foule de médicaments dont les propriétés étaient ou même nulles, les médecins tombèrent à la manie de formuler. Ils choisirent sans choix et comme au hasard les médicaments les plus opposés à l'usage de l'homme. Des personnes étrangères de guérir vinrent renchérir sur eux, et les remèdes bizarres qu'ils employèrent furent consignés dans des recueils sans ordre et sans critique. Vers l'an 1500 naquit la polypharmacie, c'est-à-dire l'emploi des médicaments composés; elle fit sentir la nécessité d'avoir des hommes qui pussent faire ces préparations bizarres et compliquées. Il y eut donc des pharmaciens, qui, sous le bon plaisir des médecins et d'après leurs formules, s'occupèrent à préparer et de vendre les médicaments qu'ils ordonnaient, sans qu'ils fussent en mesure de modifier les procédés employés. Placés sous la tutelle des médecins, les agents n'étaient que la main qui agit; dont la tête était ailleurs; on ne leur accordait que le droit de ne pas gêner la tête qui était ailleurs; on leur accordait que celle-ci ne fût pas à beaucoup d'exactitude.

et à une pratique habile de procédés compliqués et délicats. Les médecins aimèrent à les tenir sous leur domination. La majesté de la médecine (suivant les expressions du serment exigé des apothicaires lors de leur réception) se trouvait rehaussée par cette servitude.

La pharmacie ne devint une science que vers le commencement du XVI^e siècle; dès lors et malgré l'infériorité de la place qu'ils occupaient en médecine, les pharmaciens commencèrent à se rendre compte des opérations confiées à leurs soins. Charas, Lemery, Glauber, Kunckel, et une foule d'autres qui parurent successivement, entrèrent dans une nouvelle voie : ils appliquèrent la chimie aux opérations pharmaceutiques et soumirent la matière médicale à l'analyse. Sans doute les perfectionnements furent lents et la marche vacillante; mais il suffit de poser des bases et d'indiquer le but pour bien mériter de la postérité. Les pharmaciens devinrent les pères de la chimie par la nécessité où ils se trouvèrent de raisonner la partie pratique de leur art. Sédentaires par nécessité, exacts jusqu'à la minutie, patients et laborieux, ils passèrent leur vie dans des travaux obscurs en apparence, et en réalité glorieux.

Il y a lieu de s'étonner que le gouvernement français ait signalé cette époque de renaissance de la pharmacie par la réunion du corps des épiciers et de celui des apothicaires. Ce fut en 1560 qu'eut lieu cette bizarre alliance : 46 ans plus tard, et sans plus de raison, il unit en un seul corps celui des barbiers et celui des chirurgiens. Vers le même temps s'éleva entre les pharmaciens et les médecins une longue querelle sur quelques motifs puérils; elle finit, en 1631, par un traité de paix. Les apothicaires reconnurent les médecins pour leurs pères et bons maîtres, et jurèrent de leur porter honneur et respect. Bientôt cependant, aucune branche des connaissances humaines ne resta plus étrangère aux pharmaciens. Les sciences naturelles, physiques et chimiques leur durent d'importantes découvertes, et la pharmacie s'éleva graduellement à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

La sollicitude des anciens gouverne-

ments se contenta de prescrire quelques dispositions de police destinées à régler la vente des épicerie et celle des drogues ; peu à peu cette prévoyance s'étendit à la profession elle-même, mais il fallut des siècles pour qu'elle embrassât l'art tout entier. Il existe des ordonnances du XIV^e siècle relatives à la vérification des poids et mesures, aux visites à faire dans les magasins afin de s'assurer de la bonne qualité des marchandises, aux règles à suivre pour exercer légalement la profession d'épicier-apothicaire. Ces mesures de police, fort sages sans doute, n'apportaient aucune entrave sérieuse à l'exercice de la pharmacie, et aucune garantie n'était donnée au public pour le défendre contre l'ignorance et le charlatanisme. Une grande ordonnance de Charles VIII, qui parut en 1484, remplit cette lacune. Quoiqu'elle confonde en une seule et même profession les ciriers, les confiseurs, les épiciers et les apothicaires, elle doit être considérée comme notre premier code pharmaceutique. Elle organise une maîtrise, prescrit des examens et des épreuves pratiques, rend obligatoires des visites semestrielles dans les magasins de drogueries, frappe de peines sévères les personnes qui vendent des drogues détériorées ou falsifiées, et celles qui se servent de faux poids. Quelques années plus tard, un édit de Louis XII (1514) sépara les épiciers proprement dits des épiciers-apothicaires, et établit en faveur de ceux-ci une jurande distincte. Louis XIII promulgua beaucoup plus tard (1638), sur l'exercice de la pharmacie, une ordonnance dont les dispositions témoignent d'une grande sagesse. Un stage des élèves chez les maîtres est rendu obligatoire et le mode des examens est soigneusement réglé.

Ce commencement de législation, qui s'applique à la partie scientifique de la pharmacie, ne fut complété qu'en 1777. Une déclaration de Louis XVI fonde le Collège de pharmacie, avec interdiction aux pharmaciens de cumuler le commerce de l'épicerie. Le siège de ce collège fut établi à Paris, rue de l'Arbalète, où se trouve aujourd'hui l'École de pharmacie, vaste local très convenablement approprié à sa destination. A cette école vient

se rattacher la mémoire de Houel, pharmacien de Paris, qui, en 1578, et à frais, y avait créé une maison destinée à instituer à la piété, aux bonnes moeurs et en l'art d'apothicairerie, un certain nombre d'enfants orphelins. La bienveillance d'un simple particulier comme une fondation que la munificence royale seule compléta.

En 1780, un règlement intervenu déterminait la durée et la nature des cours qui seraient annuellement donnés ; professeurs furent nommés. Ces cours publics et gratuits traitèrent de chimie pharmaceutique, de botanique et d'histoire naturelle. La Révolution respecta cette institution qui, durant nos longues guerres, rendit au pays d'immenses services en perfectionnant et en simplifiant la fabrication des salpêtres, celle des sucres en donnant aux thérapeutistes de nouveaux moyens d'apprécier les propriétés des médicaments qui furent soumis à savantes analyses.

La loi du 21 germinal an XI (11 mars 1803) réunit en un seul corps les ordonnances et les édits des rois ; elle établit et organise des écoles de pharmacie, et prescrit des dispositions dont le temps a sanctionné la sagesse. Ces dispositions régissent aujourd'hui la pharmacie et ont été complétées récemment par des ordonnances royales et des lois portant création d'un certain nombre d'écoles secondaires établies dans les principales villes du royaume, et rendant désormais obligatoire le grade de bachelier-ès-lettres pour la réception de pharmacien.

Les grandes écoles sont au nombre de trois ; elles ont leur siège à Paris, Strasbourg et Montpellier, où se trouvent les facultés de médecine dont elles ont le complément nécessaire. Ces écoles élèvent et reçoivent pharmaciens les élèves qui veulent exercer la pharmacie. Malheureusement, elles ne jouissent pas seules de ce privilège. Les présidents de jury, assistés de quatre pharmaciens peuvent recevoir les élèves ayant huit années de stage dans les pharmacies ; ceux-ci, s'ils veulent pratiquer, sont tenus à rester dans le département où ils ont été reçus ; les autres sont libres d'exercer où bon leur semble. Il y a

on le voit, deux catégories de pharmaciens. L'organisation de la pharmacie, telle a été arrêtée par la loi du 21 germ. XI, détermine la composition onnel des écoles; elle prescrit à es le mode de réception des élèves, arge de surveiller l'exercice de la icie. Les cours sont publics, sur- atiques; ils ont pour objet la bo- , l'histoire naturelle des médica- la pharmacie et la chimie; depuis es années, il a été établi des chais- ysiques élémentaire et de toxico- oy.). Ces écoles ont la police des elles leur délivrent des inscrip- procèdent à leur réception. Les e peuvent recevoir le diplôme de cien qu'après avoir exercé au urant 8 ans dans une officine ré- ent établie. Trois ans passés dans le tiennent lieu de 5 ans d'offi- les services militaires sont com- e même pied que le temps dans rmacie. Nul ne peut être reçu s'il nt 25 ans, les fils de pharmacien obtenir une dispense d'âge de a. Les examens sont au nombre e, trois théoriques et un prati- épreuves embrassent l'art tout en- ammen pratique consiste en neuf tions pharmaceutiques choisies ary d'examen; ce jury est com- s professeurs de l'école auxquels joints deux professeurs désignés aculté de médecine où siège l'é- réception des pharmaciens dans rtements consiste dans un même d'épreuves, les juges sont : 1° le at du jury, 2° deux docteurs en e auxquels quatre pharmaciens ent reçus adjoints. Les éco- s jurys départementaux visitent ement, et à des époques indéter- les pharmacies, afin de s'assurer bonne tenue, et de constater si ficaments ont été exécutés selon de la pharmacopée (voy.) légale de guide dans la préparation des ments officinaux. Depuis la pro- on de cette loi, l'état scientifique il de la pharmacie s'est grande- amélioré; néanmoins, il reste en- acoup à faire. Comme nous l'a-

vons dit, une ordonnance récente vient de rendre obligatoire le baccalauréat-ès-lettres. Cette importante mesure sera la garantie d'études plus fortes et plus complètes. Il serait à désirer que l'on donnât à l'enseignement pharmaceutique une plus grande extension : un cours de matière médicale (voy.), qui ferait connaître aux pharmaciens la puissance médicatrice des substances dont ils ont l'emploi journalier, garantirait contre les erreurs, soit qu'elles provinssent du médecin qui formule, soit qu'elles eussent leur source dans le pharmacien qui exécute. Les uns et les autres se croiraient obligés à plus de prudence, car il y aurait un double contrôle; les accidents funestes attribués aux pharmaciens ont eu souvent pour cause des erreurs dans la rédaction des prescriptions. Il existe encore bien des lacunes dans la législation relative à la vente des médicaments. Une foule de professions empiètent sur les prérogatives de la pharmacie. Des remèdes secrets font une concurrence aussi dangereuse qu'audacieuse aux préparations scientifiques. Dans beaucoup de villes, les officines sont loin d'avoir la tenue désirable. D'un autre côté, la morale publique exigerait aussi que les pharmaciens s'abstinsent d'empiéter sur le domaine de la médecine. Les consultations qu'ils donnent, tant bien que mal, retardent l'emploi de secours mieux raisonnés. Souvent il arrive que le médecin appelé trop tard près des malades, ainsi tenus dans une fausse sécurité, ne peut leur donner des secours efficaces. En demeurant dans les limites de leur profession, et en s'abstenant soigneusement de tout acte de charlatanisme, les pharmaciens grandiront chaque jour dans l'opinion.

Il existe des pharmaciens militaires dans les hôpitaux et aux armées depuis l'année 1591. En 1629, sous le ministère de Richelieu, il y en eut à l'armée d'Italie, et depuis cette époque dans toutes les armées actives. Leroy et Bayen portèrent les premiers le titre de pharmacien en chef des camps et armées du roi, et dans leur longue carrière ils rendirent d'éminents services.

A. F.

PHARMACOLOGIE, voy. MATIÈRE MÉDICALE.

PHARMACOPÉE (de *φάρμακον*, et *ποιέω*, je fais). Ce mot, synonyme de formulaire et de code (*codex*), s'entend du recueil légal des recettes ou formules d'après lesquelles on doit préparer les médicaments. En proposant le mot *codex*, qui signifie recueil de lois, on a voulu exprimer qu'il fallait que le pharmacien se soumit à ses exigences comme les citoyens à la législation de leur pays. Ces ouvrages renferment souvent, outre les recettes, des préceptes scientifiques. Il existe une pharmacopée française légale, obligatoire pour tous les pharmaciens. La rédaction de cet ouvrage résulte du concours simultané de la Faculté de médecine de Paris et de l'École de pharmacie. Des pharmaciens exerçants sont adjoints à la commission de rédaction. Jadis écrit en latin, ce livre est aujourd'hui imprimé en langue française. Le conseil de santé des armées publie à des époques indéterminées, sous le titre de *Formulaire des hôpitaux militaires*, une véritable pharmacopée qui régit le service pharmaceutique dans ces établissements et aux ambulances de l'armée. A. F.

PHARSALE (BATAILLE DE). Elle fut livrée près de cette ville importante de la Thessalie (*voy.* ce mot et *PHTHIOTIDE*), le 20 juillet de l'an 48 av. J.-C.

La république romaine, en s'agrandissant outre mesure du côté de l'Asie, ne tarda pas à se trouver divisée entre deux civilisations, deux races de peuples très distinctes et naturellement hostiles. Dès lors, à chaque crise politique, les provinces se distribuèrent en deux camps rivaux. Pharsale montre déjà cette opposition de l'Orient et de l'Occident, plus manifeste à Actium (*voy.*), et qui, à la suite de longs déchirements, amènera la scission définitive des deux empires. Virgile a nettement signalé ce caractère de la guerre civile (*Æn.*, VI, v. 831). César (*voy.*), le vainqueur de la Gaule, entraînait avec lui ses vétérans, recrutés en partie sur les deux rives du Rhin; sous les drapeaux opposés se trouvaient les contingents de la Grèce, de l'Égypte, de l'Asie. Le sénat, les consuls, tout le gouvernement fugitif s'étaient réfugiés à Thessalonique. Une foule de citoyens groupés autour d'eux semblaient avoir transporté Rome au-delà de l'A-

driatique. Maître de tout ce qui est au nord et à l'est de la Méditerranée depuis l'Épire jusqu'à l'Égypte (*voy.*) occupait les ports par ses flottes, les mers par ses flottilles, regorgeaient de soldats, d'or et de richesses. Cependant César, ayant vaincu en Italie et l'Espagne, vient braver malgré les tempêtes et les vains conseils des ennemis, débarquer sur la côte ionienne que bordent les monts Acrotauriens, et là, sans marine, sans ressources, ose assiéger, à Dyrrachium, une ville deux fois plus nombreuse que Rome. Averti par un échec, il renonce à l'entreprise téméraire, et porte ses tentes dans la Thessalie, pour s'éloigner de la mer qui alimente ses forces. C'est là qu'il se livre à la bataille. Il se pénétre le suit en l'observant, et avec prudence de tout engageant. Il sait que ces soldats, indisciplinés, ne peuvent se tenir en campagne avec de vieilles troupes éprouvées par tant de combats. Il pense du chef fait mouvoir le seul corps. Mais le climat, les fatigues et la faim lui feront raison des efforts de la Gaule et de la Germanie. Il vent, par des marches et des combats, à vaincre sans les combats. Heureusement, la noblesse présente qui le suit sans lui obéir et qui ne se partage les dépouilles des vaincus ne lui permettra pas de persévérer dans sa tactique. Sénateurs et chevaliers, soldats et généraux, citoyens et soldats accusent l'inaction intéressée des chefs ambitieux du *nouveau parti*. Enfin leur mutinerie triomphante du capitaine et le contraste du camp retranché qu'il occupe sur les hauteurs voisines de Pharsale.

Après avoir vainement essayé de vaincre son adversaire à une action générale, César prenait à regret le parti de se retirer, et déjà les troupes se mettaient en marche, lorsqu'il s'aperçut que les ennemis descendu de la colline, se rangèrent en bataille. « Il ne s'agit plus de part, s'écria-t-il avec joie, nous pouvons combattre! » La droite commandée par Afranius, sur l'Énipée; au centre le trophée; le général en chef s'était

, où il avait réuni sa brillante et
 reuse cavalerie. César disposa son
 sur une ligne parallèle, Antoine à
 au centre, Domitius, Sylla à droite,
 même partout où il espérait avoir
 ival en tête. Il prévoyait bien que
 effort de la bataille se porterait sur
 opposée à l'Énipée : là, l'ennemi
 7,000 chevaliers romains, qui, par
 rapide évolution, pouvaient débort
 t circonvenir Sylla, dont le flanc
 était découvert et presque sans ca-
 ie. Une fois ce mouvement exécuté,
 était fini : il fallait bien que les
 10 rebelles, cernés par 50,000 sol-
 de la république, missent bas les
 ». On y comptait dans l'armée sénat-
 e, et l'enivrement de la victoire ré-
 de ce côté. Mais, de l'autre, le génie
 guerre avait pourvu à tout.

er, après une courte harangue,
 le signal de l'attaque. Pompée
 recommandé aux siens d'attendre
 r place, espérant que, dans leur
 impétueuse, les césariens épui-
 leurs forces et rompraient leurs
 Mais les vétérans de la Gaule,
 sur expérience des combats, s'ar-
 at d'eux-mêmes à demi-distance,
 ent haleine, puis s'avancant de nou-
 n bon ordre, lancèrent leurs jav-
 mirent l'épée à la main. Le choc
 tenu de pied ferme; on opposa
 : à javelot, épée à épée. Alors les
 iers commencèrent à déployer leur
 ourbe : déjà la petite cavalerie de
 pliait, lorsque le général démasqua
 ment dix cohortes qu'il tenait en
 e. « Ne jetez pas le *pilum*, leur
 il, mais frappez-en l'ennemi au
 » A cette manière inusitée de com-
 , ces beaux et nobles jeunes gens,
 ant de se voir défigurés, tournèrent
 et se sauvèrent en désordre vers les
 ms. Cet exemple entraîna les ar-
 les frondeurs et Pompée lui-même,
 erdant la tête, abandonna la partie
 rut s'enfermer dans sa tente. Ce ne
 as un combat, mais une vaste dé-
 : les fugitifs recevaient la mort sans
 dre, et César, si nous l'en croyons,
 i,000 hommes à l'ennemi, et n'en
 que 200. Au milieu de cette bou-
 , il recommandait d'épargner les

citoyens romains. Le vieux capitaine,
 dans une inconcevable stupeur, attendait
 l'issue de la bataille : l'attaque de son
 camp lui apprit bientôt que tout était
 perdu. Il s'enfuit vers la mer, et alla men-
 dier un asile chez Ptolémée qui le fit
 égorger. Les vainqueurs trouvèrent des
 tentes couronnées de feuillage, des tables
 dressées avec un luxe asiatique, des coupes
 d'or et d'argent encore à demi plei-
 nes, enfin tous les vestiges de la fête par
 laquelle les pompéiens avaient prélué
 au combat. Lorsque César eut achevé sa
 victoire, il parcourut le champ de bataille,
 et, à l'aspect de tant de morts : « Ils l'ont
 voulu ! dit-il douloureusement. Si j'eusse
 posé les armes, j'étais condamné. » *Voir*
César, de Bello civ. L. D-C-O.

PHARYNGITE, voy. ANGINE.

PHARYNX (du grec *φάρυγξ*). Le
 pharynx ou arrière-bouche est un canal
 rétréci en haut et en bas, et dilaté vers
 son milieu. Borné supérieurement par
 la base du crâne, inférieurement par
 l'origine de l'œsophage, sa paroi posté-
 rière appuie sur la colonne vertébrale,
 tandis que l'antérieure offre de haut en
 bas les orifices postérieurs des fosses na-
 sales, l'ouverture des trompes d'Eustache,
 le voile du palais, l'ouverture postérieure
 de la bouche, la partie supérieure et
 l'ouverture du larynx, l'épiglotte et la
 base de la langue. Le pharynx est formé
 à l'extérieur d'une tunique musculieuse,
 et revêtu à l'intérieur par une membrane
 muqueuse qui envoie des prolongements
 dans les fosses nasales, les trompes d'Eus-
 tache, la bouche, le larynx et l'œsophage.
 Ses fonctions sont relatives à la respira-
 tion et à la digestion; il offre l'exemple,
 peut-être unique dans toute l'économie,
 d'un organe servant à la fois à l'accom-
 plissement de deux fonctions si diffé-
 rentes. Il faut nécessairement, en effet,
 que l'air qui entre dans les poumons, ou
 qui en sort, suive la même route, dans
 le pharynx, que les aliments qui se ren-
 dent à l'estomac.

C. L-X.

PHASE (*φάσις*, apparence, du verbe
φαίω, je fais paraître), mot qui se dit, en
 astronomie, des diverses apparences de la
 lune et de quelques planètes (voy. ces
 mots), ou des différentes manières dont
 elles nous paraissent éclairées par le soleil.

PHAVORINUS, voy. FAVORINUS.

PHÉBIDAS, voy. PÉLOPIDAS.

PHÉBUS (du grec *φειβος*, mot d'une étymologie incertaine, qu'on traduit par clair, radieux, mais qui paraît être de la même famille que le *februus* des Latins), voy. APOLLON, et aussi FOIX (*Gastonde*).

PHÉDON, philosophe d'Élis, qui, réduit en esclavage, fut racheté par Alcibiade ou par Criton, à la prière de Socrate, dont il devint le disciple le plus dévoué. Quand une mort inique lui eut enlevé son libérateur, il retourna à Élis, où il ouvrit la petite école qui en prit son nom. On lui attribue deux dialogues; mais il doit surtout sa célébrité au livre où Platon (voy.) lui fait raconter la mort de leur maître commun, livre immortel qui a transmis le nom de Phédon à la postérité. Voy. aussi MENDELSSOHN.

PHÈDRE, fille de Minois, roi de Crète, et de Pasiphaé, épousa Thésée (voy. ces noms), dont elle eut deux fils. De ce même Thésée et d'une amazone était né Hippolyte, qui, à la cour de son père, ne s'occupait que de chasse, et méprisait les autels de Vénus. Ce fut pour se venger des mépris du jeune prince, et pour le perdre, que la déesse inspira à Phèdre, sa marâtre, un amour incestueux. Subjuguée par l'impitoyable déesse, elle fit, en l'absence de Thésée, l'aveu de sa passion à Hippolyte qui la repoussa avec indignation. La raison de Phèdre s'égarait de plus en plus, et au retour de Thésée, elle accusa le prince d'avoir attenté à la couche de son père. Celui-ci, trop crédule, sans écouter la défense de son fils, le bannit de son royaume, en priant Neptune de se charger de sa vengeance. Ses vœux furent exaucés. Comme Hippolyte sortait d'Athènes pour son exil, un monstre, s'élançant de la mer, épouvanta les chevaux qui entraînaient le char sur les rochers du rivage; Hippolyte périt au milieu des débris de son char et traîné par ses chevaux. Quand cette nouvelle parvint à Athènes, Phèdre, au désespoir, avoua son crime, et se pendit. Elle fut ensevelie à Trézène, où son tombeau se voyait encore au siècle de Pausanias, près du temple de Vénus, qu'elle avait bâti pour apaiser la déesse. La mort et la passion de Phèdre, l'innocence et la vertu

sauvage d'Hippolyte, ont été inspirés Euripide et Racine (à nos noms); la Phèdre de l'un et l'Hi de l'autre, comptent au premier parmi les chefs-d'œuvre de la tragédie antique et moderne.

PHÈDRE (JULIUS PHÆDRUS) liste latin, originaire de la Thrace, tout jeune sans doute lorsqu'il fut amené à Rome comme esclave, et qui, dans la maison d'Auguste, qui lui fut assignée, se distingua par son talent. On ne sait rien de plus sur sa vie si ce n'est qu'il fut persécuté par les caligariens et qu'il mourut dans un âge avancé. Ce poète s'est fait une réputation immortelle par cinq livres de fables en vers, assez élégantes, aussi remarquables par la pureté de l'élégance de l'expression que par la simplicité et la profondeur des pensées. La plupart de ses sujets dans Ésope. Malgré leur mérite, ces fables sont restées longtemps dans l'obscurité; Sénèque même n'a pas osé les citer. Les Rois possèdent pas de fables dans le genre d'Ésope. Ce fut Franç. Pithou (voy.), qui les remit en lumière, en 1595. Il les attribua à son frère Pierre qui les fit imprimer pour la première fois en 1596. Les meilleures éditions de ce précieux ouvrage sont celles de Burmann (Amst., 1718, in-8°; La Haye, 1718, in-8°; Leyde, 1718, in-4°); de Heusinger (Eisenach, 1772 et 1800); de Schwabe (Halle, 81, 3 vol., et Brunsw., 1806, 2 v.); de Titze (Prague, 1813), et d'Orell (1832). On peut encore citer l'édition de Pontine (Strasb., 1784, in-8°). Christ le premier a élevé des doutes sur l'authenticité des fables de Phèdre; mais plusieurs philologues les regardent aujourd'hui comme supposées, et les attribuent à une époque postérieure, aussi les 32 fables moins anciennes dont l'authenticité beaucoup plus douteuse, ont été publiées sous le nom de Phèdre (Naples, 1808), et qui ont été reconnues d'après un manuscrit de Perotti.

PHELLOPLASTIQUE, art de fabriquer des ouvrages en liège (*φειβοπλαστική*), pour confectionner des modèles et des sculptures. Ce fut un artiste romain qui inventa cet art vers le milieu du premier siècle. Voy. LIÈGE.

PHE, *Phénicie*, nom que les Grecs ont formé de *phoinix*, dattier, et qui se trouve sous une forme un peu différente dans le latin *Poeni*, *punicus*. Dans l'histoire ancienne, il est d'usage de parler d'un peuple phénicien d'une Phénicie. Cependant, aujourd'hui, on a donné ce nom à une partie de la Syrie, formant une étroite bande de terre le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus, sur l'Éleuthère, jusqu'à Tyr, sur le Léontes (noms comme on voit, n'ont rien de géographique). Elle paraît avoir compris quelques villes maritimes importantes; car Ptolémée étend ses descriptions jusqu'à Chorsens. Tyr, qui n'avait guère plus de importance géographique, offrait un terrain fertile, coupé par le Liban et l'Anti-Liban à une époque la plus florissante, et comprenait plusieurs villes célèbres, qui ont été autant d'états indépendants: Sidon, aujourd'hui Saïda, Tyre, Sidon, Sidon de toutes; Tyr, aujourd'hui; bâtie d'abord sur la terre ferme, reconstruite dans une île; Byblos des Hébreux, aujourd'hui Haleb; Aco, appelée plus tard Akko, et Saint-Jean-d'Acce (voy. ces noms), aujourd'hui Beïrouth, après le bombardement de 1840 et l'occupation, etc., etc. Colonies de Phéniciens, dans le principe, à la fin de l'époque, ces villes s'en détachèrent, et formèrent un état fédératif, à la tête duquel se plaça Tyr. On croit que les Phéniciens, après avoir été nomades sur les côtes de la mer du golfe Persique, se sont établis d'abord en Palestine, puis sur les côtes de la Méditerranée. Le voisinage de la mer et la richesse des forêts les rendirent riches et navigateurs, et, favorisées par ces circonstances, ils se mirent à parcourir les mers, tantôt en pirates, tantôt en commerçants. Placés sur les limites de l'Orient et de l'Occident, entre les continents de l'Ancien-Monde, ils furent naturellement devenir le lien qui unit, et l'instrument par lequel se fit la civilisation du centre de l'Asie au centre de l'Occident. Moïse appelle Sidon le pays de Canaan. Les colonies

et les mythes qui se rapportent à Agéenor et à Cadmus (voy. ces noms), qu'on place environ à l'an 1500 av. notre ère, prouvent également une haute culture à une époque très reculée. Lors de l'entrée des Juifs dans la Palestine, vers 1440, Sidon est désignée sous le nom de la grande ville (Josué, XI, 8) ou la capitale (*ibid.*, XIX, 28); et du temps d'Homère, elle était la plus célèbre ville du monde par son industrie. Les Phéniciens fondèrent des colonies en Afrique avant le III^e siècle av. J.-C.; l'origine d'Utique, par exemple, remonte à 1170; et sous le règne de Salomon, leurs flottes se rendaient régulièrement à Tartessus (*Tartessus*), sur la côte sud-ouest de l'Espagne, ce qui peut nous donner une idée de l'extension de leur commerce. Tyr fut fondée vers 1180; et bientôt elle éclipsa Sidon. Nous n'entendons parler de guerres soutenues par les Tyriens qu'à l'époque des conquêtes des rois d'Assyrie; et ces guerres, ils les soutinrent avec des troupes mercenaires. En l'an 1000, Hiram (roy.), fils d'Abibal, conclut avec David et Salomon, un traité d'amitié et de commerce. Ithobal ou Ethbaal, roi de Tyr et de Sidon, vers l'an 900, et père de Jézabel, bâtit plusieurs villes en Phénicie, et peupla Anza, en Afrique. Son fils, Badozor, eut pour successeur Mutgo (Mutgenus ou Muttinus), le père de Pygmalion et de Barca, de Didon et d'Anne. Une querelle que Didon (voy.) eut, en 888, avec Pygmalion la décida à s'expatrier avec Barca et Anne, et à aller fonder Carthage (voy.), la plus célèbre colonie des Phéniciens. L'île de Chypre devait leur être soumise, à cette époque, puisque Pygmalion y bâtit Carpasie. Il paraît que, dans la suite, les Tyriens abusèrent de leur pouvoir; car les Citiens (habitants de Citium, une des anciennes capitales de Chypre) se soulevèrent, sous la conduite d'Éluzeus, et appelèrent les Assyriens à leur secours. Cette révolte n'eut aucun résultat; Éluzeus se soumit, et Salmanassar conclut la paix; mais peu de temps après, Sidon et d'autres villes se donnèrent au roi d'Assyrie, et mirent à sa disposition leurs vaisseaux. Une brillante victoire navale, remportée par 12 vaisseaux tyriens sur

60 voiles ennemies, sauva Tyr du danger, et força les Assyriens à en lever le siège. La domination de Tyr se maintint encore pendant cent ans, malgré la défection de Sidon, qui se déclara indépendante. Le malheureux traité que les Phéniciens conclurent avec Sédécias, contre Nabuchodonosor, leur fut funeste. Sidon fut détruite; et Tyr, prise après un siège de treize ans, ne put plus se relever. La majeure partie des habitants se réfugia dans une île, où ils bâtirent la Nouvelle-Tyr, qui devint bientôt le centre du commerce du monde. A Itobal ou Ethbaal II, qui périt pendant le siège (586), succéda Baal, vraisemblablement sous la suzeraineté du roi de Babylone. Après sa mort, la Phénicie fut gouvernée pendant sept ans par des suffètes (voy.) électifs, qui furent de nouveau remplacés par des rois, vassaux de Babylone. En 555, Tyr, et probablement la Phénicie entière, passèrent sous la domination des Perses. Les rois de Tyr et de Sidon, Mapen et Tétramnestus, sont cités comme les plus habiles marins de la flotte de Xerxès, à la bataille de Salamine. A cette époque, Sidon était la ville la plus riche de la Phénicie; et elle se mit à la tête de la révolte contre Artaxerxès Mnémon et Artaxerxès Ochus. Tennes, son roi, battit les Perses, en 361, avec le secours des Grecs et de Mentor. Lorsque sa trahison livra, en 350, la ville au roi Ochus, les Sidoniens, dans leur désespoir, abandonnèrent leur patrie; mais d'autres Sidoniens, alors absents, rebâtirent la ville à leur retour. Alexandre s'étant présenté devant Sidon, après la bataille d'Issus, cette ville se soumit à lui, et reçut de sa main, pour roi, Abdolonyme, prince du sang royal, quoique simple jardinier. Tyr ne fut prise qu'après un siège de sept mois (332); encore fallut-il que la trahison vint au secours du roi de Macédoine. Les habitants furent massacrés ou vendus comme esclaves, et la ville réduite en cendres. Alexandre la rebâtit; mais elle n'atteignit jamais au même degré de splendeur qu'auparavant. Elle passa sous la domination des Séleucides, comme Sidon sous celle des Macédoniens, et fut incorporée à la république romaine 65 ans av. J.-C. Dès lors, la Phénicie partagea le

sort de la Syrie (voy.). Du temps des Perses, Tyr joua un rôle important place d'armes. Le sultan d'Égypte s'en empara en 1223, en se faisant par les Francs, ainsi que les autres, qui, sous Houlagou, l'avaient prise, le reste de la Syrie; mais en 1250, le sultan d'Égypte la soumit à son empire et elle a toujours suivi depuis les destinées de la terre-ferme.

Mais c'est surtout par leur commerce et leur industrie que leur navigation et leur industrie Phéniciens occupent une place importante dans l'histoire (voy. Commerce, T. VI, p. 403, et NAVIGATION, T. VI, p. 409). Livrés d'abord à la culture, ils étendirent peu à peu leur commerce jusqu'aux côtes et aux îles les plus éloignées. Ils échangeaient avec les autres productions d'un pays contre celles d'un autre; ils découvrirent la manière de préparer la laine, de fabriquer de teindre les étoffes en pourpre; ils s'occupaient avec habileté toutes sortes de travaux d'art. Leur position géographique ouvrait la Méditerranée à leur négoce. L'île de Chypre leur premier lieu de relâche. Ils s'en rendirent en Grèce et dans les îles de la mer Égée. Lorsque les Grecs de leur tour un peuple navigateur et commerçant, le commerce phénicien prit du nord de l'Afrique. Des colonies s'y établirent, ainsi que dans la Sardaigne; et par ces colonies, quelles qu'elles furent, les Phéniciens eurent de meilleurs rapports, les Phéniciens s'étendirent jusque dans l'intérieur du continent. Des colonies fondées à l'étranger, la plus célèbre était Gadès. C'est de leurs voyages dans la Méditerranée et point de départ de leurs colonies maritimes dans l'Atlantique. Ils s'étendirent au nord jusqu'aux îles Canaries (Soringues), et jusqu'à l'embouchure du Rhin. Au sud, ils découvrirent la Madère et les îles Fortunées (qu'ils peuplèrent. Leur commerce avec le golfe Persique avec Ophir (voy.), et l'Inde, fut important. Des caravanes portaient les marchandises dans l'intérieur de l'Afrique. Les Phéniciens ont eu d'avoir au moins perfectionné

avaient des rames et des voiles ; ils se dirigeaient d'après les leur attribue aussi l'invention de l'arithmétique ; et l'on dit qu'ils possédaient des connaissances plus étendues en astronomie et en géométrie que qu'on n'est porté à le croire. Ce côté, ils paraissent être restés étrangers à la poésie et aux sciences purement intellectuelles. L'écrivain phénicien qui nous en parle, mais indirectement, est Strabon (voy. ce nom). Voir sur le phénicien et la civilisation de ce peuple de Heeren, t. II.

La langue phénicienne ne différait du point de la langue hébraïque que peu ; mais les inscriptions et les monuments phéniciens, qui sont en grand nombre, suffisent pour exercer l'attention des savants. Sous ce rapport, voir l'abbé Barthélemy et Swinton. Les services, moins importants que ceux de Bayer (*Del alfabeto de los Fenices y de sus orígenes*, Madrid, 1772). Ceux qui se sont occupés, de nos jours, de l'étude des inscriptions phéniciennes : M. Kopp (*Images et écritures des Phéniciens*, Manheim, 1819, t. 8°) ; Hamaker (*Miscellanea philologica*, Leyde, 1828) ; et surtout Gênesis (*Études paléographiques sur les langues phéniciennes et puniques*, 1835).

La religion des Phéniciens était une polythéisme ; ils admettaient un grand nombre de dieux, et leur sacrifiaient des victimes humaines. Leur dieu suprême était Kronos par les Grecs, Baal par les Hébreux, et aussi le culte passa en Grèce et en Italie. La première de leurs divinités était Baaltis (Isis), nommée aussi Astarte, Astaroth, et Aphrodite par les Grecs. Melkarth (voy.), que l'on croit être à Hercule, était adoré à Tyr. Cette divinité tutélaire de la ville, et son culte se répandit dans tous les pays de la Phénicie. Les Phéniciens honoraient aussi des divinités locales (voy.), et avaient leurs mystères particuliers.

De mystères particuliers. Du reste, ils ne jouissaient pas de la meilleure réputation dans l'antiquité : on sait combien la *fides punica* était en discrédit. C. L.

PHÉNICOPTÈRE, ou plus vulgairement **FLAMMANT**, genre d'oiseaux extrêmement singuliers, et qui, par la bizarrerie de leur organisation, restent en quelque sorte isolés parmi leurs congénères. Par l'excessive hauteur de leurs tarses et la nudité du bas de leurs jambes, par la brièveté de leur queue et leur genre de vie, ils se rapprochent évidemment des oiseaux de rivage (voy. ÉCHASSIERS), tandis que leurs trois doigts de devant entièrement palmés, leur plumage serré et lustré leur donnent quelque ressemblance avec les *palmipèdes* (voy.). Mais ce qui excite le plus la surprise, c'est la longueur extrême d'un cou très grêle, que surmonte une petite tête emmanchée d'un énorme bec, large, dentelé sur ses bords, et ployé en travers dans son milieu, comme s'il était brisé. L'oiseau s'en sert pour fouiller dans la vase, et y ramasser les vers, les coquillages et le frai du poisson, dont il fait sa nourriture. Les mœurs des flammanets ne sont pas moins singuliers que leur organisation. Ils vivent en troupes, ordinairement alignées sur les plages humides ou sur le bord des marais, tandis que l'un d'eux fait sentinelle et pousse un cri bruyant à l'approche de quelque danger. Ils volent bien, et en formant le triangle, à la manière des grues. Leur nid, construit avec de la terre, a la forme d'un cône tronqué, sur lequel ils se mettent à cheval pour couvrir, vu la longueur de leurs jambes.

L'espèce commune répandue sur tout l'ancien continent arrive en troupes nombreuses sur nos côtes méridionales. Elle est haute de 1^m et plus. Son plumage cendré la première année, devient blanchâtre la seconde, avec une teinte rosée, tandis que des ailes et le dos sont d'un rouge vif : d'où lui vient le nom de flammanet (*flamma*), et celui de phénicoptère (de *φοινίξ*, rouge éclatant, et *πτερόν*, aile) que lui donnèrent les Grecs. Le bec est jaune avec du noir au bout, les pieds bruns. Le flammanet d'Amérique est tout entier d'un rouge vif. Les

60 voiles ennemies, sauva Tyr du danger, et força les Assyriens à en lever le siège. La domination de Tyr se maintint encore pendant cent ans, malgré la défection de Sidon, qui se déclara indépendante. Le malheureux traité que les Phéniciens conclurent avec Sédécias, contre Nabuchodonosor, leur fut funeste. Sidon fut détruite; et Tyr, prise après un siège de treize ans, ne put plus se relever. La majeure partie des habitants se réfugia dans une île, où ils bâtirent la Nouvelle-Tyr, qui devint bientôt le centre du commerce du monde. A Itobal ou Ethbaal II, qui périt pendant le siège (586), succéda Baal, vraisemblablement sous la suzeraineté du roi de Babylone. Après sa mort, la Phénicie fut gouvernée pendant sept ans par des suffètes (*voy.*) électifs, qui furent de nouveau remplacés par des rois, vassaux de Babylone. En 555, Tyr, et probablement la Phénicie entière, passèrent sous la domination des Perses. Les rois de Tyr et de Sidon, Mapen et Tétramnestus, sont cités comme les plus habiles marins de la flotte de Xerxès, à la bataille de Salamine. A cette époque, Sidon était la ville la plus riche de la Phénicie; et elle se mit à la tête de la révolte contre Artaxerxès Mnémon et Artaxerxès Ochus. Tannès, son roi, battit les Perses, en 361, avec le secours des Grecs et de Mentor. Lorsque sa trahison livra, en 350, la ville au roi Ochus, les Sidoniens, dans leur désespoir, abandonnèrent leur patrie; mais d'autres Sidoniens, alors absents, rebâtirent la ville à leur retour. Alexandre s'étant présenté devant Sidon, après la bataille d'Issus, cette ville se soumit à lui, et reçut de sa main, pour roi, Abdolonyme, prince du sang royal, quoique simple jardinier. Tyr ne fut prise qu'après un siège de sept mois (332); encore fallut-il que la trahison vint au secours du roi de Macédoine. Les habitants furent massacrés ou vendus comme esclaves, et la ville réduite en cendres. Alexandre la rebâtit; mais elle n'atteignit jamais au même degré de splendeur qu'auparavant. Elle passa sous la domination des Séleucides, comme Sidon sous celle des Macédoniens, et fut incorporée à la république romaine 65 ans av. J.-C. Dès lors, la Phénicie partagea le

sort de la Syrie (*voy.*). Du temps des Perses, Tyr joua un rôle important place d'armes. Le sultan d'Égypte s'en empara en 1223, en le par les Francs, ainsi que les îles qui, sous Houlagou, l'avaient prise; le reste de la Syrie; mais en 1249, le sultan d'Égypte la soumit de nouveau et elle a toujours suivi depuis les destinées de la terre-ferme.

Mais c'est surtout par leur commerce et leur industrie que les Phéniciens occupent une place importante dans l'histoire (*voy. COINTESSANT, VI, p. 403, et NAVIGATION, I, p. 409*). Livrés d'abord à la culture, ils étendirent peu à peu leur commerce jusqu'aux côtes et aux îles les plus éloignées. Ils échangèrent avec les productions d'un pays contre celles d'un autre; ils découvrirent la manière de préparer la laine, de fabriquer de teindre les étoffes en pourpre; ils s'occupèrent avec habileté de toutes les productions d'art. Leur position géographique ouvrait la Méditerranée à leur négoce. L'île de Chypre leur fut le premier lieu de relâche. Ils s'étendirent en Grèce et dans les îles de la mer Égée. Lorsque les Grecs leur firent leur tour un peuple navigateur, le commerce phénicien prit du nord de l'Afrique. Des colonies s'établirent, ainsi que dans la Sardaigne; et par ces colonies, quelles que fussent leurs relations, les Phéniciens eurent de meilleurs rapports, les Phéniciens furent trèvent jusque dans l'intérieur du continent. Des colonies fondées à l'étranger, la plus célèbre était Gadès (Cadix) de leurs voyages dans la Méditerranée et point de départ de leurs colonies maritimes dans l'Atlantique. Ils s'étendirent au nord jusqu'aux îles Canaries (Sorlingues), et jusqu'à l'embouchure du Rhin. Au sud, ils découvrirent la Madère et les îles Fortunées (qu'ils peuplèrent. Leur commerce avec le mer Rouge avec Ophir (*voy.*), le golfe Persique avec Ceylan, fut très important. Des caravanes portaient les marchandises dans l'intérieur de l'Afrique. Les Phéniciens ont eu d'avoir au moins perfectionné

avaient des rames et des voiles ; ils se dirigeaient d'après les a leur attribua aussi l'invention de et de l'arithmétique ; et l'on dit qu'ils possédaient des connaissances plus étendues en astronomie et que qu'on n'est porté à le croire. Ce côté, ils paraissent être restés étrangers à la poésie et aux sciences purement intellectuelles. L'écrivain phénicien qui nous en a, mais indirectement, est Sanchoniatho (voy. ce nom). Voir sur le sujet et la civilisation de ce peuple de Heeren, t. II.

La langue phénicienne ne différait du point de la langue hébraïque heureusement, il ne nous en reste un monument original de quelque chose ; mais les inscriptions et les lettres phéniciennes, qui sont arrivées à nous, suffisent pour exercer l'attention des savants. Sous ce rapport l'abbé Barthélemy et Swinton ont rendu des services, moins importants que ceux de Bayer (*Del alfabeto de los Fenices y de sus caracteres*, Madrid, 1772). Ceux qui se sont occupés, de nos jours, de l'étude des inscriptions phéniciennes : M. Kopp (*Images et écritures phéniciennes temps*, Manheim, 1819, t. 8^o) ; Hamaker (*Miscellanea philologica*, Leyde, 1828) ; et surtout Gesenius (*Etudes paléographiques sur les langues phéniciennes et puniques*, 1836).

La religion des Phéniciens était une polythéisme ; ils admettaient un grand nombre de dieux, et leur sacrifiaient des victimes humaines. Leur dieu suprême était Kronos par les Grecs, Baal ou Beel par les Hébreux, et aussi son culte passa en Grèce et en Égypte (Osiris). La première de leurs divinités était Baaltis (Isis), nommée aussi Anah (voy.), Astaroth, et Aphrodite par les Grecs. Melkarth (voy.), que l'on croit être à Hercule, était adoré à Tyr comme divinité tutélaire de la ville, et son culte se répandit dans tous les pays où les Phéniciens honoraient aussi Anah (voy.), et avaient leurs mystères.

particuliers. Du reste, ils ne jouissaient pas de la meilleure réputation dans l'antiquité : on sait combien la *fides punica* était en discrédit. C. L.

PHÉNICOPTÈRE, ou plus vulgairement **FLAMMANT**, genre d'oiseaux extrêmement singuliers, et qui, par la bizarrerie de leur organisation, restent en quelque sorte isolés parmi leurs congénères. Par l'excessive hauteur de leurs tarsi et la nudité du bas de leurs jambes, par la brièveté de leur queue et leur genre de vie, ils se rapprochent évidemment des oiseaux de rivage (voy. ÉCHASSIERS), tandis que leurs trois doigts de devant entièrement palmés, leur plumage serré et lustré leur donnent quelque ressemblance avec les *palmpèdes* (voy.). Mais ce qui excite le plus la surprise, c'est la longueur extrême d'un cou très grêle, que surmonte une petite tête emmanchée d'un énorme bec, large, dentelé sur ses bords, et ployé en travers dans son milieu, comme s'il était brisé. L'oiseau s'en sert pour fouiller dans la vase, et y ramasser les vers, les coquillages et le frai du poisson, dont il fait sa nourriture. Les mœurs des flammanets ne sont pas moins singuliers que leur organisation. Ils vivent en troupes, ordinairement alignées sur les plages humides ou sur le bord des marais, tandis que l'un d'eux fait sentinelle et pousse un cri bruyant à l'approche de quelque danger. Ils volent bien, et en formant le triangle, à la manière des grues. Leur nid, construit avec de la terre, a la forme d'un cône tronqué, sur lequel ils se mettent à cheval pour couvrir, vu la longueur de leurs jambes.

L'espèce commune répandue sur tout l'ancien continent arrive en troupes nombreuses sur nos côtes méridionales. Elle est haute de 1^m et plus. Son plumage cendré la première année, devient blanchâtre la seconde, avec une teinte rosée, tandis que les ailes et le dos sont d'un rouge vif : d'où lui vient le nom de flammanet (*flamma*), et celui de phénicoptère (de *φοῖνιξ*, rouge éclatant, et *πτερόν*, aile) que lui donnèrent les Grecs. Le bec est jaune avec du noir au bout, les pieds bruns. Le flammanet d'Amérique est tout entier d'un rouge vif. Les

Romains faisaient grand cas de la langue charnue et grasse du flammant, et l'empereur Héliogabale entretenait, dit-on, des troupes chargées d'en pourvoir constamment sa table. C. S.-TE.

PHÉNIX, nom donné par les Égyptiens à un oiseau imaginaire qui égalait l'aigle par la taille, et dont le plumage était moitié jaune d'or, moitié d'un rouge éclatant. On disait qu'il ne passait d'Arabie en Égypte que tous les 500 ans, pour ensevelir dans le temple du Soleil le corps de son père enfermé dans un œuf de myrrhe. Selon d'autres, lorsqu'il sentait la mort approcher, il construisait un nid de myrrhe et de plantes aromatiques, et se brûlait sur cette espèce de bûcher pour renaitre de ses cendres. De nouvelles recherches ont prouvé que le phénix était le symbole d'une période de 500 ans. Il est vraisemblable que la terminaison de cette grande période était célébrée par une fête où l'on brûlait entre autres l'image d'un oiseau. Le phénix se rajeunissait lui-même, c'est-à-dire que de l'ancien il en naissait un nouveau. Tout ce que les anciens, les Italiens et les Français ont écrit sur cette matière, se trouve résumé dans l'ouvrage de Métral, intitulé : *Le Phénix ou l'oiseau du Soleil* (Paris, 1824). C. L.

PHÉNOMÈNE (du grec φαινόμενον, ce qui apparaît clairement, de φαίνομαι, je montre). On appelle ainsi tout ce qui se manifeste à nous, tout ce qui excite en nous une sensation quelconque.

En français, ce mot s'est un peu écarté de sa signification primitive. En physique, par exemple, on ne nomme plus guère phénomène que des faits assez importants pour mériter d'être rangés sous une loi commune : c'est ainsi qu'on dit les phénomènes de la pesanteur ou de l'électricité; ou bien ceux qui sont assez rares pour attirer notre attention au moment de leur apparition : une aurore boréale, un halo, sont des phénomènes dans ce sens. Dans le langage ordinaire, le mot phénomène ne s'emploie qu'en parlant de ce qui est tout-à-fait extraordinaire, de ce qui surprend par sa rareté, par sa grandeur, ou par sa nouveauté : les jumeaux de Siam ou le nain Bébé étaient de vrais phénomènes. En méde-

cine, ce mot se rapproche de mologie : il désigne tout ce perceptible aux sens survenu organe ou dans une fonction; il est presque synonyme de *symptôme* (ce mot). Mais c'est surtout dans le langage philosophique que le mot a une autre signification rigoureusement opposée à *noumène* (νοούμενον, considéré, je conçois), qui veut dire *ce qui est conçu par l'intelligence*. Cette opposition a été surtout établie par Kant et son école, qui ont appelé *phénomène* toutes les idées que nous recevons de l'extérieur, et *noumène* toutes les idées que nous concevons par nos facultés de notre esprit, par toutes nos idées abstraites et générales, quelque ordre qu'elles soient.

PHÉRÉCYDE, un des sept Sages de la Grèce, naquit dans l'île de Syros au commencement du VI^e siècle avant notre ère. Il était contemporain, ou, selon quelques auteurs, disciple de Thalès. On le regardait comme le premier qui ait écrit en grec, et qui se soit servi de lettres pour que ses expressions, toutes nouvelles, qu'elles sont, se rapprochent un peu du coup de la poésie. Nous ne possédons que des fragments de ses ouvrages philosophiques. Il regardait l'éther, le Temps et la Terre qui se présentait sous la forme du chaos, les principes des choses. Selon quelques auteurs, il est le premier qui ait enseigné la platonisme de l'âme, et il fut le maître de Pythagore. — On ne doit pas le confondre avec un Pherécide de Leros, fait un nom comme logographe. HELLANICUS DE LESBOS. Suétone a recueilli et publié les fragments de Pherécide. 2^e éd., Leipzig, 1824.

PHÈRES (auj. *Benthissalon* d'autres, *Firino*), ancienne ville de Thessalie Pelasgote, près du golfe de Thessalie, qui exerça pendant quelque temps une sorte de suprématie sur les villes de cette contrée, et rêva la domination de la Grèce que Thèbes réalisait alors à Lacédémone. Pheres, le lieu de laquelle se trouvait la source *hyperca*, fut fondée

par Phères, auquel succédèrent l'époux d'Alceste (*voy.*) dont immortalisé le nom, et Euméla suite des temps, Jason, successeur de Lycophron (Diod. Sic., XIV), qui Xénophon (*Hellen.*, VI), qu'il était grand par son armée, libre de ses alliés et surtout par il se faisait respecter de tous, la ville de Phères, non-seulement, la ville de l'antique héros du nom, chef des Argonautes (*voy.*) à Pharsale, mais toute la Thessalie vers peuples voisins. Il fut alors l'arbitre des Grecs. Cependant, où cet homme doué d'une sagesse et de talents remarquables ne put réaliser ses vastes projets et à la guerre en Asie, il tomba sous le coup d'un assassin (368 av. J.-C.). Ses frères, Polydore et Polyphron, poursuivirent ensuite conjointement pendant qu'à ce que Polyphron s'assurât lui seul par un fratricide. Sous le règne de venger son père, Alexandre le Grand, tua à son tour Polydore, après une année de règne, et le tyran de Phères où il établit le plus tyrannique. Il attaquait successivement les villes restées libres dans la Thessalie, et les livra à la merci des soldats à mesure qu'elles tombaient en son pouvoir. Ces villes furent alors à Thèbes pour en obtenir secours. Pélopidas (*voy.*) entra dans la Thessalie, occupa Larisse et le tyran se réfugia à Phères : on devint d'autant plus désolé que la Macédoine prit contre lui le parti des Thébains. La mort d'Alexandre roi de Macédoine, qui venait d'être assassiné, ayant rendu quelque attention au tyran de Phères, il renoua les hostilités contre les villes thébaines. Celles-ci s'adressèrent aux Thébains, et Pélopidas vint plusieurs fois à leur secours ; mais il ne s'empara de lui, et le tint en dure captivité. Quoique soutenu par son captif, le tyran n'osa même mourir : la puissance de l'admirable dignité de Pélopidas imposèrent. Délivré par Épaminondas (*voy.*), son ami, ce guerrier

retourna dans sa patrie, mais il accourut avec une ardeur nouvelle quand Alexandre, voyant le danger passé, tyrannisa de nouveau les villes libres qu'il voulait dominer. Cette fois Pélopidas trouva la mort, mais les Thébains se hâtèrent de le venger : Alexandre, défait par eux, fut obligé de reconnaître leur suprématie et de renoncer à toute prétention sur les villes thessaliennes, en se contentant de son patrimoine. Bientôt après sa dernière défaite par les Thébains, en 362, un crime mit fin à ses jours. Thébé, femme du tyran, ayant à venger une injure personnelle, introduisit ses frères Tisiphon et Lycophron dans la chambre à coucher de son mari auquel ils ôtèrent la vie. Ses deux meurtriers régnèrent ensuite à sa place ; mais Philippe de Macédoine, cédant à la prière des Aleuades, les chassa tous deux (356). Lycophron revint cependant avec Pitholaüs, son second frère, et fut chassé de nouveau par Philippe, qui, plus tard, eut encore à délivrer Phères de Pitholaüs. Peu de temps après, la Thessalie (*voy.*) fut réduite en province macédonienne. S.

PHIDIAS. Ce grand artiste, le plus célèbre statuaire de la Grèce, celui auquel le siècle de Périclès (*voy.*) doit une partie de sa gloire, naquit à Athènes, vers l'an 498 av. J.-C. ; il fut témoin des triomphes de Miltiade, d'Eschyle, de Pindare et d'Hérodote. Sa vie privée nous est presque entièrement inconnue, et la critique est fort en peine de déterminer le lieu et le genre de sa mort. Mais qu'importe ? la vie de l'artiste est dans ses chefs-d'œuvre, et si le temps nous a enlevé ceux de Phidias, du moins nous en avons la liste, accompagnée de renseignements assez nombreux et assez précis pour nous faire comprendre l'admiration de l'antiquité. Nous nous bornerons à signaler ses productions les plus remarquables, qui frappent les imaginations par trois caractères : 1° le mélange de l'or, de l'ivoire, des pierres et des couleurs, qui constitue la statuaire *chrysléphantine* et *polychrome* ; 2° la grandeur des proportions, qui forme le genre colossal ; 3° l'expression de cette beauté pure et surhumaine qu'on nomme idéale. Par ces moyens réunis, il atteignit à l'im-

posante perfection de ses statues qui, selon l'expression de Quintilien, semblaient avoir ajouté à la religion des peuples.

Les anciens citent de lui jusqu'à sept Minerves : la Minerve *Area* ou belliqueuse, faite pour les Platéens de la part qu'ils avaient eue dans le butin de Marathon : le corps était en bois doré, le visage, les bras et les pieds en marbre pentélique ; la Minerve *Poliade*, ou protectrice de la ville, statue colossale coulée en bronze pour l'Acropole d'Athènes ; Mys, d'après les dessins de Parrhasius, avait représenté sur son bouclier le combat des Centaures : telle était sa hauteur, que, du cap de Sunium, les navigateurs apercevaient l'aigrette de son casque et la pointe de sa lance ; la Minerve de *Pellène*, en Achaïe, merveilleux colosse en ivoire et en or ; une Minerve *Ergané* ou laborieuse, à Élis, en ivoire et en or, portant sur son casque le coq vigilant ; la Minerve *Lemnienne*, donnée aux Athéniens par les habitants de Lemnos, composition d'une beauté divine, au rapport de Lucien et de Pausanias ; une autre Minerve qui faisait partie des treize statues offertes par Athènes au temple de Delphes, en reconnaissance de la victoire de Marathon ; enfin la Minerve du *Parthénon*, haute de 26 coudées (environ 12^m). La déesse était debout, la poitrine couverte de l'égide, tenant d'une main sa lance, et de l'autre une victoire. Platon (grand Hippias) nous apprend que les parties nues, le visage, les mains, les pieds étaient en ivoire et le reste en or ; deux pierres précieuses artistement enchâssées formaient les yeux ; une tunique d'or descendait jusqu'aux talons de la statue. Par le conseil de Périclès, l'artiste avait disposé ce merveilleux tissu de manière qu'on pût aisément l'enlever et le replacer. La précaution était sage : les ennemis de l'homme d'état accusèrent son sculpteur d'avoir détourné une partie de l'or destiné à son œuvre. Périclès demanda que la tunique fût pesée, et la calomnie, vaincue sur ce point, se tourna d'un autre côté. Sur le bouclier de Minerve, Phidias avait représenté des sujets mythologiques, et au nombre des figures, il avait mis la sienne et celle de son illustre protecteur. Les envieux y virent un sacri-

lège, et, par prudence, le grand roi alla chercher un asile à Élis. Aristote, qui n'épargne pas les vœux, déplore cette persécution : il y a cause qui décida Périclès à proclamer la guerre du Péloponnèse.

En ce moment, les Éléens se firent la construction du temple de Jupiter Olympie. Ils demandèrent le conseil au dieu à l'exilé d'Athènes, qui payait le prix de l'hospitalité en leur montrant la merveille de la sculpture antique. La merveille était représentée sur son trône, avec la majesté calme et la justice suprême. La partie supérieure du corps, entièrement nue, était couverte d'un manteau d'or entourant la tête et descendant en larges plis jusqu'aux pieds. Sa main droite portait une victoire, sa gauche tenait un sceptre surmonté d'une aigle. Il faut lire dans Pausanias des innombrables ornements ciselés, incrustés et peints sur le sceptre, le trône, le marche-soubassement. L'expression de la statue est inspirée de l'artiste par quelque chose d'Homère, réunissant la force, la sagesse et la bonté. Sous une voûte de 21^m, le colosse assis en avait 18.5 ; en sorte que le dieu, se tenant sur un socle sans emporter la couverture du

Phidias était aussi architecte et sculpteur, pendant une administration de cinquante années, enrichit Athènes de plusieurs monuments que Rome n'en produisit qu'un siècle plus tard. Périclès, lui avait donné la surveillance de la direction des travaux les plus importants. Ainsi il exécuta lui-même, ou fit exécuter, d'après ses idées, les statues qui décoraient le Parthénon. Les architectes et les artistes de nos jours ne peuvent reconnaître la main et le génie du grand maître dans quelques figures détachées par lord Elgin des murs de ce temple.

On ne peut admettre la tradition qui fait mourir Phidias dans les prisons d'Athènes. Celle qui le fait périr à Élis, à la suite d'une accusation de vol, n'est pas plus probable. Il paraît certain qu'il mourut doucement ses jours dans sa patrie, l'an 431 av. J.-C. Annuit

ses enfants furent institués à perpétuité prêtres de Jupiter Olympien. — Voyez sur les travaux de Phidias : Pausanias, et les ouvrages de Leconte de Linsy, de Quincy, d'Émeric, de Boettiger et de Ch. — O. Müller. L. D-c-o.

PHILADELPHIE, aimant son frère, sœur (*φίλιω*, j'aime, et *ἀδελφός*, frère), surnom de plusieurs princes d'Orient dont quelques-uns le reçurent par son nom, pour avoir causé la mort de leur père. Voy. PROLÉME, MITHRIDATE, etc.

PHILADELPHES. C'est le nom que prit, dit-on, des républicains de l'armée française, qui avaient juré de renverser Napoléon, et à la tête desquels on comptait le général de brigade Oudet. On les tua qu'après la bataille de Wagram, le général fut passé par les armes avec ses officiers, dans une embuscade où on les fit tomber. La conspiration de Philadelphes (voy.), en 1812, ne fut, à ce qu'on croit, qu'une suite de cette conjuration; mais il règne encore une telle obscurité sur toute cette affaire, qu'il est impossible de rien affirmer. X.

PHILADELPHIE, grande ville et capitale des États-Unis, dans l'état de Pennsylvanie dont elle est la capitale. Elle est sur un peu au-dessus du confluent des rivières de la Delaware et du Schuylkill, 39° 57' de lat. N. et 77° 30' de long. Elle est située à 120 milles de l'océan Atlantique par son fleuve, et à 55 milles de la mer par terre. Le commerce a fait de Philadelphie une grande ville, en sorte qu'aujourd'hui elle occupe un espace de 4 milles à partir du quartier de Southwark jusqu'à l'extrémité du faubourg de Kensington, et s'étend en largeur de l'une des deux rivières à l'autre. Ses rues sont propres et bien bâties. Des 100 églises ou chapelles que la ville renferme, aucune ne mérite d'être mentionnée pour son architecture. Elle abonde en institutions de bienfaisance; on peut citer : l'hôpital de Pennsylvanie, grand établissement devant lequel on a élevé une statue en plomb au géant anthropope W. Penn (voy.); la maison de Charité, où beaucoup de pauvres ont leurs logements distincts; l'asile pour

les veuves et les orphelins; l'institut des sourds-muets; la maison de refuge, qui donne asile pour la nuit à plus de 280 personnes, etc. On remarque encore à Philadelphie la loge des francs-maçons; la maison d'état, où eut lieu la première déclaration de l'indépendance des États-Unis; trois théâtres; la bibliothèque de la ville, qui doit sa fondation à Franklin; le musée de Peale; l'université de Pennsylvanie, où les cours de médecine sont suivis par 4 ou 500 élèves; l'hôtel des monnaies; trois prisons; le pénitencier de l'est, qui occupe 10 acres de terrain (voy. PRISONS, SYSTÈME PÉNITENTIAIRE), etc. Deux ponts sont jetés sur le Schuylkill; celui de Fairmont consiste en une seule arche de 340 pieds d'ouverture. Deux machines à vapeur et un barrage dans le Schuylkill donnent une force motrice suffisante pour procurer à Philadelphie jusqu'à 3 millions de gallons (136,304 hectol.) d'eau par jour. La population de cette ville, qui était de 42,520 hab. en 1790, était de 96,664 en 1810, de 167,118 en 1830, et de 228,691 en 1840.

Philadelphie possède 102 imprimeries : on y publie 10 journaux quotidiens. Le commerce de la librairie y est très considérable. Elle a en outre une fabrique de porcelaines, des brasseries, corderies, raffineries de sucre, distilleries, etc., une verrerie et une manufacture de glaces; les fonderies y sont en grand nombre, et l'on construit des machines à vapeur dans quatre établissements. C'est à Philadelphie que la *Banque nationale des États-Unis* avait son siège. On se rappelle les efforts du président Jackson (voy.) contre cet établissement, auquel le gouvernement a refusé le renouvellement de sa charte; il lui en a été accordé une nouvelle par l'état de Pennsylvanie.

Les navires du plus grand tonnage remontent la rivière jusqu'à Newcastle; mais tous ne peuvent parvenir jusqu'à Philadelphie, à cause d'une barre qui se trouve un peu au-dessous de la ville. L'entrée de la magnifique baie que forme l'embouchure de la Delaware est marquée par deux promontoires surmontés de phares. Le mouvement du port a été, en 1835, de 416 navires jaugeant 79,003

tonneaux, à l'entrée, et 369 navires de 68,023 tonn. à la sortie. Les principaux articles d'importation sont les denrées coloniales; les draps, tapis et cotonnades d'Angleterre, soieries de Chine et autres, fer brut et ouvré, vins, eaux-de-vie, sel, cuirs, thé, faïence, cuivre, etc.; les exportations consistent en farine, planches et solives, goudron, potasse, suif, cotons, tabacs, cire, chapellerie, etc.

Suivant l'historien Proud, le lieu où W. Penn fonda Philadelphie, en 1682, s'appelait *Coaque naku*, c'est-à-dire Bosquet de Sapins. Son nom moderne, formé du grec, rappelle les mœurs douces de son fondateur et de ses premiers colons, et l'amitié fraternelle qui devrait unir tous les hommes. Ce fut en septembre 1774 que les membres du premier congrès s'assemblèrent à Philadelphie et adoptèrent cette déclaration des droits qui fut comme le prélude de celle de l'indépendance (voy. ÉTATS-UNIS, T. X, p. 158). Moins de deux ans après, la séparation de la métropole fut décrétée. Les séances du congrès continuèrent à se tenir à Philadelphie jusqu'à ce que l'approche de l'ennemi, vers la fin de l'automne de 1776, forçât l'assemblée à se retirer à Baltimore. Aujourd'hui, comme on sait, il siège à Washington (voy.). Le 26 sept. 1777, Philadelphie tomba au pouvoir des troupes anglaises, qui l'occupèrent jusqu'au 18 juin suivant. Pendant le reste de la campagne, Philadelphie échappa heureusement aux ravages que causa la guerre. Située pour ainsi dire entre les deux grandes divisions qui distinguent l'Amérique du Nord et du Midi, elle n'a cessé depuis de grandir, et forme aujourd'hui la seconde ville de l'Union, pour l'étendue. Z.

PHILANTHROPIE (mot emprunté du grec, et formé de *φιλιω*, j'aime, et *άνθρωπος*, homme). La philanthropie, ou l'amour des hommes, est une vertu toute moderne. Elle a son point de départ dans la fraternité prêchée par le christianisme. Mais le christianisme, pour opérer la révolution profonde qu'il venait faire dans le monde, devait changer le cœur de l'homme. Il entreprit de faire prédominer l'instinct sympathique qui nous porte vers nos semblables sur l'ins-

tinct égoïste, cet élément nécessaire à la conservation de l'espèce qui nous arme les uns contre les autres par le stimulant des intérêts con- traire. Cette tâche laborieuse et difficile à accomplir ne devait être l'œuvre des siècles. Elle se rappelle en effet le sentiment d'admiration et de pitié qui se prit au cœur de l'homme à la vue de la prise qui accueillit ce vers mesuré et du comique latin : « Je suis bon, et rien de ce qui touche l'homme m'est étranger. » C'était le temps où l'humanité se débattait dans le cercle étroit des affections humaines sans l'étrange enceinte de la patrie, et où le nom d'étranger était synonyme de mépris; c'était le temps où la population, sourde aux vers élégants de la poésie, élevait la voix dans le forum pour demander un ours ou des esclaves, et où des centaines d'esclaves venaient dans le cirque pour se livrer aux applaudissements d'un peuple entier : c'est alors qu'un esclave grec qui laissa échapper ce cri de son Noble pressentiment du génie qui précéderait son époque de bien loin, ce génie longtemps stérile, longtemps couvert par l'élite des philosophes antiques, vint à l'éclat au souffle d'une religion nouvelle. Mais il a fallu dix-huit siècles pour faire prévaloir, non pas même la pensée universelle et constante, mais d'abord la seule théorie de ce sentiment, de changer les relations sociales, et de lier les hommes par les liens d'un amour mutuel, et à unir les nations dans la fraternité du genre humain.

Cependant, dira-t-on, la philanthropie n'est pas une chose nouvelle; qu'un surnom donné à la charité qui, dix-huit siècles avant la philanthropie, avait annoncé aux hommes que tous les hommes sont tous frères, et qu'ils doivent être traités comme les enfants d'un même Dieu, sans doute, au fond, la charité et la philanthropie sont une même chose, et l'une et l'autre reposent sur un même principe, sur l'instinct sociable de l'homme, Dieu au fond de nos cœurs. Mais le même sentiment peut se produire sous des faces diverses. Par cela seul que la religion sanctifie un des penchons de notre nature, en sera-t-il moins notre nature, en sera-t-il moins commun aux yeux de la seule raison ou de la philosophie? Les vertus, les nobles et

mité, ne sont-elles dignes d'être par leur côté religieux? S'il est le plus permis d'aimer son prochain de tout retour? S'il y a des associations charitables en dehors de la direction, perdront-elles leur bienfaisance par cela seul qu'elles ne seront pas abritées sous l'égide de la religion? La nature humaine est-elle obéissante, dans ses déterminations, à des lois très variables. Ne voyons-nous pas les jours tel homme, qui ne se laisse aller à des motifs empruntés à la religion, se laisser entraîner par des motifs soit de l'intérêt public, soit de l'ordre d'idées, et réciproquement? Qu'il soit donc permis à chacun d'être charitable à sa manière.

La philanthropie, qui, dans l'origine, est une émotion toute spontanée, est devenue une sorte de science, et a besoin d'être éclairée. Elle n'est pas toujours sans péril d'obéir aveuglément à l'impression première. Grâce à la complication de nos sociétés, l'exercice de la bienfaisance pour être vraiment efficace, doit être de lumières et ne pas rester aux problèmes les plus épineux de la morale sociale. Le meilleur emploi des aumônes que distribue la charité est une question d'économie dont la solution n'est pas la même à celui qui veut que ses aumônes portent leurs fruits. Les graves défauts du système pénitentiaire, l'absence de la morale des condamnés, les maux des jeunes détenus, les remèdes à opposer aux plaies des grandes villes, la mendicité, le vagabondage, la prostitution, la multiplication des enfants abandonnés (voy. ces mots *): voilà des problèmes qu'agit la philanthropie. Ici, évidemment, le seul remède ne suffit plus, fût-il soutenu de la religion la plus fervente: il faut encore le jour des lumières; il faut une étude

sérieuse des moyens les plus propres à atteindre le but qu'on se propose, afin de ne pas employer en vain les forces de la société*. A Dieu ne plaise que la société nouvelle veuille rompre avec le christianisme qui veilla sur son berceau! mais pourquoi la religion, à son tour, dédaignerait-elle de profiter des conquêtes de l'esprit nouveau? Non, la philanthropie n'est pas une chimère de la philosophie moderne; non, ce n'est point un mot inventé pour débaptiser la charité et pour dépouiller de son caractère religieux une vertu qui fait le fond du christianisme. Il est vrai que la philanthropie, comme toutes les meilleures choses, a eu ses détracteurs et ses charlatans. Elle est devenue pour quelques-uns une branche d'industrie qu'ils ont su exploiter habilement; elle a été plus d'une fois discréditée par tel de ses adeptes, dont la comédie a pu dire :

Il a poussé si loin l'ardeur philanthropique
Qu'il nourrit tous ses gens de soupe économique.

Mais faut-il désertier le bien à cause de l'abus qu'on en peut faire? Toutes les douleurs que la religion console, toutes

(*) Nous citerons comme des livres bons à consulter sur quelques-unes des questions que la philanthropie a agitées de nos jours: baron de Gerando (voy.), *De la bienfaisance publique*, Paris, 1839 et suiv., 4 vol. in-8°; F. de la Fareille, *Du progrès social au profit des classes populaires non indigentes*, Paris, 1839, 2 vol. in-8°; Fregier, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, Paris, 1839, 2 vol. in-8°; Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°; Buret, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°; A. de Gasparin, *Exposé et Traité*, Paris, 1838; et le remarquable rapport de M. le duc de Broglie sur l'émancipation des esclaves, 1843, in-4°; Parent-Duchâtelet, *De la prostitution dans la ville de Paris*, 1836, 2 vol. in-8°. Après ces livres, nous n'hésitons pas à recommander la lecture d'un roman, *Les mystères de Paris*, par M. Eugène Sue, 1842-3, 8 vol. in-8°, ouvrage qu'on a pu regretter de voir usurper la place des feuilletons de journaux, mais qui, malgré cette apparence frivole, agit des questions qui certainement sont, avec la religion, les plus sérieuses de notre époque.—Pour les principaux philanthropes, soit selon le christianisme, soit dans le sens purement social, voy. LAS CASAS, PAUL (S. Vincent de), PENN, HOWARD, RUMFORD, L'ÉPÉE (abbé de), HAUY, SICARD, LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, OBERLIN, MONTYON, FRAY, OWEN, WILBERFORCE, etc., etc. S.

aussi COLONIES AGRICOLES, PAUPÈRES, VILLAGES, et MANUFACTURES pour le bien-être des enfants dans ces établissements.

les misères qu'elle cherche à secourir, la philanthropie travaille aussi à les guérir ou à les atténuer. Que la religion et la philanthropie unissent donc leurs efforts, et agissent de concert, en s'éclairant des lumières que peut fournir la science moderne ! Comment ne seraient-elles pas d'accord, par exemple, quand elles poursuivent l'une et l'autre l'entière abolition de l'esclavage sur toute la terre ? Si le but est commun, pourquoi les efforts ne le seraient-ils pas ? Les caisses d'épargnes, où la classe laborieuse place ses économies, et qui tendent à substituer des habitudes d'ordre aux goûts de la débauche, les salles d'asile (voy. ces mots), qui prennent l'enfance au début de la vie pour l'arracher au vagabondage et cultiver en elle les instincts de la moralité, sont des œuvres de la philanthropie que le pape Grégoire XVI n'a pas craint de consacrer de toute l'autorité de l'Église : il en a approuvé les statuts par une bulle du 20 juin 1836 ; et, dans une instruction publiée avec son approbation, on lit : « Qu'il ne faut pas voir dans cette institution le seul avantage matériel, mais les nombreux avantages qui en reviendront à la religion et aux bonnes mœurs. Le jour du Seigneur sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer et à boire. Les pères et mères donneront de bons exemples à leurs enfants, et les élèveront avec plus d'attention. Le vagabondage leur sera défendu, et l'honnête artisan ne sera plus obligé de tendre la main dans les temps de besoin. Les délits diminueront ; car la misère et la faim conduisent certainement au mal. Dieu, qui est la charité même, bénira donc cette sainte institution ; lui qui est la source de tout bien, fera qu'il en naisse du bien nouveau. » Il est impossible de proclamer en termes plus frappants l'accord de la religion et de la philanthropie.

A-D.

PHILANTHROPINISME, voy. BASSÉDOW, PÉDAGOGIE et PHILOSOPHIE.

PHILANTHROPIQUE (SOCIÉTÉ), institution bienfaisante fondée à Paris, en 1780, sous la protection particulière du roi Louis XVI. Elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent en commun des fonds destinés à distribuer

des aliments aux indigents par l'établissement de fourneaux, où l'on a aussi des portions à très bas prix ; ner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par les dames (voy.) que la Société entretient certains quartiers ; enfin à aider établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire exercer un patronage éclairé sur les sociétés de prévoyance (voy.) et de mutuels. Les souscripteurs reçoivent en retour de l'argent qu'ils versent à la caisse, des bons d'aliments et des visites médicales dont ils disposent à volonté. Un comité surveille la distribution des secours. Cette Société, dont le but salutaire se fait surtout sentir aux calamiteuses, a déjà rendu les plus utiles services aux malheureux.

PHILÉMON et **BAUCIS**, de toutes les vertus au milieu de l'ignorance et de l'obscurité, de lations perverses de la Phrygie déjà parvenus à un grand âge, Mercure et Jupiter, comme de voyageurs et cachant leur divinité, se présentèrent à la porte de leur cabane et leur demandèrent de leur laisser passer et de leur laisser se reposer. Les autres n'avaient pas voulu les recevoir qu'ils s'adressassent aux plus paucres de la contrée, les célestes hôtes trouvés dans leur humble demeure et si pieux, que, touchés de cette réception, ils se firent reconnaître par un prodige du vin qui augmentait les vases à mesure qu'ils se vidaient. Baucis et Philémon s'agenouillèrent devant les dieux. Ceux-ci les bénirent en leur ordonnant de les suivre. Ils étaient parvenus sur une haute montagne, Mercure et Jupiter, pour punir les habitants de leur inhospitalité, et un déluge qui submergea le pays pendant sept jours, pour récompenser leur hospitalité, ils changèrent la montagne en un temple. Baucis et Philémon furent les ministres jusqu'au moment où les dieux exaucèrent la prière qu'ils avaient faite de mourir ensemble. La fin de leur vie étant arrivée, Philémon fut métamorphosé en chêne et Baucis en tilleul. Les mythes ne regardent pas cette fable comme vraie ; mais il en est peu d'importantes.

plus charmante, et Philémon et Baucis resteront les types les plus complets des vertus domestiques et de l'union conjugale. — Voir Ovide (*Metam.*, VIII, 631) et surtout l'inimitable La Fontaine (*Contes*, V, 10).

PHILHELÈNES, nom donné, dans l'histoire contemporaine, aux partisans des Grecs ou Hellènes, voy. BYRON (*lord*), COCHRANE, CHURCH, EYBARD, etc., ainsi que l'art. GRÈCE, T. XIII, p. 39 et suiv.

PHILIBERT I-II, voy. SAVOIE (*histoire de*) et SARDAIGNE.

PHILIDOR (FRANÇOIS-ANDRÉ D'ARNAUD, dit), compositeur de musique, plus connu par son *Analyse du jeu des échecs* (Lond., 1777, in-8°, réimpr. depuis) que par ses compositions, qui toutes sont oubliées aujourd'hui, était né à Dreux, le 7 sept. 1726, et mourut à Londres, où il s'était réfugié pendant la révolution, le 31 août 1795. Il avait été élevé aux pages de la musique du roi, et il montra de bonne heure de grandes dispositions musicales. C'est en 1759 qu'il débuta au théâtre de la Foire par la comédie de *Blaise le savetier*, et depuis il donna régulièrement chaque année un nouvel opéra-comique. De trois grands opéras qu'il fit représenter, le premier, *Le melinde* (1767), eut seul quelque succès. On cite son *Carmen sæculare* d'Honneur comme son meilleur morceau, et quelques-uns vont jusqu'à le proclamer chef-d'œuvre de l'art. EM. H.-G.

PHILIPPE (SAINT), 5^e apôtre de Jésus-Christ, naquit à Bethsaïda, en Galilée; on croit qu'il a exercé d'abord la profession de pêcheur. Sa mission d'apôtre lui fut révélée le lendemain de la conversion de S. Pierre et de S. André; il détermina Nathanaël, son ami, à suivre également le Christ. Il assista au sermoïn de la montagne et ne put dissimuler qu'il doutait de la possibilité de nourrir une grande multitude de peuple avec quelques pains. A Jérusalem, les païens le sommèrent de les conduire auprès du Christ, ce qu'il refusa, parce que les temps n'étaient pas encore venus. S. Philippe assista à la Cène et accompagna son divin maître sur la montagne des Oliviers. Après l'Ascension, il resta à Jérusalem

jusqu'au moment où les apôtres se dispersèrent; alors il se retira en Phrygie (on prétend qu'il alla aussi en Scythie), où il prêcha l'Évangile. S. Polycarpe, son disciple, nous apprend qu'il vivait encore l'an 80 de J.-C. Il mourut à Hiéraple (Phrygie), pendu par les pieds ou crucifié, pour s'être opposé au culte des serpents. L'Église latine célèbre la fête de S. Philippe le 1^{er} mai, conjointement avec celle de S. Jacques (voy.); l'Église grecque lui a consacré le 14 nov. X.

PHILIPPE. Plusieurs rois de Macédoine ont porté ce nom. Le second, père et précurseur du grand Alexandre, doit seul nous occuper ici; il a été suffisamment parlé des autres à l'art. MACÉDOINE, où l'on s'occupe aussi du faux Philippe, Andriscus (voy. en outre ce nom).

Né vers l'an 283 av. J.-C., Philippe fut conduit très jeune à Thèbes, où il resta plusieurs années en otage. Il y acquit de bonne heure une connaissance approfondie des hommes et des choses de la Grèce. Thèbes était à cette époque le centre politique du monde hellénique. L'art de la guerre surtout y était arrivé à un haut degré de perfection; et quand le jeune Macédonien revint dans sa patrie, il sut habilement tirer parti de tout ce qu'il avait appris. Nommé régent du royaume pendant la minorité de son neveu, fils du roi Perdiccas III, Philippe, dévoré d'ambition, sut bien vite écarter l'enfant qui faisait obstacle à ses projets et régner en son propre nom (360 av. J.-C.).

Dès lors, nous le voyons marcher par tous les moyens, par la force ou par la ruse, par le fer ou par l'or, directement ou par des voies détournées, mais sans jamais s'arrêter, vers le but que son génie ambitieux lui avait révélé comme le terme de ses efforts. Ce but, c'était la conquête de l'empire des Perses. Pour y atteindre, il avait besoin du concours de toute la Grèce, et il ne pouvait se flatter de l'obtenir, à moins d'être le maître des Grecs. Ce fut donc contre eux qu'il tourna d'abord ses armes. La mort ne lui permit de réaliser que cette première moitié de son œuvre; il fut donné à son fils d'accomplir l'autre. L'intention de Philippe n'était nullement d'anéantir

la nationalité hellénique. Il s'efforçait au contraire d'assimiler la Macédoine aux mœurs et au génie des Grecs, dont il espérait se faire pardonner ainsi son origine semi-barbare. Il voulait l'hégémonie (voy.) de la Grèce, mais pour la *conduire* à des destinées nouvelles, à la glorieuse conquête de l'Asie.

Philippe s'occupa avant tout de former une armée capable de réaliser les vastes projets qu'il avait conçus. Il créa cette célèbre phalange (voy.) macédoienne, qui est regardée comme le produit le plus remarquable de l'art militaire des anciens. Il mit tous ses soins à équiper et à exercer convenablement ses troupes et leur imposa une discipline sévère, premier gage de la victoire. L'argent, cet autre grand mobile du succès, lui était également nécessaire. Pour remplir ses coffres, il résolut de s'emparer des colonies grecques assises sur les côtes de la Macédoine, enrichies par un commerce florissant et situées à peu de distance des mines d'or de la Thrace.

Amphipolis est attaquée la première, et prise en peu de temps (358); mais Philippe, jaloux de cacher ses plans, et craignant de donner l'éveil aux Athéniens en conservant cette place, la déclare d'abord ville libre; bientôt après, cependant, il s'en empare ouvertement pour son propre compte. Puis, il se rend maître de Potidée, qu'il donne aux Olynthiens, dont il parvient ainsi à capter la confiance. Enfin, il prend Crenides, à laquelle il donne son propre nom, et qu'il a bien soin de garder; car cette ville est la clef des mines précieuses entre le Nestus et le Strymon, qui rapportaient annuellement 1.000 talents, et qu'il convoitait depuis longtemps.

Profitant, avec une adresse extrême, de la désunion qui règne parmi les Grecs, Philippe entretient, à prix d'or, des espions et des agents dans tous les petits états helléniques. Il connaît ainsi tout ce qui s'y passe, et ne laisse échapper aucune occasion de soufler la discorde et d'exciter des rivalités, qu'il sait faire tourner à son profit. Il prend part à toutes les querelles, embrasse le parti qui lui paraît le plus favorable à ses vues, et, augmentant ainsi sans cesse son influen-

ce, il marche pas à pas à la de la Grèce entière.

Après quelques années, la Macédoine passe à guerroyer les Illyriens, les Péoniens et aux limitrophes de son royaume dre la ville de Méthone*, la crée (voy.) vint enfin lui l'occasion de déployer ses talents et guerriers. Resté neutre pendant ce temps, il finit par prendre les Phocéens, qui venaient en Thessalie. Philippe court contre eux, éprouve d'abord quelques échecs, mais remporte finalement une victoire complète. Afin d'extérioriser son zèle religieux et son haine contre les fauteurs de la guerre, il met cruellement à mort le chef des Phocéens, et 3,000 d'entre eux. Il essaie même de pénétrer en Phocide (353); mais les justement effrayés des succédaniens, se hâtent d'occuper les mopyles; et Philippe est obligé de rebrousser chemin, sans avoir paré de ce poste important.

Loin de se décourager, Philippe patientement une occasion plus favorable d'entrer au cœur même de la Phocide. Philippe tourne ses armes contre la plus riche et la plus importante des colonies grecques en Macédoine, et met le siège. Les Athéniens, impressionnés par l'éloquence de Demostène, se décident à envoyer des députés aux Olynthiens. Mais ils arrivent trop tard, et Philippe se rend maître de la ville (347). Puis, afin de cacher ses intentions, il offre la paix à Athènes, qui envoie des députés pour jeter les bases d'une paix solide. Philippe les leurre avec des promesses, corrompt les uns et les autres, et, pendant ce temps, il prépare le petit bruit en Phocide, après avoir paré enfin des Thermopyles. Philippe Phocéens dans leur propre pays, ainsi à la guerre sacrée. 344 les villes conquises entre les Phocéens et les Thébains, qui, par conséquent, font entrer le roi de Macédoine en place des Phocéens, dans la

(*) Ce fut au siège de cette ville qu'il dit-on, l'aïl droit.

Désormais, l'excellente ca-
 lienne fait partie de l'armée
 ie, et sert partout de com-
 redoutable phalange.
 ne, ennemi acharné de Phi-
 venant le danger croissant qui
 trie, et rêvant toujours pour
 au siècle de Périclès, s'efforce
 rmer en Grèce une ligue puis-
 Philippe; mais il réussit tou-
 ter les Athéniens contre lui.
 iens sont repoussés par eux
 t de l'Eubée; et quand Phi-
 de se rendre maître de l'Hel-
 trouve un adversaire redou-
 le grand général athénien
 γ.), qui le force de renoncer
 sur Périnthe et sur Byzance.
 it, grâce aux intrigues de
 ne seconde guerre sacrée se
 ; Locriens d'Amphise, accu-
 ilège, sont attaqués par les
 Le roi de Macédoine réussit
 ommer, par les Amphictyons,
 e des Grecs. Athènes et Thè-
 s excitées par Démosthène,
 : seules contre une décision
 sidéraient comme l'opprobre
 ; et c'est alors que, dans les
 Chéronée (338), se décida le
 rèce. Philippe, vaillamment
 r son jeune fils Alexandre
 porta une victoire complète
 niens et les Thébains réunis.
 e journée est regardée par les
 omme la dernière de l'indé-
 ellénique. Le roi n'abusa ce-
 de sa victoire. En possession
 le l'hégémonie, il chercha à
 : tous les moyens possibles,
 t la confiance des Grecs, et
 dès lors à mettre la main à la
 tante partie de son œuvre,
 de l'empire des Perses. Il fit
 réparatifs à cet effet; nommé
 généralissime des Grecs, il
 forces nombreuses; et il avait
 ser l'Hellespont à une par-
 vant-garde, lorsque la mort
 per subitement. Il fut assas-
 eu d'une fête, donnée à l'oc-
 cocs de sa fille Cléopâtre par
 signeur de sa cour nommé
 Ce crime audacieux n'avait

pour motif qu'une misérable vengeance
 personnelle. Philippe mourut en 336, à
 l'âge de 47 ans, et après en avoir régné
 24. Il avait épousé Olympias (voy.), fille
 d'un roi d'Épire, qui donna le jour à
 Alexandre. On connaît la fameuse lettre
 si pleine d'effusion que Philippe écri-
 vit à Aristote (voy.), en lui confiant l'é-
 ducation de son fils. Ce choix prouve
 avec quel rare discernement il savait ap-
 précier le mérite des hommes de son
 temps. Dissimulé et indifférent sur le
 choix des moyens en politique, Philippe,
 dans la vie privée, ne manquait ni de no-
 blesse, ni de générosité. Il détestait la
 flatterie, et récompensait toujours la fran-
 chise. Il vécut en assez mauvaise intelli-
 gence avec Olympias, femme d'un caractè-
 re emporté et hautain, et fuit par la
 répudier; il résulta de ce divorce une
 querelle sérieuse entre lui et son fils,
 Alexandre. Très peu de temps avant sa
 mort, il épousa en secondes noces Cléo-
 pâtre, petite-fille d'Attale, dont il n'eut
 point d'enfants; mais il laissa un nombre
 considérable d'enfants naturels. S-r-d.

PHILIPPE, anti-pape en 768, voy.
 PAPAUTÉ, p. 177.

PHILIPPE I-VI, rois de France.
 Pour les cinq premiers, voy. CAPÉTIENS;
 pour le dernier, voy. VALOIS. Nous ren-
 voyons en outre pour chacun d'eux à
 l'art. FRANCE, un des plus importants de
 cet ouvrage, et nous nous bornons à con-
 signer ici la date de la naissance de ces
 princes et les années de leurs règnes.

PHILIPPE I^{er}, né en 1053, roi de 1060
 à 1108. Voy. FRANCE, T. XI, p. 531.

PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, né
 le 25 août 1165, monta sur le trône le
 29 mai 1180, et mourut à Mantes le 14
 juillet 1223. En outre des Capétiens,
 voy. FRANCE, p. 533; voy. aussi CROI-
 SAGES, T. VII, p. 280 et suiv., BOVINES
 (bat. de); et pour l'histoire de la reine
 Ingelburge, voy. INNOCENT III.

PHILIPPE III, dit *le Hardi*, né le 30
 avril 1245, fut salué roi de France le 25
 août 1270, et mourut à Perpignan le 5
 oct. 1285. Voy. FRANCE, p. 534.

PHILIPPE IV, dit *le Bel*, né à Fontai-
 nebleau en 1268, fut sacré à Reims le
 6 janvier 1286, et mourut dans sa ville
 natale le 29 nov. 1314. Voy. FRANCE,

p. 534, ainsi que les art. BONIFACE VIII et TEMPLIERS.

PHILIPPE V, dit *le Long*, né en 1293, roi en 1316, mourut à Longchamp, le 3 janv. 1322. *Voy.* FRANCE, p. 535.

PHILIPPE VI de Valois, né en 1293, monta sur le trône en 1328, et mourut à Nogent-le-Rotrou, le 22 août 1350. *Voy.* FRANCE, p. 535, ainsi que les art. ÉDOUARD III et CRÉCY.

PHILIPPE I-V, rois d'Espagne des maisons d'Autriche et de France.

PHILIPPE I^{er}, dit *le Beau*, était fils de Maximilien (*voy.*) d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Né en 1478, il épousa, en 1496, Jeanne-la-Folle, héritière d'Aragon et de Castille, dont il eut Charles-Quint (*voy.*), et mourut, après un court règne, à Burgos, le 25 sept. 1506.

PHILIPPE II naquit, en 1527, à Valladolid, de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal. La décadence de la monarchie espagnole fut le fruit de la politique farouche de ce prince, surnommé *le Prudent* par ses flatteurs, et *le Démon du Midi* par les victimes de son despotisme.

A l'âge de 16 ans, son père lui fit épouser Marie, fille du roi de Portugal, et, partant pour l'Allemagne, il crut pouvoir lui confier l'administration de son royaume héréditaire, en lui laissant pour conseiller le duc d'Albe (*voy.*). Lorsque ensuite le jeune prince visita les Pays-Bas, la gravité précoce de son caractère y prévint d'abord en sa faveur, et fit saluer le futur souverain par des acclamations unanimes; mais bientôt l'enthousiasme de ses sujets flamands, dès qu'ils eurent senti l'inflexibilité de son humeur et sa prédilection trop marquée pour son entourage espagnol, se changea en une aversion durable. Sa froideur et sa fierté ne lui firent pas moins de tort en Allemagne, où son père chercha vainement, à la diète de Ratisbonne (1550), à lui concilier les suffrages des Electeurs. Pour le dédommager de cet échec, Charles-Quint, en 1554, lui fit contracter un second mariage avec Marie I^{re} (*voy.*) Tudor, qui venait d'être proclamée reine d'Angleterre; mais le parlement anglais prit toutes les précautions possibles pour interdire à Philippe une participation directe aux affaires du royaume. Quoique

plus jeune de 11 années que le prince espagnol trouva peu de lien de sympathie avec elle; mais, munauté de leurs idées catholiques, il ne réussit point à se faire roi et il n'obtint pas davantage les secours qu'il sollicita de l'Empereur, son père, contre Bientôt il repartit pour la Flandre, la reine Marie essaya vainement de rappeler par des lettres empreintes de vive tendresse; et lorsque l'abbe Charles-Quint, en 1555, le fit venir au trône d'Espagne, alors le plus puissant de l'Europe, d'autres soins absorbèrent son attention.

Philippe II saisit les rênes de la monarchie, après avoir solennellement promis, en présence de son père, les des États-Généraux des Pays-Bas, une trêve conclue avec la France, et ayant été presque aussitôt ravivée par cette puissance, à l'instigation de Paul IV, qui élevait contre lui des prétentions au royaume de Naples, le duc d'Albe de faire poser le pontife. Lui-même se rendit à Rome, et pénétra en France et que son corps considérable de troupes, dont il n'avait réussi à lever un seul, le concours qu'en retournant et en menaçant Marie d'un siège de Paris. Il assista, le 10 août 1557, à la bataille de Saint-Quentin, où, sous le commandement du duc Philibert de Savoie et de l'Égmont (*voy.*), remporta une victoire décisive sur les Français, mais, quoique brave, il passa en prison pendant la bataille. En récompense de son zèle, il fut nommé duc de Parme et de Plaisance, et, en 1561, il érigea le magnifique monastère de l'Escorial (*voy.*), destiné à servir de sépulture à son père. Le souvenir de ce triomphe, de sa gloire, ne le fit pas tirer parti d'ailleurs. Ses persévérances le déterminèrent à signer avec le pape une paix préjudiciable à l'honneur de sa couronne, et à céder le chagrin de la perte de Calais, en 1558, aux Anglais par le duc de Guise, pendant les jours de la reine Marie. C'est seulement qu'après sa mort (1558), la main de la nouvelle reine, Elisabeth (*voy.*), qu'il avait autrefois prouvé, et la bigoterie de sa sœur, et lors

Cambrésis (*voy.*) mit fin à la guerre entre la France et l'Espagne, par des conditions favorables en général. Philippe II, époux, en vertu d'un traité, la princesse Élisabeth, fille de Henri II, promise d'abord à l'infant don Carlos.

En quittant les Pays-Bas, en 1559, Philippe II avait laissé le gouvernement de ces provinces, où les progrès de la réforme avaient déjà inquiété Charles-Quint, à sa sœur naturelle Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme. L'Inquisition ne célébra son retour par un pompage auto-da-fé. Ce fut le triste prélude des troubles qui éclatèrent. Alors Philippe prit conseil de son esprit étroit, maisique pour rétablir, par la force, l'unité de la foi et l'obéissance dans l'Église et dans l'État. Foulant aux pieds les libertés et les privilèges des Pays-Bas, Philippe avait toujours respectés son père, il y eut sur le même pied qu'en Espagne, un tribunal de l'inquisition pour étouffer la hérésie, pendant qu'une armée de soldats étrangers y servait d'instrument de ces rigueurs. Le cardinal Granvelle (*voy.*), qui de fait exerçait le pouvoir sous le nom de la gouvernante, ne se priva pas moins des droits que des consciences. Les enfin des réclamations de la haute noblesse des Pays-Bas contre la conduite de son délégué, Philippe le rapatrié, mais ce ne fut que pour ordonner contre les provinces rebelles des mesures encore plus violentes, dont le fameux duc d'Albe entreprit, depuis 1567, la sanglante exécution. « Mieux vaut être souverain sans sujets que de régner sur des hérétiques, » disait le roi, et il persista impitoyablement dans le plan que, d'accord avec Catherine de Médicis et son fils Charles IX, il avait conçu pour l'extermination du protestantisme. Au milieu des calamités qui résultèrent de sa sombre politique, calamités dont l'excès porta les provinces septentrionales des Pays-Bas à briser tout-à-fait le joug espagnol, ces incidents tragiques concouraient, dans sa propre famille, à rendre son existence encore plus lugubre. Don Carlos (*voy.*), son fils unique, issu de son premier mariage, se rendit coupable de haute trahison et mourut en prison, en 1568.

La vertueuse reine Élisabeth le suivit, deux mois après, dans la tombe. A Grenade, une révolte éclata parmi les Maures, dont on voulait de force convertir les enfants au christianisme : elle fut étouffée dans le sang des insurgés. Après avoir eu pour maîtresse, dans l'intervalle de son veuvage, la belle Anne de Mendoza, femme de don Ruy Gomez de Silva, qui parvint, par cette liaison criminelle de son maître, au rang de premier ministre, Philippe épousa en quatrième noces l'archiduchesse Anne d'Autriche. L'année suivante (1571), la victoire navale de Lépante (*voy.*) sur les Turcs signala la valeur de son frère naturel don Juan (*voy.*) d'Autriche; il l'investit, en 1576, du gouvernement des Pays-Bas, avec le pouvoir de faire quelques concessions, mais en excluant celle de la liberté de conscience. Cette aveugle obstination détermina une ligue générale des États contre la domination espagnole. Ils avaient résolu de mettre à leur tête un prince étranger, et ce ne fut pas sans peine qu'Alexandre Farnèse (*voy.*), prince de Parme, réussit, en 1579, à ramener les provinces du sud sous l'autorité du roi (*voy.* BELGIQUE). Celles du nord s'en étaient délivrées pour jamais (*voy.* PAYS-BAS et HOLLANDE.)

A la même époque, Philippe II trouva le moyen de réparer cette perte par la prise de possession du Portugal. Se fondant sur des prétentions qu'il tenait de sa mère, il fit envahir ce royaume par le duc d'Albe, en 1580, après la mort du roi Henri-le-Cardinal. Il y parut lui-même en avril 1581, pour se faire prêter hommage; mais le séjour assez long qu'il y fit ne servit pas plus qu'ailleurs à lui concilier l'affection de ses nouveaux sujets. La haine qui depuis longtemps couvait entre Philippe II et Élisabeth d'Angleterre, éclata ouvertement par une alliance que cette reine forma contre lui avec les sept Provinces-Unies, tandis que sa flotte, sous Francis Drake (*voy.*), allait ravageant les possessions espagnoles en Amérique. Philippe, pour se venger, fomenta une insurrection dans l'Irlande, dont le pape lui conféra l'investiture; puis il conçut l'orgueilleux projet de conquérir l'Angleterre, ou du moins

d'y détrôner Élisabeth et d'y rétablir l'autorité du saint-père. C'est afin d'y faciliter une descente qu'il équipa à frais immenses cette fameuse *Armada* (voy.), que dans sa présomption il avait appelée *l'invincible*, et dont la destruction presque complète, due aux éléments non moins qu'à l'audace des marins anglais, porta un coup mortel à la puissance espagnole, en 1588. Toujours animé d'une égale ardeur pour les intérêts de la foi catholique, Philippe II prêta à la Ligue (voy.) une coopération active contre Henri IV. Son hostilité continua malgré la conversion de ce prince, auquel il s'appliqua à susciter auprès du saint-siège des obstacles pour son absolution. Mais ses opérations militaires ne furent plus couronnées de succès, ni contre la France, ni contre ses autres adversaires, les Hollandais et les Anglais. Ces derniers, sous lord Howard et le comte d'Essex, avaient même, en 1596, pris la ville et détruit les vaisseaux du port de Cadix. Accablé par ces revers, Philippe conclut, en 1597, la paix de Vervins avec la France, à qui il restitua une partie des places qu'il avait conquises, et laissa également respirer la Belgique. Sa fin approchait. De terribles maladies dont il avait puisé le germe dans les débauches de sa jeunesse, le tourmentèrent cruellement dans les dernières années de sa vie, sans l'empêcher néanmoins d'observer avec minutie toutes les pratiques de la religion. Enfin la mort le délivra de ses maux le 13 septembre 1598, à l'Escurial, où il s'était fait transporter de Madrid.

Philippe II était d'une activité infatigable et d'une inexorable rigueur dans ses principes de gouvernement. Il sut éblouir par sa munificence. Son esprit, malheureusement absorbé par le fanatisme religieux, ne manquait pourtant pas d'étendue, et il pénétrait avec facilité dans le détail des affaires. Après les intérêts de l'Église, ce fut l'administration de la justice qui fixa le plus son attention. Mais il rendit stériles toutes ses qualités par son humeur sombre et tyrannique. — L'histoire de ce prince a été écrite par Watson, *History of the reign of Philipp II*, Londres, 1777, 2 vol., et par

Dumesnil, *Histoire de Philippe d'Espagne*, Paris, 1822.

PHILIPPE III, surnommé le du précédent et d'Anne d'Autriche, à Madrid, le 14 avril 1578, monta sur le trône à la mort de son père, le 23 février 1621. Voy. ESPAGNE (duc de), etc.

PHILIPPE IV, fils et successeur de Philippe III, né en 1605, avait épousé Élisabeth de France, fille de Henri IV, mourut le 17 sept. 1665. Voy. OLIVAREZ, etc.

PHILIPPE V, souche de la branche de la maison de Bourbon en Espagne, prince, connu d'abord sous le nom de duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin de France, et de Marie-Thérèse de Bavière (voy. T. IV, p. 41), mourut à Versailles, le 19 dec. 1746. Louis XIV (voy.) eut reçu l'approbation du testament de Charles II, qui appelait le duc d'Anjou roi d'Espagne, il ne balança pas à accepter le traité de partage de la monarchie espagnole qu'il avait conclu auparavant avec l'Angleterre. Généraux. Voici en quels termes le duc prononça sa résolution à la présence de sa cour : « Mon fils d'Espagne vous a fait roi ; les Français vous demandent ; les peuples vous ont élu ; et moi j'y consens ; soyez donc roi, c'est désormais votre premier devoir, mais souvenez-vous que vous êtes Français ! » C'est aussi à ce moment qu'il prononça ce mot devenu célèbre : « Mon fils, il n'y a plus de roi en Espagne, il y a un roi de France. » Dès lors, le duc d'Anjou fut proclamé roi sur un pied d'égalité parfaite avec Charles II. La nouvelle de l'accession au trône fut reçue avec une joie immense en Espagne, où le cardinal Alberoni, chef de la régence nommée par Charles II, se hâta de faire proclamer le nouveau souverain (24 nov. 1700). Philippe V était alors âgé de 17 ans. Il s'était jusqu'alors fait remarquer par sa douceur, dit Sismondi, par peu de défauts, mais peu de sentiments étaient justes et raisonnables ; mais son caractère manquait de fermeté. Il ne montrait de goût que pour les sciences de dévotion et pour l'

être gouverné, et il le fut. Lorsqu'il prit congé de son père, le 4 décembre, il était souverain par tous les états : lui avait laissés Charles II. le 3 février 1701 au palais de Madrid, et le 21 avril il fit son entrée à Madrid.

Les puissances, à l'exception de la France qui protesta dès le printemps de Charles II, dissimulèrent leur mécontentement de s'en remettre à la voie des négociations pour décider leurs griefs; mais à la fin de 1701, elles le refusèrent. Le 7 septembre, Guillaume III le traité dit de la *grande alliance* avec d'autres parties contractantes : l'Angleterre, les États-Généraux, le Portugal, le Danemark, le Prusse, le Hanovre, et le Portugal finit aussi par entrer dans la coalition. Louis XIV, pour se appuyer en Italie, eût demandé la seconde des filles du duc de Savoie se fit à Turin, le 11 mai la nouvelle reine, Marie-Anne, et il partit pour Barcelone où l'attendait son époux. Le roi lui donna la duchesse Ursins (*voy.*) pour *camarade*.

Cette femme devenue célèbre par la maison de la Trémouille; elle eut ses premières noces du prince de Conti, seconde du duc de Bracciano, et de la maison Orsini, elle était âgée de 50 ans, mais sa figure et son caractère elle passait pour avoir un caractère brillant; réputation de sagesse et de pondance est loin toutefois de l'éclat de son caractère. Néanmoins, elle ne tarda pas à perdre complètement de la confiance de son époux, et dès lors elle recommença à se nommer. Les événements de la guerre de la Succession (*voy.* ce mot) furent rapportés en leur lieu; elle ne fut donc pas à nous en occu- pation se poursuivit pendant plusieurs années avec des chances diverses, à ce que, épuisées de part et d'autre, les puissances belligérantes signèrent le 11 avril 1713, le traité d'Utrecht, par lequel la couronne fut assurée à Philippe V et à

sa postérité masculine, mais au prix de l'abandon des Pays-Bas et des possessions espagnoles en Italie. Gibraltar et Minorque furent également cédés à l'Angleterre par le traité du 13 juillet de la même année. A peine Philippe V commençait-il à respirer, qu'un nouveau malheur vint fondre sur lui : sa femme, qu'il aimait tendrement, mourut le 14 février 1714. Mais l'année n'était pas écoulée, que la princesse des Ursins, sous le prétexte de le distraire de sa noire mélancolie, lui persuada d'épouser Élisabeth, fille d'Édouard Farnèse, frère du duc de Parme et de Plaisance, née le 23 oct. 1692. Cependant son conseil intéressé tourna à sa perte, car la princesse Élisabeth n'était pas encore arrivée à Madrid, qu'elle lui signifia l'ordre de sortir du royaume : ce qui fut exécuté immédiatement, avec l'approbation du roi. Alberoni (*voy.*) succéda à la faveur de la princesse disgraciée, et l'année suivante, en 1715, il remplaça le cardinal del Giudice comme premier ministre. Sous son administration, l'Espagne se jeta dans des entreprises aventureuses qui attirèrent de nouveau sur elle tous les maux de la guerre. La Sardaigne (1717), cédée à l'Empereur par le dernier traité de pacification, et la Sicile (1718), qui l'avait été au duc de Savoie, retombèrent d'abord sous sa domination, celle-ci, il est vrai, au prix de la perte d'une bataille navale contre la flotte anglaise venue au secours du duc; mais ces conquêtes ne tardèrent pas à lui être enlevées de nouveau. Alberoni venait d'équiper deux nouvelles flottes, dont l'une, destinée à seconder les efforts du Prétendant en Angleterre, fut dispersée par la tempête, et l'autre chargée d'appuyer en Basse-Bretagne une conspiration ourdie contre le duc d'Orléans, à l'effet de faire donner la régence à Philippe V, n'arriva qu'après la punition des rebelles, lorsque ces entreprises ambitieuses décidèrent la France, l'Angleterre, l'Empereur et bientôt après la Hollande, à conclure contre l'Espagne ce qu'on nomma la *quadruple alliance*. Le 2 janvier 1719, la guerre lui fut donc déclarée. Une suite continuelle de revers ouvrirent enfin les yeux au roi sur les fautes de son ministre. Le 5 décembre de la même année, Albe-

roni fut sacrifié, et le 17 février 1720, l'Espagne ayant accédé au traité de la quadruple alliance, la Sicile et la Sardaigne furent évacuées.

Pour resserrer l'union de l'Espagne avec la France, Philippe, conformément au désir du régent, fit conduire à Paris sa fille Marie-Anne-Victoire, âgée de moins de 4 ans, pour y être élevée auprès de Louis XV, à qui elle était destinée. Dans la même année, M^{lle} de Montpensier, fille du régent, épousa le prince des Asturies, Louis, et l'année suivante, M^{lle} de Beaujolais, autre fille du duc d'Orléans, fut accordée à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne.

En proie à une affreuse mélancolie, Philippe voulut alors se décharger du fardeau des affaires pour se livrer dans la solitude à l'œuvre de son salut : il résigna donc la couronne, par un décret du 10 janvier 1724, à don Louis, son fils aîné. Mais la mort prématurée de ce jeune prince, après 7 mois de règne seulement, l'appela de nouveau sur le trône, en vertu d'un acte de rétrocession.

Les bonnes relations de l'Espagne avec la France faillirent encore une fois être troublées, par suite du renvoi, en 1725, de l'infante Marie-Anne-Victoire, sous prétexte de sa trop grande jeunesse. Philippe, par représailles, renvoya de même la princesse de Beaujolais, et ordonna à l'ambassadeur de France de sortir de ses états ; puis, par l'entremise du baron de Ripperda, il conclut avec l'Empereur un traité de paix. Mais ce traité, qui donna d'abord un grand ascendant à la cour de Vienne sur celle de Madrid, fut annulé de fait, en 1729, par celui que signèrent l'Espagne, la France et l'Angleterre, et auquel accéda plus tard la Hollande. Les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance furent garantis à l'Espagne, qui, après la mort d'Antoine Farnèse, en 1731, prit en conséquence des mesures pour mettre don Carlos en possession de ses états.

En 1733, Philippe déclare la guerre à l'Empereur, et fait passer une armée en Italie, dont l'infant don Carlos est déclaré généralissime, le 14 mars 1734. Ce jeune prince entre dans le royaume de Naples, et, le 15 mai, il est proclamé roi

dans la capitale ; puis, en 1735, il la conquiert de la Sicile. Le 11 novembre, du 18 nov. 1736, confirmant la maison d'Espagne, la possession de deux royaumes, moyennant sa renonciation aux duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance.

Après la mort de Charles VI, et Philippe voulut profiter de la guerre citée au sujet de la succession d'Autriche pour s'agrandir en Italie. En 1740, son fils don Philippe partit à la tête d'une armée sous les ordres du comte de La Savoie tombe d'abord en Savoie, mais bientôt le roi de Sardaigne le força à la retraite, et, en 1744, son armée réunie à celle des Français, est, à l'issue de quelques avantages signalés, rejetée du Milanais.

Philippe V ne vit pas la fin de sa guerre ; il mourut le 9 juillet 1763, laissant la couronne à son fils Ferdinand VI (voy. son art.).

Malgré son inaptitude aux affaires, et sa facilité à se laisser gouverner, et par esprit de justice et par amour pour ses sujets, fit quelques sages réformes dans l'administration. On lui doit, entre autres, un code de lois, en 4 volumes. D'après les lettres de Charlotte-Léopoldine de Bavière, mère du regent, Philippe était bossu, mais de bonne mine, affable, parlant peu, mais reprenant mieux que ses frères ; très relié à son peuple d'un excellent caractère. — *Œuvres de Voltaire pour servir à l'histoire de l'empire sous Philippe V*, par le comte de San-Felipe, trad. en fr., Amsterdam, 1763, 4 vol. in-12.

PHILIPPE, ducs de Bourgogne.

PHILIPPE-LE-MAGNANIME, duc de Hesse, né le 13 nov. 1717, fils de Guillaume II (voy. HESSE), p. 789, lui succéda, le 11 juillet 1759, sous la tutelle de sa mère Anne-Charlotte, et fut déclaré majeur à l'âge de 41 ans, le premier de Philippe fut de s'allier avec l'évêque de Trèves et l'électeur palatin, pour réprimer les brigandages de Frédéric de Sickingen (voy. SICKINGEN) ; il tourna ses armes contre les paysans rebelles de la Thuringe. Ayant embrassé le catholicisme, qu'il introduisit dans la Hesse, et, le 15 mai, il signa, cette même année, le

lecteur de Saxe, et il em-
s enlevés aux couvents à
ière université protestante,
bourg (voy.), en 1527. Le
pandu que les princes ca-
isposaient à l'attaquer, il
re des préparatifs de dés-
s dis-ensions théologiques
mateurs de Wittenberg et
se, il ne négligea rien pour
cord, mais le colloque de
3 oct. 1529), qu'il fit tenir
e, n'amena malheureuse-
sultat. En 1530, il conclut
ffensive et défensive avec
erne et Zurich, et peu de
s'entendit avec le roi de
ois I^{er}, pour rétablir dans
c Ulric de Würtemberg,
u'il opéra les armes à la
, et qui fut suivie du traité
é le 29 juin, avec l'Autri-
e, il fit rédiger la célèbre
corde. Dès l'année précé-
mis avec Jean-Frédéric de
le la Ligue de Smalkalde
près la bataille de Mühl-
te sa soumission à l'empereur,
quint, dont il resta néan-
nier jusqu'après le traité de

De retour dans ses états,
secours aux réformés de
na tous ses soins au gou-
rieur du landgraviat; en-
partagé ses états entre ses
: HESSE, *ib.*), il mourut le

Du consentement de sa
ne de Saxe, et avec l'ap-
pather et de Melancthon,
, en 1540, Marguerite de
ndgrave de la main gau-
nna six fils et une fille.—
Histoire de Philippe-le-
Giessen, 1828, et suiv.,
C. L.

NERI (SAINT), né à Flo-
mort à Rome en 1595,
.

S (BATAILLE DE), voy.
US, OCTAVE et ANTOINE.
hrace à laquelle Philippe
roi de Macédoine, donna
l'avoir rebâtie, s'appelait
et *Crenides*. S. Paul y

fonda une communauté chrétienne à la-
quelle est adressée une de ses épîtres.
C'est aujourd'hui le village de Feliba.

PHILIPPINES (ILES) ou MANILLES.
Ce groupe important, le plus septentrio-
nal de la Malaisie (voy. OcéANIE), se
compose d'environ 1,200 îles situées en-
tre la mer de Chine et l'océan Pacifique
et comprenant une superficie de 4,700
milles carr. géogr., avec une popula-
tion qu'il faut estimer pour le moins à
2,500,000 âmes. Hérissées de monta-
gnes, parmi lesquelles se trouvent plusieurs
volcans encore fumants, entrecoupées de
vallées fertiles et richement arrosées, elles
formeraient un des plus délicieux séjours
du globe sans le terrible fléau des trem-
blements de terre, et sans les fréquen-
tes maladies qu'y engendre l'humidité
sous l'influence de la chaleur du climat.
Le sol, fécond en riz, cacao, noix de cocos,
coton, indigo, canne à sucre, poivre, gin-
gembre, muscade, oranges, dattes, figues,
ananas et autres fruits exquis, produit,
outre le cabonegro dont l'écorce sert à
fabriquer des câbles, des bois de couleur,
de fer et de sandal, l'aloes, l'ébénier, l'a-
cajou, le cassier, le tamarinde, le bam-
bou, le camphrier, l'aréka, le bétel et
de l'excellent tabac. On y trouve une
multitude d'oiseaux, de bestiaux, de buf-
fles, de porcs, de cerfs, de chèvres, de
chevaux. Une variété infinie de singes
peuplent les bois, qu'infestent aussi de
gros serpents et des crocodiles, et où
d'innombrables essaims d'abeilles four-
nissent une quantité prodigieuse de miel
et de cire. Les montagnes recèlent beau-
coup de métaux, le fer y git à découvert,
et les rivières roulent de l'or; mais ces ri-
chesses minérales ne sont pas exploitées.

Manille ou Luçon, au nord du groupe,
est la plus grande des Philippines et ren-
ferme à elle seule 2,490 milles car. géogr.
avec plus de la moitié de la population
totale, en majeure partie soumise aux
Espagnols, dominateurs de cet archipel,
qui est aujourd'hui, après Cuba, la plus
importante de leurs colonies. Dans les
autres îles, dont les principales sont Min-
danao ou Magindanao, la seconde en étendue,
au sud, Negros, Samar, Mindoro,
Leyte et Zebou, ils ne possèdent que les
côtes; l'intérieur en est encore à peu près

inconnu. Sur le littoral du sud de Luçon s'éleva la capitale Manille, fondée au xvi^e siècle, et siège du capitaine général, d'une cour suprême et d'un archevêque dont relèvent 4 évêques. En y comprenant ses huit faubourgs, dont le plus curieux est celui de Pariana, habité par 10,000 Chinois, pour la plupart artisans, elle compte plus de 130,000 hab., sur lesquels environ 3,000 Espagnols, qui s'occupent des fonctions du gouvernement ou du commerce. Cette ville, la plus peuplée de toute la Malaisie, et en majeure partie construite en bois à cause des tremblements de terre, est régulière, bien fortifiée et très riche; elle possède plusieurs édifices et établissements considérables. Par son port, à Cavité, elle fait un commerce actif avec la Chine, l'Inde, Batavia et les îles voisines. Tous les ans, au mois de juillet, un galion (*voy. Anson*) y mettait autrefois à la voile pour Acapulco, le port occidental du Mexique, où il échangeait les épices, les batistes, les toiles peintes, les étoffes de soie et l'orfèvrerie de l'Asie, contre des articles d'Europe, la cochenille d'Amérique et de l'argent comptant. Depuis 1785, il existe aussi en Espagne une compagnie spéciale qui entretient des relations directes entre cette colonie et la métropole. On peut évaluer de 15 à 20 millions de fr. l'importance de tout le commerce annuel de ces îles, importation et exportation réunies. Les revenus s'élèvent à plus de 14 millions, la dépense à plus de 9. Les Philippines où l'Espagne tient une forte garnison soutenue par la milice coloniale, sont divisées en 27 provinces ou alcadies. Les indigènes sont ou de race malaie ou nègres. Ces derniers, qui paraissent être la race primitive, et dont les principaux sont les Actas, se rapprochent des Papouas de la Nouvelle-Guinée. Ces sauvages vivent au fond des bois. Les Malais (*voy.*) sont plus civilisés, ils connaissaient déjà l'écriture lors de l'arrivée des Espagnols; les uns ont embrassé la religion catholique, d'autres maintiennent leur indépendance. Le sultan de Mindanao est le plus puissant de leurs princes.

La Chine exerçait anciennement aux îles Philippines une souveraineté qu'elle abandonna plus tard. A Mindanao s'in-

troduisit ensuite, comme aux (*voy.*), la domination de priam par les sultans de Seligamagan. Magellan (*voy.*), qui à bord de Zebou, découvrit cette île, en 1521. Parvenu à se rendre sur cette île, en 1564, les Espagnols s'y établirent de Luçon, en 1575, et beaucoup de nouvelles colonies dans la suite ils ne purent conserver toutes. En 1762, prise par les Anglais, mais à la possession en fut de nouveau l'Espagne.

PHILIPPIQUES. Ce titre est donné à des discours de Démosthène (*voy.*) et de Philippe de Macédoine, adopté par Cicéron pour ses oraisons contre le roi de Bithynie, qui est devenu depuis un nom qui désigne les discours où l'on parle ouvertement et avec force d'un puissant personnage. Lagrange a employé ce mot dans son ouvrage sur la morale naturelle et directe dans ses paragraphes dirigés contre le régent Philippe (*voy. T. XVIII, p. 782, la 1*

PHILIPPONS (SECTE) RASKOLNIKS.

PHILIPPSTHAL, *voy.*

PHILISTINS, peuple d'origine vraisemblablement égyptienne qui habitait sur les bords de la mer Méditerranée, et qui furent constamment en guerre avec les Israélites qu'ils soumièrent quelque temps après la mort de Saül. Sur une secte juive du même nom (*JUIFS, T. XV, p. 506.*)

Dans les universités allemandes on qualifie de *philistins* les hommes des mortels qui n'ont pu participer à la vie académique.

PHILOCTÈTE, fils de Peleus et d'Hippodamie, fut l'ami d'Achille, et fut l'ami de Philonon ou Methone, fut l'ami d'Achille, en mourant, lui avait promis de ne jamais révéler le lieu de sa retraite, et lui laissa ses flèches. D'après la tradition, il conduisit au siège de Troie le cheval de bois, et fut tué par un serpent qui se jeta sur lui.

gle. Cela ne l'empêcha pas de continuer sa route, mais sa blessure s'envenimait de plus en plus, et répandant une puanteur infecte, il fut abandonné dans l'île Lemnos par le conseil d'Ulysse, et il resta, pendant neuf ans, une misérable, loin de tout secours humain. Cependant, Hélénius ayant prédit que Troie pourrait être prise sans les flèches javales, que Philoctète avait en son sac, on se vit forcé d'aller le chercher dans son île déserte*. Ulysse et Néoptolème (Pyrrhus) se chargèrent de cette mission, et le fils d'Achille parvint à détourner Philoctète à le suivre en lui promettant sa guérison. Machaon, ou selon d'autres Esculape ou Podalirius, le guérit par un baume. L'habile archer tua une foule de Troyens, entre autres Paris, et bientôt même fut pris. Philoctète perdit la vie dans un combat contre les aborigènes. On d'autres, après le sac de la ville, tués de Pulcère qui le rongeaient, il fut emporté pour l'Italie, où il bâtit Pétalie, Salabre, et Thurium, et rencontra dans l'Acclépiade Machaon, qui lui rendit la santé. Plusieurs tragiques grecs ont écrit sur l'histoire des souffrances de Philoctète; mais, outre la tragédie de Philoctète, imitée en français par La Fontaine, il ne nous reste que de faibles fragments de celle d'Euripide (voy. ces noms).

C. L. m.

PHILOGOLOGIE. Ce terme, composé de deux mots φίλος, ami, et λόγος, discours, désignait, chez les Grecs, le goût du savoir, le goût de l'instruction, le goût du langage, de l'histoire, des antiquités, etc. Il était quelquefois opposé à celui de philosophie (voy.), pour indiquer un genre d'étude, où la mémoire joue un plus grand rôle que la méditation et le raisonnement. Il n'a pas non plus dans la langue française une signification bien précise; le dictionnaire de Trévoux en donne la définition suivante: « Science qui embrasse diverses parties des belles-lettres, et qui en traite également sous le rapport de l'érudition; suivant une autre version, cette science a trait de la chute d'une des flèches d'Hercule (Ερμης), dont il avait révélé le tombeau, croyant éviter le parjure en frappant seulement du pied le sol qui recouvrait les armes.

dition, de la critique et de la grammaire. » Toutefois la philologie paraît avoir un objet bien déterminé, c'est l'étude du langage considéré sous les divers rapports de la grammaire, de la lexicographie, de l'étymologie, de l'interprétation, de la critique (voy. tous ces mots et LANGUE); elle diffère de la linguistique (voy.), qui s'occupe des langues en général, de leur catalogue, de leur classification, tandis que la philologie envisage les langues à part, et les étudie d'une manière approfondie; elle ne doit pas être confondue avec l'érudition (voy.), qui consiste dans un ensemble de connaissances d'un certain genre, dans la possession d'un grand nombre de faits relatifs à telle ou telle science. En d'autres termes, l'érudition suppose des connaissances acquises, la philologie, au contraire, suppose des connaissances à acquérir; c'est une science qui a sa théorie, sa méthode, ses systèmes, etc. Le célèbre F.-A. Wolf, si connu par ses travaux sur Homère, donnait à la philologie un sens bien plus étendu: il la définissait la science de l'antiquité (*Alterthumswissenschaft*). Envisagée sous ce point de vue, qui semblerait plutôt se rapporter à l'archéologie (voy.), elle devrait embrasser tout ce dont les hommes se sont occupés dans tous les pays connus de la terre pendant les 50 premiers siècles qui se sont écoulés depuis la création; mais ce vaste champ ne tarda pas à se restreindre: il se divisa naturellement en deux grandes parties qui peuvent être étudiées séparément, savoir l'antiquité orientale et l'antiquité occidentale. La première se retrouve dans les monuments qui nous sont parvenus du vaste continent de l'Asie, et elle est l'objet de divers articles sous les mots ASIE, ORIENT, INDIENNES (*religion et langues*), LANGUES SANSCRITE, PERSANES, CHALDÉENNE, HÉBRAÏQUES, ÉTHIOPIENNES, SÉMITIQUES, etc. La seconde est presque entièrement réduite à l'étude des monuments qui nous sont restés des Grecs et des Romains. C'est à cette partie de la science de l'antiquité que s'applique plus particulièrement le nom de philologie; on l'appelle aussi quelquefois philologie classique, pour la distinguer, soit de la philologie orientale, soit de la phi-

lologie moderne, qui s'occupe des langues vivantes, de leur origine, de leurs phases, etc. La philologie classique a donc pour objet l'étude des monuments écrits qui nous sont parvenus des Grecs et des Romains; ces monuments sont de trois sortes : les médailles, les inscriptions, les manuscrits (*voy.* ces mots); et comme ils nous présentent, soit des noms, soit des actes, soit des titres, soit des ouvrages de diverse nature, conçus dans des langues qui ne se parlent plus, la tâche du *philologue* consiste à les déchiffrer, à les traduire, à les expliquer, à en déduire les faits, les notions, les opinions, les idées qui y sont consignés; il doit aussi en apprécier l'authenticité, l'intégrité, et fixer le degré de confiance qu'ils méritent. De là découlent les diverses branches de la philologie connues sous les noms de grammaire, de lexicologie, d'herméneutique, de critique, de paléographie (*voy.* tous ces mots), etc., qui indiquent les différents degrés de l'étude de ces monuments ou des ouvrages qu'ils nous ont conservés.

Voici en quels termes le savant M. Creuzer, dans son écrit intitulé *Das academische Studium des Alterthums*, trace le portrait du philologue vraiment digne de ce nom : « Aucun sentier ne doit paraître trop épineux, aucun labyrinthe trop compliqué, aucune route trop solitaire ou trop monotone au philologue qui aspire à faire avancer la science à la culture de laquelle il s'est voué. Il doit s'accoutumer aux sacrifices, et il ne dédaignera jamais de s'appliquer à un travail qui pourrait paraître à d'autres sans mérite et sans fruit. Il pénétrera dans tous les secrets de la grammaire; il résoudra le langage dans ses éléments; il recherchera les lois de sa formation; il le suivra dans toutes ses phases, et ne négligera aucun des moyens par lesquels il pourra en connaître ou la nature en général ou les particularités caractéristiques. Ici rien ne sera trop petit à ses yeux, et même ce qu'il y a de plus accidentel sera recueilli et mis en réserve pour être employé quand l'occasion s'en présentera. En critique, une variante dont la trace est déjà pâle et presque effacée, une pensée altérée et comme travestie auront pour

lui autant de prix que le fragment quelque production naturelle muette, que la plus rare anomalie d'un nomène physique en ont pour le naturaliste et le physicien. En hermeneutique il doit se faire protéger par son habileté à concevoir et à exposer les idées différentes : il doit être sensible au cri de la nature, aux pensées et au langage encore grossier de la première antiquité et d'un autre côté, les arguments subtils, les figures subtiles et ingénieuses rhéteurs et des sophistes ne doivent le déconcerter, ni résister à son analyse et patiente. Il doit être capable de saisir et de rendre l'empreinte des idées les plus hétérogènes. Le langage varié de la poésie doit se refléter dans son âme : non-seulement l'épopée grecs dans son beau développement, la poésie lyrique avec son sursis et ses méditations, la tragédie avec ses formes majestueuses, la comédie avec son animation et sa gaieté, mais aussi les œuvres polies, ou correctes des savants poètes d'Athènes et des Romains qui les ont imitées, les traits de tous les peuples de l'antiquité familière, et il saura l'enrichir de nouveaux faits, ou rectifier les notes exactes par une étude approfondie des divers monuments. Enfin, il embrassera la philosophie dans toutes ses ramifications et en suivra les développements. » Le même auteur recommande la connaissance de l'histoire de la philologie comme nécessaire à tous ceux qui se vouent à ce genre d'études, afin qu'ils apprennent à voir par leurs propres yeux et qu'ils choisissent eux-mêmes les sources. Il donne dans le même écrit une liste rapide de cette histoire, et nous allons présenter à nos lecteurs un tableau fidèle.

L'origine de la philologie remonte à une haute antiquité; en effet, les sciences qui eurent lieu sous Pisistrate rassemblent les poèmes d'Homère, les distinctions subtiles des sophistes, les travaux d'Aristote, sa précieuse bibliothèque, la destinée merveilleuse de ces écrits sont des faits qui appartiennent à l'histoire de notre science. Al (voy.), fondée l'an 332 av. J.

ougue période, le centre des aires et le rendez-vous de étudiaient. Cependant les cette culture se répandaient es sciences et les lettres fleurirent dans la Grèce; quel- Pergame entre autres, riva- Alexandrie, jusqu'à ce que sorber tous ces rayons épars éminer ensuite dans les pro- vaste empire. Dans les pre- de notre ère, Athènes, An- sage, Béryte, Tarse, Rhodes, eille, Bordeaux, Autun, ac- que renommée par les éco- opéraient. Mais l'influence isme ne tarda pas à se faire outes les branches des études. ment les subtilités de la théo- asion des barbares favorisè- ssement de l'ignorance. Mais de l'ordre des Bénédictins ppliquèrent à former des bi- et à transcrire des manus- ostitution du parchemin au gypte, et l'introduction, due du papier de coton et de fions, méritent d'être signa- des faits importants dans la philologie. Nous mention- i les encouragements donnés t aux sciences par Charle- ste érudition et le zèle de Alcuin (voy. d'ailleurs Bi- , ÉCOLES, SCIENCE, LITTÉ- .). Cependant la littérature utenait en Orient, on y com- ceils destinés à rassembler historiques, géographiques, es et littéraires : tels furent is sont parvenus sous les noms d'Étienne de Byzance, de uape et quelques autres (voy. Plusieurs empereurs grecs se rquer par l'étendue et la va- s connaissances, entre autres acédonie, Léon-le Philosop- ntin Porphyrogénète. Ce fut gue de ce dernier (911-959), t l'usage des extraits, usage nous a fait perdre tant d'ou- eux. Les encyclopédistes la- nus Capella, Boèce, Cassio- de Séville (voy.), exercèrent

aussi sous ce rapport une influence fâ- cheuse en substituant leurs recueils à d'autres plus anciens dont la conserva- tion nous aurait été plus utile. A la même époque appartiennent les travaux des lexi- cographes Hésychius, Suidas, Eudocia, le grand étymologiste*, la dynastie des Comnène au XII^e siècle, et celle des Pa- léologue depuis le XIII^e, favorisèrent la culture des lettres, soit par leur exemple, soit par leurs encouragements, et ce fut alors que l'on vit paraître les savants et volumineux commentaires d'Eustathe sur Homère, et de Tzetzes (voy. ces noms) sur Lycophron. La conquête de Constanti- nople par les Croisés, les dévastations et les incendies qui l'accompagnèrent, cau- sèrent la perte d'une foule de trésors litté- raires conservés jusqu'à cette funeste époque. Le feu sacré ne tarda pas à se ral- lumer en Italie, et le XIV^e siècle produisit des hommes de génie qui par leurs propres travaux, comme par l'enthousiasme dont ils étaient animés pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, hâtèrent le moment de la renaissance des lettres : c'étaient le Dante, Pétrarque, Boccace (voy. ces noms et les suiv.), etc. Bientôt la lumière de l'Orient, entretenue par les Grecs, vint s'ajouter à ces premiers rayons qui éclairaient l'Occi- dent; le besoin des secours de la chré- tienté contre les progrès des Turcs, et la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, amenèrent en Italie plusieurs savants qui duèrent à leurs connaissances un accueil distingué et dont les leçons excitèrent un enthousiasme général : de ce nombre furent Constantin et Jean Las- caris, Gémistus Plétho, Démétrius Chal- condyle, Théodore Gaza, Jean Argyro- poulos, etc. Ils ne tardèrent pas à ren- contrer parmi les Italiens de redoutables rivaux, tels que Politien, Marsile Ficin, François Philelphe, Nicolas Perotti, Pom- ponius Lætus, qui joignaient à la con- naissance de la langue grecque celle de la littérature latine et des antiquités. L'ac- tivité littéraire qui régnait alors s'appli- quait, d'une part, à l'imitation des au- teurs classiques dont on cherchait à at- teindre l'élégance et la pureté, et de l'autre à l'étude des écrits de Platon et d'Aristote dont les partisans s'efforçaient

(*) Voy. T. X, p. 234, la note. S.

respectivement de faire prévaloir l'autorité et les principes. La découverte de l'imprimerie vint, comme à point nommé, fournir à cette activité un moyen aussi sûr que rapide de répandre les lumières nouvellement reconquises, et de mettre désormais à l'abri de toute chance de destruction ces restes précieux de l'antiquité conservés jusqu'alors presque miraculeusement. Les premiers éditeurs (*voy.*), vraiment dignes de ce nom, furent des savants qui comprirent en même temps toute la valeur de l'instrument qu'ils employaient et les obligations qui leur étaient imposées. Le scrupule qu'ils apportèrent à leurs publications honore leur savoir et leur caractère, et leur a mérité la reconnaissance de tous les amis de la bonne littérature. Jean Reuchlin (1454-1521), Rodolphe Agricola (1442-1485), Érasme (1467-1536), après avoir séjourné en Italie, contribuèrent puissamment à répandre dans le midi de l'Allemagne les semences d'une culture littéraire. Dans le nord, Philippe Melanchthon (1497-1560) et Joachim Camerarius (1500-1574) rendirent des services analogues par leurs écrits et par leur enseignement. Guillaume Budé (1467-1540) et Pierre Danès (1497-1577) cultivèrent les premiers en France la langue grecque et en répandirent le goût. *Voy.* la plupart de ces noms.

Depuis le xvi^e siècle, la philologie compte plusieurs coryphées qui méritent à des titres divers notre reconnaissance, et entre lesquels se partage notre admiration : tels furent les deux Scaliger, Henri Estienne, Gérard Vossius, fils de Jean, Isaac Casaubon, Saumaise, Gaspard Barth et quelques autres qui se rendirent célèbres par l'étendue et la profondeur de leur érudition. Nous placerons aussi sur la même ligne Tibère Hemsterhuys et Richard Bentley, car le savoir solide et méthodique du premier, la logique puissante et la sagacité profonde du second, ne sauraient être surpassés. Pendant la plus grande partie du xviii^e siècle, la philologie prospéra en Hollande, où l'école du grand Hemsterhuys avait formé de savants élèves, tels que Valckenaer, Ruhnken, Lennep, Hoogeveen, Wyttenbach; et en Angleterre, par suite de

l'impulsion qu'avait donnée Bentham laquelle avaient cédé Toup, Mar Tyrwhitt, Daves, Burgess, Taylor eurent à leur tour pour disciple son, Elmsley, Blomfield, Dobson elle fut moins cultivée en Allemagne même en France, illustrée déjà du branche par tant de grands noms où l'étude de la langue nationale alors le dessus. Cependant le premier deux pays comptait parmi ses pages, Gessner, Reiske, Ernesti, Re donnèrent à la science de l'antiquité vie nouvelle, et formèrent une génération de savants critiques, au nombre de nous citerons Heyne, Voss, F.-A. Beck, Schneider, M.M. Creuzer, Schütz, Eichstädt, Schäfer, Bat Matthiæ, Bæckh, Hermann, F. Passow, Lobeck, etc., etc. Grande lexicographie, syntaxe, interprétation critique verbale, haute critique. les branches de la philologie doivent travaux de ces savants des progrès quables et solides, qui reposent sur une marche logique et prudente, sur des faits, la comparaison des textes et l'observation attentive des époques. que les études philologiques ne pas aussi encouragées que d'ailleurs France, vers la fin du xviii^e siècle doit pas oublier les travaux et les noms de Brunck, Larcher, Lévesque, et de la Rochette, Sainte-Croix, V. Clavier, Oberlin, Schweighäuser, Courier, etc. De nos jours, la philologie classique peut se glorifier encore de travaux dans ce pays (*voy.* BOIS BURNOUF, HASE, LETRONNE, L. etc.); mais, à tout prendre, elle son déclin, et les successeurs des auteurs aux articles desquels nous venons de voyer marchent de bien loin ses traces. L'intérêt semble absorber la culture de la littérature nationale celle des langues de l'antiquité. Or les travaux des grammairiens ont pris une direction nouvelle qui est due aux rapports reconnus entre les idiomes appartenant à la grande famille indo-européenne, et qui ont donné naissance à la *philologie comparée*, poussée de nos jours (*voy.* GRAMM. BURNOUF, F. BRUNCK, RASK, GRO

BOLDT, W. DE SCHLEGEL,)*, soit aux recherches cu-
 ofondes dont la langue alle-
 récément l'objet (voy. en-
 , GRAFF, etc.)**. Néanmoins
 , en général, que les lexicogra-
 ennent et remplissent mieux
 is exigées d'eux, et recueillent
 ux précieux pour les vastes
 des deux langues classiques
 ONNAIRE, LEXIQUE, *langues*
 t LATINE); que le texte des
 ramené à une pureté toujours
 au moyen des manuscrits rer
 en présenter les copies les
 ***; que l'interprétation s'ap-
 age sur la lettre des textes, et
 expliquer l'auteur par lui-
 . INTERPRÉTATION, TRADUC-
 ENTAIRES); enfin que la cris-
 s avoir abusé de l'emploi de
 dications trop légères ou in-
 et s'être ainsi montrée témé-
 le revenir dans des voies plus

ux travaux antérieurs dans la li-
 n-lecteur consultera ce que nous en
 e mot, T. XVI, p. 567, ainsi que
 LUNO, VATER, PALLAS, etc., noms
 it joindre encore celui d'une grande
 atherine II (voy. p. 137). S.

uve l'application de ces nouveaux
 langues grecque et latine dans les
 e ces deux idiomes publiées par
 et dans les grammaires latines de
 Weissenborn. Les grammaires la-
 . Burnouf et Dutreq ont fait faire
 vers un enseignement plus ration-
 alide.

mentionnerons en particulier les
 zes de MM. Boissonade, G. et L.
 É.-Chr. Schneider, Walz, la Biblio-
 ue publiée par M. Didot, à laquelle
 onne des soins si éclairés et si cons-
 pour la langue latine, les éditions
 MM. G. d'Orelli, Moser, Walther,
 Gerlach, etc.—[Comme une preuve
 les progrès qu'a faits de nos jours
 exates, il suffit de citer ces super-
 aires auxquelles même de savants
 se sont laissé prendre. Il a fallu
 admirable talent de Courier pour
 s disparate, les lacunes que laissait
 d'Amyot dans le roman de *Daph-
 a Grec Longus* (voy. ces noms); mais
 une entreprise infiniment plus ar-
 périlleuse que cette supposition de
 uteur ancien devant laquelle, plus
 un jeune philologue allemand n'a
 voy. SARCHONIASTON), et qui lui a
 stes reproches des hommes qui ne
 t la science que dans son union avec
]

sages, et paraît plus disposée à étudier les
 questions sous plusieurs faces, en corro-
 borant les témoignages puisés dans la
 connaissance de la langue, par ceux que
 fournissent l'histoire, la philosophie, l'est-
 hétique, etc. *

Parmi les ouvrages que l'on peut con-
 sultier avec fruit pour se faire une juste
 idée de l'ensemble des travaux qu'embrasse
 la philologie, et pour se tenir au courant
 de ses progrès, nous indiquerons les ma-
 nuels de F.-A. Wolf, de Chr.-Dan. Beck,
 de Matthiæ, de S.-F.-W. Hoffmann,
 d'Ast, de Bernhardt. Nous recomman-
 dons aussi l'étude des Mémoires publiés
 par l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres,
 et par les Acad. de Berl., de Gœtt., de
 Munich, de Turin, ainsi que la lecture du
Journal des Savants, du *Rheinisches*
Museum für Philologie, publié à Bonn,
 des *Jahrbücher für Philologie*, de Jahn
 et Seebode, publiés à Leizp., des *Heidel-
 berger Jahrbücher*, et en général des di-
 verses revues allemandes et anglaises, où
 sont examinées et critiquées avec soin les
 publications philologiques. L. V.

PHILOMÈLE, fille de Pandion I^{er},
 roi d'Athènes, et sœur de Progné qui
 avait épousé Térée, roi de Thrace. Ce
 prince étant allé la chercher en Attique,
 sur les instances de sa femme, Philomèle
 fut déshonorée par lui. Pour étouffer ses
 cris, Térée lui coupa la langue et la laissa
 dans un donjon isolé, la faisant passer
 pour morte durant la traversée. Progné
 le crut, et fit élever un cénotaphe à sa
 sœur. Cependant la muette parvint à tra-
 cer en caractères alphabétiques, sur une
 broderie, l'histoire des violences de son
 beau-frère. Alors, Progné agitée des Fu-
 ries, va délivrer sa sœur, et, sacrifiant son
 propre fils Itys, le sert en mets à son
 mari. Térée, en en mangeant, découvrit le

(*) Les ouvrages de haute critique les plus
 remarquables publiés récemment sont ceux de
 M. Weicker sur les poètes cycliques, de M. Nitzsch,
 sur la question d'Homère; nous mentionnerons
 encore les travaux importants de Niebuhr, Ott-
 fried Müller, de MM. G. Hermann, Boeckh, Le-
 tronne, sur divers points de l'histoire littéraire
 de la Grèce et de Rome. [Peut-être aussi nous
 permettra-t-on de rappeler à l'attention des lec-
 teurs quelques articles de notre ouvrage qui ont
 pour auteurs feu Dannou, et MM. Hase, V. Le-
 clerc, Naudet, Guignaut, Berger de Xivrey,
 Rinn, Debèque, de Sinner, etc., etc. S.]

crime. Comme en démeuce, il court pour le punir; mais les deux sœurs suyaient avec la légèreté des oiseaux : Progné, au dire d'Ovide, était métamorphosée en hirondelle, Philomèle en rossignol (son nom grec signifie aimant les chants); Térée fut changé en huppe et Itys en chardonneret. D'autres pensent que les deux sœurs gagnèrent un vaisseau et revinrent à Athènes au palais de Pandion, leur père. Homère fait Philomèle fille de Pandare, fils de Mérops; il la change en un rossignol qui, dans ses chants harmonieux et plaintifs, déplore la mort d'un enfant chéri, mais qu'elle n'a tué que par mégarde en place de son mari.

Sur un général phocéén du nom de Philomèle, voy. PHOCÉENS et GUEERRES SACRÉES. Z.

PHILON, célèbre écrivain juif, naquit à Alexandrie, quelques années av. J.-C., et reçut dans cette ville son éducation. Depuis les Ptolémées, ses coreligionnaires avaient emprunté aux Égyptiens, leurs voisins, l'usage des allégories; et ils s'étaient approprié, en quelque sorte, les doctrines de Platon, d'Aristote et de Pythagore, qu'ils prétendaient retrouver, cachées sous un voile allégorique, dans les recits de leurs livres saints. Ils pouvaient ainsi, sans paraître redevables en rien aux philosophes du polythéisme, appliquer leurs systèmes, et c'est ce qu'ils firent en effet, mais en les altérant par un mélange de philosophèmes orientaux, relatifs surtout à la nature divine. Philon étudia avec ardeur cette philosophie, qui avait trouvé beaucoup de partisans à Alexandrie; et, soit qu'il ne connût pas à fond les doctrines du judaïsme, soit que le sens littéral de la législation mosaïque ne répondit pas à l'idée qu'il en avait, il y mêla un grand nombre de propositions, puisées principalement dans Platon, et n'hésita pas à les attribuer à Moïse. Peut-être ne fit-il que suivre en cela l'exemple des esséniens et des thérapeutes, dont il ne parle jamais qu'avec la plus grande estime, quoiqu'il n'ait pas adopté leur genre de vie. Il regardait Dieu et la matière comme deux principes éternels. De Dieu, lumière primitive, étaient émanées, selon lui, les intelligences finies; il appe-

lait le Logos (λογ. *ΥΨΑΝΝ*) le fil à l'image duquel il avait formé matériel par sa puissance en fondait la connaissance de Dieu intuition intérieure. Il explique dans un sens mystique; tantôt tue l'idée au fait, tantôt il les recourant à la fois à l'art des grecs et aux extravagances de la juive. Philon se perfectionna dans l'éloquence, et se forma au sein des affaires publiques. Il acquit une grande réputation, que ses compatriotes lui présentèrent à la tête d'une ambassade envoyée à Rome, l'an 42 de J. repousser les calomnies d'Apollonius Caligula ne voulut point recevoir Philon; et Philon courut même de grands dangers. Il entreprit alors, de se faire une apologie, où il fait preuve de son habileté et d'une profonde science, et il la présenta au sénat, après avoir obtenu l'agrément de Caligula. On assure qu'il fut reçu à Rome sous le règne de Claude, et qu'il eut une liaison d'amitié avec S. Pierre, qui fut le premier à embrasser le christianisme, et le quitta avec mécontentement; mais ces faits ne sont que de pure création. Les écrits de Philon qui sont arrivés jus qu'à nous, sont publiés dans l'original grec (Genève, 1613, Th. Mangy 1712, 2 vol. in-fol., Pfeifer 1792, 5 vol. in-8°), et Richter (*Æsopica*, Leipz., 1828). Ces éditions sont accompagnées de la traduction française imprimée séparément en quelques-uns des traités de Philon, celui de *De la vie contemplative* (D. Bern. Montfaucon, Paris, 1777). Tous ces écrits sont précieux pour la connaissance de l'état où se trouvaient les études philosophiques à Alexandrie. A l'égard de la philosophie, de sa théologie et de son application sur le christianisme, on peut consulter les traités de Grossmann et de l'ouvrage de M. Grotzer, *Philosophie d'Alexandrie* (Stuttg., 1831, 2 vol. in-8°).

Plusieurs autres personnages célèbres par leur sagesse et leur piété ont encore porté le nom de Philon; le premier, Philon de Larissa, vivait à Rome du temps de Ci-

plusieurs écrivains comme le 3^e Académie. — Philon grammairien qui vécut sous qu'au temps d'Adrien, était traduction grecque de l'historien Thucydide (*voy.*). Eusèbe conservé des fragments dans sa *Évangélique*. — Philon de Carthage, 11^e et du 111^e siècle, des machines de guerre, sur les plus célèbres du monde, etc. C. L.

PHILEMEN. À l'époque de Scipion l'Africain, la Grèce, divisée en deux camps, éprouvait son énergie dans de stériles et impuissantes combinaisons. Les rivalités mesquines et insignifiantes, les révolutions. Au milieu de cette effroyable lutte, mais non sans que le noble peuple prolongeait son existence que les destinées du monde se décidaient sur d'autres batailles. Les plus habiles de la Grèce étaient réduits aux mains des vainqueurs, aux surprises, aux pertes, à se dépenser en pure perte de courage et de génie. Tel fut Philopœmen, qui assista aux combats de sa patrie, et mérita d'être nommé *héros des Grecs*. Né à Mégalopolis, Arcadie, 253 ans av. J.-C., d'une honorable famille, fut élevé par Cassandre, dont Platon et Polybe ont loué le mérite et les principes. Les dix philosophes de la 2^e Académie et Démophane, déposèrent leur âme ces principes de moralité qui servent de base à la police qui l'attirait avant tout, l'usage des armes; il y rapporta ses études, jusqu'à celle de la guerre. Avait-il lu dans un historien ou un poète quelques détails remarquables, il se hâta de les vérifier sur le terrain, de faire le grand art d'équiper, de faire mouvoir les troupes pour la victoire. Si nous en croyons Plutarque, c'était, en fait de guerre, un véritable artiste. À l'étude, les exercices militaires; et à la guerre, il s'associait aux courses

et pilleries que faisaient ses concitoyens sur les terres de Sparte. Il avait 30 ans, lorsque le roi de cette cité, Cléomène, surprit brusquement Mégalopolis pendant la nuit. Longtemps, Philopœmen soutint l'effort des assaillants; enfin, obligé de céder au nombre, il couvrit la retraite des habitants, qui se réfugièrent à Messène. En ce moment, Aratus (*voy.*), l'âme de la confédération Achéenne (*voy.*), appelait, contre Cléomène, Antigone Doson, roi de Macédoine. Le héros de Mégalopolis se joignit à ce prince avec ses cavaliers de sa patrie, et, par une manœuvre audacieuse, décida le succès de la bataille de Sellasie. Blessé aux premiers rangs d'un coup de lance qui lui traversa les deux cuisses, il ne quitta le champ de bataille qu'après la déroute complète des Lacédémoniens. Antigone, plein d'admiration pour ce brillant fait d'armes, aurait voulu attacher le jeune capitaine à son service; mais Philopœmen refusa de plier l'indépendance de son caractère sous les ordres d'un monarque étranger. Il aima mieux continuer le rude apprentissage des armes dans une guerre laborieuse qui ensanglantait alors la Crète. À son retour, sa réputation avait grandi; et les Achéens lui confièrent le commandement de leur cavalerie, à laquelle ses réformes donnèrent une importance militaire dont la Grèce reconnut bientôt les effets. À la bataille de Larisse, il vainquit les Étoliens et les Éléates, après avoir tué de sa main un des généraux ennemis. Élevé bientôt à la dignité de préteur ou généralissime de la ligue Achéenne, il soumit les mœurs des citoyens et l'organisation de l'armée à une discipline plus sévère, jaloux de consolider et d'étendre par la victoire la puissance qu'Aratus avait fondée par la politique. Aussi intrépide soldat qu'habile tacticien, il battit à Mantinée et tua dans un combat particulier Machanidas, tyran de Sparte. Les Achéens perpétuèrent le souvenir de cet exploit par une statue d'airain, érigée au vainqueur, dans le temple de Delphes; et ils le nommèrent préteur pour la seconde fois.

Nabis, successeur de Machanidas, ayant surpris Messène, Philopœmen, alors simple particulier, essaya vainement de

déterminer le généralissime Lysippe à marcher contre les Lacédémoniens. Sur son refus, il entraîna ses fideles Mégapolitains; et Messène fut delivrée. Son courage aventureux le ramena encore en Crète, où les Gortyniens lui offraient un commandement. Les dangers de la patrie le rappelèrent au milieu des Achéens, qui le nommèrent préteur pour la 3^e fois. Il hasarda contre Nabis une bataille navale, qu'il perdit par son inexpérience de la mer; mais il prit sa revanche sous les murs de Gythium, en faisant éprouver aux Spartiates des pertes considérables. Peu après, Nabis fut assassiné, et Sparte pillée par les Étoliens. Philopœmen y courut avec des forces imposantes, qui décidèrent la ville à se réunir à la ligue Achéenne. Il refusa les trésors que lui offraient les Lacédémoniens reconnaissans, leur conseillant de garder cet or pour acheter leurs ennemis. Le nouveau préteur, Diophaeus, obéissant à l'influence romaine, maltraitait le pays de Sparte, et dedaignait les sages avis du héros; le chef intrépide se jette dans la ville menacée, déclare qu'il la défendra contre Rome et Diophaeus, calme les passions émues, et rend aux Achéens la capitale du Peloponnèse. Mais dans la suite, la cité ingrate s'étant révoltée, Philopœmen la fit démanteler, bannit une partie de la population et abolit les lois de Lycurgue (188). Le reste de sa vie fut employé à lutter contre l'ascendant irrésistible de Rome. Il venait d'être élu preteur pour la 8^e fois, lorsque Dinocrate, son ennemi personnel, detacha Messène de l'alliance achéenne, et se jeta sur les terres de l'Arcadie. Le général septuagénaire, malgré la fièvre qui le devore, marche à l'ennemi, fait 15 lieues en un jour, attaque Dinocrate à la tête de quelques Mégapolitains, le met en fuite; mais surpris par un renfort inattendu que reçoit son adversaire, il est forcé de battre en retraite, toujours le dernier, toujours prêt à faire face aux assaillans. Dans l'ardeur du combat, il s'écarte des siens, et bientôt, accablé de traits, tombe sans connaissance. On le conduit à Messène; on lui prodigue les outrages, et on le condamne à boire la ciguë. Les Achéens, sous le commandement de Lycortas, ven-

gèrent sa mort, et rapportèrent sa tête à Mégalopolis. Le fil- de Lycortas torien Polybe (207. , portait l'urne funéraire. La Grèce n'était plus; 34 années après, Polybe vivait à Rome la familiarité de Lælius et de Scipion ce profond genie expliquait aux Romains queurs du monde les secrets de leur politique et les causes de leurs triomphes. L. L.

PHILOSOPHALE ; PIERRE

ALCHIMIE.

PHILOSOPHE. C'est l'homme qui a réfléchi avec suite et méthode les principes de toutes choses, en tant des effets sensibles aux causes ont produits; c'est aussi, comme dit dans le Dictionnaire de l'Académie celui qui s'applique à l'étude de l'moral et de la société, avec l'intention de répandre des verités qui rendent les hommes meilleurs et plus sages; pour ne pas anticiper sur des définitions qui feront l'objet d'un travail approfondi c'est celui qui fait son occupation principale science appelée *philosophie* (voir l'article). Avant Socrate, ces hommes s'appelaient des *sages* (σοφοί); lui, ne fut pour sage que Dieu seul, et les fastueux de σοφία, σοφιστας, il su celui de φιλόσοφος, signifiant un amateur φιλος, amateur de la sagesse (σοφία). Plus anciennement, Pythagore avait eu, as uret-on, la même mo-

Rarement, mais quelquefois, l'histoire a eu le ravissant spectacle de la philosophie assise sur le trône : le sage Aurele (107.) était d'abord connu sous le nom d'Antonin le *Philosophe*, son predecesseur et beau-pere, Antonin Pieux, eût également mérité d'être appelé ainsi, s'il n'avait eu déjà le plus des surnoms.

Philosophie designait donc un sage, un homme à qui les meditations et les abstractions sont familières; puis, le dit encore l'Académie, un homme qui cultive sa raison et qui conformement à la saine morale conduite aux règles de la saine morale moyen-âge, on a compris sous ce nom nomination tous les hommes livrés à des études profondes, sur la nature de Dieu aussi bien que sur les notions de l'entendement : la pierre *philosophale*.

cet ordre d'idées. Mais ensuite devenue synonyme de libre pensp rit fort (voy.), et on l'appli- préférence à celui qui opposait res de sa raison aux dogmes d'une révélée; qui, secouant le joug de (voy.), tel que le sacerdoce des ou l'Église chez les modernes it aux peuples, cherchait libre- vérité et n'hésitait pas à la pro- elle qu'elle lui apparaissait. C'est ens particulièrement que le si- er est appelé le siècle philoso- c'est-à-dire chercheur, novateur, ent ajouter incrédule. Les phi-, c'étaient alors Bayle, les Ency- tes (voy.), Voltaire, Rousseau, Condillac, Condorcet, etc. Quoi ense de leurs doctrines, assuré- n ce qui concerne Voltaire, le *raire philosophique*, qui range atherine II parmi les philosophes, it pour la philosophie proprement est vrai que les ouvrages plus ques portant le même titre n'ont ours fait davantage pour elle, té- lourd et assez insignifiant Dic- e allemand de Krug (voy.). Re- nt à l'antiquité, on en peut dire le compilation dénuée de cri- Diogene Laërce (voy. ce nom), efois n'est pas un dictionnaire. rance, l'école philosophique a évolution de 1789 et lui a sur- premier, l'auteur du *Génie du nisme*, en qui cependant nous très éloigné de voir un croyant, é dans une autre voie, et l'on sait tes les préférences de la Restau- taient pour l'école catholique qui ur chefs X. de Maistre et le vi- e Bonald (voy. ces noms). De- 30, la plupart de nos hommes partiennent encore à l'école phi- que, malgré les déguisements qu'ils it pour donner le change à cet t le néo-catholicisme, dont MM. s Desgarets et Védrine se sont les organes dans ces derniers prétend qu'elle domine dans l'U- é.

nous mêler à cette querelle, dont ons déjà dit un mot (p. 349), re- sons que le *philosophisme*, qui

est l'abus de la philosophie, l'outrecui- dance d'une raison orgueilleuse et sou- vent peu éclairée, a fait dans le monde un mal infini. L'Église, qu'il n'a pas seule battue en brèche (car ses attaques tom- baient également sur la religion elle- même), s'efforce de trouver un remède, mais en le cherchant parfois où il ne sau- rait être, ou en l'appliquant sans mesure et sans prudence. Certes, la philosophie n'exclut pas la religion (voy.) : incom- plète, rudimentaire, elle en éloigne; mais véritable et profonde, elle y ramène, a dit Bacon. Toujours est-il cependant que, si l'accord de la philosophie et de la religion a été souvent établi, souvent pro- clamé, il constitue néanmoins un problème dont tous les siècles depuis longtemps ont eu successivement à s'occuper.

Enfin, dans la vie commune, on ap- pelle *philosophe* celui qui estime les chos- es à leur juste valeur, prend la vie comme elle est, les événements comme ils vien- nent, et sait faire contre mauvaise fortune bon cœur; qui, sourd à la voix de l'am- bition, ne recherche que la tranquillité et aime la retraite, où il peut vivre avec lui-même et échapper à l'embarras des affaires. Dans ce sens, le plus haut de- gré de la philosophie est le stoïcisme; mais trop souvent aussi on honora du nom de philosophe celui qui eût mérité plutôt la qualification d'indifférent, d'a- pathique, d'homme sans entrailles.

Les sciences philosophiques seront énumérées dans le grand article qui va suivre : en France, on les comprend souvent sous les *sciences morales* (voy. T. XVIII, p. 132, note), comme si le tout pouvait être renfermé dans une de ses parties. J. H. S.

PHILOSOPHÈME, mot emprunté du grec et usité surtout en Allemagne, pour exprimer certaines idées philoso- phiques, certaines doctrines qu'on veut établir et qu'on livre à la discussion. En soutenant l'épreuve, elles deviennent des vérités philosophiques. Chez les Grecs et les Romains, lorsqu'on cessa de *philo- sopher* (voy. l'art. suiv.), on prit encore intérêt aux philosophèmes antérieure- ment proposés et l'on en fit des collec- tions. Des recueils de ce genre ont été faussement attribués à Plutarque (*De*

placitis philosophorum) et à Origène (*Φιλοσοφούμενα*). C'est de ce dernier mot que *φιλοσοφία* a été formé par abréviation.

PHILOSOPHIE. Il est difficile de donner une définition universellement intelligible de la philosophie et qui ne suppose pas déjà quelque étude de cette science; il est plus difficile encore de trouver, pour la caractériser, une formule si générale qu'elle puisse s'appliquer à tout ce qu'on a appelé de ce nom depuis l'origine de la science jusqu'à nos jours. Le sens qu'on y attache est si vague, ou plutôt si riche et si varié, qu'une définition un peu précise ne peut l'exprimer complètement. On a fait de la philosophie longtemps avant que la science qu'on appelle ainsi eût un nom; et ce nom, imposé d'abord à un ordre d'idées et de recherches déterminées, sembla ensuite changer d'acception avec chaque mouvement nouveau de la pensée.

Philosophie, comme on l'a vu dans un précédent article, signifie amour de la sagesse, recherche de la vérité. Mais en quoi consiste la sagesse, et qu'est-ce que la vérité? puis, de quelle vérité s'agit-il? On voit que la définition proprement dite dépendra pour chacun de l'idée qu'il se fera de la sagesse et de l'objet de la vérité philosophique.

Selon Cicéron, ce serait Pythagore qui, par modestie, se serait le premier donné le nom de *philosophe*, amant de la sagesse, et qui, interrogé sur la valeur de ce mot nouveau, l'aurait expliqué ainsi : « La vie des hommes lui paraissait semblable à ces grandes assemblées qui se réunissent à l'occasion des jeux publics de la Grèce, où les uns se rendaient pour vendre et acheter, d'autres pour gagner des couronnes, d'autres enfin pour être simples spectateurs. De la même manière, les hommes venus dans ce monde comme d'une autre vie et d'une autre nature, recherchent, les uns la gloire, d'autres des biens matériels, et d'autres, en petit nombre, se livrent à la contemplation, à l'étude de la nature des choses : ce sont les *philosophes*. » Ainsi, selon Pythagore, le philosophe, s'élevant au-dessus du vulgaire, recherche la vraie nature des choses, et la philosophie est

la contemplation réfléchie de l'un

La critique a contesté à Pytha l'honneur d'avoir inventé le nom de philosophe, pour le transporter à Soc Quoi qu'il en soit, la définition qu'ééron attribue au premier a cela de que la philosophie est un amour d'intéressé de la vérité, la recherche de la vérité pour elle-même. Du reste, on pelait, du temps de Pythagore et du siècle de Socrate, *sages* (*σοφοί*) ou *philosophes*, ceux qui se distinguaient grand nombre par un esprit plus ca par une conduite plus raisonnée, e *gesse* (*σοφία*) ou *philosophie* toute suivie et méthodique.

Ce ne fut qu'à mesure que les sci se divisèrent, selon la diversité de objets, que le nom de philosophie imposé à des études spéciales. Ci lui-même définit vaguement la sa la science des choses humaines et d et de leurs causes, comprenant sous le nom de philosophie, l'etu toutes choses, tandis que déjà A l'avait bornée à la recherche du *quoi* des choses, de certains princi de certaines causes.

Le premier réformateur de la s moderne, Bacon, voyait deux chose la philosophie : d'un côté, une mé générale; de l'autre, une nomencl des principes généraux de tout sciences et de tous les arts. C'est cela qu'en Angleterre le mot *philos* a encore, de nos jours, ce sens va général qu'il eut longtemps par Grecs, et que, dans ce pays, on e principalement par *sciences philo* *ques* les sciences physiques. Ainsi le nal de Thomson, spécialement con à la chimie, à la minéralogie, etc intitulé *Annales de la philosophie* sous ce titre, il s'occupe de tout ce de ce qu'on entend sous cette désoti on sur le continent.

Descartes dit que « la philosoph l'étude de la sagesse, et que par sa on n'entend pas seulement la *pru* dans les affaires, mais une *parfaite* naissance de toutes les choses que l' me peut savoir, tant pour la condu sa vie que pour la conservation de la et l'invention de tous les arts. » *Jan*

artes semble d'accord avec Bacon ; ajoute : « Pour être parfaite, cette science doit être déduite des *premières causes* ; en sorte que, pour s'élever à l'acquiescer, ce qui se nomme *philosopher*, il faut commencer par la recherche des *principes*. » La recherche des principes certains et évidents, selon Descartes, l'objet de la philosophie générale. La définition qu'en donne le *Dictionnaire de l'Académie* est à peu près au même. « La philosophie, y est-il dit, est la science qui a pour objet la connaissance des choses physiques et morales par leurs causes et leurs effets ; c'est l'étude de la nature et de la morale, ou un système de principes que l'on établit ou que l'on suppose pour expliquer un certain ordre d'effets de la nature. »

Il voit que le mot philosophie a été employé à divers temps, dans des acceptions différentes, et ce qui était philosophie à une époque n'a plus été appelé ainsi à une époque plus avancée. Au XVIII^e siècle, le mot *philosophique* comprenait tous les arts jusques et y compris les arts hostiles aux institutions existantes et spécialement à l'Église, tous les arts qui faisaient la guerre aux abus et aux préjugés. « Il y a eu un temps, dit-on, où l'on appelait philosophe un homme qui ne croyait pas aux revenants. Le roi II était un *roi philosophe*, d'après ce qu'il était imbu de la philosophie de son temps, ensuite parce que, par toutes ses actions, il avait pour but la prospérité de ses états. Quand un roi a une pareille conduite sera de plus en plus générale chez les rois, on ne cessera plus pour cela philosophes. »

Le mot qui jette surtout de la confusion est celui qu'on dit de la philosophie en général, c'est qu'on ne distingue pas ordinairement l'esprit philosophique de la philosophie elle-même, les habitudes de la philosophie ont apporté à la recherche de la vérité de cette recherche même et de ses effets.

L'esprit philosophique n'est pas la philosophie : il peut s'appliquer aux choses les plus vulgaires et les plus frivoles, et aux plus élevées et aux plus grandes. *Philosopher*, c'est en général méditer, réfléchir ; mais cette pensée

diffère de la pensée naturelle ou spontanée. Celle-ci porte sur les choses, sur les impressions, et s'exerce pour ainsi dire à son insu. La pensée philosophique au contraire, la pensée réfléchie porte à la fois sur les choses et sur les idées, sur les produits de la pensée naturelle, et s'exerce avec conscience et à dessein. Devenue habituelle, elle constitue l'esprit philosophique. L'esprit philosophique se compose des habitudes suivantes, qui se supposent réciproquement et rentrent en partie les unes dans les autres. C'est d'abord la recherche des causes et des principes, et telle est l'importance de cette recherche, qu'elle a été souvent prise à elle seule pour l'essence de la philosophie ; c'est ensuite l'esprit d'ordre et de méthode nécessaire pour éclairer et diriger sa marche ; puis c'est l'hésitation à juger sur les apparences, ou l'examen approfondi des choses, le besoin de rechercher ce qu'elles sont en soi, et si elles sont réellement ce qu'elles paraissent être ; c'est de plus, et par là même, l'indépendance de toute autre autorité que celle de la raison, le doute de Descartes (*voy. T. VIII, p. 37*), qui considère toute opinion reçue comme une prévention, tant qu'elle n'aura pas été reconnue pour évidente et librement acceptée ; c'est enfin l'esprit d'abstraction et de généralisation, qui suppose la comparaison et l'analyse (*voy. ces mots*). Toutes les fois que ces habitudes sont appliquées à un ordre de perceptions ou d'idées quelconques, il y a une sorte de philosophie ; il y a une philosophie de la nature, une philosophie de l'histoire, une philosophie de l'art, de la musique, de l'art militaire, etc. Mais la philosophie proprement dite, la philosophie par excellence, est autre chose. Pour mieux comprendre en quoi consiste celle-ci, il faut encore distinguer la philosophie en général, abstraction faite des objets dont elle s'occupe, la philosophie considérée seulement dans sa forme, d'avec la philosophie considérée quant à ses objets, quant à son objet principal.

« La sagesse, dit Aristote, si l'on prend ce mot dans son acception générale, est la connaissance des causes et des principes ; mais la sagesse par excel-

lence est la science de certains principes et de certaines causes. » Dans son acception la plus générale, la philosophie est la *pensée réfléchie appliquée à toutes choses*. M. Cousin a dit (*Introduction à l'histoire de la philosophie*) : « Le jour où un homme a réfléchi, ce jour-là est née la philosophie. Elle n'est autre chose que la réflexion en grand, la réflexion élevée au rang et à l'autorité d'une méthode. Il n'y a peut-être aucune vérité qui lui appartienne exclusivement ; mais elles lui appartiennent toutes, à ce titre qu'elle seule peut en rendre compte, leur imposer l'épreuve de l'examen et de l'analyse, et les convertir en idées. Les idées, voilà les seuls objets propres de la philosophie. » C'est dans le même sens à peu près que M. Herbart dit : La philosophie est l'*élaboration des notions données*, et que Hegel l'a définie : La *considération pensante des objets*, la *pensée réfléchie*, la *pensée de la pensée*.

Cette définition de la philosophie, où elle est considérée uniquement sous le rapport de la forme, on la comprend sans peine et l'on est aisément d'accord à son égard. On s'entendra encore tant qu'on n'énoncera que d'une manière très générale quel est l'objet de la pensée philosophique proprement dite. On dira que la philosophie est la pensée réfléchie ou la réflexion portant sur les idées reçues quant à l'origine de l'univers et quant à la destinée de l'homme, ou sur les idées de Dieu, de l'univers, de l'âme, de la liberté, etc. ; qu'elle a pour objet le système universel, l'être absolu, infini, éternel ; que c'est, en un mot, la recherche libre et désintéressée de la vérité sur l'homme, sur Dieu, sur le monde. Toute philosophie traite nécessairement de ces hautes questions, et si elle s'occupe d'autre chose encore, ce n'est jamais que pour mieux en assurer la solution. Mais lorsque la définition, au lieu d'exprimer l'objet de la philosophie d'une manière générale, est l'expression de l'esprit et de la tendance d'une philosophie particulière, elle ne peut être comprise que du point de vue du système dont elle est la plus simple expression ; et, sous ce rapport, il y aura autant de définitions différentes que de systèmes et de directions philosophi-

ques particulières. Une pareille est comme le titre et l'enseigne d'un système ou d'une école. Ainsi, dans tous les temps, la philosophie s'est occupée de l'origine de l'univers qu'au XVIII^e siècle elle fut prise pour la science de l'homme. Tandis que les dogmatiques*, elle tend à l'universelle et absolue, selon les méthodes, elle n'a d'autre but que de convaincre de l'incertitude des sciences humaines, et selon la méthode de Kant, elle doit surtout nous faire connaître la portée et les limites de ce qu'elle est la science des lois et des conditions de la connaissance. De même que M. de Schelling, la philosophie définit *la science de l'indifférentiel, de l'idéal et du réel*, et selon Hegel, elle est *la science de la vérité tant que celle-ci a conservé sa forme même comme de toute réalité*.

Il faut enfin distinguer entre la philosophie comme recherche, comme enseignement, et la philosophie comme objet de l'enseignement, comme science. Dans le premier sens, M. Ancillon l'a définie : « Dans son origine et dans son développement la philosophie n'est autre chose que des efforts continuels que fait la raison pour embrasser et comprendre l'Univers, l'Infini, afin d'expliquer l'Éternel, le relatif et fini. » Comme objet de l'enseignement, un professeur de philosophie, Bouterweck, l'a définie, et plus heureusement, ce nous semble : « C'est l'étude systématique des résultats évidents de l'application de la philosophie à résoudre, avec une entière indépendance de toute autre science, le double problème de l'univers et de la destination finale de l'homme.

Une définition complète de la philosophie comme science, quel que soit le système particulier qu'elle embrasse, doit indiquer la source où elle prend la méthode à suivre, son objet, les problèmes principaux, et son but. Nous posons, nous croyons qu'on pourra finir ainsi : La philosophie, comme

(*) Voy. DOGMATISME, SCIENTIFIQUE, les termes de l'école dont on se sert dans cet article. La terminologie particulière de chaque système se trouve exposée aux art. qui y sont consacrés à chacun.

objet d'enseignement, est l'ensé-
 gnement des résultats les plus
 et les plus évidents de recher-
 ches que l'esprit humain se livre
 incessamment pour constater la réalité
 des choses sur la nature de l'homme en
 ses rapports avec Dieu et l'uni-
 vers en même temps pour rectifier
 et élever ces idées au moyen de l'ob-
 servation et du raisonnement, dans le
 but de porter la raison à toute la
 mesure dont elle est susceptible, de
 diriger l'activité morale la direction
 conforme à la destination de
 l'âme, et par là même d'assurer sa vé-
 rité.

Définition de la philosophie en
 général et rattachée à la *division* des scien-
 ces philosophiques. Les divisions reçues
 sont autant que les définitions et par
 conséquent la raison. Les études philosophi-
 ques peuvent commodément se ranger en
 deux classes, que nous appellerons : *éti-
 minaires, science fondamentale, philosophie théo-
 réorique, philosophie pratique, et histoire
 de la philosophie.*

Les études préliminaires, nous enten-
 dons par là ce qu'on appelle ordinairement *in-
 troduction à la philosophie*, étude aussi
 utile qu'instructive, et qu'il ne
 faut pas confondre avec les connais-
 sances préparatoires et auxiliaires dont on
 se munit pour entreprendre, avec
 succès, l'étude de la philosophie
 elle-même; succès qui suppose d'ailleurs
 une sagacité déjà exercée, une cer-
 titude de jugement et, avant tout,
 un amour pur et de la vérité. L'*in-
 troduction* est destinée à faire compren-
 dre la nature de la philoso-
 phie, son étendue, son intérêt,
 son objet, et surtout à faire éprouver
 la vérité de cette pensée réfléchie et mé-
 thodique qu'on appelle philosophique.

Le titre de sciences philosophi-
 ques fondamentales, nous comprenons la
 philosophie expérimentale et la logique
 (voyez les mots). La psychologie suppose
 quelques connaissances anthropo-
 logiques, et la physiologie de l'homme
 a une importance pour elle; mais
 c'est surtout l'intérêt qui s'attache à l'é-
 tude de ces merveilleux organes par lesquels

l'âme humaine est servie dans ses rap-
 ports avec le monde extérieur, la phy-
 siologie ne saurait expliquer l'homme
 moral et intellectuel. Elle ne peut aller
 dans ses démonstrations au-delà de l'im-
 pression matérielle que les objets pro-
 duisent sur les organes; la manière dont
 cette impression est reçue et transformée
 en sensation et en perception (voyez) lui
 échappe entièrement, et c'est là que com-
 mence le domaine de la psychologie, toute
 fondée sur l'observation interne. Mais
 celle-ci à son tour a des limites qu'elle
 ne peut franchir. La psychologie ne peut
 tenir lieu de toute philosophie, elle en
 est seulement la base nécessaire, le fon-
 dement, le point de départ.

En tant que la psychologie considère
 l'âme comme un être pensant, elle four-
 nit les premières données à la logique,
 de même qu'elle les fournit à la morale,
 à la politique, à toutes les sciences qui
 ont pour objet l'homme. La logique est
 pour ainsi dire l'organe (voyez p. 416) de
 tout travail scientifique; elle est plus spé-
 cialement l'instrument de la philosophie.

La psychologie fournit la matière pre-
 mière de la philosophie. Cette matière
 première se compose des faits de la con-
 science, des idées de la raison et des
 principes rationnels, bien observés et
 bien décrits, et la logique nous apprend
 à les mettre en œuvre, ce qui est l'office
 de la philosophie proprement dite. Celle-
 ci se subdivise en philosophie théorique
 et philosophie pratique.

La première se divise encore en philo-
 sophie théorique générale et philosophie
 théorique spéciale. La philosophie géné-
 rale, l'ancienne métaphysique (voyez) est
 d'abord la science des lois et des conditions
 de tout savoir ou critique intellectuelle,
 puis la science des idées rationnelles
 et des principes de l'être ou ontologie.
 La philosophie théorique spéciale s'oc-
 cupe sous des noms divers et dans un or-
 dre quelconque des idées de Dieu, de
 l'univers ou de la nature, de l'âme comme
 substance, et devient ainsi tour à tour
 théologie et théodicée, cosmologie et
 physique rationnelle ou spéculative,
 psychologie rationnelle, etc.

La philosophie pratique considère
 l'homme comme un être doué d'activité

Les Romains ne firent que cultiver la philosophie grecque; ils n'eurent point de philosophie à eux. L'école stoïcienne, celle d'Épicure, et l'Académie, se partagèrent entre elles les principaux citoyens de la république. Voy. CATON, LUCRÈCE, CICÉRON, SÉNÈQUE, MARC-AURÈLE, etc.

La religion chrétienne¹, par sa simplicité, son étroite alliance avec la morale, et son esprit à la fois sévère et humain, avait pour fondement une révélation, et se trouvait ainsi en opposition avec les vérités obtenues par la raison abandonnée à ses seules lumières. Toutefois l'idée de l'origine divine de la religion, qui pouvait couper court à toute divergence d'opinions, permettait au moins l'examen de ces questions : par quelle voie une révélation peut-elle fonder la croyance? à quels signes se reconnaît un enseignement divin? comment parvient-on à sa complète intelligence, à en saisir le sens véritable? Il naquit ainsi dans le christianisme même une philosophie religieuse. Au jugement de plusieurs Pères de l'Église, comme Tertullien, Arnobe, Lactance, la philosophie était une étude décevante, contraire au christianisme et éloignant l'homme de Dieu. D'autres, Grecs pour la plupart, la regardèrent au contraire comme parfaitement compatible avec la religion, n'ayant eu qu'une seule et même source avec elle; selon Justin le Martyr, cette source était une révélation intérieure par le moyen du Logos; selon Clément et d'autres Pères alexandrins, c'était la tradition écrite dans les livres des Juifs; selon Augustin, la transmission orale. L'opinion favorable à la philosophie prit peu à peu le dessus: il en résulta que les Pères de l'Église firent usage de la philosophie grecque, en suivant à son égard un éclectisme fondé sur leur croyance religieuse. Cependant aucune école ne jouit d'une aussi haute estime que la néoplatonicienne. Origène, Synésius, Énée de Gaza et d'autres y trouvaient une foule de vérités en harmonie avec les doctrines chrétiennes. Insensiblement l'Église se réconcilia aussi avec la philosophie d'Aristote (voy. PÉRIPATÉTISME, p. 417). Cela eut lieu surtout lorsque

(¹) Pour les Juifs, voy. PHILON, KABBALAN, etc.

la controverse arienne exigea des notions plus subtiles. La philosophie donc employée au sein du christianisme d'abord comme un esped d'addition (voy.) et afin de mieux d'esprits réfléchis à l'accepter; puis moyen de défense; plus tard, appliquée à la réfutation des hérésies, elle servit à préciser et à définir les dogmes chrétiens; cependant toujours dans une position subordonnée vis-à-vis de la théologie.

2^e Période. Dans les temps de décadence et d'ignorance du moyen-âge d'un nouveau développement intellectuel se conserva dans les écoles le nom de scolastique donne à la manière de philosopher, dont le caractère distinctif consiste dans l'application de la dialectique d'Aristote à la philosophie grecque. Dieu, le absolu et souverain, étant donné par la révélation, il ne s'agissait plus de le découvrir, mais de le démontrer, et la philosophie se borna à appliquer à la connaissance de Dieu la méthode de la dialectique. La marche de l'esprit y fut par conséquent l'inverse de ce qu'elle avait en philosophie grecque. Dieu, le absolu et souverain, étant donné par la révélation, il ne s'agissait plus de le découvrir, mais de le démontrer, et la philosophie se borna à appliquer à la connaissance de Dieu la méthode de la dialectique. La marche de l'esprit y fut par conséquent l'inverse de ce qu'elle avait en philosophie grecque. Dieu, le absolu et souverain, étant donné par la révélation, il ne s'agissait plus de le découvrir, mais de le démontrer, et la philosophie se borna à appliquer à la connaissance de Dieu la méthode de la dialectique.

L'histoire de la philosophie que comprend sept siècles, depuis 1500, et se divise en quatre époques secondaires.

La 1^{re} époque, qui s'étend du 15^e au 17^e siècle, est caractérisée par un aveugle et des essais philosophiques appliqués à la théologie. Ce fut une époque de ténèbres et d'ignorance causées et entretenues par de faibles lueurs dues à un petit nombre de philosophes parmi lesquels on doit citer en première ligne Jean Scot Erigène (voy. ce nom).

Dans la 2^e époque, du 17^e au 18^e siècle, se manifeste une manière de philosopher moins servile; mais elle est bientôt primée par l'Église. Jean Rosseau occasionne une longue division en ce qui concerne les idées générales de la philosophie.

les grecs. La philosophie de la Grèce, au contraire, un ensemble renfermant le germe de tous les qu'à vue éclore la suite des âges. ment à elle, nous pouvons être un article spécial lui a été con- XIII, p. 71 et suiv.). Ce fut aussi l'intermédiaire de la poésie que l'esprit s'éleva à la philosophie, qui eut point de départ les théogonies, les épopées et la poésie gnomique (voy. ces noms), et qui, s'exerçant d'abord sur l'immensité de mythes qui faisait le fond de la religion, ne put s'en dégager avant de plusieurs siècles. Ses premiers furent des spéculations sur le monde extérieur. Elle commença par chercher l'origine et le principe élémentaire du monde. Pour s'attaquer à ces problèmes, différentes voies se présentèrent : l'école ionique qui commence à voy. ces noms), 610 ans av. J.-C., se le résoudre par la réflexion faite à la nature et à l'origine du monde en cherchant le principe des choses élémentaires qui en serait l'essence et ce qu'auraient été le développement; l'école pythagoricienne (voy. ces noms), l'an 540 av. J.-C., et elle, en demandèrent la solution dans les mathématiques sous lesquelles toutes choses se résument, en en plaçant le principe dans les nombres et l'harmonie; l'école éléatique voulut y arriver par l'opposition de la raison et de l'expérience, à l'aide de la dialectique (voy.); l'école péripatéticienne et celle d'Empédocle, par l'effort de concilier la raison et l'expérience. Les sophistes qui élevèrent la philosophie subjective au rang de principe, et qui firent de la dialectique un véritable art, combattus par Socrate (vers 422 av. J.-C.) et par Platon de préférence ses méditations sur la nature morale et la destination de l'homme. Il donna ainsi à la philosophie une direction nouvelle, dont les heureux résultats sont plus particulièrement remarquables chez ses élèves, et avant tout chez Platon et Aristote (voy. ces noms), reléguant par un procédé méthodique les idées de leur maître, en formant un corps de doctrines. C'est à eux qu'appartient la seconde époque de la philosophie grecque, celle de la philosophie péripatéticienne.

Par les travaux de Platon et de son école appelée l'Académie (voy.), la philosophie devint la science de l'être réel et absolu; dans leur enseignement, l'éthique (voy.) se joignit à la physique et à la dialectique. Les écoles fondées par les autres disciples de Socrate, la cyrénaïque, la cynique, la mégarique (voy. ces noms) et les deux écoles qui se rattachent à cette dernière, celles d'Élis et d'Érétrie, s'occupèrent presque exclusivement de l'éthique dont ils firent la base d'une didactique imitées de celle de leur maître commun. Platon considéra le monde du point de vue de l'idée éternelle de l'absolu. Aristote, au contraire (voy. ΠΕΡΙΠΑΤΗΤΙΣΜΟΣ), partit de l'expérience et de la réalité pour s'élever à l'idée de l'intelligence parfaite, passant en revue toutes les formes, tous les moyens de l'esprit pensant, et se proposant pour but d'arriver à la connaissance de la vérité.

A l'école académique et à l'école péripatéticienne, s'opposèrent celle des stoïciens, fondée par Zénon, et surtout celle des épicuriens (voy. tous ces noms), écoles toutes pratiques ayant pour tendance la recherche du souverain bien, et qui, relativement à la vérité, s'attachaient à se rendre compte du *criterium* qui peut seul la faire reconnaître.

Ces différents systèmes, plus ou moins dogmatiques, furent combattus par l'école sceptique, fondée par Pyrrhon, qui substitua à la vérité la vraisemblance et s'en contenta.

Une troisième époque commence au moment où l'esprit philosophique des Grecs, épuisé par ses luttes et ne vivant plus que de souvenirs, mit d'abord tous ses soins à établir la paix et la concorde entre tous les partis (voy. école ÉCLECTIQUE), et ensuite, pour échapper au scepticisme, se lança, comme en désespoir de cause, dans une théosophie dont les doctrines de Platon formaient la base, mais qui provenait surtout de la fusion des idées orientales avec les idées grecques. L'école néoplatonicienne (voy.), née à Alexandrie (voy.), fut portée au plus haut point de splendeur par Plotin, qui vécut dans le III^e siècle de notre ère, et par Proclus, qui fleurit dans le V^e (voy. tous ces noms, et T. XIII, p. 73).

Les Romains ne firent que cultiver la philosophie grecque; ils n'eurent point de philosophie à eux. L'école stoïcienne, celle d'Épicure, et l'Académie, se partagèrent entre elles les principaux citoyens de la république. Voy. CATON, LUCRÈCE, CICÉRON, SÉNÈQUE, MARC-AURÈLE, etc.

La religion chrétienne*, par sa simplicité, son étroite alliance avec la morale, et son esprit à la fois sévère et humain, avait pour fondement une révélation, et se trouvait ainsi en opposition avec les vérités obtenues par la raison abandonnée à ses seules lumières. Toutefois l'idée de l'origine divine de la religion, qui pouvait couper court à toute divergence d'opinions, permettait au moins l'examen de ces questions : par quelle voie une révélation peut-elle fonder la croyance? à quels signes se reconnaît un enseignement divin? comment parvient-on à sa complète intelligence, à en saisir le sens véritable? Il naquit ainsi dans le christianisme même une philosophie religieuse. Au jugement de plusieurs Pères de l'Église, comme Tertullien, Arnobe, Lactance, la philosophie était une étude décevante, contraire au christianisme et éloignant l'homme de Dieu. D'autres, Grecs pour la plupart, la regardèrent au contraire comme parfaitement compatible avec la religion, n'ayant eu qu'une seule et même source avec elle; selon Justin le Martyr, cette source était une révélation intérieure par le moyen du Logos; selon Clément et d'autres Pères alexandrins, c'était la tradition écrite dans les livres des Juifs; selon Augustin, la transmission orale. L'opinion favorable à la philosophie prit peu à peu le dessus: il en résulta que les Pères de l'Église firent usage de la philosophie grecque, en suivant à son égard un éclectisme fondé sur leur croyance religieuse. Cependant aucune école ne jouit d'une aussi haute estime que la néoplatonicienne. Origène, Synésius, Énée de Gaza et d'autres y trouvaient une foule de vérités en harmonie avec les doctrines chrétiennes. Insensiblement l'Église se réconcilia aussi avec la philosophie d'Aristote (voy. PÉRIPATÉTISME, p. 417). Cela eut lieu surtout lorsque

(*) Pour les Juifs, voy. PHILON, KABBALAN, etc.

la controverse arienne exigea des notions plus subtiles. La philosophie donc employée au sein du christianisme d'abord comme une espèce de tradition (voy.) et afin de mieux d'esprits réfléchis à l'accepter; puis moyen de défense; plus tard, et appliquée à la réfutation des hérésies elle servit à préciser et à défendre les dogmes chrétiens; cependant toujours dans une position subordonnée vis-à-vis de la théologie.

2^e Période. Dans les temps de l'ignorance du moyen-âge d'un nouveau développement intellectuel se conserva dans les écoles le nom de scolastique donne à la manière de philosopher, dont le distinctif consiste dans l'application de la dialectique d'Aristote à la philosophie grecque. Dieu, le absolu et souverain, étant donné par la révélation, il ne s'agissait plus de le découvrir, mais de le prouver. La marche de l'esprit y fut par conséquent l'inverse de ce qu'elle avait dans la philosophie grecque. La certitude de Dieu, la clarté et la certitude de la révélation, étant données, l'aberration fut sévèrement punie. Le développement de l'activité de la raison, un esprit de spéculative qui se complut en de vaines subtilités oisives.

L'histoire de la philosophie que comprend sept siècles, depuis 1500, et se divise en quatre époques secondaires.

La 1^{re} époque, qui s'étend du 11^e siècle, est caractérisée par un aveugle et des essais philosophiques appliqués à la théologie. Ce fut une époque de ténèbres et d'ignorance causées et la seulement par de faibles lumières dues à un petit nombre de philosophes parmi lesquels on doit citer en première ligne Jean Scot Érigène (voy. ce nom).

Dans la 2^e époque, du 11^e au 13^e siècle, se manifeste une manière de philosopher moins servile; mais elle est bientôt primée par l'Église. Jean Roscarius eut une longue discussion pendant que les idées générales se

as et des mots au moyen desquels signons les qualités communes aux objets individuels. Ses partisans et le nom de *nominalistes* ou *no-* *r*, par opposition aux *réalistes* leurs adversaires.

lant la 3^e époque, du XIII^e au XIV^e e réalisme domine exclusivement, résulte une étroite alliance entre me d'enseignement de l'Église et sophie péripatéticienne. On ap- nieux connaître les écrits d'Aris- us-seulement par les relations plus is avec les Grecs, mais aussi par aise des écoles arabes de l'Espa- rts avoir soumis à l'islamisme une partie de l'Asie, de l'Afrique, de e, les Arabes eux-mêmes s'étaient isés avec les sciences de la Grèce, ément avec la philosophie péri- enne, mais altérée par ses com- eurs, presque tous partisans des e néoplatonicennes. Plusieurs s arrêterent cependant les pro- ce peuples heureusement doué : art, leur religion imposait des bar- u libre usage de la raison, et un aissant luttait avec zèle en faveur odoxie; d'autre part, on accorda une autorité despotique à Aris- à cependant était mal ou diffici- compris par leurs savants; enfin ant national à la superstition : un obstacle de plus. Les plus il- philosophes arabes furent en même édecins. Parmi eux on doit citer, ière ligne, Averrhoës (voy.), qui ta Aristote. Les connaissances phiques des Arabes furent trans- ax chrétiens par les juifs qui eu- cette époque, plusieurs hommes arquables, tels que Moïse Mai- ; qu'ils ont surnommé *la lampe* ¶. Des philosophes chrétiens de iriode, aucun n'acquît plus d'au- e saint Thomas d'Aquin, qui ndant un rival redoutable dans ot (voy. THOMAS, DUNS, et tous suivants). La lutte qu'ils soutin- a contre l'autre fut continuée par ciples, les thomistes et les scotis- er Bacon et Raymond Lulle mé- alement d'être mentionnés pour ojets de réforme, projets qui ne

requèrent cependant leur exécution que plus tard.

Dans la 4^e époque, du XIV^e au XVI^e siècle, la querelle du nominalisme et du réalisme se ranime non-seulement à Paris, mais dans plusieurs universités d'Allemagne. Guillaume Occam assure enfin la victoire au premier. Les conséquences de ce conflit furent de faire baisser le crédit de la scolastique, d'inspirer de l'indifférence pour la philosophie, et en particulier pour la logique, et de déterminer encore une fois un penchant au mysticisme, par un mouvement de dépit et de dégoût contre les vaines disputes de mots.

3^e Période. Elle se caractérise par une marche plus indépendante dans la recherche des premiers principes, par une étude plus approfondie des lois de l'intelligence, et par la tendance à fonder l'unité systématique de la science philosophique. Elle se subdivise également en plusieurs périodes secondaires ou époques.

La 1^{re} de ces époques embrasse la lutte de la scolastique contre la reproduction et le mélange des anciens systèmes, lutte qui se prolongea jusqu'au milieu du XVII^e siècle. La guerre éclata dès l'instant qu'on acquit une connaissance moins imparfaite de la philosophie grecque, et qu'on remarqua les différences essentielles qui existaient entre les ouvrages originaux d'Aristote, de Platon, et les traductions grossières, informes, sur lesquelles on s'était réglé jusque-là à leur égard. La philosophie platonicienne, protégée par Cosme et Laurent de Médicis, fut cultivée surtout à Florence; mais plutôt sous les formes du néoplatonisme. Elle excita un enthousiasme d'autant plus vif qu'on la considéra comme sœur de la religion chrétienne. Celui qui contribua le plus à la répandre fut Marsile Ficin (voy. tous ces noms), le premier traducteur de Platon. Jean Pic de la Mirandole en fut aussi un zélé partisan, ainsi que son neveu Jean-François, qui inclina cependant encore davantage vers le mysticisme. Reuchlin et Agrippa propagèrent également par leurs leçons et leurs écrits les doctrines de Platon. Théophraste Paracelse associa le mysticisme moderne à la chimie et à la médecine: de là naquit la théosophie (voy.),

qui fut répandue principalement par les Rose-Croix (voy.), et qui trouva d'ardents défenseurs dans Robert Fludd et J. Cardan. A cette école appartiennent aussi J.-B. et François-Mercure Van Helmont, dont l'influence fut grande. Cependant la direction de la théosophie fut en général plutôt religieuse que scientifique; c'est ce qu'on remarque nommément dans les ouvrages de Jacob Boehme. Malgré les attaques qu'elle eut à soutenir, la philosophie d'Aristote fut loin de succomber; il se forma même une nombreuse école de néo-péripatéticiens, surtout parmi les théologiens et les médecins; ces derniers penchèrent davantage vers le naturalisme. Cette école se divisa, dans le xv^e et le xvi^e siècle, en deux partis principaux; les averrhoïstes qui suivaient les commentaires d'Averrhoès, et les alexandrins qui reconnaissaient pour chef Alexandre d'Aphrodisias. Un des hommes les plus distingués de ce dernier parti fut Pomponace, à côté de qui on doit citer Simon Porta, Scaliger, etc. Alexandre Achillini et A. Césalpin furent averrhoïstes. Quoique les réformateurs Luther et Melanchthon eussent d'abord enveloppé dans la même réprobation la scolastique et le péripatétisme, ils finirent par renoncer à cette injuste prévention; Melanchthon alla même jusqu'à reconnaître la nécessité d'une philosophie pour la théologie et à recommander de préférence celle d'Aristote. Son autorité la fit adopter dans les universités protestantes. P. Ramus, meilleur mathématicien que théologien, combattit les subtilités du péripatétisme pour mettre en crédit une philosophie populaire; il eut un grand nombre de partisans en France, en Allemagne, en Angleterre et en Écosse. On voulut aussi tenter de ressusciter d'autres écoles anciennes. Claude Guillimert de Bérigard proposa un système éclectique emprunté aux Ioniens et une doctrine fondée sur les atomes comme présentant un système de la nature approprié au christianisme. Magnenus recommanda la philosophie de Démocrite sous le rapport de l'explication des phénomènes naturels. Gassendi défendit l'épicuréisme, et Juste Lipsé le stoïcisme. D'autres, suivant une route plus libre, développèrent des opinions

plus originales appuyées sur l'expérience. Ce besoin de progrès se manifesta dans les écrivains politiques et les rationalistes. Parmi les premiers, Mach Bodin se sont assurés une place guée. Télésius tenta la première dans la philosophie naturelle. Cassese fraya lui-même sa route. G Bruno, par ses idées hardies, prouve à de nouveaux systèmes. Celles-ci, le désir d'arriver à la vérité, le manque de principes incontrôlés firent naître aussi, dans quelques esprits calmes et peu faciles à séduire, un scepticisme qui se modifia selon le caractère propre à chacun d'eux. A cette catégorie appartiennent Montaigne, La Motte le Vayer et Pierre Sanchez ou Sanctius, qui professèrent la philosophie en même temps que la théologie à Toulouse.

Pendant la 2^e époque se formèrent de nouveaux systèmes relativement nouveaux; force de les établir sur des bases solides, on travailla à amener à l'unité systématique l'ensemble de nos connaissances en perfectionnant leurs différences; on revint au dogmatisme, on attaqua avec vigueur les envahissements de plus en plus formidables du scepticisme. Cette période s'étend jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Les Italiens commencèrent à donner pour fondement à la philosophie l'expérience et la méthode; cependant cette direction fut imprimée d'une manière décisive par deux grands génies de l'Angleterre et de la France. On regarde à juste titre Bacon comme le premier réformateur de la philosophie dans cette période. Il eut l'idée d'une restauration complète de la science, et il demanda qu'on reconstruisît l'édifice des connaissances humaines pas sur les notions de l'entendement, mais sur l'aide de la dialectique, mais sur l'expérience; l'aide de l'induction. Une influence décisive en Angleterre malgré la réfutation que Hobbes fit de son système. Entrant dans une voie opposée, celle de la spéculation, Descartes, le plus grand philosophe français, tenta pareillement une réforme de la philosophie, et il obtint encore de succès que Bacon, quoiqu'il

une lui des adversaires acharnés. La philosophie trouva de nombreux partisans en Hollande aussi bien qu'en France; elle réagit sur la logique, la métaphysique, l'éthique et la théologie même. Elle s'appuyant sur elle que Balthazar combattit la croyance à la magie et à l'occultisme. Le P. Malebranche développa avec originalité les idées de Descartes en les produisant sous des formes plus libres et plus animées; mais sa philosophie est marquée d'un caractère tantôt mystique. Spinoza entreprit de développer d'après une méthode sévèrement scientifique, un système qui ne contient que des vérités nécessaires et qui dès lors ne laisse aucune place à la foi. Ce système n'est point un athéisme; c'est un panthéisme, non pas matériel même, mais idéal, cherchant à développer la philosophie la plus digne de Dieu, source de la vérité; cependant il ne satisfait pas la philosophie. L'influence de la philosophie de Spinoza se fit également sentir, quoique d'une manière toute différente, sur le philosophe penseur célèbre, Locke. Comme les éternels débats des philosophes proviennent d'un mauvais emploi des termes et des termes du langage, il prit pour objet de ses recherches l'entendement humain lui-même, et imprima ainsi une nouvelle philosophie, selon l'esprit de Bacon, dans une direction opposée à la méthode cartésienne, et tournée de préférence vers l'observation de la nature interne et vers l'étude de ses phénomènes. Plusieurs philosophes distingués de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne adoptèrent son système, et suivirent le principe empirique posé par lui jusque dans ses dernières conséquences. Dans le nombre se distinguent Condillac et Bonnet. La philosophie alla jusqu'à prétendre expliquer ses effets par un pur mécanisme; doctrine dangereuse et subversive de la moralité. D'un autre côté, Huet fit valoir le scepticisme philosophique comme un argument en faveur de la foi, tandis que Bayle fonda au contraire la critique historique sur le doute. A cette époque aussi que la science philosophique jeta de plus profondes racines en Allemagne, et qu'elle y reçut un grand élan: les systèmes s'y multiplièrent

à l'infini, hérissés malheureusement d'une terminologie souvent capricieuse et bizarre, mais creusant toutes les questions jusqu'à une profondeur incroyable. Ils constatent, chez le peuple allemand, une puissance d'abstraction qui serait l'éternel honneur de l'esprit humain, quand même elle n'aurait abouti qu'à une gymnastique intellectuelle plus ingénieuse qu'utile et ne faisant rien en définitive pour la solution des questions que l'homme ne peut s'empêcher de se poser, car tous ses intérêts, son repos et sa dignité sont là. Chacun de ces systèmes a son art spécial dans notre ouvrage. D'abord se présente Leibnitz, annonçant hautement une réforme complète de la philosophie. Son but était de mettre enfin un terme à toutes les querelles entre les partis philosophiques et entre la philosophie et la théologie, en donnant à la première une précision mathématique. Parmi ses successeurs se distingua, en première ligne, Chr. Wolf, qui, par les développements qu'il lui donna, assura à la philosophie de Leibnitz une domination presque absolue, détruisit, par ses manuels, les derniers vestiges de la scolastique, et introduisit dans la science une espèce d'ordre et de méthode. Wolf est le premier qui ait traité le plan d'une encyclopédie complète des sciences philosophiques, et qui l'ait exécuté en partie. Mais sa méthode mathématique, appliquée à la philosophie, ne pouvait avancer beaucoup l'étude du moi, et elle produisit d'ailleurs cette idée chimérique que tout peut se démontrer; son système tomba dans les abus d'un formalisme pénible et finit par inspirer le dégoût des études spéculatives, surtout des recherches métaphysiques. Comme il favorisait en outre le déterminisme (voy.) et semblait mener à l'athéisme, il rencontra beaucoup d'adversaires dont Lange fut le plus dangereux. Cependant, parmi les philosophes contemporains de Wolf, il en est peu qui se recommandent par des vues originales. Crusius, qui se plaça au premier rang des ennemis de la philosophie de Wolf, s'efforça de fonder un système qui fût plus conciliable avec la théologie; mais il s'égarait dans le mysticisme. De l'école de Wolf sortirent plusieurs hommes cé-

lèbres, comme Daries, Winckler, Gottsched, Baumgarten, Reimarus, Ploucquet, Lambert, Sulzer, Moïse Mendelssohn, Eberhard, Platner et d'autres, dont les opinions varient néanmoins en plusieurs points.

Nous avons parlé de l'empirisme de Locke : il détermina des réactions de différentes espèces dans le pays qui lui avait donné naissance. Clarke, posant en principe la nécessité d'un accord entre la religion révélée et la raison, entreprit de démontrer, d'une manière nouvelle, l'existence de Dieu, et de défendre la liberté morale contre l'expérience. Berkeley choisit une route opposée ; mais son idéalisme, qui niait la réalité du monde corporel, loin d'offrir un remède contre le scepticisme, lui donna, au contraire, de nouvelles forces. Hume, entre autres, en adopta les principes. Jamais encore le scepticisme philosophique ne s'était montré accompagné d'une logique aussi puissante, d'une vigueur de principes aussi remarquable, d'une netteté, d'une élégance pareilles ; jamais aussi il n'avait paru aussi séduisant ni aussi formidable. Tous les fondements de la foi religieuse furent violemment ébranlés.

Tandis qu'en Angleterre la philosophie persistait à suivre les voies de l'empirisme et se bornait à des observations tantôt ingénieuses, tantôt étroites et sèches, en faisant d'ailleurs de la religion l'objet principal de ses recherches et de ses doutes, en France (voy. T. XI, p. 490), elle conservait également ses habitudes empiriques, mais sous des influences différentes. En s'efforçant de briser les entraves mises par le clergé à la liberté de la pensée, les philosophes français firent prévaloir des doctrines sans valeur aucune qui confondaient l'homme avec la nature, ou divinisait le monde, et qui déclaraient peu nécessaire et douteuse la croyance en Dieu. Les encyclopédistes, Diderot et D'Alembert à leur tête, rivalisèrent à cet égard avec Voltaire, Saint-Martin, au contraire, proposa un système théosophique trop peu d'accord avec le caractère de la nation française pour avoir du succès.

En Allemagne, le scepticisme de Hume ne fit quelque sensation que lorsque l'ar-

deur des profondes recherches philosophiques se fut momentanément écarté et eut fait place à une philosophie superficielle et plus facile à concevoir. C'est à cette espèce de philosophie que l'on a donné le nom de philosophie *laïque* qu'appartenait le système dogmatique philanthrope Basedow, qui pour principes de la vérité le l'assentiment intérieur et l'analogue admit un devoir attaché à la foi, une notion supérieure aux sensations, autorisée par un certain degré de confiance. Meiners et Feder se firent remarquer parmi les philosophes populaires. Le domaine de la philosophie empirique s'étendit par les travaux psychologiques de Campe, Tiedemann, Garve, Moritz, ainsi que par les recherches esthétiques et critiques de Engel, Eschenburg, Lessing, dont les uns rattachèrent leurs travaux aux travaux psychologiques et des Anglais, les autres aux théories des Français, notamment de Meiners, Iselin, Herder). La philosophie empirique exerça aussi une influence notable sur d'autres sciences, les mathématiques, la physique, la médecine et la jurisprudence, et l'on mença en même temps à cultiver de soi-même quelques branches qui jusqu'alors, bien que trop négligées, se fussent bien portées, au fond, de son domaine la pédagogie (d'après Rousseau) la pédagogie générale (Herder, d'Apollon et Lombardo), l'histoire de la philosophie (Meiners, Iselin, Herder). La philosophie pratique trouva également des partisans disposés à lui consacrer leur attention. La législation civile et le droit naturel conduisirent à des recherches philosophiques sur la nature et l'homme, et l'on essaya de mettre d'accord la philosophie théorique et la philosophie pratique. Hugues Goussier, premier, avait tenté de réduire des gens en système ; Puffendorf au droit naturel une base scientifique ; Thomasius, Gerbard, Grundlin et plusieurs autres marchèrent sur ses traces.

Dans les îles britanniques, un nombre d'hommes distingués et attachés à la morale un autre fondem-

vélée : tels furent Cumberland, Cooper, Shaftesbury, Ferguson, Locke, Beattie, Smith, etc. Tous ces jésuites, par leurs principes étaient à la morale toute sa distance, Malebranche et d'autres ont vu en France une morale sévère et mystique, qui ne jouit pas d'une grande considération. D'un autre côté, Locke peignait l'homme comme un être égoïste, opinion adoptée par Helvétius et Helvétius. Ce dernier regardait la vertu comme l'effet d'un motif ; J.-J. Rousseau et Diderot ont beaucoup à répandre ces

En Allemagne, Wolf commença une nouvelle époque dans l'histoire de la philosophie pratique. Il donna une base à la morale. Quoiqu'il en soit, son système, qui n'était pas une solution complète du problème de la conscience morale, ne dura pas longtemps. On verra bientôt en Allemagne tout dans les systèmes modifiés de Kant et de Garve. Les défauts de Wolf furent le mieux sentis par son successeur, celui-ci prit pour point de départ la conscience, et il regarda Dieu pour principe de la morale. Vers la même époque, les écrits de Gellert réveillèrent l'esprit religieux et moral. En la fin de la seconde époque, la philosophie avait gagné en extension et en force intrinsèque ; les deux branches des sciences philosophiques étaient puissamment développées ; la nouvelle doctrine philosophique, qui s'y était ajoutée ; la morale avait été appliquée de mille manières à la pédagogie, à la politique ; mais peu de progrès avaient été faits sous le rapport de la méthode.

Le besoin d'une réforme se fit-il sentir. On la tenta, et avec elle s'ouvrit la 3^e époque de la philosophie moderne. Formé à l'école du 18^e siècle, Kant appliqua la méthode aux facultés de notre âme et examina la possibilité d'une connaissance objective. Autour de lui se forma, à ce temps, un puissant parti qui avait trouvé le dernier mot de

la philosophie ; mais le triomphe des kantiens ne fut pas de longue durée. A examiner les choses de près, on doit reconnaître que Kant a plutôt favorisé qu'il n'a réfuté le scepticisme. Il se fit donc de nouvelles tentatives soit pour réhabiliter les anciens systèmes dogmatiques, soit pour introduire la philosophie critique dans les plus hautes régions de la science. Reinhold parut avec sa théorie de la représentation, promettant un nouveau point d'appui à la philosophie. Mais son système fut effacé par celui de Fichte, appelé par lui *doctrine de la science* ; et après beaucoup d'essais, on finit encore par se convaincre que c'était en vain qu'on travaillait à réduire en un complet idéalisme (voy. T. X, p. 762) la science humaine tant dans ses formes que dans ses éléments réels. Alors M. de Schelling se présenta avec sa philosophie qui élève plus haut encore l'esprit spéculatif, puisqu'elle place au sommet de son système non pas, comme Fichte, le moi sujet-objet, mais l'absolu, et qu'elle prétend satisfaire aux prétentions les plus hautes de la raison, c'est-à-dire arriver à la connaissance de l'absolu et à l'intelligence des lois qui constituent l'ordre entier des choses finies. M. de Schelling fut conduit, par la théorie de Spinoza, à admettre une double science philosophique, formée de deux parties opposées, savoir : la philosophie de la nature et la philosophie transcendente. L'une et l'autre se perdent dans l'infini, qui leur est commun à toutes deux ; la science doit reposer essentiellement sur l'unité originelle de ce qui sait et de ce qui est su. M. de Schelling arriva enfin au système de l'identité absolue du subjectif et de l'objectif, ou système de l'indifférence du différent, en quoi consiste la nature de l'absolu ou de Dieu. Cette philosophie se recommande par l'originalité de son point de vue, la profondeur du travail, la conséquence des parties et l'immense portée des applications ; mais elle est très bornée sous le rapport pratique : c'est pour ainsi dire une poésie de l'esprit humain, qui séduit par les hautes idées dont elle s'accompagne. Elle compte donc de nombreux partisans ; mais cette école s'est laissée entraîner à une espèce de vertige en

donnant pour une sagesse supérieure les imaginations les plus capricieuses et les faits les plus hasardés. Cependant on ne peut nier que son enseignement n'ait beaucoup contribué à imprimer son caractère à la philosophie de notre époque et à assurer une grande supériorité à la philosophie allemande. Toutefois, indépendamment de Kant, Fichte et Schelling, l'Allemagne possédait encore, à la même époque, plusieurs autres penseurs distingués dont les travaux n'ont été appréciés qu'après que l'espèce d'éblouissement produit par les systèmes de ces trois grands génies eut cessé. Tels furent Bouterwek, l'auteur de l'Apodictique, et Bardili, pour qui l'absolu était la pensée, et qui chercha, en conséquence, dans la logique la source des connaissances réelles. Tel fut encore et surtout F.-Henri Jacobi, penseur profond et religieux, qui imprima une direction nouvelle à la science qui nous occupe, en fondant toute connaissance philosophique sur une croyance qu'il considérait comme une sorte d'instinct rationnel. Dans le même esprit, son disciple F. Kœppen admit pour fondement essentiel de la philosophie, la révélation divine alliée à la raison de l'homme. Selon Salat, toute connaissance repose sur la foi, qui suppose la révélation de l'absolu. Schulze soumit la philosophie dogmatique et critique à un examen sceptique dont le résultat fut l'impossibilité de toute philosophie scientifique. D'un autre côté, on avança que toutes les directions prises par l'esprit philosophique, quoiqu'elles semblent autant d'aberrations, sont les conditions nécessaires de la culture de la raison. Cette opinion fut soutenue par Krug et Fries, partisans tous deux de la philosophie critique, qu'ils développèrent, le premier par son syncrétisme transcendantal, le second dans son essai d'anthropologie philosophique, science psychique qu'il regarde comme fondamentale. M. Herbart, au contraire, déclara absolument fautive la direction psychologique donnée à la philosophie; suivant lui, cette science ne sert qu'à élaborer les notions, toutes celles qui constituent pour nous l'entendement étant métaphysiques. Deux disciples de M. de Schelling se frayèrent également des voies

nouvelles: Hegel tenta de perfectionner la philosophie et d'en faire une science préhensible, au moyen de la dialectique. Wagner lui donna pour base une thématique universelle, type soustrait à Dieu lui-même se révéla dans le monde intellectuel et physique, régissant les phénomènes du temps et de l'espace, avant de se formuler en figures et en faits. Nous passons sous silence beaucoup d'autres essais tentés vers la même fin pour arriver au panthéisme qui a tant de faveur de nos jours, mais sur lesquels nous n'avons pas à nous arrêter, ce qui est compris parmi les articles du Tome. Nous renvoyons aussi aux articles spéciaux des plus célèbres philosophes l'exposé des doctrines dont nous nous proposons de tracer, avec trop de rapidité, les linéaments généraux.

Pendant que ce grand travail de la philosophie s'exécutait en Allemagne, le reste de l'Europe y fit à peu près rien. Tout au moins ne vit-on que de rares efforts considérables pour les sciences. En Angleterre, Locke semble être le pivot de toute la philosophie moderne. La *déontologie* (voy. ce mot), enseignée par Bentham. Les Italiens n'ont guère de philosophes proprement dits, mais quelques-uns de leurs écrivains, comme Filangieri et Beccaria, ont appliqué la philosophie à des branches utiles, telles que la législation. La France, qui, en effet, n'est demeurée inactive dans cette science, ainsi qu'on peut le voir aux articles de TRACY, LAROMIGUIÈRE, ROYER-LARD, MAINE DE BIRAN, BOSSUET, JOUFFROY, LA MESSAIS, et ailleurs, a vu le développement que les idées philosophiques ont reçu chez nous et du sensualisme à l'idéologie, du syncrétisme (voy. ces mots), en France, sur la psychologie et en s'appuyant sur les principes de l'école écossaise (voy. STEWART, etc.), a déjà été retracé dans leurs (T. XI, p. 491).

Quatre grands systèmes, le sensualisme, le spiritualisme, le scepticisme, le mysticisme (voy. ces mots), ont marqué toute l'histoire de la philosophie moderne. Ils paraissent successivement dans quatre grandes périodes: c'est à réfé-

un moyen des vérités incontestables, chacun d'eux contient, que l'éclectisme moderne, qui refuse la prétention d'imaginer un système nouveau, de peur de pousser encore l'humanité dans le même cercle. Au temps, indifférent ou hostile, il manque d'agir d'une manière honorable sur la philosophie. Il est de méconnaître une absence de nouveauté et d'idées neuves, ni un épuisement de la force spéculative, qu'on doit cependant en partie aussi aux écarts de la spéculation. Les écoles avec leurs chefs vivent en paix l'une à côté de l'autre, sans relations entre elles, chacune pour soi, se souciant fort peu des autres, poursuivant tranquillement sans ceux qui s'occupent aujourd'hui l'étude des sciences philosophiques, et se préoccupent plus ou moins autour de leurs doctrines, mais sans renoncer entièrement leur propre individualité, d'où les nuances les plus diverses. La philosophie menace-t-elle de tomber dans un véritable chaos. Cependant, l'originalité, toute l'activité des esprits se dirige vers l'explication, le développement, la révision et l'application de nouveaux systèmes. Il faut ajouter que les différentes branches de la philosophie, la logique, la psychologie, la philologie, la jurisprudence, ont des ouvrages remarquables, mais on ne puisse dire pour cela qu'il y ait dans la marche de la science un progrès.

D'un autre côté, nous observons une pratique très prononcée; on ne se contente pas de mettre la science en harmonie avec les besoins réels et les faits de la vie humaine. Cette tendance se manifeste également là même où la spéculation a conservé ses prétentions les plus élevées, plus clairement encore dans la philosophie psychologique qui domine de nos jours la philosophie.

La philosophie moderne se caractérise par une tendance vers une méthode plus sûre et sur de solides fondements. Il est tant plus facile d'y atteindre que jamais, que toutes les voies de la science ont été parcourues, et qu'elle

possède, dans les faits historiques, un aperçu assez complet de toutes les opérations possibles de la pensée philosophique.

On trouvera aux articles des différentes branches de la philosophie l'indication des meilleurs ouvrages à consulter. Relativement à l'histoire de la philosophie, on pourra voir les livres suivants : Brucker (*voy.*), *Historia critica philosophiæ*, Leipzig., 1742-67, 6 vol. in-4°; Buhle, *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie und einer kritischen Literatur derselben*, Gœtt., 1796-1804, 8 vol. in-8°; du même, *Geschichte der neuern Philosophie*, Gœtt., 1800-1804, 6 vol. in-8°; Tennemann, *Geschichte der Philosophie*, Leipzig., 1796-1819, 11 vol. in-8° (mais non terminé); du même, *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, Leipzig., 1812, in-8°; 4^e éd. par Wendt, Leipzig., 1825, in-8°; trad. franç. par M. Cousin, Paris, 1831, 2 vol. in-8°. *Voy.* en outre nos art. GERANDO (*de*), COUSIN et RITTER (*Henri*).

PHILOSTRATE (FLAVIUS) l'ancien, surnommé *le Lemnien*, à cause du séjour qu'il avait fait, dans sa jeunesse, à Lemnos, fleurit au commencement du III^e siècle de J.-C., sous le règne de l'empereur Septime-Sévère, et mourut en 244, époque de l'assassinat de Gordien par Philippe l'Arabe. Les écrits de ce sophiste, qui avait étudié l'éloquence à Rome et à Athènes, sont : *Vie d'Apollonius* (*voy.*) *de Tyane*, en 8 liv., remplie de louanges exagérées des prétendus miracles de cet imposteur; *Héroïques*, récits dialogués sur 21 héros qui prirent part à la guerre de Troie; 2 livres *d'Images*, ou description de 66 tableaux exposés au Portique de Naples, dont M. Boissonade a publié une édition, Paris, 1806; voir aussi Heyne, *Philostr. Imag.*, etc., Gœtt., 1796-1805, in-fol.; et le livre allemand de Rehfuß, *Sur Philostrate et ses descriptions de tableaux*, Tub., 1800). On a encore de Philostrate un ouvrage, également en 2 liv., intitulé : *Vies de sophistes* (publ. par Kayser, Heid., 1838, in-8°), 63 lettres et quelques épigrammes.

PHILOSTRATE, le jeune, vécut du temps de Caracalla; on a de lui des descriptions de tableaux, qui font suite à l'ouvrage de

son oncle. Les œuvres de ces deux Philostrate, qui intéressent spécialement les artistes, ont été publiées ensemble avec des commentaires, par Oléarius, Leipzig, 1801, in-fol.

D'autres écrivains portèrent le nom de Philostrate : nous ne citerons que celui qui, né vers 346, à Larisse, en Capadoce, fit ses études à Constantinople, embrassa les doctrines religieuses d'Arius, et composa en leur faveur une histoire de l'Église, depuis Constantin jusqu'à la mort d'Honorius; Photius en a fait un extrait publié à Genève en 1642, et à Paris en 1678. X.

PHILOTAS, fils de Parménion (voy.), était, ainsi que son père, général d'Alexandre-le-Grand, qui le soupçonna d'avoir pris part à la conspiration de Dymnus et de Nicomaque. Malgré son innocence, les douleurs de la torture arrachèrent des aveux à Philotas, qui fut condamné à mort. — L'antiquité parle encore d'un autre Philotas, célèbre musicien grec, élève de Polyèdès, qui vivait vers l'an 380 av. J.-C.; il avait acquis une grande réputation par la victoire qu'il avait remportée sur Timothée dans une lutte musicale. X.

PHILOTECHNIE, mot sous lequel les anciens désignaient l'amour ou le goût des arts (de *φιλο*, j'aime, et *τεχνη*, l'art). On sait qu'il existe à Paris une Société *philotechnique*, dont les membres s'occupent d'art ou de littérature. Voy. POLYTECHNIE.

PHILOXÈNE, poète dithyrambique, né à Cyrène, et mort à Éphèse, vers l'an 380 av. J.-C., avait été emmené en esclavage. Grand connaisseur dans l'art culinaire, sur lequel il écrivit un poème didactique, c'était un hôte habituel de la table de Denys, tyran de Syracuse. Il est célèbre pour l'indépendance avec laquelle il jugea les vers de son amphitryon. Envoyé pour cela aux latomies (voy.), puis rappelé à la cour, le prince lui en lut de nouveaux : « Que l'on me reconduise aux carrières ! » s'écria Philoxène. Le tyran rit de cette saillie, et lui pardonna; mais le poète crut prudent de quitter le pays. — On cite encore, dans l'antiquité, un peintre de ce nom, qui fut porté, en outre, par un mono-

physite, martyr de ses croyances, voir Wytttenbach, *De Philisoc*.

PHILTRE (*φιτρον*, de *φιλο*, je aime, et *τρον*, breuvage ou drogue quel'on suppose à inspirer de l'amour ou à quer quelque passion. Les anciens naissaient les philtres : on leur a la vertu de rendre sensible un ol ou de retenir dans les sens un al lage. Leur préparation était accor de pratiques : superstitieuses; on entrer des herbes, souvent vé (voy. MANDRAGORE), et des mat ganiques de toutes sortes, parfois tantes. Plus tard, on alla même y mêler des choses saintes, c ques, etc.

PHLÉBOTOMIE. Ce mot, e du grec, et dérivé de *φλεβή*, -*τὴν* et *τμήνω*, je coupe, signifie la se veines pour la saignée (voy.), e partie de l'anatomie qui s'occupi nes et de leur dissection. — On le nom de *phlébotome* à un in dont on se sert surtout en A pour la saignée. C'est une petite (voy.) ou flammette poussée par sort sur la veine à ouvrir. Il n' usité en France que dans la medi térinaire.

PHILÉGÉTON (le Brûlant, d *φλεβήω*, je brûle; un des fleuves fer, qui environnait le Tartare, ne roulait que des torrents de Rien ne croissait sur ses bords Après un cours oppose à celui de il allait, comme lui, se jeter d chéron (voy. ces noms).

PHILEGMASIE *φλεγμασία*, γω), voy. INFLAMMATION.

PHILEGME ou PLEURITE. No parle de ces deux mots à l'art. Le premier était donné en grec chaleur, inflammation : à l'une e tre humeurs admises par les anci jourd'hui que chaque produit e tion normale ou morbide a reçu particulier, ce mot n'est plus dans la science. Dans le langa naire, on se sert encore de cette sion pour désigner le mucus fila reux, que certaines personnes par le vomissement ou l'esper (voy.). — Au figuré, on emplo

pour indiquer la qualité d'un d qui se possède. Voy. FLEO-

M. S-N.

PHLEGMON (de φλεγμονή, inflam-
L'usage ayant restreint le sens
, on n'entend plus aujourd'hui
mon, en médecine, que l'in-
n du tissu cellulairesous-cutané,
ous-séreux. Les causes les plus
de cette maladie sont : les pi-
contusions, la présence d'un
nger au sein des tissus, et cer-
dispositions individuelles dont
est difficile à déterminer. Les
audes, par une influence oc-
l'économie, favorisent égale-
développement du phlegmon.
le début du mal est annoncé
rissons ; puis bientôt, les pre-
symptômes du désordre local ap-
: la surface de la peau corres-
i la portion du tissu cellulaire
vient rouge, tendue ; une tu-
e, circonscrite, médiocrement
on centre, se développe, et fait
e plus ou moins considérable
du niveau du reste de la peau ;
sur brûlante, accompagnée de
t de douleur pulsative, se fait
s cette tumeur. Si le mal est su-
t peu étendu, il y a peu ou
réaction ; si, au contraire, l'in-
on est très étendue et embrasse
foyer de grandes masses de tissu
, ou bien que, superficielle et
lle soit comprimée dans son dé-
ent par des parties peu exten-
nme par exemple au crâne, à la
es mains ou à l'extrémité des
réaction sur les organes inter-
essante : une fièvre vive s'allu-
éit se perd, l'insomnie survient,
e par la violence des douleurs.
tômes se développent progres-
en mettant en général 8 à 9
tteindre leur plus haut degré
é. Arrivé à ce degré, le mal
se résout ou se termine par
ion ; car ce sont là les deux mo-
rminaisons les plus ordinaires
ladie. Dans le premier cas, la
la rougeur, la tuméfaction, s'ef-
a à peu, en même temps que
les symptômes réactionnels, qui

se sont sympathiquement développés, et
la partie ne tarde point à recouvrer ses
conditions normales ; dans le second cas,
les symptômes locaux s'apaisent égale-
ment, le pus se réunit en foyer, et consti-
tue ce qu'on appelle un *abcès*. Voy. ce
mot et INFLAMMATION. M. S-N.

PHILIASIE, ou district de PHLIONTE
(*Phlius*), contrée de l'Achaïe (voy. MO-
NÉE), célèbre par ses vins et par plusieurs
combats. Les Phliasiens furent constam-
ment les fidèles alliés des Spartiates.

PHLOGISTIQUE (de φλογίζω, je
grille, rôtis, dérivé de φλόξ, flamme),
voy. CHIMIE (T. V, p. 704), COMBUS-
TION, STAHL, etc. Voy. aussi ANTIPHLO-
GISTIQUE.

PHLYCTÈNE (φλύκταινα, de φλύω,
je déborde, je bous), nom que l'on donne,
en médecine, à des pustules ou petites
vésicules séreuses qui s'élèvent sur la su-
perficie de la peau dans certaines mala-
dies, comme la gale, le charbon, ou dans
la gangrène, après la brûlure ou l'appli-
cation d'une matière vésicante, etc. En
coupant l'épiderme, on détruit la phlyc-
tène. Un peu de cérat camphré suffit
pour dessécher la peau dans les phlyc-
tènes bénignes ; celles qui sont les symp-
tômes d'une maladie ne cèdent qu'au
traitement de celle-ci. Z.

PHOCAS, indigne parvenu qui de
simple soldat devint empereur et régna
de 602 à 610, où il fut mis à mort,
voy. BYZANTIN (*empire*), T. IV, p. 386.

PHOCÉE, ville de l'Ionie (Asie-Mi-
neure), située près de l'embouchure du
Caïque, sur le golfe de Cumes. C'était,
comme Milet, une des plus importantes
villes de l'antiquité, par son commerce
qui s'étendait à l'ouest de la Méditer-
ranée jusqu'à Tartessus. Ses ports étaient
Naustathmos et Lamptera. Cette colonie
grecque fut fondée par des habitants de
l'Attique conduits par Philogène, et fleu-
rit jusqu'au temps de Cyrus. L'an 539 av.
J.-C., la majeure partie des Phocéens,
soumis par les Perses, émigrèrent à Dé-
los, à Éphèse et, conduits par Aristarque,
à Cyrné (Corse), où ils fondèrent *Aleria*.
Plus tard, épuisés par les guerres conti-
nuelles qu'ils eurent à soutenir contre
tous leurs voisins qui les détestaient, à
cause de leurs pirateries, ils abandonnè-

rent l'île; les uns se retirèrent en Gaule où ils fondèrent (600) *Massilia* (voy. MARSEILLE), et les autres retournèrent dans leur patrie. Phocée fut alors gouvernée tantôt par les Perses et tantôt par des tyrans, mais son ancienne splendeur avait irrévocablement disparu. Ayant pris le parti d'Antiochus - le - Grand, dans la guerre qu'il soutint contre les Romains, ceux-ci, par représailles, l'assiégèrent, la prirent et la pillèrent. Plus tard, peu de temps avant sa chute, Pompée lui rendit sa liberté. Ses ruines furent nommées *Fochia*. X.

PHOCÉNINE, voy. GRAISSE et PROQUE.

PHOCIDE, contrée de l'ancienne Grèce, bornée au nord par la Thessalie, à l'est par la Locride et la Beotie, au sud par le golfe de Corinthe et à l'ouest par la Doride et les Locriens Ozoles. Elle était arrosée par le Cephise et le Plistus. Sa principale montagne était le Parnasse (voy.), au pied duquel Parnassus, fils de Neptune, bâtit Delphes avant le déluge de Deucalion. Les habitants, qui avaient échappé à la mort, en se réfugiant sur le sommet de la montagne, selon la tradition, rebâtirent leur ville et se soumirent au gouvernement de Deucalion, dont les descendants se multiplièrent et chassèrent les Pélasges. C'est de cette époque que date le nom d'Hellènes (voy. ces mots). Il se forma plusieurs petits royaumes. Un fils d'Égée, Phocus, amena une colonie d'Égine, et le pays prit de lui le nom de *Phocide*. Plus tard, la constitution du pays devint vraisemblablement démocratique. Les Phocéens de la Phocide (car il ne faut pas les confondre avec ceux de Phocée) étaient un peuple laborieux qui se livrait principalement à la culture des terres. Ils se rendirent célèbres par leur bravoure dans les guerres qu'ils soutinrent contre les Thessaliens, contre les Perses et contre les Athéniens, comme alliés des Spartiates. Ils furent la cause de la guerre sacrée (voy.), si funeste à la Grèce, dont elle ouvrit les portes à Philippe (voy.), et en 338, après la bataille de Chéronée, ils partagèrent le sort des autres Grecs. Partie du royaume actuel de la Grèce, la *Phocide* forme, avec la Locride, un département qui a pour chef-lieu Salona,

l'ancienne Amphissa, près de la Grèce remportèrent une victoire. Parmi les autres lieux remarquables de ce pays, on doit citer Castri, Delphes, Chéronée, aujourd'hui un désertable village, Livadie, Zeite loin du golfe de même nom. et des Thermopyles (voy. ces nom.

PHOCION, général athénien des plus beaux caractères de l'antiquité, était d'une naissance obscure, mais son mérite avait reçu une bonne éducation et son mérite avait été son maître. D'un caractère grave et sévère, il était doux et modeste. Son éloquence se distinguait par sa clarté et sa concision, et dans ses discours au peuple, il exprimait avec autant de liberté que de sagesse. Il fit ses premières armes sous le général Timon, contribua à la victoire en 377, et, chargé de lever les contributions des îles, il s'acquitta de sa mission difficile avec beaucoup de succès. Dans la guerre contre Philippe Macédoine, il remporta une victoire malgré l'infériorité de ses troupes, mais la défection des Éubéens, essai de Plutarque d'Éretrie, qui s'était réfugié à cette ville, et se porta à l'attaque des villes de l'Hellespont, par Philippe, il obligea ce prince à renoncer à son entreprise. Malgré sa modeste naissance, il ne cessait de conseiller la paix, et son désintéressement et sa sagesse étaient si généralement connus qu'il fut nommé 45 fois général sans jamais solliciter un commandement. Il fut souvent refusé par lui-même, souvent refusé par lui-même. Ces Athéniens ne suivaient pas les conseils de Phocion après la ruine de Thèbes. Alexandre le Grand, qui avait été son élève, se chargea de le défendre au jeune roi et il y réussit. Alexandre le prit en affection et lui donna 100 talents; mais il préférait la liberté de quelques-uns de ses amis. Toujours simple dans sa manière de vivre, il cultivait ses propres champs et son petit jardin. Alexandre le trouva un jour à l'ouvrage, tandis que sa fem-

Quand les Athéniens, après la prise de la ville de Alexandrie, résolurent de délivrer le joug des Macédoniens, Phocion leur proposa ses mesures; cependant il ne se dispensa pas de prendre le commandement d'une armée. Les Athéniens ne furent pas d'abord des avantages; mais Antipater reprit le dessus, et menaçait de se voir obligée de lui dénoncer pour demander la paix. Phocion promit de ne point entrer dans la ville, mais à condition qu'on lui laissât Démétrios et Hypéride, qu'on laissât un gouvernement aristocratique à Athènes et que le port de Munychie restât garnison macédonienne. Placé à la tête du nouveau gouvernement, avec quelques hommes de distinction, Phocion négligea rien pour rendre l'opinion publique sage, et ses efforts en faveur de sa patrie furent d'autant plus appréciés qu'il jouissait d'une haute estime parmi les Macédoniens. Ses services ne furent point d'être accusé de trahison; il se vit contraint de fuir. Il se réfugia près de Polysperchon, en Phœnie; mais les Athéniens le réclamèrent, et d'autres fugitifs. Ramenés à Athènes, on leur lut une lettre du roi qui les reconnaissait coupables de trahison et les condamnait à mort sans écouler leur défense. La sérénité de Phocion ne tint pas jusqu'au moment où on lui versa le poison. Un de ses amis lui ayant dit qu'il n'avait pas quelque ordre à lui donner: « Dis à mon fils, lui répondit-il, qu'il oublie l'injustice des Athéniens. » Son corps, privé de sépulture, fut transporté au-delà des frontières; mais ses restes furent transportés à Eleusis et l'enfermés dans la maison d'une Mégare. Bientôt les Athéniens reconnurent leur injustice; ils lui élevèrent une tombe et lui firent des funérailles aux frais du public et punirent ses accusateurs.

C. L.

PHOCYLIDE, poète grec, naquit à Mytilène, en Carie, ou à Chios, et florissait vers le milieu du VI^e siècle av. J.-C. Telle est l'opinion de ses poésies, qu'on les fait réciter par les rhapsodes, comme celles d'Homère. C'étaient des épopées héroïques et des élégies dont il ne reste presque rien. Nous n'avons plus

de ce poète que 217 vers renfermant des sentences dont la justesse et le tour ont classé Phocylide parmi les meilleurs poètes gnomiques (voy.). L'excellence même de la morale de ces vers a porté des critiques à les attribuer à quelque poète chrétien du II^e ou III^e siècle. D'ordinaire Phocylide est imprimé avec Théognis (voy.), son contemporain. Schier en a donné une bonne édition séparée, Leipz., 1751; il a été trad. en franç. par Duché, 1698, par Lèvesque, 1782, et par Coupé, 1798. F. D.

PHOEBUS, voy. PHÉBUS et APOLLON.

PHONÉTIQUE (de φωνή, son, voix), voy. ÉCRITURE et HIÉROGLYPHES.

PHONOGRAPHIE, voy. NOTATION.

PHOQUE (*phoca*), genre de mammifères carnassiers, de la tribu des amphibiens (voy. ces mots), et dont les principaux caractères zoologiques se tirent de la forme de leur museau, qui est plus ou moins conique, et de l'absence des défenses propres aux morces (voy.). Leur tête ressemble à celle du chien, dont ils ont le regard doux et intelligent. Leurs oreilles sont peu ou point saillantes; leur langue est douce, échancrée au bout; leur crâne vaste; leurs lèvres garnies de fortes moustaches. Par la partie antérieure du corps, ils ressemblent à un quadrupède, tandis que l'extrémité postérieure a plutôt de l'analogie avec un poisson. Leurs pieds de devant, enveloppés dans la peau jusqu'au poignet, se terminent par 5 doigts palmés et armés d'ongles crochus; les postérieurs ne deviennent libres que près du talon. Entre ceux-ci est une courte queue. Une couche épaisse de graisse donne à toutes les parties de leur corps une forme arrondie. A terre, ils ne se meuvent que très difficilement, mais ils plongent et nagent avec une grande facilité, et peuvent rester assez longtemps sous l'eau sans respirer, faculté qu'ils doivent à la conformation de leurs narines garnies d'une espèce de valvule empêchant ce fluide d'y pénétrer, et à un sinus veineux du foie, servant de réservoir au sang, lorsque l'interruption de la respiration entrave le mouvement de ce liquide. Les phoques vivent de poissons, qu'ils mangent dans l'eau. Ce sont des animaux doux et intelligents qui s'ap-

privoient aisément et montrent de l'attachement pour ceux qui les nourrissent. La mythologie les transforma en tritons, en sirènes, etc., et en fit l'escorte du dieu de la mer. On les rencontre partout, mais c'est surtout près des pôles et de l'équateur qu'ils sont le plus abondants. Quoique la femelle ne produise que deux petits, on les trouve en troupes très nombreuses, auxquelles on fait une guerre à outrance pour leur huile qui sert à l'éclairage et au tannage, et pour leur peau dont on fait des outres, des couvertures, des malles, etc.

Ce genre nombreux offre deux divisions principales : les *phoques proprement dits*, et les *otaries*.

Les premiers se reconnaissent à l'absence de pavillon extérieur à leur oreille, et aux ongles recourbés qui garnissent leurs doigts légèrement mobiles. Tel est le *veau marin* (*phoque commun*), long de 1^m.5, et recouvert d'un poil gris jaunâtre, luisant, tacheté de brun. Cette espèce, qui n'est pas rare sur nos côtes, est tellement commune dans le Nord, que le produit annuel de sa chasse, exportée de l'île de Terre-Neuve pour l'Angleterre, s'élève à plus de 100,000 peaux et 1,400 tonneaux d'huile. Pour s'en emparer, on tend, sur le rivage, avec de grands filets, des espèces de pièges dans lesquels on emprisonne quelquefois tout un troupeau. Le *phoque à ventre blanc* ou *moine*, que l'on trouve particulièrement dans l'Adriatique, etc., est plus du double du précédent. Le *phoque à capuchon*, de la mer Glaciale, doit son nom à une peau lâche, susceptible de s'étendre en une espèce de coiffe, dont l'animal couvre ses yeux quand il est menacé. Le *phoque à trompe*, de la mer Pacifique, la plus grande espèce du genre, et n'atteignant pas moins de 7 à 10^m de longueur, sur 4 à 5 de circonférence, est facilement reconnaissable à la trompe courte et mobile qui termine son museau. C'est lui que les voyageurs désignent sous le nom d'*éléphant marin*, *lion marin*, etc. Il vit en troupes de 150 à 200 individus. On retire de sa pêche une immense quantité d'huile.

Les *otaries* sont des phoques à oreilles externes, et dont les doigts sont à peu

près immobiles, les ongles petits. Les principales espèces sont : *que à crinière*, presque aussi grande que le phoque à trompe, et qui tire son nom de l'espèce de crinière que lui les poils du cou, plus épais et plus pous que dans les autres parties du corps. Le *phoque ourson* (vulgairement *marin*), plus petit de moitié, s'en distingue. Tous deux habitent l'océan Pacifique. C.

PHORONÉE, fils d'Inachus, nympe Melia, que Platon appelle ancien prince de la Grèce d'autres ont considéré comme le homme, voy. HÉROS et ARGOS.

PHOSPHATES, sels formés par la combinaison de l'acide phosphorique avec les bases (voy.). Ces composés, contenant un acide indissoluble par la chaleur et fusible, résistent même à l'action du feu, et sont toutes les fois que leur base n'est pas fusible; dans ce dernier cas, ils résistent encore ce caractère de fusibilité. Ainsi le phosphate de chaux est fusible, tandis que le sous-phosphate de chaux résiste sans fondre à l'action d'une température très élevée. A l'exception des phosphates de potasse, de soude et de magnésie, les phosphates sont insolubles dans l'eau; ils sont tous dans l'acide phosphorique tout autre acide formant avec lui un composé soluble. Chauffés avec du charbon, ils se transforment en phosphures.

Les phosphates sont assez nombreux dans le règne minéral; les plus importants sont : le *phosphate de fer*, qui est rare et peu abondant, est commun à cause de la mauvaise qualité qu'il exerce sur les qualités du fer qu'il se rencontre, même en petite quantité, dans les minerais; le *phosphate de manganèse et de fer*, la *terre minéralogiste*, qu'on rencontre habituellement dans les environs de la *phosphate de cuivre*, qui est habituellement associée au même métal; le *phosphate de chaux*, la *phosphate d'urane et de chaux*, et le *phosphate d'alu-*

te de Cornouailles); le *phosphaux* (apatite), qui se rend à l'état cristallisé, tantôt dans ce dernier état, il constitue une colline entièrement employé dans cette localité et à bâtir; le *phosphate d'antimoine* à cette substance minérale dite la *turquoise*; cette pierre, connue dans la joaillerie, lorsqu'elle est bien uniforme, doit être en deux espèces : l'une, dite *turquoise de vieille roche*, se trouve en Perse, l'autre, dite *la nouvelle roche*, n'est autre que des dents ou des os de (voy. IVOIR) enfouis dans lesquels on se trouve accidentellement en bleu verdâtre par du phosphore beaucoup moins dure et plus

organique nous offre le phosphore en abondance, puisque dans une grande partie la charbon des animaux. C'est lui qui constitue le phosphore (voy.). Parthènes, ceux de soude ont été l'objet d'un examen très attentif de la part du chimiste anglais, M. Graham, à l'effet de leur étude des faits relatifs à la constitution des phosphates et pour le rôle de l'eau dans les phosphates de soude, tient la base minérale prise en provante. E. P.

PHOSPHORE, du grec φωσφόρος, la lumière (φως et φέρω), donné par les Grecs, comme *cifer* (voy.) par les Latins, est un

élément, c'est une substance simple aux propriétés singulières, excepté depuis longtemps attirés par les savants et la curiosité de l'humanité. Le phosphore ne se rend à l'état de pureté dans la nature, pour l'obtenir, avoir recours à son histoire offre cette particularité qu'il a été connu bien avant l'ère chrétienne d'une extraction facile. Sa découverte a été faite en 1669, par un marchand ruiné nommé Brandt, qui cherchait à extraire le phosphore, et qui s'a-

visa un jour de soumettre à la calcination des produits auxquels il avait ajouté de l'urine évaporée. A la place de l'or qu'il espérait tirer de ce mélange, il trouva dans son récipient une substance molle, translucide, s'enflammant d'elle-même au contact de l'air et brûlant avec une singulière vivacité; c'était le phosphore. Émerveillé de ce résultat, il envoya un échantillon de ce nouveau produit à Kunkel, chimiste très distingué de Berlin, qui engagea un de ses amis, Kraft, à se rendre à Hambourg pour acheter, à deniers communs, le secret de Brandt; Kraft s'y rendit en effet, mais traita pour lui seul avec l'inventeur, qui lui livra son secret moyennant 200 rixdalers, en lui faisant prendre l'engagement de ne jamais le communiquer à Kunkel. Celui-ci, outré de cette perfidie, sachant seulement que l'urine jouait un rôle dans la merveilleuse expérience de Brandt, soumit ce liquide à tant d'essais qu'il parvint à son tour, après plusieurs années de recherches non interrompues, à en extraire le phosphore. De son côté, un célèbre chimiste anglais, Boyle (voy.), ayant vu du phosphore entre les mains de Kraft et sachant qu'on l'extrayait d'une matière appartenant au corps humain, parvint aussi à le préparer. Il communiqua son procédé à Godfroy Hankwit, qui, pendant longues années, après la mort de Boyle et de Kunkel, conserva le privilège de fabriquer et de vendre cette substance, qu'il livrait, à un prix très élevé, aux plus riches cabinets du temps. Ce n'est qu'en 1737 qu'un étranger vendit au gouvernement français un procédé qui fut publié, après examen préalable, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Ce procédé, d'une exécution coûteuse, longue et pénible, consistait à évaporer à siccité des urines putréfiées, à extraire par l'eau les matières salines contenues dans le résidu, et à soumettre à une très forte calcination ces matières soumises d'abord à une complète dessiccation. Pour faire concevoir les difficultés de ce traitement, il suffira de dire que les chimistes commissaires de l'Académie ne retirèrent, après un travail long et dégoûtant, de 5 muids d'urine (1,340 litres) que 4 onces de phosphore (128 gr.). Enfin

Ghan, chimiste suédois, ayant trouvé, en 1769, que les os des animaux contiennent une grande quantité de phosphore à l'état de phosphate de chaux, Scheele (voy.), son illustre compatriote, découvrit bientôt le moyen facile d'extraire des os calcinés une grande quantité de cette substance. Le procédé de Scheele, perfectionné par les chimistes français, est aujourd'hui le seul qu'on emploie; il est exécuté sur une grande échelle dans plusieurs fabriques de produits chimiques; car le phosphore, aussi commun aujourd'hui qu'il était rare autrefois, est fort employé depuis quelques années pour la confection des allumettes, qui s'enflamment par le simple frottement; il se vend de 20 à 30 fr. le kilogr.

À l'état de pureté, le phosphore est ordinairement sans couleur et d'une parfaite transparence, lorsqu'il a été récemment préparé; conservé pendant quelque temps, il devient légèrement opaque et il se recouvre d'une croûte jaunâtre; son aspect rappelle alors celui de la corne ou de l'ombre jaune. Il jouit de la singulière propriété de se présenter, alors même qu'il est pur, avec des couleurs qui varient, on peut le dire sans métaphore, du blanc au noir; car si le phosphore pur est souvent incolore et transparent comme le cristal, il est aussi quelquefois noir, opaque et brillant comme l'antracite. Il prend surtout cet aspect lorsque, après avoir été fondu, il est soumis à un refroidissement subit; la couleur noire qu'il acquiert ainsi par une sorte de *trempe*, il la perd de nouveau lorsqu'on vient à le fondre. Ce changement de couleur, qui a été observé pour la première fois par M. Thénard, est dû à des causes qui ne sont pas connues; on ne sait pas même le produire à volonté sur des échantillons divers de phosphore paraissant offrir néanmoins un égal degré de pureté.

Mou comme de la cire, facile à rayer avec l'ongle, le phosphore est si flexible qu'on peut plier 8 à 10 fois la même baguette en sens contraire sans la rompre; il fond à une basse température, à $+43^{\circ}$, et il ne se convertit en vapeurs qu'à $+200^{\circ}$ environ. C'est surtout dans son contact avec l'oxygène ou avec l'air atmosphérique que le phosphore nous offre les

particularités les plus dignes et de tous les corps connus, c'est-à-dire possède la plus grande tendance à combiner avec l'oxygène. Lorsqu'on au contact de l'air un cylindre de phosphore, il se trouve bientôt entouré de fumées blanches et acides et formation de l'acide phosphorique condensé la vapeur aqueuse contenue dans l'air. Dans l'obscurité cette combustion lente est accompagnée d'une lueur faible, bleuâtre; les caractères tracés avec du phosphore paraissent, pendant un certain temps, de luire dans l'obscurité est le nom de ce corps, nom qui a été donné pendant longtemps à ces substances pendant cette même propriété (voy. PHOSPHORESCENCE). Plus employé aujourd'hui que jamais, il désigne le corps qui nous occupe.

La combustion lente du phosphore vient très facilement en contact avec l'air; cette dernière est accompagnée d'une lumière blanche des plus vives, surtout lorsqu'elle se fait dans l'air pur (voy. l'art.); si se produit de l'acide phosphorique, et l'explosion est dû à l'interposition d'un corps, qui est solide, dans les gaz de la combustion. Si l'on expose les uns à côté des autres plusieurs cylindres de phosphore, si on en met un petit cylindre de ce corps en contact pendant quelque temps entre deux autres, si on en frotte vivement l'un des parcellés, le phosphore s'allume à l'instant, et la combustion, une fois commencée, se développe avec une grande intensité. Aussi le phosphore est-il très dangereux à manier; on ne doit pas le conserver qu'en l'abritant du contact de l'air; car nous avons vu qu'il se consume lentement, et même, si la température ambiante est un peu élevée, il prend feu spontanément. Le phosphore se trouve habituellement dans le commerce sous la forme de petits cylindres de la grosseur d'un tuyau de pipe, qui se conservent dans des boîtes remplies d'eau froide, qui ferment avec un bouchon usé à l'emeri. Le phosphore est lui-même placé dans une

blanc qui le préserve du choc et de la lumière; car c'est seulement l'obscurité que le phosphore conserve toute sa transparence; sous l'influence des rayons solaires, il se recouvre d'une croûte orangée, et il devient opaque à la lumière diffuse. Il faut d'ailleurs, lorsqu'on manie le phosphore, le tenir le plus possible sous l'eau, et, si l'on est obligé de l'en sortir, ne pas le toucher avec les doigts ou bien le replonger de temps en temps dans l'eau pour le maintenir froid; autrement on s'expose à de brûlures très graves.

Le phosphore se combine en quatre proportions avec l'oxygène; il fournit (voyez) : l'acide phosphorique, l'acide phosphoreux, l'acide hypophosphoreux, et un corps neutre, l'oxyde rouge de phosphore; uni à l'hydrogène (voyez), il donne naissance à un gaz inflammable, le phosphure d'hydrogène, qui contient souvent, par suite du procédé qu'on emploie pour le préparer, un corps composé phosphoré qui lui donne la propriété curieuse de s'enflammer de lui-même au contact de l'air. C'est au phosphore que ce gaz du sein de la terre est attribué, à tort ou à raison, les étincelles (voyez) qu'on voit briller quelquefois dans la campagne, notamment dans les environs des cimetières, dont le phosphore combiné provenant des corps sont enfouis.

Les métaux unis au phosphore, c'est-à-dire les phosphures métalliques, se forment par le contact d'un métal et du phosphore à une température élevée. Ils sont généralement très durs et très cassants; quelques millièmes de phosphore au fer suffisent pour ôter à ce métal sa ductilité si précieuse, et pour le rendre impropre à la plupart des usages auxquels il est destiné; le fer est alors cassant à froid, bien qu'il se travaille facilement à chaud. La présence de quelques millièmes de soufre rend, au contraire, le fer cassant à chaud; aussi, la présence de ces deux corps, dans les mines de fer, celle du phosphore surtout, tend à le rendre, à elle seule, une cause de rupture pour le maître de forges.

Le phosphore occupe une place im-

portante parmi les produits du règne organique; il constitue, à l'état de phosphate (voyez) calcaire, la charpente solide, les os des animaux vertébrés; il existe, en un état mal défini, dans la matière cérébrale; on le rencontre dans les différentes sécrétions animales, notamment dans l'urine et dans le lait, qui renferment toujours une assez forte proportion de phosphates alcalins. On l'extrait constamment des os des animaux; à cet effet, on calcine ces os au contact de l'air; on détruit ainsi la matière animale, qui constitue environ la moitié de leur poids; le résidu de la calcination, qui, une fois commencée, se fait sans qu'il soit nécessaire d'employer un autre combustible que cette matière animale elle-même, est blanc et est essentiellement formé de phosphate de chaux basique et de carbonate de chaux; on le réduit en poudre, et on le délaie avec assez d'eau pour en faire une bouillie liquide, à laquelle on ajoute une quantité d'acide sulfurique, à peu près égale à celle des os employés. On obtient ainsi deux produits: l'un, le sulfate de chaux, est très peu soluble; l'autre, le phosphate acide de chaux, se dissout, au contraire, en toutes proportions dans l'eau: par la filtration, on les sépare, on évapore le dernier à siccité, et on le chauffe très fortement dans une bonne cornue en terre, après l'avoir mélangé avec le quart de son poids de charbon calciné. A la chaleur blanche, le phosphate acide de chaux est décomposé; le charbon agit sur une partie de son acide, en produisant du phosphore et de l'oxyde de carbone, tandis que l'autre partie reste unie à la chaux, et se retrouve inaltérée après l'opération. Au moyen d'une allonge en cuivre, qui plonge d'une petite quantité dans un vase plein d'eau, le phosphore en vapeur est condensé, et se trouve dans le récipient, mélangé avec des corps étrangers, sous forme de masses irrégulières, rougeâtres et opaques. Pour purifier le phosphore brut, on l'enferme dans une peau de chamois mouillée, en faisant avec cette peau un nouet, qu'on ficelle bien, et qu'on porte dans une terrine contenant de l'eau très chaude, laquelle détermine aussitôt la fusion du phosphore; lorsque la température de

l'eau se trouve abaissée jusqu'à -50° environ, au moyen des mains ou d'une pince en fer, on comprime le nouet; alors, le phosphore s'écoule très pur à travers ses pores, transparent et sans couleur, tandis que les corps étrangers restent enfermés. Enfin, on termine cette préparation en moulant le phosphore dans des tubes de verre longs, étroits et légèrement coniques : on aspire avec la bouche, dans ces tubes, avec infiniment de précaution, d'abord un peu d'eau, ensuite du phosphore fondu; on ferme avec le doigt l'autre extrémité du tube, qu'on a bien soin de ne pas sortir de l'eau; puis, on plonge le tout dans l'eau froide; le phosphore se solidifie immédiatement en se contractant; on fait enfin sortir du tube le petit cylindre ainsi formé, en le poussant avec une bague de bois ou de verre. C'est sous cette forme que le phosphore est habituellement livré au commerce.

E. P.

PHOSPHORESCENCE. C'est, d'après le Dictionnaire de l'Académie, la propriété qu'ont certains corps de dégager de la lumière dans l'obscurité sans chaleur ni combustion sensible; cette définition, toutefois, n'est pas exacte, car elle exclut des corps phosphorescents le phosphore lui-même, qui dégage de la lumière dans l'obscurité, mais avec chaleur et combustion sensibles; elle devient plus vraie et plus générale si l'on met en réserve cette question, d'ailleurs très controversée, de la chaleur et de la combustion qui existent ou n'existent pas, selon la nature des corps phosphorescents, et souvent aussi selon les moyens d'investigation dont on dispose pour les rendre sensibles.

La phosphorescence se manifeste par des lueurs plus ou moins vives, de diverses couleurs, qu'on aperçoit dans l'obscurité; on l'observe chez les êtres organisés de même que dans les substances qui appartiennent au règne minéral. C'est à l'existence de myriades d'insectes doués de cette propriété qu'est dû le phénomène si curieux de la phosphorescence des eaux de la mer (voy.); tout le monde connaît l'insecte phosphorescent vulgairement appelé *ver luisant*.

La cause de ce phénomène est restée

jusqu'à ce jour tout-à-fait inconnue, sorte que nous sommes forcés de se borner à la simple exposition des principales circonstances dans lesquelles il a été observé; plusieurs physiciens ont tenté que cette cause se rapporte à l'électricité. C'est d'ailleurs sur les substances minérales qui se trouvent dans la nature ou qui se forment dans les laboratoires que la phosphorescence a été étudiée. Un célèbre écossais, sir David Brewster (et les suivants), qui a publié plusieurs travaux sur les phénomènes, attribue à Benvenuto Cellini d'avoir fait mention de la phosphorescence des métaux; un illustre artiste dit, dans son *la bijouterie*, publié au commencement du xvi° siècle, qu'il a vu une pierre briller dans l'obscurité qu'une pierre colorée de la même manière fut trouvée dans un vignoble près de Rome, sa présence attribuée par la lumière qu'elle rayonne pendant la nuit. En 1663, Beccaria qu'un diamant émettait une lumière presque égale à celle d'un ver luisant, après avoir écarté l'influence de la chaleur du diamant ou à une simple pression. L'abbé Catherinenbourg devint le premier à annoncer la simple chaleur de la main, l'obscurité enfermée pendant une demi-heure seulement; la lueur que le diamant alors est blanchâtre et pâle; de l'eau bouillante, cette lueur passe par une température plus élevée du vert céladon au bleu turquoise. Th. Wedwood a constaté en 1792, à la Société royale de Londres, « ses expériences et observations que produisent certains métaux qu'ils ont subi l'action de la chaleur du frottement. » L'abbé Haüy de la phosphorescence comme caractère distinctif des minéraux; il a constaté ce phénomène sur les minéraux; elle existe aussi dans beaucoup d'autres qu'il n'a pas la disposition. Dans ses expériences il cherchait ce phénomène du minéral

sur une masse épaisse de ferée dans une chambre obscure. La manifestation de la phosphorescence résultait pas immédiatement de cette méthode, il prenait un pistolet, et, après en avoir retiré la lumière, il introduisait le mousquet dans la culasse ; ce canon était enroulé. Avant la production de la lumière, la phosphorescence devenait en regardant dans le canon, et d'une plaque de verre servant à l'œil de l'air chaud, ou d'un microscope ajusté de manière à rendre visible la vision des objets situés dans le canon. Les minéraux les plus phosphorescents sont : plusieurs variétés de fluor, le spath calcaire, la chaux pure, le plomb arséniaté, le mica, et le tungstate de chaux. Ces minéraux sont en général colorés ou imparfaitement transparents ; la couleur qu'ils prennent dans l'obscurité n'a pas de rapport avec leur couleur propre ; leur phosphorescence peut disparaître quelquefois par l'action d'une chaleur in-

combustibles minérales phosphorescentes brillent dans l'air comme dans le vide métrique, après avoir été préalablement exposées pendant quelque temps à la lumière du jour ; tel est le cas de *Canton*, qui est du sulfure de baryte préparé par la calcination du charbon ; le *phosphore de Bologne*, dont on attribue la découverte à un moine de Bologne, et qui s'obscurcit au feu des gâteaux de baryte mélangé avec de la gomme adragante, jouit de ces propriétés. Il en est d'autres substances organiques phosphorescentes ; Boyle a vu le premier qu'en retirant dans le vide, à mesure que se desséchaient les bois pourri et sur des poissons phosphorescents ; une fois le vide achevé, la phosphorescence n'existait plus. Des expériences ont été remarquées que, pour ces substances, ce phénomène est accompagné d'un dégagement d'acide carbonique et peuvent devenir lumineux que dans le milieu où la formation de cet acide est possible. *M. Becquerel*, auquel

on doit de beaux travaux sur la phosphorescence, a tiré de ces faits la conséquence que les corps organisés devenaient phosphorescents très probablement par suite de la réunion des électricités dégagées dans les réactions lentes de leurs parties constituantes sur les agents extérieurs.

M. Becquerel fils a prouvé, par des expériences ingénieuses, que la lumière électrique agit comme la lumière solaire, soit dans le vide soit dans l'air, sur le phosphore très brillant qu'on obtient en calcinant des écailles d'huitres avec du sulfure de calcium.

Certains corps deviennent phosphorescents par une simple élévation de température ; d'autres par une exposition aux rayons solaires ; d'autres par le frottement, comme le sucre ; d'autres encore, et ceux-là sont assez nombreux, dégagent de la lumière quand leur état moléculaire se modifie ; ainsi l'acide arsénieux, qui peut exister sous deux états, à l'état amorphe et à l'état cristallin, devient lumineux au moment où, après avoir été dissous dans l'eau chargée d'acide hydrochlorique, étant pris dans son premier état, il acquiert le second ; chaque cristal développe en naissant une lumière assez vive pour qu'une chambre soit faiblement éclairée par un vase en verre dans lequel ce phénomène de cristallisation s'accomplit. *M. H. Rose*, auquel on doit la connaissance de ce fait, a de plus observé que plusieurs sels doubles obtenus à l'état vitreux au moyen de la chaleur, deviennent phosphorescents, au moment où ils cristallisent, après avoir été dissous dans l'eau. E. P.

PHOTIN, **PHOTINIENS**. Photinus, évêque de Sirmium, vers le milieu du IV^e siècle, était né à Ancyre, en Galatie. Partisan du sabellianisme et des doctrines de Paul de Samosate (*voy.*), il fut condamné, ainsi que Marcellus, son maître, par le synode d'Antioche, en 343. Cependant on le laissa dans son diocèse, où il était généralement aimé, jusqu'en 358, et il y fut même réintégré par Julien en 361 ; mais sous Valentinien, il en fut de nouveau expulsé. Il mourut en 376. Les photiniens, sectateurs de ce savant prélat, également distincts des ariens et des

orthodoxes, furent peu nombreux, ils avaient déjà disparu en 420. X.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, appartenait à une des plus illustres et des plus riches maisons de cette ville. Ses parents cultivèrent avec soin ses heureuses dispositions, et il devint un des hommes les plus savants de son siècle. Ses talents, joints à sa naissance, l'élevèrent aux plus hautes dignités. Il était capitaine des gardes, lorsque sa cour l'envoya en ambassade auprès du khalife de Bagdad, et peu de temps après, sous le règne de Michel III, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'amitié avec le César Bardas, oncle de l'empereur, qui, après la déposition d'Ignace, le fit placer, quoique laïc, sur le siège de Constantinople. En six jours, il passa par tous les degrés du sacerdoce, et il fut ordonné par l'évêque Grégoire de Syracuse, que le pape venait de déposer. Photius, pour prévenir toute discussion au sujet de la légalité de son élection, envoya une députation à Nicolas I^{er}, auquel il offrit de ramener dans l'Église l'unité depuis longtemps troublée. Le pape fit partir en conséquence deux légats, qui assistèrent au concile assemblé à Constantinople en 861, et confirmèrent la déposition d'Ignace. Mais sur les représentations des amis de ce dernier, Nicolas, flatté du recours qu'on exerçait auprès de lui, et désireux d'y attirer l'attention, désavoua ses légats, et fit prononcer par un concile, tenu à Rome l'année suivante, la déposition de Photius et le rétablissement d'Ignace. De son côté, le patriarche de Constantinople assembla un synode dans cette ville, déposa et excommunia le pape à son tour, et accusa l'Église romaine d'hérésie (voy. *ÉGLISE ORIENTALE*, T. XVIII, p. 770). Cependant, en 867, Basile, l'assassin de Michel, rétablit Ignace sur son siège et fit enfermer son compétiteur dans un couvent. Le 8^e concile œcuménique, convoqué en 869, approuva la déposition de Photius et lança l'anathème contre lui; mais des discussions s'étant élevées entre le pape et Ignace, au sujet de la juridiction sur la Bulgarie, Photius en profita pour retourner à Constantinople et s'instituer

dans la confiance de l'empereur fit replacer sur son siège après la déposition d'Ignace, en 877. Le pape Jean VIII reçut dans sa communion et envoya deux légats à un autre concile de Constantinople, dans lequel Photius se fit reconnaître pour patriarche légitime. Il espérait que, par gratitude, Photius abandonnerait les droits de son siège sur la Bulgarie; mais quand il fut trompé dans son attente, il désavoua son nouveau pape et renouela l'excommunication prononcée contre Photius. Son successeur imita son exemple. L'avènement au trône de Léon, et la déposition de Photius, déposèrent encore une fois Photius dans un couvent où il mourut en 892. Si les papes avaient montré plus de modération dans la victoire, les schismes eût peut-être cessé à sa mort, et les deux Églises n'eussent voulu faire déposer tous les évêques et les prêtres ordonnés par lui; mais la division existait déjà et fut aggravée par la récitation accrue, et la division existait entre les deux Églises.

Quelque blâme que mérite la conduite de Photius, on ne peut méconnaître les services qu'il a rendus à la science et à la littérature. Il composa, vraisemblablement en grande partie de sa main, un ouvrage intitulé *Myriobiblon* ou *Bibliothèque*, publié pour la première fois par Hoeschel, Augsb., 1601, in-folio, avec la traduction latine de Schott, 1611, in-folio, réimprimé à Rouen, 1611, in-folio, et de nos jours par M. G. Berlin, 1824, 2 vol. in-4°. Dans cet ouvrage, il nous a conservé des analyses faites pour la plupart, ou simples extraits de plus de 280 écrivains grecs, pour le plus grand nombre perdus. Nous avons encore de lui une collection de canons, d'épîtres, de lois de nos empereurs sur des matières ecclésiastiques, connue sous le titre de *Nomocanon* (νόμος ou *Non*), et imprimé dans la *Collectio num*, Paris, 1620; enfin un *Gi* précieux publié par Porsou (1822), sans parler de ses lettres, homélies et d'autres écrits encore manuscrits.

PHOTOGRAPHIE de φῶς, lumière, et γραφω, j'écris ou εἰς ἀποτύπωσιν, nous donne à l'inve-

guerre, qui est parvenu à fixer les images formées au foyer de la lentille de verre sombre obscure (*voy.*) et à créer, par la puissance de la lumière, sur une plaque préparée, des dessins où les objets ont représenté mathématiquement leurs formes, quoique dans leurs plus petits détails, la dégradation des tons et les effets de perspective sont rendus avec la plus exacte fidélité.

Dans l'année 1566, l'influence de la lumière lumineuse sur l'argent corné (chlorure d'argent) fut indiquée dans l'ouvrage de Fabricius. Plus tard, Scheele fit des expériences avec le spectre solaire et trouva la même composition. La possibilité de fixer passagèrement les images de la nature obscure était connue dès le commencement du dernier; mais cette découverte ne produisit aucun résultat utile, puisque l'absence sur laquelle les rayons solaires venaient se déposer n'avait pas la propriété de les conserver, et qu'elle devenait complètement noire aussitôt qu'elle était exposée à la clarté du jour. Niepce inventa un moyen de rendre ces images permanentes; mais il n'obtenait que la silhouette des objets après 12 heures de travail. En 1829, M. Nicéphore fit, avec Niepce père, un traité dans lequel ils s'engagèrent mutuellement à recueillir tous les avantages qu'ils pourraient tirer de leurs découvertes; et par une stipulation ayant été étendue à M. Niepce fils, le gouvernement français s'engagea à assurer au monde la libre jouissance de cette belle invention, et acheta les droits procédés (1839) en accordant une récompense nationale à leurs possesseurs. Mais, comme l'a dit le ministre dans son exposé des motifs: « C'est en parcourant des voies entièrement différentes, et en attendant de côté les traditions de l'art, que M. Daguerre est parvenu à obtenir des résultats admirables dont nous sommes aujourd'hui témoins, c'est-à-dire la rapidité et la promptitude de l'opération, la parfaite reproduction de la perspective et de tout le jeu des ombres et des clairs. La méthode de M. Daguerre est propre; elle n'appartient qu'à lui, et se distingue de celle de son prédécesseur aussi bien dans sa cause que dans son effet. » La loi proposée ayant été

adoptée la même année, M. Daguerre a publié une brochure intitulée: *Historique et description du daguerréotype* (Paris, 1839, in-8°), où se trouvent aussi les procédés de peinture et d'optique à l'aide desquels il produit les effets du diorama (*voy.*), invention dont il possédait seul le secret.

On sait que la chambre noire est une capacité, chambre ou boîte, hermétiquement fermée, dans laquelle il n'entre que les rayons lumineux ayant traversé une lentille, quelquefois reflétés par un miroir pour redresser les objets, qui paraissent, avec leur couleur, leur animation, sur un écran blanc placé au foyer de la lentille. C'est cette image qu'il s'agit de fixer, dans le daguerréotype, par la préparation de l'écran. Les premiers essais consistèrent à placer au foyer de la chambre noire, sur l'écran lui-même, une couche de chlorure d'argent; cette préparation si sensible à l'action de la lumière était influencée et colorée en brun proportionnellement à la quantité de rayons lumineux tombant sur les différents points. Malheureusement, on obtenait une image tout opposée à la nature, les objets paraissant sur l'écran d'autant plus noirs qu'ils étaient réellement plus éclairés, tandis que les endroits privés de lumière laissaient l'écran blanc. En un mot, les clairs se peignaient par des noirs et les ombres par des clairs d'intensité proportionnée au degré de ces ombres. C'est ce que l'on appelle une image *negative*. De nombreuses tentatives furent faites pour reproduire les gravures par ce procédé; mais ces images étant à contre-sens, le physicien Charles ne put en tirer que des silhouettes. Le papier sensible de M. Talbot, en Angleterre, qu'il a nommé *calotype*, présentait le même inconvénient. M. Bayard est parvenu à en fabriquer un qui reproduit les gravures dans leur véritable sens.

Le premier perfectionnement qu'atteignit Niepce fut de rendre la nature telle qu'elle est sous le rapport des ombres et des clairs. Pour obtenir des effets en harmonie avec les phénomènes de la nature, c'est-à-dire des images *positives*, il sentit qu'il fallait procéder comme font les artistes dans un certain genre de

gravure où ils produisent les clairs et les demi-teintes en enlevant plus ou moins de la couche noire préalablement étendue sur la planche. Il fallait donc trouver un fond noir susceptible d'être décoloré par la lumière, en raison de l'intensité avec laquelle elle vient frapper les différents points du tableau. C'est à l'aide d'une préparation de bitume de Judée sec dissous dans l'huile de lavande que Niepce atteignit ce but; le premier, il parvint à fixer ses images, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, pour faire paraître l'image formée par la lumière, mais invisible à l'œil, sur la feuille de cuivre plaquée d'argent, il dut la laver dans l'huile de pétrole. Néanmoins, la préparation de Niepce ne donnait encore que des résultats bien imparfaits, et sa sensibilité était si faible qu'il fallait quelquefois laisser l'objet au foyer de la chambre noire pendant trois jours pour obtenir une image suffisamment distincte.

C'est en cet état que M. Daguerre prit cette invention, qui subit entre ses mains de si importantes modifications, par l'emploi de vapeurs subtiles dont l'action remplaça celle de matières grossières et palpables. Dans son procédé, une tablette de cuivre plaquée d'argent et polie est d'abord soigneusement décapée à l'aide de l'acide nitrique¹. Le plaqué d'argent donne de meilleurs résultats que l'argent pur, ce qui a fait penser à M. Arago que l'action voltaïque n'est pas étrangère au phénomène qui se produit. Après cette première préparation, la lame métallique est exposée, dans une boîte fermée, à l'action de la vapeur de l'iode (voy.) avec des

(*) D'après une communication de MM. Belsfeld et Léon Foucault à l'Académie des Sciences (7 août 1843), il paraîtrait que la peine infinie que l'on prenait jusqu'ici pour purifier de toute matière étrangère la surface argentée de la plaque était loin d'aboutir au résultat que l'on s'en promettait. Des plaques préparées avec de la poudre de ponce, de l'essence de térébenthine et de l'alcool, et simplement essuyées avec du coton avant d'être soumises à la substance sensible à l'action de la lumière, ont donné d'admirables résultats; et c'est à la présence d'une imperceptible couche d'essence que ces expérimentateurs attribuent la qualité de ces plaques. - Elles sont, disent-ils, protégées par la pellicule organique, et peuvent sans inconvénient absorber de fortes doses de substances accélératrices qui, dans les circonstances ordinaires, compromettent à souvent le résultat. -

précautions particulières, car tout ceci dépend de la parfaite uniformité de la couche d'iodure d'argent qui se forme à la surface de la plaque, laquelle, alors une couleur jaune. Dans ce cas elle est portée, préservée de tout contact avec la lumière, au foyer de la chambre obscure. Lorsqu'on la retire au bout d'un très peu de temps, c'est à peine si l'on s'aperçoit à la surface; elle doit être soumise à l'action d'une nouvelle vapeur pour produire vraiment naissance. On l'enferme dans une troisième boîte au fond de laquelle se trouve du mercure dans une cuvette qu'il faut faire chauffer. Et à la vapeur mercurielle, sous un angle, l'image se dessine parfaitement; il n'y a plus alors qu'à plonger la plaque dans une eau d'hyposulfite de soufre qui enlève l'iodure d'argent, et à la laver dans l'eau distillée bouillante pour avoir une image que la lumière ne peut plus détruire.

La science est encore loin d'avoir appliqué suffisamment les phénomènes chimiques, physiques et optiques qui marquent dans la production des images photographiques. Quoi qu'il en soit, l'invention du daguerréotype, tombée dans le domaine public, a marché rapidement vers une foule de perfectionnements, et une meilleure appropriation des appareils pour obtenir des images à l'ombre. On ne cite le foyer, la lentille se munit d'un diaphragme, les plaques furent enroulées, etc. L'application de la théorie de Becquerel sur les rayons continus au daguerréotype (voy. T. XVII) fit encore gagner du temps sur l'application dans la chambre noire². Mais la chambre couverte de substances accélératrices comme la vapeur d'eau bromée, à l'image de se former plus vite, et lieu à la fabrication du portrait en une seconde; elle a aussi fait disparaître en partie, par la rapidité de l'opération, la difficulté de réussir lorsque l'objet n'était pas assez uniformément éclairé, où les parties claires avaient déjà

(*) Une chose remarquable, c'est que l'application de verres continués sur une chambre où l'image est convenablement formée ne rend pas négative, de même que l'allongement prolongé de la lumière sur la plaque, la chambre noire.

lées ou solarisées, pendant que les noirs étaient à peine indiqués. Un moyen du chlorure d'or, M. Fitt parvenu à recouvrir la plaque d'une couche d'un enduit d'or excessivement fine, qui lui sert comme de vernis, et rend l'image ineffaçable au point sans altérer sa netteté.

On espère qu'un jour le daguerre reproduira les couleurs des objets ne savons; mais en attendant, les personnes ont imaginé des procédés pour reproduire quelques-uns sont brevetés), colorier les plaques après coup. Nous nous en occupons de la reproduction des images par la galvanoplastie; de leur nature par le même procédé; de leur apparence, dont se sont occupés MM. Donberres, W.-B. Grove et Fizeau; report des épreuves sur la pierre lithographique par une mise en presse sous la plaque? Toutes ces nouvelles applications du daguerréotype sont dans l'enfance, les résultats ne sont pas encore assez certains pour que nous nous en occupions. On trouve des détails sur tous ces sujets, sur les perfectionnements apportés au daguerréotype, sur les moyens de se servir de cet instrument et sur les recherches scientifiques auxquelles il a donné lieu, tout de la part de MM. Mœser, et Karsten (voy. PHYSIQUE), dans un livre de M. Lerebours, intitulé *de photographie*, 4^e éd., Paris, 1843, in-8°.

Daguerre assure l'auteur de cet ouvrage, qu'il a bien réellement trouvé, qu'un grand nombre de personnes en aient douté, au moyen de faire de véritables épreuves instantanées, c'est-à-dire qu'il peut rendre le cheval au galop, l'oiseau en vol, la vague en mouvement, etc. Mais récemment, ces épreuves sont faites comme voilées, et tous ceux qui ont vu l'original du caractère persévérant de la guerre ne seront pas surpris qu'ils ne se soient pas voulu consentir à communiquer la découverte, si extraordinaire qu'elle paraît, de l'avoir perfectionnée. »

Il se sont réalisées les promesses de la loi de M. Arago, et qui rappellent

parfaitement tous les services qu'il doit rendre : « Il y aura, disait le ministre à la Chambre des députés, pour les dessinateurs et pour les peintres même les plus habiles, un sujet constant d'observations dans ces reproductions si fidèles de la nature. D'un autre côté, ce procédé leur offrira un moyen prompt et facile de former des collections d'études qu'ils ne pourraient se procurer en les faisant eux-mêmes qu'avec beaucoup de temps et de peine, et d'une manière bien moins parfaite. L'art du graveur, appelé à multiplier en les reproduisant ces images calquées sur la nature elle-même, prendra un nouveau degré d'importance et d'intérêt. Enfin, pour le voyageur, pour l'archéologue, aussi bien que pour le naturaliste, l'appareil de M. Daguerre deviendra d'un usage continu et indispensable. Il leur permettra de fixer leurs souvenirs sans recourir à la main d'un étranger. Chaque auteur, désormais, composera la partie graphique de ses ouvrages : en s'arrêtant quelques instants devant le monument le plus compliqué, devant le site le plus étendu, il en obtiendra sur-le-champ un véritable *fac-simile*. »

L. L.

PHOTOMÈTRE (de *φῶς*, *φωτός*, et *μέτρον*, mesure), instrument de physique servant à mesurer l'intensité d'une lumière, en la comparant à une autre. Pour cela, différents moyens sont employés. En supposant que l'intensité de la lumière est en raison inverse du carré de la distance du plan éclairé au foyer d'où elle émane, on cherche à rendre égale l'intensité de deux lumières, soit en les plaçant à des distances différentes d'un plan éclairé, soit en se servant du même artifice pour obtenir des ombres parfaitement égales à l'œil. On calcule alors l'intensité en raison de l'éloignement du foyer. Un autre procédé photométrique part de ce principe qu'aucun milieu diaphane et matériel ne laisse complètement passer la lumière qui le pénètre; et que, comme l'a démontré l'expérience, si l'épaisseur d'une substance homogène croît en progression arithmétique, les quantités de lumière transmises sont en progression géométrique décroissante. Ainsi donc, si l'on place des morceaux de verre ou de

glace parfaitement homogènes et semblables dans un tube à travers lequel on regarde deux ou plusieurs lumières, en augmentant ou en diminuant le nombre des lames interposées jusqu'à ce que la lumière cesse d'être sensiblement aperçue, on pourra ensuite, en comparant entre elles le nombre des intercalations, rapporter à une commune mesure l'intensité propre de divers foyers lumineux.

Huygens, Celsius, Bouguer et Lambert se sont surtout occupés de l'intensité de la lumière; quelques auteurs, entre autres Saussure et Leslie (voy. tous ces noms), ont pensé que l'on pourrait employer comme moyens photométriques, l'un les actions chimiques que produit la lumière, et l'autre une sorte de thermoscope; mais ces procédés n'ont pas encore l'exactitude de ceux si simples dont nous avons parlé. L. L.

PHOTOMÉTRIE, voy. LUMIÈRE, T. XVII, p. 41.

PHOTOSCIATÉRIQUE, voy. GNOMONIQUE.

PHRAATE I-IV, qui portaient aussi le nom d'*Archag*, rois arsacides (voy.) de la Parthie, entre les années 180 av. et 4 après J.-C.

PHRASE (du grec *φράσις*, dérivé de *φράζω*, je parle), assemblage de mots (voy.) réunis pour l'expression d'une idée quelconque et présentant un sens complet. Une phrase se compose nécessairement de trois parties : le sujet, l'attribut et la copule, laquelle sert à marquer la relation, la liaison de ces deux parties. On distingue trois sortes de phrases : la phrase *simple*, qui n'a qu'un sujet et un attribut liés par un verbe; la phrase *composée*, qui a plusieurs sujets et plusieurs attributs; et la phrase *complexe*, qui n'a qu'un seul sujet et qu'un seul attribut, modifiés par de petites phrases *inculentes* introduites dans le corps de la phrase principale soit par des pronoms relatifs, soit par des participes, soit par des conjonctions. La réunion de petites phrases ou membres intimement liées les unes aux autres constituent la période (voy.) ou phrase plus complète. Le principal mérite d'une phrase est la clarté; on y arrive par l'étude raisonnée de la syntaxe, de la construction et de l'analyse (voy. ces mots).

On sait que la construction, c'est l'ordre dans lequel les mots sont dans la phrase, n'est pas la même dans les langues transpositives et dans les analogues; dans les premières, les terminaisons permettent de ne pas s'écarter de l'ordre logique pour l'arrangement des mots dont les terminaisons remplacent et déterminent les relations.

PHRASÉOLOGIE. On appelle par ce mot la construction de phrases particulières à une langue, ou propre à un auteur. Il a servi de titre à des ouvrages de grammaire de plusieurs auteurs classiques.

PHRÉNOLOGIE. Ce mot, qui vient du grec *φρήν*, esprit, inclinaison (discours, science) a été donné à la science dont il fut le créateur. Les disciples l'ont conservé. C'est l'étude des fonctions du cerveau, de toutes ses facultés, considérées bien chez les animaux que chez l'homme pour donner une idée de l'intensité des sentiments. On a vu à l'origine de ses observations et de sa doctrine; à l'époque où nous ferons connaître les notions qu'y introduisit son auteur, il ne nous reste ici qu'à indiquer les notions admises par les phrénologues sans nous arrêter aux objections auxquelles les attaques passionnées de la phrénologie a été l'objet. Pour nous en tenir à la phrénologie est un moyen de platonisme et de découverte dans l'immense de la philosophie; sincère de la vérité, si le pur de la phrénologie est à cette étude, la phrénologie n'a rien à y perdre, et la phrénologie ne saurait en prendre. N'eût-elle d'ailleurs rendu qu'un peu de ramener les esprits dans l'observation lente et attentive, il est si facile de s'écarter de la phrénologie du cabinet, la phrénologie n'a rien de quel droit au à la reconnaissance des hommes.

La variété des dispositions du cerveau se traduit par les formes du crâne (*), qui correspondent au cerveau sur lequel ces parois,

(*) De la le nom de *craniologie* (voy.) donne aussi à cette science.

ible consistance, se sont accoutumés à toute-puissance à toutes les manifestations, soit en elles-mêmes qui seraient spontanément suscitant l'action d'organes moins développés, le type primitif s'efface. Il subsiste néanmoins un caractère reconnaissable pour glorifier la force et la persévérance, même chez une mauvaise nature, chez ceux qui ont mal usé de leur force, et pour s'attacher à leur avantage, et pour s'attacher sur ceux auxquels les avantages sont acquis pour triompher de leurs adversaires. Ces dispositions obéissent à des lois animales comme chez les animaux, et sont souvent attachées, suivant Gall, à des organes partiels dont la localisation n'est pas facile à constater par l'inspection externe.

1. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété; organe du courage; penchant aux rixes et aux combats; pugnacité; disposition à chicaner, taquiner, quereller, plaider. — Combativité (Spurzheim). Se reconnaît à une prééminence située immédiatement derrière et au niveau de l'oreille.

2. Instinct carnassier; instinct à tuer et à détruire, à se nourrir de chair et de sang; penchant sanguinaire; cruauté; barbarie; penchant au meurtre; instinct de la destruction; incendiaire; insensibilité. — Destructivité (Spurzheim). Dans la région temporo-pariétale, au-dessus et en arrière du trou auditif adjacent à l'oreille.

3. Organe de la ruse, de la finesse et du savoir-faire; disposition à plaider le faux pour savoir le vrai, à exagérer le bien pour apprendre le mal, à supposer des vertus opposées aux défauts qu'on veut connaître; adresse à donner le change sur ses intentions; instinct à cacher; esprit d'intrigue; dissimulation; mensonge; fausseté; argutie. — Secrétivité (Spurzheim). Cet organe, situé un peu au-dessus et en avant de celui de la destruction, est de forme allongée: il fait paraître la tête fort évasée au-dessus des tempes.

4. Instinct de faire des provisions; sentiment de la propriété; penchant à s'emparer de ce qui ne nous appartient pas; désir d'avoir; convoitise; penchant au vol; larcins; usure. — Convoitivité (Spurzheim). S'étend depuis l'organe de la ruse jusqu'à peu de distance de l'arcade supérieure de l'orbite et du sourcil.

5. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété; organe du courage; penchant aux rixes et aux combats; pugnacité; disposition à chicaner, taquiner, quereller, plaider. — Combativité (Spurzheim). Se reconnaît à une prééminence située immédiatement derrière et au niveau de l'oreille.

6. Instinct carnassier; instinct à tuer et à détruire, à se nourrir de chair et de sang; penchant sanguinaire; cruauté; barbarie; penchant au meurtre; instinct de la destruction; incendiaire; insensibilité. — Destructivité (Spurzheim). Dans la région temporo-pariétale, au-dessus et en arrière du trou auditif adjacent à l'oreille.

7. Organe de la ruse, de la finesse et du savoir-faire; disposition à plaider le faux pour savoir le vrai, à exagérer le bien pour apprendre le mal, à supposer des vertus opposées aux défauts qu'on veut connaître; adresse à donner le change sur ses intentions; instinct à cacher; esprit d'intrigue; dissimulation; mensonge; fausseté; argutie. — Secrétivité (Spurzheim). Cet organe, situé un peu au-dessus et en avant de celui de la destruction, est de forme allongée: il fait paraître la tête fort évasée au-dessus des tempes.

8. Instinct de faire des provisions; sentiment de la propriété; penchant à s'emparer de ce qui ne nous appartient pas; désir d'avoir; convoitise; penchant au vol; larcins; usure. — Convoitivité (Spurzheim). S'étend depuis l'organe de la ruse jusqu'à peu de distance de l'arcade supérieure de l'orbite et du sourcil.

Alors la nuque est large, le cou arrondi et les oreilles sont très éloignées l'une de l'autre.

2. Amour des enfants, ou des petits; amour de la progéniture: philogénésie, amour maternel. — Philogéniture (Spurzheim). Cet organe est placé immédiatement au-dessus du précédent de chaque côté de la ligne médiane; il produit une saillie considérable des bosses occipitales.

3. Attachement, amitié; sens des sympathies; disposition à s'attacher à certains objets; principe d'affection et de sociabilité. — Affectionivité (Spurzheim). A la hauteur et en dehors de celui de la maternité: il élargit la base du crâne.

4. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété; organe du courage; penchant aux rixes et aux combats; pugnacité; disposition à chicaner, taquiner, quereller, plaider. — Combativité (Spurzheim). Se reconnaît à une prééminence située immédiatement derrière et au niveau de l'oreille.

5. Instinct carnassier; instinct à tuer et à détruire, à se nourrir de chair et de sang; penchant sanguinaire; cruauté; barbarie; penchant au meurtre; instinct de la destruction; incendiaire; insensibilité. — Destructivité (Spurzheim). Dans la région temporo-pariétale, au-dessus et en arrière du trou auditif adjacent à l'oreille.

6. Organe de la ruse, de la finesse et du savoir-faire; disposition à plaider le faux pour savoir le vrai, à exagérer le bien pour apprendre le mal, à supposer des vertus opposées aux défauts qu'on veut connaître; adresse à donner le change sur ses intentions; instinct à cacher; esprit d'intrigue; dissimulation; mensonge; fausseté; argutie. — Secrétivité (Spurzheim). Cet organe, situé un peu au-dessus et en avant de celui de la destruction, est de forme allongée: il fait paraître la tête fort évasée au-dessus des tempes.

7. Instinct de faire des provisions; sentiment de la propriété; penchant à s'emparer de ce qui ne nous appartient pas; désir d'avoir; convoitise; penchant au vol; larcins; usure. — Convoitivité (Spurzheim). S'étend depuis l'organe de la ruse jusqu'à peu de distance de l'arcade supérieure de l'orbite et du sourcil.

8. Instinct qui préside au choix d'une habitation; instinct de hauteur physique; penchant qui porte certains animaux à vivre au sommet des montagnes, et quelques oiseaux à s'élever dans les airs, d'autres à faire leur nid à la cime des arbres, d'autres dans les buissons; instinct d'habiter certains lieux. — Habitativité (Spurz.). Cet organe se remarque immédiatement au-dessus de celui de la maternité, sur la ligne médiane et dans la région moyenne de la partie postérieure de la tête.

9. Amour de l'autorité; esprit de domination; penchant à commander; bonne opinion de soi-même; passion de l'indépendance; orgueil, hauteur, fierté, arrogance, dédain, suffisance, présomption, insolence; caractère hautain, glorieux, méprisant. — Amour-propre (Spurz.). Placé en arrière et au milieu, non loin du sommet de la tête, cet organe fait saillie un peu au-dessus du précédent.

10. Amour de l'approbation; amour de la gloire et des distinctions; ambition, vanité, point d'honneur, coquetterie, ostentation, émulation, jalousie; désir de plaire aux autres et d'obtenir leur suffrage. — Approbativité (Spurz.). En dehors de l'organe précédent et à la même hauteur, cet organe augmente notablement le volume de la tête en arrière et l'entraîne dans ce sens.

11. Circonspection; prévoyance; caractère posé, réfléchi; disposition à calculer les chances des événements; inquiétude, crainte, irrésolution, mélancolie, hypochondrie. — Circonspection (Spurz.). Situé aux deux côtés de la partie postérieure et supérieure de la tête, et correspondant aux bosses pariétales, il forme une saillie qui rend la tête en quelque sorte carrée en arrière.

12. Sens des choses; mémoire des faits; éducabilité, perfectibilité, curiosité, docilité; disposition à perfectionner l'action des organes; conception prompte; extrême facilité à saisir les choses; désir général de s'instruire et aptitude notable à s'occuper de toutes les connaissances humaines; vocation prononcée pour l'enseignement; disposition à embrasser toutes les opinions régnantes, toutes les doc-

trines nouvelles, et à calquer ses et ses habitudes sur les usages et constances du jour; sens des moraux; organe qui dispose les à s'approprioiser et à recevoir une éducation. — Individualité; habiletés; pesanteur (Spurz.). Cet organe se marque par une proéminence qui partant de la racine du nez, s'allonge vers le milieu du front et va s'étaler de chaque côté de la ligne médiane, au-dessus des sourcils.

13. Organe des localités ou des ports et de l'espace; désir de voyage; mobilité; mémoire des lieux; aptitude ou disposition à changer de lieu, de contrée, de quartier, de goût pour les missions éloignées; aptitude à saisir les propriétés de l'espace; faculté de la géométrie; faculté de s'orienter; organe de la cosmognose ou des lieux locaux; disposition à arranger les choses avec goût et ordre, symétrie et propreté; aversion pour le désordre, la confusion et la malpropreté. — Organe de la localité; organe de l'étendue (Spurz.). Le siège de cet organe est sur la ligne médiane, de chaque côté, un peu au-dessus des sourcils, en dedans du précédent.

14. Faculté de conserver le souvenir des personnes et de reconnaître celles que nous avons vues; mémoire des personnes; facilité à se rappeler les principaux traits de leur visage, et les manières de tous les individus qui s'offrent à nos yeux; aptitude à saisir les formes des objets; disposition à faire des collectifs; portraits et d'estampes; sens de la cosmognose. — Configuration (Spurz.). Cette faculté se manifeste à l'extérieur par un abaissement remarquable de la sclérotique interne de l'œil, quelle que soit la forme de celui-ci.

15. Faculté prodigieuse à retenir les noms et les signes; mémoire verbale des mots; disposition à parler; aptitude à l'écriture; habileté, verbosité; faculté de l'artificiel; disposition à préférer les études où il est nécessaire d'employer beaucoup de noms; aptitude à l'artificiel; etc.; organe de l'onomatopée. — Faculté du langage artificiel (Spurz.). Cet organe, situé à la partie inférieure

le cerveau, pousse l'œil en dehors; aussi les personnes qui l'ont à un haut degré ont-elles des yeux grands et à fleur de tête, dont la commissure externe et les paupières sont saillants.

16. Sens du langage articulé, et dispositions propres à réussir dans l'étude des langues; faculté de parler et d'articuler des sons vocaux; langage des signes naturels, artificiels, conventionnels, arbitraires, et pouvoir d'exprimer ses idées avec précision et clarté au moyen de ces signes; aptitude à saisir le caractère et le génie des langues, leurs tours et leurs expressions remarquables; facilité de saisir dans les êtres naturels les principales circonstances de leur existence et de les lier à des signes pour les produire au besoin; sens de la glossologie: polyglottisme. — Faculté du langage artificiel (Spurz.). On remarque chez les personnes qui ont cette faculté des yeux grands et à fleur de tête et à la fois et déprimés vers le bas, offrant la forme qu'on appelle vulgairement yeux *pochetés*.

17. Sens du rapport des couleurs; faculté de saisir les couleurs, leurs nuances, et de les distinguer clairement les uns des autres; sentiment des couleurs de leurs effets; aptitude à juger de leurs harmonies et de leurs contrastes; talent qui constitue le coloriste; disposition à jouir des beautés pittoresques de nature; goût pour les tableaux et les tableaux ornés des couleurs les plus riches. Coloris (Spurz.). L'organe de cette disposition est situé dans la région frontale, vers le milieu du sourcil, de manière à faire proéminer la partie externe.

18. Sens du rapport des sons; talent pour la musique et aptitude à sentir les consonances et les dissonances musicales, l'accession des tons, etc.; disposition à retenir; mémoire des tons; sentiment de mélodie et de l'harmonie. — Mélodie (Spurz.). Cet organe est placé immédiatement au-dessus de l'angle interne de l'œil, et donne au front une forme carrée. 19. Sens des rapports et des propriétés des nombres; esprit de calcul, algorythme; talent des mathématiques, et faculté de tirer des conséquences rigoureuses des faits; science par excellence; sens du

temps; organe de la chronologie, et faculté de retenir des dates et des époques. — Numération; sens de l'ordre; organe du temps (Spurz.). Cet organe, placé tout-à-fait en dehors de l'orbite, force l'angle de l'œil à dépasser la partie antérieure des tempes, et à avancer en quelque sorte sur l'angle interne. La paupière supérieure, dans ces cas, recouvre beaucoup les yeux.

20. Sens de la mécanique et des constructions; organe des arts et de l'industrie; aptitude à réussir dans le dessin; talent qui dispose à porter dans les travaux et les résultats des arts un fini précieux; adresse des mains; dextérité. — Constructivité (Spurz.). Le signe de cette faculté est une protubérance arrondie et placée dans la région temporale, un peu en arrière de la précédente.

21. Sagacité comparative; vivacité d'esprit; aptitude particulière à peindre vivement ses idées par des comparaisons ingénieuses et frappantes qui convainquent et entraînent mieux que des arguments en forme; faculté de faire des rapprochements, de saisir des analogies, de trouver les ressemblances et les dissemblances des choses, et de procéder dans ses discours par voie de comparaison; disposition à s'exprimer par des images sensibles, à inculquer avec adresse, dans l'esprit de ses auditeurs, les préceptes et les instructions qu'on veut leur donner, et à tenir son auditoire en haleine; éloquence populaire et propre à émouvoir la multitude; tendance à parler par métaphores, par similitudes et par paraboles: penchant pour les façons de parler proverbiales, emblématiques et populaires, source de la mythologie, de l'allégorie et de l'apologue. — Faculté de la comparaison (Spurz.). Cet organe se caractérise par une protubérance située à la partie supérieure et moyenne du front, descend jusque vers le milieu et en forme de cône renversé.

22. Profondeur d'esprit; pénétration métaphysique; raison des choses; esprit d'observation; désir de connaître les choses et les conditions sous lesquelles elles existent; tendance à chercher les rapports des effets aux causes; esprit méditatif; faculté de généraliser et d'abstraire;

manie de vouloir tout expliquer et de vouloir remonter aux causes que nous ne pouvons atteindre; penchant qui nous entraîne souvent au-delà des choses physiques; métaphysique; idéologie.—Causalité (Spurz.). Cet organe est formé de deux prééminences placées sur une même ligne horizontale, une de chaque côté de l'organe précédent, et qui, dans certains cas, paraissent en être la continuation.

23. Esprit de saillie et de repartie; organe de l'esprit; aptitude à saisir le côté plaisant des choses et des personnes; humeur gaie; disposition à tout persifler; penchant pour la satire et l'épigramme; esprit caustique; sarcasme; fiel.—Esprit de saillie (Spurz.). Cette disposition est caractérisée par deux prééminences correspondant aux bosses frontales et placées en dehors des précédentes sur la même ligne.

24. Esprit philosophique; organe de l'observation inductive; esprit d'induction; aptitude à saisir les rapports des choses; disposition à acquérir une grande maturité d'esprit; faculté de découvrir les lois générales et d'en déduire des conséquences; raison humaine.—Causalité (Spurz.). Cette faculté, d'après Gall, est le résultat du développement simultané de la partie antérieure du cerveau tout entière, et se marque par une saillie de toute la partie supérieure et antérieure du front.

25. Organe de la poésie; talent poétique; chaleur d'imagination; faculté qui dispose à voir les objets de la nature avec une certaine exaltation, qui fait naître le goût du sublime dans les arts, et qui nous inspire l'enthousiasme nécessaire pour revêtir nos pensées des plus riches couleurs et les peindre en traits de feu; tendance de l'esprit toute particulière; sentiment du beau idéal; aptitude qui vivifie les choses et nous les fait envisager d'une certaine manière; oreille délicate, et don de s'exprimer comme par inspiration et par des paroles harmonieuses; talent de réciter des vers avec grâce et avec un discernement exquis; verve.—Idéalité (Spurz.). Cet organe est placé à la partie supérieure antérieure de la tête, un peu au-dessus des tempes.

26. Sens moral; notion du juste et de l'injuste; principe d'honnêteté; conscience; sentiment de plaisir et de douleur; accompagnement nos actions; bonté, bonhomie, pitié, humanité, générosité, lance, compassion, sensibilité, hospitalité, bienfaisance, clémence, séricorde, équité, complaisance, disposition à faire le bien et à éviter le mal.—Amour du prochain (Spurz.). Cet organe est situé sur la ligne médiane de la partie supérieure de l'os frontal, au-dessus de la racine des cheveux.

27. Faculté d'imiter les actions des autres; mimique, pantomime, imitation; disposition à copier, à d'imiter les gestes, le maintien, les manières, la démarche, le son de la voix, etc.; que les autres traits et le caractère de la physionomie; disposition particulière à réussir dans le dessin, dans les imitations théâtrales, à donner du relief à l'expression et de la force à la production des beaux-arts; faculté de personifier en quelque sorte les choses et les sentiments et de les rendre plus une vérité frappante par des gestes, attitudes, etc.; farces, bouffonneries, imitations (Spurz.). Une prééminence plus ou moins arrondie en arrière et à côté de l'organe de l'imitation se manifeste au dehors cette disposition.

28. Penchant pour le merveilleux; les choses surnaturelles; organe qui nous dispose aux visions et à croire aux inspirations, aux oracles, aux fantômes, aux devinettes, à la magie, aux sortilèges, aux enchantelements, aux apparitions de morts et de défunts, aux prestiges, à l'astrologie, à la magie de bonne aventure, aux esprits, aux bons ou mauvais génies, aux communications surnaturelles.—Superstition (Spurz.). Cet organe est situé à la partie supérieure de la tête, entre l'organe de la poésie et celui de la mimique.

29. Organe de la théosophie; faculté de l'existence de Dieu; faculté de l'Être-Suprême; mouvement de l'esprit vers la Divinité; penchant à un culte religieux; dévotion, piété, amour de Dieu, idolâtrie et culte de faux dieux pour les vieillards et les choses saintes.—Vénération; justice; espérance (Spurz.). Éminence placée sur la

, se dirigeant de la partie moyenne antérieure au sommet de la tête.

. Fermeté de caractère; manière qui donne à chaque homme une ténacité particulière qu'on nomme *son caractère*; disposition à nous roidir sous certaines circonstances, qui nous fait braver les menaces et les dangers, et nous rendre inébranlables dans nos résolutions; fermeté qui nous dispose à l'indépendance et qui donne aux autres facultés de constance, de persévérance et de rigidité; penchant à devenir opiniâtre, têtu, désobéissant, mutin, séditieux. Fermeté (Spurz.). Cet organe agit tout au sommet de la tête à laquelle il donne une forme presque conique chez certains sujets.

Ces hommes auxquels ce court exposé des travaux de Gall aurait inspiré de l'intérêt et le désir d'étendre leurs connaissances sur ce sujet, feront bien de se livrer à des observations directes et à des recherches personnelles avec indépendance d'esprit. Ils ont ensuite les divers écrits publiés sur la phrénologie, par ses adversaires aussi bien que par ses partisans. Peut-être ne reconnaîtront-ils que chez tous les hommes tous les organes et toutes les facultés existent, ne fût-ce que pour mémoire, s'il est permis de s'exprimer ainsi; mais un grand nombre tous ces organes sont dans une proportion telle qu'aucun ne prédomine sensiblement, c'est-à-dire qu'ils sont uniformément incapables, même médiocrement, ou uniformément capables; qu'enfin dans ces trois classes, il est des individus chez qui il se trouve souvent tel organe prendre un développement considérable et d'autant plus remarquable que les autres restent dans un état de médiocrité ou même de complète inertie; de même aussi quelques-uns l'absence complète de telle faculté forment une lacune qui frappe dans une organisation complète tous les rapports. L'habitude rend ces nuances qui passent inaperçues du vulgaire.

On voit dans le monde surtout qu'il faut reconnaître la phrénologie; mais les réunions ridicules rassemblées par des analogies, comme les prisons, les bagnes, les maisons d'aliénés, présentent au

commencement des transitions de formes faites pour frapper l'observateur le moins attentif et pour le mettre en état de continuer fructueusement ses recherches au milieu de la société. Par un long exercice, on arrivera à s'expliquer les apparentes contradictions de certains caractères par la prédominance de plusieurs organes. On verra qu'il faut tenir compte du volume absolu de la tête et du rapport de ses parties entre elles, afin de reconnaître si telle saillie ne dépend pas plutôt de la dépression d'une partie voisine que du développement de l'organe correspondant. Enfin on comprendra que l'inspection du crâne fait connaître *les dispositions*, mais non pas *la manière d'être et d'agir*, parce que l'éducation, les habitudes et les circonstances tendent à modifier les sentiments et les idées, et par conséquent les actes; le libre arbitre domine d'ailleurs, sauf les organisations exceptionnelles et qu'on peut vraiment appeler malades, bien que, dans quelques cas, elles donnent naissance à des produits et à des résultats qu'on admire.

Une tête dans laquelle tous les organes se balancent dans une juste proportion, est une de ces raretés qu'on peut ranger parmi les utopies. Cependant on ne peut nier qu'il n'y ait de ces heureuses et nobles natures dont le beau et le bon sont comme l'élément, et pour lesquelles la vertu est presque sans effort; tandis que pour d'autres la lutte est incessante, et compte plus de chutes que de victoires. C'est l'énoncé de ces vérités, reconnues par tout le monde, qui a fait accuser la phrénologie de tendance au fatalisme et à l'impunité.

Mais, si parmi les partisans de la phrénologie se trouvent des matérialistes, il y a aussi des spiritualistes et des catholiques; ceux-là ne pensent pas qu'il y ait incompatibilité entre leurs croyances religieuses et la doctrine psychologique qui repose sur l'étude du cerveau et de ses fonctions. Ils croient que cette connaissance a porté et portera encore des lumières dans l'éducation, la législation et l'administration de la justice, dans la politique et dans la philosophie. Ils plaignent sincèrement ceux qui voudraient faire de la phrénologie ou de toute autre

science un instrument de désordre. Ils pensent au contraire qu'elle doit conduire à être sévère pour soi-même et indulgent pour les autres, et plus que jamais disposé à leur pardonner et à les assister. Quelque impérieuses et entraînant que soient les dispositions naturelles, l'âme humaine, avec la grâce de Dieu, a le pouvoir de lutter contre elles et de les vaincre, quelquefois au moins.

Les idées de Gall ont eu beaucoup de retentissement dans le monde : accueillies d'abord par le ridicule et le sarcasme, elles trouvèrent cependant des partisans actifs et laborieux dont le nombre n'a pas été en diminuant, malgré une vive réaction en sens contraire dans ces dernières années surtout. Des sociétés phrénologiques se sont formées en France, en Angleterre, en Allemagne et en Amérique, des collections ont été rassemblées, des enseignements publics ont été institués, et il est permis de croire que ces travaux n'ont pas été sans influence sur l'adoucissement de nos codes, sur les doctrines philosophiques et sociales. Outre *l'Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, de Gall, et les différents ouvrages de Spurzheim, on peut encore consulter Combe, *Elements of phrenology*, Edimb., 1824, trad. en fr. par M. Gaubert; et le Cours de M. Broussais. E. R.

PHRYGIE, nom de la plus grande des provinces de l'Asie-Mineure (voy.), dont elle occupait le centre. Ses limites ont beaucoup varié depuis l'époque d'Homère jusqu'à celle de la domination romaine, plusieurs districts qui en furent successivement détachés ayant reçu des noms particuliers. En général, on distinguait la *Petite-Phrygie* au nord, et la *Grande-Phrygie*, ou Phrygie proprement dite, beaucoup plus considérable, qui embrassait tout l'intérieur et le sud. Celle-ci, avant sa séparation de la partie du nord-est, qui prit le nom de *Galatie*, touchait immédiatement à la Bithynie, à la Paphlagonie et à la Cappadoce, qu'on regardait comme appartenant à la Grande-Phrygie; à la Lycaonie; la Pisidie, la Lycie, la Carie, la Lydie, la Grande et la Petite-Mysie (voy. tous ces mots) l'enveloppaient des deux autres côtés. Là où

elle touchait au mont Taurus, elle prit le nom de *Paroria* (πάρορα, près, et montagne)*. La Petite-Phrygie se divisait en Phrygie de l'*Héliops* s'étendait sur une partie du littoral Propontide, et, dans son acception large, comprenait même la Troade dépendante de la Mysie, et en Phrygie Mont-Olympe, dite *Épicrète*, ou (ἐπικράτεια), qui était un département de la Bithynie, et contiguë même mer.

Le tortueux Méandre et l'Hermès (ces noms) qui roulait de l'or, et ses principales rivières de la Phrygie terminaient leurs cours, le premier en Carie, le second en Lydie. Parmi les villes on remarquait Apamée, au nord du Méandre et du Marsyas; sur le mont Laodicée et Colosses, très connues par une épître de S. Paul; enfin, au nord de la contrée, Ipsus (voy.), tous ces lieux célèbres par la bataille après laquelle commença, en 301, le partage de l'empire d'Alexandre entre ses généraux.

D'après une antique tradition, les Phrygiens étaient originaires de la contrée de la Macédoine (voy. T. X, p. 127). Leur nom servit d'abord à désigner indistinctement les peuples circonvoisins de l'Asie-Mineure. La Phrygie, contrée montagneuse, riche et fertile, où l'agriculture et l'élevage des troupeaux fleurissent avec abondance, était en même temps le berceau d'une antique civilisation. La tradition phrygienne était proverbiale, et raconte ailleurs ce qui concerne les rois fabuleux, les Gordius et Midas (voy.). ce nom et *nomos Gordius* (voy. Adraste) s'attribuait, vers 560, à la dynastie du pays, qui fut alors détruite par les Lydiens. Reuni avec la Phrygie à la suite de la destruction de l'empire de Crésus, il forma une satrapie qui devint plus tard la conquête d'Alexandre et finit par être également réduite en province romaine.

PHRYNÉ, l'une des plus célèbres courtisanes de la Grèce, naquit à Milet, en Beotie, et vécut dans le

(*) Sous les Romains, la partie du nord-ouest prit le nom de *Phrygia Secunda*, et le sud-ouest le nom de *Pactonum* ou *Ca-*

t notre ère. Telle était sa beauté, que sa sœur Phryxus (voy.), dont elle était la maîtresse, la prenait pour modèle de ses statues. Vénus, et qu'on lui faisait d'aussi nombreuses offrandes qu'à la déesse elle-même. Sa sœur, à son opulence devint considérable, et elle se fit rebâtir Thèbes à ses frais, pourvu qu'elle plaçât cette inscription : « Alexandre a détruit Thèbes, et Phryné l'a rebâtie. » Cette proposition trop orgueilleuse ne fut pas acceptée. Ses ennemis, voyant la beauté n'en a pas moins que le dieu n'a de Zoïles) l'accusèrent d'avoir sacrilé les mystères d'Éleusis. Citée au tribunal des Héliastes, elle fut défendue par Hypéride (voy.). Cet orateur, qui était aussi son amant, s'étant aperçu que sa débauche ne désarmait pas les juges, l'idée d'arracher le voile qui couvrait ses épaules et le sein de Phryné. A la vue de tant de charmes, les juges dirent que ce serait une impiété de condamner la prêtresse de Vénus et sa plus belle image, et après avoir proclamé son innocence, ils la ramenèrent en triomphe au temple de la déesse. F. D.

PHYRYNICUS. Plusieurs auteurs grecs ont porté ce nom. Nous avons parlé du poète, élève de Thespis, aux art. GRÉCQUE (lit.), T. XIII, p. 64, et ESCHYLE, art. p. 770; et du grammairien Phryxus Arrhabius, né en Bithynie, dans le siècle, à l'art. GRÉCQUE (lang.), T. X, p. 55.

PHYRYXUS, fils d'Athamas, roi d'Orchène, et de Néphélé, sa première femme, ayant repoussé les transports de sa belle-mère, devint pour elle un objet de haine, et fut condamné, ainsi que sa sœur Hellé (voy.), à être sacrifié pour apaiser une famine qui désolait la Grèce. Afin de sauver ces deux victimes innocentes, Jupiter leur envoya par Mercur le bélier à toison d'or, ou chrysoléon, sur lequel ils franchirent les monts, et s'enfuirent en Asie. Hellé tomba dans les flots; mais Phryxus parvint en Colchide (voy.), où il offrit le bélier en sacrifice aux dieux, et appendit sa déesse dans une enceinte consacrée à Diane, sous la garde d'un dragon : c'est la conquête de cette toison que les Argonautes (voy.)

Phryxus épousa Chalciopé, fille d'Éète, dont il eut plusieurs enfants, et fut tué par son beau-père, qui convoitait ses richesses. Z.

PHTHA ou **ΦΤΑ**, voy. ΑΠΘΗ et ÉGYPTE, T. IX, p. 271.

PHTHIOTIDE, nom de la plus occidentale des contrées de la Thessalie (voy.), située au pied du mont Othrys et bornée à l'ouest par la source du Sperchius, le Pinde, le pays des Dolopes et le golfe Pagasétique; à l'est par la partie occidentale du golfe Maliaque; au nord par l'Onchestus et la Pélasgotide; au sud par le mont OËta. Elle était habitée par les Achéens Phthiotes, et renfermait la Trachinie et le royaume de *Phthia* où naquit Achille. Les fleuves de la Phthiotide étaient : le Phœnix, l'Asopus, le Mélas, le Dyras, le Sperchius, qui se jetaient dans le golfe Maliaque; l'Amphryse et l'Onchestus, qui se jetaient dans le golfe Pagasétique. Le cap Poseïdion séparait entre eux ces deux golfes. Parmi les villes nombreuses de la Phthiotide on remarquait Héraclée (Trachis), Anticyre, Thetidion, Phylace, Thèbes, Lamia, Magnésie, Iolcos, Démétrias, Methone, Phthie et Pharsale (voy. la Plupart de ces noms).

La Phthiotide fut d'abord occupée par des Pélasges; elle doit son nom à l'un d'eux nommé Phthius. Les Hellènes, sous la conduite de Deucalion, en firent la conquête (1550 ans av. J.-C.) et en chassèrent les habitants. Hellen, fils de Deucalion, devint roi de la contrée la plus éloignée de la mer et environnant la ville d'Hellas dont il fit sa résidence. Xuthus, fils d'Hellen, régna ensuite sur une partie de la Phthiotide et fut détrôné par ses frères; mais son second fils, Achéus, reconquit le royaume paternel. Archandre et Architéles, fils d'Achéus, furent chassés par les descendants d'Éole qui se partagèrent le royaume. X.

PHTHISIE PULMONAIRE, PULMONIE, CONSOMPTION, MALADIE DE POITRAINE. Cette affection, très commune dans les pays tempérés, et qui en France figure pour $\frac{2}{3}$ dans les tables de mortalité, consiste dans le développement de tubercules dans l'un et l'autre poumon (voy. ces mots.). Les travaux des médecins modernes, et particulièrement ceux de Bayle

(voy.) et de M. Louis*, ont porté une grande lumière sur la nature de cette maladie et sur son diagnostic; mais malheureusement on n'a pas avancé également l'art de la guérir.

On sait à n'en pouvoir douter que la maladie n'est autre chose qu'une destruction (*φθισις*, de *φθίω*, j'abîme, j'anéantis) plus ou moins rapide du poumon, produite par la fonte purulente de tubercules développés dans cet organe si nécessaire. On conçoit dès lors facilement d'abord l'incurabilité absolue de la phthisie parvenue à un certain degré, puisqu'il y a une impossibilité matérielle de restaurer des parties détruites, et ensuite la nécessité de la reconnaître dès sa première apparition, et de rechercher avec un soin scrupuleux ses causes et son mode de développement.

Un tubercule se forme dans le poumon; il reste stationnaire pendant une période plus ou moins longue, ou bien il continue à marcher d'une manière aiguë, il se fond en pus qui est expulsé au dehors, puis les parois de la cavité accidentelle contractent des adhérences entre elles; l'organe continue à fonctionner comme par le passé, et l'économie générale n'a point eu avis de ce léger désordre. Si quelques tubercules disséminés parcourent ainsi leurs périodes, un trouble plus ou moins considérable avertit de leur présence et réclame les secours de l'art pour rétablir la santé. Mais si la dégénération envahit la presque totalité de l'organe respiratoire, la vie, désormais impossible, s'éteint plus ou moins rapidement avec tous les symptômes de la consommation. Tel est en raccourci le tableau de la phthisie pulmonaire: il donne la mesure des espérances qu'on peut concevoir dans cette maladie, et fait voir combien il importe qu'elle soit prévue, pour ainsi dire, avant qu'elle soit développée.

Les causes de la dégénération tuberculeuse des poumons sont loin d'être exactement connues et appréciées. Quant à l'âge, on la voit se manifester à toutes les époques de la vie, bien qu'elle se

(*) *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la phthisie*, 2^e éd., Paris, 1833, 10-8^o.

montre plus fréquemment dans la moitié que dans la seconde moitié du sexe féminin figure dans les statistiques relativement à la phthisie, dans une proportion plus considérable que dans le sexe masculin. La constitution de tempérament lymphatique est considérée comme des causes prédisposantes très actives.

On regarde généralement la phthisie comme une puissante prédisposition; cependant les recherches les plus récentes tendent à diminuer son influence, et à donner quelque sécurité aux parents qui, issues de parents atteints de cette même maladie (voy. HÉRÉDITÉ), croiraient dévouées inévitablement à la même maladie. On peut dire autant des causes de tout genre, telles que l'air vicié, l'insuffisance de la ventilation, les professions, les climats, qui, dans certains cas particuliers, semblent pouvoir agir comme causes prédisposantes, tandis que dans les autres elles font peu varier les résultats. Les travaux sévères de la statistique ont donc détrôné une opinion fort répandue autrefois, savoir: que les infirmités bronchiques, celles du parenchyme pulmonaire et celles de la membrane qui enveloppe les organes respiratoires jouaient un grand rôle dans la production de la phthisie. Ils ont également démenti que le crachement de sang soit une complication considérée non comme une cause, mais comme un effet de la phthisie. La phthisie ne paraît pas non plus être un trouble fonctionnel, mais un trouble matériellement efficace comme cause dominante et accélératrice.

Sauf quelques rares exceptions, l'extension de la phthisie est lente et progressive, ce qui la caractérise pour l'observation expérimentée. C'est un simple accès de toux (voy.) plus ordinaire, plus opiniâtre et redoublant vers le soir, des douleurs vagues se font éprouver dans la poitrine (voy.) et dans le dos, des hémoptysies (voy. HÉMOPTYSIE) se manifestent. Au bout d'un certain temps se fait un peu d'expectoration queuse entremêlée de points de sang, les autres fonctions persistant normales. Dans la seconde période, les symptômes deviennent plus nombreux, la fièvre se dessine, l'expectoration

que et présente des crachats étonnés, nageant dans un vase; des sueurs nocturnes béc plus ou moins abondantes, l'abord, puis se réunissent et une faiblesse et un amaigrissement les progrès n'ont rien, et dans lesquels on remarque d'arrêt propres à faire espérer. Dans la troisième des phénomènes morbides, le dépérissement fait des idées, et des maladies accessoires que des inflammations du et d'autres organes essentiels, propagation de l'affection tuberculeuse à tous les points de l'économie encore l'accélérer.

Les différences inconcevables de la maladie et dans le temps dans la succession de ses symptômes. Tel d'entre eux peut manquer, ou n'apparaître qu'à la fin. De même on voit la durée de quelques sujets atteindre en quelques semaines, tandis que d'autres des années entières avant le moment où elle a été terminée de la manière la moins douce, temps où elle se termine par la mort est aussi bien difficile de la prévoir, et sur ce point on est en de grandes probabilités bien insuffi-

tant de nos jours que le diagnostic de la phthisie a été porté à un point vraiment remarquable par l'usage des méthodes d'in-

Pourquoi faut-il que cela ne soit le plus souvent qu'à constater l'existence de l'art? Néanmoins, on a acquis la complète certitude de la phthisie qui nous occupe compte tenu des bien réels de guérison, et du vrai, la nature seule peut mériter l'honneur. Quoi qu'il en soit, la percussion et de l'auscultation (ces mots) combinées, on peut facilement reconnaître la phthisie dans l'étendue de l'affection tuberculeuse, lorsque le malade, en l'absence d'une funeste sécurité, croit à un simple rhume, l'exploration par la percussion fait reconnaître un

son mat, ordinairement inégal, sous l'une ou l'autre clavicule, et l'oreille appliquée sur les mêmes régions y perçoit un craquement particulier et caractéristique de la première période des tubercules pulmonaires. Plus tard, la percussion et l'auscultation font reconnaître l'existence des cavernes, cavités produites par la fonte des tubercules et la destruction du parenchyme pulmonaire. Mais à ce point ce sont de stériles lumières: il est trop tard pour avoir quelque espérance fondée de guérison.

Contrairement à ce qui s'observe dans la pneumonie (*voy.*), c'est du sommet à la base que les poumons se prennent dans la phthisie pulmonaire. Quelquefois, les tubercules, au lieu d'être rassemblés en un seul point, sont éparpillés dans toute l'étendue de l'organe, dont le tissu, au voisinage, est plus ou moins endurci par l'inflammation. L'anatomie pathologique révèle tant de désordres si variés, mais qui aboutissent tous au même résultat final, que les détails en seraient ici déplacés. Il suffit de dire que, sans un examen bien attentif, on peut confondre la phthisie avec diverses autres maladies. D'ailleurs l'expérience prouve combien la phthisie est insidieuse. Comme elle entraîne peu de douleur et que fréquemment elle laisse des intervalles de quasi-rétablissement, elle parvient souvent à un degré très avancé sans qu'on ait soupçonné le péril.

Le pronostic est toujours fâcheux, car la guérison, dans les cas où l'on a eu l'occasion de l'observer, a tenu à des circonstances dont on ne peut pas toujours entourer les sujets, en supposant même que l'on pût de très bonne heure constater le travail morbide. Une fois reconnue, la phthisie tuberculeuse doit inspirer une vive sollicitude, et l'on doit mettre tout en œuvre pour en arrêter le développement ultérieur. Au second degré, lorsque déjà la fonte purulente a commencé, les bonnes chances diminuent et elles disparaissent complètement au troisième, sans laisser d'autre espoir que celui de prolonger les jours du malade.

En présence de cette triste réalité, bien des promesses ont été faites aux phthisiques, et l'on aurait peine à compter la multitude de remèdes, soit insignifiants,

soit même nuisibles, qui leur ont été proposés, et dont le nombre même atteste la complète inefficacité. Les études sérieuses entreprises dans ces derniers temps sur le traitement de la phthisie pulmonaire ont démontré de la manière la plus positive qu'il n'y a lieu de compter en aucune façon sur les médicaments présentés comme spécifiques, et qu'un traitement complexe, combiné avec intelligence et suivi avec une persévérance opiniâtre, est seul capable d'amener un résultat favorable. N'est-il pas en effet facile de concevoir les bases sur lesquelles doit reposer toute la thérapeutique de cette affection, savoir : 1^o mettre l'organe malade ou menacé dans le repos le plus complet qui soit compatible avec l'entretien de la vie; 2^o corriger l'état général qui amène la dégénération tuberculeuse; 3^o enfin ne croire à la guérison que quand elle est confirmée par le temps, et se maintenir longtemps dans la ligne de vie qu'on aura suivie pour l'obtenir.

L'ensemble des moyens propres à secondar les tendances favorables de la nature et à contrebalancer celles qui sont contraires appartient plus particulièrement à l'hygiène (voy.), cependant quelques médicaments y trouvent place. Ce sont d'abord quelques amers et quelques toniques bien préférables, d'après les médecins les plus expérimentés, aux mucilagineux et aux débilittants qu'on a l'habitude d'employer; puis les narcotiques et spécialement l'opium, ressource précieuse pour calmer la toux, qui est un des symptômes les plus pénibles aux malades et ensuite les plus propres à favoriser la destruction rapide du poumon. Le régime doit être substantiel sans être irritant. La diète complète est fâcheuse; un vin généreux y entre utilement. L'usage exclusif du lait et des féculés tend à maintenir et à augmenter la disposition lymphatique déjà prédominante dans la plupart des cas. Une vie douce et modérée, exempte de fatigues, surtout de celles qui atteignent les organes respiratoires, est indispensable à ceux qui sont menacés de phthisie, et plus encore à ceux qui en sont atteints. Une température plutôt égale que chaude leur est surtout nécessaire; on n'a pas établi d'une manière bien certaine les

avantages du déplacement pour aller, soit les pays chauds, soit le bord de la mer, non plus que de l'habitation établie, tous moyens qu'on avait autrefois considérés comme presque infailibles. Neanmoins le repos absolu n'est pas même convenable, mais l'exercice doit être pris avec de grandes précautions. Jamais les vêtements de laine appliqués sur la peau ne sont plus nécessaires pour maintenir une température uniforme: aussi faut-il non-seulement des gilets, mais des caleçons, pour éviter les refroidissements de température. Enfin, le calme de l'esprit et du cœur sont de la plus indispensable nécessité aux phthisiques; ce n'est point à dire, tant s'en faut, qu'il doive les laisser dans l'oisiveté, on fait ordinairement. Il faut donc leur faire l'exercice à leur intelligence. Il faut surtout pouvoir éclairer et fortifier l'âme, en leur montrant leur véritable position, et les moyens de l'améliorer, au lieu de les entretenir dans une triste et funeste sécurité. Ceux mêmes qui venaient succomber trouvaient dans ce système de traitement les moyens de prolonger leur existence, et d'en retarder même d'en utiliser les derniers moments.

Si les idées qui précèdent paraissent salutaires aux malades, elles le sont d'autant plus encore à ceux qui sont atteints de phthisie héréditaire ou constitutionnelle, car c'est la puissance de l'hygiène, et non la position fût-elle moins vraie, qui doit être admise comme essence conservatrice. L'éducation des enfants issus de parents phthisiques doit être l'objet des soins les plus attentifs, mais aussi les plus éclairés, de peur que ne les pousse sur l'écueil opposé qu'on veut leur faire éviter.

On ne saurait donc trop répéter au public la connaissance des caractères qui caractérisent la disposition à la phthisie pulmonaire, des symptômes qui annoncent le début, et aussi des moyens qui peuvent la combattre efficacement, de borner les ravages d'une maladie qui est si funeste à nos mœurs, et dont l'extension semble avoir été si rapidement augmentée.

RE ou **FLUOR**, corps supposé : les chimistes s'accordent à reconnaître les expériences de H. Davy radical formant avec l'hydrogène fluorique (fluorhydrique). qui a le premier indiqué la composition de cet acide, a donné à son nom de *phlore* (de *φλόρος*, déléce qu'il jouit exclusivement de la propriété de détruire tous les vases où le renfermer, si bien qu'il a été réputé impossible de l'obtenir purifié. Uni à l'hydrogène dans l'*acide fluorhydrique* ou *fluorique*, son caractère est encore excessivement acide. Le *phlore* se trouve dans la nature combiné avec le calcium ou avec l'azote. Les *phlores* sont connus sous le nom de *fluorure de chaux* ou *spath fluoré* et de *fluorure d'alumine*. Le *phlore* a une énergie à plusieurs métaux : il se combine à plusieurs composés que les anciens ont appelés *fluates secs*. Z. Voy. ASSYRIE.

ICOTHÉOLOGIE ou *théologie négative*, appelée ainsi par opposition à la *théologie positive* ou *révélée*. Elle ne place à la philosophie que dans un sens plus restreint et plus négatif, c'est l'opération de la raison qui a la sage organisation de l'univers et qui a créé le monde. Elle a donné le nom de *physicothéologie* à cette espèce de preuve, et elle a valu surtout les philosophes de l'école de Reimar (voy.) et de ses contemporains. Mais on s'est en ce point de vue trop étroit, et on est descendu trop souvent à des subtilités en ne considérant les objets que dans leurs rapports extérieurs, dans leurs rapports d'utilité pour l'homme, et dans ce que Dieu n'a créé le monde que pour le bien de ce dernier. Le plus grand défaut de cette preuve, c'est de n'être qu'une preuve d'analogie et de ne se rapporter comme telle qu'aux phénomènes extérieurs. C. L.

PHILOSOPHES, voy. ÉCONOMISME, T. IX, p. 116, et QUESNAY.
PHYSIONOMIE. Ce mot, qui a été formé de *φύσις*, nature, et *νόμος*, loi, s'emploie aussi dans les langues modernes pour désigner la

connaissance d'un individu d'après les traits de sa figure qui, elle-même, par une abréviation de ce mot, ou par la combinaison de *φύσις*, avec *νόμος*, disposition, loi, est appelée *physionomie* (voy.). Cette science qui, au premier abord, peut paraître conjecturale, repose cependant sur l'observation de certains signes du visage, qui traduisent fidèlement les sentiments habituels de l'homme. Les anciens avaient plusieurs théories à cet égard. Aristote, par exemple, supposait que certains hommes ayant des physionomies dont les traits offrent des rapports avec ceux des animaux, devaient avoir les mêmes inclinations que ces animaux. D'autres savants ont établi leur opinion d'après la conformation de chaque nation. Le plus grand nombre a basé ses conjectures sur les tempéraments et sur les habitudes transmises par les parents à leurs descendants. Voy. FACE, CRANE, FRONT, NEZ, BOUCHE, MACHOIRE, HOMME, RACES, etc.

L'étude physiognomonique peut porter sur six objets : 1° l'expression de la figure ; 2° le mouvement corporel ; 3° le ton de la voix ; 4° la texture de la fibre ; 5° la coloration, et 6° les cheveux ou poils.

La nature du climat, le genre de nourriture, le degré de civilisation, les mœurs, l'esprit du gouvernement, le mélange des races, etc., etc., apportent des modifications diverses dans la physionomie générale des individus, laquelle change encore pour chaque personne en raison de son âge et de ses habitudes particulières. Néanmoins, de même qu'on voit des familles conserver comme une sorte de type, de même on voit des peuples, les Juifs par exemple, transporter partout un genre de figure originel.

Les différences de complexion, de structure et de taille, ont un certain rapport avec la physionomie. On peut encore tirer des indices physiognomoniques des divers mouvements accomplis par le corps. Lavater (voy.), qui a remis en honneur la physiognomonique, prétendait juger des individus par leur écriture ; d'autres ont cherché à deviner le métier d'un homme à sa démarche, et ses habitudes par le choix de ses vêtements ou même de ses aliments. Le plus grand

nombre pense avec Buffon que le style, c'est l'homme même. Et en effet, à peu d'exceptions près, le style est l'indice le plus certain du caractère. Mais il serait presque impossible d'énumérer toutes les indications physiognomoniques qu'on peut tirer de l'homme : chaque variété de goût, d'usage, de façon, de situation même, suffit pour établir une induction nouvelle.

D. A. D.

PHYSIOLOGIE (de φύσις, nature, et λόγος, discours), partie des sciences naturelles qui a pour objet l'étude de la vie et des phénomènes par lesquels elle se manifeste. Il suffit de jeter un regard sur les êtres qui existent dans la nature, pour voir immédiatement qu'ils se séparent en deux grandes divisions essentiellement distinctes. L'une comprend les êtres privés de vie, ou les corps bruts ou inorganiques; la seconde, les êtres qui vivent, et qui, par tant, sont pourvus d'une organisation propre à réaliser, dans un milieu convenable, la progression, la métamorphose régulière, en laquelle consiste essentiellement la vie (voy. ce mot). Mais les corps organisés se partagent eux-mêmes en trois groupes distincts, les végétaux, les animaux, l'homme : de là trois branches spéciales de la physiologie, la *phytographie* ou *physiologie végétale*, la *physiologie comparée*, la *physiologie humaine*, ou d'un seul mot, la science de la vie à son plus haut degré de développement, la physiologie. Cette division, aussi simple que naturelle de la physiologie générale, montre la vie dans une progression graduée, qui doit aider à la solution des problèmes difficiles que cette science se pose, et qu'elle est bien loin encore d'avoir résolus.

Parmi ces problèmes, le premier, qui se présente à l'esprit est celui-ci : Quel est le principe de la vie ? quelle est la cause particulière des phénomènes vitaux ? Hippocrate lui donne le nom de nature, φύσις; Aristote, celui de principe moteur ou générateur; Stahl, reproduit par quelques modernes, entre autres par M. Batain, ne distingue point cette cause de l'âme elle-même; les panthéistes (voy. l'art. et NATURALISME) font dériver le principe de la vie de l'âme universelle, dont il n'est qu'une émanation; les matérialistes

(voy.), plus explicites dans l' de leur doctrine, font découler l'organisation, dont elle n'esta qualité. Ce qu'il nous paraît l' sonnable d'admettre dans cet obscure, c'est qu'il y a dans nisme animé une force, une née, et tout-à-fait distincte du produit et dirige, suivant des l' diales, toutes les chaînes de spon tanés dont cet organisme tible : que cette faculté s'ap vitale, principe ou action vita porte, pourvu qu'on admet passe dans les corps organisés qui ne relèvent point du pur

Déroulons rapidement ma cadre dans lequel se dévelop physiologie humaine proprement

Les corps organisés se cor matière à l'état solide ou liq titre, ils doivent être soumis, t moins, aux lois qui régissent inorganiques : aussi présentent ces derniers, des phénomènes té, d'hydrodynamisme, d'hyd des phénomènes capillaires, e mie reconnaît également dan position intime un certain t corps élémentaires diversem nés; la science microscopique on fait aujourd'hui surtout de applications à l'étude des liqu a sur la chimie l'avantage de r composer la substance sur l opère, nous montre les forme gement normal des élémé qui constituent ces derniers. ces diverses bases, grâce au qu'elle emprunte aux scien que nous venons d'indiquer, logie aborde directement les propres de la vie, que l'on e le nom de fonctions (voy.), troite solidarité fonde l'unité reproduisons ici la division ces fonctions, comme la plu toutes celles qui ont été tour posées. Ces fonctions ont pe de mettre l'individu en rapp objets environnants, ou d'ass pre conservation, ou bien en pour objet la reproduction Les premières sont les fonction

relation; les secondes, les fonctions itives; les troisièmes, les fonctions nutritives.

ans les fonctions de relation, on prend les sensations, l'intelligence, les mouvements (*voy. ces mots*). Attribuer à ces deux premiers points cette étude, la médecine est souvent tentée d'empiéter sur le terrain de la philosophie (*voy.*); quand elle aboutit à ce matérialisme, qui exclut comme hypothèse hyperphysique toute réaction qui ne tombe pas immédiatement sous son coup, elle fait plus qu'usurper les droits de la philosophie, elle en nie implicitement une partie essentielle: il n'y a plus de philosophie (*voy.*) que la physiologie. Mais l'étude physiologique des sensations, de l'intelligence, des mouvements volontaires, etc., peut se faire sans courir à cette funeste doctrine, et alors il n'est point douteux que cette étude ne soit utile à la philosophie elle-même, en éclairant les données sur lesquelles elle repose. Les organes des sensations, les yeux, l'appareil auditif, l'organe cutané, etc., sont étudiés dans leurs rapports avec leurs stimulants naturels (*voy. VUE, OÛIL, OÛIE, OREILLE, ODOUR, NÛZ, PEAU, TOUCHER, etc.*): de même le système nerveux (*voy.*), comme agent immédiat de l'âme, est étudié dans les conditions physiques variées qu'il peut présenter, et qui exercent une notable influence sur la manifestation de la pensée, de la sensibilité et du mouvement. La voix, qui se rattache aux mouvements par sa contraction musculaire, qui est une condition inséparable de sa production, offre dans son mécanisme les plus curieux phénomènes.

Nous avons appelé fonctions nutritives la seconde classe de fonctions dont s'occupe la physiologie: l'homme, depuis sa naissance jusqu'à la vieillesse, voit s'accomplir une multitude de changements de forme, les dimensions, l'élasticité, des tissus qui composent ses os. D'un autre côté, il perd à chaque instant par la voie de la transpiration, de l'exhalation pulmonaire, des urines, etc., une certaine portion des matériaux qui faisaient partie de son organisme; le milieu dans lequel il vit tend à diminuer ou à aug-

menter la quantité du calorique qui est nécessaire au jeu régulier de ses diverses fonctions. Par quels moyens se maintient-il au milieu de ces influences diverses, qui, si elles n'étaient compensées ou neutralisées, amèneraient nécessairement et rapidement sa destruction? par l'action des fonctions nutritives qui, puisant au dehors les aliments qu'elles doivent transformer, réparent incessamment les pertes subies par l'économie, et maintiennent la chaleur animale au degré commandé par la permanence de la vie (*voy. NUTRITION, NOURRITURE*). Le sang (*voy.*) est le point central de ces formations réparatrices, qui, suivant la lumineuse distinction de Burdach, se répartissent en deux classes: les unes, procédant du sang, s'opèrent à ses dépens et reposent sur une décomposition qu'il subit; les autres passent en lui-même, réparent les pertes qu'il éprouve dans sa masse et ses parties constituantes, et le créent de nouveau. Les actions vitales que met en jeu cette double direction de la vie plastique pour atteindre le double but qu'elle poursuit, sont 1° la digestion (*voy. ce mot et les suivants*) ou formation du chyle; 2° l'absorption du chyle; 3° le cours du sang veineux; 4° la respiration; 5° le cours du sang artériel (*voy. CIRCULATION*); 6° le cours de la lymphe; 7° les diverses sécrétions qui dépouillent le sang des matériaux impropres à la nutrition, ou le convertissent en un liquide propre à devenir le stimulant d'une fonction normale. Toutes ces actions dont le sang ou le suc vital est le centre, constituent autant de fonctions spéciales, qui ont chacune un appareil particulier, et dont le mécanisme surtout est étudié attentivement par la physiologie. Maintenant nous ne voyons, en tout ceci, que les actes préparatoires de la nutrition ou de la réparation organique, si nous pouvons ainsi dire; mais la nutrition proprement dite, l'accession des molécules alibiles au tissu des organes nous échappe encore. Il est bien difficile de saisir ce qui se passe à cet égard dans l'intimité des tissus vivants; le microscope cependant, en nous dévoilant la circulation dans les dernières ramifications capillaires, ne peut manquer d'éclairer cette question obs-

cure : la théorie qui établit que les organes exercent une attraction sur les globules sanguins, les attirant pour se les assimiler, trouvera peut-être sa confirmation dans ce genre de recherches. Quel que soit d'ailleurs le mécanisme de cette agrégation, elle est inévitable, car elle est la condition forcée de la permanence de l'organisme et de la vie, au milieu des circonstances qui amènent les mutations incessantes que nous avons signalées.

Les nombreuses fonctions que nous avons jusqu'ici passées en revue, n'ont qu'un but, la conservation de l'individu; mais l'économie de la création vivante conduit à un but plus élevé, celui de la propagation des espèces. Suivant l'échelle de la vie où l'on étudie la fonction génératrice, on voit qu'elle s'accomplit de diverses manières. Chez l'homme, comme chez les animaux qui sont le plus haut placés dans l'échelle zoologique, les appareils qui doivent concourir à l'accomplissement de cette fonction se trouvent dans les deux individus qui réalisent l'idée complète de l'espèce. A la génération se rattachent une des phases de la vie les plus importantes à étudier, la puberté, et une fonction particulière à la femme, la menstruation; puis viennent le mystérieux problème de la fécondation; la grossesse, avec les phénomènes variés qui la caractérisent et la puissante influence qu'elle exerce sur le physique, comme sur le moral; le développement de l'œuf et du fœtus, point de vue presque nouveau de la science physiologique, et qui est connu sous le nom d'*organogénie*; le mécanisme de l'accouchement et l'allaitement (*voy.* tous ces mots) terminent cette partie si intéressante de la physiologie.

Enfin la vie de l'homme a une durée limitée dans le temps, comme son organisme a une étendue limitée dans l'espace. Par le fait seul du jeu normal des fonctions, les organes s'altèrent, la force qui maintenait dans un ensemble harmonique les diverses actions vitales ne peut plus coordonner ces actions qui flechissent, et la mort (*voy.*), si elle n'est point venue prématurément par le fait de quelques causes accidentelles si fréquentes, arrive par l'épuisement des for-

ces, comme par l'usure des organes organiques. Mais la destinée de l'homme ne finit point avec l'organisme que voyons ainsi périr sous l'action passive du temps : son âme (*voy.*) se revêt temporairement, et entame une nouvelle phase de sa destinée mortelle.

On peut consulter les ouvrages suivants : Magendie, *Leçons sur les fonctions physiques de la vie*, Paris 37, 4 vol. in-8°; Burdach, *Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft* suites, Leipz., 1826-40, 6 vol; Tiedemann, *Handbuch der Physiologie des Menschen*, Darmst., 1830 3 vol.; Jean Müller, *Handbuch der Zoologie*, Cobl., 1833-40, 2 vol. aussi nos art. HARVEY, STAHL, BROWN, CARUS, PLATNER, BRONN

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. Ap. étudié les phénomènes de la vie dont l'homme offre le type le plus complet, il nous reste à examiner ce genre de vie qui se manifeste d'une manière moins compliquée dans les végétaux, sans répéter toutefois ce que nous avons dit de cette science à l'art. BOTANIQUE (T. III, p. 739-40); par un savant, M. de Candolle.

Le tissu organique des plantes a toutes les propriétés de la matière élastique, résistant, expansible, hygroscopique; il se montre en parties aqueuses qui circulent et dans leur parcours des myriades de cellules élémentaires est constitué par des cellules étroitement unies. Tantôt distinctes, ou de lames et de fibres elles-mêmes, d'une étendue comme l'un est le tissu cellulaire, l'autre le tissu vasculaire. Le premier apparaît tout dans les jeunes parties du végétal, forme la cuticule ou peau de la tige et constitue l'enveloppe herbacée extérieure, ainsi que la moelle; il accompagne les couches ligneuses qui composent les rayons médullaires et partagent en segments de bois la graine et ses annexes, ainsi que les bractées, en sont exclusivement modifiées, il devient la feuille et les poils et les glandes. Il est l'

directement en contact avec les ériens. Les auteurs qui croient, d'ailleurs, à la présence d'un système, désignent, comme en étant constants, des globules, véritables l'état d'isolement.

Les phénomènes de la nutrition, de la sève, la décomposition et dans l'intimité de ce tissu. C'est celui du stigmate que s'opère la transpiration; certains végétaux, thalles, champignons, lichens, n'offrent trace de vaisseaux, et pour croissent et se multiplient. La vie peut donc se manifester sous la dépendance du tissu cellulaire.

Un système vasculaire n'existe que dans les parties intérieures du végétal, dans le canal de la tige, les organes de la racine. Sa présence n'a été constatée que dans les végétaux à formes simples ayant la tendance à la perennité, c'est-à-dire dont la tige, à sa naissance, forme avec le sol un angle de 90°. Le plus connu des végétaux est la trachée. Il n'a pas été jusqu'ici de savoir quel rôle physique remplissent les vaisseaux; on les considère généralement comme des tubes clos qui portent l'air dans les parties les plus intimes du végétal. Allongés dans le sens de l'axe des organes qui leur sont attachés, ils servent à les maintenir droits. Combinés avec la fibre ligneuse, ils ajoutent à sa prodigieuse ténacité et permettent aux supports des tiges, pétioles et pédoncules, de résister aux vents et d'exécuter, sans se rompre, des détachements, des mouvements dans tous les sens. Les animaux et le système nerveux sont doués de sensibilité, c'est-à-dire qu'ils ont des sensations qu'ils perçoivent; la plus irritable, qui a pour support la fibre musculaire dont le caractère spécial est d'être contractile. Les végétaux, n'ayant ni nerfs ni muscles, ne sont ni sensibles ni irritables, mais susceptibles. Les phénomènes ordinaires de la vie végétative prouvent l'existence de la fonction qui a son siège dans le tissu cellulaire. Les parties intérieures, l'air, la lumière, la

chaleur, l'électricité, la mettent en évidence. La décomposition de l'air par les parties vertes, l'ascension de la sève, l'accroissement, le rappel de la vie dans l'embryon lors de la germination, les mouvements des organes fécondateurs, l'émission du pollen (voy. tous ces mots), certains actes de la dissémination des graines sont autant de phénomènes d'excitabilité. Le sommeil des plantes, l'épanouissement des fleurs, la fermeture des corolles pendant la fleuraison, nous présentent cette propriété fort exaltée; elle est au plus haut degré d'intensité dans les plantes sensibles (voy.), qui exécutent des mouvements brusques et considérables au moindre contact.

Les plantes sont privées d'organes de locomotion; elles restent fixées sur le sol au lieu même où elles ont germé; mais il existe en elles une propriété curieuse sur laquelle les auteurs n'ont pas suffisamment insisté, la motilité. Lorsqu'une plante s'est développée, elle a établi avec la lumière et le sol certaines relations qui ne peuvent plus être interverties. Courbez aussi longtemps que vous le voudrez, une tige ou un rameau, et vous le verrez, si vous le lâchez, reprendre aussitôt sa situation première; renversez une feuille sur son pétiole de manière à mettre en haut la face qui était dirigée en bas, et vous vous convaincrez que cette position est forcée, car elle la quittera aussitôt qu'elle sera libre. Il ne s'agit pas là seulement d'élasticité, car si l'on maintient ainsi renversées toutes les parties de la plante, et pendant longtemps, elle mourra bientôt. C'est en vain que les vents courbent les tiges et font tourner les feuilles sur leurs supports, l'effet cesse quand cesse la cause et la direction des parties reste la même.

Comme tous les êtres vivants, les plantes ont des organes, et ces organes remplissent des fonctions. Tant que ces fonctions se soutiennent avec énergie, la plante vit; si elles languissent, elle est malade; si elles s'arrêtent, elle meurt; naître, s'accroître, se reproduire et mourir, tel est son sort. Telle est aussi le nôtre; avec des formes très différentes, les destinées sont communes.

Les deux grandes fonctions végétales

sont la nutrition et la reproduction. La première commence l'évolution de tous les êtres, la seconde la termine. Ce n'est point forcer la théorie que de faire commencer la nutrition du végétal dans l'ovaire (voy.) de la plante-mère. Les animaux ovipares pondent des œufs dans lesquels existe un germe, les plantes produisent des graines dans lesquelles se trouve un fœtus déjà constitué; la germination n'est pas une incubation, mais une véritable parturition.

Les plantes se nourrissent par toute leur surface; elles attirent à elles les liquides et les gaz pour se les assimiler. Il est en elles certaines parties qui semblent plus que les autres chargées des fonctions de nutrition, ce sont les racines et les feuilles: les premières en absorbant l'eau chargée de matières qui s'y trouvent dissoutes; les secondes en aspirant l'air plus ou moins chargé d'eau, au milieu desquelles elles sont plongées. Tantôt ce sont les racines qui paraissent alimenter la plante, et tantôt ce sont les feuilles et les organes foliacés. Les plantes grasses qui vivent dans les sables se nourrissent exclusivement par les tiges dont la cuticule est hygroscopique au plus haut degré. La racine, chez ces plantes, sert uniquement à les fixer au sol et à les maintenir redressées.

Un fluide nourricier circule dans les plantes et sert d'élément d'accroissement. Quand il s'élève des parties inférieures du végétal, où l'ont porté les sucors de la racine (spongioles), il ne peut encore servir à constituer de nouveaux tissus, c'est une sorte de sang veineux qui doit subir le contact de l'air, à la surface des feuilles, pour acquérir des qualités plastiques qui le rendent analogue au sang artériel, quant au rôle qu'il remplit dans la nutrition. Quelles sont les lois qui président à cette grande fonction, et comment s'exécute-t-elle? Il n'y a point chez les plantes d'organe d'impulsion, point de cœur et conséquemment ni veines ni artères. La circulation n'en est pas moins active. La contractilité vitale des spongioles radicales, aidée de la capillarité et d'une force hygroscopique extrêmement puissante, introduit dans le végétal l'eau du sol avec les matières qu'elle tient en

dissolution. Ce liquide s'élève dans le corps ligneux en pas intervalle que les cellules l'elles. La contractilité de ce peut-être aussi celle des v condée par le vide continue l'exhalation dont les surtacs sont le siège, rendent comp che de la sève ascendante que l'endosmose; voy. ne p d'une manière complètement Quoi qu'il en soit, la sève parties foliacées qui sont r cuticule mince et criblée d une grande quantité d'eau qui s'exhale pure en laissant les molécules minérales qu' C'est là cette *circulation q peler ascendante*, laquelle la *circulation descendante* semble de phénomènes de nom de respiration des plan halation cuticulaire forme sorte le premier temps (17 739). La lumière solaire, c tant de la végétation (voy.) mier (flet de décomposer carbonique contenu dans lorsqu'elle est arrivée dans tes. Cette décomposition la l'oxygène, et le carbone se tissus. Ce n'est pas le seul à la plante, elle en doit une tite à l'air atmosphérique comme on sait, dans sa forme position, environ $\frac{1}{2}$ de gaz. Pendant la nuit, cet air est par les plantes, mais la c est inverse. L'oxygène se le carbone dépose dans les il y a formation de gaz carl dégage, et fixation d'oxyg ce double phénomène qu jour, les végétaux ajouten à l'air, et le rendent ainsi p et que, pendant la nuit, il lui donnant une plus gran gaz carbonique. Ces comp décompositions successives cent cependant pas; il y a de carbone fixé que d'ac dégage, l'action diurne et plus active que l'action no sultat de cette action de c

ève ascendante (1 atome de carbone) qui peut se voyer de modifications lé-

, en sucre, en lignine. ricier, dont la gomme (voy.) est le plus simple et le plus ascend des feuilles vers les et la nuit, en suivant dans es l'écorce et l'aubier, et xotylédones les filets li- : rencontre, surtout dans parties extérieures, des en imbibe et élaborent éciales fort utiles dans les ecine, et connues sous le types immédiats du règne son rôle le plus important : les bourgeons et de for- eux tissus en se mélangeant sorte de tissu vivant des- ner les couches ligneuses

les racines, le suc nour- erdu de sa puissance plas- il serve à l'accroissement uterraines de la plante, il propre à former des orga- nisation, tels que bulbes, ulbilles, etc., la tige seule ire. Ajoutons que les raci- rs de l'influence de l'air ne ge actif de ces décomposi- s compositions nombreuses ons de parler.

es grands rapports entre la insectes et celle des plantes. es, les organes glandulaires és par des espèces de houp- ent dans le suc nourricier, les éléments nécessaires à : même, dans les végétaux, appareil glandulaire) sont : entourées par le suc gom- é par les feuilles; elles s'en nourrissent le cambium, ent d'accroissement des jeu- a-seulement la plante s'ap- bone et l'oxygène, mais en- mpose l'eau pour s'emparer e quantité d'hydrogène. ni si des composés oxygénés s. Les principes azotés des sent résulter de la décom- ir atmosphérique, sous des

. d. G. d. M. Tome XIX.

influences jusqu'ici incomplètement étu- diées.

Lorsque la plante s'est accrue dans cer- taines limites, elle devient adulte. Alors apparaissent les organes d'un ordre plus élevé; non plus destinés à nourrir et à accroître l'individu, mais à multiplier l'espèce. Ces organes sont ceux de la re- production. Ils commencent une vie nou- velle, révélée par une série de phénomè- nes curieux que nous devons examiner.

La fécondation des plantes est bien mieux connue que la nutrition. Les plan- tes se nourrissent par toutes leurs par- ties, tandis qu'il existe un appareil spé- cial de reproduction. Il a donc été facile de se livrer à des recherches précises sur le rôle de chacun des verticilles floraux (voy. FLEUR). La coulure, qui est suivie de stérilité, s'explique par l'impossibilité dans laquelle se trouve le pollen de s'ar- rêter sur le stigmate. Les fécondations artificielles, la production des hybrides (voy.), la stérilité des fleurs après l'ampu- tation de l'un ou de l'autre des organes sexuels, l'universalité de ces organes, qui existent dans toutes les plantes avec des rapports de situation et de proportion, toutes ces particularités et beaucoup d'au- tres que nous passons sous silence, per- mettent de conclure que l'étamine et le pistil (voy. ces mots) sont les organes gé- nérateurs des végétaux, et que la fleur est l'appareil où s'exerce la fonction la plus importante de la vie des êtres organisés.

Lorsque pendant un temps, qui n'est pas de même durée pour toutes, les plan- tes sont devenues adultes, on voit appa- raître des fleurs. D'abord closes et sous- traites à l'action de l'air extérieur, elles s'épanouissent bientôt et mettent leurs di- verses parties en rapport. Le calice, de consistance ferme, soutient et protège la corolle, remarquable par la délicatesse de son tissu, la vivacité de ses nuances et la suavité de son parfum. La lumière agit sur elle avec une grande puissance; c'est pour chercher ou pour éviter son influen- ce, qu'elle s'ouvre ou se ferme à certaines heures du jour, qu'elle s'incline ou qu'elle se redresse sur sa tige. Linné comparait ces voiles légers aux rideaux du lit nup- tial. Les étamines participent souvent à la beauté de la corolle : sur leurs filets

déliés se balancent les anthères (*voy.*), sorte de petites sphères où se constitue le pollen, espoir de la génération future. Elles sont douées au plus haut degré d'excitabilité, tantôt dans leurs légers supports, tantôt dans les anthères, qui s'ouvrent pour lancer la poussière fécondante sur le stigmate; celui-ci, immobile sur sa base, en attend le bienfait, et l'observateur attentif reconnaît à des signes nombreux qu'il est merveilleusement disposé pour en recevoir l'influence. On nomme *fleuraison* ou *floraison* (*voy.*) l'épanouissement de la fleur, *anthèse* l'émission du pollen, *imprégnation* le réveil de l'ovule qui se constitue semence. Lorsque le pollen a touché le stigmate, il s'imbibe de sucs et se gonfle. Des deux membranes qui constituent les enveloppes, l'extérieure se rompt, la plus intérieure formée d'un tissu très élastique s'allonge en un long tube qui s'insinue à travers le tissu du stigmate. Les granules polliniques sont entraînées dans ce boyau, qui les dirige dans l'ovaire et vers les ovules à travers le placentaire. Il y a dissidence d'opinion parmi les physiologistes qui ont observé ce curieux phénomène. Les uns assurent que le boyau pollinique s'arrête dans son trajet avant de pénétrer dans l'ovaire, et que, dans ce cas, les granules sont portées par le mouvement circulaire jusque dans l'ovule, qui se trouve fécondé par elles; les autres soutiennent que ce boyau arrive jusqu'à l'ovule en un point nommé *micropyle*, petite ouverture disposée pour favoriser l'entrée des granules fécondatrices. Enfin, une opinion toute moderne veut que le boyau entre dans l'ovule, par ce même micropyle, pour constituer l'embryon, d'où il suivrait que le pollen irait se greffer dans la cavité de l'ovule pour continuer l'individu. Les rôles seraient ainsi intervertis, et l'organe jusqu'à présent regardé comme mâle serait l'organe femelle. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces opinions, qu'il est aussi difficile de combattre que de défendre. La fécondation demande, pour s'exercer librement, le bienfait de la lumière et le contact de l'air extérieur. Les plantes aquatiques s'élèvent au-dessus de l'eau, à l'époque de la fleuraison, et la nature augmente leur

légèreté pour qu'elles puissent, avec facilité, en gagner la surface (épiculaire). Quelquefois, quand les fleurs sont dioïques, les fleurs mâles ont leurs supports pour se porter les fleurs femelles (ex. : les vallées souvent alors, elles sécrètent un d'air dans laquelle s'abrite le pollen ne peut, sans se rompre, recevoir tact de l'eau. La fécondation venue, la maturation exige l'obscurité. Non-seulement, les semences se renferment dans un pericarpe mais souvent, ce pericarpe est contre les rayons lumineux, par lui-même, par des bractées et par le pétiole recourbé sur lui-même, ou qui s'allonge pour enterrer les fruits : tache de terre, plusieurs genres, l'algues, sont dans ce cas; les aquatiques, quand elles ont été fécondées, gagnent le fond des eaux et restent dans la vase. On a donné de *dissémination* aux termes de la maturation : c'est un acte physique qui a pour but d'écarter le lieu natal les semences renfermées dans les péricarpes; pour mieux y parvenir, la nature les a pourvues d'organes diculaires, tels que des ailes, des membranes qui laissent passer de prise aux vents et qui les transportent au loin. Cette dissémination se compare à une véritable parturition.

Il résulte clairement de ce qui précède que les plantes sont ovipares, c'est sous la forme d'ovules ou d'œufs, que se montrent d'abord les semences. La germination est un acte d'incubation qui réveille l'embryon en rapport avec le sol. Mais pas là pour les plantes le seul mode de reproduction. Certains végétaux se multiplient comme les animaux par une subdivision de leurs parties (*voy. CONFÈRES*, ils sont donc asexués). Les végétaux vasculaires participent à ce mode de reproduction. Ils donnent naissance à des gemmes libres ou attachées à des tubercules, à des caudex qui restent de la plante-mère pour former des individus jouissant d'une vie indépendante, sous certaines latitudes, et un grand nombre de moines qui n'ont

qui pourtant sont extrêmement ; leur développement usivement par rejets. Beau- barbes et de sedums cou- ges surfaces sans que leur n ait été favorisée par des es boutures naturelles et les ificielles, le marcottage (voy. rouvent que les plantes sont les organes de la nutrition, ar ceux de la fécondation. us (voy.) qui se développent es à l'aisselle des feuilles don- ce à de nouveaux axes qui x axes déjà formés, de ma- de ces végétaux composés agrégats d'individus com- polypes (voy. HZANACK et la vie ne jouit de la pleni- uissance que dans les pro- velles ; elle est languissante einte dans les anciennes. ui a été dit jusqu'ici s'ap- roissement et à la reproduc- ons cette esquisse de la vie les causes du dépérissement a mort des plantes. La durée ence est fort variable ; il en o qui sont unipares, c'est-à- meurent après avoir fleuri les dit alors *annuelles* ou t, non qu'elles vivent une e ou deux ans, mais parce ent, s'accroissent et meu- mières en uue saison, les der- usieurs saisons réparties sur différentes. Quoi qu'en dise ni les distingue, les plantes étant unipares sont vérita- uelles. Le blé de mars est an- l'hiver est bisannuel, et tous iennent à la même espèce. és remarquables par la dou- mpérature, il arrive souvent tes bisannuelles terminent on en une seule année, et emant tardivement les plan- s, et en les conservant dans té, les rendre bisannuelles. plantes sont indépendantes elles se développent pendant n dans toutes les régions, et vapt les froids. On cultive en pleine terre les plantes

annuelles du Cap et celles des régions tropicales, tandis que les plantes vivaces des mêmes pays ne peuvent vivre que dans nos serres.

Les végétaux multipares, c'est-à-dire qui fructifient plusieurs fois, ont une vie dont la durée est indéterminée. Il n'y a pas de bornes à leur existence par cause naturelle. Certains arbres ont atteint une longévité qui pourrait passer pour fabuleuse, s'il n'existait des moyens sûrs de contrôle. On designe comme doyens du règne végétal les baobabs (voy.), auxquels on attribue plus de 50 siècles de durée. Or, on comprend qu'une plante qui atteint ce terme ne doit porter en elle aucun élément de destruction ; mais ce fait peut être apprécié autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Un baobab qui a vécu 5.000 ans, a vu se développer 5,000 plantes herbacées annuelles qui se sont superposées les unes aux autres, et qui ont laissé une couche ligneuse comme trace de leur existence passagère ; chaque a eu son temps, et il n'y a de réellement vivantes que les dernières productions. Le résultat de ces développements successifs est un tronc formé de couches qui deviennent passives, et ajoutent à la masse sans qu'on puisse dire qu'elles sont vivantes ; elles ont transmis la vie aux générations successives, et ne peuvent plus produire de parties nouvelles. Les herbes rampantes ont une durée en apparence plus courte et en réalité pareille ; elles allongent leur rhizome ou tige souterraine au niveau du sol ; celui-ci se détruit en arrière et se régénère en avant, et l'individu se perpétue, non en grossissant, mais en progressant. Le baobab rayonne autour d'un axe et conserve les anciennes couches, la plante rampante au contraire s'allonge et livre à la terre ses tissus au fur et à mesure que la vie les abandonne. C'est donc proclamer une vérité nouvelle, et pourtant éclatante, que d'affirmer que toutes les plantes sont annuelles. Lorsque dans les prairies naturelles vous cueillez un orchis, vous avez dans les mains une plante peut-être plus vénérable par son antiquité que les baobabs ; en effet, chaque année un nouveau tubercule est formé et l'ancien périt. N'est-ce pas la réalisation de la fable du

phénix, et peut-on assigner un terme à ces transmissions successives ?

Certaines causes peuvent faire périr les plantes ligneuses, et nous n'en connaissons aucune qui puisse faire disparaître du sol ces herbes si humbles dans leur port et en quelque sorte éternelles, si ce n'est un changement arrivé dans la constitution géologique. Les arbres, restant dans le même lieu, épuisent peu à peu la terre; offerts à la dent de tous les animaux, ils sont entamés par elle et il se forme des caries qui peuvent devenir mortelles; la foudre les frappe, le vent les renverse, les longues sécheresses, les grands froids mettent leur existence en danger; mais, comme on le voit, ces causes sont extérieures. Néanmoins, il est un terme à l'accroissement en hauteur du tronc et à l'accroissement en longueur des branches, le sommet de l'arbre se brise, les branches se rompent, et il en résulte des blessures suivies de la désorganisation des tissus. L'asphyxie peut être aussi pour les arbres une cause de mort. Dans les forêts, certains arbres gênés dans leur développement périssent faute d'air et de lumière. Mais enfin ces causes, qui à la longue agissent sûrement, ne résultent pas nécessairement de l'organisation végétale; toute plante vivace, herbacée ou ligneuse porte en elle le germe d'une régénération en quelque sorte indéfinie*, d'où il suit que la mort est toujours un accident.

On voit par quels admirables moyens la nature a assuré la multiplication et la conservation des plantes. Un règne sur lequel se base l'alimentation d'un si grand nombre d'animaux devait être composé d'êtres vivants excitables, mais non sensibles, se reproduisant promptement et dans tous les lieux. Ils devaient être fixés au sol et s'offrir sans défense à la dent des herbivores. Plus simples de structure que les animaux, vivant à l'aide d'organes aussi nombreux, ils couvrent la surface de la terre et l'embellissent. Les plantes, brillant reflet de la puissance divine, réu-

nissent en elles la grâce du port, des couleurs, la symétrie, le moelleux, l'élégance, et pourtant, pour qu'on les étudie dans leur structure et leurs merveilles cachées l'emportent un coup encore sur leurs beautés extérieures. Voy. VÉGÉTAL (règne). On cite d'ailleurs De Candolle, *Physiologie végétale*, Paris, 1832, 3 vol. in-8.

PHYSIONOMIE. Ce mot que nous avons déjà expliqué l'étymologie de *PHYSIOGNOMONIA*, ne se dit point de lignes ou de la forme du visage, qui est beau suivant le plus ou moins de traits (voy. FACE, BEAUTÉ, L'ENSEMBLE DE LA FIGURE). Dans la physionomie reflète le caractère et le tempérament (voy. TEMPERAMENT). C'est un sujet d'étude pour tout homme. C'est, ainsi qu'on l'a dit, le miroir de l'âme. L'œil, un sourire, un pli du front sent pour traduire la pensée de l'âme. C'est par la puissance de la physionomie que les grands artistes parviennent à la perfection au théâtre. Voy. ACTEUR. et ils développent ce ressort au service encore que celui de la geste. La physionomie traduit toutes les sensations de l'âme, toutes les nuances des passions. Cette ressemblance est en quelque sorte la seule que les muets, acquiert chez eux un degré de développement qu'ils n'ont pas chez d'autres. Cependant chez les hommes, ce langage de la physionomie a une expression particulière. La joie, la tristesse, la surprise, la jalousie, l'envie, le mépris, le dédain, la timidité, la pudeur, le orgueil, ont des signes caractéristiques qui varient peu, et qui se reproduisent plus ou moins de vérité, mais avec les mêmes types, par la même sculpture. Pourtant la physionomie n'est pas plus exempte que le visage d'un triste privilège de farder la vérité qu'à un certain point il faut que le poète : *Fronti nulli fides*. La physionomie basée sur des règles, au lieu de l'être seulement sur des conjectures raisonnées, est d'

(*) Les plantes elles-mêmes sont donc immortelles? Serait-ce là le secret de la palingénésie de l'homme: une essence immortelle, affectant successivement des formes, des enveloppes périssables? S.

le hasard peut seul parfois inductions que l'on en tire. presque tous les peuples ont un type de physionomie; celui est la régularité et la beauté. auteurs ont écrit sur la *physiologie* Aristote, qui a été traduit de Lacuna, jusqu'à J.-B. anglais Robert Fludd, le sophiste as, etc. On sait que Lavater a essayé de fonder une science de sorte divinatoire du caractère d'un individu, d'après l'observation du visage (*voy. ΠΑΥΣΙΟΚΟΜΟ-*

D. A. D.

IQUE. Ce mot est emprunté du grec (de φύσις, nature), sous-entendu φύσις. Pour les Grecs, la physique est l'enseignement des choses naturelles; on sait qu'Aristote nommait cette science *metaphysique* la science des choses intellectuelles ou des notions abstraites. Suivant lui, la science physique est par l'observation des faits extérieurs; après les notions naturelles ou abstraites, *μετὰ τὰ φυσικά*, vient la science de leur cause. Pour nous, au lieu de la science physique, on est actuellement la science, physique, c'est la connaissance des propriétés naturelles des corps, des actions physiques; les uns sur les autres, en vertu de ces propriétés et des lois qui régissent ces actions. « La véritable physique, a dit Voltaire, consiste à bien connaître tous les effets, » et à en rechercher les causes, aurait-il dû ajouter. La physique diffère de la chimie (*voy.*) en ce que cette dernière science s'attache à la connaissance intime des corps; elle cherche leurs éléments et les combinaisons dont ces derniers sont composés; elle est proprement applicable pour en former de nouvelles; elle est l'étude des actions moléculaires, des actions au contact, tandis que la chimie ne s'applique à connaître et à expliquer les actions à distance.

Comme toutes les sciences, la physique peut être considérée comme étant la plus étendue; elle peut lui comparer sous ce rapport l'histoire naturelle (*voy.*), elle embrasse-t-elle un champ plus vaste; elle joint à l'étude des corps physiques, objet aussi de l'histoire naturelle, elle est sous un autre point de vue,

celle des corps célestes et des révolutions qui s'opèrent et dans l'espace et à la surface de notre planète. Ainsi la physique a pour objet la nature en général et les corps en particulier; elle nous fait connaître les propriétés générales de la matière et les propriétés spéciales inhérentes aux différents corps, les actions réciproques qu'ils exercent les uns sur les autres, en vertu de ces propriétés, les modifications passagères qu'ils en éprouvent, et enfin la manière dont ils impressionnent nos sens.

La physique, dans le sens le plus général, s'occupe donc de la recherche des forces naturelles et des lois d'après lesquelles s'opèrent les changements d'état des corps. Mais avant de jeter ses regards sur les rapports généraux de tous les phénomènes de la nature, il faut apprendre à connaître les forces naturelles isolément et d'une manière abstraite : de là la division en physique *théorique* et en physique *appliquée*. La première traite ou des forces naturelles qui agissent sur la nature organisée, ou de celles qui opèrent sur la nature inorganisée : elle se distingue ainsi en physique *organique* ou en physique *inorganique*. Tous les changements qui arrivent dans les corps du règne inorganique peuvent être classés en deux divisions : ce sont des changements de l'état extérieur des corps ou de leurs propriétés matérielles internes. L'examen des premiers constitue la physique *mécanique*; l'étude des seconds, la physique *chimique*. Quant aux phénomènes organiques, ils dépendent des forces physiques modifiées par l'action de la vie; mais les principes et les lois de ces modifications ne sont connus que d'une manière très imparfaite et qui se réduit presque à la simple observation : ils sont d'ailleurs l'objet de l'*anatomie*, de la *chimie* et de la *physiologie* (*voy.* ces mots). La physique appliquée considère l'ensemble des phénomènes naturels dans leurs rapports réciproques, soit sur la terre, et elle donne naissance à la *géographie physique*; soit dans les cieux, et elle s'appelle *astronomie physique*; elle peut ensuite tenter d'expliquer l'état actuel de la nature, et donner naissance à la *cosmologie*, science dont la *géogénie* n'est qu'un démembrement.

La physique mécanique a particulièrement conservé la dénomination de physique. C'est qu'en effet cette partie de la science donne véritablement le plus de lois certaines de la nature. Ces éléments les plus essentiels sont presque entièrement mathématiques ; néanmoins dans son enseignement on emploie plus souvent le secours des expériences, c'est-à-dire qu'on présente naturellement les résultats que les mathématiques démontrent et que l'observation confirme ; d'où vient l'idée d'une physique *expérimentale*.

Pour faciliter l'étude d'une science encore si vaste, il a fallu admettre une foule de subdivisions. Et d'abord, l'observation amène à considérer les corps dans les conditions de repos et de mouvement (*voy.*), c'est le but de la *mécanique*. Mais les corps se présentent à nous dans différents états : ils sont ou *solides* ou *fluides*, et ceux-ci se divisent en *liquides* et en *élastiques* ou *aérisformes*. L'étude des lois mécaniques du mouvement dans ces différents corps donne naissance à la *mécanique* spéciale des corps solides, divisée en *statique* et *dynamique* ; à l'*hydrodynamique*, divisée en *hydrostatique* et *hydrodynamique* ; à la *pneumatique* ou *aérostatique*, que nous proposerions d'appeler *aéraulique*, et dont l'*acoustique* n'est qu'une application distincte. Outre les changements que nous venons d'indiquer dans les corps, et qui peuvent être aisément constatés par nos sens, nous apercevons encore certaines modifications des corps, de la cause desquelles nous n'avons pas une idée nette. De ce nombre sont les effets de la *chaleur*, de la *lumière*, de l'*électricité*, du *magnétisme*. On attribue avec vraisemblance les phénomènes de ce genre à des substances non perceptibles que l'on nomme *calorique*, *lumière*, *matière électrique*, *fluide magnétique*. Ces quatre matières sont regardés comme les principaux agents physiques. Leur étude fournit la matière de sciences particulières : telle est l'*optique*, ou la recherche des lois de la lumière.

Les nombreux articles que nous avons donnés sur toutes les parties qui composent la physique (*voy.*, entre autres, tous les noms des sciences que nous avons

précédemment indiquées, p. AGRÉGATION, MOUVEMENT, F. TRACTION, PESANTEUR, GRAV. ÉQUILIBRE, CENTRE DE GRAV. DES CORDES, SON, HYGROMÉTRISME, CATOPTRIQUE, DI. PHOTOGRAPHIE, etc., etc.), instruments qui servent à en les lois (*voy.* THERMOMÈTRE, ARÉOMÈTRE, HYGROMÈTRE, machines PNEUMATRIQUE, MIROIR, LENTILLE, TÉLESCOPE, etc.), nous rappeller ici les principes. reste donc plus qu'à suivre de la science dans toutes ses un aperçu général de son his auparavant rappelons encore sique est une des sciences don fait le plus sentir dans les b muns de la vie. A chaque p arts surtout, on trouve soit di chine, soit dans un instrume plication des lois qui régissent et les corps ; on peut donc ment et sans craindre de dont grande importance à la phy tous les arts, soit d'agrément lite, entrent dans son domai

D'après cela, il ne faut p si, dès les premiers âges du a science a occupé les hommes on remonter l'histoire de la p Brahmanes, aux Mages et au l'Égypte. Dans ces temps rec sique n'était pas l'étude des j naturels qui s'offrent sans yeux : les physiiciens de la hau négligeant ce qui était visibl voulurent connaître la nature et lorsque plus tard, les philc dernes tentèrent de nouvea cet abîme, ils ne firent en bie que reproduire les idées des

Les Hindous avaient des ce assez étendues en physique Il le temps avec des clepsydres ; ils du niveau à bulles d'air et de g connaissaient la chaleur obse le manque de chaleur des ray et l'air vital nécessaire à la 1 Les Égyptiens avaient moins sances en physique propreme astronomie ; cependant ils a

attractives et répulsives de

Grecs, Thalès (voy. ce nom vants) paraît être le premier lonné à l'étude des phénomènes. Ce qui est hors de qu'après lui quelques branches naturelles commencèrent cultivées dans les écoles de de Platon, des péripatéticiens répandirent en Italie *, et et le reste de l'Europe. Des mandables pensent que ra le premier les phénomènes onnés par l'ambre quand il eut même connaissance de tricité, qui occupa tant les une vingtaine d'années. On et, qu'il avait remarqué que t, lorsqu'on élève sa température des phénomènes analogues fournis par l'ambre. Mais oit être considéré comme le icien de ces temps reculés, au système de l'harmonie de n retrouve à tous moments, tion et sur l'acoustique, des et pas cessé un instant d'être iqua aussi la vision, et devina re solaire est la source des oubleurs que présentent les

de Platon, sur la physique, gues à celles de Pythagore, lit ce qu'il a écrit sur les est tenté de penser que l'im-on a tracé, sous sa dictée, es de son *Traité de l'opti-* t probable, d'après une scène ct. II, sc. 1) d'Aristophane, vant Platon, on connaissait s qu'ont les verres concaves er la lumière solaire en un t d'échauffer les corps qu'on mée de Locres, contempo- ple de Platon, nous a laissé ii prouvent que s'il n'a pas er à découvrir l'électricité, bercha, le premier, à expli- omène que les modernes at-

marquer que les Étrusques avaient justes sur le fluide électrique; à -l'Ancien, ils savaient faire des- du ciel et la diriger à leur gré.

tribuent au fluide électrique. Des livres des anciens philosophes, qui sont venus jusqu'à nous, prouvent évidemment qu'ils avaient des idées bornées, mais justes, sur la gravitation universelle, sur les forces centripète et centrifuge. Ils savaient que les astres décrivent des courbes, que le mouvement curviligne est le résultat de la combinaison de deux forces, l'une qui tend à les faire mouvoir en ligne droite, et l'autre selon une ligne perpendiculaire dont l'effet combiné doit leur faire parcourir une courbe.

Aristote rassemble les idées de Thalès, de Pythagore, de Platon, de Timée de Locres; il y joignit les siennes, et maintenant encore nous devons admirer la justesse de ses vues sur la matière et sur les corps (voy. PÉRIPATÉTISME). Il n'ignora pas absolument la nature de l'air; on doit même penser qu'il avait pressenti sa pesanteur. Il eut des idées extrêmement justes sur le son. Aristote, tout en se trompant sur la nature du feu, expliqua cependant très bien la fusion des corps. Il connaissait la différente conductibilité que les corps ont pour la chaleur; il savait donner l'explication de la rondeur de l'image formée par les rayons solaires qui passent par un trou de forme quelconque. Il déduisait fort bien la sphéricité de la terre, de la rondeur de l'ombre que notre globe projette sur la lune dans les éclipses lunaires. Enfin, ce grand observateur avait reconnu que le refroidissement qui a lieu dans l'atmosphère par un ciel serein, est une condition de la formation de la rosée.

Archytas, contemporain d'Aristote, qui instruisit Platon dans la doctrine de Pythagore, et qu'Horace chanta dans ses vers, peut être considéré comme le père de la *physique mécanique*. On lui attribue plusieurs inventions, entre autres celles de la vis, de la poulie. Archimède, après avoir étudié à Alexandrie sous Euclide, le plus grand géomètre de l'antiquité, ajouta à la nouvelle science créée par Archytas. Les idées de ce grand homme sur la statique des corps solides furent parfaitement justes. Il inventa des poulies mobiles, et établit le principe incontestable qu'il n'est point de fardeau qu'on ne puisse soulever à l'aide de la

bili, dit Cecco d'Ascoli, est auteur d'un poëme intitulé l'*Acerbo* (d'*accervus*, tas, recueil), où il parle des pierres de la foudre, des aërolithes métalliques, des étoiles filantes (voy. ces mots), qui sont des vapeurs enflammées qu'on a mal à propos nommées *étoiles*. Stabili explique encore assez judicieusement dans son poëme, qui ne fut publié qu'en 1476, la formation de la rosée. Il indique la relation qui existe entre les vents périodiques et les mouvements apparents du soleil. Il parle des éclairs sans tonnerre, et il prouve à ce sujet, par une observation fort simple, que la vitesse de la lumière est plus grande que celle du son, qu'il dit n'être qu'un ébranlement de l'air. Stabili décrit encore l'arc-en-ciel (voy.) et la compare au phénomène de réfraction produite par le verre sur les rayons lumineux. Mais ce qui paraîtra sans doute bien plus remarquable, c'est qu'il parle aussi de la réfraction des rayons calorifiques, démontrée dans ces derniers temps (1835 et 1836) par MM. James Forbes et Melloni.

Nous allons maintenant voir la physique marcher à pas de géants dans la voie du progrès et une ère nouvelle s'ouvrir pour elle.

Tycho-Brabé, si célèbre par ses connaissances en astronomie, contribua aux progrès que fit cette science pendant le xvi^e siècle, par le soin qu'il apporta à la construction des instruments et des machines, dont l'exactitude et la bonne confection sont essentielles pour l'étude des phénomènes physiques. Les connaissances qu'on avait déjà sur la lumière furent alors augmentées. Maurolico de Messine publia, peu de temps avant sa mort, des détails intéressants sur la vision; il signala les défauts de la vue et les moyens d'y remédier. J.-B. Porta inventa la chambre obscure (voy.), et ajouta par cette découverte aux notions données par Maurolico sur la vision. Porta, à qui quelques savants attribuent l'invention du télescope, eut des idées fort justes sur les verres concaves et convexes, et sur les moyens de les combiner pour les approprier à la vue.

Malgré les progrès de plusieurs branches des sciences physiques, aucune no-

tion nouvelle n'avait été acquise l'électricité et le magnétisme. Gilt decin de la reine Élisabeth, qu'à bon droit considérer comme l'auteur de cette branche de la science mieux connaître ces deux agencés. Il reconnut qu'un grand nombre de substances acquièrent par le frottement des propriétés pareilles à celles du verre, et considéra l'électricité et le magnétisme comme deux fluides absolument distincts. Nous avons vu que Flambert avait démontré la direction de la force centrifuge. Sébastien Cabot florissant vers 1498, en fit autant pour sa découverte (1576), Guill. Normand, Anglais, découvrit l'électricité (voy. ces mots).

Le xvii^e siècle fit avancer la physique avec assez de rapidité, principalement en Allemagne, où se firent de nombreuses découvertes. En France, Descartes en circulation et démontra plusieurs nouvelles. Il établit en principe la conservation de la matière et la conservation absolue. Il détermina les lois qui président au mouvement. Le grand génie fut le premier qui donna une explication mécanique des phénomènes lumineux. Snellius, hollandais, s'occupa également de la marche de la lumière, et selon Huygens, ce serait lui, plus Descartes, qui aurait découvert les lois de la réfraction. Snellius termina le premier la grande terre par la mesure géométrique d'un arc du méridien.

Il paraît certain que c'est vers le commencement de ce siècle que furent construits les premiers télescopes à réflexion (voy. LA TERRE). Quant à la réflexion, que Newton perfectionna plus tard, il paraît avoir été inventée par Gregory, savant mathématicien anglais. Le microscope (voy.) date de la même époque, vers laquelle commença à construire des lentilles

(*) Plusieurs historiens revendiquent l'invention du télescope en faveur de l'italien Galilée, auquel on attribue aussi l'invention de la canouë, celle des verres grossissants, la pompe à air, ce qu'il y a de certain, c'est que toutes ces inventions sont assez exactes

t des sphères de verre d'un petit re. Il paraîtrait que c'est à tort attribue l'invention du microscope à des artistes hollandais nommé Drebbel que la gloire en appartiendrait Janssen ; ce Drebbel, qui paraît connu la fantasmagorie et passa de son art pour un magicien, construisit un premier thermomètre (voy.) ; il est de dire qu'il était très imparfait. Au même temps, Kepler, qui rendit de grands services à l'astronomie, donna les lunettes et donna une théorie satisfaisante du mécanisme de la vision en comparant l'organe qui exerce cette fonction à la chambre obturée par Porta.

Si tous les savants qui vécurent à la fin du xvi^e siècle et à la fin du xvii^e, occupent un rang distingué. Il perfectionna le télescope, découvrit les lois du mouvement des graves*, considéra la pesanteur comme une force inhérente aux corps. Nous lui devons aussi le pendule et la connaissance des lois auxquelles est soumis son mouvement oscillatoire. Galilée conçut la possibilité de mesurer le temps par le mouvement d'un pendule un instrument propre à cet usage, mais il ne sut point trouver le moyen d'exécution.

Le poids de Torricelli, élève de Galilée, qui fut découverte, n'a pas été moins découverte. Le poids de l'air, qui fut démontré par Torricelli, et certain que c'était le poids de l'atmosphère qui faisait monter l'eau dans les tuyaux de pompe, il estima que le poids était égal à celui d'une colonne d'eau de 32 pieds (10^m.40), ou d'une colonne de mercure de 28 pouces (7^p). D'après cela, on peut le considérer comme l'inventeur du baromètre. Les découvertes de Torricelli furent confirmées expérimentalement par Pascal, qui, réunissant et complétant les découvertes de Galilée et de Stevin, attribua aussi la découverte de la pesanteur de l'air, créa la science de

Libri conteste à Galilée la découverte de la pesanteur de l'air : selon lui, elle remonterait à 50 ans et serait due à Varchi (né en 1502, 1565), connu comme historien et comme philosophe, vers la moitié du xvi^e siècle, au fait des observations importantes sur les graves.

l'hydrostatique. Le Hollandais Stevin passe pour être l'inventeur d'un chariot à voiles.

A mesure qu'on acquérait sur la lumière des notions plus étendues et plus exactes, on observait de nouveaux phénomènes. Ainsi Gassendi créa une nouvelle théorie de la lumière. L'acoustique lui doit la découverte de la cause de la gravité et de l'acuité des sons. A quelque temps de là, François-Marie Grimaldi observa, pour la première fois, l'important phénomène de la diffraction (voy.) de la lumière, mais il n'en donna point une explication pleinement satisfaisante. De toutes les découvertes faites pendant le xvii^e siècle, la plus précieuse, celle qui contribua le plus à faire avancer la physique est sans contredit l'invention de la machine pneumatique (voy.), due à Otto de Guericke, bourguemestre de Magdebourg. Otto inventa de plus la machine électrique (voy.), et ne contribua pas moins, par cette invention, aux progrès de l'électricité qu'il n'avait contribué à ceux des autres parties de la physique.

Vers la même époque, Salomon de Caus, ingénieur obscur, né à Dieppe ou dans ses environs, prouva, en publiant, en 1615, la *Raison des forces mouvantes*, qu'il connaissait la puissance élastique de la vapeur d'eau, et que le premier il avait compris qu'elle pourrait servir à élever de grandes masses de ce liquide à toutes les hauteurs imaginables. Si le marquis de Worcester, de l'illustre maison de Sommerset, fit la même découverte pendant qu'il était enfermé dans la tour de Londres, il ne la fit connaître qu'en 1663, dans un livre intitulé *Century of inventions*. C'est encore dans le même moment que Gil Persone de Roberval (n. 1602 — m. 1675) inventa la presse hydraulique (voy. l'art.). D'un autre côté, le P. Kircher trouva la lanterne magique et le cadran solaire (voy. ces mots) ; on peut cependant faire remonter cette découverte à Anaximandre, selon Diogène Laërce, et à Anaximène, selon Plin. Kircher s'occupait encore d'acoustique, et démontrant par l'expérience la réflexion du son, il rendit ainsi parfaitement compte du phénomène de

l'écho. Le savant jésuite étudia aussi beaucoup le magnétisme, par lequel il voulait tout expliquer, et qu'il appliquait même au traitement des maladies.

Si des savants isolés, dans un moment où les communications entre les différents états étaient si difficiles, firent faire de si grands progrès à la physique, que ne devait-on point espérer d'une réunion de savants travaillant sous les yeux d'un prince éclairé? Le cardinal Léopold de Médicis, frère de Ferdinand IV, grand-duc de Toscane, ayant créé à Florence (1657) l'Académie *del Cimento*, les nouveaux académiciens commencèrent par démontrer que le phénomène de la capillarité (*voy.*) n'est pas produit par le poids de l'atmosphère, puisqu'il a lieu dans le vide de la machine pneumatique. A l'aide de ce même instrument, ils détruisirent une foule d'erreurs. Par une expérience célèbre, ils espèrent démontrer l'incompressibilité de l'eau; mais leur découverte la plus importante fut celle du maximum de condensation (*voy.*); ils démontrèrent que l'eau refroidie à un certain degré, cesse de se contracter et commence même à se dilater. Attaquant l'opinion du chancelier Bacon, qui avait considéré le calorique comme le résultat d'un mouvement vibratoire des corps, ils établirent la matérialité de cet agent, et prouvèrent son rayonnement (*voy.*). Ils perfectionnèrent le thermomètre et le graduèrent, mais d'une manière arbitraire; ils construisirent le premier hygromètre (*voy.*); s'appuyant sur l'expérience, ils reconnurent que tous les sons, graves ou aigus, forts ou faibles, parcourent l'espace avec la même vitesse: enfin ils trouvèrent exactement le rapport du poids de l'eau à celui de l'air. Rob. Boyle, qui fut un des fondateurs du *Collège philosophe* (plus tard *Société royale de Londres*), introduisit la machine pneumatique en Angleterre, et la perfectionna. A l'aide de son nouvel instrument, il démontra l'attraction moléculaire, soupçonna la compressibilité de l'eau, fit des expériences sur les poids spécifiques, et détermina rigoureusement le rapport du poids de l'eau à celui de l'air, et celui du poids du mercure au poids de l'eau. Boyle s'occupa aussi des fluides im-

dérables; mais ces essais furent peu tueux.

Déjà la physique commence à perdre de la consistance: ce n'est plus un assemblage de théories, mais une science de faits; nous allons la voir venir de plus en plus riche en acquisitions. Sitôt que les hommes vécurent en société, un des premiers besoins furent d'éprouver dut être celui des temps. Nous avons dit que Cléopâtre et Héron inventèrent la clepsydre, horloges mécaniques, dont l'appareil le perfectionnement intéressent à ce point l'histoire de la physique, et furent probablement connues de Cassin à la fin du 6^e siècle, furent d'abord doute des horloges à poids, puis le pape Silvestre II passe pour avoir inventé celles à ressorts à la fin du 11^e siècle, que, dès le commencement du 15^e furent employées déjà par les mathématiciens, elles étaient restées fort imparfaites quant à la régularité dans leur marche; mais Huygens s'emparant de la pendule de Galilée, fit l'application du pendule à la mesure du temps, et rendit cette opération facile en inventant les échappements (*voy.*). Plus tard, on imagina de nouvelles machines à ressorts, et les horloges ne tardèrent pas à devenir des instruments parfaits.

On doit encore à Huygens un grand nombre de découvertes d'une utilité toute particulière; il trouva d'abord les lois de la communication du mouvement. Après Galilée, le télescope non-seulement avait perfectionné le microscope en y adaptant des verres polis et taillés avec plus de soin, mais il avait augmenté le pouvoir grossissant. Il sortit des mains d'Hévélius des lunettes qui avaient 15 à 16 pieds; premier essai, Huygens en construisit une plus longue de 23 pieds et qui grossissait 200 fois; ce fut avec ce télescope qu'il découvrit l'anneau de Saturne. Il ajouta un nouveau degré de perfection à cet instrument en y adaptant un micromètre (*voy.*). Huygens eut l'idée de combiner le système de Descartes sur la lumière avec celui de Galilée, et en fit un système presque tout nouveau, qui établit l'analogie qui existe entre

tion du son et celui de la lumière enfin le système des ondes.

On vit que le télescope et le microscope furent inventés presque au même temps; leurs perfectionnements et les observations stables furent également simultanées. Le microscope acquit un grand développement entre les mains de Robert Hooke, qui augmenta le diamètre des lentilles dont il se composait; même Hooke perfectionna le microscope, et inventa les ressorts en spirale qui servent à régler les montres. Le premier est un nommé Barlowe, célèbre Anglais, qui inventa, en 1776, les montres à répétition. En France on a pris peu de part au mouvement progressif des sciences; mais une époque plus brillante va lui rendre sa gloire. La Société de Londres venait de se constituer; Colbert comprenant toute l'importance de la grande œuvre d'une pareille société, fonda, en 1666, l'Académie des sciences, et, sur une simple demande de ce nouveau corps, on voit s'élever l'Observatoire. Louis XIV fit un appel aux talents étrangers. Cassini est enlevé à Huygens à la Hollande, Rømer à l'Allemagne. Toutes les découvertes du dix-septième siècle appartiennent à l'astronomie et à la physique; mais Rømer porta une atteinte au système de Descartes et à la géométrie en découvrant, par des observations astronomiques, la vitesse de propagation de la lumière. Mariotte confirma la loi de Huygens sur la déviation du mouvement: il démontra que la résistance de l'air est la cause de la différence de temps que prennent à tomber des corps différents; il démontra ce qu'avait dit Torricelli sur l'équilibre des liquides, et, sauf de légères modifications, son *Traité du mouvement des fluides* est un ouvrage parfait. Mais la découverte la plus importante de Mariotte est la loi de la dilatation des fluides (voy. *GAZ*); loi qui a conservé

les découvertes de Mariotte reçurent un grand degré d'importance par les travaux d'Amontons, qui le suivit de près et fut l'arrière-pensée des sciences. Amontons

mesura avec assez de précision le ressort que l'air acquiert par la dilatation que lui fait éprouver la chaleur, et il trouva que cette augmentation était presque en raison directe de la densité de l'air. Il remarqua encore que l'eau arrivée au degré d'ébullition n'augmente plus de température. Il construisit aussi un baromètre et un hygromètre. L'esprit investigateur d'Amontons se porta ensuite sur les obstacles qu'apporte le frottement aux mouvements. Il détermina, par une suite d'expériences délicates, les lois selon lesquelles le frottement nuit au mouvement. Parent et Camus ajoutèrent aux résultats obtenus par Amontons et perfectionnèrent la théorie des frottements. Aousot perfectionna le micromètre. Richer déterminait la longueur du pendule à secondes pour diverses latitudes.

Newton paraît; ce sublime génie embrasse tout ce qui a été fait avant lui, et seul fait plus pour la science que tous ceux qui l'ont précédé. La chute d'un corps pesant lui fait découvrir les lois de la pesanteur. Il devine que tous les corps tendent à tomber, sont tous attirés les uns vers les autres; l'univers tout entier est régi par la même loi, loi qu'il faut désigner par un signe. Newton la nomme *attraction* (voy.), mot qui donne l'idée de toutes les lois qui régissent l'univers. Cette attraction s'exerce suivant certaines règles, que le pendule, par ses différences dans le nombre des oscillations, nous fait connaître.

Tous les corps célestes s'attirent, cependant jamais ils n'arrivent au contact: une certaine force les tient donc éloignés les uns des autres; Newton la devine, et il oppose la force centrifuge à la force centripète; il détermine la forme de la terre, résultat, des effets produits par l'action simultanée de ces deux forces opposées. Newton avait assez fait pour rendre son nom à jamais immortel; mais, non content d'avoir établi les lois générales qui régissent l'univers, il jette les yeux sur les différents agents physiques. La lumière, encore peu connue, lui paraît un sujet digne de son investigation; il s'en empare, et ce que l'esprit humain a pu enfanter de plus beau, sort tout entier du cerveau de cet homme sublime.

Ses travaux, à ce sujet, sont si nombreux, si complets, que c'est à peine s'il laissa quelque chose à faire à ses successeurs.

Au nom de Newton il faut associer celui de son ami Halley. Ce savant fit plus pour l'astronomie que pour la physique; cependant il remarqua plusieurs irrégularités dans les mouvements de l'aiguille aimantée; il pensa que le centre de la terre était formé d'un énorme noyau de matière magnétique; il découvrit la densité décroissante de l'atmosphère, et les variations que, suivant son état, il occasionne dans la hauteur de la colonne de mercure contenu dans le tube barométrique.

Newton nous a offert une brillante transition du XVII^e au XVIII^e siècle; cette nouvelle période ne sera pas moins riche en découvertes.

Hauksbee, physicien distingué, ajoute un nouveau degré de perfection à la machine pneumatique; il y adapte en outre un tube barométrique, ou *épreuve*, qui permet d'apprécier jusqu'à quel point le vide a été fait dans les récipients. Il paraît que c'est à Papin qu'est dû le dernier degré de perfectionnement apporté à cet instrument : celui que l'on emploie de nos jours ne diffère presque pas du sien; cependant on doit à M. Babinet une invention ingénieuse qui permet de faire le vide à moins de 0.001. Le manomètre (*voy.*), qui paraît avoir été inventé par Varignon, est un véritable baromètre construit dans certaines conditions qui le rendent propre à mesurer la pression des fluides contenus dans des espaces fermés. Hauksbee porta aussi son attention sur le poids spécifique des corps; il le détermina pour un grand nombre de substances. Il reconnut les différents degrés de dilatation que la chaleur fait éprouver à l'air atmosphérique. Appelé à juger entre Lowthorp qui avait annoncé, d'après des expériences entreprises à ce sujet, que la refraction de la lumière était en raison directe de la densité des fluides qu'elle traversait, et Homberg qui avait nié ce résultat, il se prononça en faveur du premier. Son jugement fut reconnu bon en France par Delisle, qui, d'après les ordres de l'Académie de Paris, répéta les expériences

de Lowthorp et d'Hauksbee. Celui-ci tourna ensuite ses regards vers l'électricité, et fit de nombreuses expériences sur la production de ce fluide dans le vide, sur la lumière qui en accompagne le dégagement, lumière dont la teinte et l'éclat variaient selon les substances auxquelles il expérimentait. Il paraît que le premier qui ait ressenti la commotion électrique. Ses travaux eurent en vue pour but la propagation du son dans différents milieux. Il donna à Newton les moyens de soumettre aux lois de l'acoustique les phénomènes de la capillarité. Enfin, associé à son contemporain Taylor, il essaya en vain de déterminer les lois du décroissement de la force magnétique. Taylor créa la théorie des cordes et exprima en chiffres la longueur, le diamètre et le degré de tension de chaque corde nécessaire pour produire tel ou tel son. Mais l'acoustique doit encore beaucoup à Sauveur.

L'électricité paraissait toujours dédaignée à ne pas suivre la marche progressive des autres branches de la physique. Cependant nous ne sommes plus éloignés d'une époque où elle va briller de son grand éclat. Étienne Gray la prit où elle avait laissée Hauksbee. Il augmenta le nombre des corps électriques, et reconnut la pyro-électricité d'un grand nombre de substances. Le premier, il reconnut la possibilité de communiquer l'électricité aux corps non électriques. Le hasard lui fit connaître, à lui et à Weeber, que certains corps étaient conducteurs de l'électricité, tandis que d'autres ne transmettaient point ce fluide. La conséquence de cette découverte fut l'emploi des corps non conducteurs pour isoler ceux qui étaient bons conducteurs. Cette découverte fut pour lui la transition à celle de la propriété qu'ont les pointes de laisser échapper le fluide électrique, et lui fit soupçonner son mode de distribution dans les corps. Dufay répéta en France les expériences de Gray, et les trouva toutes parfaitement exactes. Il ajouta aux travaux de Gray sur la conductibilité la non-conductibilité. Il reconnut l'existence de deux fluides électriques différents, qu'il nomma, d'après les substances qui les fournissent chacune,

ituellement, l'un *électricité vitre* *électricité résineuse*. Il vit *électricités* de même nom se re-, tandis que celles de nom dif-
attirent. Il indiqua aussi les de s'assurer de quelle espèce *ité* se trouve chargé un corps *que*. Il fit voir que tous les corps être *électrisés*, et tira la *pre-* *tincelle* du corps de l'homme. *ve* établit la matérialité du calo-
out en reconnaissant qu'il était *irable*. Stahl partagea l'opinion *aaave*; mais il attribua au calo-
ux états, celui de liberté et celui *inaison* avec les corps. Il nomma *ique*, le calorique combiné. C'est *eux états* du calorique qu'il basa *se* chimique dont il fut l'auteur. *déra* la combustion comme un *du* calorique de l'état de combi-
l'état de liberté. Cette nouvelle *jouit* pendant un siècle d'une très *faveur*. On expliqua tout par le *ique*.

perfectionna la machine électri-
y ajoutant un conducteur métal-
lé. A l'aide de ce perfectionne-
l produisit des étincelles assez
our enflammer des corps combu-
t foudroyer de petits animaux.

urs physiciens s'étaient occupés
er des limites fixes au thermo-
Amontons avait trouvé celle de
aillante, Newton celle de la glace
neige fondantes; mais on n'était
ésur le liquide à employer. Fah-
rouva, vers 1720, que le mercure
it presque toutes les conditions
res pour la construction d'un bon
mètre. Les thermomètres qu'il
sit jouirent d'une réputation mé-
on échelle était divisée en 212
Réaumur, en prenant les deux
ixes de Newton et d'Amontons,
es règles justes pour la construc-
on bon thermomètre, et divisa son
en 80 degrés. Il substitua l'alcool
ure.

vesande concourut aussi à l'a-
nt de la physique en inventant
aux instruments et en perfection-
anciens, et surtout en professant
nce avec laquelle il s'était fami-

liarisé dès la plus tendre enfance. Vers la
même époque, Musschenbroek obtint des
succès pareils. Il inventa l'armure dont
on entoura les pierres d'aimant (*voy*),
détermina la meilleure forme à donner à
ces pierres, et fit choix du fer doux pour
la construction de l'armure. Il chercha à
déterminer les lois du décroissement de
la force magnétique; mais sa méthode
était vicieuse: les résultats qu'il obtint
furent fautifs. Graham s'en était occupé
le premier dès 1722, et Lemonnier, en
1776, s'était contenté d'en montrer l'im-
portance; Borda enfin indiqua les moyens
de résoudre cette grande question, et sa
méthode fut employée avec succès par
M. de Humboldt dans ses divers voyages.
Musschenbroek fut encore inventeur du
premier pyromètre (*voy*.) connu. Il s'oc-
cupa particulièrement de météorologie,
et fit de nombreuses expériences pour
découvrir le mode de formation de la ro-
sée, de la grêle, de la pluie, etc. Ce fut
lui qui, en 1745 ou 1746, fit la décou-
verte des fameuses bouteilles de Leyde
(*voy*.); toutefois l'abbé Nollet fait re-
monter cette invention à une époque an-
térieure, et l'attribue à Cunæus de Leyde.
Savery ayant trouvé le moyen de commu-
niquer les vertus magnétiques au fer fut
l'inventeur des aimants artificiels. Knight
leur donna un grand degré de perfection,
et bien qu'il fit un mystère de la mé-
thode qu'il employait, Duhamel obtint
les mêmes résultats que lui.

Mais une découverte bien autrement
importante que toutes celles qui précè-
dent, découverte qui devait réagir si
puissamment sur l'industrie, sur le com-
merce, sur la politique; qui devait, en
anéantissant pour ainsi dire les distan-
ces, tendre à rapprocher tous les peuples
de la terre, ce fut celle de la machine à
vapeur (*voy*.) dont l'idée-mère apparti-
ent au Français Denis Papin, nom au-
quel il faut joindre ceux de Newcommen,
Cawley et de Watt. Papin fut aussi l'in-
venteur du digesteur qui a conservé son
nom.

Quoique le nom de Buffon appartienne
plus à l'histoire naturelle qu'à la physi-
que, nous ne saurions cependant le passer
sous silence. Il s'occupa des miroirs ar-
dents, et nous lui devons des observations

intéressantes sur les ombres colorées des corps et sur les couleurs accidentelles.

Combien de richesses furent acquises pendant le siècle que nous venons de parcourir ! Des travaux si nombreux, des noms si justement célèbres, tant d'activité et d'expériences, pourraient faire craindre pour la physique une période de repos ; mais les sciences exactes n'ont pas pour habitude de rester stationnaires.

L'abbé Nollet se présente le premier pour continuer la progression. Ce savant laborieux apporta de grands perfectionnements à la machine électrique ; il répéta la fameuse expérience de Leyde, constata l'influence qu'exerce l'électricité sur l'économie animale et végétale. L'abbé Nollet, à Paris, ainsi que Jallabert, à Genève, prouva par l'expérience que l'électricité augmente d'une manière notable la transpiration insensible, et accélère la végétation. Mais Nollet fut encore plus utile à la physique par la clarté de son enseignement que par ses propres découvertes ; il excellait surtout dans les démonstrations et dans le choix des applications usuelles les plus utiles. Dans le même temps qu'il propageait les sciences avec le plus grand succès, le docteur Watson essayait à Londres de déterminer la vitesse de transmission de l'électricité ; mais ses essais furent infructueux.

Le système de Newton sur l'émission de la lumière avait prévalu ; l'Europe savante l'avait presque généralement adopté, et Descartes avait succombé dans cette grande lutte, quand Euler fit renaitre le doute dans l'esprit d'un grand nombre de savants, et ramena de nombreux partisans au système des vibrations, système qui, dans ce moment, paraît devoir à son tour l'emporter sur celui de Newton. Ce grand homme avait cru que l'aberration de réfrangibilité était un vice indestructible ; Euler pensa différemment, et Dollond, en construisant des verres achromatiques (voy.), justifia la pensée d'Euler.

Daniel Bernoulli, qui créa une excellente théorie des sons et perfectionna la boussole d'inclinaison, fit faire, après Guglielmini, un grand pas à l'hydrodynamique. Un principe démontré par Bernoulli a fait imaginer la roue hydraulique connue sous le nom de turbine (voy.), dont

la première pensée appartient à lui et à laquelle M. Fourneyron donna toute la perfection désirable. Approuvé, nous devons nommer Savonni on doit de savantes recherches sur le coulement des liquides par des tubes de diverse nature et sur les effets de ces veines fluides. Daniel Bernoulli a aussi donné une loi de l'écoulement des gaz, problème si intéressant aujourd'hui qu'on fait de si larges applications à l'hydrogène carboné à l'éclairage des villes. Mais Navier en a créé (1823) une autre qui se rapprochait plus de la découverte expérimentale de MM. Lagerhelm (1822) et d'Andersson (1826). Les vitesses théoriques comparées aux vitesses pratiques demontrent que les gaz offrent aussi le phénomène de la contraction de la veine fluide, bien évidente par une ingénieuse expérience (1827) de Clément Desormes. Faraday avait déjà (en 1817) démontré les lois de l'écoulement des gaz par de petits orifices ; il était arrivé à ce principe général que la mobilité des gaz est en raison inverse de leur densité, et que l'électricité n'est pas derrière des autres branches de la physique. Franklin vint lui faire faire un grand pas. Il n'admettait point les électricités positives et négatives, et, à l'aide d'une nouvelle théorie, il donna une explication simple et facile de tous les phénomènes électriques connus. Cependant celle de Franklin prévalut ; mais le nom de Franklin sera pas moins immortalisé par la découverte, qu'on attribue aussi à lui, de l'identité de la matière de la foudre et de l'électricité, identité qu'il prouva par l'audacieuse expérience du cerf électrique (1752) ; ce qui lui tourna séqueusement les moyens de préserver les habitations des hommes des ravages du tonnerre (voy.). ce mot et PARASTROPHES

Canton inventa un électromètre propre à dénoter l'électricité atmosphérique. L'abbé Haüy découvrit qu'on pouvait développer par la pression l'électricité dans plusieurs cristaux. C'est surtout certains cristaux qu'on a cette condition à laquelle se joint une culture conservatrice dont il faut tenir pour construire, avec la chaux ca-

roscope (*voy.*) fort simple et fort précis; cette pierre conserve pendant un an l'électricité qu'on a développée par pression. Haüy est le premier de la cristallographie (*voy.*), toute nouvelle de la physique; on peut être considéré comme le grand savant abbé. Cette science plus enrichie, depuis 1824, de nouvelles par les publications de M. Mitscherlich.

Il détermina, en 1790, à l'Observatoire de Paris, la longueur du pendule simple de la pesanteur. MM. Biot, et Mathieu, en 1808; MM. Arago et Humboldt, plus récemment, ont fait des expériences de Borda et en ont obtenu la rigoureuse exactitude. Une expérience du pendule bien connue, a permis de déterminer exactement le poids de la terre; c'est ce qui fut fait au commencement de ce siècle et dans les premières années de celui-ci. En outre, des expériences de chacun ont plusieurs degrés de précision, furent mesurés sur divers méridiens à plusieurs latitudes: au Pérou, par Bouguer et La Condamine; dans l'Amérique, par Lambert; au cap de Bonne-Espérance, par La Caille; en Pensylvanie, par Mason et Dixon; en Italie, par Cassini et Boscovich; en France, par Laplace et Méchain; en Suède, par Maskelyne.

Il est intéressant de rechercher si l'électricité exerce une action marquée sur les masses peu considérables, et si elle conserve la désignation d'attraction universelle que lui avait donnée Coulomb, qui avait accompagné Laplace dans son voyage au Pérou, et fait plusieurs expériences à ce sujet, et qui fut le premier la déviation du fil dans le voisinage des hautes montagnes. Maskelyne d'abord et Carlini (en 1784) répétèrent les expériences de Coulomb, et obtinrent des résultats conformes. Mais il faut le dire hautement, Cavendish qu'il appartenait de déterminer rigoureusement l'attraction exercée sur les petites masses; c'est à lui que l'on a le honneur d'avoir déterminé exactement la densité moyenne de la terre. Laplace, et Michelle, de la Société royale de France, eut le premier l'idée de l'instrument qui sert à Cavendish; en mourant, il l'avait légué à F.-J.-H. Wollaston, qui, à son tour, en fit don à Cavendish. C'était une espèce de balance à laquelle Cavendish sut donner tout le degré de perfection nécessaire à un instrument destiné à des recherches si délicates.

La météorologie avait cependant fait peu de progrès depuis Francesco Stabili; Saussure enrichit la physique d'une nouvelle branche, en créant la science de l'hygrométrie. Ce célèbre observateur, éveillé par les expériences de Leroi sur l'évaporation, interrogea habilement la nature, et, presque le premier, il eut des idées justes sur la rosée, la pluie, la neige. Il ajouta aux moyens d'investigation déjà connus en inventant un nouvel hygromètre dont l'emploi est encore général.

Dès le milieu du XVII^e siècle, le P. François Laux avait conçu le hardi projet de s'élever dans les hautes régions de l'atmosphère, à l'aide de machines plus légères que l'air. Les Montgolfiers réalisèrent ce projet. Le physicien Charles employa le gaz hydrogène pour les aérostats. De tous les voyages dans les plaines de l'air, les plus célèbres sont ceux entrepris, dans un but scientifique, le premier par MM. Biot et Gay-Lussac, le second par M. Gay-Lussac seul (1804), et dans lequel il s'éleva à 7,000^m de hauteur.

On ignorait encore bien des choses sur le magnétisme, dont on était loin de soupçonner l'identité avec l'électricité. Jusqu'alors on avait fait de vains essais pour mesurer la force de l'électricité. Coulomb inventa la balance de torsion, et, à l'aide de ce nouvel instrument, il détermina les lois d'affaiblissement des forces électriques et magnétiques, sous le rapport de la distance. Il évalua l'intensité de la force électrique, à l'aide d'un nouvel électromètre dont il était l'inventeur. Il reconnut que l'électricité ne pénètre point dans l'intérieur des corps, mais qu'elle reste distribuée à leur surface; il établit les lois selon lesquelles s'opère cette distribution. Plus tard, Laplace établit que le fluide électrique était doué d'une force répulsive proportionnelle à son épaisseur, et qu'il est maintenu, dans une limite que le calcul détermine, à la surface des corps con-

ducteurs par les corps non conducteurs. Coulomb, ayant reconnu une identité parfaite dans le mode d'action des fluides électrique et magnétique, soumit les phénomènes magnétiques à une nouvelle théorie, et créa deux fluides magnétiques, comme les deux fluides électriques existants. Il découvrit que le fer n'est pas le seul corps qui puisse acquérir les propriétés magnétiques : il trouva que le nickel, le platine, le cobalt sont aussi susceptibles de s'aimanter, mais à un bien plus faible degré. Il pensa même que tous les corps de la nature sont dans ce cas : le temps n'a pas confirmé cette opinion. Coulomb donna en outre une nouvelle méthode d'aimantation préférable à toutes celles inventées avant lui; il donna des règles pour construire les meilleures boussoles possibles. Enfin, on doit à Coulomb des notions entièrement exactes sur le frottement, sur la résistance que font éprouver les cordes, en vertu de leur roideur, etc.

Malgré tous les travaux des physiciens qui s'étaient particulièrement livrés à l'étude du magnétisme, la boussole placée à bord des bâtiments rencontrait une cause d'erreur pour ses indications dans la masse de fer qui entre dans sa construction, et qui altérait la régularité de sa marche. Il paraît que c'est Wales, un des astronomes de l'expédition de Cook, qui, le premier (1776), signala cette cause d'erreur pour les observations magnétiques faites en mer, mais ce fut Downie qui, plus tard, en trouva la véritable cause. Le capitaine Flinders fut le premier qui fit quelques tentatives pour détruire cette cause d'erreur, et c'est M. Barlow qui y réussit véritablement, il y a peu d'années, en créant le compensateur magnétique.

On ne doutait pas depuis Stahl que le calorique n'existât à l'état de combinaison avec le corps, mais l'expérience ne l'avait point encore démontré. Lavoisier avait bien reconnu qu'un corps, en absorbant du calorique, n'augmentait jamais de poids, ce qui lui permit de donner justement l'épithète d'*impondérable* à ce fluide, qu'il distingua en calorique *libre* ou sensible, et dont le thermomètre nous révèle la présence, et en calorique com-

biné ou *latent* : magnifique dont il était réservé à Black de nous démontrer la réalité par plus remarquables expériences d'analyse moderne. Crawford répéta (1780) les expériences de ces deux et permirent plus de nier l'existence du calorique latent. Lavoisier et Laplace y ajoutèrent un calorimètre (1789.)

Plusieurs faits isolés avaient précédé, longtemps avant Galvani, la découverte d'une électricité dont offraient des particularités remarquables; mais le hasard favorisa le physicien la découverte de l'électricité animale. Il fit de nombreuses expériences plus curieuses les unes que les autres, et finirent par penser avec raison que l'électricité animale était la cause de ces nouveaux phénomènes, mais supposant que cette électricité était d'une nature différente de celle connue, il la nomma *électricité animale*. Les savants lui donnèrent le nom de *galvanisme* (voy. l'art.). La découverte de Galvani, tout importante qu'elle fut, restée sans résultats tant qu'il appartenait à Volta de l'agrandir. L'illustre physicien prouva l'identité du galvanisme et de l'électricité; il fit à l'aide d'un instrument de son invention le condensateur, et de l'électricité que le contact de métaux de différentes natures donne lieu à un dégagement continu d'électricité; qu'un métal est le fluide vitré, et l'autre le fluide résineux; enfin en construisant la *pile*, qui ne fut connue en France qu'en 1801, il obtint des effets électrochimiques que le doute ne fut plus permis. Cette découverte fut de la plus haute importance, non-seulement pour la chimie, mais aussi pour la physique et la chimie appliquées à jamais, et marchèrent en s'entraînant mutuellement. Le nom de Volta peut-il être cité avec plus d'illustration dans les sciences naturelles. La pile, telle que l'avait inventée Volta, avait de nombreux inconvénients et était peu énergique; Cuvier construisit la pile à auge, et Volta tenant est presque la seule empilée qui surtout qu'elle a été par

Wollaston, qui prouve aussi l'identité des fluides électrique et galvanique, produisant avec l'électricité ordinaire mêmes effets chimiques que ceux produits par la pile. Gautherot démontra que les métaux ne jouissent pas seuls de la propriété de développer de l'électricité à leur contact, et il construisit une pile de disques de charbon et de schiste percés par des rondelles de papier mouillé. On n'avait point encore d'idée bien nette sur l'énergie de la pile voltaïque ; Van-Marum et Pepys déterminèrent qu'elle était en raison du nombre des plaques et, à nombre égal, en raison de la grandeur de ces mêmes plaques. En 1824, MM. Desorme, Hachette et Dubois ont réussi à construire des piles sèches qui fournissent, pendant un temps presque indéfini, des quantités constantes d'électricité positive et négative, de telle sorte que si on place une aiguille mobile sur un pivot, entre deux piles de cette nature, dont chacune présente supérieurement un pôle opposé, on voit à produire un mouvement pour lequel on dit perpétuel. Ces appareils ne sont de reste d'aucune utilité, quoique Johannberger ait essayé d'en faire un électroscope, qu'il considère comme sensible, mais qui serait peu fidèle, d'après l'avis de M. Pouillet. Depuis cette dernière époque, encore fort récente, on a construit diverses piles reposant toutes sur le principe général qu'il se développe de l'électricité presque toutes les fois qu'on met en contact deux corps de nature diverse ; nous ne saurions les mentionner toutes, et nous ne ferons d'exception que pour celle de l'invention de Faraday, et surtout pour celle présentée dernièrement (févr. 1843) à l'Académie des Sciences par M. Reizet, et par M. Bunsen, professeur de chimie à l'université de Marbourg, est l'inventeur. M. Becquerel démontra, dès 1820, que toute action chimique, quelque faible qu'elle soit, dégage de l'électricité, et que ce dégagement est soumis à des règles fixes ; les faits nombreux découverts par un travail infatigable rendirent bientôt suffisante la théorie électro-chimique de Davy, de même que les progrès antérieurs de la science avaient renversé

celle inventée par Ritter et développée avec le plus grand talent par Winters. Enfin on peut dire de M. Becquerel qu'il a soumis à l'analyse la plus délicate tous les phénomènes électriques, et qu'il a mieux que personne déterminé toutes les circonstances où se produit de l'électricité, de façon qu'entre ses mains l'électricité et le galvanisme n'ont plus été seulement des agents d'analyse, mais des forces pour ainsi dire magiques qu'il a su diriger à son gré.

Le télescope était encore bien restreint, quant à ses effets, malgré les travaux de Newton, Herschel le rendit presque miraculeux. Son télescope, construit sur de grandes dimensions, lui fit faire dans le ciel des découvertes de la plus haute importance. Le fils de ce savant reprit les expériences de Newton, et il trouva que les différents rayons de la lumière décomposés par le prisme ne jouissent pas tous du même pouvoir éclairant, ni de la même force calorifique. Ritter et Wollaston, se lançant sur les pas d'Herschel, découvrirent aussi des différences dans la force chimique de ces mêmes rayons ; ils remarquèrent que les rayons calorifiques et les rayons chimiques les plus énergiques sont en dehors du prisme, chacun à une extrémité différente. Laplace, vers le même temps, observa que le pouvoir réfringent des gaz augmente avec leur densité.

En 1827 et 1828, M. Dulong découvrit un ordre de phénomènes, l'endosmose et l'exosmose, qu'on considéra d'abord comme des phénomènes de capillarité et auxquels leur auteur a peut-être attaché trop d'importance, quoique nous soyons loin de méconnaître tout ce qu'il y a d'ingénieux dans ses recherches qui donnent la clef de quelques phénomènes naturels. Bientôt M. Becquerel et d'autres physiciens ont rattaché ces faits à une théorie chimico-électrique qui menace de tout envahir. Quant à la capillarité, elle avait échappé aux investigations des anciens physiciens, et M. Gay-Lussac est le premier qui en ait étudié expérimentalement et avec soin toutes les circonstances. Poisson en a donné, en 1831, une théorie qui se trouve à l'abri des objections faites par le docteur Young

à celle inventée antérieurement (1799) par Laplace.

Tous les instruments de physique se perfectionnaient. Cependant celui destiné à évaluer les hautes températures, le pyromètre (*voy.*), était encore tel que l'avait inventé Musschenbroek, lorsque Wedgwood en inventa un nouveau; c'est le retrait que la chaleur fait éprouver à l'alumine qui lui donna l'idée de cet instrument, encore employé presque généralement, malgré celui de Guyton de Morveau qui tira parti de la grande difficulté de faire fondre le platine pour construire un pyromètre indiquant la haute température par les dilatations d'une barre de ce métal. Enfin dans ces derniers temps, M. Pouillet a inventé un pyromètre à air qui paraît propre à mesurer avec une grande exactitude tous les degrés de température, depuis 0° jusqu'au-dessus du degré de fusion de l'or, ou 1,250°. Un perfectionnement immense a aussi été apporté aux thermomètres; on a réussi à en construire qui donnent des indications précises de la température pour des lieux où il n'est pas possible à l'homme de pénétrer: ils ont reçu les noms de thermomètres à *maxima* et à *minima*. C'est surtout à MM. Buntén, Collardeau, Walfredin, qu'on est redevable de ce genre d'instruments.

Il nous faut aussi parler des travaux de Dalton pour déterminer la dilatation que la chaleur fait éprouver aux gaz; ceux de Laplace, Leslie, Delaroche, Bérard, etc., pour déterminer les chaleurs spécifiques des différents corps solides, liquides ou gazeux; ceux du comte de Rumfort, à qui l'on doit de si nombreuses expériences sur la chaleur spécifique et sur le calorique. Rumfort et Leslie inventèrent, chacun de son côté, un instrument destiné à mesurer les petites différences dans les températures: l'un est connu sous le nom de *thermomètre différentiel de Leslie*, et l'autre sous celui de *thermoscope*. Deluc perfectionna le baromètre, que, dans ces derniers temps, M.M. Gay-Lussac et Fortin ont rendu d'une précision admirable.

Depuis Newton qui avait posé quelques principes sur le refroidissement des corps, l'on avait fait sur ce sujet de nom-

breuses expériences et des recherches mathématiques; mais la question restée sans solution jusqu'en 18 que où elle en reçut une confirmation par les travaux de Dulong, qui s'était associé M. Petit. Fourier, à qui la science est redevable d'une admirable théorie analytique de tous les phénomènes de chaleur, et Poisson, qui a répété et annoncé des résultats que Laplace prétendait confirmer expérimentalement, s'associant encore M. F. Dulong, s'associant encore M. F. Dulong, livrés à de nombreuses expériences de dilatation des corps, et, avec le concours de M. Arago, il a déterminé par une longue suite d'expériences, la tension de l'atmosphère jusqu'à la pression de 24 atmosphères. M. Gay-Lussac a déterminé la densité de l'air dans les mêmes conditions. Toutes ces recherches qui intéressent au plus haut point les applications qu'on fait de la vapeur, ont été reprises depuis par M.

Hall a réussi, il n'y a pas encore longtemps, à faire fondre le platine; il a démontré en même temps la dilatation d'un grand nombre de substances caniques. Il est du reste évident que les modifications que les corps reçoivent de l'action de la chaleur, selon qu'ils sont en plus ou en moins, a fait depuis longtemps soupçonner que pour aucun de la nature inorganique, il n'y avait d'absolu dans les trois états qu'ils présentent toujours: solidité, liquidité, élasticité. Cette proposition vient de recevoir une nouvelle démonstration des nombreuses expériences de M. Thilorier (35), qui a réussi d'abord à liquéfier le gaz acide carbonique, puis à le rendre solide. M. Boutigny d'Évreux a découvert pour les corps une nouvelle manière, un quatrième état, qui n'est ni solide, ni l'état liquide, ni l'état gazeux, qu'il a nommé *état sphéroïdal*. Il est le premier qui ait observé cet effet qu'éprouve l'eau lorsqu'on y jette goutte par goutte sur des métaux chauffés au rouge. Leidenfrost observa de nouveau ce phénomène en 1756; et en 1802, l'expérience fut répétée par Kirwan. Mais il faut reconnaître que M. L.

é ce phénomène; il l'a produit en petits fragments de glace, qui à l'état solide au centre d'une balle d'eau passée à l'état sphéroïdal. Boutigny a, en outre, reconnu que la température des corps passés à l'état sphéroïdal reste toujours inférieure de leur ébullition. Ce fait est une loi presque sans exception, car l'acide sulfureux anhydre, qui n'est pas entré en ébullition à une température de -10° ; et si l'on réussit à passer cet acide à l'état sphéroïdal, et qu'on ajoute quelques gouttes dans une capsule blanche, cette capsule même placée dans un moufle à la même température, il se produit, dans ces conditions, un des phénomènes les plus merveilleux qu'on puisse imaginer : il se produit, dans cet air ambiant, un petit glaçon au centre du sphéroïde. On ne pense que l'état sphéroïdal peut affecter dans certains cas, mais être une des causes des explosions des chaudières à vapeur. Perkins a fait des observations qui rendent probable que la théorie, créée par Pythagore, en physique, par les Bernoulli et autres, reçut un dernier degré de perfectionnement et une immense importance dans les travaux de Chladni et de Savart. Lagrange avait résolu le problème et complètement (1759) le problème des cordes vibrantes et avait abordé, mais qui avait abandonné plus d'un demi-siècle de discussions entre D'Alembert, Euler et Bernoulli. C'est à Daniel Bernoulli qu'on doit toutes les expériences de la théorie des instruments à vent, des vibrations des plaques et des cordes. Toutes ces expériences ont été faites et confirmées par Savart. Savart a donné pour la vitesse de propagation du son dans les différents milieux liquides et même dans les gaz, une expression trop petite et trop élevée par l'expérience. Laplace a corrigé cette différence : ses formules ont été faites, que Savart n'a pu que les vérifier expérimentalement, soit

en les soumettant de nouveau au calcul. En 1822, le Bureau des Longitudes (voy. T. XVI, p. 703) reconnut expérimentalement que la vitesse de propagation du son dans l'air est de 340^m par seconde. On doit encore à Savart d'intéressantes recherches sur la construction des instruments à cordes; il est auteur d'un *sonomètre* fort exact et d'un instrument propre à mesurer les vibrations dont se compose un son, et à l'aide duquel il est parvenu à fixer les limites de la sensibilité de notre ouïe, qu'il a reconnue être beaucoup plus étendue qu'on ne l'avait pensé jusqu'à lui.

La météorologie, trop longtemps négligée, ne pouvait pas manquer de suivre la marche progressive des autres branches de la physique; Je P. Cotte, travailleur consciencieux, observateur patient, en publiant, en 1779, son *Traité de météorologie*, avait prouvé, dès cette époque, qu'il y avait là un vaste champ d'études à exploiter. La première question qui se présente est celle de la température (voy.) du globe; les recherches sur ce sujet ne remontent pas bien haut. M. Pouillet a essayé d'évaluer (1838), à l'aide d'un instrument de son invention (le *pyrhéliomètre direct* et le *pyrhéliomètre à lentille*), la quantité de chaleur que le soleil distribue à la surface du globe. C'est un problème immense que M. A. de Humboldt n'a pas craint d'aborder (1813) dans son admirable travail sur les lignes *isothermes* (voy.). M. Pouillet a encore essayé (1838) de déterminer la limite d'abaissement que la température éprouve en s'élevant dans les airs; et à l'aide de l'*actinomètre*, instrument de son invention, il a cru pouvoir fixer la température zénithale à -13° . Mais si au lieu de s'élever dans l'atmosphère, on s'enfonce dans les profondeurs de la terre, on observe un phénomène opposé; et une fois qu'on a dépassé une zone où la température est constante, la chaleur va en augmentant. Les observations de Gessanne, de Saussure, de M. de Humboldt et de Daubuisson, confirmèrent ce principe, qui depuis a encore été mis hors de doute par les expériences faites par M. Arago dans le puits artésien de Grenelle. Saussure et M. Labèche ont reconnu que la température des lacs et des

mers, à une grande profondeur, est à peu près constante, ce qui est une conséquence du maximum de densité. Toutes ces savantes recherches sur la température du globe, sur celle de l'espace, ont porté l'attention des observateurs sur les pertes de calorique que fait le sol quand l'air se refroidit; et le docteur Wels, dont les ingénieuses expériences sur le rayonnement remontent à 1800, fut amené à donner de la rosée une théorie pleinement satisfaisante. Peu d'années après (1822), Georges Harvey reconnut par des expériences suivies que le brouillard (*voy.*) a aussi pour cause une différence de température en moins de la terre avec l'eau des lacs ou des rivières, de sorte que l'air en contact avec le sol est plus refroidi que celui qui correspond à l'eau.

Tandis que M. Gay-Lussac donnait une meilleure graduation de l'hygromètre à cheveu, M. Auguste, de Berlin, en inventait un autre fondé sur l'évaporation de l'eau, qu'il nomma psychromètre, et dont M. de Humboldt s'est servi dans ses recherches. Le baromètre était aussi l'objet de nombreux travaux. Ramond de Carbonnière trouva sa hauteur moyenne et fit de curieuses observations sur ses variations accidentelles. M. Flaugergues a constaté l'influence de la lune sur la marche du baromètre. La théorie des vents (*voy.*) a de même occupé les physiiciens, parmi lesquels on doit citer Halley, Derham, Musschenbroek, D'Alembert, Wargentin, etc.

Le magnétisme terrestre a encore été l'objet des investigations des météorologues. Il y a déjà près d'un siècle que Daniel Bernoulli et de La Torre avaient observé que les tremblements de terre et les éruptions volcaniques pouvaient produire des perturbations dans la déclinaison de l'aiguille aimantée. M. Gappoci a en effet annoncé à l'Académie des Sciences de Paris que l'éruption du Vésuve du 1^{er} janvier 1839 avait brusquement diminué de plus d'un degré cette déclinaison. En 1836, on a reconnu que les variations diurnes de l'aiguille aimantée qui sont si bien liées au mouvement du soleil, ne sont point produites par les variations dans la température.

Relativement à d'autres questions mé-

téorologiques, rappelons que N le premier qui ait donné (1802) une explication du mirage (*voy.*), et à M. Biot qu'on en doit une théorie complète (1809). M. Babinet a (1837, d'expliquer le phénomène des *voies*). Dans ces derniers temps l'attention a été attirée sur les étoiles (*voy.*) par M. Arago, qui a cru certaine périodicité dans leurs variations; ce qui a engagé M. Quetelet à dresser le catalogue des principales aurores (*voy.*) boréales et australes. L'objet de recherches encore incertaines. On doit à M. Dumas une étude approfondie qu'elle n'avait jamais faite de la constitution physique de notre atmosphère, réservoir immense, inépuisable où tous les êtres qui ornent notre globe, où tous ceux qui le peuplent, puisent les matériaux nécessaires à la vie de leur existence.

Malgré les beaux travaux de Fourier sur la lumière, sa théorie était encore incomplète; on s'aperçut même de ce grand génie et l'on commença de nouvelles études sur ce fluide si intéressant: à la place du système de Newton on mit en honneur le système des ondes lumineuses qui paraît mieux faire à l'explication de certains phénomènes. Il nous suffira de citer le docteur Th. Young, Brewster, et Arago, qui découvrit la polarisation, de MM. Arago, Biot, Herschel, et de rappeler les progrès récents de la photographie. Mais une découverte inattendue de M. Daguerre, est venue, en attirant l'attention des savants sur un phénomène produit sous l'influence de cet agent physique, nous ouvrir le champ de la *photographie* (*voy.*) l'art merveilleux de fixer sur une plaque des objets produits par la lumière au foyer de la chambre obscure lieu à d'autres recherches scientifiques qui s'y rattachent. M. Moiré a annoncé, au mois de mai 1839, qu'il avait obtenu sur les plaques photographiques les images des corps soit au contact, soit à une très petite distance de ces plaques, et que ces opérations avaient lieu dans l'obscurité.

is, aussi bien qu'avec la présence nière, ce qui lui fit admettre des invisibles. M. Fizeau pense que ges de Moëser sont dues à une r organique volatile qui recouvre s corps. Plus postérieurement M. Knorr, professeur de physi- azan, a découvert que la chaleur ait beaucoup à ce phénomène; a peu de secondes, on obtenait age parfaite en élevant jusqu'à a température du corps destiné à ces impressions. Enfin, plus ré- it encore (avril 1843), M. Kars- de Berlin, a obtenu sur le verre d'une médaille qu'on y avait ap- , en faisant passer à travers une électrique.

Il déjà un grand nombre d'années ait soupçonné l'identité de l'é- é et du magnétisme; et l'on trouve P. Cotte un chapitre entier où cien énumère tout ce qui la rend e : pour lui c'était une chose t. Depuis, plusieurs physiciens de a siècle dernier et du commence- e celui-ci, Franklin, Beccaria, Cavallo, étaient déjà parvenus à se effets de la foudre sur la bous- sée à bord des vaisseaux, et réussi à modifier le magnétisme les aiguilles magnétiques en les it à l'étincelle émanée de la bou- Leyde. Un peu plus tard, on fit s nouveaux essais avec l'électri- la pile; mais ils ne furent pas ureux que les précédentes expé- et restèrent comme elles sans ré- Ce fut en définitive M. OErsted, ur de physique à Copenhague, premier, en 1809, réussit à faire 'une manière sûre et permanente cité sur le magnétisme, et créa lectro-magnétisme (voy. l'art.). ni, en France, féconda le mieux erte d'OErsted ce fut incontes- nt Ampère. Après lui, il faut r Fourier, Fresnel, Savart, Wol- M. Faraday, Schweiger et MM. No- t, Arago, Pouillet et Becquerel. erte de l'électro-magnétisme a un vaste champ aux recherches ctricité; et on est arrivé facile- rées à de nouveaux moyens d'in-

vestigation, à découvrir une foule de cir- constances inconnues jusqu'alors où il se dégage de l'électricité : le frottement, la percussion, le clivage. La thermo-électri- cité s'est aussi enrichie de faits nouveaux. Ainsi, on sait que la tourmaline déve- loppe de l'électricité quand on la chauffe; dans ce cas, la tourmaline devient le siège de courants électriques. M. Seebeck découvrit (1821) que la chaleur fait naitre des courants électriques dans tous les corps bons conducteurs, et que ce phé- nomène se produit surtout quand deux métaux de nature différente sont joints par une soudure, et qu'on ne chauffe qu'un des côtés de la soudure, de ma- nière à ce qu'il y ait une différence de température entre les deux métaux. C'est sur cette dernière donnée qu'est fondé le *multiplicateur-thermo-électrique*, de Melloni, bien autrement sensible que les thermomètres différentiels de Rumfort et de Leslie; mais la pile thermo-élec- trique, construite (1843) par M. Matthiëusen, est d'une sensibilité encore plus surprenante. C'est sur des principes ana- logues qu'est construit le *pyromètre-ma- gnétique* (1836) de M. Pouillet. Avec cet instrument, on peut mesurer toutes les températures, depuis les plus grands degrés de froid jusqu'aux plus grands de- grés de chaleur.

Rumfort ne croyait point à la matérialité du calorique, pas plus qu'à la matérialité de la lumière; et plusieurs de ses expériences tendaient à démontrer la né- cessité de faire l'application au calori- que du système des ondulations. C'était une tendance marquée à reconnaître l'a- nalogie existante entre ces deux agents; beaucoup de bons esprits la partageaient, quand M. Melloni prouva, par ses sava- ntes recherches sur le calorique (de 1833 à 1839), ce qu'il y avait eu de juste dans les prévisions du physicien anglais. Le savant italien ayant, en effet, réussi à iso- ler les rayons calorifiques des rayons lu- mineux, et ceux-ci des premiers, par la découverte (1833) de certaines substan- ces (corps *athermanes*, corps *diather- manes*) qui exercent sur le calorique des actions analogues à celles exercées par les corps diaphanes sur la lumière, M. Mel- loni put constater que les rayons calo-

riques sont susceptibles d'être *réfléchis* (on le savait depuis longtemps), *réfractés* et *polarisés* : ce qui lui valut d'être nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences (août 1835). M. Biot, qui avait élucidé un si grand nombre de points des parties correspondantes de l'histoire de la lumière, se joignit à M. Melloni (févr. 1836) pour étudier la polarisation des rayons calorifiques par rotation progressive, presque en même temps que M. James Forbes, professeur à l'université d'Édimbourg, démontrait la polarisation et la dépolarisation de la chaleur obscure (janvier 1836). Un peu plus tard (mars 1838), le même savant, étudiant la *polarisation circulaire* de la chaleur obscure, trouva, contrairement à l'opinion de M. Melloni, que la chaleur qui provient d'un corps peu chaud est moins bien polarisée que celle qui s'accompagne d'un peu de lumière. Enfin, M. Melloni, dans un dernier mémoire (février 1842) sur *l'identité des radiations lumineuses, calorifiques et chimiques*, se posa comme partisan de la théorie des ondulations, et déclara que, suivant lui, l'hypothèse de l'émission ne saurait se soutenir.

En suivant les progrès des sciences physiques, on est frappé de l'extrême simplicité des agents employés par la nature pour produire tous les phénomènes dont l'ensemble constitue la vie de l'univers. Ainsi, il suffit de deux forces, les *forces centripète* et *centrifuge*, pour maintenir l'ordre qui préside à tous les mouvements des corps célestes, qui sont eux aussi maintenus dans les conditions physiques de leur existence par ces deux mêmes puissances. Deux forces encore, et toujours deux forces opposées, l'*attraction moléculaire* ou la *cohésion* et le *calorique*, suffisent pour modifier sans cesse l'état physique de tous les corps. Voici maintenant réduits à deux les quatre plus puissants modificateurs de la matière : d'abord, l'*identité de l'électricité* et du *magnétisme* est démontrée, puis même chose semble devoir bientôt arriver pour la *lumière* et le *calorique*. Mais la chaleur engendre la lumière et l'électricité ; mais l'électricité est la source des phénomènes magnétiques : elle produit de la

lumière ; elle engendre du cal
Quoi de plus probable donc que
tre agents ne sont que des mod
de cet éther que les philosop
considéraient, il y a plus de di
ans, comme l'agent principal d
phénomènes physiques, et dont
siciens modernes semblent dispe
mettre l'existence* ?

PHYTOGRAPHIE (de *φυτε*, et *γραφειν*, décrire), description des familles naturelles (voy.) des propriétés et de l'emploi de la principales espèces. On donne le **PHYTOLOGIE** (*λόγος*, discours) décrire les plantes ou aux traités cupent des végétaux. Quelqu'un nomme aussi **PHYTOMIE** (ri coupé, voy. ANATOMIE) les rect quelque sorte anatomiques sur nes et la structure des plantes. **TANIQUE** et **VÉGÉTAUX**.

PIANO, FORTE, ABB
(T. I^{er}, p. 65), **MOUVEMENT, e**

PIANO-FORTE, FORTE-
simplement **PIANO**, instrument de cordes métalliques parallèles une surface plane, et dont la la grosseur et la tension sont combinées que chacune d'elles son particulier lorsqu'elle est fr un petit marteau. Ce choc est par un mécanisme que met en jeu vement des doigts aussitôt qu'o sur les bascules appelées *touches* ci sont rangées devant l'exécute manière que la dernière touché fasse parler la note la plus gra tir de laquelle commence une demi-ton qui se prolongent si ruption jusqu'à la dernière droite. On voit d'après cette

(*) On pourra consulter sur la phy *Traité de physique expérimentale et n* (Paris, 1816, 4 vol. in-8°), le *Préc ouvrage* (Paris, 3^e éd., 1823, 2 vol. traduction de la *Physique mécanique* par le même (5^e éd., Paris, 1812, in let, *Éléments de physique expérimente théorie* (3^e éd., Paris, 1838, 4 t., 2 Pelet, *Traité élémentaire de physique ris*, 1838, 2 vol. in-8°) ; Beudant, *Ti taire de physique* (6^e éd., 1838, in- Cours de physique de l'École polytechn 1840, 3 vol. in-8°) ; Libes, *Histoire p des progrès de la physique* (Paris, 181 in-8°) ; Libri, *Essai sur les sciences, e*

Le piano est de la famille des instruments *polyplectres*, c'est-à-dire armés de plusieurs *plectres* ou *percussoirs*, et se jouent au moyen d'un *clavier* (ce mot et CLAVECIN).

Il renferme tout le mécanisme de l'instrument dans une caisse de forme et de dimension variables. On donne au piano une figure horizontale et on le place sur quatre pieds s'il est *carré*; sur trois s'il est *queue*; on construit aussi des pianos verticaux appelés pianos *droits*, qui ont l'avantage d'occuper moins de place que les autres. La caisse est en bois de rose ou que l'on revêt d'un plaqué d'acajou, de noyer ou de palissandre. Du reste, ce n'est qu'une pièce d'ébénisterie en dehors de laquelle se constitue proprement l'art du piano (voy.) de *pianos*.

Les cordes sont fixées sur la *table*, c'est-à-dire sur une pièce de bois qui est de point d'appui à tout le reste, et qui a d'ordinaire 0^m.035 d'épaisseur; ses nervures doivent être disposées dans le sens de la vibration des cordes; elle est elle-même garantie par une *fausse table* qui a l'avantage de modifier le son et d'en augmenter un peu le volume; les cordes sont attachées à de fortes pointes implantées dans une pièce de bois souvent recouverte de cuivre et inhérente à la table; une boucle faite à l'extrémité du fil métallique le retient suffisamment lorsque l'on a passé de cette boucle est passé dans la table. L'autre bout du fil, qui doit toujours pouvoir se découvrir aisément, est contourné de huit à dix tours sur une vis filee fichée profondément dans la table et aboutissant à une pièce de bois qui est à la caisse; les tours passant sur le dessus de la corde l'empêchent de glisser sous l'effort du frottement. Ces chevilles servent pour accorder l'instrument; on gouverne au moyen d'une *clef* en forme de T dont la partie forcée entre dans le trou de la cheville qui est quadrangulaire; le haut du T porte un crochet qui sert à faire les boucles des cordes et les bras servent de marteau pour faire vibrer plus profondément les chevilles qu'elles ne mordent pas assez sous la simple pression du poignet. La tension des cordes d'un piano à 6 $\frac{1}{2}$ octaves est d'environ 1550 kilogr.

L'espoir d'obtenir des sons mieux nourris, d'arrêter instantanément les vibrations, de mettre, en un mot, les sons obtenus en rapport avec la pensée de l'exécutant manifestée par l'apposition de ses doigts sur les touches du clavier, a fait modifier à bien des reprises la forme des *marteaux*, qui ont été en ces derniers temps construits de la manière la plus ingénieuse, et qui semblent ne rien laisser à désirer pour une parfaite exécution.

L'invention du piano peut être rapportée à l'année 1711; à cette époque, Bartolomeo Cristofali, de Padoue, inventa un instrument qu'il nomma *gravecembalo col piano e forte*, dont le dessin fut publié dans un journal de Venise. Presque en même temps, c'est-à-dire en 1716, Marius, facteur français, insérait dans le *Recueil des inventions et machines approuvées par l'Académie des Sciences*, le dessin et la description de ses *clavecins à maillets*, et, l'année suivante, Amédée Schroeter, organiste de Nordhausen, imaginait un instrument analogue, dont, en 1721 seulement, il présentait à l'électeur de Saxe deux essais inachevés. Les idées de Cristofali et de Marius furent négligées en France et en Italie; mais en Allemagne, Godefroy Silbermann, dont les clavecins avaient de la réputation, s'empara de la pensée de Schroeter et commença la vogue des nouveaux instruments, que vinrent accroître Stein, Spath, et quelques autres. Dans ces diverses inventions la forme du clavecin fut conservée, et les premiers pianos carrés ne semblent pas remonter au-delà de 1758. De l'Allemagne l'usage du piano passa en Angleterre, qui pendant longtemps fournit des pianos à la France. Cependant Jean Stein avait introduit un perfectionnement fort important par l'adoption du mécanisme à *échappement*, qui caractérisa longtemps les pianos venus d'Allemagne et qui y est encore en usage chez la plupart des facteurs, tandis qu'en France on conservait le mécanisme à *pilotes*, plus convenable en effet pour le genre de musique alors en vogue dans ce pays. Les améliorations qui ont suivi jusqu'à nos jours, et qui ont amené le mécanisme du piano à une haute perfection, sont dus à Tomkinson,

Systemans, Petzold, Pape, Pleyel, et surtout à la famille Erard (voy.), qui depuis plus de 60 ans n'a cessé d'accroître sa réputation; ces deux dernières maisons sont celles qui aujourd'hui fabriquent le plus grand nombre de bons pianos, et qui ont donné une réputation universelle à la facture française.

L'étendue du piano, qui avait d'abord été de 4 octaves, a été portée à 6 octaves, 6 $\frac{1}{2}$ octaves, et enfin 7 octaves. Les pianos le plus répandus aujourd'hui sont à 6 $\frac{1}{2}$ octaves, et leur clavier a par conséquent 80 touches.

Les pianos se différencient aussi par le nombre de leurs cordes, ils sont à 1, 2, ou 3 cordes, c'est-à-dire que chaque ton est fourni par ces cordes mises à l'unisson l'une de l'autre et frappées par un marteau unique. Les pianos *unicordes* que M. Pleyel a récemment voulu remettre en usage n'ont point eu de succès, non plus que les pianos à 4 cordes de M. Dietz. Souvent dans un piano à trois cordes on n'en donne que deux aux dernières notes de basses, qui ont, en raison de leur volume, une sonorité suffisante.

Un mécanisme qui, dans ce qu'il a de plus général, consiste à augmenter le volume du son en levant les *étouffoirs*, ou à le diminuer en opposant de légers obstacles à la vibration des cordes, constitue ce que l'on appelle les *pédales*, dont on a plus ou moins augmenté le nombre à diverses époques. On a même eu la fantaisie d'unir au piano, par le moyen d'une pédale, une petite caisse de tambour avec de petites cymbales; cette addition de fort mauvais goût n'a jamais été ni approuvée ni adoptée par les pianistes de quelque valeur.

On s'est aussi occupé plusieurs fois de donner au piano la ressource des notes tenues et prolongées qui lui manque; mais on n'a pu jusqu'à présent, pour arriver à ce résultat, faire autre chose que lui associer quelque autre instrument ou bien le dénaturer lui-même: aussi aucun de ces essais n'a-t-il été adopté.

Heureusement, le piano tel qu'il est possède encore assez d'avantages réels; ils ont été appréciés en Allemagne dès le moment même de sa découverte, et c'est ce qui a fait croire pendant longtemps

qu'il avait été inventé dans ce pays l'Europe et les autres parties du civilisé n'ont pas tardé à entrer en voie ouverte par les pianistes allemands et le piano est aujourd'hui l'instrument le plus répandu et le plus universellement cultivé. Il doit ce grand succès à sa précieuse ressource de forme harmonique complète et d'offrir à l'exécutant le moyen de réduire graduellement et d'une manière suffisamment appréciable toutes les parties du chestre. Son effet est d'ailleurs très étendu et ses détails admettent une articulation parfaite; aussi rien n'égale son éclat à l'allegro; il n'est pas aussi heureux à l'adagio: la sécheresse naturelle des sons et l'impossibilité de les prolonger fait sentir à chaque instant. Il est peu près de même lorsque l'on veut l'appliquer à l'orchestre: la variété des timbres, les sons également soutenus, la dépression, la sonorité prodigieuse de certains instruments mettent alors le piano dans un état de lutte trop inégale si l'on ne l'associe qu'à un petit nombre d'instruments d'un caractère différent du sien, il peut alors jouer un rôle d'intérêt, soit qu'on l'entende en première ligne, soit qu'il ne fasse que tenir l'harmonie. Le piano est et est de plus grand avantage pour l'accordement des voix, et suffit pour un nombre considérable de compositions. S'il n'a pas comme l'orgue l'avantage de prolonger les sons, il possède une autre perfection, c'est qu'il est parfaitement franche que l'orgue ne peut offrir, et que l'orgue ne peut lui offrir. Un autre avantage du piano, plus grand peut-être que tous les autres, c'est que cet instrument, cultivé par la plupart des compositeurs, a un grand nombre d'entre eux, par lesquels il s'en trouve plusieurs du premier ordre: MOYSE HAYDN, HUMPHREY, et BERTHOVEN, etc.), ont écrit de nombreuses positions spéciales de piano dans différents genres, depuis le plus sévère jusqu'au plus léger.

Les méthodes destinées à l'enseignement de cet instrument ne sont pas moins nombreuses; l'une des plus anciennes, et c'est à elle que l'on a ouvert une voie et posé des principes dont on ne s'est plus notablement écarté, est due à Ch.-Ph.-Ém. Bach et

à 1758; depuis cette époque, un nombre d'autres ouvrages fort remarquables ont été publiés; les principaux à Marburg, Lohlein, Desgürk, Dussek, Adam, Knecht, Steibelt, Pollini, Cramer, Malmongeroult, Hummel, Czerny, Zimmermann, Kalkbrenner, dont le dernier a publié sur *L'art d'acquiescer son piano* (in-8°, Paris, in livre qui, outre l'objet annoncé le titre, renferme une foule d'utiles et curieuses. J. A. DE L. ISTES, *Clerici regulares Pia-larum*, ordre religieux fondé à Rome, par l'espagnol Jossanza (mort en 1648), et qui fut supprimé par le pape en 1621. De lui on a un livre du monde chrétien, cet ordre ne se répandit par toute l'Italie, en Allemagne, surtout en Autriche et Pologne, où il subsiste. En 1773, le pape lui conféra les privilèges des ordres réguliers. Ses membres, outre les religieux ordinaires, faisaient celui de se consacrer à l'enseignement gratuit dans les écoles publiques. Quoique soumis à la discipline, ils vivaient dans le monde et portaient un costume analogue à celui des religieux, avec lesquels les piaristes ne tardèrent pas à se trouver en rivalité. S. F., voy. PIASTS.

PIASTRE (de *piastra*, plaque), nom d'une ancienne monnaie d'argent en usage dans plusieurs pays, mais avec une valeur différente. La piastre d'Espagne, depuis 1763, vaut 5 fr. 43 c. Il y a des $\frac{1}{2}$, des $\frac{1}{4}$, des $\frac{1}{8}$, et aussi des $\frac{1}{2}$, des $\frac{1}{10}$, des $\frac{1}{20}$ (voy. RÉAL). Ces pièces ont cours au Pérou, dans le Maroc, les Indes Barbaresques, aux Canaries, au Chili et dans toutes les possessions espagnoles : il y a aussi des monnaies aussi répandues dans le monde que la piastre. On la connaît en France (sous le nom de *piastre*). En Turquie, on tient les piastres de 40 paras effectifs pour égaux à 120 aspres effectifs; mais les monnaies turques ont été altérées dans le titre et dans la valeur. La piastre de Constantinople, en 1780, valait 2 fr., ne repré-

sentait plus, en 1801, que 1 fr. 37 c.; 97 c. en 1818; 68 c. en 1826; 40 c. en 1830, et seulement 27 c. en 1831. On compte aussi à Constantinople par bourses d'or et d'argent. La bourse d'or (*kitze*) égale 30,000 piastres; celle d'argent (*kefer*), 500 piastres : 1,000 piastres font un *duk*. En Égypte, les comptes se tiennent en piastres courantes, aussi de 40 paras ou médins, chacun de 30 aspres. Une bourse contient 25,000 médins. Les piastres frappées en 1826 renferment beaucoup d'alliage : 16 piastres valent à peu près 1 dollar d'Espagne, ce qui met la piastre à environ 1 fr. 63 c. La piastre de Tunis est aussi une monnaie de compte équivalente à 1 fr. 39 c. Z.

PIASTS, dynastie polonaise dont l'origine n'est connue que par la tradition populaire. Le dernier des Papiers (voy. POLOGNE), successeurs des Lecheks, ayant été dévoré par les souris (telle est la tradition), Piast, charbonnier à Kruszwica, fut nommé pour le remplacer, par le peuple, qu'il avait trouvé le moyen de nourrir pendant la disette causée par son rassemblement. Pour mieux comprendre cette fiction d'un peuple agricole, il faut savoir que le mot, cette pièce essentielle d'une roue, s'appelle en polonais *piasta*. L'avènement des Piasts eut lieu vers le milieu du IX^e siècle. Sous leur sceptre, la Pologne devint chrétienne, vers 965, et Boleslas-le-Grand (voy.), l'un d'eux, couronné roi l'an 1000, fut le vrai fondateur de l'état. Un des successeurs de celui-ci, Boleslas *Bouche-Torse*, partagea le pays entre quatre de ses fils, en 1139. Il y eut dès lors plusieurs lignées de Piasts, et quand la branche royale s'éteignit avec Casimir-le-Grand (voy.), en 1372, deux branches duciales lui survécurent : l'une en Mazovie, jusqu'en 1526, époque où ce duché passa sous le sceptre des rois de Pologne, *jure supremi domini*; l'autre, l'ainée, en Silésie, où le dernier des Piasts, le duc de Liegnitz et de Brieg, mourut en 1675.

A cette race nationale succédèrent en Pologne des princes étrangers, d'abord les Jagellons (voy. l'art.), princes lithuaniens; ensuite les rois électifs : c'est pourquoi tous ceux de ces derniers qui étaient d'origine polonaise, savaient à Mi-

chel Koributh, Sobieski et Poniatowski (voy. ces noms), étaient aussi appelés Piazzi.

PIAZZI (JOSEPH), astronome célèbre, naquit à Ponte, dans la Valteline, le 16 juillet 1746. Reçu, en 1764, à Milan, dans l'ordre des Théatins, il étudia successivement dans cette ville, à Turin, à Rome et à Gènes, et fut appelé, en 1770, comme professeur à la chaire de mathématiques de l'université nouvellement établie dans l'île de Malte. Cette université ayant été supprimée, Piazzi, après avoir, entre autres fonctions, rempli celles de prédicateur à Crémone, fut ensuite nommé professeur de théologie dogmatique à l'institut de Saint-André della Valle à Rome, où il se lia avec le père Chiaramonti, qui, parvenu plus tard à la dignité pontificale, sous le nom de Pie VII, lui conserva toujours son amitié. Appelé, en 1780, à remplir la chaire de mathématiques de Palerme, Piazzi persuada le vice-roi de fonder un observatoire dans cette ville. Il entreprit ensuite un voyage en France et en Angleterre, où il fit faire par Ramsden les instruments nécessaires à cet établissement, qui fut élevé en 1789, et dont on lui confia la direction. Ce fut en 1792 qu'il publia les premiers résultats de ses observations. Quelque temps après, il entreprit de dresser un catalogue général d'étoiles qui fut couronné par l'Institut de France.

Depuis longtemps, plusieurs astronomes soupçonnaient qu'une planète de notre système échappait à l'investigation des savants : quel ne fut pas l'étonnement de Piazzi, lorsque, dans la nuit du 1^{er} janvier 1801, observant la position des étoiles, il rencontra et vit briller dans son télescope un astre qui paraissait n'avoir rien de commun avec ceux dont il était occupé. Suivant ce corps errant dans l'espace, il en fit la description qu'il adressa à ses savants confrères, et l'on ne douta plus bientôt en Europe qu'il n'y eût une neuvième planète dans le ciel. Cependant l'astre avait comme disparu, lorsque Gauss, de Brunswic, retrouvant son ellipse et sa trajectoire, rendit cette découverte certaine. Piazzi donna à cet astre le nom de *Cérés*, emprunté à l'ancienne déesse de la Sicile ; plusieurs as-

tronomes, entre autres Lalande sèrent de l'appeler du nom de l'astre qu'il avait découvert (voy. PLANETES) refusa modestement l'honneur de lui faire le roi de Naples, et nant de frapper une médaille mémoire de cette découverte, et d'employer le prix de ce présent chat d'un instrument dont son toire manquait.

En 1814, Piazzi publia un catalogue d'étoiles, considéré augmenté et comprenant 7,641 astres. L'Institut de France lui une seconde couronne. L'apparition de la comète de 1811 lui fournit l'occasion de développer ses opinions sur la nature de ces corps, qu'il considéra comme des météores se formant et se dissolvant ensuite. Puis il s'occupa de la mélioration des poids et mesures en Sicile. Après le retour des Bourbons à Naples, il fut appelé dans cette ville pour donner son avis sur un observatoire à établir sur la colline de Capodimonte pendant le gouvernement de Murat. Il était directeur de ces observatoires, lorsqu'il mourut le 22 juillet 1826. Parmi ses découvertes, nous citerons les *Lezion nomia*, Palerme, 1817, 2 vol.

PIC, voy. MONTAGNE.

PIC (*picus*), genre d'oiseaux de la famille des coraciiformes, bec long, droit, anguleux, et le cou court ; à leur langue extensible garnie vers son extrémité d'épines en arrière ; à leur queue de dix grandes pennes roides, qui servent comme d'arc-boutant et grimpent le long des arbres. Les plus robustes sont armés d'ongles forts et chus. Leur plumage offre de assez éclatantes, mais disparaissent les, de médiocre longueur, ne mettent qu'un vol lourd et sacré grimpent par excellence, et montent perpendiculairement et vant une spirale le long du tronc des grosses branches de l'arbre, avec une agilité telle que l'œil du chasseur ne peut les suivre. Leur régime consiste principalement en larves qu'ils recherchent soit sous l'écorce

ent à coups de bec, soit dans s où ils introduisent leur lan- s d'une salive gluante. D'un s craintif, rusé, ils vivent s les forêts, et se retirent la es trous d'arbres que souvent t eux-mêmes : c'est là qu'ils es deux sexes couvent alter-

aux, répandus sur presque obe, sont surtout communs réts humides de l'Amérique. en possède six ou sept espè- s connues sont : le *pic vert*, me une tourterelle; vert des- àtre dessous, avec une calotte le croupion jaune : c'est l'un beaux oiseaux; le *grand pic* rement noir, avec une calotte le mâle, est presque de la gros- corneille; l'*épeiche* ou *grand* ie la taille d'une grive, varié oir et de blanc, blanc dessous che à l'occiput; le *petit épei-* is plus grand qu'un moineau : de noir et de blanc en dessus, : grisâtre en dessous, avec du a tête du mâle. C. S-TR.

: LA MIRANDOLE, famille lu nord de l'Italie, connue ire dès le XII^e siècle, et qui nent de s'éteindre. Elle tirait e la Mirandola, capitale du s (1619) duché de ce nom, : Modène (voy.) et Mantoue. erre de la succession d'Espa- sions de cette noble famille isquées par la maison d'Au- es vendit, en 1710, à Renaud lors, elle se retira en France. uit plusieurs hommes remar- ais le plus célèbre de tous est le la Mirandole. Ce prodige , moins connu aujourd'hui par ue par la grande réputation ont il jouit auprès de ses con-, était né, le 24 février 1463, e la renaissance des sciences s dans l'Europe occidentale. ls de Jean-François, seigneur drole et de Concordia, il re- ucation qui répondit à ses es dispositions. Il avait à peine on le citait comme le prince

des orateurs et des poètes. Sa mémoire aussi était prodigieuse. Outre le grec et le latin, il possédait plusieurs langues peu étudiées alors, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe. Après avoir parcouru les plus célèbres universités de l'Italie et de la France, il se rendit à Rome où il publia, sous ce titre : *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ* (Rome, 1486, in-fol.), une liste de 900 propositions *De omni re scibili*, qu'il offrit de soutenir publiquement. Il était alors dans sa 23^e année. On doit convenir cependant que le titre de sa thèse était beaucoup trop ambitieux, car de l'aveu même de Tiraboschi, son admirateur, on regrette, en la parcourant, qu'un esprit si vaste se soit occupé de questions aussi futiles. Mais les plus grands génies paient tribut à leur siècle. Le défi que l'auteur des *Conclusions* portait à tous les savants de l'Europe, leur offrant même de faire les frais du voyage s'ils voulaient venir se mesurer avec lui, lui suscita une foule d'ennemis qui s'employèrent à lui faire interdire toute discussion publique, et dénoncèrent même au souverain pontife, Innocent VIII, 13 de ses propositions comme entachées d'hérésie. La décision des commissaires nommés pour les examiner leur ayant été contraire, le pape les condamna, et Pic se soumit. Son *Apologia J. Pici Mirandulani, Concordiæ comitis*, 1489, in-fol., contient la défense de ses 13 propositions censurées. Cette petite persécution l'engagea à retourner en France. Parmi ses autres publications, consacrées pour la plupart à des questions de philosophie et de théologie scolastiques, nous citerons ses *Disputationes adversus astrologiam divinatricem, libri XII*, Bologne, 1495, in-fol., qu'on dit être son meilleur ouvrage. Pic vivait à Florence, lorsque la mort l'enleva à l'âge de 31 ans, le 17 nov. 1496. Ses œuvres ont été recueillies et publiées à Bologne, 1496, in-fol. ; l'édition de Bâle, 16 vol. in-fol., passe pour la meilleure.

Parmi les autres membres de la maison Pico, nous citerons JEAN-FRANÇOIS III Pic de la Mirandole, l'aîné des trois fils de Galeotto I^{er}, qui s'est aussi acquis quelque réputation par ses écrits. Con- stamment en guerre avec son frère Louis,

qui l'avait dépouillé de ses états, en 1500, il parvint, avec le secours du pape Jules II, à les reconquérir sur sa veuve, le 21 janvier 1511. Mais après 20 ans d'une possession sans cesse menacée et disputée, il fut tué par son neveu, Galeotto II, qui avait surpris la Mirandole, en oct. 1533. Il a écrit, entre autres ouvrages, la *Vie* de son oncle Jean Pic de la Mirandole.

EM. H.-G.

PICA, voy. FAIM CANINE et BOULMIE.

PICARD (JEAN), astronome français du XVII^e siècle, membre de l'Académie des Sciences, dès sa formation, en 1666, était né à La Flèche, le 21 juillet 1620. Il reçut les ordres et devint prieur de Rillé, en Anjou. Ami de Cassini et son successeur dans la chaire d'astronomie au Collège de France, il dut à ses talents un crédit qu'il employa avec un grand désintéressement au profit de la science. C'est lui qui eut la première idée de l'Observatoire, et cependant la direction en fut confiée à Cassini, qu'il avait fait appeler à Paris, ainsi que Røemer; une place secondaire lui fut seulement accordée plus tard dans cet établissement. Picard vit ses plans vraiment utiles négligés pour les recherches plus séduisantes de son jeune émule, et il tomba même à la fin de ses jours dans un injuste oubli. Il mourut des suites d'une chute, le 12 juillet 1682, suivant Delambre, et en 1684, d'après Condorcet. La science pratique doit pourtant beaucoup à ce savant modeste. Attachant le plus grand prix à l'exactitude des observations, Picard perfectionna l'art de mesurer les angles dans l'astronomie, par l'application des lunettes aux instruments propres à cet usage, et par différents moyens de vérification. Son nom se lie à celui d'Auzout dans l'invention du micromètre. Picard avait aussi fixé la longueur du pendule à secondes, qu'il proposait d'adopter pour base du système métrique. Mais ce qui doit particulièrement illustrer sa mémoire, c'est sa célèbre mesure de la terre qu'il approcha bien près de la vérité. Depuis l'ingénieuse tentative de Fernel (voy. HODOMÈTRE et DEGRÉ), quelques géomètres s'étaient occupés d'une manière plus scientifique de la mesure de notre

globe. Snellius, le premier, se a triangulations; malheureusement trompa dans ses calculs; Riccioli et autres savants entreprirent encore chercher sur le même sujet, mais les résultats furent si peu d'accord que l'Académie des Sciences pria Picard de mesurer de son côté un degré de la méridienne de Paris. Il exécuta ce travail de 1669 à 1670. Ses opérations lui évaluèrent le degré terrestre à 57,000 toises. On se rappelle quelle heureuse conséquence eut cette nouvelle mesure découverte de la gravitation par (voy. T. XVIII, p. 470). Tout d'abord ayant découvert, en 1672, les variations de la longueur du pendule à secondes sous les différents latitudes, l'Académie résolut de vérifier la mesure de Picard, et de l'étendre sur la grande méridienne. La Hire commença ses opérations au nord, en 1683, et vint ensuite au midi, en 1674, qu'à l'extrémité du Roussillon^{*)} avait publié sa *Mesure de la Terre* en 1671, Paris, in-fol. Parmi ses autres grands ouvrages, nous citerons son *Traité de nivellement*, mis par La Hire (voy.), et qui fut plusieurs fois réimprimé.

PICARD Louis-Benoît, né le 29 juillet 1769, fut destiné au barreau par son père, avocat au parlement, mais il se sentit de bonne heure une vocation pour l'art dramatique. À 20 ans il composa avec Fievez une comédie en un acte et en prose, *le Dinage dangereux*, qui, malgré son succès sur le théâtre de Monsieur, ne fut point représentée. Il fut d'abord admis à l'Académie, le 15 mai 1791, par le vote de 17 voix sur 21. Cette première pièce, ainsi que plusieurs autres de Picard, n'ont jamais été représentées. Un auteur aussi fécond, et qui a écrit plus de 80 ouvrages dramatiques, dont plusieurs ont été représentés, est un sacrifice le plus faible hommage que l'on puisse lui rendre. Sa dernière comédie (1790), *Le masque*, fut un succès. La suivante (1791), *les Menechmes*, fut mieux accue-

^{*)} Ces données peuvent servir à rectifier les notions que l'on trou-
verait dans les ouvrages de la terre.

est la première qu'il ait admise dans les éditions qu'il a publiées de ses *OEuvres*. La même année, il donna sur le Théâtre de la Nation *Le passé, Le présent, L'avenir*, trois petites pièces de circonstance, chacune en 1 acte et en vers.

Le premier grand succès de Picard fut en 1792. Son opéra-comique des *Andrines* eut la vogue jusqu'à l'époque où ce genre de sujets fut interdit au théâtre. Reprise en 1825, avec des changements, sous le titre du *Pensionnat des jeunes demoiselles*, cette pièce est restée au répertoire. Deux vaudevilles, *L'enlèvement des Sabines* et *Arlequin friand* eurent après quelques représentations. *Le conteur, ou les deux postes et le cuisin de tout le monde*, sont les seuls opéras-comiques que Picard ait réimprimés. Les cinq qu'il fit jouer en 1793. Nous avons sur 8 ou 9 pièces (comédies et opéras-comiques) qu'il donna, seul ou avec Duval (*voy.*), en 1794. La plupart sont de circonstance et sont oubliées. Il n'est pas de même des *Conjectures des Amis de collège*, comédies en 3 actes et en vers, jouées en 1795 : quelles qu'elles soient les critiques qu'elles aient méritées, on les relit avec plaisir.

Médiocre et Rampant, ou le moyen de parvenir (1797), est la première pièce en 5 actes et en vers qu'il ait donnée. Picard, la première où il se soit efforcé, comme il le dit dans sa préface, « d'atteindre du véritable but de la comédie. » Le véritable but, c'est de peindre les mœurs; mais, dit-il encore, « les mœurs changeaient dans la société; j'essayais de peindre celles du jour dans la pièce que j'ai composée. » Or, Picard a raison : il avait *Médiocre et Rampant* dans un temps où les mœurs stables de l'ancien régime avaient disparu, et où celles de l'époque étaient si mobiles, que les détails les plus exacts devenaient faux en quelques mois. Cette inconstance explique les disparates qui ont tant fait perdre aux peintures les plus vraies de Picard.

Le goût de cet auteur pour le théâtre était si grand alors, qu'il se fit acteur de 1797 à 1807. Après le succès du *Voyage interrompu*, com. en 3 actes, et des *Comédiens ambulants*, opéra-comique en

deux actes (1798), après les vicissitudes qu'eurent à subir les comédiens de l'Odéon, de la Cité, du Marais, de Feydeau, etc., Picard, devenu chef de troupe, obtint le local de la rue Louvois, et ouvrit son théâtre le 5 mai 1801. C'est le temps de la plus grande activité de l'auteur. Il avait donné *L'entrée dans le monde*, en 5 actes et en vers, *Les voisins, Le collatéral, ou la diligence de Joigny*, en 5 actes (1799), *Les trois maris, La Saint-Pierre, ou Cornetille à Rouen* (1800), *La petite ville*, en 4 actes, *Duhautcours*, en 5 actes, en société avec Chéron (1801). Le besoin de soutenir son théâtre, borné au seul genre de la comédie, lui fit un devoir de se multiplier, et sa fécondité étonna et charma le public. Si *Les provinciaux à Paris* eurent des représentations orageuses (1802), on applaudit bientôt *Le mari ambitieux*, en 5 actes et en vers. *La Saint-Jean*, en 3 actes, fut reçue froidement; mais *Le vieux comédien, M. Musard* (1803), *Les tracasseries, ou M. et M^{me} Taillon, L'acte de naissance* (1804), procurèrent de fortes recettes.

L'Opéra-*Buffa* italien jouait trois fois la semaine dans la salle Louvois : on le mit, en juillet 1804, sous la direction de Picard, avec le titre de *Théâtre de l'Impératrice*. Cette double direction n'empêcha pas notre intarissable comique, d'enfanter de nouvelles œuvres : *Le susceptible* (1804), *Bertrand et Raton*, en 5 actes, *La noce sans mariage*, en 5 actes, *Les filles à marier* (1805).

A l'année 1806 appartient l'excellente comédie en 5 actes, intitulée : *Les marionnettes*. L'auteur est là tout entier : son mérite n'est pas d'avoir peint de grandes passions, de grands caractères, mais ces faiblesses communes à presque tous les hommes, ces variations qu'éprouvent tous les cœurs selon les circonstances, ces fluctuations que font sentir les événements à notre humeur, à nos opinions, à toutes nos dispositions internes. *La manie de briller*, en 3 actes, est de la même année. *Les ricochets, L'influence des perruques, L'auberge de Munich*, pièce de circonstance pour la paix de Tilsitt, *La jeune prude, L'ami de tout le monde*, sont de 1807. C'est cette année qu'il cessa

d'être comédien, et qu'il entra à l'Académie-Française, le même jour que Laujon et Raynouard. Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, il fut appelé, par un décret du 1^{er} nov., à la direction de l'Opéra et à la présidence du conseil d'administration.

Ces fonctions interrompirent ses travaux littéraires. Quand il les reprit, il trouva force ennemis pour lui barrer le passage : ils sifflèrent (1809), presque sans l'entendre, celle de ses comédies que Picard dit lui avoir coûté le plus de temps et de travail, *Les capitulations de conscience*, en 5 actes et en vers. On fit un meilleur accueil aux *Oisifs*, à *L'alcade de Molorido*, en 5 actes (1810), à *Un lendemain de fortune* (froide ment reçu pourtant), à *La vieille tante, ou les collatéraux*, en 5 actes, enfin au *Café du Printemps* (1811), la dernière des 33 pièces qui composent les 6 vol. in-8° publiés par Picard, en 1812. Lorsqu'en 1821, il réimprima ces 6 volumes, il y en ajouta deux autres renfermant : *M. de Boulanville*, *Les deux Philibert*, chacune en 3 actes (1816), *Le capitaine Belronde*, en 3 actes, *Une matinée de Henri IV*, *Vanglas ou les anciens amis*, en 5 actes, *La maison en loterie* (1817), *L'intrigant maladroit*, en 3 actes (1820); puis il compléta le dernier vol. par *La fête de Corneille*, telle qu'elle avait été représentée à Rouen, le 29 juin 1800; par *La Saint-Jean* et par une comédie en 5 actes non représentée : *Les charlutans et les compères*. Nous ne copierons pas les titres des dernières pièces de Picard. Presque toutes sont faites en société avec Barré, Radet, Desfontaines, Waffard, Fulgence, Fempis, Mazères, et elles n'ajoutent rien à la gloire de celui qui, dans ces associations, ne fut jamais le principal auteur.

Remplacé par Choron dans la direction de l'Opéra, le 1^{er} janvier 1816, Picard fut nommé directeur de l'Odéon à la place de Duval, qui publia contre son successeur un factum en vers dans une discussion d'intérêts portée devant les tribunaux. Celui-ci répondit en prose avec un ton digne et modéré, et les deux amis se reconcilièrent. Pendant qu'on reconstruisait l'Odéon, brûlé en 1816, Picard

obtint la jouissance du théâtre. Le 6 janvier 1820, il fit l'ouverture nouvelle salle de l'Odéon; mais, en 1821, il quitta définitivement la pension cette succursale du Français. Il mourut le 31 déc.

Outre ses nombreuses pièces de théâtre, Picard a composé quelques ouvrages littéraires et des romans qui ne sont pas tous sans mérite. *Les aventures de Senneville et de Gutliorme*, 1813, 4 vol. in-12, les tomes IX et X des *Œuvres* de publiées par lui en 1821. Ses romans sont *L'exalté*, 1823, 4 vol. in-12; *Le Gil-Blas de la Révolution*, 1825, 3 vol. in-12; *Les gens il faut et les petites gens*, 1826, 3 vol. in-12; *Les sept mariages d'Iland*, 1827, 3 vol. in-12. En avait donné, avec M. Droz, les *de Jacques Fauvel*, 4 vol. in-12.

Après cette espèce de couronner à travers tant d'œuvres soveine féconde de Picard, et sur il nous était impossible de nous sans allonger démesurément ce il nous reste à porter un juge le talent parfois conteste de cet Comme romancier, il a écrit plus spirituelles que correctes, point élevé au-dessus du médiocviva que par ses comédies; mais Non que l'on trouve dans aucun cette connaissance intime de qui étonne par de soudaines tions sur les abîmes du cœur, ni binaisons profondes qui dévelop un art infini les moindres nu caractères; il faut, pour atteindre hauteur, plus de génie qu'il n'a parti à Picard. Ce qu'il reçut de est un don assez rare, à savoir : de l'invention, le naturel du l'impénétrable fonds des saillies et de la gaieté franche. Oui, la tout fut son lot, et l'on avait de auteur comique de sa trempe p peler ce rire libre de toute contr nous transmettent nos aïeux, et q banni de bien des visages les cru malheurs de la révolution. Il parfois les défauts de cette gal

ti de la délicatesse et du bon ton, pas impunément surnommé le de la comédie ; mais il faut tenir en l'appréciant, de la société enes convenances, qui forma long- un parterre, et lire les charmantes qu'il a mises en tête de chacune ièces dans les 8 vol. publiés en es censeurs doivent être désarmés anchise et la naïveté de ses aveux ; se d'une façon tout originale, et ité, quoique mêlée d'éloges, est quelquelois à une excessive rics pages, d'ailleurs, sont pré- plus d'un titre ; on y remarque le sérieuse de l'art, des vues sai- piquants tableaux de mœurs. tant encore au mérite qu'a eu l'étonner une tendresse aveugle, e lui-même, parmi tant de fruits ve, des sacrifices pénibles et un dicieux. J. T-v-s.

PICARDIE, ancienne province de itnée sur la Manche, et comprise rtois, le Cambrésis, la Cham- lle-de-France et la Normandie ; se en partie maintenant les dép. le-Calais, de l'Aisne, de l'Oise et la Somme (*voy. tous ces noms*) r. On la divisait en *Haute-Pi-* composée de l'Amiénois, du San- a Vermandois, de la Thiérache, vaisis, du Soissonnais, du Noyon- Laonnais ; et en *Basse-Picardie*, le du Calaisis, du Boulonnais, thieu, du Vimeux. Ce pays n'est us le nom de Picardie que de- xiii^e siècle. On pense que cette nation lui vient des piques que tant maniaient habilement à la Les principales rivières de la Pic- et la Somme, l'Oise, l'Authie et le. Le pays, qui est généralement riche en blé, en lin, en pâtur- fruits. Ses côtes fournissent p de poisson. Le bois y est rare, n'y croît pas. Les Picards sont laborieux, mais prompts, brus- tatés ; on dit proverbialement : « Tête picarde, tête chaude. » , habité anciennement par les t, les *Veromandui*, les *Morini*, de Belgique, fut le premier où es Saliens prirent pied dans la *riop. d. G. d. M. Tome XIX.*

Gaule. Plus tard, vers le x^e siècle, il de- vint le domaine des comtes d'Amiens, de Boulogne, de Ponthieu, de Vermandois (*voy. ces mots*). Philippe-Auguste l'ac- quit de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Charles VII, ayant repris la Picardie aux Anglais, engagea, en 1435, toutes les villes situées sur la Somme au duc de Bourgogne pour 400,000 écus d'or. Louis XI les retira, en 1463, et depuis ce temps ce pays n'a plus été aliéné. La Picardie, qui était régie par des coutu- mes particulières, était du ressort du par- lement de Paris. L. G-s.

PICARDS, *voy. ADAMITES*. Le nom de ces sectaires vient, dit-on, de Richard Picard, qui, selon Aeneas Sylvius, quitta les Pays-Bas, en 1419, pour aller or- ganiser leur culte en Bohême. D'autres auteurs croient que ce nom est une cor- ruption de Béghards (*voy. l'art.*). Z.

PICCINI (NICOLAS), ou mieux NI- COLO PICCINI, célèbre compositeur ita- lien, naquit, en 1728, à Bari, dans le royaume de Naples. Son père, qui était musicien, le destinait à l'état ecclésias- tique. Mais l'évêque de Bari l'ayant en- tendu jouer du clavecin, conseilla de le placer au conservatoire de *Santo-Ono- frio*. Un morceau de sa composition étant tombé entre les mains de Leo, directeur de l'établissement, il se prit d'affection pour son jeune élève. Par malheur, le maître mourut peu de temps après ; mais Durante (*voy.*), son successeur, continua ses soins à son protégé : « Les autres sont mes écoliers, disait-il, mais celui-ci est mon fils. » *Zenobia* (Naples, 1756) et *Alessandro nell' Indie* (joué à Rome, 1758) commencèrent la réputation de Piccini ; *la Cecchina* (1760) excita en Italie une admiration portée jusqu'au fan- natisme. Cette pièce, traduite en français sous le titre de *La bonne fille*, eut beau- coup de succès à Paris, en 1771. L'au- teur fut appelé en France par la reine Marie-Antoinette ; les partisans de la musique italienne voulaient l'opposer à Gluck (*voy.*), alors à l'apogée de sa gloire. Quand l'abbé Arnaud, qui tenait pour ce dernier, apprit que Piccini tra- vaillait à un opéra intitulé *Roland*, sujet que Gluck avait aussi l'intention de trai- ter : « Eh bien ! dit-il, nous aurons un

Orlando et un *Orlandino*. » Ce mot al-luma la fameuse guerre des gluckistes et des piccinistes. Le chef d'un parti n'est jamais un homme médiocre, et Gluck avait dans Piccini un digne rival, que l'envie ne rendit même pas injuste. Les principaux traits du talent de Piccini sont une grande pureté de mélodie, de l'élégance et de la pompe dans la phrase musicale, beaucoup d'habileté à allier les agréments du chant avec la déclamation théâtrale. Son *Roland* (1778) n'eut que peu de succès; *Atys* (1780), qui le suivit, montra le génie du compositeur italien dans tout son éclat. Son *Iphigénie en Tauride* (1781) ne soutient pas la comparaison avec celle de Gluck; mais son opéra de *Didon* (1783) le releva à sa plus grande hauteur. Cette pièce est le chef-d'œuvre de Piccini et l'une des plus belles créations de la scène lyrique. Il fit encore paraître *Diane et Endymion*, en 1784, *Pénélope* et *Adèle de Ponthieu*, en 1785. Piccini ayant quitté la France, en 1791, pour Naples, sa patrie, déplut au roi par ses opinions politiques, et fut heureux de revenir dans le pays qui avait vu éclore ses plus belles productions. En 1799, une sixième place d'inspecteur du Conservatoire de Paris fut créée pour lui; mais il ne profita pas longtemps de cette faveur méritée : il mourut, le 7 mai 1800, à Passy, où il est inhumé. Ginguené a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccini*, Paris, 1801, in-8°. L. G.-s.

PICCOLOMINI, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres familles d'Italie, originaire de Rome, mais établie à Sienne, où elle succéda aux Petrucci, en 1538, comme chefs de la république; cependant leur domination disparut presque aussitôt devant l'influence de l'Espagne. Cette famille a produit plusieurs personnages célèbres, entre autres, **ÆNEAS-SYLVIVS**, qui devint pape, en 1458, sous le nom de Pie II (*voy.*). **ALEXANDRE Piccolomini**, né à Sienne, en 1508, mourut en 1578, coadjuteur de l'archevêché de sa ville natale. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, en particulier des traductions annotées d'Aristote, des comédies, etc. **FRANÇOIS Piccolomini**, né en 1520, à Sienne, mort en 1604, est auteur de plusieurs ouvrages philosophiques. **ALPHONSE Piccolomini**, duc de

Monte-Mariano, né aussi dans le ducal, possédait des fiefs considérables dans les États du pape. Excommunié par le pape Sixte V. en 1585, à cause de ses violences, il se mit à la tête d'une troupe d'aventuriers et désola les provinces pontificales. Le saint-père entra en négociation avec lui, et lui rendit tous ses biens. Il se mit à ravager Pistoie; mais, pris par les troupes du duc de Toscane, il fut pendu, en 1591.

OCTAVIO Piccolomini, un des plus distingués des Impériaux, né en 1599. Il embrassa très jeune la carrière militaire, servit d'abord dans une compagnie espagnole en Italie, et en 1624, fut promu au grade de capitaine dans un régiment de cavalerie de Florence. C'est lui qui commandait à la bataille de Breitenfeld, en 1631, et qui fut tué. **ADOLPHE Piccolomini** se rencontra dans le régiment de cavalerie avec le duc de Saxe-Adolphe et fut tué le 17 août 1631. **WILHELM Piccolomini**, gouverneur de la ville de Salzbourg, mais sa confiance, il le devint sa félicité, et fut chargé de les défendre, et de prendre le commandement de la ville de Nordlingen, le 7 sept. 1634, il fut tué à travers le Wurtemberg, jusqu'à Mein. L'année suivante, il fut tué avec un corps de troupes au siège de la ville de Paderborn, dans le Pays-Bas où il empêcha les Français de pénétrer. Il tourna ensuite ses efforts contre les Hollandais; mais la fortune fut moins favorable. En 1640, il fut tué; en 1641, il fut prisonnier des Suédois Schlang à la bataille de Breitenfeld; en 1643, il délivra Friedland des Suédois assiégés depuis six mois. Ces succès engagèrent le roi de France Philippe IV à le demander pour le mettre à la tête de son armée; cependant les victoires de Gustave le rappelèrent en Allemagne, et il fut élevé au grade de maréchal de Westphalie (qui ferma, l'année

militaire; mais, en 1649, l'envoya en qualité de plénipotentiaire au congrès de Nuremberg. En de ses services, il obtint la principauté de Bavière. Le roi n'avait déjà rendu le duché de Wurtemberg (y.) qui avait appartenu à sa famille, et qui fut incorporé à l'empire, le 10 août 1648, la réputation d'un général militaire. — On sait qu'il figure, dans la *Wallenstein*, par Schiller. Z. M., contrée ancienne qui s'étendait de la Marche d'Ancone. Elle est appelée des Picentins, était dans l'Ombrie, et s'étendait le long de la Méditerranée depuis le fleuve Tiber jusqu'au Macrinus. Anconeculum en étaient les villes. Elle était bornée au sud par les Apennins, au nord par la mer Adriatique, à l'embouchure de l'Aternius. Elle marquait la limite à l'est, de l'Æsis, qui la bornait à l'ouest, et la bravoure des habitants était renommée. Le sol, très fertile, était couvert de beaux pâturages. Elle possédait plusieurs ports très importants; il était arrosé par le Truentin, l'Aternius, l'Æsis, le Misius. Les anciens appelaient Picentia le pays occupé par les aborigènes Sabins, les Pélasges et les Picentins, et comprenaient, par conséquent, une partie qui appartenait sous le nom de Picentia à la 6^e région romaine, et qui s'étendait au nord en-deçà de l'Æsis, et au sud au-delà de l'Ombrie et de la Campanie.

PICARD (CHARLES), naquit, le 16 août 1752, à Arbois, en Franche-Comté, d'une famille de pauvres cultivateurs. Il fut toutefoie le moyen de se faire prononcer qu'il manifestait dès sa première enfance, l'intention d'entrer au collège de sa ville natale, dirigé par des religieux minorites. Le jeune Pichegru y entra, surtout dans les dernières années, les ministres de la guerre lui firent le collège de Brienne, à eux le père Patrault, l'un des d'Arbois, celui-ci emmena son disciple Pichegru, qui

continua ses études avec succès, et, dès que son âge le permit, devint répétiteur. Ce fut ainsi qu'il se trouva être chargé, pendant quelque temps, de donner des leçons à Napoléon. Bien que son esprit fût remuant et qu'il annonçât des dispositions à l'intrigue, son ambition était alors bornée, et le froc semblait être l'objet unique de ses vœux. Mais le père Patrault, qui voyait où tendait le siècle, combattit ces idées et lui conseilla de tourner ses vues vers l'état militaire. Pichegru, adoptant cet avis, se voua à l'artillerie, et il était sous-officier dans cette arme quand la révolution éclata.

Il en adopta avec ardeur les principes. Bientôt on le voit à Besançon, président du club démocratique, marcher en tête du mouvement. En 1792, il est promu au commandement d'un bataillon du Gard, qui se rendait à l'armée, et qu'une circonstance imprévue avait privé de son chef. Pichegru, à la tête de cette troupe, dont il sut avec habileté discipliner les rangs et relever le courage, rejoignit l'armée du Rhin, où il ne tarda pas à se distinguer. Il arriva promptement au grade de général de brigade, puis à celui de général de division (1793); enfin il obtint le commandement de cette armée, qui avait éprouvé quelques échecs; grâce au concours de Hoche (voy.), il les répara et ramena en peu de jours la victoire sous nos étendards. Pichegru, rangé dès lors parmi les plus habiles défenseurs de la république, reçut, en 1794, le commandement de l'armée du Nord, formée de la réunion des armées de Moselle et du Rhin, et destinée à prendre hardiment l'offensive contre l'Europe. Il eut Moreau pour lieutenant dans cette mémorable campagne, dont le plan avait du reste été tracé par l'illustre Carnot (voy. ces noms). Ses succès furent rapides. Tournant avec adresse l'ennemi, au pouvoir duquel étaient déjà tombées Valenciennes, Condé, Landrecies, il le battit successivement à Cassel, à Courtray; les batailles de Turcoing et de Fleurus, beaux triomphes de Moreau et de Jourdan, lui ouvrirent de nouvelles chances de succès dont il sut s'emparer vivement. Les coalisés se trouvèrent obligés, par ces deux grandes actions, à se reporter

derrière la Meuse; la route était ouverte: Pichegru s'y lança sans hésitation; l'hiver ne put l'arrêter; il franchit le Vahal sur les glaces, et la Hollande fut conquise à la république.

Là est le terme de la gloire de Pichegru. La Montagne, dont il avait été l'ardent apologiste, ayant été vaincue et renversée dans la Convention, le général, qui aspirait à un grand rôle, suivit la réaction. Ce fut, selon toutes les apparences, à cette époque que commencèrent ces premières relations avec l'émigration et l'étranger, qui amenèrent à la plus infâme trahison. Il la consumma, en 1795, en préparant lui-même, dès l'ouverture de la campagne, à la tête de l'armée de Rhin-et-Moselle, des succès à l'ennemi par des manœuvres qui compromirent un instant, sur cette frontière, la fortune de la France. Ces faits honteux sont aujourd'hui prouvés par des correspondances consignées dans des documents publics. Pichegru avait dès lors contracté des engagements avec les agents de l'ancienne dynastie; il recevait son or et il en avait accepté les promesses d'un brillant avenir sous la monarchie par lui restaurée.

Pendant quelques tergiversations dans sa conduite ayant éveillé les soupçons du Directoire, Pichegru fut obligé de remettre son commandement à Moreau; alors il chercha un autre terrain et se fit homme politique. Envoyé, en 1797, au conseil des Cinq-Cents par ses compatriotes, il fut immédiatement nommé président de cette assemblée, et contribua puissamment à exalter les espérances des hommes qui tendaient à la contre-révolution. Il était l'âme de ce parti; toutefois, croyant que le moment d'agir ouvertement n'était pas encore arrivé, il résista à toutes les instances faites auprès de lui pour le déterminer à un mouvement, et le gouvernement, prenant l'avance, le proscrivit avec ses amis, au 18 fructidor.

Doué d'une forte constitution, Pichegru surmonta les misères de Sinnamari et parvint à s'évader; il gagna Surinam et se rendit à Londres, où le gouvernement lui fit un grand accueil; de là il passa en Allemagne, où il travailla avec un

zèle infatigable à la ruine de la république, dont il avait été quel un des soutiens les plus exaltés (Georges Cadoudal (voy.), il parvint à se cacher en France, en 1804 Paris, quelques entrevues avec le gouvernement consulaire et sur ces menées des constants et la révolution; mais il ignora redoutable adversaire fût au conjurés; sa police redoubla de un grand nombre d'arrestations effectuées et des révélations dévoilèrent tout le complot; en par un décret de la Providence Pichegru, traître à son pays, fut victime de la plus odieuse perfidie caché chez un ami intime. Le livra sa tête pour 300,000 fr. Il fut surpris, mais doué d'une force de lutte avec vigueur; il fallut le jeter ainsi dans un fiacre qui le conduisit en prison. Au bout de peu de temps, convaincu qu'il ne pouvait échapper à l'échafaud, il se donna la mort le 19 septembre 1804, on le trouva étranglé dans un cachot. Cette fin violente fut attribuée au gouvernement; mais Pichegru prit soin lui-même de montrer qu'il était digne d'une telle accusation.

PICHLER (CAROLINE), écrivain, un des écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, naquit à Vienne, le 1769. Elle reçut une excellente éducation dans la maison de son père, directeur de la justice, où se réunirent les étrangers, les artistes et les hommes les plus distingués; et, profita de toutes les occasions que recevait son frère, même le latin, sans négliger les occupations ordinaires de la vie. Elle manifesta de bonne heure des dispositions pour la poésie; elle fut qu'après son mariage avec le comte de régence André Pichler et sur les instances de son époux elle se décida à faire imprimer ses poésies (Vienne, 1800). Ce premier ouvrage fut encouragé d'ailleurs par les écrivains de son époque; elle publia successivement *l'Alceste* (2^e éd., 1812, 2 vol.), *Idylles* (1803), *le roman d'Éros*

th, tableau biblique en trois (5). Aucun de ces ouvrages n'empare à son roman d'*Agas-Lettres écrites de Rome et de commencement du 14^e siècle*; vol.; trad. libre en franç., de Montolieu, Paris, 1812-13; qu'elle entreprit dans l'inter l'opinion souvent pas-juste de Gibbon sur l'infir-ristianisme. On doit ensuite le distinguée plusieurs autres oriques, tels que *Les comtes rg* (Leipz., 1811, 2 vol.), *Le une en 1683* (Vienne, 1824, l. par M^{me} de Montolieu, 4 vol. in-12); *Les Suédois 827*; *La reprise de Bude*; trad., ainsi que le précéd., agrange, Paris, 1829, 4 vol. auteur cherche à populariser tionale, de même que dans le *Ferdinand II* (1816) et ouvrages dramatiques. Dans période de sa vie, elle publia *riette d'Angleterre* (1832), *-Belliqueux* (1831, 4 vol.), *le Gutenstein* (1835), etc. vient de mourir à Vienne 43). Ses œuvres forment plus es.

X.

et SCOTS, voy. ÉCOSSE 137), HENGIST ET Horsa, ons, BERTONS, etc. Le nom de it donné, dit-on, par les Ro- se de l'usage répandu parmi le se peindre le corps lors- it au combat.

Z.

(MARC-AUGUSTE), natura- ènève, en 1752, d'une des lus considérables de la ville, l'ami et le compagnon de aussure (voy.), à qui il suc- 86, dans la chaire de philo- us tard dans le fauteuil de e l'Académie des Arts. En partie de la députation char- crier l'incorporation de Ge- ublicque Française. Membre , en 1802, il en fut nommé unnée suivante. Dans ce poste se fit remarquer par ses mo- es. Napoléon le créa ensuite général de l'Université. Il

mourut à Genève, le 18 avril 1825. Il avait fondé, en 1796, avec son frère CHARLES, agronome et diplomate distin- gué, né en 1755, mort à Genève le 27 déc. 1824, et avec le maire de Genève, Maurice, la *Bibliothèque Britannique*, revue mensuelle, qui, depuis 1816, adopta le titre, plus approprié à son véritable contenu, de *Bibliothèque universelle* sous lequel elle continue à jouir de l'es- time des amis des lettres*. Nous devons aussi à Pictet la relation d'un *Voyage de trois mois qu'il fit en Angleterre, en Écosse et en Irlande*, pendant l'année 1803, ainsi que différents mémoires sur des sujets relatifs à la physique, aux ma- thématiques et à l'économie. C. L.

PICUS, fils de Saturne et père du dieu romain Faunus (voy. FAUNES), fut aimé de plusieurs nymphes, dont il dé- daigna les faveurs. Circé irritée de ses mépris le métamorphosa en pivert. Z.

PIE (*pica*). Cet oiseau appartient au groupe des corbeaux (voy.), dans lequel il forme un sous-genre que caractérise une queue étagée, c'est-à-dire dont les plumes sont d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures. Comme les geais, leurs congénères, les pies vivent en fa- mille dans les lieux boisés. Leur vol est lourd, mais elles sautillent continuel- lement de branche en branche, criant souvent d'une manière étourdissante, et cherchant parfois à terre les insectes, les graines et les fruits dont elles font leur nourriture. Leur nid est construit avec art et solidité. On les voit fréquemment amasser des provisions dans un trou qu'el- les creusent au pied des arbres. Ce groupe a ses représentants dans toutes les parties du globe. Notre *pie d'Europe* (*corvus pica*), plus petite que le corbeau, se re- connaît à son plumage d'un beau noir chatoyant partout, excepté au ventre et sur une partie de l'aile où cette couleur est remplacée par du blanc pur. Elle se plaît dans les lieux habités, montre beau- coup de voracité, émigre rarement, et

(*) Elle nous semblerait bien placée pour exercer une juridiction littéraire à laquelle on renonce de plus en plus en France, et sans la- quelle les honnes études se perdent irrévocable- ment. Entrer hardiment dans cette voie, ce se- rait pour elle une vie nouvelle, plus active et plus retentissante. S.

pond une, deux, ou même trois fois par année 7 à 8 œufs que le mâle et la femelle couvent alternativement. Les petits pour lesquels ils montrent la plus tendre sollicitude, n'abandonnent leurs parents que fort tard après leur sortie du nid. Tout le monde connaît l'instinct remarquable de prévoyance dont sont doués ces passereaux, d'où naît l'habitude de mettre en réserve les objets qu'ils ne peuvent utiliser dans le moment, et de les déposer dans quelque endroit caché; on sait la facilité avec laquelle ils apprennent à prononcer quelques mots, et leur loquacité a passé en proverbe; pour augmenter cette facilité, on leur coupe ordinairement le *filet* ou la bride fibreuse qui assujettit la base de la langue. Leur chair est fort médiocre. Cette espèce offre souvent des variétés accidentelles assez remarquables, blanches ou tachées de roux. Parmi les espèces étrangères, on cite la *pie rousse*; la *pie bleue*; la *pie commandeur*, d'un bleu clair en dessus, etc.

Les **PIES-GRIÈCHES** (*Ianius*), dont l'ordre alphabétique nous conduit à parler ici, constituent néanmoins un genre de passereaux entièrement différents de ceux dont il vient d'être question, et qui se distinguent des autres dentirostres, parmi lesquels ils sont placés, par un bec conique ou comprimé, et plus ou moins crochu au bout. Quoique d'assez petite taille, les pies-grièches ont les goûts sanguinaires des oiseaux de proie; on les voit même se défendre avec courage contre des ennemis bien plus forts qu'elles. Elles vivent en famille dans les plaines boisées, et nichent dans les arbres ou dans les buissons, se nourrissant d'insectes ou préférentiellement de petits oiseaux. Les pies-grièches volent d'une manière inégale, et en jetant des cris aigus, de même que lorsqu'on les attaque. Elles ont l'habitude de contrefaire le ramage des oiseaux qui perchent dans leur voisinage. La *pie-grièche commune*, propre à l'Europe, est de la taille d'une grive, grise en dessus, blanche en dessous, avec les ailes et la queue noires. Parmi les autres espèces plus petites que nous possédons, on distingue l'*écorceur*, ainsi nommé de l'habitude qu'il a d'enfiler aux épinets des

buissons, pour les dévorer à son insu, les reptiles ou les petits insectes dont il fait sa nourriture. Ces pies-grièches, dont le caractère est méchant, cru à l'état de liberté, deviennent doux par l'appropriation. Il y a la pie-grièche d'Europe est donc me la pie, le sanzonnet, etc., d culte de répéter des mots.

Autour des *pies-grièches prop dites*, se rangent plusieurs sous exotiques connus sous le nom de *cans*, *vangas*, *choucuris*, *fakas* etc.

PIE I-VIII, papes, 107. **PIE I^{er}** (*saint*) était d'Aquil

croit qu'il occupa la chaire de Pierre de 142 à 147 ou 150. Dar sait peu de chose sur sa vie.

PIE II, avant d'être pape, avait célèbresous le nom d'.*Eneas-Sylv colonini*. Nous avons parlé, à ce nom, de sa noble famille, alors Il était né, en 1405, dans la 1 Mené, en 1431, par le cardinal nica au concile de Bâle, il en fut le secrétaire. Les talents qu'il lui firent confier diverses mission matiques par l'empereur Frédéric Ayant reconnu, en 1445, le p gène IV, dont il avait combattu l dans le concile, il fut nommé à Trieste, puis transféré à Sienne, il reçut du pape Calixte III le de cardinal. Ses ouvrages en en prose, qui lui avaient fait u tation européenne, fixèrent u regards lorsqu'il s'agit de donu cesseur à Calixte III, en 1458, élevé au souverain pontificat, so de Pie II. « L'habile secrétaire cile de Bâle, dit M. Michelet, plus poli du siècle, le plus sub diplomaté, devint un héros sur de Saint-Pierre. » Pour établir rière contre les Turcs, dont le ble chef, Mahomet II, avait ju nellement dans Sainte-Sophie, mosquée, l'extermination du nisme, Pie II tenta de soulever t sade parmi les princes chréti ses efforts échouèrent devant réts qui les occupaient respect Il essaya alors de convertir

ne pouvait combattre. A cet effet, écrivit une lettre, qui a été l'objet d'une foule de commentaires; il n'est pas douteux qu'elle soit jamais parvenue au pape. L'abolition de la pragmatique sanction fut refusée à Pie II par Charles VII de France, qui fut accordée par Louis XI; bientôt le pape et le roi de France se bécotèrent et échangèrent plusieurs lettres fort aigres au sujet des droits de la couronne de Naples. Pie II mourut à Ancône, en 1464, après 6 ans de pontificat. On trouve la liste des noms des écrits de ce pape dans la *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. 10, p. 101. Dans leur nombre on distingue *Histoire de la Bohême*, et la *vie de Frédéric III*. Selon Philippe de Commines, il fut non-seulement un grand orateur et un poète distingué, mais un orateur plein de chaleur et d'énergie. — Voir l'*Essai sur Æneas Piccolomini*, par Ch. Verdère, 1843, in-8°.

III (*François Todeschini*), neveu de Pie II par sa mère, ne fit que paraître sur le saint-siège. Il était d'une piété exemplaire. Successeur d'Alexandre VI, il se proposait de réformer les mœurs du clergé de France et convoqua à cet effet un concile général; mais il mourut un mois avant son éléction, en octobre 1503.

IV (*Jean-Ange Medichino*), né en 1475, succéda à Paul IV, en 1559. Il rouvrit le concile de Trente, qui, assemblé d'abord par Paul III, fut plusieurs fois interrompu, et se termina en 1563. Une conspiration des Accolti contre sa vie fut déjouée, et les coupables punis de la peine capitale. Pie IV mourut en 1565.

V, son successeur, né, en 1504, à Tortone (diocèse de Tortone), de parents nobles, s'appelait *Michel Ghisleri*. D'origine dominicaine, puis évêque de Modène et cardinal en 1557, avec la charge de légat à Venise, il fut appelé à la chaire de Saint-Pierre en 1566, et l'occupait jusqu'en 1585. De mœurs pures et austères, il fit de nombreuses réformes aussi bien dans la ville que dans le clergé : il interdit surtout les indulgences. L'empereur Maximilien II, ayant fait assembler une diète à

Augsbourg pour faire décréter le mariage des prêtres, auquel les papes se refusaient, Pie V voulut punir l'Empereur de cet empiètement sur les droits du saint-siège par l'excommunication; mais le légat temporisa prudemment, pour ne pas causer un schisme, et l'affaire fut renvoyée à la diète suivante. Pie V appela en vain les rois de Pologne et de France, et l'empereur d'Allemagne, à une expédition combinée contre les Turcs : le succès de la bataille de Lépante (*voy.*) resta stérile.

VI (*Jean-Ange Braschi*), né à Césène (Romagne), en 1717, d'une famille noble, mais pauvre, fut successivement secrétaire de Benoît XIV, trésorier de la chambre apostolique sous Clément XIII, et nommé cardinal par Clément XIV (1773). Il succéda à ce pontife, le 15 février 1775. Pie VI, prodigue, faible et enclin aux demi-mesures, se concilia cependant l'amour des Romains par l'établissement d'un conseil d'hommes éclairés qui devaient lui exposer les besoins de son peuple. Il fut moins heureux dans ses relations avec les princes étrangers; sous lui se brisa le lien de vassalité qui avait uni jusque-là le royaume de Naples au saint-siège, et il ne put même pas empêcher la suppression de 78 monastères en Sicile. L'empereur Joseph II (*voy.*) se livrait alors à ses idées de réforme. Pie VI se rendit à Vienne (1782) pour ébranler ses résolutions; il ne put rien obtenir, mais il reçut de l'Empereur l'accueil que méritaient ses vertus et la modération avec laquelle il soutenait les droits du saint-siège. Les soins spirituels n'occupaient pas tout entier le pieux pontife : il fit agrandir le port d'Ancône, assainir à grands frais les marais Pontins, embellir plusieurs églises, et enrichit le musée que Clément XIV avait fondé d'après ses conseils (*voy.* PIO-CLÉMENTIN). La fin de son pontificat fut troublée par les contre-coups de la révolution française. Ce ne fut pas sans une vive douleur que Pie VI apprit la suppression des ordres religieux, des dîmes, des annates et la confiscation des biens ecclésiastiques par l'Assemblée constituante. Plus tard, la constitution civile du clergé, qui remet-

tait au peuple l'élection des évêques, fut pour le pape un nouveau sujet de chagrin. Son bref doctrinal à cette occasion est un chef-d'œuvre de modération. La haine des Romains pour les fauteurs de la révolution française s'étant manifestée par le meurtre de Basseville (*voy. État ROMAIN*), envoyé de la république, Bonaparte eut ordre de s'emparer de Bologne. Le pape refusa la rétractation des brefs lancés par lui contre la France républicaine, et perdit, par le traité de Tolentino, signé en 1797 par ses plénipotentiaires, les légations de Bologne, de Ferrare et du comtat Venaisin. Il désavoua le meurtre de Basseville; mais, dix mois après, celui du général Duphot (*voy.*) appela la vengeance des Français sur Rome, qui fut forcée d'ouvrir ses portes. Un gouvernement révolutionnaire fut alors substitué à celui du pape. Pie VI, malade, âgé, fut transporté à Sienne, puis à la Chartreuse de Florence. Il espérait y finir ses jours, lorsque l'approche des armées russes réveillant les craintes du Directoire, on fit franchir les Alpes au vénérable pontife, qui vint mourir à Valence (Drôme), le 29 avril 1799, à l'âge de 81 ans, après un pontificat de 24 ans, le plus long qu'on ait encore vu. Son corps ayant été inhumé dans le cimetière commun, ce fut un protestant qui lui fit d'abord élever un tombeau. Depuis, par l'ordre de Napoléon, ses restes furent transportés dans la basilique de Saint-Pierre à Rome; ils y reposent sous un mausolée, ouvrage d'un sculpteur français.

PIE VII (*Grégoire-Louis-Barnabé Chiaramonti*), né, comme son prédécesseur, à Césène, le 24 août 1742, appartenait à une famille noble dont la maison de Clermont-Tonnerre (*voy.*) est regardée comme une branche. Il entra dans l'ordre de S. Benoît, et en devint abbé mitré; puis il fut appelé successivement aux évêchés de Tivoli et d'Imola, et reçut le pourpre en 1785. Il justifia cette élévation rapide, due à l'affection de son oncle Pie VI, par sa piété, sa charité, sa modération et son courage à soutenir les prérogatives du saint-siège. Élu pape, le 14 mars 1800, Pie VII fut sacré à Venise, et prit la route de Rome, qu'occu-

paient les troupes napolitaines, sous la

protection de l'Autriche. Le ba Marengo ayant rétabli l'accord Français en Italie, le pape, pour la paix à l'Église de France, présenta aux propositions qui lui furent faites lativement à un concordat (*voy.*). La grande affaire fut conclue par le cardinal Consalvi (*voy.*), dans le premier consul. Le 22 nov. 1801, reprit possession de l'État de Bientôt il fallut que le pape, encore cinq cardinaux à la France concordat pour la république, mais il résista à la prétention de faire seul les articles de des deux concordats. Le premier qui songeait alors à se faire le chef de la dynastie, désirait recevoir le serment. Pie VII, ayant pris l'avis de ses cardinaux, consentit à sa demande, et entra à Paris, le 28 nov. 1801, à la cérémonie, comme ses amis craignaient qu'on ne le retint en France: « Prévu, leur répondit-il; j'ai accepté l'abdication conditionnelle, et si on retient de force, Napoléon n'aura rien de plus que moi. » Pie VII retour à Rome, en avril 1805, et fut longtemps tranquille. Napoléon tenta de son refus d'aller aussi pour le sacrer roi d'Italie, et fut à Ancône, sous prétexte que les Turcs pouvaient s'en emparer, devait sa protection au saint-père, voulut de même faire renvoyer de l'Église les Anglais, les Russes, Suédois et les Sardes qui s'y tenaient. La résistance ferme et pourtan du pape aux tyranniques vœux de l'empereur lui attira une longue captivité. La démission du cardinal Consalvi, la reconnaissance de Joseph Bonaparte comme roi de Naples, l'ouverture des ports romains aux navires français, furent autant de mesures auxquelles le pape essaya de résister. On enleva au saint-père les principautés de Ponte-Corvo et de Terracène, pour en investir le général Marmont et le prince de Talleyrand. En 1808, Rome fut occupée par les Français. Le pape, qui n'était pas dans sa capitale, protesta en vain contre cette violation du droit des gens.

urpation des provinces d'Urbin, de Macerata, annexées au royaume d'Italie. Bientôt après, par un décret de Vienne, en 1809, tous les évêchés furent réunis à l'empire français. Pie VII répondit à cet acte par une bulle d'excommunication (11 juin) qui lui attira sa captivité. Il fut déposé de son palais du Quirinal, le 6 août 1809, et fut rapidement conduit à Fontenay-le-Français, dans un état de santé déplorable, puis transféré, au mois d'août, à Valence (duché de Gènes), où la liberté de mouvement avec les évêques de France fut ôtée. Napoléon ayant convoqué Pie VII à Paris (voy. FZSCH), l'adhérent au pape aux actes de cette assemblée, mais avec des réserves que l'empereur ne voulut pas accepter. Au mois de novembre 1812, Pie VII fut amené à Fontenay-le-Français, où Napoléon le vit à son retour de Moscou. L'empereur voulait un concordat qui dépouillait le pape d'une partie de son autorité ecclésiastique. Plusieurs cardinaux italiens, craignant de revoir leur pays, obsédèrent Pie VII pour lui arracher son consentement. Après avoir longtemps et courageusement refusé la confirmation des évêques nommés par l'empereur, il signa, le 25 août 1813, l'acte qu'on lui demandait. Au bout de quelque temps, ses fidèles, les cardinaux Consalvi et Capellari (voy.), ayant raffermi le vieux pape dans ses premières résolutions, il refusa les concessions qu'on lui avait faites. L'empereur furieux le fit isoler à Fontenay-le-Français et traita en prisonnier d'état Pie VII. En 1814 : les événements d'alors le ramènèrent à l'Italie. Les mouvements de l'armée lorsque Napoléon marchait de l'île d'Elbe à Paris, forcèrent encore le pontife à quitter Rome; mais en mai 1815, il revint dans sa capitale, rendue enfin à sa liberté. Il recouvra aussi les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo; mais dut renoncer à jamais au combat armé. Nous avons caractérisé son règne dans l'article CONSALVI, son premier ministre et son ami. La Restauration de 1814 ne pouvait convenir le concordat de Fontenay-le-Français, obtenu du pape celui du 10 août 1817, qui rétablissait celui de 1801, et créait de nouveaux dio-

ceses, mais il ne fut point converti en loi de l'état. Il réorganisa aussi les églises d'Allemagne et d'Italie, et donna à l'État de l'Église une nouvelle organisation, le 6 juillet 1816. Ce pape, pieux, bienfaisant et sage, mourut des suites d'une chute qu'il avait faite dans ses appartements, le 20 août 1823. Le sculpteur Thorwaldsen (voy.) fut chargé de l'exécution du monument qu'on lui érigea, et où figurent, avec le plus juste à-propos, les statues de la Modération et de la Force. On connaît le portrait de Pie VII par David. — Voir Artaud de Montor, *Histoire du pape Pie VII* (3^e éd., Paris, 1839, 3 vol. in-12).

PIE VIII (*François-Xavier*, comte de Castiglione), né à Cigoli (Marche d'Ancone), le 20 nov. 1761, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique. Nommé évêque de Montalto, puis de Césène, il reçut la pourpre romaine en 1816. Le 31 mars 1829, il fut élu successeur de Léon XII (voy.) et régna suivant les anciens errements, plus occupé des intérêts de la puissance papale que des besoins spirituels de la chrétienté. Son principal ministre fut le cardinal Albani (voy.). Il sévit avec rigueur contre les carbonari et autres sociétés secrètes. Rome lui doit l'exhumation des monuments antiques placés entre les monts Palatin et Capitolin, la restauration de l'ancien Forum et le débâlement de la voie Sacrée. Depuis longtemps d'une faible santé, il mourut le 30 nov. 1830, après avoir eue le regret de voir se consommer en France la révolution de juillet, et eut pour successeur le cardinal Mauro Capellari, actuellement régnant (voy. GRÉGOIRE XVI, et *ÉTAT ROMAIN*). L. G.-s.

PIED (anat.). On donne ce nom (du latin *pes*, en grec *πους*) à l'extrémité des membres abdominaux de l'homme et des animaux, qui appuie, en totalité ou en partie, sur le sol, dans la station et dans la marche.

Le pied, ainsi que la main, se divise en trois portions connues sous les noms de *tarse*, de *métatarse* et d'*orteils*. Dans l'homme, le tarse se compose de deux os, l'un constituant le talon nommé *calcaneum*, l'autre appuyant sur celui-ci et supportant le tibia (voy. JAMBES), appelé

astragale. Cinq os disposés sur deux rangées forment le métatarse : ce sont , en allant de dedans en dehors, le *scaphoïde* et le *cuboïde* pour la première rangée, et les trois os *cunéiformes*, distingués en *grand*, *petit* et *moyen*, pour la seconde. La partie supérieure du pied, près de son articulation avec la jambe, se nomme *cou-de-pied*. Les orteils, tout-à-fait analogues aux doigts de la main et, comme eux, munis d'ongles (*voy.*), en diffèrent seulement par leur proportion relative. En effet, tandis que la main offre son doigt le plus long vers le milieu, dans le pied, c'est le pouce, beaucoup plus gros et plus grand que les autres, qui les dépasse tous; et l'extrémité des orteils, au lieu de représenter une sorte de courbe, offre une ligne oblique : ce qui dépend de ce que chacun de ces orteils, à partir du plus gros en allant vers le plus petit, diminue de longueur. Tous les orteils, à l'exception du pouce, renferment trois os qui sont, à partir du métatarse, vers l'extrémité libre : la *phalange*, la *phalangine* et la *phalangelette*; c'est la phalangine qui manque dans le gros orteil.

Le pied se meut sur la jambe au moyen de muscles extenseurs et de muscles fléchisseurs. Les premiers sont excessivement forts; ils constituent la saillie du mollet et viennent s'implanter au moyen d'un volumineux tendon, connu sous la dénomination de *tendon d'Achille*, à l'extrémité postérieure du calcaneum : ce sont eux qui, en se contractant, soulèvent tout le poids du corps, soit dans la marche, soit dans la course, soit dans le saut. Les seconds, situés au-devant de la jambe, sont beaucoup moins vigoureux : ils n'ont, en effet, pour usage que de ramener le pied dans la position la plus favorable pour que les muscles du mollet puissent l'étendre avec le plus d'avantage et le moins de dépense de force. Le pied est muni, en outre, de muscles releveurs de son bord externe et de son bord interne, et qui le tournent soit en dehors, soit en dedans. Les orteils sont doués de mouvements particuliers distincts des mouvements généraux du pied, aussi possèdent-ils des muscles extenseurs, des muscles fléchisseurs, des muscles adducteurs et abducteurs.

Le pied de l'homme a beaucoup de ressemblance, dans ses os et dans ses muscles, avec celui des mammifères quadrumanes; il en diffère cependant par ses caractères fort saillants et qui sont sa nature bipède, ce sont : la loi et la largeur du pied, le creusement de la *plante* du pied, la saillie que fait postérieurement le *calcaneum*, d'où résulte une diminution de longueur du bras de levier comparé par la masse musculaire du mollet quadrumanes et les pédimanes et des doigts des pieds plus longs que ceux de l'homme, mais cette plus grande longueur est prise aux dépens de celle de la *plante* du pied, d'où résulte moins de saillie.

A mesure que l'on descend de l'homme aux pachydermes et aux ruines, la composition du pied se simplifie, par l'absence ou de soudures ou de l'absence de certains os du tarse et des métatarsiens correspondants, au lieu d'un plus ou moins grand nombre d'orteils. Chez les cétacés, enfin, il manque entièrement. Dans les reptiles, un seul os représente le tarse et le métatarse; sa longueur est excessive par rapport à celle des os des autres animaux oiseaux de rivage nommés à cause de leur vol, *échassiers* (*voy.*). La composition du pied des reptiles se rapproche de celle de ce qu'elle est dans les mammifères; on trouve généralement plusieurs os distincts du tarse et du métatarse. Il y a plus de véritables pieds dans les animaux invertébrés; les parties qui en occupent la place et en remplissent les fonctions ont été décrites au mot *MEMBRANES*.

PIED (métrologie), nom donné par les anciens à leur unité de mesure de longueur (*voy.* *MESURE*), et qui est en usage en France avant l'introduction du système métrique (*voy.* *MESURE*). Les anciens peuples s'en servent encore. Le pied de France, nommé *pied de roi* qu'on le faisait remonter à Charlemagne (*voy.* T. XVII, p. 584), se divise en 12 *pouces*, chaque pouce en 12 *lignes*, et celles-ci en 12 *points*, etc. Si l'on compare le pied de France, qui diffère dans les provinces, et qui est également varié à Paris, et dont se servit Picard, qui est per-

pas avoir été la même que celle Condamine (*voy.* ces noms), point nparaison du mètre. D'après cette re, qui vaut 1^m.949086, le pied 0^m.32484, le pouce 0^m.02707, la 0^m.002256. D'où il suit que la toise e vaut 3.7987 m. carr., et la toise 7.403890 m. cubes; le pied carré 55 m. carr., le pied cube 0.084277 be, etc. Nous avons parlé des an- mes mesures agraires, la *perche* et ent, sous ce dernier mot.

ped anglais (*foot*), valant 0^m.30479, vine en 12 pouces, etc.; 3 pieds com- et le *yard impérial* (0^m.91438); 2 font 1 *fathom*. Le *pole* ou *perch* est ½ yards, le *furlong* de 220, le mille 760. Le yard carré égale 0.8360 m. ; le *rod* ou perche carrée (30 ¼ yards) vaut 25.29 m.carr.; le *rond* se com- de 1,210 yards carr.; l'*acre* de), et vaut 40.4671 ares.

ici le rapport au mètre des princi- peds européens : pied de Vienne , 0.316103; du Rhin ou de Berlin, 854; de Russie, 0.304704; deVar- 0.297769; de Suède, 0.296901; eemark, 0.313821; de Hollande, 056; de Hambourg, 0.286490; ers , 0.285588; de Madrid ou gne, 0.282655; de Portugal, 600; de Rome, 0.297896; de Pié- , 0.342510; de Gènes (*palmo*), 095; des Deux-Siciles, 0.263670; ise, 0.347398; de Milan, 0.435185. re, on distingue le pied de Dresde 332) du pied de Leipzig 0^m.28265). isse, il varie également dans les di- intons : celui de Berne a 0^m.2932; le Genève, 0^m.4879; celui de Zu- 0^m.3013.

L. L.

ED (prosodie), *voy.* MÉTRE et MÉ- En français et dans d'autres lan- omanes, ce mot s'entend de deux es d'un vers, quelle que soit leur e; mais dans les langues anciennes, llabes étant divisées en longues et èves, leurs combinaisons diverses issaient des pieds d'une mesure dif- e. Ainsi, deux syllabes longues (- -) ient le *spondée*; deux brèves (v v), *riqué*; une longue et une brève (- v), *héc*; une brève et une longue (v -), *be*. L'arrangement de trois syllabes

donne le *dactyle*, si à une longue succède deux brèves (- v v); l'*anapest* si, au contraire, les deux brèves sont suivies d'une longue (v v -); trois brèves (v v v) formaient le *tribraque*, et trois longues (- - -) le *molosse*. *Voy.* VERSIFICATION, RHYTHME, etc. Z.

PIED-BOT, difformité qui consiste dans un renversement du pied en dehors ou en dedans (*valgi* et *vari* des Latins), ou bien enfin en devant (pied-bot équin). Cette difformité congéniale a depuis long- temps appelé l'attention des médecins, mais d'une manière stérile, au moins jus- qu'au commencement de ce siècle; car la maladie était regardée comme incurable. C'est par le traitement du pied-bot qu'ont commencé les orthopédistes (*voy.*), et leurs observations les ont conduits à d'heureuses découvertes sur les autres parties de leur spécialité. Ainsi, ayant re- connu comme cause du pied-bot la pré- pondérance des muscles de la partie ex- terne ou postérieure de la jambe sur leurs antagonistes, et *vice versa*, ils ont été conduits à l'emploi des machines exten- sives et des exercices gymnastiques pour rétablir l'équilibre entre ces deux puis- sances, et plus tard à la section sous- cutanée des tendons comme à un moyen plus prompt encore d'amener ce résultat. Le pied-bot est une difformité générale- ment curable, surtout quand elle ne se complique pas de ramollissement des os et d'état scrofuleux. On attend ordinairement que les enfants aient dépassé la seconde année pour les soumettre au traitement. F. R.

PIÉDESTAL. Ce mot emprunté à l'italien (*pedestallo*), indique la base sur laquelle repose une colonne, une statue, un buste, un vase, un candélabre, et en général un objet quelconque d'art ou d'ornement. La partie inférieure, peu haute mais large, se nomme *socle*; des moulures l'unissent au corps ou *dé*, et sur celui-ci repose un couronnement ou *corniche* orné de moulures en saillie. La forme des piédestaux varie comme leurs proportions, leur matière et leurs orne- ments: il y en a de carrés, de triangulai- res, de polygonals, de circulaires, d'ova- les. Pour les statues, le piédestal est ordinairement quadrangulaire. Souvent

des moulures encadrent des bas-reliefs ornant les faces du dé. La hauteur totale du piédestal est assez généralement de deux fois sa largeur; mais il ne saurait y avoir de règle absolue à cet égard, les dimensions du piédestal dépendant de l'effet qu'on veut produire. Ainsi, pour une œuvre finie dans ses détails, qu'on veut rapprocher de l'œil du spectateur, on donnera de faibles dimensions au piédestal. S'il s'agit au contraire d'une figure colossale dont la distance doit émousser les angles par l'effet de la perspective, le piédestal devra, par sa grandeur, contribuer à la reculer. Une figure assise aura un piédestal plus élevé que celle qui est représentée debout. Il faut aussi faire entrer en considération, pour déterminer les dimensions du piédestal, le lieu où l'objet doit être placé. La statue doit-elle s'élever sur une place publique ou au bout d'une allée de jardin, le piédestal devra être mis en rapport avec l'espace que la vue embrasse. Il y a des piédestaux de pierre, de marbre, de bronze, etc. On sait que la statue équestre de Pierre-le-Grand, à Saint-Pétersbourg (voy.), a pour piédestal un énorme bloc de rocher. Pour les colonnes, les piédestaux diffèrent selon les ordres d'architecture. On distingue aussi le piédestal *continu*, qui porte une rangée de colonnes sans faire saillie ni retraite : c'est alors un *stylobate* (στυλοδ, colonne, βῆμα, je marche), soubassement qui porte une colonnade, comme à la Madeleine et à la Bourse de Paris, etc.; le piédestal *en adoucissement*, dont le dé forme gorge ou scotie; *en balustre*, qui a son dé en forme de balustre; *en talus*, ayant les faces du dé en plan incliné; le piédestal *flanqué*, dont les encoignures sont contournées ou ornées de consoles, de figures; enfin, le piédestal *irrégulier*, dont les faces ne sont pas d'équerre. X.

PIE-GRIÈCHE, voy. PIE.

PIE-MÈRE, voy. MÉNINGES.

PIÉMONT (*Piedemonte*, de sa situation au pied des montagnes). C'est l'une des six parties distinctes qui composent les états de la maison de Savoie ou le royaume de Sardaigne (voy.). Il comprend le Montferrat, le Milanais savoyard et les autres provinces subalpines. Borné

au nord et à l'ouest par les Alpes, au sud par les Apennins, et à l'est par le Tésin, qui le sépare de la Lombardie, le Piémont s'étend entre le 44° et le 46° lat., sur une superficie de 1,31 carr., avec une population de 2,500,000 hab. Il est traversé par le Pô (Pô) et y reçoit dans son cours le Tésin, la Sesia, la Bormida, la Stura, et le Tanaro. On y trouve en outre plusieurs lacs. Ses principales montagnes sont les Alpes Pennines, Cottiennes, et Maritimes, ainsi que les Apennins, le Mont-Blanc (voy.), le mont Viso en sont les cimes les plus élevées. On connaît les passages de Simplon et du Petit-Saint-Bernard, du mont Cenis, du Simplon, du mont Cenis, etc. Le Piémont possède plusieurs sources minérales et thermales, comme d'Aqui, près de la Bormida, les eaux acidules et ferrugineuses de Grignone, les eaux salées de la Strevi, les sulfureuses de Monastero, et les chaudes de Vinadio et de Valdieri.

Le Piémont produit du maïs, du blé, du froment, du seigle, et des fourrages qui lui procurent d'élever des bestiaux que l'on vend en France, en Suisse et en Allemagne. On y trouve aussi du riz, dont plus de la moitié est envoyée en France, en Suisse et en Allemagne. Les fruits des pays tempérés y croissent avec abondance, et l'on y trouve une grande quantité de truffes fort estimées. La vigne y est très cultivée, mais les vins en sont peu renommés. La fertilité naturelle est merveilleusement secondée par le système d'irrigation vraiment ingénieux qui consiste à conduire l'eau sur toutes les terres en culture. L'eau est trop froide ou d'une malfaisance, on la laisse séjourner dans d'immenses réservoirs et l'on n'utilise qu'après qu'elle s'est réchauffée par le soleil et qu'on l'a corrigée par des amendements. La soie est un des produits du Piémont, qui est dû au duc Emmanuel-Philippine prince encouragea la culture du mûrier et attira dans ses états d'habiles artisans qui sut y fixer par des privilèges. L'industrie fait tous les jours de

ns ce pays, mais jusqu'à pré-
oins, les habitants se sont sa-
stenus de porter les produits
au-delà des besoins de leur
tion.

ont se partage maintenant en
ou gouvernements, subdivisés
en provinces. Chacune de ces
ayant une capitale au même
rme plusieurs mandements, et
ndement un assez grand nom-
mmunes. Voici cette division :
nement de Turin, renfermant
s (Turin, Ivrée, Bielle, Pigne-
); 2^o gouv. de Coni, renfermant
s (Coni, Mondovi, Saluces et
ouv. d'Alexandrie, renfermant
s (Alexandrie, Asti, Casal,
ghère et Tortone); 4^o gouv. de
sfermant 6 provinces (Novare,
aumelline, Palanza, Ossola et

vernement de la principauté
chique et héréditaire, par or-
imogéniture masculine. Jus-
7, le Piémont était régi par la
e; le nouveau code est dû au
Albert. Il y a deux degrés de
dans l'organisation judiciaire
t. On appelle de la sentence
mandement à celle du juge-
e celle-ci au sénat, sauf les cas
nt en dernier ressort. La re-
olique est la religion de l'é-
mpte 2 archevêchés et 16 évé-
a dans la ville de Turin un
d nombre de juifs confinés
artier appelé la Juiverie. Ceux
quis une certaine fortune ob-
maintenant la permission de se
les autres parties de la ville,
e jouissent pas du droit d'ac-
e population assez nombreuse,
culte particulier, la secte des
abite au pied du mont Viso.
r.) possède une université, éri-
15, par le comte Louis de Savoie.
tre, dans le Piémont, 25 écoles
l'écoles de médecine, 196 col-
t 88 de première classe, et 45
éniastiques. Les études du droit
re terminées dans la capitale.
ie des Sciences de Turin est un
savants les plus distingués de

l'Europe. L'instruction inférieure est gra-
tuite.

Strabon (IV, 6) nous apprend qu'au-
trefois les bords de la Doire étaient ha-
bités par les *Salassi*. Ce peuple d'origine
celtique eut de fréquents démêlés avec
les Romains. L'an 21 av. J.-C., Messala
vint camper près des *Salassi* qui osèrent
attaquer les légions romaines et furent
vaincus. Auguste en fit vendre 40,000
comme esclaves, et un grand nombre fu-
rent incorporés dans la garde prétorienne,
puis il envoya des Romains pour repeu-
pler leur territoire. Les autres parties du
Piémont occupées par des peuplades aux-
quelles on attribue également une origine
celtique, et désignées vaguement sous les
noms de *Taurini*, de *Statielli* et de *Va-
geni* ou *Bageni*, furent plus tard réunies
à l'empire, et firent partie de la province
qui portait le nom de Gaule cisalpine.
Après la chute de l'empire Romain, le
Piémont subit successivement le joug des
Hérules, des Ostrogoths, des empereurs
d'Occident et des Lombards. Charlema-
gne le fit entrer dans son vaste empire.
Après lui, l'anarchie régna sur les rives
du Pô. Vers la fin du x^e siècle, le Pié-
mont était possédé par les marquis de
Suze, d'Ivrée, de Montferrat et de Salu-
ces. Un siècle après, le marquisat de Suze
passa dans la maison de Savoie, par le
mariage d'Odon ou Othon, 4^e comte de
Maurienne, avec Adélaïde de Suze. Les
princes de Savoie n'habitèrent le Piémont
que beaucoup plus tard. Au commence-
ment du xii^e siècle, le prince Thomas de
Savoie ayant été nommé vicaire de l'Em-
pire en Piémont, résolut d'avoir deux
capitales pour ses états : il fonda Cham-
béry et se fit construire un palais à Tur-
rin, qui devint la seule résidence royale
sous le règne de Philippe II, vers la fin
du xv^e siècle. Amédée VIII, le 16^e et
dernier prince de Piémont, ayant réuni
dans ses mains (1416), par la mort de
son beau-père Louis, les possessions des
deux branches de la maison de Savoie,
le Piémont ne fit plus dès lors qu'un seul
état avec la Savoie, et ses souverains pri-
rent le titre de ducs, qu'ils échangèrent
pour celui de roi, en 1684. Durant les
guerres de la succession d'Espagne, le Pié-
mont s'accrut d'Alexandrie, Valence, de

la Laumelline et du Val di Sesia (1703), du Tortonais et du Novarais (1735-36), enfin, de Vigevanese et du territoire de Bobbio (1743). En 1796, les Français y entrèrent; ils en formèrent plus tard les dép. de la Doire, du Pô, de la Stura, de la Sesia, de Marengo, en France; et le dép. de l'Agogna, dans le royaume d'Italie. Le roi de Sardaigne (*voy.*), Victor-Emmanuel, reentra en possession du Piémont, après la chute de l'empire. X.

PIÉRIDES, *voy.* Musées.

PIERRE (géol., minér.). Les anciens minéralogistes, c'est-à-dire ceux qui ont précédé l'époque à laquelle naquit la chimie moderne, comprenaient, sous le nom de *Pierre* (du grec *πέτρα*), toutes les substances minérales autres que celles que l'on appelle *sels, métaux, combustibles*. Malgré les progrès que les sciences physiques et naturelles ont faits depuis l'époque que nous venons d'indiquer, on est encore généralement dans l'usage de donner le nom de pierre aux substances minérales solides, insolubles dans l'eau et inc combustibles.

La composition des pierres est très variée, et cependant toutes contiennent de l'oxygène, c'est-à-dire que toutes sont formées d'un métal à l'état d'oxyde, combiné avec un acide ou avec un corps qui en tient lieu. Le silicium, le carbone et le soufre sont les trois corps simples qui, par leur combinaison avec différents oxydes, constituent la plupart des substances que l'on comprend sous le nom vulgaire de pierre.

Les pierres dont la composition est la plus simple sont les pierres siliceuses; car elles ne sont formées que d'oxygène et de silicium, c'est-à-dire de silice. Le quartz hyalin ou le cristal de roche (*voy.* QUARTZ), qui se présente sous les couleurs les plus variées, telles que le rose (pseudo-rubis), le violet (améthyste), le bleu (péliom), le jaune (fausse topaze), le brun (topaze enfumée), et le noir (diamant d'Alençon); l'agate (*voy.*) et toutes ses variétés de couleur, telles que l'agate incolore (calcédoine), l'agate jaune ou rougeâtre (sardoine), l'agate bleuâtre (saphirine), l'agate verdâtre (plasma), l'agate vert-pomme (chrysoptase), l'agate vert foncé (hélio-trope), l'agate rouge (cornaline), l'agate

rubané (onyx); le silex (*voy.*) et riétés; le jaspe (*voy.*), qui diffère de l'agate par son opacité et dont les variétés sont: le rubané, le pan jaune, le rouge, le fleuri, le vert trope), le zonaire (caillou d'Égyschisteux (phtanite); l'opale (*voy.*) les variétés chatoyante et irrisées recherchées comme pierres précieuses; le sable plus ou moins fin (*voy.*), résultant de l'agglutination de sable par un ciment siliceux ou calcaire, ne sont, nous le verrons, que les différents états, diverses formes sous lesquels se présente une seule substance: la silice.

Cette même substance, combinée avec différents oxydes métalliques, constitue un second groupe fort important des *silicates*, ou des pierres siliceuses dans lequel on voit figurer les substances les plus communes, comme les ardes, les gemmes les plus estimées appartenant à ce groupe. Ainsi les silicates aluminés à-dire la silice combinée avec d'aluminium ou l'alumine, comprennent l'argile plastique ou la terre à potasse et le kaolin ou la terre à porcelaine; diverses espèces de grenats, la cymérite ou chrysolithe orientale, le flexite et la tourmaline qui raye le quartz; quelques variétés sont rangées parmi les gemmes. Les feldspaths (*voy.*) comprennent deux espèces de silicates aluminés: l'un qui contient de l'oxyde de potassium et de la potasse, l'autre qui renferme de l'oxyde de sodium ou de la soude. La lazulite ou le lapis lazuli est une silicate d'alumine et de soude. La topaze est une combinaison d'alumine, de silice et de fluor. Le rubis (*voy.* ces mots) est une combinaison d'alumine, de silice et de fluor combinée avec la zirconite ou de zirconium constitue le zircon; les lapidaires taillent sous le nom de pierre de lune. Avec la magnésie ou l'oxyde de magnésium, elle constitue le talc et la stéatite, ainsi que le péridot qui est au premier rang parmi les gemmes.

Les granites et toutes les roches métamorphiques, telles que les gneiss, les eurites, les trachytes, les diorites, etc.; d'autres roches présentant un mélange de diverses substances ou

, telles que les porphyres, les prasophyres, etc., sont des pierres siliceuses et de catées; et comme ces roches forment une partie considérable de la croûte terrestre, on peut juger de l'importance du rôle que la silice et le fer ont joué dans la formation de ces roches. Les schistes, qui comprennent le schiste graphique ou le schiste de charpentiers, et le schiste de rasoir, sont aussi des minéraux.

Si la composition de ces pierres n'est que des corps simples, il ne devrait donc point figurer parmi les pierres; mais le nom de pierre n'a aucune valeur scientifique, sa signification est peu précise: il s'applique dans le langage à toutes les substances dures, le diamant (*voy.*) est le corps simple, il a été placé par les gens du métier de toutes les pierres précieuses que peu de personnes ignorent: le diamant n'est que du carbone

qui, combiné avec l'oxygène, le carbone et l'acide carbonique, lequels, en combinaison avec les oxydes métalliques, forment les carbonates (*voy.*), et figurent parmi les pierres: le fer (sidérose), celui de manganèse (manganite), celui de zinc (smithsonite) et celui de plomb (céruse), et celui de cuivre (malachite lorsqu'il est vert, azurite lorsqu'il est bleu). Mais le plus important de tous les carbonates est celui qui est à dire l'acide carbonique combiné avec l'oxyde de calcium. La chaux ou le carbonate de chaux est la pierre minérale la plus abondante: elle qui fournit le meilleur ciment pour la construction (*voy.*) et qui est si utile dans l'emploi de la chaux, et ces marbres (*voy.*) si nombreux et si variés, depuis les marbres de Carrare qui servent à la statuaire, jusqu'à ceux de la Toscane qui sont employés à la construction dans les habitations les plus importantes. Ce sont aussi des marbres qui reçoivent le dessin et la couleur de la lithographie (*voy.*)

combiné avec l'oxygène con-

stitue l'acide sulfurique qui, en s'unissant avec les oxydes métalliques, forme les sulfates (*voy.*). Ainsi, avec l'oxyde de barium, il forme le sulfate de baryte (barytine); avec l'oxyde de strontium, le sulfate de strontiane (célestine); et avec l'oxyde de calcium, le sulfate de chaux (gypse), appelé vulgairement pierre à plâtre, parce qu'en le calcinant, on en fait évaporer l'eau qui entraine dans sa composition, et on en obtient le plâtre (*voy.* ce mot).

Si la composition des pierres est extrêmement simple, ainsi que le prouvent les exemples que nous venons de donner, leur mode de formation ne l'est pas moins, puisque la plupart sont formées à l'aide du feu et les autres à l'aide de l'eau. Les géomètres ont été conduits par le calcul à admettre que la forme de la terre prouvait sa fluidité originelle, et que cette fluidité avait été éteinte; les recherches de la géologie sont venues ensuite confirmer ces théories: il est donc facile de comprendre que la plupart des pierres n'étant que des oxydes métalliques combinés avec le silicium, le carbone et le soufre, l'incandescence primitive, et le refroidissement graduel de la terre, ont dû contribuer à former la plupart de ces combinaisons. En effet, les granites, les syénites, les trachytes, les porphyres, les mélaphyres, etc., sont des roches d'origine ignée, qui sont sorties du sein de la terre par des fissures, et qui, sans avoir été aussi liquides que les laves qui s'échappent des volcans, se sont répandues à l'état de fusion, et à différentes époques, soit à la surface de la terre, soit au milieu d'autres roches qu'ils ont altérées. Les laves (*voy.*), les ponces, et toutes les pierres volcaniques de l'époque actuelle sont des silicates alumineux contenant soit de la soude, soit de la potasse.

Mais si la plupart des silicates sont dus à l'action du feu, beaucoup de pierres siliceuses et de pierres silicatées ont été déposées par des sources minérales, plus ou moins chaudes, qui contenaient de la silice. Il existe encore un grand nombre de sources de cette nature; et une foule de faits géologiques prouvent qu'à une époque reculée, elles étaient beaucoup plus nombreuses.

La plupart des carbonates paraissent aussi devoir, dans certains cas, leur origine à des sources minérales contenant de l'acide carbonique; mais ils sont principalement dus à un état particulier de la terre qui précéda la formation de ces masses énormes de calcaires et de carbone qui caractérisent les terrains carbonifères. On doit admettre avec M. Ad. Brongniart, qu'immédiatement avant cette époque géologique, l'atmosphère était saturée d'acide carbonique, et que c'est probablement en grande partie à cette cause, jointe à la haute température, qu'il faut attribuer l'activité de la végétation, le grand accroissement des plantes, la formation de l'anthracite et de la houille, la grande abondance des pierres calcaires et le bitume qui a pénétré les masses de débris de végétaux accumulés. Suivant un savant géologue anglais, M. de La Bèche, les pierres calcaires tendres, telles que la craie blanche, paraissent être le résultat, produit dans la mer, où ces calcaires se formèrent, d'une précipitation lente du carbonate de chaux, suivie d'une consolidation brusque due à une action qui aura chassé l'excès d'acide carbonique, à l'aide duquel l'eau pouvait tenir en dissolution ce carbonate. Ce qui s'expliquerait par l'action de certaines éruptions de roches d'origine ignée qui, sans traverser le dépôt crétacé, se seraient arrêtées à une profondeur assez peu considérable pour que la température de l'eau ait été brusquement élevée.

Les sulfates ont été formés dans des eaux qui ont changé de nature par l'influence de sources minérales contenant de l'acide sulfurique : c'est même ce qui explique pourquoi les amas gypseux, par exemple, renferment si peu de traces de corps organisés.

Les pierres qui constituent des amas considérables, telles que les granites, les trachytes, les porphyres, les grès, les calcaires, les gypses, etc., s'exploitent à ciel ouvert, et les lieux d'exploitation portent la dénomination de *carrières* (voy.); il en est de même des schistes, mais les ardoises exigent une main-d'œuvre plus étendue : ainsi, lorsque les ouvriers ont coupé des blocs de grosseur convenable dans l'épaisseur de la masse, ils les divi-

sent ensuite en feuillets minces, taillent suivant la grandeur et la voulue. Les pierres calcaires, et plupart des exploitations, se distillent en deux sortes : celle de *bas appareil*, dont l'épaisseur ne dépasse guère et celle de *haut appareil*, dont l'épaisseur est plus considérable.

Nous ne terminerons pas cet article sans rappeler qu'un grand nombre de pierres ont reçu dans le langage ordinaire des dénominations singulières, dont quelques-unes sont encore en usage, plusieurs sont curieuses par les noms qu'elles rappellent. Nous citerons les suivantes.

Pierre d'aigle ou *œtite* : fer oxyde de fer, appartenant à la classe minérale appelée limonite, et précipité à la variété nommée limonite géodique. On appelle ainsi des rognons de limonite moins gros de cette substance, et qui se trouvent au centre et renfermant un noyau de la même matière. Un ancien prélat a fait donner le nom d'aigle à ces géodes ferrugineuses qu'on supposait que la femelle aigle en emportait sous son aile pour sa ponte.

On nomme *Pierre à aiguiser* ou *à faux*, quelques grès siliceux et principalement certains schistes nommés *cuticules* (voy.). *Schiste Pierre des Amazones* est une roche feldspathique appelée *jaune* ou *vert sombre*, que l'on a d'abord exploitée sur les bords du fleuve des Amazones. Elle est nommée aussi *Pierre des Amazones* : feldspath lamellaire, d'un vert foncé qui forme des filons dans les schistes, et dont on fabrique divers objets d'ornement. La *Pierre de Botigny* est une baryte sulfatée, ou barytine, globuleuse, qui, après avoir été exploitée, a la propriété de devenir plus pesante dans les ténèbres. La *Pierre à briquet* et la *Pierre à fusil* sont des silex noirs et bruns qui forment des couches dans la craie et le tuffeau (voy. SILEX). La *Pierre à meule*, ou *silex mouleux*, est employée pour faire des meules et entre autres constructions.

On a appelé *Pierre contre la p*

nérale verdâtre ou blanchâtre, d'un éclat gras, très tendre pour couper le verre, et minéralogistes sous le nom de jade; les Chinois, qui en font des amulettes de néphrite à la cour, ont même à certains jaspes, à toute substance assez dure pour que l'on veut essayer y laisse des traces par le frottement.

On appelle *Pierre spéculaire* le mica en grandes lames et le gypse laminaire, qui réfléchissent les objets à la manière des miroirs (voy.). C'est à cause de cette propriété que le gypse laminaire de Montmartre a reçu le nom vulgaire de *miroir d'âne* . Enfin, les essayeurs d'or donnent le nom de *pierre de touche* à la roche siliceuse appelée *phthanite* ou *silice schisteux* , ainsi qu'aux roches d'origine ignée appelées *trapp* et *aphanite* , et même à certains jaspes, à toute substance assez dure pour que le lingot que l'on veut essayer y laisse des traces par le frottement.

J. H-T.

PIERRE (archit.), **TAILLE DES PIERRES**. De tous les matériaux qui entrent dans les constructions, la pierre est le plus important. Les pierres à bâtir sont de nature très variée; l'analyse chimique peut en établir une longue liste de sous-variétés (voy. l'art. préc.); mais la construction, pour ses besoins, les réduit à deux groupes principaux : les pierres calcaires et les pierres siliceuses. Le premier groupe se subdivise en pierres dures et en pierres tendres, qui se trouvent généralement par couches ou bancs variant de 0^m.28 à 1^m.30 d'épaisseur. L'autre est composé d'espèces tenant plus ou moins du granit.

La nomenclature des pierres à bâtir est des plus étendues; une table lithologique, publiée par l'ingénieur Lesage, comprend 745 espèces de pierre calcaire connues en Europe. La France est riche en pierres de toutes espèces. Nous indiquerons les calcaires de Paris ou de ses environs, comprenant, dans les pierres tendres : le *Saint-Léu* , le *vergeté* , tirés des mêmes carrières, le *Conflans* , les *lambourdes* , etc., qui se débitent à la scie à dents; dans les pierres dures, les *roches* et les *liais* *, qu'on débite à la scie sans dents, avec du sable et de l'eau. Toutes les pierres calcaires, sauf les marbres, se rapportent à ces deux qualités principales, bien définies par la manière dont on les scie.

La bonté d'un calcaire tendre ou dur consiste généralement en un grain fin et

(*) On nomme ainsi de belles pierres calcaires dures, d'un grain très fin, qui sont propres à être sculptées.

pierre d'Italie ou aux mots *SCHISTE* , *DESSIN* , ...; nous parlons de la *pierre sanguine* , qui fournit aussi rouge, sous son nom d' *HÉMARRIE À JÉSUS* est un gypse en grandes lames transparentes, parce que, dans certains pays, on s'en sert en place de vitres qu'elles exécutent au *pierre de lard* est une substance du talc et composée de silice et de potasse; elle vient défilée en figurines connues sous les noms de *pagot* : les minéralogistes la nomment *gimatolithe* et *pagodite* . On appelle à l'aimant le nom de *pierre aimantée* que les premières boussoles en un vase rempli d'eau dans une boîte contenant un aimant. La *pierre ollaire* ou *narmite* , est une serpentine utilisée, dans certaines parties de la France, pour cuire les aliments.

p. d. G. d. M. Tome XIX.

ments. On appelle *Pierre spéculaire* le mica en grandes lames et le gypse laminaire, qui réfléchissent les objets à la manière des miroirs (voy.). C'est à cause de cette propriété que le gypse laminaire de Montmartre a reçu le nom vulgaire de *miroir d'âne* . Enfin, les essayeurs d'or donnent le nom de *pierre de touche* à la roche siliceuse appelée *phthanite* ou *silice schisteux* , ainsi qu'aux roches d'origine ignée appelées *trapp* et *aphanite* , et même à certains jaspes, à toute substance assez dure pour que le lingot que l'on veut essayer y laisse des traces par le frottement.

J. H-T.

PIERRE (archit.), **TAILLE DES PIERRES**. De tous les matériaux qui entrent dans les constructions, la pierre est le plus important. Les pierres à bâtir sont de nature très variée; l'analyse chimique peut en établir une longue liste de sous-variétés (voy. l'art. préc.); mais la construction, pour ses besoins, les réduit à deux groupes principaux : les pierres calcaires et les pierres siliceuses. Le premier groupe se subdivise en pierres dures et en pierres tendres, qui se trouvent généralement par couches ou bancs variant de 0^m.28 à 1^m.30 d'épaisseur. L'autre est composé d'espèces tenant plus ou moins du granit.

La nomenclature des pierres à bâtir est des plus étendues; une table lithologique, publiée par l'ingénieur Lesage, comprend 745 espèces de pierre calcaire connues en Europe. La France est riche en pierres de toutes espèces. Nous indiquerons les calcaires de Paris ou de ses environs, comprenant, dans les pierres tendres : le *Saint-Léu* , le *vergeté* , tirés des mêmes carrières, le *Conflans* , les *lambourdes* , etc., qui se débitent à la scie à dents; dans les pierres dures, les *roches* et les *liais* *, qu'on débite à la scie sans dents, avec du sable et de l'eau. Toutes les pierres calcaires, sauf les marbres, se rapportent à ces deux qualités principales, bien définies par la manière dont on les scie.

La bonté d'un calcaire tendre ou dur consiste généralement en un grain fin et

(*) On nomme ainsi de belles pierres calcaires dures, d'un grain très fin, qui sont propres à être sculptées.

homogène, une texture uniforme et compacte. On juge assez bien de sa dureté en le rayant avec un outil en acier. Beaucoup de pierres calcaires ne résistent pas complètement à l'action de la gelée; leur degré de gelivité peut être connu par le procédé de M. Brard, indiqué dans sa *Minéralogie appliquée aux arts*.

Parmi les pierres siliceuses, les plus employées sont les granits et les grès (*voy. ces mots* et aussi *Pierre* *ΜΑΡΜΑΡΑ*). Les premiers, lorsqu'ils sont de qualité supérieure, ce qui n'arrive pas toujours, sont recherchés dans les constructions hydrauliques; les autres servent seulement dans quelques localités où ils se trouvent, et ne font que des constructions médiocres.

Les pierres volcaniques sont encore d'un bon usage en construction, dans les pays où il y en a. Elles présentent une grande inaltérabilité, mais résistent moins à la charge que le granit, sauf le basalte qui est fort dur.

La construction en *Pierre de taille**, sans contredit la plus belle et la plus durable, comprend trois opérations principales : la *taille* de la pierre, la *pose*, le *ravalement*. La taille, dont nous n'avons à considérer ici que le travail mécanique (l'art d'après lequel on l'opère, et qui constitue la *coupe* des pierres, devant être traité au mot *STÉATOTOMIE*), s'exécute avec le gros marteau à pointes ou *pioche*; le marteau bretelé ou *laye*, dont l'extrémité taillée en biseau est refendue d'es-pèces de dents; le ciseau droit, et enfin la *ripe*, sorte de ciseau recourbé qui sert, dans les ravalements, à gratter la pierre. La pose des pierres, dont dépend fort souvent la durée d'un édifice, doit appeler toute l'attention du constructeur. Le procédé ordinaire est vicieux, surtout lorsqu'il s'exécute avec peu de soins: il consiste à caler les pierres entre leurs lits avec des lattes, ou quelquefois des lames de métal, puis à couler les joints en plâtre, ou à les ficher en mortier. Il arrive qu'une pierre mal coulée ou fichée porte sur les cales, et lorsque les lits ou joints horizontaux ont été démaigris, au milieu elle

peut éclater. Il vaut mieux faire plans comme les anciens et poser sur une couche de mortier fin, employée par quelques constructeurs mais trop rarement. Le ravalement consiste à retailer la surépaisseur laissée lors de la pose, de manière à faire un parement bien plan, enfin miner toutes les moulures qui servent de décoration d'un édifice. Il se cot toujours par le haut. *Voy. MAÇON*.

Il nous reste encore à expliquer quelques termes usités dans l'art de bâtir. Les *pierres d'attente* celles qui se posent en espace, s'avancent au-dessus du mur pour faire liaison avec une autre pierre. Un ouvrage à *pierres perdues* est une construction qu'on élève dans un espace et qui se fait sur une pierre posée l'une sur l'autre sans chaux, ni mortier. On désigne sous le nom de *première pierre* la pierre posée à la fondation d'un édifice à la pose de laquelle une personne notable vient solennellement assister, et qui est scellée en plomb. Elle se fait en cette occasion: elle recouvre ordinairement une urne renfermant des médailles, des pièces de monnaies, le procès-verbal de la cérémonie et d'autres objets. *Voy. FONDATION*.

PIERRE (méd.), *voy. CALCULUS*, *TRITURATION*, *LITHONTRIPTIQUE*, etc., etc.

PIERRE (saint), celui des apôtres (*voy. ce mot* et *JÉSUS-CHRIST*, XV, p. 379) dont leur divin maître déclare qu'il serait la pierre angulaire de son Église, s'appelait proprement *Pierre* et était un pêcheur de Bethsaïd, Galilée. Il apprit à connaître son frère André, un de ses premiers disciples. Le Christ, sur la parole de son frère, s'adressa à lui et lui déclara qu'il était le *Pierre* angulaire de son Église, et qu'il lui donnerait les clefs du royaume des cieux. Dès lors, il ne quitta plus son nom. Le Christ, sur la parole de son frère, s'adressa à lui et lui déclara qu'il était le *Pierre* angulaire de son Église, et qu'il lui donnerait les clefs du royaume des cieux. Dès lors, il ne quitta plus son nom. Le Christ, sur la parole de son frère, s'adressa à lui et lui déclara qu'il était le *Pierre* angulaire de son Église, et qu'il lui donnerait les clefs du royaume des cieux. Dès lors, il ne quitta plus son nom.

(*) On donne ce nom à toute pierre dure qui peut être taillée pour entrer dans une construction.

ui donna jamais la primatie des disciples, et jamais non plus n'osa de s'attribuer une autorité sur eux. Loin d'avoir pour ses préférences, Jésus le reprit fois avec sévérité, lorsqu'il se vint par son caractère armer la nuit même qui précéda lui rappela par un regard plein de feu et combien il avait eu raison de son courage et de sa confiance. Les remords que Pierre ressentit furent le Sauveur, l'affermir dans sa noble résolution de se consacrer à la propagation de son zèle et ses talents en firent un des autres apôtres dans les plus importantes : tel fut le jour de Pentecôte, après l'ascension de Jésus. Pierre eut le courage de prêcher l'Évangile, et ses discours convertirent des milliers de païens (*Actes*, II, 14-41). Ce jour qui porta la parole lorsqu'il comparait devant le sanhédrin (V, 8-12). Son influence était sur la communauté chrétienne. Les apôtres et les anciens, en synode, dispensèrent de l'observance de la loi mosaïque les païens qui se convertissaient. Tout semble prouver que Pierre parcourut plusieurs contrées d'Asie moyenne et occidentale pour répandre le christianisme; mais il est allé à Rome et qu'il y ait été mort en 67, la tête en bas, dit-on, il ne repose sur aucun témoignage authentique, mais seulement sur une légende reçue dans l'Église romaine, sur laquelle les papes se fondent pour croire les successeurs de ce premier pape. Les deux épitres de saint Pierre, sont écrites adressées à des communautés d'Asie-Mineure. Le style est simple et net, esprit ardent, enthousiaste, qui passe d'une pensée à une autre sans interruption de la liaison des idées ni de la correction des ex-

C. L.

LE ROI PIERRE (d.) I IV, ROIS

d'Aragon et de quelques autres provinces espagnoles. *Voy. ARAGON, ESPAGNE, etc.*

PIERRE LE CRUEL, roi de Castille et de Léon, qu'il ne faut pas confondre avec le roi d'Aragon, Pierre IV, désigné par le même surnom, était né à Burgos, le 30 août 1334. Ce prince possédait d'éminentes qualités; mais son éducation ayant été complètement négligée par sa mère Marie, fille d'Alphonse IV de Portugal, il se laissa diriger par ses courtisans, et devint l'esclave des plus violentes passions. S'il faut en croire les chroniques contemporaines, il fut le plus grand tyran de son siècle; il ne respectait aucune loi, ne tenait aucune promesse et prenait plaisir à briser les liens les plus sacrés. L'amour lui fit faire le premier pas dans la carrière de l'arbitraire et de la vengeance. Son père, Alphonse XI (*voy.*), avait eu de sa maîtresse, Léonore de Guzman, quatre fils, dont trois, Henri, comte de Transtamare, né en 1334, Ferdinand et Tello excitèrent la haine de Pierre par leur courage et leur ambition. La reine douairière attira leur mère par de belles promesses dans son palais de Talavera, et la fit étrangler, en 1351. Henri s'enfuit en Portugal, Ferdinand et Tello furent bien traités en apparence, dans l'espoir d'amener Henri à se réconcilier avec Pierre. Ce dernier s'abandonna entièrement à la direction de son favori don Juan d'Albuquerque, dont la femme avait parmi ses suivantes dona Maria Padilla, qui séduisit le jeune roi par sa beauté et son esprit, au point qu'il l'épousa secrètement, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter pour femme, de la main de sa mère, en 1353, Blanche, fille de Pierre de Bourbon et sœur de la reine de France. Cependant son cœur était tout entier à Maria Padilla, qui profita de son influence pour faire élever aux plus hauts emplois ses frères et ses parents, au grand dépit de don Juan d'Albuquerque. Sous prétexte d'opérer une réconciliation entre les deux partis qui divisaient sa cour, Pierre essaya de faire assassiner don Juan; mais, prévenu à temps, celui-ci se sauva en Portugal. Dès lors, Pierre ne reconut plus d'autre règle que ses caprices. Blanche fut enfermée dans un couvent, un concile prononça son divorce d'avec elle, et il

épousa dona Jeanne, veuve de don Diego de Haro et sœur de don Ferdinand de Castro. Mais il la répudia aussi au bout de quelques mois. Tous les ennemis de Pierre, et la reine-mère elle-même s'unirent alors pour soutenir les droits de Blanche. Tolède prit les armes, et Henri de Transtamare se mit à la tête de la révolte. Le pape ayant excommunié Pierre et mis son royaume en interdit, ce prince sentit la nécessité de dissoudre cette ligue, et il entra en pourparlers avec les révoltés à Toro. Tolède, trompée, se soumit à lui; mais, violant sa promesse, il fit exécuter 22 bourgeois des plus notables; Blanche fut enfermée dans le château de Sigüenza; la reine-mère et l'épouse de Henri de Transtamare furent épargnées, il est vrai; mais leurs amis les plus fidèles furent mis à mort sous leurs yeux.

Henri s'était en France. La guerre ayant éclaté entre l'Aragon et la Castille, il combattit sous les drapeaux du roi d'Aragon, et délivra sa femme par ruse. Pierre irrité fit massacrer son frère Frédéric; Tello, que le même sort attendait, parvint à s'échapper. La paix ayant été conclue en 1361, Henri vint chercher un asile à Paris. La fureur de Pierre ne connut plus de bornes. Il fit tuer don Juan d'Aragon, son ministre et son parent, qui lui demandait le prix de ses services. Sa tante Éléonore, qui témoignait quelque intérêt à Blanche, mourut empoisonnée, dit-on, par ses ordres. Son trésorier, le riche juif Lévi, succomba aux douleurs de la torture, parce qu'il ne voulut ou ne put pas lui livrer ses trésors. Blanche mourut empoisonnée dans le château de Xerès, en 1361.

Cependant Pierre vit la mort lui enlever sa chère Maria Padilla. Pour se consoler et en même temps pour amasser du butin, il attaqua Cadix, mais les Maures le repoussèrent avec une grande perte. Mohammed Barberousse, qui venait de s'emparer du royaume de Grenade, rendit la liberté aux prisonniers, les renvoya chargés de présents à Pierre, et lui offrit de se reconnaître vassal de la Castille. Pierre l'invita à se rendre à Séville, puis il le fit arrêter au milieu d'un festin, le livra aux insultes de la populace, et le tua de sa propre main. Il envoya sa tête au

prince détrôné, en lui faisant dire qu'il pouvait retourner à Grenade. Ayant semblé les cortès à Séville, il déclara son mariage avec Maria Padilla, et fit naître comme aptes à lui succéder quatre enfants qu'il en avait eus. Alphonse mourut tandis qu'il se préparait à une nouvelle guerre avec l'Aragon dans laquelle il voulait entraîner le comte de le-Mauvais, roi de Navarre, le roi de Grenade et le Portugal. Mais le comte repoussa ses propositions, et ses deux autres voisins traînèrent les négociations à longueur. De son côté, l'Aragon avec la Navarre et avec Henri de Transtamare qui avait trouvé des appuis en France et à Paris. Le célèbre connétable Guesclin (voy.) enrôla sous ses ordres les grandes compagnies (voy.) qui venaient de la France, et franchit à travers les Pyrénées sans trouver de résistance. Pierre se sauva en Galice, s'enfuit à la Corogne, et alla implorer le secours du Prince Noir, gouverneur de la Gascogne, tandis que son frère Henri, parti partout avec enthousiasme, se fit proclamer à Burgos, en 1366, sous le nom de Henri II, et partageait entre ses vassaux les trésors amassés par son père. Cependant le roi fugitif sut si bien se faire respecter que le magnanime prince de Galice ne put lui opposer qu'une armée de mercenaires. Charles de Navarre, le frère de Henri II, livra le passage de la Garonne, moyennant la cession de quelques terres, et confia à son frère le commandement de ses troupes, Henri osa risquer la bataille dans la plaine de Najera ou de Navajun (voy.); mais il fut complètement vaincu et Du Guesclin tomba entre les mains des Anglais. Henri s'enfuit en France, et Pierre se réinstalla sur son trône. Pierre se reposa à toute l'ardeur de sa vengeance. Sur le champ de bataille avait voulu faire massacrer tous les prisonniers, et ce n'avait pas été que le prince Édouard l'en avait empêché. Mais, lorsque ce prince, mécontent de ce que Pierre ne payait pas ses troupes comme il l'avait promis, s'en fut retourné en Guienne, se livra à toute sa férocité. Tous ceux qui avaient eu le moindre rap-

ent mis à mort ou dépouillés ; il n'épargna pas même le pendant Henri, après avoir sa naissance par le pape t en avoir reçu des secours, une nouvelle armée dont le neant fut encore confié à Du es troupes, peu nombreuses, es de bravoure, entrèrent en tout le royaume, révolté des Pierre, se souleva. Ce dernier ordoue, qui avait pris les armes straire à sa tyrannie, lorsque tit Tolède. Il se hâta d'accou- contre, et la querelle des deux ida à Montiel dans la Manche, mars 1369. Pierre déploya e bravoure ; mais les troupes le Grenade prirent la fuite, et t les Castillans. Il se sauva lans le château de Montiel où éga aussitôt. Après avoir inu- tité de corrompre Du Guesclin, pta une entrevue que le con- fit proposer dans sa tente. Il son frère qui, après lui avoir nèrement la mort de sa mère, son poignard dans le cœur, 1369. Reconnu pour roi par Henri II monta sur le trône position de Jean de Lancastre, onstance, fille aînée de Pierre a Padilla. Par le pacte de s 1387, la fille de Constance, le Lancastre, épousa le prince s, Henri, petit-fils de Henri II. fille de Pierre, Isabelle, morte avait épousé le duc d'Yorck oir Nuñez de Cunha, *Vie de* (Lisbon., 1666, in-4°) ; J. Tal- *History of the reign of Peter* (Lond., 1788, 2 vol. in-8° ; anc. par M^{lle} Froidure de Re- , 1790, 2 vol. in-8°). Ce der- r justifie Pierre sur plusieurs écrivain espagnol, don J.-A. Zuniga, comte de la Roca, a é de le défendre et de prouver muie a beaucoup exagéré les ce prince, dans un livre inti- *rey don Pedro (llamado el usticiero, y el necessitado rey) defendido* (Madrid, 1648, oltaire, qui a pris don Pèdre

pour sujet d'une tragédie impr. en 1775, pensait aussi que l'histoire avait été trop sévère envers le roi de Castille. C. L.

PIERRE, souverains de Portugal et de Brésil, voy. ces mots et Pédao.

PIERRE I-III, empereurs de Russie, appartenant à la ligne cadette de la mai- son Romanof (voy.) et à sa branche fémi- mine, de Holstein-Gottorp (voy. T. XIV, p. 164).

Nous aurons peu de chose à dire du second et du troisième ; mais le premier souverain de ce nom, qui régna 37 ans, de 1689 à 1725, fit de la vieille Mosco- vie, où la rencontre de l'élément tataré avec l'élément byzantin avait tout re- plongé dans la barbarie, la Russie mo- derne et une puissance européenne.

PIERRE ALEXÉIEVITCH, dit *le Grand*, fils du tsar Alexis Mikhaïlovitch (voy.) et de sa seconde femme Natalie Naryschkine (voy.), naquit à Moscou, le 9 juin* (30 mai) 1672. Il n'avait pas 4 ans quand son père mourut, laissant le trône à son fils aîné Fœdor, et il approchait de sa 10^e année lorsqu'une mort prématurée enleva aussi ce frère aîné (7 mai 1682). Le successeur légitime était alors Ioann V (voy.) ; mais tout le monde paraissait d'ac- cord avec le patriarche pour éloigner du trône ce prince infirme et faible d'esprit, que Fœdor et même leur père, dit-on, avaient déjà résolu d'exclure de la suc- cession. Aussi, de son propre consente- ment, Pierre lui fut-il d'abord préféré ; mais cette disgrâce de son frère utérin in- digna la grande-princesse Sophie, qui, passionnée, impérieuse, dédaignant de se renfermer dans le gynécée, suivant l'usage moscovite, se montre aux strélitz, répand le faux bruit de l'assassinat de Ioann, or- ganise une émeute et amène ces trois jours d'horrible carnage, où la fureur d'une soldatesque effrénée est à peine assouvie par le massacre de 67 personnages, parmi lesquels figurent, outre les Naryschkine, frères de Natalie, et son père adoptif le noble Artémon Matvéïef, des princes Dolgorouki, Tcherkasski, Romodanofski, etc. Le 3 juillet 1682, Sophie, profitant de sa victoire, fit couronner ensemble ses

(*) Nous suivrons toujours le calendrier gré- gorien. On sait que la différence était alors de 10 jours.

deux frères, ôta le pouvoir à la mère du plus jeune et à sa famille, le garda pour elle-même et ne s'en montra point indigne, car ses talents égalaient son affreuse énergie. Mais les passions brutales qu'elle avait déchaînées se tournèrent contre elle-même : de nouvelles émeutes ayant éclaté, la cour dut se sauver de Moscou ; cependant Sophie se vengea par le supplice des princes Khovanski, père et fils, par celui des principaux mutins parmi les strélitz, et ramena, comme en triomphe, les deux tsars du couvent de Troïtza (la Trinité) au Kremlin.

À ce retour, on remarqua l'indignation et le mépris avec lesquels le jeune Pierre regardait les strélitz vaincus. Il annonçait de brillantes qualités ; mais jusque-là on n'avait presque rien fait pour son éducation, confiée d'abord à un secrétaire du conseil ou diak peu instruit, appelé Zotof, et qui resta interrompue depuis son couronnement. Il y suppléa par une extrême curiosité, par un désir ardent d'apprendre ; et après avoir reçu quelque temps du lieutenant François Timmermann, de Strasbourg, des leçons de sciences militaires et de mathématiques, il eut le bonheur, en 1683, de distinguer le Genevois Lefort (Леворт), qui l'initia aux secrets des sciences et de la civilisation, et, en lui montrant combien la Moscovie était à cet égard en arrière de tous les pays de l'Europe, stimula son zèle et son ambition.

Nous avons parlé ailleurs des progrès rapides que fit le jeune tsar, grâce à cet habile conseiller. Lefort prit 50 des enfants nobles qui l'entouraient à Préobrajensk, partageant ses jeux et ses plaisirs (*pateschniyé*), pour en former une compagnie régulière dans laquelle Pierre passa successivement par tous les grades. Sophie, le voyant absorbé par les exercices militaires, s'imagina qu'il n'y recherchait que l'amusement, et crut d'autant moins avoir à le redouter qu'il se livrait aux plaisirs avec la passion qu'il mettait en toutes choses, et avec la fougue d'un tempérament qu'une telle cour, dans de telles circonstances, n'avait pu lui apprendre à dompter. Avertie par son amour maternel, la tsarine Natalie fut loin de regarder du même œil les déportements

de son fils : pour préserver sa fille elle se hâta de le marier, en levrant avec Eudoxie Fœdorovna, de la Lapoukhine.

Une solennité religieuse où Sophie voulut paraître avec ses deux frères comme eux des attributs de l'autorité, bâta la rupture entre elle et Pierre ayant atteint l'âge de 17 ans, pour les fonctions de la regente devaient Elle comptait sur les strélitz et sur de l'autorité de son frère aîné pour dre son pouvoir. Une nouvelle le lieu pendant laquelle Pierre, instr sa vie était en danger, se refugia une fois au couvent de Troïtza, la tsarine, sa mère. Les étrangers vice de la Russie, et à leur tête le Gordon (Гордон), embrassèrent son Avec une fermeté au-dessus de il résista aux tentatives que fit Sophie lui arracher des concessions : réduite à se soumettre et forcé à le voile dans un couvent de re qu'elle avait fondé, d'où ses intrigues tefois ne cessèrent de le poursu 11 octobre 1689, Pierre fit son à Moscou : Ioann vint au-devant frère pour le complimenter, et non moins modéré que sa mère, les dehors de la souveraineté et présence sur lui, mais en se re lui seul l'exercice du pouvoir. cette époque que date véritable regne.

Ce règne, qui commença ou r toutes choses en Russie, est un l'histoire : jamais on n'avait vu l'onté plus énergique lutter avec courage contre tous les obstacles. Pour les surmonter et sa tâche de tout créer ou tout traire il fallut une force presque surab et peut-être même n'était-ce pa cette passion effrénée, sauvage et fois, qui fait tache pourtant d vie imposante, et qui, pour ne ne nous permet pas d'appeler comme fait M. Oustrialof, un beaux ornements de l'espèce hu

Ce n'est pas ici le lieu d'entre tous les détails de ce règne si p 37 ans ne semblent pas avoir pu tenir ; nous en rappellerons seu-

traits, et, à l'exemple du même nous y remarquerons quatre la première, de 1689 à 1700, développement personnel de lui, tout en organisant l'armée, et au besoin des réformes, fut occupé à augmenter son empire par l'étude, l'expérience et des autres, ainsi qu'à mûrir ses idées; dans la seconde, de 1700 à 1709, la lutte s'accomplit, au dehors qu'au dedans, avec la prépondérance comme avec l'ignorance, préjugés de ses propres sujets; troisième, de 1709 à 1721, Pierre, vainqueur et triomphant, élève la Russie qu'alors barbare, inconnue, hors d'une apathie asiatique, au rang d'une grande puissance européenne; quatrième, de 1721 à 1725, nous jouissant de son ouvrage, se près des fatigues inouïes, mais si le spectacle d'un déclin hâtif et immodéré de la boisson, d'un combat ses derniers feux pour se vaincre lui-même.

On dit que le premier soin de Pierre fut de former une armée permanente selon la tactique européenne laquelle la Russie était alors restée à fait étrangère. Lefort et les autres instructeurs de cette époque ont vu Pierre se voir entouré de centaines de troupes exercées, dont les compagnies de *pateschniyé*, celle de Séménofsk et celle de Séménofsk la pas à lui être adjointe, convenues régiments de la garde, le noyau. Le tsar s'occupait pendant ce temps de la création d'une marine sur la mer Caspienne, avait fait par des Hollandais un navire descendu l'Okà et le Volga descendu jusqu'à Astrakhan, mais brûlé par les Cosaques du Caucase qui dispersé, il n'était resté que deux hommes.

Le premier, Karsten, un homme élevé dans la suite au poste de capitaine-constructeur de la marine, Pierre fit sur un navire le voyage d'Archangel; il s'a-

vança même jusqu'à Ponoï, sur la côte de la Laponie. L'année suivante, il entra dans le même port avec plusieurs vaisseaux russes, et il nomma le prince Fœdor Iouriévitch Romonadofski amiral de sa flotte future. Émerveillé de la civilisation européenne, il voulut en rapprocher son peuple; pour cela, il n'y avait pas de voie plus sûre ni plus prompte que la mer. Au xvii^e siècle, la Russie n'atteignait pas à la Baltique; la mer Blanche, par sa situation septentrionale, ne pouvait convenir aux vues du tsar, et encore moins la Caspienne, qui n'était à ses yeux qu'un lac insignifiant. Il tourna donc ses regards vers la mer Noire, où se déchargeaient plusieurs grands fleuves de son empire, soit directement, soit par la mer d'Azof qui en dépend. En guerre avec la Porte, il dirigea d'abord son attention sur l'embouchure du Don, et résolut la conquête d'Azof (*voy.*). Il commença l'attaque de cette ville par terre (1695); mais il perdit bientôt l'espoir de s'en emparer, dans le mauvais état d'instruction où était encore son armée, et changea le siège en blocus. Il partit en toute hâte pour Moscou, embrassa son frère mourant, et, pour soulager la misère du peuple, causée par une disette, il envoya des vaisseaux à Riga et à Dantzic, afin d'y acheter du blé. En même temps, il fit venir de l'Autriche, du Brandebourg et de la Hollande des ingénieurs habiles et de bons artilleurs; il introduisit plus d'unité dans l'armée, dont il donna le commandement en chef au boïar Alexei Séménovitch Schein, mais dont Gordon, Lefort et Fœdor Alexeïevitch Golovine (*voy.*) restèrent l'âme. Un chantier établi à Voronège sur le Don lança, dès 1696, 23 galères, 2 galéasses et 4 brûlots. Cette flotte défît celle des Turcs en vue d'Azof, et la forteresse tomba elle-même au pouvoir des Russes, le 29 juillet de cette année, après un siège de 2 mois.

Dans le but de conserver une place qu'il regardait comme la clef de la mer Noire, il ordonna la construction de 55 bâtiments de guerre. Il chargea un ingénieur de creuser un canal pour unir le Volga au Don, et envoya plusieurs jeunes nobles en Italie et en Hollande, afin d'y apprendre l'art des constructions nava-

les, et en Allemagne pour y étudier celui de la guerre. Mais il brûlait d'envie de voir par lui-même les principaux foyers de la civilisation, les pays où l'on avait le plus développé l'art militaire, la marine, les sciences et l'industrie, branches pour lesquelles son admiration allait jusqu'à l'enthousiasme, et dont il voulait à tout prix doter la Russie, persuadé qu'il n'y avait que ce moyen pour la tirer de l'impuissance où il s'indignait de la voir retenue. Après avoir comprimé, en déployant un grand courage personnel, une révolte des strélitz (février 1697), et avoir assuré la tranquillité de ses états en dispersant dans les différentes provinces, ces miliciens turbulents, il confia les rênes du gouvernement au prince Romonadofski, assisté de trois boïars, et il partit, au mois d'avril 1697, cachant sa dignité royale sous le costume de simple membre d'une ambassade qui, selon l'ancienne coutume russe, devait visiter les cours étrangères, et dont Lefort, Golovine et Vosnitsyne étaient les chefs. Il traversa l'Esthonie et la Livonie, alors soumises à la Suède, le Brandebourg, le Hanovre, la Westphalie, et arriva à Amsterdam où, dans son enthousiasme pour l'art des constructions navales, il se mit à travailler de l'état de charpentier. A Zaardam, reprenant le costume russe, il se fit inscrire parmi les ouvriers, sous le nom de Pierre Mikhaïlof. Il y resta sept semaines, nettoyant lui-même la cabane qu'il habitait, préparant ses aliments, et ne quittant la hache que pour écrire à ses ministres. De retour à Amsterdam, il fit construire sous sa direction un vaisseau de 60 canons qu'il envoya à Archangel. Rien n'échappait à son attention; il se faisait donner des explications sur tout ce qu'il voyait, et s'exerçait lui-même à toutes sortes de métiers, allant jusqu'à entreprendre des opérations chirurgicales. Sa prédilection pour la marine le détermina à accepter l'invitation du roi Guillaume III, et à visiter Londres. Habillé en marin anglais, il ne quittait pas le chantier royal, et plus d'une fois on l'entendit répéter que s'il n'était le tsar de Russie, il voudrait être amiral d'Angleterre. Il prit à son service plus de 500 officiers, ingénieurs,

canonniers, chirurgiens, artisans de cette nation. Admiré de tous qui l'approchaient, honoré du titre de docteur par l'université d'Oxford, quitta l'Angleterre après un séjour de trois mois et se rendit à Vienne, Hollande et Dresde, évitant de passer en France, avec laquelle l'élection de Pologne l'avait brouillé. Il fut le point de partir pour Venise, lorsqu'il fut informé du nouveau soulèvement des strélitz. Alors il traverse la Baltique et logne où il a une entrevue avec Auguste II, dont il avait soutenu l'élection et arrive à Moscou, le 4 sept. 1699, dont s'était déjà rendu maître de volte : il ne restait plus qu'à punir les coupables. On les traduisit devant une commission qui prononça de nombreuses condamnations à mort. A partir d'octobre, le sang coula pendant dix jours dans la plaine de Préobraïensk ou cou même : la hache, la corde, le feu, firent justice des strélitz. Le tsar même repoussa même l'intervention du patriarche; il assista aux exécutions, et se rapprocha si près du billot, qu'il fut victime, courageuse et résignée, cria : « Place, seigneur ! c'est à moi de me mettre là ! » Comme les plus soupçonnés d'avoir fomenté cette révolte tombaient sur sa sœur Sophie, il se fit devant son couvent 28 poteaux sur lesquels furent attachés 130 conjurés. Trois tenaient en main la supplique que la tsarevne lui avait adressée en faveur de ses ministres. Cinq cents obtinrent leur pardon, furent dispersés sur tous les points de l'empire, surtout à Astrakhan; ils vendirent leurs maisons de la sloboda des strélitz, fort d'environ cent hommes, fut à jamais dissoute. L'eudoxie, que Pierre n'aimait pas, qui lui reprochait ses infidélités, impliquée dans cette conspiration, enfermée dans un couvent de Souzdal, Alexéïevna, sœur du tsar, dut également prendre le voile.

Pour récompenser ses fidèles services, il fonda, le 20 mars 1699, l'église de Saint-André (1699), dont l'amiral Lefort fut le premier chevalier. La mort de Lefort et de Gordon fut un sujet de grande douleur pour lui; il porta

avait pour eux sur Alexandre of, jadis admis dans les *pa-* ; malgré son humble naissance, activement ses travaux de con- a à Voronège. Les strelitz furent es par 27 régiments d'infanterie giments de dragons, formant un le 32,000 hommes fournis par un ement général, et qui, en trois furent en état de tenir la campagne. places d'officiers ne furent données à mérite et à l'ancienneté.

ous voici arrivés à la seconde période ègne de l'infatigable Pierre. Il ap- put alors toute son attention aux ères intérieures de son empire et à itution de ses projets. La perception è impôts fut simplifiée, l'habillement èment introduit parmi les fonction- ères et les bourgeois; les longues barbes èpurent dans les villes et à l'armée; ètite et le luxe des boïars furent ré- ètés; de savants étrangers attirés en plus èment nombre, des imprimeries établies, è livres utiles importés, des écoles fon- ètes dans les principales villes, et même èrganisation de l'Église modifiée, entre- ète plus dangereuse qu'aucune autre, ès un pays où la religion consiste ex- èclusivement en pratiques et en cérémo- èles sanctionnées par la tradition*. En 700, à la mort du patriarche Adrien, èrre ne lui donna pas de successeur ès cette dignité, mais le remplaça par è évêque dont les décisions devaient èjours lui être soumises.

La suspension d'armes stipulée par le èté de Karlowitz (voy.), entre la Rus- è et la Porte, fut étendue à 30 ans; èis en même temps la guerre éclata avec è Suède. Patkul (voy.) avait en effet èrsuivi avec succès la négociation dont èrre avait jeté les bases dans son en- èvue avec le roi de Pologne; et tous les èmoignages d'amitié du jeune roi de èède, Charles XII (voy.), ne purent èrter le tsar, impatient de trouver accès ès la mer Baltique.

Au mois d'août 1700, l'Ingrie fut oc- èpée par les Russes et Narva attaquée. Le héros de la Suède accourut au se- èours de cette forteresse, et avec 8,000 èmmes, il défit complètement, le 30 nov. 1700, 38,000 Russes (voy. Cray) qui mirent bas les armes, à l'exception seu- èlement des deux régiments de la garde. Ce coup fatal n'abattit pas la grande àme de Pierre. « Je sais bien, dit-il, que ces è Suédois nous battront longtemps; mais à la fin ils nous apprendront à les battre. La guerre sera sortir les Russes de leur è apathie et les forcera d'apprendre ce qu'ils ignorent encore. » De nouvelles è troupes furent promptement rassemblées, ès canons coulés, et un grand nombre d'aventuriers étrangers reçus au service è du tsar, que secondaient puissamment ès hommes tels que Boris Pétrévitch Chéré- èmétief, le brave prince Mikhaïl Mikhaï- èlovitch Galitsyne, l'inséparable compa- ègnon de Pierre, Mentchikof, son autre è favori, Apraxine, Bruce (voy. ces noms), ètc., ètc. Charles XII, en ne s'occupant è plus que du roi de Pologne, leur laissa è temps de former une armée par l'instruc- ètion et l'habitude des dangers. La victoire è que remportèrent les Russes sur les è bords de l'Embach, le 1^{er} janv. 1702, fut è le gage et le prélude de leurs prochains è triomphes. Natchebourg, fort dont Pierre è changea le nom en celui de Schlüssel- èbourg, parce qu'il voulait en faire la clef è (*Schlüssel*), de la Baltique, fut pris ainsi è que Mariembourg en Livonie. Le tsar fit è une entrée triomphale à Moscou, et, è après un court séjour à Voronège, il re- èpartit en toute hâte pour les bords de è la mer Baltique. Le 4 mai, il s'empara è du fort de Nyenschanz, vers l'embouchure è de la Néva. Quatre jours après, il prit è 2 bâtiments de guerre suédois avec 30 è petits transports sur lesquels il servait è en qualité de simple capitaine d'artillerie. A cette occasion, l'amiral Golovine lui è décerna l'ordre de Saint-André. Trou- èvant Nyenschanz trop éloigné de la mer è et trop peu sûr, Pierre résolut de faire è construire plus bas sur la Néva, dans è une petite île, une autre forteresse qui è commandait l'embouchure du fleuve. Il è s'y fit bâtir une petite maison de bois è à la mode hollandaise, et dirigea de là è toute l'entreprise. Le 27 mai 1703, fut

cupée par les Russes et Narva attaquée. Le héros de la Suède accourut au se- èours de cette forteresse, et avec 8,000 èmmes, il défit complètement, le 30 nov. 1700, 38,000 Russes (voy. Cray) qui mirent bas les armes, à l'exception seu- èlement des deux régiments de la garde. Ce coup fatal n'abattit pas la grande àme de Pierre. « Je sais bien, dit-il, que ces è Suédois nous battront longtemps; mais à la fin ils nous apprendront à les battre. La guerre sera sortir les Russes de leur è apathie et les forcera d'apprendre ce qu'ils ignorent encore. » De nouvelles è troupes furent promptement rassemblées, ès canons coulés, et un grand nombre d'aventuriers étrangers reçus au service è du tsar, que secondaient puissamment ès hommes tels que Boris Pétrévitch Chéré- èmétief, le brave prince Mikhaïl Mikhaï- èlovitch Galitsyne, l'inséparable compa- ègnon de Pierre, Mentchikof, son autre è favori, Apraxine, Bruce (voy. ces noms), ètc., ètc. Charles XII, en ne s'occupant è plus que du roi de Pologne, leur laissa è temps de former une armée par l'instruc- ètion et l'habitude des dangers. La victoire è que remportèrent les Russes sur les è bords de l'Embach, le 1^{er} janv. 1702, fut è le gage et le prélude de leurs prochains è triomphes. Natchebourg, fort dont Pierre è changea le nom en celui de Schlüssel- èbourg, parce qu'il voulait en faire la clef è (*Schlüssel*), de la Baltique, fut pris ainsi è que Mariembourg en Livonie. Le tsar fit è une entrée triomphale à Moscou, et, è après un court séjour à Voronège, il re- èpartit en toute hâte pour les bords de è la mer Baltique. Le 4 mai, il s'empara è du fort de Nyenschanz, vers l'embouchure è de la Néva. Quatre jours après, il prit è 2 bâtiments de guerre suédois avec 30 è petits transports sur lesquels il servait è en qualité de simple capitaine d'artillerie. A cette occasion, l'amiral Golovine lui è décerna l'ordre de Saint-André. Trou- èvant Nyenschanz trop éloigné de la mer è et trop peu sûr, Pierre résolut de faire è construire plus bas sur la Néva, dans è une petite île, une autre forteresse qui è commandait l'embouchure du fleuve. Il è s'y fit bâtir une petite maison de bois è à la mode hollandaise, et dirigea de là è toute l'entreprise. Le 27 mai 1703, fut

posée la première pierre de cette citadelle à laquelle le tsar donna le nom de ses patrons Pierre et Paul (voy. SAINT-PÉTERSBOURG). Un architecte italien fut chargé de surveiller les travaux, et bientôt on vit 20,000 hommes, rassemblés de toutes les parties de l'empire, les pousser avec vigueur. A l'abri de cette forteresse et sur le beau fleuve, qui, par des canaux, pouvait être mis en communication avec la mer Caspienne et la mer d'Azof, Pierre résolut de faire construire une ville qui servirait comme de lien entre la Russie et l'Europe. Au bout de 4 mois, la citadelle était achevée. Pétersbourg s'éleva peu à peu, et se peupla d'un grand nombre d'ouvriers appelés de loin pour y travailler, et que la longueur du voyage pour retourner chez eux décida à y rester, de Finlandais et de Livoniens attirés par les avantages qui leur étaient offerts, et, plus tard, de beaucoup de Suédois victimes des désastres de la guerre. En moins de deux ans, outre Vassili-Ostrof où furent construites les premières maisons particulières, l'île de Pétersbourg et la rive de l'Amirauté se couvrirent d'édifices. Au mois de nov. 1703, Pierre conduisit lui-même le premier vaisseau jusqu'au centre de la nouvelle cité. Pour la protéger, il fit construire, sur le bord de la mer, la forteresse de Kronsloot dont Mentchikof dirigea les travaux, au milieu de difficultés si grandes, que plus de 8,000 chevaux périrent, et qu'un nombre presque aussi considérable d'hommes succombèrent aux fatigues et aux maladies.

L'Autriche, la Hollande et l'Angleterre employaient tous leurs efforts pour rompre l'alliance du tsar avec le roi de Pologne. Charles XII de son côté, malgré les progrès de son ennemi en Livonie, se porta rapidement contre la Saxe, afin d'accabler Auguste dans ses états héréditaires. Après avoir mis ordre à ses finances, Pierre commença ses nouvelles opérations par la destruction d'une flottille de 13 transports suédois sur le lac Peïpus. Le général Schlippenbach fut battu près de Revel; Dorpat, Narva et Ivangorod tombèrent successivement au pouvoir des Russes, du 4 mai au 20 août 1704. Une attaque des Suédois contre

Pétersbourg échoua; mais le sous le feldmaréchal Chérémétief défaits à leur tour par Léon (voy.), à Gemauerthof en Courlande. Pierre venait de prendre sa revanche la victoire de Kalisch, oct. 1705. Mentchikof avait conduit 20,000 soldats russes, lorsqu'il apprit la conclusion de la paix d'Altranstéd. Il jugeant pas à propos d'attendre le retour de Charles XII en Pologne, il se retira avec ses troupes de se retirer en tout le pays derrière elles, et le comte de Ménéf fit alors une retraite devant Charles, qui avait conclu un traité avec l'ataman des Cosaques, (voy.), les poursuivit jusque devant Smolensk; puis il tourna tout d'un coup vers l'Ukraine pour gêner la cause des Cosaques et attendre Læwenhaupt qui, détaché par Charles, où Galitsyne se battit à Liova, ne lui amena que les débris d'un corps d'armée, au lieu du secours que le roi de Suède avait besoin. (Mazeppa, traître à son pays, ouvertement le parti de la Suède, siégea Poltava (voy.). Pierre accourut au secours de cette ville de la tête à la tête de 70,000 hommes, et fit tout sous ses murs, le 8 juillet 1709, une victoire suédoise et la puissance de Gustave-Adolphe. Le tsar, qui le grade de lieutenant général de terre* et de contre-amiral de l'armée navale, écrivit du caractère à l'amiral Apraxine, successeur de Golovine dans cette dignité: « nemi a eu le sort de Phaéton démentis de notre ville de la maintenant assis sûrement. » du roi Auguste en Pologne un traité conclu avec lui, l'alliance de la Suède, de la Danemark et de la Prusse, le siège de la ville de Riga, les suites de cette bataille furent les suites de cette bataille. Pierre se bâta de sur les bords de la Neva, ou de la Neva (voy. grand-chancelier de la couronne) le lac Ladoga au signa des traites de commerc

(*) Il avait encore une fois voulu tous les grades, à commencer par le grade de lieutenant général, et avait donné à ses fiers lieutenants les mêmes grades.

ce, l'Italie et les villes Ansatiques. Mais, si cette victoire fut décisive pour nous, en ce qui concerne ses relations avec les Turcs, elle ne fut pas moins importante, dit M. Oustrialof, pour la constitution intérieure de l'empire. « Le tsar, dans l'ivresse produite par un succès comme il n'en avait obtenu aucun, manqua patience les choses qui lui avaient échappé jusque-là, et retint ses murmures sur le sujet d'une transformation intérieure, évidemment la source de la gloire qu'il venait d'acquérir et le gage de sa prospérité future. De son côté, Pierre, les arts de l'Europe avaient mis à même de vaincre son ennemi, fut de plus en plus convaincu de la nécessité de tout changer. Par l'expérience, il ne se borna plus à des mesures isolées; il agit suivant un plan plein de grandeur et qui embrassait toutes les branches de la vie publique. Ces deux moments principaux caractérisent la 3^e période du règne de Pierre : soit à l'extérieur, l'affermissement de la prépondérance russe en Europe, et à l'intérieur, un renouvellement complet. » Heureux la Russie, si ce renouvellement fut, mais auquel la masse du peuple ne put néanmoins à se soustraire, n'eût pas creusé un abîme entre elles et les autres civilisées !

Après avoir célébré son triomphe à Moscou, accommodé un différend avec l'Angleterre, et réorganisé son armée, l'impétueux tsar commença la campagne de Hongrie et de Carélie, tandis que Menzikof agissait en Pologne et en Poméranie. Wybourg, Riga, Dunamunde, Kexholm et Reval tombèrent en son pouvoir, en 1710, et avec ces places de la Livonie, l'Esthonie et la Carélie. Le tsar, pour forcer la Suède à lui céder ses provinces, eût-il porté la guerre devant Stockholm, si de graves circonstances n'étaient venues reporter l'attention du côté du sud.

La défection de Charles XII, les Russes lui déclarèrent la guerre. Aujourd'hui, à regret ses projets, il prit aussitôt parti. Il abandonna au sénat dirigeant les affaires du gouvernement, restitua aux monastères et aux couvents une grande partie des biens qu'il leur avait enlevés, afin d'attacher le clergé et le peuple; puis

il rejoignit Chérémetief, se mit à la tête de son armée, traversa la Moldavie dont l'hospodar Kantémir avait conclu avec lui un traité d'alliance, et alla camper sur le Prouth pour marcher de là vers le Danube, tenant à éloigner la guerre des frontières russes. Mais, d'une manière fort inattendue pour lui, il se vit bientôt en face du grand-visir Méhémet qui le cerna avec une nombreuse armée turque. Ses troupes eurent à souffrir des privations de toute espèce. Malgré quelques succès, il n'avait en perspective que la captivité ou la mort, lorsque Catherine Alexéievna (voy.). longtemps sa maîtresse, mais depuis peu sa femme légitime quoique non avouée, le sauva de ce péril imminent en faisant faire au grand-visir des propositions de paix, de concert avec le feld-maréchal Chérémetief. On assure que ce dernier fit accompagner sa lettre au général turc des bijoux et des fourrures de Catherine, d'une forte somme en argent et de promesses magnifiques. Quant à Pierre, ne se fiant pas plus à ces ouvertures de paix qu'au résultat d'une bataille, il écrivit au sénat dirigeant cette dépêche remarquable : « Je vous mande que, sans faute ni reproche, mais cerné, en conséquence d'avis mensongers, par des forces turques quadruples, et coupé de tous moyens d'approvisionnement, je ne puis, à moins d'une faveur divine toute particulière, m'attendre à autre chose, sinon à une perte complète ou à une captivité en Turquie. Dans ce dernier cas, vous ne me reconnaissez plus pour votre tsar et maître, et, quoi que je puisse vous écrire, l'ordre fût-il signé de ma main, vous n'obéirez pas. Si je meurs et qu'il vous en arrive la nouvelle authentique, vous choisirez pour mon successeur le plus digne d'entre vous. » Heureusement la paix se conclut le 23 juillet 1711, sans autre sacrifice de la part de Pierre que la restitution d'Azof avec son territoire. Pour sauver son armée et l'empire, il eût renoncé à toutes ses conquêtes, sauf l'Ingrie; car à cette dernière se rattachaient ses plus chers projets, et la Baltique lui devenait d'autant plus nécessaire qu'il venait de reperdre tout accès à la mer Noire.

(*) Voir Golikof, t. III, p. 378, et son correctif, Bergmann, t. III, p. 204.

Aussi continua-t-il avec ardeur la guerre contre les Suédois en Poméranie.

En automne 1711, l'état de sa santé exigea un voyage à Carlsbad. Pendant le retour, il célébra à Torgau le mariage de son fils unique Alexis avec la princesse de Brunswick-Wolfenbüttel. Ce fut à cette occasion qu'il promit à Leibnitz de faire faire dans ses états des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. Après s'être concerté avec le prince royal de Prusse et les ministres du Danemark au sujet du plan de campagne à suivre, il retourna à Moscou, puis à Pétersbourg où il publia solennellement son mariage avec Catherine, le 2 mars 1712. Deux mois après, il transféra le sénat dirigeant dans cette seconde capitale. Au mois de juin, il repartit avec la tsarine pour Carlsbad, y passa trois mois, et se rendit de là à l'armée du Holstein. Le général Steenbock avait combattu jusqu'alors avec succès les Danois; Pierre le réduisit à s'enfermer dans Tønningen. Puis retournant dans ses états, il entreprit la conquête de la Finlande, plan qui fut exécuté si heureusement qu'en 1713 les Russes arrivèrent à Tavastéhous dans le temps même où Tønningen cédait à leurs armes. La neutralité de la Poméranie, proposée par la Prusse et acceptée par Mentchikof, troubla seule sa joie au sujet de ces triomphes; il en fut tellement courroucé contre son favori qu'il intervint de Catherine put à peine le sauver d'une disgrâce complète.

Pierre ne négligeait rien pour développer la puissance navale de son empire; cependant il se vit refuser par le collège de l'amirauté le grade de vice-amiral qu'il demandait, par le motif qu'il ne s'était pas encore assez distingué pour qu'on le préférât à des officiers plus anciens. Loin de s'irriter de ce refus, il se mit en devoir de satisfaire aux exigences de la discipline. Il battit la flotte suédoise près de Hangœud (*voy.*), victoire qui entraîna la prise des îles Aland, la reddition du fort de Nyslott et la conquête du reste de la Finlande. A son entrée triomphale à Pétersbourg, le prince Romodanofski qui, décoré du titre de César, remplaçait toujours le tsar en son absence, et personnifiait la patrie, le reçut

assis sur le trône, et lui conféra le grade de vice-amiral qu'on avait osé li-

Pierre était occupé de l'adm. de son empire et du projet de sa résidence de Moscou dans la ville, lorsqu'il apprit l'arrivée des XII à Stralsund. Ce prince en refusant de reconnaître la suzeraineté de la Poméranie et en méconnaissant la gloire de la Hollande, ainsi que la Hollande lui-même de faciles triomphes à Stralsund fut pris, le 23 dec. 1715, par les Prussiens et les Danois. Mais ceux-ci refusèrent d'y laisser leurs troupes russes, Pierre fut sur le point de se réconcilier avec Charles; ce changement de sentiment, et une entrevue avec le roi de Danemark s'entendirent sur les moyens d'une descente dans la province de Scanie; il se rendit à cet effet à La Haye. Les flottes russe, danoise et hollandaise, présentant un total de 80 voiles, se réunirent, afin de résister à la descente et de s'opposer à l'expédition qui croisait dans la Baltique. Le commandement de toute l'escadre fut confié à Pierre d'une voix unanime; l'expédition n'eut pas lieu de la méfiance que le roi de Danemark avait à Pierre. Celui-ci se concentra ses troupes à Copenhague, et concentra ses troupes à Mecklenbourg, sur lequel il avait de certaines intentions particulières. Bien de Gœrz profita des méfiances qui s'élevaient entre les alliés pour former la ligue du Nord et termina avec la Russie.

Les intérêts s'étaient de plus en plus compliqués, et la lutte avait une grande extension: afin d'en empêcher l'extension, Pierre conclut une convention conforme à ses desirs, et se rendit à La Haye le 17 fév. 1717. Elle resta à La Haye jusqu'à ce qu'il se rendit lui-même à Brabant, au mois d'avril 1717. Elle resta à La Haye avec enthousiasme dans la capitale de France, il y conclut un traité de commerce, dans lequel fi-

(*) Le César prince Fœder Romodanofski mourut en 1717, et fut remplacé dans la qualité de vice-tsar par Fœdorovitch.

ne; mais il ne réussit pas à séparer
 bre de l'Angleterre, principal but
 voyage, non plus que dans ses
 sur le Mecklenbourg. Après un
 de quatre mois à Paris, séjour cé-
 lèbre l'essai que fit la Sorbonne pour
 poser en faveur d'une réunion de
 à orientale avec l'Église latine, il
 na, le 21 octobre 1717, à Saint-
 bourg, où de graves désordres ayant
 pendant son absence, il signala
 tout par de sévères punitions in-
 à des fonctionnaires convaincus
 diversions et d'actes tyranniques.
 dès de sa colère tomba aussi sur
 le du premier lit, Alexis, qu'il avait
 ment cherché à intéresser à l'œuvre
 réforme par lui poursuivie depuis
 années. Partisan des mœurs russes,
 de mépris pour toutes ces impor-
 s étrangères, ressentant vivement
 ce fait à sa mère qui partageait
 vres vues et ses espérances, Alexis
 aux directions que son père vou-
 il donner, et fit de ses ennemis ses
 chers conseillers. Par ses mauvais
 ments, il avait causé la mort de la
 le-princesse sa femme, au moment
 venait de lui donner un héritier,
 re avait dévoilé un complot qui se
 üt entre le prince, sa mère, certains
 bres du clergé et d'autres Russes
 vieille roche. Dès lors, il n'hésita
 il se rendit lui-même à Moscou
 faire juger ce fils rebelle, et le dé-
 déchü de son droit de succession.
 pendamment de l'avis qu'il demanda
 e réunion du clergé, il composa un
 il de 124 grands dignitaires, auquel
 donna d'agir et de prononcer sans
 sion de la personne. Par suite de
 ropres aveux, Alexis fut condamné
 rt. On connaît mal les détails de ce
 que événement, mais on sait que le
 vitch ne survécut que vingt-quatre
 es à la notification qui lui fut faite
 sentence, le 26 juin 1718. Pierre lui
 magnifiques funérailles auxquelles
 sta les yeux noyés de larmes. Plus
 s individus qui avaient trempé dans
 mplot, furent livrés aux supplices
 es barbares, et une médaille, frap-
 cette occasion, apprit au public de
 e manière la majesté du trône avait

été sauvée. Pierre déploya la même sévé-
 rité envers les grands qui opprimaient le
 peuple; il n'épargna pas même ses favori-
 ris Mentchikof et Apraxine. Il chercha
 à fonder sur de solides bases l'adminis-
 tration de la justice par l'établissement
 de collèges de gouvernement et d'une
 commission législative. Il choisit pour
 base d'un nouveau code celui de son père
 Alexis (*Ouljénie zakonn*), et se montra
 implacable vis-à-vis des fonctionnaires
 convaincus de s'être laissé corrompre à
 prix d'argent. Il fonda également un col-
 lège du commerce. Pour se distraire de
 tant de soins, il s'occupait d'embellir sa
 nouvelle ville, d'y établir un cabinet d'his-
 toire naturelle; il protégeait les arts; il
 s'efforçait d'ennoblir le ton de la société;
 il inventait des fêtes pour la cour, et des
 jeux pour le peuple; rien, en un mot, ne
 restait en dehors de sa sphère d'activité.

Depuis le mois de mai 1717, des plé-
 nipotentiaires russes et suédois discutaient
 les bases d'une paix solide, et la Russie
 semblait assez disposée à favoriser les
 vues de Charles XII sur la Norvège, lors-
 que ce prince fut tué devant Frédérikshall
 (30 nov. 1718). Après sa mort, la Suède
 entraînée dans une voie funeste par l'An-
 gleterre et par un parti puissant, rompit
 les négociations et recommença les hos-
 tilités. Pierre jeta ses troupes sur pres-
 que tous les points du littoral de ce
 royaume, et y fit commettre d'horribles
 dévastations. Les prières d'Ulrique-Éléo-
 nore, et peut-être aussi l'apparition d'une
 flotte britannique, le décidèrent cepen-
 dant à rappeler ses vaisseaux. En même
 temps, la Pologne, la Prusse et le Dane-
 mark, jaloux de la puissance croissante
 de la Russie, conclurent la paix avec la
 Suède. Pierre, resté seul, fit face à tous.
 Il défendit énergiquement sa dignité au-
 près de l'Autriche, avec laquelle il avait
 un différend. Il chassa les jésuites de son
 empire, parce qu'ils se mêlaient d'affaires
 politiques. Il fit arrêter, en 1719, tous
 les négociants anglais qui se trouvaient en
 Russie, et menaça de confisquer leurs
 marchandises. Cependant les plus cruelles
 épreuves lui étaient réservées. Il perdit
 son compagnon d'armes le feldmaréchal
 Chérémétief, et, le 6 mai, son second fils
 et son héritier présomptif Pierre Pétro-

vitch, que Catherine lui avait donné (le 8 nov. 1717). Pendant trois jours et trois nuits, Pierre pleura la mort de cet enfant, sans prendre aucune nourriture et sans vouloir voir personne; son désespoir fut si grand que l'on craignit un instant pour sa vie. Il parvint toutefois à rappeler sa fermeté, et, dans l'espoir de se distraire, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur aux soins du gouvernement. Un de ses principaux actes fut l'établissement du saint-synode dirigeant (5 févr. 1721), destiné à remplacer désormais l'autorité patriarcale. La Suède, dont le roi Frédéric avait fait de nouvelles propositions de paix sous la médiation de la France, tandis qu'il préparait, avec une flotte anglaise, une descente en Finlande, fut dévastée en 1720, et une troisième descente y fut exécutée, en 1721, par le tsar à la tête de 23 vaisseaux de ligne, malgré la flotte britannique. Cette démonstration amena enfin la conclusion de la paix. Par le traité de Nystadt (voy.), la Suède céda à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie avec Wybourg et Kexholm, et Pierre sacrifia à sa politique le duc de Holstein, qui avait reçu de lui la promesse de l'aider à se remettre en possession du Sleswig.

Telle fut la fin de la grande guerre du Nord, qui avait duré 21 ans, sans épuiser les ressources de Pierre, et qui fonda la puissance de la Russie. Ce monarque fit célébrer la conclusion de la paix par des prières et par des fêtes; il accorda une amnistie générale, dont il n'exclut que les assassins et les voleurs de grands chemins, et abandonna tous les impôts et autres droits arriérés à remonter jusqu'en 1717. Le sénat et le saint-synode vinrent le prier, au nom du peuple, d'accepter les titres de père de la patrie et d'empereur de toutes les Russies, et lui décernèrent le surnom de Grand. Pierre refusa d'abord; cependant il prit, le 22 oct. 1721, le titre d'empereur, que lui reconnurent aussitôt la Prusse, la Hollande et la Suède, mais que les autres puissances ne lui accordèrent plus tard que sous toutes réserves. Afin de ne pas abandonner à la faiblesse d'un enfant le sort de ses grandes créations, il rendit, le 16 février 1722, son fatal décret

de succession portant qu'il appartenait au souverain de la Russie de désigner son successeur, et de lui réserver cette qualité après la lui avoir cédée au cas où il le reconnaîtrait inapte à remplir les devoirs qu'elle impliquait. Pierre fit jurer solennellement à ses sujets l'observation de cette loi. En même temps, il ordonna une enquête sur son origine et sur ses titres, qui eut une grande influence sur la nouvelle organisation des tribunaux. Cette organisation, Pierre rattacha à la nouvelle classification des rangs en Russie, laquelle le mérite pouvait désormais conduire à la noblesse héréditaire.

Dans la même année, il entreprit la Perse une expédition qu'il méditait depuis longtemps, afin d'assurer le commerce des Russes sur la mer Caspienne. Déjà, en 1715, 1716 et 1719, il avait fait explorer cette mer par d'habiles navigateurs, et préparer les bâtiments nécessaires. Les troubles intérieurs de la Perse empêchèrent le chah à céder; par un traité du 12 sept. 1723, dans lequel entra le 8 juillet 1724, il abandonna à la Russie les villes de Derbend et de Baku et de plus les provinces de Ghilzanderan et Asterabad. A son retour de cette campagne, le 26 dec. 1722, il ordonna une nouvelle enquête contre les fonctionnaires infidèles. Le vicelieutenant Chatfirot, un de ses favoris, fut condamné à mort; mais il obtint grâce pour se faire pendre; Meutchikot dut y renoncer; il fut dépouillé de tous ses revenus; beaucoup d'autres furent condamnés à la dégradation, à des châtimens corporels. Le 15 juillet 1724, Pierre commanda sa flotte sur les côtes de Suède, afin d'obtenir plus de poids à ses réclamations en faveur du duc de Holstein; et ayant obtenu satisfaction, il retourna à Krönobitz où il célébra, par une magnifique fête, la création de sa marine militaire qui comptait alors 41 vaisseaux, avec 14,960 hommes d'équipage.

Dans les dernières années de sa vie, Pierre entreprit d'importants travaux pour garantir Peterbourg des inondations auxquelles son sol est exposé; il fit commencer le canal de

a une Académie des Scien- rier 1725 ; fit poursuivre et ment tous les crimes d'état ; vau de la commission lé- olit l'ordre de Saint-Alexan- dont il avait fait transférer lans la ville de sa fondation octifier le sol ; réforma les conclut enfin avec la Suède traité de commerce. Le 24 1724, il fiança sa fille Anne de Holstein Charles-Fré- : c'est à leur union que le Pierre III dut le jour. Depuis nées, Pierre souffrait d'une s'accompagnait de douleurs aba dans une mélancolie qui t souvent par des accès de at dans un accès pareil qu'il ort de Mœns, premier cham- vori de l'impératrice (voy.). Dans l'automne de 1724, it à aller visiter les forges et 'armes de Sestrabek, lorsqu'il crépuscule une chaloupe, des soldats et des matelots, boué sur un bas-fond, près Il voulut aller à leur sen- ns s'inquiéter de son indis- entra dans l'eau pour aider a barque à flot. Il en résulta i refroidissement qui rendit état dangereux. Une opera- icale n'eut aucun succès. La faisait souvent perdre con- nais dans les instants de répit laissait, il puisait des con- ns les exhortations de l'ar- béophane Procopovitch, qui toute sa confiance. Catherine de ces moments pour obte- de Mentchikot. Le monarque 8 février 1725, âgé de moins lans les bras de l'impératrice, pas quitté son chevet pendant nières nuits. onsulter Voltaire, *Histoire de Pierre-le-Grand* (1759-63, e de Charles XII, publiée ps auparavant ; Gordon, *Hs- erre-le-Grand* (en anglais) ; s gestes de Pierre-le-Grand es sources authentiques (en on, 1788-97, 12 vol. in-8°,

avec 18 vol. de suppl. ; de Halem, *Leben Peter's des Grossen*, Munster et Leipz., 1803 et suiv., 3 vol. in-8° ; B. Bergmann, *Peter der Grosse als Mensch und Regent dargestellt*, Königsb., 1823 et suiv., 6 vol. in-8° ; Ph. de Ségur, *Histoire de Russie et de Pierre-le-Grand*, Paris, 1829, in-8°. J. H. S.

PIERRE II ALEXÉIEVITCH, le seul reje- ton de la ligne masculine des descendants de Pierre-le-Grand, fils du malheureux tsarévitch Alexis (voy. ce nom et ci-dessus, p. 637) et de la princesse Charlotte de Brunswic-Wolfenbüttel, et petit-fils du précédent, naquit à Saint-Pétersbourg, le 23 oct. 1715. Il succéda, en 1727, à l'impératrice Catherine I^{re}, n'ayant encore que 29 ans, et mourut, le 29 janv. 1730, de la petite-vérole. Voy. МЕНТЧИКОВ, ДОЛГОРОУКИ et ANNE IVANOVNA.

PIERRE III FÉDOROVITCH, fil- d'Anne Pétrovna et de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp (voy.), naquit à Kiel, le 4 mars 1728, et ses premiers noms furent CHARLES-PIERRE-ULRIC. Sa nais- sance coûta la vie à sa mère. La descen- dance mâle de Pierre I^{er} s'étant éteinte avec Pierre II, l'impératrice Élisabeth (voy.), fille du grand monarque et de Catherine I^{re}, choisit pour son succes- seur, le 18 nov. 1742, le jeune duc de Holstein, fils de sa sœur aînée. Dès son avènement, elle l'avait appelé auprès d'elle, et le 1^{er} sept. 1745, elle lui fit épouser sa parente, la princesse Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst (voy. CATHERINE II). A la mort d'Élisabeth, le 5 janvier 1762, Pierre lui succéda sans contestation. Son premier acte de souveraineté fut la si- gnature de la paix avec Frédéric II, qu'Élisabeth avait combattu de concert avec l'Autriche et la France. Cette dé- marche lui fut dictée par son admira- tion pour ce prince dont il était l'ami. Par le traité de Saint-Petersbourg, en date du 5 mai, il lui restitua la Prusse occupée par ses armes et lui accorda un corps de troupes auxiliaires fort de 15,000 hommes. Il rappela aussi L'Estocq, Mun- nich et le duc de Courlande Biren (voy. ces noms), qu'Élisabeth avait exilés en Sibérie. Il abolit en même temps la loi terrible qui proscrivait quiconque, à jeun ou ivre, se permettait un seul mot contre

l'Église grecque, le souverain ou l'état. Il s'occupa ensuite de la réalisation d'un projet qu'il nourrissait depuis longtemps, c'est-à-dire de reprendre au Danemark la partie du Sleswig qui lui avait été cédée en 1713, et de venger sa famille de tous les torts qu'elle avait éprouvés (voy. T. XIV, p. 163). Déjà l'armée russe cantonnée dans la Poméranie était entrée dans le Mecklenbourg, et Pierre III se disposait à aller se mettre à sa tête, lorsqu'éclata la conspiration qui lui ravit le trône et la vie, après un règne de six mois, et dont nous avons donné le détail, T. V, p. 131 et 132. Nous y avons dit que sa prédilection pour les Holsteinois, ses tentatives d'introduire dans l'armée la discipline prussienne, ses efforts pour restreindre les privilèges des grands lui avaient aliéné le cœur de toutes les classes de ses sujets. La révolution se fit en une nuit, du 8 au 9 juillet 1762; Pierre fut déclaré déchu du trône et Catherine proclamée impératrice par les gardes, le clergé et la haute noblesse. Pendant que cela se passait à Pétersbourg, Pierre était à Oranienbaum. Lorsque la nouvelle de la révolution y arriva, Munnich lui conseilla de se mettre à la tête des régiments restés fidèles et de marcher sur la capitale; mais Pierre laissa passer le moment favorable pour agir, en sorte qu'il lui fut impossible de s'assurer de Kronstadt et de la flotte, comme le lui conseillait encore le feldmaréchal. Il n'osa ni s'enfuir en Allemagne ni se défendre avec ses Holsteinois, et il ne lui resta bientôt plus qu'à se soumettre. Le lendemain, 10 juillet, il abdiqua; mais cet acte ne lui sauva pas la vie, car les alentours de Catherine voulaient sa mort pour leur propre sûreté. On le conduisit à Ropcha, où il périt d'une manière violente, le 14 juillet (voy. ORLOF). — Voir aussi l'*Histoire de Pierre III, empereur de Russie*, imprimée sur un manuscrit trouvé dans les papiers de M. de Montmorin, et composé par un agent secret français à la cour de Saint-Petersbourg (Paris, 1799, 3 vol. in-8°); Saldern, *Histoire de la vie de Pierre III* (Metz, 1802), et sa *Biographie* (Tub., 1809, 2 vol.). C. L.

PIERRE L'ÉVÊTE, le promoteur des Croisades, né à Amiens, en 1050, mort,

en 1115, au monastère de Nouvion. VOY. CROISADES, T. VII, p. 27.

PIERRE LE VÉNÉRABLE, Cluny, vers 1120, né en Auv. 1091, mort en 1156, fut l'ami et le professeur d'Abeilard (voy.). Ses ouvrages consistent en lettres et en traités sur différents sujets, ont été publiés dans la *Bibliothèque de Cluny* (Paris, 1616). CLUNY, INNOCENT II et BERNARD.

PIERRE LOMBARDE, **PIERRE-FONDS** (CHATEAU), superbe située dans la forêt de Fontainebleau, ce nom et OISE, de la Pierre infernale.

La Pierre infernale, pierre par laquelle on désigne le nitrate de potasse fondu, d'un usage si fréquent en chirurgie pour pratiquer des opérations superficielles. Malgré la frayante de pierre infernale, l'usage ne produit qu'une faible inflammation de leur épiderme : forte cuisson. Sur la langue, elle produit une saveur âcre et métallique accompagnée d'une coloration en parties touchées. Quand on l'applique sur la peau saine, on voit survenir une teinte brun-rougeâtre qui ne disparaît que par le renouvellement de l'épiderme. Il faudrait une application continue pour produire une escarحة tant soit peu profonde : aussi n'emploie-t-on pas la Pierre infernale dans ces circonstances. L'usage est d'un usage extrêmement commun ce qu'on dirige son action avec une facilité : on a coutume de la faire servir de crayon quand on veut faire de petites ulcérations des paupières.

Pour préparer la Pierre infernale, on fait fondre de l'argent et on le coule dans un moule graissé pour lui donner la forme de petits cylindres propres à être employés comme un porte-crayon qui se renferme dans un étui. La couleur noire qu'il présente dépend de ce que la graisse est brûlée; mais elle ne change rien aux propriétés chimiques.

PIERRE PHILOSOPHIQUE, ALCHIMIE.

PIERRES AÉRIENNES, PIÈRES, MÉTÉORITES, BOLIDES. VOY. AÉROSTATES.

PIÈRES GRAVÉES. Ce sont des pierres ou des compositions imitant sur lesquelles on a gravé des reliefs ou en creux. Suivant le relief on leur donne le nom de *camées* ou de *cameos*. Voy. GLYPTIQUE, DACTYLOTYPE, etc.

PIÈRES LEVÉES, FICHÈRES, voy. PIÈRES (monuments), CELTES, etc. (antiquités).

PIÈRES PRÉCIEUSES, PIERRES PRÉCIÉES, PIERRES GEMMES. On donne ce nom à des substances minérales que l'on recherche pour leur belle transparence, leur belle transparence, leurs vives couleurs font rechercher comme objets de parure. Alors on les nomme *gemmes précieuses*. L'industrie est parvenue à faire des pierres fines par des substances minérales de moindre prix. C'est la taille qui leur donne leur plus grande valeur. On les monte ensuite avec différents ornements pour les faire servir à l'ornementation de meubles, de bijoux, etc. Voy. PIERRE, RUBIS, DIAMANT, RUBIS, SAPHIR, TOPAZE, etc. Voy. Imitation, STRASS, etc.

PIERRE. Ce nom, que l'on donne aux premiers canons de fonte quand ils ne se servent que de grosses pierres en guise de boulets, désigne aussi dans l'artillerie de place, une petite machine destinée à lancer des pierres qui se trouvent enroulées dans un panier. Sur les vaisseaux, on appelle *pierrier* un petit canon en bronze avec lequel on tire à boulets sur l'ennemi. Z.

PIERROT, voy. MOINEAU. On donne aussi ce nom à l'un des personnages habituels de la parade, mais qui n'est revêtu d'un costume entièrement différent de longues manches et le visage peint en rouge. On sait quel succès obtient ce rôle, le *Pierrot* du théâtre français (voy. DEBUREAU). Z.

PIÉTÉ (pietas). La piété, vertu de l'homme, tient, dans nos rapports avec Dieu, la même place que la charité dans nos rapports avec nos semblables. Mévénération et de gratitude, la piété est le fondement de tout le culte, mais elle ne se borne pas à regarder en haut et à louer Dieu. Quand l'objet de ce culte

(voy.) est la divinité, et que la piété se manifeste par des actes extérieurs, sous ce nouvel aspect, elle reçoit le nom de *dévotion* (voy. ce mot et RELIGION).

Il n'y a point de fausse piété, cette vertu étant toute intérieure. Mais la dévotion étant une vertu de pratique, elle dégénère en superstition lorsqu'elle exagère jusqu'à l'abus, ou qu'elle dégrade jusqu'à la minutie l'exercice des devoirs religieux. « La piété, dit Fénelon, ne consiste point dans les excès d'un zèle outré et farouche. » Boileau a dit aussi : « Comme la piété est sincère, elle est forte et gaie et n'a rien d'embarrassant. » Tel est le caractère de la piété, le trésor le plus précieux que le ciel ait mis dans le cœur de l'homme.

La piété, culte du cœur, où se confondent la reconnaissance et le respect ont de plus tendre, n'a pas seulement pour objet le père commun des hommes et leur suprême bienfaiteur; nous en étendons encore le sentiment à tous ceux qui exercent sur nous le pouvoir des bienfaits, et qui sont nos supérieurs, dans l'ordre de la nature ou de la société. De là, la tendresse que nous devons aux auteurs de nos jours, prend le nom de *piété filiale*. Dans les livres saints, le jeune Tobie, et, dans l'antiquité fabuleuse, Énée (*pius Æneas*), sont les types immortels de cette vertu. C'est également un sentiment de piété qui nous attache à la patrie (voy.), qui nous fait bénir la mémoire de nos bienfaiteurs et respecter le repos des morts.

La piété avait, à Rome, un temple, dont la fondation eut lieu à l'occasion de cette jeune femme nommée Terentia qui, pénétrant dans la prison où son père était condamné à mourir de faim, lui sauva la vie en le nourrissant de son lait. P. A. V.

PIÉTISME, c'est la piété (voy.) réduite pour ainsi dire en système, alliée à un grand rigorisme religieux, mais souvent aussi ravalée jusqu'à n'être plus qu'une pratique minutieuse ou une simple apparence extérieure.

Il a beaucoup de rapports avec le mysticisme (voy.), et n'appartient exclusivement à aucune religion; mais, en s'attachant moins à la chose qu'au nom, c'est au sein des confessions protestantes qu'il en faut chercher l'origine.

Les longues luttes que, pendant près de deux siècles, l'Église luthérienne avait eue à soutenir contre l'Église catholique et l'Église réformée, ne pouvaient manquer d'exercer sur son enseignement une influence déplorable, en la jetant dans la voie de la polémique. Aussi, à la fin du XVII^e siècle, la théologie luthérienne était-elle dégénérée en un aride dogmatisme; l'exégèse et l'histoire étaient complètement négligées; on s'inquiétait peu de la morale; on n'enseignait plus aux élèves des universités que les subtiles distinctions de la scolastique, et on ne leur apprenait point à s'adresser au cœur, à diriger les volontés vers le bien. Ce fut dans ces circonstances que J.-J. Spener (voy.) entreprit de ramener cette théologie dans la route tracée par les réformateurs. Les luthériens regardaient les livres symboliques comme la règle de leur foi : sans les rejeter, Spener plaça au-dessus d'eux l'Évangile; ils accordaient une autorité presque canonique à la traduction de la Bible, par Luther : Spener montra qu'il l'avait mal interprétée en plusieurs endroits; ils laissaient au pouvoir temporel une influence prépondérante en matière de religion : il fit envisager cela comme un abus qui tendait à reconstituer la hiérarchie. Cette courageuse tentative ne pouvait manquer de soulever contre lui une vigoureuse opposition, qui devint plus vive encore lorsque ses partisans firent une plus large part dans leur théologie au mysticisme, vers lequel Spener lui-même n'inclinait que trop; lorsqu'ils se séparèrent de l'Église luthérienne, d'esprit et de pensée, et établirent une ligne de démarcation bien tranchée entre eux et les orthodoxes, en donnant une importance excessive aux dogmes du péché originel et de la justification par la grâce (voy.), sans tenir aucun compte de dogmes non moins essentiels tels que celui du libre arbitre; en refusant, par conséquent, toute spontanéité à l'homme, en le réduisant au rôle d'un être purement passif entre les mains de Dieu; en blâmant enfin comme coupables jusqu'aux amusements les plus innocents. Les partisans de Spener formèrent dès lors un parti auquel on appliqua le surnom de *piétistes*, donné pour la première fois, en 1689, à qu el-

ques théologiens de Leipzig, qui eurent l'idée d'ouvrir des cours publics sur le Nouveau-Testament (*collegia biblica* ou *collegia pietatis*); où, de côté la polémique, ils s'attachèrent à mettre en relief les caractères particuliers de la religion chrétienne.

Les doctrines du piétisme furent d'abord accueillies avec assez de faveur par Spener tint des conférences à Erfurt depuis 1682, et à Dresde où il fut nommé prédicateur de la cour, en 1686. Plusieurs de ses disciples montrèrent de l'orgueil religieux et un esprit de secte, qui menaçaient l'Église de désordres. Il en résulta une lutte avec les partisans des anciens abus et du culte de théologie de Leipzig formés par ses docteurs, élèves de Spener, et de leurs cours; et lorsque ce dernier fut nommé en 1691, pour Berlin, afin d'y remplir les fonctions de pasteur et de premier conseiller du consistoire, ses partisans clarés durent aussi quitter Leipzig et se réunir à d'autres collèges de piétistes défendus. Francke (voy.), le plus distingué de ces jeunes docteurs, se vit obligé de quitter Erfurt à la hâte, et se livra aux attaques virulentes de ses collègues saxons. Par la médiation du philosophe Thomasius, qui les avait d'abord défendus à Leipzig, les piétistes obtinrent un asile à l'université de Halle (voy.), où Francke fut nommé professeur de théologie. Sous la protection des souverains de la Prusse, ils purent résister à la colère des théologiens de Leipzig, de Hambourg et de Wittenberg; mais n'en continua pas moins avec ardeur, et, on doit le reconnaître, leurs efforts furent favorables à la théologie; ils brisèrent les entraves où la retenait le dogmatisme et prit un essor plus libre. Au commencement du XVIII^e siècle, quelques gouvernements protestants promulguèrent des ordonnances pour défendre les réunions particulières de piétistes. Les principes de Spener ne se répandirent pas; ils furent reçus avec faveur par Buddeus, Deyling, Rambach et Meier. Mais la philosophie de Wolff, le système de Baumgarten et de Semler mit aux aberrations du piétisme, et était plus question au commen-

siècle, lorsque tout à coup on le vit lever la tête et se poser en adversaire du nationalisme (voy. ce mot). Cette réaction était dans l'ordre des choses, et elle aurait opérée sans doute paisiblement si les gouvernements allemands ne l'avaient risquée de tous leurs moyens, dans l'espoir que la théologie détournerait la jeunesse de la politique. La littérature romantique, en prônant à l'excès le moyen-âge qu'elle connaissait imparfaitement qu'au moins elle ne voulait voir que sa seule face, et la philosophie elle-même, en revendiquant contre la raison exclusive les droits du sentiment, contribuèrent aussi à ses rapides progrès. Les journaux déployèrent d'ailleurs une activité remarquable : ils répandirent une multitude de traités où ils prêchaient un quiétisme (voy.) qui attend tout de Dieu et ne remet entièrement à lui ; ils tinrent de nombreuses assemblées où ils déclamaient contre l'ordination des enfants du siècle ; ils fondaient l'œuvre des missions (voy.) promanes destinée, on peut le dire, plus que à agir sur les masses qu'à travailler à la conversion des païens ; et, pour se donner un point de ralliement, ils établirent un journal, la *Gazette de l'Évangélisme* de Berlin, rédigée par Hengstenberg, qui malheureusement ne borna pas à défendre leurs doctrines ce talent quelquefois, mais qui descendit jusqu'au rôle de dénonciateur. Spener avait déjà soutenu dans un de ses ouvrages que celui-là seul qui comprend l'Évangile peut l'expliquer, ou, en d'autres termes, que l'homme régénéré par la vertu sanctifiante de l'Esprit-Saint est seul en état de traiter des choses divines. Conformément à ce principe, les piétistes voulaient expulser de toutes les chaires ceux qui n'étaient pas régénérés, c'est-à-dire ceux qui ne partageaient pas leurs opinions. De là des insinuations, des accusations de toute espèce. Ces excès les poursuivirent. Leur étoile, qui avait brillé du plus vif éclat de 1827 à 1833, et surtout l'époque où la terreur inspirée par le choléra ramenait les esprits à des sentiments de piété, commença à pâlir dès 1834. Cependant la lutte continue et elle cessera sans doute pas de sitôt.

Le piétisme sous sa véritable forme

n'a pas franchi les limites de l'Allemagne. Le méthodisme (voy.), qui présente des caractères analogues et qui joue en Angleterre, en Suisse et en France le même rôle à peu près que le piétisme en Allemagne, a passé dans ces pays par les mêmes phases : aussi les deux noms sont-ils le plus souvent confondus. — Voir Bretschneider, *Base du piétisme allemand* (Leipzig, 1833), et le journal *le Semeur*.

PIÈTRE DE CORTONE, voy. CORTONA.

PIGALLE (JEAN-BAPTISTE), sculpteur distingué, naquit à Paris, en 1714. A force d'étude et de patience, il parvint, sous la direction de Robert le Lorrain, à se mettre en état d'entrer dans l'atelier de Lemoine, premier sculpteur du roi. Ayant gagné le premier prix de sculpture à l'âge de 20 ans, il partit pour Rome, où il demeura plusieurs années. A son retour, il fit à Lyon un bas-relief représentant trois évangélistes, pour les Chartreux de cette ville, et une statue de *Mercurius attachant ses talonnières*. Il montra cette œuvre à Lemoine, qui lui dit en la voyant : « Mon ami, je voudrais l'avoir faite. » Encouragé par cet éloge, Pigalle présenta sa statue à l'Académie, et y fut reçu agrégé. Une statue de *Vénus* suivit de près, et ces deux morceaux furent envoyés en présent par Louis XV au roi de Prusse, qui les accueillit avec transport. Pigalle se rendit alors à Berlin ; mais, par un singulier malentendu, le grand Frédéric lui fit signifier d'avoir à quitter ses états dans les 24 heures. En 1756, le roi de France lui commanda le monument à élever, dans l'église luthérienne de Saint-Thomas à Strasbourg, à la mémoire du maréchal de Saxe. Il représenta le héros de Fontenoy près de descendre dans le cercueil que la Mort entr'ouvre à ses pieds, tandis que la France, sous la figure d'une femme éplorée, cherche à le retenir. En face de la Mort, à l'autre bout du cercueil, Hercule, le symbole de la force, exprime par l'abattement de ses traits la plus profonde douleur. Beaucoup de figures accessoires ornent ce magnifique mausolée. Mais peu habile à tenir le crayon, Pigalle fit composer ce sujet par Ch.-N. Cochin, son ami, dessinateur du roi, et,

produisent toujours à la fois ses deux petites comédies *à la raison* (1799), et *Les rimées* (1798), après 50 ans au répertoire du Théâtre.

On retrouve les mêmes les mêmes défauts dans *Le* (1796), charmant opéra-major *Palmer* (1797), en un drame lyrique très inté-

un nom assez considérable nancier, Pigault-Lebrun osa excéder l'histoire. L'ouvrage tant qui soit sorti de sa plume de *France abrégée, critique, à l'usage des gens* s'arrête à la fin du règne de 23-28, 8 vol. in-8°. Plurigraphes ont fait un grand : production. Pigault-Lebrun, le 24 juillet 1835, à La Madeleine-Saint-Germain-en-Laye. Lebrun, ce fut un homme d'un caractère, étranger à l'intrigue usée de métier. Ce fut aussi très spirituel, qu'on peut quelquefois avec plaisir, mais très grand tort de vouloir ses livres complètes ont paru à Paris, en 20 vol. in-8°. Pigault-Lebrun même traduit en espagnol ses romans. — Son frère (BAILLARCO) a publié : *La France et les Prodiges* (1807), et *Isaure d'Aubigné*, imité. 12, 4 vol. in-12). P. A. V. ou COLOMBE (*columba*), ceux qui, par les traits essentiellement, établissent le caractère des gallinacés aux passereaux : ainsi, comme les parents ont le bec voûté, les narines sont et renflées, le jabot très étroit et très musculéux; comme ils ont les doigts libres à leur appui soutenu, quoique lourds. Ils nichent sur les arbres; vivent seuls ou en couple; se témoignent entre eux par des notes et une constance remarquable, qui concourt à la construction du nid, couve aussi comme la femelle. On se renouvelle plusieurs fois l'année et compose ordinairement que

de deux œufs, d'où éclosent le plus souvent un mâle et une femelle, qui, élevés ensemble ne se quittent jamais. Aveugles, dépouillés de plumes et très faibles à leur naissance, les *pigeonneaux* reçoivent de leurs parents leur nourriture à moitié digérée. Les mœurs de ces oiseaux sont douces et familières : ils s'approprient aisément. A l'état sauvage, on les voit habiter de préférence le voisinage des rivières ou la lisière des forêts. Leur nourriture consiste en graines, en fruits, en insectes. Ils commettent beaucoup de dégâts dans les champs ensemencés, en retirant de la terre les grains qu'on lui a confiés. On ne les voit guère en troupes que dans leurs migrations. La chair de nos pigeons domestiques est d'assez bon goût quand l'animal est jeune, et se digère facilement quand elle n'est pas trop chargée de graisse.

Ce groupe de gallinacés peut être divisé en trois sous-genres : les *colombes*, les *colombi-gallines* et les *colombars*.

Les *colombes* proprement dites, qui ont le bec grêle et flexible, les pieds courts, comprennent quatre espèces : le *ramier*, le *colombin*, le *biset* et la *tourterelle*. Le *ramier* (*col. pulumbus*), la plus grande des quatre, et qu'on nomme *palombe* dans nos provinces voisines des Pyrénées, a le plumage d'un cendré bleuâtre, la poitrine d'un roux-vineux, des taches blanches sur les côtés du cou et à l'aile. Il habite les forêts de l'ancien continent; émigre en hiver et nous revient en mars. Le *colombin* ou *petit ramier* (*col. ænas*), moindre que le précédent, a les côtés du cou d'un vert changeant. Le *biset* ou *pigeon de roche* (*col. livia*), plus petit encore, a le tour du cou de la même nuance, le croupion blanc, une double bande noire sur l'aile. Enfin, la *tourterelle* (*col. tur-tur*), notre plus petite espèce sauvage, se reconnaît à son manteau fauve, tacheté de brun, à son cou bleuâtre, avec une tache de chaque côté, mêlée de noir et de blanc. Elle fait retentir nos bois de ses roucoulements; nous quitte vers la fin de l'été pour aller passer l'hiver dans des climats plus chauds. La *tourterelle à collier*, que nous élevons en volière, et qui tire son nom de la bande noire qu'elle

porte sur la nuque, est originaire d'Afrique, et doit être regardée comme une espèce à part, puisqu'en s'unissant à celle d'Europe, elle ne donne que des métis inféconds. Telles sont nos espèces indigènes. Quant aux nombreuses variétés de nos races domestiques, on peut leur assigner pour souche principale, sinon unique, le *biset*, celle de toutes ces espèces sauvages qui s'habitue le mieux à la domesticité; on l'éleve dans des volières ou dans des colombiers (voy.). Dans cette dernière condition, il conserve son plumage et ses mœurs primitives. Le *mondain*, variété du *biset*, s'en distingue à certaines différences de volume, de couleurs et de formes, qui le font plus ou moins rechercher des amateurs. Tels sont : le *gros mondain*, qui atteint la taille d'une petite poule; le *messager*, qui possède la faculté de retrouver, à d'immenses distances, le colombier où il a été élevé, et dont on se sert pour le transport rapide des nouvelles de bourse ou autres; le *pigeon grosse gorge*; le *pigeon culbutant* et le *pigeon tournant*, remarquables par leur manière de voler : le premier tournant deux à trois fois sur lui-même, la tête en arrière; le second décrivant des cercles à la manière des rapaces. Le *pigeon nonnain*, type d'une race voisine, se distingue à l'espèce de capuchon qui lui descend sur les épaules. Citons encore le *pigeon à cravate* et le *pigeon polonais*, dont le bec est si court que ses petits meurent souvent de faim, dans l'impossibilité où il est de leur degorger leur nourriture.

Les *colombars*, dont, au contraire, le bec est gros et solide, sont des espèces indigènes de la zone torride, dans l'Ancien Monde.

Les *colombi-gallines*, originaires des parties chaudes des deux hémisphères, et qu'on n'a pu acclimater en Europe, mangent à terre comme nos coqs, ne perchent pas, et cherchent leur nourriture à la sortie de l'œuf. Quelques espèces portent des huppés de plumes ou des caroncules au-dessus de la tête, ce qui complète leur ressemblance avec nos gallinacés.

C. S-T.

PIGNON. Par ce mot, tiré du latin *pinna*, sommet, on entend, dans l'art

des constructions, le mur extérieur d'une maison couverte double à deux égouts, lequel est, piquent, terminé en triangle, et faitage du bâtiment. A proprement parler, ce n'est que la partie triangulaire qui devrait porter le nom de *maison* ou le donne plus généralement tout le mur. Le fronton (voy.) est une sorte de pignon extrêmement étendu de corniches. Dans l'architecture du moyen-âge, le pignon avait une importance que le fronton de la lecture antique. Nos villes anciennes possèdent quantité de maisons de pignon, appelée aussi *gable*, forme de façade, souvent en saillie sur le mur, et couvert d'ornements de sculpture; là, ce proverbe si connu : *avoir sur rue*. Quelquefois, il est à surtout dans le nord de l'Europe les pignons sont encore communs à Dantzic, à Elbing, etc. Ils sont aussi avantageusement à l'ornement de nos belles églises ogivales : les portails ont des porches plus saillants, surmontés de pignons à laires fort aigus, qui ajoutent rien du style élancé de l'architecture

En mécanique, on donne à un *pignon* une petite roue dentée qui engrène avec d'autres (voy. ENGRENAGE) dans celles d'une roue motrice, et servent, dans une machine, à transmettre le mouvement d'une autre.

PILASTRE, voy. PILIER.

PILATE (PONCE), préfet chargé du gouvernement de la Judée vers l'an 28 de J.-C., sous Trajan. Les Juifs et les Samaritains eurent à souffrir de sa tyrannie. La sentence de Pilate, pendant le procès de Jésus-Christ (voy.), fut celle d'un homme téméraire et ébranlé par les menaces des Juifs, qui sacrifia un innocent, afin d'éviter des plaintes qu'ils auraient pu porter à Rome. Il était certainement vaincu de l'innocence de leur maître, mais les tentatives qu'il fit pour la faire respecter ne leur permettent pas d'en douter; et il le condamna au supplice de la croix. Les gouverneurs emmenaient avec eux leurs femmes dans les

ivement leur était confié. Paula, femme de Pilate, avait mari en Judée. Le rêve qui l'eut un si vif intérêt pour le dit rien que de fort naturel; dès préoccupait tous les *acta et relationes Pilati ad* qui figurent dans les évangiles même (voy. T. II, p. 75), ne hentiques. Selon la tradition, gé de se justifier de la sence qu'il avait prononcée conit, se tua de désespoir. Il est le cependant que l'empereur destitua et l'exila à Vienne, né (Gaule), pour le punir de : tyrannique envers les juifs, dernière année du règne de

X.

E (МОНТ), nom d'une montapes (voy.) située dans le canerne, et dont le sommet s'élève ieds. On y trouve plusieurs aux minérales et le lac Pilate, a tradition, le gouverneur de serait précipité de désespoir. l que les eaux de ce lac s'a-e manière tout-à-fait extraorsqu'on y jette des pierres. tradition rattache la mort de e montagne de la France, le près de Saint-Étienne, où noyé dans un puits, la source ais on a proposé d'autres étymont nous ne citerons que celle ce nom de *pilvatus*, coiffe, ant toujours couvert de nua-d'une espèce de bonnet. Z.

RE DE ROZIER (JEAN-physicien célèbre par son zèle r la science, qui lui coûta la té à Metz, le 30 mars 1756. onne heure à Paris, il s'y fit ar un cours public sur l'élec-ar des recherches scientifiques urent une chaire de chimie à ientôt après la place d'inten-ibinets d'histoire naturelle et e de Monsieur (Louis XVIII). ni eut, en 1781, la première Athénées royal (voy. l'art.), scouré du titre de Musée de Dès que Pilâtre eut connais-nt Pila (Loire) a 1,364^m de haut.

sance des expériences de l'aéronautique, il se consacra tout entier au succès de cette invention. Il entreprit, avec le marquis d'Arlande, gentilhomme languedocien, le premier voyage aérien qui ait été exécuté en ballon, et devint le collaborateur intrépide de Montgolfier (voy.). Malheureusement, il devait périr victime de son enthousiasme. Il avait formé le hardi projet de passer de France en Angleterre par la voie des airs, lorsque Blanchard (voy.) vint en ballon de Douvres aux environs de Calais. Pilâtre, piqué d'avoir été devancé, se rendit alors à Boulogne-sur Mer; et le 15 juin 1785, vers 7 heures du matin, il partit, avec un physicien nommé Romain, dans un aérostat, pour la construction duquel le gouvernement avait mis 40,000 fr. à sa disposition, et où il avait imaginé de combiner le procédé de Montgolfier avec la méthode inventée par Charles, quoique celui-ci eût déclaré que c'était mettre un réchaud sur un baril de poudre. Le ballon était à peine parvenu à une hauteur de 600^m quand il s'enflamma, et les deux aéronautes tombèrent inanimés non loin du village de Vimille (voy. AÉROSTAT, T. I^{er}, p. 215). — On a l'Éloge de Pilâtre de Rozier, par Roederer; et Tournon de la Chapelle a publié la Vie et les Mémoires de ce physicien (Paris, 1786, in-12).

L. L.

PILAU, mets favori des Persans, également en usage chez les Turcs, et qui consiste en riz cuit à l'eau et au beurre, quelquefois avec des morceaux de mouton bichés.

PILE, voy. PONT. — Pour la pile galvanique, voy. GALVANISME, PHYSIQUE, VOLTA.

PILIER, PILASTRE. Ces deux mots ont la même étymologie (*pila*, pilier). Le premier désigne un massif en pierres prismatique, rarement cylindrique, qui sert de point d'appui quelconque. On choisit toujours pour faire le pilier la pierre dure résistant le plus à la charge. Le pilier de carrière est une masse de pierre laissée de place en place pour soutenir le ciel de la carrière. On appelle aussi pilier, dans les églises gothiques, les supports des voûtes.

Le pilastre est une colonne carrée; il

est soumis aux mêmes proportions que la colonne, couronné comme elle d'un chapiteau, et lui ressemble encore par la base : ainsi, tout ce qui a été dit sur les proportions de la colonne se rapporte au pilastre (voy. COLONNE, CHAPITEAU, MODULE, etc.). Le pilastre est *isolé*, ou bien *engagé* dans un mur, un pied-droit. Un exemple de pilastres isolés se voit dans l'architecture grecque, au grand temple de Jupiter Olympien, à Agrigente ; et l'architecture romaine en montre dans un petit temple, à Trevi, ce qui prouve que cette ordonnance était en usage, quoique rarement employée. Le pilastre engagé était fort usité dans l'architecture romaine ; et c'est ainsi qu'il est employé de nos jours ; car isolé, on le remplace avec avantage par la colonne, incomparablement plus belle que le pilastre, qui, fort lourd de lui-même, paraît encore plus écrasé lorsqu'il est vu sur sa diagonale, offrant ainsi plus de largeur. La saillie du pilastre engagé sur le nu du mur doit être du $\frac{1}{4}$ au $\frac{1}{6}$ de son diamètre. Son usage est d'une grande ressource dans l'architecture moderne, où, sans lui, il serait difficile de donner un caractère bien déterminé à nos édifices, les colonnes étant d'un emploi très coûteux, et se prêtant peu à la distribution de nos maisons et de nos villes.

L'*ante* ou mieux les *antes* sont, à proprement parler, dans l'architecture antique, les jambages des portes, mais désignent plus particulièrement les pilastres qui formaient extérieurement les encoignures du mur de la *cella*, dans le péristyle, mur qui était prolongé quelquefois jusqu'à l'alignement des colonnes, ce qui constituait alors le temple à *antes*.

ANT. D.

PILLAGE (del'italien *pigliare*, prendre). On appelle ainsi, en terme de guerre, l'action de s'emparer violemment de ce que possèdent les habitants d'un pays conquis ou d'une ville prise d'assaut. Il se dit particulièrement du droit que les chefs accordent à leurs soldats de s'approprier toutes les choses qui tombent en leur pouvoir. Il est souvent accompagné de *sac* ou *saccage*, mots qui nous paraissent devoir s'entendre de la destruction par le feu, ou autrement, des *maisons* et des propriétés mobilières. Les

razzias, en Afrique, ne sont, que des pillages exécutés sur des nomades qu'il est impossible d'autrement que par la destruction récoltes et la prise de leurs troupes. Les chefs d'armée s'indemnisent des frais de la guerre en d'une contribution (voy. les peuples ennemis).

Épargner la vie des vaincus dans tous les temps la loi d'un guerrier généreux ; car elle était suggérée par la pitié. Mais le respect pour la vie de l'ennemi appartient à la civilisation plus avancée ; et longtemps on ne fit point scrupule à la guerre de pillage. Dans les armées romaines le pillage n'était considéré comme un crime que quand l'intérêt public en avait compromis ou que les troupes avaient eu avant d'en avoir reçu l'ordre. Pour donner le signal de pillage on élevait une lance portant un étendard de pourpre, et nommée *hastula*. Les soldats d'une légion entière, qui se composait de 4,000 hommes, furent un jour par les lieutenants, d'après un décret du sénat, pour avoir pillé Rhegium l'ordre en eût été donné ; mais la punition cruelle fut un sacrifice à la discipline militaire, et non la récompense du pillage. Depuis le moyen-âge jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, le ravage et le pillage furent regardés comme un courage et un méritement. Quelquefois, les villes menacées de pillage à prix d'argent, c'est ainsi que le Quesnoy paya à Louis XI pour n'être pas prise, par une ordonnance de 1590, défendit que le pillage des villes françaises, emportées d'assaut, ne durât que de 24 heures. Mais c'est en France que parurent les premières lois positives légales pour punir le pillage. Depuis, trop de villes encore ont souffert de ce malheur de se joindre à toutes les autres horreurs de la guerre. Ne le nom de *pillard* emporte actuellement une idée tellement flétrissante, qu'on ne peut plus se permettre de parler de pillage, sans qu'on ne soit permis d'espérer que le pillage

ent inoffensifs, ne résistera pas à notre civilisation. Z. L'Z, château royal de Saxe, s'élevait à Dresde, moins renommé par sa belle situation sur la rive droite de l'Elbe et par la belle architecture que par la dévotion à laquelle il a donné lieu. Les affaires de Pologne furent l'occasion de l'entrevue de l'empereur avec le roi de Prusse Guillaume II, qui y eut lieu du 22 au 24 août 1791. Mais l'état de la Prusse n'étendit pas à elle l'objet. On y fit une conférence d'Artois, et des conférences furent tenues en présence de Calonne, de Bouillé et de plusieurs autres. Ce ne fut pas par une alliance offensive contre la France qu'il en résulta; on se contenta de traiter arrêté à Vienne, le 17 septembre, et qui fut définitif plus tard à Berlin, le 17 septembre; et l'on remit aux frères de France une déclaration portant que la Prusse regardait la politique de France comme intéressant l'Europe, avec les engagements de concert les plus efficaces, afin de mettre ce système à l'état d'établir, en parfaite forme de gouvernement monarchique, assurât les droits de la nation française et le bonheur de la nation française. Cette déclaration ajoutait qu'elles ne point le secours qui pour- demandé, et qu'elles étaient prêtes à se faire promptement et en com- forces nécessaires pour at- tacher à ce désir; qu'en attendant, elles n'ont des ordres à leurs troubles, et qu'elles se tiennent prêtes à en- gager. Cette déclaration, a comme la base de la coa- lition européenne contre la révolution française, le signal des longues guerres de la République.

C. L. Ce nom, d'une étymologie obscure, servait autrefois à désigner un lieu où s'élevait le poteau de l'écuyer haut-justicier, sur un écusson, et portant des liens de fer ou *carcans*, que l'on attachait au cou des patients exposés

aux yeux du public. Ces poteaux s'appelaient eux-mêmes *piloris*. Le *pilori* était quelquefois une construction en charpente sur lequel le condamné était debout, ayant le cou et les poignets passés entre deux planches qui se rejoignaient; la machine tournait sur un pivot, de sorte que la face du patient était présentée successivement à la foule qui l'entourait. A Paris, il y eut longtemps un *pilori* au carrefour de Bussy, vers la rue du Four; c'était une tour percée de fenêtres. Le *pilori* des Halles était une tourelle octogone au milieu de laquelle était un cercle de fer où l'on faisait passer la tête et les bras des condamnés, banqueroutiers frauduleux, concussionnaires et autres. Ils étaient exposés là trois jours de marché consécutifs, et pendant deux heures chaque fois. Près du *pilori* des Halles était une grande croix de pierre au pied de laquelle le débiteur insolvable venait déclarer qu'il faisait cession de ses biens, cession qui ne pouvait avoir lieu qu'après qu'il avait reçu le *bonnet vert* de la main du bourreau. Cette cérémonie humiliante ne se pratiquait plus dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le supplice du *pilori* fut aboli en 1789, et remplacé ensuite par l'*exposition* (voy. ce mot). Z.

PILOTE. L'opinion la plus généralement acceptée donne pour étymologie à ce mot une expression saxonne signifiant *navire*, et dont il ne serait resté d'autre trace dans notre langue que la vieille locution de « *croix ou pile*, » faisant allusion à la figure d'un navire gravée sur l'une des faces de la pièce de monnaie qui servait à ce jeu. Ainsi l'homme aurait pris son nom de la chose, et le *pilote* serait l'homme du navire. Quand l'hydrographie (*voy.*) n'avait pas encore acquis ces perfectionnements qui en ont fait une science exacte et, en simplifiant ses règles et ses instruments, l'ont rendue accessible à tous, l'art de naviguer ou plutôt les connaissances nécessaires pour conduire un navire à sa destination, diriger sa route et déterminer sa position en mer, consistaient principalement en procédés pratiques, transmis par la tradition ou enseignés par l'expérience, auxquels se joignaient à grand'peine quelques

notions d'astronomie que grossissaient une foule de formules mystérieuses, soigneusement cachées au vulgaire et auxquelles l'empirisme avait la plus grande part. La réunion de ces connaissances qui conserva longtemps le nom de *pilotage*, exigeait, avec quelques études spéciales, une longue habitude de la mer et tombait naturellement en possession d'une certaine classe de marins qui en faisaient leur profession et parmi lesquels il fallait nécessairement choisir les hommes propres à diriger la navigation d'un bâtiment. Car à ces époques où l'instruction était peu répandue, le capitaine préposé au commandement d'une expédition maritime, étranger le plus souvent aux choses de la mer, ne s'occupait que du but et de l'ensemble de l'opération. Chef suprême à bord, il était néanmoins obligé de se laisser guider par les hommes du métier et de s'en rapporter, en tout ce qui concernait la navigation, au *maître* ou *patron* pour la manœuvre, et au *pilote* pour la route à faire et les indications à suivre.

Le pilote était donc l'homme nécessaire du bord, le guide éclairé sur qui reposaient les soins du bon accomplissement du voyage et la sécurité des voyageurs. Aussi prenait-il rang immédiatement après le capitaine à qui, sur sa demande, il devait communiquer le résultat journalier de ses calculs. Sa responsabilité égalait son importance, et le 23^e *jugement d'Oléron*, emprunté au *consulat de la mer*, dit « qu'au cas où par sa faute ayant causé des dommages au navire, il n'a de quoi rendre lesdits dommages, il doit avoir la tête coupée. » Pour le soulager dans l'exercice de ses nombreuses et difficiles fonctions, on lui adjoignait d'ordinaire un ou plusieurs aides, selon la grandeur du bâtiment et la durée présumée du voyage.

Outre ces pilotes principaux chargés de la route, c'est-à-dire de l'*estime* et des observations, et que pour cette raison l'on désignait spécialement par le nom de *pilotes hauturiers*, on embarquait encore, sous celui de *pilotes côtiers*, des marins familiers avec les parages pour lesquels le navire était particulièrement *destiné*. Les vaisseaux du roi en étaient

constamment pourvus pour les côtes de France : Normandie, Bretagne, Guienne et Provence. Cet usage particulièrement conservé jusqu'à nous et maintenant encore quand une escadre navale est dirigée sur un point, ses opérations nécessitent des pilotes, et sans eux, elle ne manque pas de se voir munir de pilotes pratiques.

Ainsi, dans l'origine, les pilotes faisaient partie intégrante de l'équipage, le pilote hauturier en était le chef, le pilote officier. Ce titre, d'ailleurs, ne se donnait pas au premier venu. Il fallait l'obtenir, prouver, en subissant des épreuves, que l'on était apte à remplir ces fonctions. Mais il paraît que les pilotes n'étaient pas toujours le mérite, et le P. Fourrier nous en fait un exemple en s'indignant fort, que de « trois ou quatre bouteilles de vin on avançait de beaucoup le candidat. »

Depuis que la création des établissements d'hydrographie royales a mis l'étude de cette science à portée de tous les marins et que l'instruction est devenue générale, les fonctions de pilote ont été confiées à des hommes primés dans la navigation. Par conséquent, ces fonctions sont remplies par les hommes les plus capables, et chaque fonctionnaire contient un certain nombre de pilotes, qui, au besoin, pourraient s'en servir. Toutefois, si l'emploi n'a existé que dans une classe de marins qui, sinon par leur savoir théorique, par leur qualité et l'utilité de ses services, soigneusement l'honneur de cet honneur, les hommes auxquels on donne encore aujourd'hui le nom de *pilotes* ou *locmans*. Les fonctions, restées les mêmes, consistent à guider le navire et à le faire passer à travers les dangers; mais ils ne sont plus que momentanément employés quand le bâtiment, au retour du voyage et approchant des côtes pour accoster le port, d'un grand nombre dans une pratique que seuls peuvent exercer les hommes adonnés de longue main à l'étude spéciale d'une

bi Joel fit passer l'ouvrage arabe en hébreu en changeant le nom de Bidpai en Sandebad; et cette publication fut encore traduite en latin par le Juif Jean de Capoue, sous le titre de *Directorium humanæ vitæ*. L'ouvrage arabe *Kélla et Dimna* fut traduit en persan moderne, vers 1120, et encore une fois vers 1520. Cette dernière traduction, due à Houcein Waës Kâchéfi, porte le titre de *Anwâri Cheili* (Lumières du prince Achmed Cheili), Calcutta, 1805. Aboul-Fazl, visir du grand-mogol Akbar (*voy.*), fit aussi, vers 1600, une traduction en persan moderne sous le titre de *Eidri dânisch*, c'est-à-dire Pierre de touche de la sagesse. Enfin l'*Anwâri Cheili* fut traduit en turc, vers 1540, par Ali-Tchelebi, professeur à Andrinople, sous le titre de *Humâidn-ndmé*, c'est-à-dire livre impérial. Les ingénieux apologues de Pilpay ont été traduits en français par Galland (*voy.*), et par Gaulmin, sous ce titre : *Livre des lumières en la conduite des rois* (Paris, 1644, in-8°); La Fontaine y a puisé bon nombre de ses inimitables *imitations*. Une traduction allemande a été faite d'après la publication française. Il en a paru une autre par les soins de Weber, Nuremb., 1800. — On peut voir, sur l'histoire de ce livre célèbre, la préface de Silvestre de Sacy dans sa publication de *Kélla et Dimna*. C. L. m.

PILULE, petite balle ou globule, de volume différent, mais ne devant pas excéder celui d'un gros pois, formé de médicaments en général actifs, et dont on veut épargner le dégoût aux malades. Les pilules s'avalent donc entières dans une cuillerée d'eau, ou de confitures, et lorsqu'elles sont arrivées dans l'estomac elles s'y dissolvent et présentent à l'absorption les principes médicamenteux qu'elles recèlent. C'est pour cela qu'elles ne doivent point être trop sèches ni trop dures, car alors elles traversent le canal intestinal sans avoir agi. Aussi est-ce une mauvaise méthode que de couvrir les pilules de feuilles d'or et d'argent, comme on a coutume de le faire, puisque le métal, si mince qu'il soit, empêche l'action dissolvante du suc gastrique.

Jadis on entassait dans les pilules une

foule de substances, plus ou moins gères les unes aux autres par leur d'agir; mais on a réformé cet l'on n'y met plus qu'un seul médicament actif qu'on incorpore avec de la gomme, ou telle autre substance. On se sert même avec plus de facilité de capsules de gélatine dans lesquelles on introduit les médicaments solides et qui s'avalent avec la plus grande facilité.

La forme pilulaire a l'avantage de viser la dose des médicaments et de ne pas augmenter ou de la diminuer sans calcul, outre qu'elle est plus facile à avaler qu'aucune autre. Il faut donc ne pas mettre ensemble que des médicaments incapables de se couvrir de trop liquide, et d'interposer un médicament sans propriétés actives pour empêcher les pilules de s'agglutiner (*voy. L.*)

On trouve encore dans les pharmacopées une foule de pilules purgatives qui jouissent d'une réputation très ancienne. Telles sont les pilules antispasmodiques, les pilules anémiques, les pilules *gourmandes*, qu'on prend au moment du repas pour se procurer l'appétit; les grains de santé, et les pilules ont fait de tout temps l'objet de des charlatans; et l'on trouve encore de dupes disposées à en prendre sans cesse.

PIMENT. Ce nom a été donné à divers fruits de plantes fort différentes, qui ont pris ainsi ordinairement les noms de diverses solanées (*voy.*) qui ont le même nom en latin *capsicum*, et qui se cultivent dans nos contrées sous le nom de *piment annuel* ou *corail* et qui est appelé aussi *poivre long*. Les autres sont des herbes ou des sous-arbrisseaux exotiques qui la plupart croissent naturellement dans les Indes. Le piment est fort amer et piquant, s'emploie pour assaisonner les viandes. Une autre espèce de piment provient d'une myrtacée, et qui est ce sont des baies violettes à l'extérieur, rudes, succulentes, sucrées et rafraîchissantes, mais échauffantes. C'est de leur maturité et desséchées, et on leur a donné le nom de *toute-épice* du commerce (*spice des Anglais*), expression qui veut dire que qu'elles participent à la saveur de la cannelle, du poi-

et de la muscade (voy. ces mots). fruits sont l'objet d'un commerce important aux Antilles, et surtout à maïque.

Z.
PIN, genre de la famille des conifères). On en compte environ 40 espèces amment connues, dont la plupart ent les climats tempérés de l'hémis-septentrional; quelques espèces se-ent s'avancent jusqu'au-delà du cercle ire, et forment d'immenses forêts les régions arctiques; mais presque es celles qui sont propres aux con-plus méridionales ne croissent que les montagnes ou sur des plateaux ou moins élevés.

La plupart des pins forment des arbres première grandeur, à branches hori-ales ou inclinées, verticillées, dispo-on cône pyramidal et touffues. Les les sont persistantes, et c'est à la lon-durée de ce feuillage que les pins et es conifères doivent le nom d'*arbres* s. Les fleurs sont monoïques et dis-tes en chatons. Le fruit est un *cône* *strobile* composé d'écaïlles ligneuses, forme de coin épaissi et anguleux au met, entre-greffées avant la maturité, i finissant par s'écarter les unes des s; à la surface interne de chacune s écaïlles adhèrent deux petites noix gaïrement *graines*) ailées, qui s'en-chent à la maturité. L'embryon, en e de massue, offre 4 ou 5 cotylédons ment un plus grand nombre) verti-s, linéaires et pointus.

Parmi les végétaux propres aux climats es ou tempérés, il en est peu qui puis-riualiser avec les pins sous le rapport utilité. La plupart des espèces pros-nt dans des localités perdues pour iculture, et qui se refusent même à la luction de toute autre essence fores-s. Leur accroissement est en général rrapide. Les *sucreux* (qu'on appelle i *térébenthine de pin*), contenu plus moins abondamment dans la plupart espèces, fournit le *galipot*, l'*essence* *térébenthine*, la *colophane*, la *poix* re et le *goudron* (voy. tous ces mots), ières indispensables à une infinité d'u-n. Le bois de certaines espèces est a emploi plus universel que tout au-bois indigène, et essentiel surtout

aux constructions navales. Plusieurs pins produisent des fruits dont l'amande est comestible. Enfin, les pins, tant en raison de leur port pittoresque et de leur feuillage persistant, qu'à cause de la facilité avec laquelle ils croissent en toute exposition et dans la plupart des sols, occupent, à juste titre, le premier rang parmi les arbres d'agrément.

Les pins ne peuvent se multiplier ni de boutures, ni de marcottes; mais la greffe herbacée se pratique facilement entre espèces voisines : les pépiniéristes ont habituellement recours à cette opération pour propager les espèces rares; cette greffe se fait en fente sur la jeune pousse terminale du sujet, à l'époque où cette pousse est en pleine sève et encore parfaitement herbacée. Du reste, les pins adultes sont prodigieusement féconds en graines*, et celles-ci, tant qu'elles restent enfermées dans leurs cônes, conservent leur faculté germinative pendant plusieurs années. Les semis de pins souffrent facilement des ardeurs du soleil, et de même que la plupart des autres conifères, ils ne se prêtent à la transplantation que jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans. L'accroissement en hauteur des pins ne cesse qu'avec la vie de ces végétaux, à moins que leur *flèche* (c'est ainsi qu'on appelle vulgairement la pousse terminale de leur tronc, qui ne se reproduit jamais après avoir été détruite, n'ait été brisée par accident ou autrement; c'est en général depuis l'âge de 10 ans jusqu'à celui de 50, que cet accroissement en hauteur se montre dans toute sa vigueur; il n'est pas rare de voir ces arbres s'allonger de 2 à 3 pieds par année. Aucune espèce de pin ne repousse du pied, lorsque le tronc en a été abattu.

Nous allons passer en revue les espèces les plus importantes, ainsi que les principaux usages auxquels on les emploie.

Pin sylvestre ou *pin commun* (*pinus sylvestris*), désigné en outre par les noms vulgaires de *pin sauvage*, *pin du Nord*, *pin de Russie*, *pin de Riga*, *pin de Ha-guenau*, *pin de Genève*, *pin rouge*, *pin d'Écosse*. C'est un arbre atteignant de 80

(*) Le cône de certaines espèces contient jusqu'à 300 graines, et un vieux pin donne souvent plusieurs milliers de ces fruits.

à 120 pieds de haut, sur 3 à 4 pieds de diamètre; tronc droit, conique, branchu dès sa base lorsque l'arbre croît isolément, mais, lorsqu'il croît en masses, dégarni de branches jusqu'à une élévation plus ou moins considérable; écorce épaisse, crevasée; branches horizontales, verticillées au nombre de 3 à 7; cime pyramidale; feuilles roides, demi-cylindriques, naissant deux à deux dans chaque gainé, non carénées, d'un vert plus ou moins glauque; fruits coniques et ovoïdes, pédonculés, réfléchis, mettant deux années à mûrir à partir de l'apparition du chaton femelle. Cette espèce habite toute l'Europe, ainsi que le Caucase et la Sibérie; dans l'Europe méridionale, on ne la rencontre que sur les montagnes de quelque élévation; mais dans les contrées plus septentrionales, elle forme des forêts tant en plaine que dans les basses régions des montagnes. Le pin sylvestre prospère surtout dans les sols sablonneux et secs, mais il vient également, quoique avec moins de vigueur, en toute autre espèce de terre, pourvu qu'elle ne soit ni trop humide ni trop tenace; il devient même assez beau dans les terrains calcaires arides. Dans les localités les plus favorables, la durée de sa vie est d'environ 2 siècles, quoique son accroissement soit très rapide jusque vers sa 40^e année. Son bois est plus durable et plus solide que celui des sapins (*roy.*), auxquels on le préfère aussi comme combustible; on l'emploie à la charpente, à la menuiserie, et à quantité d'autres usages; il se conserve longtemps dans l'eau et sous terre; le charbon qu'il donne est recherché pour les forges. Le bois des racines, beaucoup plus résineux que celui du tronc, sert à faire des torches. L'écorce est astringente: on la substitue, dans le Nord, à celle du chêne pour le tannage; les couches intérieures de cette écorce, réduites en poudre, peuvent servir de nourriture aux porcs; en temps de disette, les Lapons et les Finlandais y ont même recours pour en faire une sorte de pain. La décoction des jeunes pousses possède des propriétés antiscorbutiques, et, dans le Nord, les brasseurs en font parfois usage en place de houblon. C'est principalement du pin sylvestre qu'on obtient

en Europe le galipot, la colle le goudron. Enfin, ce pin est de grande importance pour les maritimes, car c'est presque qui fournit, en Europe, des arbres toutes les qualités requises pour la construction des grands navires.

Pin des Alpes (*pinus* Mill.; *pinus mugho*, Poir.) levant au plus à 50 pieds, sur diamètre; le plus souvent il qu'un buisson de hauteur d'homme très touffu; branches et rameaux dants ou diffus; feuilles plus courbes, d'un vert foncé; fruit ou ovoïde, ou ovale, sessile, à chi. Cette espèce, connue sous vulgaires de *mugho*, *torche-pin* et *pin-suffis*, abonde dans les régions alpines et subalpines de toute l'Europe; on la rencontre limites des neiges perpétuelle plait surtout dans les sols tourbeux dans les localités de cette nature le tronc est très court, et ses branches se dressent sur le sol. La résine qu'il produit abondamment de ses rameaux, en coupe les extrémités, est d'une forte et balsamique; cette substance se distille en Allemagne, sous le nom de *baume des Carpathes*, à diverses préparations pharmaceutiques. Le bois de ce pin est assez flexible pour servir de lieu d'osiers. Le bois, tenace et dur, sert aux montagnards à faire des charnières et toutes sortes d'ustensiles. C'est aussi un bois d'ornement, ce pin se reproduit par son port très touffu, et par la couleur verte de son feuillage.

Pin maritime (*pinus* Lamk.; *pinus pinaster*, Hor.) vulgairement *pin de Bordeaux* ou *pin de la mer*. Arbre de la taille du pin domestique, branches étalées, disposées en éventail; feuilles roides, épaisses, d'un vert foncé, géminées, longues de 4 à 10 pouces, ovales et coniques, verticillées sessiles, longs de 3 à 4 pouces, à la maturité. Ce pin habite toute la France, et plus particulièrement le Languedoc et les Landes de France; il ne se plait que dans les sols secs et, quoiqu'il supporte le climat de la France, il paraît ne pas

er à des froids rigoureux. C'est un fort précieux, en raison de ses propriétés, pour le midi et pour l'ouest de la France; on l'exploite en grand pour l'extraction de l'essence de térébenthine, de goudron, de la colophane et du résidu de fumée; la résine s'y trouve en grande abondance que dans tout autre pin indigène. Son bois sert au chauffage de la charpente; dans les chantiers de marine on l'emploie pour le doublage de ces les embarcations des vaisseaux, et spécialement pour les pilotis.

Pin laricio (*pinus laricio*, Poir.), également *laricio*, *pin de Corse*, *pin Calabre*, *pin de Crimée*, *pin de Cananie*, *pin de la Romagne*. Arbre atteignant 100 à 150 pieds de haut, et jusqu'à 9 pieds de diamètre; tronc droit, souvent dépourvu de branches jusqu'à une hauteur considérable; branches étalées, très raméuses, disposées en pyramide; feuilles longues de 4 à 7 pouces, assez rigides, d'un vert noirâtre; fruits coniques ou ovoïdes, sessiles, luisants, longs de 2 à 3 pouces, réfléchis à la maturité. Cette espèce habite l'Europe méridionale et l'Orient; elle prospère dans les sols secs, de même que dans les sables les plus arides. De tous les pins de France, le *laricio* est celui qui atteint les dimensions les plus considérables; il souffre nullement des froids les plus rigoureux du nord de la France, et son développement est beaucoup plus rapide que celui du pin sylvestre, dont toutefois le bois est de meilleure qualité; on en fait néanmoins une consommation assez considérable dans l'arsenal de la marine royale: mais on a soin d'en enlever le cœur, qui est très tendre, très volumineux, et sujet à se détériorer promptement; le cœur du bois est durable et compact. Le tronc du *laricio* peut servir à la mâture, mais on assure qu'il est inférieur à la force du pin de Russie.

Pin pignon (*pinus pinea*), vulgairement *pignon*, *pin pinier*, *pin cultivé*, *bon* et *pin de pierre*. Arbre atteignant 50 à 60 pieds de haut; tronc droit, très gros; branches horizontales, serrées au sommet, disposées en parasol (sur les individus adultes); feuilles persistantes, longues de 3 à 7 pouces, épaies,

ses, d'un vert foncé; fruits ovoïdes ou presque sphériques, très obtus, fortement tuberculeux, presque sessiles, luisants, horizontaux, atteignant souvent le volume de la tête d'un enfant. Noix (graines) assez grosses, longues d'environ 6 lignes, à aile très courte. Ce pin, remarquable par sa cime déprimée ou arrondie, croît dans l'Europe méridionale, ainsi qu'en Orient et dans plusieurs localités du littoral de l'Afrique septentrionale; on le cultive dans ces contrées comme arbre fruitier. Ses amandes, nommées *pignons doux*, ont une saveur analogue à celle des noisettes: on les sert sur les meilleures tables au dessert et comme garniture des ragoûts; on en fait aussi des dragées; leur émulsion était jadis en vogue à titre de remède adoucissant et analeptique; on en possède une variété à *coque tendre*, déjà connue du temps de Pline. Le bois du pin pignon est peu résineux, blanc et léger; on s'en sert néanmoins avec avantage pour la menuiserie, la charpente, et le bordage des vaisseaux; au témoignage d'Olivier, c'est le seul qui s'emploie pour la mâture dans la marine de l'empire Othoman.

Pin austral (*pinus australis*, Mich.; *pinus palustris*, Mill.). Arbre magnifique, s'élevant jusqu'à 100 pieds, sur 24 à 30 pouces de diamètre; tronc droit, presque cylindrique, ordinairement sans branches jusqu'à la hauteur de 40 à 50 pieds; cime pyramidale; feuilles ternées, triédres, menues, d'un vert gai, longues de $\frac{1}{2}$ à 1 pied; fruits longs de 6 à 10 pouces, coniques, presque sessiles, réfléchis. Ce pin est très commun dans les provinces méridionales des États-Unis, où on le désigne par les noms de *pin jaune*, *pin à longues feuilles*, *pin à goudron* et *pin à balais*. C'est par erreur que des botanistes européens l'ont appelé *pin de marais*; car loin de croître dans les lieux humides ou marécageux, il vient de préférence dans les terrains les plus arides. Parmi les pins de l'Amérique du Nord, le pin austral est l'espèce la plus importante par son utilité. Son bois est très résineux, plus compact et plus durable que celui de tous les autres pins des États-Unis. M. A. Michaux assure même que sous ce rapport, il est supérieur au

pin de Riga (pin sylvestre du Nord); il a le grain fin et serré, susceptible d'un beau poli. Dans les contrées où il est commun, on n'en emploie presque pas d'autre pour la construction des maisons, ainsi que pour la quille et les bordages des navires. Dans le midi des États-Unis, on le préfère à tout autre bois pour les planchers des appartements; il n'est pas moins recherché pour la mâture. On l'exporte en quantité, tant en planches qu'en madriers, aux Antilles, en Angleterre et dans les États septentrionaux de l'Union. Parmi ses congénères d'Amérique, ce pin est aussi celui qu'on exploite avec le plus d'avantage pour les produits résineux. Comme arbre d'ornement, il mériterait la préférence sur la plupart des autres pins; mais il ne résiste pas aux hivers du climat de Paris, et ne prospère même pas dans la France méridionale.

Pin du lord ou pin de Weymouth (pinus strobus, L.). Arbre atteignant, dans les conditions les plus favorables, 180 pieds de haut et 4 à 8 pieds de diamètre; tronc droit, diminuant sensiblement d'épaisseur du pied jusqu'au sommet, sans branches jusqu'aux $\frac{2}{3}$, et même jusqu'aux $\frac{3}{4}$ de sa hauteur; branches étalées ou inclinées, redressées au sommet; les terminales ascendantes ou dressées; écorce lisse sur les jeunes troncs, d'abord d'un vert olive, plus tard d'un gris de cendres; cime pyramidale ou conique, touffue; bois d'un blanc jaunâtre; feuilles fasciculées, à 5 dans chaque gaine (moins souvent à 4, ou 6, ou 7), triédres, vertes en dessous et aux bords, carénées et glauques en dessus, menues, longues de 2 à 4 pouces, un peu flasques, agrégées en panache vers l'extrémité des ramules; gaine caduque; fruits longs de 4 à 5 pouces, sur 1 pouce de diamètre, cylindracés, pendants (dès leur jeunesse), pédonculés, à écailles plus épaissies vers leur sommet, lâchement imbriquées. Cette espèce croit au Canada et dans le nord des États-Unis, où on l'appelle assez généralement *pin blanc* (nom dû à la couleur de son bois); elle s'accoutume de toute espèce de sol, pourvu que les localités ne soient ni trop arides ni continuellement submergées; mais elle préfère les terrains frais et fertiles. Rivalisant par

son tronc élancé avec les palmiers très loin parmi les autres arbres surpasse tous de beaucoup effe son bois est tendre, léger, peu ch nœuds, et facile à travailler; il peu d'aubier, et il résiste longtes alternatives de sécheresse et d'hu lorsqu'on a pris soin de le depon son écorce dès qu'il a été abattu; fend pas facilement aux ardeurs leil; il fournit des planches très et des pièces de charpente d'une dimension. Du reste, la nature de flu beaucoup sur ses propriétés qui provient d'un sable gras, pe humide, est le plus estimé pour reté et pour la texture fine de sa Dans le nord des États-Unis, la de maisons sont construites enti en bois de pin du lord; il est d' général pour la charpente et k chers; on l'emploie presque que ment à la mâture des vaisse se construisent dans les États du du milieu; et ces contrées ne p même aucun autre arbre adapt usage: toutefois, ces mâts sont il à ceux du pin sylvestre, tant qu'en durées. Le pin du lord est arbres verts les plus élégants quel naisse: aussi, voit-on peu de paysagers d'où il soit exclu; il rustique que les conifères du l'Europe; dans les terrains frais les, sa croissance est très rapid l'espace d'une trentaine d'annee acquérir 60 à 70 pieds de haut, pieds de diamètre.

Pin cembro (pinus cembra, l gairement ceinbrot, alvies, con nier. Arbre de 70 à 120 pieds sur 3 à 4 pieds de diamètre; tronc finalement dégarni de branches une élévation considérable; écor crevassée, d'un gris cendre; bran lées ou inclinées, très ramemen sées en cime pyramidale; feuille culées, à 5 (accidentellement à 4 dans chaque gaine, triédres, vert renées en dessus, glauques en longues de 2 à 5 pouces, assez roides, très rapprochées, agrégé nache vers l'extrémité des rama

duques; fruits longs de 2 à 3 $\frac{1}{2}$ pou-
 ces à 2 $\frac{1}{2}$ pouces de diamètre,
 très obtus, dressés, à écailles
 serrées, à peine épaissies vers le som-
 met, greffées seulement jusqu'au
 milieu, appliquées; noix grosses,
 ovales, dépourvues d'aile. Ce pin habi-
 te les hautes régions des Alpes, des
 Pyrénées, de l'Oural et du Caucase,
 sur les montagnes et les plaines de
 Sibirie jusqu'au-delà du 68° de lat.;
 prospère que dans les expositions
 sèches et dans les terres fraîches ou
 très humides. Sa durée est d'environ
 cinq siècles: néanmoins, dans un
 cas favorable, il peut acquérir 40 pieds
 de haut, sur 1 pied de diamètre, dans
 l'espace d'environ 40 ans; mais plus tard
 sa croissance se ralentit graduellement,
 et ce qu'il avance en âge. Les amandes
 du cembro sont aussi bonnes à manger
 que celles du pin pignon; on en con-
 sume beaucoup en Russie, où elles pas-
 sent pour une friandise; elles ne sont pas
 recherchées par les habitants des
 montagnes. Le bois de ce pin est tendre, te-
 nu, léger, élastique, résineux, blan-
 châtre étant frais, roussâtre après avoir
 séché à l'air, d'une odeur balsamique et
 agréable; il est excellent pour la menui-
 sserie et même pour les constructions qui
 sont sujettes à l'humidité. Les Russes
 emploient à la mâture; il est surtout
 très propre aux ouvrages de sculpture:
 les montagnards tyroliens en font
 de très beaux jouets d'enfants, qui trou-
 vent un grand débit en Allemagne. La
 culture des jeunes pousses passe pour
 un excellent remède antiscorbutique. Le
 cembro ne le cède pas en élégance
 au pin du lord; il est à regretter
 que cet arbre ne réussisse, dans nos cli-
 mats, qu'à la faveur des expositions froi-
 des et d'un sol frais ou humide. Éd. Sp.
NACOTHÈQUE, voy. MUNICH.
PINCEAU (*penicillum*), instrument
 composé de poils fins liés ensemble du côté
 de la racine et ajustés dans une plume
 ou le bout d'un bâton, dont les peintres
 se servent pour appliquer et étendre
 la couleur plus délicatement et plus
 vite que ne sauraient faire l'éponge
 ou les brosses de l'antiquité, ni la brosse
 employée en détrempe et à fresque. Le

pinceau est au peintre ce que le ciseau
 est au sculpteur, le burin au graveur,
 puisque c'est l'instrument avec lequel il
 rend l'idée qu'il a conçue. Dans le sens
 figuré, le pinceau s'entend de la manière
 de peindre. Ainsi, selon le mouvement
 de la main qui le conduit, il est aimable,
 léger, ferme, spirituel, fougueux, empâté.
 Il ne paraît pas que les anciens maîtres
 aient attaché de l'importance au manie-
 ment du pinceau; la détrempe et la fres-
 que, il est vrai, ne comportent pas cette
 recherche qu'y ont apportée les peintres
 à l'huile, postérieurs à Pérugin, Manteg-
 na, Lucas de Leyde; car jusqu'au temps
 de Léonard de Vinci, de Raphaël, on re-
 trouve partout ce lisse, ce poli, cette
 fonte de couleurs qui semble avoir eu
 pour but de déguiser la manœuvre du
 pinceau. Le pinceau des deux grands
 maîtres que nous venons de nommer est
 encore égal et simple comme celui de
 leurs devanciers, mais déjà moins sec,
 moins uniforme. Peu à peu on attachait
 un certain prix à sa manœuvre: au Gior-
 gione, au Corrège, au Titien, au Guide, à
 Velasquez, à Rubens, à Van Dyck, à Té-
 niers, Rembrandt, Gérard Dow, on doit
 le perfectionnement de la conduite du
 pinceau; les ouvrages de ces maîtres sont
 une école ouverte où chaque peintre peut
 étudier et choisir la manière d'opérer qui
 convient le mieux ou à son génie propre
 ou à la nature des travaux qu'il doit exé-
 cuter.

L. C. S.

PINDARE est pour la poésie lyrique
 ce qu'est Homère pour l'épopée, Sopho-
 cle pour la tragédie, Phidias pour la
 sculpture, le maître et le modèle du genre,
 modèle inimitable, suivant un des légis-
 lateurs du Parnasse, qui prédit le sort
 d'Icare à quiconque veut imiter le rapide
 essor du cygne de Dirce (Horace, *od.*, IV,
 2). C'est près de la fontaine de Dirce, à
 Cynocéphales, bourg thébain, que 522
 ans av. notre ère, naquit ce poète, l'or-
 gueil de Thèbes et de toute la Grèce. Sa
 famille, de la tribu des Égides (*Pyth.*,
 V, 71), qui jouissait du droit hérédi-
 taire de fournir des joueurs de flûte pour
 les fêtes religieuses, l'éleva, pour ainsi
 dire, dans le sanctuaire des temples; et
 c'est à ces premières impressions, forti-
 fiées par les doctrines de Pythagore et

poète, que les éditions de 1811-21, 3 vol. in-4°, Leipzig, 1830, 2 vol. in-8°, de critique et d'exégèse. Traductions françaises, on ne cite que l'*Essai sur Pindare*, Paris, 1776; la trad. des *Œuvres* par M. Olry, Paris, 1840; complète de M. Colin, Strasb., F. D.

S., voy. MAHRATTES, RAJASTHANI.

VOY. GRÈCE, T. XIII, p. 8

PINTE. Deux frères d'une famille distinguée ont fait connaître ce nom dans la littérature contemporaine.

Le premier, Pinde Monte, né à Rome, se fit remarquer de par sa facilité à improviser. Son imagination était sans frein; avec facilité, mais il avait le premier ouvrage qu'il fit la traduction d'un poème (1791). Aspirant à la tragédie (voy.), il écrivit en français des tragédies qui sont presque oubliées aujourd'hui, mais qui obtinrent un succès à cette époque. Il fut admis à s'affranchir des règles de d'Aristote. Outre ses poésies, il a laissé un panégyrique de l'Aquin, qui brille plus par son éloquence, et qui Pinde Monte était aussi métricien et prosateur que comme de quitter Venise, où il fut chargé de préteur, il s'éleva fut ensuite nommé membre du législatif italien par Bonaparte en 1812.

Le second, né à Vérone en 1753, est plus distingué dans la littérature. Formé par l'étude des langues grecs et latins, il parcourut la France et l'Angleterre pour acquiescence du monde et des voyages exercèrent une influence sur la direction de son opinions démocratiques s'affaiblit devint aristocrate et dévot. Ses *Abaritte* sont une esquisse de ses excursions dans

les pays étrangers. Dans ses *Poesie campestri*, il parle avec ravissement des sites et des mœurs de l'Angleterre. En général, ses poésies respirent la sérénité et la paix du cœur. Dans sa tragédie d'*Arminio*, il s'affranchit jusqu'à un certain point des anciennes règles dramatiques; on cite comme des modèles de style les chœurs qu'il y a introduits; mais cette pièce n'a jamais été jouée et ne convient pas non plus au théâtre. Ses épîtres et ses discours en vers sont regardés à juste titre comme ses chefs-d'œuvre. Outre des traductions de Virgile, d'Ovide, de Catulle, de l'*Odyssée* d'Homère, il nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels se distinguent *La futa Morgana*, *l'Elogia di Gessner*, et *Il colpo di martello*. Il mourut à Vérone, le 13 novembre 1828. Ses œuvres ont été recueillies dans les *Classiques italiens* qui se publient à Milan. C. L.

PINEL (PHILIPPE), un des médecins qui ont le plus honoré l'école française, était né le 11 avril 1745, dans un petit village aux environs de Lavaur (dép. du Tarn). Après avoir fait, comme il le dit lui-même, d'assez médiocres études médicales à Toulouse, où il fut reçu docteur en 1764, puis à Montpellier, il vint se fixer à Paris, en 1772. Là, quelques circonstances heureuses l'ayant mis en rapport avec des savants distingués de cette époque, il ne tarda pas à reconnaître qu'il n'avait encore fait qu'effleurer la science. Plein d'ardeur pour le travail, il s'appliqua courageusement à refaire son instruction médicale : quelques années lui suffirent pour atteindre ce but. L'aliénation mentale fut la maladie qui fixa d'abord l'attention de Pinel, nommé en 1791 médecin de Bicêtre et qui fut appelé en 1794 à diriger l'hospice des aliénés de la Salpêtrière. Bien qu'à diverses époques des travaux importants eussent été publiés sur cette affection, les insensés étaient plutôt traités comme des criminels que comme des malades, lorsque Pinel entreprit de les étudier du point de vue sévère de la science; en marchant avec courage dans cette voie, il arriva à des résultats auxquels le monde entier applaudit (voy. FOLIE, art. de feu Esquirol, T. XI, p. 194).

Pinel avait compris en effet que les mauvais traitements dont on accablait ces malheureux, les chaînes dont on les chargeait, l'isolement moral dans lequel on les condamnait à végéter, devaient nécessairement les entretenir dans un état d'excitation qui rendait à peu près complètement impossible le retour de l'intelligence à l'état normal. A cette méthode aussi absurde que cruelle, il substitua, comme l'a dit M. Pariset, celle de la bonté, de la douceur, de la pitié, de la justice et de la fermeté. Sous l'influence de cette réforme salutaire, on vit un bon nombre d'insensés recouvrer la raison ; ceux dont la maladie résistait à ces moyens, avaient au moins un délire plus calme, dont l'expression n'était plus ces vociférations, ces hurlements, qui faisaient des maisons consacrées aux aliénés une sorte d'objet de terreur.

Des divers ouvrages de Pinel, le *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* (Paris, 1791 et 1809, in-8°), est sans doute celui qui a donné à son nom la plus grande popularité ; mais la production la plus importante de ce médecin célèbre, considérée comme conception scientifique, c'est sa *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine* (Paris, 1798 ; 6° éd., 1818, 3 vol. in-8°). Ici, la science est étudiée dans son ensemble ; toutes les maladies sont classées d'une manière méthodique, et décrites suivant les types généraux qu'elles présentent. Il est peu d'ouvrages dans la littérature médicale française qui, sous le rapport didactique, puissent être mis en parallèle avec la Nosographie philosophique : description concise, propriété technique des expressions qui ne se dévient jamais, coordination admirable des symptômes par lesquels les maladies se traduisent à l'observation, tout concourt, en un mot, à faire des nombreux tableaux dont se compose ce livre, des modèles qui se gravent dans l'esprit d'une manière ineffaçable.

Un autre ouvrage de Pinel, mais qui a beaucoup moins de valeur que les deux précédents, c'est *La médecine clinique réduite plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse* (Paris, 1802 ;

3° éd., 1815, in-8°). L'esprit tellement généralisateur de cet médecin le rendait peu propre à la position d'un ouvrage de ce genre ; quelques-uns de ses élèves ont été chargés par lui des détails graphiques de la médecine clinique, de sorte qu'il présente de défectueux supports ne saurait même pas lui être. Le *Dictionnaire des sciences médicales* de même que quelques recueils périodiques, a été enrichi de divers mémoires de Pinel, qu'on consulte encore maintenant avec fruit.

Un homme qui a rendu des services aussi éclatants à la science n'a pu manquer de parvenir aux honneurs ; celle-ci conduit : Pinel fut élu membre de l'Institut ; un grand nombre de savants, françaises et étrangères, pressèrent de l'admettre dans le professorat à l'École de médecine ; il propagea du haut de la chaire qu'il avait si admirablement occupée dans sa *Nosographie philosophique*. Victime de la réaction qui sous la Restauration entraîna la dissolution de cette école, il se retira peu de la vie active ; l'estime et l'affection de tous le suivirent dans sa retraite. Il est mort à Paris, le 26 octobre 1826, à l'âge de 81 ans, laissant un fils, PIERRE PINEL, également médecin pétrière et qui a publié un ouvrage sur *les causes physiques de la folie* (Paris, 1816, in-8°).

PINGOUIN (*Alca*), grand oiseau aquatique appartenant à l'ordre des pélagiques, et qui, ne pouvant marcher sur terre, ne vit que très péniblement, volant et nageant presque exclusivement sur l'eau. En effet, leurs ailes sont faites de telle sorte qu'elles ne peuvent servir que dans une sorte de moignon, et très courts, placés à l'extrémité inférieure du corps, les obligent à se tenir dans une position verticale peu favorable à la marche. En revanche, ils nagent avec une grande facilité. Les *pingouins proprement dits* se distinguent par la singulière conformation de leur bec, allongé en forme de couteau. Ils manquent de pouvoir saisir les poissons complètement par le

ades nombreuses sur les
er, où ils nichent. Le *pin-*
est à peu près de la taille
est noir dessus, blanc des-
nd qu'un œuf très volumi-
careux, dont le bec, plus
ite, est plus élevé à sa base
3, appartiennent au même
des genres voisins sont les
grêbes (*voy.*); les *man-*
s ailes rudimentaires res-
es écailles, et qui, privés
de la faculté de voler, ne
ême à terre qu'en se trait-
ent sur le ventre. La plu-
eaux sont propres aux mers
Ils paraissent fort stupi-
nt tuer à terre sans songer
C. S-TE.

oy. OSTRACÉS.

oy. ALIDADE.

fringilla), genre de pas-
tribu des moineaux (*voy.*),
tinguent par un bec moins
n chant moins monotone.
vient de l'habitude qu'ils
assez fortement, avec leur
qui les saisit. Le *pinson*
n des oiseaux les plus ré-
nos campagnes, qu'il égale
iers, au retour du prin-
sus du corps brun, le des-
-vieux, avec deux bandes
'aile. Il est vif, gai; s'ap-
ment quand on le prend
dans quelques contrées, la
si crever les yeux, dans la
il chante mieux après cette
es mœurs sont les mêmes
moineau commun. Nous
ore le *pinson de montagne*
le neige ou *niverolle*, qui
Hautes-Alpes. C. S-TE.

(*numida*), genre d'oiseaux
ornithologistes dans l'or-
acés, entre les dindons et
oy. tous ces mots), dont ils
par une queue courte, pen-
absence d'éperon au tarse.
leuse surmonte ordinai-
te nue, et des barbillons
ent au bas des joues. Leur
ue; leur dos arrondi. Ces
rignaires d'Afrique, où on

les rencontre en grandes troupes. La *pin-*
tade mélagride, la plus commune, et
dont le surnom mythologique vient de
la fable qui les faisait naître de la méta-
morphose des sœurs de Méléagre (*voy.*),
a le plumage ardoisé, semé de taches
blanches qui paraissent peintes, d'où est
venu le nom de *pin-tade* ou *peintade*.
Elle a la taille de nos poules. Quoique
sa chair soit excellente et sa fécondité
extrême, ses habitudes criardes et que-
relleuses la rendent fort incommode, et
l'ont fait généralement bannir de nos
basses-cours. Elle produit avec nos poules
des métis stériles. C. S-TE.

PINTE, *voy.* LITRE.

PINTO RIBEIRO (CONJURATION
DE), en 1640, *voy.* JEAN IV, BRAGANCE
et PORTUGAL.

PIO-CLÉMENTIN (MUSÉE), *voy.*
CHIARAMONTI (*musée*), ROME et VA-
TICAN.

PIOMBINO, principauté sous la su-
zeraineté du grand-duc de Toscane (*voy.*),
avec une ville forte de même nom, dont
la population est évaluée à 4,000 âmes.
Ce petit état, enclavé dans le territoire
de Pise, s'étend le long du canal de Piom-
bino, en face de l'île d'Elbe, dont la plus
grande partie lui appartient. Sa superfi-
cie est de 10 milles carr. géogr.; sa po-
pulation de 21,000 âmes; et ses revenus
s'élèvent à environ 80,000 florins. An-
ciennement, cette principauté était un fief
de l'Empire; elle appartenait successivement
aux Appiani et aux Ludovisi. Lorsque le
roi d'Espagne Philippe II donna Sienna
au duc Cosme I^{er}, il en détacha le *Stato*
dei presidi, dont relevait Piombino, et
le réunit au royaume de Naples. En
1801, Ferdinand IV le céda à la France,
en se réservant le droit de suzeraineté.
Piombino appartenait alors à la famille
Buoncompagni, qui descendait d'un fils
naturel du pape Grégoire XIII, et qui
l'avait acquis par alliance, en 1681. Cette
famille fut dépossédée, et Piombino donné
par Napoléon à sa sœur Élisabeth Bacciocchi
(*voy.*); mais le congrès de Vienne remit
les Buoncompagni en possession de leur
principauté, sous la suzeraineté de la
Toscane. Le prince actuel, Louis-Marie,
est né en 1767, et son héritier présomp-
tif, Antoine, en 1808. C. L.

PIOMBO (SÉBASTIEN DEL). Né à Venise, en 1485, il quitta l'étude de la musique, qu'il aimait beaucoup, pour se livrer à celle de la peinture, sous Giovanni Bellini et le Giorgion, dont il imita le beau coloris. Il avait déjà acquis une certaine réputation comme peintre de portrait, lorsqu'un riche négociant de Sienne, Agostino Chigi, le chargea des décorations de la maison qu'il possédait à Rome. La délicatesse de son pinceau lui valut l'admiration générale; et Michel-Ange, croyant avoir trouvé en lui un rival digne d'être opposé à Raphaël, l'excita à entreprendre le tableau de la *Résurrection de Lazare* pour l'opposer à l'*Ascension* de Raphaël. Ce tableau passe pour être le meilleur de ce maître. On cite aussi avec éloge son *Martyre de sainte Agathe*; cependant, ce sont les portraits qui ont véritablement fondé la réputation de Sébastien. Son *Pierre Arétin* et son *Clément VII* sont admirables de ressemblance et de coloris. Nommé par ce pape garde du sceau pontifical, d'où lui est venu son surnom *del Piombo* (du plomb; son nom de famille était *Luciani*), il dut prendre la soutane; et il renonça dès lors presque entièrement à la peinture pour s'occuper de poésie. Il mourut en 1547. Il est l'inventeur de la peinture à l'huile sur pierre. C. L.

PIONNIER. Cette dénomination a été formée du mot *pion*, qui signifie, dit-on, homme de pied dans les langues de l'Inde. Dans l'origine, il désignait le simple fantassin (*voy.*); aujourd'hui, il s'applique au travailleur servant dans une armée à aplanir les chemins. C'est à François I^{er} que commença la distinction entre le fantassin et le pionnier, qu'on appelait aussi *fossier*. Les sapeurs (*voy.*) des armées actuelles sont des pionniers armés. Les Russes ont des pionniers à cheval (notamment dans la garde), dont l'utilité est incontestable; et si des guerres savantes se renouvelaient en Europe, elles détermineraient probablement la création de corps de cette nature. Au reste, l'idée est française: les grenadiers à cheval de la maison militaire de Louis XIV étaient des pionniers; les dragons, armés de pelles et de haches, servaient de pionniers à la grosse cavalerie. Les pionniers sont

en général trop peu nombreux d'armées, et leur rang dans l'estime fait des différents corps militaires pas en rapport avec l'importance vices qu'ils rendent.

PIPE. Tout le monde sait que désigne un petit tuyau recourbé de ses extrémités, et s'y élargissant sorte de fourneau, dans lequel on des feuilles de tabac ou autres sub en aspirant l'air par l'autre extrémité. Pipe vient de *pipeau*, qui signifie lumen, ou de *pipa*, tube de trois diamètres, au moyen duquel on un peu du vin consacré dans le temple les fidèles recevaient la communion les deux espèces. Les pipes les plus res sont celles qui sont faites de jaune sans défaut: on en a vu se jusqu'à 2,000 écus. Aussi en prit un soin tout particulier; et, comme à craindre que le refroidissement ne fasse éclater l'ambre, les poses de ces riches instruments les enveloppés de laine ou de cachemire, afin du basissement de la température se graduel. La matière de celles qu'on me improprement pipes d'*écume* est une espèce de talc comme la Briançon. On donne à cette craie molle, la forme voulue; puis, on cuire après l'avoir imbibée d'huile same; et, au sortir du four, on le ce beau poli qui plaît à l'œil. Les de porcelaine sont les meilleures fabrique encore, surtout en T avec des argiles colorées, ordinairement d'un rouge de tuile. Enfin, il y a commune, blanche, faite avec une de terre qui est aussi employée poterie, et dont la fabrication plusieurs milliers d'ouvriers dans partements du nord. La pipe de est courte, tant par économie qu'il n'en soit pas embarrassé. Elle longe pour l'homme de loisir, d'ailleurs à raffiner sa jouissance nant à la fumée qu'il aspire le se refroidir. Dans ce but, les Or pour lesquels le loisir c'est la ploient de longs tuyaux flexibles, recouverte quelquefois d'une ri

(*) En allemand *Pfeife*, qui signifie flûte, petite flûte. de la le mont-brancy

partant d'un fourneau assez fine construction particulière, ille tours avant d'arriver, au e embouchure en ambre jaune qu'à la bouche du fumeur. Ces es d'embouchure sont recherchées les longues pipes d'Europe, t en faisceaux dans les riches onnaises, russes, etc. Quoique rve pas exclusivement à fumer n usage ne s'est cependant réous pays qu'après l'adoption cette herbe narcotique. Assez n France depuis les guerres tion et de l'empire, la pipe est e inséparable de l'Allemand andais; elle fait, sous le nom ie, les délices de l'Arabe, et e *calamet*, elle est un symbole our les Indiens d'Amérique. int été ntièrement détrônée rre (voy.), qui pourtant passe de meilleur ton. Le *culotage* est l'opération par laquelle la ut de celles qui sont en terre i en écume de mer, se revêt e foncée qui va en se dégra- s en haut. Il faut pour cela la oppée d'une étoffe de laine, et petites gorgées pendant un t long.

L. G-s.
se aussi le nom de *pipe* à une uille ou tonneau, dont la capa- ivant les localités. La plus or- ait 432 pintes de Paris (de e) ou $1\frac{1}{2}$ muid. Le tonneau x contenait 2 pipes ou 864 xi d'Orléans, 2 muids ou 576 pipe de Cognac est une barr- on 624 litres; et celle de Lan- peu près 610. — En Bretagne, t une mesure de capacité pour s sèches, grains, etc. Elle se de 10 *charges*, chacune de 4 Z.

U (sans doute de *pipare*, pi- faire le cri de certains oiseaux, re de *pipa*, cornemuse dans la ité). Ce nom d'une sorte de pêtre, de chalumeau (voy.), ie plus guère qu'en poésie; en sert encore pour désigner nstrument, au moyen duquel cri de différents oiseaux (voy.

APPEAU), et aussi les petits morceaux de bois que l'on enduit de glu (voy.) pour prendre les moineaux. Z.

PIPPI, voy. JULES ROMAIN.

PIQUE, voy. ARMES et LANCE.

PIQUE NIQUE, expression emprun- tée de l'anglais où elle est formée de *pick*, choisir, et *nick*, instant précis, et signifie choix judicieux où tout se ren- contre bien. On se sert aussi en français de cette locution pour désigner un re- pas où chacun paie son écot, ou bien auquel chacun contribue en fournissant un des plats.

PIQUET, petit pieu qu'on fiche en terre. Dans l'art militaire, ce mot signifie un certain nombre d'hommes tenus prêts à marcher au premier signal. Si ce sont des cavaliers, leurs chevaux sellés et bridés sont, en campagne, attachés à des pieux ferrés ou *piquets*. Considéré comme combinaison stratégique, le piquet était l'ag- glomération de certains hommes pris dans toutes les compagnies d'un corps, et for- mant un petit corps d'élite qui se tenait, avec séparation, sur la gauche du gros du régiment ou du bataillon dont ils étaient tirés. Quelquefois aussi ils étaient épar- pillés sur ses flancs en tirailleurs. On a encore donné le nom de *piquet* à une punition non infamante que l'on infligeait dans la cavalerie, et qui a été abolie sous le ministère Choiseul. Elle consistait à faire tenir le patient sur un seul pied nu sur un piquet enfoncé en terre ayant son extrémité supérieure à deux ou trois pieds du sol; en même temps le poignet du côté opposé à ce pied était attaché au-dessus de sa tête de manière à tenir le bras dans une position verticale. Comme il arrivait assez fréquemment que le patient fatigué, en voulant changer de pied, manquait son but et se disloquait le bras en tombant, on cessa de faire attacher le poignet, et une sentinelle veillait simplement à ce que le soldat puni restât deux heures consécu- tives, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, en équilibre sur le piquet. L. G-s.

PIQUET (JEUDE). C'est sans contredit un des jeux de hasard les plus intéressants puisqu'il a survécu à une foule d'autres qui ont eu tour à tour la vogue; il est eu usage aujourd'hui dans toute la France, et il est du petit nombre de ceux que l'on

tolère dans les cafés et les éстамinets. Il y a plusieurs manières de le jouer ; mais dans toutes l'on se sert d'un jeu de 32 cartes (*voy.*) qui en a retenu le nom. Le *piquet simple* se joue ordinairement à deux, à l'aide de fiches et de jetons qui valent presque toujours cent points : c'est pour cela que l'on dit communément faire *un cent de piquet*. Nous n'entreons pas dans le détail de toutes les règles compliquées de ce jeu, et nous renverrons nos lecteurs à l'*Académie des jeux* pour l'explication de ces termes spéciaux, tels que le *repic*, le *pic*, le *capot*, les *quatorzièmes*, les *tierces*, les *quatrièmes majeures*, les *seizièmes basses*, etc. Il faut, pour bien jouer au piquet, avoir une telle habitude des cartes que l'on parvienne à connaître par le jeu qu'on a et les cartes qui ont été étalées, le jeu de son adversaire. Cette connaissance est surtout indispensable dans le *piquet à écrire*, qui se joue aussi à deux personnes, mais qui admet des remplaçants jusqu'au nombre de sept ; dans ce cas, il s'appelle *au malheureux* ; le malheureux est le joueur remplacé. Il se joue aussi d'une autre façon que l'on nomme *à tourner*, et où tout le monde joue ensemble. A peu de chose près, les règles du piquet à écrire sont les mêmes que celles du piquet simple. On a trouvé moyen de simplifier le piquet à écrire à trois ou à cinq personnes à l'aide de jetons, et cette manière, qui supprime l'embarras des plumes, du papier et du crayon, a été préférée à l'autre. Le *piquet normand* se joue à trois à peu près comme le piquet simple, et le *piquet voleur* se joue à quatre, deux contre deux, et ne diffère presque pas du premier.

D. A. D.

PIQUETTE, boisson que l'on fait avec de l'eau mise dans un tonneau où il y a du marc de raisin, quelquefois des prunelles, et qui tire son nom de sa saveur piquante. Il se dit par extension d'un vin sans force et sans qualité.

PIQUEUR. En termes de vénerie, c'est un homme à cheval dont la charge consiste à diriger et à faire chasser la meute. Dans le siècle dernier, les princes et les gens riches ont adopté l'usage de faire courir devant leur voiture un ou plusieurs piqueurs chargés d'éclairer leur

route; cette mode s'est perdue nous.

PIQURE, plaie étroite et déterminée par un instrument acéré. Lorsque l'instrument a un très petit volume, et qu'il est fort aigu, il agit plutôt par sa pointe qu'il traverse divisant, c'est ainsi que tous les aiguilles à acupuncture (*voy.*) s'écoulaient la plus petite goutte de sang parce qu'aucun vaisseau n'est percé. Mais il est un grand nombre de piqûres dans lesquelles les choses ne sont pas d'une manière aussi simple. Les piqûres traversées sont irritées, et souvent dilacérées, et se trouvent suivies de complications qui appellent le développement de l'inflammation. Cette suite de complications est d'autant plus grave qu'elles attaquent des tissus et des parties serrées où des adhérences empêchent le développement des parties enflammées; c'est pour cela que les piqûres qui intéressent les parties du crâne, les doigts, les mains, la plante des pieds, et celles qui se compliquent le plus souvent d'accidents inflammatoires, sont graves. On conçoit d'ailleurs que les piqûres de plaies (*voy.*) sont d'autant plus sérieuses, qu'elles atteignent des parties d'un tissu plus délicat, ou des parties importantes davantage de la vie; les piqûres des yeux et de l'œil sont le plus souvent graves et entraînent parfois la perte de l'œil. Les piqûres des organes situés dans les cavités splanchniques, tels que le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins, n'ont pas toujours une gravité qu'*à priori* on serait porté à leur attribuer. Mais l'agent qui a déterminé la piqûre peut, en même temps qu'il a percé le tissu, déposer au point de la piqûre une matière vénéreuse, telle que les abeilles, les guêpes, les frelons, etc. dans la piqûre qu'ils ont faite. Les dards dont ils sont armés, ont une action délétère qui occasionne une inflammation vive, brûlante, et parfois une suppuration intense. On a beaucoup

iquère de la tarentule et du
); il n'en est pas de même de
ents dits venimeux, surtout
liquide que ce reptile distille
e qu'il a faite tue parfois
é de l'acide prussique. Dans
l n'y a que la vipère dont
: parfois dangereuse, mais
mortelle. Le premier acci-
te de ces sortes de blessures
ur vive, rapidement suivie
issement profond de la par-
symptômes inflammatoires
nt autour de la morsure,
ènes généraux alarmants,
tupueur, des syncopes, des
s, des vomissements, une
, etc., ne tardent point à se
lustrard, les symptômes lo-
iquaient une réaction vive
vantes contre l'agent sep-
ent d'aspect; la douleur se
gescence inflammatoire se
in gonflement œdémateux,
nts frappés de gangrène le
détachent, et la partie re-
nt normal.

ti est du traitement qu'il
poser à ces nombreuses lé-
e suivant que la plaie est
se des organes importants,
ne substance septique, qui
nous venons de la voir, por-
te si funeste à la vie. Dans
s, il suffit de moyens anti-
proportionnés à l'énergie
; si la piquère a pénétré dans
s cavités splanchniques, il
gement des saignées, pour
inflammation dont les suites
re fort graves. Dans le cas
mpliquées, de la présence
ptique, la première indica-
à détruire, à décomposer
ce, ou à mettre les tissus qui
ct immédiat avec elle hors
ber, en cautérisant profon-
à l'aide du nitrate d'argent
ême, dans les cas graves, au
r rouge; le traitement des
braux varie suivant leur na-
calisations morbides qu'ils
tes. Voy. PLAIE. M. S-N.
RIE, acte de brigandage

exercé sur mer par des marins adonnés à
ce genre de vie coupable. Il s'exerce sur-
tout par des peuples barbares dans des
parages où le grand nombre d'anses et de
petites baies leur assure une retraite fa-
cile et par conséquent l'impunité, ainsi
que sur des côtes et autour d'îles dont les
écueils et les bas-fonds empêchent les
gros navires d'approcher. Les nations ci-
vilisées ont toujours puni très sévèrement
la piraterie, et poursuivi les pirates comme
des perturbateurs de la paix publique;
mais, comme la police est plus difficile à
exercer sur l'immense étendue des mers
que sur le continent, il y a des parages
où ce fléau a subsisté pendant des siècles.
La Méditerranée, par exemple, a été,
jusqu'à nos jours, en butte aux ravages
des pirates, soit grecs, soit albanais, soit
africains. L'archipel de la Grèce en était
infesté dès la plus haute antiquité : on
sait aussi que César, en se rendant à Rho-
des, fut pris par des pirates des côtes de
l'Asie-Mineure, et détenu dans un re-
paire de ces *forbans** jusqu'à ce qu'il
eût payé sa rançon, qu'ils avaient fixée à
20 talents. A peine remis en liberté, César
fit armer à Milet, la ville la plus voisine,
des navires en course, attaqua avec eux
le repaire des pirates, le détruisit, et fit
mettre les coupables en croix. Cette puni-
tion partielle n'arrêta pourtant pas la
piraterie dans la Méditerranée, et vers le
même temps, les pirates d'Afrique en
étaient venus à un tel point d'audace qu'ils
attaquèrent même les villes d'Italie, et
que la république romaine se vit obligée
de revêtir Pompée (*voy.*) de pouvoirs
extraordinaires pour une guerre mari-
time qu'il devait diriger contre eux. Le
général romain détruisit, en 40 jours, les
flottes des pirates, força les hommes à
se rendre, et les distribua dans les villes
loin des côtes pour les contraindre à re-
noncer à leurs habitudes. L'Italie ne fut
plus attaquée; mais la piraterie continua
de sévir sur les côtes d'Afrique, comme
dans les parages de la Grèce; nous la ver-
rons recommencer, pire que jamais, dans
les temps modernes.

Dans d'autres mers dont les côtes bien
peuplées offraient un appât à la cupidité

(*) *Fors* ou *hors bon*, mis au bon d'un état,
c'est-à-dire hors la loi.

des *écumeurs de mer*, le même crime prit une extension effrayante. Pendant trois ou quatre siècles, la mer Baltique, les côtes de la Norvège, les parages des îles danoises et les côtes nord-ouest de la Germanie furent infestés de pirates. Cet état devint même l'occupation générale des habitants des côtes et des îles; les premières familles du pays ne dédaignaient pas de s'y livrer, et de croiser sur les mers, pour acquérir, comme on disait, de la gloire et du butin. La Scandinavie alimentait sans cesse la population adonnée à la vie errante sur mer, et les Normands (*voy.*), qui n'étaient que des pirates, ont porté longtemps leurs ravages sur les côtes et dans l'intérieur des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et de la France, où ils ont fini, comme on sait, par conquérir une province qui a reçu leur nom. Les Scandinaves qui, sous le nom de *Farénges*, se sont établis en Russie étaient également des pirates scandinaves. Plusieurs peuples slaves, voisins de la Baltique, se livraient, comme les gens du nord, à la piraterie; mais ils n'ont jamais, comme ceux-ci, porté la terreur dans des contrées lointaines.

Les Arabes, dans le temps de leur grande puissance, ont eu recours aussi à la piraterie pour ajouter à leurs richesses, et leurs navires ont infesté la mer des Indes, au grand détriment du commerce que les Européens essayaient de faire avec les contrées orientales. Ils ont fini par se réduire à de pauvres bateaux, qui exercent encore aujourd'hui quelque peu de piraterie sur les côtes de l'Arabie, autant qu'ils peuvent échapper à la vigilance de la marine anglaise.

Au xvii^e siècle, une nouvelle race de pirates, remarquable en ce qu'elle était d'origine chrétienne et issue de la civilisation, vint surgir inopinément et étonner le monde dans les parages des Antilles, sous les noms de *boucaniers* et de *flibustiers*: on trouvera leur histoire sous ce dernier mot.

Depuis que les Turcs s'étaient emparés de l'ancien empire grec, leur marine ne faisait qu'exercer la piraterie à l'égard des chrétiens dans la Méditerranée, et dès lors commença aussi, malgré l'existence de l'ordre des chevaliers de Rhodes, puis

de Malte, la guerre acharnée des Barbaresques contre les pays, les mariages même les individus chrétiens Sur les côtes de Maroc, d'Alger, de Tunis et de Trapani, la plupart des habitants avaient fini par prendre part à des armements en croisière, ayant pour but une excursion de peu de durée dans la Méditerranée pour piller des bâtiments européens, ou faire une descente sur une côte quelconque de l'Europe, y exercer le pillage, enlever des chrétiens, dont on faisait ensuite des esclaves qui, s'ils n'étaient rachetés, étaient vendus dans les marchés de l'Afrique et traités comme des bêtes de somme. Souvent même on les forçait de servir dans les galères avec lesquels les Turcs faisaient leur croisière. La France, l'Italie et l'Espagne eurent à souffrir terriblement de ce fléau, dont on se voyait quelquefois, mais qu'on ne parvenait jamais à arrêter. Le nom seul de *Barbaresque* (*voy.*), un des pirates les plus redoutés du xv^e siècle, portait l'effroi sur les côtes le long desquelles il croisière; une foule de chrétiens furent par lui et traînés en esclavage. Cette puissance que fût devenue la France sous Louis XIV, elle ne l'était pas assez pour réprimer entièrement la piraterie des Barbaresques, enhardis d'ailleurs par la disunion et la jalousie qui régnaient entre les puissances chrétiennes. Plusieurs traités partiels, comme par la France que par d'autres États d'Europe avec des États Barbaresques, donnèrent quelque répit à la France au commerce. Toutefois, la piraterie des Africains s'est fait redouter, à l'égard de l'Europe, jusqu'au commencement du xviii^e siècle, et le bombardement même contre Alger par une flotte anglaise en 1705 n'aurait pas fait cesser sans l'occupation d'Alger par les Français; c'est un fait curieux par son caractère, que l'organisation d'une *anti-piraterie*, instituée à Paris par le comte de Smit, sous le Restauration, en 1814, il avait demandé, dans une adresse au congrès de Vienne, qu'on autorisât à croiser avec une flotte dans la Méditerranée; il disait dans cet exposé: «Aucun marin ne peut naviguer aujourd'hui dans la Méditerranée

antique, sur un bâtiment marins éprouver la crainte d'être des pirates, et conduit esclave. » Quel changement étonnant en moins de 30 ans ! Le foyer de la piraterie était principalement à Alfois cet état soumis, elle a perdu grand appui. Maintenant le brimard est détruit en Europe, par les progrès de la civilisation et à la suite des gouvernements, excepté dans les îles de la Grèce où des pirates trouvent encore un refuge à la suite des troubles prolongés de ce pays.

En Asie, une nation presque entière, les Malais, s'est adonnée à la piraterie dans des parages favorables à ce genre de trafic, et elle s'y livre encore lorsqu'elle le fait impunément ; il faut ajouter qu'elle est aussi cruelle dans ses attaques que rapide dans ses victoires faciles, et que l'audace de ses pirates surpasse tout ce que l'on peut imaginer, et fait la désolation du commerce ; mais il est à croire que maintenant les relations des puissances maritimes de l'Europe avec la Chine ont attiré dans la mer des Indes assez de bâtiments armés pour pouvoir protéger la marine marchande contre les attaques des Malais.

Au commencement de ce siècle, la Chine, dont les mers n'ont jamais été franchies entièrement de ce fléau, vit la piraterie se développer d'une manière effrayante pour cet empire. De faibles associations de forbans, dans les eaux de Canton, étaient devenues une puissance maritime qui comptait 800 bâtiments, un million de jonques et un équipage de 1,000 hommes. Elle consistait en 6 flottilles, qui ravageaient les côtes, pénétraient dans les fleuves, mettaient à contribution les villes et les villages. Ayant perdu son chef dans un combat contre la flotte impériale, la division se mit parmi ces forbans ; un de leurs chefs passa avec sa suite du côté des Chinois et fut élevé au rang d'officier impérial. Sa défection fut punie ; peu à peu le gouvernement chinois parvint à gagner les principaux d'entre ces pirates, et dès lors la destruction de ces autres devint plus aisée. Ils avaient fait un mal incalculable au commerce et furent forcés armées de la Chine.

La législation en Europe a, depuis longtemps, mis la piraterie au rang des forfaits les plus punissables ; les États-Unis et l'Angleterre, dans le traité conclu en 1843, en ont fait un motif d'extradition des coupables. En France, une loi du 10 avril 1825, porte que tout individu faisant partie de l'équipage d'un navire ou bâtiment de mer quelconque armé et naviguant sans être muni, pour le voyage, de passeport, rôle d'équipage, commission ou autres actes constatant la légitimité de l'expédition, sera poursuivi et jugé comme pirate, ainsi que tout commandant de navire ou bâtiment de mer armé et porteur de commissions délivrées par deux ou plusieurs puissances ou états différens ; tout individu faisant partie d'un équipage maritime qui commettrait, à main armée, des actes de déprédation ou de violence soit envers des navires français, soit sur ceux d'autres puissances avec lesquelles la France ne serait pas en guerre ; et même tout Français qui, sans l'autorisation de son gouvernement, prendrait commission d'une puissance étrangère pour commander un bâtiment en course. Les peines décernées dans cette loi, qui contient beaucoup d'autres dispositions, sont, suivant la gravité des circonstances, la peine capitale, les travaux forcés et la réclusion. En temps de guerre malheureusement, les choses changent de nom, et, ce qui était piraterie en temps de paix s'exerce avec autorisation et d'une manière mitigée par des corsaires (voy. ce mot et COURSE). D-G.

PIRATES (GUERRE DES), voy. SYLLA, POMPEË, et l'art. précédent.

PIRÉE, port d'Athènes, voy. ATTIQUE.

PIRITHOÛS, fils d'Ixion et d'Éthra (la Nue) ou de la nymphe Dia, et roi des Lapithes (voy.), est célèbre dans la mythologie grecque par le combat de ce peuple contre les Centaures, dont son mariage avec Hippodamie fut cause, et par son amitié pour Thésée (voy.), dont il devint l'ami quoiqu'il eût été conduit vers lui par le désir de le combattre. A la vue l'un de l'autre, les deux rivaux se sentirent saisis d'une admiration réciproque. Ils se réunirent pour enlever de Sparte Hélène que le sort livra à Thésée

Mais il avait été convenu que celui des deux héros qui aurait cette chance aiderait l'autre à conquérir aussi une femme, et Pirithoüs s'étant mis dans l'idée d'enlever Proserpine, l'épouse de Pluton, force fut à Thésée de le suivre aux enfers. Arrivés au sombre séjour, ils expièrent tous deux leur témérité : Thésée fut enchaîné, et ne dut sa délivrance qu'à la force d'Hercule (*voy.*); moins heureux que lui, Pirithoüs fut retenu à jamais, accablé de fers, ou, suivant une autre version, mis en pièces ou étouffé par Cerbère.

Z.

PIRKHEIMER (WILIBALD), descendant d'une noble et riche famille de Nuremberg, naquit à Eichstædt, en 1470. Son père lui permit d'entrer dans les troupes de l'évêque de cette dernière ville, qui, l'un des chefs de la ligue de Souabe, était constamment à guerroyer avec ses voisins. Au bout de deux ans, le jeune Pirkheimer, rappelé de la carrière militaire par son père, qui le destinait à la diplomatie, dut aller perfectionner son éducation scientifique en Italie. A son retour, il obtint la survivance d'une place de sénateur à Nuremberg. Comme il unissait à une profonde connaissance du droit des mœurs polies et beaucoup d'éloquence, il fut chargé de différentes missions auprès des princes d'Allemagne et des diètes. En 1499, il commanda les troupes nurembergeoises dans la malheureuse guerre contre les Suisses. Maximilien I^{er} et Charles-Quint, reconnaissant son mérite, le firent entrer dans leur conseil. Après avoir passé plusieurs années dans les agitations de la vie politique, il résolut de se retirer des affaires et de ne plus vivre que pour la science et l'amitié. Il mourut en 1530. C'est à lui que la typographie doit l'essor qu'elle a pris à Nuremberg. Il rendit aussi de grands services à la réforme dont il était un zélé partisan. Parmi ses écrits, qui consistent en traités historiques et politiques et en poésies satiriques, les plus remarquables sont ses Lettres à des contemporains. Ses Œuvres ont été publiées par Goldast (Franç., 1610, in-fol.). C. L.

PIROGUE. On nomme ainsi ces légères embarcations des peuples primitifs ou sauvages faites le plus généralement

d'un tronc d'arbre creusé. On en trouve encore aujourd'hui sur les côtes d'Afrique et d'Amérique. Il y en a aussi faites d'écorces cousues; d'autres couvertes d'une peau d'animal.

PIROLL (*kitta*), oiseaux chipels indien et océanique, en sont connus, et qui avaient été confondus avec les corbeaux (*voy.*), avant que Minck les érigeât en genre particulier. Le type de ce genre est le *piroll*, petite espèce au plumage d'un irisé, très brillant. — On appelle en Allemagne *pirol* ou *grise d'or* (*Goldseel*) le *loriot*, oiseau de l'ordre des corbeaux, de la famille des dentelles, que distingue, chez le mâle, un plumage jaune-or, relevé par la couleur des ailes et de la queue.

PIRON (ALEXIS), né à Dijon le 17 juillet 1689, était fils d'Aimé Piron, avocat et auteur d'une quantité de noëls bourguignons, qui ont été effacés que par ceux de son fils. Ce père estimable vint à Paris pour fortune à Piron une place de secrétaire; mais « écolier égrillard, il le dit lui-même, Alexis s'occupait de ses « tristes devoirs; » il fut par ses régents « atteint et condamné d'une incapacité totale et perdue. Si pourtant on eût éprouvé les travaux de Piron, on eût découvert les germes de son génie : à 12 ans, il « agençait et scandait des syllabes françaises; » lui qui nous l'apprend dans ses livres. Il nous apprend aussi comment on peut ment venir de choisir un état, et comment on a décidé pour le barreau; comment vers de fortune le fit renoncer à la profession d'avocat, « trop noble et incompatible avec le besoin de vivre; » comment enfin il composa ses « moins inspirés par Minerve, mais par la nécessité. » C'est dans la préface qu'il avoue, à 60 ans, avoir écrit par suite de provocations, à l'occasion d'une orgie, cette ode trop fameuse, dans laquelle la plus cynique exprime avec une noble délire de la débauche la plus cynique. Le crime de cette pièce fut racheté par le repentir et par une œuvre d'art.

Connu dans sa province par

ridicule soit mêlé de grâce et d'intérêt. » Ajoutons pourtant que cette pièce, excellente pour les connaisseurs, l'est beaucoup moins pour le gros du public : c'est de l'esprit, c'est de la raison ; mais il n'y a rien pour le cœur. Ausai, est-elle plus admirée que relue.

L'auteur, qui voulut chasser une fois encore le cothurne, échoua dans la fable, dans les caractères et dans le style de *Fernand Cortez* (8 janvier 1744). Il n'en crut pas moins avoir fait mieux qu'*Alzire*.

Depuis plus de 20 ans, Piron, l'homme de la saillie et de l'épigramme, n'avait pas laissé passer une occasion de lancer des brocards à l'Académie-Française : ils étaient là 40, avait-il dit, qui avaient de l'esprit comme 4 ; que ferait-il parmi eux ? il ne pourrait faire penser comme lui 39 personnes, et pourrait encore moins penser comme 39 ; et un jour qu'il voulait percer la foule pour assister à une séance publique : « Il est plus difficile d'entrer ici que d'y être reçu. » Cependant, en 1750, il se mit sur les rangs pour la place vacante par la mort de l'abbé Terrasson, et ne fut point nommé. Trois ans après, il obtint les suffrages de l'assemblée ; mais on intervint près de Louis XV, qui refusa son agrément à cette élection, et donna pour dédommagement au poète une pension de 1,000 liv. Ce fut peu de temps après que Piron envoya à l'Académie son testament, où se trouve cette épithame-épigramme :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Une place à l'Académie de Dijon le consola de ses échecs à Paris ; et la fin de sa vie se passa, comme le reste, dans la gaité du viveur et les joies renaissantes du métromane. Il avait débuté par des poésies licencieuses, il finit par des odes sacrés, et mourut, le 21 janvier 1773, en laissant à Rigoley de Juvigny ses ouvrages imprimés et manuscrits, et le soin de sa mémoire. Malheureusement, le zèle de cet ami fut indiscret ; il fit peser sur Piron le recueil complet de ses œuvres (Paris, 1776, 7 vol. in-8°). La prose de Piron est en général plus pénible que ses vers, et ses vers sont parfois durs, mar-

telés, incorrects. Il n'est écrivain rieur que dans la *Métromanie* ; quelques épigrammes excellentes. L'érudition ne conservera de lui qu'un volume ; mais enfin elle connaît car « il sera nommé, dit M. Villon quand on ne répètera plus que huit noms de ce xviii^e siècle, et d'hommes furent célèbres. » J. I.

PISAN (CHRISTINE DE). Le nom de cette femme célèbre, Thomas de grand astrologue bien connu par ses prédictions, était conseiller de la république à Venise, où naquit Christine, vers 1370. La réputation de Thomas de Pisan fixa l'attention de Charles V, roi de France, ce prince l'appela à Paris en 1370, et lui donna toute sa confiance. Ses affaires n'empêchaient pas Thomas de cultiver lui-même le génie de la poésie ; il se maria avec un jeune noble de la ville d'Étienne du Castel, qui obtint le titre de notaire et de secrétaire du roi. Le bonheur des jeunes époux fut de courte durée. Charles V étant mort, Thomas Pisan vit déchoir son crédit, et peu à son roi. Une maladie qui le emporta bientôt après Étienne de Castel. La douleur de la malheureuse épouse se manifesta en poésies pleines de sensibilité qui valurent à son fils quelque fortune puissante, entre autres le comte de Salisbury, favori de Richard II. Mais celui-ci ayant été détrôné par son compétiteur, le comte de Lancastre, Salisbury fut décapité. Christine eut recours à sa muse pour se distraire ; elle écrivit en prose et en vers, sont nombreux. *langue FRANÇAISE*, T. XI, p. 100. On ignore à quelle époque précisa cette femme justement célèbre.

PISAN (NICOLAS DE PISAN). Sculpteur et architecte, naquit à Pise, ville dont il porte le nom, vers le commencement du xiii^e siècle. Il a été au bord de la sculpture, en s'entraînant dans la confrérie d'ouvriers appelés *Compagni* en Italie pour travailler aux cathédrales de Pise. Le sarcophage antique orné de bas-reliefs représentant une chasse au sanglier, le maître de Métegre, décida de sa

ce du beau, tel que le concen-
 ciens, avec les productions
 goût du style byzantin, ap-
 génie, et le fixa sur la voie
 prendre. S'y lançant avec ar-
 tous ses efforts pour rappeler
 l'imitation de l'antique (voy.
 ENTINE, T. XI, p. 149). En
 las se rendit à Bologne pour
 a tombeau de S. Dominique,
 œuvre de sculpture; il y bâtit
 ouvent et l'église des religieux
 s. A Pise, pour élever sur un
 nide et mouvant l'église de
 e in Borgo, il eut l'idée d'éta-
 pilotis des massifs de maçon-
 lia ensuite par des arcs. On
 si la campanille des Augus-
 octogone avec un bel escalier
 t la magnifique chaire en mar-
 tistère de Pise (1260). Des
 temples qu'il fut encore ap-
 r, le plus beau est, sans con-
 lise de la Trinité à Florence.
 e le Pisan mourut à Sienne,
 Son fils, JEAN, né aussi à Pise,
 pement sur ses traces. Une
 es et de palais lui doivent des
 sculptés, ciselés ou fondus. Il
 dessins de la façade du dôme
 et sculpta pour l'évêché d'A-
 le de marbre du maître-autel,
 bas-reliefs représentant des
 ronnées de guirlandes de feuil-
 précieuses mosaïques. Il fit
 ière de l'église Saint-André à
 st lui qui dirigea la construc-
 eux *Campo-Santo* à Pise (voy.
 18). Il est mort dans cette ville,
 ion corps est réuni à celui de
 ans ce même champ de repos.
 e Pisano, nommé ANDRÉ, né
 1270, ne contribua pas moins
 écédents à la renaissance des
 s travaux de sculpture et d'ar-
 Collaborateur de Giotto, à
 il exécuta plusieurs ouvrages
 ins et composa différents mor-
 arquables. Il mourut comblé
 à Florence, en 1345, laissant
 to, également célèbre. L. G-s.
 G, nom malais du bananier
).

une des plus belles et des plus

anciennes villes de l'Italie, chef-lieu de
 la province du même nom, dans le grand-
 duché de Toscane. On aura une idée de
 son ancienne importance si l'on songe
 qu'au lieu des 20,000 habitants qu'elle
 renferme aujourd'hui, elle en comptait
 150,000 au XIII^e siècle. Elle est située à
 environ 20 milles italiens de la mer, dans
 une belle plaine. L'Arno la partage en
 deux parties à peu près égales, qui com-
 muniquent l'une avec l'autre par trois
 ponts. Les maisons y sont belles, les rues
 larges et bien pavées. Beaucoup d'églises
 l'embellissent, entre autres la cathédrale,
 qui fut construite par des ouvriers grecs,
 de 1063 à 1118, à la place d'une église
 bâtie sur les ruines d'un temple d'Adrien.
 La *Tour penchée* est célèbre dans le
 monde. Cet édifice, commencé en 1174
 par Guillaume d'Inspruck et Bannano de
 Pise, et terminé vers le milieu du XIV^e
 siècle par Thomas Pisano, doit cette po-
 sition à un affaissement de terrain, dont
 on ignore la cause. Les pierres bien tail-
 lées, les parties de l'édifice bien liées en-
 tre elles, lui ont permis de résister, sans
 chute, à ce déplacement du centre de gra-
 vité. Elle consiste en 8 rangs de colonnes
 superposées, ayant ensemble une éléva-
 tion de 58^m. Vis-à-vis la cathédrale est
 le baptistère de Saint-Jean-Baptiste,
 construit par Dioti Salvi, de 1152 à
 1164. Entre les deux est le *Campo-San-
 to*, vaste édifice commencé en 1200 et
 achevé en 1283 par Jean le Pisan (voy.).
 La terre de cet ancien champ de repos a
 été apportée de la Terre-Sainte. Les murs
 en sont ornés de peintures à fresques des
 meilleurs maîtres; on y trouve aussi une
 belle collection d'antiquités étrusques et
 romaines. On remarque encore l'église
 de la *Madonna della Spina*, dans le
 genre gothique, et celle, dans un style
 moderne, de Saint-Étienne. Les étran-
 gers visitent aussi à Pise la *Tour de la
 famine*, que la tradition populaire dési-
 gne, malgré l'opinion de quelques criti-
 ques, comme le lieu où périt de faim le
 comte Ugolino della Gherardesca (voy.)
 avec ses enfants. La célèbre université de
 Pise a été fondée en 1343 et restaurée
 par les Médicis en 1472 et 1542. Non
 loin de la ville, au pied de la montagne
Santo-Giuliano sont des eaux thermales

sulfureuses qui attirent de nombreux visiteurs.

Selon les auteurs anciens, *Pise* (*Pisæ* *Alpheæ*) fut fondée par des Grecs sortis de la ville de même nom dans l'Élide (*voy. ÉTRUSQUES*, T. X, p. 213-215 et *passim*). César, en y établissant une colonie romaine, la nomma *Colonia Julia Pisana*, nom qu'Auguste changea en celui de *Julia Obsequens*. Après la chute de l'empire Romain, elle fut saccagée par les Goths et soumise ensuite aux Lombards. Enhardie par Charlemagne, en 801, elle devint entièrement libre en 888 et se gouverna en république. Elle s'enrichit par le génie commercial de ses citoyens. Rivale de Gênes et de Venise, elle avait des flottes puissantes au moyen desquelles elle conquit la Sardaigne, la Corse, les îles Baléares. Dans les querelles des Guelfes et des Gibelins, elle prit parti pour ces derniers et pour l'Empereur, et s'attira une guerre sanglante avec Florence, où elle finit par succomber par suite de ses dissensions intestines (1254). Épuisée, elle se plaça sous la protection du duc de Milan. Elle fut vendue à Florence par Galéas Visconti, en 1406, et beaucoup de ses habitants émigrèrent. L'arrivée de Charles VIII, roi de France, en Italie, rendit les Pisans à eux-mêmes, et ils se donnèrent une constitution particulière. Soutenus dans leurs efforts par une garnison française, ils reconquirent sur les Florentins leur ancien territoire, fort considérable. Mais bientôt la fortune tourna de nouveau contre eux. Ils eurent à subir, en 1499, un siège pendant lequel leurs femmes les encouragèrent à la résistance, disant qu'elles préféraient la mort à l'esclavage. Pise, délivrée par cet héroïsme, se fortifia, et soutint plusieurs autres sièges que les assaillants furent forcés de lever. Mais le 8 juin 1509, pressés par la famine, les Pisans durent se rendre enfin aux Florentins, auxquels ils restèrent définitivement soumis. De nos jours, Pise a fait partie de l'empire Français (1807 à 1814) comme chef-lieu du département de la Méditerranée.

Des conciles qui se tinrent à Pise, il faut citer celui qui, le 5 juin 1409, déclara déchus les papes Benoît XIII et Grégoire XII, et où fut élu, le 29, Pierre

Philarge, de Candie, cardinal évêque de Milan, lequel prit le nom d'Alexandre V (*voy.*) et présida la session suivante.

PISÉ ou **TAPIS**, espèce de cation en terre crue comprimée, connue des anciens et qui s'applique dans les habitations rurales, aux clôtures et aux bâtiments d'économie.

PISIDIE ou **ISAURIE**, ancien nom d'une province de l'Asie-Mineure entièrement couverte par le Taurus et qui s'étendait au nord de la Lycie, entre la Lycie, la Phrygie, la Cilicie et la Cilicie. La Pisidie a été ainsi nommée des Pisidiens, nom qui paraît avoir été donné aux montagnards brigands; c'étaient des montagnards qui, selon Arrien et Xénophon, faisaient, par leurs incursions continuelles de pillage, la terreur des contrées environnantes. Le Caurus, l'Eurymédon, qui tous les deux descendent dans le Taurus et se jettent dans le Pamphylie, en étaient les principales rivières; on doit citer aussi les rivières d'Ascanius et Karalis. Vers le nord, le dernier habitait la tribu des Pisidiens qui a donné son nom à cette province et qu'on trouve aussi par les montagnes dont Pompée (*voy.*) de repaires. La Pisidie ne forma longtemps qu'un district à limites variables, selon l'étendue des possessions tenues par le peuple qui domine sur ses montagnes; elle fut érigée en province de l'empire Romain au 11^e siècle par Dioclétien et Constantin, et divisée en Caramaniens, qui l'occupèrent jusqu'à l'âge, y adoptèrent aussi les habitudes de rapine des anciens habitants. Les villes de Selgas, Cremna, Séleucie, Antioche, Pisidie et Isaura en étaient les principales.

PISISTRATE, tyran d'Athènes qui sut concilier l'estime et la haine de Solon (*voy.*), son parent par sa femme, en secondant l'entreprise hardie de ce grand homme avait été faite de Salamine sous la domination persane. Il profita de ce puissant appui pour s'élever dans la faveur populaire, ne négligea ni les largesses ni les réformes démocratiques pour consolider ses dispositions. Mais ces mesures

ile à l'ambition la plus éf-
 te ne s'était fait démagogue
 er plus sûrement à la ty-
 e cet astucieux tribun crut
 er sur l'affection du peu-
 fendait les intérêts contre
 l'oligarchie, il eut recours
 nt la grossièreté eût frappé
 prévenus que ceux de ses
 près avoir ensanglanté son
 blessures volontaires, il se
 place publique, en criant
 évictime d'un guet-à-pens
 et réclamant vengeance
 emblé. Solon, qui depuis
 l'avait pénétré, lui re-
 ent cette contrefaçon mal-
 ile d'Ulysse : la multitude
 uta ; et malgré les exhor-
 nenances de Lycurgue et de
 libéra d'accorder à Pisis-
 e de 50 hommes pour sa
 elle, avec faculté d'aug-
 mbre s'il le trouvait in-
 fut avec ce secours que
 it à s'emparer de la cita-
 s. Ce coup de main jeta
 us les rangs de ses adver-
 xilèrent précipitamment.
 le courage de reprocher
 leur imprévoyance et leur
 us était facile, leur dit-il,
 tablissement de la tyran-
 ra glorieux de la renver-
 bile pour répandre le sang
 nd citoyen, Pisistrate al-
 aire, de traiter Solon avec
 tion extrême; ses égards
 séduisirent le législateur
 conçu l'espoir d'adoucir
 essif qui menaçait la ré-
 ntra dans les conseils de
 hef. Mais Pisistrate, le-
 n plus le masque, s'em-
 ent du pouvoir suprême,
 v. J.-C. ; et Solon, d'après
 iens, ne survécut que deux
 de ses dernières illusions.
 sistrate ne jouit pas sans
 l'autorité qu'il avait usur-
 principaux antagonistes,
 ycurgue, unirent leurs ef-
 basser d'Athènes, et ils y
 us des divisions adroite-
 d. G. d. M. Tome XIX.

ment fomentées par Pisistrate lui-même
 se glissèrent entre eux ; on éloigna Ly-
 curgue ; et les partisans du tyran apos-
 tèrent une femme d'une grande beauté,
 qui parut tout à coup au milieu d'Athè-
 nes, montée sur un char magnifique, et
 qui, d'un ton inspiré, annonça que les
 dieux ramenaient Pisistrate. Le peuple
 abusé le reçut avec transport. Pisistrate
 ne jouit pas longtemps de ce retour de
 fortune. Hipparque (voy.) et Hippias,
 ses fils, parvinrent à le brouiller avec la
 fille de Mégacès, qu'il avait épousée en
 secondes noces ; Mégacès irrité excita les
 Athéniens à la révolte ; et le tyran, pour-
 suivi par l'irritation populaire, fut con-
 traint à se retirer dans l'île d'Eubée. Il
 reparut en vainqueur à Athènes, au bout
 de 11 années d'exil, à la tête d'une armée ;
 et son premier soin fut de faire périr Mé-
 gacès et Lycurgue. Cependant, la suite
 de sa domination (538-28) ne répondit
 point à ce sinistre début. Il gouverna
 avec équité, donna l'exemple de la sou-
 mission aux lois, encouragea les lettres,
 l'agriculture et l'industrie, enrichit Athè-
 nes de monuments publics, et sut con-
 server, par sa modération et son affabi-
 lité, le pouvoir que l'audace et la ruse lui
 avaient procuré. Pisistrate mourut l'an
 528, transmettant la puissance suprême
 à ses fils.

A. B.-E.

PISISTRATIDES, voy. HIPPARQUE
 ET HIPPIAS.

PISON, surnom de l'ancienne famille
 romaine des Calpurnius (voy. l'art.).
Cn. Calp. Piso, l'ennemi de Germani-
 cus (voy.), accusé par Agrippine d'avoir
 empoisonné ce jeune héros, se donna la
 mort. *C. Calp. Piso*, complice de Lu-
 cain et de Sénèque, s'ouvrit les veines
 quand leur complot fut découvert. X.

PISSENLIT, voy. CHICORACÉES.

PISTACHIER (*pistacia vera*, L.),
 arbre fruitier qui passe pour originaire
 de Syrie, et qu'on cultive généralement
 dans tout l'Orient, ainsi que dans le nord
 de l'Afrique et le midi de l'Europe. La
 chaleur du climat du nord de la France
 ne suffit pas à la maturation des fruits
 du pistachier, quoique cet arbre soit assez
 rustique pour résister aux hivers de ces
 latitudes. Le genre *pistacia* appartient à
 la famille des térébinthacées (voy.). Ue-

père qui fait le sujet de cet article s'élève rarement au-delà de 30 pieds; ses feuilles sont la plupart composées de 3 ou 5 folioles ovales, glabres, coriaces; quelques-unes n'offrent que la foliole terminale. Les fleurs sont dioïques, dépourvues de pétales, disposées en panicules latérales. Le fruit est un drupe presque sec, roussâtre, ovoïde allongé, ou presque sphérique, à noyau osseux, uniloculaire, rempli d'une seule graine; celle-ci contient une amande d'un vert clair, qui est la partie comestible, et qu'on connaît sous le nom de *pistache*. Elle est surtout employée par les confiseurs, pour les bonbons. Éd. Sp.

PISTIL, appelé aussi *carpelle*, organe femelle des fleurs. Voy. FLEUR, OVAIRE et ÉTAMINES.

PISTOLE, monnaie d'or étrangère principalement en usage dans l'Espagne et l'Italie. En Espagne, la pistole pèse 6.76125 gr.; quatre composent le *quadrup'e*. Le titre de ces espèces ayant changé, il y a des pistoles de différentes valeurs : avant 1772, elles valaient 21.355 fr.; jusqu'en 1786, 20.9825 fr.; depuis cette époque, elles valent 20.3775 fr. Il y a aussi des doubles pistoles, des demi-pistoles et des quarts de pistole ou piastres d'or. La pistole ou *doppia* de Milan et de Venise ou du royaume Lombardo-Vénitien vaut 19.76 fr.; celle de Florence ou de Toscane, 21.09 fr. Les pistoles des papes Pie VI et Pie VII ne valent que 17.28 fr. La pistole de Bâle valait 23.47 fr.; celle de Berne, 23.76 fr.; celle de Genève, avant 1722, 21.13 fr.

Dans le langage ordinaire, *pistole* signifie ordinairement, en France, la valeur de 10 fr., en quelque monnaie que ce soit. Ce mot est aussi passé dans la langue figurée : c'est ainsi qu'il exprime la partie de la prison où les détenus obtiennent un logement séparé à prix d'argent. Z.

PISTOLET, voy. ARMES À FEU, T. II, p. 304. On croit que ce nom vient de la ville de Pistoie, en Italie, où l'on faisait des petits poignards qui auraient reçu en France le nom de *pistoyers*, *pistoyers*, *pistoyers*, lequel aurait ensuite été transporté à de petites arquebuses.

PISTON. On appelle ainsi une pièce

mobile, fixée à l'extrémité d'un cylindre pouvant recevoir un mouvement et vient en glissant le long des têtes de vis d'un cylindre creux, *comme pompe*, qu'elle remplit exactement par son mouvement alternatif résultant de la pression et un refoulement successifs sur le liquide ou le fluide qui occupe le cylindre : de là l'action des pistons (voy.), où un mouvement mécanique au piston sur les fluides. Dans la machine à vapeur (voy.), au contraire, la diffusion de l'eau froide et de l'eau donne au piston un mouvement qui communique à d'autres machines dans le premier cas, l'effet de la pression de l'extérieur pour agir au dedans; dans le second, la pression dans l'intérieur pour agir au dehors encore à l'aide d'un piston et pes qu'on obtient les effets de la machine pneumatique (voy. l'art.), air de la machine de compression dont les résultats sont justes. Dans la première, en effet, retirer ou d'aspirer l'air contre cloche; dans la seconde, au contraire, accumuler ou refouler dans

On a adapté des jeux de instruments de musique pour le CORNET À PISTON, T. VI, p. 100. improprement que les fusils à piston ont reçu la qualification de pistons.

PITAU (NICOLAS, graveur que quelques biographes font Paris, mais le plus grand no vers, en 1633. Fils d'un hal qui lui donna les premiers son art, il vint, selon tout pour la première fois à Paris et se plaça dès ses premiers jours des meilleurs artistes. On a de lui seize portraits, parmi lesquels on distingue ceux de S. Vincent, Colbert, d'Olivier Cromwell, de Louis de Sales, etc. Ses sujets sont au nombre de douze; mais il s'élève à la même hauteur que les autres, qu'il grava d'après nature, existe relativement à sa renommée obscure que pour sa naissance le font mourir à Paris en

'6. Il y a tout lieu de croire nière date est celle qui doit et que la première est sans la mort de son fils, Nicolas ent graveur, et dont le nom bas d'un portrait du *comte* d'après Gobert. D. A. D. N (112), *voy.* Océanie, T. 14.

petite pièce d'argent, valant denier, c'est-à-dire la moitié ou obole (*voy.* tous ces l'expression *la pite de la XXI, 2*).

(PIERRE), l'un des plus doctes du xvi^e siècle, jurisconsulte, historien, naquit à Troyes, en 1539. Il reçut sa première éducation dans la maison de son père, comme avocat, de sa province, et qui eut la charge de chef de famille, de donner ses enfants dignes d'illustrer son nom. Ses premiers, JEAN et NICOLE, et l'autre jurisconsulte, furent d'un mérite éminent; ils eurent une juste considération parmi les honnêtes hommes, les sectateurs de la religion, dans la même croyance, et acheva ses études à Paris, sous la direction de Turnèbe, et fit son doctorat, dont pendant cinq ans il enseigna les cours, à Bourges, puis à

cette époque, P. Pithou se révéla par des essais sur la législation romaine. Il accompagna d'études son frère Louis Pithou (*voy.* plus loin), et fut d'application un digne élève plus âgé que lui de 3 ans, pendant un temps son émule de gloire, pendant son panégyriste. Cuddeux frères Pithou, entre autres, comme s'ils eussent été exprimé en ces termes la limite qu'il professait pour *fratres, clarissima lumina*. fut reçu avocat à 21 ans; dans sa première cause, et il la gagna, s'exagérant sans doute la victoire il éprouverait à vaincre sa cause, et entraîné d'ailleurs pour le travail plus calme

du cabinet, il se contenta de suivre les audiences du Parlement de Paris et de consulter. La confiance la plus générale ne tarda pas à s'attacher à lui, et le surnom qu'il reçut prouve l'estime qu'on faisait de sa science et de sa vertu : on l'appelait *le sage arbitre*.

A l'approche des troubles religieux, il vint chercher un asile dans sa ville natale, dont le barreau le repoussa comme calviniste. Il prit alors le parti de passer en pays étranger. Le duc de Bouillon avait souhaité qu'il se chargeât de rédiger la coutume de sa principauté : il se rendit à ce vœu, et le territoire protestant de Sedan lui dut le code de lois qui allait le régir. De là P. Pithou alla s'établir à Bâle, et il y consacra les loisirs de son séjour à la publication de quelques travaux historiques : il donna des éditions de la *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse*, par Othon de Freisingen, et de l'*Hist. miscell.* du diacre d'Aquilée, Paul Warnefrid.

Ramené en France par l'édit de pacification de 1570, il accompagna le duc de Montmorency dans son ambassade en Angleterre; il se trouvait de retour à Paris au moment de la Saint-Barthélemy, et il faillit être enveloppé dans ses massacres. Peu de temps après, il fit soumission à l'Église catholique romaine en même temps que Henri IV, dont il était un des plus chauds partisans; et son abjuration, sans lui aliéner aucun de ses anciens amis, fut un titre de recommandation aux faveurs qui vinrent le chercher, et qu'il refusa pour ne point être enlevé à ses travaux et à ses études de prédilection. P. Pithou borna son ambition aux fonctions modestes de bailli de Tonnerre, et il sut les honorer par la direction qu'il leur donna. Plus tard, il consentit à exercer l'office de procureur général près la chambre de justice établie en Guienne, parce que c'était une mission temporaire; il s'y dévoua pendant les trois années qu'elle dura, puis il reprit avec dignité les travaux de la consultation.

Il continua de fréquenter le palais durant les troubles de la Ligue, tant que l'anarchie n'y eut point pénétré; mais il cessa d'y paraître dès que le parlement subit le joug des factieux et effaça le nom

du roi dans ses actes. Dévoué de cœur à Henri IV, P. Pithou fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*, qui contribua beaucoup à déconsidérer les chefs de la *Sainte-Union*, en les vouant au ridicule, si puissant sur l'esprit français. Il acheva d'aplanir la voie du trône au Béarnais, en démontrant aux évêques de France, dans un *mémoire* puissant par la doctrine et par la logique, qu'ils pouvaient, de leur propre autorité, relever le roi de l'excommunication et se soumettre à son obéissance.

Après son entrée dans Paris, Henri IV, qui avait apprécié les services déjà rendus à sa cause par P. Pithou, voulut absolument qu'il exerçât les fonctions de procureur général au parlement installé provisoirement dans la capitale. Il les remplit avec tout le zèle et toute la fermeté que commandait la difficulté des conjonctures, et il s'empressa de les résigner, dès que sa tâche fut accomplie, pour revenir à ses livres et se confondre de nouveau parmi les avocats. Loisel loue cette résolution de Pithou, dans son *Dialogue des avocats*.

Quoique opposé, par conviction et par principes, aux prétentions de la politique ultramontaine, P. Pithou, loin de montrer de l'hostilité aux jésuites, mit plutôt ses soins à les contenir; quoiqu'il ne les aimât pas, et qu'il en fût détesté, il détourna quelques-unes des rigueurs dont cette société se trouva menacée après l'attentat de Jean Chatel.

Il mourut en 1596, à Nogent-sur-Seine, âgé de 57 ans, le 1^{er} nov., jour de sa naissance.

Les principaux ouvrages de P. Pithou sont : le livre des *Libertés de l'Église gallicane*, qui a servi de base à la Déclaration du clergé en 1682, et dont la 1^{re} édit., publ. en 1639, avait été supprimée; nous en avons donné deux éditions avec des notes, en 1824 et 1825; *Commentaire sur la coutume de Troyes*, auquel sont jointes des *Observations sur le code et les nouvelles*, etc., Paris, 1689, in-fol.; *Codex canonum vetus ecclesiasticum*, in-fol.; et *Corpus juris canonici*, 1687, 2 vol. in-fol., en collaboration avec son frère, dont l'art. suit; on lui doit aussi la publication de plusieurs manuscrits,

par exemple les *Fables de P. Pervigilium Feneris*. Ainsi sont presque autant redeva jurisprudence.

FRANÇOIS PITHOU, né en 1500 où il mourut le 25 janvier commença son illustration par ses recherches savantes auxquelles pendant son exil volontaire, en Italie et en Angleterre, il chercha à échapper aux persécutions comme calviniste. Après sa mort qui eut lieu vers 1575, il se à 37 ans, avocat au parlement il fut un des commissaires de Henri IV pour assister aux États de Fontainebleau; à la suite de Vervins, il eut encore la mission de battre une délimitation de territoire entre la France et les Pays-Bas; il remplit les fonctions de procureur près la chambre instituée à Troyes pour la maltôte. Outre son *Corpus juris canonici* de lui un traité *De la g. des droits, prééminences et des rois et du royaume* Troyes, 1587, in-fol.; un *art. communication et de l'im. Glossaire* pour l'intelligence de la législation du moyen-âge.

Une clause spéciale du traité de François Pithou atteste que ceux-ci, n'ont pas non plus ménagé et lui ont imputé un orgueil et une humeur insociable, même de son frère.

PITT. Ce nom rendu deux des plus grands hommes d'Angleterre, a jeté le plus grand milieu du dernier siècle au commencement de celui-ci.

WILLIAM Pitt, connu depuis le nom de lord CHATHAM, ministre, le 15 nov. 1708, écuyer, dont le père, gouverneur de la Jamaïque, avait vendu au roi un diamant qui porte son nom et sera à ses aînés la meilleure part paternelle. Au sortir de l'école il acheta une commission de capitaine de cavalerie; mais, sujet des l'attaque de goutte dont il es

ses jours, il préféra au service occupations plus sédentaires, moins agitées, de la vie politique à peine assez de revenus pour parlerement, mais le bourg-pourri un lui offrit une ressource dont les membres de sa famille avaient hérité.

Le service public de Chatham peut être divisé en trois grandes périodes : 1° son opposition, dans la Chambre des communes, à sir Robert Walpole et à ses successeurs immédiats ; 2° son ministère, d'abord dans le conseil d'État, puis dans le cabinet, pendant 9 ans, dont 5 ans, comme chef du cabinet, et le reste de sa vie, rempli par la réapparition aux affaires, par ses opinions douloureuses, et par la confiance de la Chambre des lords des principes de liberté et de justice.

Le premier ministre Walpole trouva dans Pitt un adversaire décidé. Celui-ci défendit toutes ses mesures, et, tout au contraire, comme il se bornait à se contenter de se louer des conventions de paix avec l'Espagne en 1738, s'efforça de faire rejeter, par la Chambre des communes, les propositions de paix avec l'Espagne, les leçons de la guerre et de marins demandées par le ministre. C'est dans une de ces discussions que le frère du ministre lui ayant dit que sa jeunesse et son style déclamaire attirera une réponse foudroyante sur nous a conservée. « Il faut que ce terrible cornette, » s'écria un jour le ministre poussé à bout, et l'officier par la perte de son grade de capitaine on du député. Ses attaques n'en furent que plus vives, et hâtèrent la chute (le 27 février 1742) de ce ministère de sorte qu'il poursuivit encore dans sa carrière une menace d'accusation.

Les diverses administrations qui suivirent cherchèrent à gagner un adversaire redoutable. Lord Carteret lui offrit de lui donner ce qu'il refusa, mais il accepta de lui donner Newcastle les places de vice-roi, de conseiller privé et de payer les troupes. On peut lui reprocher d'avoir donné alors une approbation au ministère à des mesures qu'il avait combattues vivement, notamment de sa visite exercée par l'Espagne sur les côtes anglaises. Mais il est juste

d'ajouter que sur un dissentiment survenu entre le ministère et lui, il n'hésita pas à résigner des fonctions lucratives qu'il avait exercées avec le plus rare désintéressement. Lors de la retraite du duc de Newcastle (déc. 1756), Pitt entra dans le nouveau cabinet, comme principal secrétaire d'état. Cependant George II, inquiet sur ses états de Hanovre, ayant voulu entrer dans la confédération des princes d'Allemagne et s'embarquer dans une guerre longue et difficile, sans profit pour l'Angleterre, Pitt s'y refusa et donna sa démission au milieu des témoignages les plus éclatants de l'approbation publique. Le roi essaya de gouverner avec des conseillers plus complaisants ; mais l'opinion se prononça avec tant de force, qu'en juin 1757, il fut forcé de replacer à la tête de ses conseils l'homme qu'elle lui désignait, et qui pendant 5 ans, exerça sur les destinées du pays une influence désormais incontestée. Voici comment la cité de Londres, dans une adresse au premier ministre, résumait les bienfaits de son administration. « Quand vous parvîntes au pouvoir, le pays était dans la plus déplorable position ; nos armées battues, notre marine inactive, notre crédit au plus bas. Il n'y avait pour nous que désespoir à l'intérieur, mépris au dehors. Lorsque vous l'avez résigné, nos armées et nos flottes étaient partout victorieuses, notre commerce plus florissant qu'en temps de paix, nos finances rétablies et le peuple plus pressé d'offrir son argent que les ministres d'emprunter. » Sous les auspices de Pitt, Amherst et Boscawen réduisirent le cap Breton ; Wolfe et Saunders vainquirent à Québec ; Gorée et le Sénégal furent conquis à la Grande-Bretagne ; enfin la France, dont l'abaissement était le but de tous ses efforts, se vit humiliée en Europe, ruinée dans l'Inde, dépouillée de ses plus importantes possessions dans toutes les parties du monde. La mort de George II, et l'influence de lord Bute (voy.) sur son successeur, vinrent ranimer l'opposition réduite au silence, et rompre l'unanimité que l'ascendant de Pitt avait maintenue dans le parlement et dans les conseils de la couronne. Ses collègues, blessés d'une supériorité qu'il

ne prenait pas assez le soin de leur dissimuler, se séparèrent de lui, lorsqu'ap prenant la signature du *pacte de famille* (voy.), il fut d'avis de déclarer sur-le-champ la guerre à l'Espagne. En conséquence, il résigna tous ses emplois, le 5 oct. 1761, emportant avec lui les regrets de la nation et les marques de la munificence royale.

Le nouveau ministère vécut quelque temps sur les errements de son prédécesseur et sur la popularité d'un nouveau règne (voy. GEORGE III, T. XII, p. 342) et d'une guerre heureuse avec l'Espagne. Pitt, que ses souffrances commençaient à éloigner du parlement, y reparut pour blâmer la paix précipitée, et, suivant lui, peu avantageuse, conclue avec cette puissance. Il s'éleva contre l'illégalité des *warrants* généraux, espèce de lettres de cachet contre les écrivains. « La presse, s'écria-t-il à ce propos, porte sa charte avec elle : rien ne la comprimera jamais ! » C'est dans le même discours qu'on trouve ce beau passage, qui caractérise bien la manière de l'orateur. « C'est une maxime de notre constitution que la maison de tout Anglais est son château-fort, défendue qu'elle est, non par des remparts et des créneaux, mais par la majesté de la loi. Le plus pauvre citoyen de ce royaume peut défier dans sa chaumière toutes les forces de la couronne. Il n'importe qu'elle soit fragile, que son toit tremble au moindre souffle ! les vents, la pluie, l'orage peuvent y entrer ; le roi ne le peut pas : toute sa puissance expire devant le seuil de l'humble manoir. » Pitt eut aussi à défendre dans la personne de Wilkes (voy.) les privilèges du parlement et les formes protectrices de la liberté individuelle. Mais bientôt de plus hautes questions vinrent animer les derniers accents de son éloquence.

La grande lutte de l'Angleterre avec ses provinces de l'Amérique du Nord avait commencé, en 1766, par le bill du timbre (*stamp-act*) que les ministres cette fois eurent la sagesse de révoquer. Défendre les droits de la métropole en même temps que les libertés des colonies, telle fut dès lors la ligne de conduite adoptée par Pitt. « Prenez garde ! s'écriait-il dans un passage prophétique, le jour

n'est pas éloigné peut-être où l'Amérique nous tiendra tête, non-seulement sur les champs de bataille, mais dans les arts de la paix. Dût-elle succomber, elle tomberait comme l'homme fort : elle brasserait les colonnes de l'état, elle traînerait la constitution dans sa chute. Pressé de rentrer au pouvoir, en 1766, Pitt s'y refusa longtemps, disant : « Je suis prêt à aller à Westminster, je puis y porter la constitution avec moi. Il accepta enfin la mission de former un cabinet, mais il se défendit d'en être le chef et ne se réserva que le poste de premier des sceaux. Vers la fin de 1768, ses firmes toujours croissantes, et la non-approbation des nouvelles mesures prises à l'égard de l'Amérique le firent renvoyer définitivement au ministère auquel il ne faisait guère que prêter l'autorité de son nom, mais sur lequel il ne pouvait peser comme autrefois, de tout le poids de son génie. Il prit place, tout d'abord, sur les bancs de la chambre des pairs, sous le titre de comte de Chatham (de Burton-Pynsent), titre qui lui fut conféré la faveur royale^(*), mais qui ne lui fit pas celui de *grand* comte de grand député des communes, qui est de la voix populaire. Quand les ministres (voy. NORTH), se résignèrent aux conséquences désormais inévitables d'une mauvaise politique, vinrent proposer au parlement de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, le vieux Chatham se leva de son lit de douleur et se fit porter jusqu'à la chambre. Pâle, ne pouvant marcher qu'à l'aide de béquilles, il se dirigea d'un air respectueux vers son banc, au milieu d'un murmure de ses collègues qui s'étonnaient respectueusement devant lui. Le ministre eut développé sa motion, et se leva avec peine et commença par adresser le ciel qui lui avait permis de vivre pour la dernière fois peut-être, et de voter contre le démembrement de la monarchie. Jamais il ne consentit à pousser le royal rejeton de la maison de Brunswick de la plus belle portion de son héritage. Puis il montra que c'était la France, son alliée, qu'il fallait

(*) Sa mère avait hérité de celui de Chatham.

e, la France dont l'humiliant le remède à tous les Angleterre. Sur une inter-luc de Richmond qui oblités d'un pareil plan, Chaloient effort pour se lever, r son cœur et tomba éva-bras de ceux qui l'entou-urvécut qu'un mois à cet urut le 11 mai 1778. Il Westminster avec toute la 'Angleterre sait entourer es grands citoyens. — Les uments à consulter sont : *comte de Chatham*, par , Londres, 1827, 2 vol. *respondance*, publiée par testamentaires de son fils, ographes, t. I^{er}, Londres,

atham parut pour la der-chambre des lords, il était deux fils, John et William : son titre* et l'autre de son

itt, celui dont nous avons r, était né à Hayes, dans Kent, le 28 mai 1759. Il la mort de son père. Jus-avait pas quitté la maison celui-ci, malgré ses occu-nfirmités, avait voulu sur-me l'éducation de son fils. n, continuée à Cambridge, forte, quoique interrom-quentes maladies; elle em-lement les humanités pro-, mais les diverses branches iques, étude à laquelle Pitt cette logique serrée, qui à son père, et qui fut un x caractères de son élo-ença, en 1780, à se livrer ois. Reçu avocat au mois aida quelques causes avec s pour promettre au bar-rière de plus. Mais déjà la fut l'unique passion de sa parée de tout son être, et

comte de Chatham, né le 10 ral dans l'armée anglaise, con-, l'expédition malheureuse de t nommé depuis gouverneur de qu'il occupait encore il y a peu

faisait pâlir à ses yeux les succès d'un autre genre, comme elle lui rendait fades tous les plaisirs de son âge. Pitt n'eut pas de jeunesse; jamais il ne connut les émo-tions de l'amour ni les douceurs de la famille*, et ce cœur solitaire ne s'échauffa qu'au foyer dévorant de l'ambition. Il suivait assidûment les débats parlemen-taires, notant les arguments de part et d'autre, se mêlant en idée à la discussion, s'initiant en un mot par tous les moyens à cette tactique des assemblées délibé-rantes, qu'il posséda à un si haut degré. Aussi, lorsqu'aux élections générales de 1780, après avoir échoué à Cambridge, il fut nommé par le bourg d'Appleby, grâce au généreux patronage de lord Lowther, ce jeune homme de 22 ans apportait à la Chambre des communes, toute retentissante encore de la grande parole de son père, et où il alla s'asseoir à côté de Sheridan sur les bancs de l'op-position, un talent sûr de lui-même et qui n'attendait qu'une occasion pour se produire tout entier. Ce fut le 26 février 1781 qu'il prononça son premier discours pour appuyer une motion de Burke ayant pour objet d'opérer quelques réformes dans la liste civile. A propos des pensions, il fit ressortir avec force la nécessité de restreindre, sous ce rapport, l'influence de la couronne, influence plus à craindre que l'exercice ordinaire de la prérogative royale, parce qu'elle était plus se-crète dans son action. Avec une aisance parfaite et qui ne se ressentait guère de la timidité naturelle à un débutant, il ré-futa spirituellement les arguments de la cour, présentés par lord Nugent, adressa des interpellations ironiques à deux mem-bres de l'administration dont l'attention était distraite, et termina, au milieu d'ap-plaudissements unanimes, un discours écouté d'abord par égard pour le nom du père. « Ce n'est point un rejeton du vieux chêne, c'est l'arbre lui-même, » s'écria Burke; et comme on disait devant Fox que le fils de Chatham promettait de devenir l'un des plus éloquents orateurs

(*) Entre autres partis qui lui furent propo-sés, on cite M^{lle} Necker, depuis baronne de Staël. Comme Élisabeth, dont on assure qu'il pouvait revendiquer le surnom favori, Pitt répondit à toutes ces propositions « qu'il était déjà marié à son pays. »

de la chambre : « Il l'est déjà ! » répondit son futur antagoniste. Pitt prit encore deux fois la parole dans la session, et toujours avec le même succès. Lors de la chute du ministère North, à laquelle il avait contribué pour une bonne part, on lui offrit la place de vice-trésorier d'Irlande, que son père avait occupée, mais qu'il refusa. Forcé de rester sur les bancs de l'opposition, il s'empara d'une de ses armes favorites, la question de la réforme parlementaire, la traita avec son talent accoutumé dans la séance du 7 mai 1782, et conclut en demandant la formation d'un comité chargé de l'examen des abus qui s'étaient glissés dans la représentation nationale, et de la proposition des mesures au moyen desquelles on pourrait y remédier. La motion fut repoussée comme inopportune, et son auteur, devenu ministre, sembla la juger plus sévèrement encore, puisqu'il poursuivit comme des séditieux ceux qui essayèrent de la renouveler.

La mort du marquis de Rockingham (1^{er} juillet 1782) ouvrit enfin à Pitt l'entrée du cabinet : il y remplit les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier. Cette nouvelle administration d'où Fox et lord Cavendish venaient de se retirer, présentant une opposition formidable, essaya d'en détacher quelques membres pour les ramener dans son sein. Pitt fut chargé de faire des ouvertures à Fox ; mais celui-ci ayant exigé le renvoi de lord Shelburne, ils se séparèrent brouillés, et de cette époque date la lutte constante dont ces deux hommes donnèrent le spectacle au monde pendant 25 ans. Les deux fractions que l'on venait successivement de renverser (voy. FOX et NORTH) unirent leurs efforts dans une coalition fameuse, et prirent pour texte principal de leur opposition les conditions de la paix que le ministère négociait avec la France, l'Espagne et l'Amérique. Son chef, succombant à la vigueur de ces attaques, se retira, et Pitt, resté seul, tint tête à l'orage pendant près de deux mois. Prenant à partie, dans un dernier discours, ses deux redoutables adversaires, et faisant allusion à leur rapprochement : « Si cette union fatale n'est pas encore consommée, dit-il, au nom de mon pays, je mets op-

position aux bans. » Puis il le déclara si, pour repousser les adjuvaux de cesser de troubler ne nia pas son attachement : « l'orgueil de son cœur et le p vie, » mais ajouta qu'il était n vance à le perdre. Alors sa voix basse les vers d'Horace : *sævo læta negotio*, etc., il alla déposer sa démission en du roi. Ce fut le 31 mars 1782 se retira devant le ministère ; il partit pour un tour France, le seul qu'il ait fait son retour en Angleterre, il s'entention de reprendre la carrière, et s'abstint quelque temps le ministère qui l'avait Fox, trompé par cette modeste posa son bill sur le gouvernement (voy. *Compagnie des Indes*). Son habile antagoniste d'œil la portée de cette initiative transportait de la couronne un de ses plus puissants moyens et s'empressa de choisir, pour la question où l'opposition cor tère semblait liée au maintien rogative royale. Cette tactique plein succès, et bientôt le lui-même aux ministres les Pitt fut nommé (18 décembre) premier lord de la trésorerie, et l'échiquier, et chargé de former un nouveau cabinet.

Le voilà donc premier ministre, ayant contre lui la majesté munes, et la plus redoutable qui fut jamais (outre FOX et BURKE, ERSKINE, GRAY, WINDHAM). Pendant trois ans tint le choc de ses puissants et subit jusqu'à quatorze victoires, sans désespérer du succès avoir pesé en silence les chances que lui offraient le trône, les pairs et une partie de la nation solut à un coup hardi, la dissolution. Cette dissolution avec une habileté extraordinaire avec une rare vigueur frappa ses ennemis de stupeur et déclara que Pitt avait vain-

orth ne put s'empêcher de
 comme est né ministre! »
 d'abord son attention vers
 ancêtre du pays. Un an de
 laissé au commerce abattu
 relever. La contrebande
 à un degré d'audace inouï.
 plaie de l'Angleterre, pas-
 état chronique, commen-
 tre. Le nouveau ministre
 mplifier la perception de
 ra l'emprunt de nouvelles
 la même jusqu'à réduire
 pour décourager la fraude,
 grande vérité, qu'on peut
 oduit d'une taxe en dimi-
 ité. Mais il fallut en venir
 velles charges; il frappa de
 tains objets de luxe impor-
 er, et rétablit sous le nom
 ion-act l'impôt des portes
 ais les deux grandes créa-
 es de Pitt, celles du moins
 plus admirées alors, bien
 t modifié ce jugement, fu-
 ment d'une caisse d'amor-
), qui devait fournir 1 mil-
 par an à l'extinction de la
 , et la substitution du pa-
 aux espèces dans les paie-
 nque. Il proposa à son tour
 gouvernement de l'Inde,
 bord, fut enfin adopté, en
 elques amendements four-
 et par Fox, car c'était un
 Pitt de savoir réaliser les
 e quand il les jugeait uti-
 ons de Westminster, les af-
 de, le procès d'Hastings
 ussions relatives à l'acte du
 dissidents demandaient la
 sorbèrent, de 1785 à 1787,
 inistre. Ce fut durant cette
 e, et à l'occasion des que-
 nient élevées entre le parti
 des Provinces-Unies et le
 uerelles où l'Angleterre vit
 la menace d'une interven-
 e, que Pitt commença la
 eses hostilités contre nous.
 ions avec la France avaient
 mains un caractère de ri-
 jalouse, lorsqu'un an au-
 rait négocié avec le cabinet

de Versailles un traité de commerce, qui,
 bien que blâmé par l'opposition comme
 trop avantageux à notre pays, était dans
 le fait beaucoup trop favorable au sien.
 A l'occasion des affaires de Hollande,
 Pitt fit des préparatifs de guerre et con-
 clut une convention de subsides avec le
 landgrave de Hesse-Cassel : son attitude
 déterminée paralysa la politique timide
 du gouvernement français, accrut la pré-
 pondérance anglaise sur le continent, et
 servit d'acheminement à la triple alliance
 que l'année d'après (1788) le cabinet de
 Saint-James forma avec le stathouder.

Au milieu de ces préoccupations di-
 plomatiques, l'infatigable ministre trou-
 va place pour une question d'un autre
 genre, l'abolition de la traite des nègres
 qu'il se chargea de proposer au parle-
 ment, au nom de Wilberforce (*voy.*),
 malade. Dans un discours qui dura six
 heures, il fit valoir toutes les considéra-
 tions d'humanité, de justice, de charité
 chrétienne qui militaient en faveur de
 cette mesure, avec une force, une cha-
 leur, qu'on n'aurait pas attendues de son
 esprit tout positif. Pendant dix ans, son
 éloquence s'exerça à plusieurs reprises
 sur le même sujet. Mais quand, ministre
 absolu, il dépendait de lui de réaliser ces
 théories philanthropiques, il n'eut garde
 de le faire, et l'on put dire avec vérité que
 personne n'avait mieux parlé sur la ques-
 tion, ni moins agi pour elle. En 1788,
 un événement qui semblait devoir porter
 un coup funeste au crédit et à la popu-
 larité du chef du cabinet, la première
 maladie du roi George III (*voy.*), vint au
 contraire les accroître au plus haut de-
 gré. On s'occupa de régler la régence, et,
 tandis que Fox et l'Opposition, se trou-
 vaient amenés, par suite de leurs liaisons
 avec le prince de Galles, à soutenir la
 théorie d'un droit inné, absolu en faveur
 de l'héritier présomptif, Pitt s'empara ha-
 bilement de la thèse contraire, toute li-
 bérale et constitutionnelle, le droit du
 parlement à déférer la régence et à en
 fixer les conditions. Un bill établi sur ces
 bases fut adopté par la Chambre des com-
 munes et allait passer à celle des lords,
 quand le rétablissement du roi fit ajour-
 ner la question. Vers le même temps,
 Pitt négociait avec l'impératrice Cathé-

rine II, pour obtenir, en faveur des Turcs, la restitution des places frontières qu'ils avaient perdues, et la signature du traité de paix du 11 août 1791, entre la Russie et la Porte, attestait une haute intelligence du rôle dévolu au cabinet britannique vis à-vis de ces deux puissances. Rappelons ici en quelques mots d'autres actes importants qui s'accomplirent pendant la durée du *long cabinet* : l'acquisition du territoire de Nootka-Sound, dans l'Amérique du Nord ; le renversement de l'empire de Tippou-Saïb, la conquête de Ceylan, des Moluques, du Cap de Bonne-Espérance (voy. ces noms), etc.

Nous touchons à la partie de la carrière de Pitt qui a soulevé les jugements les plus divers et les plus passionnés, sa conduite à l'égard de la révolution française. Comme il croyait peu à la puissance morale des idées, il fut loin de mesurer tout d'abord la portée de cet immense événement. Il vit d'un œil impassible Burke et Fox se passionner en sens contraire à ce sujet ; une première coalition se forma entre la Prusse et l'Autriche pour soustraire Louis XVI au sort qui le menaçait. Il ne rappela l'ambassadeur anglais à Paris, et ne renvoya de Londres le marquis de Chauvelin qu'après que le régicide, signal des excès révolutionnaires, lui eut fourni un prétexte pour combattre la liberté sur le continent par des coalitions, et par des lois d'exception dans son propre pays. Dès lors il renonça à la politique pacifique dont il s'était fait gloire jusque-là, et renchérit sur l'animosité que son père avait montrée contre la France. Le nom de Pitt, popularisé par la haine^(*), devint chez nous inséparable de toute agression ouverte ou cachée. De 1793 à 1800, il soudoya trois coalitions, dont les succès partiels furent rendus inutiles par l'élan prodigieux des armées françaises. A l'intérieur, il suspendit l'*habeas corpus*, proclama l'*alien bill* et la loi martiale ; étouffa, dans la Chambre des communes, l'Opposition, qui se vit réduite à une vingtaine de membres ; créa à lui seul plus de pairs qu'il n'en avait été nommé depuis la ré-

(*) Dans une séance de la Convention nationale (7 août 1793), Garçon de Saintes proposa de décréter que Pitt était l'ennemi du genre humain, et que tout le monde avait le droit de l'assassiner. Sa motion ne fut pas appuyée.

volution de 1688 ; en un mot, tendant qu'à les rompre tous les ressorts de la politique. Vingt-cinq emprunts depuis 15 ans le jeterent bien loin des vues économiques qui avaient signalé le début de son ministère, et le forcèrent à recourir à la dette publique qui était flattée d'être éteinte (voy. T. XII, p. 751). Il en vint enfin à la ressource désespérée d'une taxe directe sur les revenus qui devait couvrir tous les besoins par un produit de 10 millions, oppressive et stérile à la fois, ne pesant pas entre ses mains la moitié de la somme.

Des négociations de paix avec la France furent entamées sans résultat, en 1796 et par l'intermédiaire de lord Malmesbury (voy.), furent reprises après le traité de Campo Formido, à une époque où les victoires de Marengo et de Hohenlinden, l'adhésion d'une partie des puissances coalisées au congrès de Lunéville (voy.), et le rétablissement de l'ordre et de la liberté dans ce pays, permettaient au roi de Saint-James de traiter honorablement avec l'homme extraordinaire qui se personnifiaient les nouveaux principes de la France. Mais Pitt, malgré son habileté, n'était pas plus dans la confiance de la haute destinée qu'il n'avait été dans celle de la Révolution ; il refusa obstinément de s'entendre avec Bonaparte, ne songea qu'aux moyens de le combattre avec plus d'ensemble et d'unité en partie pour y parvenir qu'il n'avait pu l'union législative de l'Angleterre et l'Irlande (voy.), le seul peut-être des actes politiques qui ait échappé à la vindicte révolutionnaire, jusqu'au moment actuel où s'efforce de le remettre en question quand la nation, épuisée par des dépenses gigantesques, se refusa à se prolonger la haine de son ministère. La nécessité de la paix se fit sentir à lui-même qui avait traité cette situation, dans la bouche de Fox, comme une trahison quelques années auparavant en traçant lui-même les clauses ; mais sa démission (mars 1801) pour ne pas la douleur de la signer. Il fut le prétexte de cette brusque retraite du roi de souscrire à l'émancipation des catholiques irlandais qu'il leur a

que de l'union (voy. GRÉN-ais il en fut de cette mesure ant d'autres, elle fut oubliée quand il revint au pouvoir. avait été signée à Amiens (voy.), 802, entre la France et l'Annis Pitt n'y voyait qu'une trêve, titre sans doute qu'il affecta la défendre. Dès l'année suivante la reprise des hostilités discours qui n'a jamais été mais qui passe pour un des plus qu'il ait jamais prononcés. En 1804, il reprit le combat des faibles mains entre lesquelles momentanément remis (voy. , etc.), et s'occupa aussitôt de la nouvelle coalition dans laquelle entra l'Autriche et la Russie. Fidèle aux armes de la République, encore à Austerlitz cette coalition comme elle avait brisé ses traits. La nouvelle de ce succès fut un coup mortel pour Pitt, déjà atteint de la goutte, maladie héréditaire de sa famille et aggravée chez lui par un excès de toniques. Transféré, et de là dans sa maison de campagne à Pultney, il y termina, le 23 janvier 1806, à l'âge de 47 ans, une vie de passion et l'abus du pouvoir. Ses funérailles furent publiques, et l'Angleterre regarda son patrimoine la gloire du pays qui l'avait gouvernée pendant son règne. On érigea à son honneur un monument funèbre à Westminster, et 40,000 liv. st. pour payer

le évêque de Winchester, son aumônier et son secrétaire, a donné une édition de *la vie de Pitt*, Lond., 1807, in-8°. Ils s'arrêtent à l'année 1806, et ont aussi une *Histoire de la vie de William Pitt*, par Gifford, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-8°. Un grand nombre d'articles remarquables ont été publiés dans *Edimbourg* (juillet 1821), et dans le *Quarterly Review* (1810) : les premiers sont de Gifford, le troisième est attribué à Gifford. Les *Discours de Pitt* ont été traduits en français et recueillis avec soin en 12 vol. in-8°; mais cette édition est loin d'être complète. M. Villiers a publié t. III de son *Cours de lit-*

térature (XVIII^e siècle), a tracé une esquisse vive et animée de la carrière et de l'éloquence de Pitt. R-Y.

PITTACUS, souverain et législateur de Lesbos, son île natale, au VI^e siècle av. J.-C. Voy. SAGES (les sept).

PITTORESQUE (de *pictura*, peinture, et plus directement de l'italien *pittore*, peintre), épithète métaphorique, s'appliquant à tout ce qui, dans les arts ou en littérature, fait image, soit au sens propre, soit au sens figuré. Ainsi, on appelle *site pittoresque* un aspect pris dans la nature, et qui par la réunion d'heureux effets et d'accidents variés, est susceptible d'une reproduction avantageuse par les procédés de la peinture. En littérature, on qualifie d'*expression pittoresque* celle qui, par un tour vif et ingénieux, rend, pour ainsi dire, visible à l'œil l'idée qu'elle veut présenter à l'esprit. Cet ornement du discours est de l'effet le plus heureux, pourvu toutefois qu'il soit employé avec ménagement, car l'abus du style figuré, la manie de vouloir tout peindre par la parole, matérialise en quelque sorte la pensée, et produit bientôt la fatigue, en amenant la confusion. P. A. V.

Depuis une dizaine d'années, le *pittoresque* a pris place dans la librairie, dont il forme une branche spéciale, tirant son nom du recueil intitulé *Magasin pittoresque* (Paris, 1833 et suiv.), qui provoqua une multitude d'imitations. Cette branche consiste dans la vente, non plus par volumes, mais par feuilles, ou tout au moins par petites livraisons, d'ouvrages de tous genres, accompagnés de gravures en taille-douce, le plus souvent sur acier, et de vignettes et ornements gravés sur bois, intercalés dans le texte. Ces *illustrations*, importées de l'Angleterre, sont fort à la mode aujourd'hui, et il paraît même depuis cette année 1843 un journal ainsi orné, sous le titre *l'Illustration*. Cette littérature pittoresque, en répandant des idées plus nettes, a certainement son avantage; mais elle a aussi son inconvénient en supprimant pour les lecteurs le travail de l'imagination dont le dessinateur se réserve en quelque sorte le monopole. S.

PITUITE, voy. PHLEGME, GLAIRE, EXPECTORATION, etc.

PITYUSES (ILES). Dans le détroit qui sépare Majorque (voy. BALIARNA) des côtes d'Espagne, s'élèvent deux îles voisines. L'une est l'*Ebusus major* des Romains, l'*Ibiza* ou Iviça moderne, l'autre l'*Ebusus minor*, que les Espagnols ont appelées *Formentera*. Les navigateurs grecs les avaient nommées ensemble îles des Pins (Pityuses, de *πίτυς*), parce que jadis, comme aujourd'hui encore, le sommet et le flanc de leurs collines étaient ombragés de pins nombreux. Iviça n'a toujours qu'une seule ville, de même nom, mais sa population paraît être plus considérable que dans l'antiquité : elle s'élève à 20 ou 22,000 âmes. L'*Ebusus minor*, jadis inhabitée, est devenue la *Fromentière*, tant elle donne de belles récoltes. On y compte 1,200 habitants. Toutes deux ont des champs de blé, des vignes et des oliviers, des figuiers aux fruits exquis, des amandiers, des orangers, et les produits de leurs arbres salines vont jusque dans le Nord. Les habitants des Pityuses, indolents et grossiers, sont cependant d'infatigables et hardis marins. O. M. C.

PIVERT, corruption de pic-vert, voy. PIC.

PIVOINE ou **PÆONIA**. Ce genre de plantes, si remarquables par l'éclat et la grandeur de leurs fleurs, appartient à la famille des renonculacées (voy.); il ne renferme que peu d'espèces nettement caractérisées, mais par contre le nombre des variétés qu'on en cultive dans les parterres est très considérable.

L'espèce la plus commune dans les jardins est la *pivoine officinale* (*pæonia officinalis*, L.), indigène dans l'Europe méridionale; c'est une herbe vivace, tantôt très glabre, tantôt plus ou moins velue; à tiges simples ou peu rameuses, dressées, hautes de $\frac{1}{2}$ à 2 pieds; à feuilles décomposées; à fleurs larges de 2 à 4 pouces, de couleur pourpre, ou rose, ou écarlate, ou carnée, ou blanche, exhalant une odeur forte et peu agréable. La racine est d'une saveur d'abord douceâtre, mais qui finit par se convertir en amertume fort prononcée. Les médecins des écoles d'Hippocrate et de Galien considéraient cette racine comme un spécifique contre l'épilepsie, et ils attribuaient les mêmes propriétés aux fleurs

et aux graines de la plante. Quoiqu'il soit de ces vertus, l'usage médical de la pivoine a été abandonné par la médecine moderne.

La *pivoine montan* (*pæonia Hort. Kew.*), connue sous le nom de *pivoine en arbre* (ou plus emphatique, car la plante est un arbuste de 3 à 5 pieds), est ce des plus belles plantes d'ornement qui résistent, sans abri, au nord de la France; mais elle paraissent dès le mois d'avril, jettées à souffrir des gelées printaniers beaucoup d'amateurs préfèrent la pivoine en orangerie.

PIVOT. En mécanique, c'est ainsi l'extrémité arrondie ou d'un arbre ou d'un axe se tournant dans une douille ou d'une bague. Les roues d'engrenage tournent ainsi sur pivot, et aussi certaines machines entières, comme les machines à vapeur, etc. En général, on recourt au pivot pour les cas où l'axe doit tourner librement, comme dans un treuil, l'arbre se nomme *tourillon*. En botanique, on appelle *pivotantes* (voy.) des plantes qui pénètrent verticalement dans la terre; l'exemple, la carotte.

PIZARRE (FRANÇOIS), capitaine espagnol qui découvrit le Pérou (voy.), naquit à Trujillo (madure), en 1475. Il était d'un gentilhomme; mais son père ne voulut le reconnaître, il se fit garder les troupeaux jusqu'à ce qu'il eût subi des mauvais traitements qu'il ne put supporter, il prit le parti de fuir. Après avoir porté pendant quelque temps les armes en Italie, il vint à Séville avec quelques compagnons dont les trésors du Nouveau Monde excitèrent la cupidité. Il prit part aux guerres que les Espagnols firent tenir contre les insulaires d'Hispaniola (Haïti), suivit ensuite son expédition du golfe Darien, puis la campagne de Balboa dans sa campagne pour l'isthme de Panama, se faisant remarquer entre tous par son courage, et son esprit entreprenant. (

jugea digne de com-
pétence, jointe à sa
et à la force de son
d'instruction. Il avait
e fortune, lorsque, ai-
mbition et l'avarice, il
d'Almagro (*voy.*) et à
dans le but de con-
la mer du Sud, dont
raconter des merveil-
nov. 1524, Pizarre fit
avec un seul vaisseau
mmes; mais son équi-
a faim et les maladies
triste état, lorsqu'Al-
c un renfort de 70
rs releva son courage,
et amena de nouveaux
il s'avança jusque sur

Dans l'impossibilité
de poignée de monde
et aussi peuplé, il ré-
ner dans une île et d'y
les renforts qu'Alma-
cher à Panama; mais
ette ville, jugeant son
, lui envoya l'ordre de
fusa d'obéir et se re-
compagnons, les seuls
ti à suivre sa fortune,
le Gorgona. Au bout
ux amis lui amenèrent
mmes. Aussitôt il se
orda sur les côtes du
mbez. Accueilli avec
habitants, il se con-
littoral et retourna à
pour solliciter des se-
r; mais il n'en put rien
pour l'Europe où les
uses qu'il fit de la ri-
l venait de découvrir,
on de Charles-Quint

Pizarre obtint le ti-
et de capitaine géné-
quérir, et la permis-
rps de troupes à ses
à Panama, en 1529,
s. Aidé par ses deux
nit une part égale à la
its de la conquête, il
ois vaisseaux avec les
Panama, au mois de
es ses forces consis-

taient en 180 hommes avec 80 chevaux. Il
débarqua à 100 lieues au nord de Tum-
bez, et, remontant le long des côtes, il
arriva dans une province où il fit un ri-
che butin qui lui servit à attirer de nou-
veaux aventuriers sous son drapeau.
Après s'être emparé de l'île de Puna
dans le golfe de Guayaquil, il marcha sur
Tumbez, où il reçut des renforts, et fonda,
beaucoup plus au sud, la première
colonie espagnole du Pérou, à laquelle il
donna le nom de Saint-Michel. Heureu-
sement pour lui, le Pérou était déchiré
par la guerre que se faisaient les deux
fils de l'inca Huayna Capac, Huascar et
Atahualpa (*voy. Incas*). Non-seulement,
il put pénétrer dans le pays sans résis-
tance, mais les deux partis réclamèrent
son secours. A la tête de 62 chevaux et
de 102 hommes de pied, il osa s'avancer
jusqu'à Caxamarca, où campait Atahual-
pa, et où il prit lui-même une forte po-
sition, sans rencontrer le moindre obsta-
cle, les Péruviens le regardant comme
leur allié. Par une trahison horrible, il
s'empara de la personne d'Atahualpa,
non sans verser des torrents de sang;
et pour lui rendre la liberté, il exigea
une rançon énorme. Pendant que les Pé-
ruviens la rassemblaient, les Espagnols
parcoururent en petites bandes tout le
pays jusqu'aux provinces les plus éloi-
gnées. Sur ces entrefaites, Almagro ar-
riva avec un renfort considérable. La
rançon payée, Pizarre ne voulut point
rendre la liberté au prince; mais Alma-
gro, craignant qu'il ne se servit de son
prisonnier dans l'intérêt de sa fortune,
exigea qu'on le mit à mort. L'infortuné
Atahualpa fut condamné sur les accusa-
tions les plus fausses à être brûlé vif. La
terreur que lui inspira ce supplice, le dé-
cida à se faire baptiser; et en faveur de
sa conversion, il obtint la grâce d'être
étranglé. Sa mort jeta une telle pertur-
bation dans l'empire, que Pizarre, dont
les forces s'étaient accrues par l'arrivée
de nouveaux aventuriers, n'eut aucune
peine à s'emparer de tout le pays. Lors-
que la nouvelle de ses succès arriva en
Espagne, le roi ajouta à son gouverne-
ment 70 lieues de côtes, et nomma Al-
magro gouverneur d'un district au sud
de cette frontière. Tandis que ce dernier

PLACET (de *placeat*, plaise à...), voy. PÉTITION.

PLACIDIE (PLACIDIA GALLA), fille de Théodose-le-Grand, morte en 450, voy. ATAULF, et OCCIDENT (*empire d'*), T. XVIII, p. 621.

PLACITES (de *placitum*, cour de justice, plaids), voy. CHAMPS DE MARS ET DE MAI.

PLAGIAT, **PLAGIAIRE**, de *plagiarius*, nom que l'on donnait, chez les Romains, à celui qui se rendait coupable du crime appelé *plagium*, en vendant ou achetant pour esclave une personne qu'il savait de condition libre ou en facilitant la fuite d'un esclave. Le plagiat était donc la soustraction d'un homme, un vol. Mais on voit dans Martial que les Romains employaient déjà ce mot pour désigner le vol littéraire : pour eux comme pour nous, le plagiaire était celui qui pillait les œuvres d'autrui pour se les approprier (voy. AUTEUR, COMPILATION, etc.). Ce serait un long chapitre que celui des plagiatés dans la littérature contemporaine, trahis le plus souvent par toutes les fautes d'impression que le plagiaire reproduit : des noms très honorables et des contemporains très célèbres pourraient bien y trouver place. La loi protège cependant la propriété des écrivains ; mais elle ne saurait atteindre toutes les infractions qui se commettent ainsi au détriment d'autrui. Dans l'impossibilité d'aborder ici cette matière, nous nous bornerons à citer l'ouvrage de M. Ch. Nodier, *Du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheres qui ont rapport aux livres* (2^e éd., Paris, 1826). S.

PLAIDOIRIE, **PLAIDOYER**, c'est le discours qu'une partie prononce ou fait prononcer pour sa défense devant les tribunaux. Ces mots sont dérivés de *pluid* (*plucitum*), cour des plaids ou placites (voy.). Racine emploie encore le mot *plaids*. Dans *Les plaideurs*, il fait dire à Petit-Jean, en parlant de Dandin le juge :

Il nous le fait garder jour et nuit, et de près :
Autrement, serviteur, et mon homme est aux
plaids.

Les *plaids*, c'était l'audience, c'était le crame judiciaire tout entier ; le *plaidoyer* n'est que la harangue du plaideur.

Quoique ce mot soit générique que celui de *défense* (voy.), il s'applique entre eux une nuance le nomme plus habituellement ; ou *plaidoirie* la défense devant les tribunaux civils ; et *plaidoyer* prononcé devant les criminels. *Plaidoirie* se dit a fonction qui consiste à plaider lement : *Cet avocat se livre à doirie* ; *La plaidoirie a plus de la consultation* ; en ce sens, il est synonyme de *plaidoyer*. justice criminelle, la *plaidoirie* est également du ressort des avocats et de celui des avoués (voy. les présidents peuvent même : des parents ou des amis des devant les tribunaux civils, une moins simple, des affaires d' moins accessible à tous, ont règles plus sévères. La *plaidoirie* servée aux avocats et aux avous du grade de licencié : les licenciés ne sont admis à *plaidoirie* de procédure et que ses sommaires, excepté dans le nombre des avocats est chose, au reste, très ordinaire petits tribunaux. Les présidents autoriser les parties à se défendre elles-mêmes, mais non à se faire défendre par des parents ou amis.

Dans notre ancien barreau *plaidant* de l' *sultant* : la consultation (voy. prenait aussi la rédaction de et les instructions par écrit, et trimoine ou des hommes auxquels manquait le talent de la des vétérans du barreau qui vie éprouvée dans les combats de guerre, s'élevaient en tribune dans leur cabinet, et vieillissaient dans une retraite honorée et dans le repos. Aujourd'hui, cette a presque disparu : les codes d'égalité, l'unité de législation, la jurisprudence, ont rendu les plaids plus simples ; l'accroissement de la population, le progrès de la richesse, les plus nombreux. Il est devenu plus facile d'éclaircir, plus nécessaire de recourir à l'avis des avocats. La parole a dû remplir

nt, l'on consulte peu ; on de mémoires, si ce n'est grandes affaires ; les in-tes, qui sont encore dans plus dans nos usages : la de de l'importance. Il y a orie elle-même s'est mops des Patru, des Lemai-ente et solennelle dans sa n développements, embar-ous et d'ornements souvent à la cause : l'avocat n'im- moins dans les causes de tance ; il lisait à l'audience laborieusement préparé t. Dans le siècle suivant, de mauvais goût, moins de n, moins de digressions oi-ours de l'enflure et de L'usage d'écrire continu. ovisa jamais ; Target, pers plaidoyers, réserva l'im-ur les répliques : Gerbier visateur, et dut à ce talent ccès. La révolution, qui l'spectacle des débats anie-ine, qui appela le barreau s affaires criminelles, qui ons et précipita le mouve-ts, ne permit plus à la plai-r ses allures graves et come-encore, elle devint plus s véhémence : les plai-édèrent la place aux plai-risés, ou du moins la pré-éfugia du cahier dans la itres changements s'accom-oeu : les habitudes démo-filtrant dans la société et u, amenèrent des formes t chassèrent de la plaidoi-ennel et le ton déclama-ude des affaires commanda on et de rapidité. Aujourd-irie, chez les bons avocats, ement qu'une conversation familière dans laquelle la nte réduite à sa plus sim-. Seulement, dans quelques gravité particulière, dans tions d'état, quelques dé-elles, quelques grands pro-, le ton se relève, l'élo-pand en plus larges dé-
d. G. d. M. Tome XIX.

veloppements. Mais ce sont des cas extraordinaires : le caractère général de la plaidoirie moderne est la brièveté unie à la simplicité.

Malgré le nombre immense d'avocats qui se livrent à la plaidoirie, il ne faut pas supposer qu'un bon plaidoyer soit chose des plus faciles. Sans doute, tout homme dont l'esprit aura été tant soit peu cultivé pourra exposer convenablement une affaire très simple ; sans doute aussi, tout homme doué d'un peu d'âme et d'imagination saura, dans une cause touchante, trouver des mouvements heureux. Mais, dans une masse souvent énorme d'actes et de faits, savoir démêler les circonstances qui amèneront le juge à décider en votre faveur ; déterminer en conséquence la direction à donner au débat ; choisir, entre d'innombrables éléments, ceux qui concourent à l'œuvre proposée, les lier, les ordonner, en faire un tout parfaitement logique ; puis, exposer tout cela de manière à saisir, à soutenir, à reposer l'attention ; se faire écouter plusieurs heures, en parlant de choses de difficile intelligence ; prévoir les objections, les prévenir ou les écarter ; être complet sans surabondance, analytique sans sécheresse et sans obscurité, tout cela n'est pas d'un esprit vulgaire, et la preuve en est dans le petit nombre d'hommes que l'on y voit exceller. Aux beaux jours de Louis XIV, le barreau, malgré quelques élans vraiment oratoires de Lemaltre, quelques discours corrects de Patru, quelques morceaux de Mannory, paraît encore à demi plongé dans la barbarie. Énard, après eux, n'est dépourvu ni d'élégance ni d'urbanité. Plus tard, Cochin, sans s'élever à l'éloquence, mérite une haute estime par sa clarté, sa logique et sa puissante faculté de systématisation. Gerbier, par ses brillantes improvisations, que relève une belle action oratoire, se place aux premiers rangs du barreau ; Target, plus écrivain, moins orateur, vient immédiatement après lui. Linguet écrit quelques plaidoyers remarquables, plutôt toutefois par une verve âcre et incisive que par le bon goût, la méthode et la précision. Dans les temps voisins de la révolution, durant son cours, et jusque sous l'em-

pire, Portalis, Tronson du Coudray, Desèze, Delamalle, Bellart, Bonnet, Berryer père, se distinguent par des mérites divers. La Restauration trouve à la tête du barreau Tripièr, Gautier - Ménars, Couture, Gicquel, et bientôt Dupin l'aîné, Persil, Mauguin, auxquels s'adjoindront peu après Berryer fils, Mérilhou, Dupin jeune, et un peu plus tard Barthe et Chaix-d'Est-Ange. A la révolution de 1830, plusieurs de ces derniers quittent le barreau pour les carrières publiques, et sont remplacés par Teste, Vativesnil, Paillet, Marie et d'autres encore qui, déjà honorablement connus, promettent de se placer un jour en première ligne. On voit par ce peu de noms que nous avons eu à citer*, que les palmes du barreau ne sont pas accessibles à tous; et n'oublions pas que le tableau des avocats de Paris se compose de près de 800 noms. La Cour de cassation qui semble, par la nature de son institution, n'ouvrir qu'un champ peu favorable au talent oratoire, a pourtant eu quelques avocats éminents, principalement Nicod et Odillon Barrot. Toulouse a produit Romiguières; Aix, Manuel; Bordeaux, Férey, Laisné, Ravez, Martignac, Peyronnet. Les plaidoyers les plus remarquables du barreau ancien et moderne ont été recueillis dans deux collections estimables, le *Barreau français* et les *Annales du Barreau français* (voy. BARREAU et PANCKOUCKE).

Nous n'avons point ici parlé des chefs-d'œuvre que nous ont légués les barreaux de Rome et d'Athènes. Leur appréciation n'appartient pas seulement à l'histoire de la plaidoirie, mais à l'histoire de l'éloquence (voy. l'art.). S. A. B.

PLAIDS, voy. l'art. préc., **PLACITES** et **ASSISES**.

PLAIE (du latin *plaga*, coup), solution de continuité produite dans les parties molles par un agent quelconque, par conséquent l'une des maladies chirurgicales les plus communes et les plus variées. Les plaies se partagent en plusieurs classes distinctes d'après le point de vue sous lequel on les envisage et les parties

qu'elles occupent. La division la plus naturelle est celle par instruments piquants, tranchants, contondants, et enfin celles par accident. Quant à la classe des plaies piquées, comme ce n'est point la plus importante est le phénomène principal, au l'empoisonnement dont elle est l'occasion nous renvoyons le lecteur à ce mot qu'à celui de **VÉNÉR.**

Un article particulier ayant été créé aux *piqures*, nous n'avons plus à en occuper. Disons seulement que dans les piqûres tout spécialement dans les piqûres tout spécialement voit se manifester des symptômes tout-à-fait disproportionnés à l'étendue apparente de la lésion elle-même. C'est ainsi, par exemple, que dans les pays chauds une épingle enfoncée dans le pied peut amener un tétanos mortel. On ne doit donc s'exprimer qu'avec une grande réserve relativement à l'importance de cette sorte de plaies; à plus forte raison lorsqu'ayant pénétré dans une cavité du corps, les organes qui y sont fermés ont pu subir quelque lésion. Nous ajouterons que, lorsque des substances vénéneuses ou virulentes ont été introduites dans les parties vivantes par un instrument piquant, la première indication est de les extraire au moyen de la compression ou de la saignée, et d'appliquer sur la plaie, par le moyen d'un tel autre moyen analogue, de désorganiser les tissus qui ont été lésés pour empêcher toute absorption de la matière vénéneuse. La plaie ensuite est traitée par les moyens appropriés. Telle est la plaie produite par les morsures des animaux enragés, celle de la rage, ou autres bêtes venimeuses, et les piqûres avec des instruments chargés de matières putrides, charbonnées, etc.

Plaies par instruments tranchants.
Tout instrument de ce genre agit en divisant chaque fibre en parties, sorte que celle-ci continuant à se contracter, ses extrémités s'éloignent l'une de l'autre en plus. L'écartement des bords de la plaie, la division du sang et la douleur forment les caractères principaux de ces plaies et ils en sont les seuls caractères dans les cas simples. Quant aux complications immédiates, elles sont très nombreuses, fractures, luxations, hémorrhagies, etc.

(*) Il en est un qui fait lacune ici et que nous n'avons pas besoin d'indiquer au lecteur. Un très grand nombre de ces noms sont l'objet d'articles biographiques dans notre ouvrage. S.

(*voy.* ces mots), etc., maladies de toute sorte et ne peuvent succéder. La vue et le tact du médecin pour reconnaître les plaies et en apprécier l'étendue, l'importance, et l'importance, et l'importance de leur gravité qui est déterminée par ces conditions considérées dans leur ensemble. Les plaies simples ont été en l'article CICATRICE. Résumé, ou, comme on le dit, intention, tel est le but que se propose le chirurgien; et pour tout ce que les bords soient réunis (sauf quand il y a lieu); l'hémorragie, ni corps étrangers, n'existent pas d'état général, ni autre; enfin que les plaies aient une vitalité suffisante. Les bandages unissants, adhésifs et la suture. La partie complètement guérie est une éventualité plus que probable, cela n'empêche pas cependant si l'occasion se présente, n'y a aucun inconvénient à ce que la plaie suppure, les mêmes principes s'appliquent, seulement plus longue à obtenir, et évitée par divers accidents. *Plaies.* Ces plaies dans les bords d'un corps obtus et qui sont broyées et déchiquetées épanchées séjourner dans les interstices, sont graves de ce que leur étendue, leurs complications peuvent être de danger (*voy.* Contusion) et est plus lente à guérir les plaies. En effet, il faut ou la suppuration des plaies épanchées et mette les bords au plus favorable à la guérison, elles nécessitent l'arrachement et le mot et CHIRURGIE). *Plaies.* Ces plaies, l'arrachement ce singulier caractère s'accompagnent point malgré la lésion de vaisseaux, à cause de la crispation des parties divisées. Elles ont d'affreux dans la guérison, elles n'en-

traînent que peu d'accidents et se cicatrisent généralement avec facilité et sous l'influence d'une thérapeutique simple et toute d'expectation.

Plaies d'armes à feu. Nous ferons remarquer ici que ces plaies, dont tous les auteurs de chirurgie font une classe à part, ne sont réellement que des plaies contuses compliquées quelquefois de brûlure, et très souvent de fractures simples, ou accompagnées d'hémorragie, de lésion de gros troncs nerveux, de pénétration dans les cavités splanchniques ou articulaires, auxquelles se joint, dans un très grand nombre de cas, la présence de corps étrangers. C'est d'après l'examen de ces diverses circonstances que doit s'établir le traitement des plaies d'armes à feu, sur lesquelles ont régné pendant longtemps les idées les plus fausses et les plus funestes, mais dont l'histoire ne laisse maintenant plus rien à désirer.

Pour compléter cet article, nous renvoyons, en outre des mots déjà indiqués, à INCISION, BLESSURE, BRÛLURE, FRACTURE, LIGATURE, PANSEMENT, HERNIE, CORPS ÉTRANGERS, etc. F. R.

PLAIN-CHANT, mélodie composée de tons essentiellement égaux en durée et dont l'usage se conserve dans l'Église catholique. Le nom de plain-chant (en latin *cantus planus*) lui vient de cette uniformité de durée qui, lors de l'invention de la musique moderne, le mettait en opposition avec celle-ci, que l'on nommait chant figuré (*cantus figuratus*). Les Italiens lui donnent le nom de *canto fermo*, en raison de son caractère grave et soutenu; on l'a aussi nommé chant *grégorien* (*voy.*), parce que ce fut le pape S. Grégoire qui recueillit ou, selon l'expression consacrée, *centonisa* les divers morceaux de musique qui composent le chant de l'office, soit qu'il ait chargé de cette opération quelques musiciens de son temps, soit qu'il l'ait exécutée par lui-même.

L'ordonnance tonale du plain-chant rend fort différent de la musique actuelle. Voici en peu de mots en quoi la différence consiste. Une étendue de deux octaves depuis le *la* grave de la clef de *fa* jusqu'au *la* au-dessus de la seconde ligne de la portée en clef de *sol* étant donnée, on en forme différentes échelles en partant des

PLA

points de l'étendue; on obtient es douze modes suivants :

- 1. de ré en ré. 2. de la en la.
- 3. de mi en mi. 4. de si en si.
- 5. de fa en fa. 6. d'ut en ut.
- 7. de sol en sol. 8. de ré en ré.
- 9. de la en la. 10. de mi en mi.
- 11. d'ut en ut. 12. de sol en sol.

s modes de la première rangée sont appelés pairs, primitifs, principaux, authentiques; ceux de la seconde se nomment impairs, secondaires, plagaux ou collatéraux. Dans la pratique, on a depuis longtemps rejeté les 9°, 10°, 11° et 12° modes. L'échelle de si en si n'avait jamais été reçue dans les modes principaux, parce que la quinte si fa n'en était pas exacte; il faut remarquer en outre que dans l'échelle de fa l'on altère la quarte en abaissant le si d'un semidiaton toutes les fois que se présentait l'intervalle de triton.

Au reste, ce n'est pas seulement l'étendue qui différencie un mode de l'autre, mais chacun a des tournures, des modulations, des repos qui lui sont propres, et c'est pour cela qu'on a eu tort de se priver des quatre derniers modes.

Les notes étant égales en durée, il en résulte une perpétuelle uniformité dans la mesure, qui est à un temps *alla breve* (voy.); mais comme la prononciation du latin qui se joint aux mélodies du plain-chant doit toujours être régulière, sans que la mesure musicale ait à en souffrir, il faut, lorsque le mot l'exige, emprunter à la note précédente la valeur d'une syllabe dans les mots dont la pénultième est brève, comme *Dominus*. En plusieurs endroits, à Paris par exemple, cette règle n'est pas observée : c'est une irrégularité qui ne devrait point être soufferte.

La notation du plain-chant est fort simple. On y emploie une portée (voy.) de quatre lignes, et, sauf cette différence, tout le reste se passe comme dans la musique ordinaire.

Les caractères particuliers au plain-chant sont la carrée noire ■, appelée *commun*; la losange ou brève ◆, qui emprunte sa valeur à la commune qui la précède, de telle façon que la durée des deux notes ne produit que la valeur ordinaire

d'un temps : ainsi ■ ◆ équivalent à ♩. ♩, c'est-à-dire qu'une

commune étant une ronde, la carrée de la brève correspond à la brève suivie de la noire.

Dans le plain-chant, le point de la suite d'une note indique les repos dans la succession des notes qu'une ou plusieurs notes exécutées avec plus de lent

une queue à la commune la redouble ■■; c'est à valeur de durée double

On fait usage de deux notes, qui se pose sur

et sert pour les tons d'ut ■■, qui sert pour

moyens et se place sur la troisième et la quatrième. Le bémol ♭ étant d'un usage très ancien dans les livres et les éditions modernes, on a dû attirer l'attention au *guida* portées.

Le bémol ♭ se place sur le si et se rencontre sur le primitif a été tré joué par rapport que dans la musique jamais, quoiqu'occasions de marqué.

Les lettres m, fa, sol, finales des t d'un morceau le premier pour finale

Tout ce qui concerne dit : dans la musique ses X, les mesures avec au

aque sous le rapport de la du rythme pour le faire res- la *musique*. On l'appelle alors *musical*, en italien *canto* pièces de ce genre sont presque u plus mauvais goût.

i des pièces de plain-chant à ne lieu à plusieurs particula- nivent au moins être indiquées.

le plain-chant tel qu'il est, à u à l'octave, sans aucun accom- : cette manière est la meilleure ds, la plus imposante, la plus mais pour produire de l'effet, les voix soient en grand nom- peut aussi accompagner avec doit alors faire une harmonie i jouant le plain-chant soit à it à la taille, selon les voix qui l'usage d'accompagner avec le une barbarie qui n'a jamais n France; dans ce cas au reste joue à l'unisson avec les voix. ute aussi le plain-chant avec t, c'est-à-dire que l'une des ante la teneur du plain-chant les autres forment autour de

principale une harmonie plus ntriguée; lorsque ce contre- ote pour note, il prend le nom *afaux-bourdon*; s'ils'agit d'un *stefuri* (voy. *ՀԱՐՄՈՒՆԻ*), on le plement contrepoint. Une ère de traiter le plain-chant en t consiste à lui emprunter des e l'on mesure, que l'on allonge écarte à volonté, et qu'on livre e partie, tantôt à l'autre; il en vent un tout plein d'intérêt. (voy.) s'est fréquemment servi ice avec le plus grand succès.

MUSIQUE nous avons parlé du t qui, à vrai dire, a été la seule t moyen-âge. Nous ajouterons e le plain-chant, qui est venu et qui est encore aujourd'hui usage, divers pays possèdent chants et même des bréviaires nt propres. L'Espagne a long- usage du chant appelé *moza- oy.*), et la France s'est imaginé tait aux libertés de l'Église gal- air des offices et un plain-chant t. Il serait bien à désirer que

l'on revint au plain-chant romain, le seul qui ait de l'antiquité, de l'authenticité.

Dans les églises luthériennes de l'Alle- magne, on appelle plain-chant la teneur du chant des psaumes composée de notes égales en durée et s'adaptant syllabique- ment aux paroles. *Voy.* **CHANT D'ÉGLISE**.

Tous les livres qui traitent de l'histoire de la musique s'occupent nécessairement de celle du plain-chant; quant aux méth- odes destinées à l'enseigner, elles sont véritablement innombrables : outre les encyclopédies musicales de Zarlino, Zac- cono, Cerone, etc., qui renferment à cet égard des instructions fort étendues, on peut consulter Wollic, Aaron, Angelo da Piccitono, Banchieri, Agricola, Bour- geois, Coferati, Lancelot, Frezza, San- toro, Illuminato, Nivers, La Feillée, Le Beuf, Verdeilhé, Poisson, Ramoneda, Belli, Roze, Alfieri, etc. J. A. DE L.

PLAINNE, campagne plate, grande étendue de terre dans un pays uni. — Ce nom a été donné à une fraction de la Convention nationale, *voy.* ce mot, **MONTAGNE, CÔTÉ, GIRONDINS** (T. XII, p. 490), etc.

PLAINTE. En droit criminel, c'est l'acte par lequel on déclare devant l'au- torité compétente l'existence d'un crime ou d'un délit dont on a éprouvé quelque préjudice. Toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit peut en rendre plainte et se constituer partie civile (voy.) devant le juge d'instruction, soit du lieu du crime ou du délit, soit du lieu de la résidence du prévenu, soit du lieu où il peut être trouvé. Les plaintes adressées au procureur du roi sont par lui transmises, avec son réquisitoire, au juge d'instruction; celles qui ont été pré- sentées aux officiers auxiliaires de police, sont par eux envoyées au procureur du roi qui les transmet, aussi avec son réqui- sitoire, au juge d'instruction. En matière correctionnelle, la partie lésée peut saisir directement le tribunal par une citation (Code d'instr. crim., art. 63, 64 et 183). Le ministère public reste juge de l'op- portunité de poursuivre l'infraction qui lui est déférée; il n'est tenu d'agir que dans le cas où le plaignant s'est constitué partie civile.

On ne doit pas confondre la plainte

avec la dénonciation (*voy.*). La plainte ne peut être rendue que par celui qui a intérêt à constater un crime ou un délit, et à en poursuivre la réparation. La dénonciation, au contraire, est permise à chacun. En outre, le Code pénal (art. 373) prononce une peine sévère contre l'auteur d'une dénonciation calomnieuse par écrit, faite aux officiers de police judiciaire ou administrative, tandis que le *plaignant* n'est passible d'aucune peine pour n'avoir pas justifié sa plainte. E. R.

PLAISANCE, duché de la Haute-Italie, qui, borné par le Pô et les Apennins, forme une seule principauté avec celui de Parme (*voy.*), dont il est un gouvernement séparé. Il a pour capitale Plaisance (*Piacenza*), au confluent de la Trébie et du Pô, ville bien bâtie, de presque 29,000 hab., avec des rues larges et de belles places publiques. La citadelle est occupée par une garnison autrichienne. Plaisance est le siège d'un évêché et possède un grand nombre d'églises et de convents, parmi lesquels la cathédrale se fait remarquer par les peintures de sa coupole, un gymnase, une bibliothèque publique, un théâtre et plusieurs hôpitaux. Bâtie par les Romains comme un boulevard contre Annibal, l'an 218 av. J.-C., Plaisance (*Placentia*) fut entièrement ruinée par les Gaulois; mais les Romains la relevèrent et l'entourèrent de remparts. Elle partage le sort de Parme depuis qu'elle passa sous la domination de Jean-Galeas Visconti. C. L.

PLAISANCE (DUC DE), *voy.* LESBAUN.

PLAISIR, terme générique, d'une acception très étendue et très variée, et qui s'applique à toute impression agréable des sens, de l'esprit ou du cœur (*voy.* PASSION). Ce mot a une signification plus complète que ceux de *contentement*, *joie*, *jouissance*, *volupté*, *délices*, qui n'expriment que des nuances ou des modes du plaisir. Le *bonheur* (*voy.*), au contraire, état permanent de satisfaction et de bien-être, l'emporte en consistance et en durée sur le plaisir, sentiment plus vif, peut-être, mais toujours passager.

Les sens sont les organes des plaisirs matériels, de ceux que, jusqu'à un certain point, la brute peut éprouver comme l'homme. Le plus ou le moins de perfec-

tion relative dans l'organisation de ces espèces et des individus, de leur degré d'aptitude aux sensations résulte le plaisir. On n'en jouit avec plus de vivacité que lorsqu'on trouve un remède contre la douleur, l'ardeur de la soif qui stimule la sensation qu'on ressent à l'éteindre; mais dans des plaisirs des sens c'est l'abus, non à la satisfaction du besoin : aussi *nimis*, rien de trop, dit le sage. On rencontre la satiété, que suit le dégoût; la perte de la santé, et quelquefois la folie, est au terme de la satisfaction. On commence par être homme et on devient sybarite ou pour cause de cure.

A côté des ris et des jeux, la philosophie avait placé les plaisirs dans la loge de Vénus : charmante allégorie, le sens aurait eu encore plus de valeur si l'on avait mis les regrets à la suite des plaisirs. Un poète moderne l'a dit trop de raison :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment.

Comme les plaisirs du corps causent les sensations, ceux de l'esprit ont pour véhicules les idées et les sentiments. La force de l'intelligence de l'élément moral est, pour chaque individu, la mesure de son aptitude à ces jouissances d'un ordre bien supérieur à celles du monde matériel. Pour l'esprit, l'étude, la méditation, les travaux scientifiques et littéraires, le cœur et l'âme, l'exercice des facultés qui nous sont imposés par la nature, qui ont pour règle le rôle de Dieu même et pour intermédiaire la conscience, telles sont les sources de ces plaisirs épurés qui élèvent l'homme si fort au-dessus de tous les autres, et qui lui assignent une destination finale bien plus parfaite que l'existence terrestre. P.

PLAN. Ce mot a une foule de significations. D'abord il signifie une surface plane que l'on définit, en général, une surface sur laquelle on peut appliquer une ligne droite dans tous les sens. De là les relations entre eux, ou avec la ligne droite, la sphère et les autres solides, qui donnent naissance à certains théorèmes qui forment une branche particulière de la géométrie, mais qu'il ne faut pas

planimétrie (voy. GÉODÉSIE). Donnée à la partie de cette science qui s'occupe de la mesure des surfaces (voy. SURFACE).

La géométrie des sciences exactes, entend souvent d'une science, dénuée de toute épaisseur, suppose passer par des points ainsi qu'on dit les sections planes par la coupe d'un corps ainsi qu'en astronomie on de l'écliptique, de l'or-

aussi la délimitation, le dessin d'une place de guerre, d'un terrain, etc., tracé sur le plan, tenant la position et la projection de leurs différentes parties qui s'y trouvent. On le nomme géométral s'il donne exactement la proportion d'une échelle et la position et la forme de tout. La représentation géométrale, dans son sens vertical, se nomme la coupe ou élévation, si elle est intérieure; d'orthographie (et γράφω, j'écris), si c'est celle du plan horizontal, de l'icnographie (d'ἰχνογραφία, perspective) est celui qui, tracé géométriquement, est vu de haut en bas. On nomme plan géométral sur le plan est représenté en élévation des positions relatives. Le musée du Louvre possède de jolis plans des principaux ports de France et des combles de l'Hôtel de Clugny en voit d'autres très remarquables toutes les places fortes du monde qu'un plan en relief de la même espèce de plans de forteresses ont été enlevés de ce musée, et sont maintenant conservés au canal de Berlin; mais le gouache ne les a fait ou est en voie de les remplacer. On donne le nom de plan de bataille à une carte où l'on voit les troupes dans un combat.

On nomme aussi les mesures de toutes les dimensions d'un ouvrage, pour

les retracer sur le papier, suivant une échelle proportionnelle, s'appelle en lever le plan. Pour représenter exactement la configuration d'un terrain et fixer la position des principaux objets qui s'y trouvent, on lie ces objets par un triangle dont on mesure les angles et dont on calcule les côtés au moyen d'instruments appropriés. L'art de lever les plans constitue une branche spéciale de la géométrie appliquée. Voy. GÉODÉSIE, ARPENTAGE, TRIGONOMÉTRIE, NIVELLEMENT, NIVEAU, CHAÎNE, GRAPHOMÈTRE, RAPORTEUR, PLANCHETTE, etc.

Dans la mécanique, on considère les plans ou surfaces planes suivant qu'ils sont dans une position horizontale, verticale ou inclinée, positions qui modifient les lois du mouvement des corps libres à leurs surfaces. La seule force d'inertie peut suffire à maintenir en équilibre un corps sur une surface horizontale; il tendrait au contraire à rouler vers le bas, en vertu de sa pesanteur, sur un plan vertical; et de même sur un plan incliné, c'est-à-dire oblique à l'horizon, mais avec moins d'intensité. En supposant un triangle ayant la ligne droite parcourue sur le plan incliné pour hypoténuse (qu'on nomme longueur), et les deux autres côtés formés des lignes horizontale (la base) et verticale (la hauteur) à ce plan, on a calculé que la force qui retient un poids en équilibre sur un plan incliné est à ce poids : 1° comme la hauteur de ce plan est à sa base, si la force est horizontale; 2° comme la hauteur est à la longueur, si la force agit dans le sens du plan. Le plan incliné est l'une des machines simples dont l'usage est le plus fréquent : il sert à diminuer l'effet de la pesanteur pour monter les fardeaux; on le retrouve dans les conceptions mécaniques, le coin, la vis, etc.; enfin, on a appliqué sa théorie à celles de la poussée des terres, des voûtes, etc. On a employé, dans la construction de certains chemins de fer, des plans plus inclinés que les rails ordinaires, où les convois descendent alors par leur seul poids comme sur les montagnes russes; il faut une autre force pour les faire remonter, soit celle d'un cabestan, celle d'un convoi descendant, etc.

Dans la peinture, le mot de plan s'en-

tend des différentes lignes où paraissent placés les objets, les figures; ceux qui sont le plus près sont dits sur le premier plan, les autres sur le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier plan. L. L.

Enfin, on nomme en général plan l'arrangement que l'on donne, la disposition que l'on prend pour l'exécution d'une chose. Que l'on soit sculpteur, peintre ou architecte, homme politique ou général d'armée (*voy. CAMPAGNE*), il ne suffit pas d'avoir un but, ni même d'avoir mûrement réfléchi à la variété des voies par lesquelles on peut l'atteindre : il faut faire un choix, ne pas s'arrêter aux idées accessoires, mais bien saisir les principales, assurer sa marche pour ne pas aller au hasard, et pouvoir dire comme Mithridate :

Je sais tous les chemins par où je dois passer.

En littérature, le plan est le dessin, l'ordonnance d'un ouvrage. La beauté d'un plan est la preuve la plus certaine du génie. Le talent peut réussir dans les détails; mais, comme l'artiste qui excellait à faire des ongles et des cheveux, il échoue dans l'ensemble : *Infelix operis summi* (Hor.). Quelle que soit l'œuvre que l'on entreprend, il y a toujours une manière de l'exécuter supérieure à toute autre, et cette exécution dépend beaucoup de la perfection du plan. L'histoire, la philosophie, les sciences elles-mêmes, n'ont pas moins besoin d'une sage ordonnance que l'éloquence et la poésie. Toutefois il est des ouvrages d'un rang inférieur qui n'exigent qu'un peu de bon sens et d'esprit, et pour lesquels les difficultés du plan sont médiocres; mais, pour ceux qui réclament toute la force de l'intelligence, de l'imagination et de la sensibilité, il faut que toutes leurs parties s'enchaînent, se correspondent et forment un tout cohérent; que l'ensemble paraisse une inspiration continue ou plutôt un jet en bloc, une pièce unique, une création soudaine, réalisée avec la rapidité de la pensée qui l'a conçue. Cette harmonie suprême est le résultat de la méditation. Il faut avoir tout vu, tout embrassé d'un coup d'œil pour être maître de son sujet, pour donner à son plan toutes les qualités qu'il doit avoir, et qui sont, d'après Cerutti, la

justesse, la netteté, la simplicité, l'unité et la proportion. ajouterions, au moins pour les d'éloquence, la progression des et des moyens oratoires. Mais Cicéron, insiste sur ce dernier point c'est la marche de la nature.

L'invention de leurs plans est aux génies complets que l'exécute leurs ouvrages. Racine avait bien miné une tragédie quand il n'avait à faire, disait-il, que les vers. Ils cèdent les grands hommes : d'une invention savante, combinaisons hautes et profondes; après cela, pressentent de source. Les chefs-d'œuvre sont dus surtout à l'art avec lequel ont été conçus les plans; et les plans et vastes, uns et féconds, ne le sont que par la force de génie. J. J.

PLAN DE CARPIN (JEAN DE) un italien, compatriote de S. François Sales dont il fut l'ami, et l'un des ardents promoteurs de l'ordre des mineurs auquel il appartenait, connu par la relation qu'il a laissée de son voyage en Asie. Chargé d'abord de répandre par la parole la foi des franciscains, nommé successivement custode de la Saxe, puis de la province d'Allemagne, il fut employé par ses frères (1230) pour en leur nom à la translation du saint fondateur; puis il fut envoyé de la province d'Espagne, se rendit près les ordres du pape Grégoire X à Tunis, comme provincial de Bavière, en 1241, se remit à la tête de la province de Cologne. En toutes circonstances, Frà Giovanni avait une grande habileté, autant de courage que de talent à défendre les intérêts de la congrégation devant les évêques et les princes. Innocent IV avait été d'apprécier ses hautes facultés : il confia-t-il une importante mission au but de donner la paix au monde. Jean du Plan de Carpin fut chargé de diriger vers le grand-khan des lettres (roy.), comme nonce du pape. Ses lettres de créance sont datées du 3 des calendes de mars, et il partit de Lyon le 1

(*) En latin, *Johannes de Plano de Carpin* italien Giovanni di Piano de Carpin.

le Pâques. Deux autres étienne de Bohême et Benne, furent désignés pour

l'Allemagne, la Bohême, la Russie, ils rencontrèrent les postes tatares à Kief, s'en suite dans la Komanie en passant au travers des camps généraux mongols, enfin auprès de Batu, khan qui garda quelques-uns et les fit conduire eux-mêmes à Ordou, ou résidence du khan Kouyouk (1246-48). Le voyage chevauché si continuellement obligé de leur envelopper le bandes pour leur supporter la fatigue, les dernières limites du pays au fleuve Iaïk (Oural). A l'Ananie, s'étendait le pays, les hommes aux chars à la contrée plate, remplie de bois et de marais, dépourvue habitée par de pauvres tribus d'un mois pour en voir la fin, on entra dans les terres (forme russe du mot musulman dire dans le Turkestan, l'on voyait beaucoup de quelques-unes assez florissantes gravissant ensuite le plateau central, le Kithai-Noir et s'arrêta à Ioumyl, ville relevée par le gouverneur tatar en distinction. Aux derniers de l'ambassade passa sur les plaines, nation mongole des Tatars, et entra, le 3 juillet, dans le camp des Mongols; après d'une course très rapide, on arriva à Sainte-Marie-Magdeleine, à la Syra-Ordou, distance d'une journée de l'Ordou-Ordou) ou ville impériale de l'Ordou, nos voyageurs ne virent que Rubruquis, qui la visita et dit être moins grande que les autres.

Il n'était pas encore élu successeur; aussi ne reçut-il point de mission. Il se borna-t-il à la ren-

voyer à sa mère, l'impératrice régente Kourakinah. L'élection du khan eut lieu quelques jours après, en présence de 5,000 grands personnalités et de 4,000 envoyés, ambassadeurs, chefs ou gouverneurs, arrivés de toutes les contrées tributaires ou voisines des Mongols. Après être restés quelques mois, tantôt avec l'impératrice, tantôt avec le khan, le chancelier Tchinkai leur fit mettre par écrit ce qu'ils avaient à dire à son maître, et leur donna la réponse de celui-ci, réponse qui fut traduite avec soin sous les yeux des bons religieux. Enfin le jour de Saint-Brice (13 nov.), on leur donna leur congé. Ils allèrent voir l'impératrice-mère, qui leur fit remettre, ainsi qu'à leurs domestiques, une pelisse de renard doublée de ouate et un kaftan d'honneur. Reprenant à peu près la même route, ils durent rentrer à Lyon vers le mois de février 1248.

La réponse du grand-khan au pape est vraiment curieuse. Elle est en latin, et a été publiée pour la première fois par M. d'Avezac. Le pontife dut être bien étonné à sa lecture. Cependant, à en juger par les paroles pleines de bienveillance qu'il adressa au frère du Plan de Carpin en le sacrant, à quelque temps de là, archevêque d'Antivari, métropole de la Dalmatie, il semblerait que l'ambassade eût eu le résultat qu'il attendait. Frà Giovanni ne jouit pas longtemps du repos qui avait fait place pour lui à une vie jusque-là si active, si occupée. Le voyage avait été long; des rives du Rhône à l'emplacement de la Syra-Ordou il y a au moins 1,900 lieues par la route que suivit l'ambassade; les envoyés avaient éprouvé bien des fatigues, bien des privations; frère Jean était déjà âgé lorsqu'il acheva cette rude mission, et elle dut abrégier ses jours. D'après le *Martyrologe des Franciscains*, d'Arthur de Monstier, il mourut le 1^{er} jour du mois d'août, sans que l'on sache positivement en quelle année, quoique cela ne puisse être postérieurement à 1252: il pouvait donc avoir 70 ans; car bien que la date de sa naissance soit aussi incertaine, on le croit né vers 1182, à *Plano Carpino* ou *Pian di Carpino*, localité nommée aujourd'hui *Piano della Magione*, sur la

route de Peruse à Cortone, et on pense qu'il appartenait à la famille des seigneurs de cet endroit, où il existait encore, vers la fin du XVII^e siècle, une famille du nom de Carpini. A peine du Plan de Carpin était-il de retour en Europe, qu'il s'occupait de mettre par écrit le résultat de ses observations. Faisant une très minime part à la relation du voyage même, il écrivit, en 8 grands chapitres, tout ce qu'il avait recueilli sur la nature du pays habité par les Tatars, sur les mœurs, la religion, les coutumes, le gouvernement de ces peuples, l'ordonnance de leurs armées, leurs conquêtes. Ce fut durant son dernier séjour à Lyon qu'il compléta sa relation et qu'il lui donna sa forme définitive. Mais avant cette époque et lors de ce retour, il en avait souvent laissé prendre copie, et cela explique pourquoi on en a plusieurs versions un peu différentes. La Bibliothèque Royale de Paris en a deux manuscrits; celle de Leyde, un; le Muséum britannique, un; Hakluyt en a publié un 5^e; et Vincent de Beauvais lui a consacré 31 chapitres dans son *Speculum historiale*. Tout prouve que le manuscrit de Leyde, successivement la propriété de Petau, de Duchesne et de Vossius, est la relation originale. M. d'Arvezac, notre collaborateur, que recommandaient déjà tant d'excellents travaux géographiques, l'a publié en le critiquant au moyen des 4 autres manuscrits et du *Speculum historiale*. Cette importante publication intitulée : *Joannis de Plano Carpini, Antivarensis archiepiscopi, historia Mongalorum quod nos Tartaros appellamus*, fait partie du t. IV des *Mémoires de la Société de Géographie de Paris*; elle est précédée d'une savante dissertation à laquelle nous avons emprunté tout ce qui fait le fond de cet article. La seule traduction française que l'on ait de l'ouvrage de Plan de Carpin est celle de Bergeron, qui est assez complète.

O. M. C.

PLANCHE, nom donné aux fragments de bois sciés d'un arbre quelle que soit sa longueur, mais ayant ordinairement 1 pied de largeur et 1 pouce d'épaisseur; plus mince, on lui donne le nom de *volige*; plus forte, celui de *madrier*. *Foy. SCIBATE.*

PLANCHER. Ce nom dérivé du verbe planter, sert à désigner la partie supérieure de la construction horizontale qui forme les étages d'un bâtiment, et dont l'opposée constitue, excepté au-dessus de la chaussée, le plafond de l'étage inférieur. Il y a plusieurs sortes de planchers : les uns sont entièrement en bois (voy. *PLANCHER*), les autres en bois et marbre, d'autres se recouvrent de fonte ou de carreaux de terre cuite (voy. *PLANCHER*), etc.

PLANCHETTE. C'est une planche mince montée sur un pied comme un goniomètre (voy.), et qui sert à prendre les angles et les alignements sur le terrain. Les angles s'y tracent, avec une règle et une alidade (voy.). ALIDADA est une règle à deux extrémités, sur une feuille d'étain étendue et arrêtée sur la planche, par un moyen d'un châssis, sans qu'on ait besoin de les mesurer, et le dessin se trouve fait et réduit à la dimension qu'on lui donne.

PLANCK (THÉOPHILE-JACQUES) l'un des plus savants théologiens allemands de la génération qui nous a devancés à Nürtingen, dans le Wurtemberg, le 17 novembre 1751, et, après avoir fait ses études à Tubingue, y fut nommé régent de la faculté de théologie (1774). À Stuttgart, en 1780, en qualité de professeur, il quitta cette ville, qu'il quitta pour aller remplir à Göttingue le poste de professeur en théologie qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 31 août 1831. Il était président et conseiller de la faculté. — Parmi les ouvrages les plus remarquables de Planck, nous citerons : *Histoire de la naissance, des institutions et des progrès de la doctrine protestante* (Leipzig, 1781-1806), continuée, après une longue interruption, sous ce titre : *Histoire de la doctrine protestante à partir de la signature de la Concordat* (Gœttingue, 1831); et : *Manuel de l'origine et du développement de la constitution de la société chrétienne* (Hanovre, 1803-9, 5 vol.), à laquelle il a joint : *Histoire du christianisme dans le nord de son introduction dans le nord par Jésus et les apôtres* (Gœttingue, 2 vol.) sert comme d'introduction à l'ouvrage en outre d'un grand nom

pourrait appeler de circon-
qui, quoique moins impor-
tant pas moins dignes de fixer

ainé, HENRI-LOUIS, né le 19
i, et comme lui professeur de
Gœttingue, depuis 1810, de-
rière au tombeau, le 23 sept.
et fait un nom comme exégète
Observations sur la première
Ép. Paul à Timothée (Gœtt.,
comme écrivain dogmatique
quisse de la théologie phi-
(1821). C. L.

TES. En observant le ciel
on, on ne tarde pas à s'aper-
le mouvement *diurne*, par le-
a voûte céleste tourne autour
aque jour, d'orient en occi-
pas le seul qui affecte tous les
ques-uns éprouvent un dépla-
doit tenir à un mouvement
uel change journallement le
lever et de leur coucher, ainsi
ositions par rapport aux étoi-
s'exécute lentement de l'oc-
rient. Le soleil (*voy.*) sem-
ir de cette manière les firma-
constellations qui assistaient le
son coucher finissent par se
ses rayons quand il est encore
n; tandis que d'autres amas
hés jusqu'alors dans ses flots
se montrent à l'horizon opposé
ver. Ainsi cet astre paraît s'a-
es étoiles, en sens rétrograde,
vement assez lent, et la sphère
ouve renouvelée au bout de la
année; si bien que les étoiles
nt la nuit l'hiver n'offrent plus
angement que celles qui sont
une nuit d'été. Cependant
ont pas changé de place; car
umière solaire les rend invi-
, les instruments peuvent en-
ir parfois à les découvrir, et
née, toutes reviennent à peu
même état pour renouveler
énomène. Les étoiles (*voy.*)
rent en effet perpétuellement
le même ordre et le même ar-
leurs distances entre elles sont
mêmes; c'est aux mêmes points
et qu'elles se lèvent et se cou-

chent, ou du moins faut-il d'immenses
intervalles de temps pour accuser les
moindres variations. Quelques astres seuls
font exception à cette règle: à la vérité, ils
se lèvent et se couchent avec les étoiles;
mais en remarquant soigneusement leur
position, on s'aperçoit au bout d'un cer-
tain temps qu'ils ont changé de place.
Ils n'accompagnent plus les mêmes étoi-
les; ils ne se lèvent plus et ne se cou-
chent plus aux mêmes points du ciel. Ces
sortes d'étoiles errantes ont reçu le nom
de *planètes* (de *πλάνης*, -τος, vagabond,
dérivé de *πλανῶμαι*, j'erre çà et là).

Quatre de ces astres sont très apparents
et jettent le plus vif éclat: on les a nommés
Vénus, *Mars*, *Jupiter* et *Saturne*. Un
autre, *Mercuré*, présente un grand disque
visible à l'œil nu, mais qui frappe rare-
ment nos regards. C'est à peine si nos
yeux seuls peuvent apercevoir une sixième
planète, qu'on appelle *Uranus*. Quatre
autres, qui nous sont connues depuis peu
de temps, ne peuvent se voir sans instru-
ments: ce sont *Cérès*, *Pallas*, *Vesta* et
Junon. Peut-être existe-t-il encore à no-
tre insu d'autres corps de cette espèce,
que Herschel proposait d'appeler *asté-
roïdes*, la multitude des astres téléscopi-
ques étant extrêmement considérable, et
un bien petit nombre d'entre eux ayant
été suffisamment observés. Ce sont ces 10
corps (auxquels il nous faudra joindre la
terre), dont le mouvement paraît être ana-
logue et indépendant les uns des autres,
que l'on désigne sous le nom de *planètes*
primaires ou simplement *planètes*. Quel-
ques-uns sont accompagnés de corps plus
petits ou *planètes secondaires*, qui ne les
quittent jamais, et que l'on connaît sous le
nom de *satellites* (de *satelles*, garde).
Nous nous en occuperons plus loin.

Les mouvements apparents des pla-
nètes sont assez singuliers: ainsi on voit
ces astres s'avancer rapidement de l'ouest
à l'est, perdre peu à peu leur vitesse, s'ar-
rêter, puis reprendre une marche oppo-
sée et revenir en arrière avec une vitesse
qui semble croître d'abord et décroître
ensuite, s'arrêter enfin de nouveau dans
leur mouvement *rétrograde*, et, après un
moment de station, recommencer leur
mouvement *direct* de l'occident à l'o-
rient. Mais comme ce dernier mouve-

ment est toujours plus grand que le mouvement rétrograde, les planètes finissent par parcourir ainsi toute la sphère céleste du couchant au levant. En suivant les planètes au milieu des étoiles, on voit que les courbes qu'elles décrivent dans l'espace, ou leurs *orbites* (*voy.*), ne sont pas sur le même plan; et que ces orbes inclinent au contraire les uns sur les autres de manière à former des angles plus ou moins grands. Tantôt nous voyons ces astres au-dessus et tantôt au-dessous de l'écliptique (*voy.*), qu'ils coupent en deux points ou *nœuds*; mais tous, à l'exception des quatre planètes télescopiques (que l'on peut nommer pour cette raison *ultra-zodiacales*), opèrent leurs révolutions sans s'éloigner beaucoup de ce cercle, c'est-à-dire sans sortir de la zone céleste que nous nommons zodiaque (*voy. ce nom*, et LONGITUDE, T. XVI, p. 703).

Une chose à remarquer, c'est que l'intervalle de temps qui s'écoule entre les passages successifs de chaque planète par le même nœud est toujours identique, que la planète, au moment de ce passage, ait un mouvement direct ou rétrograde, rapide ou lent. Cette uniformité de période au milieu de l'irrégularité de leur mouvement oscillatoire, en nous révélant que les mouvements des planètes sont sujets à certaines lois et à des révolutions fixes, est déjà de nature à nous faire soupçonner que les irrégularités et les complications apparentes de leurs mouvements peuvent bien venir de ce que nous ne les voyons pas de leur centre naturel, et de ce que nous mêlons à leurs mouvements particuliers celui que nous devons à un changement de lieu qui nous est propre le long de l'écliptique. Si nous refusons pour un instant à la terre la qualité de centre des mouvements planétaires, nous ne saurions hésiter sur le choix du centre le plus probable. Par sa masse immense, le soleil (*voy.*) a le premier droit à cette place : chose admirable alors, les mouvements les plus compliqués en apparence s'expliquent naturellement; et la marche des planètes se rapporte à un système général dont le mouvement de la terre n'est qu'un cas particulier.

Lorsqu'on examine les planètes avec de puissants télescopes, on voit que ce

sont des corps ronds, d'un diamètre mesurable, offrant des parties distinctes et caractéristiques qui font voir que ce sont des masses solides chacune à une structure qui lui est propre. Leur parallaxe (*voy.*) à une immense distance de la terre. En parant cette parallaxe avec leur diamètre apparent, nous pouvons estimer leur diamètre réel. Et de cette comparaison résulte que les planètes sont tout plus petites que le soleil; mais que quelques-unes d'entre elles sont aussi grandes que la terre, et d'autres beaucoup considérables. Leurs diamètres réels, c'est-à-dire la largeur de leur disque lumineux, nous apparaissent dans de grandes variations continues mais périodiques tout-à-fait incompatibles avec la supposition d'un mouvement autour de la terre et au contraire dans un rapport constant avec leur position relative au soleil. Le diamètre apparent de Mars est deux fois plus grand lorsqu'il est, ce qu'on dit, en *opposition*, c'est-à-dire est opposé au soleil par rapport à la terre et qu'il passe au méridien à midi, lorsqu'il est en *conjonction*, c'est-à-dire que le soleil est situé entre lui et la terre. Au commencement et à la fin, certaines planètes offrent de grandes variations de diamètre apparent comme la lune, dont l'aspect se voit alternativement avec leur position vis-à-vis de la terre. Ce qui prouve que ce sont des corps lumineux qui ne brillent que par la lumière qu'ils empruntent au soleil; fait qui est évident par le passage de certains de devant le soleil; car lorsqu'il leur faut se trouver ainsi interposés entre l'astre et nous, nous les voyons sur son disque avec l'apparence d'une tache ronde et obscure.

Les circonstances qui accompagnent le mouvement des planètes dans le ciel ne sont pas les mêmes. Deux d'entre elles, Mercure et Vénus, ne quittent jamais le voisinage du soleil. Leurs distances angulaires à ce soleil (*elongations*) n'excèdent jamais certaines limites (28° pour la première, 48° pour la seconde) à peu près constantes. Tantôt à l'orient, tantôt à l'occident, ils sont visibles d'abord à l'horizon et disparaissent peu à peu après le coucher du soleil,

les du soir : Vénus surtout parfois dans cette situation avec brillant, et dans des circon-
stances on peut remarquer
jette une ombre assez forte,
s sont à l'occident du soleil,
ent avant lui, et paraissent à
oriental comme des étoiles du
ès s'être éloignées du soleil du
ient à une distance qui varie
ne d'elles, ces planètes sem-
er pendant quelque temps
obiles par rapport à cet astre,
rainées avec lui dans l'éclipti-
mouvement égal au sien pro-
eu après elles commencent à
cher, et le soleil les dépasse.
que ce rapprochement aug-
séjour au-dessus de l'horizon
ucher du soleil diminue jour-
jusqu'à ce qu'enfin elles se
vant que l'obscurité soit de-
: forte pour permettre de les
ant quelque temps elles res-
nvisibles, excepté dans le cas
la terre vient à passer par la
rs nœuds précisément au mo-
es sont dans cette ligne : alors
eptent une partie de la lu-
re, et produisent une sorte de
se (voy.) que l'on connaît
n de *passage* de ces planètes
l. Lorsqu'elles recommencent
c'est de l'autre côté du soleil,
rant d'abord que quelques mi-
son lever, et graduellement de
s longtemps, à mesure qu'elles
ent. Enfin leur mouvement
pidement rétrograde. Avant
ependant leur plus grande
, elles restent stationnaires ;
loignement du soleil continue
par le progrès de celui-ci sur
, qui les laisse encore derrière
à ce qu'ayant renversé leur
t, qui redevient direct, elles
s assez de vitesse pour se rap-
cet astre ; alors, revenant sur
s, elles finissent par confondre
s dans la lumière solaire, puis
encore une fois après son cou-
renouveler la même suite de
s. Ces mouvements si singu-
parance s'expliquent parfaite-

ment par la marche réciproque de ces pla-
nètes et de la terre dans des orbites différents
avec des vitesses inégales. Les points où
ces planètes paraissent le plus éloignées
du soleil se nomment leurs *plus grandes*
élongations orientale et occidentale ; et
les points où ils en approchent le plus,
leurs *conjonctions inférieure et supé-
rieure* : la première lorsque la planète
passe entre la terre et le soleil, la seconde
lorsqu'elle est derrière cet astre. Par
une singularité remarquable, les deux
planètes dont nous nous occupons ne se
trouvent jamais en *opposition* au soleil,
c'est-à-dire du côté diamétralement op-
posé au méridien, à 180° de l'astre : on
en doit conclure que leurs orbites sont to-
talement renfermées dans l'orbite terres-
tre ; d'où leur vient le nom de planètes
inférieures, parce qu'elles sont plus près
du soleil que la terre.

Les autres planètes que, par la raison
contraire, nous nommons planètes *supé-
rieures* embrassent complètement notre
orbite. Ce qui le prouve, c'est qu'elles ne
sont pas renfermées dans certaines limi-
tes d'élongation et se montrent à toutes
les distances angulaires possibles du so-
leil, même dans la région opposée du ciel,
ou en opposition, ce qui ne saurait avoir
lieu si la terre n'était placée alors entre
elles et le soleil. Ensuite, on ne les voit
jamais en croissants comme les planètes
inférieures, ni même en *dichotome* ou
demi-lune. Bien plus, celles que, d'après
la petitesse de leur parallaxe, nous ju-
geons être le plus loin de nous, savoir : Ju-
piter, Saturne et Uranus, ne paraissent
jamais autrement que rondes, parce que
nous les voyons toujours dans une direc-
tion assez rapprochée de celle dans la-
quelle les rayons du soleil les éclairent,
et que, par conséquent, nous occupons
une station qui semble à peine éloignée
du centre de leurs orbites, ou, en d'au-
tres termes, que l'orbite de la terre est
entièrement renfermée dans les leurs et
d'un diamètre comparativement petit.
Une seule d'entre les planètes supérieu-
res, Mars, offre une phase perceptible ;
mais la partie non éclairée n'est jamais
de plus d'un huitième du tout.

Toutes les planètes supérieures sont ré-
trogrades dans leurs mouvements appa-

courbure, c'est-à-dire sortant d'un plan rectiligne.

Les inégalités les plus remarquables sont celles qui se rapportent à la lune et à la terre (*voy.* ces mots): Newton, Euler, Clairaut, D'Alembert et Laplace s'en sont occupés avec un soin extrême; Mars, Vénus et Mercure ont fait l'objet des recherches de Lalande, de M. de Lindenau, et du docteur Airy; Euler, Tobias Mayer, Laplace et M. Bouvard ont calculé les inégalités de Jupiter et de Saturne et d'Uranus. On sait que l'auteur de la *Mécanique céleste* a découvert la cause de la *grande inégalité* de Jupiter et de Saturne, qui avait jusqu'à lui bravé les efforts tentés pour l'expliquer, et semblait menacer l'édifice newtonien fondé sur la gravitation.

C'est encore à l'aide du principe de l'attraction qu'on est arrivé à connaître la masse et la densité du soleil et des planètes. La masse des planètes qui ont des satellites s'obtient en partant de ce principe que la vitesse de révolution des satellites dépend de la puissance attractive de la planète: d'où l'on peut déduire la masse de la vitesse. La masse de la terre, que l'on prend pour point de comparaison avec celle des autres corps célestes, a été évaluée par le double calcul de l'espace que parcourerait, dans une seconde, un corps tombant vers la terre à la distance du soleil, et de celui que la terre décrit, dans le même temps, pour se rapprocher de cet astre: or les espaces parcourus sont entre eux comme la force d'attraction des deux corps, ou comme leurs masses, puisque la force attractive est en raison directe des masses. Les masses de Vénus et de Mars ont été estimées par les perturbations qu'elles produisent dans les mouvements de la terre. Enfin la masse de Mercure a été déduite de sa densité, dans l'hypothèse que les densités des planètes sont réciproquement proportionnelles à leurs distances moyennes du soleil, hypothèse qui satisfait assez exactement aux densités respectives de la terre, de Jupiter et de Saturne. Quant aux masses des planètes secondaires ou satellites, celle de la lune se déduit du phénomène des marées, et les masses des satellites de Jupiter ont été calculées d'a-

près les perturbations qu'ils exercent sur les autres. La masse et le volume d'un corps étant une fois connus, facile d'obtenir sa densité: il suffit de diviser la masse par le volume.

Mais les planètes ne sont pas affectées d'un mouvement de rotation autour du soleil, toutes ont un mouvement de rotation sur elles-mêmes que dénotent les apparitions périodiques de certaines taches et d'autres constances. La terre a sans aucun doute un mouvement semblable qu'elle exécute en 24 heures, d'occident en orient et c'est cette rotation, dont nous n'apercevons pas, qui produit l'apparence d'un mouvement général en sens contraire, d'orient en occident, de la sphère céleste, comme le mouvement de translation de la terre produit l'apparence de stations et de rétrogradations des planètes. De même aussi que notre globe, tous les corps célestes sont à peu près sphériques, leurs équateurs inclinent plus ou moins sur le plan de leurs orbites. Le mouvement dans l'espace, mais demeure à peu près parallèle à lui-même dans toutes les positions. Nous allons d'ailleurs nous occuper spécialement de chacun de ces corps en énumérant les particularités de leur constitution, l'analogie et les différences que nous connaissons sur leur constitution. Nous les suivrons dans leur orbite en partant du soleil.

Mercury (figuré par ce signe) est la plus rapprochée de cet astre, cependant moyennement éloignée de 59 millions de kilom. Il tourne autour du soleil en 24 heures solaires et met 87^d 23^h 15^m 21^s à parcourir son orbite avec une vitesse moyenne de 48 kilom. par seconde. Cette orbite forme une ellipse un peu excentrique 0.21, ayant son grand axe. Fortement incli-

(*) Nous avons calculé les distances que nous indiquons ici sur le *l'Annuaire du Bur. des Long.*, en prenant pour valeur du demi-grand axe de l'orbite le nombre de 34,514,980 lieues et celui de 7,864 lieues pour le diamètre, nombres empruntés à M. Biot, évalués en jours solaires moyens.

ir de la planète, son or-
plan de l'écliptique un
plus de 7°. Les passages
nt le disque solaire, dont
ière observation à Gas-
nov. 1631), ne sont vi-
s qu'après des périodes
, 7, 13, 46 et 263 ans.
n aura lieu, d'après La-
1845. Le diamètre de
ré à celui de la terre, est
le fait évaluer à 4,953
ne est donc 0.059 de ce-
et sa masse étant 0.175
estre, on en conclut que
nne est 2.968 fois celle
où il suit que les ma-
nposent ce petit globe
ne pesanteur spécifique
eure à celle du plomb et
ure. Cette planète est
arfaitement sphérique.
i parlé de ses phases. Le
connaître que l'une des
croissant est tronquée;
istance qui a fourni à
00, le moyen de déter-
de son mouvement de
disque ne présente au-
Arago pense que cette
quée est un effet des as-
surface est sans doute hé-
ous masquent, dans une
quelques-uns des points
soleil. On croit que Mer-
; d'une atmosphère ex-
e.
la plus belle des étoiles;
le a reçu le nom qu'elle
ns la nommaient aussi
parce que lorsqu'elle
quelque temps avant le
le annoncer la lumière;
t le soir après le coucher
ur, ils l'appelaient *hes-*
er (de *ἠσπέρα*, le soir),
e *berger*. Sa distance
il est d'environ 110 mil-
Elle exécute sa rotation
3^h 21^m 7^s; la durée de
utour du soleil est de

2a (T. XVII, p. 26, lig. 40),
coucher, il faut lire après le

G. d. M. Tome XIX.

224^h 16^m 49^m 26^s, ce qui donne une vi-
tesse d'environ 35 kilom. par seconde.
L'axe de Vénus forme avec son orbite un
angle de 75°, et son orbite, dont l'excen-
tricité n'est que de 0.0068, est inclinée
de 3° 24' sur l'écliptique. Le diamètre
de cette planète diffère peu de celui de
la terre, dont il est les 0.97, ce qui le
rend égal à 12,319 kilom. La comparai-
son de ces deux corps montre que le vo-
lume de Vénus est à celui de la terre
dans le rapport de 0.912 à 1. Sa masse
étant représentée par 0.883, il en résulte
que sa densité moyenne est 0.968 ou à
peu près la même que celle de notre globe.
Vénus a, comme Mercure, des phases dé-
couvertes par Galilée, en 1611, et passe
aussi devant le soleil. Le phénomène des
passages de cet astre sur le disque solaire
est très rare, et les astronomes en profi-
tent pour mesurer sa distance avec préci-
sion ainsi que la parallaxe du soleil (*voy.*
HALLEY). Ces passages ont lieu alternati-
vement à des intervalles de 8 et 113 ans
ou environ. Le plus prochain s'opérera
le 8 déc. 1874. La durée du mouvement
de rotation de Vénus, reconnu par Cas-
sini, en 1666, a aussi été observée au
moyen des aspérités que cette planète
porte probablement à sa surface et qui,
interceptant la lumière éclatante qu'elle
réfléchit, donnent une forme tronquée
aux cornes de son croissant. Vénus est
enveloppée d'une atmosphère, comme on
l'a reconnu en calculant la loi de la dé-
gradation de la lumière, et il est constant
que sa partie éclairée est plus grande
qu'elle ne devrait l'être s'il n'y avait là
un effet de réfraction.

Nous consacrerons un art. spécial à la
terre (♁), qui se trouve située entre Vénus
et Mars, à environ 153 millions de kilom.
du soleil, tourne sur elle-même en 23^h
55^m 40^s, et parcourt son orbite, de
0.0167 d'excentricité, en 365^d 6^h 8^m, avec
une vitesse de 31 kilom. par seconde.
Son axe incline de 66° 52' sur le plan de
son orbite, qui est l'écliptique (*voy.*) lui-
même: Son diamètre a 12,744 kilom., et
sa masse est la 354936^e partie de celle
du soleil.

Mars (♂) vient immédiatement après
notre globe, dans l'ordre des distances du
soleil. Il en est moyennement éloigné de

233 millions de kilom. L'observation des taches que présente son disque a fait reconnaître à Cassini, en 1666, que cette planète tourne sur elle-même en $24^{\text{h}} 38^{\text{m}} 52^{\text{s}}$. Elle se meut dans une ellipse de 0.0933 d'excentricité, dans l'espace de 1 an $321^{\text{d}} 17^{\text{h}} 22^{\text{m}} 33^{\text{s}}$, avec une vitesse de 24 kilom. par seconde. Son axe est incliné de $61^{\circ} 30'$ sur son orbite, et celle-ci forme avec l'écliptique un angle de $1^{\circ} 51'$. Mars est plus petit que la terre, son diamètre n'étant que 0.56 du diamètre terrestre, ou 7,112 kilom. Le volume de la terre étant pris pour unité, celui de Mars est 0.175, sa masse 0.132 et sa densité 0.754. La lumière que Mars réfléchit est d'un rouge obscur, apparence que M. Arago attribue à l'atmosphère dont il est enveloppé, et qui est si haute et si dense que lorsque l'astre s'approche de quelque étoile fixe, celle-ci change de couleur, s'obscurcit et disparaît souvent quoique à quelque distance du corps de la planète. Sir J. Herschel croit distinguer les contours des mers et des continents dans cette planète : aussi attribue-t-il la couleur rouge à une teinte de terre d'ocre dont le sol serait formé; les mers apparaissent comme des taches verdâtres. On remarque autour des pôles de Mars de grandes taches blanches que W. Herschel a suppose être formées par de la neige, attendu qu'elles diminuent lorsque ces points ont été longtemps exposés au soleil, et sont au plus haut degré de leur grandeur lorsque ces régions ne font que sortir de la longue nuit de leur hiver polaire.

Après Mars viennent les quatre planètes télescopiques, qui sont encore peu connues.

Vesta (ξ) est à environ 364 millions de kilom. du soleil. Elle décrit, en 3 ans $239^{\text{d}} 10^{\text{h}} 29^{\text{m}} 16^{\text{s}}$, son orbite, de 0.0891 d'excentricité, avec une vitesse de 19 kilom. par seconde. Le plan de son orbite forme une inclinaison de $7^{\circ} 9'$ avec celui de l'écliptique. D'après les observations de Schröter, le diamètre apparent de Vesta est seulement de 0".488, ce qui fait la moitié de ce qu'il a trouvé pour le diamètre apparent du 4^e satellite de Saturne. Vesta a l'apparence d'une petite étoile.

Juno (ζ), à peu près à 409 mil-

lions de kilom. du soleil, emploie $129^{\text{d}} 23^{\text{h}} 22^{\text{m}}$ pour accomplir sa rotation périodique autour de cet astre qui lui donne une vitesse de 18.3 par seconde, dans une orbite de 0.07 d'excentricité, et inclinée de 13° sur l'écliptique. Son diamètre, suivant Schröter, est d'environ 2,000 kilom.; c'est ainsi la plus petite du système. Junon est d'une couleur blanche et ne présente aucune trace d'atmosphère. Il n'a pas encore été possible de constater si Junon a un mouvement de rotation sur son axe; cependant les observations de Schröter sur le changement de l'éclat de la lumière qu'elle nous feraient soupçonner une rotation sur son axe.

Cérés (ζ), à environ 424, kilom. du soleil, parcourt, en 4 ans $12^{\text{h}} 21^{\text{m}}$, et avec une vitesse de 18 par seconde, une orbite de 0.07 d'excentricité et dont le plan fait un angle de 10° avec l'écliptique au angle de 10° son diamètre est aussi d'environ 2 kilom., suivant Schröter. Son orbite est celle d'une étoile nébuleuse et très brève de brouillards très vagues qui a fait penser à Herschel une atmosphère.

Pallas (γ) est à 424,611,0 kilom. du soleil. Schröter lui donne un diamètre d'environ 3,000 kilom. On n'a encore pu déterminer le temps de sa rotation sur elle-même. Son orbite est très étendue et de 0.2 d'excentricité, est celle dont l'inclinaison sur l'écliptique est le plus considérable, est de $34^{\circ} 34'$. Pallas parcourt son orbite dans l'espace de 4 ans 220 ou 18.3 kilom. par seconde. Sa couleur est blanchâtre, et paraît très tincte; ce qui lui fait aussi penser à une atmosphère.

Jupiter (ζ) est la plus grande des planètes, et la plus brillante après le soleil. Elle est à environ 790 millions de kilom. du soleil, et 1540 fois plus grande que la terre, son diamètre équatorial est 11.56 relativement à celui de la terre, ou 146,812 kilom. Mais comme sa densité n'est qu'environ 337.868 fois plus que celle de la terre, il en résulte que sa densité n'est que 0.218 de celle

à-dire qu'elle ne surpasse l'eau. Son mouvement sur son orbite par Cassini, en 1665, est très rapide, et s'exécute en accomplissant sa révolution pé-riodique en 11 ans 314^j 18^h 43^m (13 secondes), dans une ellipse de grand axe d'excentricité, et l'axe est incliné de 1° 18' sur l'écliptique. Sa figure est celle d'un aplati sous les pôles de $\frac{1}{4}$; et un angle de 89° 45' avec son orbite, lui est presque égal, et le soleil est à peu près dans le plan de son équateur. La variation des saisons est insensible, et que les nuits sont pour ainsi dire égales aux jours. On observe Jupiter avec un télescope, on aperçoit une foule de bandes d'une couleur plus ou moins différente du reste de son disque. Elles sont parallèles à l'équateur, et s'étendent d'aillieurs de grandes distances. On est porté à supposer que ces bandes sont le corps de la planète et les parties lumineuses des pôles sont portés par les vents avec des directions différentes. Les satellites de Jupiter furent découvertes par Galilée et Bartholi, savants jésuites, en 1660, par Galilée. Jupiter est accompagné de quatre satellites.

h), à environ 1,460 millions de lieues du soleil, se présente à l'œil comme d'une étoile nébuluse, sa lumière terne et plombée. Son mouvement est fort lent, il se déplace à peine d'une étoile fixe. Il se déplace parallèlement à son équateur, les bandes analogues à celles de Jupiter sont plus faibles, et c'est à cause de ces bandes que Herschel déterminant le mouvement de rotation, qu'il est de 10^h 16^m. Il se meut dans une ellipse de 1561 d'excentricité, qu'il décrit en 1661 13^h 6^m, avec une vitesse de 10 kilom. par seconde, et sa distance sur l'écliptique est de 100 millions de lieues. Son axe fait un angle de 60° avec son orbite. Cette planète est la plus grosse que la terre, son diamètre est de 9.61 ou 122,047 kilom.

Sa masse est représentée par 101.063, celle de la terre étant prise pour unité. Il suit de ces valeurs que la densité de Saturne, comparée à celle de la terre, est environ 0.113, c'est-à-dire que les matériaux constitutifs de cette planète ont une densité bien au-dessous de celle de l'eau et très peu supérieure à celle du liège. Saturne a sept satellites. Mais il est encore plus remarquable par l'immense anneau dont il est entouré. C'est une bande lumineuse, extrêmement mince, située dans le plan de l'équateur de la planète, à laquelle elle forme une espèce de ceinture, mais dont elle est séparée par une distance égale à sa largeur. Elle se présente à nous sous une forme elliptique plus ou moins allongée, suivant l'obliquité sous laquelle elle est vue, et qui est due aux diverses inclinaisons que prend le globe de Saturne par rapport à la terre, dans son mouvement de translation. Quand l'anneau affecte cette forme elliptique, ses extrémités, du côté du plus grand axe, prennent le nom d'*anses*. Lorsque sa position est telle que le prolongement de son plan passe par le centre de la terre, il ne nous offre que son bord, et alors on ne le voit qu'à l'aide des plus forts instruments, comme un filet lumineux coupant le disque de la planète. Avec des lunettes puissantes, on découvre sur la surface de l'anneau des lignes noires concentriques qui paraissent former plusieurs séparations. On distingue surtout deux anneaux dont Herschel et le docteur Struve ont calculé les dimensions. Au moyen des taches de l'anneau, Herschel a déterminé la durée de sa rotation, qu'il a évaluée à 10^h 29^m 17^s. Son axe de rotation est perpendiculaire à son plan, et est le même que celui de la planète. La vitesse de cette rotation a servi à M. Biot pour expliquer comment l'anneau de Saturne peut se soutenir autour de la planète sans la toucher et sans s'écraser sur elle. Quelquefois, les anneaux projettent leur ombre sur le disque de la planète, et réciproquement la planète projette la sienne sur eux, d'où l'on conclut que les anneaux sont formés d'une substance solide et opaque comme la planète. Les anneaux de Saturne doivent offrir un spectacle magnifique aux régions

de la planète situées du côté éclairé, et auxquelles ils se présentent comme de vastes arceaux traversant le ciel d'un horizon à l'autre; au contraire, dans les régions situées sur la face obscure, on doit rester pendant quinze années sans les apercevoir.

Uranus (♅) ou *Herschel* est de toutes les planètes la plus éloignée du soleil. Située à environ 2,940 millions de kilom. de cet astre, elle accomplit sa révolution périodique en 84 ans 47¹/₅, soit 7 kilom. par seconde. L'inclinaison de son orbite sur l'écliptique n'est que de 46° 28". Cette orbite a 0.0466 du grand axe d'excentricité. Le diamètre d'Uranus est de 4.26 ou 54,102 kilom. Son volume est 77 fois plus grand que celui de la terre, et sa masse étant 19.808, la densité de cette planète est donc à peu près 0.256 et ne diffère que de très peu de celle du soleil. La période de sa rotation diurne n'a pas été déterminée. Nous ne voyons cette planète dans le télescope que comme un petit disque rond uniformément éclairé, de couleur blanc-bleuâtre, sans anneaux, ni zones, ni taches distinctes. On lui attribue six satellites; mais le 2^o et le 4^o ont été seuls revus. Le nom d'Uranus (d'οὐρανός, ciel) lui a été donné par Bode parce qu'elle est la plus éloignée de nous, la plus enfoncée dans les espaces célestes. On avait proposé d'appeler cet astre du nom du célèbre astronome qui l'a découvert; mais le nom d'Uranus a prévalu pour plus d'uniformité.

Pour donner une idée relative de tous les corps dont nous venons de parler, nous emprunterons une comparaison à sir J. Herschel : « Choisissons, dit-il, quelque champ bien uni. Plaçons-y un globe de 0^m.710 de diamètre, soit un très gros potiron : il représentera le soleil; Mercure sera représenté par un grain de moutarde à environ 25^m; Vénus le sera par un pois, à 18^m au-delà; la terre sera aussi figurée par un pois à 22^m encore au-delà; Mars par une forte tête d'épingle à 35^m plus loin; Vesta, Junon, Cérés et Pallas seront représentées par des petits grains de sable, de 53^m à 84^m plus loin; Jupiter sera figuré par une orange de grosseur ordinaire, à environ 220^m au-delà; Saturne par une petite orange, à 240^m plus

loin; et enfin Uranus par une grosse rose ou une petite prune, à 370^m de là. »

Les planètes Mercure, Vénus, Jupiter et Saturne ont été connus les temps les plus reculés auxquels soit occupé d'astronomie. Uranus découvert par W. Herschel (voy.) le 13 mars 1781. Armé d'un puissant télescope il s'occupait à passer une revue générale du ciel lorsque la planète lui offrit son disque. Il paraît qu'elle avait été observée antérieurement avec des télescopes faibles et insérée parmi les étoiles de catalogues. La première découverte de planètes ultra-zodiacales date de l'année 1801, époque où Cérés fut aperçue par Piazzi (voy.), à Palerme. Junon fut découverte par Charles-Louis Hardiug, collaborateur de Schroeter à Lilienthal, et communiqué à Gœttingue le 31 août 1804, le 1^{er} sept. 1804, alors qu'ils occupaient la vérification d'une description de la planète qu'il voulait donner de la zone parcourue par les deux planètes piques déjà découvertes. Olbers de Brême, avait, en effet, découvert Pallas, le 28 mars 1802, et Vesta, le 29 mars 1801. Une chose étonnante, c'est que la découverte de Vénus est la plus importante addition à notre système solaire en quelque sorte soupçonnée et fait vraisemblable, se fondant sur les intervalles entre les orbitales vont à peu près en double mesure que nous nous éloignons du soleil. Ainsi, lorsqu'on prend les distances des planètes au soleil, c'est-à-dire les intervalles entre l'orbite de Mercure et celle de Vénus étant comme 4 est à 7; Vénus à l'orbite de la terre se trouve comme 7 est à 10; celle de la terre à l'orbite de Mars comme 10 est à 16; mais il y avait une lacune avant la découverte des planètes télescopiques, et pour sauter la distance proportionnelle à 28 pour retrouver la loi applicable aux trois dernières planètes, ainsi l'intervalle entre Jupiter et Saturne était comme 52 est à 100, et l'intervalle entre l'orbite d'Uranus, ce

96. En présence de cette anomalie dans ce singulier système de planète que la théorie n'explique pas et dont la vérification numérique est une rigoureuse exactitude, Bode de Berlin, après Kepler, émit l'opinion qu'il pourrait exister une planète entre Mars et Jupiter : on s'imaginait quelle fut la surprise des astronomes d'en trouver quatre se mouvant sur des orbites qui justifiaient assez bien la loi de Bode. Leur petite sautelleur forme irrégulière et anguleuse, s'écartant souvent dans une orbite déviante de la loi, ont fait penser qu'elles n'étaient bien n'être que les éclats d'une planète unique qui aurait existé entre Mars et Jupiter. Cette hypothèse acquiesce au plus grand degré de probabilité par le rapprochement de leurs orbites.

On ne nous sommes occupés jusqu'à présent des planètes primaires, sans nous garder à ces petits globes, nommés satellites, que quelques-unes entraînent avec elles, et avec lesquels elles forment des systèmes secondaires. On ne nous sommes occupés jusqu'à présent des planètes primaires, sans nous garder à ces petits globes, nommés satellites, que quelques-unes entraînent avec elles, et avec lesquels elles forment des systèmes secondaires. On ne nous sommes occupés jusqu'à présent des planètes primaires, sans nous garder à ces petits globes, nommés satellites, que quelques-unes entraînent avec elles, et avec lesquels elles forment des systèmes secondaires.

On ne nous sommes occupés jusqu'à présent des planètes primaires, sans nous garder à ces petits globes, nommés satellites, que quelques-unes entraînent avec elles, et avec lesquels elles forment des systèmes secondaires. On ne nous sommes occupés jusqu'à présent des planètes primaires, sans nous garder à ces petits globes, nommés satellites, que quelques-unes entraînent avec elles, et avec lesquels elles forment des systèmes secondaires.

mais une sorte de courbe ondulée. Pour le système terrestre et lunaire, ce centre de gravité se trouve dans l'intérieur, sous la surface de la terre; l'effet en est toutefois sensible en produisant un déplacement apparent du soleil en longitude que l'on nomme *équation mensuelle*. C'est la proximité des planètes secondaires de leur centre d'attraction qui les attache à leur système. La lune, par exemple, est à une distance d'environ 60 rayons terrestres du centre de la terre, proximité beaucoup plus grande que celle d'aucune planète primaire, relativement au soleil, puisque Mercure, qui approche le plus de cet astre, en est encore éloigné de 84 rayons. Si la lune était beaucoup plus éloignée de la terre, la faiblesse de sa gravité vers cette planète, comparativement à celle du soleil, serait incapable de produire cette accélération et ce retard alternatifs dans son mouvement autour du soleil qui la dépouillent du caractère de planète indépendante et assujettissent ses mouvements au centre de la terre.

De tous les autres systèmes secondaires, le seul qui ait été étudié avec assez d'attention est celui de Jupiter, d'abord en raison de l'éclat de ses quatre lunes, et surtout à cause de leurs éclipses qui, arrivant fréquemment et s'observant avec facilité, fournissent des signaux dont on peut se servir pour la détermination des longitudes (*voy.*) terrestres. Les satellites de Jupiter opèrent leur révolution (en suivant l'analogie des planètes et de la lune) d'occident en orient, dans des plans à peu près mais non entièrement en coïncidence avec celui de l'équateur de la planète, ou parallèles à ses zones. Ce dernier plan est lui-même incliné légèrement sur l'orbite de la planète, et ne diffère par conséquent que très peu du plan de l'écliptique. Nous voyons donc les orbites des satellites se projeter presque en lignes droites, le long desquelles ils semblent osciller, passant tantôt devant Jupiter et jetant des ombres sur son disque que de bons télescopes font voir comme des petites taches d'encre noire, et tantôt disparaissant derrière le corps, ou se trouvant éclipsés dans son ombre à quelque distance. On voit que ces éclipses ont une frappante analogie avec les éclipses

lunaires. Le point où ces petits astres approchent le plus de la planète principale se nomme leur *périjove*. Leurs orbites sont peu excentriques. On remarque des variations périodiques dans leur éclat, suivant la place qu'ils occupent relativement au soleil, d'où l'on conclut qu'ils tournent sur leur axe dans des temps égaux à leur révolution sidérale respective autour de la planète principale. La découverte des satellites de Jupiter par Galilée, en 1610, fut un des premiers résultats de l'invention des lunettes astronomiques.

Les satellites de Saturne ont été bien moins étudiés que ceux de Jupiter. Le plus éloigné est d'un très grand volume, qui n'est probablement pas inférieur à celui de Mars. Son orbite est considérablement inclinée sur le plan de l'anneau avec lequel celles de tous les autres sont au contraire près de coïncider. Ce satellite offre, comme ceux de Jupiter, des déperditions périodiques de lumière qui rendent témoignage de sa révolution sur son axe dans le temps d'une révolution sidérale autour de Saturne. Le 6^e satellite qui vient après, en se rapprochant de la planète primaire, est assez visible. Les trois suivants sont très petits et exigent d'assez forts télescopes pour être aperçus, tandis que les deux satellites les plus voisins de Saturne, qui ne font qu'effleurer le bord du double anneau, et se meuvent exactement dans son plan, n'ont jamais pu être distingués qu'à l'aide des instruments les plus puissants, et seulement dans des circonstances particulières. Eu raison de l'obliquité de l'anneau et des orbites des satellites à l'égard de celle de Saturne, il n'y a d'éclipses des satellites (à l'exception de ceux intérieurs) que vers l'époque où l'anneau est vu de côté.

Les satellites d'Uranus, découverts par Herschel (1788 et 1797), sont encore plus difficiles à observer que ceux de Saturne. Deux existent sans aucun doute, et l'on en soupçonne quatre autres. Ces deux, toutefois, offrent des particularités remarquables et tout-à-fait en dehors des règles ordinaires du système du monde. Ainsi, les plans de leurs orbites sont presque perpendiculaires à celui de l'écliptique, et leur mouvement dans ces orbites

est rétrograde : devant cette serait-il donc permis de soupçonner l'influence étrangère d'un système ?

Tel est le vaste ensemble qui forme notre *système solaire*. Les lois qui régissent les mouvements des corps ont longtemps échappé aux investigations de l'esprit humain. On a pu émettre sur le monde les diverses hypothèses qui forment l'univers, et desquelles on a cherché à expliquer les phénomènes ou apparences des célestes. Les plus célèbres de ces hypothèses sont ceux qui ont reçu leurs noms de Ptolémée, de Tycho-Brahé et de Copernic (voy. les art.). Le dernier n'est qu'une simple hypothèse dont le principe serait d'être d'accord avec les observations, une vérité appuyée de démonstrations géométriques rigoureuses qui lui ont donné en quelque sorte une certitude mathématique.

Le système de Ptolémée, qui place la terre immobile au centre et a pour adhérents, dans son système, Platon, Eudoxe, Aristote, Iosigène, Vitruve, Plin, et Ptolémée, dont on lui a donné le nom, est le seul ouvrage où se trouvent recueillies les connaissances astronomiques des anciens. Ptolémée place la terre au centre, et autour de la terre dans cet ordre, la lune, Mercure, Vénus, le soleil, Jupiter et Saturne. On doit s'écarter de ce système, et se reporter à ce que le grand astronome a dit de la terre qui faisait tourner Mercure autour du Soleil, hypothèse qui a été adoptée par plusieurs de ses contemporains, au nombre desquels il faut citer Vitruve, qui l'expose dans le livre de son *Architecture*.

Dans le système de Copernic, toutes les planètes, les étoiles fixes, tournent autour du soleil. Ainsi le soleil devrait parcourir 24 heures avec une effroyable vitesse. Ainsi le soleil devrait parcourir 10,000 kilom. en une seconde, et Saturne plus de 100,000 kilom. en même intervalle. Quant aux autres planètes, en leur accordant une parallèle à leur mouvement, devaient être

le kilom. dans une seconde! Pour certaines variations dans les orbites planétaires, les anciens ont été obligés de supposer des compliqués de mouvements superposés : les uns aux autres, les *épicycles* (voy. *épicycles*), de regarder les planètes comme se mouvant sur des cercles dont le centre se déplaçait eux-mêmes sur des cercles, etc.

En fait, d'autres philosophes ont cherché une explication plus plausible de la voûte céleste. Les premiers, entre autres Diogène Laërte, attribuent à Philolaüs, disciple de Pythagore, l'idée de faire tourner la terre autour du soleil ; mais il paraît, d'après les témoignages, que ce philosophe n'a eu le mérite de divulguer le premier les principes du maître. Plutarque nous apprend que Timée de Locres, aussi disciple de Pythagore, avait eu la même idée. Aristarque de Samos fut un des premiers défenseurs du mouvement de la terre ; il dit même que Platon, revenu de son erreur dans un âge avancé, ne s'était pas placé le soleil au centre du monde. Quoi qu'il en soit, ce système de Ptolémée était encore admis au XVI^e siècle, quoique ébranlé chaque jour par les observations, lorsque Copernic se permit d'établir un système du monde conforme à la réalité des phénomènes, en supposant que les idées des anciens ne servent que de guides à Copernic, et que la grave erreur de croire que la terre est au centre du monde, de génie n'ait fait que reprocher la vérité tombée dans l'oubli.

En fait, à la fin des siècles, les hommes, à la fois philosophes et astronomes, complétement dénués de connaissances aux immenses travaux exécutés par Copernic pour confirmer un système qui lui a bien mérité d'être attaché à son nom. Le système de Copernic ne devait être de suite accepté comme tel, et les hommes choisis, éprouvant quelques doutes pour accorder ce système à la sainte Écriture, n'étaient pas moins trop bon observateur pour reconnaître que toutes les planètes tournent autour du soleil, imitant ainsi le mouvement mixte, dans lequel il plaça

la terre immobile au centre de l'univers ; puis, autour de la terre, il fit tourner la lune d'abord, et ensuite le soleil, à l'entour duquel tournent toutes les planètes dans des orbites qui sont emportées avec lui dans sa révolution autour de la terre. Cet arrangement qu'on ne saurait plus soutenir aujourd'hui, n'eut guère d'autres partisans que son auteur. Déjà Kepler découvrait les lois des mouvements célestes, et ouvrait la voie à Newton pour ramener tous les phénomènes qu'ils produisent à des principes dont l'étonnante simplicité se fonde sur la théorie de Copernic.

Ainsi nous pouvons maintenant placer le soleil au centre du monde et faire tourner autour de lui toutes les planètes, soit qu'elles aient une masse isolée, seulement contrariée dans leurs mouvements par les autres masses du système, soit qu'elles fassent partie d'un petit système composé de plusieurs corps inséparablement unis dans leurs révolutions. Admirable ensemble où le mouvement et la stabilité, l'ordre et l'harmonie naissent de la compensation de forces contraires, de la lutte incessante de forces conservatrices et destructives. Magnifique spectacle dont la grandeur étonne l'esprit humain, et le force à s'incliner devant la majesté de son auteur inconnu !

On peut voir sur les planètes et le système du monde la *Mécanique céleste* et l'*Exposition du système du monde* de Laplace, et les différents traités d'astronomie, entre autres ceux de M. Biot et de M. Herschel (voy. ces noms). L. L.

PLANEUR, voy. **CHAUDRONNIER**.

PLANIMÉTRIE, voy. **GÉOMÉTRIE** et **SURFACES**.

PLANISPÈRE, voy. **ASTROLABE** et **CARTES GÉOGRAPHIQUES**, T. V, p. 11.

PLANTAGENET, ou **PLANTE-GENET**, surnom de la maison d'Ajou, voy. **ANJOU**, **HENRI II**, **YORK**, **LANCASTER**, **ROSES les deux**, et **ANGLETERRE** (T. I^{er}, p. 749).

PLANTATION. Ce mot, qui signifie l'action de planter, se dit particulièrement du transport d'un jeune plant de la pépinière (voy.) à l'endroit où il doit continuer à croître (voy. **CULTURE**, T. VII, p. 352). Les soins apportés à la plantation d'un arbre influent singulièrement

sur son avenir. D'abord, pour que la santé du sujet ne soit point altérée par l'arrachage, il faut veiller à ce que ses racines ne soient point endommagées. Il est bon de choisir le temps où la terre est humide, et, au moyen d'une tranchée faite près du pied, de saper l'arbre par-dessous à une assez grande profondeur. S'il ne peut être transplanté de suite, on garantit ses racines de l'air, de la pluie, du soleil et de la gelée. Au moment de la *transplantation*, on inspecte les racines, on coupe avec un fer bien tranchant celles qui seraient gâtées ou difformes, ou disposées à s'enchevêtrer. On tapisse de bonne terre le fond de la fosse, que l'on remplit ensuite; puis, quand l'arbre est fixé bien droit, on piétine à l'entour pour tasser le sol. On peut planter en automne, en hiver et au commencement du printemps.

On donne encore le nom de *plantation* à une certaine quantité d'arbres plantés dans un même terrain; et en Amérique, ce mot sert à désigner les établissements que les colons forment dans les terres qu'ils défrichent. Les colons eux-mêmes, dans ces circonstances, s'appellent *planteurs* (voy.). X.

PLANTES, voy. VÉGÉTAL (*règne*), BOTANIQUE. — Pour le JARDIN DES PLANTES, voy. BOTANIKES (*jardins*) et MUSÉUM.

PLANTEUR. Il a été parlé de ce mot à l'art. PLANTATION. Aux Antilles, et dans les deux Amériques, il sert à désigner les propriétaires de grandes plantations à sucre, café, tabac, etc. Voy. COLON, CULTIVATEUR et CANNE A SUCRE.

PLANTIGRADES (de *planta*, plante des pieds, et *gradus*, marche), tribu de la famille des mammifères carnivores (voy.), composée d'animaux qui marchent sur la plante entière de leurs pieds de derrière : cette tribu comprend les genres ours, raton, coati, blaireau, etc. Voy. ces mots.

PLA NUDE (MAXIME) naquit à Nicomédie, vers la fin du XIII^e siècle. L'épithète de Constantinopolitain, que les manuscrits lui donnent, s'explique par sa longue résidence dans un monastère de Constantinople. C'était un homme d'une érudition extraordinaire pour son siècle, possédant des connaissances très variées, et qui fut même uti-

lement employé dans la politique. En 1327, l'empereur Andronic Paleologue le-Vieux l'envoya comme ambassadeur auprès de la république de Venise. Au retour de son ambassade, il venait à Paris à l'âge de 27 ans. C'est à peu près tout ce que nous savons de la vie de ce religieux, qui fut un grand nombre des plus savants polygraphes du moyen-âge et l'un de ceux qui ont le plus contribué à hâter l'époque de la Renaissance. Ses ouvrages les plus importants sont : des traductions en grec et en latin de Scipion par Cicéron, attirées par une erreur à Théodore Gaza; de la Guerre des Gaules de César, publiée par G. G. Mann, Francfort, 1606, in-4^o; des *Amorphoses* d'Ovide, éditée, en 1606, par M. Boissonade; un *Éloge de Clément*, en 47 vers héroïques, imprimé par Iriarte, dans son *Catalogue de la Bibliothèque de Madrid*, I, 263; le *Traité sur les transitifs et intransitifs*, inséré dans son *Journal emend. rat. gr. gr.*, p. 391; la *Collection des Fables d'Ésope* (voy.), publiée par Buonaccorso, Milan, 1479, et réimprimée à Paris, 1546, avec une version assez amusante, mais dépourvue de critique; enfin, et c'est son plus grand ouvrage, une *Anthologie grecque* (particulièrement extraite de Céphala), dont la 1^{re} édition est due à J. B. de Florence, 1494, et la dernière à J. de Bosch, Utrecht, 1795-1820, in-4^o.

PLAQUÉ. On confond sous ce nom deux industries : l'une est le *doublé d'argent* et l'autre est le *doublé d'argent sur fer*.

Pour le *doublé d'argent*, on gratte la plaque en cuivre que l'on gratte le plus grand soin, parce que le moindre défaut de la plaque devient un défaut de l'argent, et l'argent n'y pas. Après ce premier grattage, la plaque sous les rouleaux, on gratte de nouveau, en la frottant avec une forte dissolution de nitrate d'argent, elle est prête à recevoir l'argent que l'on a eu soin de tamiser avec du grès tamisé, et qu'on applique sur l'établi, le côté gratte en dessus. On applique la planche de cuivre avec un maillet, on rabat l'ex-

la face non grattée, et on le tout dans un fourneau, en de régler le degré de chaleur de temps en temps, avec une plaque d'argent pour chasser il peut encore se trouver entre plaques. La planche ayant atteint cerise, c'est le degré pour la passer sous le laminoir, les deux se trouvent alors unis sans On ébarbe ensuite au moyen

grande amélioration, introduite dans la branche d'industrie pendant ces dernières années, consiste dans l'application de bandes d'argent, aux bords saillants, qui, par l'effet du frottement auquel elles sont plus exposées, reste de la pièce, ne tardaient à présenter une apparence usée.

Les objets plaqués sont libres de tout titre qui leur convient. Ils ne sont pas eux-mêmes les objets sans valeur. On évalue les titres en argent entrant dans le poids : une once d'argent sur 9 de cuivre plaqué au 10°.

On réussit jusqu'à présent à plaquer le fer que de petits objets, tels que boutons, couverts, articles de hardware. Il existe une différence importante de ce procédé et le doublé d'argent dans ce dernier, il n'y a point de différence entre la plaque et la plaque en argent, tandis que dans le plaquer, on a recours à un étamage ou à l'application de l'argent.

Le pouvoir du plaqué ou doublé, que l'on peut faire remonter à l'antiquité n'est pourtant guère connue que depuis le fin du XVIII^e siècle. D'après un voyageur anglais, Hunter, ce serait un habitant du même pays, nommé Thomas Telford, qui aurait trouvé le moyen de joindre deux métaux, en 1742. Bien-tôt l'outelier de Sheffield donna une extension à cette fabrication ; et elle devint le centre actif de cette industrie. Cependant, des essais ont été faits aussi en France : le VI leur donna des encouragements en 1785 ; mais la révolution vint arrêter l'essor. Depuis, cette fabrication a fait de grands progrès parmi

nous : on l'évalue maintenant à une valeur annuelle de 8 millions de fr., dont la moitié pour l'exportation. En Angleterre, elle dépasse 30 millions. C-E-S.

PLASTIQUES (ARTS). Dans le sens le plus étendu, la *plastique* (chez Pline *plasticæ*, du grec *πλαστικῆ*, sous-entendu *τέχνη*, art ; de *πλάσσω*, je forme, surtout en terre), est l'art de donner une forme à une masse dure ou molle d'argile, de bois, de pierre ou de métal, en ronde bosse ou en relief. Mais suivant l'Académie, ce nom doit se restreindre à l'art de modeler toutes sortes de figures et d'ornements en plâtre, en terre, en stuc, etc. (*VOY. MODÈLE*), par opposition à la sculpture (*VOY.*), qui est l'art de tailler des statues dans les masses dures, comme l'albâtre, la pierre, le marbre, le bois, l'ivoire, les métaux.

Les matériaux dont les artistes de l'antiquité se servaient sont les suivants :

L'argile. D'abord fut le premier chez les Grecs qui fit des figures d'argile ; et l'on possède encore aujourd'hui des ouvrages égyptiens et grecs en argile et en terre cuite, ordinairement ornés de peintures.

Le plâtre. On l'employait pour les ouvrages de stuc semblables à ceux que l'on voit dans les anciens édifices, par exemple, dans quelques salles de la villa Hadriani, à Tivoli, dans les bains de Titus, dans les tombeaux de Pompéi, etc. Les Grecs n'apprirent que plus tard l'art de couler le plâtre : ce fut Lysistrate, frère de Lysippe et contemporain d'Alexandre, qui en fut l'inventeur. De nos jours, R. Mengs a porté cet art au plus haut point de perfection.

La cire. Lysistrate fut aussi le premier à mouler la cire en figures. Cette branche de la plastique fut fort en honneur chez les Romains. *VOY. CÉROPLASTIQUE.*

Le bois. Cette substance fut beaucoup employée chez les Grecs dès les temps les plus reculés. Les statues des dieux devaient être faites de l'espèce de bois qui leur était consacrée, celle de Jupiter de chêne, celle d'Apollon de laurier, celle de Pluton d'ébène, etc.

L'ivoire. Déjà au temps de la guerre de Troie, on avait des armes et des vases ornés d'ivoire ; plus tard, les artistes grecs

employèrent fréquemment cette matière. Ainsi, les parties nues du Jupiter Olympien et de la Minerve du Parthénon (voy. PHIDIAS) étaient en ivoire, ou, plus vraisemblablement, en bois recouvert d'ivoire.

La pierre. Sous cette rubrique, viennent se ranger divers matériaux. Les *marbres* les plus renommés de la Grèce étaient le marbre du mont Pentélique, près d'Athènes, et le marbre de Paros, l'un et l'autre blancs; on ne se servait du marbre de couleur que pour les figures d'animaux. Du temps de César, on découvrit en Italie une carrière de marbre supérieur par sa blancheur aux marbres de la Grèce : c'est le marbre de Carrare (voy.). *L'albâtre*, surtout celui des Indes, était fréquemment employé par les Étrusques. L'albâtre de couleur servait à faire des revêtements de murs, des colonnes et des vases; le plus estimé était celui dont la couleur tirait sur celle du miel. Malgré la dureté du *basalte*, les Grecs et les Égyptiens le travaillèrent avec beaucoup d'art; mais un bien petit nombre de leurs ouvrages sont arrivés jusqu'à nous. Les Égyptiens seuls surent tailler le *granit*, comme le prouvent leurs statues et leurs obélisques : on trouve cette substance principalement en Égypte; les Romains la tiraient de l'île d'Elbe. Vient ensuite le *porphyre*, rouge ou verdâtre à points dorés; quoique l'acier le mieux trempé puisse à peine mordre sur cette pierre, il nous reste de l'antiquité plusieurs statues ou vases en porphyre, qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Enfin le *calcaire égyptien* était une substance molle, en partie blanche, en partie d'un vert foncé.

Le verre. Les anciens en faisaient non-seulement des ustensiles de ménage, mais des urnes et de grandes coupes, qu'ils ornaient de reliefs et de façons diverses. Ils employaient de la même manière l'obsidienne, espèce de cristal de roche, qu'un certain Obsidius découvrit en Éthiopie. On en faisait aussi des gemmes et des bustes.

Le murrhin était employé pour les vases (voy.) auxquels il donnait son nom.

Les *métaux* étaient : l'*or*, qu'on travailla en Orient dès les temps les plus reculés : les Grecs en faisaient des statues

entières ou en revêtaient des statues d'ivoire; l'*argent*; le *bronze*, for — et employé par la plupart des peuples. Du — le principe, on travailla les métaux sur — marbre. Après de nombreux essais, on — les couler. Les Grecs regardaient comme les inventeurs de cet art, Rhœcus et Théodore de Samos, qui vivaient du temps de Crésus et de Cyrus (voy. FOXDIAN). Le *fer* fut le dernier métal employé, pour qu'on le trouve très rarement pur et qu'il est très difficile à mettre en œuvre. Les anciens faisaient aussi des statues d'un mélange de fer et de bronze. Glaucos inventa l'art de couler ce métal : on conservait à Delphes de ses ouvrages. Cet art a fait d'immenses progrès dans ces derniers temps. C. L.

PLASTRON (peut-être de *πλάστρον*, je frappe). C'est le nom qu'on donne à une cuirasse qui ne recouvre que le devant du corps, ou à la pièce de devant de la cuirasse (voy. ce mot). Dans les salles d'armes, le *plastron* est un coussin rembourré qui protège la poitrine du maître contre les coups qu'il permet à ses élèves de lui porter. *Servir de plastron* à quelqu'un est une expression figurée d'un fréquent emploi. Pour l'acception du mot *plastron* en histoire naturelle, voy. CARAPACE et CHÉLONIENS.

PLATA, voy. RIO DE LA PLATA.

PLATANE, genre classé par A.-L. de Jussieu à la suite des amentacées, mais qui depuis a été transféré dans les urticées. Les platanes sont de grands arbres à rameaux cylindriques; à bourgeons écaillés, cylindriques, naissant dans la base des pétioles et recouverts par ceux-ci jusqu'à la chute des feuilles; à feuilles alternes, pétiolées, non-persistantes, palmées, ou lobées, ou anguleuses, dentées, accompagnées de stipules solitaires, inadhérentes, opposées au pétiole, engainantes, caduques; à fleurs précoces, très petites, monoïques, dépourvues de calice et de corolle, agrégées en capitules globuleux, entremêlées de petites écailles persistantes.

Le platane, qu'on cultive si fréquemment en France, croît spontanément en Orient, en Grèce, en Sicile et en Calabre, il s'élève, dans son climat natal, jusqu'à 100 pieds, et son tronc est susceptible

une grosseur prodigieuse * ; nous il reste loin de ces dimensions, dans les contrées plus méridionales font un des plus beaux arbres tempérés. L'écorce est lisse, la couleur est un vert pâle ou jaunâtre, l'année se détache chaque année par un isâtre ou brunâtre. Les branches sont ombreuses, très rameuses, les branches horizontales ou inclinées ; la couleur est et très touffue, prend une couleur brune lorsque l'arbre n'est pas en son développement. Les feuilles ont une longueur de 3 à 8 pouces (celles des Pyrénées souvent de près de 10), fermes, d'un vert gai et luisant, plus ou moins profondément veinées, assez semblables à celles de l'érable-plane.

Il ne se refuse à croître dans aucune espèce de terrain ; toutefois, il croît surtout dans les sols meubles et ce n'est qu'aux bords des eaux qu'il est le plus beau ; on ne le trouve dans toute sa beauté ; on voit d'une longévité remarquable, sa croissance n'en est pas moins rapide, dans les localités qui lui conviennent, il acquiert, au bout d'une vingtaine d'années, 60 à 70 pieds de hauteur et de diamètre. Il se multiplie avec une facilité que les saules, les branches couchées, et les racines de racines ; une branche coupée sans être marcottée, donne à la première année une tige droite et d'une dizaine de pieds de hauteur, elle se plante facilement pour être coupée en automne ; on préfère ce mode de multiplication à celui par bouture, qui donne que des arbres moins vigoureux et souvent mal venus.

Il se plante fréquemment en culture dans le voisinage des habitations ; quoiqu'il est parfaitement propre, il ne supporte la taille à merveille, il aime beaucoup d'ombre, et que sa croissance n'est point sujet au ravage des insectes. C'est aussi l'un des arbres les plus utiles ; les Persans lui attribuent une vertu spéciale pour désin-

fecter l'air, et pour garantir de la peste et autres maladies contagieuses ; supposition due probablement à ce que le feuillage du platane répand une odeur légèrement balsamique. Le bois de platane est pesant, dur, tenace, marbré d'une infinité de veines réticulées ; en se desséchant, il devient d'un rouge terne ; son grain est fin et serré ; il est susceptible d'un beau poli, plus que celui du hêtre, avec lequel il a quelque ressemblance ; on en fait rarement usage dans l'ébénisterie, parce qu'il a le défaut d'être trop hygrométrique ; il n'est pas non plus propre aux constructions externes, car il pourrit promptement étant exposé aux alternatives de sécheresse et de pluie ; mais il est excellent comme combustible et pour la charpente intérieure des maisons. Le bois des racines, d'un beau rouge veiné, est recherché pour les ouvrages de tour, de tabletterie et de marqueterie. La décoction des rameaux donne une teinture brune. Éd. Sp.

PLATÉE, ville de la Béotie (*voy.*) occidentale, située au sud-ouest de Thèbes, au pied du mont Cithéron. Elle était célèbre, sans parler des temples de Minerve et de Junon, par la bataille que Pausanias et Aristide y livrèrent, le 25 sept. 479 av. J.-C., au Persan Mardonius. Les Platéens, comme on sait, furent les seuls qui prirent part, avec les Athéniens, à la première lutte des Grecs contre les Perses. *Voy.* BATAILLE (Marathon), MÉDIQUES (*guerres*), et les noms propres mentionnés plus haut.

PLATINE (minér.). Ce nom, qui vient de l'espagnol *platina* (diminutif d'argent, *plata*), a été donné par les conquérants de l'Amérique Méridionale à un métal malléable, d'un gris de plomb, approchant du blanc d'argent. Il est infusible et inoxydable ; un seul acide l'attaque, c'est l'acide chlorhydro-azotique, connu sous le nom d'*eau régale*. Sa pesanteur spécifique, c'est-à-dire comparée à celle de l'eau, est de 17.33 en grains naturels, de 19.50 lorsqu'il est purifié et non travaillé, et de 21.47 à 23 lorsqu'il est fortement écroui et laminé. En conséquence, il pèse plus de 23 fois autant que l'eau : c'est le plus lourd des métaux, et même de tous les corps. Sa dureté tient le milieu entre

* On fait mention d'un platane qui existait autrefois en Lycie, dont le tronc, creusé en entonnoir, offrait une grotte de 75 pieds de hauteur.

celle du fer et celle du cuivre. On ne le trouve jamais pur dans la nature, il est toujours mélangé et peut être allié avec d'autres métaux, tels que le rhodium, l'osmium, le palladium et le fer (voy. ces mots).

Le platine n'a été découvert qu'en 1785, dans les dépôts d'or d'alluvion de l'Amérique méridionale, par Antonio d'Ulloa. On l'exploite au Brésil dans les capitaineries de Matto-Grosso et de Minas-Geraes, et dans les provinces de Choco et de Barbaços de la Nouvelle-Grenade. M. Boussingault est le premier qui ait trouvé le platine à la place où il s'est formé, au milieu des filons aurifères de Santa-Rosa, qui appartiennent à la formation schisteuse. En Russie, on l'exploite dans des dépôts de transports aurifères sur le versant occidental des monts Oural, dans le gouvernement de Perm, aux environs d'Iékaterinenbourg, de Zlatoust, de Bogoslov, de Bissersk, etc. Dans les filons comme dans les dépôts de transport, il est toujours en grains plus ou moins gros. En Amérique, on n'en a jamais trouvé de plus gros qu'un œuf de dinde; mais en Russie, on en a découvert du poids de 4 et même 8 kilogr. Le platine de Sibérie contient plus de fer que celui de l'Amérique; mais celui-ci renferme le rhodium, le palladium, l'osmium et l'iridium, tandis que celui de Sibérie est dépourvu d'osmium, et contient, outre le rhodium et le palladium, quelques traces seulement d'iridium, et 2 p. 100 de cuivre, suivant l'analyse qu'en a faite M. Osann.

Pour obtenir le métal pur, on prend le platine tel que le donne la nature, on le fond avec du zinc, et le mélange que l'on obtient est pulvérisé et jeté dans de l'acide sulfurique étendu d'eau qui enlève facilement le zinc; puis on traite le résidu par l'eau régale qui le dissout, sauf une poudre noire qui est composée d'oxyde d'osmium et d'iridium. La dissolution obtenue est précipitée par le chlorhydrate d'ammoniaque : il en résulte une poudre jaune qui, après avoir été calcinée, laisse le platine à l'état métallique, mais non parfaitement pur. On arrive presque à ce résultat, en reprenant le métal par l'eau régale, en le précipitant par le sel ammoniac et calcinant le précipité. Si

l'on recommence une seconde fois l'opération, on obtient le platine pur, et autres métaux qui l'accompagnent que l'eau régale a dissous, restant la liqueur d'où le platine a été précipité.

L'inaltérabilité, l'infusibilité, la ténacité du platine, enfin sa malléabilité permet de le réduire en feuilles extrêmement minces et en fils tellement fins qu'à peine peut-on les apercevoir, le rend très précieux, et font regretter qu'on ne puisse se le procurer à bon marché. Le prix du platine ouvré est d'environ trois fois celui de l'argent : ce qui est le coup trop cher pour pouvoir en multiplier les usages. Malgré son prix élevé on s'en sert avec avantage pour fabriquer des chaudières et des alambics qui sont fort utiles dans les fabriques de produits chimiques, ainsi que des creusets, des capsules et d'autres objets employés dans les laboratoires. On l'emploie aussi pour garnir la lumière des armes à feu qui sont faites avec soin, et l'extrémité des flèches des paratonnerres. La bijouterie se borne à en faire des chaînes, et que son peu d'éclat empêche de l'employer avec succès comme ornement. La céramique l'utilise avec avantage, l'appliquant soit comme ornement, soit comme couverture totale sur la porcelaine et la faïence; grâce à cet usage on peut donner à la poterie l'apparence de l'argenterie. En Russie, on l'a employé au monnayage, et on a essayé de le faire introduire dans la circulation des monétaires.

J. I.
PLATINE (peut-être de *plata* la basse-latinité, lame, plaque), plaque de laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu ou à un fusil.

PLATON, un des plus brillants philosophes de la Grèce, surnommé *le Grand*, le chef d'une grande école philosophique (voy. *ACADÉMIE*, T. I^{er}, p. 94), né à Athènes, la 3^e année de la 72^e olympiade, l'an 429 av. J.-C. Son père, Ariston, descendait de Codrus, et sa mère, Périclyone, d'un frère de Solon. Son nom était *Aristoclés*; celui de *Platon* (Πλάτων, de πλατῶν, large) lui fut donné plus tard, soit à cause de la largeur de son front, soit à cause de la largeur

paules. L'admiration de la postérité né des fables poétiques autour de son beau. On rapporte que Socrate ayant qu'il tenait sur ses genoux un jeune ne, à qui il poussa tout à coup des ailes, ni s'envola avec un doux ramage, Aris- vint le lendemain lui recommander Platon; sur quoi Socrate dit au e que son fils était le cygne dont il it révé la nuit précédente. Le goût arts, en particulier de la peinture et la poésie, occupa sa première jeu- se; il s'essaya même dans le genre ly- se et dans la tragédie; mais une fois il eut entendu Socrate, il brûla ses miers essais, et se livra tout entier à l'ide de la philosophie. Diogène Laërce porte qu'il avait la voix faible: ne rrait-on pas dire que c'est par une providentielle que Platon ne fut pas é de l'organe et du genre d'éloquence mmaires à la tribune? Forcé d'écrire, lieu de parler, il a exercé une influence plus profonde et plus étendue sur l'ent humain tout entier, qu'il n'au- pu faire s'il s'était livré aux affaires liques, lors même qu'il serait parvenu à gouverner sa patrie. Dès ses jeunes an- s, il avait vu les désastres de l'expé- on de Sicile, et un peu plus tard la se d'Athènes. Les excès de la démo- tie dont il fut témoin, suffisaient pour l'étourner de la vie politique, s'il avait la tentation d'y prendre part. Il passa s de dix ans à suivre les entretiens de rate, et quand ce dernier se vit accusé, Platon fut un de ceux qui se présentèrent ar le défendre. Après la mort de son itre, il s'attacha d'abord à Cratyle, dis- de d'Héraclite, et à Hermogène, disci- : de Parménide. Deux ans après, il se edit à Mégare, auprès d'Euclide, qui l'it suivi l'enseignement de Socrate. De il passa à Cyrène, pour assister aux ions de Théodose le mathématicien. Il st ensuite en Italie, dans le désir d'en- dre Philolaüs et Euryte, philosophes thagoriciens. Après de cette suite de itres, dont il va chercher successive- ment les leçons, il voulait, on n'en peut ater, s'initier aux opinions des trois andes écoles antérie es à Socrate, c'est- dire des écoles ionienne, élatique pythagoricienne. Enfin, il se rend en

Égypte, pays renommé pour les trésors de science qu'il cachait au fond de ses sanctuaires. Strabon (XVIII) dit que Platon et Eudoxe étant allés ensemble à Héliopolis, y passèrent 13 années dans le commerce des prêtres. Si cette tradition est exacte, ce serait là surtout que notre philosophe aurait puisé les doctrines orientales qu'il opposa à l'empirisme des sophistes: tel était du moins le sentiment de l'homme de notre temps qui a péné- tré le plus avant dans les arcanes de la vieille science égyptienne. Champollion le jeune, dans le discours d'ouverture de son cours d'archéologie, s'exprimait ainsi: « L'interprétation des monuments de l'Égypte mettra encore mieux en évidence l'origine égyptienne des sciences et des principales doctrines philosophiques de la Grèce. L'école platonicienne n'est que l'égyptianisme sorti des sanctuaires de Saïs, et la vieille secte pythagoricienne propagea des théories psychologiques dé- veloppées dans les peintures et les légén- des sacrées qui décorent les tombeaux des rois de Thèbes, au fond de la vallée dé- serte de Biban-el-Molouk. »

Après son séjour en Italie, Platon avait fait un premier voyage en Sicile, dans l'intention de voir le cratère de l'Etna. Denys-l'Ancien, qui régnait alors à Syra- cuse, désira s'entretenir avec le philoso- phe. Platon ayant eu l'occasion d'émettre ses opinions sur la tyrannie, Denys lui dit que c'étaient là des propos de vieil- lard; à quoi Platon répliqua que les siens étaient des propos de tyran. C'est à la suite de ce premier séjour en Sicile, que Pla- ton, livré, dit-on, à Polidès, envoyé de Lacédémone auprès de Denys, fut vendu comme esclave dans l'île d'Égine; mais il fut racheté pour 20 ou 30 mines par Annicéris de Cyrène, qui le renvoya à Athènes auprès de ses amis, et ne voulut pas recevoir le prix de sa rançon.

Le second voyage de Platon en Sicile eut lieu en 368: Platon avait alors 61 ans. Denys-le-Jeune, qui avait succédé à son père, lui écrivit des lettres pressantes pour l'engager à se rendre auprès de lui. Le but du philosophe, au dire de Diogène Laërce, était d'obtenir de Denys un lieu où il pût fonder une colonie qui serait gouvernée par ses lois, et où il réaliserait

son système politique. On lui promit ce qu'il demandait, mais on ne lui tint pas parole. Platon, dans son premier séjour, s'était lié avec le jeune Dion (*voy.*), beau-frère de Denys-l'Ancien, et qui était devenu son disciple. Denys-le-Jeune accusa le philosophe d'exciter Dion à la révolte; ce dernier même fut forcé par les intrigues de cour de se retirer en Grèce. Platon fut alors logé à la citadelle: c'était en apparence par honneur, et pour le rapprocher de la personne du roi; mais en réalité, il y était presque gardé à vue. Denys avait conçu un goût très vif pour ses entretiens philosophiques; mais il prétendait à une amitié exclusive, et il avait ses retours d'humeur, dont les courtisans profitaient: de là des brouilles et des accommodements, des espèces de coquetteries, dont plus tard un autre souverain et un autre philosophe, Frédéric II et Voltaire, ont renouvelé l'exemple. Une guerre qui survint dans ce temps-là détermina Denys à laisser Platon retourner en Grèce. L'illustre Athénien s'était lié en Sicile avec le philosophe pythagoricien Archytas de Tarente, dont on a conservé une lettre dans laquelle il intercède auprès du tyran pour qu'il rende la liberté à son ami. L'an 361, Denys envoie à Athènes, pour prier instamment Platon de faire un troisième voyage en Sicile; en même temps il lui écrit de sa main la promesse de traiter Dion plus favorablement, s'il se rendait à ses désirs. Platon céda dans l'espoir d'améliorer le sort de son ami; mais l'année qu'il passa encore à cette cour fut tout aussi orageuse que les autres, et le tyran fit même vendre tous les biens de Dion, et en retint le prix. Platon se décida alors à revenir dans sa patrie. Depuis son retour d'Égypte, il s'était établi dans l'Académie (*voy.*), habitation entourée de bois, comme l'indique ce fragment du poète comique Eupolis: « Il donnait ses leçons sous l'ombrage des allées du dieu Académus. » C'est là qu'il ouvrit son école, et des femmes même vinrent l'y entendre, entre autres, Lathénie de Mantinée, et Axiothée de Phliunte. Il mourut, selon Diogène Laërce, la 13^e année du règne de Philippe, c'est-à-dire en 347, à 82 ans.

Platon s'est approprié les systèmes de ses devanciers; il reproduit à la fois Socrate, les ioniens, les pythagoriciens et les éléates. Il suit Héraclite pour la physique, Parménide et les pythagoriciens pour la métaphysique et la théologie, Socrate pour la morale, laquelle sert de base à sa politique. Selon lui, la philosophie a pour objet la connaissance de l'universel et du nécessaire, de l'absolu, ainsi que des rapports et de l'essence des choses (*voir Théétète; République, V et VI; Lois, III*). La philosophie est la science proprement dite: or, il n'y a pas de science de ce qui passe. La source de la connaissance n'est pas le témoignage de nos sens, qui ne s'adressent qu'à un variable; ce n'est pas non plus l'entendement et le raisonnement, mais la raison, faculté supérieure, qui a pour objet l'invariable, l'être en soi (*Phédre*). Il existe en effet certaines notions propres à la raison, *νοήματα*, qui sont dans l'âme comme la base de toute pensée, qui y résident antérieurement à toute perception particulière, et qui en même temps s'imposent à nos actes comme principes de détermination. C'est là ce que Platon appelle les *idées*, types éternels ou modèles des choses, principes nécessaires de notre connaissance, auxquels nous rapportons par la pensée l'infinie variété des objets individuels: d'où il suit que toutes les connaissances de détail ne sont produites par l'expérience, mais seulement développées par elle. C'est ainsi que la connaissance empirique se distingue de la connaissance rationnelle, que le monde des sens se distingue du monde des idées.

L'âme se rappelle les idées, à mesure qu'elle aperçoit les copies faites à leur image dont ce monde est rempli, et c'est pour elle comme le souvenir d'un état antérieur, où elle vivait sans être encore unie à un corps. Telle est la théorie de la réminiscence (*voir le Phédon et le Phédre*). Le *Phédon*, qui est un des premiers ouvrages de Platon, contient déjà en effet tout le système des idées, avec le lien nécessaire par lequel la théodicée platonicienne s'y rattache. À mesure que l'amour du beau vient à han-

veloppent, elles échappent à cette du corps et à ces liens qui les retiennent captives; elles remontent l'échelle des êtres, s'élevant sans cesse à la réalisation d'une unité plus parfaite, plus réelle, d'un bien plus grand, plus noble, que, parvenues à la sphère des idées, elles contemplant face à face l'être, et le bien en soi.

Ces classifications diverses ont été proposées pour les 35 dialogues qui nous restent de Platon; car il n'a jamais traité de manière dogmatique et d'une manière purement didactique. La forme du dialogue qu'il a adoptée lui permet d'entrer dans ses recherches des digressions poétiques. Immédiatement après l'entrée en matière, la philosophie fut divisée en parties, *dialectique*, *physique* et *politique*. On pourrait y ramener ses nombreux ouvrages; car déjà les études philosophiques commençaient à se spécialiser. L'école ionienne s'était livrée plus spécialement aux spéculations relatives à la physique; Socrate ramena l'attention sur les questions morales; et les disciples de l'école éléatique sur l'être, sur la méthode de la pensée en *opinion* et en *science pure* étaient un commencement de dialectique. Toutefois, si l'on suit Sextus Empiricus, cette division n'a été expressément établie que par Platon et Aristote. Nous croyons donc convenable de classer les dialogues de Platon d'après les objets mêmes qu'ils traitent, et qui se réduisent aux suivants : la nature humaine, ou notre âme, connue dans son état présent et dans son état antérieur; puis les trois objets par rapport auxquels se rapportent les connaissances : le beau, le vrai, et le juste; la nature divine, ou Dieu auteur de l'univers. Tel est l'ordre qu'a suivi Platon lui-même dans ses spéculations philosophiques. D'abord disciple de Socrate, ses premières études ont été traitées du vrai et de l'amour, dans le *Phèdre*, le *Cratyle*, l'*Ion* et le 1^{er} *Hippias*; puis, suivi l'école des mégariens et des éléatiques, séduit par l'esprit subtil qu'ils mettaient dans la discussion, il se mit à la recherche du vrai, et écrivit ses dialogues *Théétète*, le *Sophiste*, le *Polémiste*, le *Parménide*, le *Gorgias*,

le *Euthydème*. Dans son âge mûr, après avoir étudié les institutions de l'Égypte et des pythagoriciens, ses pensées se tournèrent vers la vie pratique, et il imagine sa *République* idéale, qui représente le modèle du bien et du juste. De là il s'éleva enfin à la recherche des choses divines dans le *Timée* et le *Cratyle* qui en dépend. Ce fut plus tard, dans sa vieillesse, que modifiant sa République imaginaire, et voulant en rendre les vues plus applicables, il écrivit les *Lois*.

La doctrine de Platon sur l'âme doit beaucoup à Socrate et aux pythagoriciens. On la trouve surtout dans le *Phédon*, le *Ménon* et le *Phèdre*. Il distingue deux âmes dans l'homme, l'une animale, qui est une émanation de l'âme du monde; l'autre raisonnable, qui est une étincelle émanée de Dieu, à la nature duquel elle participe. Par suite, il reconnaît trois facultés : 1^o la partie intelligente de l'âme, ou la raison, *voûs*; puis deux autres facultés déraisonnables : 2^o l'instinct irascible, *θυμός*; et 3^o la concupiscence, *ἐπιθυμία*. Ainsi, dans le *Phèdre*, il compare la nature de l'âme à un char attelé de deux coursiers et conduit par un cocher : le cocher, c'est l'intelligence ou la raison; l'un des chevaux, actif et bouillant, représente l'instinct irascible; l'autre, passif et paresseux, représente la concupiscence ou la sensualité. Dans son état présent, l'âme, selon Platon, qui suit en cela les pythagoriciens, est enfermée dans le corps comme dans une prison. De là résulte que l'âme n'aperçoit pas directement la vérité; mais à travers cette prison, et qu'elle vit dans une profonde ignorance des choses. Pour en avoir une vue réelle, la condition première est de nous dégager des liens des sens, et l'on n'y parvient que par la philosophie, c'est-à-dire par l'étude et la recherche du vrai. C'est pour cela que la mort n'est pas redoutée du sage : l'âme alors délivrée des chaînes corporelles, va vers ce qui lui est semblable, et qui ne peut se voir, vers le divin; là, libre d'erreurs, d'ignorance, de passions et de tous les maux de l'humanité, elle sera vraiment heureuse, et vivra désormais avec les dieux.

Dans une vie antérieure, nous avons

en la perception du vrai, du beau, du bien, du juste, du saint, de ce qui est réellement, et nous l'avons perdue en passant dans cette vie. La science consiste à retrouver cette perception, dont nous n'avons plus que l'ombre. Les sens ne nous révèlent pas la vérité; mais les apparences qu'ils nous montrent renouvellent en nous le souvenir du beau et du bien réels. Jusqu'à un certain point, le beau est saisissable par la vue, mais non le bien, le juste et le saint, qui sont insaisissables aux sens. Le beau nous rappelle le souvenir de notre vie antérieure: de là s'allume dans nos âmes le désir de la science et de la vérité. Apprendre c'est se ressouvenir. A l'homme tombé du ciel sur la terre, il reste la réminiscence. C'est ainsi que, dans Platon, la théorie de la réminiscence est une conséquence de sa doctrine sur l'existence primitive des âmes.

Son système sur le vrai n'est que le développement de la théorie des idées, dont il a été question plus haut. La théorie du juste, à laquelle se rattachent sa morale et sa politique, est exposée surtout dans la *République*, dont nous traiterons séparément. Reste à esquisser brièvement sa théologie.

C'est encore par les idées que nous remontons jusqu'à Dieu: si les idées sont le modèle du monde, la copie peut-elle sortir du modèle sans l'artiste? Les idées sont donc impossibles sans un Dieu; elles le supposent nécessairement, et ne peuvent être conçues sans lui. Platon a donné une notion plus explicite qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, de Dieu, comme être éminemment bon, et une déduction plus précise des attributs de la divinité, surtout de ses attributs moraux. Il a fait une critique profonde du polythéisme homérique, qui était la religion populaire. Le X^e livre des *Lois* et le *Timée* tout entier contiennent une démonstration de l'existence de Dieu par le raisonnement appliqué à la cosmologie. Là, il représente Dieu comme auteur du monde, en tant que lui ayant donné la forme, c'est-à-dire ayant introduit dans la matière brute et informe l'ordre et l'harmonie, et ayant façonné d'après les idées le corps de l'univers, en lui donnant une

disposition sphérique et un mouvement circulaire, véritable corps animé, gouverné par l'âme du monde, sans un animal vivant et organisé. Ce Dieu de Platon n'est pas encore créateur, tel que l'a conçu le christianisme; car notre philosophe admet la matière, avec les idées, l'étoffe dont tire le monde. La matière, selon le principe du mal, une force dérivée de Dieu, et qui ne vient pas de lui quoiqu'elle résiste, la matière est créée par l'esprit, la nécessité par l'intellect. Les lois de Dieu triomphent partout, font triompher la justice avec elle, et triomphe résulte l'harmonie du monde. Aussi Platon a-t-il nettement conçu comme Providence, c'est-à-dire une force intelligente et libre qui volontairement le bien du monde comme législateur suprême qui garantit la loi morale. Enfin, nous voyons dans le *Phédon* la première démonstration de la spiritualité et de son immortalité. *

(*) D'après Cicéron, il paraît que le disciple de Platon, divulgué les premiers à son insu; les copies s'en multiplièrent, et l'imprimerie fut-elle découvrir s'empressa de répandre les œuvres de génie. Les éditions latines virent d'abord en français trois versions différentes de cette langue: celle de Marsile Ficinus (1483), la première des florentines, révisée par Laurent de Médicis, en 1497, réimpression à Venise, et souvent depuis; Janus Cornarius (Bâle, 1561); et celle de Serres dans l'édition de H. Estienne grecque *priniceps* est celle d'Al. 1513, in-fol.); puis vinrent celles de H. avec la trad. de J. de Serres (Paris, 1515 in-fol.; même texte, avec la trad. de F. 1590, in-fol.); enfin, sans nous arrêter à d'autres publications d'ouvrages séparés qui sont nombreuses, nous citerons seulement les éditions complètes: la Biontine (S. et Paris, 1782-86, 12 vol. in-8°, avec les commentaires de Tiedemann, dont il sera plus loin); celle de M. Im. Bekker (Berlin, 3 tomes en 8 vol., avec les *Comm. crit.*, 1828); celle de M. F. Ast (Leipzig, 1819-31 in-8°); et celle de M. G. Stallbaum (17 vol.: t. I-IX, Göttingen, 1829-32, in-8°); nous ne passerons pas non plus des traductions françaises de divers ouvrages de Platon, Dacier, Grou, etc., pour ne mentionner que celle de ses Œuvres complètes, par M. L. (Paris, 1826-38, 12 vol. in-8°). Il est à noter que sur ce grand et bon ouvrage nous n'avons pas une mention à la fin

PLATONIQUE (AMOUR), voy. AMOUR, T. 1^{er}, p. 638.

PLATONIQUE (RÉPUBLIQUE). La république de Platon est la première grande tentative qui ait été faite pour fonder une théorie politique sur la philosophie. C'est (liv. V) qu'il dit expressément ce qu'il a répété dans sa VII^e lettre, que les peuples seront heureux que quand les rois seront philosophes. Ceux qui ont cru voir dans cet ouvrage deux objets différents, et d'un côté une discussion sur la nature de la justice, de l'autre l'idéal d'un état parfait, se sont trompés : ces deux choses forment qu'une seule pour Platon, qui établit, dans le *Charmide*, que la politique est la science du juste.

Le 1^{er} livre est tout critique : Socrate y démontre successivement l'insuffisance des diverses définitions que les sophistes ont données de la justice. La justice est en effet le principe fondamental de la morale et de la politique de Platon. En déterminer l'essence, en retrouver les caractères dans un individu parfait et dans un état accompli, tel est l'objet de la République. L'auteur y établit la nature du juste, principe obligatoire et désintéressé qui ressort de toute sa théorie métaphysique, et dont la morale et la politique ne sont que la rigoureuse application. Et quand il a montré par des arguments sans réplique que la justice existe réellement, qu'elle est distincte de l'intérêt, qu'elle est souveraine, ils s'efforcent en Allemagne, de feu Schleiermacher. Platon a eu un grand nombre de commentateurs et d'historiens : parmi les anciens, Diogène Laërtes, Cicéron, Apulée et Alcinoüs se sont occupés de sa vie ou de sa doctrine. Spéuzippi, neveu de Platon, avait écrit une vie de ce philosophe, qui est malheureusement perdue, ainsi que celle de Cléarque; mais celles d'Olympiodore, philosophe alexandrin du v^e siècle, et d'Hérogénis de Milet, qui vivait sous Justinien, ont été conservées. Une foule d'écrivains modernes ont écrit sur le même sujet; nous indiquons seulement : Henke, *Dissert. de philos. mysticâ Platonis* (Helmstedt, 1776); Tiedemann, *Dialogorum Platonis argumenta exposita et illustrata* (Deux-Ponts, 1786, in-8^o); Combes-Douuons, *Essai hist. sur Platon* (Paris, 1809, 2 vol. in-12); Ast, *Vie de Platon* (en allem., Leipz., 1816); Hemede, *Leitica philosophia platonica* (Utrecht, 1827); Hofmann, *Die Dialektik Plato's* (Munich, 1832); Ruge, *Platonische Aesthetik* (Halle, 1832), etc. On pourra en outre consulter les principaux historiens de la philosophie : Brucker, Tiedemann, Buhle, Tennemann, Stanley, etc. J. H. S.

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIX.

d'en mieux développer la nature, en décrivant un monde idéal, où ce principe est appliqué sans réserve. Il se complait dans la description de ce monde idéal, ouvrage de sa pensée; il veut le voir vivre et se mouvoir réellement sous ses yeux. Il bâtit sa république sur le plan de sa psychologie. Comme il a trouvé dans l'âme humaine trois facultés, l'élément raisonnable, l'élément irascible et l'élément sensible ou passionné, il partage l'état en trois ordres, dont chacun correspond à une des trois facultés; savoir : les sages, qui gouvernent; les guerriers, qui défendent l'état; et la classe populaire ou laborieuse, livrée aux travaux de l'industrie et de l'agriculture. L'élément passionné doit être contenu par les deux autres, comme le peuple par les sages et les guerriers. Son système moral, qui repose sur les quatre vertus cardinales, est à son tour organisé sur le même plan : la prudence est le partage de ceux qui gouvernent; le courage est l'apanage de ceux qui défendent l'état, ou des guerriers; la tempérance règle l'accord des classes supérieures et inférieures sur la part de pouvoir échue à chacune; et la justice veille à ce que chaque ordre joue dans l'état le rôle qui lui appartient. Enfin, de même qu'il compte cinq états de l'âme, dont l'un est sain, et les quatre autres dépravés, il trouve tout autant d'états de la société ou de formes de gouvernement correspondant à ces cinq états de l'âme. Les quatre mauvaises espèces de gouvernement sont la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie; auxquelles correspondent l'état moral de l'ambitieux, de l'avare, de l'homme livré aux passions, et de l'homme en proie au délire le plus violent. L'état-modèle, l'état le plus heureux est l'aristocratie ou le gouvernement des sages, de même que l'homme le plus heureux est celui qui en toutes choses obéit à la raison.

En jugeant la théorie de Platon du point de vue de notre expérience moderne, deux vices essentiels nous frapperont : 1^o il est amené par sa formule, à conclure l'inégalité nécessaire et éternelle des hommes, leur division radicale en trois castes, subordonnant la classe industrielle aux classes guerrières et savantes,

et les guerriers à leur tour aux savants ou aux prêtres, ce qui ramènerait la théocratie; 2° il sacrifie trop complètement l'individu à l'ordre général, à cette harmonie idéale qu'il cherche à établir. A ses yeux, l'intérêt individuel est un ennemi. En morale, il ne s'en occupe que pour le dompter; en politique, il n'a que mépris pour la foule grossière que l'éducation n'a pas rendue propre à connaître les idées, qui ne vit que de la vie des sens; il n'a pas de lois à faire pour elle, pas de droits à lui accorder, pas de devoirs à lui prescrire. Un maître absolu, voilà tout ce qu'il conçoit de possible pour elle. Pour anéantir les tendances intéressées dans l'individu et dans l'état, Platon ne voit qu'un remède, c'est de lui ôter tout aliment, d'anéantir dans l'homme tout désir qui n'a pas pour objet le bien de la république. Ainsi il détruit la propriété, le mariage, la liberté civile et politique. Tous les biens appartiennent à la république; toutes les femmes sont communes; les enfants sont les enfants de l'état, et nul n'a droit de les regarder comme siens. Il voulait par là reporter sur la chose publique toute l'activité individuelle, et en faire l'unique passion, l'unique amour : par cette communauté de but et d'intérêt, il pensait maintenir l'unité dans l'état. Car, selon lui, s'il n'y avait dans l'état qu'une volonté, qu'une pensée, on aurait réalisé la perfection politique.

Platon poursuit une unité chimérique. Il abolit la propriété, pour que la prospérité de l'état devienne le seul objet de nos soins; la famille, pour que l'état soit lui-même une grande famille; il croit que les affections de père, de fils, de frère se reporteront sur l'état : comme s'il était possible d'abolir par un décret les sentiments qui forment le fonds de la nature humaine ! Dans le monde moral, comme dans le monde politique, la véritable unité résulte de l'équilibre des forces; elle consiste en ce que chaque sentiment, chaque faculté joue le rôle qui lui appartient, et ait la part de développement à laquelle elle a droit dans l'ensemble. Si Dieu a mis en nous les affections de famille, la liberté individuelle, le principe de l'intérêt, le désir d'être heu-

reux, ce n'était pas pour qu'on le seulement il a voulu les subordonner à la justice : la sagesse consiste à faire courir ces éléments divers à l'harmonie. C'est une prétention de vouloir mutiler la nature de l'homme, d'anéantir l'individu, la vie privée, le mariage, la famille, voilà ce qu'il y a de chimérique dans la République de Platon.

A côté de ces critiques, il faut proclamer tout ce qu'il y a de vraiment admirable dans ce chef-d'œuvre du génie. Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est ce respect de la justice, dont l'absolu est marqué comme le but; c'est de former les hommes à l'obéissance aux lois par l'éducation, par l'ambiguïté de la persuasion, et non par la crainte ou la violence.

Les *Lois*, ouvrage de la vieillesse de Platon, sont un correctif de sa République. Il y cherche à rendre applicable ce qui avait paru chimérique dans son premier ouvrage; c'est la vérité saisi à l'utopie. Ici, il admet le mariage, la propriété, mais l'éducation reste commune entre les maîtres de l'état, la terre des pères de famille n'y a pas la part; le sol est la propriété de l'état, le citoyen n'en a que l'usufruit; l'égalité de la richesse et la pauvreté sont imposées par des lois somptuaires; reparaisent aussi les lois pénales qui n'existaient pas dans la République; la peine doit avoir un double objet, la correction de la société, et l'amélioration du coupable : elle doit être graduée selon la gravité de la faute; les actes criminels sont distingués des crimes dits. Entre la prison préventive et les accusés sont détenus, et la prison pénale, où les grands coupables sont détenus avec rigueur, Platon a placé le pénitencier, véritable pénitencier, où les coupables sont visités chaque jour par les magistrats; on leur enseigne à leur châtiment comme expiation de leur faute, à aimer leurs devoirs, et on leur fait à la société améliorés et punis. Platon devinait les théories modernes de la peine, et les plus graves qu'on peut aujourd'hui la sollicitude de législateurs.

TRE. On nomme ainsi la pouce qu'on obtient par la calcination du gypse (*voy.*), et qui, délayée l'eau, sert dans la maçonnerie à les murs ou à cimenter les pierres. de Paris, tiré surtout des carrières de Montmartre, et celui de Lagny force d'adhésion qui les rend très à cet usage. La calcination se fait dans des fours établis à la *plâtrière*. On y chauffe la pierre à plâtre après l'avoir cuite. La cuisson doit s'en faire à feu modéré, la réduit ensuite en poudre avec laquelle on fait une sorte de massue en des plâtres gardés trop longtemps la cuisson finissent par *s'éventer*, et plus la même force. Une fois qu'ils ont été mouillés, ils n'ont plus d'adhésion. On nomme plâtre *blanc* celui qui a été rablé, c'est-à-dire dont on a ôté le charbon; celui qui n'a pas été rablé est *gris*. Les maçons nomment *le panier* celui qui est seulement un mannequin et qui sert pour les plâtres *au sas* ou plâtre *fin* est celui qui, passé au sas ou sorte de tamis, sert pour les enduits d'architecture. Le *plâtre erré* est celui qui est gâché avec du sable; autrement il est *clair* ou *à gypse* feuilleté, qui est un sulfate de chaux régulièrement cristallisé, et à la cuisson un plâtre qui n'a pas d'adhésion, mais que l'on rend adhésif par sa blancheur rendent très propre à mouler ces statues, ces figurines, objets d'art qu'on en a beaucoup aujourd'hui.

On donne aussi le nom de *plâtres* à ces ouvrages moulés en plâtre (*voy.*).

Le *plâtre* d'une statue, d'un buste, le modèle (*voy.*) en plâtre de la statue, de ce buste. On appelle *plâtre antique* une figure, un bas-relief qui a été moulé sur un antique. Le plâtre d'une personne est un masque de plâtre qui rend l'empreinte de son visage: on se sert souvent pour prendre cette empreinte des morts dont on veut conserver les traits.

L. G.-s.

ATTENSEE, lac Balaton, *voy.* ATTENSEE.

PLAUTE (MARCUS ACCIUS PLAUTUS), célèbre des comiques latins dans l'antiquité, sinon le plus parfait au juge-

ment de plusieurs critiques modernes, était natif de Sarsine en Ombrie, et florissait au milieu du VI^e siècle de Rome. On ignore la date de sa naissance; on sait seulement qu'il mourut l'an 570, dans un âge avancé (Cic., *de Senect.*, 14). Le vulgaire lui attribuait 130 comédies, soit que des ressemblances de noms eussent quelquefois trompé les copistes, soit que la mauvaise foi voulût donner cours à des ouvrages médiocres par la recommandation d'une grande renommée. De très savants littérateurs avaient fait des catalogues raisonnés de ses pièces. Élius Stilon n'en admettait que 25 comme véritables; Varron en composa un recueil de 21 seulement, qui, de l'aveu de tout le monde, appartenaient incontestablement à Plaute, quoiqu'on en reconnût d'autres encore pour légitimes; et il écrivit un traité sur la manière de les distinguer et de les apprécier. Les 20 comédies qu'on possède aujourd'hui sont très probablement ces Varroniennes (*quæ Varronianæ vocantur*); manque la dernière, dont les découvertes du cardinal Mai ont rendu au moins le titre: *Vidularia*.

Varron et Cicéron louent sans restriction aucune, et avec trop d'enthousiasme, l'esprit et le style de Plaute; mais Horace est beaucoup trop sévère pour lui et pour les anciens en même temps, auxquels il reproche de l'avoir admiré sottement. Sans doute l'exquise urbanité, le goût délicat et châtié de l'ami de Mécène ont pu s'offenser des allures quelquefois désordonnées de l'Ombrien. Mais sans consentir à le prendre, comme le proposaient et Cicéron et Varron, pour un modèle achevé de plaisanterie élégante et fine, comment ne voyait-il pas, à travers les volontaires folies du bouffon populaire, le bon sens éminent du moraliste, l'imagination, la verve et même l'art du poète? Où trouver des expositions dans lesquelles la vraisemblance soit mieux gardée, le sujet expliqué plus nettement, le dialogue plus naturel, plus vif, préparant plus habilement l'action et mettant en meilleures dispositions le spectateur, que les débuts de la *Cistellaria*, de la *Mostellaria*, de *Pseudolus*, d'*Epulicus*, de *Curculio*? Quelles intrigues seront mieux

œuvres du monde plus circonspect
ix armé.

léger badinage vient aussi en aide
enseurs des vieilles institutions, de
le discipline, et il combat sous les
ax de Caton contre les ruses frau-
s de l'opulence usurière, contre
s dangereux des disproportions
une, contre les inconvénients des
ormes qui renversent l'ordre inté-
es familles, donnant l'empire aux
s et asservissant les maris. Il fait
erre aussi, l'ingrat, à ces Hellènes,
ils il doit toute sa culture, mais
semblaient, comme à l'inflexible
, ne venir dans Rome que pour
er les cœurs par des exemples de
che, et les esprits par des doctrines
bismes. C'était la lutte désespérée
de Latium contre la civilisation
la de la Grèce, de Caton contre
s, *Græcia capti ferum victorem*

le amusait beaucoup le peuple ro-
l l'instruisait sans qu'il y parût ;
n'en devint ni plus puissant ni
he. L'orgueil farouche de ces rus-
soldats le reléguait, en sa qualité
r et de poète, parmi les gens de
on vile, et tandis que les poètes se
ent heureux quand ils pouvaient
re sous le patronage de quelque
comme Ennius auprès de Fulvius
nition, Térence auprès de Lélius,
ne se fit le client de personne, si
e du public, qui n'est pas toujours
onnaissant pour les grands écri-
artout de leur vivant. On dit même
uteur d'*Amphitryon* et de l'*Au-*
s, ayant eu l'imprudence de se ris-
s des entreprises de négoce, puis-
bétaire, à ce qu'il paraît, ne satis-
as à ses désirs ou à ses besoins,
complètement, à tel point qu'il
gé de tourner la meule comme
e de somme chez un meunier-
er pour gagner sa vie; d'où lui
dura de certains chercheurs d'a-
le surnom d'*Asinius*. Mais pour
x génies, le bonheur n'est pas
ortune; s'il est dans le pressen-
s la gloire et des jugements de la
, Plaute dut vivre heureux. Il
audi par les Romains encore au

temps de Dioclétien, et il a laissé des œu-
vres immortelles, qu'on a traduites dans
toutes les langues, qu'on a curieusement
étudiées dans tous les pays depuis la re-
naissance des lettres.— La plus ancienne
édition est de l'année 1472, imprimée à
Venise. On doit conseiller à ceux qui vou-
dront lire cet auteur l'édition de Lambin,
Paris, 1576, in-fol.; celle de Taubmann,
Franf., 1605, 1612 et 1621, in-4°;
celle aussi qui fait partie de la collection
ad usum, Paris, 1679, 2 vol. in-4°;
celle de Gronove, dite *variorum*, Amst.,
1684, 2 vol. in-8°, avec ses *Lectiones*
plautinæ, 1740, in-8°; celle de Bothe
(Berlin, 1809-11, 4 vol. in-8°), mais
dont il faut redouter les hardiesses en
profitant de son ingénieuse sagacité dans
la réformation du texte. La bibliothèque
latine de Lemaire contient une édition
en quatre volumes, où l'on a profité de
toutes les précédentes. Des versions fran-
çaises, on connaît à peine celle de l'abbé
de Marolles, on ne lit plus celle de Gueu-
deville, ni celle de Limiers, quoique re-
produite dans le *Théâtre latin* de Levée.
Parmi les traducteurs de pièces déta-
chées, on cite Coste pour les *Captifs*,
l'abbé Lemonnier pour la *Mostellaria*,
etsurtout M^{lle} Lefèvre (M^{me} Dacier) pour
l'*Amphitryon*, l'*Épidique* et le *Rudens*
(Cordage). La plus complète et la plus
récente des traductions du théâtre de
Plaute est celle qui a été donnée en 1831-
38 dans la *Bibliothèque latine-française*
de Ch.-Fr. Panckoucke*. N. T.

PLÉBÉIENS. Dès l'origine de Ro-
me, le peuple y fut partagé en deux clas-
ses, les patriciens (*voj.*) et les plébéiens,
unis ensemble par les devoirs de patro-
nage et de clientèle (*voj.* CLIENTS). Aux
patriciens, comme plus éclairés et plus
riches, furent attribués le culte des dieux,
l'exercice des charges, le soin de la jus-
tice; tandis que les plébéiens devaient
s'appliquer à l'agriculture et aux métiers
(Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, II, 4). Ceux
qui vivaient à la campagne, *plebs rus-*
tica, et ceux qui, à Rome, étaient mar-

(*) La modestie de l'auteur supprime ici un
nom propre, mais les lecteurs savants ont déjà
suppléé à cette lacune, et ce n'est pas pour eux
que nous renvoyons à un autre art. de cet ou-
vrage (T. XVIII, p. 400) qui peut servir à la
comblée. S.

nouées, conduites avec plus de chaleur et d'entraînement, que celles du *Miles gloriosus*, du Cordage, des Deux Bacchis, des Ménechmes, d'Amphitryon, et quelques autres encore parmi les pièces que nous avons citées tout à l'heure? Quels caractères plus fidèlement retracés d'après la vérité, plus dramatiquement développés, que ses fripons d'esclaves, ses parasites effrontés, à la langue affilée, à l'imagination toujours victorieuse des périls; et ses courtisanes artificieuses autant qu'intéressées, et ses vieillards ou libertins ou grondeurs, et ses jeunes étourdis, et ses matrones aussi indulgentes pour leurs fils qu'impérieuses et acariâtres avec leurs maris, et même, dans les seconds et troisièmes plans, ses cuisiniers voleurs, ses banquiers perfides, ses marchands sans pudeur et sans foi, ses nouveaux plébéiens, parvenus de la liberté, trafiquants de témoignages en justice ou de honteuses complaisances? Et dans les diverses empreintes de ces types toujours les mêmes, comme la société les offrait, quelle variété de formes, de nuances, de situations, de combinaisons toujours nouvelles! Nous répondons ainsi à ceux des littérateurs modernes qui, trop peu familiarisés avec les mœurs et les coutumes des anciens, ont accusé Plaute de monotonie et d'oubli du naturel. Toujours des courtisanes! toujours des parasites! toujours des esclaves trompeurs! comme si ce n'étaient pas les objets qui devaient perpétuellement s'offrir à l'observateur des Romains dans la vie privée. Encore faudrait-il lui tenir compte de ses comédies de caractère, l'Avare (*Aulularia*), le Présumptueux (*Miles gloriosus*), le Dissipateur (*Trinummus*); il faudrait remarquer, de plus, l'originalité des inventions romanesques et toutefois d'accord avec la réalité historique, dans le Carthaginois, le Cordage, les Captifs. Mais lui imputer à faute d'avoir introduit sur la scène des parasites, des esclaves trompeurs, des courtisanes, c'est le blâmer d'avoir pris sur le fait les Romains dans leurs réunions de plaisir, dans leur commerce d'amour et dans leurs passions déréglées; c'est trouver étrange qu'il ait vu, chez les anciens, des serviteurs attachés à la suite des adolescents sous le nom de co-

mites, de *pedagogi*, mentors servaient intérêt à corrompre leurs leurs maîtres futurs, ne fût-ce qu'à partager dès à présent leurs amours et leurs débauches. Si les cens Plaute avaient lu le traité de Pl sur l'éducation, ils auraient mieux pris la raison de ces rôles d'esclaves chez lui reviennent si souvent. parasites, comment n'y auraient paru aussi à tout moment, dans les pays tout peuplé d'affranchis, avec une immense inégalité de position entre le riche et ses clients, avec ce que l'industrie mercantile, lorsqu'elle se livre à des professions d'honnêtes métiers, on embrassait la profession de flatteur, de plaisant encore?

Pardonnez à Plaute les exagérations fantastiques de quelques-unes de ses dialogues, la gaité quelquefois extrême de ses dialogues, les caprices bizarres de ses acteurs, qui s'amusaient à faire leurs personnages, à dépouiller pour dire leur masque et leur costume le prestige de l'illusion, se souvenant de leur condition d'esclave et de leur trahissant le secret de la fiction théâtrale et l'artifice de la fiction, jugements qu'ils portent sur eux-mêmes par leurs aveux indiscrets mais par leurs allocutions aux spectateurs, fallait bien qu'il travaillât pendant un temps, pour les arbitres souverains de leurs œuvres, en même temps que pour la vérité. Il a satisfait à la fois à ses vaines puissances. Tandis qu'on désertait et réservait Térence (voy.), on redonne toujours Plaute, qui riait si bien, qui faisait si bien rire; et sa gloire telle est consacrée par les imitations de Regnard, de Molière.

C'était à la fois le poète du peuple, le censeur des mœurs; sa morale, il n'est rien moins que grave et sévère, mais elle est avenante et instructive; ne s'attache pas à prêcher la vertu, à montrer la difformité du vice; à prémunir les hommes contre les tentations dangereuses qui font sacrifier les biens, la considération; à ricaner par le ridicule, et s'il ne se peut d'élever les âmes aux pures et sages régions de la sagesse, il vous ren-

les épreuves du monde plus circonspect et mieux armé.

Son léger badinage vient aussi en aide aux défenseurs des vieilles institutions, de la vieille discipline, et il combat sous les drapeaux de Caton contre les ruses frauduleuses de l'opulence usurière, contre les abus dangereux des disproportions de fortune, contre les inconvénients des dots énormes qui renversent l'ordre intérieur des familles, donnant l'empire aux femmes et asservissant les maris. Il fait rade guerre aussi, l'ingrat, à ces Hellènes, auxquels il doit toute sa culture, mais qui lui semblaient, comme à l'inflexible Caton, ne venir dans Rome que pour dépraver les cœurs par des exemples de débauche, et les esprits par des doctrines de sophismes. C'était la lutte désespérée du rigide Latium contre la civilisation nouvelle de la Grèce, de Caton contre Scipion, *Græcia captu ferum victorem cepit*.

Plaute amusait beaucoup le peuple romain, il l'instruisait sans qu'il y parût; mais il n'en devint ni plus puissant ni plus riche. L'orgueil farouche de ces rustiques soldats le reléguait, en sa qualité d'auteur et de poète, parmi les gens de condition vile, et tandis que les poètes se trouvaient heureux quand ils pouvaient se mettre sous le patronage de quelque noble, comme Ennius auprès de Fulvius et de Scipion, Térence auprès de Lélius, Plaute ne se fit le client de personne, si ce n'est du public, qui n'est pas toujours très reconnaissant pour les grands écrivains, surtout de leur vivant. On dit même que l'auteur d'*Amphitryon* et de l'*Aululaire*, ayant eu l'imprudence de se risquer dans des entreprises de négoce, puisque le théâtre, à ce qu'il paraît, ne satisfaisait pas à ses désirs ou à ses besoins, se ruina complètement, à tel point qu'il fut obligé de tourner la meule comme une bête de somme chez un meunier-boulangier pour gagner sa vie; d'où lui vint, au dire de certains chercheurs d'anecdotes, le surnom d'*Asinius*. Mais pour ces beaux génies, le bonheur n'est pas dans la fortune; s'il est dans le pressentiment de la gloire et des jugements de la postérité, Plaute dut vivre heureux. Il fut applaudi par les Romains encore au

temps de Dioclétien, et il a laissé des œuvres immortelles, qu'on a traduites dans toutes les langues, qu'on a curieusement étudiées dans tous les pays depuis la renaissance des lettres.— La plus ancienne édition est de l'année 1472, imprimée à Venise. On doit conseiller à ceux qui voudront lire cet auteur l'édition de Lambin, Paris, 1576, in-fol.; celle de Taubmann, Francf., 1605, 1612 et 1621, in-4°; celle aussi qui fait partie de la collection *ad usum*, Paris, 1679, 2 vol. in-4°; celle de Gronove, dite *variorum*, Amst., 1684, 2 vol. in-8°, avec ses *Lectiones plautinæ*, 1740, in-8°; celle de Bothe (Berlin, 1809-11, 4 vol. in-8°), mais dont il faut redouter les hardiesses en profitant de son ingénieuse sagacité dans la réformation du texte. La bibliothèque latine de Lemaire contient une édition en quatre volumes, où l'on a profité de toutes les précédentes. Des versions françaises, on connaît à peine celle de l'abbé de Marolles, on ne lit plus celle de Gueudeville, ni celle de Limiers, quoique reproduite dans le *Théâtre latin* de Levee. Parmi les traducteurs de pièces détachées, on cite Coste pour *les Captifs*, l'abbé Lemonnier pour *la Mostellaria*, et surtout M^{le} Lefèvre (M^{me} Dacier) pour l'*Amphitryon*, l'*Épidique* et le *Rudens* (Cordage). La plus complète et la plus récente des traductions du théâtre de Plaute est celle qui a été donnée en 1831-38 dans la *Bibliothèque latine-française* de Ch.-Fr. Panckoucke*. N-T.

PLÉBÉIENS. Dès l'origine de Rome, le peuple y fut partagé en deux classes, les patriciens (*voy.*) et les plébéiens, unis ensemble par les devoirs de patronage et de clientèle (*voy.* CLIENTS). Aux patriciens, comme plus éclairés et plus riches, furent attribués le culte des dieux, l'exercice des charges, le soin de la justice; tandis que les plébéiens devaient s'appliquer à l'agriculture et aux métiers (Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, II, 4). Ceux qui vivaient à la campagne, *plebs rustica*, et ceux qui, à Rome, étaient mar-

(*) La modestie de l'auteur supprime ici un nom propre, mais les lecteurs savants ont déjà suppléé à cette lacune, et ce n'est pas pour eux que nous renvoyons à un autre art. de cet ouvrage (T. XVIII, p. 400) qui peut servir à la combler. S.

chands ou artisans, *plebs urbana*, ne formaient qu'un seul et même ordre. Cet ordre était si nombreux, il semblait tellement constituer la nation, que souvent on le désignait par le mot *populus*, qui, du reste, ainsi que *plebs* (Horat., *Ode.*, III, 14), comprenait aussi les trois ordres. Cependant, *plebs*, de *πληθος*, multitude, était son nom politique et légal, d'où *plebiscitum*, décret porté par le peuple; *tribunus plebis*, tribun du peuple; *plebicola*, flatteur du peuple. *Plebs* désignait aussi la dernière classe des citoyens, comme *plebecula*, *proletarii* (de *proles*, enfants, parce qu'ils donnaient des enfants à l'état et rien de plus), et *capite censi* (parce qu'ils étaient recensés par tête, par individu, non d'après la fortune, puisqu'ils n'en avaient pas, voy. *CENS*).

Une grande partie du peuple de la ville, que Cicéron (*ad Att.*, VIII, 3) appelle *urbana* et *perdita plebs*, tandis que Pline (*H. N.*, XVIII, 3) qualifie de *laudatissima* celui de la campagne, n'exercant aucun métier, ne trouvant ses moyens d'existence que dans les libéralités publiques et particulières; et de cet abus que les prospérités de l'état semblaient accroître, il résulta que, vers la fin de la république et sous l'empire, les distributions gratuites de blé et quelquefois d'argent devinrent une des plus grandes charges du trésor, une des plus graves questions d'ordre public et social. Cette populace turbulente aurait mis, bien plus souvent qu'il n'arriva, la république en péril sans la sage politique du sénat, qui sut, presque sans relâche, utiliser à la guerre sa force dangereuse, et la contenir par la discipline militaire; mais son frein le plus puissant était dans la constitution même de l'ordre plébéien.

Cette constitution, dès le règne de Servius (voy.), avait subi une importante modification. Ce roi de Rome, en divisant les plébéiens en 6 classes, en décrétant que le peuple ne voterait plus par curie, mais par centurie (voy. ces mots), livra à la 1^{re} classe, à celle des riches, la prépondérance dans la décision des affaires, puisque, à elle seule, composée de 80 centuries, cette classe avait 80 suffrages, auxquels se ralliaient presque toujours, par commu-

nauté de fortune et d'intérêts, les 18 centuries de l'ordre équestre (voy.), tandis que les 5 autres classes réunies n'en avaient que 91. Dans le système primitif, les plébéiens n'auraient pu aspirer qu'à devenir les clients des patriciens; mais eux, maintenant, en s'enrichissant, en passant dans la 1^{re} classe, pouvaient prendre une part très sérieuse aux affaires. De plus, réunis dans les mêmes centuries, ils se comptèrent, ils s'embardirent contre les patriciens, et réclamèrent bientôt l'égalité des droits et des honneurs. La première lutte violente s'engagea 493 ans av. J.-C. Retiré sur le mont Sacré, le peuple ne rentra dans Rome qu'après avoir obtenu des magistrats de son ordre, des tribuns (voy.), pour protéger sa cause et ses intérêts. L'un d'eux, Cincinnatus, en 444, fit décréter une loi qui permettait les mariages, jusqu'alors interdits, entre les familles patriciennes et plébéiennes. Toujours aidé par ses tribuns, le peuple acquit d'année en année ses prérogatives, et conquit successivement l'accession à toutes les charges: en 410, à la questure; en 405, au tribunal militaire; en 366, au consulat et à l'édilité curule; à la dictature même, en 357; à la censure, en 352; à la préture, en 337. Enfin, en 254, un plébéien, T. Cornélius, devint grand-pontife. La distinction entre patriciens et plébéiens devint dès lors purement nominale; il n'y eut plus dans la république que des pauvres et des riches, des nobles et des roturiers, *ignobiles*. Or, tout plébéien pouvait parvenir à la noblesse: ceux qui avaient exercé des magistratures curules, tels que le consulat, la préture, la censure, la grande édilité, devenaient eux et leurs descendants *nobiles*, et jouissaient du droit d'images (voy.). Ce qu'on doit donc à l'honneur des plébéiens, c'est que, pendant 300 ans, depuis les Tarquins jusqu'aux Gracques, les luttes dans lesquelles ils conquièrent sur la place publique l'égalité des droits politiques ne coûtèrent pas une goutte de sang. Les troubles et les meurtres ne commencèrent que lorsque les ambitieux ameutèrent les classes inférieures, en leur offrant l'appât des lois agraires (voy.); et ils ne cessèrent que lorsque d'autres ambitieux eurent

ent ces mêmes classes par des distributions de vivres et d'argent, par des fêtes magnifiques et par les jeux abrutissants le l'Amphithéâtre (voy. CIRQUE et PEULX).

F. D.

PLÉBISCITE (*plebiscitum*), voy. art. précédent.

PLECTRE (*plectrum*, de πλίσσω, *hipper*). C'était une verge d'or, d'argent ou d'ivoire, une sorte d'archet, avec lequel le citharède pinçait ou frappait les cordes de la lyre et en tirait certains sons (voy. LYRE, T. XVII, p. 109). La lyre ou lyre antique était en effet touchée avec les doigts et avec le plectre, est l'invention, aussi ancienne que la lyre même, est attribuée à Apollon, dans l'hymne d'Homère (II, 187). Tour tour, dit Virgile, en parlant de Musée *Æneid.*, VI, 647),

le luth harmonieux qu'accompagnait sa voix, frémit sous l'archet ou parle par ses doigts.

Les stoïciens, par une figure ingénieuse et vraie, comparaient la langue au plectre, les dents aux cordes, et les narines au corps de l'instrument (Cic., *De nat. deor.*, II, 59). A leur imitation, le poète romain appelle la langue *plectrum patet et faucium* (*Peristeph.*, XIV, 6). F. D.

PLÉIADES. Sept filles d'Atlas et de l'océanide Pléione, qui leur donna son nom, furent après leur mort changées en étoiles et placées dans le signe zodiacal du taureau (voy. CONSTELLATION, T. VI, p. 648). Six seulement, dit Ovide (*Fasti*, 7, 169), se montrent d'ordinaire, parce que six seulement ont été honorées des vresses des dieux. Comme filles d'Atlas, on les appelle Atlantides; et quelquefois, on les Hespérides (voy.) se confondent avec les Pléiades. Des étymologistes dérivent aussi leur nom de πλεῖν, naviguer, parce que, au printemps, leur apparition indique aux marins la saison propice à la navigation. En latin, leur nom *vergilice* vient également de *ver*, printemps. Voir IYGIN, fab. 192.

Par métaphore, on a donné le nom de Pléiade poétique, sous le règne de Ptoémée Philadelphie, à sept illustres poètes contemporains : Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Homère le tragique, Andromaque de Byzance et Lycophron (voy. ÉCOLE D'ALEXANDRIE, T. I^{er}, p. 404).

En France, sous les derniers Valois, Ronsard a aussi imaginé une Pléiade poétique, composée de Daurat, Du Bellay, Baif, Belleau, Thyard, Jodelle et Ronsard lui-même (voy. ces noms et litt. FRANÇAISE, T. XI, p. 470). F. D.

PLÉNIÈRE (COUR), voy. COUR PLÉNIÈRE.

PLÉNIPOTENTIAIRE (MINISTRE), voy. AGENT DIPLOMATIQUE.

PLÉONASME (mot grec dont la racine est πλεον, davantage), surabondance ou superfluité d'expression, double emploi dans les mots ou dans la pensée. Le pléonasmisme est un vice ou une qualité du discours, suivant l'usage qu'on en fait. Comme moyen explétif du sens d'une phrase, il produit un effet heureux, en ce qu'il donne souvent plus de force ou de grâce à l'expression. Le latin en offre sous ce rapport de nombreux exemples. Dans la redoutable sentence prononcée par Dieu lui-même à l'homme pécheur : *Morte morieris*, Tu mourras de la mort, ne sent-on pas tout ce que la répétition de l'image ajoute d'énergie à la menace ? Combien aussi cette exclamation redoublée, qui revient si souvent dans les psaumes, *Deus, Deus meus !* n'est-elle pas plus pénétrante que si Dieu n'était invoqué qu'une fois ? De même dans ces tournures de phrase française : *J'irai moi-même*; *Il me l'a dit, de sa propre bouche*; ou dans ces vers du récit de *Méropé* : Les éclairs sont moins prompts... *Je l'ai vu, de mes yeux,*

Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.

Quoique ces mots n'ajoutent rien au sens, ils donnent une force nouvelle à l'expression. Par malheur, l'emploi du pléonasmisme, comme redondance et superfluité, n'est pas moins fréquent, et c'est alors le cas d'appliquer l'adage *Bis repetita nocent*. Il abonde, sous cette forme, dans les langues anciennes, l'hébreu et le grec, dont le génie autorise peut-être cet abus (voy. PARALLÉLISME). Le même vice se trouve dans ces façons de parler, si fréquentes dans le langage familier : *Monter en haut*; *Descendre en bas*. P. A. V.

PLÉSIOSAURUS (de πλεσιός, proche, et σαύρος, lézard), nom donné à des reptiles anté-diluviens, dont on retrouve les débris dans les terrains secondaires,

et dont le corps allongé, de taille variable, portait à l'extrémité d'un très long cou une très petite tête, et sur les côtés deux paires de membres penniformes. Ces animaux voisins des lézards, et dont on a décrit plusieurs espèces, habitaient la mer. Voy. ICHTHYOSAURUS, FOSSILES, etc. C. S.-T.

PLESSIMÈTRE (de πλάσσω, je frappe, et μέτρον, mesure), voy. PERCUSSION.

PLÉTHON (GEORGE GEMISTUS), philosophe platonicien, grammairien et historien qui florissait au milieu du xv^e siècle, était natif de Constantinople, et passa sa vie à la cour de Cosme et de Laurent de Médicis. Il fut un des restaurateurs du néoplatonisme. On a de lui, en langue grecque, un ouvrage sur la différence entre la philosophie de Platon et celle d'Aristote, publié à Venise, en 1532; des scholies sur les sentences magiques attribuées à Zoroastre, lesquelles ont été publiées par Toletanus (Paris, 1538) et par Tryllitzsch (Witt., 1719), ainsi que des extraits de la géographie de Strabon, qu'on trouve dans les *Anecdota græca* de Siebenkees, et des histoires de Diodore et de Plutarque sur les événements qui se sont passés en Grèce après la bataille de Mantinée (édité par Reichard, Leipz., 1770, in-8°). C. L.

PLÉTHORE (πληθώρα, de πλήθος, accumulation). Ce mot, synonyme de plénitude, est consacré en médecine pour exprimer la surabondance d'un liquide organique : ainsi l'on dit pléthore sanguine, lymphatique, bilieuse ; mais le plus ordinairement, c'est la plénitude sanguine, que l'on désigne quand on dit qu'une personne est *pléthorique*, ou qu'elle est incommodée par la pléthore. Cet état se manifeste par suite d'une alimentation surabondante, ou d'une suppression d'évacuations habituelles, ou de la diminution des exercices accoutumés. Il peut être général ou local, et entraîne presque toujours des incommodités, symptômes précurseurs des maladies congestives ou inflammatoires. Ce sont des gonflements, des pesanteurs, des engourdissements plus ou moins douloureux dans diverses parties du corps. Souvent la nature bienfaisante suscite des hémorragies (voy.)

spontanées qui rétablissent l'équilibre, souvent aussi, lorsqu'on est averti par des avertissements, l'apoplexie, les inflammations (voy. ces mots) ne font que forcer de recourir à la saignée. Une saignée pratiquée à propos, une pléthore subite et menaçante ne suffit pas pour en prévenir les effets. C'est un régime suivi qu'il faut avoir en vue pour obtenir ce résultat. Les personnes qui sont sujettes à des hémorragies habituelles, presque toujours la pléthore de jour en jour, jusqu'à ce qu'il y ait eu un accident funeste.

PLÉTHRE, voy. MASTUR.

PLEURÉSIE, inflammation de la membrane séreuse qui enveloppe l'autre poumon, et qu'on appelle du grec πλευρά. Cette maladie est souvent confondue avec le rhumatisme des racines, avec la pneumonie, et même avec la péricardite ou la diaphragmatique (voy. tous ces mots). Elle offre les caractères communs des phlegmasies des membranes : douleur vive, épanchement ou purulent, formation de membranes et adhérence des deux plèvres. Elle se montre aiguë ou chronique ; elle attaque tous les âges, et plus particulièrement les sexes à peu près également, et pour causes prédisposantes la plénitude sanguine, la disposition rhumatismale. Les causes déterminantes les plus communes sont l'impression de frissons exercés sur les parois de la poitrine, les écarts de régime.

Une douleur aiguë et fixe des côtés de la poitrine (point de côté) momentané, par les mouvements brusques, avec impossibilité de respirer du côté sain, car un seul côté n'est pas affecté, sont les signes immédiats de la pleurésie aiguë. Une petite toux sèche et sans fièvre et les autres symptômes des inflammations viennent se joindre et persistent jusqu'à l'expiration de la poitrine par la pleurésie (voy.) fait percevoir une matité qui s'opère ordinairement et qui s'opère ordinairement le début. L'auscultation (voy.)

é dénote la pleurésie par l'affaiblissement du bruit respiratoire, et la voix fait entendre une résonnance particulière appelée *égophonie*. La main appliquée sur la poitrine fait sentir une vibration particulière proportionnée à la hauteur du liquide épanché. La durée est en général 7 à 14 jours après lesquels il y a un retour complet à la santé accompagnée de phénomènes critiques plus ou moins manifestes, ou bien passage de la maladie à l'état chronique avec épanchement. On sent aussi dès le début la pleurésie latente, c'est-à-dire n'offre que des symptômes peu propres à fixer l'attention du malade et du médecin. Dans ce cas, elle peut durer indéfiniment.

Quand la pleurésie, soit aiguë, soit chronique, doit amener la mort, c'est par le croisement de l'épanchement qui finit par rendre la respiration impossible, dans le second cas, par la consommation commune aux phlegmasies chroniques, enfin par la complication de pneumonie ou de phthisis tuberculeuse.

À l'ouverture des corps, on trouve la cavité des plèvres remplie, tantôt d'une matière transparente dans laquelle nagent des flocons albumineux, tantôt d'un liquide plus ou moins analogue au pus, et des concrétions dont les unes sont molles, tandis que les autres plus denses et quelquefois organisées, pourvues de vaisseaux, et établissent des adhérences soit entre les poumons et les parois thoraciques. La plèvre cortale et pulmonaire est injectée, mais non épaissie, quoiqu'elle soit couverte de fausses membranes plus ou moins denses. Quelquefois entre les plèvres pulmonaires, par suite d'adhérence, se trouvent des épanchements circonscrits connus jadis sous le nom de *sigues*.

Quand l'inflammation qui nous occupe est aiguë et récente, il faut l'attaquer vivement dès son début et la faire cesser autant que possible. C'est à quoi l'on arrive au moyen des saignées répétées coup sur coup, et des sangsues appliquées sur le lieu de la douleur. Il faut tout s'attacher à enlever l'inflammation, et ne pas se fier à la disparition de la douleur, qui laisse souvent la maladie persister à l'état chronique. Les cataplas-

mes émollients, les boissons tempérantes, les légers narcotiques sont des accessoires utiles et même nécessaires. On se sert aussi avantageusement des révulsifs et particulièrement des vésicatoires promoués sur divers points de la poitrine, tant dans la pleurésie aiguë que dans la pleurésie chronique. C'est même dans ce dernier cas qu'ils sont plus spécialement applicables comme un moyen propre à favoriser la résorption des épanchements séreux ou purulents, auxquels on est d'ailleurs obligé quelquefois de donner une issue plus prompte au moyen d'une ponction ou même d'une incision (*voy. EMPYÈME*). Les sétons, les cautères sont également conseillés en pareille circonstance; mais leur efficacité est souvent équivoque, ainsi que celle des diurétiques auxquels on a également recours. La grande difficulté dans le traitement de la pleurésie chronique consiste à trouver la mesure dans l'emploi des saignées et des débilitants, qui ont rendu d'immenses services dans des cas désespérés, mais dont l'excès amène un affaiblissement funeste.

F. R.

PLEUREUSES, *voy. FUNÉRAILLES*, T. XI, p. 775.

PLEURONECTES, genre de poissons (*voy.*) plats présentant une disposition unique dans les vertébrés : c'est le défaut de symétrie de la tête, les deux yeux étant placés d'un même côté, lequel est lui-même ordinairement brun, tandis que l'autre côté est blanchâtre. Le reste du corps participe légèrement à cette anomalie. Ces poissons n'ayant pas de vessie natatoire, quittent peu le fond de l'eau; ils nagent obliquement, le côté des yeux en dessus. Leurs sous-genres sont : les *plies*, qui ont les yeux à droite, la forme rhomboïdale (la *plie franche* ou *carrelet*, la *limande*); les *turbots*, ayant les yeux à gauche, le corps presque aussi haut que long; les *soles*, dont la bouche est contournée et garnie de dents du côté opposé aux yeux seulement. Toutes ces espèces fournissent un aliment recherché. Z.

PLÈVRE, *voy. MEMBRANE, ΠΟΥΜΟΝ*, et **PLEURÉSIE**.

PLEYEL (IGNACE), facteur d'instruments, très estimé aussi pour ses compositions généralement d'un caractère

leste. Les 4 livres suivants renferment la géographie. Vient ensuite la zoologie ainsi divisée : l'homme, les animaux terrestres, les animaux aquatiques, les oiseaux, les insectes, et enfin les organes des animaux comparés dans les différentes espèces. Après les animaux, les plantes et d'abord les arbres : arbres exotiques et parfums, arbres fruitiers, arbres forestiers, reproduction des arbres par les semis, la greffe, les marcottes et les boutures; agriculture, horticulture. Les 12 livres suivants renferment avec un peu de confusion tout ce qui concerne la matière médicale dans le règne végétal et dans le règne animal. Les 5 derniers traitent des minéraux dans l'ordre suivant : métaux précieux, cuivre, fer et plomb : les remèdes qu'on peut tirer des métaux sont cités dans les articles sur chaque métal; couleurs et peintures; pierres, pierres précieuses.

La science moderne ne reconnaît pas assurément dans l'ouvrage de Pline ses divisions exactes et précises. Mais cet ouvrage n'était pas composé pour un public semblable au public savant de l'Europe moderne. Chez les Grecs qui ont été les premiers instituteurs de Rome, la science était une annee de la philosophie, cultivée avec une curiosité dédaigneuse de l'application, et qui, sauf quelques grandes exceptions, a généralement fait prévaloir la méthode spéculative sur l'observation. La science ainsi comprise dut faire peu de progrès à Rome, où dominait l'esprit pratique et le mépris pour toutes les études purement spéculatives. Et, d'un autre côté, ce besoin d'application qui chez les modernes a ramené la science dans la voie de l'observation, ne pouvait avoir le même résultat chez les Romains, qui dédaignaient l'industrie et l'abandonnaient aux étrangers et aux esclaves. C'est pour un tel public que Pline a composé son *Histoire naturelle*. C'est, comme nous l'avons dit, une encyclopédie de la nature, mais à l'usage des gens du monde, et qui donne moins à l'amour de la science proprement dite qu'à la curiosité continuellement éveillée dans une ville où affluaient les produits du monde entier, ou bien encore au besoin de connaître sommairement tout ce qui pouvait attirer l'attention d'un gouverneur de province d'un administrateur. Telle était la tention de Pline lui-même, qui n'était nous l'avons vu, un savant de profession et qui semble avoir écrit surtout au de vue de l'économiste et de l'homme d'état. Aussi, dans son livre, tout mené à l'homme, à ses besoins, à ses usages divers, au commerce, à l'agriculture, à la médecine, aux arts, aux besoins de luxe, aux mœurs et à la discipline publique. Toutes ces applications sont sentées rapidement. Aucun de ces qui seraient nécessaires si l'auteur avait pour des industriels. Il écrit ceux qui consomment les objets et pour les riches amateurs des arts, les propriétaires, pour les chefs de son qui ont à veiller à la santé des esclaves. Dans l'exécution de ces détails sont quelquefois confus l'idée première et l'unité de l'ouvrage sont faciles à saisir pour ceux qui naissent bien l'antiquité.

Quant aux idées mêmes et aux valeurs scientifiques. Pline n'est que science personnelle et de critique un compilateur studieux qui entasse une sorte d'avidité tout ce qu'il rencontre, sans distinguer avec assez de autorité. C'est un curieux qui a préférence tout ce qui est nouveau lui; c'est un homme d'imagination qui accepte tout ce qui le frappe et qui se plaît dans le merveilleux. Aussi le faux se rencontrent-ils en égalité dans son ouvrage. Il est d'ailleurs peu précis dans ses descriptions, et il est difficile de juger si les termes et les propriétés qu'il attribue à telle substance ont quelque de réel, parce qu'il est impossible de terminer de quel être ou de quelle substance il a voulu parler. La partie scientifique surtout est pleine d'erreurs et de fables pueriles, au point qu'elle a été retardé plus que facilité les de la médecine.

Pline est donc plus utile pour l'homme de la science, des arts et de l'homme en général, que pour la science elle-même. Il nous donne une multitude de

Il nous donne une multitude de

qui, sans lui, nous seraient in- Mais indépendamment de l'utilité de son livre, Pline se vante par une grande valeur personnelle. Son plan peut déjà donner une idée de la portée de son esprit; mais la simplicité et l'élévation de sa pensée, la clarté de ses aperçus, et souvent leur nouveauté : lorsqu'il trouve l'occasion de se livrer à des considérations générales, rétérit un vif intérêt sur son ouvrage. Mais que Pline ait des connaissances positives et des idées plus précises en philosophie que sur tous les autres s'il a traités : c'est partout le même partout le même défaut d'études positives, et partout aussi la même violence de la pensée. Ses idées religieuses ne sont pas mieux assises que tout le reste. Elles bornent à une amère satire du stoïcisme officiel, et à l'expression insincère du panthéisme, alors presque généralement admis à la suite de la philosophie stoïcienne. Écrivain moraliste presque tous les auteurs de l'époque, il frappe par la noblesse de sa morale et la pureté de ses sentiments qu'il exprime. Sans doute il y a quelque chose de noble dans sa philosophie; mais n'est-ce pas aussi le caractère de Tacite? On a reproché ses déclamations personnelles contre le luxe; mais était-ce un vice commun sans valeur chez les Romains comme chez nous? Dans un temps où les grandes fortunes ne sont pas léguées par l'industrie, elles sont ordinairement le résultat de grands scandales, et le luxe est dans le sang des provinces. En tant qu'écrivain, son style est vif et hardi, rapide, varié, pittoresque, original, mais roide, forcé, et à chaque instant violence, non seulement en grammaire, mais à la pureté du langage.

La réputation de Pline a été grande dans l'antiquité, ce qui rend plus extraordinaire la méprise de quelques anciens qui le confondent avec son neveu. L'ouvrage de Solin n'est guère qu'un abrégé de celui de Pline; et celui de *Plinius Valerianus* toutefois c'est là le nom d'un auteur presque dans ses 4 premiers livres un extrait de ceux où Pline a traité de la matière médicale. On a même

souçonné que ces deux mots n'étaient pas un nom propre, mais bien un titre d'ouvrage (*le Pline de Valerius*). Son autorité était grande dans tout le moyen-âge et son livre a été la source de beaucoup d'erreurs populaires qui régnaient encore aujourd'hui dans les campagnes. * J. R.

PLINE LE JEUNE. CAIUS CÆCILIVS PLINIUS SECUNDUS, fils de Lucius Cæcilius et de la sœur de Pline l'Ancien (roy. l'art. préc.), naquit à Côme, vers l'an 62 de J.-C. Quintilien et Nicétas de Smyrne furent chargés de son éducation, constamment dirigée par son oncle. Les progrès de l'élève furent rapides. A 14 ans, il avait déjà composé une tragédie grecque. En Syrie, où il fut envoyé comme tribun d'une légion, il devint un des auditeurs les plus assidus du stoïcien Euphrate. L. Cæcilius étant mort, Pline l'Ancien, qui n'avait pas d'enfants, adopta son neveu et lui donna son nom. A 19 ans, peu de temps après la mort de son oncle, Pline débuta dans la carrière du barreau, où il acquit bientôt une grande célébrité. Sa parole éloquentة et pure rappelait Cicéron, qu'il prit constamment pour modèle, et qu'il imita malheureusement jusque dans ses défauts. Malgré sa santé délicate et sa frêle constitution, il se consacra tout entier aux luttes du barreau qui le séduisaient uniquement

(* Pline fut un des premiers auteurs de l'antiquité reproduits par l'imprimerie. Les 1^{res} éditions parurent à Venise, en 1469, et à Rome l'année suiv. ; il y en eut encore plusieurs avant la fin du xv^e siècle : la 3^e et la 4^e sortirent également des presses de Venise et de Rome. Parmi les éditions postérieures, la plus célèbre est celle de J. Bar douin (roy.), Paris, 1685, 5 vol. in-4^o, et 1723, 3 tom. en 2 vol. in-fol., dont on a depuis généralement reproduit le texte. Celle de Franz (Leipzig, 1788-91, 10 vol. in-8^o) est fort incorrecte, défaut qu'on ne saurait reprocher à l'éd. Bipontine (1783-84, 5 vol. in-8^o). Nous citerons enfin celle de la collection Lemaire, celle de la *Bibliothèque latine-française* de M. Panrkoucke, accompagnée d'une trad. franç. de MM. Ajaçon de Grandsagne, V. Parisot et L. Luskeane, annotée par G. Cuvier, Dannou, Brongniart, Fournier, Letronne, etc. (Paris, 1829-33, 20 vol. in-8^o); et celle de M. Sillig (Leipzig, 1831-35, 5 vol. in-8^o). La trad. franç. la plus ancienne est celle d'Ant. du Pinet (Lyon, 1566, 2 vol. in-fol.); d'autres ont été données par Poissinet de Sivry et par Guérout. Sur l'auteur, il faut surtout consulter les *Disquisitiones Pliniane*, du comte Latoar-Bemnico (Parme, 1763-67, 2 vol. in-fol.). J. H. S.

par l'attrait du triomphe ; car, riche de son patrimoine, il n'accepta jamais aucun salaire. Des provinces et des peuples comptaient au nombre de ses clients. Après avoir rempli les fonctions de questeur, il fut élu tribun du peuple, puis préteur ; il se servit souvent de son pouvoir pour protéger des malheureux contre la haine de Domitien. Il envoya aussi des secours à ceux de ses amis qui avaient été exilés par l'empereur. Cette courageuse conduite faillit lui devenir fatale ; car après la mort de Domitien on trouva dans les papiers de cet empereur une accusation contre Pline. Sous Nerva et Trajan, Pline devint successivement préfet du trésor, consul, augure, commissaire de la voie Émilienne, proconsul en Bithynie et dans le Pont. Il profita de la faveur dont il jouissait pour venger ceux de ses amis qui avaient perdu la vie sous le règne de Domitien ; il poursuivit les délateurs, et parvint à écarter du consulat celui qui avait fait périr Heloidius, dont il honora la mémoire par un ouvrage à sa louange. Son administration proconsulaire a donné lieu à une correspondance précieuse entre Trajan et lui, dans laquelle figure la fameuse lettre en faveur des chrétiens poursuivis par l'empereur, qui s'était laissé égarer par des rapports calomnieux.

Après l'expiration de son consulat, Pline, moins mêlé aux affaires, vécut alternativement dans une maison de campagne située au bord du lac de Côme et qui subsiste encore, et dans celles qu'il possédait à Tusculum, à Tibur et à Préneste. Fidèle aux préceptes de son oncle, il ne perdait aucun de ses instants. Une partie de son temps était consacrée aux habitants, qui dans leurs différends ne voulaient d'autre juge que lui, et se soumettaient toujours à ses décisions. On lisait ou bien l'on récitait des vers pendant ses repas ; il ne sortait jamais sans emporter un livre, et lorsqu'il allait à la chasse, il en revenait ordinairement, comme il l'écrivait à Tacite, les mains vides, mais ses tablettes remplies. Dans ses moments de loisir, il revoyait ses plaidoyers, écrivait des parties d'histoire et faisait des vers quelque peu licencieux, pour lesquels Calpurnie, sa seconde femme, qui lui était tendrement attachée,

composait des airs sur la lyre. Il n'allait à Rome que pour assister aux comices de l'empereur et aux lectures publiques, et pour visiter ses amis. Il était très lié avec Quintilien, Suétone, Silius Italicus, Martial ; mais celui de tous qu'il préférait, était Tacite à qui il soumettait ses ouvrages, et qui le consultait pour les sien. Pline dépensait noblement sa fortune ; il dota la fille de Quintilien, enrichit sa nourrice, éleva des autels aux dieux, lui bâtit des temples, fonda une bibliothèque publique et des écoles, en paya les maîtres, créa des pensions pour ceux qui, désireux de s'instruire, étaient trop pauvres pour étudier, et assura un fonds de 500,000 sesterces pour fournir des aliments à des personnes libres. Il employa son crédit auprès de Trajan non-seulement en faveur de ses amis, mais pour tous ceux qu'il jugeait dignes de sa protection. Pline mourut vers l'an 113 de J.-C., à l'âge de 50 ans.

Il nous reste des écrits de Pline le Jeune un recueil de *Lettres* et le *Panegyrique de Trajan*, critiqué par Voltaire avec plus d'esprit que de justice. Quoique très remarquable, ce discours est loin d'être un chef-d'œuvre d'éloquence ; il est écrit dans un style qui rappelle celui de Cicéron sans l'égalier. Les *Lettres* de Pline le Jeune, spirituelles et pleines d'agrément et de variété, ne sont pas d'un style assez facile pour le genre épistolaire, elles trahissent trop de travail. Cette correspondance, du reste pleine d'intérêt, renferme surtout des détails curieux sur les mœurs des écrivains de temps, sur lui-même, et sur l'état qui florissait des lettres. La trace du recueil de ces épîtres fut longtemps perdue pendant le moyen-âge. Sidoine-Apollinaire est le seul écrivain qui en fasse mention jusqu'au XIII^e siècle. Vincent de Beauvais n'en connaissait qu'une centaine, et le X^e livre, contenant les lettres que Pline écrivit à Trajan pendant son administration en Bithynie, ainsi que les réponses de cet empereur, ne reparut que pendant le XVI^e siècle.

L'édition *précieuse* des *Lettres* de Pline a été imprimée à Venise (mais sans cette indication), en 1471, in-4°. La seconde complète est celle des Aldes.

1508, in-8°. Parmi les autres, nous mentionnerons seulement celles des Bibliothèques latines de Lemaire et de M. Panckoucke. Le Panégyrique parut pour la première fois, avec les Lettres, à Venise, 1485, in-4°, et depuis il fut presque toujours reproduit avec elles. Nous citerons **Ffd. de Gierig**, Leipz., 1806, 2 vol. in-8°. La trad. franç. impr. sous le nom de Sacy (les *Lettres*, Paris, 1701, 3 vol. in-12; la *Panégyrique*, 1709, in-8°, souvent réimpr. depuis), est regardée comme la meilleure. Jean Masson a écrit en latin la vie de Pline le Jeune (Amst., 1709, in-8°), et l'on en possède une plus récente en allemand par l'un des éditeurs de Pline, Gierig, *Sur la vie, la moralité et la valeur comme écrivain de Pline le Jeune* (Dortmund, 1798, in-8°). X.

PLIQUE, ou ΤΡΙΧΟΜΑ, maladie particulière à la Pologne, où elle paraît régner d'une manière endémique, et dont le caractère principal consiste dans l'intrication des cheveux, des poils, au moyen d'une matière gluante, d'une odeur nauséabonde, et dans laquelle on voit aussi parfois les ongles subir une altération spéciale et devenir noirâtres et spongieux. Les causes de cette maladie sont restées jusqu'ici à peu près inconnues : le traitement qu'on lui oppose n'a non plus rien de bien arrêté; la seule chose que l'expérience a parfaitement démontrée, c'est qu'il n'est pas toujours bon de tenter la guérison de la plique par des moyens actifs, capables de la supprimer brusquement : on a vu les accidents les plus graves suivre rapidement cette pratique imprudente. M. S.-π.

PLISTHÈNE, ΠΛΙΣΤΗΝΙΔΗΣ, voy. **ATRIDES** et **ACAMENSON**.

PLOMB, métal qui, à l'état de pureté, est gris, très ductile, malléable, et très fusible; qui se laisse rayer par l'ongle, et dont la pesanteur spécifique est plus de 11 fois celle de l'eau, ce qui le rend un des corps les plus lourds. C'est aussi un des métaux les plus abondants; mais le plomb pur, ou à l'état natif, ne se trouve dans la nature qu'en très petite quantité et d'une manière accidentelle dans les produits volcaniques du Vésuve et de l'île de Madère. On l'a quelquefois trouvé dans des mines de plomb ou de

fer, telles que celles d'Alston en Angleterre et celles de Bleistadt en Bohême.

La facilité avec laquelle le plomb se combine, dans la nature, soit avec le soufre, soit avec l'oxygène, soit avec différents acides, a donné naissance à un grand nombre d'espèces appartenant à ce métal. Le soufre combiné avec le plomb constitue le sulfure appelé *galène*, substance métallique très brillante dans sa cassure, d'un gris de plomb, se cristallisant dans le système cubique. Elle se compose de 13 parties de soufre, de 85 de plomb et quelquefois d'un peu de fer. C'est le minéral de plomb le plus abondant et le plus facile à traiter. Il acquiert même une grande importance lorsqu'il contient de l'argent, ce qui a lieu dans un grand nombre de localités. C'est ce minéral qui fournit tout le plomb que l'on verse journellement dans le commerce et une partie de l'argent que l'on tire des mines de l'Europe. On connaît deux autres sulfures de plomb, qui diffèrent de la galène : le premier, appelé *boulangérite*, est une combinaison de plomb, de soufre et d'antimoine; le second, que nous avons proposé d'appeler *himmelsfahrte*, parce qu'il a été trouvé dans la mine de Himmelsfahrt, en Saxe, est une combinaison de plomb, de soufre, d'antimoine et d'argent. Mais ces deux espèces ne sont que des curiosités minéralogiques; on ne les trouve qu'en très petite quantité. Il en est de même du *plomb-gomme*, substance jaune translucide et d'un éclat résineux qui est un aluminat de plomb hydraté, c'est-à-dire une combinaison d'oxyde de plomb, d'alumine et d'eau. Une autre espèce qui mérite d'être citée parce qu'elle constitue des filons exploitables et parce qu'elle accompagne presque toujours les dépôts de galène, c'est le plomb carbonaté, que l'on nomme aussi *ceruse*, substance vitreuse, blanche ou jaunâtre et très brillante, qui cristallise dans le système prismatique. Elle se compose de 70 à 80 p. 100 d'oxyde de plomb et de 12 à 16 d'acide carbonique. Le plomb chromaté, que M. Deudant a nommé *crocuse*, substance d'un beau rouge orangé, qui cristallise dans le système prismatique et qui est très fragile, est un composé d'environ 68

p. 100 d'oxyde de plomb et de 32 d'acide chromique. Cette espèce, qui abonde surtout en Sibérie, a d'abord été employée avec succès en peinture ; mais aujourd'hui on la remplace par un produit semblable obtenu par l'art.

Les minéralogistes distinguent encore le plomb oxydé jaune, ou le *massicot natif*, qui se présente sous la forme d'une substance terreuse ou lamellaire; le plomb oxydé rouge, ou le *minium natif*, qui est toujours à l'état pulvérulent; le plomb arséniaté, ou la *mimetèse*, qui se compose d'oxyde de plomb, de chlorure du même métal et d'acide arsénique; le plomb chromé, ou la *vaquelinite*, substance véritable en petites aiguilles; le plomb phosphaté, ou la *pyromorphite*, qui cristallise en prismes à six pans; le plomb molybdaté, ou la *mélinoze*, substance jaune qui cristallise dans le système prismatique; le plomb sulfaté, ou l'*anylésite*, substance blanche qui cristallise en octaèdres; le plomb antimonié-sulfuré, ou la *bourbonite*, combinaison de plomb, de cuivre, d'antimoine et de soufre; enfin le plomb sélénié, ou la *klaustalite*, combinaison de plomb et d'un métal connu des chimistes sous le nom de *sélénium* (voy.) : ce séléniure est d'un éclat brillant analogue à celui de la galène.

Le plomb à l'état métallique fut connu dès la plus haute antiquité. Ses usages sont très multipliés. Réduit en lames, il est employé à couvrir les édifices; on en fait aussi des tuyaux de conduite et des réservoirs pour les eaux; des balles de fusil et de la grenaille pour la chasse. Fondu et mêlé avec la moitié de son poids d'étain, il forme la soudure des plombiers; allié avec environ un quart de son poids d'antimoine, il constitue les caractères d'imprimerie (voy. ces mots, FONDEUR, etc.). La *litharge* (voy.), qui sert à préparer l'acétate de plomb, sel employé dans la médecine et dans l'art du teinturier, est un protoxyde de plomb que l'on obtient dans les usines par la coupellation du minerai de plomb argentifère: sa couleur est le jaune d'or. Le *massicot*, protoxyde de plomb ordinaire est jaune: on l'emploie dans la peinture. En le chauffant convenablement, on obtient le deutoxyde appelé *minium* (voy.), qui est d'un rouge

vif, pour fabriquer le cristal et le *fant-glass* (voy.) des Anglais, avec lequel on fait les lentilles des lunettes astronomiques; il sert aussi dans la peinture à l'huile. La *céruse* (voy.) ou le *blanc de plomb* est un sous-carbonate de ce métal; cette substance est principalement employée dans la peinture à l'huile; en pharmacie, elle entre dans la composition de plusieurs emplâtres et onguents siccatifs. L'*acétate de plomb* sert à préparer les mordants employés dans la teinture; on le transforme en *sous-acétate*, que l'on vend dans les pharmacies sous les noms d'*extrait de Saturne*, d'*eau de Goulard* et d'*eau végétominérale*. J. H. T.

Le nom de ce métal a encore diverses acceptions: un *plomb* ou *fil à plomb* sert dans les arts à déterminer la direction verticale; dans l'art nautique, le *plomb* ou *plomb de sonde* est un morceau de plomb attaché à une corde nommée *ligne*, à l'aide de laquelle on sonde la profondeur de la mer. On appelle aussi *plomb*, un petit sceau de ce métal qu'on applique sur des étoffes, des ballots, des sacs, etc., pour en garantir la qualité ou en empêcher l'ouverture: le *plombage* est surtout employé dans le commerce de transit (voy.). Les *plombs de Venise* étaient des prisons du palais de Saint-Marc, situés sous des toitures de plomb où les détenus souffraient cruellement de la chaleur en été. En médecine, *plomb* se dit de l'hydrogène sulfuré (voy. ACIDE HYDROSULFURIQUE, T. I^{er}, p. 151) qui se dégage des fosses d'aisances, des puits, des égouts, etc., et aussi de l'espèce d'asphyxie (voy.) qui saisit les personnes exposées à respirer ce gaz. Pour la *colique de plomb*, ou *des peintres* (voy. COLIQUE). Enfin, on nomme *plomb de chasse* des petits grains de plomb dont on charge les fusils. Le plomb qui sert pour cet usage est rendu légèrement aigre au moyen de l'arsenic ou de l'antimoine. On obtient les grains en le coulant dans des vases percés d'ouvertures de différentes grosseurs, selon le volume que l'on desire. Le plomb placé sur des plaques percées ne formerait, en passant à travers, que des gouttelettes allongées; pour qu'il soit arrondi comme il convient au plomb de chasse, il faut qu'il traverse une grande colonne d'air et tombe dans

à froid. On établit en conséquence passoirs en tôle sur le haut d'une tour d'un puits profond, et on a soin de les tenir à une température convenable au moyen de fourneaux qui les séparent. Les ouvertures de ces passoirs varient en fonction du numéro du plomb que l'on veut employer; on le passe ensuite dans des cribs d'une dimension analogue, et enfin, on achève de séparer le plomb informe de plomb arrondi, en faisant rouler tous les grains obtenus sur un plan incliné où on a placé dans des tonneaux mus sur un axe horizontal accompli la dernière opération, qui est celle du lissage. Les plombs fins ou gros plomb, dont on se sert pour tirer le chevreuil et autres bêtes sauvages, quoique bien plus petites que les autres, sont cependant coulées en moule. Le plomb de chasse se nomme encore plomb de commerce plomb grenailé ou plomb granulé.

D. A. D.

PLOMBAGINE ou **MINE DE PLOMB**, **γ. GRAPHITE** et **CRAYON**.

PLOMBIER. On nomme ainsi l'ouvrier qui travaille le plomb venu de la mine en lingots ou saumons, et l'adapte à divers usages qu'on en peut faire. Le procédé pour mettre le plomb en feuilles est le suivant : on a une table en chêne sur un bord de 7 ou 8 pouces pour servir comme de cadre au plomb en fusion. On tapisse cette table d'une couche de sable fin et humide dont on rend la surface parfaitement unie au moyen de la main plane qu'on fait suffisamment chauffer. Ensuite deux ouvriers tiennent par les deux bouts une sorte de râtelier, appelé *table*, dont le corps se compose d'une lamelle aussi longue que la table est large, dont l'épaisseur porte sur la surface du sable, étant soutenue sur les bords de la table par deux oreillettes pratiquées à chaque bout. La table étant posée en position inclinée, et le râtelier étant placé d'abord au haut de la pente pour retenir le plomb en fusion, un autre ouvrier verse le plomb dans le râtelier contre le râtelier, que l'on recule ensuite vivement, et à mesure le plomb s'étale sur la couche de sable, se figeant aussitôt pour former une grande plaque peu près partout de la même épaisseur. Quelquefois, pour obtenir des plaques

très minces, on substitue au sable sur la table une étoffe de laine. Une toile de coutil graissée avec du suif. La table doit être alors plus inclinée que dans le cas précédent. Ces procédés sont inférieurs au laminage (*voy.*) par lequel on obtient pour la plaque le degré précis d'épaisseur que l'on désire. Pour les autres formes que l'on veut donner au plomb, on emploie ordinairement des moules en bronze que l'on fait chauffer au degré nécessaire pour que le plomb en fusion se place bien dans toutes les cavités. Autrefois pour faire des tuyaux de plomb, on rapprochait et l'on soudait les deux bords d'une plaque contournée en cylindre; depuis, on eut des moules formés d'un cylindre creux dans lequel on plaçait un autre cylindre concentrique plus ou moins gros, selon l'épaisseur qu'on voulait donner à la matière; et ainsi l'on obtenait des tuyaux sans soudure. Enfin, on est parvenu à laminier les tuyaux sortis sans soudure de la fonte, et l'on a doublé ou triplé leur longueur en diminuant leur épaisseur. On sait que le plomb, comme l'étain et le zinc, se soude au moyen d'un fer chaud que l'on promène sur les parois à réunir, en y coulant un amalgame ou *soudure* dont la résine facilite l'adhérence. Le plomb dispendieux qu'on employait autrefois pour couvrir certains édifices, faire les conduites d'eau, etc., est aujourd'hui remplacé par la fonte de fer et par le zinc.

X.

PLOMBIÈRES (EAUX DE), *voy.* **VOSGES** (*dép. des*).

PLONGEON (*colymbus*), genre d'oiseaux palmipèdes de la famille des plongeurs (*voy.*), au milieu de laquelle il se distingue par la conformation du bec, lisse, droit, comprimé, pointu. Mais la différence des pieds l'a fait subdiviser en *grèbes* (*voy.*) et *plongeurs* proprement dits, qui ont, avec les formes des précédents, les pieds des palmipèdes ordinaires. Ce sont des espèces du Nord. Le *grand plongeur*, long de près de 1^m, a le dos brun-noirâtre, piqué de blanchâtre, le ventre blanc, la tête et le cou noirs, changeant en vert, avec un collier blanchâtre. Les *guillemots*, qui appartiennent aussi au même groupe, ont les ailes beaucoup plus courtes, et à peine

suffisantes pour voler. Le *grand guillemot*, de la taille d'un canard, a le dessous noir, le dessous blanc, la tête et le cou bruns. C'est à ce genre qu'appartient l'espèce connue sous le nom de *pigeon de Groenland*. C. S-TE.

PLONGEUR (CLOCHE A), BATEAU PLONGEUR, voy. CLOCHE A PLONGEUR et SOUS-MARIN (*bateau*).

PLONGEURS OU BRACHYPTÈRES (de βραχὺς, court, et πτερον, aile), nom d'une famille d'oiseaux palmipèdes (voy. ce mot et OISEAUX), dont un des caractères les plus saillants consiste dans l'extrême brièveté des ailes. Tels sont les *plongeurs* (voy.), les *manchots*, les *pingouins*. Nous avons à ce dernier mot donné quelques détails sur l'organisation et les mœurs de ce groupe d'espèces aquatiques, qui habitent pour la plupart les mers du Nord, et dont la vie se passe presque entièrement sur l'eau. C. S-TE.

PLOTIN, dont il a été parlé au mot NÉOPLATONISME comme du philosophe le plus célèbre de cette école et son vrai fondateur (voy. aussi T. XIII, p. 73), naquit à Lycopolis dans la Basse-Egypte, l'an 205 de notre ère. Disciple d'Ammonius Saccas, il égala bientôt ce philosophe; les connaissances qu'il puisa à son école lui ayant inspiré le désir d'en acquérir de nouvelles, il résolut d'aller s'instruire aux sources mêmes de la philosophie orientale. La campagne de l'empereur Gordien contre les Perses lui parut une occasion favorable pour réaliser ce projet; mais l'expédition eut le plus déplorable résultat, et Plotin, qui n'échappa qu'avec peine à la mort, se rendit à Rome où il ouvrit une école de philosophie, l'an 245; il avait déjà enseigné cette science à Alexandrie. Des incommodités, suite d'une vie trop austère, l'obligèrent à se retirer en Campanie, où il mourut en 270. Le plus enthousiaste de ses disciples, Porphyre (voy.), a écrit sa vie et divisé les LIV livres qu'il avait composés en 6 *Ennéades*. Ce sont des traités spéculatifs sans liaison et tout-à-fait de circonstance, qui ont été traduits pour la première fois par Marsile Ficin, et publiés aux frais de Laurent de Médicis (Venise, 1492; 2^e éd., 1540; 3^e éd., Bâle, 1559,

in-fol.). M. Creuzer a donné séparément son traité *De pulchritudine*, l'an 1814. Le système de Plotin a été térisé dans l'art NÉOPLATONISME. Il représente le réel, le monde en tant qu'il est, comme inanimé; il le méprise, et dant il en fait le siège de l'Éternel, il place au-dessus de tout l'Un, principe et condition de tout. Ce qui répand hors de lui sans subir de changement et sans se mouvoir lui émanent l'intelligence, la raison, dont les êtres sont la partie, cette raison divine émane à son tour l'âme du monde, activité créatrice qui précèdent les âmes individuelles et la force de la nature. Tout est ainsi émané de l'intelligence ou de la raison, qui contemple l'Un dont elle émane. Mais au monde sensible, Plotin oppose le monde sensible inanimé et, à l'exemple de Platon, il en fait l'union de l'âme avec le corps une chute ayant pour résultat la tempychose (voy.). Selon Plotin, le bien est nécessaire, mais en général il est au bien; le mal moral a sa source dans la liberté. Il distingue deux vertus: une vertu inférieure, celle de la vie civile, et une vertu supérieure des âmes purifiées.

PLOTINE. POMPEIA PLOTINA, femme célèbre par ses vertus, épouse de l'empereur (voy.) longtemps avant son élévation à l'empire. Conseillé par elle, l'empereur diminua les impôts qui écrasaient certaines provinces. Adrien lui fut redevable d'avoir été adopté par Trajan et dans un testament, probablement posthume, comme héritier du trône. Elle ne montra pas ingrat; car à la mort de Plotine (122), il lui éleva, à Nicée, un temple, où il se trouvait alors, un temple, mais et un amphithéâtre dont les débris subsistent encore. Une ville de ce nom, près du fleuve Hebron, reçut

le nom de *Plotinopolis*. X. On donne ce nom à la prédes vapeurs aqueuses tenues en dans l'atmosphère, lorsque icules se rapprochent assez les autres pour se réunir en gouttes pleines, qui tombent alors par le poids. Plusieurs causes connues doute à amener cette précipitation. Un simple abaissement de température produit par une cause quelconque, par un courant d'air froid, peut amener la condensation de la matière des nuages (*voy.*). Le nuage peut être produit par le transport de la matière dans une région plus élevée. Quelques auteurs donnent de la formation de la pluie l'explication suivante : ils pensent que la pluie est le résultat de la rencontre de deux courants atmosphériques contraires, de températures différentes et pouvant enlever des masses de vapeur vésiculaire. Si nous supposons que ces deux courants (puisque les nuages ne sont que des agglomérations de vapeur vésiculaire), dont l'un à une température de 25°, viennent à se rencontrer, il en résulterait, si le mélange se fait d'une manière parfaite, une température commune à une température de 20°. Mais comment, si la température est inférieure à 20°, se sera comportée la vapeur vésiculaire? La masse la plus chaude, de 25° à 20°, et alors la quantité de vapeur qui formait l'excès d'une région sur l'autre abandonnera une certaine quantité de vapeur vésiculaire n'ayant plus assez de chaleur pour se maintenir à cet état, redeviendra liquide et se précipitera sur la terre sous la forme de gouttes plus ou moins grosses. Le groupe moins dense, de 25° à 20°, ne saurait abaisser la température de la première masse en descendant à 20°, il y aura donc une certaine quantité d'eau mise à nu, par la production de pluie. En ou-

tre, le mélange des deux groupes n'a pas lieu complètement, instantanément, et les échanges de température se font partiellement de proche en proche; car la vapeur d'eau est un mauvais conducteur du calorique. Toutes ces causes déterminent sans doute la formation de la pluie dans des circonstances fort diverses.

La pluie affecte différentes formes, c'est-à-dire qu'elle varie depuis la plus grande finesse, la *bruine*, jusqu'à une grosseur assez considérable, l'*averse* et la *pluie d'orage*, différences qui proviennent de la manière dont se fait la précipitation de la vapeur vésiculaire et du plus ou moins d'élevation des nuées. La *bruine*, qui est la précipitation d'un brouillard, ainsi que la *pluie fine* sont sans doute déterminées par le choc de deux masses d'air à des températures différentes, mais il est nécessaire que cette cause agisse longtemps et lentement; tandis que cette action doit être subite, et plus énergique pour produire l'*averse*, pluie qui tombe presque en masse, en gouttes d'un très gros volume précipitant avec rapidité et provenant en général d'une assez grande hauteur. Ce n'est pas que l'élevation soit une condition absolument nécessaire pour que les gouttes de pluie aient un gros volume, et tout le monde sait que les pluies d'orage sont fournies par des nuages peu élevés. Mais c'est que le volume des gouttes de pluie dépend simultanément et de la hauteur du nuage et de la rapidité de la précipitation. Si dans le cas d'une précipitation rapide la nuée était haute, les gouttes seraient petites parce qu'elles auraient été brisées dans leur trajet par la résistance de l'atmosphère. Dans le cas d'une précipitation lente, la pluie est fine (exemple : la *bruine*); tandis que si elle a lieu dans un nuage élevé, les gouttes de pluie, fines d'abord, se grossissent de toute l'humidité qu'elles ramassent dans leur chute.

Il y a, dans la formation des *pluies d'orage* (*voy.*), une condition de plus par la présence du fluide électrique, qui du reste joue sans doute un rôle important, suivant M. Bertholon, dans la production de toute espèce de pluie. Il est en effet fort probable que dans le phénomène de l'évaporation, qui s'accompagne

toujours de dégagement d'électricité, ce fluide se combine avec la vapeur d'eau pour la faire passer à l'état vésiculaire et pour l'y maintenir, en même temps qu'elle lui procure une assez grande légèreté afin qu'elle se tienne suspendue dans l'atmosphère à des hauteurs variables, selon l'état de raréfaction de l'air de ces hautes régions. Dans toutes les circonstances où la vapeur vésiculaire se trouvera dépourvue de son électricité *constituante*, il y aura précipitation. Dans la pluie d'orage le phénomène est si saillant qu'il n'aurait passer inaperçu, puisque l'électricité d'une nuée s'échappe d'une manière visible, soit pour se combiner avec celle de la terre, soit avec l'électricité d'une autre nuée. Et au fur et à mesure que l'orage fait des progrès, que les éclairs se multiplient, on voit la pluie augmenter d'intensité. Celle-ci en tombant entraîne sans cesse de nouvelles quantités d'électricité et favorise encore la précipitation de la vapeur vésiculaire. Quant au rôle qu'on a fait jouer à l'électricité dans la formation des pluies d'orage, en prétendant que l'éclair déterminait la combinaison de l'oxygène de l'air avec de grandes quantités de gaz inflammable pour former les torrents d'eau qui tombent dans ces circonstances, il faudrait, pour l'admettre, qu'on arrivât à prouver la présence de l'hydrogène dans ces hautes régions.

Nous ne dirons qu'un mot des *pluies périodiques*. Elles ont leur source dans de grands courants d'air dont le retour annuel est déterminé par des causes astronomiques dont il sera parlé à l'article VENTS. Ces courants à retour régulier se saturent, en raison de leur température élevée, de l'immense évaporation qui a lieu continuellement à la surface des mers et en transportent les produits à des distances considérables ; un abaissement local de température opéré par des montagnes ou des forêts condense ces vapeurs en pluies abondantes.

C'est une question importante et difficile en météorologie, que d'étudier la manière dont la pluie se distribue à la surface du globe et de mesurer les quantités qui en tombent en divers lieux : cette mensuration a lieu à l'aide de l'om-

bromètre (d'ἄμετρος, pluie, et μέτρον, mesure), sorte de vase exposé à moyen duquel on calcule la quantité tombée sur un espace donné. La raison qui a été faite de nombreuses observations sur ce sujet a donné les faits suivants :

1° La position géographique influence les quantités annuelles de pluie, et s'accroissent comme les températures. Ainsi, au niveau de la mer, sous le ciel torride, la quantité de pluie est au moins 5 fois plus grande que sous les zones tempérées et 4 fois plus grande qu'au pôle. Il pleut à Paris cent fois plus qu'à Upsala et cent fois plus qu'à St-Petersbourg. Une chose fort remarquable c'est que le nombre de jours pluvieux suit une marche régulière de la progression des quantités de pluie. Cela tient à ce que pour les zones proches de l'équateur les énormes quantités d'eau versées par le ciel tombent rapidement et dans un petit nombre de jours : ce sont des pluies vraiment vives ; tandis que les petites quantités d'eau qui tombent dans les zones rapprochées des pôles sont réparties sur un nombre de jours qui va croissant au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. La comparaison des saisons elles donnent des résultats analoges : la pluie qui tombe en juin, juillet et août équivaut souvent à celle des neuf mois de l'année. Enfin, il est encore d'observation que la pluie tombe plus grande abondance et qu'il pleut souvent le jour que la nuit.

2° La cause qui agit le plus puissamment sur les quantités de pluies est la présence des eaux pélagiques et polaires, qui peut augmenter d'un tiers ou double et même tripler la quantité de pluie qu'une contrée doit recevoir en raison de sa situation géographique pour n'en citer qu'un seul exemple : à Stampshire, tandis qu'à Ratabon sur le même parallèle, la pluie annuelle s'élève pas au-delà de 0^m.49.

3° Les vents doivent influencer les quantités de pluie en raison de la direction des courants qui les ont parcourus

Les périodiques sont nécessairement la conséquence de certaines pluies qui reviennent périodiquement aux mêmes époques. Cette influence ne se manifeste que dans les régions inférieures de l'atmosphère, puisqu'il est d'observation constante que les hautes montagnes modifient ou interrompent absolument le cours des vents ; ainsi il ne tombe pas de pluie au Pérou ni au Chili, tandis qu'au revers des Andes, les rivières du Paraguay en sont inondées pendant les ans au retour du soleil.

4° Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a reconnu que la quantité de pluie qui tombe dans un espace limité est plus élevée au-dessus du niveau de la mer. Toutes conditions étant semblables d'ailleurs, il pleut davantage dans les pays montagneux que dans les pays plats. La cause de cette différence est jusqu'à présent restée tout-à-fait inconnue, surtout quand on la recherche pour les plateaux élevés ; car, pour les régions absolument montagneuses, le phénomène peut recevoir une explication analogue à celle que nous allons donner de l'influence que peuvent exercer la présence des forêts sur les quantités de pluies.

5° M. Moreau de Jonnés a parfaitement élucidé cette dernière question pour les plaines : il a démontré que la présence des forêts n'y modifie en rien les quantités de pluie. Mais il n'en est plus de même quand les forêts occupent le sommet des montagnes, leur influence pour augmenter les quantités de pluie est alors très marquée et d'autant plus saillante que nous savons déjà que les quantités de pluie diminuent avec l'élévation. Probablement que les forêts situées sur les lieux élevés arrêtent les nuages bas, les vapeurs condensées, les attirent même, de sorte que ces bois sont toujours plongés dans une atmosphère saturée d'humidité. La pluie en traversant ses couches s'empare de l'eau qu'elles tiennent en suspension, et s'en augmente au point d'excéder prodigieusement les quantités d'eau versées sur les plaines. C'est cet enchaînement de circonstances qui cause sur le sommet des Andes cette continuité de pluies qu'on y observe, au point qu'on y compte à peine chaque année quelques

jours sereins. Si cette influence était bien avérée, comme l'étude des faits paraît le démontrer, il en résulterait qu'il est loisible à l'industrie humaine d'agir sur la pluie comme sur la foudre, d'en provoquer la formation et d'en proportionner les quantités aux besoins de l'agriculture ; puisqu'il suffirait pour atteindre ces résultats, dans les pays dominés par des montagnes ou de hautes collines, de déboiser les reliefs les plus élevés ou de les couvrir de plantations pour diminuer ou augmenter les quantités annuelles de pluies.

Il nous reste à dire un mot des pluies de crapauds ou mieux de grenouilles, des pluies de sang, des pluies de cendres. Des relations bien circonstanciées faites par des observateurs sérieux et attentifs ne laissent pas de doute sur la réalité des premières, qu'on ne peut expliquer qu'en admettant, ce qui paraît cependant assez difficile, que le soleil, en pompant les vapeurs des étangs, a entraîné avec elles du frai de grenouilles. M. Sementini a rendu compte d'une pluie tombée, le 14 mars 1813, dans le royaume de Naples et dans les deux Calabres, qui fera comprendre ce qu'on doit entendre par une pluie de sang : « Alors commencèrent à tomber de grosses gouttes de pluie rougeâtres, que quelques-uns regardaient comme des gouttes de sang et d'autres comme des gouttes de feu. Cette pluie résultait du mélange avec la vapeur vésiculaire d'une poussière composée d'éléments divers et qui était sans doute d'origine volcanique ainsi que la terrible pluie de cendres qui a enseveli Herculanium et Pompéi. » Pour les pluies de pierres, voy. AÉROLITHES. A. L-D.

PLUMES, voy. OISEAUX, AILE, etc.

L'industrie tire un grand parti des plumes des oiseaux. Déjà les Romains faisaient des lits avec le *duvet* qui recouvre leur corps. Les sauvages se parent aussi de ces plumes brillantes qui sont des objets de luxe chez les nations civilisées. L'art de les préparer pour cet usage et le commerce auquel elles donnent lieu, constituent la *plumasserie*. Celles qui sont le plus estimées sont les plumes d'autruche, parce qu'elles sont blanches, souples, à belles franges, et reçoivent mieux

la teinture. Les plumes des mâles sont les plus larges et les plus touffues. On estime davantage celles des ailes et de la queue. Les plumes des femelles se divisent en blanches, grises, et *bailloques* ou de couleurs mêlées. Les plumes noires du dos des autruches n'ont pas besoin d'être teintes; on les passe seulement dans une eau pour augmenter leur lustre. On emploie l'eau de savon pour les blanches auxquelles on veut conserver leur couleur naturelle, et on les passe ensuite au soufre. On se sert encore dans la plumasserie des plumes de héron, de cygne, de paon, de coq, de vautour, etc. Pour l'écriture, on emploie principalement des plumes d'oie, après leur avoir fait subir une sorte de préparation qui les débarrasse des matières grasses dont elles sont enduites. Les plumes de corbeau sont recherchées pour leur finesse; on s'en sert surtout dans le dessin. C'est au x^e siècle que l'usage des plumes l'emporta sur le roseau des anciens. Isidore, au vii^e siècle, est le premier auteur qui en ait parlé. Au milieu du xviii^e, un mécanicien, nommé Arnoux, imagina de faire des plumes d'un métal assez dur pour résister plus longtemps que les plumes ordinaires, et assez flexibles pour former les plus fines liaisons de l'écriture. On sait à quels degrés de perfection cette industrie est arrivée de nos jours. Birmingham en produit en grande quantité; mais la France rivalise honorablement avec l'Angleterre. Les matériaux le plus employés sont l'acier, le laiton, alliés à divers autres métaux; on en fait aussi en écaille et en d'autres matières analogues. Les plumes métalliques ont l'avantage d'être toutes taillées et de durer longtemps; mais elles manquent en général de flexibilité, et déchirent facilement le papier mécanique. Z.

PLUMPUDDING, mot emprunté aux Anglais, qui l'ont formé de *plum*, fruit, raisin sec, et *pudding*, boudin, voy. Pudding.

PLURIEL, voy. NOMBRE.

PLUTARQUE naquit à Chéronée, ville de Béotie, d'une famille distinguée par ses vertus domestiques et par son goût pour les lettres et la philosophie. L'année précise de sa naissance est inconnue; mais on sait que, lors du voyage de

Néron dans la Grèce, qui eut lieu 66 de J.-C., il suivait, à Delphes, çons du philosophe Ammonius; en conclut qu'il vit le jour vers le du 1^{er} siècle de notre ère. Dès nesse, Plutarque se fit remarquer talents et ses connaissances, et ob bonne heure l'estime de ses concitoyens qui lui confièrent des missions importantes. Il parcourut la Grèce pour les leçons des philosophes qui résidaient dans les différentes villes de ce pays; visita l'Égypte, où il recueillit des notions précieuses sur le culte des dieux, et fit à Rome un séjour de plusieurs années, pendant lesquelles s'occupa des intérêts de ses concitoyens; il donna aussi dans cette ville des leçons publiques de philosophie auxquelles venaient assister des hommes du premier rang, tels que Adrien, etc. Suidas rapporte qu'il accorda à Plutarque les honneurs consulaires, et ordonna que rien ne fût en Illyrie sans son approbation; cette assertion n'a point d'autre fondement que ce lexicographe. De retour en patrie, où il se fixa, dit-il, pour une demeure moins petite, Plutarque fut élevé à la charge d'archonte, et assumé aussi de fonctions subalternes, obligé de faire mesurer des bornes des pierres; enfin, il fut revêtu de la dignité de prêtre d'Apollon. Plutarque parle plusieurs fois de sa famille; fait connaître son père, son aïeul, deux frères Timon et Lamprias, qui vivaient comme lui la philosophie; épousa une femme de Chéronée, quelle il jouit du bonheur domestique et qui lui donna plusieurs enfants, dont une autre fille, qu'ils avaient très-désirée, et qu'ils eurent le malheur de perdre à l'âge de 2 ans. Ce fut à cause de ce chagrin que Plutarque se donna à sa femme cette touchante consolation, qui se trouve dans ses Œuvres; parvint à un âge avancé, donna de bons conseils à ses concitoyens l'exemple de vertus publiques et privées dont commandait l'exercice avec tant de pureté; mais on ne connaît pas la date de sa mort que celle de sa naissance. Les écrits composés par Plutarque

est très nombreux ; il nous en reste encore les deux tiers, qui occupent, par le texte grec seul, 2 vol. in-fol. On en a deux classes, dont l'une contient les *Vies parallèles*, et l'autre porte le nom de *Œuvres morales*, titre sous lequel on comprend une foule de traités sur différents sujets de morale, de philosophie, de politique, de mythologie, de physique, de littérature, de mœurs, d'usages ; enfin, les recueils d'anecdotes et de bons mots. Ces divers opuscules ne révèlent pas tous un talent mûri par l'exercice et la méditation ; quelques-uns sont évidemment les productions de la jeunesse de l'auteur, à en juger par la nature du sujet et par leur style déclamatoire : tels sont ceux où il compare les conquêtes des Romains à celles d'Alexandre, et où, pour flatter l'amour-propre des Grecs, il attribue les premières à une fortune aveugle, et les secondes au génie seul du grand héros macédonien. Dans d'autres, où il expose des opinions contraires aux opinions, en particulier celles des stoïciens, et dans son jugement sur Héroclès, il n'est pas à l'abri du reproche de partialité et d'inexactitude. Ses traités sur la physique sont bien inférieurs, sous le rapport de la science, à ceux de Sénèque. Mais lorsqu'il examine certains points de morale pratique, tels que l'Utilité à retirer de ses ennemis, la Manière d'écouter, la Distinction entre l'ami et le flatteur, l'Examen des progrès que l'on a faits dans la vertu, la Curiosité, le Babil, la Mauvaise honte, les Occasions où il est permis de se louer soi-même, les Déluis de la justice divine par rapport aux méchants, etc., Plutarque se montre habile observateur, profond connaisseur du cœur humain, bon moraliste, toujours prêt à suivre les directions de la droite raison, et adversaire redoutable des casuistes de son temps, comme de ceux qui exigent plus que le bon sens ne demande. Dans le traité sur l'Inscription du temple de Delphes, il s'élève à des idées pures sur l'unité de Dieu : « Dieu, dit-il, est, et il est hors du temps, étant immuable et éternel... Il n'y a pas plusieurs dieux ; ce qui est ne peut être qu'un, et ce qui est un doit exister. » Nous vou-

drions bien lui faire honneur aussi des excellents conseils qui se trouvent dans le traité *sur l'Education des enfants*, traité qui a été mis à contribution par Montaigne et Rousseau ; mais le savant Wyttenbach nous paraît avoir démontré que ce traité remarquable n'est pas de Plutarque.

Les Vies parallèles, où les hommes illustres de la Grèce sont mis en présence de ceux de Rome, sont le chef-d'œuvre de Plutarque ; elles sont aussi instructives qu'agréables ; et le singulier talent de l'auteur pour la narration en rend la lecture très attachante. On y trouve un art admirable de présenter les personnages du côté le plus avantageux, et de remplir, par de curieuses anecdotes, des digressions bien amenées ou des remarques judicieuses, les courts moments où l'intérêt semble se ralentir ; en un mot, on doit les considérer comme le meilleur modèle à suivre dans la composition des biographies (*βογ.*)*. La peinture des caractères, en particulier, est tracée de main de maître ; c'est la partie la plus distinguée de cet ouvrage. Au reste, Plutarque lui-même nous fait connaître, dans la vie d'Alexandre, la nature et le but de sa composition : « Ce ne sont pas des vies que j'écris. On fait souvent connaître la vertu et le vice, moins par des actions éclatantes que par une anecdote, un mot, un jeu, qui dévoilent mieux le caractère d'un homme que des batailles sanglantes, des sièges et de grands exploits. Comme les peintres cherchent la ressemblance dans le visage et les yeux, où nos inclinations se manifestent, négligeant les autres parties, de même, qu'il nous soit permis d'examiner les signes de l'âme, et par-là de donner une juste idée de la vie de chacun, laissant aux autres les hauts faits et les combats. » Toutefois, ces biographies ne sont pas toutes travaillées avec le même soin : quelques-unes méritent le reproche de partialité, soit que le personnage y soit présenté sous un jour trop favorable, comme Brutus le

(*) On sait que le nom de Plutarque a servi de titre à une multitude de recueils biographiques publiés en toutes langues : nous avions, depuis nombre d'années, un *Plutarque français*, un *Plutarque de la jeunesse*, et dans ce moment même se publie un *Plutarque érotique*. S.

jeune et Pélopidas, ou bien qu'il soit traité, comme Démosthène, avec trop de sévérité. Plutarque ayant pour but de montrer que la Grèce ne le cédaît à Rome ni pour le nombre ni pour l'éclat de ses grands hommes, on doit craindre qu'il n'ait adouci certains traits peu honorables pour ses compatriotes et fait l'inverse pour les Romains; cependant, on peut citer plus d'un exemple du contraire. L'amour de la liberté est quelquefois chez lui très exagéré, ce qui l'égaré au point de lui faire prendre pour des actes d'héroïsme l'oubli des sentiments de la nature : le supplice des enfants de Brutus, le meurtre du frère de Timoléon (voy.), lui semblent des actions louables. La multiplicité des sources où il puise l'expose à raconter quelquefois le même fait de deux manières différentes, et le peu de connaissance qu'il avait de la langue latine lui a fait commettre des méprises. Il rapporte trop souvent, sans les examiner ni les combattre, des faits merveilleux et des opinions superstitieuses. Enfin, son style est bien loin de la pureté et de la simplicité des premiers historiens grecs; il est souvent inégal et prend la couleur de l'écrivain qu'il a sous les yeux; tantôt ses périodes pèchent par trop de longueur, tantôt ses phrases trop courtes manquent de clarté; on lui reproche aussi des allusions tirées de trop loin, de la recherche dans les figures, des comparaisons peu justes et l'emploi de mots peu usités. Cependant, avec quelque habitude, la lecture de Plutarque n'est point sans charme; on y rencontre souvent des expressions pittoresques, des images vives, des tableaux achevés et de belles pensées. Qui n'a pas lu et relu ces Vies parallèles, et qui ne conserve de cette lecture un souvenir agréable? Sans Plutarque, jamais ces grands hommes de la Grèce et de Rome n'auraient franchi le cercle des savants et des littérateurs, et ne seraient devenus aussi populaires, si ce n'est plus (du moins en France), que les hommes célèbres des temps modernes; et par conséquent, sans lui, notre théâtre tragique aurait pris peut-être une direction différente, et se serait rattaché davantage à l'histoire nationale. Mais à cet égard, Plutarque n'est pas seul cou-

pable. Amyot (voy.), en faisant traduction des œuvres de notre li- phe un des principaux monuments de la langue française, appela sur cet l'attention générale, et en rendit une lecture familière, non-seulement au monde, mais encore à ceux-là même qui ne l'auraient pu lire dans l'original. Mon par exemple, si versé dans la littérature ancienne, et grand admirateur de l'art, se sert presque uniquement de la traduction de l'évêque d'Auxerre; d'autre côté, si Plutarque doit à une partie de sa popularité, il a encore cette réputation de bonhomme naïveté, qui, à notre avis, est usurpée. Ce vieux langage français pittoresque, si porté à l'usage des choses par leur nom, qui se contentent volontiers sur les périodes grecques en prendre la marche pompeuse quelquefois recherchée, donne à Plutarque une tout autre physionomie. Or, alors qu'il est un écrivain du temps des empereurs, contemporain de Diocétien, de Platon, de Tacite; qu'à une époque où la naïveté, le laisser-aller, avaient fait place à la recherche, à l'élégance, à l'esprit; que; en un mot, qu'il appartient à une époque de décadence et non à une époque de développement et de progrès. Cette idée de raconter deux à deux la vie des hommes illustres de la Grèce et de Rome pour les comparer sur un plan symétrique si peu conforme à la marche naturelle des choses, n'a pas été mais séduit un esprit aussi judicieux que Plutarque, sans l'influence d'un goût qui régnait alors.

Plutarque attira de bonne heure l'attention des savants : ses Oeuvres et ses Vies furent traduites par des écrivains célèbres du xv^e siècle, Fr. Philétylilien, Pirckheimer. Dans le xvii^e on compte cinq publications de ses œuvres complètes, entre autres, celle de Manuce et d'Henri Estienne, et celle de Xylander. Dans le xviii^e plusieurs savants entreprirent d'en donner une édition accompagnée de commentaires; mais ce projet ne s'exécuta pas. Vers la fin du xviii^e, Reiske (1774-82, 12 vol. in-8) et Hutter

1791-1805, 14 vol.) contribuèrent l'un et l'autre à épurer le texte et à répandre dans les œuvres du philosophe de Chéronée; mais les services rendus à cet égard par Wytttenbach furent bien plus importants, et firent regretter à tous les amis de la littérature classique que la belle édition des œuvres morales, commencée par cet habile philologue, restât inachevée (Oxf., 1795-1800, 6 vol.). Parmi les travaux auxquels Plutarque a donné lieu depuis le commencement de notre siècle, nous mentionnerons les Vies et quelques traités publiés et annotés par Koray, les éditions partielles de Schæfer, Sintenis, Behr, Westermann, Usteri, Winckelmann, et surtout l'édition grecque-latine des Œuvres morales, publiée récemment par M. Dübner (2 vol. gr. in-8°), qui fait partie de la *Bibliothèque des Auteurs grecs* de MM. Didot, et où le texte a été considérablement amélioré par le secours d'excellents manuscrits. Outre la traduction d'Amyot, dont nous avons parlé ci-dessus, nous devons aussi indiquer celle des œuvres complètes par Dominique Ricard, estimable par sa fidélité, et celle des Vies par Dacier, accompagnée de notes instructives. Enfin, nous signalerons les importantes recherches de Heeren sur les sources où Plutarque a puisé pour la composition de ses Vies, travail qui se trouve dans les *Mémoires de la Soc. roy. de Göttingue*, et qui a été publié à part, en 1820. L. V.

PLUTOCRATIE, gouvernement où la plus grande influence est laissée à la richesse (voy. *PLUTUS*).

PLUTON, dieu des enfers, fils de Kronos et de Rhéa, fut, à sa naissance, englouti dans l'estomac paternel, puis rendu au jour par l'effet d'un breuvage que Métis administra au dieu vorace. Lorsque les trois frères se partagèrent l'empire du monde, Pluton eut les régions inférieures, les entrailles du globe, le règne minéral, la terre proprement dite. Pluton est donc le roi des ténèbres et de la mort, comme son frère aîné est le roi de la lumière et de la vie.

Nous avons peu de choses à recueillir dans la légende du monarque des silencieux royaumes. Dans la titanomachie, il combattit protégé par un casque qui

rendait invisible, et que les Cyclopes avaient forgé pour lui. Pour donner une reine à ses sombres sujets, il fut réduit à enlever Proserpine (voy.). Malgré les réclamations de Cérès et l'intervention de Jupiter, la jeune déesse partagea irrévocablement le trône des enfers, et s'accoutuma assez bien de son sévère époux. Le désir sacrilège d'enlever à Pluton sa compagne, fit descendre aux sombres bords Thésée et Pirithoüs. Le dieu irrité immola le second et retint l'autre dans une étroite captivité. Mais Hercule (voy. ces noms) qui, plus d'une fois, franchit les barrières de l'Érèbe et vainquit le prince de l'abîme, délivra l'audacieux roi d'Athènes.

Nous connaissons mieux les sombres domaines peuplés par les ombres des morts, que le triste souverain qui leur donnait des lois. On trouvera la description de ce monde fantastique aux articles *ENFER*, *CHAMPS ÉLYSÉENS*, *TARTARE*, *ACHÉRON*, *STYX*, *ORCUS*, *PHLÉGÉTON*, etc.

Le nom grec de Pluton, Πλούτων, signifie qui donne la richesse (voy. *PLUTUS*). En développant cette étymologie, dans le *Cratyle*, Platon remarque ingénieusement que le Jupiter infernal n'est pas seulement le distributeur de la richesse matérielle, mais que c'est lui qui dispense aux morts les vrais biens de l'âme. Les Grecs le nommaient encore *Aïs*, *Aïdès*, *Aidoneus*, *Hadès*, c'est-à-dire l'Invisible. Il portait chez les Latins le nom de *Dis*, synonyme de *dives*, riche, et celui de *Vaxjovis* qui signifie le Jupiter sinistre. Le diamant, l'or, le fer, en général les substances dures et précieuses étaient les matériaux de son palais. On lui consacrait le buis, le narcisse, l'adiante, le cyprès. Des victimes noires lui étaient sacrifiées. On le représentait coiffé du casque d'invisibilité, tenant pour sceptre une fourche à deux dents, assis avec Proserpine sur un trône d'ébène ou dans un sombre char attelé de noirs coursiers. L. D-C-O.

PLUTUS (altération du nom de Pluton, voy. l'art. préc.), dieu de la richesse, était fils de Jason et de Cérès. Cette origine explique le sens de l'allégorie qui se rapporte à ce dieu et qui signifie que le travail de l'agriculture

donne la richesse. Dans les premiers temps, Plutus n'était pas aveugle; mais comme il n'accordait ses dons qu'aux hommes vertueux, Jupiter le priva de la vue afin qu'il répartit sans distinction la richesse entre les bons et les méchants. Sa demeure était dans les entrailles de la terre. Il était faible, impuissant et boiteux, quand il venait chez quelqu'un; mais il se retirait avec rapidité et semblait alors avoir des ailes. La Fortune (Τύχη) le portait sur ses bras; il se trouvait aussi à la suite de Minerve. On ignore quels étaient précisément les attributs de Plutus, mais on le représente ordinairement sous les traits d'un vieillard, ayant les yeux bandés, tenant une bourse à la main.

X.

PLUVIER (*charadrius*), oiseaux de l'ordre des échassiers, voisins des outardes (*voy.* ces mots), dont ils se distinguent par leur bec grêle, renflé vers son extrémité. On les divise en *pluviers proprement dits*, et en *ardicnèmes*.

Les premiers dont le bec est renflé en dessus seulement, et occupé dans les deux tiers de sa longueur par les narines, ce qui le rend plus faible, ont été ainsi nommés parce qu'on ne les trouve chez nous qu'à l'époque des pluies de l'automne et du printemps. On les voit en troupes nombreuses sur les bords de la mer, des marais, des fleuves, poussant fréquemment un petit cri, et frappant la terre de leur pied pour en faire sortir les vers et autres petits animaux dont ils se nourrissent. Nous en possédons plusieurs espèces. La plus commune, le *pluvier doré*, qui est de la taille d'une forte grive, et répandue sur presque tout le globe, a le plumage noirâtre, pointillé de jaune, avec la gorge et le ventre blancs. Il niche dans le nord. Nous avons aussi le *pluvier à collier* que distingue le cercle de plumes noires qui entoure le cou; il est plus petit, et son plumage est plus clair; le *pluvier guignard*, plus petit encore, et à couleurs sombres. Le pluvier doré se trouve assez abondamment sur les marches de Paris, où il passe pour un bon gibier. La plupart des espèces étrangères portent des épines aux ailes ou des lambeaux charnus à la tête.

Quant aux *ardicnèmes* (de οἶδος, en-

flure, et *αἰμαίς*, cuissart, jambe), dont le bec est renflé en dessous comme en dessus, ce sont des espèces plus grandes, vivant de préférence dans les lieux pierreux et secs. L'*ardicnème ordinaire*, vulgairement *courlis de terre*, grand comme une bécasse, est gris fauve avec une flamme brune au milieu de chaque plume; blanc en dessous.

C. S.-R.

PLYMOUTH. Par le 6° environ de long. occ., la côte méridionale d'Angleterre forme une vaste baie ou *sound* qui s'ouvre au midi sur le Manche et que de hautes terres environnent des trois autres côtés, de manière à lui donner la forme vague d'un rectangle. Au fond, à droite et à gauche, on voit deux entrées: ce sont les embouchures de la Plym et de la Tamar, deux petites rivières qui forment avant d'entrer dans la baie deux bassins, l'un, celui de la Plym, appelé *Catwater*, le second, celui de la Tamar, nommé *Hamoaze*. Celui-ci, beaucoup plus étendu que l'autre, a près de 8 kilom. de longueur sur 2 de largeur moyenne, et peut recevoir facilement 100 bâtimens de guerre. Le *Catwater* n'est guère à plus de 4 kilom. du *Hamoaze*; dans cet espace, au bord des eaux, se dressent 3 villes distinctes dont l'ensemble forme ce que l'on appelle Plymouth: il y a d'abord *Plymouth* proprement dit, à l'est, puis à l'opposite *Dock's-Town*, et entre les deux mais plus près de la seconde que de la première, *Stonehouse*.

Plymouth proprement dit est une vieille cité, irrégulière, mal bâtie, que les Saxons appelaient *Tamerworth*. Elle s'élève à l'entrée du *Catwater*, au nord, autour d'un bassin nommé *Sutton-pool*, que protègent 2 jetées et qui lui sert de port; la citadelle, construite sous Charles II (1670) se dresse au midi de la ville, au-dessus de l'ouverture du port, et occupe une portion de la hauteur dite le *Hoc*, baignée par le *sound*, et qui est un point de reconnaissance pour les navigateurs. Les édifices de Plymouth dignes de quelque remarque sont la vieille église qui existait déjà en 1291, l'église Saint-Charles (1646), le théâtre construit tout en fer, la bibliothèque publique, le marché, les casernes, les prisons, les greniers et la boulangerie

la marine. Elle possède de nombreux établissements d'instruction et de bien-être et fait un commerce considérable d'importation en charbon de terre, vins, bois, etc. Elle avait en 1841 une population de 36,527 habitants.

Dock's-Town, la ville du Dock ou de rœnal, est sur une péninsule entre le Hamoaze, qui la baigne à l'ouest et au sud, et le bras de ce bassin appelé *Stonehouse-creek*; une enceinte fortifiée la sépare du côté de la terre. Elle se divise

en deux parties distinctes, l'arsenal et la ville proprement dite, séparées l'une de l'autre par une muraille. L'arsenal, qui se développe au nord du Hamoaze suivant une ligne circulaire de plus de 1,000^m, présente le caractère d'un port militaire. Dock's-Town est une jolie ville, régulièrement bâtie, pavée en un arbré grossier extrait du sol sur lequel elle repose. On y remarque l'hôtel du gouvernement, des casernes pour 600 hommes, la maison des pauvres. Elle est approvisionnée d'eau, de même que l'arsenal, par un aqueduc qui y amène les eaux lointaines des sources de Dartmoor. Entre cet aqueduc et le Hamoaze, au nord des fortifications, s'étend un faubourg appelé *Morristown*. Quant à Stonehouse, dont les habitations s'étendent aujourd'hui presque sans interruption de Plymouth à Dock's-Town, elle est séparée de celle-ci par la Stonehouse-creek et offre de remarquable que l'hôpital royal de la marine, placé au bord de la crique; la disposition grandiose est du plus bel effet. Toutes ces villes, en y comptant Plymouth, offraient, en 1841, une population de 80,061 habitants.

L'arsenal de Plymouth est d'une origine peu ancienne. Avant le règne de Guillaume et Marie, il n'y avait là qu'un inséparable village; on y fonda, à cette époque, quelques établissements maritimes qui toutefois ne prirent une véritable importance qu'à partir de 1760. Ce fut alors en effet qu'on se pénétra seulement des grands avantages que présente le Hamoaze. Mais il manquait à ce port une rade, un lieu pour rallier les flottes, car le *sound*, vaste, ouvert et flots de la pleine mer, aux lames fu-

rieuses de l'Atlantique, était rarement tranquille. On eut l'idée de jeter au milieu et en travers une puissante muraille de pierre qui imposerait silence à l'Océan, et de cette grande pensée est née le *Breakwater*, le brise-flots. C'est une digue placée à 3,250^m en avant du fond de la baie, plus près des rivages orientaux que des rivages de l'occident, et qui a 1,555^m de développement. Sa hauteur moyenne au-dessus du fond est de 17^m. Elle a coûté environ 25 millions de fr. Ses deux extrémités s'annoncent, l'une par une pyramide en fer, à l'est, l'autre par un phare en construction, à l'ouest, lequel se lie avec le merveilleux édifice que Smeaton a élevé, en 1757, sur le rocher d'Eddystone, au large de l'entrée du *sound*, et qui en signale au loin les approches. Ainsi fut complété ce grand ensemble de créations diverses qui fait de Plymouth l'un des premiers ports militaires de l'Angleterre. O. M. C.

PNEUMATIQUE (de *πνεῦμα*, souffle, vent, air), science qui a pour objet les propriétés physiques de l'air, c'est-à-dire sa matérialité, sa pesanteur, son élasticité. Ce nom s'applique par extension à l'étude des propriétés analogues que possèdent les autres gaz permanents. Voy. **PHYSIQUE** (p. 582), **AÉROSTATIQUE**, **AIR**, **GAZ**, etc. Z.

PNEUMATIQUE (CUVE), voy. **CUVE**.

PNEUMATIQUE (MACHINE), aussi appelée *Machine de Boyle*, *Machine du vide*, sert à raréfier autant que possible l'air contenu dans un vase quelconque ou dans un récipient.

La machine pneumatique, qu'on emploie aujourd'hui dans les cabinets de physique, se compose de deux corps de pompe cylindriques; dans chacun se meut un piston auquel on imprime alternativement un mouvement d'abaissement et d'élévation, au moyen d'un pignon denté s'engrenant sur une crémaillère adaptée à la partie supérieure de chacun des pistons. L'opérateur met ce pignon en mouvement à l'aide d'un double levier, de sorte que l'un des pistons s'élève tandis que l'autre s'abaisse, et réciproquement, par le mouvement de bascule imprimé au levier. Chaque piston doit être gar-

faitemment ajusté, et sa face inférieure doit venir s'appliquer exactement sur le fond de la pompe; ce piston lui-même est traversé par un : tige métallique qui doit être d'environ 0^m.005 plus courte que la distance du maximum d'élévation du piston au fond du corps de pompe, et qui doit se terminer par un cône destiné à venir s'emboîter exactement dans une ouverture de petite dimension communiquant par un conduit avec le plateau de la machine pneumatique qui reçoit les appareils dans lesquels on veut faire le vide, soit qu'ils s'appliquent sur ce plateau en glace dépolie et *doucie*, soit qu'ils se vissent sur l'extrémité libre du conduit. Le piston renferme dans son épaisseur une soupape qui s'ouvre de bas en haut et qui laisse par conséquent sortir l'air sans le laisser entrer. Il est inutile d'ajouter que toutes ces pièces sont soigneusement enduites d'un corps gras qui s'oppose au passage de l'air et facilite le jeu de la machine.

Dans l'état de repos, l'air se trouve répandu également dans le vase où l'on veut faire le vide, dans les corps de pompe au-dessus et au-dessous du piston; mais si l'on fait jouer la machine, l'un des pistons s'abaissant, le cône métallique vient s'emboîter dans l'ouverture au fond du corps de pompe, et l'air comprimé n'ayant pas d'autre issue soulève la soupape du piston et s'échappe au dehors; dans l'autre corps de pompe, au contraire, le piston, en s'élevant, laisse au-dessous de lui un espace vide dans lequel l'air du vase où l'on veut faire le vide se précipite par l'ouverture qu'a laissée béante le cône métallique que le piston a entraîné dans sa course. On conçoit donc que cet effet étant alternativement répété dans chacun des corps de pompe au moyen du mouvement de bascule imprimé au levier, on arrive à produire le vide aussi parfait qu'on peut l'obtenir au moyen d'un tel appareil.

L'*épreuve* que l'on ajoute à la machine pneumatique n'en est qu'une partie accessoire, mais pourtant bien essentielle, puisqu'elle sert à faire connaître la quantité d'air qui reste sous le récipient. Cette épreuve est ordinairement un tube de verre fermé d'un côté seule-

ment et recourbé en siphon, dans lequel le mercure descend à mesure que le fluide raréfié ne peut plus, par son élasticité, faire équilibre à la colonne de ce métal contenue dans l'instrument. Au moyen d'un robinet à clef adapté à la pompe, on peut à volonté établir ou interrompre la communication entre les corps de pompe et le récipient, entre celui-ci et l'air atmosphérique.

Toute parfaite que soit maintenant cette machine, on n'arrive jamais à faire un vide aussi complet que le vide barométrique : on ne saurait en effet faire le vide qu'à $\frac{1}{1000}$ près. La machine pneumatique a rendu d'immenses services à la physique, en démontrant la pesanteur de l'air atmosphérique, la résistance qu'il oppose à la chute des corps, et combien il est essentiel à la vie des animaux et des végétaux.

C'est à Otto de Guericke (né en 1602, mort en 1686), bourguemestre de Magdebourg, que l'on doit l'invention de la machine pneumatique, vers 1650. Ce laborieux savant prouva la pesanteur de l'air au moyen de deux demi-sphères de métal creuses, qui ont reçu le nom d'*hémisphères de Magdebourg*. Leurs bords sont disposés de telle sorte qu'ils peuvent se fermer exactement, et on les enduit de matière grasse pour empêcher tout passage de l'air. Lorsqu'on fait le vide dans l'intérieur d'un de ces appareils, ces hémisphères tiennent si fortement ensemble qu'il faut une grande force pour les séparer. Seize chevaux tirant en sens contraires ne pouvaient désunir celles que fit exécuter Otto de Guericke. R. Boyle a beaucoup perfectionné la machine pneumatique, et la fit servir à des expériences curieuses : son appareil se composait d'un seul corps de pompe dans lequel se mouvait un piston : une soupape était placée au fond du corps de pompe, ainsi qu'une autre dans l'épaisseur du piston, et les deux soupapes qui remplaçaient les robinets d'Otto de Guericke s'ouvraient de bas en haut. Le jeu de cette machine était très fatigant pour l'opérateur, puisqu'il arrivait un moment où il avait à soulever, avec le piston, le poids de l'atmosphère. Hauksbee parut être le premier qui fit servir deux corp-

o pompe à une même machine* ; celle-ci a encore reçu depuis plusieurs perfectionnements. Voy. PHYSIQUE, p. 587, 90, *passim*. A. L. V.

PNEUMATOLOGIE (de *πνεῦμα*, esprit, et *λόγος*, théorie), voy. ESPRITS, ΒΕΜΟΧΟΛΟΓΙΑ, ÉONS, DEWS, ANGES, GÉLES, etc.

PNEUMONIE (de *πνεῦμων*, poumon, formé de *πνέω*, je souffle, je respire), ΠΕΡΙΠΝΕΥΜΟΝΙΑ, PNEUMONITE, FLUXION DE POITRAINE. On distingue par ces divers noms l'inflammation du tissu pulmonaire. Cette maladie est une des plus fréquentes que l'on rencontre dans la pratique ; dans la plupart des cas, elle consiste dans l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse les parois internes des cavités thoraciques (voy. PLEURÉSIE), et se réfléchit sur les poumons (voy.) qu'elle enveloppe, d'où le nom de *pleuro-pneumonie* par lequel on la désigne le plus souvent, et qui indique l'inflammation simultanée de la plèvre et du tissu pulmonaire. L'impression du froid, surtout si cette condition atmosphérique agit au moment où le corps est médiocrement échauffé, et couvert d'une sueur légère, est la cause sous l'influence de laquelle on voit le plus ordinairement se développer la phlegmasie pleuro-pulmonaire. Mais cette cause n'est pas la seule, et dans un certain nombre de cas on est forcé d'admettre une funeste prédisposition, qui fait que le poumon s'enflamme sous l'empire des causes les plus légères. Dans tous les cas, cette phlegmasie doit être considérée comme une maladie grave qui met la vie en péril. Elle l'est encore davantage lorsqu'elle se développe comme complication d'une autre maladie. Heureusement la science est en possession de moyens d'investigation rigoureux, qui lui permettent de reconnaître cette maladie à son début comme aux diverses phases de son développement, en même temps que l'art peut lui opposer une thérapeutique puissante.

Dans les cas simples, c'est-à-dire lorsque la maladie vient atteindre un indi-

(*) D'autres attribuent cette ingénieuse invention à Papin, qui avait aidé Boyle dans ses recherches. La première machine dont se servit Boyle et qu'il perfectionna, était, dit-on, de l'invention de Hooke.

vidu auparavant bien portant, les phénomènes qui signalent le début du mal sont les suivants : le plus ordinairement le malade éprouve un frisson intense, auquel ne tarde point à se joindre un *point de côté*, dont le siège est au-dessous de l'un des deux mamelons ; la température de la peau augmente, le pouls prend de la fréquence et du développement, l'appétit s'éteint, une céphalalgie plus ou moins vive se fait sentir ; la face, sans être profondément altérée, porte une empreinte fortement malade ; la respiration est gênée, bien plus, à cette époque de la maladie, par la douleur de côté qui empêche l'ampliation de la poitrine, que par la difficulté de l'accès de l'air dans le parenchyme des poumons ; il y a de la toux, qui constamment augmente le point de côté. Si, dès le début de la maladie, on a recours aux procédés de la percussion et de l'auscultation (voy.) pour s'éclaircir sur l'état des tissus qui sont le siège du travail fluxionnaire, on n'obtient d'abord que des signes incertains ; mais lorsque la maladie est arrivée à la période dite *d'engouement*, dans laquelle le poumon malade est gorgé de sang dans une plus ou moins grande partie de son étendue, la percussion, pratiquée sur les parois thoraciques aux points correspondants aux parties enflammées, fait reconnaître une diminution de la sonorité normale déjà sensible pour une oreille un peu exercée, ce qui provient de ce que le poumon gorgé de sang contient moins d'air que dans l'état physiologique. L'auscultation, pratiquée à la même époque et sur les mêmes points, permet d'entendre, au lieu du bruit, du *susurrus* moelleux de la respiration, une crépitation fixe, nombreuse, caractéristique de la maladie. En même temps que ces phénomènes nouveaux apparaissent, les symptômes signalés d'abord se dessinent plus nettement ; c'est aussi à cette période, que l'expectoration (voy.) prend un caractère qui suffit à lui seul, dans l'immense majorité des cas, pour dénoncer de la manière la plus positive la nature de l'affection : les crachats sont demi-transparents, tremblottent lorsqu'on les agite, et sont tellement visqueux qu'ils restent adhérents au vase qui les contient quand

qui fut la souche des ducs de Münsterberg, comtes de Glatz. Ce dernier échangea la principauté de Podiebrad contre celles d'OEls et de Wohlau. Ses successeurs prirent le titre de ducs de *Münsterberg OEls et Wohlau* et comtes de *Glatz*. Ils se divisèrent en plusieurs branches, dont la dernière s'éteignit, en 1647, en la personne de CHARLES-FRÉDÉRIC. Après quelques contestations, OEls (voy.) et Bernstadt échurent à la ligne collatérale de Wurtemberg, alliée par les femmes à la famille de Podiebrad; et à son extinction, elles passèrent sous la domination du Brunswic. On a vu (T. III, p. 614) que Hynck de Podiebrad a pris rang parmi les poètes de sa patrie. X.

PODLACHIE, voy. POLOGNE et LITHUANIE.

PODOLIE, voy. POLOGNE et RUSSIE.

POÈLE, POËLERIE. L'usage des poèles était connu des anciens; on sait que les Romains en avaient de deux sortes: la première consistait en fourneaux souterrains qui avaient à chaque étage de petits tuyaux chargés d'échauffer chaque pièce d'une maison: c'est à peu près le système de nos *calorifères* (voy.) modernes. La seconde consistait dans des poèles portatifs que l'on changeait de place à volonté. Cette industrie a fait de nos jours d'immenses progrès, et elle a été mise à la portée de toutes les fortunes. Il y a des poèles de plusieurs espèces, en terre cuite, en briques, en faïence, en fonte de fer ou en tôle. Le métier de poëlier consiste à les construire, les ajuster, les placer et les entretenir (voy. aussi FUMISTERIE). On fait aujourd'hui, surtout dans les pays du Nord, des poèles mobiles et isolés des planchers. Pour les cafés et les appartements de rez-de-chaussée, on construit des poèles dont les tuyaux, non apparents, sont dirigés souterrainement dans un tuyau de cheminée. Il existe aussi des poèles dans lesquels on peut brûler de la houille, et dans ce dernier cas, on pratique, dans le piédestal du poêle, un cendrier qu'on sépare du foyer par une grille en fer. C'est surtout en Russie et en Suède que l'art de la poëlerie a été poussé au plus haut degré de perfection: des poèles énormes en briques ou en faïence n'y sont guère

chauffés qu'une fois par jour et entretenus, hermétiquement fermés ensuite, une chaleur douce dans les appartements. Voy. CHAUFFAGE.

On donnait anciennement le nom de *poêle* aux chambres chauffées par ces appareils: ainsi à Strasbourg, on appelle et l'on appelle encore *poêle des bouchers*, *poêle des vigneron*s, *poêle des mar-chaux*, les salles où se réunissaient en maîtresses. D. A. D.

POELITZ (CHARLES-HERN-LOTT), économiste et historien allemand, naquit, le 17 août 1772, à Ernatthal, où son père était pasteur luthérien. Il fit ses études à Leipzig, et fut successivement appelé aux universités de Dresde, de Wittenberg et de Leipzig. Dans cette dernière, il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1842, la chaire des sciences politiques. Conseiller de cour saxon depuis 1825, il obtint en outre (1833) du grand-duc de Hess le titre de conseiller privé. L'Institut le comptait au nombre de ses membres étrangers. Quoique Pœlitz, polygraphe habile, ait beaucoup écrit sur la pédagogie, l'esthétique et la philologie, ce sont principalement ses ouvrages historiques et politiques qui ont fondé sa réputation. Parmi les plus remarquables, nous citerons son *Manuel d'histoire universelle* (6^e éd., Leipz., 1830, 4 vol.); sa *Petite histoire universelle* (7^e éd., Leipz., 1834); son *Histoire et statistique du royaume de Saxe et du duché de Farsovie* (Leipz., 1808-10, 3 vol.); ses *Histoires de la Saxe* (1817), de *l'empire d'Autriche* (1817), de *la Prusse* (1818), etc. Aucun de ces ouvrages cependant n'a l'importance de son traité des *Sciences politiques éclairées des lumières de l'époque actuelle* (Leipz., 1823-25, 5 vol.); où il examine séparément toutes les branches de la politique et les présente sous un jour tout nouveau. On peut mentionner encore ses *Constitutions européennes depuis 1789* (2^e éd., Leipz., 1833-34, 3 vol.). Ces ouvrages se distinguent en général par une grande impartialité, un style clair et facile et une sage classification des matières. Outre les écrits originaux de Pœlitz, il s'est fait éditeur des ouvrages de Schrock, de Passelt, de Heinrich, etc. Sa *Vie de Ben-*

3-15, 2 vol., mérite égale-
loges. Depuis 1828, il était le
édacteur des *Annales d'his-
politique*, recueil mensuel pa-
Leipzig. C. L.

Ε (ποίημα, de ποιῶ, je fais), ou-
vers. L'Académie n'en donne
définition, et elle ajoute : « Il
proprement que des ouvrages
aine étendue. » Boileau l'en-
ême dans ces vers :

Excellent où tout marche et se suit,
ces travaux qu'un caprice produit :
emps, des soins, etc.

ce législateur de notre Parnasse
omme des poèmes le rondeau,
, le madrigal :

est brillant de sa propre beauté :
, né gauois, a la naïveté, etc.

ne admettre au rang des poèmes
ivre en vers, sauf à établir en-
ations du poète des divisions
ur leur différence, et à recon-
qu'on appelle des genres en lit-

le principe, l'élément lyrique
minait sans doute dans la poésie;
exaltant l'audace du guerrier,
était ses actions, et l'on pou-
voir la poésie épique (voy.) dans

Puis le récit s'animait par des
entre le héros et ses compagnons;
urgence des pensées, de l'oppo-
s caractères, de cet antagonisme
dans cette espèce d'épopée lyri-
ait tôt ou tard naître le drame
il suffisait pour cela que le poète
tièrement la place aux personna-
développement eut lieu, et l'on
les *poèmes lyriques*, des *poèmes*
et des *poèmes dramatiques*, trois
divisions auxquelles il ne serait
possible de rapporter tous les au-
res.

avant que l'épopée (voy.) déroulât
veilles, bien avant qu'une action
que fût représentée, la poésie qui
vrée à l'enthousiasme dans l'ex-
du sentiment, replia ses grandes
, s'attachant à des pensées utiles,
et l'interprète des législateurs, des
des moralistes, elle jeta ces pen-
is le moule du vers, et les frappa
d'une énergique précision. Depuis,

cyelop. d. G. d. M. Tome XIX.

lors, le but des poèmes a été l'instruction
ou le plaisir, ou l'un et l'autre à la fois :

*Aut prodasse volant, aut delatate poeta,
Aut simul et jucunda et idonea dicere vita.* (Hor.)

Pour atteindre ce but, le génie a tenté
les voies les plus opposées, depuis les chan-
tres primitifs, dont il ne reste que les
noms, jusqu'aux Schiller, aux Byron, aux
Lamartine. Nous n'essaierons pas une no-
menclature complète de toutes les sortes
de poèmes, caractérisées d'ailleurs dans
des articles séparés de cette Encyclopédie,
et sur lesquelles il faudra encore revenir
dans l'art. suivant.

On distingue aussi les poèmes, suivant
l'objet dont ils s'occupent, et la manière
dont cet objet est traité : ainsi un poème
peut être *héroïque*, *héroi-comique*, *di-
dactique*, *historique*, *philosophique*,
pastoral, *burlesque*, *badin*, etc. On
donne encore particulièrement le nom
de poème au *libretto* d'un opéra que le
compositeur met en musique. Ces com-
positions littéraires avaient autrefois toute
l'importance d'une œuvre dramatique
(voy. DRAME LYRIQUE); ce n'est le plus
souvent aujourd'hui qu'un assemblage de
vers et de scènes arrangés pour le musicien,
et supportant difficilement la lecture.

Il nous reste à parler des *poèmes en
prose*, alliance de mots qui semblent se
repousser, et qui pourtant resteront unis.
Nous n'avons, en effet, aucune autre dé-
nomination pour caractériser ces ouvra-
ges pleins de fictions morales du plus grand
prix, relevées par un style enchanteur,
comme *Télémaque* et les *Martyrs*; récits
merveilleux où se trouve souvent à un
haut degré ce qui constitue l'essence de
la poésie, mais où manque sa forme essen-
tielle, le vers. Tout en estimant à leur va-
leur ces belles compositions, nous ne sau-
rions les mettre au rang de ces admirables
épopées où, comme dit M. de Lamartine,

Le poète a taillé ses divines statues
Dans le moule des vers, de rythmes revêtues;

Car ce qu'il y ajoute est bien vrai :

L'immortelle pensée a sa forme ici-bas,
Langue immortelle aussi que l'homme n'use pas.
Tout ce qui sort de l'homme est rapide et fragile;
Mais le vers est de bronze et la prose est d'argile.

En supposant une trop grande déprécia-
tion de la prose à ce dernier hémistiche,

il faudrait toujours admettre la distance qui sépare le plus noble, le plus hardi prosateur du vrai poète : le premier peut s'élever au-dessus de la terre, le second seul est dans les cieux. J. T-v-s.

POÉSIE. Jean-Paul Richter dit vrai lorsqu'il affirme que la poésie ne se peut définir, mais qu'elle est plus facile à comprendre au moyen d'une similitude. D'une nature impalpable, éthérée, la poésie échappe à toute définition rigoureuse; chaque penseur, selon qu'il étendra ou qu'il rétrécira le domaine de la poésie, donnera de cet art une explication différente; et nous serions presque tenté de nous en tenir au jugement du poète que nous venons de nommer, et de répéter après lui : « La poésie est à la prose ce que le chant est à la parole; » ou bien : « La poésie, c'est le monde idéal, transporté, par la libre pensée, au milieu du monde réel. » Essayons toutefois, à l'aide de l'étymologie, de donner de la poésie une définition plus précise. Que signifie ποιησις? l'action de faire, de créer. La poésie serait donc, dans son acception la plus large, la capacité ou l'art de produire; et, dans un sens plus restreint, ce même art attribué à l'esprit humain. Que demandons-nous aux créations, aux œuvres d'art de l'esprit humain? De présenter, soit aux yeux du corps, soit aux yeux de l'esprit, une idée revêtue d'une forme parfaite. La poésie serait donc en ce sens l'art de revêtir d'une forme l'idée conçue dans l'âme du poète. En effet, tout artiste est créateur ou poète, et la poésie se trouve être le fondement de tous les arts; car la pensée première, la conception de l'artiste créateur peut se manifester par le ciseau ou au moyen des couleurs, ou par les sons mélodieux, aussi bien que par la parole. Le domaine des arts est essentiellement celui de la poésie, et l'architecte, le sculpteur, le peintre, le musicien, le poète sont au service d'une seule et même divinité, d'une muse, symbole de l'inspiration, mère des grandes et des nobles pensées qui germent dans l'intelligence de quelques êtres privilégiés, et que ceux-ci se chargent de traduire en signes intelligibles pour le vulgaire des hommes.

Mais dans un sens plus restreint encore, la poésie, manifestée par la parole libre

ou écrite, comment se peut-elle définir? Ne serait-ce point l'art d'exprimer un langage rythmique, vivement senti et saisissant par sa justesse, une série d'idées empruntées au domaine de la poésie, de l'histoire, ou de la nature? Un poème serait donc une création où l'intelligence et le jugement lient à l'imagination, pour réaliser un beau style, dans un langage meilleur, une série d'idées enchaînées un art parfait. Le poète, c'est l'étrangement doué, qui parvient à avoir, puis à mettre au jour, dans un langage, une création neuve, de nous à s'emparer avec un irrésistible attrait l'admiration d'un peuple entier.

On l'a souvent répété : le domaine de l'art, c'est le beau (*vois* ces mots *καλλιπαιική*). La poésie est soumise à la loi du beau : un poème doit plaquer la théorie du laid ne saurait se soutenir. Mais comment se manifeste le beau un poème? par la forme, par le style, le rythme; et ici nous nous trouvons en présence de deux systèmes diamétralement opposés.

Les uns, s'ils n'assimilent pas entièrement le style poétique à celui de la prose, essaient du moins de l'en rapprocher par des restrictions de tout genre : ils demandent à l'expression dont se sert le poète la même exactitude qu'à celle que le prosateur fait usage; ils prosent même dans la poésie lyrique, l'usage fréquent de la métaphore, et appliquent à cette dernière les lois inflexibles de la logique; ils éliminent sans pitié les images trop hardies qui osaient faire irruption dans le discours; ils prosent d'une façon quelquefois arbitraire une foule de locutions, en les accusant de triviales; ils n'accordent au poète que de distinguer son langage de celui du prosateur élégant, que la seule ressource du rythme et de l'inversion. D'autres, au contraire, sont d'avis que le rythme ou le vers sont loin de servir le poète, dont le langage, tout en limpide et clair, ne saurait renoncer à la hardiesse ni à la naïveté; que le poète a droit de guider, mais non pas celui

l'homme dominé par l'inspiration lui emprunte son langage. eux systèmes, dont le premier est né surtout par les critiques français, tiennent au génie primitif et au développement historique de leurs respectives. En théorie, les deux sont hostiles, semblent ne point admettre de médiation; mais le grand poète, quel que camp qu'il sorte, parvient à les concilier, en ce sens qu'il des applaudissements même à ses

poésie, dans son acception première, celle qui, à force de travail, revêt d'une étrange des conceptions plus ou moins de l'esprit, mais celle qui est une effusion de l'âme et pour ainsi dire l'écho qui se fait entendre au poète; cette poésie, suivant nous, est fille de l'imagination et elle doit parler le langage libre et unique sans doute toujours réglé par un bon goût. Ce langage inspiré, procédant quelque sorte de l'intuition, d'une essence, doit avoir son cachet à lui propre, être des allures symétriques et comme la prose, rappelant le vol du génie et les habitudes bourgeoises de la vie ordinaire. Le style du vrai poète est toujours pittoresque, il peint bien plus qu'il n'écrit; et, sous ce style, la simple élégance du langage, à elle-même, ne fait pas encore le style poétique. Le style, il y a poésie et poésie: une fable ou une épître écrite dans le style des paratraits une chose absurde, de même de, un hymne, un dithyrambe, où les langage ne s'élèveraient pas au-dessus de la fable ou de l'épître ou de autre poème didactique, seraient la plus plate du monde. Toujours est-il que le langage poétique diffère de la langue quelque élucidée, quelque élégante et que l'on suppose cette dernière. Ce qui est essentiellement, c'est qu'elle laisse plus qu'elle ne dit, et qu'elle semble se ses expressions à une sphère supérieure. Même matériellement, dans les littératures, la langue poétique est féconde de la prose; elle se complait dans l'inversion, elle recherche les images, elle l'archaïsme (voy.) dans les mots dans le tour des phrases, elle est plus et plus sonore. Voici ce que nous disons quelque part à ce sujet: « J'entends que le langage poétique qui offre à l'écrivain au genre lyrique des couleurs et des la prose n'admet pas et dont le cachet est ou la majesté, ou la grâce, ou l'énergie, l'inversion, c'est la faculté de former composés, c'est l'emploi de certains de certaines locutions plus nobles, ou les, plus élégantes ou plus gracieuses. compose un idiome choisi, une langue destinée à reproduire les émotions de

Un point sur lequel s'accordent les critiques de toutes les écoles, c'est la nécessité du rythme. La poésie est la sœur du chant; au chant il faut une mesure quelconque; il en faut une à la poésie fidèle à son origine. L'enfant vivement impressionné, et qui cherche à rendre par des paroles l'émotion ou l'enthousiasme dont il est saisi, trouve par instinct des expressions cadencées; le vers se prête à la pensée du poète, comme le manteau suit les ondulations du corps auquel il sert de vêtement. La pensée poétique, exprimée dans le langage prosaïque le plus noble et le plus heureux, manque toujours d'un complément indispensable; on dirait que le sens intérieur, lorsqu'il est impressionné par l'idée du beau, demande à traduire ces vibrations par des formules harmonieuses et sonores (voy. РЪТМЪ, ПРОСОДИЯ, РИМЪ, МѢТЪРЪ, РОЭТИКЪ, etc.).

Mais le beau style, la forme parfaite, le rythme ne sauraient suffire pour constituer un poème; car, à ce titre, des idées empruntées à des objets ignobles, pourvu qu'elles fussent revêtues d'une forme brillante, acquerraient droit de cité dans le domaine de la poésie. Nous pensons que l'idée inspiratrice ne doit partir que d'une âme épurée. Le poète est pour ainsi dire le pontife du beau; pénétré de cette mission, il tiendra en main le fil conducteur qui ne lui permettra point de s'égarer dans le labyrinthe des formes que le monde extérieur et le monde de l'âme feront surgir devant les yeux de son imagination. Lorsque cette idée première, émanant d'un cœur pur, circule comme un principe vital et fécondant à travers toutes les parties d'un poème, lorsque la langue rend palpable cette idée, et la transforme en image, le poète arrive à montrer aux mortels l'essence idéale que

l'âme, ou à faire briller aux yeux de l'esprit les tableaux de la nature. Cette ligne de démarcation entre le langage du poète et le langage du prosateur existe dans le grec ancien; d'une manière un peu plus faible dans le latin; dans l'italien, par l'emploi des diminutifs et des ellipses; dans l'allemand, par l'extrême facilité d'imiter toutes les syntaxes étrangères; dans l'espagnol, de la manière la plus prononcée, et enfin dans l'anglais. Il y a du vague dans cette explication, mais elle suffit pour caractériser la langue poétique, unique objet que nous ayons voulu atteindre par cette note. I. W. S.

ans les langues parlées par les adolescents; la poésie, en un mot, oppe avant la prose. Encore aussi, prenez les peuples que nous savages: ils ont une poésie lyrique; les nègres chantent et imitent; sous les glaces du pôle, le Lapone renne par des chants; les peaux-terrompent en chantant la mode leurs courses dans les savanes; jours dans l'origine la poésie est la musique.

degré de civilisation un peu plus les chants informes prennent des plus précis, une forme rythmique peu plus sévère. A la poésie du nomade, du chasseur succède la agricole ou sentimentale. Les préceptes de la morale et de la religieuses règles fondamentales de la société transmettent en sentences ou rythmiques. C'est le sentiment surtout qui déborde dans l'âme jeunes et naïfs: la religion, et point de départ de toute civilisation, devient le premier sujet que la poésie naissante. Les poésies nationales et primitives sont presque exclues des hymnes, des légendes, des (voy. ces mots), qui enveloppent le de la fondation des états ou de l'ensemble des races. Les chants guerriers abondent dans ces poésies primitives; car à côté de ce besoin du mérite, qui tourmente les peuples, à besoin de croire, se trouvent celui de la défense nationale et le sentiment d'orgueil; enfin le besoin d'aimer crée les chants d'amour.

La poésie primitive est vraie; elle est la source, elle est naturelle, car elle est d'un cœur franchement ému, ou l'imagination réellement frappée; les poètes qui s'ignorent ne songent qu'à dire leur cœur. Plus tard, lorsque la civilisation donne un caractère stable aux peuples, aux sentences rythmiques, aux légendes, aux chants individuels du peuple, la poésie devient un art. Dans la poésie écrite, l'œil exercé retrouve encore des traces de l'effacement de la poésie primitive; mais le rapport intime entre le poète et le peuple, déjà la douce familiarité qui

unissait le chantre aux divinités invisibles par lui célébrées, déjà ces liens charmants n'existent plus: la poésie a gagné en étendue; elle perd en intensité et en naïveté. Peu à peu le poète invente: au lieu de dire ce qu'il a vu et senti, il cherche à produire de l'effet; et lorsque les moyens simples, puisés dans les sentiments vrais, ne suffisent plus, il a recours aux sensations malades.

Les littératures qui s'arrêtent le plus longtemps sur cette pente, et qui savent, au milieu du développement artistique de la poésie, retourner aux sources premières de tout art et de toute poésie, pour s'y rajeunir, offriront nécessairement les fruits les plus abondants et les plus variés. Mais presque tous les peuples ont tour à tour subi la loi fatale qui accorde au développement intellectuel, comme à l'organisme physique, un seul instant de floraison; presque tous ceux qui ont jeté quelque éclat dans l'histoire littéraire n'ont eu qu'un court printemps, suivi d'un inévitable déclin.

Dans le monde patriarcal et mystérieux de l'Orient, cinq peuples fixent surtout notre attention au point de vue poétique ou littéraire: ce sont les Indous, les Chinois, les Hébreux, les Arabes et les Perses (voy. ces noms).

La poésie sanscrite (voy.) de l'Indostan se produit dans des proportions colossales comme ses monuments, comme la nature luxuriante du sol. Des poèmes épiques où l'on compte les vers par milliers, le *Mahabharata* et le *Ramayana* effraient notre imagination plus qu'ils ne la séduisent; cette mythologie, qui croit déifier et peut-être embellir la nature en multipliant les têtes et les membres de ses idoles, ne produit à nos yeux que des monstres; et cette philosophie panthéistique qui écrase l'individu répugne à la fois à notre égoïsme et aux plus purs besoins de notre cœur. La poésie dramatique de l'Inde n'est guère plus conforme à nos goûts; c'est l'enfance de l'art, étouffé par le luxe d'une poésie lyrique dont nous entrevoyons l'éclat à travers le voile des traductions, sans parvenir à nous assimiler les sentiments étranges exprimés par les personnages de ces drames informes.

La civilisation formaliste et empesée de la Chine se reflète dans ses productions dramatiques ou romanesques. La littérature chinoise se meut, comme celle de l'Inde, dans un ordre d'idées fort différent de notre manière de juger le monde et les hommes : il y a toutefois des rapprochements possibles entre les conceptions poétiques de ce peuple et celles de l'Europe littéraire. Rien dans la tradition chinoise ne ressemble aux gigantesques cosmogonies indiennes; dans la constitution politique et sociale de la Chine, les rouages fonctionnent avec une régularité toute européenne. L'existence d'une classe lettrée, qui arrive aux emplois, établit une analogie de plus entre les idées, les sentiments, les passions des Chinois et les idées de l'Occident.

La poésie hébraïque (*voy.*), dont l'incontestable antiquité inspire à elle seule un sentiment de respect, continue à exercer sur les nations modernes l'action toute-puissante qui émane des croyances religieuses. La cosmogonie de la *Genèse*, si simple à la fois et si grandiose, ouvre la série de ces livres poétiques et historiques, connus sous le nom d'Ancien-Testament (*voy. BIBLE*); des chants guerriers, des hymnes et des odes (psaumes); des élégies nationales, des vers prophétiques annonçant la venue d'un sauveur, des vers gnominiques, constituent le fond de cette poésie solennelle, qui arriva sous le roi Salomon à son plus haut point de développement, et traîna, depuis le Christ, sa lente agonie dans les argutieuses éucubrations du Talmud.

La poésie arabe, sœur de la poésie hébraïque, aime autant qu'elle les oracles et les sentences, l'ode religieuse ou guerrière, l'apologue et le chant pastoral. Plus mondaine toutefois que la poésie des Juifs, elle ne se met point exclusivement au service du Dieu vivant; elle charme par des contes l'imagination de ses auditeurs, accroupis sous une tente ou couchés sur les divans d'un palais. Les courses des sectaires de Mahomet répandent le goût de la poésie arabe dans une portion de l'Europe chrétienne, et la poésie espagnole garde l'empreinte du goût poétique des Maures. De nos jours, les tribus de l'Arabie comptent encore

parmi elles des poètes lyriques et épiques.

La Perse aussi a eu son âge d'or littéraire; une pléiade de poètes se montre à l'horizon de Persépolis, d'Isfahan et de Chiraz. Une vaste épopée, supérieure aux chroniques rimées de notre moyen-âge, occupe les loisirs de nos orientalistes (*voy. FIRDOUNZ*); les noms de Sadi et de Hafiz (*voy. leurs notices et l'art. AN PERSANE*) ont retenti en Europe.

Dans la poésie des Juifs, des Arabes et des Persans, la métaphore domine; elle emprunte son plus grand charme à la majestueuse nature des régions orientales, mais trop souvent elle devient emphatique et verbeuse; la poésie persane surtout tombe dans la boursoufflure et l'afféterie.

La poésie grecque, fille d'une religion à la fois gracieuse et sensuelle, née sous le beau ciel de l'Asie-Mineure et dans les îles de la mer Égée, a prêté un corps à ces adorables divinités païennes, qui, après 3,000 ans, n'ont rien perdu ni de leur jeunesse ni de leur beauté. Comme la statuaire de ce pays privilégié, la poésie grecque est vraiment plastique; elle a créé des formes immortelles, qui personnifient avec un rare bonheur les phénomènes et les charmes de la nature, les passions, les vertus et les vices de l'âme humaine.

Trois époques distinctes marquent les évolutions de la poésie grecque (*voy. T. XIII, p. 57 et suiv.*). Épique et gnominique à son début, elle conserve ce caractère pendant plusieurs siècles; la poésie lyrique se développe presque simultanément sous la forme de l'hymne et de l'ode. Pendant la guerre des Perses (480 av. J.-C.), la poésie dramatique prend naissance. C'est le siècle de Périclès qui l'annonce. Le mouvement ascendant se soutient jusqu'à l'époque macédonienne (300 av. J.-C.); mais dès lors commence dans l'école d'Alexandrie un déclin sensible; et la longue époque byzantine n'offre plus que des poètes d'un rang très inférieur. Dans la langue romaine (*voy. ГРАММОТИКА, T. XIII, p. 73*), les poètes sont presque revenus au point de départ de toute poésie; les chants des Klephtes et des Palicars, n'ont été les produits ou les avant-courants

la lutte entre la Turquie et la Grèce moderne.

La poésie latine (*voy.*) ne prit son essor qu'au contact de la poésie grecque. C'est à l'époque de la seconde guerre punique et après la prise de Corinthe, que les arts d'Athènes, transplantés à Rome par une foule de Grecs malheureux ou naïfs, mais tous lettrés, réagit puissamment sur l'art poétique des Romains. Les épiques (*voy.*) firent place à des essais épiques calqués sur la comédie des Grecs; le poème philosophique précéda, mais ce développement factice, le poème épique sur les origines romaines (*voy. VIRGILE*). Sous les premiers empereurs, la muse lyrique trouva ses plus beaux accords; ensuite, ce fut une dégénérescence rapide, interrompue par les accents d'une véhémence colère contre les mœurs décadentes. Lorsque le christianisme s'empara de la langue latine, il en fit la langue de l'Église; la poésie religieuse et mystique forma une branche de littérature inconnue au monde païen de la Grèce et de Rome. Plus tard, les savants se servirent de la langue latine pour imiter les modèles antiques; mais leurs œuvres ne sont guère que des pastiches où le mérite de la difficulté vaincue remplace celui de la création et de la spontanéité.

Sur les ruines de la poésie et de la langue latine, se développèrent cinq rejetons nouveaux d'un tronc vieilli. Dans la poésie provençale, l'esprit de la chevalerie créa un organe pour répandre dans le monde chrétien les sentiments de la pureté, du respect envers Dieu et les saints, de l'adoration pour les dames. La muse de cette branche, entée sur le vieux poème latin, fut de courte durée; née à son apogée dans le XI^e siècle, avec la langue romane, elle dégénéra déjà avant la fin du XII^e, et se perdit dans une versification artificielle, sans nerf, sans idées, et sans inspiration (*voy. T. XI, p. 458 et suiv.*).

Plus tardive, mais plus heureuse, et destinée à une longue existence, la poésie française incorporée dans la langue d'oïl, prit d'abord ses racines; une longue série d'épopées, de chroniques ou de romans rimés, de fabliaux naïfs, de contes bouffons et narquois, remplit les pre-

miers siècles de son développement, qui arrive, vers la fin du XV^e siècle, à une phase nouvelle. L'influence des études classiques réagit alors d'une manière presque merveilleuse sur le langage et les mœurs de l'époque privilégiée connue sous le nom de Renaissance. La muse lyrique prit, au XVI^e siècle, un remarquable essor, et il ne fallut rien moins que l'éclat du siècle de Louis XIV pour jeter dans l'ombre bien des noms justement célèbres dans le siècle précédent. A partir de Richelieu, l'imitation de l'antique, adapté aux mœurs de la cour, prévalut; la simplicité mariée à l'élégance devint la règle normale du bon goût. L'étude de la société fut une source d'inspiration dont les poètes des âges précédents avaient bien soupçonné l'existence, mais dont le créateur du *Tartuffe* découvrit le premier toute la mystérieuse profondeur.

Après la mort du grand roi et de son cortège d'hommes de génie, l'esprit français sembla s'incarner et se résumer dans un seul homme; sous son influence, la philosophie matérialiste devint la muse des poètes, et le persiflage mit en fuite la douce ironie et la gaieté. La versification un peu flasque de la révolution et de l'empire remplaça plus tard l'épicurisme du XVIII^e siècle; et depuis une vingtaine d'années, nous assistons, au milieu de nombreux écarts, à une seconde renaissance dont les productions poétiques, riches et variées, ne sauraient être dédaignées que par des esprits prévenus ou chagrins.

La poésie italienne (*voy.*) qui, dans l'origine, s'était constituée l'héritière des troubadours provençaux, se fit catholique dans la *Divine Comédie*, platonique dans Pétrarque, chevaleresque dans l'Arrioste et le Tasse. C'est avec ces deux derniers qu'elle atteint son âge d'or, qui fit place dans les siècles suivants à des périodes littéraires où domine l'afféterie, puis l'imitation de la France. La poésie italienne du XIX^e siècle célèbre, comme la nôtre, une seconde renaissance. La foi catholique, l'étude des modèles et les émotions contemporaines forment le triple foyer auquel les poètes de ce beau pays ont rallumé le feu sacré.

La poésie espagnole (*voy.*), sœur d'abord de la poésie provençale, emprunta d'autre part aux influences arabes le luxe d'un langage métaphorique; la romance épique forme un genre national, qui devait prendre racine sur un sol où la lutte séculaire avec l'ennemi du christianisme enfantait l'amour des aventures et du merveilleux. Mais, par une contradiction bizarre, l'Espagne poétique, malgré ces premiers éléments d'une épopée nationale, n'aboutit point à la création d'une œuvre pareille; car les aventures du héros de la Manche, racontées en prose, ne remplissent point le programme de l'épopée classique. Sous Charles-Quint et ses successeurs, le théâtre espagnol arriva à son plus haut point de développement; vers la fin du règne de Philippe IV, se manifesta le déclin général de la poésie, qui, de nos jours seulement, semble reprendre un nouvel essor.

La poésie portugaise (*voy.*) se résume dans un seul homme: arrivée à son apogée avec Camoëns, le chantre des gloires nationales, elle ne cessade languir après lui.

Loin des influences de la poésie latine, et en dehors du cercle d'idées dans lequel tournaient les peuples d'origine romane, la poésie du Nord, la poésie scandinave, qui fleurit en Islande et en Norvège, au XII^e et au XIII^e siècle, s'empare des légendes et des traditions indigènes (*sagas*), et les transmet à la postérité dans un langage abrupt, âpre et mystérieux comme la nature septentrionale (*voy. EDDA*). Au XIV^e siècle déjà, cette littérature polaire marche vers son déclin, et depuis lors elle n'a point eu de réveil; car le chantre de la *Frithiof saga* (*voy. ТРОККА*) n'est point un descendant des scaldes (*voy.*); sa muse suédoise, quoiqu'elle s'inspire des traditions du sol natal, est fille de la muse germanique.

La poésie allemande (*voy.*) a pris son origine dans les mêmes traditions du Nord. Les bardes (*voy.*), ses premiers poètes, étaient en contact avec les chantres de la Scandinavie; les mythologies des deux peuples sont sœurs (*voy. NIBELUNGEN*). A plusieurs époques (sous Charlemagne, sous les empereurs de la maison de Souabe, au temps de la Réforme, vers la fin du XVIII^e siècle), elle fleurit, puis

tombe pour re
reprise, elle ado
verses; quelques
rive à son plus beau
lorsque, libre de toute contrainte et
toute imitation, elle s'abandonne à
génie natif, à la rêverie mélancolique,
culte religieux de la nature, aux
ments pieux et résignés, à l'amour
tonique, à l'idéalisme (*voy.*). En ce
ment, elle semble, du moins partiel
ment, renoncer à ces saintes traditions
et la jeune Allemagne a donné, par
écarts matérialistes, gain de cause
critiques sévères dont la voix fécon
ses tendances anti-nationales.

Le point de départ de la poésie
glaise (*voy.*) se trouve aussi dans la poésie
des bardes. Elle se développe d'abord
sous l'influence des conteurs français
(*voy. ЧИТАУКА*); puis elle découvre, sous
le règne d'Élisabeth, une source aban
dante d'émotions dans l'histoire nation
nale, dans les légendes, et dans l'humour
(*voy.*) populaire. Un grand poète tra
duit en formes visibles sur le théâtre,
élargi grâce à son audacieux génie, le
spectacle mouvant de la vie royale, de la
vie bourgeoise, et de la vie du cœur. A
peine un demi-siècle plus tard, les dis
cordes civiles inspirent au chantre de
Satan et du Paradis terrestre la première
épopée chrétienne. Après Milton, le
Parnasse anglais est envahi par les poètes
frivoles ou pédantes, et cet état d'in
termittence cesse au moment où la paix
continentale développe des maladies nou
velles, le scepticisme et l'ennui. Le nom
du poète touriste et aventureux qui a
trouvé dans ce filon, en apparence ingrat,
une mine féconde, est sur toutes les li
vres. Il a fait école chez toutes les nations
européennes; les peuples slaves eux-mê
mes n'ont pu échapper à son influence
directe et indirecte; la Russie et la Po
logne, où la poésie n'a encore produit
aucune de ces créations sublimes dont le
monde entier s'empare, ont eu cependant
des disciples de Byron, le plus grand pré
dicateur des poètes contemporains et celui qui
semble offrir la personnification la plus
complète du génie poétique de notre épo
que*.

L. S.

(*) Nous renvoyons le lecteur à l'introduction

POÉTIQUE traité de l'art de la poésie. Un art, suivant la définition si claire de Fénelon, est une collection de moyens précis tout exprès pour arriver à une fin précise. L'art poétique est la théorie de la poésie, comme la rhétorique (voy.) est la théorie de l'éloquence ; il est l'ensemble des règles, la collection des préceptes qui peuvent aider le poète dans ses diverses compositions. Si le poète doit écrire en vers, la prosodie se rapporte à la poétique ; mais tout ce qui tient à la métrique (voy. ces mots) ne regarde que la forme, et n'est qu'une des moindres portions de l'art : la poétique s'occupe surtout des divers genres de poésie (voy. p. 753 et 756) de leurs caractères et de leurs nuances :

Descriptis servare vices operumque colores (Hor.).

Le code poétique est-il immuable ? ou ses lois ont-elles la variété des opinions humaines ? question sérieuse, qui nous élève tout de suite à des considérations d'un ordre supérieur. Qu'est-ce que les règles ? ne sont-elles pas, du moins dans nos poétiques classiques, des observations judicieuses philosophiquement généralisées, des prescriptions d'après la marche du génie, des abstractions tirées des faits ? Or les faits littéraires, ce sont les chefs-d'œuvre. De nouveaux chefs-d'œuvre jetés dans des moules nouveaux, inspirant l'enthousiasme par des moyens inconnus, doivent nécessairement agrandir le cercle des règles. La poétique doit donc reculer parfois les limites de son domaine, et s'applaudir de voir couvertes de moissons les plaines qu'elle avait crues stériles.

Il suit de là qu'une raison supérieure

notice que l'auteur du présent article a consacré au chantre de *Childs-Harold*. Quant à son imitateur russe, c'est à l'art. **POUSCHKINE** qu'il en sera question. Il n'est pas d'ailleurs de poète un peu marquant, n'importe à quelle littérature il appartienne, qui ne soit l'objet d'un travail spécial dans cet ouvrage. Relativement à l'époque contemporaine, nous rappellerons les notices suivantes : pour la France, C. DELAVIGNE, BÉRANGER, LAMARTINE et V. HUGO ; pour l'Allemagne, SCHILLER, GÖTTE, TIECK, UHLAND, RUCKERT, etc. ; pour l'Italie, MANZONI, PELLICO, MONTE, NOTA, FOSCOLO, PINDEMONTE, etc. Pour l'Angleterre, voy. encore MOORE, W. SCOTT, SHELLEY, COLERIDGE, SOUTHEY, WORDSWORTH, etc. ; pour la Pologne, MICKIÉWICZ, etc. Enfin, certains idiomes populaires ont aussi payé leur tribut à la poésie : nous renvoyons aux art. **PAROIS**, **HEBEL**, etc.

ne reconnaît pas l'autorité absolue de telle poétique, et l'on doit sentir que la littérature (voy.) étant l'expression de la société, les sociétés diverses des divers temps et des divers pays auront une assez grande variété de littératures et par conséquent de codes littéraires. Certains principes seront sans doute partout les mêmes, puisque partout l'homme naît avec les mêmes facultés fondamentales ; mais ils offriront tant de variantes dans leurs développements, qu'ils sembleront parfois contradictoires et d'origine opposée. Une poétique universelle et définitive ne saurait donc être que l'œuvre du temps et de la philosophie. Il faut que l'esprit humain arrive à son apogée sur tous les points du globe, qu'il s'épanouisse en créations sous toutes les latitudes, pour que des critiques exempts des préjugés d'écoles trouvent dans leurs méditations des principes assez élevés pour tout dominer, assez larges pour tout contenir. Quelques-uns de ces principes sont connus depuis des siècles ; mais, défigurés par les commentateurs, ils ont besoin d'une restauration qui les mette dans un jour nouveau. La poétique en fera toujours sa pierre angulaire : c'est notre foi ; et comme c'est aussi notre foi qu'ils seront la base d'un plus vaste édifice que tous ceux dont la didactique nous a donné les plans, nous faisons ici toutes réserves en faveur de l'avenir.

Parmi les codes littéraires du passé, il en est plusieurs qui servent de phare à ceux qui se hasardent sur les flots orageux de la poésie. Depuis que Batteux (voy. ce nom et les suiv.) a réuni celles d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau, en donnant une traduction des trois premières, on parle des *quatre Poétiques*. Vida gagne et perd à ce voisinage : on le connaît plus, mais son infériorité ressort de ce rapprochement. L'ouvrage d'Aristote (voy. T. II, p. 269), précieux à tous égards, n'est malheureusement qu'une ébauche, ou un fragment, peut-être aussi un extrait d'un autre ouvrage. *L'Épître aux Pisons* est la quintessence des principes de la raison. Point de plan, comme on l'a dit, point de méthode apparente ; mais choix heureux de maximes générales, d'axiomes justes et féconds, de vues

fines, d'observations applicables à tous les arts; et, dans l'exposition, style précis, alliant avec un rare bonheur la concision et la clarté, la sobriété et l'enjouement, la brièveté et l'abandon. Cette épître devient un poème sous la plume de Boileau, et ce poème est véritablement un *Art poétique*. Sous le rapport du plan, Boileau l'emporte sur Horace, et l'on ne pouvait employer pour le remplir plus d'imagination et de style. De là, dit Auger, ces heureux épisodes qui rompent l'uniformité du sujet; ces métaphores nobles ou gracieuses qui en ornent la simplicité; ces traits malins qui égarent l'aridité des règles, sans en affaiblir l'autorité; cet art d'identifier le précepte et l'exemple, en décrivant chaque genre de poésie du ton qui lui est propre, et en y employant, pour ainsi dire, la couleur locale. Nous ne discuterons pas le reproche fait à Boileau d'être trop exclusif, de ne trouver de sources d'inspirations, pour la poésie et pour les beaux-arts, que dans des temps, des mœurs et un culte étrangers aux nôtres. Son poème est encore le code le plus complet et le plus digne des sérieuses études du jeune littérateur.

Un savant du xvi^e siècle, J.-C. Scalliger (*voy.*), avait fait paraître une poétique en latin, ouvrage de beaucoup d'érudition et de peu de goût. Elle est divisée en VII livres, qui ont chacun leur titre. Dans le I^{er}, *Historicus*, l'auteur traite de l'origine, des progrès, de la fin et de l'usage de la poésie; dans le II^e, *Hyle*, de la prosodie; dans le III^e, *Idea*, de la forme de la poésie; dans le IV^e, *Parasceve*, des caractères du style qui lui convient; dans le V^e, *Criticus*, il compare quelques poètes et leur manière différente sur les mêmes sujets; dans le VI^e, *Hypercriticus*, il juge une foule de poètes en remontant de ses contemporains au siècle d'Auguste; dans le VII^e, *Epinomis*, il aborde des questions élevées, et finit par des observations sur la métrique de Plaute et de TERENCE.

Avant et depuis Boileau, on s'est exercé en France sur la poétique. Un anonyme du temps de Louis XI a publié le *Jardin de plaisance et fleur de rhétorique*. La première fleur de ce jardin est un art poétique en vers, dans le-

quel les règles du chant royal, de la balade, du rondeau, etc., sont données dans une pièce du même genre : ainsi on a l'exemple avec le précepte. Depuis cet anonyme sont venus Fabri, Sibilet, Delaudun d'Aygalliers, Vauquelin de la Fresnaye, etc. Nous sommes riches en préceptes, et si nous n'avons pas de cours d'esthétique à la façon des Allemands, nous pouvons lire avec fruit une foule d'ouvrages qui se rapportent plus ou moins à la poétique, et qui font honneur à leurs auteurs : Rapsin, Fénelon, Dubos, Louis Racine, Voltaire, La Harpe, Marmontel, N. Lemercier, et une foule d'autres. Mais quelque utiles que soient les théories, la meilleure poétique sera toujours la lecture réfléchie, l'étude sérieuse des grands poètes. J. T.-v-1.

POÉTIQUE (LICENCE), voy. LICENCE.

POGGIO (BRACCIOLINI), appelé communément en France *le Pogge*, l'un des écrivains du xv^e siècle qui ont le plus contribué à la renaissance des lettres, soit par ses propres ouvrages, naquit à Terra-Nova, dans le territoire de Florence, le 11 février 1380. Il étudia à l'université de cette ville, où il eut pour maîtres Jean de Ravenne, Emmanuel Chrysoloras, et pour condisciples, Niccolò Niccoli, Leonardo Bruni d'Arezzo, etc. De là, il se rendit à Rome, où il obtint, en 1403, la place de secrétaire apostolique qu'il conserva, sauf un court intervalle, pendant l'espace de 51 ans et sous le pontificat de 7 papes. C'est à la suite de deux d'entre eux, Jean XXII et Martin V, qu'il assista au concile de Constance (*voy.*), et fut témoin du supplice de Jérôme de Prague, décrit dans une de ses lettres. Ce fut aussi à cette époque et pendant l'exil volontaire qu'il s'imposa peu de temps après, soupçonné qu'il était de pencher pour les hérétiques, qu'il se livra, avec la passion qui caractérisait cette époque, à la recherche des manuscrits de l'antiquité. Il découvrit au monastère de Saint-Gall une copie complète de Quintilien; à Langres une harangue de Cicéron; dans d'autres lieux 7 discours du même auteur, 12 comédies de Plaute, Silius Italicus, Ammien Mar-

cellin, Pétrone, des fragments de Lucrèce, de Valerius Flaccus, de Lactance, de Columelle, d'Aulu-Gelle, etc., admirables résultats qui suffiraient pour immortaliser le nom du Pogge. Après un séjour d'environ 4 ans en Angleterre, il revint à Rome, où il reprit ses fonctions qu'il ne quitta guère, malgré les vicissitudes de la papauté à cette époque, qu'en 1434 et 1435, années où il se maria et s'établit au Val d'Arno, au milieu de statues et d'objets d'art rassemblés avec le même zèle qu'il en avait mis naguère à recueillir des manuscrits, et enfin en 1453, lorsqu'il fut nommé chancelier de la république Florentine. Jusqu'à sa mort, arrivée le 10 octobre 1459, Poggio ne cessa de s'occuper de travaux littéraires, qui ont été réunis à Bâle, 1538, in-fol., et dont nous ne pouvons indiquer ici que les principaux : l'*Histoire de Florence*, en latin, 1715, in-4° : il en avait été donné une traduction italienne par le fils du Pogge, dès 1476; les *Facéties*, recueil de bons mots, de contes, d'anecdotes, qui ont eu un nombre infini d'éditions et ont plus contribué à populariser le nom de l'auteur que ses productions sérieuses; divers traités, dialogues, etc., en latin, parmi lesquels nous nous contenterons de citer celui *De varietate fortunæ*, et celui qui a pour titre *An seni sit uxor ducenda?* composé à l'occasion de son mariage, et que Daunou (art. Poggio de la *Biogr. univ.*) a cru perdu, mais qui a été imprimé en 1802, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, à Paris, par M. Shepherd, auteur d'une vie anglaise du Pogge, trad. en fr. par M. de l'Aubépin, 1819, in-8°. Jacques Lenfant avait donné, en 1720, un *Poggiana*. Enfin, M. Tonelli a entrepris, à Florence, une publication complète des *Lettres du Pogge*, dont le 1^{er} volume a paru dans cette ville, 1832, in-4°.

R-Y.

POIDS, voy. PESANTEUR, MESURE et MÉTRIQUE (système).

POIGNARD (du latin *pugio*, de *pugno*, je pique, je perce), voy. ARMES, T. II, p. 304.

POIGNET, voy. CARPE.

POIL (du latin *pilus*). On appelle ainsi les prolongements filiformes qui

garnissent l'enveloppe extérieure des animaux et des plantes. Nous en distinguons de deux espèces: les unes, tels que ceux des plantes et de tous les animaux à sang froid, ne sont que des appendices épidermiques; les autres propres aux animaux à sang chaud, tels que les mammifères et les oiseaux, traversent les couches profondes de la peau, et sortent d'une petite poche ou matrice que sa forme ovale a fait comparer aux oignons des plantes bulbeuses, et nommer *bulbe*.

Suivant les formes diverses que revêtent les produits organiques sécrétés par les bulbes *pileux*, les poils reçoivent différentes dénominations. On appelle *poils composés* ceux qui sont formés de deux substances, l'une extérieure et dure, une autre intérieure plus ou moins spongieuse, molle et blanchâtre, tels sont les *plumes* et les *piquants* des porcs-épics, des berrissons, des échidnés, etc.; on appelle *poils simples* ceux qui ne sont constitués que par la substance dure, cassante et cornée qui forme l'enveloppe des précédents: ici se rangent les cheveux de l'homme; les crins; les filaments si fins contournés sur eux-mêmes et hérissés de petites pointes, que l'on nomme *laines*; les poils rigides flexibles et non susceptibles d'être feutrés, tels que ceux du blaireau et des cochons, que l'on connaît sous la dénomination de *soies*; les poils lisses, assez gros, de médiocre longueur qui constituent la robe d'été des animaux de nos régions tempérées, appelés *jar*; enfin les poils fins et doux placés sous les précédents, qu'ils dépassent en hiver, connus sous la dénomination de *bourre* (voy. la plupart de ces mots).

La présence, l'absence, la rareté ou l'abondance des poils, sont en rapport avec le plus ou moins d'épaisseur de la peau: ces deux sortes de protection étant destinées, par la nature, à se suppléer. Ainsi le *pelage* est bien fourni dans les carnassiers, les rongeurs qui ont la peau mince; il est peu épais dans les ruminants, encore plus rare dans les pachydermes, et manque entièrement dans les cétacés, tous animaux munis d'un cuir épais. L'homme seul, quoiqu'ayant la peau mince, a peu de poils; mais cette imperfection matérielle est largement compensée

par son intelligence qui lui procure des abris et des vêtements commodes.

Les poils ne présentent pas les teintes vives qui sont propres à la majeure partie des plumes; leurs couleurs ordinaires sont : le rouge et les nuances intermédiaires à cette couleur et au jaune vif; le noir profond et les nuances intermédiaires au blanc et au rouge, le gris, le cendré, le brun, etc. Ces teintes ne sont pas répandues au hasard : chaque famille affecte une coloration particulière. Le climat exerce une action puissante, non-seulement sur la coloration, mais encore sur la nature et sur les mutations de poils des animaux. Ainsi les espèces constamment blanches sont généralement propres aux régions glaciales; dans les régions moins constamment soumises au froid, le poil, de teintes plus ou moins foncées, blanchit plus ou moins à mesure que l'hiver devient plus rigoureux, comme on l'a vu aux mots *HEMINE* et *ÉCUREUIL*. Par opposition, les espèces remarquables par leurs teintes très vives appartiennent aux contrées équatoriales. En même temps, le poil de dessus ou *jar*, domine dans le pelage des animaux particuliers à ces dernières régions, tandis que c'est le *duvet* et la *bourre* qui constituent presque à eux seuls la robe des espèces polaires. Enfin, chacune de ces sortes de poils se succède, ainsi que les saisons, dans le pelage des animaux des zones tempérées.

Les organes producteurs des poils, autrement dit les bulbes, sont de petites poches ordinairement placées sous le derme et ouvertes à leurs deux extrémités pour recevoir, d'un côté, des nerfs et des vaisseaux, et pour donner passage, de l'autre, au produit de la sécrétion. L'opinion la plus répandue, car beaucoup de vague règne à ce sujet, est que le bulbe sécrète la matière pileuse sous forme de petits mamelons coniques, et que ces petits cônes sont successivement poussés au dehors au fur et à mesure que de nouveaux produits de sécrétion, de même forme, soulèvent les anciens. Les poils sont constitués chimiquement par du mucus semblable à celui qui existe dans les cheveux (*voy.*), dont la souplesse et l'élasticité sont entretenues par une petite quantité d'huile.

Passant actuellement aux poils qui ne sont que des appendices de l'enveloppe extérieure, nous voyons les insectes en offrir de très cassants, ce qui rend les piqures de ceux des chenilles si incommodes et les a même fait passer pour vénéreuses. Ils affectent différentes formes et occupent diverses parties du corps; les uns sont disposés en *brosses* et servent à la récolte du pollen, dans les abeilles; les autres sont, ou des ornements, ou des armes défensives.

Dans les végétaux, les poils peuvent se montrer sur tous les organes extérieurs, soit sur ceux qui sont exposés à l'air et à la lumière, soit sur ceux qui, comme la racine, sont enfoncés dans la terre. Ils sont généralement plus abondants sur les plantes qui vivent au grand air et dans des lieux secs ou arides, que sur celles qui sont abritées. Leur forme et leur nature varient : les uns sont simples, les autres ramifiés. Ils sont généralement libres d'adhérence entre eux, mais se soudent cependant quelquefois par leurs côtés et donnent alors naissance à des espèces d'écaillés analogues à celles offertes par les pangolins, dans le règne animal. Quelques-uns sont implantés sur des glandes et leur servent de canal d'excrétion, comme on le voit dans les orties; d'autres sont les soutiens de petites poches glandulaires, ainsi qu'on le remarque dans la fraxinelle. La structure anatomique des poils des végétaux est fort simple; elle consiste en des cellules épidermiques placées bout à bout, avec ou sans communication directe entre elles. Leur usage est de protéger les plantes, mais principalement d'augmenter leur surface absorbante.

C. L.-a.

Les filaments qui recouvrent la peau des quadrupèdes forment une branche importante de commerce. On y distingue les *soies*, très dures, roides, et non garnies de duvet autour de la racine, que fournissent le porc et le sanglier, et qui servent surtout dans l'art du brosier (*voy.*); le *crin* (*voy.*), dur, lisse, n'ayant pas de duvet à sa racine, qu'on trouve aux queues des bœufs et des chevaux, et sur la crinière de ces derniers : il s'emploie surtout dans l'art du matelassier, bourrelier, tapissier, etc.; les poils proprement dits,

urs que le crin, lisses, luisants, moins garnis de duvet à la base, on le voit sur la peau du chat, n, du lapin, etc. Ces derniers bles de se feutrer servent partient dans la chapellerie.

part des chèvres (*voy.*) portent luvet, surtout l'espèce du Tibet, luvet abondant et soyeux se nomme *emire* (*voy.*). Ce dernier paraît commerce sous deux noms : *poil re* ou *laine cachemire*, et nous ntôt brut, tantôt dégagé du poil ; ne, gris ou roux : la plus grande u blanc s'emploie dans la fabriques tissus, les autres servent prinent dans la chapellerie. Le *poil on*, improprement nommé *poil eau*, vient d'une chèvre du Le-lont la toison rousse ou noire en poils longs, droits, roides à la et en un duvet long de 0^m.25 à . Il s'emploie dans la chapellerie, uelquefois au tissage. Le *poil de nc* s'utilise dans la broserie ; ce-*igogne* dans la chapellerie fine a draperie ; le véritable *poil de n*, dans la chapellerie commune les gros tissus.

les poils de *blaireau*, de *cas-ievre*, de *lapin*, de *loutre*, etc., isse après les peaux, *voy.* tous ces t FOURRURE, PELLETERIE, etc. one assez improprement le nom *de chèvre* à une étoffe dont la st en laine peignée, et la chaîne . Nos produits de ce genre, quoi-rieurs à ceux des Anglais, du la fabrication et de la qualité, e recherchés pour le dessin ; ce- nos exportations en sont à peu lles, tandis que nos voisins ex-des parties considérables d'étof-ils de chèvre dans tous les pays ope.

C-B-S.

ALY (LA FAMILLE), graveurs fran-bres du XVII^e siècle, *voy.* GRA- . XII, p. 796 et 797.

ICON, instrument de fer, d'acier re métal, dont la pointe très ai-à percer. On donne encore le poinçon à un outil gravé en re-lequel certains fabricants mar-urs produits, ou qui indiquent

le visa des autorités ; et aussi à celui qui sert à frapper une matrice soit pour la fonte des caractères d'imprimerie, soit pour les coins des médailles et monnaies (*voy.* tous ces mots). Z.

POINT (du latin *punctum*, pointe).

Les géomètres désignent sous ce nom une partie fictive de l'espace qui, n'ayant aucune dimension appréciable, engendre néanmoins l'étendue. Si l'on considère attentivement la formation d'une ligne quelconque, il semble en effet qu'elle est le résultat d'une infinité de petites lignes s'ajoutant successivement les unes aux autres, suivant une même direction dans la ligne droite, ou subissant certaine déviation et formant d'infiniment petits angles dans la ligne courbe ; ou bien encore ces lignes peuvent résulter de l'écoulement, de la *fluxion* d'un petit corps qui laisse partout derrière lui une trace sensible de son passage. Mais s'il est permis à la pensée de dépouiller les corps de quelqu'une de leurs dimensions pour s'occuper plus spécialement d'une seule d'entre elles, s'il est possible de mesurer la largeur d'un fleuve sans s'occuper de sa longueur ni de sa profondeur, pourquoi l'esprit ne pourrait-il pas un instant concevoir les petites lignes, les petits corps dont nous avons parlé comme dépouillés de toutes dimensions, ou du moins n'en ayant que de si petites qu'il faudrait les répéter infiniment pour les rendre perceptibles. On peut donc regarder le point comme une étendue si intimement petite qu'il est permis dans tous les cas de la négliger ; car dès qu'elle a une seule dimension appréciable, ce n'est plus un point, c'est une ligne. Cependant il est plus juste de dire que ce n'est pas même une étendue quelconque, si petite qu'on puisse la supposer, comparable avec l'étendue réelle ou finie ; mais seulement une *idée* donnée par la raison pour ramener à l'unité la connaissance que nous avons de cette étendue finie. Telle doit être surtout la manière de l'envisager lorsque le point sert à marquer une place dans un corps ou l'extrémité d'une ligne, où l'on ne saurait lui supposer une dimension quelconque sans l'ôter ou l'ajouter au corps ou à la ligne. Dans la géométrie, on marque ordinairement ces

points par des lettres de l'alphabet. L'endroit où deux lignes se coupent se nomme point de *section* ou d'*intersection* ; ceux où une ligne courbe offre quelque circonstance remarquable, comme lorsque de concave elle devient convexe ou change seulement de courbure, sont dits points *singuliers* ou *caractéristiques*.

En général, on donne le nom de point à tout endroit fixe et déterminé. L. L.

On se sert encore de ce mot dans les industries à l'aiguille pour désigner la piqûre qui se fait dans une étoffe en la cousant. Il se dit aussi de certains ouvrages de broderie ou de tapisserie (voy. ces mots), qu'on distingue par des noms différents selon la manière dont ils sont faits, comme le pays d'où la mode en a été apportée, et souvent d'après le caprice des ouvriers : de là les expressions de point de *croix de chevalier*, point de *chalnette*, point à *carreaux*, point *allongé*, point à *la turque*, point d'*Angleterre*, point de *Hongrie*, etc. Enfin, ce mot s'applique à une sorte de dentelle (voy.) de fil, faite à l'aiguille, qui prend les diverses dénominations de point de *Venise*, d'*Alençon*, etc.

POINT DE COTÉ, voy. PLEURÉSIE, PNEUMONIE, etc.

POINT DE VUE, POINT DE DISTANCE, voy. PERSPECTIVE.

POINT D'ORGUE, signe musical formé par un point ordinaire surmonté d'un arc de cercle \frown , dont la présence annonce la suspension momentanée de la mesure. On le nomme aussi point d'*arrêt* ou *fermat* (de l'italien *fermata*).

On appelle également point d'orgue le trait que chante ou joue l'un des exécutants, tandis que les autres parties demeurent immobiles et attendent que la partie principale ait terminé pour que chacun reprenne son rôle. Assez souvent l'on trouve dans une partie principale les mots *a piacere*, *ad libitum* ou *à volonté* ; ces expressions annoncent que l'exécutant peut presser ou ralentir la mesure selon son bon plaisir. Dans ce cas, les parties d'accompagnement ont ou n'ont pas le point d'orgue, mais on y lit d'ordinaire les mots *segue la parte* ou simplement *segue*, ce qui indique que l'on doit suivre la partie récitante ; lorsque la mesure redevient obligatoire, cette circonstance est

marquée par les termes *a tempo* ou *mesuré*.

Souvent aussi un point d'orgue se trouve, dans toutes les parties à la fois, sur une note ou sur un silence, qui doit alors être convenablement prolongé, jusqu'à ce qu'une ou plusieurs, ou toutes les parties ensemble reprennent le fil du discours momentanément suspendu. C'est surtout à cette circonstance que convient la dénomination de point d'*arrêt* ou *fermat*. J. A. DE L.

POINTE, outil du graveur, voy. GRAVURE, T. XII, p. 787.

POINTILLÉ (GRAVURE AU), voy. GRAVURE.

POINTS CARDINAUX. On a donné ce nom à quatre points diamétralement opposés de l'horizon, lesquels sont comme les gonds (*cardinales*) de l'édifice céleste. La marche du soleil sert à les fixer. L'endroit où cet astre paraît le matin a reçu les noms de *levant*, *est* ou *orient* (d'*orientis*, naissant, qui se lève) : on l'écrit par abréviation E. Le point où, arrivé à sa plus grande hauteur, le soleil recommence à descendre de l'autre côté se nomme *midi* (voy.) ou *sud* : on l'écrit S. Le point où l'astre du jour se perd sous l'horizon, à l'opposé de l'orient, s'appelle *couchant* (voy.), *ouest* ou *occident* (d'*occidens*, mourant, qui se couche, decline) : on écrit O. Enfin le point opposé au midi, où le soleil ne se montre jamais, est le *nord* (voy.) ou *septentrion* (nom que les Latins avaient donné à la constellation de l'Ourse, près du pôle arctique, composée de sept étoiles dont ils comparaient la marche circulaire à celle des bœufs de labour, *triones*) : on l'indique par N. Ainsi, lorsque nous sommes tournés de façon à avoir à notre gauche le côté où se lève le soleil, le midi est en face de nous, l'occident à notre droite, le nord se trouve derrière nous, et réciproquement. Mais les points du ciel où le soleil se lève et se couche varient journellement : on a donc donné les noms d'*orient* ou d'*occident* *véraux* aux points où le soleil se lève ou se couche aux jours des équinoxes, c'est-à-dire lorsque cet astre est sur l'équateur, ou qu'il entre dans les signes du bélier et de la balance du zodiaque, aux points enfin où l'équateur coupe l'horizon. L'orient d'*est*

l'hiver, comme l'occident d'*été*, sont les points respectifs où rait et disparaît à l'horizon les stice d'*été* et d'hiver, lorsqu'il les signes du cancer ou du ca-

her les points cardinaux sur la t ce qu'on nomme *s'orienter*. n fournit le moyen puisqu'il server le point où il passe au pour avoir le midi vrai; l'étoile lique à peu près le nord, ainsi lle aimantée (*voy. BOUSSOLE*). ensuite l'horizon ou le cercle résepte en un certain nombre e plus souvent en 32 points, ont leurs noms de leur direction ins éloignée de celle des points : de là viennent les expressions *est, sud-ouest*, pour indiquer les horizon à égale distance de ces points cardinaux, c'est-à-dire i couperait au milieu les angles ls forment entre eux; et de *est-nord-nord-ouest*, pour marquer qui se rapprochent davantage rdinal répété. Les points car-ervent pas seulement à s'orien-mploient encore dans la géo-l'astronomie pour indiquer la e points terrestres ou célestes nt à un lieu donné, le sens des et latitudes, etc. Ils marquent ection des fleuves, des courants des vents : d'où vient le nom de *ents* au *rumb* qui porte les di-l'horizon. L. L.

l, liqueur spiritueuse qui se dres (*voy. POIRIER*). Comme e tardent pas à mollir ou blos-oblige de les pressurer aussiont cueillis; et l'on se sert du soir que pour exprimer le cid- des pommes. Le poiré est as-ou *paré* pour pouvoir être bu une vingtaine de jours. Après x mois de séjour dans les ton-ffre une boisson fine, et dont t des plus agréables; mais plus rient mordant, agace les nerfs nes délicates, et enivre promp-ix qui n'y prennent pas garde. son soutient quelquefois la on avec les meilleurs vins blancs;

et comme elle est de la même couleur, il est facile de s'y méprendre. Les poirés les plus estimés sont ceux de l'Orne, du Calvados, de la Manche, et proviennent en général de terrains granitiques et schisteux. Les eaux-de-vie et les vinaigres de poiré ne le cèdent qu'à ceux de vin. Le poiré bouilli à la sortie du cuvier du pressoir, et réduit de deux tiers, donne un excellent sirop avec lequel on fait le raisiné. L. G-s.

POIREAU (*allium porrum*, L.), plante potagère appartenant au même genre que l'ail, la ciboule, l'échalotte, l'oignon, etc. Le poireau se reconnaît à son bulbe allongé; à sa tige haute de 2 à 3 pieds, pleine, garnie de feuilles planes mais pliées en gouttière, linéaires-lancéolées, de couleur glauque; à ses fleurs petites et blanchâtres, à étamines dont les filets sont alternativement simples et trifurqués au sommet; enfin, à son odeur particulière, moins forte que celle de ses congénères. L'emploi culinaire du poireau n'est ignoré de personne. Cette plante jouit de propriétés diurétiques et apéritives. Éd. Sp.

POIRÉE, *voy. BETTE*.

POIRIER (*pyrus*, Tourn.), genre de la famille des rosacées de Jussieu (sous-ordre ou tribu des pomacées). Les variétés presque innombrables de poiriers cultivés comme arbres fruitiers sont considérées, à tort ou à raison, comme fa-nes d'un seul type spécifique : le *poirier commun* (*pyrus communis*, L.), qui croît spontanément dans les bois d'une grande partie de l'Europe, où il forme un arbre de 30 à 40 pieds de haut, à cime plus ou moins régulièrement pyramidale, à rameaux en général épineux, à feuilles ovales ou ovales-lancéolées, pointues, finement dentelées, longuement pétiolées, fermes et d'un vert gai; à fleurs blanches, disposées en corymbes lâches; à fruit arrondi ou turbiné, petit, jaunâtre à la maturité, ayant une chair plus ou moins pierreuse et astragente.

Sans aucun doute, la culture du poirier remonte à l'antiquité la plus reculée : Homère le cite (sous le nom d'*ῥύρον*) parmi les arbres des jardins d'Alcinoüs; du temps de Pline, les Romains en possédaient déjà plusieurs variétés fort esti-

mées. Certaines *poires*, à chair sucrée et fondante, occupent à juste titre le premier rang parmi nos fruits de table * ; d'autres, plus ou moins astringentes à l'état cru, deviennent excellentes en compote, ou sont recherchées de préférence pour la préparation du poiré (*voy.*), boisson, comme l'on sait, assez analogue au cidre, mais plus capiteuse, et, par cette raison, fréquemment employée par les marchands pour falsifier les vins blancs.

Le bois des poiriers est pesant, d'un grain uni et d'une couleur rougeâtre ; teint en noir, il imite parfaitement l'ébène ; il se fend rarement : aussi, est-ce un des meilleurs, après le buis et le cornier, qu'on puisse employer pour la gravure et la sculpture en bois ; sa dureté et le poli dont il est susceptible le font rechercher pour les ouvrages de tour et d'ébénisterie ; les luthiers en fabriquent des bassons, des flûtes et autres instruments ; les charpentiers s'en servent pour les menues pièces des rouages des moulins ; enfin, il est excellent comme combustible.

Les poiriers sont moins difficiles que les pommiers sur la nature du sol ; ils prospèrent dans les terrains secs et pierreux ; on les multiplie de graines, de drageons et de greffes ; mais ceux qu'on obtient par les semis ne donnent d'ordinaire que des fruits plus ou moins âpres. La greffese pratique en écusson à œil dormant, et sur de très jeunes sujets, lorsqu'on désire des arbres de taille médiocre et d'une prompte fructification ; pour les arbres plus élevés, on prend des sujets de 3 ou 4 ans ; les poiriers destinés

(*) Parmi les espèces les plus estimées, il faut citer : le *messire Jean*, gros fruit, presque rond, varié de couleur, cassant, sucré, relevé, le *petit-muscot*, à la peau d'un vert jaunâtre, la chair un peu jaune, agréable au goût, et légèrement musquée ; le *muscot-robott*, presque ronde, d'un jaune-vert, à chair tendre et très sucrée ; les *poires de bon-chrétien d'été*, de *bon-chrétien d'Espagne*, sont grosses et savoureuses ; le *bon-chrétien d'hiver* est plus gros encore, sa chair cassante est juteuse, sucrée et vineuse ; les 12 ou 15 espèces de *bergamotes* connues sont de bons fruits, juteux et sucrés, mais inférieurs aux précédents ; le *Saint-Germain*, les *beurrés gris*, *blanc*, d'*Angleterre*, *doisacé*, *d'hiver*, etc., sont encore des poires de choix : le *beurre* est la poire par excellence, sa chair fondante et d'un goût délicat donne un suc abondant et parfumé. S.

à former des espaliers se greffent sur coignassier.

Ép. Ss.

POIS (*pisum*), genre de plantes de la famille des légumineuses (*voy.*), dont la graine, du même nom, de forme ronde, et renfermée dans une cosse ou gousse, fournit un excellent aliment. Le principale espèce de ce genre, le *pois cultivé* (*pisum sativum*, L.), renferme un grand nombre de variétés, les unes hâtives, les autres tardives ; les unes à cosse à parchemin, les autres à cosse sans parchemin : dans ces dernières, la gousse peut aussi servir de nourriture. Parmi les pois de primeur, nous citerons seulement le pois de *Frankfort* ou pois *Michant*, de bonne qualité ; le pois *baron*, d'un grain petit ; le pois de *Clamart* ou *carri fa*, dont les grains, serrés dans la cosse, sont comprimés ou aplatis sur leurs faces. On nomme pois *nains* ceux dont la tige est peu élevée ; il y en a sans parchemin. Les pois tardifs sont en général plus gros que les pois hâtifs ; ils doivent être ramés, c'est-à-dire soutenus par un petit branchage, pour être plus productifs.

Les pois ne se mangent pas seulement verts : lorsqu'ils sont secs et concassés, ils donnent encore une bonne purée ; on parvient même à les conserver verts pour l'arrière-saison. La cosse et les tiges fraîches ou sèches des pois composent un excellent fourrage pour les animaux. Z.

POISON. On nomme ainsi toute substance qui, prise intérieurement ou appliquée extérieurement, est capable de détruire ou d'altérer les fonctions vitales. Les trois règnes de la nature fournissent des poisons : aussi les a-t-on pendant longtemps divisés en poisons *minéraux*, *végétaux* et *animaux* ; ces derniers portent plus spécialement les noms de *venin* ou de *virus* (*voy. ces mots*). Les poisons se rangent, en outre, sous quatre classes, suivant leur manière d'agir : 1° poisons *irritants*, *âcres*, *corrosifs*, produisant une inflammation de tube digestif : alcalis concentrés, sels métalliques, arsenic, mercure, cuivre, plomb, soude, potasse, cantharides, gomme gatte, coloquinte, ricin, etc. ; 2° poisons *narcotiques* (*voy.*), agissant sur le cerveau sans enflammer les organes qu'ils touchent : opium, acide prussique, bella-

lone, etc.; 3° poisons *narcotico-acres*, agissant sur le cerveau et enflammant les arties sur lesquelles ils sont appliqués : ciguë, digitale pourprée, noix vomique, etc.; 4° poisons *septiques* (de *νεκρω*, je fais pourrir) ou *putréfiants*, agissant par tuméfaction, comme les venins et les virus. Nous avons indiqué sommairement les symptômes et le traitement à opposer aux poisons au mot **EMPOISONNEMENT**. — Voir le *Traité des poisons*, par M. Orfila (3^e éd., Paris, 1840, 2 gr. vol. in-8°). Z.

POISONS (GOUR DES). Cette chambre royale de justice, établie à l' Arsenal de Paris par lettres-patentes du 7 avril 1679, contresignées Colbert, « pour connaître et juger les accusés prévenus de poison, maléfices, impiétés, sacrilèges, profanations et fausse-monnaie, circonstances et dépendances, tant dans la ville de Paris qu'en divers autres lieux du royaume, » était une commission extraordinaire chargée spécialement de connaître des crimes dont ceux de la Brinvilliers (*voy.*) avaient donné l'éveil. Elle fut dissoute au bout de quelques années, après une minutieuse recherche des complices de la Voisin. Z.

POISSARDE, terme de mépris par lequel on désigne, surtout à Paris, les marchandes de poisson, et par extension toutes les marchandes de la halle. La plupart de ces femmes ont pour caractère une effronterie qui leur met sans cesse l'injure à la bouche. De là, tout un vocabulaire de termes en harmonie avec la bassesse des pensées et la grossièreté des sentiments poissards. L'étude de ce vocabulaire et de la classe du peuple qui en fait usage donna naissance au *genre poissard*, qui n'est ni l'argot de Villon, dans certains passages de ses *Repues*, ni le burlesque de Scarron, dans son *Virgile travesti*. Moins ignoble que l'un, plus vrai que l'autre, ce genre, porté à la perfection dont il est susceptible par Vadé (*voy.*), son inventeur, fut admiré dans le xviii^e siècle; mais les chefs-d'œuvre de la *Pipe cassée*, des *Quatre bouquets poissards*, etc., ne sauraient être mieux accueillis par un goût sévère, que les *dames* de la halle par des personnes accoutumées aux convenances et

au ton de la bonne compagnie. J. T-v-s.

POISSON (du latin *piscis*). On appelle ainsi les animaux ovipares, revêtus d'une peau nue et écailleuse, vivant dans l'eau et y respirant par des branchies (*voy.*), qui constituent la 4^e et dernière classe de l'embranchement des vertébrés. Le milieu qu'ils habitent imprime à leur organisation un cachet particulier dont la trace se retrouve dans la conformation de toutes les parties de leur corps. Les uns vivent au milieu des mers; d'autres habitent les lacs, les fleuves, les étangs, les ruisseaux; quelques-uns passent des eaux salées dans les eaux douces.

La tête des poissons offre, en général, l'apparence d'une pyramide couchée dont la base se joint postérieurement au reste du corps, ce qui lui permet de fendre l'eau avec facilité. Cette tête renferme les mêmes os que celle des autres ovipares, mais chacun de ces os est lui-même composé de plusieurs pièces qui font de l'étude de cette tête un sujet très difficile. En arrière de la tête se trouve une espèce de ceinture osseuse constituée sur les côtés par les os analogues à ceux du bras. C'est sur cette ceinture que vient battre l'espèce de volet mobile, appelé *opercule*, qui ouvre et ferme alternativement l'ouverture des *ouies*, chargée de livrer passage à l'eau qui a servi à la respiration en traversant les branchies (*voy.* ces mots).

La colonne vertébrale ne présente que deux portions distinctes, l'une dorsale, l'autre caudale; car ici il n'y a ni cou ni bassin. Le corps des vertèbres est creusé en avant et en arrière d'une cavité conique remplie par une substance fibreuse. Trois apophyses se détachent du corps de ces vertèbres : l'une dorsale se porte au haut, deux transverses vont soutenir les côtes dans la région abdominale, et, se dirigeant l'une vers l'autre dans la région caudale, constituent une sorte d'apophyse inférieure diamétralement opposée à l'apophyse dorsale. Le squelette des poissons est ordinairement osseux, mais chez un assez grand nombre de ces animaux il reste constamment à l'état de fibro-cartilage ou de cartilage; quelques espèces même, telles que les lamproies, les myxines, etc., le conservent toujours à l'état simplement membraneux, et éta-

blissent, sous ce rapport, un passage de la classe des poissons à celles des mollusques et des vers. Ce qu'on nomme communément *arêtes*, ce sont les côtes, qui sont longues et grêles, et certaines parties des vertèbres.

Les deux grandes masses nerveuses centrales, le cerveau et la moelle épinière, sont à peu près égales pour le volume; on pourrait même dire que la dernière l'emporte, sous ce rapport, sur la première; ce qui est le contraire de ce qui a lieu dans les animaux supérieurs.

Les organes des sens des poissons sont assez obtus, et leur conformation est merveilleusement bien adaptée à leur séjour aquatique, comme on le voit aux mots OËIL, OREILLE, etc. Quant au goût, la nécessité où sont ces animaux d'avoir constamment la bouche et l'arrière-bouche pleines d'eau pour alimenter les branchies eût rendu inutile le développement des organes qui président à ce sens: aussi la langue est-elle nulle ou excessivement courte et presque entièrement osseuse. Les *barbillons* ou filaments situés aux environs de la bouche ont été quelquefois présentés comme les organes du tact.

La puissance locomotrice des poissons réside principalement dans leur colonne vertébrale; les *nageoires* leur servent uniquement, en effet, soit à se diriger, soit à augmenter la surface de la partie postérieure de leur corps lorsque, par une extension subite de la colonne vertébrale, ces animaux prennent leur point d'appui sur l'eau qui les environne. Suivant leur position, les nageoires sont distinguées en nageoires *paires* et en nageoires *impaires*: les premières, qui sont la représentation des membres thoraciques et abdominaux des vertébrés terrestres ou aériens, sont ordinairement au nombre de deux paires. Celles qui sont attachées à la ceinture osseuse qui représente l'épaule sont dites *pectorales*; celles qui sont fixées aux rudiments du bassin et placées soit en arrière, soit au-dessous des précédentes, sont appelées *ventrales*: ce sont elles qui servent à diriger l'animal. Les nageoires impaires, toujours placées sur la ligne médiane du corps, comprennent: la nageoire ou les nageoires *dorsales*; la nageoire cau-

dale; la nageoire ou les nageoires *médiales*, c'est-à-dire immédiatement placées en avant de l'anus et au-dessous du corps.

Un appareil particulier, situé sous la colonne vertébrale et à peu près vers la moitié du corps, permet aux poissons de rendre le poids spécifique de leur corps égal, supérieur ou inférieur à celui de l'eau. Cet organe singulier, nommé *vesie natatoire*, est rempli d'un gaz qui tout fait penser devoir être de l'azote; placé sous les côtes, il augmente ou diminue de volume, et parant opérer un déplacement plus ou moins considérable de liquide, à la volonté du poisson, sans que le poids absolu de celui-ci change en aucune manière.

Une dépense de forces locomotrices aussi faible est parfaitement en rapport avec le genre de respiration aquatique propre aux poissons. Le sang veineux, rampant en nombreux filets à la surface des peignes branchiaux, trouve à peine assez d'oxygène dans la petite quantité d'air que l'eau tient en dissolution pour reprendre ses qualités vivifiantes. La circulation aussi est peu active; le cœur n'est composé que d'une oreillette et d'un ventricule représentant la moitié droite d'un cœur de mammifère ou d'oiseau. Il n'y a donc que le sang veineux qui soit poussé par ce cœur vers les branchies; quant au sang artériel, la contractilité seule des vaisseaux le ramène des organes respiratoires dans un vaisseau dorsal, d'où il se rend dans toutes les parties du corps sans qu'aucun organe moteur particulier en accélère le cours.

L'estomac et les intestins varient pour les dimensions; le foie est généralement grand et d'un tissu mou; le pancréas est presque toujours remplacé par des caecums placés près du pylore; l'œsophage est court; la bouche n'est entourée d'aucune glande salivaire. Les dents ne servent en général qu'à retenir ou à briser la proie; elles ont presque toujours la forme de cônes ou de cruchets, et sont simplement soudées à l'os qui les porte. La position de l'anus varie beaucoup; quelquefois il se trouve sous la gorge, plus souvent vers l'extrémité postérieure du corps. Les conduits excréteurs de l'urine aboutissent d'une part aux reins, et

de l'autre à une sorte de vessie dont l'orifice est placé immédiatement derrière l'anus et les organes reproducteurs. On donne vulgairement le nom de *laitance* aux testicules des poissons; ils renferment une liqueur séminale blanchâtre, très riche en phosphore. Cette liqueur est amenée au dehors par deux conduits qui quelquefois sont munis d'un appendice susceptible d'opérer une sorte d'accouplement. Mais ce qui n'est qu'exceptionnel chez les poissons osseux est l'état normal des squales et de beaucoup d'autres poissons cartilagineux; chez eux, il existe une véritable verge servant à l'excrétion de l'urine et à l'intromission de la semence. Les poissons se reproduisent par des œufs mous que pondent les femelles et que fécondent les mâles (voy. FRAT). Leur fécondité est telle dans plusieurs espèces, qu'on a compté des centaines de milliers d'œufs dans un seul individu. Ils se nourrissent généralement de poissons plus petits qu'eux, de mollusques, d'insectes, etc. On en voit entreprendre des migrations (voy.) par bandes immenses.

Quelques poissons ont la faculté de sortir de l'eau et de s'avancer plus ou moins loin des rivières et des étangs; il en est même, comme les poissons volants (voy. EXOCET), qui s'élèvent pour un instant dans l'air; mais on doit regarder comme un véritable conte, bien que des naturalistes se soient faits les champions de cette thèse, qu'il y ait des poissons capables de monter aux arbres.

Le nombre des poissons est immense, et presque tous offrent à l'homme une nourriture saine et agréable (voy. PÊCHE).

L'étude des poissons, ou l'ichthyologie (voy.), de même que celle des mollusques, a été longtemps négligée par les naturalistes (voy. HISTOIRE NATURELLE). Depuis Aristote jusqu'à Linné, tous les auteurs de classification ont confondu les cétacés (voy.) avec les poissons, et ne voyaient de différence, entre ces êtres d'organisation si diverse, que celle qui résulte de la position de la queue, horizontale dans les premiers, et verticale dans les seconds. Linné le premier, s'emparant de la classification d'Artemide, sépara, dans la 10^e édition de son *Systema naturæ*, les poissons des cétacés, qu'il

rangea avec raison parmi les quadrupèdes; puis appliquant à la distinction de ces animaux son génie si éminemment analytique, il établit dans cette classe la plupart des grandes coupes que les travaux des naturalistes postérieurs et que les immenses recherches anatomiques de Cuvier, n'ont fait que justifier et consolider.

Les poissons, dans la méthode de Cuvier presque universellement admise, sont d'abord divisés en deux séries, les *poissons osseux* et les *poissons cartilagineux*. Ceux des poissons osseux qui ont la mâchoire supérieure mobile, sont dits *acanthoptérygiens* (ἀκανθα, épine, πτερόγιοι, nageoire) quand les rayons de leur nageoire dorsale antérieure sont osseux: ils constituent le I^{er} ordre; tous ceux qui ont les rayons de leurs nageoires mous, à l'exception de quelques-uns seulement, sont appelés *malacoptérygiens* (μαλακός, mou): ils forment le II^e, le III^e et le IV^e ordres. Les *malacoptérygiens abdominaux* ont les nageoires ventrales situées à la partie postérieure de l'abdomen: ce sont la plupart des *poissons d'eau douce*, tels que les *cyprins* (cyprins proprement dits, carpes, barbeaux, tanches, ables ou ablettes, goujons), les *saumons* (saumon proprement dit, truite, éperlans, ombres), les *clupes* (hareng, sardine, alose, anchois), etc. Les *malacoptérygiens subrachtiens* ont les nageoires ventrales attachées à l'appareil de l'épaule; ils forment deux familles: les *gades* (morues, merlans, merluches, lottes), et les *poissons plats* (pleuronectes, plies, turbots, soles). Dans les *malacoptérygiens apodes* (α privatif, et πούς, pied), les ventrales n'existent pas (anguilles, congres, murènes, etc.). Le V^e ordre de la série des poissons osseux comprend ceux qui, tout en ayant la mâchoire supérieure mobile comme les précédents, en diffèrent par leurs branchies qui, au lieu de former une sorte de peigne, sont disposées en houppes rondes, d'où leur vient leur nom de *lophobranches* (λόφος, éminence). Le VI^e ordre enfin renferme ceux dont la mâchoire supérieure est engrénée au crâne: ce sont les *plectognathes* (πλεκω, je joins. noue, γνάθος, mâchoire). La série des poissons cartilagineux, ou chondroptérygiens (χόνδρ-

δρος, cartilage), comprend ceux qui ont les branchies libres, une seule ouverture à chaque opercule, et qui forment le VII^e ordre de la classe des poissons, les *sturiens* (esturgeons, sterlet); et ceux qui ont les branchies adhérentes et plusieurs ouvertures branchiales. Ceux-ci, aussi nommés *chondroptérygiens à branchies fixes*, par opposition à la dénomination de *chondroptérygiens à branchies libres* donnée aux sturioniens, constituent les deux derniers ordres: les *sélaciens* (de *σίλαχος*, mot que les Grecs ont formé de *σίλας*, éclat), qui ont la mâchoire supérieure mobile (squales et requins, mar-teaux, scies, raies et torpilles); et les *cy-clostomes* ou *suceurs*, qui ont les mâchoires soudées en un cercle osseux immobile (lamproies). Nous avons consacré des art. particuliers aux espèces les plus intéressantes. C. L.-r.

POISSON (DENIS-SIMÉON), l'un des mathématiciens les plus distingués de nos jours, naquit à Pithiviers (Loiret), le 21 juin 1781, de parents sans fortune. Sa première éducation fut négligée. Pressé de lui donner un état, son père le conduisit à Fontainebleau auprès d'un oncle qui était chirurgien, et qui se chargea de l'initier à l'art de guérir. Poisson était peu propre à cette profession : à la plus simple opération, le cœur lui manquait. Néanmoins les premiers temps de la révolution se passèrent ainsi. Lorsqu'en 1796, une école centrale fut ouverte à Fontainebleau, le hasard fit tomber dans les mains du jeune étudiant en médecine quelques questions du professeur de mathématiques Billy : Poisson les résolut aussitôt. Elles étaient assez simples à la vérité; mais enfin, il en devait la solution à sa seule perspicacité, car il n'avait nulle teinture des procédés scientifiques. Le professeur sut s'attacher ce jeune talent; il l'engagea à suivre la carrière des sciences exactes et lui offrit ses soins. Plein d'ardeur au travail, Poisson eut bien vite dépassé son professeur. Cependant sa famille ne lui avait permis de quitter la chirurgie qu'à la condition de s'ouvrir dans les sciences une carrière profitable. Billy lui conseilla donc de se présenter à l'examen d'admission de l'École polytechnique. Poisson avait 17 ans.

Il vint à Paris, étonna ses examinateurs, et fut reçu le premier et hors rang à la promotion de 1798. Les chefs illustres de cette école virent bientôt ce qu'on pouvait espérer de cet élève au corps grêle et délicat, à l'écorce un peu campagnarde. L'enseignement de l'École polytechnique n'était pas alors aussi régulier qu'il l'est maintenant. Chaque élève gardait une certaine liberté d'action; ce qui permit de dispenser Poisson des travaux graphiques exigés par les réglemens, et auxquels il ne put réussir de sa vie. Mais les temps étaient rudes; Poisson devait pourvoir à toute sa dépense avec la faible indemnité accordée aux élèves, qui n'étaient pas casernés à cette époque. En s'imposant encore quelques privations, il trouva néanmoins le moyen d'aller entendre les chefs-d'œuvre de la scène française; c'est ainsi que le sentiment du beau se développa en lui, et put suppléer en partie au défaut des études classiques. Son goût pour le théâtre le porta à se lier de bonne heure avec les artistes, et la Talma, les Gérard, recherchèrent avidement la société d'un savant amiable que spirituel.

Des démonstrations ingénieuses de difficiles théorèmes appelèrent sur Poisson l'attention de ses maîtres, Lagrange et Laplace, dont il devait devenir l'héritier direct. Leurs maisons lui furent ouvertes, et ils se plurent à lui aplanir les difficultés de l'avancement. Dispensé des examens subis à la fin de la deuxième année d'études pour l'admission dans les services publics, Poisson fut nommé répétiteur adjoint du cours d'analyse à l'école dont Fourier était titulaire; puis le cours lui fut confié comme suppléant, et enfin, à peine âgé de 25 ans, il en fut nommé titulaire (1805). Il suppléa ensuite M. Biot au collège de France; le Bureau des longitudes l'accueillit en qualité de géomètre et la faculté des sciences l'appela à professer la mécanique.

Poisson reconnaissait tant d'honneurs par de brillantes recherches. S'écharmant sur une difficulté qui avait arrêté Lagrange et Laplace, il résolut une question astronomique de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait de l'invariabilité des grandes axes des orbites planétaires, et

ant de la stabilité du système solaire. Son mémoire, présenté à l'Institut 808, lui valut les plus beaux suffrages mais ce qui dut surtout le flatter, ce le voir Lagrange, stimulé par cet écrit, n'ir à ses premiers travaux qu'il semblerait oublier, et rattacher dans d'admirables mémoires les découvertes de son âge à ses propres recherches. Dès 1776, Poisson en recula les bornes, il en fit grandir la puissance d'investigation. Ce mémoire sur l'électricité, où tous les résultats isolés étaient liés à une cause unique et enchaînés par des formules analytiques générales, n'était que le prélude d'une foule d'autres écrits analogues, où Poisson semblait vouloir reprendre toutes les parties de la physique pour les asservir aux lois de l'analyse. C'est à cette idée que nous devons le *Traité de Physique mathématique*, dont malheureusement deux parties seulement ont paru : la *Nouvelle Théorie de l'action capillaire* (Paris, 1832, in-4°), et la *Théorie mathématique de la chaleur*, avec un supplément, ou Mémoire sur les températures du globe et de l'espace à différentes époques (1835-37, 2 vol. in-4°); l'auteur n'a pas pu achever sa théorie de la lumière. Mais les principes sur lesquels repose sa physique mathématique se trouvent exposés dans son *Traité de Mécanique*, qui sert comme d'introduction aux nombreux mémoires qu'il a publiés ou qu'il se proposait d'écrire sur ces sujets.

En 1811, Poisson publia son *Traité de Mécanique* (Paris, 2 vol. in-8°; 2^e éd., revue et augm., 1833, 2 gr. vol.), ouvrage de mécanique rationnelle où les principales applications de la science à la physique ne sont pas non plus négligées. Ce traité est généralement composé pour les cours de polytechnique, ce livre initie tous ceux qui l'étudient, pour peu qu'ils soient versés dans les mathématiques, aux secrets les plus intimes de cette branche de connaissances, à l'enseignement de laquelle il doit maintenant partout servir de base. Les premières recherches de Poisson sur la physique datent de 1812, et sont relatives à la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs. Jusque-là, dans les questions de physique traitées à l'aide de l'analyse, on traitait le plus souvent les molécules de matière comme simplement juxtaposées, sans s'inquiéter des forces moléculaires attractives ou répulsives. Laplace et d'autres géomètres avaient voulu tenir compte de ces forces; mais c'étaient des tentatives bornées. Poisson créa une nouvelle méthode mathématique qui pénètre immédiatement dans la constitution des corps,

en mettant en balance les distances réciproques des particules de la matière, les influences compliquées qu'elles exercent les unes sur les autres, et celles qu'elles éprouvent de la part de divers agents physiques. Mais, pour des recherches si délicates, l'analyse mathématique devait souvent refuser son secours. Poisson en recula les bornes, il en fit grandir la puissance d'investigation. Ce mémoire sur l'électricité, où tous les résultats isolés étaient liés à une cause unique et enchaînés par des formules analytiques générales, n'était que le prélude d'une foule d'autres écrits analogues, où Poisson semblait vouloir reprendre toutes les parties de la physique pour les asservir aux lois de l'analyse. C'est à cette idée que nous devons le *Traité de Physique mathématique*, dont malheureusement deux parties seulement ont paru : la *Nouvelle Théorie de l'action capillaire* (Paris, 1832, in-4°), et la *Théorie mathématique de la chaleur*, avec un supplément, ou Mémoire sur les températures du globe et de l'espace à différentes époques (1835-37, 2 vol. in-4°); l'auteur n'a pas pu achever sa théorie de la lumière. Mais les principes sur lesquels repose sa physique mathématique se trouvent exposés dans son *Traité de Mécanique*, qui sert comme d'introduction aux nombreux mémoires qu'il a publiés ou qu'il se proposait d'écrire sur ces sujets.

Quand l'Institut eut perdu Malus, Poisson fut appelé à le remplacer. En 1815, il cessa de professer à l'École polytechnique, où il occupa depuis les fonctions d'examineur permanent. En 1820, le roi l'appela au Conseil royal de l'instruction publique, d'où il imprimait la direction aux études mathématiques. Toutes les sociétés savantes s'empressèrent de se l'associer. Enfin il reçut le cordon de commandeur de la Légion d'Honneur, fut nommé pair de France le 3 oct. 1837, et devint doyen de la faculté des sciences et président de l'Académie des Sciences. Il fut enlevé à sa famille et au monde savant le 25 avril 1840.

Doté d'une érudition immense, accrue chaque jour par un travail opiniâtre, d'une heureuse mémoire alliée à cette sagacité qui s'appelle du génie, Poisson

avait une habileté prodigieuse à manier l'analyse. « L'art des transformations analytiques, aucun géomètre ne le posséda jamais à un plus haut degré que Poisson, a dit M. Arago. Lorsque ses formules ne renversent pas la difficulté du premier coup, et par une attaque directe, elles la contournent, l'étreignent, la sondent sur tous les points. Il est rare qu'elles ne pénétrèrent pas ainsi au cœur même de la question d'une manière également rapide et imprévue. Les mémoires de Poisson sont pleins de ces artifices analytiques. » Ce savant semblait être né surtout pour perfectionner, disons mieux, pour achever ce qu'avaient entrepris ses devanciers. Certes Poisson ne manquait pas d'invention; mais il aimait à revenir sur des questions déjà traitées par d'autres et qu'ils n'avaient pu complètement résoudre, et sa pénétration savait souvent surmonter les difficultés qui les avaient arrêtés. « Sans rappeler sa mémorable découverte sur la stabilité du système planétaire, dit M. Libri, cette disposition de son esprit se remarque dans ses recherches sur le mouvement des surfaces élastiques qu'il avait entreprises à l'occasion des travaux analogues de M^{lle} Germain, et dans sa nouvelle théorie de l'action capillaire, où, en introduisant la considération de la variation de densité que le liquide éprouve à la surface, il a complété d'une manière si heureuse les recherches de Laplace; elle se retrouve aussi dans sa théorie de la chaleur, ouvrage destiné à établir sur les véritables principes de la constitution moléculaire des corps cette nouvelle branche de la physique mathématique, et à éclaircir ou à démontrer rigoureusement ce que les travaux de Fourier pouvaient présenter encore d'obscur et d'incertain... Au reste, ajoute son savant confrère, Poisson n'était pas seulement un géomètre de premier ordre, c'était en tout un homme supérieur... Ce n'est pas un des moindres caractères de cette supériorité que d'avoir pu, sans aucune instruction littéraire, et ayant appris fort tard à peine assez de latin pour deviner les Mémoires d'Euler, se distinguer même comme écrivain; car il avait un style sévère, mesuré et éminemment clair, sans ornements inutiles, mais aussi sans sécheresse. Il excellait sur-

tout dans les analyses et dans ces deductions destinées à traduire en l'ordinaire les résultats généraux de recherches... Par ses opinions habiles, Poisson appartenait au XVIII^e. Cela explique pourquoi, dans les sciences, il s'attache plutôt aux résultats et méthodes, et pourquoi il préférait l'analyse à la synthèse. » Poisson paraît aussi à un degré éminent les qualifications de professeur: nulle part l'exposition d'idées n'était plus nette, plus riche consciencieusement abordée. On trouve encore des *Recherches sur la probabilité des jugements en matière civile et en matière criminelle*, précédées de générales du calcul des probabilités, 1837, in-4^o), et des mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences, dans le *Journal de l'École polytechnique*, etc. Lui-même a donné un ouvrage de sa théorie de la chaleur (*Annales de physique et de chimie* à part, in-8^o).

POISSON D'AVRIL, 1707.

POISSONS astr., 1707. Zoologie.

POISSY, 1707. SEINE-ET-OISE. COLLOQUE.

POITIERS, 1707. VIENNE déj. et POITOU. Pour la bataille de Fribourg livrée un samedi du mois d'octobre 1707. CHARLES-MARTEL * et ARDENNE. Une autre bataille célèbre fut livrée de cette ville, le 19 sept. 1355, entre Français et les Anglais, commandés par le Prince noir (1707. T. IX, p. 11) et qui fit le roi Jean prisonnier. (1707. T. XI, p. 536).

POITOU. Un des 32 gouvernements dans lesquels l'ancienne France est divisée, avait, au nord, la Bretagne; à l'est, la Touraine, le Berry, la Marche; au sud, l'Angoumois, le Limousin et l'Aunis; à l'ouest, l'Orléans. On distingue aujourd'hui les trois départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée (1707. tous ces noms). On distinguait la province en *Haut-Poitou*, au levant de laquelle les principales villes étaient Poitiers, Thouars, et en *Bas-Poitou*, au couchant avec les villes de Fontenay-le-Comte, Niort, etc. Le Poitou est fertile.

(*) Dans la 4^e ligne de cet article, à la fin, lisez 643.

en vin et en bestiaux; les mulets de grande taille qu'il produit sont employés dans toutes les parties de la France. Il n'a que deux rivières navigables, la Vienne et la Sèvre Niortaise. Ses 20 lieues de côte ne présentent aucun port considérable; le plus important, les Sables-d'Olonne, ne reçoit guère de navires de plus de 200 tonneaux.

Les premiers ancêtres des Poitevins sont les *Pictones* ou *Pictavi*. Après la conquête romaine, le Poitou fit partie de la 2^e Aquitaine, puis fut occupé par les Visigoths. Clovis la conquiert sur ce peuple au commencement du vi^e siècle. Eudes, duc d'Aquitaine, et ses successeurs, possédèrent ce pays depuis la fin du vii^e siècle jusqu'après le milieu du viii^e, où Pepin le réunit à ses possessions. Les comtes qu'il y établit se rendirent héréditaires vers la fin du ix^e siècle, et prirent le titre de ducs d'Aquitaine. Ce duché passa aux rois d'Angleterre au xii^e siècle. Confisqué par Philippe-Auguste sur Jean-Sans-Terre (voy.), au commencement du xiii^e, il fut définitivement cédé, en 1259, à la France, qui le conserva jusqu'en 1360, époque à laquelle il fut rendu aux Anglais par le traité de Bretigny. Charles V le leur reprit et le donna à Jean, duc de Berry, son frère, à la mort duquel Charles VI en investit Jean, son fils, qui mourut sans postérité. Le Poitou fit retour alors à la couronne de France, et n'en fut plus détaché. L. G-s.

POITRINE, cavité contenant les organes de la respiration et de la circulation, située au-dessous de la tête et au-dessus de l'abdomen dont elle est séparée par le diaphragme (voy. ces mots). Elle a la forme d'un cône tronqué; ses parois sont formées d'os et de muscles afin qu'elles puissent en même temps être solides et permettre une certaine ampliation. Les os sont la colonne vertébrale, le sternum et les côtes (voy. ces mots); les muscles sont les intercostaux et le diaphragme. Il faut joindre à ces parties la clavicule, l'omoplate et les muscles tant antérieurs que postérieurs, qui doublent en quelque sorte les parois et protègent encore les parties contenues. A l'intérieur, la poitrine contient un tissu cellulaire lâche et abondant où la graisse s'accumule rare-

ment, et deux sacs séreux nommés *plèvres*, qui recouvrent l'un et l'autre poumon sans les renfermer dans leur cavité. Le cœur (voy. ces noms) est situé à la partie moyenne et un peu à gauche, dans l'écartement des plèvres appelé *médiastin antérieur*, et revêtu du péricarde qui est sa membrane séreuse, laquelle couvre aussi les gros vaisseaux artériels et veineux.

Outre les organes importants qu'elle renferme et protège, la poitrine sert encore de point d'appui aux muscles dans la plupart des grands mouvements, et sous ce double rapport il est nécessaire que son développement soit complet et son expansion facile. Aussi une poitrine large et suffisamment bombée est-elle avec raison regardée comme un des principaux caractères d'une bonne constitution, et *vice versa* (voy. RACHITIS).

La poitrine, à proprement parler, n'a point de maladies spéciales et ce qu'on nomme ainsi dans le monde n'est autre chose que la phthisie pulmonaire (voy. l'art.). Mais les organes contenus dans cette cavité, de même que les tissus entrant dans sa composition, sont susceptibles d'être affectés d'une foule de manières (voy. PNEUMONIE, EMPYÈME, etc.). Les plaies de la poitrine, surtout les plaies pénétrantes, sont extrêmement graves, parce que le cœur, les poumons, les gros vaisseaux ou tout au moins la plèvre, le péricarde sont presque toujours intéressés. F. R.

POIVRIER. Ce genre (*piper* des botanistes), classé par Jussieu dans sa famille des urticées, et devenu pour les auteurs de nos jours le type de la famille des *piperacées*, est très riche en espèces, dont beaucoup sont remarquables par les propriétés aromatiques et stimulantes de leur fruit, ou même de toutes leurs autres parties. Presque tous les poivriers habitent la zone équatoriale; ce sont soit des arbustes en général sarmenteux, soit des herbes succulentes, à rameaux cylindriques, articulés et noueux, à feuilles verticillées, ou opposées, ou alternes, simples, très entières, fortement nervées et veinées, munies de stipules, ou bien dépourvues de ces organes accessoires; leurs fleurs, hermaphrodites ou dioïques, sont

privées de calice et de corolle, disposées en chatons, et en général très petites.

L'espèce qui fournit le poivre commun ou poivre noir du commerce (sinon en totalité, du moins en grande partie), est le *piper nigrum* de Linné, indigène dans l'Inde et dans les îles de la Sonde *. C'est un arbuste à tige grimpante, flexueuse, dichotome, produisant de petites racines à toutes les articulations; les feuilles sont longues de 4 à 6 pouces, alternes, pétiolées, d'un vert gai, luisantes, presque coriaces, ovales, pointues, à 5 ou 7 nervures, et disposées sur deux rangs. Les chatons naissent vis-à-vis les feuilles: ils sont longs de 3 à 6 pouces, grêles, lâches, pédonculés, et pendans; les fleurs sont monoïques ou polygames. Le fruit est une petite baie globuleuse, d'abord verte, puis rouge, enfin noirâtre à la maturité. Ce poivrier est cultivé en grand dans presque toute l'Asie équatoriale; depuis la fin du dernier siècle seulement, on s'occupe de cette culture aux îles de France et de Bourbon, ainsi qu'aux Antilles et à Cayenne. Ce végétal prospère surtout dans les localités humides et ombragées. A Sumatra, où le poivre constitue le principal article du commerce avec les Européens, les plantations se font en plans carrés ou oblongs, renfermant chacun 500 ou 1,000 poivriers, placés à 6 pieds de distance les uns des autres; l'*erythrina corallodendron*, arbuste qui prend de boutures avec une grande facilité, s'emploie toujours pour servir de soutien aux sarments des poivriers. On récolte les chatons dès que quelques-uns des fruits qu'ils portent se colorent en rouge, sans attendre la maturité complète; on met sécher ces chatons au soleil, où les fruits finissent par acquérir la couleur noire sous laquelle ils nous arrivent en Europe. Les fruits dont la maturité est trop avancée perdent en grande partie leur arôme. Le poivrier produit ordinairement deux récoltes par an. Le poivre le plus estimé de l'Inde est celui de la côte de Malabar; cette contrée en fournissait, dès la seconde moitié du siècle der-

(*) Suivant Roxburgh (*Flora indica*), la plupart du poivre qui s'exporte de l'Inde proviendrait, non pas du *piper nigrum*, mais d'une autre espèce que cet auteur appelle *piper tricinum*.

nier, entre 8 et 9 millions de livres par année. On distingue dans le commerce deux sortes de poivre, savoir, le noir et le blanc; le premier est le fruit entier, l'autre n'est constitué que par la graine, dépouillée de l'enveloppe charnue qui est la partie la plus stimulante. Déjà du temps de Théophraste et de Dioscoride, les Grecs connaissaient cette épice aujourd'hui d'un usage si commun.

Le *poivre long* (ainsi nommé parce qu'il n'est point constitué, comme le poivre commun, par des fruits isolés, mais par des chatons de fleurs tout entiers) provient du *piper longum*, L. et de quelques autres poivriers, tous indigènes de l'Inde; cette épice participe aux propriétés du poivre commun, et elle sert aux mêmes usages que celui-ci. Le *bétel*, autre espèce de poivrier, a déjà été le sujet d'un article particulier; toutefois on a dit à tort que la mastication du bétel a pour effet de noircir et de détruire les dents: les Malais s'adonnent à cette coutume dès l'enfance, mais leurs dents restent blanches et intactes jusqu'à ce qu'en vertu d'un autre usage du pays, on leur enlève l'émail par un procédé particulier. Le *cubèbe*, ou *poivre à queue*, médicament éminemment tonique, stimulant et anti-blennorrhagique, est également le fruit d'un poivrier, le *piper cubeba*, L., qu'on cultive fréquemment à Java; ce fruit est noirâtre, du volume d'un pois, rétréci à sa base en un court stipe; sa saveur est analogue à celle du poivre noir, mais moins brûlante. Enfin, plusieurs espèces de poivriers de la Polynésie (entre autres le *piper longifolium* et le *piper methysticum* de Forster) sont remarquables par des propriétés narcotiques; les insulaires de ces parages savent en préparer une boisson enivrante.

Outre les espèces qui appartiennent réellement à ce genre, plusieurs autres végétaux sont désignés vulgairement sous le nom de *poivrier* accompagné de diverses épithètes. Le *poivrier de la Jamaïque* est le *myrtus pimenta*, ou *toute-épice* (voy. MYRTE); le nom de *poivre long* est souvent appliqué aux *capsicum* ou *piments* (voy. ce mot). ÉN. S.

POIX (du latin *pix*). Cette substance a pour base la résine qui se recueille, en

ur les pins et les sapins (*voy.*), au d'incisions longitudinales pratiquées sur le tronc de ces arbres. Elle s'y trouve à l'état de croûtes semi-opaques, sous le nom de *galipot*, qu'on purifie par la distillation à travers un filtre particulier à trappe; elle devient alors dure et son odeur a quelque analogie avec celle du térébenthine. C'est en cet état qu'elle passe dans le commerce sous le nom de *poix blanche ou jaune, ou poix de France*; on l'emploie en pharmacie pour des emplâtres; dans les arts, on s'en sert à la cire jaune, aux savons, aux goudrons, et généralement à la préparation des enduits hydrofuges.

On trouve encore dans le commerce une poix nommée *poix noire*; cette poix s'obtient en brûlant au four les résidus de paille qui ont servi à la purification du galipot, et les copeaux de bois résidus des entailles faites sur les arbres pour déterminer l'écoulement de la résine. Quand elle est en fusion, elle est recueillie dans un tuyau adapté au four, dans lequel on a versé à demi pleine d'eau, et elle y se refroidit; on la recueille de là pour la faire subir une ébullition, après laquelle elle devient cassante et d'une belle couleur noire qu'elle doit à la carbonisation des matières végétales qu'elle renferme; elle sert à enduire les cordages, les bois et tous les corps que l'on veut préserver de l'humidité. C-B-S.

K (PRINCES DE), *voy.* NOAILLES. **POJARSKI** et **MININE**, deux généraux célèbres par le courage patriotique qu'ils déployèrent pour l'indépendance de leur pays.

POJARI MIKHAILOVITCH, prince Polonois, né en 1578, concourut, vingt ans plus tard, à la signature du diplôme d'indépendance qui éleva sur le trône Boris Godounov (*voy.*). Il signala son patriotisme au milieu des agitations terribles causées par les tentatives ambiguës des faux-Démétrius (*voy.*), qui finirent la Moscovie après la mort de ce prince, en 1605. L'anarchie était parvenue à son comble en 1610. Les Polonois victorieux s'étaient rendus maîtres de Moscou et y avaient fait proclamer pour roi Sigismond III. Smolensk

tomba l'année suivante au pouvoir immédiat de ce dernier, et le général suédois La Gardie (*voy.*) prit possession de Novgorod-la-Grande, qui avait offert la couronne au prince Philippe de Suède. La Russie courrait risque de devenir une simple province du royaume de Pologne, lorsque la patrie et la religion grecque trouvèrent un sauveur dans un simple bourgeois, qui exerçait à Nijni-Novgorod (*voy.*) le métier de boucher. COSME ou KOSMA MININE ranima par sa voix et par son exemple le courage abattu de ses concitoyens; ce digne patriote eut bientôt rallié autour de lui d'autres Russes amis de leur pays, et à la tête desquels il appela le vaillant Pojarski. Après 4 jours d'une lutte acharnée, les braves de Nijni accourus, le 20 août 1612, sous les murs de Moscou, mirent en fuite le grand-hetman Chodkiewicz, qui la tenait occupée au nom du roi de Pologne. Le 22 octobre suivant, les restes de la garnison polonaise, qui s'étaient renfermés dans le Kremlin qu'ils défendaient opiniâtrément, furent forcés de se rendre après avoir été réduits à se nourrir de chair humaine. La gloire de ce succès, dû aux efforts réunis des Russes, et par lequel la patrie commune s'affranchit définitivement du joug polonois, en revient encore en partie à Minine, qui avait su opérer une réconciliation entre les chefs des divers partis.

À l'avènement de Michel Fædorovitch, premier tsar de la maison de Romanof, le prince Pojarski, qui n'avait pas accepté la candidature au trône, fut élevé à la dignité de boïar. On ignore comment se termina la carrière de Minine, mais les noms révéérés de ces deux libérateurs de leur patrie sont restés vivants et inséparablement liés dans les souvenirs du peuple russe. Un monument en bronze, dû à Martos, a été consacré, par ordre de l'empereur Alexandre, à leur mémoire et placé sur la grande place (*Krassnoï plochtchad*) en avant du Kremlin de Moscou. CH. V.

POLAIRE (ÉTOILE), *voy.* CONSTELLATION. — Pour l'ordre de ce nom, *voy.* ÉTOILE POLAIRE.

POLAIRES (CERCLES), *voy.* CERCLES.

POLARISATION, voy. **ΛΟΜΙΣΤΗΣ**, T. XVII, p. 44.

POLARITÉ, voy. **ΜΑΓΝΗΤΙΣΜΟΣ**.

POLDERS, nom que l'on donne, dans les Pays-Bas (voy.), à des terres d'alluvion (voy.) formées par la mer, protégées par des digues (voy.) et rendues susceptibles de culture. Les atterrissements produits par les eaux intérieures vers l'embouchure des fleuves, s'appellent *schoren* ou *schooren*. La mer, qui les couvre dans le flux, y laisse des sables et du limon qui finissent par exhausser le sol. Il y croît une herbe fine que les bœufs recherchent à cause de ses principes salins. Enfin le terrain se fixe, on l'endigue pour éviter les inondations, puis un léger labour procure des *polders*, d'une si grande fertilité que les engrais n'y sont pas d'abord nécessaires. Les polders sont particulièrement propres à la culture de la garance. Le nom de *polder* se rencontre pour la première fois dans une charte de 1218; mais il n'est pas douteux que la chose ne soit plus ancienne, puisque dans un diplôme de 1160, on distingue déjà la terre de rejet (*werp-land*) de la terre de marais (*mortland*). Les principaux polders sont ceux de Namur, du Sas-de-Gand, d'Yzendyk, de Biervliet, de Broeke (voy.), etc. Toute la lisière de l'Escaut est composée de polders. Z.

PÔLE (πόλος, de πῆλω, πῆλοια, je tourne). Ce nom, qui s'applique en général aux deux points de la surface d'une sphère (voy.) également éloignés de tous les points d'un grand cercle, ou, en d'autres termes, aux extrémités d'un axe perpendiculaire à un autre axe, et traversant son plan au centre de la sphère, avait été donné par les Grecs aux points du ciel autour desquels la sphère céleste paraît effectuer chaque jour son mouvement de rotation. Lorsqu'on eut reconnu que ce mouvement apparent était dû à celui qu'effectue la terre sur elle-même, le nom de pôles fut transporté aux points de la surface terrestre sur lesquels ce globe paraît tourner: ces points correspondent à ceux du ciel; car, si l'on suppose un axe (voy.) traversant la terre à son centre, perpendiculairement à son équateur, prolongé indéfiniment jusqu'à la voûte céleste, il la rencontrera aux deux

points opposés sur lesquels roule le firmament. Le mouvement de translation de la terre le long de l'écliptique devra, à la vérité, faire changer continuellement le lieu de ces points dans le ciel; mais comme dans ce mouvement l'axe reste parallèle à lui-même, c'est-à-dire qu'il conserve à peu près son inclinaison sur l'écliptique, les différents pôles du ciel paraîtront d'autant plus se rapprocher que l'on supposera un plus grand rayon à la sphère céleste; et dans le fait, par l'immensité de l'éloignement des étoiles, ils semblent, de chaque côté, se confondre en un seul. Ces points sont éloignés de l'équateur de 90°: l'un se nomme pôle *arctique* (ἀρκτικός, ours, parce qu'il se trouve vers la constellation de ce nom), *septentrional*, *boréal* ou *pôle nord* (parce qu'il est pour nous du côté où le soleil ne paraît point): c'est celui qui est élevé au-dessus de notre horizon; l'autre se nomme par opposition *antarctique* (ἀντι, contre), *méridional*, *austral* ou *pôle sud*: c'est celui qui est abaissé sous notre horizon, à l'autre extrémité du ciel. Les pôles de la terre portent respectivement les mêmes noms que les pôles célestes auxquels ils correspondent: le pôle *arctique* est donc celui de notre hémisphère; l'*antarctique* appartient à l'hémisphère austral. On nomme *élévation* ou *abaissement* du pôle l'angle plus grand ou plus petit qu'il forme avec l'horizon. On conçoit facilement qu'ayant dans le ciel quelque signe particulier pour y reconnaître la position des pôles, ou peut, par suite de leur correspondance avec ceux de la terre, s'en servir pour trouver la latitude (voy.) du lieu où l'on est, ou la distance de ce point à l'équateur, laquelle est naturellement le complément de sa distance au pôle, c'est-à-dire ce qu'il en manque pour faire 90° (voy. HAUTEUR DU PÔLE).

Toutes les planètes (voy.) ont, comme la terre, des pôles dont l'axe est plus ou moins incliné sur le plan de leur orbite, et autour desquels elles effectuent le mouvement qui leur donne le jour et la nuit. Cette disposition, qui détermine les saisons (voy.), fait que les pôles restent alternativement pendant 6 mois privés de la présence du soleil. Dans le temps où

se trouve continuellement sur zon, il ne s'y présente qu'à une hauteur, et les pôles ne reçoivent que très obliquement. Aussi la terre y est-elle extrêmement basse, et en est fermée par d'immenses glaces. La forme de la terre, et ment des autres planètes, n'est d'une sphère parfaite : elle est un peu renflée vers l'équateur et vers les pôles d'environ $\frac{1}{250}$ du diamètre (voy. APLATISSEMENT DE LA TERRE). La physique mécanique exacte figure en montrant que ce n'est pas celle qu'une sphère d'abord qui tournerait autour d'un de ses pôles, finirait par prendre en vertu de la force centrifuge produite par le mouvement de rotation.

Les points de la surface d'une sphère peuvent servir de pôles; mais si l'on veut servir de pôle à un cercle, on commence par un diamètre perpendiculaire au plan et sur lequel se trouve ce cercle. Il serait facile de trouver ce diamètre qui traverse également de tous les cercles parallèles à un pôle, à l'équateur par exemple les mêmes pôles. La propriété de ces points, c'est qu'ils peuvent servir de centre pour décrire sur la surface de la sphère les cercles dont les pôles : c'est ainsi que tous les cercles sont également éloignés du pôle sont également parallèles.

On trouve des cercles de la sphère céleste. Ceux de l'écliptique sont également éloignés des deux pôles de l'autre. Le zénith (voy.) et les autres sont les pôles de l'horizon; l'est et l'ouest sont les pôles du méridien.

En astronomie, on donne le nom de pôles à deux points opposés de l'aimant qui se plus fortement vers les pôles de la terre (voy. MAGNÉTISME). La terre peut être elle-même considérée comme un aimant dont les pôles attirent les aimants contraires de la pierre aimantée. Il s'ensuit qu'en donnant à ceux-ci un mouvement de rotation, on les voit tendre vers le pôle de la terre vers lequel

ils tendent, les pôles magnétiques de la terre doivent prendre le nom contraire à celui de l'hémisphère dans lequel ils sont situés. Les pôles magnétiques de notre globe ne sont pas tout-à-fait ceux de l'équateur. Nous avons fait connaître leur position approchée à l'art. INCLINAISON (T. XIV, p. 571); mais en transposant leurs noms. C'est par analogie, et en supposant l'existence d'actions attractives dans les molécules lumineuses, que les phénomènes de la polarisation de la lumière (voy. T. XVII, p. 44) ont reçu cette dénomination. La chaleur et l'électricité peuvent aussi recevoir, sous certaines influences, une modification semblable.

L. L.

POLÉMARQUE (πολιμαρχος, de πόλις, guerre, et ἄρχω, je commande), en général, chef militaire, généralissime, et en particulier, à Athènes, l'un des archontes (voy. ce mot).

POLÉMIQUE (πολεμικός, de πόλις, guerre), science de la dispute, mais de la dispute scientifique, qui s'appelle encore *controverse* (voy.) quand elle se rapporte exclusivement à la religion. Lorsque le christianisme eut triomphé et qu'il se fut formé une Église et une théologie, les Pères de l'Église quittèrent le ton de l'apologie (voy.) et prirent un rôle agressif vis-à-vis des infidèles et des hérétiques. On se donna beaucoup de peine pour établir les règles d'après lesquelles il fallait soit défendre le christianisme, soit attaquer ses adversaires. Peu à peu la polémique devint ainsi une science et prit une place éminente parmi les sciences théologiques. L'Église protestante surtout la cultiva avec zèle. Ses docteurs non-seulement publièrent vers la fin du XVIII^e siècle une foule d'écrits polémiques ou d'introductions à cette science, mais ils donnèrent même des cours publics sur cette branche essentielle de la théologie. Cela alla si loin que longtemps la chaire évangélique fut considérée comme une espèce d'arène où chaque prédicateur se croyait obligé de rompre une lance contre les athées, les indifférents, les juifs, les papistes, etc. Mais cet excès d'ardeur tua la polémique proprement dite. Une réaction s'opéra. On en revint presque généralement à

l'apologie; et, de nos jours, si les théologiens croient devoir encore de temps en temps prendre l'offensive, ils s'efforcent au moins de ne pas franchir les bornes de la science, et de conserver ce calme, cette dignité, cette charité qui distinguent essentiellement un amour sincère de la vérité, et qui n'est mieux placé nulle part que dans des discussions de matières qui passent notre pauvre entendement humain.

Le champ de la polémique, restreint pendant des siècles à la théologie, s'est beaucoup agrandi, surtout depuis quelques années, il s'est étendu à toutes les sciences et particulièrement à la politique. Ici les pamphlets (*voy. Lettres de JUNIUS, COURIEN, COMENIN, etc.*) lui servent d'organes spéciaux; mais ce sont les journaux (*voy. ce mot*) qui sont les principaux champions dans ces luttes quelquefois acharnées. Malheureusement ils perdent trop souvent de vue le but de la polémique, qui devrait toujours être la vérité, et ils sacrifient l'influence légitime qu'ils pourraient exercer, soit à un étroit patriotisme, soit, comme il arrive plus souvent encore, au triomphe de misérables intérêts de partis ou de coteries (*voy. ces mots et OPPOSITION*). E. H.-C.

POLÉMON, philosophe académicien. Né à Athènes, il mena dans sa jeunesse une vie licencieuse; puis il devint un des disciples les plus zélés de Xénocrate, auquel il succéda à l'Académie (315 av. J.-C.). Zénon (*voy.*), Arcésilas, Cratès et Chrontor, ses successeurs, sont les seuls de ses élèves dont les noms soient parvenus jusqu'à nous. Sa morale, toujours d'accord avec celle de Platon, tend cependant à se rapprocher de celle d'Aristote. Son principe fondamental est : « Vis selon la nature. » Il mourut dans un âge fort avancé, vers l'an 272 av. J.-C.

Un autre Polémon (ΑΝΤΟΝΙΟΥ), sophiste et orateur célèbre du 11^e siècle de J.-C., naquit à Laodicée, en Lycie; il était d'une famille consulaire et fut très aimé des empereurs Trajan, Adrien et Antonin-le-Pieux. Il habitait ordinairement la ville de Smyrne. Devenu très riche par son talent, Polémon se fit de nombreux ennemis par son orgueil. A l'âge de 56 ans, attaqué d'un violent accès de goutte,

il se fit enfermer vivants sous son tombeau pour s'en délivrer. Il ne nous reste de lui que deux déclamations ou discours dans lesquels Cynégire et Callimaque font tour à tour l'éloge de leurs fils, morts à la bataille de Marathon, et qui ont été publiés pour la première fois, en grec, par Henri Estienne (Paris, 1567, in-4^e). Le P. Pomsines les a donnés avec une version latine (Toulouse, 1637, in-8^e). Orelli en a entrepris une nouvelle édit. (Leipzig., 1819). Philostrate, dans la vie de ce sophiste, cite de lui d'autres harangues; Fabricius a recueilli les titres de douze.

Le nom de Polémon a encore été porté par le fils et par le petit-fils du rhéteur Zénon, qui devinrent successivement rois de Pont après la mort de Pharnace, et par deux auteurs anciens dont l'un, qui fit un ouvrage physiognomique (Altenb., 1780), est, selon quelques historiens, le même que le disciple de Xénocrate; l'autre, surnommé Périégète, élève de Panélius, vivait du temps de Ptolémée Épiphane; il écrivit un ouvrage intitulé *Périégèse*, une description d'Ilion, sur l'origine des villes de la Phocide, des épigrammes, etc. X.

POLENTA, mets très commun en Italie, et consistant en une épaisse bouillie de maïs (*voy.*), semblable à du riz cuit. On peut aussi la préparer avec des pommes de terre. C'était un des mets favoris de Frédéric-le-Grand. X.

POLICE. Les Grecs entendaient par le mot πολιτεια (de πολις, ville) l'ensemble de la législation et du gouvernement d'une cité. Pour nous, ce mot de police a un sens plus restreint, il ne désigne plus que la partie de l'administration d'une commune, d'une province, d'un empire, ayant pour objet d'assurer l'exécution des lois qui garantissent la tranquillité de l'état, le respect des propriétés, la sûreté et le bien-être des particuliers. Partout où un certain nombre d'hommes vivent en société, ils doivent nécessairement se soumettre à des règles qui assurent leur sécurité commune. De là l'origine de la police. Son action protectrice s'étend sur les intérêts individuels comme sur les intérêts collectifs. Pour elle, il n'est point d'étrangers; les lois de police et de sûreté obligent tous ceux qui habitent le territoire.

On peut diviser la police en police administrative et municipale, et police judiciaire. La première (voy. DROIT ADMINISTRATIF, T. VIII, p. 542), s'occupe des subsistances et approvisionnements, de la propreté et salubrité publiques, de l'éclairage, de la construction des bâtiments et petite voirie, des poids et mesures, de la circulation des personnes (voy. PASSERPORT, LIVRET), de celle des voitures et de la police du roulage, des maisons de tolérance, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, du maintien de l'ordre dans les fêtes et réunions publiques, etc. La police judiciaire a pour objet la recherche des crimes et délits et leur répression, l'arrestation des prévenus et leur renvoi devant l'autorité judiciaire, l'exécution des mandats de ce pouvoir, l'entretien des prisons, la surveillance des condamnés libérés, la répression du vagabondage et de la mendicité, la recherche des individus évadés, etc. On donne le nom de police militaire à celle qu'organisent les chefs d'armée dans leurs troupes et dans les lieux qu'ils occupent.

En tous pays, la police est une des branches les plus importantes de l'administration : les anciens l'avaient déjà reconnu, ainsi qu'on le voit dans la législation de Moïse et dans une multitude de autres mesures qui étaient en vigueur chez les Égyptiens. Chez les Grecs, la police était parfaitement organisée; à Rome, elle faisait partie des fonctions de l'édilité (voy.). En France, on peut la faire remonter jusqu'à Charlemagne; car, dans les capitulaires de ce prince, on trouve les règles de police que le désordre féodal fit oublier dans la suite. A cette époque, il régnait peu de sûreté et la paix publique avait peine à se maintenir; mais la mesure que l'autorité royale s'agrandit, la police fut mise sur un meilleur pied, et des lieutenants généraux et particuliers en furent spécialement chargés. Le plus célèbre de tous est le marquis d'Arenson (voy.), qui remplit ces fonctions officieuses et délicates de 1697 à 1718; on le regarde comme le fondateur de la police secrète à laquelle on dut longtemps une grande sécurité, mais qui s'accompagna aussi des abus les plus criants. Parmi ses successeurs, il faut nommer Sartines

(1762-74), non moins actif que lui, mais d'une moralité plus équivoque; Lenoir (1774-84), qui appliqua surtout ses vues philanthropiques à l'état des indigents; et, dans un temps plus rapproché de nous, le fameux Fouché, ministre de police sous l'empire et même après la restauration des Bourbons (voy. FOUCHÉ, PASQUIER, DECAZE, etc., etc.).

Quelquefois les souverains, ne se fiant pas assez à la police générale du royaume, ont exercé, à l'aide d'agents intimes et dévoués, une contre-police destinée à la contrôler et à la suppléer; alors il est arrivé plus d'une fois que ces deux polices, agissant dans des directions opposées, se contrariaient l'une l'autre.

La police, qui remue la fange de nos villes et a affaire à la partie la plus gauleuse de nos sociétés modernes, est malheureusement souvent réduite à employer des instruments vils, et avec lesquels des hommes qui se respectent rougissent d'être en contact. Il lui est difficile de se préserver complètement des effets fâcheux d'un pareil attouchement et de la mésestime ou de la défiance qui en résultent naturellement. Ces sentiments paraissent d'autant plus légitimes, que la police secrète, politique ou judiciaire, n'a jamais reculé devant l'emploi des moyens les plus odieux, tels que la violation du secret des lettres, l'espionnage (voy. ESPION) poursuivant l'homme jusque dans ses relations intimes, la provocation au crime (voy. AGENTS PROVOCATEURS), l'exagération dans les rapports pour donner une plus haute idée de son importance, etc., etc. Encore sous le ministère de M. de Villèle, l'existence d'un cabinet noir à l'hôtel des postes donnait lieu aux plus vives et aux plus justes réclamations; mais aujourd'hui, bien que l'antre de la police soit loin d'être suffisamment purifié, la civilisation et la morale publique ont fait justice de ces abus, l'administration renonce partout à des pratiques réprouvées par les mœurs, et son entourage immonde, réduit au personnel que l'état de choses existant dans nos villes rend encore indispensable*, se renferme dans la

(*) Cet état est peint avec une effrayante énergie dans le roman de M. E. Sue, *Les Mystères de Paris*, déjà cité plus haut, p. 511. On

sphère où il est appelé à agir. Quelques états seulement du Nord et du Midi sont arriérés sous ce rapport comme sous tous les autres.

En France, la tâche de la police, qui est facile à remplir en province, est confiée, sous les ordres du ministre de l'intérieur, aux autorités municipales et départementales, c'est-à-dire aux préfets, aux sous-préfets et aux maires, secondés par des commissaires (voy. ce mot, et T. VIII, p. 538) de police dans les villes et dans les communes d'une certaine étendue; les gardes champêtres en sont les agents dans les campagnes. Les autorités militaires, la gendarmerie, la garde nationale, et, à défaut de celle-ci, les habitants, dans l'intérêt de leur propre sécurité, prêtent main-forte à la loi. A Paris, où la trop grande inégalité des fortunes multiplie les attentats, où une agglomération excessive de population offre aux malfaiteurs la chance de soustraire leurs actions à la surveillance de l'autorité, on a senti le besoin de créer une administration spéciale.

La *préfecture de police* est chargée de la surveillance du dép. de la Seine, des communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon et du marché de Poissy (Seine-et-Oise). Ses attributions ont été réglées par divers arrêtés, à partir du 12 messidor an VIII. Le magistrat mis à sa tête exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des ministres, et correspond directement avec eux pour ce qui concerne leurs départements respectifs. Le régime administratif et économique des prisons est confié à ses soins. Outre la direction du personnel de l'administration centrale, aussi nombreux que celui d'un ministère, le préfet de police est chargé de celle de 70 commissaires de police répartis de la manière suivante : 40 dans les 12 arrondissements de Paris, 3 aux débarcadères des chemins de fer de Saint-Germain, Versailles et Orléans, et 17 dans la banlieue. La surveillance des Tuileries est confiée à un commissaire de police spécial. Il y a encore un commissaire de police particulier près la Bourse; d'autres sont

peut aussi consulter l'ouvrage de M. Frégier, *Des classes dangereuses de la société*, cité au même endroit.

chargés des délégations judiciaires, de l'interrogation des prévenus, des fonctions du ministère public près du tribunal de simple police, de la surveillance de l'imprimerie et de la librairie, de l'inspection des poids et mesures, etc. Le préfet de police a ensuite sous ses ordres une quantité d'agents (voy.) dits de la police active: les uns portent un uniforme et composent le corps nombreux des *sergents de ville*; les autres n'agissent que dans l'ombre: ce sont les *brigades de sûreté*, etc. (voy. T. X, p. 46). En outre, un corps militaire spécial, la *garde municipale* de Paris, est mis sous ses ordres, ainsi que les *sapeurs-pompiers* (voy. les art.). Un conseil de salubrité, créé en 1802 et réorganisé en 1832, siège près de la préfecture de police. Ses attributions embrassent l'hygiène publique.

Dans notre organisation judiciaire, les tribunaux de police forment la première branche de la juridiction criminelle; ils se divisent en *tribunaux de simple police* ou de police municipale, et *tribunaux de police correctionnelle*. Les premiers connaissent, d'après les articles 137 et 138 du Code d'instruction criminelle, de toutes les *contraventions* de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 fr. d'amende ou au-dessous, soit à 5 jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en statuant sur les condamnations, statue, par le même jugement, sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts. Les juges de paix y président successivement. Les fonctions du ministère public y sont remplies par un commissaire de police. Le pouvoir des tribunaux de police correctionnelle s'étend sur tous les faits que la loi a qualifiés *délits* (voy. ce mot et TRIBUNAUX).

On l'a vu, les attributions de la police sont nombreuses, ses fonctions sont pénibles, sa responsabilité est immense. Le législateur est donc toujours obligé de laisser à son action quelque chose d'arbitraire; mais il est du devoir du gouvernement de restreindre cet arbitraire autant que possible, et surtout de ne jamais confier des pouvoirs si étendus qu'à des hommes surs, offrant ces garanties de

moralité que personne ne conteste à leur dépositaire actuel (M. Gabriel Delessert).

Nous renvoyons pour quelques détails de cette branche aux mots CONSOMMATIONS, MARCHÉS, FÊTES, JEUX, LOTERIE, PRISONS, FEMMES (*prostitution des*), MENDICITÉ, SOCIÉTÉS SECRÈTES, etc.; et pour ceux où il nous est impossible d'entrer, au *Livre noir de MM. Delavau et Franchet, ou Répertoire alphabétique de la police politique*, Paris, 1829, 4 vol. in-8°; Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police*, 1836, 6 vol. in-8°, etc.

Nous nous étendrons cependant un peu plus sur une branche spéciale de la police.

S.

POLICE SANITAIRE. C'est cette branche de la police générale qui s'occupe plus spécialement de l'hygiène des individus, et de l'étude des influences salubres et insalubres qui peuvent avoir des conséquences bienfaisantes ou nuisibles pour la société humaine. Le bien général n'étant, dans un état, que la résultante du bien de chaque citoyen en particulier, c'est un des premiers devoirs de l'autorité de veiller à tout ce qui peut entretenir la santé publique, et d'éviter tout ce qui peut lui porter atteinte. Car l'agglomération des individus au sein des grands centres de population entraîne avec elle des inconvénients nombreux auxquels il est de son devoir le plus impérieux de porter remède.

Envisagée sous ce point de vue, la police sanitaire est aussi ancienne que l'existence même des sociétés. La religion des Hébreux et celle des Indous renferment de nombreuses pratiques qui n'ont évidemment pas d'autre but que la santé publique. A Athènes, des magistrats nommés *agoranomes* étaient chargés de l'inspection des vivres. A Rome, des réglemens qui datent de toutes les époques de son histoire, nous ont été conservés sur toutes les branches de la police sanitaire. La loi des XII Tables contient même une disposition qui défend l'inhumation des morts dans l'intérieur des villes. Nous lisons dans Vitruve que, dans les ventes de terrain destiné aux habitations, l'acquéreur était en droit d'annuler la vente s'il pouvait prouver que le fonds vendu était malsain (*fundus pestilens*).

La police sanitaire, malgré son importance, est cependant une des branches de l'administration publique qui est le plus généralement négligée dans les états. En Angleterre, le soin de l'exercer est remis, pour ainsi dire, aux efforts individuels ou à ceux de sociétés particulières. En France, ce n'est que depuis quelques années qu'on semble s'être fait une juste idée de son étendue. En Allemagne, elle a attiré d'une manière plus spéciale l'attention des gouvernemens. Pour être comprise dans toutes ses applications, elle doit s'étendre non-seulement aux hommes, mais encore aux animaux.

Occupons-nous d'abord des soins à donner à la santé des individus. Avant tout, il faut éloigner les causes du mal. Si pour prévenir le retour de ces maladies héréditaires (*voy.*) qui se perpétuent de générations en générations, l'état est presque sans force et sans action, il n'en est pas de même pour les autres. Elle doit, en quelque sorte, prendre l'homme au berceau, surtout en ce qui concerne les classes indigentes ou mises sous la main de la justice, et les enfants abandonnés, et veiller à ce que ces derniers reçoivent une éducation physique saine et vigoureuse, à ce que tous les enfants, sans exception, soient vaccinés (*voy.*); elle peut encore prescrire certaines dispositions relatives au placement des asiles et écoles, à leur aérage, à leur construction, aux exercices auxquels les enfants doivent se livrer dans le jeune âge.

Lorsque les maladies apparaissent, il faut les combattre par les moyens les plus puissants, afin qu'elles fassent moins de victimes, et causent moins de tort à la société. Il est donc nécessaire qu'il y ait dans chaque état un personnel médical aussi capable que nombreux. Les institutions médicales doivent être convenablement organisées, et de manière à s'étendre sur tout le pays, afin que le remède soit placé à côté du mal. Il est donc utile que des examens sévères constatent préalablement la capacité des candidats. Au nombre des moyens matériels que l'état doit créer, afin de les avoir à la disposition des malades et des médecins, il faut placer en première ligne des pharmacies, des établissemens de bains, des

maisons d'aliénés, des eaux minérales (voy. la plupart de ces mots) qui peuvent appartenir soit à l'état, soit aux particuliers. La police des bains de rivière qui peuvent souvent aussi être considérés comme un moyen de guérison et surtout comme un moyen d'hygiène, fait également partie de la police sanitaire.

Il y a deux cas principaux où on ne peut se secourir soi-même : quand on est trop pauvre pour le faire, et dans les cas de maladies épidémiques où le mal est au-dessus de tous les efforts individuels (voy. ÉPIDÉMIE, CONTAGION, FIÈVRE JAUNE, TYPHUS, CHOLÉRA-MORBUS, etc.). Alors il faut que, pour l'une et l'autre circonstance, l'état ait à lui des hôpitaux (voy.) publics et gratuits pourvus d'un nombre suffisant de médecins, d'infirmiers, de lits ; qu'il ait des médecins des pauvres dans les épidémies. Son devoir est aussi de constituer des commissions sanitaires pour veiller à la propreté des maisons, rechercher les causes du mal, et les diminuer au moins si on ne peut les détruire entièrement. Enfin, il se présente souvent des cas où la mort n'est qu'apparente : afin de prévenir les malheurs qui pourraient résulter de l'erreur involontaire ou de l'ignorance des individus, il existe partout des médecins des morts pour constater les décès, et même dans certains pays, *des maisons des morts*, où ceux-ci sont déposés jusqu'à ce qu'on soit bien certain que la vie les a effectivement abandonnés. Telle est la différence de ces établissements avec ceux qu'on nomme en France *des morgues*, et où l'on ne dépose que les individus réellement décédés, et provisoirement inconnus.

Les règlements relatifs aux lazarets, aux quarantaines (voy. ces mots) rentrent aussi dans la police sanitaire, mais ce n'est pas le lieu de nous en occuper ici (nous renvoyons encore aux mots NOYÉS et ASPHYXIÉS, INHUMATION, CIMETIÈRE, etc.). Comme nous l'avons dit, on a peu fait en France pour la police sanitaire, surtout avant la révolution. L'ordonnance du 29 sept. 1821 et la loi du 3 mars 1822 constituent, avec quelques ordonnances spéciales et interprétatives, à peu près toute la législation sur cette matière. En Allemagne, elle fait l'objet d'un grand

nombre d'ouvrages importants parmi lesquels nous citerons : Franck, *Système complet de police médicale*, Mannheim, etc., 1784-1825, 6 vol. in-8° ; Niemann, *Science de la police médicale*, Leipzig., 1829.

La police sanitaire, quand elle a pour but la santé et la conservation des animaux, a aussi son importance. La première chose à faire, en cas d'épidémie (voy.), est d'éclairer et de rassurer les populations, et ensuite de forcer les individus à réunir leurs efforts pour combattre le mal. Les devoirs d'un gouvernement sont alors spécialement de créer et d'entretenir de bons instituts vétérinaires. Son action du reste est ici moins étendue ; car, comme presque tous les animaux domestiques sont destinés à mourir de mort violente, elle doit se borner aux mesures générales propres à empêcher la santé publique de se trouver compromise.

L. N.
POLICE D'ASSURANCE, POLICE D'AFFRÈTEMENT, voy. ces mots et CHARTE-PARTIE. — Dans cette acception, le mot police, synonyme de contrat, vient du latin *pollicitatio*, promesse.

POLICHINELLE (en italien *Pulcinello*). Le nom de ce masque italien vient, dit-on, d'un certain paysan de Sorrente, contrefait, mais de bonne humeur, qui, vers le milieu du XVII^e siècle, apportait ses poulets au marché de Naples qu'il égayait de ses saillies. Après sa mort, on eut l'idée de transporter ce personnage sur le théâtre pour l'amusement du peuple, et il obtint un grand succès. Suivant une autre version, une troupe d'acteurs étant venue à Acerra, à l'époque des vendanges, fut accueillie par les sarcasmes des paysans qui se livraient aux folies de ce temps de joie ; les acteurs remarquèrent surtout les bouffonneries d'un certain Pulci d'Aniello, et parvinrent à l'engager dans leur troupe. Il parut sur la scène avec une large robe blanche, de longs cheveux, et il plut tellement aux Napolitains qu'à sa mort il fallut trouver un autre *Pulcinello*. Que ces traditions soient vraies ou que le *pulcinello* ne soit qu'une imitation de quelques personnages des anciennes atellanes, toujours est-il qu'il a continué de faire les délices

des Napolitains. Ce n'est pas tout-à-fait là le polichinelle que nous connaissons, à la double bosse, au nez particulier, au vaste chapeau tricorne, aux jambes grêles avec de gros sabots, au vêtement multicolore, qui amuse la foule dans sa petite baraque, où, armé d'un bâton, il s'écroule à son tour sa femme, le commissaire, le gendarme (quelquefois même un malheureux chat), qu'il assomme successivement, jusqu'à ce que le diable parvienne à s'emparer de lui. Un homme caché fait manœuvrer ces personnages, et imite le langage strident de Polichinelle, au moyen d'un petit morceau de bois mince, nommé *pratique*, qu'il place dans sa bouche. Au théâtre de la Foire, Polichinelle joua un grand rôle. Nous le retrouvons encore au spectacle Séraphin, où il exécute sa danse *sabotière*. De nos jours, grâce à la prodigieuse agilité de Mazurier, *Polichinelle-Vampire* attira la foule au théâtre de la Porte-Saint-Martin. La difficulté de soutenir le rôle de ce malin bossu, aux secrets importants, mais connus de tout le monde*, le fait disparaître petit à petit des farces du carnaval.

X.

POLIGNAC (FAMILLE DE). Elle tire son nom d'un château féodal bâti au v^e siècle sur un rocher des Cévennes, près du Puy-en-Velay (Haute-Loire), à la place d'un temple d'Apollon qui l'aurait fait appeler, suivant certains généalogistes, castel *Apollianique*, dont par corruption on aurait fait Polignac. Sidoine - Apollinaire (*voy.*), 1^{er} comte d'Auvergne (*lib. IV, epist. 6*), signale le château de Polignac comme sa maison paternelle.

Jusqu'au ix^e siècle, l'histoire et les chartes sont muettes sur les vicomtes de Polignac; mais à l'an 870, il est fait mention d'un Hérimand ou ARMAND, qui maintint son frère Vital sur le siège épiscopal du Velay, malgré le comte d'Auvergne. De ce moment on peut suivre la famille jusqu'à ce que l'un de ses membres, mourant (1386) sans laisser d'enfant mâle, unit sa fille à Guillaume, sire de Chalançon, à condition que les enfants qui proviendraient de ce mariage prendraient le nom et les armes des Polignac.

(*) De là le terme de *secret de polichinelle*.

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIX.

Cette noble race retomba alors dans une complète obscurité, et n'en sortit qu'à la mort d'ARMAND XVI qui, après s'être marié trois fois, laissa, de sa dernière épouse, Jacqueline de Grimoard de Beauvoir du Roure, deux fils, SCIPION-SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD, premier marquis de Polignac, lieutenant général des armées du roi et gouverneur du Puy, mort à Paris en 1739; et MELCHION, cardinal de Polignac, dont la vie mérite de fixer un instant notre attention.

Né le 11 oct. 1661 au château de la Ronte près du Puy, il fit des études brillantes au collège des jésuites. Destiné aux dignités ecclésiastiques, il parut avec éclat sur les bancs de la Sorbonne. Le talent qu'il y déploya lui valut l'estime du cardinal de Bouillon (*voy. T. IV, p. 14*), qui l'emmena à Rome et le choisit pour son conclaviste lors de l'élection du pape Alexandre VIII. Là il parvint à se faire estimer du souverain pontife, et contribua à aplanir les difficultés qui divisaient la cour de Versailles et le Vatican. Louis XIV, qui avait pu reconnaître sa pénétration, résolut de l'envoyer à Varsovie avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Sobieski régnait alors en Pologne; à sa mort, l'abbé de Polignac parvint (1696) à faire élire pour roi le prince de Conti (*voy. T. VI, p. 695*), que sa lenteur seule à arriver priva d'un trône qu'une faction opposée réussit à lui ravir. L'abbé, puni des fautes commises par celui qu'il avait servi avec autant de zèle que de talent, fut rappelé, et invité par Louis XIV à se retirer dans son abbaye de Bonport, où il devait rester jusqu'à nouvel ordre. Il obéit en dissimulant son chagrin, et honora son exil par la composition d'un poème latin qui, aujourd'hui oublié, a cependant plus illustré son nom que toutes les dignités dont il fut revêtu.

L'abbé de Polignac, en revenant par Rotterdam, avait eu plusieurs conférences avec Bayle, qui, dans ses discussions, citait toujours des vers de Lucrèce. Ce fut alors que l'idée lui vint de consacrer ses loisirs forcés à la composition d'un poème dans lequel il réfuterait le philosophe latin dans sa propre langue. Son exil dura quatre années. Il re-

parut à la cour avec éclat. Sa réputation littéraire avait franchi les limites de son abbaye; on parlait avec enthousiasme de son *Anti-Lucrèce*; il fut de mode d'entendre la lecture dans les salons; le duc de Bourgogne, l'héritier du trône, en fit une version française qui fut montrée à Louis XIV; et, Bossuet ayant été ravi à la France, l'abbé de Polignac eut l'honneur d'être appelé à sa place au sein de l'Académie Française. Les yeux étaient fixés sur lui; le roi, en 1706, l'envoya à Rome. Il s'y concilia bientôt l'amitié de Clément XI, et, grand amateur de chefs-d'œuvre archéologiques, il y profita de ses trois années de résidence pour commencer une rare collection de médailles, de statues et d'antiquités.

En 1710, l'abbé de Polignac fut chargé de traiter à Gertruydenberg (voy.) avec les plénipotentiaires hollandais; il repartit au congrès d'Utrecht, et il eut une grande part à la conclusion de la paix. En récompense, il fut promu au cardinalat et pourvu de plusieurs abbayes. Sa conduite fut prudente dans les discussions survenues au sujet de la célèbre bulle *Unigenitus*; elle le fut beaucoup moins dans ses efforts pour faire exclure de l'Académie Française le vertueux abbé de Saint-Pierre. Bientôt après éclata ce qu'on appelle la conjuration de Cellamare. Louis XIV était mort. Le cardinal de Polignac, lié avec la duchesse du Maine, qui était l'âme de ce complot, fut exilé à son abbaye d'Anchin, et pendant ce nouvel exil, qui dura deux ans, il reprit son *Anti-Lucrèce*. A son retour, il fut agrégé à l'Académie des Sciences et à celle des Inscriptions et Belles-lettres. Puis, à la mort du pape Innocent XIII, en 1724, il se rendit à Rome et concourut à l'élection du pape Benoît XIII. Le roi Louis XV, satisfait de ses services, le nomma ambassadeur auprès du saint-siège. Là, il forma le projet de détourner le cours du Tibre pour chercher dans son lit des bronzes et des marbres mutilés. Ce projet avorta faute d'appui. Le cardinal de Polignac mit un terme aux différends suscités par la bulle *Unigenitus*, et fut honoré de l'estime du nouveau pontife Clément XII. Cependant il sollicita son rappel, en 1732, et revint en

France après avoir rempli durant 8 ans les fonctions d'ambassadeur. Il avait été nommé archevêque d'Auch en 1726, et commandeur des ordres du roi deux ans après. Mais, à son retour, il n'eut point entrée au conseil et ne fut pas nommé ministre d'état; son mérite portait ombrage à ses ennemis. Rendu à la vie privée, il s'occupa de vers latins, de physique, d'histoire naturelle, d'antiquités, et mourut le 20 nov. 1741. Son premier ouvrage fut imprimé que longtemps après sa mort, par les soins de l'abbé de Rochelle et de Lebeau (voy.), sous le titre de *Anti-Lucretius, sive de Deo et natura libri I.* (Paris, 1747, 2 vol. in-8°). P.-J. de Bagnville en a donné une traduction estimable (Paris, 1749, 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimpr.); on en possède une autre de l'abbé Bérardier de Bataut (Paris, 1786, 2 vol. in-12).

Le frère aîné du cardinal, bachelier des titres de la famille, épousa en secondes noces Françoise, fille du comte de Mailly, et en eut trois fils: MELCHIOR-ARMAND, FRANÇOIS-CAMILLE et LOUIS-DENIS-AUGUSTE. Melchior-Armand XVII prit, comme son père, le titre de marquis de Polignac, et devint, en 1738, colonel du régiment Dauphin cavalerie, dont il se démit peu d'années après. Il épousa Diane-Adeleide Zéphirine de Mancini (voy.), dont il eut plusieurs enfants. Sa vie fut obscure et heureuse; il ne laissa qu'une fortune médiocre.

L'aîné de ses fils, JULES, comte et depuis duc de Polignac, épousa, en 1767, Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polastron, qui devint l'intime amie de la reine Marie-Antoinette, ce qui lui valut de hautes faveurs. Cette épouse chérie, laquelle il survécut, lui avait été accordée à l'âge de 17 ans. Elle passa les huit premières années de son union à sa terre de Claye en Brie, vouée à ses devoirs de femme et de mère. Mais la comtesse DIANE, sœur aînée de son mari, ayant été nommée dame d'honneur de M^{lle} Elmabeth, attira sa belle-sœur à la cour. Sa figure enchanteresse fixa les regards de la reine; son esprit lui plut; son caract.

(*) C'est en 1780 que la vicomté de Polignac fut érigée en duché.

rière acheva de la subjuguier : Marie-Antoinette la choisit pour amie, et eut dès lors une société particulière qui, réunie dans le salon de M^{me} de Polignac, fut bientôt le sujet de nombreuses médisances. Néanmoins la faveur de cette dernière allait toujours croissant. Sa maison était devenue celle de Marie-Antoinette. « Chez vous, mon amie, lui disait cette princesse, je ne suis plus la reine, je suis moi. » Il fallut couvrir ce surcroît de dépense : de là des faveurs que l'envie se plut à exagérer. Elle reçut enfin la place de *gouvernante des enfants de France*. Mais bientôt la reine, tremblant pour son amie contre laquelle grondait la baine du peuple, la conjura de fuir ; elle obéit en pleurant et quitta la France en juillet 1789, avec le duc de Polignac, la comtesse Diane sa belle-sœur, la duchesse de Guiche sa fille, le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs enfants ; mais elle ne put survivre à cette cruelle séparation et aux nouvelles affreuses qui vinrent l'accabler dans sa retraite. Sa santé, déjà chancelante, devint déplorable après la mort de Louis XVI. Quand elle apprit celle de la reine, elle se sentit frappée du coup qui l'avait privée de cette auguste amie ; et pourtant elle ne connut jamais le sort affreux de cette princesse. Elle mourut de douleur moins de deux mois après, le 9 déc. 1793, à l'âge de 44 ans. Ses restes reposent à Vienne. Elle n'a point laissé de Mémoires comme on l'a dit ; mais sa belle-sœur a fait imprimer sur elle une notice curieuse.

Le duc de Polignac avait trois fils, ARMAND-JULES-MARIE-HÉRACLIS, né à Paris, le 17 janvier 1771 ; AUGUSTE-JULES-ARMAND-MARIE, né à Paris, le 14 mai 1780 ; CAMILLE-HENRI-MELCHIOR, né le 27 déc. 1781 ; et une fille, la duchesse de Guiche. L'aîné avait épousé une riche Hollandaise de Batavia, ruinée depuis par la révolution. Catherine II leur offrit un asile dans ses états et des terres considérables dans l'Ukraine. Ils se félicitèrent d'échapper dans cette solitude aux orages politiques, et leur position fut un peu améliorée lorsque Paul I^{er} leur fit don d'une terre dans la Lithuanie ; l'empereur Alexandre accrut encore ce

domaine et conféra des lettres de naturalisation au proscrit et à ses enfants.

En 1802, après les événements qui rendaient la paix à la France, la comtesse Armand résolut d'aller essayer de recouvrer à Paris, auprès de son père, quelques débris de son immense fortune. Il lui fallut, pour exécuter ce projet, se séparer de son époux, compris dans les restrictions du décret d'amnistie relatif aux émigrés. La duchesse de Guiche partit pour l'Angleterre. Parente et amie de la duchesse de Devonshire (*voy.*), elle voulait lui présenter sa fille, que la noble Anglaise promettait de doter magnifiquement. Ses frères qui l'accompagnaient, allaient offrir leurs hommages aux Bourbons exilés. Ceux-ci crurent que le mouvement monarchique que Napoléon imprimait à la France pouvait être intercepté en leur faveur. Ils expédièrent à Joséphine (*voy.*) la duchesse de Guiche, dont la mission échoua complètement : ordre lui fut intimé de quitter la France. Elle retourna à Londres, et, dans un voyage qu'elle fit presque aussitôt à Édimbourg avec ses frères, elle eut la douleur de voir sa fille brûler dans une anberge. Elle-même mourut des suites de ce cruel événement. Ses deux frères Armand et Jules furent envoyés en France, à leur tour, et se virent compromis dans la fameuse conjuration dont Pichegru était le chef et Georges Cadoudal (*voy.* ces noms) l'un des instruments les plus actifs. Leur procès fut remarquable par une lutte de dévouement fraternel dans laquelle chacun d'eux plaida la cause de l'autre aux dépens de la sienne. Le 9 juin 1804, à 4 heures du matin, Armand fut condamné à mort. Sa femme alla se jeter aux pieds de Bonaparte qui, touché de sa douleur et des larmes de Joséphine, commua la peine en une détention jusqu'à la paix, suivie de la déportation. Jules avait été condamné à deux années d'emprisonnement ; mais il fut ensuite retenu arbitrairement comme prisonnier d'état. Enfermés d'abord au château de Ham, puis à la prison du Temple, ensuite à Vincennes, ils obtinrent, lors du mariage de Marie-Louise, en 1810, leur translation dans une maison de santé. Là, ils connurent le général Malet (*voy.*) ; mais

la part qu'on les soupçonna d'avoir prise à sa conspiration ne fut pas suffisamment prouvée. Lorsque les armées alliées entrèrent en France, les deux frères s'évadèrent, et, en janvier 1814, rejoignirent le comte d'Artois à Vesoul. Ils pénétrèrent dans Paris quelques jours avant la capitulation et y arborèrent le drapeau blanc, le 31 mars 1814. Armand fut élu l'année suivante membre de la Chambre des députés par le dép. de la Haute-Loire. Louis XVIII le nomma maréchal-de-camp et le décora de ses ordres. Choisi par le comte d'Artois pour son aide-de-camp, il remplit les mêmes fonctions près de ce prince devenu Charles X, et, à la mort du duc de Polignac son père, décéda en Russie le 21 sept. 1817, il prit son titre et son siège héréditaire à la Chambre des pairs.

Jules, comme son frère, fut décoré des ordres du roi, et nommé maréchal-de-camp. Tour à tour commissaire extraordinaire à Toulouse, ministre plénipotentiaire à la cour de Bavière où il ne se rendit point, et envoyé auprès du saint-père, il suivit les Bourbons à Gand, et reçut de Louis XVIII, à son retour, des pouvoirs pour pacifier le Dauphiné et la Provence. Nommé pair de France, le 17 mars 1816, il refusa de prêter le serment exigé, parce qu'il lui paraissait blesser les intérêts de la religion. Ce n'était pas l'opinion de Louis XVIII, qui en référa au pape, lequel leva les scrupules du comte, et le créa, en 1820, prince romain. En 1823, il fut nommé à l'ambassade de Londres. Il avait épousé miss Campbell, en 1816; devenu veuf, il se remaria, en 1825, à M^{me} la marquise de Choiseul, fille de lord Ranciliffe.

Le comte Melchior, 3^e frère des Polignac, avait quitté la France avec ses parents, encore tout jeune, au commencement de la révolution; il avait fait ses études en Autriche, en Russie, et avait résidé en Angleterre jusqu'à la première restauration. Colonel aide-de-camp du duc d'Angoulême, il le suivit dans le Midi lors de sa campagne contre les troupes napoléoniennes, et s'embarqua avec le prince pour l'Espagne. Il était en 1830 maréchal-de-camp, gentilhomme d'hon-

neur du Dauphin et gouverneur de Fontainebleau.

Mais déjà la branche aînée des Bourbons que ses fautes et ses malheurs n'avaient pu éclairer, s'acheminait à grands pas vers sa perte. Le ministère conciliant du vicomte de Martignac (*voy.*) avait été un point d'arrêt dans cette voie funeste de réaction. Le 8 août 1829, le prince de Polignac, malgré son extrême impopularité, fut appelé au ministère des affaires étrangères, et nommé président du conseil des ministres. On connaît les fautes de ce ministère trop dévoué; mais d'un autre côté, la conquête d'Alger eut lieu sous son administration. A l'ombre de cette gloire, il osa promulguer les funestes ordonnances qui appelèrent la France aux armes contre un gouvernement parjure (*voy. révol. de JUILLET*). Quand Charles X, renversé du trône, eut pris la route de l'exil, le prince de Polignac se sépara de lui avec les autres ministres. Arrêté à Granville, le 15 août 1830, et transféré à Saint-Lô, il faillit être massacré par la multitude. Bientôt eurent lieu sa translation à Vincennes et son jugement. Il accepta pour défenseur, devant la Chambre des pairs, ce même vicomte de Martignac dont il avait causé la disgrâce, et qui prononça en sa faveur un plaidoyer remarquable. Principal accusé, il fut condamné, par arrêt du 21 décembre, à la prison perpétuelle, déclaré déchu de ses titres, grades et ordres, et mort civilement. M. de Polignac revint alors le château de Ham, et y resta avec ses trois collègues, jusqu'à ce que l'ordonnance d'amnistie du 29 novembre 1836 lui rendit la liberté. Il alla alors fixer sa résidence en Angleterre. E. DE M.

POLISSAGE. Le but de cette opération est de faire disparaître les traces que les limes, marteaux ou autres outils laissent sur les produits qu'ils ont servi à préparer ou à confectionner. Dans beaucoup de professions, l'ouvrier polit lui-même son ouvrage, mais dans l'orfèvrerie le polissage constitue une industrie spéciale.

Les matières que l'on emploie au polissage varient suivant la dureté des objets que l'on veut polir: ainsi, le diamant et les autres pierres dures se polissent avec

de la poussière de diamant; l'acier, les métaux, les marbres et les granits avec certaines poudres comme l'émeri, le tripoli, etc.; enfin les matières moins dures, telles que la corne, l'écaille, l'ivoire, l'os, l'albâtre, le bois, se traitent par la presle*, la pierre ponce, le verre pilé, etc.; l'or et l'argent se polissent en les frottant avec un corps dur et uni, et cela s'appelle *brunir* (voy. BRUNISSAGE). C-B-S.

POLITESSE, voy. HONNÉTÉTÉ, CIVILITÉ, BIENSAËNCE, COURTOISIE et GALANTERIE.

POLITIEN (ANGE). ANGELO, surnommé *Poliziano*, l'un des restaurateurs des lettres au xv^e siècle, naquit, le 14 juillet 1454, à Monte Pulciano, en Toscane. C'est du nom de cette ville, appelée en latin *Mons Policianus*, qu'il forma celui sous lequel il est particulièrement connu. Son véritable nom est assez difficile à déterminer. Les uns disent qu'il s'appelait *Bassi*, d'autres *Cini*, suivant d'autres enfin *Ambrogini*. Quoique peu riche, son père l'envoya de bonne heure aux écoles de Florence, où ses progrès sous Cristoforo Landino, Andronic de Thessalonique, Marsile Ficcin et Jean Argyropoulo, furent très rapides. Un poème, dans lequel il célébra une joute où Julien de Médicis avait remporté le prix, fit tout d'un coup sa réputation; il renonça néanmoins à la poésie pour se livrer entièrement à des travaux scientifiques qu'il regardait comme plus dignes d'un esprit élevé. Laurent de Médicis, qui l'honora de son amitié, lui confia l'éducation de ses enfants, dont l'un monta depuis sur le siège pontifical sous le nom de Léon X (voy.). Entouré de tous les trésors que son protecteur se plaisait à rassembler à Florence, Politien se livra tout entier à son goût pour l'étude de l'antiquité, et employa l'érudition qu'il acquit à éclaircir et rétablir les anciens textes. Ses *Mélanges* (Flor., 1489, in-fol.), ouvrage qui eut beaucoup de succès, mais qui lui attira une querelle littéraire avec Merula, célèbre professeur de Milan, prouvent, ainsi que ses commentaires sur

(*) Plante du genre *equisetum*, qui s'emploie avec succès pour polir les surfaces courbes, parce que sa flexibilité la rend propre à en suivre les contours. On la coupe par petits bouts qu'on laisse tremper après avoir supprimé tous les nœuds.

les auteurs latins qui ont écrit sur l'agriculture, combien il avait poussé loin ses études archéologiques; cependant il a rendu son nom plus illustre encore par ses recherches historiques et critiques sur le droit romain. Nous avons de lui un grand nombre de poésies latines, des élégies, des odes, des épigrammes, qui se font remarquer par une diction pleine de douceur et de facilité; une traduction élégante de Théocrite et de Callimaque; plusieurs morceaux de poésie italienne (dernière éd., Venise, 1819); un drame, intitulé *Orphée* (*ibid.*, 1776, in-4°), qu'il composa en deux jours; des chansons, des chansonnettes, des ballades, etc., qui se distinguent par l'élégance du style et la richesse des idées. On regarde comme un modèle d'exposition historique et de pure latinité son *Histoire de la conjuration des Pazzi* (Flor. 1478, in-4°; Naples, 1769, in-4°); mais il était trop lié avec les Médicis pour pouvoir être impartial. Lorsque Florence envoya complimenter Innocent VIII à son avènement au trône pontifical, Politien, qui faisait partie de l'ambassade, fut accueilli avec la plus grande bienveillance par le nouveau pape, qui l'engagea à entreprendre une traduction d'Hérodien. Ses traductions d'Homère et des aphorismes d'Hippocrate ne sont point arrivées jusqu'à nous. Ses talents lui ayant mérité la chaire de professeur des langues grecque et latine au Lycée de Florence, il la remplit avec tant de distinction qu'on lui envoya des disciples de toutes les parties de l'Europe: aussi compta-t-il parmi ses élèves les savants les plus remarquables de son siècle. Sa gloire, non moins sans doute que son humeur caustique et la rudesse de ses mœurs, lui attira beaucoup d'ennemis. Il est mort le 24 sept. 1494, sans que la cause de sa maladie soit bien connue. Paul Jove a composé une notice sur la vie et les travaux de Politien, dans laquelle on a relevé plusieurs inexactitudes; on peut consulter en outre son art. dans l'ouvrage de Bayle; l'*Historia vitæ inque litterarum meritum Angeli Politiani*, de Mencke (Leipz., 1736, in-4°); et *La vita di Ang. Poliziano*, de Serassi, publiée à la tête d'une édit. des *Stanse* (Bergame, 1747) et souv. réimpr. C. L. m.

POLITIQUE. Le nom que l'on donne à cette science vient du mot grec *πόλις*, ville ou cité : il veut donc dire, dans son acception primitive, l'art de gouverner une cité. Suivant Daunou, la politique est tout à la fois une puissance, une science et un art. Comme puissance, son histoire se confond avec celle des empires ; comme science, elle offre un système de faits généraux à recueillir dans cette même histoire ; comme art, elle doit consister en préceptes, en pratiques, dont la source est encore la même. « La question, ajoute ce grave historien, est de savoir si cet art ne sera qu'artifice ; si ces préceptes n'exprimeront que les intérêts immédiats et personnels des gouvernants, s'il ne s'agit que d'un simple jeu entre les dépositaires, les agents et les sujets du pouvoir ; que des expédients, des astuces, des tours d'adresse par lesquels on peut le conquérir, le conserver, l'étendre ; ou bien si, fondées sur l'intérêt de la société entière, et par conséquent sur les véritables intérêts des gouvernants eux-mêmes, les règles de cet art se confondent avec celles de la morale et n'admettent d'autre prudence que celle qui se concilie avec la justice et l'humanité. » (*Cours d'études historiques*, t. II, p. 169.)

Il est évident que la base de la politique ou art social doit être, ainsi que l'a fait remarquer Aristote, *l'honnête et le juste*. Platon avait envisagé la question sous le même point de vue. Suivant ce grand philosophe, la véritable science politique consiste à rendre les hommes plus heureux, en les rendant plus modérés et plus sages, c'est-à-dire plus vertueux. Le but essentiel des lois doit donc être de cultiver en eux, d'abord les qualités de l'âme, prudence, tempérance, justice, courage ; puis de leur faire acquérir les biens extérieurs, santé, beauté, force, richesse, autant que ce soin peut s'accorder avec la fin première et principale ou avec l'intérêt général de l'état. Aussi définit-il la politique, la science qui produit ou qui fait régner la justice dans une république ; car la justice comprend à elle seule toutes les autres vertus, elle en est la source et le plus solide fondement.

Ces principes, qui sont ceux de presque tous les auteurs ayant traité ex pro-

fesso de la politique, ont été loin d'être suivis dans la pratique. Il semble, au contraire, que les hommes qui ont, à divers titres, été appelés à gouverner leurs semblables aient adopté des maximes tout opposées, et qu'ils aient fondé leur puissance sur les trois grands arts de tromper, de corrompre et de faire peur. Il faut attendre des progrès de la civilisation un plus parfait accord de la politique théorique et de la politique pratique.

Les ouvrages dans lesquels les plus sages principes de la politique ont été professés sont très nombreux. Nous avons déjà cité les noms des deux principaux philosophes de l'antiquité qui ont eu occasion de s'expliquer sur cette matière. Platon (*voy. ce nom et les suiv.*), dans ses traités *Des lois* et *De la république*, et dans plusieurs de ses dialogues, notamment dans le *Gorgias* ; Aristote, dans ses livres *De la morale* et *De la politique*, ont consacré d'admirables pages à retracer les règles qui doivent guider les hommes d'état. Il faut leur adjoindre Cicéron, qui, dans ses traités *Des devoirs* et *Des lois*, et dans ses lettres à son frère Quintus, a montré qu'il était imbu aussi des grandes maximes de la morale sociale. Dans les temps modernes, Machiavel a fait reposer les principes de la politique sur la ruse, Hobbes sur la force ; mais on n'a pas tardé à rentrer dans des voies plus sûres et plus conformes à la morale et à la religion. Au XVII^e siècle, Fénelon, au XVIII^e, Montesquieu et la plupart des autres philosophes qui ont éclairé l'humanité, ont proclamé des doctrines politiques plus propres à rétablir une alliance entre elles et celles de la morale*.

(*) Outre les noms ci dessus, nous renvoyons pour les principaux écrivains politiques, aux *art. LIÈGE (Justice)*, BOBIS, CAOTIUS (H.), PUFFENDORF, SPINOSA, J.-J. ROUSSEAU, MABLY, VICO, BECCARIA, SCHLÖZER, POKLITE, HALLER, ZACHERIAE, BENTHAM, BIGNON, TOUQUVILLE, etc. On connaît la réfutation de livre *II Principes*, par Frédéric II, dans son *Anti-Machiavel*. Les historiens célèbres surtout par leur intelligence de la politique sont Thucydide, Salluste, Tacite, Camille, de Thou, Machiavel, Montesquieu, Hume, Robertson, Gibbon, J. de Müller, Spittler, Heeren, Luden, de Rotteck, si l'on veut Frédéric le-Grand et Napoléon, MM. Guizot, Thiers et Mignet, etc., etc. (*voy. tous ces noms*). Pour les sciences politiques, nous renvoyons aux mots *DRIT PUBLIC ET INTERNATIONAL*, *QUESTI-*

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME DIX-NEUVIÈME.

	Pag.		Pag.	Pag.
Orme.	4	Oseille.	21	Othon, <i>voy.</i> Wittelsbach et Bavière.
Ormesson (d').	3	Osius, <i>voy.</i> Hébreux.	21	Othon 1 ^{er} , roi de Grèce.
Ormuzd, <i>voy.</i> Oromaze.	3	Osier, Oseraie, <i>v.</i> Saule.	21	Othon de Frisinge.
Orne (dép. de l').	3	Osiris.	21	Othoniel, <i>voy.</i> Juges et Hébreux.
Ornithocéphale.	4	Osman, <i>voy.</i> Othman et Othoman.	21	Otite, <i>voy.</i> Otagie.
Ornithogale.	4	Osmanlis, <i>voy.</i> Turcs et Othoman (emp.).	21	Otrante, <i>v.</i> Apulie; <i>duc</i> d'Otrante, <i>v.</i> Fouché.
Ornitholithe, <i>voy.</i> Oiseaux.	4	Osmazone.	22	Otrépief, <i>voy.</i> Faux-Démétrius, Dimitri et Godousof.
Ornithologie.	4	Osmium.	22	<i>Ottave rime.</i>
Ornithorinque.	5	Osnabrock, <i>voy.</i> Hanovre et Westphalie (paix de).	22	Ottfried.
Ornithoscopie, <i>voy.</i> Augures et Divination.	5	Osques.	22	Ottoboni, <i>voy.</i> Alexandre VIII.
Orographie.	5	Ossa.	22	Ottokar, <i>voy.</i> Bohême, Autriche.
Oromaze.	5	Ossat (d').	23	Ottoman, <i>voy.</i> Othoman.
Oronge, <i>voy.</i> Agaric.	5	Ossètes.	23	Otus et Ephialte, <i>voy.</i> Alcides.
Oronte.	5	Ossian.	23	Otway.
Orose (Paul).	5	Ossone (maison d').	26	Onankarah, <i>voy.</i> Guinée et Dahomey.
Orpailleur, <i>voy.</i> Or et Métallurgie.	6	Ostade, <i>voy.</i> Van Ostade.	27	Ouate.
Orphanotrophes, <i>voy.</i> Orphelins.	6	Ost-Anglie, <i>v.</i> Heptarchie.	27	Oubliettes.
Orphée.	6	Ostende.	27	Oude ou Aoudh.
Orphelins.	7	Ostenoir.	27	Oudendorp.
Orpiment.	8	Ostéogénie, Ostéologie, etc.	27	Oudinot (maréchal).
Orrente (P.), <i>voy.</i> Espagnole (école).	8	Osterwald.	28	Oudney.
Orseille.	8	Ost-Frise, <i>voy.</i> Frise.	28	Ouessant (combat d').
Orsini, <i>voy.</i> Ursins.	9	Ostiaks.	29	Ouest, <i>voy.</i> Couchant et Points cardinaux.
Orteils, <i>voy.</i> Pied.	9	Ostie.	29	Ouie.
Orteles, <i>voy.</i> Alpes et Tyrol.	9	Ostphaliens, <i>v.</i> Saxons.	30	Ouïes, <i>voy.</i> Franchies.
Ortelius.	9	Ostracés.	30	Oukase.
Orthodoxie.	9	Ostracisme.	30	Oukraïne, <i>voy.</i> Ukraine.
Orthographe.	10	Ostracites.	30	Oulans.
Orthopédie.	12	Ostrogots, <i>voy.</i> Goths, Migration des peuples et Théodoric.	31	Oulémah.
Orthoptères.	14	Ostrolenka.	31	Oupanichada, <i>voy.</i> Vedas et Indienne (relig.).
Ortie.	15	Oswald.	31	Ouragan, <i>v.</i> Orage et Vent.
Ortoides.	15	Osymandyas, <i>v.</i> Égypte.	31	Oural.
Ortolan.	15	Otag.	31	Ouraliens (peuples).
Orviétan.	15	Otaïti, <i>voy.</i> Société (Iles de la).	31	Ourch (canal de l').
Orville (d').	15	Otagie, Otite, Otorrhée.	31	Ourique.
Orvilliers (d').	16	Otchakof.	32	Ours.
Oryctographie.	16	Othman, khalife.	32	Ourse (astr.), <i>v.</i> Constellation.
Os.	16	Othman I-III, sultans.	32	
Osages.	19	Othman (empire).	33	
Oscar, prince de Suède.	20	Othon, emp. romain.	34	
Osci, <i>voy.</i> Osques.	21	Othon I-IV, emp. d'Allem.	34	
Oscillation.	21		34	
Oscé.	21		34	

TABLE DES MATIÈRES.

795

	Pag.		Pag.
<i>Partibus (in) infidelium, voy. Évêque.</i>		Patience.	285
Participe.	285	Patience (jeu de).	286
Particule.	287	Patine, voy. Numismatique et Médaille.	
Partie.	287	Patins.	286
Parties dudiscours, voy. Mot et Grammaire.		Pâtis, voy. Pâturage.	
Partisans (guerre de).	287	Pâtisserie, voy. Pâté et Entremets.	
Partition.	288	Patkul.	287
Pèrure.	288	Patmos.	287
Pas.	288	Patois.	287
Pascal I-II, v. Papauté.		Patouillet, voy. Métallurgie.	
Pascal (Blaise).	289	Patras.	290
Pas-de-Calais.	284	Pâtre.	290
Pas-de-Calais (dép. du).	284	<i>Patres (ad), voy. Ad patres.</i>	
Pasigraphie.	286	Patriarcale (vic), Patriarche.	291
Pasiphaé.	286	Patriarche (titre ecclés.).	292
Paskévitch (feldmar.).	286	Patrice (S.), v. Irlande.	
Pasquier (Étienne).	288	Patriciens.	292
Pasquier (É.-D., baron).	289	Patrie, Patriotisme.	293
Pasquin.	271	Patrimoine, voy. Succession et Acquêts.— Patrimoine de Saint-Pierre, voy. Romains (États) et Papauté.	
Passage.	271	Patrimoniaire (juridiction).	295
Passarowitz.	271	Patriotisme ou Patrologie, voy. Pères.	
Passau.	272	Patrocle, voy. Achille.	
Passementerie.	272	Patron, voy. Client, Patricien, Saints.	
Passé-passe (tours de), voy. Escamoteur.		Patronymique, v. Noms propres.	
Passéport.	272	Patrouille.	295
Passereaux.	273	Patru.	295
Passif.	273	Pâturage.	296
Passion (mor.).	273	Paul (S.).	297
Passion (martyre).	276	Paul de Thèbes.	302
Passow.	276	Paul de Samosate.	302
Pastel (bot.), v. Indigo.		Paul I-V, voy. Papauté.	
Pastel (dessin au).	277	Paul Diacre, voy. Warnefried.	
Pastèque, voy. Melon.		Paul Véronèse, voy. Véronèse.	
Pasteur.	277	Paul (S. Vincent de).	302
Pastiche.	277	Paul I ^{er} , emp. de Russie.	302
Pastilles.	277	Paule (S. François de), voy. François.	
Pastoral (genre).	278	Paul-Émile.	309
Pastoret (marquis de).	279	Paullette.	310
Pastoureaux.	280	Pauliciens.	310
Patagonie.	282	Paulmy, voy. Argenson.	
Patate.	282	Paulus.	311
Pâte.	283	Paume (jeu de).	311
Pâté, Pâtisserie.	283	Paupérisme.	312
Patène.	284	Paupière, voy. Œil.	
Patenôtre.	284	Pausanias, gén. lacéd.	316
Patente, voy. Impôt.			
Patente (Lettre-), voy. Lettre.			
<i>Pater, voy. Prière.</i>			
Paterculus, v. Velleius.			
Paterins, v. Pauliciens et Manichéens.			
Paternité.	284		
Pathétique, Pathos.	284		
Pathologie.	285		
Pathos, voy. Pathétique, Emphase, Galimatias, Amponné (style).			
		Pausanias, géogr.	317
		Pause, voy. Notation.	
		Pausilippe (mont).	317
		Pauvres (taxe des), voy. Paupérisme, Mendicité, etc.	
		Pauvres de Lyon, voy. Vaudois.	
		Pauvreteé.	317
		Pauw.	318
		Pavage, Pavé.	319
		Pavie.	319
		Pavillon.	320
		Pavois.	322
		Pavot.	322
		Paxo, v. Ioniennes (iles).	
		Payens, voy. Paganisme.	
		Payne.	323
		Pays.	324
		Paysage.	324
		Paysan.	326
		Paysans (guerre des).	327
		Pays-Bas.	328
		Pazzi (fam. des).	327
		Péage.	328
		Péan, voy. Pæan et Hymne.	
		Péau, Maladies de la peau.	328
		Péaux (techn.).	341
		Pécari, voy. Cochon.	
		Pêche.	342
		Péché.	347
		Pêcher.	347
		Pecherehs, voy. Amérique et Terre de Feu.	
		Péculat.	347
		Pédagogie.	348
		Pédale.	349
		Pédant.	349
		Pélimanes.	349
		Pédomètre, voy. Holomètre.	
		Pédoncule.	349
		Pèdre ou Pédro, voy. Portugal et Pierre.	
		Pédro I-II (don), emp. du Brésil.	350
		Peel (sir R.).	350
		Pégase.	356
		Pegmatite, v. Feldspath et Granit.	
		Pegnitz (ordre de la), v. Fleurs (ordre des).	
		Pégu (roy. de).	355
		Pehlvi, voy. Persanes (lang.).	
		Pèignage, voy. Laine.	
		Peine (mor.), voy. Châtiment, Rémunération et Peines.	
		Peines (légal.).	356

	Page		Page
Peinture.	359	Pennon ou Panonceau,	
Peinture (Académie de),		<i>voy.</i> Bannière et Che-	
<i>v.</i> Académie et École		valier.	
des Beaux-Arts.		Penny.	386
Peinture en bâtiment.	366	Pénombre, <i>v.</i> Lumière.	
Peïpus (lac).	366	Pensée (philos.).	386
Peischwah, <i>voy.</i> Indos-		Pensée (bot.).	387
tan, Mahrattes et Hol-		Penseurs (libres), <i>voy.</i>	
kar.		Esprit fort et Église.	
Péking.	366	Pension.	387
Pelage, <i>voy.</i> Poils, Four-		Pensionnaire.	391
rure, etc.		Pensylvanie, <i>voy.</i> États-	
Pélagie, <i>voy.</i> Asturies et		Unis et Penn.	
Espagne.		Pentadius, <i>voy.</i> Latine	
Pélagie I-II, <i>v.</i> Papauté.		(litt.).	
Pélagianisme.	368	Pentagone, <i>voy.</i> Figure	
Pélargonium.	368	et Polygone.	
Pélasge.	368	Pentamètre.	391
Pélagés.	369	Pentapole.	392
Pélée, <i>voy.</i> Thétis et		Pentateuque, <i>voy.</i> Bible	
Achille.		et Moïse.	
Pèlerinage.	369	Pentathlon, <i>voy.</i> Palestre,	
Pelew (Iles).	370	Lutte, Gymnastique,	
Pélias, <i>voy.</i> Jason.		Athlète, etc.	
Pélican.	370	Pentecôte.	392
Pé lion.	371	Penthée.	392
Pella, <i>voy.</i> Macédoine.		Penthésilée.	392
Pelleterie.	371	Penthièvre (duché de).	392
Pellico (Silvio).	371	Pénuultième.	393
Pellisson-Fontanier.	373	Péonie, <i>voy.</i> Thrace et	
Pélopidas.	374	Macédoine.	
Péloponnèse, Guerre du		Pepe (frères).	393
Péloponnèse.	375	Peplin (h. n.).	394
Pélope.	376	Peplin (maires du palais).	394
Peloton, <i>v.</i> Infanterie.		Pépinière.	394
Peltastes, <i>v.</i> Infanterie,		Peplum.	396
Phalange et Batailles.		Pépuziens, <i>v.</i> Montanus.	
Peluse.	376	Péra, <i>v.</i> Constantinople.	
Pelvimètre.	377	Percalle.	396
Pénal (Code).	377	Perce-neige, <i>v.</i> Narcisse.	
Pénales (colonies), <i>voy.</i>		Percentage, <i>v.</i> Intérêts.	
Colonies.		Perce-oreille, <i>voy.</i> For-	
Pénalité, <i>voy.</i> Peines.		ficule.	
Pénates.	378	Perception, Percepteur,	
Pence, <i>voy.</i> Penny.		<i>voy.</i> Impôts.	
Penchant.	379	Perception (philos.).	398
Pendaïson.	379	Perceval.	398
Pendentif, <i>v.</i> Coupole.		Perche, <i>voy.</i> Arpent et	
Pendjab.	379	Mesure.	
Pendule.	380	Perche (le).	398
Pénée, <i>voy.</i> Thessalie et		Percussion.	399
Grèce.		Percy, <i>voy.</i> Northum-	
Pénélope, <i>voy.</i> Ulysse.		berland.	
Péninsule, <i>v.</i> Presqu'île.		Perdiccas, <i>v.</i> Macédoine.	
Pénitence.	382	Perdition, <i>voy.</i> Salut.	
Pénitencerie.	383	Perdrix.	400
Pénitencier, Système		Père, <i>voy.</i> Paternité,	
pénitentiaire, <i>v.</i> Pri-		Parents, Famille et	
son.		Pères de l'Église.	
Pénitents.	383	Pérée, <i>voy.</i> Paléatine.	
Peau (W.).	384	Péremption.	400
		Péremptoire.	400
		—	
		Pères de l'Église.	401
		Perfectibilité.	402
		Perfection.	404
		Perforation.	404
		Pergame, <i>voy.</i> Trois.	
		Pergame (en Music).	406
		Pergolée.	406
		Péri.	406
		Périandre, <i>voy.</i> Sogon	
		(les sept).	
		Péricarde, <i>voy.</i> Cœur.	
		Péricarpe, <i>voy.</i> Fruit.	
		Périclès.	406
		Péricopes.	406
		Périégèse, Périple et	
		Période.	406
		Périer (Cas. et fam.).	409
		Périgée, <i>voy.</i> Apogée,	
		Lune, etc.	
		Pérignon (maréchal).	410
		Périgord.	410
		Périhélie, <i>v.</i> Aphélie.	
		Périmètre.	412
		Perino del Vaga.	412
		Pérnode (astr.).	414
		Période (rét.).	414
		Périocènes.	414
		Périèques.	414
		Périoste, <i>voy.</i> Os.	
		Péripatétisme.	414
		Péripétie.	418
		Périphérie.	418
		Péripirase.	419
		Périple, <i>voy.</i> Périégèse.	
		Périptère.	419
		Périsiciens.	419
		Péristyle.	419
		Péritoine, <i>voy.</i> Mem-	
		brane, Ventre et Pé-	
		ritonite.	
		Péritonite.	419
		Perizonius.	421
		Perkins Warbeck, <i>voy.</i>	
		Henri VII et Impo-	
		suteur.	
		Perkoun.	421
		Perle.	421
		Perm, Grande-Permie,	
		<i>v.</i> Biarmie et Russie.	
		Permesse, <i>voy.</i> Hélicon.	
		Permutation, <i>voy.</i> Com-	
		binaisons.	
		Peruambuco.	422
		Péroné, <i>voy.</i> Jambe.	
		Péroraison, <i>v.</i> Discours.	
		Pérou.	422
		Pérouse, <i>v.</i> Le Pérouse.	
		Perpétuel.	422

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.		Pag.
Perpignan , <i>voy.</i> Pyrénées-Orientales (dép. des), et Roussillon.		Petits-Augustins (musée des), <i>voy.</i> Musée.	
Perrault (frères).	427	Petits-maitres , <i>voy.</i> Élé-gance, Dandy, etc.; et Gravure.	
Perroquet .	428	Pétrarque .	473
Perruque , Perruquier .	430	Pétrejus .	476
Persanes (lang. et litt.).	430	Pétrification .	476
Perse (roy. de).	436	PéTROBRSUENS .	476
Perse (satir. latin).	447	Pétrole , <i>voy.</i> Bitume.	
Persécutions .	448	Pétrone .	476
Persée (myth.).	449	<i>Petto</i> (in).	478
Persée , <i>voy.</i> Macédoine.		Petty , <i>voy.</i> Lansdown.	
Persépolis .	480	Pétanzé , <i>voy.</i> Porcelai-ne, Granit, Feldspath.	
Persiflage .	481	Peal .	478
Persil .	481	Peuple .	480
Persique (golfe).	481	Peuplier .	484
Personnalités .	482	Peutinger .	486
Personne .	482	Peyronnet (comte de).	486
Personnel , <i>voy.</i> Impôt.		Peyrouse , <i>voy.</i> La Pé-rouse.	
Personnification .	483	Pfeffel (fam.).	488
Perspective .	483	Pfeffers (eaux de).	490
Perte de sang , <i>voy.</i> Hé-morragie utérine.		Pfeninig , <i>voy.</i> Fenin et Gros.	
Pertbois (le), <i>v.</i> Cham-pagne.		Phaéton .	490
Pertinax .	487	Phalange .	490
Pertuis .	487	Phalanstère .	491
Pertuisane .	488	Phalarique , <i>voy.</i> Feu.	
Perturbation .	488	Phalaris .	492
Péruzin (le).	488	Phalène .	492
Peruzi .	489	Phalère , <i>voy.</i> Attique.	
Pervenche .	489	Phalence (vers), <i>v.</i> Hen-décasyllabe.	
Pesanteur .	489	Phallus .	493
Pescara (marq. de).	490	Phanar , <i>voy.</i> Fanar.	
Pèse-liqueur , Pèse-aci-de , Pèse-sel , <i>voy.</i> Arcomètre.		Phanérogame .	494
Pessimisme , <i>voy.</i> Opti-misme.		Phantasmagorie , <i>v.</i> Fan-tasmagorie.	
Pestalozzi .	481	Phaon , <i>voy.</i> Sapho.	
Peste .	463	Pharamood .	494
Pesth et Bude .	466	Pharaon .	494
Pestum .	466	Pharaon (jeu du).	494
Pétales .	467	Phare .	494
Pétard .	467	Pharisiens .	496
Pétase , <i>voy.</i> Mercure.		Pharmacie , Pharmacies .	496
Petau (le P.).	467	Pharmacologie , <i>voy.</i> Ma-tière médicale.	
Petchénéghez .	467	Pharmacopée .	500
Peterhof .	468	Pharsale (bat. de).	500
Pétersbourg , <i>voy.</i> Saint-Pétersbourg.		Pharyngite , <i>v.</i> Angine.	
Péthion de Villeneuve .	469	Pharynx .	501
Pétiole , <i>voy.</i> Feuille.		Phase .	501
Pétion (prés.).	471	Phavorinus , <i>voy.</i> Favo-rius.	
Petit (chir.).	471	Phébidas , <i>v.</i> Pélopidas.	
Pétition .	472	Phébus , <i>voy.</i> Apollon; et aussi Foix.	
Pétition de principe .	473	Phédon .	502
Petit-lait ou Sérum , <i>voy.</i> Lait et Ca-séum.		Phédre (myth.).	502
Petitot , <i>voy.</i> Émail.		Phédre (fab. lat.).	502
		Phelloplastique .	502
		Phénicie , Phéniciens .	503
		Phénicoptère .	506
		Phénix .	506
		Phénomène .	506
		Phérécyde .	506
		Phères (tyrans de).	506
		Phidias .	507
		Philadelphie , <i>voy.</i> Pto-lémée, Mithridate, At-tale, etc.	
		Philadelphes .	509
		Philadelphie .	509
		Philanthropie .	510
		Philanthropinisme , <i>voy.</i> Basedow, Pédagogie et Philosophie.	
		Philanthropique (Société).	512
		Philémon et Baucis .	512
		Philhellènes .	513
		Philibert I-II , <i>voy.</i> Sa-voie (maison de) et Sar-daigne.	
		Philidor .	513
		Philippe (S.).	513
		Philippe de Macédoine .	513
		Philippe , <i>voy.</i> Papauté.	
		Philippe I-VI , de France.	515
		Philippe I-V , d'Espagne.	516
		Philippe , <i>v.</i> Bourgogne.	
		Philippe-le-Magnanime .	520
		Philippe Neri (S.), <i>voy.</i> Oratoire.	
		Philippes (bat. de).	521
		Philippines (Iles).	521
		Philippiques .	522
		Philippons , <i>voy.</i> Ras-kolniks.	
		Philippthal , <i>v.</i> Heme.	
		Philistins .	529
		Philoctète .	522
		Philologie .	523
		Philomèle .	527
		Philon .	528
		Philopomen .	529
		Philosophale (pierre), <i>v.</i> Alchimie.	
		Philosophe .	530
		Philosophème .	531
		Philosophie .	532
		Philostrate .	545
		Philotas .	546
		Philotechnie .	546
		Philoxène .	546
		Philtre .	546
		Phlébotomie .	546
		Phlééton .	546
		Phlegmasie , <i>v.</i> Inflam-mation.	
		Phlegme .	546

	Page.		Page.
Phlegmon.	567	Piano-forte.	600
Phliasia.	567	Piaristes.	603
Phlogistique, <i>voy.</i> Chimie. Combustion, Stahl; et aussi Antiphlogistique.		Piast, <i>voy.</i> Piasts.	
Phlyctène.	567	Piastre.	603
Phocas, <i>voy.</i> Byzantin (emp.).		Piasts.	603
Phocé.	567	Piazzi.	604
Phocénine, <i>v.</i> Graisse et Phoque.		Pic, <i>voy.</i> Montagne.	
Phocide.	568	Pic (h. n.).	604
Phocion.	568	Pic de la Mirandole.	605
Phocylide.	569	Pica, <i>voy.</i> Faim canine et Boulimie.	
Phœbus, <i>voy.</i> Phébus et Apollon.		Picard (J.).	606
Phonétique, <i>voy.</i> Écriture et Hiéroglyphes.		Picard (L.-B.).	606
Phonographic, <i>voy.</i> Notation.		Picardie.	609
Phoque.	569	Picards.	609
Phoronée.	550	Piccini.	609
Phosphates.	550	Piccolomini (fam. des).	610
Phosphore.	551	Picenum.	611
Phosphorescence.	554	Pichegru.	611
Photin, Photiniens.	555	Pichler (M ^{me}).	612
Photius.	556	Pictes et Scots, <i>v.</i> Écosse, Hengist et Horsa, Anglo-Saxons, Bretons.	
Photographie.	556	Pictet.	613
Photomètre.	559	Picus.	613
Photométrie, <i>voy.</i> Lumière.		Pie (h. n.), et Pie-grièche.	613
Photosciatique, <i>voy.</i> Gnomonique.		Pie I-VIII, papes.	614
Phraate I-IV, <i>voy.</i> Arsacides.		Pied (anat.).	617
Phrase.	560	Pied (métrol.).	618
Phraséologie.	560	Pied (pros.).	619
Phrénologie.	560	Pied-bot.	619
Phrygie.	566	Piédestal.	619
Phryné.	566	Pie-grièche, <i>voy.</i> Pie.	
Phrynicus.	567	Pie-mère, <i>v.</i> Méninges.	
Phryxus.	567	Piémont.	620
Plitha, <i>voy.</i> Athor et Égypte.		Piérides, <i>voy.</i> Muses.	
Plithotide.	567	Pierre (gêol.).	622
Plithisie pulmonaire.	567	Pierre (archit.).	625
Plithore ou Fluor.	571	Pierre (méd.), <i>voy.</i> Calcule, Lithotritie, Lithontriptiques, Taille, etc.	
Phul, <i>voy.</i> Assyrie.		Pierre (S.).	626
Physicothéologie.	571	Pierre ou Pèdre, <i>voy.</i> Aragon, Espagne, etc.	
Physiocrates, <i>voy.</i> Économie politique et Quesnay.		Pierre-le-Cruel.	627
Physiognomie.	571	Pierre, <i>voy.</i> Portugal, Brésil et Pédro.	
Physiologie et Physiologie végétale.	573	Pierre I-III, emp. de Russie.	629
Physionomie.	580	Pierre l'Ermitte.	640
Physique.	581	Pierre le Vénéralle.	640
Phytographie.	600	Pierre, <i>voy.</i> Lombard.	
Piano, <i>v.</i> Forte. Abréviation, Mouvement, etc.		Pierrefonds, <i>voy.</i> Oise (dép. de l').	
		Pierre infernale.	640
		Pierre philosophe, <i>v.</i> Alchimie.	
		Pierres aériennes, <i>voy.</i> Aérolithes.	
		Pierres gravées, <i>voy.</i> Glyptique, Dactylithèque, etc.	
		Pierres levées, <i>schéas</i> , <i>voy.</i> Druidiques (monuments), Celtes, Celtiques (antiquités).	
		Pierres précieuses.	641
		Pierrier.	641
		Pierrot.	641
		Piété.	641
		Piétisme.	641
		Piètre de Cortone, <i>voy.</i> Cortona.	
		Pigalle.	643
		Pigault-Lebrun.	644
		Pigeon.	645
		Pignoo.	646
		Pilastre, <i>voy.</i> Pilier.	
		Pilate (Ponce).	646
		Pilate (mont).	647
		Pilâtre de Rozier.	647
		Pilau.	647
		Pile, <i>voy.</i> Pont, Galvanisme, Volta, Physique, etc.	
		Pilier, Pilastre.	647
		Pillage.	648
		Pillnitz.	648
		Pilori.	648
		Pilote (mar.).	649
		Pilote (h. n.), <i>voy.</i> Gasterostée.	
		Pilotis.	651
		Pilpai ou Bidpai.	651
		Pilule.	651
		Piment.	653
		Pin.	653
		Pinacothèque, <i>voy.</i> Munich.	
		Pinceau.	657
		Pindare.	657
		Pindaris, <i>voy.</i> Mahrattes, Radjepoutes et Inde.	
		Pinde, <i>voy.</i> Grèce.	
		Pindemonte (frères).	659
		Pinel.	659
		Pingouin.	659
		Pinnac, <i>voy.</i> Ostracés.	
		Pinnule, <i>voy.</i> Alidade.	
		Pisson.	661
		Pintade.	661
		Pinte, <i>voy.</i> Litre.	
		Pinto Ribeiro (conjur. de), <i>v.</i> Jean IV. Bragance et Portugal.	
		Pio-Clémentin (musée), <i>v.</i> Chiaramonti (musée), Rome et Vatican.	
		Pionisme (grécisme, de).	661

TABLE DES MATIÈRES.

799

[Pag.	Pag.	Pag.
Piombo (Séb. del). 662	Place d'armes, v. Che- min couvert. 687	Platine (arqneb.), voy. Fusil. 716
Pionnier. 663	Placeforte, et Comman- dant de place. 687	Platon. 716
Pipe. 663	Placenta. 687	Platonique (amour), voy. Amour. 731
Pipeau. 663	Placet, voy. Pétition. 687	Platonique (république). 731
Pippi, v. Jules Bomain.	Placidie, voy. Ataulf et Occident (emp. d'). 688	Plâtre. 733
Pique, v. Armes et Lance.	Placites, v. Champ-de- Mars et de Mai. 688	Plattensee, v. Hongrie.
Pique-nique. 663	Plagiât, Plagiaire. 688	Plaute. 733
Piquet. 663	Plaidoirie, Plaidoyer. 688	Plébéiens. 733
Piquet (jeu de). 663	Plaids, voy. Plaidoirie, Placites et Assises. 688	Plébiacite, voy. Plé- béiens. 737
Piquette. 664	Plate. 690	Plectre. 737
Piqueur. 664	Plain-chant. 691	Pléiades. 737
Piquère. 664	Plaine, v. Convention, Montagne, Girondins, Côté, etc. 693	Plénière (cour), voy. Cour plénière.
Piraterie. 665	Plainte. 693	Plénipotentiaire (minis- tre), voy. Agent di- plomatique. 737
Pirates (guerre des), v. Sylla, Pompée et Pi- raterie. 665	Plaisance. 694	Pléonasme. 737
Pirée, voy. Attique.	Plaisance (duc de), voy. Lebrun. 694	Plésiosauros. 737
Pirithoüs. 667	Plaisir. 694	Plessimètre, voy. Per- cussion. 738
Pirkheimer. 668	Plan. 694	Pléthron. 738
Pirogue. 668	Plan de Carpin (du). 696	Pléthre, voy. Mesure.
Piroll. 668	Planche. 698	Pleurésie. 738
Piron. 668	Plancher. 698	Pleureuses, voy. Funé- railles. 739
Pisan (Christine de). 670	Planchette. 698	Pleuronectes. 739
Pisan (le). 670	Planck. 698	Pierre, voy. Membrane, Poumon et Pleurésie.
Pisang, voy. Bananier.	Planètes. 699	Pleyel. 739
Pise. 671	Planeur, voy. Chaudron- nier. 699	Pline-l'Ancien. 739
Pisé. 672	Planimétrie, voy. Géo- métrie et Surfaces. 699	Pline-le-Jeune. 739
Pisidie ou Isaurie. 672	Planisphère, voy. Astro- labre et Cartes géogra- phiques. 699	Plique. 739
Pisistrate. 672	Plantagenêt, voy. Anjou (maison d'), Henri II, York, Lancaster, Ros- ses (les deux) et An- gletterre. 711	Plisthène, Plisthénides, voy. Atrides et Aga- memnon. 739
Pisistratides, v. Hippar- que et Hippias. 673	Plantation. 711	Plomb. 739
Pison. 673	Plantes, voy. Végétal (ré- gne). Botanique, etc. 711	Plombagine ou Mine de plomb, voy. Graphite et Crayon. 739
Pissenlit, voy. Chicora- cées. 673	Jardin des Plantes, voy. Botaniques (jar- dins) et Muséum. 711	Plombiers (eaux de), voy. Vosges. 739
Pistachier. 673	Planteur, voy. Planta- tion, Colon, Cultiva- teur, etc. 711	Plongeur, voy. Cloche à plongeur et Sous- Marin (bateau). 739
Patul, voy. Fleur, Ovaire et Étamines. 674	Plantigrada. 712	Plongeurs (h. n.). 739
Pistole. 674	Planude. 712	Plotin. 739
Pistolet, v. Armes à feu.	Plaqué. 712	Plotine. 739
Piston. 674	Plastiques (arts). 713	Pluie. 739
Pitau. 674	Plastron. 714	Plumes. 741
Pitcairn (Ile), voy. Océa- nie. 675	Plata, v. Rio de la Plata.	Plumpudding, voy. Pud- ding. 741
Pite. 675	Platane. 714	Pluriel, voy. Nombre. 741
Pithou. 675	Platée. 715	Plutarque. 741
Pitt (père et fils). 676	Platine (minér.). 715	Plutocratie. 743
Pittacus. 683		Pluton. 743
Pittoresque. 683		
Pituite, voy. Phlegme, Glai re, Expectora- tion. 684		
Pityuses (Iles). 684		
Pivert, voy. Pic. 684		
Pivoine. 684		
Pivot. 684		
Pizarre. 684		
Pizzicato. 686		
Placage, v. Bois et Ébé- nisterie. 686		
Placard. 686		
Place. 686		

	Pag.		Pag.		Pag.
Platus.	745	Poinçon.	765	Polaires (cercles), voy.	
Pluvier.	746	Point.	765	Cercles.	
Plymouth.	746	Point de côté, voy. Pleu-		Polarisation, voy. La-	
Pneumatique.	747	résie, Pneumonie, etc.		mière.	
Pneumatique (cuve), voy.		Point de vue, Point de		Polarité, voy. Magné-	
Cuve.		distance, voy. Pers-		tisme.	
Pneumatique (machine).	747	pective.		Po'ders.	779
Pneumatologie, voy. Es-		Point d'orgue.	766	Pôle.	778
prits, Démonologie,		Pointe, voy. Gravure.		Polémarque.	779
Éons, Dews, Anges,		Pointillé (gravure au),		Polémique.	779
Géniés, etc.		voy. Gravure.		Polémon.	780
Pneumonie.	749	Points cardinaux.	766	Polenta.	780
Pô.	750	Poiré.	767	Police, et Police sanitaire.	781
Pocadaik, <i>vo</i>	od.	Poireau.	767	Police d'assurance, d'af-	
chade.	751	Poirée, voy. Bette.		frètement, voy. Assu-	
cock.	751	Poirier.	767	rance, Affrètement et	
Pocquelin, voy. Molière.		Pois.	768	Charte-partie.	
Podagre, voy. Goutte.		Poison.	768	Polichinelle.	784
Podestat.	751	Poisons (cour des).	769	Polignac.	785
Podiebrad.	751	Poissarde.	769	Polissage.	788
Podlachie, voy. Pologne		Poisson (h. n.).	769	Politesse, voy. Honnê-	
et Lithuanie.		Poisson (D.-S.).	772	tété, Civilité, Bien-	
Podolis, voy. Pologne		Poisson d'avril, <i>v.</i> Avril.		séance, Courtoisie et	
et Russie.		Poissons (astr.), <i>v.</i> Zo-		Galanterie.	
Poêle, Poélerie.	752	diac.		Politien.	789
Pœlitz.	752	Poissy, voy. Seine-et-		Politique.	790
Poème.	753	Oise et Colloque.		Politiques (parti des),	
Poésie.	754	Poitiers (bat. de).	774	<i>v.</i> Ligue, Catherine	
Poétique.	761	Poitou.	774	de Médicis, Henri III,	
Poétique (licence), voy.		Poitrine.	775	etc.	
Licence.		Poivrier.	775	Pollen, voy. Anthère et	
Poggio.	762	Poix.	776	Ovaire.	
Poids, <i>v.</i> Pesanteur, Me-		Poix (princes de), voy.		Pollion, voy. Asinius.	
sure et Métrique (syst.).		Noailles.		Pollux (myth.), voy.	
Poignard, voy. Armes.		Pojarski et Minine.	777	Dioscures.	
Poignet, voy. Carpe.		Polaire (étoile), voy.		Pollux (J.).	791
Poil.	763	Constellation et Étoi-		Polo (Marco), voy. Marc	
Poilly, voy. Gravure.		le polaire.		Pol.	



SEP 9 1975

